VOYAGE

AUTOUR DU MONDE

FAIT

PAR ORDRE DU ROI.

IMPRIMÉ

PAR AUTORISATION DU ROI

À L'IMPRIMERIE ROYALE.

VOYAGE
AUTOUR DU MONDE,

Entrepris par Ordre du Roi,

SOUS LE MINISTÈRE ET CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DE S. EXC. M. LE VICOMTE DU BOUCHAGE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE LA MARINE,

Exécuté sur les corvettes de S. M. l'Uranie et la Physicienne,
pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820;

BIBLIOTHEQUE DE L'ETAT
HARLEM

Publié sous les Auspices

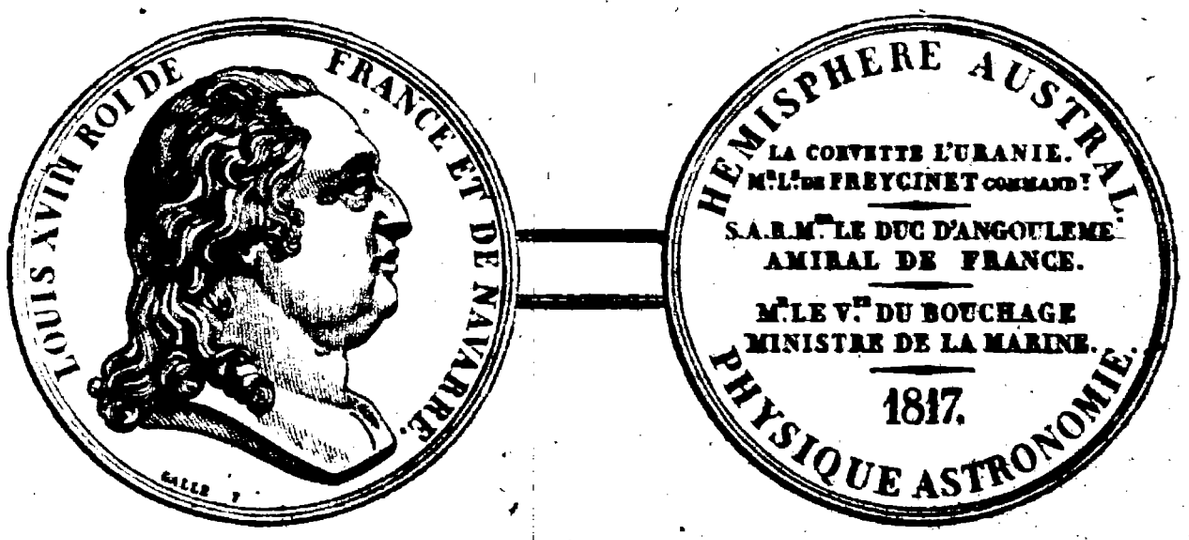
DE S. E. M. LE COMTE CORBIÈRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE L'INTÉRIEUR,
Pour la partie Historique et les Sciences naturelles,

ET DE S. E. M. LE COMTE CHABROL DE CROUZOL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LA MARINE ET DES COLONIES,
Pour la partie Nautique;

PAR M. LOUIS DE FREYCINET,

Capitaine de vaisseau, Chevalier de Saint-Louis et Officier de la Légion d'honneur, Correspondant de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, &c.; Commandant de l'expédition.

Historique.



PARIS,

CHEZ PILLET AÎNÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N.° 7.

1825.

Le Voyage autour du Monde par les Corvettes *l'Uranie* et *la Physicienne*, se compose des divisions suivantes :

1.° HISTOIRE DU VOYAGE, 2 vol. *in-4.°* et Atlas de 112 Planches *in-folio* ;

2.° RECHERCHES SUR LES LANGUES, 1 vol. *in-4.°* ;

3.° ZOOLOGIE, 1 vol. *in-4.°* et Atlas de 96 Planches *in-folio* ;

4.° BOTANIQUE, 1 vol. *in-4.°* et Atlas de 120 Planches *in-folio* ;

5.° OBSERVATIONS DU PENDULE, 1 demi-vol. *in-4.°* ;

6.° OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES, 1 demi-vol. *in-4.°* ;

7.° MÉTÉOROLOGIE, 1 vol. *in-4.°* ;

8.° HYDROGRAPHIE, 1 vol. *in-4.°* et Atlas de 22 Planches grand *in-folio*.

PRÉFACE.

CINQ années se sont écoulées depuis mon retour du voyage autour du monde, entrepris sur la corvette *l'Uranie*, et l'histoire de cette expédition n'a pas encore été publiée! On se demande sans doute pourquoi je n'ai pas satisfait plutôt à l'impatience avec laquelle le public attendoit la relation de cet important voyage; je dois exposer ici les causes d'un tel retard, et j'ose espérer que je serai pleinement justifié auprès des personnes qui veulent trouver, dans les productions de ce genre, un mérite plus solide et plus vrai que celui de la nouveauté.

Arrivé en France à la fin de 1820, je n'ai pu qu'un an après obtenir, avec l'autorisation de mettre au jour le résultat de mes travaux, les fonds nécessaires à l'exécution d'une aussi vaste entreprise. Il m'étoit, avant cela, impossible de procéder à la classification des divers matériaux recueillis par mes collaborateurs et par moi; car nos opérations n'étoient pas tellement isolées les unes des autres, que le triage et la mise en ordre de ceux qui se rattachoient à chacune, fussent chose facile et de peu de durée.

La partie historique, je le sais, étoit desirée avec empressement par les gens du monde; mais dans le compte rendu d'un voyage scientifique, pouvois-je me dispenser de montrer, au moins rapidement, ce qui en formoit le but principal, et pouvois-je traiter de ces diverses matières avant de les avoir

disposées d'une manière convenable, et soumises à l'épreuve d'un sévère examen? Je ne l'ai pas pensé; et je crois encore qu'à une époque où l'instruction est devenue en quelque sorte vulgaire, ce seroit se jouer d'un public éclairé que de lui présenter, sous un titre pompeux, des assertions douteuses ou erronées.

Mais les savans, ceux que l'objet technique de l'expédition intéresse spécialement, n'avoient-ils pas aussi le droit de réclamer la partie de mes travaux la plus essentielle pour eux! « Que nous importent vos aventures, eussent-ils pu me dire; » hâtez-vous de nous faire connoître ce qui est du domaine » des sciences. De trop longs délais peuvent détruire tout le » fruit de votre expédition; d'autres voyageurs peuvent s'em- » parer des découvertes que vous avez faites; craignez de » venir trop tard, avec des documens surannés, nous ap- » prendre des faits déjà connus. »

J'ai senti tous ces inconvéniens; et si je n'ai pu réussir à les éviter entièrement, j'ai du moins la conscience d'avoir fait tous mes efforts pour y parvenir. Certes, je ne crains pas que ceux qui me connoissent, et qui ont vécu dans mon intimité, viennent m'accuser de négligence : ils savent avec quelle assiduité et dans quelle situation de corps et d'esprit j'ai poursuivi sans relâche un long et pénible travail; ils me tiendront compte de mes sacrifices, et j'aime à me flatter que je trouverai justice auprès d'eux.

Quant aux personnes qui s'imaginent que les plus graves matières peuvent se traiter avec la promptitude ou la légèreté qu'on apporte à la rédaction de ces morceaux éphémères faits

pour amuser chaque jour le public, je m'attends d'avance à toute l'amertume de leur critique, et suis prêt à supporter le blâme qu'il leur plaira de faire retomber sur moi.

Cependant, si j'eusse voulu ne faire usage que de mes seuls journaux, la publication de ce voyage auroit été aussi prompte que facile. J'ai cru devoir suivre une autre marche, et employer à la composition de cette histoire l'ensemble des matériaux recueillis dans le cours de mon expédition. Jadis, le chef d'une entreprise de cette nature faisoit seul imprimer le résultat de ses observations; mais lorsque, comme moi, l'on a eu un grand nombre de compagnons de voyage instruits et laborieux, qui tous ont tenu des journaux, les ont remplis de leurs réflexions particulières, chacun selon les facultés de son esprit, l'étendue de son zèle ou la nature des événemens dont le hasard l'a pu rendre témoin, pourroit-on, sans mériter de justes reproches, condamner tant de richesses au néant? Je me suis fait une loi d'examiner avec soin ces journaux, de faire servir au perfectionnement de mon travail ce qu'ils contenoient d'important et d'utile, et de former du tout un corps méthodique et régulier, où j'aurois voulu répandre un intérêt constamment soutenu.

Le tableau que je donnerai plus bas des personnes composant l'état-major de l'expédition fera connoître à-la-fois les noms de ceux qui ont concouru à cet ouvrage; mais je ne puis m'empêcher de faire ici une mention particulière des journaux que j'ai consultés le plus fréquemment : les manuscrits de MM. les docteurs Quoy, Gaimard et Gaudichaud, ont été pour moi une source féconde où j'ai puisé les plus utiles

renseignemens; j'ai tiré aussi de grands secours des notes de MM. Lamarche et Duperrey; les autres auxiliaires dont je me suis servi, et qu'il seroit trop long de rappeler ici, trouveront successivement, dans le texte même de cette histoire, des témoignages de mon estime et de ma gratitude.

Je me suis appliqué à rendre le style de ma relation simple, clair et précis; mon but est de retracer des faits sans chercher à éblouir le lecteur par des réflexions hasardées ou par les écarts d'une imagination vague et légère, persuadé que des observations justes et présentées sous le point de vue le plus lumineux peuvent seules donner une idée exacte des pays lointains et des peuples ignorés dont on veut décrire la nature et le caractère distinctif.

Il n'est plus permis aujourd'hui de grossir ses relations du récit des événemens qui arrivent si fréquemment en mer : la description des tempêtes, presque toujours exagérée, la direction que prenoit la route, la manœuvre des voiles, les relèvemens des terres aperçues, sont devenus des lieux communs presque aussi inutiles au marin qu'ils sont fatigans et superflus pour l'homme du monde. J'ai cherché à ne pas tomber dans ces répétitions continuelles sans intérêt comme sans but.

La déclamation n'étoit pas un écueil moins dangereux à éviter : n'est-il pas étrange en effet qu'un voyageur, parce qu'il change de climat, qu'il est témoin d'une foule de choses nouvelles, se croie autorisé à se servir, pour les peindre, d'expressions emphatiques qui dénaturent les faits en les présentant sous un jour illusoire! Ce défaut n'est pas le partage

de l'homme en qui l'habitude de beaucoup voir réprime les élans d'une admiration irréfléchie, et empêche qu'elle ne devance le jugement ; c'est celui de quelques jeunes enthousiastes attachés aux expéditions de découvertes, pour lesquels tout est nouveau, et qui s'imaginent que leurs relations seroient dépourvues d'intérêt, s'ils n'exaltoient les moindres fleuves à l'égal du Gange et de l'Indus. En général, on ne sauroit trop redouter, dans les récits de voyages, de montrer des vérités historiques au travers du prisme de l'exagération, ou au milieu d'un amas de réflexions oiseuses qui rebutent le lecteur sans l'instruire.

Le plan que j'ai adopté de rejeter dans des ouvrages particuliers ce qui pouvoit paroître trop abstrait dans une narration historique, m'a permis d'écarter de la mienne les matières qui n'étoient pas à la portée de toutes les classes de la société.

En même temps que je développe la série des événemens, je n'oublie pas de tracer, dans des tableaux fidèles, l'esquisse des pays que nous avons parcourus pendant les relâches de l'expédition. Je ne parle de nos recherches scientifiques qu'en passant, et seulement pour tenir le lecteur au courant des principales opérations du voyage ; je m'attache, au contraire, à traiter avec le plus grand soin tout ce qui caractérise les mœurs et les usages des peuples parmi lesquels nous nous sommes trouvés.

Les remarques relatives aux langues auroient dû naturellement trouver place dans ce cadre historique ; mais comme elles sont nombreuses, il m'a paru plus convenable de les réunir, avec les vocabulaires, dans un ouvrage spécial

qui sera, en quelque sorte, le complément nécessaire de celui-ci.

-Peu de temps après notre retour en France, des commissaires, choisis dans le sein de l'Académie royale des sciences, firent à cette illustre compagnie un rapport détaillé sur l'ensemble de notre voyage. Ce rapport, que je transcris ci-après en entier, rend superflue toute autre analyse préliminaire.

Je voudrois pouvoir, avant tout, payer le juste tribut de ma gratitude aux personnes bienveillantes qui, par amitié pour moi autant que par zèle pour l'accroissement des connoissances humaines, ont bien voulu, dans le cours du voyage, me fournir des renseignemens qu'il m'eût été impossible de me procurer par mes propres moyens pendant la courte durée de mes stations; mais la liste en est trop nombreuse pour que je puisse, dans l'espace étroit d'une préface, m'acquitter dignement envers elles. Je me réserve donc de remplir ce devoir à mesure que l'ordre successif de la narration m'en offrira une occasion favorable. M. le comte Aymar de Gestas, aujourd'hui chargé d'affaires de la cour de France au Brésil; don Médinilla y Pinéda, gouverneur, et le major don Luis de Torres, aux îles Mariannes; enfin M. Barron Field, juge de la cour-suprême au Port-Jackson, sont, je ne saurois différer à le dire, ceux à qui je dois le plus, et dont l'attention généreuse m'a procuré les plus intéressantes richesses.

LOUIS DE FREYCINET.

Paris, le 1.er décembre 1825.

NOMS

DES PERSONNES COMPOSANT L'ÉTAT-MAJOR

DE LA CORVETTE *L'URANIE.*

A fructibus eorum cognoscetis eos.

MATH. VII, 16.

OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR.

MM. LOUIS C. DESAULSES DE FREYCINET, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, correspondant de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France et membre de plusieurs autres sociétés savantes; commandant de l'expédition. Promu au grade de capitaine de vaisseau par le Roi[a] le 30 décembre 1820, et nommé officier de la Légion d'honneur le 19 août 1824.

J. F. LAMARCHE, lieutenant de vaisseau chargé du détail, chevalier de la Légion d'honneur; nommé chevalier de Saint-Louis le 12 août 1818, et capitaine de frégate le 1.er mars 1821.

J. J. LABICHE, lieutenant de vaisseau; mort en mer le 9 janvier 1819.

L. J. DUPERREY, enseigne de vaisseau; nommé lieutenant de vaisseau le 1.er mars 1821, chevalier de Saint-Louis le 28 avril 1821, et capitaine de frégate le 22 mars 1825.

C. L. THÉODORE LABORDE, enseigne de vaisseau; mort en mer le 22 février 1818.

H. REQUIN, commis entretenu de la marine, commis aux revues et aux approvisionnemens; nommé commis de 1.re classe le 1.er janvier 1821, et commis principal le 1.er août 1823.

F. L. DE QUÉLEN DE LA VILLEGLÉE, chanoine titulaire du Chapitre royal de Saint-Denis, aumônier de l'expédition.

JACQUES E. V. ARAGO, dessinateur.

P. A. GABERT, secrétaire du commandant; nommé commis de marine de 2.e classe le 1.er octobre 1821, et commis de 1.re classe le 16 avril 1825.

[a] M. de Freycinet ayant été admis, au retour du voyage, en audience particulière dans le cabinet du Roi, Sa Majesté daigna lui dire: « Vous êtes entré ici capitaine de frégate, vous en sortirez capitaine de vaisseau : mais ne me remerciez point; dites-moi plutôt ce que Jean-Bart répondit à Louis XIV, qui venoit de le nommer chef d'escadre : *Sire, vous avez bien fait.* »

OFFICIERS DE SANTÉ NATURALISTES.

MM. J. R. C. QUOY, médecin entretenu de 2.e classe, chirurgien-major et naturaliste de l'expédition ; nommé médecin de 1.re classe le 1.er février 1821, professeur d'anatomie à l'école de santé de la marine, à Rochefort, le 16 décembre 1822, correspondant de l'Académie royale de médecine le 5 avril 1825, et chevalier de la Légion d'honneur le 22 mai 1825.

J. PAUL GAIMARD, médecin entretenu de 3.e classe, second-chirurgien et naturaliste de l'expédition ; nommé médecin de 2.e classe le 1.er février 1821, médecin de 1.re classe le 1.er mai 1824, et correspondant de l'Académie royale de médecine, le 5 juillet 1825.

CH. GAUDICHAUD, pharmacien entretenu de 3.e classe, botaniste de l'expédition ; nommé pharmacien de 2.e classe le 1.er février 1821, pharmacien de 1.re classe le 1.er mai 1824, et correspondant de l'Académie royale de médecine, le 5 septembre 1825.

ÉLÈVES DE LA MARINE.

MM. TH. FABRÉ, élève de la marine de 1.re classe, faisant fonctions d'enseigne de vaisseau depuis le 14 octobre 1817 ; nommé à ce grade le 1.er septembre 1819, et lieutenant de vaisseau le 22 mai 1825.

N. F. GUÉRIN, élève de la marine de 1.re classe, faisant fonctions d'enseigne de vaisseau depuis le 14 octobre 1817 ; nommé à ce grade le 15 mai 1820, et lieutenant de vaisseau le 22 mai 1825.

L. RAILLIARD, élève de la marine de 1.re classe, faisant fonctions d'enseigne de vaisseau depuis le 5 avril 1818 ; nommé à ce grade le 1.er septembre 1819.

AUGUSTE BÉRARD, élève de la marine de 1.re classe, faisant fonctions d'enseigne de vaisseau depuis le 3 novembre 1818 ; nommé à ce grade le 15 mai 1819, et lieutenant de vaisseau le 22 mai 1825.

CH. L. PRAT-BERNON, élève de la marine de 1.re classe ; mort en mer le 7 octobre 1817.

J. ALPHONSE PELLION, élève de la marine de 1.re classe ; nommé enseigne de vaisseau le 22 août 1821.

P. J. R. FERRAND, élève de la marine de 1.re classe ; nommé enseigne de vaisseau le 22 août 1821.

J. E. DUBAUT, élève de la marine de 1.re classe ; nommé enseigne de vaisseau le 22 août 1821.

ASPIRANS-VOLONTAIRES.

MM. C. J. H. PAQUET, pilotin ; nommé aspirant-volontaire provisoire le 1.er janvier 1820, élève de la marine de 1.re classe le 1.er mai 1821, et enseigne de vaisseau le 15 janvier 1823.

C. FLEURY, pilotin ; nommé aspirant-volontaire provisoire le 1.er janvier 1820, élève de la marine de 1.re classe le 1.er mai 1821, et enseigne de vaisseau le 15 janvier 1823.

TH. JEANNERET, pilotin ; nommé aspirant-volontaire provisoire le 1.er janvier 1820, élève de la marine de 1.re classe le 1.er mai 1821, et enseigne de vaisseau le 15 janvier 1823.

RAPPORT

Fait à l'Académie royale des sciences, le lundi 23 avril 1821, sur le Voyage autour du Monde de la corvette l'Uranie, *commandée par M.* DE FREYCINET.

L'ACADÉMIE nous a chargés, MM. de Humbolt, Cuvier, Desfontaines, de Rossel, Biot, Thénard, Gay-Lussac et moi (M. Arago), de lui faire un rapport sur l'ensemble des travaux exécutés pendant le voyage de *l'Uranie* autour du Monde, sous le commandement de M. le capitaine de Freycinet. Nous allons nous acquitter aujourd'hui de ce devoir, en entrant dans des détails qui paroissent également commandés par l'importance et par la variété des résultats que nous avons eus à examiner.

Le but principal de l'expédition commandée par M. de Freycinet étoit la recherche de la figure du globe et celle des élémens du magnétisme terrestre; plusieurs questions de météorologie avoient aussi été indiquées par l'Académie comme très-dignes d'attention. Quoique la géographie ne dût être, dans ce voyage, qu'un objet secondaire, on pouvoit croire que des officiers expérimentés, pleins de zèle et munis de bons instrumens, ne feroient pas le tour du globe sans ajouter quelques précieux résultats aux tables de longitude et de latitude; en partant sans embarquer un naturaliste de profession, nos navigateurs avoient contracté l'obligation, sinon d'étudier, du moins de recueillir pour les Musées tous les échantillons des trois règnes qui paroîtroient offrir quelque intérêt; on devoit attendre en outre, du dessinateur que le Gouvernement avoit attaché à l'expédition, qu'il représenteroit fidèlement avec le crayon, la plume ou le pinceau, ceux de ces échantillons que leur fragilité ou leur volume ne permettroit pas de transporter, et qu'il figureroit avec soin ces vues de côtes qui, outre l'avantage de fournir aux navigateurs d'utiles indications, forment aussi parfois d'agréables paysages : il étoit enfin

naturel d'espérer que M. de Freycinet et ses collaborateurs ajouteroient quelques nouvelles particularités à l'histoire des peuples sauvages.

Les manuscrits de l'expédition, qui ont été déposés au secrétariat de l'Académie, forment trente-un volumes in-4.° Nous en avons examiné toutes les parties avec le plus grand soin; mais n'ayant pu, faute de temps, calculer la totalité des observations, nous serons réduits, sur beaucoup de points, à présenter, pour ainsi dire, le simple catalogue des richesses que M. de Freycinet nous apporte. Pour procéder avec ordre, nous réunirons dans des paragraphes distincts tout ce qui est relatif à chaque genre particulier d'observations.

Itinéraire.

L'expédition fit voile de Toulon le 17 septembre 1817; elle arriva à Gibraltar le 11 octobre, et en partit le 14 pour Ténériffe, où elle séjourna du 22 au 28 du même mois. *L'Uranie* jeta l'ancre à Rio de Janeiro le 6 décembre. Cette ville ayant paru une station convenablement placée, tant pour les observations du pendule que pour celles des boussoles, M. de Freycinet y séjourna près de deux mois. La relâche suivante, celle du Cap de Bonne-Espérance, dura du 7 mars au 5 avril 1818, et fut employée à des travaux analogues, d'autant plus importans, qu'ils pourront être directement comparés à ceux de La Caille. Cette même considération donnera aussi de l'intérêt aux observations de l'Ile-de-France, où *l'Uranie* aborda le 5 mai 1818, et qu'elle ne quitta que le 16 juillet. Après avoir séjourné fort peu de temps à l'île Bourbon, M. de Freycinet fit voile, le 2 août, pour la baie des Chiens-Marins, qu'il avoit déjà visitée dans son premier voyage avec le capitaine Baudin. Il y arriva le 12 septembre, et en partit le 26 pour Coupang, chef-lieu des établissemens hollandais dans l'île Timor. On verra plus bas l'énumération des observations de divers genres faites dans ce port depuis le 9 octobre 1818 jusqu'au 23 du même mois, jour du départ de l'expédition pour Dillé où réside, au Nord de l'île, le gouverneur de la portion portugaise.

En quittant Dillé, le 22 novembre, *l'Uranie* se dirigea vers la petite île Rawak, située près de Vaigiou (Nouvelle-Guinée), presque exactement sous l'équateur; elle y séjourna depuis le 16 décembre 1818 jusqu'au

5 janvier 1819. La relâche suivante eut lieu aux Mariannes, et fut de près de trois mois, tant à raison de l'importance des opérations qu'on exécuta dans ces îles, que parce qu'il fallut renouveler les provisions, et laisser aux malades, qui étoient alors en assez grand nombre, le temps de se rétablir. Le 5 juin 1819, *l'Uranie* fit voile de Guam; elle jeta l'ancre à Owhyhi, la plus considérable des îles Sandwich, le 8 août; le 16, elle visita Mowi; le 26, elle aborda à Wahou, et quitta définitivement cet archipel le 30 août pour le Port-Jackson, où l'on devoit radouber le bâtiment et faire les observations ordinaires relatives à la pesanteur et au magnétisme. L'expédition partit, le 25 décembre 1819, de la Nouvelle-Galles du Sud, pour la Terre-de-Feu; mais à peine avoit-on jeté l'ancre dans la baie de Bon-Succès le 7 février 1820, qu'un ouragan furieux força de couper subitement le câble et de se laisser aller à sec de voiles pendant deux jours consécutifs. Lorsque la tempête fut apaisée, il restoit à choisir, vu l'importance des observations du pendule dans les hautes latitudes australes, entre le retour à la Terre-de-Feu, dont on étoit déjà assez éloigné, et une relâche aux îles Malouines : c'est ce dernier parti qu'adopta M. de Freycinet. L'Académie a entendu de la bouche de cet habile officier tous les détails relatifs au naufrage de *l'Uranie*, qui eut lieu dans la baie Française, le 15 février 1820, et au séjour de l'équipage sur cette terre déserte; il nous suffira conséquemment de dire que l'expédition quitta les Malouines le 27 avril 1820, sur un bâtiment américain que le hasard avoit amené dans ces parages et dont M. de Freycinet fit l'acquisition; qu'elle relâcha d'abord à Montévidéo: que, le 7 juin, après un séjour d'un mois dans la rivière de la Plata, *la Physicienne*, c'étoit le nom qu'on avoit donné au nouveau bâtiment, fit voile pour Rio de Janeiro, et qu'elle y aborda le 19. Pendant un séjour de trois mois, nos navigateurs répétèrent à Rio les observations de divers genres qu'ils y avoient faites dans leur premier passage. Enfin, le 13 septembre 1820, *la Physicienne* quitta le Brésil; le mauvais temps la força, le 10 novembre, de relâcher à Cherbourg; le 12, elle quitta ce port, et arriva, le 13, au Havre, où elle a été désarmée. La durée du voyage a donc été de *trois ans* et près de *deux mois;* la longueur totale de la route que l'expédition a parcourue se monte à environ 23600 lieues, de 25 au degré.

Observations du Pendule.

La figure de la terre peut également se déduire de la comparaison du nombre d'oscillations que fait en vingt-quatre heures un même pendule de longueur invariable, dans des lieux situés sous diverses latitudes, et de la comparaison des longueurs différentes que doit avoir un pendule simple pour exécuter dans tous ces lieux le même nombre d'oscillations en un temps donné. Ces méthodes exigent, l'une et l'autre, qu'on détermine dans chaque station quel nombre d'oscillations y fait, en un jour moyen ou sidéral, le pendule dont on se sert : elles diffèrent seulement en ce point, que, dans la première, il est indispensable que l'appareil oscillant n'éprouve jamais d'altération ni dans sa forme, ni dans ses dimensions, tandis que, lorsqu'on suit la seconde, cette invariabilité n'est pas nécessaire, puisqu'on mesure la longueur après chaque observation. Cette dernière partie de l'expérience est fort délicate, et exige un établissement particulier qu'on se seroit difficilement procuré sur les côtes désertes où M. de Freycinet devoit aborder. Tel est le motif qui détermina ce navigateur à se borner à l'emploi du pendule invariable ; on décida toutefois que l'expédition emporteroit deux de ces instrumens, et que leur construction seroit confiée à M. Fortin.

Chacun des deux pendules que fournit d'abord cet habile artiste, est formé d'un cylindre de cuivre au bout duquel est une lentille lourde du même métal, qui fait corps avec lui, puisque le cylindre et la lentille ont été fondus d'un seul coup; à l'autre extrémité du cylindre est invariablement attaché le couteau affilé d'acier destiné à supporter le pendule : pendant les expériences, le couteau repose sur un plan d'agate parfaitement dressé.

La forme et le diamètre qu'on avoit donnés aux tiges de ces deux pendules, les soins apportés dans la construction des caisses et dans l'emballage, permettoient d'espérer qu'ils n'éprouveroient, durant le voyage, aucune flexion appréciable. Peut-être pouvoit-on craindre que la grosseur du cylindre ne rendît un peu délicate l'évaluation de sa température ; quoiqu'une telle cause d'erreur soit dans la classe de celles dont un observateur attentif peut aisément apprécier l'influence, puisqu'il est le

maître de la renfermer entre des limites très-resserrées; ce soupçon, néanmoins, s'étoit à peine présenté, qu'on ordonna la construction d'un nouveau pendule invariable à tige plate : notre confrère M. Bréguet, qui déjà avoit gratuitement confié un de ses chronomètres à M. de Freycinet, voulut y joindre encore un pendule particulier, exécuté sous sa direction et à ses frais; d'où il est résulté que nos voyageurs ont eu à leur disposition quatre pendules invariables, savoir : deux pendules de cuivre à tige cylindrique, qui ont toujours été désignés dans les registres par les n.os 1 et 3; un pendule du même métal, mais à tige plate, construit aussi par Fortin; il porte le n.° 2; enfin, le pendule n.° 4 de M. Bréguet, qui a une tige en bois verni, une lentille plate et très-lourde en cuivre, et un couteau d'un alliage particulier fort dur et peu susceptible d'oxidation.

Avant le départ de l'expédition, ces quatre instrumens avoient été observés à Paris, en 1817, par MM. de Freycinet, Lamarche, Mathieu et l'un de nous (M. Arago). On s'étoit ainsi procuré un terme de comparaison pour toutes les observations analogues qui devoient être faites dans les deux hémisphères, et, ce qui n'étoit pas moins indispensable, le moyen de reconnoître, au retour, si, durant le voyage, les tiges ou les couteaux avoient éprouvé des altérations appréciables. Tel est effectivement l'objet des observations que fait maintement, à Paris, M. de Freycinet, et dont il ne tardera pas, sans doute, à rendre compte à l'Académie.

Il seroit aussi long qu'inutile de décrire ici la marche qu'on a suivie dans ces premières expériences, et à laquelle M. de Freycinet s'est conformé dans tous les lieux de relâche; il nous suffira de dire qu'on ne pouvoit pas adopter la méthode des coïncidences dont Borda et tant d'autres observateurs après lui ont tiré un si heureux parti, puisque nos navigateurs n'emportoient pas d'horloge, et d'ajouter qu'en admettant la bonté du chronomètre, le nouveau procédé, comme l'expérience l'a prouvé, le cède à peine à l'ancien en exactitude. Il eût été facile, à Paris, de découvrir les plus petites irrégularités dans la marche de la montre, par les comparaisons répétées qu'on en faisoit avec la pendule sidérale de l'Observatoire : un tel moyen de vérification devant manquer par-tout ailleurs, M. de Freycinet s'est astreint à comparer sept à huit fois par jour le chronomètre n.° 72, qui, dès l'origine, avoit été destiné aux observations du

pendule, à trois autres chronomètres de Louis Berthoud et à celui de M. Bréguet : on seroit dès-lors en mesure de tirer parti des observations, quand même la marche du garde-temps n.° 72 auroit été quelquefois un peu irrégulière.

Pour s'assurer que le trépied en fer qu'emportoit M. de Freycinet, et sur lequel devoit reposer l'appareil durant l'expérience, avoit toute la solidité convenable, on suspendit successivement un des pendules à ce trépied et à un support épais en fer forgé, fixé sur deux fortes traverses du même métal scellées avec soin dans un des murs de l'Observatoire, et fortifiées encore par deux arcs-boûtans. Le nombre d'oscillations du pendule en vingt-quatre heures étoit exactement le même dans les deux cas. Ceux qui ont été témoins des curieuses expériences, faites récemment par notre confrère M. Bréguet, sur les influences que deux horloges appuyées au même mur exercent l'une sur l'autre, ne considéreront pas la vérification dont nous venons de parler comme superflue.

Les angles horaires destinés à régler la marche du chronomètre n.° 72 ont été pris quelquefois avec des instrumens à réflexion, le plus souvent à l'aide d'un cercle répétiteur astronomique; nous ajouterons enfin que partout on a déterminé la température avec les mêmes thermomètres, et qu'il ne pourra y avoir conséquemment aucune incertitude sur les corrections qui en dépendent, puisque avant le départ on avoit soigneusement comparé ces instrumens avec ceux de l'observatoire de Paris.

Rio de Janeiro est le premier lieu de relâche où le capitaine Freycinet ait séjourné assez long-temps pour établir les appareils du pendule. En janvier 1818, il observa dans cette ville le pendule n.° 1 à tige cylindrique de cuivre, et le pendule n.° 2 à tige plate; à son second passage à Rio, en août 1820, il y a fait successivement osciller les quatre pendules.

Au Cap de Bonne-Espérance, où La Caille avoit déjà mesuré le pendule absolu en 1752, M. de Freycinet a déterminé le nombre d'oscillations de ses quatre pendules invariables. Le calcul que l'un de nous a fait de ces observations nous permet d'annoncer qu'elles ne confirment pas la conséquence qu'on avoit déduite des opérations de La Caille sur la dissemblance des deux hémisphères.

Les observations des trois pendules en cuivre qui ont été faites à l'Ile-

de-France, et sur-tout celles du Port-Jackson, fourniront aussi sur cette question des données précieuses. Ces dernières, comparées aux observations faites au Cap, presque sous la même latitude, mais à 134° de différence en longitude, nous apprendront, autant du moins que ce genre d'observations le comporte, si, dans l'hémisphère austral, les parallèles ont un aplatissement sensible.

Les opérations de M. de Freycinet auroient été imparfaites, s'il n'avoit pas déterminé sous l'équateur même, ou du moins très-près de cette ligne, le nombre d'oscillations de ses pendules. C'est à Rawak, petite île dépendante de la Nouvelle-Guinée, et située par $1' \frac{1}{2}$ seulement de latitude Sud, qu'ont été faites les observations des quatre pendules invariables, auxquelles toutes les observations analogues devront être comparées lorsqu'on voudra calculer la valeur de l'aplatissement des deux hémisphères.

Cet aplatissement, soit qu'on le tire des longueurs différentes du pendule absolu, soit qu'on le déduise du nombre d'oscillations qu'exécute en vingt-quatre heures un même pendule de longueur invariable dans divers lieux, est déterminé avec d'autant plus de précision que ces lieux sont plus éloignés en latitude. On devine, d'après cela, tout le prix qu'auroient eu, dans cette recherche, des observations faites au cap Horn, dont la latitude australe est de 55° 59′: malheureusement, comme on a vu, une violente tempête ne permit pas à l'expédition d'y séjourner. Les observations des Malouines auroient pu remplacer celles du cap Horn; mais devoit-on espérer qu'à la suite d'un naufrage, jetés sur une île entièrement déserte, forcés de pourvoir par la chasse à la nourriture de cent vingt personnes, occupés de préparer en toute hâte la chaloupe sur laquelle devoient s'embarquer ceux qui, malgré tous les hasards de l'entreprise, s'étoient présentés en foule pour aller en Amérique réclamer de prompts secours, nos navigateurs auroient assez de temps et de tranquillité d'esprit pour compter minutieusement, durant des journées entières, les oscillations de leurs pendules? Nous ajouterons d'ailleurs que, pendant le séjour de l'expédition dans la baie Française, on n'obtint que de loin à loin les angles horaires destinés à régler la marche des montres, le soleil ayant été presque continuellement caché par d'épais brouillards le matin et le soir. Dans une telle réunion de circonstances, faudra-t-il beaucoup compter

sur les résultats de l'unique série d'observations du pendule que M. de Freycinet nous rapporte des Malouines?

Durant sa longue navigation, *l'Uranie* s'est presque constamment maintenue au Sud de l'équateur; ses seules relâches dans notre hémisphère ont été celles des Mariannes et des îles Sandwich. A Guam, la principale des Mariannes, M. de Freycinet a observé les quatre pendules; à Mowi, le pendule n.° 1 seulement.

Il nous reste, pour terminer cet article du rapport, à faire connoître les officiers qui ont participé aux observations du pendule: M. de Freycinet a constamment dirigé en personne le travail, et s'est aussi toujours chargé lui-même de placer et de rectifier les appareils. Nous avons, en outre, remarqué avec plaisir, puisque c'est une garantie de leur exactitude, qu'il n'y a pas eu, dans tout le voyage, une seule série d'observations de ce genre à laquelle il n'ait pris la plus grande part. Nous citerons ensuite M. Lamarche, commandant en second et officier d'un rare mérite; M. Duperrey, dont le nom figurera honorablement dans plusieurs autres paragraphes de ce rapport; M. Fabré, élève de la marine de première classe; M. Labiche, que nous devrions peut-être nous abstenir de nommer, pour ne pas réveiller les regrets que sa mort prématurée a inspirés à tous ses compagnons; M. Bérard, frère de l'habile chimiste que l'Académie a couronné pour la seconde fois dans sa dernière séance publique; M. Guérin, élève de la marine; M. Laborde, le premier officier qui ait succombé aux fatigues de la campagne; M. Pellion, qui a enrichi le porte-feuille de l'expédition d'un grand nombre de jolis dessins; et MM. les élèves de première classe Railliard, Ferrand et Dubaut.

Magnétisme.

Après les observations relatives à la détermination de la figure du globe, rien ne pouvoit intéresser davantage les physiciens que la recherche des lois des phénomènes magnétiques: malheureusement cette question paroît être extrêmement compliquée.

On sait, sans qu'on en connoisse la cause, que la déclinaison et l'inclinaison de l'aiguille aimantée éprouvent, dans chaque lieu de la terre, des altérations annuelles très-sensibles, et dont l'étude est d'autant plus

importante, qu'il seroit impossible sans cela de réduire à une époque commune et de rendre comparables les mesures faites dans différentes années : les nombreuses observations recueillies par l'expédition fourniront aux géomètres qui s'occuperont de ces recherches, des données très-précieuses.

Il sera bon, toutefois, d'établir ici deux classes distinctes dans le travail de M. de Freycinet : la première renfermera les observations des lieux de relâche ; dans la seconde seront comprises les observations faites à la voile.

Les premières, et sur-tout les mesures très-délicates d'inclinaison, nous paroissent pouvoir être placées sur la ligne de tout ce qui a été publié de plus parfait, non-seulement par les navigateurs, mais encore par les physiciens sédentaires qui ont pu choisir le temps et les circonstances les plus favorables à leurs observations. Nous transcrirons ici, comme preuve de cette assertion, les inclinaisons mesurées à la petite île Rawak avec cinq aiguilles différentes : on verra que les discordances extrêmes s'élèvent à peine à 7′.

Aiguille n.° 0 de Lenoir, inclinaison = 14° 30′;
Aiguille n.° 1 de Lenoir, inclinaison = 14° 23′;
Aiguille n.° 2 de Bréguet, inclinaison = 14° 26′;
Aiguille n.° 3 de Bréguet, inclinaison = 14° 29′;
Aiguille n.° 4 de Richer, inclinaison = 14° 29′.

Nos navigateurs ont mesuré à terre les déclinaisons de l'aiguille aimantée, avec de bons instrumens et d'après les meilleures méthodes. Les observations azimutales, destinées à faire connoître le gisement de la mire, ont été faites sur plusieurs points avec le théodolite, dans d'autres avec les cercles répétiteurs astronomiques ou à réflexion ; quelquefois par le concours de ces trois méthodes à-la-fois. A Rawak, par exemple, on ne trouve pas moins de quarante-quatre séries distinctes d'observations azimutales.

Malgré tous ces soins, les déclinaisons pourroient être affectées d'une erreur constante, dépendant du défaut de parallélisme entre l'axe optique de la lunette et la ligne marquée *Nord-Sud* sur le cercle gradué. M. de Freycinet, qui, pendant le voyage, et par un oubli de l'artiste, n'avoit pour cet objet aucun moyen de rectification, a fait, depuis son retour,

conjointement avec l'un de nous, les vérifications nécessaires : il en est résulté que toutes les déclinaisons déterminées à terre ont besoin d'une petite correction de 7′.

Les observations relatives à l'intensité des forces magnétiques ont été faites pendant chaque relâche avec plusieurs aiguilles. Avant d'annoncer à l'Académie ce qu'on devoit attendre de cette partie du travail de M. de Freycinet, il nous a paru indispensable de comparer la charge de magnétisme que conservent les aiguilles horizontales qui ont été le plus souvent et le plus longuement observées, à celle qu'on leur avoit communiquée, il y a quatre ans, au départ de l'expédition. Voici quels ont été les résultats :

Une aiguille qui avoit appartenu à M. Coulomb, faisoit, dans le jardin de l'Observatoire, en 1817, avant le départ de M. de Freycinet, 100 oscillations en 16′ 53″; elle en fait maintenant 3 de moins dans le même temps.

Une seconde aiguille d'acier, construite par M. Fortin, employoit, il y a quatre ans, 17′ 3″ à faire 100 oscillations : elle n'en fait maintenant, dans le même temps, que 98 ; la perte de magnétisme a donc été assez légère sur ces deux aiguilles, pour qu'on puisse espérer de calculer avec une exactitude suffisante les corrections qu'il faudra appliquer aux diverses observations d'intensité.

Ces observations d'inclinaison et d'intensité à terre appartiennent presque toutes à M. de Freycinet lui-même. Les officiers qui ont été le plus fréquemment associés à son travail, sont MM. Lamarche, Duperrey, Labiche, Bérard, Pellion et Fabré.

M. John Macdonald avoit fait insérer, il y a quelques années, dans les *Transactions philosophiques,* deux séries d'observations de variations diurnes de l'aiguille aimantée, faites en 1794, 1795 et 1796, au fort Marlborough de Sumatra et à Sainte-Hélène. Il ne paroît pas que, depuis cette époque, les navigateurs qui ont parcouru les régions équinoxiales aient donné aucune attention à ce phénomène si singulier. Les observations de ce genre, que M. de Freycinet nous rapporte, seront conséquemment pour la science une très-précieuse acquisition.

Le travail de M. Macdonald conduisoit à deux conséquences importantes :

l'une, que tous les physiciens paroissent avoir adoptée, est que les variations diurnes entre les tropiques ont sensiblement moins d'étendue qu'en Europe; l'autre, à laquelle on a fait moins d'attention, est qu'aux mêmes heures où, dans nos climats, l'extrémité Nord de l'aiguille marche à l'Ouest, le mouvement, au fort Marlborough et à Sainte-Hélène, qui sont situés au Sud de l'équateur, s'exécute en sens contraire, ou vers l'Est.

M. Macdonald n'a tiré de sa remarque aucune conclusion générale; il suppose même que le sens des variations diurnes est lié à celui des déclinaisons, puisqu'il se hasarde à prédire que, dans l'Inde, par exemple, si la déclinaison absolue est orientale, l'aiguille, du matin au soir, marchera dans un certain sens; et qu'aux mêmes heures on apercevra un mouvement directement contraire, si la déclinaison absolue est occidentale. Les observations de M. de Freycinet ne paroissent pas devoir confirmer ces conjectures.

Nous avons trouvé, en effet, dans les registres de l'expédition, six séries d'observations de variations diurnes; elles ont été faites à l'Ile-de-France, à Timor, à Rawak, à Guam, à Mowi et au Port-Jackson. Aux îles Mariannes et aux îles Sandwich, situées dans l'hémisphère boréal, la pointe Nord de l'aiguille marche vers l'Ouest, comme en Europe, depuis huit heures du matin jusqu'à une heure après midi, quoique la déclinaison absolue de la boussole y soit orientale; aux stations de Timor, de Rawak et du Port-Jackson, situées au Sud de l'équateur, la pointe Nord de l'aiguille marchoit, pendant toute la matinée, en sens opposé, ou vers l'Est : remarquons qu'à Timor l'aiguille décline vers l'Ouest, tandis qu'à Rawak et au Port-Jackson, au contraire, sa déviation relativement au méridien est orientale.

On voit donc que les observations faites au Nord de la ligne concordent avec celles d'Europe, et que celles de l'hémisphère austral présentent, comme les observations déjà citées de Macdonald, un mouvement diamétralement opposé. L'Ile-de-France feroit seule exception à cette règle; mais, pour que l'anomalie disparoisse, il suffit d'admettre que la note qui accompagne les observations se rapporte non à la position directe de la mire, mais à la position renversée, telle que l'apercevoit l'observateur en voyant au travers de la lunette magnétique : cette explication

est d'autant plus naturelle que la forme de la mire à l'Ile-de-France rendoit la méprise très-facile. Quoi qu'il en soit, tout doute disparoîtra à ce sujet par la comparaison qu'on pourra faire des observations qu'envoie M. Lislet-Geoffroi, ancien correspondant de l'Académie des sciences, avec celles de l'expédition.

Un fait que le voyage de M. de Freycinet aura mis hors de toute contestation, est le peu d'étendue des oscillations diurnes entre les tropiques. Ceci découloit déjà du travail de M. Macdonald; mais comme l'aiguille dont cet officier se servoit étoit supportée par une pointe, on pouvoit craindre qu'un défaut de mobilité n'eût été, en partie, la cause de la petitesse de ses résultats : à quoi on doit ajouter que le magnétisme, comme on en a des exemples, est quelquefois distribué le long d'une aiguille d'acier, de manière à la rendre presque tout-à-fait insensible aux oscillations diurnes. Ces doutes ne s'appliquent point aux observations de nos navigateurs : leur aiguille étoit supportée par une soie détordue à la manière de Coulomb, et quoique durant le voyage elle soit restée constamment dans le même état, elle a néanmoins donné, dans diverses stations, des variations journalières fort inégales. A Timor, en effet, ces variations étoient de $6',5$; à Rawak, elles avoient déjà éprouvé un grand affoiblissement et atteignoient à peine $3'$; aux Mariannes, on trouve seulement $\frac{1}{3}$ de minute de plus qu'à Rawak; mais aux îles Sandwich et au Port-Jackson, la même aiguille parcouroit, du matin au soir, un arc de $9'$.

Si la variation diurne du matin est occidentale au Nord de l'équateur et orientale au Midi de ce plan, sur l'équateur même elle devroit être nulle. Nous venons de voir cependant qu'à Rawak, dont la latitude Sud est à peine de $\frac{1}{40}$ de degré, l'aiguille oscille tous les jours dans un arc de $3'$: ce résultat sembleroit indiquer, sur-tout quand on le compare à la valeur de l'oscillation diurne aux Mariannes, que ce n'est point l'équateur terrestre, mais bien l'équateur magnétique, qui sépare la zone des variations occidentales de la zone des variations contraires; il résulteroit de là, comme on voit, un moyen nouveau et très-facile de déterminer quelques points de l'équateur magnétique; des observations faites entre cet équateur et la ligne équinoxiale, à Fernambouc, par exemple, au cap Comorin au Sud de

Ceylan, dans la partie Nord de Sumatra et de Bornéo, aux îles Palaos, &c., offriroient donc maintenant un grand intérêt.

Nous espérons que l'Académie voudra bien nous pardonner les détails dans lesquels nous sommes entrés sur cette partie des travaux de M. de Freycinet : les bonnes observations ne contribuent pas seulement aux progrès de la science par les questions qu'elles résolvent, mais aussi par celles dont elles font naître l'idée.

L'expédition auroit répondu fort imparfaitement à l'attente du Gouvernement et de l'Académie, si elle n'avoit rapporté en observations magnétiques que celles qui ont été faites pendant les relâches. Les courbes le long desquelles les déclinaisons ont les mêmes valeurs, les courbes d'égale inclinaison et d'égale intensité, ont, sur le globe, des formes tellement singulières, qu'il est à peine permis d'en déterminer quelques points par interpolation : multiplier beaucoup les observations est donc le seul moyen d'arriver sur cet objet à des résultats certains.

Les journaux de l'expédition renferment, pour chaque jour où le soleil s'est montré, et cela depuis le départ de Toulon jusqu'à l'arrivée au Havre, un grand nombre de déterminations de la déclinaison. Les observations d'inclinaison à la mer ont commencé plus tard, et datent seulement de la relâche à Timor ; mais aussi, à partir de cette époque et jusqu'à la seconde relâche à Rio de Janeiro, c'est-à-dire, pendant près de deux ans, elles ont été journellement suivies avec un zèle et une persévérance qui ne se sont jamais démenties. Un exemple, pris au hasard sur les registres, nous a offert cinquante mesures d'inclinaison faites en un seul jour, avant et après le renversement des pôles de l'aiguille.

Les mesures d'inclinaison que nous rapporte M. de Freycinet constatent parfaitement la singulière inflexion de l'équateur magnétique dans la mer du Sud, qui se déduisoit des observations de Cook ; la discussion détaillée de tous les résultats fera voir si cette inflexion a toujours la même étendue, et si elle a changé de longitude.

L'inexactitude des mesures d'inclinaison et de déclinaison faites à la mer ne dépend pas seulement du défaut de stabilité du navire ; les masses

de fer employées dans sa construction, les canons, les ancres, le lest, &c. ont sur ces résultats une influence particulière dont les lois ne sont pas encore parfaitement connues, malgré les essais nombreux et variés qui ont été faits récemment par plusieurs physiciens et navigateurs. On a toutefois assujetti à des formules empiriques assez approchées les variations de déclinaison et d'inclinaison qui résultent de ces attractions locales dans divers azimuths de la quille relativement au méridien magnétique, et même les changemens qui dépendent de la position du navire sur le globe. Quant aux variations absolues, elles exigent pour chaque bâtiment, et même après chaque changement dans l'arrimage, une série d'expériences destinées à faire connoître les constantes des formules. Nous avons remarqué avec plaisir qu'on trouvera, dans les essais faits sur divers points par M. de Freycinet, tous les moyens possibles de rectification.

C'est à M. Lamarche que le capitaine Freycinet avoit confié la direction des observations magnétiques à faire en pleine mer; aussi est-il de tous les officiers de l'expédition celui à qui nous en devons le plus grand nombre. M. de Freycinet, quand ses autres occupations le lui ont permis, a pris lui-même, très-fréquemment, une part directe aux mesures d'inclinaison et d'intensité. Les observateurs dont nous avons ensuite rencontré le plus fréquemment les noms dans les registres, sont MM. Bérard, Railliard, Guérin, Fabré et Dubaut.

Géographie.

Les déterminations des longitudes par un seul chronomètre ne peuvent guère, en général, contribuer maintenant aux progrès de la géographie. Les changemens brusques qu'éprouve quelquefois durant plusieurs jours le meilleur de ces instrumens, sont d'autant plus à craindre, que, s'ils arrivent en pleine mer, et si la marche reprend ensuite à terre son ancienne valeur, l'observateur peut complétement ignorer que des irrégularités aient eu lieu. Un moyen se présente de sortir de ce doute : c'est de ne compter sur les longitudes fournies par le transport de l'heure, qu'autant que plusieurs montres marines différentes donnent le même résultat.

Il n'est pas tout-à-fait sans exemple que trois ou quatre de ces montres, placées sur le même bâtiment, se soient simultanément dérangées dans le

même sens, et à-peu-près de la même quantité; mais ce cas est assez rare pour qu'en général on doive accorder quelque confiance aux déterminations qui se confirment ainsi mutuellement.

Nous avons déjà dit que M. de Freycinet avoit emporté cinq chronomètres. Ces instrumens ont été journellement comparés entre eux, durant tout le voyage, après les séries d'angles horaires : les longitudes des côtes où l'expédition a abordé, ou en vue desquelles elle a passé, pourront donc se déduire de chaque chronomètre séparément. Nous avons pensé devoir examiner les résultats de cette méthode relativement à Rio de Janeiro, dont la position a été récemment le sujet de quelques contestations entre les géographes, et nous sommes partis, pour cela, de la supposition que Santa-Cruz de Ténériffe est sous les 18° 36′ 0″ de longitude occidentale. La comparaison que nous avons faite de la marche diurne des montres à Sainte-Croix et à Rio nous a d'abord appris que les n.os 144 et 150 de Berthoud avoient trop varié pendant la traversée pour être employés dans cette recherche; les autres montres, au contraire, marchoient au Brésil à fort peu près comme à Ténériffe. Voici les trois longitudes qu'elles donnent pour le château de Rio :

Le n.° 72 de Berthoud..... 45° 36′ 38″;
Le n.° 158 du même artiste... 45° 35′ 49″:
Et le n.° 2868 de M. Bréguet.. 45° 44′ 10″.

La moyenne, ou 45° 38′ 52″, ne diffère pas d'une minute de degré du résultat inséré dans les anciennes Connoissances des temps. Ces mêmes montres indiquent l'erreur considérable de 36′ $\frac{1}{2}$, en moins, sur la longitude qu'un voyageur moderne a fait adopter pour le cap Frio. La détermination obtenue par M. le baron Roussin, dans sa dernière campagne hydrographique, est de 2′ seulement plus petite que celle du capitaine Freycinet.

Les bornes dans lesquelles il est nécessaire de circonscrire ce rapport, ne nous permettront pas de donner de plus grands détails sur les déterminations chronométriques des longitudes. Il nous a semblé, toutefois, que nous devions mettre sous les yeux de l'Académie un aperçu des observations faites à terre avec les cercles répétiteurs astronomiques et à réflexion, parce que de telles observations promettent une grande

exactitude ; on y verra d'ailleurs une nouvelle preuve du zèle dont tous les officiers de l'expédition étoient animés, même pour les objets qui occupoient dans le voyage une place secondaire.

En suivant l'ordre des relâches, nous trouvons d'abord dix-sept séries de distances du soleil à la lune, qui fourniront une nouvelle détermination de la longitude de Rio de Janeiro, et six séries de hauteurs circumméridiennes du soleil pour la latitude. Nous ne parlerons ici, ni des observations du Cap, ni de celles de l'Ile-de-France, la position de ces deux points étant bien connue depuis long-temps. La longitude de la baie des Chiens-Marins pourra se calculer, indépendamment du transport du temps, par vingt-quatre séries de distances du soleil à la lune : on n'a pu obtenir à terre, dans cette baie, que deux séries de hauteurs du soleil ; mais les journaux renferment un grand nombre d'observations faites sur le bâtiment à l'ancre, et qui compléteroient, s'il étoit nécessaire, la détermination de la latitude.

La position de la ville d'Agagna, aux Mariannes, a été déterminée par vingt-trois séries de hauteurs circumméridiennes d'étoiles, et par vingt-deux séries de distances ; la latitude du fort Santa-Cruz dans le port San-Luis, se déduira de neuf séries de hauteurs circumméridiennes d'étoiles ; celle de l'île aux Chèvres, de deux séries du soleil.

A Owhyhi, la seule des îles Sandwich où M. de Freycinet ait séjourné assez long-temps pour s'y livrer à des observations astronomiques, nous trouvons trois séries de hauteurs du soleil pour la latitude, et cinquante-six séries de distances de cet astre à la lune.

Au Port-Jackson, dans la Nouvelle-Hollande, nos navigateurs ont déterminé la hauteur du pôle austral par dix étoiles différentes, et la longitude par dix séries de distances de la lune au soleil.

La position de la baie Française, aux Malouines, résultera de douze séries de hauteurs circumméridiennes du soleil, et de cinq séries de distances.

Enfin Montévidéo, à l'embouchure du Rio de la Plata, a été déterminé par dix-neuf séries de distances lunaires, et par onze séries de hauteurs méridiennes du soleil.

Les observateurs qui ont pris part au travail dont nous venons, pour

ainsi dire, de présenter le catalogue, sous l'inspection immédiate du capitaine Freycinet, sont MM. Duperrey, Railliard, Bérard, Fabré, Pellion, Dubaut, Guérin, Lamarche, Labiche et Ferrand. On remarquera ici, comme on a déjà pu le faire précédemment, que l'ordre dans lequel les noms sont placés n'indique pas celui des grades, et qu'il a été uniquement déterminé par une participation plus ou moins fréquente au genre particulier d'observations dont il est question dans chaque paragraphe du rapport.

Hydrographie.

M. de Freycinet, et les officiers qui ont servi sous ses ordres, se sont livrés avec le plus grand zèle, durant la campagne de *l'Uranie*, aux observations hydrographiques; leurs opérations compléteront nos connoissances sur plusieurs groupes d'îles du grand Océan, dont, malgré leur importance, il paroît que, jusqu'à présent, on ne s'étoit pas suffisamment occupé.

Les travaux de ce genre ont commencé sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, par la baie des Chiens-Marins, dont on a complété la reconnoissance que M. de Freycinet avoit faite lui-même pendant le voyage de Baudin. Ce travail a donné lieu à la découverte d'un banc de sable : son gisement a été déterminé avec précision. La connoissance de ce danger sera fort importante pour la sûreté des bâtimens qui fréquentent la baie.

Dans la traversée de *l'Uranie* de la Nouvelle-Hollande à Vaigiou, plusieurs parties de la côte de Timor et de quelques petites îles environnantes ont été relevées avec soin.

En passant entre l'île Bourou et les îles Amboine et Céram, M. de Freycinet a eu l'occasion de reconnoître l'exactitude de la carte de ce détroit, levée pendant le voyage du contre-amiral d'Entrecasteaux; quelques détails dont cet officier n'avoit pas eu connoissance, ont été explorés par les géographes de *l'Uranie*. En suivant toujours la même route, M. de Freycinet a eu l'occasion de déterminer les îles situées au Sud de Gilolo, et d'examiner, au Nord de l'île Rouib, un archipel très-dangereux qu'aucun navigateur n'avoit encore visité. Parvenu à Vaigiou, M. de Freycinet a fait

lever les portions de la côte Nord de cette île que le contre-amiral d'Entrecasteaux n'avoit pu voir qu'en passant; ses travaux fourniront aussi des cartes détaillées de Manouaran, de Rawak et de quelques portions des îles Ayou.

C'est, toutefois, aux îles Mariannes, l'un des principaux points de relâche, qu'a été exécuté le travail hydrographique le plus complet de la campagne. L'île Guam, par exemple, qui en est le chef-lieu, a été visitée avec le plus grand détail dans tout son contour, par des canots : il en est de même de l'île Rota, et d'une partie considérable de Tinian. Lorsqu'on réunit les travaux de la Pérouse à ceux des officiers de *l'Uranie,* il ne reste que l'îlot le plus septentrional qui n'ait pas été déterminé de position par des navigateurs français : or, comme cet îlot a été visité par Malespina, il en résulte que nous possédons maintenant tous les élémens d'une excellente carte de l'important archipel des Mariannes.

Les opérations hydrographiques de l'expédition dans l'archipel des îles Sandwich nous auront procuré les cartes de plusieurs parties de côtes assez étendues, ainsi que les plans de différens ports et mouillages.

Dans la traversée des îles Sandwich au Port-Jackson, M. de Freycinet a découvert, à l'Est de l'archipel des Navigateurs, une petite île qui a reçu le nom d'*île Rose :* la position de plusieurs îles peu étendues et très-éloignées des grandes masses de terre a été déterminée pendant le même voyage. Ces îles seront désormais des points de reconnoissance où des vaisseaux, ayant à traverser le grand Océan, pourront aller, comme par échelons, vérifier leurs longitudes.

En revenant de la Nouvelle-Hollande dans l'Océan atlantique méridional, par le Sud de la Nouvelle-Zélande, M. de Freycinet a vérifié d'abord la position de l'île Campbell, et ensuite celle de plusieurs petites îles situées à l'extrémité australe du nouveau continent, telles que Sant-Ildefonso, Diego-Ramirez, Barneveldt, Evouts, &c. L'atlas renferme aussi les cartes de plusieurs portions de côtes de la Terre-de-Feu.

Le fâcheux événement qui, aux Malouines, mit fin à la navigation de la corvette *l'Uranie,* n'interrompit point les travaux hydrographiques de l'expédition : ces travaux nous auront procuré des cartes de la côte Nord

et de la côte Nord-Est de la plus orientale des Malouines, ainsi que les plans de trois ports qui y sont situés.

Tel est l'exposé sommaire des immenses opérations hydrographiques qui ont été faites pendant la campagne de *l'Uranie.* La plupart des dessins sont déjà terminés ; nous les avons eus sous les yeux, ainsi que les cahiers des données qui leur ont servi de base : tout nous autorise à penser que ce travail, dont la publication exigera trente ou trente-quatre planches, pourra être mis en parallèle avec les meilleurs ouvrages de ce genre.

Nous ne devons pas oublier de faire remarquer, en terminant cet article, que la presque totalité du beau travail hydrographique dont nous venons d'entretenir l'Académie, a été faite par M. Duperrey. Sur quelques points, cet habile officier a été secondé par MM. Labiche et Bérard : ce dernier, enfin, a aussi levé de son côté, aux Mariannes, par exemple, plusieurs plans particuliers.

Météorologie.

On ne peut guère espérer, dans nos climats, d'arriver à quelque résultat général sur l'ensemble des phénomènes météorologiques qu'à l'aide des moyennes convenablement combinées d'une longue suite d'observations. A l'équateur, au contraire, les perturbations sont si rares et si foibles, qu'il suffit presque d'une semaine, non-seulement pour apercevoir, mais encore pour mesurer les effets des causes constantes ; en deux fois vingt-quatre heures, par exemple, on reconnoît la période diurne barométrique, et cinq ou six jours, pris au hasard, en font apprécier l'étendue. A Paris, les moyennes d'un mois ne rendent pas toujours cette période manifeste, et il est très-douteux que les effets fortuits des causes accidentelles se soient complétement balancés dans les moyennes de deux ou trois années d'observations. On pouvoit donc espérer que les séjours de peu de durée que M. de Freycinet devoit faire dans chacun de ses points de relâche, seroient cependant suffisans pour résoudre plusieurs importantes questions relatives à la météorologie des régions équinoxiales.

Nos connoissances sur cet objet se sont considérablement accrues depuis quelques années ; et on le doit, en grande partie, aux travaux de deux membres de cette Académie. Il restoit toutefois à déterminer, par

des mesures précises, si, dans la période diurne barométrique dont nous parlions tout-à-l'heure, les heures des maxima et des minima entre les tropiques, sont les mêmes en toutes saisons et dans tous les lieux; on pouvoit encore se demander si l'oscillation du mercure dans le tube du baromètre a par-tout la même étendue, et, dans ce cas, quelle en est exactement la valeur. Plusieurs physiciens ont supposé que la pression moyenne de l'atmosphère est sensiblement moindre à l'équateur que dans nos climats. On peut d'abord s'étonner que cette opinion puisse faire encore l'objet d'un doute : mais si l'on remarque combien les baromètres se dérangent facilement; combien il est rare d'en trouver deux qui présentent un accord parfait, soit à raison de la position défectueuse des zéros des échelles, soit à cause que les artistes ne tiennent pas ordinairement compte des effets de la capillarité, soit enfin, le plus souvent, parce que ces instrumens ne sont pas également bien purgés d'air, on concevra aisément que les occasions se soient rarement présentées de comparer les hauteurs moyennes du baromètre sous les tropiques et en Europe, de manière à ne pas craindre, par exemple, dans le résultat, une erreur d'un demi-millimètre.

Pour assurer que ces questions, et d'autres dont nous nous abstenons de faire ici l'énumération, trouveront des solutions complètes dans les observations que M. de Freycinet nous rapporte, il faudroit les avoir entièrement discutées : toutefois l'examen qu'en a fait la Commission lui permet d'annoncer dès-à-présent qu'elles seront très-utiles à la science. Ce qui précède se rapporte aux observations faites à terre. Les journaux nautiques de l'expédition nous ont offert, pour toute la durée du voyage, des observations du thermomètre et de l'hygromètre faites d'heure en heure, tant de jour que de nuit; des observations du baromètre à tous les intervalles de deux heures; comme aussi douze observations journalières de la température de la mer, correspondantes aux mêmes époques. Une telle masse d'observations seroit, en toute circonstance, une importante acquisition; mais nous pouvons ajouter que le travail de M. de Freycinet et de ses collaborateurs est au moins tout aussi remarquable par son exactitude que par son étendue.

Le mémoire fort intéressant du docteur Marcet, qui a été inséré dans

l'un des derniers volumes des *Transactions philosophiques*, tendroit à faire croire que la salure des eaux de l'Océan est plus considérable au Sud de l'équateur que dans l'hémisphère boréal; cette conséquence résulteroit aussi des nombreuses observations faites par Bayly pendant le troisième voyage de Cook, tandis qu'on déduit tout le contraire des pesanteurs spécifiques déterminées par M. John Davy, dans sa traversée de Londres à Ceylan. La question avoit donc besoin d'un nouvel examen. M. de Freycinet a remis, ces jours derniers, à l'un de vos commissaires, cinquante-cinq flacons d'eau de mer, recueillie dans différens parages au Nord et au Midi de l'équateur; ces flacons sont encore parfaitement bien bouchés, et tout fait espérer qu'ils procureront à la science quelques déterminations nouvelles et intéressantes.

C'est peut-être ici le lieu de parler des effets de l'alambic que l'expédition avoit emporté pour se procurer de l'eau douce par la distillation de l'eau de mer. M. de Freycinet n'a eu besoin de cet appareil que sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, dans la baie des Chiens-Marins, où l'on ne trouve pas d'aiguade. La distillation a été faite en partie à bord, et en partie sur le rivage; elle a duré neuf jours: chaque opération étoit de douze heures. L'équipage, composé de cent vingt hommes, n'a bu pendant un mois que de l'eau fournie par l'alambic: personne ne s'est plaint et n'a été incommodé. A la table du commandant, on en a bu pendant trois mois consécutifs, sans le moindre inconvénient. M. de Freycinet ajoute même qu'à Timor, il a préféré l'eau de mer distillée à celle qu'il avoit prise à terre. On voit, d'après cette intéressante expérience, combien il seroit à desirer que les physiciens et les constructeurs s'occupassent des meilleurs moyens d'installer des alambics à bord des bâtimens.

Histoire naturelle.

ZOOLOGIE.

Les détails dans lesquels nous allons maintenant entrer prouveront que le voyage du capitaine Freycinet, dont on a déjà pu apprécier l'importance sous les rapports de l'astronomie, de la haute physique et de la

géographie, aura rendu aussi des services très-essentiels à l'histoire des animaux.

Le Muséum du Jardin du Roi n'a pas été enrichi seulement, par les soins de MM. Quoy et Gaimard, chirurgiens de l'expédition, d'un grand nombre d'objets très-rares qui manquoient jusqu'ici à ses collections; ils nous ont procuré aussi des espèces entièrement nouvelles pour la science, et en nombre considérable. Le zèle de ces deux voyageurs mérite d'autant plus d'éloges, que, n'étant point naturalistes de profession, ils n'ont pu porter, dans leurs recherches, que cette instruction générale qui embrasse à-la-fois les différentes parties de la zoologie. Ils ont préparé eux-mêmes, avec un zèle infatigable, les animaux qu'ils ont recueillis; et conjointement avec M. Gaudichaud, pharmacien de *l'Uranie*, ils ont offert au Musée, avec un noble désintéressement, nombre d'objets curieux dont ils avoient fait l'acquisition pendant le voyage.

Malgré la perte de dix-huit caisses dans le naufrage de la corvette *l'Uranie*, les collections rapportées par l'expédition offrent encore, d'après le catalogue scientifique dressé par M. Valenciennes, aide-naturaliste au Muséum, vingt-cinq espèces de mammifères, trois cent treize d'oiseaux, quarante-cinq de reptiles, cent soixante-quatre de poissons, et un grand nombre de mollusques, d'annélides, de polypes, &c.

Le nombre des squelettes s'élève à trente environ, parmi lesquels un homme de la race des Papous, un tamandua [*myrmecophaga tamandua*], une tête de tapir adulte, &c.

Ce seroit dépasser les limites de ce rapport que d'énumérer toutes les espèces nouvelles et rares que nous devons à l'expédition de M. de Freycinet. Il suffit de dire, en général, que les collections renferment quatre espèces nouvelles de grands mammifères, quarante-cinq d'oiseaux, parmi lesquelles trois genres nouveaux, plus de trente reptiles, et peut-être cent vingt poissons. Ceux-ci, conservés dans l'alcool, sont d'autant plus précieux, que presque tous ceux d'entre eux qui pouvoient être connus ne l'étoient que d'après des peaux mal conservées, ou d'après les dessins assez peu corrects de Commerson.

Parmi les mollusques et les polypes, se trouvent un grand nombre d'animaux qui habitent des coquilles, et que l'on n'avoit pas eu encore

l'occasion d'examiner. Ils sont très-bien conservés dans l'alcool (tels sont ceux de grands *cônes*, *porcelaines*, *volutes*, *astrées*, *tubipores*, &c.). On peut regarder cette partie des collections de M. de Freycinet, comme l'une des plus précieuses acquisitions que l'histoire des animaux ait faites dans ces derniers temps.

Outre les objets rapportés par M. de Freycinet, on nous a soumis encore un nombre considérable de dessins d'oiseaux, de poissons, de coquilles, d'insectes, faits avec beaucoup d'exactitude par M. Arago, dessinateur de l'expédition : MM. Gaudichaud, et sur-tout M. Taunay jeune, fils du peintre célèbre que l'Institut a l'avantage de compter parmi ses membres, ont aussi représenté en couleurs des objets intéressans pour l'histoire des mollusques et autres animaux marins sans vertèbres.

Il résulte de cet exposé, que, par l'intelligence et le dévouement des médecins naturalistes embarqués sur la corvette *l'Uranie*, le Cabinet du Roi, qui déjà venoit de s'enrichir d'une zoologie à-peu-près complète du Cap de Bonne-Espérance, due aux soins, à la persévérance sans bornes et à l'intrépidité de M. Delalande, aura acquis des objets aussi intéressans que nombreux; et que si l'on excepte l'expédition de Baudin, pendant laquelle le zèle infatigable de Péron et de Lesueur nous avoit procuré des collections prodigieuses, aucune expédition *nautique* n'a été aussi profitable à la zoologie.

ENTOMOLOGIE.

Pendant la relâche de *l'Uranie* à l'Ile-de-France, M. de Freycinet adressa au Muséum d'histoire naturelle quatre grandes caisses de fer-blanc, renfermant environ deux cents lépidoptères, et quatre ou cinq cents autres insectes qui provenoient du Brésil : une quarantaine d'espèces de crustacés du Cap de Bonne-Espérance, &c., faisoient également partie de cet envoi. Le nombre des insectes que cet habile navigateur a donnés au Muséum depuis son retour, s'élève à environ treize cents : notre confrère, M. Latreille, de qui nous tenons ces détails, estime que le nombre des espèces peut aller à trois cents; ceux des insectes qui avoient été pris près de la terre des Papous, lui ont offert une quarantaine d'espèces nouvelles, parmi lesquelles il en est de fort remarquables.

La collection des crustacés et des arachnides, formée dans les mêmes parages, mérite aussi, suivant M. Latreille, d'être signalée. Ce célèbre entomologiste n'a pu en faire jusqu'ici qu'un examen rapide, et néanmoins il y a déjà aperçu plusieurs espèces inconnues.

Nous aurons ici une nouvelle occasion de faire remarquer, à l'honneur de MM. Quoy et Gaimard, qu'ils se sont empressés, dès l'origine, d'offrir au Muséum les individus dont ils avoient fait l'acquisition de leurs propres deniers, et qui n'existoient pas dans la collection de ce grand établissement.

BOTANIQUE.

La collection de plantes sèches recueillies pendant le voyage de M. de Freycinet, est composée d'environ trois mille espèces, dont *quatre à cinq cents* ne se trouvent pas dans les herbiers du Muséum d'histoire naturelle, et dont deux cents au moins sont inconnues. Malheureusement un grand nombre de celles des Moluques, des Mariannes et de Timor ont été submergées et détériorées par les eaux de la mer à l'époque du naufrage de *l'Uranie* : mais les plantes qui ont été récoltées aux environs du Port-Jackson, sur les Montagnes-Bleues et aux îles Sandwich, sont dans un très-bon état de conservation, et nous ont offert beaucoup de nouveautés. Dans le nombre de celles qui avoient été submergées, il se trouve encore des plantes marines, de très-belles fougères et autres espèces dont la conservation est due à M. Gaudichaud, pharmacien de l'expédition, qui s'est donné pour cela beaucoup de peine. C'est au zèle, au travail et à la grande activité de ce jeune pharmacien, que nous sommes particulièrement redevables de la riche et intéressante collection de végétaux que nous a rapportée M. le capitaine Freycinet. M. Gaudichaud a remis, en outre, aux professeurs du Jardin du Roi, une grande quantité de fruits, de graines, de gommes et autres produits du règne végétal ; ce qui lui donne de nouveaux droits à la reconnoissance des naturalistes. La Commission a calculé que cent cinquante ou cent soixante dessins au simple trait suffiroient pour faire connoître les plantes les plus importantes que renferme l'herbier de l'expédition.

COLLECTIONS GÉOLOGIQUES.

M. de Freycinet a rapporté, pour le Muséum d'histoire naturelle, environ neuf cents échantillons de roches, recueillis dans les différens lieux de ses relâches. Une circumnavigation du globe, pendant laquelle on ne voit que des îles et des côtes de peu d'étendue, ne peut offrir des *suites géologiques* propres à faire connoître la nature du terrain, les rapports d'ancienneté et de superposition des couches. Les navigateurs doivent se borner à des observations isolées, à des échantillons de roches détachés des roches qui paroissent dominer par leur masse et caractériser les diverses contrées. Ce but, très-important pour les progrès de la géographie minéralogique, a été atteint par les personnes zélées que M. de Freycinet a chargées de ce genre de recherches. D'après une note que M. Cordier, professeur au jardin du Roi, a bien voulu communiquer à la Commission, les échantillons rapportés sont nombreux, bien conservés et choisis avec intelligence. Les roches des Montagnes-Bleues, de la Nouvelle-Hollande, celles des îles Sandwich et de l'archipel des Mariannes, augmentent les richesses géologiques de nos collections. Elles prouvent de nouveau, et d'une manière frappante, ces analogies de gisement et de composition que l'on observe, dans les deux hémisphères, sur les points les plus éloignés du globe.

Relation historique du Voyage.

M. de Freycinet a invité un de nous à examiner les matériaux qui formeront la base de la description historique de son voyage. Sous les différentes zones où il a relâché, au Brésil, au Cap de Bonne-Espérance, à l'Ile-de-France, aux Moluques orientales, à la Nouvelle-Hollande, aux îles Sandwich et aux Mariannes, il a fixé son attention sur l'aspect général du pays, sur les races d'hommes qui l'habitent, sur l'état de leur civilisation, sur le développement des diverses branches de l'agriculture et de l'industrie commerciale, enfin sur les causes qui arrêtent ou accélèrent les progrès de la société. Pour suivre une marche plus uniforme dans ce genre de recherches, M. de Freycinet a communiqué aux personnes qui devoient partager ses travaux, une série de questions qui embrassent

méthodiquement l'état physique, moral et politique de l'homme. Il nous a mis en état d'apprécier les avantages de cette classification, en nous présentant la grande masse de données qu'il a recueillies sur le groupe des îles Mariannes. On ne sauroit donner assez d'éloges à ce tableau d'un pays qui est enrichi par les plus belles productions de la nature, qui offre parmi ses habitans les restes malheureux d'une nombreuse population, et qui est lié, par sa position, par les mœurs des indigènes, par leur langue, et peut-être même par les débris de ses monumens, à l'archipel des Grandes-Indes. La variété des matières qui font l'objet de ce rapport, nous empêche de nous arrêter à ces travaux intéressans; mais, à une époque où les langues des peuples sont considérées comme les documens historiques les plus précieux, nous devons rappeler le zèle louable avec lequel M. de Freycinet et ses collaborateurs ont recueilli tout ce qui a rapport aux racines, aux formes grammaticales, et à cette ingénieuse variété de signes dans lesquels se reflète la pensée chez les sauvages, comme chez les peuples civilisés.

Ce qui donnera un charme particulier à la relation du voyage de M. de Freycinet, c'est l'atlas pittoresque, dans lequel on réunira les paysages, les vues nautiques, les représentations de costumes, dus au talent et à la grande activité de M. Arago, dessinateur de l'expédition. L'archipel peu connu des Mariannes; Tinian, couvert de monumens d'une origine problématique; les vallées ombragées des Montagnes-Bleues de la Nouvelle-Hollande; l'île Ombai, habitée par des peuples anthropophages, offriront des objets d'un intérêt nouveau et varié. Les dessins étonnent d'autant plus par leur nombre, qu'ils ont été faits en plein air, et souvent dans les circonstances les plus difficiles. Vifs et spirituels d'exécution, ils portent ce caractère de vérité que l'on desire sur-tout dans l'atlas pittoresque d'un voyage lointain.

Dessins.

La Commission, ayant cru devoir s'abstenir de juger elle-même l'ensemble des dessins que M. de Freycinet lui a présentés, a prié M. Gérard, premier peintre du Roi, et membre de l'Académie des beaux-arts, de

vouloir bien se charger de ce soin. Ce qui suit est extrait textuellement de la note que ce grand peintre nous a remise.

« La collection de dessins que M. le commandant Freycinet a rapportée de son voyage autour du monde, fait par ordre du Roi, est une des plus remarquables qu'on ait vues, et par le nombre, et par la variété des sujets. Elle prouve que le zèle de M. Arago, dessinateur de l'expédition, ne s'est jamais ralenti, et que son intelligence l'a toujours secondé.

» Elle se compose d'environ cinq cents dessins représentant des sites, des vues de côtes, des objets de zoologie et de botanique. Elle offre en outre une suite considérable de dessins faits d'après les naturels des différentes îles dans lesquelles l'expédition a stationné, de leurs costumes, de leurs usages, de leurs armes.

» La publication d'une partie des dessins que renferme ce riche portefeuille, donnera l'ouvrage le plus intéressant et le plus complet que la navigation ait encore produit. »

Conclusions.

D'après l'exposé que nous venons de faire, on voit qu'aucune partie des sciences physiques, nautiques ou naturelles, sur lesquelles l'Académie avoit dirigé l'attention de M. de Freycinet, n'a été négligée: la multitude des observations de tout genre qui ont été faites par cet officier et par ses collaborateurs, le grand nombre d'objets divers qu'ils ont rapportés, montrent quels ont dû être leur zèle et leur constance. Il ne reste maintenant à l'Académie que deux choses à desirer : la première, c'est qu'une publication prompte, quoique suffisamment détaillée, fasse bientôt jouir les sciences des résultats qu'elles doivent retirer de ce voyage; la seconde, c'est que des travaux aussi pénibles et d'un aussi grand intérêt appellent sur ceux qui les ont exécutés, les justes récompenses du Gouvernement. Ces récompenses deviendront pour les officiers et pour toutes les personnes attachées au service de notre marine, un nouveau motif d'encouragement à cultiver tous les genres de connoissances qui peuvent les mettre en état d'être si utiles aux sciences, par

les résultats précieux que leurs voyages leur donnent l'occasion de recueillir.

Signé à la minute, HUMBOLT, CUVIER, DESFONTAINES, GAY-LUSSAC, BIOT, DE ROSSEL, THÉNARD; ARAGO, *Rapporteur.*

L'Académie adopte les conclusions, et arrête que le rapport sera adressé à S. E. le Ministre de la marine.

N. B. Le paragraphe relatif aux nombreuses observations de marées que renferment les registres de M. de Freycinet, s'étant trouvé égaré au moment de la lecture du rapport devant l'Académie, et n'ayant pas pu conséquemment être soumis à l'approbation de cette assemblée, j'ai pensé qu'il me seroit permis d'annoncer ici que nos voyageurs n'ont pas négligé ces importantes observations, et qu'elles paroissent avoir été faites, dans la plupart des lieux de relâche, avec la plus grande exactitude.

F. ARAGO.

VOYAGE
AUTOUR DU MONDE,

PENDANT LES ANNÉES

1817, 1818, 1819 ET 1820.

HISTORIQUE.

LIVRE PREMIER.

DE FRANCE AU BRÉSIL INCLUSIVEMENT.

CHAPITRE PREMIER.

Objet du Voyage. — Préparatifs et Départ.

QUAND on se transporte par la pensée à ces temps reculés où la navigation prit naissance, combien grande est la surprise qu'on éprouve en mesurant l'étendue des progrès de cet art jusqu'à nos jours : nul autre, en effet, ne présente à-la-fois et dans son origine des moyens plus bornés, et dans son état actuel plus de perfection. Quelle distance de ces habiles navigateurs pour qui l'Océan n'a plus de routes impraticables,

Objet du voyage; préparatifs et départ.

à ces timides nautoniers qui osoient à peine abandonner la rive du sol natal, pour entreprendre, sur une frêle écorce, les plus courts trajets! Mille obstacles s'opposoient à un essor plus hardi. L'expérience n'existoit point encore pour eux; et ces théories profondes, fruits pénibles de l'étude et du temps, restoient entièrement à créer. Que de malheureux voyageurs, errant alors en aveugles sur un élément inconnu, exposés sans défense à toute la fureur des tempêtes, devinrent victimes de leur impéritie et de leur audace, et payèrent d'une mort obscure leurs premières tentatives!

Un tronc d'arbre, une barque grossière, servirent d'abord à établir des communications entre les deux rives d'un fleuve, entre un continent et une île voisine; moyen de transport simple, peu dispendieux, qui dut plaire à l'industrie et recevoir des améliorations successives : cependant le navigateur se tint long-temps renfermé dans les bornes étroites où la crainte avoit resserré sa marche; enfin, le savoir naquit du besoin même, et l'on vit arriver l'époque où d'intrépides pilotes osèrent s'élancer vers la pleine mer.

N'ayant encore pour guides que les astres, et des moyens plus ou moins imparfaits d'en mesurer la hauteur, la navigation resta dans l'enfance jusqu'à la découverte de la boussole; elle n'atteignit depuis le haut degré de perfection où elle est parvenue de nos jours, que lorsqu'on eut réussi à reconnoître en mer la position exacte du vaisseau.

S'il est vrai que l'invention de la boussole soit due au hasard, il n'est pas moins certain que c'est à la persévérance, au génie des géomètres, à l'habileté des artistes, que la marine est redevable des méthodes et des instrumens qui servent aujourd'hui à déterminer les latitudes et les longitudes avec une précision qui surpasse, on peut le dire, tous les besoins et toutes les espérances.

Les travaux des successeurs de Vasco de Gama et de Christophe Colomb perfectionnèrent la géographie du globe, dont ces hommes extraordinaires avoient agrandi le théâtre. Les premières expéditions furent entourées de tout le merveilleux qui devoit accompagner la découverte de continens et d'archipels sans nombre. Des descriptions où l'on aimoit à voir représentés les grands et sublimes tableaux d'une nature toute

nouvelle, commandèrent et produisirent l'admiration. De là, ce vif intérêt qu'on a toujours accordé et que l'on accorde encore au récit des voyages lointains.

Objet du voyage; préparatifs et départ.

Le but essentiel de ces navigateurs audacieux fut d'étendre les relations commerciales, ou de rechercher l'existence de ces mines précieuses dont les produits ont depuis inondé le monde. Mais ce n'est qu'au dix-huitième siècle qu'est dû l'honneur d'avoir fait fleurir le véritable esprit de découverte, c'est-à-dire, le goût des voyages entrepris sans aucune vue d'intérêts mercantiles, dans le seul espoir d'accroître le domaine des sciences et de perfectionner l'histoire de l'homme.

On ne doit plus se flatter aujourd'hui que ce soit la rencontre inopinée d'une grande étendue de terre qui puisse attirer l'attention publique. Le globe est connu dans ses masses principales; il ne reste qu'à revenir sur des détails, pour éclaircir la science géographique plutôt que pour l'augmenter; aussi, cette limitation de nos courses maritimes doit-elle donner aux expéditions nouvelles un caractère analogue à leur objet. Il faut donc que les voyageurs renoncent à étonner par la grandeur de leurs découvertes; leur mérite ne peut plus consister que dans l'exactitude de leurs travaux et dans l'attention minutieuse qu'ils auront apportée à leurs observations. Cette tâche, il est vrai, est plus utile que brillante; elle ne peut être célébrée comme les entreprises de ces fameux navigateurs dont le nom se perpétue avec la terre qu'ils ont montrée aux autres hommes: mais, qui le croiroit d'abord? avec moins d'éclat elle offre aussi plus de difficultés. On pouvoit, autrefois, reconnoître l'existence d'une île et en tracer les principaux contours, sans qu'il fût nécessaire de s'approcher beaucoup au-delà du point choisi pour le mouillage: on doit aujourd'hui pénétrer en quelque sorte jusque dans les moindres enfoncemens, reconnoître les récifs, sonder toutes les passes; et l'on conçoit que cette obligation deviendra d'autant plus périlleuse, qu'on sera plus dépourvu de ressources en cas d'accidens, ou plus éloigné des pays civilisés.

On ne sauroit, sans doute, nier l'utilité des reconnoissances hydrographiques; mais il est impossible de ne pas convenir aussi que ces sortes d'opérations, exigeant maintenant, pour être bien faites, un temps très-considérable, ne permettroient point aux observateurs de se livrer,

Objet du voyage; préparatifs et départ.

autant que le voudroit l'état actuel des sciences, à d'autres genres de recherches.

Notre expédition est, je pense, le premier voyage maritime qui, destiné au progrès des connoissances humaines, n'ait pas eu spécialement l'hydrographie pour objet. La détermination de la forme du globe terrestre dans l'hémisphère Sud, l'observation des phénomènes magnétiques et météorologiques, enfin l'étude des trois règnes de la nature, formèrent le but essentiel de cette mission. On devoit s'y occuper encore de recherches sur les mœurs, les usages, les langues des peuples indigènes; et la géographie, sans être absolument exclue, fut cependant reléguée au dernier rang.

Sa Majesté, ayant agréé le projet de cette expédition, daigna m'en confier le commandement, et me permettre de choisir, parmi les officiers de la marine les plus instruits, ceux que je croirois propres à exécuter, sous ma direction, les divers travaux qui nous étoient imposés.

Des officiers de santé du même corps, joignant au talent de leur profession des connoissances en histoire naturelle, furent désignés pour remplir à-la-fois sur le vaisseau les fonctions de leur grade et celles de naturalistes. J'obtins, en considération du double service qu'ils avoient à faire, que le nombre en seroit porté au triple de celui qui m'eût été accordé dans une navigation ordinaire.

J'avois avec moi peu d'officiers; mais j'emmenois un assez grand nombre d'élèves de la marine, pris parmi ceux qui se distinguoient davantage par une brillante instruction; et je n'ai eu qu'à m'en applaudir: plusieurs d'entre eux, en effet, dès le commencement du voyage, remplirent les fonctions d'enseignes de vaisseau, et tous concoururent avec succès aux observations de physique et d'astronomie qui avoient lieu journellement à bord.

Les instrumens destinés à nos expériences sortirent des ateliers de nos meilleurs artistes, et furent soumis, avant le départ, aux vérifications qui devoient en constater l'exactitude.

Nous embarquâmes quantité de cartes de géographie, ainsi qu'un choix de bons livres d'histoire naturelle, d'astronomie, &c., convenable à nos besoins; une médaille enfin, frappée à l'occasion du voyage, et dont

le type gravé se trouve en tête de ce volume, fut destinée à être distribuée sur la route à ceux qui paroîtroient prendre quelque intérêt à notre mission.

Objet du voyage; préparatifs et départ.

L'Uranie, corvette de 20 canons, ayant été choisie pour le voyage, reçut à Toulon un radoub soigné : on lui donna un équipage composé, pour la plupart, de matelots provençaux d'élite, pris parmi ceux qui étoient le plus portés de bonne volonté. J'eus, sur cela, toute latitude, le Ministre m'ayant laissé libre de former le personnel de mon équipage ainsi que je le jugerois à propos; et comme je ne fus pas astreint non plus à suivre les réglemens de la marine pour ce qui avoit trait au matériel de mon armement, je m'attachai soigneusement à réunir à bord tout ce qui pouvoit contribuer à la réussite des travaux que nous allions entreprendre.

Ne devant avoir qu'un seul vaisseau, et me trouvant naturellement obligé de prévoir les événemens désastreux qui pouvoient être la suite d'une longue navigation dans des parages encore imparfaitement connus, je donnai la préférence, à mérite égal, aux hommes qui étoient à-la-fois matelots et ouvriers : c'est ainsi que sur cent vingt hommes dont se composoit le personnel de *l'Uranie*, cinquante au moins pouvoient exercer au besoin les professions utiles de charpentier, de cordier, voilier, forgeron, &c.

Lorsqu'on part pour une expédition lointaine, rien ne doit être négligé de ce qui peut entretenir la santé et le bien-être de l'équipage. A cet égard, l'administration des vivres de la marine ne me laissa rien à desirer : par-tout l'abondance fut réunie au choix et à l'excellente qualité des approvisionnemens. J'obtins facilement aussi qu'on délivrât, des magasins du Roi, des vêtemens extraordinaires pour chacun de mes matelots, et ce surcroît d'équipement leur fut accordé *gratis*.

L'usage, encore récent en Angleterre, de conserver l'eau dans des caisses en fer, n'avoit point été adopté jusqu'alors en France : on fit construire de ces caisses pour *l'Uranie;* et nous devons à cette innovation salutaire l'avantage inappréciable d'avoir gardé notre eau, pendant tout le voyage, hors des atteintes de la putridité.

Indépendamment de l'eau que j'embarquois, je mis à bord un alambic propre à distiller en grand celle de la mer : l'appareil étoit commode,

Objet du voyage; préparatifs et départ.

économique; il pouvoit nous fournir sept mesures d'eau pour une mesure de charbon de terre, et satisfaire amplement à nos besoins journaliers. Je donnerai, à la fin de cette histoire, une description de l'appareil dont il s'agit, et parlerai alors, avec détail, de ses produits et des grands avantages dont il peut être pour les navigateurs.

Quelques savans avoient élevé des doutes sur la salubrité de l'eau de mer distillée dont on feroit un usage habituel : pour dissiper toute espèce de scrupule à ce sujet, le Ministre de la marine ordonna que des expériences prolongées fussent faites dans les principaux ports de France; le résultat fut entièrement en faveur du nouveau procédé, ainsi que je le dirai plus particulièrement ailleurs.

En sus du grément et des voiles que nous avions en place, nous reçûmes, des magasins du port, des rechanges de toute espèce pour deux ans; on nous remit aussi un assortiment considérable de grosse et de petite quincaillerie, de grappins, de cablots, d'armes et de poudre de guerre, &c., destinés soit à entretenir des relations amicales avec les sauvages, soit à nous procurer chez eux les rafraîchissemens dont les marins sont toujours avides. Enfin, et pour que rien ne restât imprévu dans une expédition soumise à tant de chances diverses, une somme de 10000 fr. en piastres, au-dessus des crédits ordinaires, me fut confiée pour faciliter, s'il y avoit lieu, les approvisionnemens du vaisseau.

Parmi les objets d'avitaillement que nous embarquâmes, il en est dont l'emploi offre aux navigateurs de trop grands avantages, pour que je ne doive pas présenter à ce sujet quelques réflexions. Je parlerai d'abord de la gélatine obtenue par les procédés de M. d'Arcet.

On sait, par les curieuses expériences de M. le docteur Magendie (1), que les substances *azotées* sont les seules qui fournissent une véritable nourriture à l'homme; les autres, qui ne font que lester en quelque sorte l'estomac et les intestins, ne sont nullement propres à la nutrition. Le blé nourrit peu, et seulement en raison du *gluten* qu'il contient (2); mais il est facile d'augmenter sa propriété nutritive, ainsi que celle de quantité

(1) *Annales de chimie et de physique*, tom. III, pag. 66; Paris, 1816.

(2) *Voyez* à ce sujet le mémoire cité de M. Magendie, et un mémoire de M. Michelot, *sur la Gélatine extraite des os par le procédé de M. d'Arcet*, dans *la Revue encyclopédique* de janvier 1822.

d'autres alimens, en y ajoutant de la gélatine, qui est une substance azotée par excellence.

Objet du voyage; préparatifs et départ.

Nous avons fait usage de la gélatine pour les soupes de l'équipage, en la mêlant toujours, soit à des légumes, soit à de la viande; car par elle-même la gélatine n'a aucune saveur : l'emploi nous en a paru très-satisfaisant, et nous n'y avons réellement reconnu d'autre inconvénient (1) que l'extrême difficulté de la dissoudre.

Cette difficulté avoit été prévue avant notre départ; M. Rejou, pharmacien de la marine à Rochefort, eut même la complaisance de m'adresser une note sur un procédé qu'il avoit imaginé pour arriver plus facilement au but. Après avoir d'abord fait tremper la gélatine dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle fût gonflée, on la mettoit dans une marmite fermée de son couvercle, qu'on plaçoit ensuite au four lorsqu'on en avoit retiré le pain : cinq à six heures après, la gélatine étoit fondue et propre à l'usage qu'on vouloit en faire. Cette méthode, qui est bonne, le cède de beaucoup aujourd'hui, pour la rapidité, à celle où l'on emploie la marmite autoclave *perfectionnée* (2);

(1) Je ne parle pas d'un défaut très-remarquable qu'avoit la plus grande partie de notre gélatine, parce qu'il tenoit *uniquement* à la négligence du fabricant qui nous l'avoit fournie. Cette gélatine étoit d'une acidité insupportable. Nous parvenions bien, par le lavage, à lui enlever cette acidité; mais l'opération étoit fort ennuyeuse; elle obligeoit à une surveillance particulière : ce qui, certainement, a beaucoup nui à la consommation que nous eussions faite sans cela de la gélatine que nous avions à bord.

(2) La marmite autoclave *ordinaire* seroit fort dangereuse entre des mains inhabiles; mais lorsqu'elle est garnie des soupapes additionnelles de sûreté qu'on a imaginées récemment, la direction de l'appareil peut être confiée même à un enfant, sans qu'on ait à redouter le moindre accident. Les soupapes dont je veux parler consistent en deux rondelles d'un métal fusible, l'une à la température de 118d du thermomètre centigrade, l'autre à 130d. Si, par une circonstance imprévue, le jeu de la soupape à ressort étoit interrompu, la tension de la vapeur et par conséquent sa température seroient augmentées : la première rondelle, venant alors à se fondre, donneroit issue à la vapeur long-temps avant que le danger d'une explosion pût être à redouter. On conçoit que la deuxième rondelle n'est ici placée que par un excès de précaution dont probablement l'utilité ne se fera jamais sentir. Une marmite autoclave perfectionnée doit pouvoir soutenir sans risques une tension de vapeur au moins de 15 atmosphères, ce qu'il est toujours facile de déterminer par expérience. Or, la température de 118d, à laquelle la première rondelle se fondra, répond à-peu-près à une tension de 2 atmosphères; la rondelle fusible à 130d s'ouvriroit sous celle de 3. Cette explication suffit pour rendre sensible l'extrême sécurité qu'un appareil de ce genre doit offrir.

La rondelle qui peut se fondre à 118d, contiendra 8 parties de bismuth, 8 de plomb et 6 d'étain; celle qui se fond à 130d est un alliage de 8 parties de bismuth, 10 de plomb et 8 d'étain. Je dois ces détails à l'obligeance de M. d'Arcet.

Objet du voyage; préparatifs et départ.

quelques minutes suffisent en effet, à l'aide de celle-ci, pour opérer la dissolution de la gélatine : mais nous n'avions point cet appareil à bord.

M. d'Arcet s'est assuré que le biscuit qui contient 10 parties sur 100 de gélatine, est moins attaquable par les vers et se conserve mieux que le biscuit ordinaire : il se gonfle lorsqu'on le plonge dans l'eau, et se réduit en une espèce de bouillie qui, salée et aromatisée convenablement avec des sucs épaissis de légumes, donneroit une soupe propre à lester l'estomac et très-nutritive. Mais pour qu'il fût agréable au goût et se broyât facilement, il ne faudroit pas que le biscuit destiné à être mangé sec contînt plus de 5 pour 100 de gélatine. Je pense que l'usage en seroit en mer extrêmement favorable à la santé des marins, et peut-être est-on en droit de s'étonner que cette amélioration importante dans leur nourriture n'ait point encore eu lieu généralement (1).

Chacun sait avec quelle facilité et quelle économie on peut, avec de la gélatine, faire des gelées aussi agréables que nourrissantes, en y ajoutant du sucre, du rum, des essences de citron, d'orange, du jus de groseille, et tant d'autres substances analogues dont il seroit superflu de présenter ici la nomenclature ; non-seulement la table des officiers à bord peut en être ornée, mais les malades, et l'équipage même parfois, devroient en recevoir, je ne dis pas pour flatter leur goût, mais comme un préservatif contre des maladies trop fréquentes et dont il seroit si facile de diminuer l'invasion et les ravages.

L'emploi des substances alimentaires conservées par la méthode de M. Appert n'est ni moins important, ni moins utile. Elles consistent dans de la viande, des légumes, du poisson, du lait, des fruits, conservés par une méthode infaillible, soit dans des vases en fer-blanc ou en tôle étamée, soit dans des bouteilles en verre, et qui peuvent, sans aucun condiment, subsister sans altération pendant un nombre d'années indéterminé. Mon état-major et moi nous en embarquâmes une ample provision ; et après trente-huit mois de navigation, après avoir éprouvé d'extrêmes

(1) Le bas prix de la gélatine, et ses avantages nombreux et incontestables dans le régime alimentaire, devroient être des motifs suffisans pour en faire adopter universellement l'usage : en effet, 100 livres ou 50 kilogrammes de gélatine, équivalant, pour la nourriture, à 2400 livres de viande de bœuf, ne coûtent que 240 francs.

variations de température : j'en avois encore, au retour, dans un état de conservation qui ne laissoit rien à desirer.

Objet du voyage ; préparatifs et départ.

Précédemment, on se bornoit à embarquer des provisions végétales fraîches, pour les premiers jours du voyage; ce que l'extrême humidité de la mer ne détérioroit pas étoit bientôt consommé. Les bestiaux vivans se conservoient davantage, il est vrai : mais quel encombrement ne causoient-ils pas à bord ! quelle énorme quantité d'eau, de fourrage, de grains, ne falloit-il pas pour les nourrir ! d'ailleurs, quelle source de malpropreté et d'infection sur le vaisseau ! Et malgré tant d'inconvéniens graves, étoit-on bien assuré encore des avantages sur lesquels on avoit compté? Non : il n'étoit pas rare qu'un fatal coup de vent détruisît ces ressources éphémères; ou si quelques bestiaux échappoient à la mort, frappés bientôt de maladies, réduits à une sorte de marasme, ils n'étoient propres alors, loin de fournir une substance alimentaire salubre, qu'à porter dans le sang les germes de la putridité.

En considérant que les préparations Appert ne contiennent d'un animal que les parties mangeables, que tout en est cuit, assaisonné d'avance et réduit par conséquent à un fort petit espace, il est impossible de ne pas en reconnoître l'immense supériorité. Cette méthode de conservation, extrêmement précieuse pour les hommes de mer, leur permet d'ailleurs d'avoir à bord, et sans encombrement, des vivres frais à toutes les époques de la plus longue navigation, tandis que, par l'ancien procédé, il seroit difficile, même avec des attentions infinies, de rien garder de ce genre au-delà de trois mois. Si les substances Appert revenoient à un prix considérable, on pourroit concevoir le motif qui fait hésiter tant de marins à en adopter l'usage; mais il est facile, au contraire, de se convaincre par le calcul qu'elles offrent une économie notable, comparativement au prix des salaisons (1).

« Si l'on joint à l'emploi de la gélatine, dit M. Michelot, les alimens » conservés par la méthode Appert, et la machine à distiller l'eau de mer, » il est hors de doute que les marins peuvent avoir, pendant les plus longs » voyages, une nourriture saine et agréable; » et je suis parfaitement de

(1) Voici un aperçu de ce que coûteroient dix moutons, après deux mois de navigation,

Objet du voyage; préparatifs et départ.

son avis. Déjà les Anglais et les Russes ont célébré les avantages de ce procédé de conservation ; espérons que nous verrons bientôt adopter

comparé au prix de la quantité de viande qu'ils doivent fournir, conservée par le procédé Appert.

Ancien procédé.

Prix de dix moutons choisis, pouvant donner ensemble 250 kilogrammes de viande de boucherie, ou mille rations..... 200f ,00c

Prix de 1281 kilogrammes de foin, nécessaires pour nourrir dix moutons pendant soixante-un jours, calculé dans la supposition qu'un mouton mange 2 kilogrammes de foin par jour, que le déchet sera de 1/20 de ce qui est réellement consommé, enfin que le foin coûte 10 fr. le quintal métrique, ou 5 centimes la livre..... 128 ,10.

TOTAL..... 328 ,10.

Mais un mouton pouvant donner 25 kilogrammes de viande à l'instant de l'embarquement, n'en donnera certainement, dans la supposition la plus favorable, que les 3/4 de cette quantité après deux mois de séjour à bord; les mille rations primitives seront ainsi réduites à sept cent cinquante, et coûteront, comme ci-dessus, 328 fr.

Mille rations reviendront donc, dans ce cas, à très-peu près à.... 437f ,50c

Méthode Appert.

Prix de dix moutons pouvant donner 250 kilogrammes de viande ou mille rations..... 200f ,00c

Prix de dix boîtes en tôle étamée, pour contenir cette quantité de viande..... 50 ,00.

Frais de préparation..... 50 ,00.

Donc, prix de mille rations..... 300 ,00.

Si les vivres Appert, au lieu d'être préparés dans un atelier particulier, sortoient d'une fabrique montée en grand, on pourroit obtenir une diminution de 10 pour o/o sur le prix ci-dessus.

Donc, dans ce cas, prix de mille rations..... 270 ,00.

Les boîtes, construites avec soin, brasées et non soudées à l'étain, le couvercle excepté, pouvant servir un nombre de fois indéfini, les mille rations Appert, lors d'un second embarquement, coûteroient les boîtes de moins; c'est-à-dire (en sortant d'un petit atelier)..... 250 ,00.

et prises dans un grand établissement (à 10 pour o/o meilleur marché)... 225 ,00.

Veut-on comparer maintenant ces prix à ceux des salaisons?

Salaisons.

Nous savons qu'un baril de bœuf salé de 100 kilogrammes, pouvant fournir quatre cents rations, vaut..... 95f ,00c

Prix du baril..... 10 ,00.

Prix total de quatre cents rations..... 105 ,00.

Donc prix de mille rations de bœuf salé..... 262 ,50.

On doit observer ici que jamais le baril qui contient la salaison, ne sert plus d'une fois,

Objet du voyage ; préparatifs et départ.

généralement, dans la marine française, un régime alimentaire aussi convenable (1) ; et qu'un jour les substances salées, dont il faudroit du moins diminuer considérablement l'usage, ne contribueront plus, comme on l'a vu tant de fois, au développement du scorbut, l'un des plus horribles fléaux des hommes de mer.

Sa Majesté, qui daignoit prendre un intérêt particulier à notre mission, voulut que la place d'aumônier de *l'Uranie* fût remplie par un chanoine du chapitre royal de Saint-Denis. Le respectable ecclésiastique qui fut choisi à cet effet, sanctifia, par une pieuse cérémonie, le moment du départ, en procédant, suivant les anciens usages, à la bénédiction du bâtiment, qui fut placé sous la protection de la S.te Vierge : M. le curé de l'église de Saint-Louis de Toulon se réunit à lui pour cet objet. A l'occasion de cette solennité religieuse, M. le contre-amiral comte de Ferrières, major général de la marine, et plusieurs autres personnes de distinction, honorèrent le vaisseau de leur présence.

Pendant toute la durée de l'armement, M. le vice-amiral commandant du port avoit suivi, avec une active sollicitude, jusqu'à nos moindres préparatifs ; il voulut s'assurer de nouveau, avant que nous quittassions la rade, si toutes les parties de notre équipement étoient conformes aux vues généreuses du Roi et aux ordres donnés par le ministre de la marine. M. de Missiessy parut voir avec satisfaction que l'état-major, l'équipage de *l'Uranie* et moi, nous étions tous animés du plus grand zèle pour

et que nous n'avons pas tenu compte non plus, en faveur des préparations Appert, de l'économie de combustible qui doit résulter de l'embarquement de viandes cuites à la place de viandes crues.

Je ne pousserai pas plus loin ces calculs : mais je ne puis me dispenser de faire remarquer, en finissant, que si l'encombrement qui résulte de l'embarquement des moutons vivans, étoit comparé à celui d'une quantité équivalente de vivres Appert, l'avantage en faveur de ces derniers, pour une durée de deux mois seulement, seroit dans le rapport d'environ 1 à 50, en supposant que tout fût réglé avec le plus d'économie possible de part et d'autre.

(1) Des spéculateurs parfois inhabiles ou inattentifs s'occupent depuis quelque temps à préparer des substances alimentaires suivant la méthode d'Appert. Le peu de soin qu'ils mettent dans la confection et dans la fermeture des vases qui les contiennent, est cause que quantité de ces fournitures ne se conservent pas : il en résulte d'abord beaucoup d'humeur de la part des marins qui ont été trompés, et, ce qui est plus malheureux, un grand discrédit de ces préparations, qui, bien faites, et telles que M. Appert lui-même les livre, sont d'un emploi si avantageux et si satisfaisant. J'en ai emporté aussi de très-bien faites, de M. Julien de Marseille.

Objet du voyage ; préparatifs et départ.

le succès d'une entreprise d'autant plus flatteuse pour nous, que c'étoit la première expédition dans laquelle des officiers de marine seuls eussent été chargés de travaux scientifiques aussi importans.

Nous vîmes arriver avec joie l'instant du départ. Plusieurs d'entre nous, destinés à succomber aux dangers et aux fatigues d'un long et pénible voyage, ne devoient plus sans doute revoir leur patrie, leur famille !.... mais ces idées sinistres n'occupoient l'esprit de personne. Le cœur rempli de l'ardeur la plus noble, chacun de nous sourioit par avance au bonheur de pouvoir rassembler une grande masse de matériaux utiles, et de s'acquérir par-là des droits à la bienveillance et à l'estime de son pays.

L'ancre fut levée le 17 septembre 1817, à sept heures et demie du matin; à l'instant même *l'Uranie* déploya toutes ses voiles et fit route pour sortir de la baie.

CHAPITRE II.

De Toulon à Gibraltar inclusivement.

EN mer, les petites distances ne sont pas toujours celles qu'on franchit avec le plus de promptitude. La brise a beau souffler dans une direction favorable, si elle est foible, on n'avance qu'avec lenteur; et souvent le calme des eaux, la pureté du ciel, qui récréent la vue, sont aussi redoutés des marins que les tempêtes et les orages. Nous fîmes plusieurs fois l'expérience de cette vérité, après notre départ de Toulon; ce qui, joint aux vents contraires que nous éprouvâmes quelquefois, ne nous permit d'arriver que le 5 octobre en vue des hautes terres de Gibraltar. 1817. Septembre.

La variété de nos manœuvres nous laissa le loisir d'examiner, en faisant route, les côtes gracieuses de la Catalogne, du royaume de Valence et des îles Baléares, que nous approchâmes parfois d'assez près, sans néanmoins que les remarques superficielles que nous pûmes y faire aient eu assez d'importance pour mériter de trouver place ici.

Un événement malheureux vint répandre à bord la tristesse et le deuil. Octobre.
M. Prat-Bernon, élève de la marine, avoit eu, peu de temps avant notre mise sous voiles, une légère atteinte de fièvre; mais l'excès de son zèle et la crainte de ne pas faire le voyage l'engagèrent à la dissimuler. Cette maladie prit en mer un caractère adynamique extrêmement grave, que nos habiles médecins combattirent par les remèdes les plus énergiques. D'abord on se flatta de quelque succès; mais une rechute ayant eu lieu ramena les symptômes les plus alarmans: bientôt il n'y eut plus d'espérance; et le 7 octobre, à deux heures du matin, nous eûmes la douleur de perdre cet estimable officier. « J'étois alors de garde près de lui, dit M. Gaudichaud: » tant qu'il conserva sa raison, il m'édifia par les preuves touchantes qu'il » donnoit de sa résignation, de son grand courage, de la confiance qu'il » avoit dans les sacremens qu'on lui avoit administrés la veille, et dans la » vie éternelle qu'il entrevoyoit déjà. C'est en exprimant avec beaucoup de » difficulté ces dernières pensées qu'il perdit connoissance, fut quelque

1817. Octobre.

» temps en proie à une forte oppression, à un râle déchirant, et s'é-» teignit. »

M. Prat-Berrion étoit fortement constitué; sur le point de partir, chacun lui prédisoit une heureuse campagne et une longue vie. Mais qui peut lire dans l'avenir, et qu'est-ce que la santé la mieux établie?... « une étincelle qu'un souffle éteint, » nous dit le Racine de la chaire.

Nous eûmes le regret de ne pouvoir confier à la terre les dépouilles mortelles de notre infortuné compagnon; il fallut les abandonner à la merci des flots: triste cérémonie qui eut lieu le soir du même jour, avec les formes d'usage !

Cette mort inattendue, presque au début de la campagne, porta la consternation dans tous les cœurs. Prat-Bernon étoit tendrement aimé de tous ses camarades, à cause de ses bonnes qualités; je regrettois de plus en lui un officier d'une grande espérance, qui sans doute eût été l'un de nos collaborateurs les plus précieux et les plus dévoués.

Pendant sept jours entiers, nous fîmes de vains efforts pour franchir le détroit de Gibraltar, en louvoyant d'un bord à l'autre; les vents et les courans contraires nous repoussèrent toujours, et rendirent nos manœuvres aussi inutiles qu'elles étoient multipliées et fatigantes. L'équipage, harassé par des viremens de bord continuels, avoit besoin de repos; je crus devoir lui en procurer, et aller enfin attendre un temps plus propice, au mouillage dans la baie que nous avions auprès de nous. Je me dirigeai donc sur la rade de Gibraltar, où je laissai tomber l'ancre le 11 octobre, à trois heures du soir.

En temps de paix, cette relâche est d'une grande ressource pour les navires qui, de la Méditerranée, veulent passer dans l'Océan. Si les vents sont contraires, ils peuvent y séjourner paisiblement jusqu'à l'arrivée d'une brise favorable au trajet qu'ils ont à faire. Mais il est rare, à moins d'une destination spéciale, que les vaisseaux qui suivent une direction opposée, c'est-à-dire, qui vont de l'Océan dans la Méditerranée, veuillent s'y arrêter, les vents et les courans qui les ont fait entrer dans cette dernière mer, leur permettant toujours de continuer leur route.

Dès que *l'Uranie* fut rendue au mouillage, et, sur ma déclaration qu'il n'existoit à bord aucun malade, on nous permit aussitôt la commu-

nication avec la terre. Cette formalité remplie, nous ne tardâmes pas à voir arriver le consul français, M. J. Vialé, qui vint s'informer de nos besoins, et s'empressa ensuite d'y pourvoir avec autant d'obligeance que de promptitude. Je ne lui demandai que quelques barriques d'eau (1) et des rafraîchissemens pour l'équipage. M. Willam Sweetland, capitaine de port, me fit faire aussi les offres de service les plus gracieuses; je lui en témoignai ma gratitude, sans mettre toutefois sa complaisance à l'épreuve. 1817. Octobre.

J'envoyai tout de suite un officier à terre pour complimenter le gouverneur et traiter du salut: on ne put le voir, parce qu'il étoit à la promenade; mais comme je fus informé qu'on avoit donné des ordres pour que le salut nous fût exactement rendu, je fis faire, avant le coucher du soleil, une salve de dix-sept coups de canon, à laquelle un des forts répondit par un nombre égal de coups.

Le lendemain 12, je descendis à la ville de bonne heure pour voir M. Vialé, chez lequel j'acceptai un déjeûner offert avec une affabilité parfaite. Sa femme, originaire de Toulon, d'où elle et les siens avoient été obligés de se sauver à l'époque de la terreur, trois garçons et deux filles charmantes, composoient son intéressante famille. Tout, autour d'eux, respiroit la bonté et la candeur. Les courts instans que je passai chez M. Vialé m'ont été trop agréables pour que je puisse les oublier jamais.

On parloit français chez lui; c'étoit la langue maternelle, dont l'attrait est toujours si doux: mais l'anglais et l'espagnol y étoient également d'un usage journalier; le premier de ces idiomes, à cause des relations continuelles qu'on est obligé d'avoir avec les maîtres du pays; le second, parce qu'il est le plus répandu dans la ville, et celui que parlent communément les domestiques, pour la plupart Castillans.

Sans être précisément consul de France *en titre*, M. Vialé en remplissoit cependant toutes les fonctions depuis deux ans et demi; et je puis ajouter qu'il le faisoit avec autant d'habileté que de zèle, s'il est permis d'en juger

(1) L'eau que nous avons embarquée à Gibraltar, quoique prise dans une citerne qui forme la réserve des bâtimens de guerre anglais, étoit d'assez mauvaise qualité. M. Gaudichaud en a fait l'analyse, qui sera présentée dans une autre division de ce Voyage.

1817. Octobre.

d'après ce que j'ai été à portée de voir par moi-même. Dans cet intervalle, quatre-vingts bâtimens français étoient venus mouiller à Gibraltar, soit pour y décharger leurs marchandises, soit pour d'autres motifs.

En réfléchissant sur l'importance de cette relâche, on trouvera sans doute qu'il seroit fort à propos que la France y entretînt constamment un agent, qui fût obligé, par devoir plus encore que par zèle, à veiller aux intérêts de nos armateurs. Nous ne ferions que suivre en cela l'exemple des principaux états de l'Europe. En effet, l'Espagne avoit à Gibraltar un consul et un vice-consul; la Suède, la Russie, le Danemarck, la Hollande, la Prusse, l'Autriche, les états de l'Église, les Anglo-américains, Alger lui-même, &c., y avoient un consul : il y avoit aussi un agent des villes Anséatiques.

Le gouvernement de Gibraltar est dévolu à un prince du sang d'Angleterre; mais il n'y réside jamais. M. le général George Don en étoit le lieutenant-gouverneur à l'époque de notre relâche, et le duc de Kent le gouverneur titulaire.

Aussitôt que fut arrivé l'instant convenable pour faire visite à ce lieutenant-gouverneur, l'état-major de *l'Uranie* se réunit à moi, et nous partîmes tous, en corps, accompagnés du bon M. Vialé, pour nous rendre au gouvernement.

Son Excellence habite dans un ancien cloître, vulgairement appelé *le Couvent*. Nous fûmes reçus par elle dans un salon richement meublé à la manière anglaise et décoré de quelques tableaux. La nature de notre voyage, dont je lui détaillai le but, fut naturellement d'abord le sujet de la conversation, et fournit au général l'occasion de nous faire les offres de service les plus obligeantes. Il nous engagea à parcourir la montagne de Gibraltar, qui, quoique d'une étendue assez restreinte, ne laisse pas d'offrir à l'observateur de profonds et intéressans sujets de méditation.

Examiné dans ses rapports militaires, le point qui nous occupe est sans contredit un des plus remarquables du monde. On y rencontre tout ce que l'art le mieux entendu a pu imaginer pour augmenter les dispositions naturelles de défense de ce fameux promontoire, et lui donner un aspect formidable. Rien ne pouvoit nous être plus agréable que la permission de visiter ces lignes de fortifications : le général l'ayant accordée,

voulut bien encore donner ordre à un officier du génie de nous accompagner dans cette course, et de nous faciliter les moyens d'examiner tout ce qui paroîtroit digne d'attirer nos regards. 1817. Octobre.

Lord Don nous parut être doué d'un esprit juste, de vues généreuses, et s'occuper beaucoup des devoirs de sa place. Il nous parla des soins qu'il apportoit à prévenir les ravages de la fièvre jaune, en faisant prendre et traiter de suite, dans des lieux bien aérés, les individus attaqués de cette maladie.

Sur un roc aussi stérile que Gibraltar, il ne pouvoit encourager l'agriculture; mais, voyant que les Espagnols ses voisins laissoient en friche des terrains susceptibles de devenir fertiles, il a obtenu d'en louer pour la culture des pommes de terre, dont le rapport compense déjà les peines qu'on s'est données. De même aussi, nous dit-il, avant lui on ne s'étoit pas avisé que Gibraltar pût avoir de l'eau par le moyen des puits. Il en a fait creuser, et c'est de là qu'on retire la meilleure.

Vue de la rade, la ville, bâtie en amphithéâtre au pied d'une montagne escarpée, offre un coup d'œil ravissant : ses édifices ont un air de fraîcheur et d'élégance qui fait oublier tout ce que le sol d'alentour a d'aride et de sauvage. En parcourant son intérieur, on se confirme dans l'idée que déjà l'on avoit pu s'en faire; et quoique ce soit une colonie où les Espagnols forment la plus grande partie de la population, on remarque presque par-tout une propreté que les Anglais ont soin et intérêt d'entretenir, pour empêcher le développement des épidémies qui s'y manifestent quelquefois et les rendre moins meurtrières.

De grandes rues, bordées de maisons agréables et peu élevées, de vastes casernes et d'autres établissemens utiles, tout cela entremêlé de plantations diverses, prouve ce que peut l'industrie de l'homme dans des lieux où la nature sembloit se refuser à tout agrément.

Une jolie promenade, dessinée en jardin anglais, a été plantée à peu de distance et en dehors de la partie méridionale de la ville. Là, mille allées sinueuses et de différentes largeurs parcourent un espace étendu et s'élèvent à une assez grande hauteur sur le penchant occidental de la montagne. Au-dessous, on découvre une batterie, la première que les Anglais enlevèrent d'assaut lorsqu'ils s'emparèrent de Gibraltar; c'est celle

1817. Octobre.

qui aujourd'hui est chargée de répondre aux saluts qui sont faits par les bâtimens de guerre : on l'appelle *batterie Kumper*, du nom du capitaine anglais qui, à la tête de douze soldats, exécuta ce brillant fait d'armes.

En regardant autour de soi, on est étonné de découvrir tant de fertilité et d'agrémens sur un sol presque dépourvu de terre végétale ; mais l'art a suppléé à tout. Ici ce sont de belles avenues de platanes, de peupliers ; ailleurs, des arbrisseaux d'espèces variées ou des parterres émaillés de fleurs dont le parfum embaume l'air. On s'avance en montant vers un amphithéâtre décoré de quelques fûts de colonnes champêtres, entourés de lierre, et qui figurent les ruines d'un temple : c'est là qu'est placée la statue pédestre du général Éliot (1), regardant fièrement du côté de la mer. On diroit qu'il défie l'ennemi de venir attaquer encore Gibraltar, qu'il défendit si courageusement en 1782. Cette statue, grossiérement sculptée, placée sur un piédestal circulaire, est entourée d'attributs guerriers.

A peu de distance de ce monument, et sur un plateau élégamment décoré, s'élève un kiosque spacieux, construit en bois et en treillages, sous lequel les promeneurs surpris par l'orage ou fatigués par l'ardeur du soleil peuvent trouver un abri salutaire. Nous y rencontrâmes plusieurs Anglais, gravement assis, que quelque opération commerciale occupoit peut-être plus que le beau point de vue dont on jouit en cet endroit.

Les chemins qui coupent en divers sens cette campagne délicieuse, sont sablés ou garnis dans leur milieu de petits graviers ; des rigoles pavées offrent de chaque côté un lit aux eaux pluviales et préviennent les dégradations. Tant de travaux ont dû coûter des sommes immenses, et exigent un entretien journalier nécessairement fort dispendieux. On assure que le produit d'une loterie est exclusivement destiné à y faire face.

Ce ne sont pas des considérations de pur agrément qui dirigent en cela le gouvernement anglais. Il pense qu'en embellissant un sol jadis inculte, il forcera les habitans et la garnison à prendre plus fréquemment l'exercice de la promenade, si salutaire à-la-fois et si agréable.

(1) George-Auguste Éliot, lord Heathfield, baron de Gibraltar, né dans le comté de Roxburgh en Écosse, d'une famille d'origine normande, fut élevé en France, à l'école royale du génie de la Fère. Sa conduite militaire, et sur-tout sa défense de Gibraltar contre les forces combinées de France et d'Espagne, l'ont placé justement au nombre des guerriers les plus illustres.

1817. Octobre.

Mais ce n'est pas tout de satisfaire aux besoins physiques : de nombreux officiers livrés au désœuvrement verroient bientôt s'altérer les habitudes louables qui les distinguent; l'occupation est le frein le plus puissant pour empêcher de jeunes esprits de se vouer à ces pratiques coupables où n'entraîne que trop le séjour ordinaire des villes de garnison. Une bibliothèque a donc été établie; destinée exclusivement aux militaires, et sans être très-nombreuse, elle contient cependant un choix d'ouvrages utiles et récréatifs. Un ancien réfugié français, qui se fait également remarquer par son urbanité et par son savoir, M. Charles Bouisson, en est le bibliothécaire : c'est lui qui rédige la Gazette de Gibraltar. Il s'occupoit aussi, depuis près de deux ans, d'un recueil d'observations météorologiques, qu'il faisoit lui-même à diverses époques réglées de la journée. Il seroit intéressant que ces observations fussent publiées, en tenant compte toutefois de l'erreur qui doit résulter de l'emploi d'un baromètre dont le niveau n'est pas constant. La courte durée de notre relâche ne m'a pas permis d'examiner en détail le journal de cet observateur, et de profiter de l'offre bienveillante qu'il m'avoit faite de me le communiquer.

Le bâtiment de la bibliothèque est d'une architecture simple, mais qui n'est pas dépourvue d'agrément. A peu de distance est un jeu de paume et un magnifique jeu de billard, également consacrés au passe-temps des officiers de la garnison.

Le 13 octobre fut employé à une longue promenade, dont le but fut l'examen de la montagne de Gibraltar et des belles et nombreuses batteries dont elle est couverte. Conformément aux intentions du gouverneur, M. le capitaine du génie Macanley nous accompagna; nous n'avons eu qu'à nous louer de sa complaisance et des attentions aimables qu'il a eues pour nous.

Le rocher énorme de Gibraltar, qui forme l'extrémité australe de l'Europe, tient, comme on sait, à l'Espagne par une langue de terre sablonneuse extrêmement basse; il est coupé à pic de ce côté et de celui de l'Est, et n'a pas moins, dit-on, de treize cent quarante pieds anglais [quatre cent huit mètres] de hauteur à sa partie la plus élevée. Étant hérissé de fortifications, il paroît absolument imprenable, du moins à force ouverte. Il y a six cents pièces de canon en batterie, dont trois cent vingt sont placées au

1817. Octobre.

bord de la mer, ou à-peu-près, et deux cent quatre-vingts sur des points plus ou moins élevés de la montagne : toutes ces pièces, à ce qu'il nous a semblé, sont du calibre de trente-six ou de quarante-huit, montées sur des affûts en fer d'une forme élégante et bien entendue.

Les fortifications commencent du côté de l'Ouest, au bas de la ville, dont les murs s'avançent jusque dans la mer; elles s'élèvent progressivement ensuite vers le sommet de la montagne, où l'on trouve encore des batteries. Mais le plus bel ouvrage à voir en ce genre, par l'immensité et la régularité du travail, est ce que l'on nomme *les Galeries*. Comme, du côté du Nord, le rocher est perpendiculaire et n'offre naturellement aucun point pour y mettre de l'artillerie, on a remédié à cet inconvénient, en creusant, à grands frais, dans le roc, plusieurs étages de galeries souterraines, le long desquelles on a ouvert, par intervalles, des espèces d'embrasures où l'on a placé des canons. Ces fortifications singulières, dont on ne conçut au reste l'idée qu'après le siége de 1782, sont très-vastes : elles sont éclairées d'abord par les embrasures elles-mêmes, et, de distance en distance ensuite, par des lucarnes plus élevées, de cinq pieds environ de diamètre. Chaque pièce peut se manœuvrer dans un espace qui n'a pas moins de douze pieds de largeur, et sur les côtés duquel sont pratiquées des loges particulières pour tous les objets nécessaires au service de l'artillerie. De ces galeries inexpugnables, les canonniers pourroient aisément foudroyer les ennemis sans en être vus.

On peut juger de la difficulté d'une telle construction par la dureté même de la pierre, qu'il a fallu entamer presque par-tout avec la mine. Aussi, à chaque pas, aperçoit-on, à la voûte et sur les parties latérales de ces galeries, les marques multipliées d'un pareil moyen d'exécution.

On monte, par des chemins pratiqués avec art, jusqu'au sommet de la montagne, où étoit placée une batterie de mortiers que la foudre fit écrouler en 1813 : on en voit encore des débris. Ces chemins sont parfaitement bien entretenus, et la pente en est assez douce pour qu'on puisse y aller à cheval.

Du haut de ce rocher fameux, qui forme, avec le mont aux Singes,

1817. Octobre.

le détroit qui réunit la Méditerranée à l'Océan Atlantique, la vue est vaste et imposante. Au Sud et dans le lointain, on découvre les côtes d'Afrique. Du côté de l'Espagne, les regards planent sur la petite ville de Saint-Roch et ses lignes de fortifications à-peu-près détruites; de nombreuses tours abandonnées, bâties du temps des Maures, bordent le rivage, et font connoître les moyens employés alors pour se prémunir contre les attaques de ces terribles voisins. Il paroît que ceux-ci eurent un château fort à Gibraltar (1) : la tradition a conservé le nom d'un de leurs chefs à un édifice qui tombe en ruine, et qui est remarquable par une énorme tour carrée bâtie simplement en terre, mais d'une manière si solide, qu'après avoir résisté aux injures du temps, elle sert encore aujourd'hui de prison.

Dans l'Ouest, au-delà de la ville, qui se montre elle-même d'une manière si pittoresque, la baie de Gibraltar se dessine en demi-cercle. Les navires de toute grandeur qui y naviguent presque sans cesse animent le tableau, et nous avons pu juger, par le nombre considérable de vaisseaux de guerre et de commerce qui étoient à l'ancre, de l'importance de ce point de relâche. A l'opposite, paroît la ville d'Algéziras, dont le nom rappelle un combat glorieux livré naguère aux Anglais par l'escadre française commandée par l'amiral Linois.

Gibraltar, du côté de l'Est, est pour ainsi dire inaccessible; aussi ne s'est-on pas attaché à le fortifier dans cette partie. Quelques pièces de canon seulement, placées sur un petit nombre de points plus foibles, suffisent en effet pour prévenir un coup de main.

L'extrémité supérieure occidentale de la montagne, couverte de roches bouleversées qui n'affectent aucun ordre, nourrit, dans les endroits les plus escarpés, des singes du genre des *magots*. C'est la seule portion de l'Europe qui soit habitée par ces animaux. On assure que le gouvernement anglais a défendu de les détruire.

A mi-côte de la montagne et vers le Sud, se trouve une grotte remplie de stalactites, dont les colonnes, exposées aux intempéries des saisons,

(1) On dit que Gibraltar est une corruption de *Gibel-Tarif*, nom que les Maures avoient donné à cette montagne. *Tarif* était un de leurs chefs; et c'est de ce même chef, ajoute-t-on, que *Tariffa*, ville qui n'est qu'à quelques lieues de Gibraltar, a aussi reçu son nom.

1817. Octobre.

n'ont pas la blancheur qu'offrent ordinairement celles qui sont dans une exposition différente.

La population de Gibraltar est un mélange de gens de tous les pays et de toutes les religions, parmi lesquels les Juifs dominent à tel point, que l'on pourroit à juste titre nommer cette ville *la Jérusalem moderne*. Le nombre des habitans ne s'élève pas, dit-on, à moins de quinze mille ames.

Quelques jolies Espagnoles, dont les attraits étoient relevés par un costume noir fort élégant, se faisoient remarquer parmi les autres personnes de leur sexe, dont la figure est en général peu agréable; celles dont les parens sont originaires de cette ville, conservent leur ancien costume espagnol, la mantille et les robes noires bordées de rouge.

La garnison varie en raison des craintes du cabinet de Saint-James : elle consistait alors en deux régimens anglais, un allemand, un de nègres des Indes occidentales, parfaitement dressé aux exercices européens, et six cents hommes d'artillerie à cheval, ce qui forme en tout à-peu-près cinq mille hommes, nombre que l'on double ordinairement en temps de guerre.

Je ne dirai rien du commerce, sur lequel il nous a été impossible de prendre des renseignemens précis. Il paroît extrêmement développé à Gibraltar, et beaucoup plus que l'importance de la place ne sembleroit le comporter; le voisinage où l'on est de l'Espagne, la présence d'un nombre considérable de Juifs, doivent faire penser que la plus grande partie des marchandises introduites dans ce royaume y pénètrent par cette voie, et peut-être même sous le manteau de la contrebande. Les fortunes colossales de quelques individus prouvent au moins que les bénéfices y sont énormes. Parlerai-je d'un palais en marbre blanc qu'un Juif extrêmement riche, M. Aaron Cardozo, venoit de faire bâtir? Il étoit vaste, commodément distribué, et d'une belle architecture. Le marbre n'existant pas à Gibraltar, il avoit poussé la recherche et le luxe jusqu'à faire venir d'Italie la quantité énorme de cette matière qui était entrée dans la construction de ce magnifique édifice. Au reste, son propriétaire n'avoit pas moins de courtoisie que de richesses : ayant appris que je cherchois un emplacement convenable à l'établissement d'un observatoire, il m'avoit fait offrir sa demeure, qui, terminée par un immense

argamasse (1), convenoit à merveille aux observations magnétiques que je voulois exécuter. 1827. Octobre.

Mais ce sont les marins sur-tout qui doivent faire des projets avec réserve. Le vent, en tournant subitement à l'Est, vint me forcer à changer ceux que j'avois formés, et rendre tout-à-fait inutile le débarquement de nos instrumens de physique. J'avois même invité à dîner M. Vialé et l'ingénieur anglais qui nous avoit accompagnés dans notre course de la veille : au lieu de les recevoir, je fus obligé de leur écrire des lettres d'excuse, et de prier notre consul de venir prendre mes paquets pour le Ministre de la marine, et recevoir nos adieux.

Nous laissâmes à terre un de nos canonniers, atteint de la maladie du pays ; c'est la seule personne de l'équipage qui ait eu cette affection pendant le voyage, encore n'étoit-il pas Provençal : cette circonstance surprendra sans doute ceux qui pensent que les matelots provençaux, par leur disposition à la nostalgie, ne sont point propres aux voyages de long cours.

Tout étant préparé pour l'appareillage, et rien ne nous retenant plus en rade, nous nous hâtâmes de reprendre le cours de notre navigation, le 14 octobre, à deux heures après midi.

(1) Terrasse sur le sommet de l'édifice, qui remplace en quelques contrées les toitures employées, sur-tout dans les parties froides de la France.

1817.
Octobre.

CHAPITRE III.

Traversée de Gibraltar à Rio de Janeiro; relâche à Ténériffe.

Favorisés par un temps magnifique, nous ne tardâmes pas à sortir du détroit, et à perdre enfin de vue ces terres européennes sur lesquelles de si doux souvenirs attiroient encore nos regards. Lancés désormais dans le vaste espace des mers, empressés de parcourir la carrière nouvelle qu'embrasse notre imagination, nous nous flattons d'avance des succès que notre amour-propre ambitionne, et, d'un œil incertain, nous aimons à fixer le terme éloigné du retour, qui doit réaliser pour nous tant de vœux et tant d'espérances!

A peine étions-nous entrés dans l'Océan atlantique, que plusieurs personnes de l'équipage se trouvèrent indisposées: un malaise général, des douleurs d'estomac, un abattement extrême, étoient les symptômes dominans. « J'attribuai cet état, dit M. Quoy, d'abord à un peu de fatigue » éprouvée avant d'entrer à Gibraltar; puis à de la pluie assez froide qui » y tomba le dernier jour, et à laquelle plusieurs matelots furent ex- » posés. » Nous conservâmes ces malades jusqu'à notre arrivée à Sainte-Croix de l'île Ténériffe, mouillage vers lequel nous nous dirigions, et où nous laissâmes tomber l'ancre le 22 octobre, à huit heures du soir.

On a lu tant de descriptions du pic de Ténériffe, que j'ai regardé comme superflu d'en tracer une moi-même. Qu'en dirois-je, d'ailleurs, qui n'ait été répété mille fois? Nous n'avons aperçu cette montagne que de la mer; nous n'avons pas gravi sur son sommet, mesuré sa hauteur, examiné sa constitution géologique ou les végétaux qui croissent à sa surface: nos remarques n'auroient donc ici aucune espèce d'intérêt ni le mérite de la nouveauté.

Les Canaries ne furent pas pour nous les *îles Fortunées*: l'entrée de la ville de Sainte-Croix nous fut impitoyablement interdite, parce que nous venions d'un port de la Méditerranée; c'est ce que nous annonça le canot de *la santé*, à l'instant même de notre mouillage. En vain fis-je assurer le gouverneur que nous n'étions pas pestiférés, il fallut faire

quarantaine. On vouloit nous la prescrire de vingt-cinq jours; on se réduisit à dix, puis à huit : mais comme mon intention n'étoit pas de rester si long-temps dans l'inaction, je demandai et obtins la facilité de descendre au lazaret pour y faire quelques observations de physique, voulant invariablement remettre sous voiles dès qu'elles seroient terminées. 1817. Octobre.

Malheureusement, je fus obligé de correspondre avec le gouverneur espagnol, par l'entremise d'un homme qui s'attribuoit ici les fonctions de consul français, et qui nous donna bien lieu de regretter les procédés nobles et délicats de l'excellent M. Vialé. J'ignore si les lettres que j'écrivis au gouverneur lui furent fidélement remises; mais je n'en eus aucune réponse. Un tel procédé, chez un peuple renommé de tout temps par sa courtoisie et sa politesse, et de la part d'un homme revêtu d'un caractère public, seroit justement fait pour étonner; j'aime donc mieux conserver les doutes que je viens d'exprimer, puisque je ne vois aucun moyen raisonnable d'expliquer autrement l'inconvenance dont il s'agit.

Privés ainsi de l'avantage de visiter la ville, dont nous étions réduits à contempler de loin le site pittoresque, nous nous disposâmes à descendre au lazaret. Les établissemens qui portent ce nom en France, sont des lieux agréables et sains, où l'on trouve tout ce qui est nécessaire à la vie; quelques-uns même ont des jardins. Quant à celui-ci, c'est autre chose : outre que l'approche en est difficile et même dangereuse, à cause des lames qui brisent sur les rochers du rivage, il faut, lorsqu'un canot peut y aborder sans se rompre, gravir la côte avec peine avant d'arriver à ce lazaret, situé à plus d'un quart de lieue au Sud de la ville. Il se compose d'une masure qui sert à loger les soldats en temps de guerre, dans laquelle il n'y a que les murailles, et pas même de châssis aux fenêtres pour garantir des injures de l'air. Cependant, les endroits non occupés de ce misérable édifice sont fermés. A notre approche, le gardien et la sentinelle reculèrent de plusieurs pas, et nous jetèrent les clefs, en indiquant du geste les portes à ouvrir. Encore, si les environs de cette bicoque offroient une promenade passable! mais nullement : la cour est remplie de décombres, et des landes affreuses l'entourent à l'extérieur. C'est tout ce qu'il nous fut possible de parcourir : de gros morceaux de roches

1817. Octobre. volcaniques, paroissant contenir beaucoup de fer, marquent les limites qu'il n'est pas permis de dépasser.

Le service militaire, nous pûmes nous en convaincre, répond parfaitement à la magnificence du local : le corps-de-garde renferme un ou deux vieux fusils rouillés, et autant de méchans habits d'uniforme que chaque homme de garde endosse à son tour. Nous avons su par une des sentinelles, que les soldats des îles Canaries ne sont pour la plupart qu'une milice prise parmi les habitans et renouvelée tous les quatre mois : on ne les exerce jamais aux manœuvres ; quelques-uns d'entre eux, nous a-t-on très-positivement assuré, n'ont jamais vu de poudre de leur vie. Il est probable qu'en temps de guerre le service est réglé avec plus de soin.

Nous nous hâtâmes de faire les expériences magnétiques qui avoient été en partie l'objet de notre relâche. L'inclinaison de l'aiguille aimantée étoit de 57° 58′ 49″, et sa déclinaison de 21° 3′ 55″ Nord-Ouest. Ces résultats de nos observations, que je ne puis qu'indiquer rapidement ici, se trouveront, ainsi que quelques autres, réunis avec de grands détails dans la partie de ce voyage destinée spécialement au magnétisme.

Les journées des 25, 26 et 27 octobre furent consacrées par nous, en grande partie, à l'exécution de ces travaux, tandis qu'on s'occupoit à bord de l'embarquement de l'eau et des rafraîchissemens en viande, vin, fruits et légumes que le pays pouvoit nous fournir. Ces denrées nous furent apportées par une chaloupe du port.

J'avois tout disposé pour partir dans la soirée du 28 octobre ; mais M. le consul ayant négligé de venir conférer avec moi pour le réglement des comptes relatifs à nos dépenses, m'obligea de différer mon départ jusqu'au lendemain. Ma résolution de remettre sous voiles avant la fin de ma quarantaine parut l'étonner ; et c'est probablement aux idées qu'il s'étoit formées à cet égard, sans tenir compte de ce que je lui avois dit, que nous dûmes imputer le peu de promptitude de ses opérations.

Nous quittâmes enfin l'île de Ténériffe le 28 octobre à onze heures du matin, en dirigeant notre route de manière à passer à l'Ouest, mais hors de vue des îles du Cap-Vert.

Les 30 et 31 octobre furent remarquables par la grande quantité de poissons volans que nous aperçûmes, et par celle des sauterelles et des

papillons qui tombèrent à bord. Ces insectes venoient nécessairement des côtes d'Afrique; mais quoique nous n'en fussions éloignés que d'une soixantaine de lieues, encore doit-il paroître étonnant que ces animaux aient pu être transportés à un pareil intervalle. 1817. Novembre.

Du 1.er au 5 novembre, plusieurs hommes de l'équipage, ainsi que quelques personnes de l'état-major, furent pris presque instantanément de coliques assez fortes : ces indispositions durèrent de vingt-quatre à quarante-huit heures. Nos médecins ont été obligés d'en chercher la cause dans le passage brusque d'une zone atmosphérique dans une autre qui contenoit des principes morbides. Insensiblement cependant nos malades se rétablirent; nous n'en avions même plus qu'un seul, retenu sur les cadres par une chute, lorsque nous coupâmes l'équateur, dans la nuit du 20 novembre, à 31° environ de longitude occidentale du méridien de Paris.

L'équipage se livra, selon un usage fort ancien chez les gens de mer, aux folies qui se pratiquent au passage de la ligne, et qui souvent ont été décrites par les voyageurs. La journée fut très-gaie, et terminée par des réjouissances auxquelles l'état-major ne dédaigna pas de prendre part. Quelque ridicules que puissent paroître à des hommes graves les mascarades qui ont lieu à cette époque, comme elles contribuent sans aucun doute, par la joie qu'elles font naître, à entretenir la santé parmi l'équipage, je pense que les capitaines prudens feront toujours bien de les permettre, et même d'y exciter les matelots.

Le 4 décembre, nous vîmes passer près du bord les restes d'un calmar énorme, que des requins et de nombreux oiseaux étoient à dévorer. Une embarcation mise à la mer en rapporta quelques fragmens de plus de deux pieds de diamètre. A en juger par ces énormes débris, nous dûmes penser que l'animal entier ne pesoit pas moins de cinq à six cents livres.

La mer offroit encore ici de toutes parts des papillons morts à sa surface; plusieurs de ces animaux vivans se montroient également pendant le jour. De pareils indices nous annonçoient la vue prochaine des côtes du Brésil, sur lesquelles nous nous dirigions, mais dont nos observations astronomiques nous indiquoient encore plus exactement le voisinage. Nous faisions route sur le cap Frio, dont nous avions à déterminer la position

1817. Décembre.

géographique, sur laquelle il restoit encore d'assez grandes incertitudes.

Le lendemain, au coucher du soleil, nous aperçûmes, ainsi que je m'y attendois, la terre en avant de la corvette. Nous nous en approchâmes d'abord pour la bien reconnoître, et passâmes ensuite la nuit en panne dans son voisinage, pour être mieux à portée le jour suivant de fixer la longitude de ce point important.

Le 6, nous prolongeâmes la côte comprise entre le cap Frio et Rio de Janeiro. L'aspect en fut pour nous d'autant plus agréable, que nous étions privés de la vue de toutes terres, depuis plus d'un mois ; un ciel pur et serein, un vent à souhait, des rivages offrant à chaque instant des objets nouveaux, une végétation riche et brillante, des paysages magnifiques, tout, jusqu'à l'état même de notre ame, conspiroit à nous faire éprouver des émotions aussi vives que profondes. Quelques-uns d'entre nous voyoient pour la première fois le continent d'Amérique; les noms des Christophe Colomb, des Pizarre, des Gatimozin et des Las-Casas, présens à notre pensée, nous rappeloient à-la-fois l'audace, la cruauté, le courage stoïque et la charité admirable de ces hommes fameux, dont les noms, recueillis par l'histoire, sont attachés à jamais aux souvenirs de la découverte, de la conquête et des transactions européennes avec le Nouveau-Monde.

Nous entrâmes enfin dans la baie de Rio de Janeiro, l'après-midi du même jour, et l'on mouilla, à quatre heures, à peu de distance du fort Villegagnon.

CHAPITRE IV.

Séjour à Rio de Janeiro (première relâche).

APRÈS nous être occupés du salut (1), nous nous empressâmes de faire les visites prescrites par l'usage ou par l'étiquette. M. Maler, notre consul général, me présenta particuliérement au Roi. S. M. daigna me recevoir avec la plus touchante bonté; elle s'informa de l'objet du voyage de *l'Uranie*, des pays que nous devions parcourir, des observations auxquelles nous devions nous livrer, et ájouta qu'elle s'estimeroit heureuse de pouvoir favoriser une entreprise aussi importante et qui devoit être si profitable au progrès des connoissances humaines. 1817. Décembre.

S'il est quelque chose qui, loin de son pays, soit propre à tempérer l'amertume d'une longue séparation, c'est le charme d'un accueil rempli d'affabilité et de grâce, tel que celui que nous firent ici M.me la comtesse de Roquefeuil et M. le comte de Gestas, son neveu (2). J'avois pour eux des lettres de leur famille, et ils me reçurent avec la parfaite urbanité qui distingue par-tout les personnes bien nées. M. de Gestas réunit à toutes les qualités solides et brillantes que peut procurer la meilleure éducation, un caractère et des vertus plus rares que le savoir et les talens. Sa société fut, pour moi, aussi aimable que précieuse.

Nous ne fûmes pas accueillis avec moins de bienveillance et d'intérêt par une dame française dont le mari, M. Sumter, ambassadeur des États-Unis au Brésil, nous combla lui-même des plus touchantes prévenances. M. le comte d'Escragnole, et l'excellent abbé Boiret (3) sur-tout, sont au nombre des Français que nous vîmes le plus souvent et avec le plus de plaisir, pendant notre séjour à Rio de Janeiro. Je ne sais pas si les

(1) En saluant la rade, nous eûmes le malheur de perdre un de nos canonniers. Le nommé Merlino se trouva, on ne sait comment, à l'embouchure d'une caronade à l'instant où le dernier coup de canon ayant manqué à tribord, on ordonna de tirer au côté opposé. Il tomba à l'eau ayant la jambe cassée dans l'articulation du genou, et deux énormes brûlures aux cuisses. Ce malheureux souffroit horriblement; la pâleur de la mort étoit répandue sur sa figure: enfin il expira six heures après l'accident et malgré tous les secours qui lui furent prodigués.

(2) Aujourd'hui (1825) chargé d'affaires de la cour de France au Brésil.

(3) Grand aumônier des armées de l'empire brésilien.

1817. Décembre.

étrangers, lorsqu'ils se rencontrent sur une terre lointaine, ont autant de satisfaction à se voir, entre compatriotes, que nous en éprouvions nous-mêmes; je ne le pense pas: mais les malheurs encore récens de notre chère France entroient peut-être pour quelque chose dans cette fraternité réciproque, qui, je n'en saurois douter, puisoit sur-tout sa source dans des émotions analogues à celles que ressentoient les premiers chrétiens, aux temps des persécutions, ou même après ces époques déplorables, lorsque, loin du sol natal, un heureux hasard les faisoit se retrouver.

Dès le lendemain de notre arrivée, j'avois fait des tentatives pour découvrir un lieu convenable à l'établissement de l'observatoire. Je les continuai plusieurs jours de suite sans aucun succès; circonstance d'autant plus fâcheuse, que l'atmosphère, d'abord très-belle et favorable à nos travaux, fut ensuite, jusqu'à la fin de la relâche, fréquemment pluvieuse. Notre consul n'ayant pu, à cet égard, me donner aucune facilité, il dut en résulter pour nous une perte de temps considérable et un prolongement de séjour à Rio de Janeiro bien au-delà du terme que j'avois fixé d'avance.

Enfin, le 15 décembre, grâces à l'obligeante intercession de M. de Gestas, nous obtînmes la jouissance d'une maison de campagne voisine de la ville, que M.me la comtesse de Lignarès, veuve d'un ministre du Roi, voulut nous prêter.

Cette habitation, située sur le coteau de *la Gloria*, qui domine le faubourg du *Catete* (1), a de grands appartemens et un jardin immense bien convenables aux observations que nous avions à faire. On découvre de là toute la baie, non moins admirable par son étendue toute parsemée d'îles, que par l'effet pittoresque des rivages et des montagnes qui l'entourent, où la variété des sites est embellie par une riche et permanente végétation.

Le transport de nos instrumens d'astronomie et de physique, et leur installation, durent nécessairement employer plusieurs jours. Pendant qu'on s'occupoit de ces préparatifs nécessaires, M. de Gestas nous engagea à aller visiter la belle propriété de *Trijouca*, qu'il possède à une lieue et demie de la ville (2). Le mauvais état des chemins, ordinaire-

(1) Situé vers la partie Sud de la ville de San-Sebastiaõ ou Rio de Janeiro. (*Voyez* pl. n.° 2.)

(2) C'est, pris à vol d'oiseau, à 3 milles 1/2 et dans l'Ouest-Sud-Ouest environ du Campo-Santa-Anna. (*Voyez* pl. 2 et 3.)

ment mal entretenus dans tout le Brésil, et, de plus, fort gâtés par les pluies, rendirent notre marche un peu difficile; mais nous arrivâmes bientôt dans une de ces belles forêts primitives où la hache n'a encore été employée qu'afin d'y frayer un passage praticable pour un mulet chargé. Des arbres majestueux, couverts de fleurs, entrelacés de lianes épaisses, et dont la verdure est animée du chant de mille oiseaux tous remarquables par l'éclat de leur plumage, me rappeloient parfaitement *ces scènes de la nature*, où, selon l'auteur d'Atala, *la grâce est toujours unie à la magnificence.* Ce n'étoient plus les difficultés du chemin, c'étoit l'admiration qui retardoit mes pas; elle m'eût fait aisément oublier le but de notre course, si les personnes avec lesquelles j'étois, plus familiarisées que moi avec ce sublime spectacle, ne m'eussent entraîné vers une chute d'eau voisine dont la beauté m'étonna. 1817. Décembre.

La cascade de Tijouca est le produit d'une petite rivière et de quelques ruisseaux qui entourent et arrosent la propriété de M. de Gestas, située sur la hauteur. Nous allâmes parcourir les jardins, déjà agréablement dessinés, et les parties du terrain que l'on a défrichées, où sont plantés du café et d'autres végétaux utiles. Par la fraîcheur que procurent les eaux et l'élévation du sol, la qualité de l'air y diffère moins de celle des pays tempérés que dans les plaines voisines; de sorte que l'on peut se promettre d'y acclimater les productions de nos provinces méridionales de l'Europe. C'est à quoi travaillent, avec beaucoup de constance et de succès, M. de Gestas et M.me de Roquefeuil, qui s'acquièrent, par-là, des droits éternels et bien mérités à la reconnoissance des Brésiliens. Heureux les hommes, s'ils n'avoient d'autres vues, dans leurs établissemens lointains, que d'échanger ainsi mutuellement les bienfaits que le Créateur a versés sur le globe!

Deux jours après cette promenade agréable, et tout étant disposé à l'observatoire, nous commençâmes à nous livrer avec ardeur aux diverses classes d'expériences qui faisoient l'objet principal de notre mission. Mais nous n'étions pas au bout des contrariétés dont nous avions déjà eu tant à gémir. Un individu, jaloux sans doute de la tranquillité que nous éprouvions, alla trouver l'intendant de M.me de Lignarès, et lui demanda à louer la jolie habitation qui nous avoit été prêtée; puis il vint lui-même,

1817. Décembre.

avec une rudesse tout-à-fait incivile, nous annoncer son marché, et nous prévenir qu'il falloit déménager promptement. Ce contre-temps nous causa la plus grande perplexité; la difficulté de trouver un local convenable à nos travaux nous fit faire un grand nombre de démarches qui, malheureusement, n'eurent aucun succès. MM. Taunay, fils du peintre célèbre que l'Institut de France compte dans son sein, ayant appris l'embarras dans lequel nous nous trouvions, vinrent nous offrir, avec un désintéressement et un empressement dignes des plus grands éloges, la disposition d'une jolie petite maison de campagne qu'ils habitoient sur le bord de la mer, au pied de ce même coteau de la Gloria sur lequel nous nous étions d'abord établis. Quelque indiscret que cela dût paroître, il nous étoit impossible de refuser cette offre obligeante; aussi, après en avoir témoigné à MM. Taunay toute notre reconnoissance, nous nous hâtâmes de faire transporter nos instrumens à ce nouvel observatoire. Dès le 28, nous fûmes en mesure de reprendre nos travaux, et nous les poursuivîmes avec constance jusqu'à la fin de notre séjour.

Pendant qu'à tour de rôle, les officiers de *l'Uranie* et moi, nous nous livrions ainsi à nos obligations, MM. Quoy, Gaimard et Gaudichaud, chargés des recherches d'histoire naturelle, parcouroient le pays et faisoient de nombreuses et intéressantes collections. Une course d'histoire naturelle au Corcovado, montagne peu éloignée du point où nous nous trouvions, ayant été résolue par ces messieurs, j'engageai M. Laborde d'être de la partie et de prendre quelques hauteurs barométriques au sommet de cette montagne, qui pussent, concurremment avec celles que j'observerois moi-même au bord de la mer, servir à en déterminer l'élévation.

Cette petite expédition partit le 16 janvier, de bonne heure, dans la matinée. M. de Gestas, quoique un peu indisposé, eut la complaisance d'accompagner ces messieurs et de leur servir de guide. « Quoique pé-
» nible, dit M. Gaimard, cette course me satisfit extrêmement. En de
» certains endroits de la montagne, nous trouvâmes un terrain glissant
» que nous ne pûmes franchir qu'avec beaucoup de difficulté et en nous
» tenant aux arbres et aux arbustes qui heureusement se trouvoient sur
» notre chemin. Nous dominions sur le bel aqueduc de Rio de Janeiro,
» la source qui l'alimente, et les arbres majestueux qui l'entourent; les

» vallées et les collines étaloient de toutes parts cette végétation riche et » active, propre à ces antiques forêts du Nouveau-Monde. Non, jamais, » je l'avoue, un spectacle aussi imposant n'avoit frappé mes regards, » n'avoit rempli mon ame de sensations plus délicieuses ! » 1817. Janvier.

On s'arrêta, pour déjeûner, sur le penchant de la montagne. « J'ob- » servai là, dit M. Gaudichaud, que le nègre qui accompagnoit M. de » Gestas, mangeoit de la farine de manioc sans aucune préparation ni » condiment. J'en fis l'observation à M. le comte, qui me dit que ce genre » de régal étoit très-recherché des nègres, mais qu'on le leur interdisoit » autant qu'il étoit possible, parce qu'on avoit remarqué que l'usage de » cette farine crue les faisoit dépérir. Il ajouta que les propriétaires étoient » obligés d'exercer une surveillance active, très-sévère, pour empêcher » leurs esclaves de satisfaire ce goût nuisible à la santé. »

Les intervalles que nos opérations scientifiques nous laissoient de libres étoient employés à visiter la ville et les environs, à étudier les mœurs et les usages des habitans, ou à recueillir les notes que des personnes dignes de foi vouloient bien nous communiquer sur des objets que nous ne pouvions pas observer nous-mêmes.

J'assistai un jour à une fête religieuse qui eut lieu dans l'église de Santa-Luzia (*voyez* pl. 3), si toutefois on peut donner ce nom à une réunion considérable de personnes qui ne paroissent s'être rassemblées dans le lieu saint que pour voir, être vues et entendre de la bonne musique. En général, les femmes ici ne sortent guère de chez elles que pour aller à l'église : je ne dis pas que ce soit pour cela que les fêtes y sont si fréquentes, mais elles le sont extrêmement, et se célèbrent presque toutes le soir. Ce qui paroît singulier, c'est que l'annonce n'en est pas seulement faite par le son des cloches, mais par des feux d'artifice qui se tirent en plein jour et à différentes fois. Je vis là beaucoup de Portugaises qui me parurent médiocrement jolies; c'étoient néanmoins pour la plupart des brunes piquantes : elles viennent à ces fêtes d'église parées avec plus d'élégance que de modestie, et à-peu-près comme elles le seroient pour le bal ou l'opéra; ce qui rendroit croyable le parti que les intrigues d'amour tirent, dit-on, de ces réunions. Mais ce qu'il y a de plus frappant, à mon avis, pour une personne élevée en France, et

1817. Janvier.

accoutumée par conséquent à trouver aux ecclésiastiques à l'autel un maintien pieux et recueilli, c'est de voir ceux de ce pays-ci, lorsqu'ils arrivent dans le sanctuaire, se retourner vers les assistans, chercher de l'œil les personnes de leur connoissance, sourire aux uns, saluer les autres.... Il y a de quoi faire rougir d'étonnement!

J'admirois cependant la décoration de cette petite église, toute tendue d'étoffe de soie brochée d'or, et très-bien éclairée par un nombre infini de bougies et de cierges, lorsque des voix ravissantes se firent entendre : trop douces, trop claires pour des voix d'hommes, celles-ci avoient une force et un ton grave qu'on ne trouve jamais à aucune voix de femme..... Ainsi donc, au Brésil comme en Italie, le luxe de la musique porte les Portugais à faire usage de ces êtres mutilés que la nature désavoue, tristes et déplorables victimes de la sensualité et de la barbarie des hommes! Il y a sûrement ici des personnes pieuses; je serois tenté de féliciter celles qui peuvent conserver du recueillement à de pareilles fêtes.

Il est assez ordinaire de rencontrer des moines dans les rues de Rio de Janeiro. Les portraits que Lesage fait de ceux d'Espagne, et que je croyois chargés, reviennent à la mémoire en voyant de bons pères, gras et fleuris, vêtus de fine laine, relevant avec grâce leur ample robe serrée par une ceinture de soie garnie de riches glands, et laissant voir des bas de soie blancs bien tendus. S'il faut en croire la chronique scandaleuse, ces moines quittent le soir leur habit monastique et prennent un costume tout profane, avec lequel ils font des courses nocturnes fort peu édifiantes. Peut-être ce sont leurs ennemis qui disent cela, et qui assurent les avoir entendus chanter à plein gosier dans leurs couvens les chansons les plus exagérées de notre révolution. « J'en ai vu beaucoup, dit » M. Gabert, qui ne ressembloient à rien moins qu'à des ministres de » Jésus-Christ; ils étoient mis comme de jeunes cavaliers, et avoient » plutôt l'air de servans de Vénus que d'apôtres de la religion. Une fois il » m'arriva d'en prendre un pour un officier de troupe, mais de ces vieilles » moustaches qui ont passé la plus grande partie de leur vie dans les » camps. Lui-même me détrompa fort à propos en m'apprenant sa qualité; » sans cela je n'aurois jamais soupçonné qu'il pût appartenir à un ordre » si respectable. »

1817. Janvier.

On assure que, malgré le desir qu'a l'évêque de réprimer ces désordres, il n'a pu y parvenir encore, à cause de la richesse immense de ces moines et de leur crédit à la cour. D. José Caetana-Coutinho est pourtant un homme de beaucoup de mérite et généralement considéré. J'allai voir plusieurs fois ce prélat respectable, qui me reçut avec une extrême bonté. Pénétré des devoirs de son état et de la dignité de son rang, il sait allier aux vertus épiscopales le goût des lettres et de l'érudition : familier avec nos bons auteurs non moins qu'avec ceux de l'ancienne Rome, il m'étonnoit souvent par l'à-propos des citations qu'il se plaisoit à faire des poëtes qui ont illustré la France. Il avoit fait, en amateur de l'histoire naturelle, un voyage diocésain dans l'intérieur du Brésil; et cette circonstance augmenta les regrets que la briéveté de notre relâche me fit éprouver de ne pouvoir jouir plus long-temps des charmes de sa conversation, que sa belle mémoire rend aussi substantielle qu'intéressante.

Si j'eusse su assez bien le portugais, j'aurois desiré d'entendre le père San-Payo, franciscain, prédicateur du roi, qui jouit également ici d'une grande réputation. « Les Portugais le citent, dit encore M. Gabert, » comme le Massillon de leur pays, et l'aiment beaucoup. Il est chéri du roi » et recherché par tous les grands. Mais, d'un autre côté, il est détesté de » ses confrères, auxquels son mérite fait ombrage. Le père San-Payo a un » penchant invincible pour les Français et en parle toujours avec admi- » ration; manie qui déplaît très-fort à ses compatriotes. J'allai un jour » dans son monastère; il me reçut avec une aimable civilité, me conduisit » par la main dans sa cellule, où je ne vis qu'une table, un lit et une » superbe bibliothèque. Celle-ci étoit presque entiérement composée » de livres français; on y trouvoit réunis nos meilleurs auteurs, tels » que Bossuet, Fléchier, Massillon, Bourdaloue, Fénélon, Corneille, » Racine, Molière, Boileau, Jean-Baptiste et Jean-Jacques Rousseau, » &c. Il m'assura qu'il en faisoit ses délices, et que le peu de réputation » qu'il avoit acquise dans la chaire, il la devoit principalement aux cinq » premiers de ces orateurs célèbres, dans lesquels il avoit eu soin de » puiser. » On avouera qu'il pouvoit faire pis.

Le 22 janvier, nos expériences les plus intéressantes étant terminées à l'observatoire, et l'époque de notre départ approchant, je me déterminai à

1817. Janvier.

aller visiter le jardin botanique et le moulin à poudre, situés dans le voisinage l'un de l'autre, à deux lieues dans le Sud-Ouest de la ville (*voy.* pl. 2). MM. de Gestas, Lamarche, Gaimard et Gaudichaud firent aussi ce voyage. Nous vîmes avec beaucoup d'intérêt ce jardin, qui est vaste et très-bien tenu, quoique les plantes n'y soient classées d'après aucun système de botanique. Il contient un grand nombre de végétaux rares et précieux, parmi lesquels il faut compter l'arbre à pain, le bancouiller, le jambier de Malaca à fruits blancs, le cannellier, le giroflier, le poivrier, le camphrier, le vanillier, le cacaotier, &c. &c. On nous montra aussi un champ de thé, plante qui est cultivée en grand avec succès : le Roi, pour essayer de naturaliser au Brésil ce précieux arbrisseau, a fait venir de Macao des Chinois qui le cultivent à la manière de leur pays; l'essai a parfaitement réussi, et le développement de cette culture n'est plus retardé aujourd'hui que par l'insouciance et l'incurie portugaises. On étoit occupé de la récolte; mais le directeur du jardin, pensant que nous verrions avec intérêt les diverses préparations qu'on fait subir à cette plante avant de la mettre dans le commerce, ordonna aux Chinois de nous en présenter tous les détails, et voici ce que nous observâmes. Une bassine large et peu profonde est assujettie sur un fourneau dans lequel se fait un petit feu clair, c'est-à-dire, bien flambant : on jette dans cette bassine les feuilles de thé fraîchement cueillies; elles y sont continuellement et légèrement maniées tandis qu'elles s'échauffent; puis, de là, on les met sur une table striée, où elles sont roulées avec la main, telles que nous les voyons; enfin, on les passe à travers des cribles de différentes grosseurs, pour séparer les qualités, le plus fin étant le plus estimé. Ces procédés, que M. Gaudichaud trouva être, à très-peu de chose près, les mêmes que ceux qui sont décrits dans les ouvrages français d'histoire naturelle, sont si simples, que je ne conçois pas pourquoi l'on avoit fait venir, à grands frais, des Chinois pour exécuter ce travail. Du thé cultivé et préparé dans ce lieu nous fut offert; nous le trouvâmes excellent.

Le nombre infini de fleurs qu'il y a dans ce jardin attire toujours une multitude d'oiseaux et d'insectes : je n'ai vu nulle part tant de jolis colibris et d'oiseaux-mouches; nous ne nous lassions pas d'admirer la vivacité des mouvemens de ces petits êtres, et la variété de leur plumage.

1817. Janvier.

Nous observâmes sur-tout, avec étonnement, de grands papillons dont les ailes eussent pu couvrir les deux mains, à côté d'oiseaux excédant à peine en grosseur les frelons de nos vergers.

Près de ce vaste emplacement, destiné sur-tout à la culture des plantes exotiques, se trouve la fabrique royale des poudres : un accident, arrivé depuis peu, avoit fait sauter en l'air le moulin; mais les magasins, qui heureusement se trouvoient assez éloignés du point de l'explosion, avoient échappé au désastre.

Tandis qu'à l'observatoire nous nous occupions à démonter nos instrumens et à les renvoyer à bord, MM. Quoy et Gaimard allèrent à la maison royale de San-Christovaõ, à trois milles marins dans l'Ouest-Nord-Ouest de la ville (*voyez* pl. 2), dans le dessein d'assister aux fêtes qui eurent lieu le 24 janvier, à l'anniversaire de la naissance de la princesse Léopoldine, épouse du prince royal. Pendant trois jours, il y eut des courses de taureaux dans une vaste enceinte préparée à cet effet à peu de distance et en face du palais du Roi.

« Devant la cour et la ville assemblées, dit M. Quoy, parut dans » l'arène un taureau assez pacifique, auquel, par excès de précau- » tion, on avoit enveloppé l'extrémité des cornes, pour lui ôter, du » moins en partie, les moyens de nuire de ce côté-là. Des coureurs, élé- » gamment habillés, allèrent l'exciter en agitant des voiles rouges, et en » lançant des dards qui s'attachoient à la peau de l'animal. Lorsque ces » coureurs sont trop pressés par le taureau, ils escaladent les ban- » quettes, ou se cachent dans des couloirs étroits pratiqués exprès.

» Un personnage de distinction, ordonnateur des jeux, couvert d'un » manteau court de soie noire, et monté sur un beau cheval blanc, se » tint la tête nue dans l'arène, vis-à-vis du Roi, tandis que quatre autres » cavaliers, tous de la classe des nobles, et magnifiquement habillés selon » l'ancien costume français, attaquèrent et excitèrent le taureau avec des » lances blanches, longues et très-fragiles; ils en cassèrent souvent, qui » furent aussitôt remplacées par d'autres que leur donnoient les coureurs. » Un taureau ayant été tué d'un coup de lance par un des cavaliers, fut » aussitôt enlevé par un équipage de mules et remplacé par un autre.

» L'animal paroît-il fatigué, on l'excite de nouveau, et, à l'instant où

1817. Janvier.

» il baisse la tête pour frapper son adversaire, celui-ci lui saute dessus » et se cramponne à ses cornes. C'est alors qu'une troupe de valets ac- » courent, contiennent le taureau, et le forcent à sortir de l'arène à recu- » lons. D'autres fois, on lance deux dogues qui, s'attachant à ses oreilles, » finiroient par le terrasser, si l'on ne s'empressoit de leur faire lâcher prise.

» A la fin du spectacle, les cavaliers, qui s'étoient absentés un instant, » reparurent dans l'arène, montés sur des chevaux plus beaux que les pre- » miers, superbement harnachés; et accompagnés de tous les coureurs, » ils vinrent saluer le Roi et sa cour. Les chevaux, tous fort bien dressés, » avançoient et reculoient avec beaucoup d'ordre, tandis que les gens » de pied faisoient de fréquentes génuflexions.

» Ces courses nous parurent moins dignes de piquer la curiosité que » celles qui se font en Espagne, autant à raison de l'adresse des combat- » tans, des dangers auxquels ils s'exposent, que de la beauté même des » taureaux.

» Aux courses succédèrent des manœuvres militaires, des danses de » Maures et de naturels de l'intérieur du Brésil, armés de lances et de » boucliers, &c. »

« Ces sauvages simulés, rapporte M. Gaimard, tenoient en main » d'énormes *cerceaux* faits avec des branches d'arbre garnies de leurs » feuilles; ils étoient disposés deux à deux, et passoient, avec une rapi- » dité et une adresse surprenantes, sous les cerceaux les uns des autres. » Ailleurs je vis, et j'en conserverai long-temps le souvenir, des *fan-* » *dangos* exécutés, au milieu de la nuit, dans des cabinets de verdure » foiblement éclairés; tout respiroit la volupté dans ces réduits cham- » pêtres, jusqu'aux statues et aux tableaux dont ils étoient ornés. On eût » dit que les séduisantes danseuses, dont tous les mouvemens étoient » mesurés, toutes les attitudes amoureuses et même lubriques, cher- » choient à faire éclore, dans l'ame des spectateurs, le feu ardent des » desirs dont leurs yeux paroissoient embrasés.

« Je vis à San-Christovaõ, poursuit M. Gaimard, des réunions où » se trouvoient à-la-fois des Allemands, des Polonais, des Russes, des Es- » pagnols, des Anglais, des Prussiens, et des dames allemandes et por- » tugaises : on y parloit français pour s'entendre; et je me félicitai d'appar-

» tenir à une nation dont l'universalité de la langue pouvoit servir » ainsi de moyen commun de communication à tant de peuples divers. » 1817. Janvier.

A l'époque où nous entrâmes à Rio de Janeiro, mon dessein n'étoit pas de rester plus de vingt à vingt-cinq jours sur cette rade; mais des circonstances dont je n'ai pu me rendre le maître m'obligèrent d'y en demeurer cinquante-quatre. J'ai rendu compte plus haut des motifs d'un tel retard. Nos expériences étant finies et nos instrumens rembarqués, je me hâtai d'aller prendre congé du Roi et de faire des visites d'adieu aux personnes qui nous avoient donné des témoignages d'affection ou seulement de simple intérêt. Le 29 janvier, à la pointe du jour, on s'occupa de lever l'ancre; à dix heures du matin, nous étions déjà en dehors de la baie.

Je n'ai pu, dans ce qui précède, que faire pressentir la nature de nos occupations à Rio de Janeiro, sans entrer dans le détail des résultats auxquels mes collaborateurs et moi nous étions parvenus. Indépendamment de ce qui nous appartient en propre, nous n'avons négligé, ainsi que je l'ai dit ailleurs, aucune occasion d'interroger les personnes instruites qui pouvoient nous donner quelques lumières sur ce qui faisoit l'objet de nos investigations.

J'avois remis à l'état-major de *l'Uranie*, dès l'origine du voyage, deux séries de questions, dont l'une étoit relative aux travaux à faire lorsque le vaisseau étoit sous voiles; l'autre se rapportoit à ceux auxquels nous devions nous livrer pendant nos relâches (1). Ces tableaux méthodiques, en aidant la mémoire et soulageant l'attention, avoient encore le précieux avantage de forcer à mettre de l'ordre dans des journaux qui, écrits par des plumes différentes, devoient cependant être réunis un jour dans une rédaction unique.

(1) La première série de ces questions est imprimée dans *la partie nautique et hydrographique* de notre Voyage; la seconde, beaucoup trop développée pour trouver place ici, puisqu'elle n'a pas moins de six cents articles, comprend d'abord ce qui est relatif à *l'histoire*, puis à *la description physique et géographique* du pays et à *ses productions*. Les *observations sur l'espèce humaine* viennent ensuite, et sont relatives, premièrement à *l'homme considéré comme individu*; puis à *l'homme réuni en famille*, et à *l'homme vivant en société*. *L'industrie* sous ses divers aspects, *le commerce* et les détails nombreux qui s'y rattachent; enfin *le gouvernement*, complètent le cadre de ce vaste tableau.

1817. Janvier.

Les questions dont il s'agit doivent être considérées chacune comme *un titre de chapitre* ou *d'article*, qu'il faut remplir, si l'occasion favorable s'en présente, non par un monosyllabe ou une phrase séchement exprimée, mais par tout le développement d'idées et de réflexions dont on est capable et que le sujet inspire. J'insiste sur les avantages de ces séries de questions, prévues et rédigées d'avance, parce qu'ils sont véritablement immenses; l'un des moindres n'est pas sans doute celui de prévenir les lacunes qui ont lieu si souvent pendant un voyage où la multitude d'objets nouveaux préoccupe sans cesse, et fait que, ne s'avisant pas toujours de noter ce qui se montre le plus près de soi, on oublie tout-à-fait ensuite d'en faire mention.

Nous comprendrons ce qui nous reste à dire encore sur la province de Rio de Janeiro, dans cinq chapitres qui traiteront successivement de l'histoire du pays, de sa description, des sauvages qui l'habitoient à l'arrivée des Européens, de la colonie portugaise, et finalement de l'état des peuples indigènes sous l'administration actuelle.

CHAPITRE V.

Esquisse historique de la province de Rio de Janeiro.

ON a déjà publié en France et à l'étranger un grand nombre d'ouvrages sur le Brésil (1), sans doute parce qu'on a pensé que cette partie du Nouveau-Monde étoit une de celles qui, par leur étendue, les richesses de leur sol et les événemens dont elles ont été le théâtre, méritoient le plus de fixer l'attention des curieux. Comme il n'entre point dans le plan que je me suis tracé, de présenter ici des détails historiques qui embrassent l'ensemble de cette importante contrée, je ferai seulement précéder de quelques notions générales et succinctes ce que j'ai à dire de celle de ses provinces qui va être le sujet de ce chapitre.

Peu après l'époque (2) où l'existence du continent américain eut été révélée à l'Ancien-Monde, un Espagnol, Vincent Yañez Pinzon, parvint le premier sur les côtes du Brésil (3), le 26 janvier 1500. Cette découverte toutefois ne pouvoit pas encore être connue en Europe, quand un navigateur portugais, Pedro Alvarez Cabral, y arriva lui-même par une autre route (4), et fit ainsi la seconde découverte de ce vaste pays, le 22 avril, c'est-à-dire, trois mois après. Il donna à cette terre le nom

(1) Sans faire mention de tous les documens, de toutes les relations qui ont été publiées à différentes époques sur le pays dont il s'agit, je me bornerai à citer les ouvrages que j'ai consultés pour composer une partie de ce chapitre : ce sont, le journal portugais *o Patriota;* la *Corografia Brazilica;* les *Mémoires de du Guay-Trouin;* le *Voyage de Jean de Léry*, et l'importante *History of Brazil*, par Robert Southey. Malgré les nombreuses préventions que ce dernier auteur fait paroître contre les Français, et la manière quelquefois un peu âpre avec laquelle il les exprime, je ne me dispenserai point de dire ici qu'à Rio de Janeiro j'ai toujours entendu désigner son ouvrage comme étant à-la-fois le plus exact et le plus complet qui ait été publié sur le Brésil. Je ne puis énoncer une opinion aussi favorable relativement à l'*Histoire du Brésil* par M. Alphonse de Beauchamp, où la précipitation de la plume de l'auteur se fait trop souvent remarquer.

(2) Année 1492.

(3) Pinzon aborda au Brésil par 8° ½ de latitude Sud, et prolongea la côte en remontant au Nord jusqu'à l'entrée du fleuve des Amazones, qu'il prit pour une mer d'eau douce.

(4) Par 17° de latitude australe.

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

de *Terra nova da Santa-Cruz* (1), et en prit possession au nom de son souverain. Il découvrit ensuite *Porto-Seguro*, y entra, et, se hâtant de continuer son voyage, renvoya un de ses vaisseaux en Portugal pour rendre compte au Roi de sa découverte.

Une nouvelle escadre, commandée, à ce qu'on croit, par Gonçalo Coelho, fut armée aussitôt pour aller explorer plus expressément ces parages. Elle sortit du Tage en mai 1501, et fut bientôt suivie d'une seconde, sous les ordres de Christovaõ (2) Jacquez, avec la même destination. Le résultat de ces voyages a été une reconnoissance générale des côtes du Brésil dans le Sud, jusqu'à la hauteur du cap des Vierges.

Depuis lors, les mêmes rivages furent souvent aperçus et visités par divers navigateurs portugais ou espagnols, entre autres par Américic Vespuce (3), et par Juan Diaz de Solis, de cette dernière nation. Celui-ci paroît être le premier qui, en 1515, soit entré dans la baie de Rio de Janeiro. Magellan la visita aussi en 1519, et donna à cet enfoncement le nom de *Bahia da Santa-Luzia*, parce qu'il y étoit entré le 13 décembre.

Plusieurs années s'écoulèrent sans que le Portugal parût s'occuper du Brésil; enfin, en 1530, le Roi Dom Joaõ III fit armer une flotte qui, sous le commandement du célèbre Martim Affonso de Souza (4), eut ordre d'aller de nouveau explorer les côtes brésiliennes depuis Bahia jusqu'à Rio de la Plata, et d'établir une colonie dans le lieu qui lui paroîtroit le plus convenable.

Le résultat des explorations précédentes étoit encore si imparfaitement connu, que Souza crut faire une découverte, lorque, le 1.er janvier 1531, il arriva à l'entrée de la baie qu'il prit pour l'embouchure d'une rivière, et à laquelle en conséquence, et à raison de l'époque de l'année où l'on se trouvoit, il donna le nom de *Rio de Janeiro* [Rivière de Janvier].

(1) Le bois de teinture appelé *páo brazil* ou *brésil*, a fini par donner son nom à la contrée entière où les spéculateurs sont allés d'abord le chercher.

(2) La lettre portugaise õ représente ici, comme on sait, l'*m* ou plutôt l'*n* française; il faut donc lire *Christovan* et non *Christovao*, comme j'ai vu plusieurs personnes disposées à le faire.

(3) On sait qu'Américic Vespuce étoit Florentin, mais qu'il navigua successivement pour le compte des rois d'Espagne et de Portugal.

(4) Qui fut depuis vice-roi des Indes.

L'amiral portugais descendit à terre à *Praia Vermelha*, dans le voisinage et en dehors de Paõ de Assucar [le Pain de Sucre], à gauche de l'entrée du havre (*voyez* pl. 2). Il explora le terrain d'alentour; mais, craignant d'exposer ses gens aux hasards d'une guerre désastreuse avec les Indiens, qui lui montroient des dispositions hostiles, il remit à la voile, et alla établir sa colonie sur l'île San-Vincente, à l'entrée de la baie de Santos (1). Rio de Janeiro. Esquisse histor.

Jean III, sachant que les Espagnols s'étoient fixés sur les bords de Rio de la Plata, et que les Français faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour se maintenir à Pernambuco et à Bahia, résolut d'envoyer lui-même de nombreuses colonies portugaises pour se rendre maître du pays et pour le peupler. Il décida, en conséquence, que le Brésil seroit partagé en portions de cinquante lieues de côte, auxquelles il accorda des prérogatives et le nom de *capitaineries.* Ces espaces de terre furent donnés, à titre de patrimoine, à ceux de ses vassaux qui, pour les services qu'ils avoient rendus à la couronne, lui parurent le plus mériter cette faveur (2). Les concessionnaires devoient aller en personne, ou envoyer, à leurs frais, occuper le terrain et le défendre contre toute invasion étrangère.

Je ne m'attacherai pas à faire ressortir ici les efforts que firent les Français pour s'assurer des établissemens fixes sur les différens points de la côte où les intérêts de leur commerce les avoient appelés; je ne chercherai pas à montrer non plus les phases diverses auxquelles furent soumises les colonies portugaises d'Amérique, ni les progrès toujours croissans de celle de Bahia (3), destinée à devenir bientôt la métropole du Brésil. Mais rentrant dans le cadre plus restreint que je me suis tracé, j'arriverai

(1) Dans l'Ouest-Sud-Ouest et à soixante-dix lieues environ de Rio de Janeiro. C'est là qu'ont été plantées les premières cannes à sucre que Martim Affonso de Souza fit apporter de Madère.

(2) L'histoire a conservé leurs noms que voici : *Joaõ de Barros*, un des premiers historiens du Brésil; *Duarthe Coelho Pereyra; Francisco Pereyra Coutinho; Jorge de Figueyre do Correa; Pedro do Campo Tourinho; Vasco Fernandez Coutinho; Pedro de Goes; Martim Affonso de Souza*, fondateur de la colonie de San-Vincente, et son frère *Pedro Lopez de Souza :* en tout neuf propriétaires. Joaõ de Barros assure cependant que le pays fut partagé en douze capitaineries; mais il comprenoit sans doute dans ce nombre les portions qui furent accordées aux deux frères Souza.

(3) *San-Salvador da Bahia de Todos os Santos*, généralement connue aujourd'hui sous le simple nom de *Bahia*, eut pour gouverneur, en 1549, D. Thomé de Souza, qui fut également

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

sans plus de préambule aux tentatives dont Rio de Janeiro a été le théâtre.

Depuis plusieurs années, des armateurs de Normandie envoyoient des navires dans une baie voisine du cap Frio (1), d'où ils rapportoient à Dieppe de riches cargaisons de *bois de brazil.* Leurs relations amicales avec les sauvages de ces contrées, peu éloignées de Rio de Janeiro, les avantages particuliers que ce dernier site paroissoit offrir, engagèrent Nicolas Durand de Villegagnon, vice-amiral de la marine française, à tenter de se créer sur ce point une souveraineté indépendante qui pût servir d'asile aux calvinistes, dont il avoit adopté la religion. A la sollicitation de l'amiral de Coligny, il obtint deux vaisseaux du Roi Henri II, et partit du Havre-de-Grâce en 1555, pour préparer son entreprise.

Arrivé au cap Frio, Villegagnon fut reçu avec amitié par les Tupinambas (2) et les Tamoyos, indigènes de cette partie de la côte, lesquels, prétendant avoir reçu des offenses des Portugais de la capitainerie de San-Vincente, desiroient trouver une occasion de se venger de leurs ennemis. L'amiral français profita habilement de cette disposition des esprits, et promit aux sauvages de revenir bientôt, avec des forces plus imposantes, pour les soustraire à l'oppression dont ils se plaignoient.

Villegagnon, s'étant hâté de faire son retour en France, prépara, avec beaucoup de célérité, un nouvel armement, et reparut, en 1556, vers les mêmes rivages. Il renouvela son alliance avec les Indiens, et, ayant choisi Rio de Janeiro pour être le siége de sa colonie, il se rendit dans ce havre, et débarqua d'abord sur la petite île Lage (3), avec le projet d'y bâtir un fort. Cette île commande l'entrée de la rade, et, sous ce rapport, elle étoit bien choisie ; mais, étant rocailleuse, basse, et,

le premier gouverneur général du Brésil, et doit être considéré comme le fondateur de l'empire portugais dans le Nouveau-Monde. Jusqu'à lui, le plus grand désordre de mœurs avoit régné dans une colonie composée en grande partie de scélérats déportés et de femmes perdues. Six Jésuites, venus avec Thomé de Souza, et ayant à leur tête le célèbre Manoel de Nobrega, opérèrent la réforme, et répandirent avec elle, parmi les peuples indigènes, les lumières de la civilisation.

(1) Par 44° 20′ environ de longitude. (*Voyez* pl. 1.)

(2) Ou *Topinambous ;* de Léry les nomme *Tououpinambaoults.*

(3) Située presque exactement à mi-canal entre les deux pointes de l'entrée de la baie. (*Voyez* pl. 2.)

pour ainsi dire, au niveau de la mer, on fut obligé de l'abandonner comme trop incommode, et de se transporter sur une île plus en dedans, où l'on s'établit enfin d'une manière définitive. Cette île porte aujourd'hui encore le nom de *Villegagnon :* la forteresse que nos compatriotes y bâtirent fut nommée par eux *fort Coligny;* et la colonie elle-même, *France-Antarctique* (1). On fortifia également plusieurs points sur le contour de la rade, à la grande satisfaction des Indiens, qui soupiroient après l'expulsion des Portugais établis à San-Vincente, et comptoient beaucoup sur l'amitié, la discipline et la force de leurs nouveaux alliés.

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

En 1557, la colonie reçut un renfort assez considérable de protestans qui furent amenés d'Honfleur sur trois bâtimens de guerre commandés par Bois-le-Comte, neveu de Villegagnon; dans le nombre se trouvoient des ministres de la religion, cinq filles et une femme, qui furent les premières personnes de leur sexe qui arrivèrent d'Europe dans cette partie de l'Amérique : « De quoi, dit de Léry, qui étoit de l'expédition, les sauvages furent bien esbahis. »

Tout annonçoit un sort prospère à l'établissement, quand le caractère ardent, bizarre et souvent irrésolu de Villegagnon, commença à miner son propre ouvrage. Les colons furent cruellement vexés par lui, sur-tout lorsque, ayant déclaré qu'il vouloit rentrer dans le sein de l'église catholique, il crut ne devoir garder aucune mesure, et commit de grandes cruautés. Plusieurs personnes furent renvoyées en France; d'autres s'y en allèrent volontairement; l'amiral enfin y repassa lui-même, laissant dans le fort Coligny une centaine d'Européens seulement.

Quatre ans entiers s'étoient écoulés sans que les Portugais eussent paru s'occuper de cette colonie naissante, quand les Jésuites du Brésil parvinrent à éveiller, sur cet objet, l'attention de la cour de Lisbonne. On sentit l'importance d'arrêter promptement les progrès des colons français, qui, liés avec les indigènes, cherchoient, par tous les moyens, à aug-

(1) Il n'y a rien là qui ne paroisse assez naturel; Southey cependant a vu la chose sous un point de vue bien différent, puisqu'il dit (*History of Brazil,* t. I, p. 272) : « Les Français, » avec leur arrogance ordinaire, considérant déjà le continent entier comme leur propriété, lui » donnèrent le nom de France-Antarctique. » J'avoue que je ne comprends pas bien qu'il soit plus inconvenant de nommer un pays où l'on s'établit, France-Antarctique, que Nouvelle-Angleterre ou Nouvelle-Albion.

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

menter leur territoire et à nuire au commerce ainsi qu'à la navigation des Portugais.

Une escadre fut immédiatement envoyée à Bahia, avec ordre au gouverneur général, Mem de Sa, qui y commandoit, de partir en personne, et d'aller effacer par une victoire ce qui paroissoit être une tache au pavillon portugais.

Il mit à la voile, en conséquence, le 16 janvier 1560, avec deux vaisseaux de guerre, huit ou neuf navires de transport, et vint mouiller à l'entrée de Rio de Janeiro, où, après avoir demandé et reçu quelque renfort de San-Vincente, il entra dans la baie le 21 février de la même année.

D'abord on établit à terre une batterie de canons de gros calibre, et, pendant deux jours et deux nuits consécutifs, on tira sur le fort Coligny, mais sans beaucoup de succès. Enfin, le 15 mars, le feu s'étant communiqué au magasin à poudre de cette forteresse, il se fit une explosion terrible qui coûta la vie à plusieurs Français : cet événement désastreux décida l'action, et obligea nos compatriotes à se retirer sur le continent. Enorgueillis et surpris à-la-fois de ce succès rapide, les Portugais se hâtèrent de mettre à la voile pour la capitainerie de San-Vincente, après avoir fait détruire préalablement les fabriques et les plantations que leurs adversaires avoient établies dans le voisinage.

Échappés à un danger aussi imminent, les Français ne cherchèrent pas à revenir sur l'île Villegagnon; mais ils se fortifièrent à Uraçu-Mirim, et bâtirent le nouveau fort de Parana-Pucuy, sur l'île de Cat (1).

Les colons, toujours en bonne harmonie avec les Indiens, parvinrent, au bout de quelques années, à relever leur établissement et à devenir encore redoutables aux Portugais. La régente, aïeule du Roi Sébastien I.er, instruite de ces circonstances, fit partir, avec deux galions, Estacio de Sa, neveu du gouverneur général du Brésil; le chargea d'intimer l'ordre à Mem de Sa, son oncle, de faire attaquer de nouveau les établissemens français de Rio de Janeiro, de les détruire de

(1) Il m'a été impossible de déterminer précisément la position qu'occupoit le fort Uraçu-Mirim. Je suppose cependant qu'il devoit être, soit sur le coteau de la Gloria, soit sur celui du couvent de San-Bento. (*Voyez* pl. 2 et 3.) A l'égard de l'île de Cat, il me paroît à-peu-près certain qu'elle n'est autre que celle qui se nomme aujourd'hui *das Cobras*. (*Voyez* pl. 2.)

fond en comble, et de fonder sur ce point une colonie portugaise. Estacio de Sa, ayant augmenté son armée de toutes les forces dont on pouvoit disposer à Bahia, parvint à Rio de Janeiro, et mouilla près de l'île Villegagnon, en avril 1565. La crainte d'échouer dans son entreprise le fit repentir presque aussitôt de cette démarche, et il alla à San-Vincente pour chercher de nouveaux renforts. Ces préparatifs employèrent un temps considérable, et ne lui permirent d'entrer à Rio de Janeiro qu'au mois de mars de l'année suivante. Ses forces consistoient alors en six bâtimens de guerre, en plusieurs embarcations légères, et neuf pirogues armées de mulâtres et d'Indiens. L'armée débarqua entre Paõ de Assucar et les hauteurs de San-Joaõ (*voyez* pl. 2), où, après avoir établi quelques fortifications, on jeta les fondemens d'une bourgade appelée depuis *Villa-Velha* [Ville-Vieille].

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

A peine ces dispositions étoient-elles prises, que, le 6 mars 1566, Estacio de Sa fut attaqué par les Francais et les Tamoyos réunis; mais ce combat n'eut aucun résultat décisif. Quelques jours plus tard, les Portugais prirent l'offensive, et envoyèrent des détachemens dans les *aldées* du voisinage, où ils commirent d'étranges cruautés. Cependant, malgré leurs puissans moyens d'attaque, les succès de la guerre furent balancés dans le cours de cette année. Estacio de Sa fit part à son oncle du mauvais état de ses affaires; et celui-ci, craignant de voir échouer une entreprise au succès de laquelle il attachoit un si grand prix, réunit de nouvelles forces et vola lui-même au secours de son neveu, près duquel il arriva le 18 janvier 1567.

Informé qu'Uraçu-Mirim étoit la retraite principale des Français, Mem de Sa se décida à l'attaquer sur-le-champ avec toutes ses forces. La bataille fut terrible; mais bientôt tout dut céder au nombre et à la supériorité de l'armée portugaise. La valeur des Français et des Tamoyos, leurs alliés, fut inutile, et la plupart préférèrent mourir les armes à la main que de tomber vivans entre les mains d'un ennemi implacable, qui se faisoit un barbare plaisir de livrer ses prisonniers aux plus horribles tortures. Le fort Uraçu-Mirim fut détruit; celui de Parana-Pucuy eut le même sort, après une attaque très-vive qui coûta beaucoup de monde aux Portugais, et dans laquelle Estacio de Sa lui-même fut mortellement blessé. Peu de Français échappèrent à ce désastre; quelques-uns cependant, s'étant

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

rendus à bord des vaisseaux qu'ils avoient encore en rade, parvinrent à gagner la pleine mer. Les Portugais firent alors de nombreuses incursions sur le continent, saccageant et détruisant tout ce qu'ils rencontroient sur leur passage : les terres des colons furent aussi partagées entre ceux des vainqueurs qui déclarèrent vouloir les cultiver et se charger de les défendre.

Ainsi finit, après dix ans d'existence, la colonie française de Rio de Janeiro. Les guerres civiles qui désoloient la France à cette époque, ne permirent point à la métropole de jeter un coup d'œil sur un établissement si éloigné, encore moins de lui envoyer des secours. Toutefois il est impossible de ne pas éprouver un sentiment de douleur en voyant le sort funeste de tant de colonies du même genre qui ont été fondées par nous, et qui nous ont échappé ! Malgré soi l'on est conduit à se rappeler cette pénible réflexion du chevalier des Marchais (1), « que ces colonies éphé-
» mères n'ont servi qu'à montrer le chemin aux autres nations, leur dé-
» fricher un peu le terrain, et leur faire connoître qu'on y pouvoit faire
» des établissemens solides, riches et puissans. »

Tranquille après sa victoire, et satisfait des succès qu'il venoit d'obtenir, Mem de Sa s'occupa de la fondation de sa nouvelle ville; et après avoir abandonné le site peu convenable qui avoit été choisi d'abord, il s'établit au lieu où se trouve aujourd'hui l'hospice de la Miséricorde, au pied de la montagne du Château (*voyez* pl. 3). Les Indiens convertis, et alliés des Portugais, entreprirent, sous la direction des Jésuites, tous les travaux de la nouvelle ville, sans qu'il en coûtât rien au gouvernement. Mem de Sa lui donna le nom de *San-Sebastiaõ do Rio de Janeiro* (2), en l'honneur du souverain régnant alors en Portugal; et après avoir laissé ses dernières instructions à son neveu, Salvador Correa, pour l'administration de la colonie qu'il lui confioit, il remit à la voile et sortit de la baie en mars 1568.

Plusieurs gouverneurs se succédèrent, sans que rien de bien considérable vînt troubler la tranquillité de Rio de Janeiro : un seul fait mérite

(1) *Voyage du chevalier des Marchais en Guinée*, publié par le Père Labat.

(2) Ce nom de *S. Sebastiaõ* ou Saint-Sébastien de Rio de Janeiro, se conserve encore dans le pays; mais en Europe celui de *Rio de Janeiro*, au contraire, prévaut aujourd'hui généralement.

d'être remarqué, c'est l'émigration, vers l'intérieur du pays, des hordes de sauvages Tamoyos, avec lesquelles les navires français trafiquoient ordinairement, et qui jusque-là avoient habité le voisinage du cap Frio. Elle eut lieu en 1574, sous le gouvernement d'Antonio Salema (1), à la suite d'une guerre cruelle où l'on fit un effroyable carnage des Indiens. « Leur perte en tués ou en prisonniers s'est, dit-on, élevée à huit ou » dix mille ames; perte si cruelle, ajoute Southey (2), que les restes de » cette tribu formidable abandonnèrent la côte et se retirèrent vers les » montagnes. » M. A. de Beauchamp comprend aussi dans ce nombre les Tupinambas ; circonstance qui me paroît assez probable. Ces derniers, en effet, également alliés des Français, se réunissoient ordinairement aux Tamoyos pour combattre leurs ennemis communs. Le même auteur ajoute que les Tupinambas refluèrent au Nord, vers l'intérieur du Brésil, et allèrent s'établir sur les bords du fleuve des Amazones, où leurs descendans se trouvent encore aujourd'hui.

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

1574.

La Hollande venoit de secouer le joug de Philippe II ; et cherchant toutes les occasions de lui nuire, elle envoya des vaisseaux faire des excursions sur les côtes du Brésil, dont les richesses (3) étoient chaque jour mieux connues des Européens. Rio de Janeiro, paisible, étranger d'abord à toutes les discussions d'une politique lointaine, fut attaqué, le 9 février 1599, par la flotte de l'amiral Olivier Van Noort ; mais après qu'il eut inutilement perdu plusieurs hommes, la place lui parut si bien pourvue de moyens de défense, qu'il fut contraint de se retirer.

1599.

Une expédition plus importante des colons eut lieu, en 1615, contre des Hollandais qui s'étoient établis et fortifiés à Cabo-Frio (4). Instruit de cette violation du territoire portugais, le gouverneur Constantino de Menelau s'avança avec ses soldats et quatre cents Indiens de l'aldée

1615.

(1) Salema fut non-seulement gouverneur de Rio de Janeiro, mais il joignit encore à ce titre celui de gouverneur général des provinces méridionales du Brésil. Après lui, le gouvernement général revint au gouverneur de Bahia, pour se subdiviser de nouveau en 1658.

(2) *Hist. of Braz.* t. I, p. 312.

(3) Les mines d'or venoient d'être découvertes; mais ce ne fut qu'en 1651 qu'on trouva les mines de pierres précieuses, à l'exception de celles de diamans, qui ne furent connues qu'en 1728.

(4) *Voyez* pl. 1, par 44° 27' de longitude.

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

Sepatiba (1), et parvint à expulser l'ennemi. Il détruisit la forteresse hollandaise, ainsi qu'une grande maison en pierres où étoient les magasins; et, sans réfléchir aux inconvéniens qui devoient en résulter plus tard pour ses compatriotes eux-mêmes, il fit jeter ces démolitions dans le goulet du port ou du lac Araruama, pour l'encombrer.

1658.

Je me hâte d'arriver à l'administration du célèbre Salvador Correa de Sa e Benevides, qui, nommé en 1658 au gouvernement de Rio de Janeiro et des provinces du Sud, exerça une surveillance spéciale sur les mines d'or, dont l'exploitation venoit d'être soumise à des lois régulières (2). Benevides avoit déjà été chargé une fois (en 1637) du gouvernement de Rio de Janeiro; il avoit donné un soin particulier à la conversion des Indiens, et s'étoit opposé de tout son pouvoir à ce qu'ils fussent réduits en esclavage. Le croiroit-on? l'intérêt qu'il témoigna alors pour les peuples indigènes le rendit odieux aux colons! tel est l'effet de l'amour effréné des richesses, qu'il détruit même jusqu'aux sentimens bienveillans et généreux. Les planteurs portugais trouvoient fort commode d'avoir des bras pour cultiver leurs champs, exploiter leurs sucreries et leurs mines, sans être engagés à aucun paiement de salaires: aussi, non contens de maintenir dans l'esclavage les Indiens pris à la guerre, ce qui étoit toléré, on les vit trop souvent attaquer et conduire en servitude ceux mêmes que les jésuites avoient convertis; on appeloit cela *aller à la chasse aux esclaves.* Dans toutes les circonstances, les jésuites s'élevèrent fortement contre ces vexations infames, jusqu'à refuser les sacremens de l'église à ceux qui s'en seroient rendus coupables: cette rigidité leur suscita un grand nombre d'ennemis, ainsi que nous le verrons bientôt.

De son côté, Benevides s'opposa, comme il le devoit, à ce système destructif et impolitique, et contribua par-là à exaspérer tous les esprits. Les habitans de Rio de Janeiro profitèrent d'un voyage que ce gouverneur fit à Santos, pour lever l'étendard de la révolte; ce qui eut lieu avec

(1) *Voyez* pl. 1, par 46° 12′ de longitude.

(2) Tout homme pouvoit exploiter à ses frais les mines d'or qu'il avoit découvertes; mais il étoit obligé de donner au roi le cinquième du produit, ou, comme on disoit, *le quint.* Un grand nombre d'articles de ces réglemens avoient pour but de prévenir la fraude.

une furie dont il seroit difficile de donner ici une idée. Benevides, par sa fermeté, son habileté et sa prudence, sut conjurer un tel orage, punir les plus rebelles, et faire enfin rentrer les mutins dans l'ordre. Son gouvernement, sans avoir duré un grand nombre d'années, fut cependant très-profitable à la colonie par les sages réglemens qu'il mit en vigueur, par les établissemens auxquels il donna naissance et qui rendront à jamais sa mémoire précieuse et révérée au Brésil. On lui doit particulièrement la fondation du bourg de Parati, qui eut lieu en 1660, dans la baie de Caïruçu (1); l'amélioration des chemins, la construction d'un grand nombre de ponts, &c. &c. Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1660.

Parmi les faits remarquables qui se rattachent à l'histoire de Rio de Janeiro, on doit citer l'expédition du capitaine français du Clerc, qui eut lieu en 1710, et dont tout le monde connoît l'issue malheureuse. Plein du projet de s'emparer de la capitale du Brésil, cet officier s'avança avec cinq vaisseaux et deux navires de transport vers la barre de Guaratiba (2), où il débarqua avec douze cents hommes de troupes de ligne et de matelots. De Guaratiba il se rendit à Rio de Janeiro, en passant successivement par la ferme des religieux Bénédictins, marquée *Bentos* sur la carte, puis par Jacarapagua, et arriva à la ville sans éprouver de grandes difficultés; il y entra par la rue d'Ajuda (3), pénétra au milieu des lignes ennemies avec plus de bravoure que de prudence, et y livra plusieurs combats vifs et meurtriers; enfin, s'étant emparé de quelques magasins au bord de la mer et voulant s'y fortifier, du Clerc se trouva bientôt foudroyé par l'artillerie de l'île das Cobras, et forcé de se rendre prisonnier de guerre, lui et les siens, à un corps nombreux de troupes ennemies. 1710.

D'abord détenu dans le collége des jésuites (4), renfermé ensuite au château, il obtint plus tard la liberté de s'établir dans une maison de la ville, à son choix, où il fut assassiné dans la nuit du 18 mars 1711, sans que jamais on ait pu savoir précisément par qui, et sans même 1711.

(1) *Voyez* pl. 1, par 47° 9′ de longitude.
(2) *Voyez* pl. 1, par 46° 3′ de longitude.
(3) Marquée 18, pl. 3, à 100 mètres à l'Ouest du méridien du château.
(4) Marqué V, sur la pl. 3, à 300 mètres à l'Est du méridien du château.

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1711.

que les soldats commis à sa garde aient eu connoissance d'un meurtre aussi horrible et si contraire au droit des gens.

Bientôt les nouvelles de la défaite de M. du Clerc parvinrent en France; on sut que les Portugais exerçoient envers leurs prisonniers toute sorte de cruautés; qu'ils les faisoient mourir de faim et de misère dans les cachots, et même que M. du Clerc avoit été assassiné, quoiqu'il se fût rendu à composition : on en fut généralement indigné. « Toutes ces circonstances, dit du Guay-Trouin dans ses » Mémoires, jointes à l'espoir d'un butin immense et sur-tout à l'hon» neur qu'on pouvoit acquérir dans une entreprise si difficile, firent » naître dans mon cœur le desir d'aller porter la gloire des armes du » Roi jusque dans ces climats éloignés, et d'y punir l'inhumanité des » Portugais par la destruction de cette florissante colonie.... Il étoit » évident que le succès de cette expédition dépendoit de la promptitude, et qu'il ne falloit pas donner aux ennemis le temps de se reconnoître. ».

Le commandant français fonda sur ce principe l'exécution de ses projets. Arrivé, le 11 septembre 1711, en dehors de la baie, il en force l'entrée le lendemain, s'empare de l'île das Cobras (1), débarque trois mille huit cents hommes dans l'anse ou le *saco do Alferes*, établit des batteries, et, dans la nuit du 20 au 21, commence un feu terrible sur la ville. Les habitans, croyant que l'assaut alloit être donné pendant les ténèbres, fuient dans la campagne avec grande confusion, et bientôt les soldats portugais (2), effrayés, les suivent eux-mêmes, laissant ainsi la ville et les fortifications à la discrétion du vainqueur.

Du Guay-Trouin, trop habile pour ne pas profiter de ces avantages, fit demander sur-le-champ au gouverneur, campé à Mataporcos (*voy.* pl. 2), la rançon de la ville, menaçant de la brûler et de la détruire de fond en comble, s'il ne souscrivoit pas tout de suite aux conditions qui lui étoient imposées : ce malheureux gouverneur fut obligé de les accepter; et les Français, satisfaits, purent, dès le 19 octobre, remettre sous voiles,

(1) *Voyez* pl. 2 et 3.

(2) Les forces portugaises consistoient en douze ou treize mille hommes de troupes réglées, sans compter un nombre très-considérable de noirs armés et disciplinés.

emmenant avec eux un riche butin et les cinq cents hommes de l'armée de du Clerc, qu'ils venoient de délivrer. Rio de Janeiro. Esquisse histor.

La perte des Portugais dans cette circonstance se composa : 1711.

1.° Du paiement d'une contribution de 600,000 cruzados [1,500,000f], de cinq cents caisses de sucre et deux cents bœufs, qui furent livrés pour la subsistance des troupes ;

2.° De quatre vaisseaux, deux frégates de guerre et plus de soixante navires de commerce ;

3.° D'une prodigieuse quantité de marchandises qui furent ou revendues aux marchands portugais, ou embarquées sur les vaisseaux de l'escadre, ou brûlées avant le départ.

Après une catastrophe aussi désastreuse, les gouverneurs de Rio de Janeiro s'occupèrent avec beaucoup d'assiduité de multiplier les moyens de défense du pays, d'accroître sa prospérité, et sur-tout d'attirer le commerce sur un point où l'on vouloit rétablir la vie.

Pendant long-temps, les trésors de la province de Minas-Geraes s'étoient écoulés par le port de Santos ; cette marche exigeoit d'assez longs circuits ; tandis qu'en les faisant passer directement par Rio de Janeiro, on y trouva, même relativement au transport, des avantages considérables ; la ville sur-tout acquit par-là une importance qui depuis est toujours allée croissant.

Parmi les choses qui furent créées pour sa défense, on doit citer la construction de la forteresse das Cobras, sur l'île du même nom (*voy.* pl. 2), qui eut lieu en 1725. Trois ans plus tard, on découvrit la célèbre mine de diamans de Tijuco (1), source de tant de richesses et de rapines ; et en 1744, le bel aqueduc qui conduit les eaux de la montagne du Corcovado à la fontaine de Cariocas (*voyez* pl. 3), fut achevé (2). 1725. 1744.

J'ai dit, en commençant ce chapitre, que de grandes portions de terres du Brésil avoient été concédées à titre de fief à plusieurs seigneurs

(1) Située dans la province de Minas-Geraes, à 90 lieues marines et au Nord à-peu-près de Rio de Janeiro.

(2) C'est ce qu'indique l'inscription suivante, gravée sur une des pierres de l'aqueduc : *Reinando el Rey Dom Joaõ V, nosso senhor, essendo governador e capitaõ geral das capitanias de San-Paulo e Minas-Geraes, Gomez Freire de Andrada, do seu conselho et sargento mór de batalha* [maréchal-de-camp] *dos seus exercitos. 1744.*

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

portugais, qui eux-mêmes en subdivisèrent la propriété entre d'autres personnes. Ces concessions, à diverses époques, revinrent à la couronne, soit par confiscation, soit à la suite d'arrangemens particuliers, dont le

1752. détail doit être supprimé ici. C'est par cette dernière cause qu'en 1752 le district de Goytacazes, formant la partie la plus orientale de la province de Rio de Janeiro (*voyez* pl. 1) et appartenant au vicomte d'Asseca Salvador Correa de Sa, rentra dans le domaine royal.

1753. L'année 1753 fut remarquable par l'arrivée au ministère portugais, du célèbre marquis de Pombal (1), dont la politique vigoureuse et souvent cruelle eut une influence si grande sur les destinées du Brésil. Quelque desir que j'aie d'éviter en général ici toute discussion approfondie, il est impossible que je n'entre pas dans quelques détails sur un des résultats de son administration les plus importans, et qui se rattache d'une manière si immédiate à l'histoire de la province de Rio de Janeiro : je veux parler de l'expulsion des jésuites.

Déjà j'ai dit un mot de l'avidité avec laquelle les colons cherchoient par tous les moyens à se procurer des esclaves parmi les Indiens brésiliens, et de la résistance courageuse que les jésuites missionnaires firent sans cesse pour s'y opposer. Cette opiniâtreté d'efforts dégénéra enfin en une lutte envenimée, dont nous allons rapporter (2) les effets principaux et les déplorables conséquences.

A leur arrivée au Brésil, les jésuites s'étoient empressés de catéchiser, et successivement de réunir, dans de petits villages sous le nom d'*aldées*, les tribus errantes et sauvages dont la férocité avoit été d'abord si funeste aux Européens. En répandant chez eux les principes du christianisme et de la civilisation, en détruisant l'anthropophagie, vice si horriblement enraciné, ils s'occupèrent aussi de rendre les Indiens utiles aux colons.

(1) Sebastiaõ Jose de Carvalho e Mello, plus connu sous le nom de marquis de Pombal. « Aucun autre homme d'état de son siècle, dit Southey (*Hist. of Braz.* t. III, p. 505), n'oc- » cupera une place plus éminente dans l'histoire;... mais cette célébrité ne doit pas lui être » enviée;... on se rappellera plus le mal qu'il fit que le bien que sans doute il avoit le dessein de » faire. »

(2) Southey, dans son *Historia of Brazil*, m'a fourni les détails que je donne sur l'expulsion des jésuites. Cet auteur m'a paru, à cet égard, d'autant plus impartial, qu'on sait fort bien à quel point il a en horreur la religion catholique, qu'il appelle, en plusieurs endroits de ses ouvrages, *une religion d'idolâtres*.

« Le système des jésuites au Brésil, dit Southey, différoit essentiellement » de celui de leurs confrères du Paraguay : des registres de leurs aldées, » gardés par les gouverneurs, contenoient les noms de tous ceux qui » étoient capables de servir, depuis l'âge de treize ans jusqu'à cinquante. » Ces registres étoient renouvelés tous les deux ans, et attestés véritables, » sous le sceau du serment, par chaque missionnaire respectif. Sur ces » listes, le gouverneur distribuoit les pauvres Indiens qu'avec une impu- » dente hypocrisie on appeloit *libres*, pendant une période de six mois, et » envoyoit des ordres écrits à chaque missionnaire pour qu'on remît aux » colons portugais le nombre d'Indiens indiqué sur la note. Pendant le » reste de l'année, les Indiens pouvoient continuer de servir s'ils le vou- » loient, et il y en avoit plusieurs qui préféroient ce service au genre de » vie des aldées, où, à la vérité, ils étoient moins surchargés de travail, » mais plus surveillés et plus retenus (1). »

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1753.

On voit ainsi que les naturels ne pouvoient disposer que de la moitié de l'année; pendant l'autre moitié, les colons chez lesquels ils travailloient étoient obligés de leur payer des gages, de les nourrir, &c.; et quoique ces obligations elles-mêmes fussent réduites au taux le plus modique, la cupidité européenne en fut offusquée, et chercha constamment, soit à les éluder, soit à s'en affranchir.

Les planteurs accusoient les missionnaires de se montrer, sans nécessité, plus jaloux de la liberté et du bien-être des indigènes que des intérêts des Portugais. « Il ne partoit pas une flotte pour Lisbonne, sans » qu'elle portât des plaintes de ce genre, adressées par les deux *senados* (2) » et par les habitans, assurant que la colonie étoit ruinée par le manque » d'esclaves, et que la conséquence des scrupules des jésuites étoit de » priver le peuple de pain..... Mais ni la crainte du blâme, ni celle de » devenir odieux, ne purent détourner ces religieux de remplir leurs de- » voirs avec fidélité. Ils représentèrent avec persévérance, à la cour, que » le seul remède pour les maux de la colonie étoit d'abolir entièrement » l'esclavage des Indiens. Par suite de la tyrannie des Portugais, ajou- » toient-ils, les Indiens émigroient vers les possessions espagnoles; ils

(1) *Hist. of Braz.* t. III, p. 368.
(2) Sorte de chambre municipale.

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1753.

» émigroient aussi vers les possessions françaises : mais si l'esclavage enfin » étoit aboli, les sauvages de ces diverses tribus resteroient dans les limites » portugaises, et deviendroient les enfans du roi,.... terme par lequel » toujours les Indiens avoient coutume d'exprimer leur soumission (1). »

Dans la même année 1753, Francisco Xavier de Mendonça Furtado, frère du marquis de Pombal, et animé comme lui d'une haine invétérée contre les jésuites, arriva au Brésil en qualité de gouverneur. Malgré les lois existantes, il exigea que la totalité des Indiens fussent retirés des aldées pour être employés à une expédition qu'il devoit faire vers le Rio-Negro, à l'occasion des limites entre les possessions portugaises et celles de l'Espagne. Les champs des Indiens restèrent donc sans culture cette année-là, et les plantations des colons aussi. La conséquence d'une telle conduite fut une grande pénurie de subsistances : les Indiens ne reçurent pas le salaire qui leur étoit dû, ni la nourriture dont ils avoient besoin ; aussi un grand nombre déserta-t-il. On en fit un crime aux jésuites, comme si la chose eût eu lieu par leur faute.

1754. Le gouverneur, mécontent, alla visiter les aldées, demanda une nouvelle levée d'Indiens, et des provisions pour son armée ; et parce qu'il étoit impossible de les lui fournir, il crut encore que, pour nuire à ses desseins, c'étoient les jésuites qui avoient empêché les naturels de cultiver leurs 1755. champs. Furieux, il fit dresser une liste nombreuse de ses griefs contre eux, où l'on remarque cependant que les instigations dont il les soupçonne forment la plus petite part.

Dans cette note, « il les accuse de poursuivre un système diabolique » (telles étoient ses expressions), à dessein d'usurper pour eux-mêmes » les possessions ultra-marines du Portugal. Les moyens qu'ils emploient, » disoit-il, pour arriver à ce but, consistent à exclure tous les Portugais » des aldées (2), à tenir les habitans dans une ignorance complète (3), et à

(1) *Op. cit.* t. III, p. 367....

(2) Par les lois de D. Pedro II, il n'étoit permis à aucun Portugais de demeurer dans les aldées, à cause des mauvais effets que leur conduite et leur exemple pouvoient produire sur les Indiens.

(3) Les ennemis des jésuites leur reprochoient, en Europe, de prohiber le langage portugais dans leurs missions. « La malice, dit Southey, a rarement été plus stupide dans ses calomnies ; » car, quelque desirable qu'il fût d'introduire un langage européen et cultivé à la place d'une

» réduire les naturels à un tel état inhumain et misérable de servitude, » qu'ils sont presque tous exterminés de ce malheureux pays. Il les accusoit » encore de refuser aux Indiens le temps nécessaire pour préparer la nour- » riture suffisante à leurs familles; de leur interdire l'usage de toute es- » pèce de nourriture qui exigeoit quelque préparation pour la rendre » propre aux usages de l'homme; les réduisant ainsi, comme de purs » animaux, à se nourrir de racines et de végétaux crus; de les tenir dans » les bois, absens de leurs familles, pendant neuf mois de l'année, pour » ramasser ce qui pouvoit être profitable à la compagnie; de leur laisser » ignorer qu'il y avoit un roi de Portugal dont ils étoient les vassaux, et » de ne pas leur accorder les vêtemens, même les plus grossiers, dont » ils avoient besoin pour couvrir leur nudité; en sorte que, sous le poids » d'une telle tyrannie, il ne pouvoit y avoir aucune propagation de la » foi, ni communication sociale, ni administration de la justice, ni agri- » culture, ni commerce, ni rien qui pût être avantageux à l'église ro- » maine ou à la mère-patrie, ni qui pût conduire à la conservation de la » colonie et de ses habitans. L'avarice des jésuites fut décrite comme non » moins énorme que leur ambition; et l'on disoit que, par leurs usur- » pations et leur monopole inhumain, ils s'étoient mis en possession des » produits et du commerce du pays, au point que leur système n'étoit » pas moins préjudiciable aux Portugais qu'aux Indiens.

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1755.

» Ces accusations, malgré leur fausseté et leur absurdité palpables, » furent reçues avec joie à Lisbonne. Cependant des hommes qui d'avance » n'eussent pas été déterminés à condamner les accusés, auroient recherché » comment il étoit possible que les jésuites, si leur projet eût réellement » été de se faire les maîtres du pays, eussent pu espérer de réussir en le » dépeuplant, et en détruisant les bras mêmes dont ils avoient besoin, » non-seulement pour la défense de leur prétendu empire, mais encore » pour leur propre subsistance. Ils se seroient demandé s'il étoit présu- » mable que ces religieux, qui, quelques fautes qu'on ait mises sur leur » compte, n'avoient jamais, du moins, été taxés de stupidité, eussent » poursuivi des mesures tendant directement à ruiner le commerce » langue barbare, il étoit sans contredit bien plus facile aux missionnaires d'apprendre le *tupi*, » que d'instruire les indigènes dans la langue portugaise. » (*Op. cit.* t. III, p. 372.)

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1755.

» qu'ils auroient eu l'intention de monopoliser. Ils eussent mis en doute
» si une société constituée comme celle des jésuites, pouvoit être mue
» par le genre d'ambition dont on l'accusoit, ou pouvoit être capable
» d'avarice. Les motifs par lesquels les autres hommes sont portés à viser
» à l'accumulation des richesses ou à l'établissement d'un empire tem-
» porel, n'étoient certainement pas applicables à ceux-ci. La plus légère
» teinture de leur histoire en Amérique eût dû montrer qu'ils n'agissoient
» point d'après le système prémédité d'agrandissement qu'on leur suppo-
» soit. Ceci étoit certain, puisque leurs divers établissemens différoient
» autant en économie que dans les constitutions mêmes auxquelles ils
» étoient soumis. Leurs institutions, dans le Nouveau-Monde, furent
» adaptées aux circonstances locales et au caractère des diverses tribus,
» ainsi que leurs habitudes en Europe l'avoient été conformément aux
» usages des contrées où ils se trouvoient. Ils devinrent commerçans par
» nécessité, parce que leurs institutions étoient soutenues par les pro-
» duits qu'ils pouvoient recueillir ou faire naître : s'il y avoit quelque
» superflu, après avoir satisfait aux charges de l'établissement, de quelle
» manière étoit-il dépensé? L'eût-il même été simplement à élever des
» églises ou à les décorer d'ornemens venus d'Europe, un tel objet ne
» devoit certainement pas être considéré comme indigne ou sans impor-
» tance par un gouvernement éclairé et chrétien. Mais quand on consi-
» dère que ces profits étoient sur-tout appliqués à soutenir les missions,
» au succès desquelles l'État étoit immédiatement intéressé, puisque, par
» l'acquisition de chaque nouvel Indien converti, le nombre des sujets du
» Roi étoit augmenté; qu'ils servoient aussi à établir des colléges dans
» lesquels une instruction gratuite étoit distribuée sur une terre où aucun
» autre instituteur n'existoit alors; à l'entretien de prêtres qui ensei-
» gnoient par-dessus toute chose l'obéissance aux lois, et aidoient le
» clergé séculier dans l'exercice de devoirs pour lesquels, même avec
» ce secours, les ouvriers étoient encore si peu nombreux : quand toutes
» ces choses, dis-je, eussent été dûment pesées, un véritable homme
» d'état eût assurément pensé que les jésuites d'Amérique étoient dignes
» d'une faveur spéciale, de protection et d'encouragement..... Mais
» Pombal avoit arrêté son plan de réforme, et tous ceux ou tout ce

» qui en entravoit la marche étoit détruit sans hésitation et sans re- » mords (1). »

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1755.

Les plaintes de Furtado cependant ne tardèrent pas à produire les fruits qu'il pouvoit en attendre. « Des ordres arrivèrent de la cour pour » priver tous les missionnaires de leur autorité temporelle, et charger les » gouverneurs d'ériger les aldées les plus florissantes en villes, et les » plus petites en villages. Quoique les ennemis coloniaux des jésuites » eussent obtenu en cela ce que leur cœur souhaitoit, il ne leur fut » point permis, selon leurs vœux et sans restriction, de réduire à l'es- » clavage les misérables indigènes (2). »

Les Indiens furent donc affranchis de l'esclavage, et les aldées transformées en cités à l'européenne (3). Le gouverneur des provinces de Maragnan et de Para voulut même organiser une aldée d'après ses idées particulières ; mais après avoir dépensé vainement plusieurs millions, il se convainquit que les richesses et le pouvoir sont impuissans pour captiver la confiance de l'homme sauvage et réformer ses inclinations, lorsqu'ils n'ont pas pour auxiliaires le zèle religieux et sur-tout la charité chrétienne, dans la véritable acception du mot.

Dans ces entrefaites, une révolte eut lieu parmi les troupes : le gouverneur supposa gratuitement que les jésuites en étoient les instigateurs, et, à cette occasion, il renouvela contre eux les accusations les plus fausses et les plus frivoles ; il crut même devoir faire arrêter ceux de ces religieux qui, à cause de leur grande capacité, étoient jugés avoir le plus d'influence, et il les envoya en Portugal comme prisonniers d'état. Ceux-ci trouvèrent moyen de faire parvenir au Roi leurs doléances ; mais le mémoire qui les contenoit étant tombé presque immédiatement sous les yeux du marquis de Pombal, le seul effet que produisit cet écrit fut d'irriter plus fortement encore contre eux le ministre.

« Il se trouve toujours assez d'instrumens de malheur pour mettre à » exécution les intentions les plus perverses d'un pouvoir tyrannique ;

(1) *Op. cit.* t. III, p. 509...
(2) *Ibid.* p. 512.
(3) L'opération n'étoit ni longue, ni compliquée : tout se bornoit à imposer un nouveau nom à l'aldée, et à ériger sur la place publique une sorte de *pilori*.

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1755.

» les exemples n'en sont que trop communs dans l'histoire; et dans tout » le détail de l'expulsion des jésuites, on les voit se reproduire, du com- » mencement à la fin, avec la fréquence la plus infame (1). »

1759. L'autorité supérieure ecclésiastique du Brésil eut ordre de visiter les établissemens de ces religieux, et l'on fit assez connoître qu'il falloit leur trouver des torts (2): plusieurs cependant, quelque certitude qu'ils eussent de devenir victimes d'une telle hardiesse, osèrent élever la voix pour la défense de la vérité. L'archevêque de Bahia, qui parla et écrivit avec force en faveur de l'innocence des jésuites, perdit bientôt sa place, et, malgré son grand âge, fut obligé de vivre le reste de ses jours des aumônes de la charité. L'évêque d'Olinda, dans le compte qu'il rendit de sa mission, annonce « n'avoir rien pu découvrir chez les jésuites qui lui parût mériter » la réforme, excepté, dit-il, leurs souliers, si vieux et si usés, qu'il » étoit grand temps qu'ils en eussent de neufs (3). »

Déjà privés de leur autorité temporelle sur les indigènes, les jésuites ne tardèrent pas à l'être aussi de tous moyens d'existence. On leur refusa jusqu'à la liberté d'envoyer à la chasse et à la pêche, à leurs frais, un petit nombre d'Indiens, pour subvenir à leur nourriture : réduits à cette extrémité, ils furent enfin obligés d'abandonner les aldées. Bientôt Pombal envoya l'ordre de substituer le clergé séculier à la place des jésuites, dans tous les établissemens indiens du Brésil. Mais « on trouva difficilement des prêtres qui voulussent accepter un tel em- » ploi, quoique les maisons et les effets des jésuites leur eussent été » accordés, ainsi qu'un léger salaire, et qu'ils dussent prélever, en outre, » un droit sur les baptêmes, les mariages et les sépultures. Jusque-là, les » jésuites n'avoient rien reçu, leurs travaux étant uniquement ceux d'un » amour charitable; aussi les Indiens considérèrent-ils l'arrivée de leurs » successeurs comme un empiétement de mercenaires, et furent-ils aussi » peu satisfaits d'eux que ces pauvres ecclésiastiques eux-mêmes l'étoient

(1) *Op. cit.* t. III, p. 543.

(2) L'évêque de la province de San-Paulo, témoin plus tard des conséquences de ces tracasseries, crut même apercevoir « que l'expulsion des jésuites entraîneroit après elle la ruine » de la religion d'abord, et le renversement du gouvernement ensuite. » (Southey, *op. cit.* t. III, p. 546.)

(3) *Op. cit.* t. III, p. 542.

» de la société au milieu de laquelle ils se trouvoient exilés, et des pri- » vations qu'il leur falloit endurer. Plusieurs abandonnèrent leur poste » de désespoir; d'autres s'enfuirent pour sauver leur vie. Enfin, des in- » surrections contre le nouveau système commencèrent; quelques Indiens » furent mis en prison, d'autres retournèrent dans les bois; et l'effet » immédiat d'un changement si subit et si violent fut uniquement d'affoi- » blir les aldées et de corrompre le reste de ceux qui y demeuroient (1). »

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1759.

L'état précaire auquel les jésuites venoient d'être réduits ne suffisoit point cependant au marquis de Pombal; c'étoit la destruction de cette société toute entière qu'il vouloit; et ce plan favori fut poursuivi avec une persévérance et une ardeur qui ne se démentirent jamais. Il seroit trop long de détailler ici tous les moyens odieux qui furent mis en usage pour perdre ces religieux dans l'opinion publique : Southey est entré, à cet égard, dans des détails qui laissent peu de chose à desirer, et qui portent avec eux la conviction. Je me bornerai donc à dire que leurs ennemis puissans, infatigables, parvinrent enfin à faire ordonner leur entière expulsion du Portugal et de ses colonies.

Ce fut à Rio de Janeiro sur-tout que la conduite des autorités envers les jésuites passa toutes les bornes de la cruauté. Ce lieu avoit été choisi pour l'embarquement des membres de cet ordre répandus dans les provinces méridionales du Brésil. « Cent quarante-cinq de ces infortunés » furent arrimés sur un seul navire en dessous des ponts, et tenus comme » des nègres pendant la traversée; jusqu'à ce qu'enfin le chirurgien fit ac- » corder quelques soulagemens à leurs peines, en assurant au capitaine » que, s'il persistoit à les confiner ainsi, pas un n'arriveroit vivant à Lis- » bonne, et que les maladies, qui se développeroient bientôt parmi eux, » ne manqueroient pas de se communiquer à l'équipage du bâtiment (2). » Sur un autre vaisseau parti d'un point différent, cinquante-trois religieux furent traités aussi avec un raffinement de barbarie non moins révoltant. » Pendant qu'ils souffroient la soif la plus ardente, dit Southey (3), le » capitaine ne voulut pas accorder, même aux mourans, l'addition d'une

(1) *Op. cit.* t. III, p. 543.
(2) *Ibid.* p. 546.
(3) *Ibid.* p. 542.

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1759.

» seule goutte d'eau pour humecter leurs lèvres desséchées, ni permettre » qu'ils reçussent, à leur mort, les derniers sacremens et les consolations » de la religion!.... Cinq d'entre eux périrent sous le poids de ces actes » inhumains. »

Privés ainsi de leurs premiers législateurs, les Indiens durent être soumis à des réglemens nouveaux. On affecta d'abord un directeur civil à chacun de leurs établissemens : il falloit, dit la loi, qu'il fût éminemment intègre, zélé, prudent et vertueux ; qu'il connût la langue des naturels, et dirigeât principalement son attention vers la civilisation des habitans ; l'évêque diocésain devoit surveiller l'instruction, et des prêtres, commis par lui, leur donner des soins sous ce rapport.

Parmi les autres dispositions qui avoient été prises déjà, on doit citer l'obligation de se distinguer entre eux par des noms de baptême, de bâtir des maisons à la manière des Portugais ; la défense de laisser les jeunes enfans se familiariser avec la langue tupi que parloient leurs parens, et qui avoit été employée jusqu'à ce jour ; l'ouverture de deux écoles par établissement, une pour chaque sexe, dans lesquelles, outre les élémens de la foi catholique, l'écriture et la lecture, les garçons apprendroient l'arithmétique, et l'on montreroit aux filles à coudre et à faire d'autres ouvrages à leur portée, &c. &c. (1).

Les directeurs devoient sur-tout expliquer aux indigènes « que leur » situation misérable actuelle étoit la conséquence de leur manque d'in- » dustrie ; et qu'un état n'est populeux, respecté et opulent qu'en raison » de l'industrie des habitans (2). »

On engagea les colons blancs à venir demeurer chez les Indiens, et il leur fut concédé des terres à cet effet ; on exigeoit « que les uns et les » autres vécussent ensemble dans les termes d'une concorde et d'une » bienveillance réciproques, conformément à cette égalité qui doit exister » entre les mêmes vassaux de Sa Majesté.

» Il étoit aussi fortement prescrit aux directeurs de ne négliger aucun » moyen de faire disparoître l'odieuse et abominable distinction entre les » blancs et les Indiens, introduite par l'ignorance et par l'iniquité. Pour

(1) *Op. cit.* t. III, p. 523.
(2) *Ibid.* p. 525.

» arriver à ce but, il étoit dit d'encourager les mariages entre les individus de races opposées, et de représenter aux femmes blanches que les Indiens n'étoient pas inférieurs à elles; mais qu'ayant été déclarés aptes aux honneurs et aux distinctions, ils pourroient en communiquer le privilége à leurs femmes, &c. (1) »

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1759.

Des mesures d'une aussi grande importance excitèrent à peine l'attention de l'Europe. L'objet sans doute « étoit digne des méditations d'un » homme d'état éclairé; mais les moyens qu'on employa pour l'atteindre » furent imprudens, contradictoires et tyranniques. A dessein d'élever les » Indiens à la condition d'hommes libres, on commença par les traiter » en esclaves; et l'on remarque, au milieu des réglemens qui furent » rendus, le misérable artifice d'avilir indistinctement tous les Indiens, » dans le but de calomnier les jésuites !.... comme si les vices que ces » malheureux Indiens acquirent pendant le temps de leur servitude, » eussent été autorisés et soufferts dans les aldées; et comme si les mis- » sionnaires, au lieu d'encourager l'industrie, et de s'occuper à perfec- » tionner les Indiens, eussent travaillé systématiquement à les tenir dans » la bassesse et dans l'ignorance (2) ! »

Le contraire a été prouvé par des témoins oculaires : la Condamine a vu l'état florissant des aldées, peu de temps avant que les jésuites les eussent quittées; et l'évêque de Para, qui visita son diocèse vingt-cinq ans après (3), « décrit les villes et les villages comme portant des marques, » au milieu de leur décadence et de leur désolation, de la prospérité » dont ils avoient joui sous le régime des missionnaires. Les maisons » délabrées, les champs couverts de ronces, l'herbe venue sur les places » publiques où se tenoient les marchés; les fours à chaux, les fabriques

(1) *Op. cit.* t. III, p. 532.

(2) *Ibid.* p. 534.

(3) « Par-tout, dans son journal, il se lamente de la décadence des *aldées* et de l'état de dégradation où les Indiens sont tombés. Rien, dit-il, n'est plus déplorable que leur moralité; l'ivrognerie et l'incontinence sont leurs vices incorrigibles; et toutes les tentatives du prêtre pour les corriger, lorsqu'il cherche sous ce rapport à remplir ses devoirs, sont inutiles. Les censures ecclésiastiques, qui avoient été si puissantes sous les jésuites, étoient maintenant tout-à-fait nulles; c'est pourquoi le clergé s'abstenoit sagement de s'exposer au mépris; les moyens de répression n'étoient pas en leur pouvoir; et les Indiens étoient absolument insensibles aux exhortations et aux reproches. » (Southey, t. III, p. 699.)

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1759.

» de poterie, les manufactures de toiles de coton, car les jésuites avoient » établi tout cela, tout se trouvoit en ruine (1). »

Pombal eut le desir, louable sans doute, de civiliser les Indiens et de les placer sur le même pied politique que les Portugais; mais en détruisant les jésuites, il se priva des seuls agens à l'aide desquels il eût pu effectuer un tel projet; « des seuls qui se fussent employés avec désin- » téressement à avancer les progrès et le bonheur des Indiens; des seuls » qui, pour l'amour de Dieu, se fussent dévoués par devoir, avec joie et » avec zèle, au service de leurs frères. On substitua à leur place des » hommes qui ne consentoient à remplir les mêmes fonctions que pour » l'amour du gain. Les conséquences immédiates de tant de fausses vues » furent désastreuses de toutes les manières: les lois en faveur des indi- » gènes furent violées plus hardiment; les directeurs n'eurent aucun moyen » d'agir comme une corporation dans l'intérêt des Indiens, et des efforts » individuels ne devoient pas être attendus de pareils hommes; ils avoient » d'ailleurs eux-mêmes un intérêt direct à opprimer les naturels, puisque » leurs profits se trouvoient en raison des travaux qu'ils leur faisoient » faire. Ils avoient le pouvoir de les contraindre au travail; mais ils » n'avoient ni l'autorité, ni l'influence, ni le desir même de réprimer » les vices qui, certainement, n'étoient point tolérés sous la discipline » des aldées. Dans de telles circonstances, il étoit absurde d'imaginer » que la population de ces établissemens pût s'augmenter par l'arrivée de » nouveaux sauvages sortis des bois. Ainsi ces progrès de civilisation, qui » avoient marché avec tant de promptitude et avec de si excellens effets, » furent arrêtés bientôt et pour toujours!..... Une dépopulation rapide » commença, parce qu'une carrière sans entraves fut laissée à l'ivrognerie » et à tous les autres vices, et parce que plusieurs des Indiens s'en- » fuirent dans les déserts, lorsqu'ils s'aperçurent que leur état de sujétion » filiale étoit changé en une servitude que rien ne pouvoit sanctifier ni » adoucir (2). »

« Si les jésuites n'eussent point été interrompus dans leur carrière » exemplaire par des mesures également iniques et impolitiques, il est

(1) *Op. cit.* t. III, p. 534.
(2) *Ibid.* p. 534.

» probable qu'avant peu ils eussent complété la conversion et la civili- » sation de toutes les tribus indigènes, et qu'ils eussent préservé par-là » les colonies américaines des horreurs immédiates et des conséquences » barbares de la guerre civile (1). » Peut-être aussi l'humanité n'eût-elle point eu à rougir des projets formés à certaines époques, et qui tendoient à massacrer sur ce continent des peuplades entières. Voici, à cet égard, ce qu'on a publié d'une opinion présentée au congrès anglo-américain en février 1826, à l'effet d'établir un gouvernement territorial à l'embouchure de la rivière Colombia. « Les hordes, y est-il dit, qui » résident au Nord de la rivière Colombia, sont féroces, belliqueuses et » dissimulées; elles montrent une des anomalies les plus terribles de la » nature humaine, le desir continuel de se nourrir de la chair de leurs » semblables. Un moraliste susceptible peut frémir à l'idée de leur des- » truction; mais tout homme qui apprécie la dignité de l'espèce humaine, » ne doit pas plus hésiter à anéantir ces misérables qu'à détruire les bêtes » féroces qui errent dans les forêts (2). »

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1795.

Nous ferons connoître, dans un de nos prochains chapitres, ce qu'étoient les peuplades indigènes de Rio de Janeiro à l'époque de la découverte: on vient de voir à quel point de civilisation il avoit été possible de les conduire; le tableau que nous donnerons aussi plus tard de leur état actuel, montrera, je pense, la justesse des réflexions que nous avons présentées, et fournira en même temps la preuve de l'insuffisance des moyens qui furent substitués à ceux que les jésuites avoient mis en œuvre.

L'histoire de Rio de Janeiro, après le grand événement dont nous avons rendu compte, n'offre presque rien, pendant le cours d'un demi-siècle, qui soit très-digne de fixer l'attention. Nous signalerons cepen-

(1) *Op. cit.*, t. III, p. 372...

(2) « Les nations aujourd'hui les plus policées furent jadis anthropophages : Pelloutier l'assure de tous les Celtes, et Claverius des Germains. On trouve même, dans les capitulaires de Charlemagne, que ce grand prince fut obligé d'établir des peines contre ce crime. Dans une guerre contre les Russes, en 1740, les Tartares sucèrent le sang de ceux qu'ils avoient tués. Tous les Européens descendent d'une race scythique, originairement anthropophage. Un ancien scholiaste de Pindare l'assure de même des peuples de l'Attique, dans des temps reculés; et Pausanias le rapporte des premières peuplades grecques, qui devinrent dans la suite la nation la plus policée de l'ancien monde, &c. » (Voy. *Dict. d'Hist. nat.*, art. *Anthropophage.*)

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1763. dant, en 1763, la création de la province de Rio de Janeiro. La ville de ce nom avoit jusque-là dépendu de la capitainerie de San-Vincente; mais à l'époque dont nous venons de parler, elle devint la métropole du Brésil et le siége du gouvernement, avantage qu'elle a toujours conservé depuis.

1770. Le vice-roi, marquis de Lavradio, D. Luiz d'Almeida, répandit, en 1770, quelque lustre sur son administration. Le goût éclairé qu'il manifesta pour les institutions utiles mérite d'autant plus d'être remarqué, que la culture des sciences et des arts étoit alors peu répandue au Brésil. Sur la proposition de son médecin, le docteur José Henriques Ferreira, une académie de médecine, de chirurgie et de physique, fut fondée en

1771. décembre 1771; la première séance publique de cette société eut lieu l'année suivante, au palais du vice-roi. C'est aux travaux des personnes qui en faisoient partie qu'est due la découverte de l'existence de la cochenille au Brésil, et sa propagation à Rio de Janeiro; d'autres soins firent, plus tard, négliger, puis abandonner entièrement ceux qu'exigeoit ce précieux insecte. L'introduction du café, de l'indigo, &c., de nombreux encouragemens à l'industrie et à l'étude des lettres, sont encore des bienfaits éminens dus à l'administration du marquis de Lavradio.

1785. A l'année 1785 se rapporte l'établissement formé pour l'exploitation des mines d'or récemment découvertes dans le district de Cantagallo. (*Voyez* pl. 1.)

La tranquillité qui régna au Brésil pendant que l'Europe, et la France sur-tout, étoient agitées par la guerre et les révolutions, ne fut troublée que par les tentatives faites pour réprimer les déprédations des hordes sauvages voisines des établissemens portugais. Les Botocoudes entre autres, peuplade féroce et redoutable, connue anciennement sous le nom

1806. d'*Aymures*, devinrent, en 1806, l'objet des mesures prises par le vice-roi comte dos Arcos (1).

Nous voici parvenus à une époque à jamais mémorable dans les

(1) D. Marcos de Noronha, comte dos Arcos, dernier vice-roi du Brésil, fut, à l'arrivée de la famille royale, nommé capitaine général à Bahia, puis ministre de la marine; il occupoit encore cette charge en 1820, lorsque nous touchâmes pour la seconde fois à Rio de Janeiro, ainsi que nous le dirons plus particulièrement dans la suite.

fastes brésiliens, époque où cette vaste colonie devint partie intégrante du royaume portugais. On connoît les causes qui forcèrent la reine D.a Maria I.re et la famille royale toute entière d'abandonner les plages de Lisbonne pour venir se fixer à Rio de Janeiro : sans en rappeler ici les détails, nous dirons seulement que la cour de Portugal, après avoir relâché à Bahia, aborda enfin, le 7 mars 1808, à Rio de Janeiro, où fut établi le centre de la monarchie des royaumes unis du Portugal, du Brésil et des Algarves. Rio de Janeiro. Esquisse histor.

Rio de Janeiro éprouva particulièrement de notables avantages de ce nouvel état de choses : le commerce, dont jusqu'alors la mère-patrie s'étoit réservé le monopole, fut étendu aux autres nations, et d'abord à l'Angleterre; le traité qui eut lieu, à cet égard, avec cette dernière puissance, date de 1810. Une imprimerie fut établie, des écoles furent créées; en un mot, la reine et le prince régent son fils cherchèrent à connoître la nombreuse série des abus qui existoient et à les réparer.

Mais ce qui fixa le plus vivement l'attention de S. M., ce fut l'amélioration du sort des Indiens. Le mal étoit grand, il étoit immense; elle ne craignit pas de sonder cette horrible plaie, et fonda un collége spécial pour s'en occuper, sous le titre de *Junta da conquista e civilisaçaõ dos Indios, &c.*, à laquelle il fut expressément ordonné de rechercher tout ce qui pouvoit avancer la civilisation des naturels, et de proposer les moyens convenables pour arriver à d'heureux résultats. Il n'est pas de notre objet de traiter maintenant un pareil sujet; nous y reviendrons néanmoins dans la suite, lorsque nous parlerons des peuples indiens *actuels* de la province de Rio de Janeiro : nous espérons montrer alors toute la sollicitude du gouvernement pour cette classe nombreuse de ses sujets, et la fatalité déplorable qui a presque toujours comme frappé de mort des intentions aussi paternelles et aussi généreuses.

Nous glisserons rapidement encore sur le rétablissement de la paix générale en Europe, qui fit refluer tant d'avantages commerciaux vers Rio de Janeiro (1) : nous nous bornerons à rappeler la mort de la reine D.a Maria, l'avénement de D. Jean VI au trône; son couronnement; 1814.

(1) La France envoya alors à Rio de Janeiro un agent consulaire avec le titre de *consul général.*

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

la révolte de Pernambuco, reprimée avec tant de bonheur et de promptitude, à l'aide des forces expédiées de Rio de Janeiro (1); le mariage du prince royal D. Pedro avec l'archiduchesse Léopoldine-Caroline-Josephe

1817. d'Autriche; enfin l'arrivée de cette princesse à Rio de Janeiro, en 1817.

Le roi, sentant la nécessité de peupler les vastes solitudes que la fuite ou la destruction des habitans indigènes avoient laissées au Brésil, accepta avec empressement l'offre qui lui fut faite par le canton de Fribourg, de l'envoi d'une colonie suisse dans la province de Rio de

1818. Janeiro. L'obligation souscrite, le 5 mai 1818, par Sébastien-Nicolas Gachet, au nom du gouvernement cantonal, portoit que cent familles suisses, hommes, femmes et enfans des deux sexes, avec tous leurs effets et instrumens aratoires, seroient nourries et transportées jusque dans la baie de Rio de Janeiro, moyennant le prix de 100 piastres d'Espagne [543 francs] par tête, à l'exception des enfans au-dessous de trois ans, qui devoient passer gratis.

1819. Ces colons arrivèrent dans la baie le 28 novembre 1819, et furent dirigés aussitôt vers le *Nouveau-Fribourg*, canton du district de Cantagallo (2), où des habitations leur avoient été préparées. M. le docteur Quoy, médecin et naturaliste de l'expédition de *l'Uranie*, a visité cet éta-

1820. blissement en 1820, époque de notre seconde relâche à Rio de Janeiro; ce sera d'après cet habile observateur que nous rendrons compte de cette intéressante colonie, dans un autre chapitre de cet ouvrage.

Nous avons suivi rapidement jusqu'ici les différentes phases de l'histoire de Rio de Janeiro; nous avons vu cette histoire se rattacher successivement à celle du Brésil tout entier; puis à celle de la monarchie portugaise elle-même. Notre tâche devroit être remplie, puisque nous voici arrivés à l'époque où notre expédition quitta ces contrées pour la dernière fois. Cependant les relations que j'ai conservées dans ce pays m'ayant permis de rester au courant des événemens dont il a été

(1) Les Portugais et les Brésiliens firent, à cette occasion, des dons gratuits immenses; Rio de Janeiro seulement fournit une somme de 4 à 5 millions de francs, sans compter une quantité considérable de fournitures en vêtemens, vivres, &c., et tout cela dans l'espace de deux à trois mois, afin de faciliter les moyens de faire l'expédition contre Pernambuco. Ces preuves de patriotisme, extrêmement honorables, prouvent à quel point le roi étoit aimé.

(2) *Voyez* pl. 1, par 44° 40′ de longitude.

le théâtre, je crois devoir prolonger cette esquisse historique jusqu'au moment actuel, et faire connoître la marche très-remarquable que les affaires ont prise depuis notre départ. Rio de Janeiro. Esquisse histor.

L'Espagne venoit de recevoir la constitution des cortès; on en projeta une analogue à Lisbonne, qui y fut jurée par anticipation. En recevant cette nouvelle, le roi, qui déjà venoit d'être témoin à Rio de Janeiro de quelques mouvemens anarchiques, sur-tout de la part des troupes, sentit la nécessité de retourner en Portugal, et de laisser le gouvernement supérieur du Brésil à son fils D. Pedro, avec le titre de *prince régent.*

Mais bientôt Bahia déclina l'autorité de ce prince, et déclara ne vouloir recevoir des ordres que de Lisbonne; Pernambuco ne tarda pas à suivre cet exemple; et successivement, du consentement puis par ordre du *supremo congresso* de Portugal, toutes les provinces brésiliennes en firent autant, réduisant ainsi le régent au seul gouvernement de Rio de Janeiro. D. Pedro s'en plaignit à son père, qui communiqua ses plaintes aux cortès; mais celles-ci, au lieu d'y faire droit, commencèrent, avant même que les députés brésiliens fussent arrivés, à fabriquer des lois pour ce pays, où il étoit traité plutôt en province conquise que comme partie essentielle de la monarchie. Il ne s'agissoit de rien moins, en effet, que d'y abolir les tribunaux, d'y établir un gouvernement militaire, et de forcer le prince royal à repasser en Europe, non pour demeurer à Lisbonne, mais pour voyager en Espagne, en France et en Angleterre. Le décret qui contenoit ces dispositions, et les termes injurieux dans lesquels il étoit conçu, irritèrent au dernier point tous les Brésiliens: il fut unanimement résolu de s'opposer au départ du prince; la province de Rio de Janeiro en exprima le vœu la première, le 9 janvier 1822; et bientôt celles de San-Paulo, de Minas-Geraes et de Rio-Grande, puis les provinces du Nord du Brésil, à l'exception de Bahia, en firent autant. Le prince déclara enfin que, puisque la volonté générale et l'intérêt public exigeoient qu'il restât, il resteroit. 1821. 1822.

Tout paroissoit tranquille, quand, le 11 janvier, la garnison portugaise de Rio de Janeiro annonça hautement le dessein de forcer le prince à se rétracter de sa promesse, et de le faire partir pour le Portugal. Aussitôt

Rio de Janeiro. Esquisse histor.

on sonna l'alarme ; une foule d'habitans se réunirent en armes aux soldats brésiliens, auxquels le prince avoit ordonné de se rassembler dans le Campo de S. Anna. (*Voyez* pl. 3.) Les militaires portugais, au nombre de seize cents, s'étoient emparés du château qui domine la ville : le peuple, furieux, vouloit marcher contre eux ; le prince seul (1) s'y opposa, et sut ménager les esprits avec tant d'habileté et de prudence, que, sans effusion

1822.

de sang, il obligea les rebelles à sortir de la ville et leur enjoignit de se cantonner à Praïa-Grande, de l'autre côté de la baie.

On fit aussitôt des préparatifs pour renvoyer les troupes portugaises en Europe ; mais comme elles s'y refusèrent en se déclarant en état d'insurrection ouverte, le prince leur fit signifier qu'elles s'embarqueroient de gré ou de force, le 5 février. Tout sembloit annoncer une vive résistance. Cependant D. Pedro avoit pris ses mesures : un cordon nombreux de soldats brésiliens et de milices cerna les revoltés tant par mer que par terre ; les habitans de Praïa-Grande eurent ordre de refluer dans le pays, en emmenant ou emportant avec eux tous les bestiaux, tous les vivres qui leur appartenoient ; et à compter du jour fixé, les soldats rebelles ne reçurent plus ni solde, ni provisions. Réduits ainsi à la famine, et ne s'attendant pas à autant d'énergie de la part d'un prince de vingt-deux ans, ils capitulèrent enfin, montèrent sur les vaisseaux qui les attendoient et gagnèrent bientôt la pleine mer.

Sur ces entrefaites, des renforts arrivèrent des provinces de San-Paulo et de Minas-Geraes : heureusement leur coopération n'étoit plus nécessaire ; mais, à leur empressement et à l'exaspération qui régnoit à Rio de Janeiro, on put juger que si un engagement avoit eu lieu, les troupes portugaises eussent indubitablement été taillées en pièces.

L'action vigoureuse dont nous venons de rendre compte n'étoit pas de nature à satisfaire à Lisbonne ; aussi dut-on s'attendre que la métropole emploieroit tous les moyens possibles pour faire rentrer le Brésil dans les bornes de la dépendance qu'on prétendoit lui imposer. D'un autre côté, les Brésiliens étoient bien loin de vouloir se soumettre ; et ce peuple, naturellement doux et pacifique, aigri par la crainte de la tyrannie qui le

(1) Ses ministres avoient donné leur démission, dès qu'ils l'avoient vu adhérer aux vœux des Brésiliens.

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1822.

menaçoit, supplia le prince d'accepter le titre de son *Défenseur perpétuel.* D. Pedro, par son activité, par la fermeté et la franchise de son caractère, avoit su gagner tous les cœurs, rallier tous les esprits; bientôt il n'y eut plus qu'un seul cri, qu'un seul vœu dans toutes les provinces:... l'indépendance du Brésil et l'élévation du prince à la dignité d'empereur! Le 12 octobre 1822, anniversaire de sa naissance, fut le jour fixé pour son *acclamation* (1). « Il est difficile, m'écrivoit peu de temps » après cette époque mon respectable ami l'abbé Boiret, de se faire » une idée de la joie et de la satisfaction que la population toute » entière de Rio de Janeiro a montrée le jour de ce grand événement. » Sept arcs de triomphe érigés par les différentes corporations de la ville » avoient été distribués sur le passage du prince; celui des dames bré- » siliennes étoit le plus élégant et le plus magnifique : les rues jonchées » de fleurs, les murailles couvertes de tapisseries, de glaces et de ta- » bleaux, formoient de brillantes galeries, au milieu desquelles des nuées » de feuilles de roses tomboient de toute part; l'agitation des mou- » choirs blancs, dont tous les spectateurs étoient pourvus, les cris de » *vive l'empereur* qui annonçoient le passage du prince long-temps même » avant qu'on pût l'apercevoir, tout, joint à la gaieté qui brilloit dans » les regards de chacun des habitans, portoit dans l'ame un bien-être et » une satisfaction inexprimables. »

L'*acclamation* eut lieu dans la vaste plaine du Campo de S. Anna (2). L'empereur, sous un dais magnifique porté par des membres des principales autorités des provinces, entouré des personnes les plus notables de Rio de Janeiro, et de tous les officiers militaires, se rendit à la chapelle impériale, où l'on chanta le *Te Deum;* il y eut ensuite neuf jours d'illuminations : l'enthousiasme étoit au comble.

Le 1.er décembre de la même année, l'empereur D. Pedro I.er fut sacré par trois évêques, cérémonie qui donna lieu à de nouvelles réjouissances.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, la ville de Bahia s'étoit montrée seule

(1) *Acclamaçaõ*, proclamation; cérémonie d'inauguration à un poste éminent.

(2) *Voyez* pl. 3. En mémoire de cet événement, cette place porte depuis lors le nom de *o campo da Acclamaçaõ*.

Rio de Janeiro. Esquisse histor. 1823.

en opposition avec le vœu général; les moyens les plus actifs furent employés pour la ramener à l'unité brésilienne. Vainement arriva-t-il du Portugal des troupes pour la soutenir, des émissaires pour la porter à une vigoureuse défense; ces efforts, les tentatives mêmes d'attaque que fit la ville contre les troupes impériales, ne servirent qu'à montrer sa foiblesse et son impuissance. Une escadre armée, partie de Rio de Janeiro, alla enfin la bloquer par mer; et comme déjà elle étoit cernée par terre, elle fut bientôt obligée de capituler. Par-là se trouvèrent rétablies l'intégrité du territoire et la tranquillité du Brésil.

Je ne parlerai que succinctement des événemens postérieurs, dont je n'ai été instruit que d'une manière indirecte, mais dont les journaux
1825. ont plusieurs fois fait retentir l'Europe. Le projet d'une charte politique pour le Brésil; la déclaration de guerre contre Buenos-Ayres; les fermens d'insurrection heureusement étouffés dans la province de Rio-
1826. Grande de San-Pedro; la reconnoissance de l'empire du Brésil par les principales puissances européennes (1); la mort du roi D. Jean VI; l'abdication par D. Pedro, de la couronne de Portugal, qu'il transporte sur la tête de sa fille aînée la jeune princesse D.ª Maria da Gloria (2); enfin l'ouverture des chambres représentatives à Rio de Janeiro, sont des objets trop présens à l'esprit du lecteur pour que je doive en faire ici la matière de plus long détails.

(1) La reconnoissance de l'empire du Brésil par le Portugal, traitée d'abord par plénipotentiaires, fut ratifiée à Lisbonne le 15 novembre 1825.

(2) D.ª Maria da Gloria Jeanne-Charlotte-Léopoldine, née princesse da Beira, le 4 avril 1819, aujourd'hui reine de Portugal, sous le nom de *Dona Maria II*.

Rio de Janeiro. Description.

CHAPITRE VI.

Description géographique et physique de la province de Rio de Janeiro.

ON comprend généralement sous le nom de *Brésil* la portion du continent américain qui s'étend, à l'Est du Pérou, entre 4° Nord et 35° Sud de latitude, et entre 37° et 74° de longitude à l'Ouest du méridien de Paris (1). Cette immense contrée, dont la plus grande partie est encore exclusivement occupée par des nations sauvages et farouches, fut primitivement divisée, ainsi qu'on l'a vu précédemment, en neuf capitaineries; elle est partagée maintenant en vingt-trois provinces, y compris la province *Cisplatine*, qui a pour limites, au Sud, le Rio de la Plata, et, à l'Ouest, le fleuve Uruguay.

Rio de Janeiro, dont la description géographique et physique forme l'objet spécial de ce chapitre, est une des provinces les plus méridionales et les plus intéressantes de l'empire brésilien; nous allons l'examiner successivement sous ses diverses faces, dans une série de paragraphes distincts.

§. I.er

Limites, dimensions, montagnes.

Limites.

Placée presque exactement sur la limite des régions équatoriales et de la zone tempérée, la province qui nous occupe (*voyez* pl. 1) est bornée, au Nord-Est, par la province de Espirito-Santo, dont elle est séparée par la rivière Cabapuana; au Nord, par la province de Minas-Geraes : la serra ou montagne de Mantequeira, les rivières Preto, Parahybuna, et une partie du Rio Parahyba, sont ici la ligne de démarcation des deux provinces; à l'Ouest se trouve la province de San-Paulo; au Sud et à l'Est, l'Océan. Ses limites extrêmes sont, en latitude, les parallèles de

(1) A moins que je n'en prévienne expressément, toutes les longitudes dont il sera fait mention dans cet ouvrage seront comptées du méridien de Paris.

Rio de Janeiro. Description.

21° 16′ et 23° 23′ Sud; et en longitude, les méridiens de 43° 17′ et 47° 19′ à l'Ouest de Paris.

Dimensions.

La ligne tirée de l'embouchure de la rivière Cabapuana au Nord-Est, jusqu'à la pointe Tapetinga, à l'extrémité la plus méridionale de la province, n'a pas moins de quatre-vingt-cinq lieues marines (1); et celle qui trace sa largeur, à partir de l'entrée de la baie de Rio de Janeiro jusqu'au Rio Parahybuna, vers le Nord, a dix-neuf lieues.

Montagnes.

A l'exception de la partie la plus orientale du district de Goytacazes, qui est basse et même souvent marécageuse, la surface de la province de Rio de Janeiro est par-tout hérissée d'un assez grand nombre de montagnes. La chaîne principale, dirigée presque parallèlement à la côte, divise naturellement la province en deux parties : celle du Nord est connue sous le nom de *Serra-Acima* (supérieure); l'autre sous celui de *Beira-Mar* (maritime). La grande chaîne dont il s'agit ne porte pas le même nom par-tout : dans l'Ouest, on la nomme *Serra do Matto-Grosso;* plus loin, en allant vers l'Est, *Serra da Manga-Larga, Serra dos Orgaõs, Serra de Goytacazes,* et, au Nord du Parahyba, montagnes *de Sapateiro.* Plusieurs rameaux secondaires, qu'il seroit aussi long que fastidieux d'énumérer ici, se rattachent à cette branche; nous nous bornerons à faire remarquer la *Serra-Grande* ou *Serra de Macacu,* qui, réunie à celle *do Sambi,* forme la ligne de séparation des eaux qui coulent à l'Ouest dans la baie de Rio de Janeiro, de celles qui coulent à l'Est du côté du cap Frio. Nous renvoyons, pour l'indication du reste des montagnes, à notre carte n.° 1, où sont consignés avec soin tous les renseignemens que nous avons pu recueillir à cet égard (2).

Les montagnes *dos Orgaõs* [des Orgues] tirent leur nom de la forme

(1) La lieue marine, comme on sait, est d'un quart plus grande que la lieue moyenne de France, de 25 au degré; et le *mille* marin, dont nous ferons usage quelquefois, est égal au tiers de la lieue marine. Ainsi, 12 *milles* font exactement 5 lieues moyennes de France. Quand nous ne dirons pas l'espèce de lieue dont nous ferons usage, ce sera toujours la lieue marine qu'il faudra entendre.

(2) Les documens nous ont manqué pour mettre en place quelques-unes des montagnes dont abonde le district de Cantagallo; nous avons préféré laisser quelques lacunes sur ce point, que de donner des indications incertaines ou fautives. J'ai dû faire ici cette remarque, afin d'éviter qu'on ne prît un district éminemment montueux, pour un pays de plaines, comme la carte semble parfois l'indiquer.

bizarre de quelques-unes de leurs parties, qui, vues de loin et sous un certain aspect, figurent assez bien d'immenses tuyaux d'orgue. Elles sont composées, en effet, de mamelons pyramidaux, séparés par des vallées profondes, tortueuses et étroites, au travers desquelles sont frayés les chemins qui servent pour se rendre, sans monter considérablement, de la partie de *Beira-Mar* à celle de *Serra-Acima.* M. Eschewege, habile ingénieur des mines au Brésil, a mesuré avec le baromètre la hauteur du point le plus élevé de ces montagnes singulières, et l'a trouvée de 3607 pieds anglais, c'est-à-dire, en mesures françaises, de 1099 mètres [564 toises]. Rio de Janeiro. Description.

Il existe çà et là divers pitons qui, moins par leur volume que par l'aspect qu'ils présentent ou l'utilité dont ils peuvent être aux navigateurs, méritent une mention particulière. Celui qui se nomme *os tres Picos*, dans la chaîne de Goytacazes, est remarquable par ses trois aiguilles de granit, qui se font apercevoir au loin, et par les mines d'or renfermées dans les flancs du terrain qu'il couronne. Plus au Sud, la montagne isolée appelée *Frade* peut offrir aux marins, comme la précédente, un très-bon point de reconnoissance. Il en est de même de la *Gabia*, montagne pittoresque située un peu à l'Ouest de l'entrée du havre de Rio de Janeiro, près des petites îles de Tijucas, et enfin du Pain de Sucre [*Paõ de Assucar*], bien connu de tous ceux qui entrent dans le vaste enfoncement que nous venons de désigner.

Cette dernière éminence, dont le nom fait parfaitement connoître la forme, n'a pas plus, dit-on, de 189 mètres [97 toises] de hauteur; tandis que le *Corcovado*, montagne voisine, d'où part l'aqueduc qui conduit les eaux à la ville capitale, a, d'après les mesures que nous avons faites nous-mêmes, 746 mètres [383 toises] d'élévation.

§. II.

Rivières, lacs et marais.

Un grand nombre de rivières, de largeur variée et dont le cours est plus ou moins long, arrosent la province de Rio de Janeiro. Le *Parahyba*, Rivières.

Rio de Janeiro. Description.

la plus considérable, prend sa source à l'Ouest des montagnes de Matto-Grosso, dans la province de San-Paulo, vers l'intérieur de laquelle il dirige d'abord son cours; puis il se contourne au Nord, revient à l'Est, entre bientôt dans les terres de Rio de Janeiro, et, y suivant une direction générale vers le Nord-Est, va se jeter à la mer dans la partie la plus orientale de cette province. Un grand nombre d'îles et de cascades embarrassent le cours du Parahyba, qui cependant est navigable pour des brigs d'un assez fort tonnage, jusqu'à San-Salvador dos Campos. Une des chutes d'eau les plus remarquables se trouve dans le voisinage de San-Fidelis; il y en a une autre près de la rivière *da Pomba*. Au-delà de ces cascades, le fleuve est souvent encore très-profond et peut porter bateau, ce qui facilite beaucoup les communications des riverains (1).

Plusieurs rivières de moindre importance réunissent leurs eaux à celles du Parahyba : les plus considérables sont le *Rio Piray*, qui est navigable jusqu'à sept lieues environ de son embouchure, et sur lequel, à peu de distance de sa source, il y a, dit-on, une cascade très-pittoresque; le *Pianbanha*, dont le cours est rapide et impétueux; le *Parahybuna*, qui est le plus grand affluent du Parahyba; le *Rio Negro* ou *Bosorahi;* le *Rio Grande*, qui reçoit lui-même les eaux de la rivière *das Bengalas;* et enfin le *Rio Muriahé*, qui prend naissance dans les terres des Indiens Puris. Cette dernière rivière est peu large, mais assez profonde; ses eaux coulent avec vîtesse et débordent quelquefois dans la saison des pluies, ce qui cause alors de grands ravages : on peut la remonter jusqu'à une distance de sept lieues, terme où se rencontre une cataracte qui empêche les barques d'aller plus avant.

Toutes les rivières dont nous venons de parler arrosent la partie septentrionale de la province. Nous nous sommes bornés à citer les

(1) M. Eschewege ayant trouvé, par ses observations barométriques, que le niveau du Parahyba, au point où l'on passe le fleuve pour se rendre à Minas-Geraes, est élevé de 277 mètres $\frac{3}{10}$ au-dessus du niveau de la mer; si l'on divise cette hauteur verticale par 53, nombre de lieues marines que la rivière a dans son cours depuis ce point jusqu'à son embouchure, on trouvera, pour chaque lieue, une chute moyenne de 5 mètres $\frac{2}{10}$ à-peu-près. M. Eschewege, ayant calculé sur une longueur du cours du fleuve un peu différente de celle dont je fais usage, est arrivé à un résultat un peu différent aussi du mien.

Rio de Janeiro. Description.

principales, et n'avons point fait mention d'une multitude de courans d'eau d'un ordre inférieur, non plus que de quelques-uns des affluens du Parahyba, qui ne coulent pas dans la province de Rio de Janeiro : les plus considérables de ceux-ci sont le *Rio Angu* et le *Rio da Pomba*.

Les rivières de la bande méridionale ou de Beira-Mar sont en général moins importantes que celles que nous venons de mentionner : on doit distinguer cependant la rivière *das Lages*, qui, après avoir pris sa source au revers des montagnes de Matto-Grosso, se réunit à la rivière de Santa-Anna, au pied de la chaîne de Manga-Larga, et vient ensuite, sous le nom de *Rio Guandu*, et après avoir passé à la maison royale de Santa-Cruz, se jeter dans l'immense baie de Marambaya. Un canal pratiqué à environ deux lieues au-dessus de l'embouchure de cette rivière, en fait communiquer les eaux avec celle de *Taguahy*, qui débouche elle-même à la mer dans le voisinage, mais plus à l'Ouest. Ce canal de dérivation a eu pour but d'éviter les inondations qui avoient lieu souvent par suite du débordement du Guandu dans la saison des pluies. Des barques d'un foible tirant d'eau peuvent remonter ce fleuve, ainsi que le Taguahy, jusqu'à une assez grande distance de leur embouchure.

Continuant de suivre, dans notre nomenclature, l'ordre d'importance des courans d'eau qui nous restent à examiner, nous parlerons encore du *Rio San-Joaõ*, qui, après avoir pris sa source dans les montagnes *dos Orgaõs*, sous le nom de rivière *Agoas-Compridas*; reçoit le *Rio Grande de Bacaxa*, et plusieurs autres moins considérables, et vient déboucher à la mer à dix lieues dans le Nord du cap Frio. Cette rivière est navigable, pendant l'espace de six lieues, pour de petites embarcations, et, près de son embouchure, pour des brigs.

Un peu plus au Nord, et dans une direction sensiblement parallèle à la précédente, coule le *Rio Macahé*, moins abondant et moins long-temps navigable que la rivière San-Joaõ.

Le *Macabu* a son origine dans les montagnes de Goytacazes; ses eaux sont tranquilles et serpentent presque toujours au milieu des marais; on n'y rencontre point de cascades, et les barques peuvent remonter assez près de sa source. Il faut en dire autant du *Rio do Imbé*, qui coule un peu au Nord du Macabu, et vient déboucher par deux ouvertures dans

Rio de Janeiro. Description.

le lac de Sima, dont les eaux, s'écoulant ensuite avec impétuosité, sous le nom de rivière *Ururahi*, dans le lac Feia, se rendent de là à la mer par diverses ramifications, au milieu des plaines marécageuses de Goytacazes.

Plusieurs rivières, presque toutes peu considérables, se jettent dans la baie de Rio de Janeiro; mais comme la plupart offrent un grand intérêt par la facilité qu'elles donnent de transporter dans la capitale les denrées et les marchandises des habitans voisins, nous mentionnerons ici les principales. La plus importante est la rivière *Macacu :* après avoir pris sa source dans la montagne dos Orgaõs, elle vient déboucher en deux branches, dont la plus septentrionale prend le nom de rivière *Guarahi*, presque en face de la petite île Paqueta, dans le Nord-Est de la baie; elle baigne dans son cours les murs de la ville de Macacu, et fertilise ensuite de vastes plaines qui se terminent à la mer par des marécages. Cette rivière est navigable jusqu'à cinq ou six lieues de son embouchure, et peut porter des barques tirant trois pieds d'eau, et même de plus fortes embarcations dans la saison des pluies. Elle reçoit un très-grand nombre d'affluens : les plus forts sont le *Rio da Aldeia*, le *Cacerebu*, grossi lui-même par les rivières *Ygua*, *Pitanga*, *Tangua*, &c., enfin la rivière *Cuapiasu*, qui s'accroît aussi des eaux de plusieurs autres.

Presque en face encore et dans l'Est de l'île Paqueta, la rivière *Guazimdiba* apporte son tribut à la mer : elle prend sa source dans les montagnes de Taipu, et dirige son cours du Sud au Nord, presque jusqu'à son embouchure; elle est navigable pendant l'espace de trois milles.

Un mille environ au Nord de la rivière Guarahi, se trouve l'embouchure du Guapi-Mirim (1), qui vient des montagnes dos Orgaõs, à peu de distance de la source de la rivière *Magé*. Cette dernière, qui coule assez régulièrement du Nord au Sud, peut être remontée par des canots jusqu'à deux lieues de son embouchure.

Si nous nous avançons un peu plus à l'Ouest, nous trouverons la rivière *Suruy*, appelée aussi quelquefois *Suruy-Guaçu*, dont le cours est

(1) Le mot *mirim* ou *merim*, qui entre souvent dans la composition des noms de lieux au Brésil, signifie *petit* en langue tupi; le mot *assu* ou *açu*, au contraire, signifie *grand*, et n'est pas moins fréquemment employé.

parallèle à celui de la rivière Magé : de petites embarcations peuvent la remonter jusqu'au pied des montagnes où elle prend naissance. Rio de Janeiro. Description.

Vers la partie occidentale de la baie, on découvre l'embouchure de la rivière *Inhumirim*, dont le cours général, depuis la montagne dos Orgaõs, d'où elle sort, s'écarte peu de la ligne Nord et Sud. Après avoir arrosé la petite ville de Porto da Estrella, et avoir long-temps coulé sur un sol plat et marécageux, elle verse enfin ses eaux à la mer en face de l'île do Governador. Les barques de quarante à cinquante tonneaux peuvent la remonter à plus de deux lieues, et les pirogues et les canots s'avancer même encore plus loin. Toutefois l'entrée de la rivière est difficile de basse mer, à cause des bancs de vase que l'on rencontre, et qui exigent que l'on ait toujours avec soi un pilote expérimenté. La marée se fait sentir jusqu'au village d'Inhumirim, ce qui peut donner une idée du peu d'inclinaison du sol.

La rivière d'Inhumirim est jointe à celle *del Pilar* ou *Maraby* par un canal de dérivation favorable au commerce. La rivière *dos Ramos*, qui est son affluent le plus considérable, est, comme l'Inhumirim, navigable, à une assez grande distance, pour les pirogues et les petites embarcations. Le Maraby ne débouche pas directement dans la baie de Rio de Janeiro; mais il réunit ses eaux à celles de la rivière *Iguaçu*, qui, après être sortie des montagnes de Tingua, se grossit elle-même de plusieurs cours d'eau de plus ou moins d'importance. L'Iguaçu est navigable pendant l'espace de quatre lieues; quelques-uns de ses affluens peuvent aussi porter bateau.

Les rivières de *Sarapuy* et de *San-Joaõ de Meriti* sont les plus occidentales de la baie, et les dernières dont nous croyons devoir signaler ici l'existence, le reste n'offrant qu'un très-foible intérêt. Chacune de ces rivières a un cours peu prolongé; cependant, comme elles sont navigables l'une et l'autre pendant l'espace de quelques milles, elles ne laissent pas d'être utiles aux habitans. La rivière de San-Joaõ de Meriti traverse un sol en grande partie marécageux.

Ici se borne la description monotone, mais nécessaire, des principaux cours d'eau de la province qui nous occupe; nous allons jeter maintenant un coup-d'œil rapide sur quelques-uns des lacs qu'elle renferme, et qui Lacs.

Rio de Janeiro. Description.

sont tous au bord de la mer ou à petite distance de ses rivages. Le plus considérable, le lac *Feia*, est situé dans les plaines de Goytacazes; sa forme est irrégulièrement circulaire, et son plus grand diamètre est de treize milles ou un peu plus de quatre lieues marines; ses eaux, grossies, comme nous l'avons dit, de celles de plusieurs rivières, s'échappant par diverses ouvertures, se réunissent ensuite et communiquent à la mer par la Barra do Furado.

Les plaines de Goytacazes, terrain essentiellement bas et même marécageux, sont remplies, tant au Nord qu'au Sud de Rio Parahyba, d'une multitude de lacs de moindre étendue, dont les principaux sont le lac de *Sima*, que traverse, comme on l'a vu, la rivière do Imbé : les lacs *Tahy-Grande* et *Tahy-Pequeno*, communiquant par des ruisseaux de dégorgement plus ou moins sinueux, du Parahyba à la Barra do Furado, coupent ainsi en plusieurs îles, et dans le sens presque Nord et Sud, les plaines de Goytacazes. Le lac *do Campello* et celui *das Pedras*, l'un et l'autre au Nord et près de l'embouchure du Parahyba, communiquent également avec ce fleuve. Ce dernier lac n'est pas à plus d'une lieue du Rio Muriahé.

Je ne dirai rien non plus des nombreuses lagunes qui sont disséminées vers l'extrémité orientale de la province de Rio de Janeiro, entre la rivière Cabapuana et la rivière San-Joaõ : la carte les fera assez connoître, et fournira tous les renseignemens dont je pourrois facilement grossir mon texte.

A trois lieues environ au Nord du cap Frio, se trouve l'ouverture ou goulet qui fait communiquer la mer avec le lac *Ararudma*. Ce lac, qui a moins de surface que le lac Feia, seroit néanmoins d'une beaucoup plus grande importance, si l'eau à son embouchure étoit plus profonde : abandonné maintenant à la navigation des barques et des pirogues, de plus forts navires eussent pu y pénétrer sans doute, sans l'encombrement de la passe, dont nous avons fait connoître la cause dans le chapitre précédent. La plus grande étendue de ce lac, depuis l'ouverture du goulet jusqu'à son extrémité occidentale, n'est pas au-dessous de dix-sept milles; sa largeur est très-variable, mais cependant n'excède jamais cinq milles dans le sens Nord et Sud.

Rio de Janeiro. Description.

Entre le lac Araruama et l'entrée de la baie de Rio de Janeiro, se trouvent aussi, le long de la côte, plusieurs lacs de dimensions variables, dont le plus grand, le lac *Saquarèma*, n'a pas plus de cinq milles de longueur, sur une largeur cinq fois moindre; il communique par un canal naturel avec le lac *Jacune;* et lorsque les eaux ont été grossies par les pluies, il s'établit encore une communication momentanée du lac Saquarema avec la mer.

Plus à l'Ouest, les lacs *Curucupina*, de *Marica* et *Braba*, sont aussi joints les uns aux autres par des filets d'eau; leurs bords sont quelquefois marécageux. Ils occupent un intervalle d'environ trois lieues de l'Est à l'Ouest; mais les découpures du terrain empiétant sur la majeure partie de leur bassin, il ne reste réellement aux eaux qu'une étendue superficielle peu considérable.

Dans l'Est, et près de l'entrée de Rio de Janeiro, se font encore remarquer deux petits lacs qui communiquent également à la mer: le plus occidental se nomme lac de *Petininga;* l'autre, lac de *Taïpu.* (*Voyez* pl. 2.)

Nous n'avons plus à parler que de trois lacs, tous voisins et situés dans l'Ouest de l'entrée de la même baie. Le premier, connu sous le nom de *Rodrigo de Freitas*, communique à la mer par une étroite ouverture, et n'est pas fort éloigné du jardin botanique; il gît au Sud de la montagne du Corcovado; son plus grand diamètre est d'environ une demi-lieue, et sa forme est irrégulièrement circulaire.

Les deux autres lacs ont chacun une largeur qui excède quelquefois à peine un demi-mille, sur une longueur d'environ trois lieues; ils gisent parallèlement entre eux et parallèlement à la côte, un peu dans l'Ouest de la montagne de la Gabia: le plus extérieur se nomme lac de *Mapenai;* l'autre, lac de *Comorin*, et quelquefois aussi de *Jacarapagua:* une langue de terre fort étroite les sépare; le lac Comorin communique à la mer par une petite ouverture praticable seulement pour les pirogues.

Marais.

Les marais les plus considérables de Rio de Janeiro sont situés dans les plaines de Goytacazes, à l'extrémité Nord-Est de la province. Nous avons cité ceux qui se rencontrent soit à l'embouchure des rivières, soit sur leurs bords. Ils ont beaucoup plus d'étendue et sont même plus multipliés dans la saison des pluies; et il faudroit entrer dans de minutieux

Rio de Janeiro. Description.

détails pour faire connoître toutes les localités où le peu de déclivité du terrain et sa nature particulière se prêtent à la stagnation des eaux. Un des marais les plus remarquables, quoiqu'il ne soit pas à beaucoup près le plus spacieux, avoisine dans l'Est la ville de Rio de Janeiro; il n'est même qu'une extension du sol, ordinairement fort humide, où la plus grande partie de cette ville est bâtie.

§. III.

Iles, Ports et Rades.

Iles, ports et rades.

L'île la plus considérable de la province de Rio de Janeiro, *Ilha-Grande*, justifie par ses dimensions le nom qu'elle porte : elle n'a pas, en effet, moins de quatorze milles de longueur de l'Est à l'Ouest, sur une largeur de sept milles du Nord au Sud; sa surface est montueuse. Séparée de la côte du continent par un intervalle qui varie de deux à sept milles, elle forme avec elle une enceinte vaste et passablement abritée, où les vaisseaux peuvent avoir accès et même trouver d'assez bons mouillages. Cet enfoncement, connu sous le nom de baie de *Caïruçu*, est situé à l'extrémité occidentale de la province.

Plus loin, du côté de l'Est, et immédiatement après Ilha-Grande, se distingue l'île de *Marambaya*, de vingt-six milles de longueur sur une largeur qui parfois a tout au plus un demi-mille. Basse et sablonneuse, excepté à sa partie occidentale, où domine une montagne assez élevée, cette île n'est séparée du continent que par un canal fort étroit dans lequel peuvent à peine s'engager les embarcations les plus légères. Du côté de l'Ouest, la passe, beaucoup plus large, n'a pas moins de six milles et conduit dans un havre spacieux nommé *baie de Marambaya*. Diverses petites îles sont disséminées dans cette baie et dans celle de Caïruçu. On y trouve aussi des anses bien fermées et des rades commodes pour les navires : celles d'*Angra dos Reis* et de *Parati* sont les plus remarquables sur la grande terre, et les anses *Habraham*, *da Estrella*, et *das Palmas*, sur Ilha-Grande.

Plusieurs autres petites îles hautes et escarpées, placées en dehors et

Rio de Janeiro. Description.

en face de la baie de Rio de Janeiro, ne méritent d'être citées qu'en ce qu'elles offrent aux navigateurs d'utiles points de remarque quand ils font route la nuit pour se rapprocher de l'ouverture de cette baie : nos planches 1 et 2 en font connoître avec exactitude la nomenclature et la position.

On pénètre dans la baie de Rio de Janeiro par une passe de trois quarts de mille environ de largeur, comprise entre le fort Santa-Cruz et le fort San-Jose, espace que rétrécit encore la petite île Lage, qui en occupe à-peu-près le milieu. Après avoir dépassé cet îlot, on se trouve dans le vaste enfoncement que nous venons de désigner. La forme en est irrégulièrement triangulaire; la ligne selon laquelle il se développe vers son extrémité septentrionale, n'a pas moins de cinq lieues; celle qui, à partir de l'île Lage, se dirige du Sud au Nord, a quatre lieues environ. Des îlots et des îles sans nombre sont répandus dans cet espace : celle qui porte le nom d'*île do Governador* a deux lieues de longueur; c'est la plus étendue : l'*île de Paqueta*, qui en est voisine, se fait distinguer par son aspect pittoresque et par l'affabilité de ses habitans. Les petites îles *Villegagnon* et *das Cobras*, qui défendent l'entrée de la rade proprement dite (*voyez* pl. 2), méritent aussi par cette raison une mention particulière.

Plusieurs enfoncemens se dessinent sur le pourtour de la baie; tous peuvent recevoir de petites embarcations, et quelques-uns aussi des navires d'un fort tonnage : cependant, à l'exception de la praia Grande et des anses qui se rattachent à la ville de Rio de Janeiro, aucun n'est habituellement fréquenté, si ce n'est par des pirogues et des bateaux.

Si nous sortons du havre immense qui nous occupe et que nous nous avancions à l'Ouest jusqu'au cap Frio, nous y verrons une île plus importante par sa position que par son étendue : on la nomme *île da Tromba*. C'est là que viennent fort souvent attérir les navires européens qui font voile pour Rio de Janeiro. Plus au Nord sont les *îles das Cavallas* et quelques autres plus petites, dont l'*île d'Ancora*, dans le voisinage de la pointe Buzios, est la plus extérieure.

Divers mouillages et même de fort bons abris existent entre toutes ces îles : toutefois, à moins de cas fortuit, ils ne sauroient convenir qu'à

Rio de Janeiro. Description.

des navires caboteurs ou à des bateaux de pêche. Le petit plan des environs du cap Frio, placé à l'un des angles de la planche n.° 1, donnera une idée des ressources nautiques qu'on peut s'attendre à rencontrer sur cette partie de la côte.

Il seroit encore possible de jeter l'ancre dans les anses qui gisent à l'Est de la pointe Buzios, dans la rade de *Bahia-Formosa*, peu éloignée de la rivière Una, sur les rades qui se trouvent à l'embouchure des rivières San-Joaõ et Macahé, ainsi que sur la rade *da Concha*. Enfin, en face de ce dernier point, un peu au Sud et à la distance de deux lieues du continent, les petites îles de *Santa-Anna*, nommées, du temps de Léry (en 1557) *îles Macahé* ou *Maq-hé*, offrent aussi dans l'Ouest et auprès d'elles un assez bon mouillage pour toute espèce de vaisseaux.

§. IV.

Divisions politiques; villes, villages, &c.

Divis. politiq.

Après avoir parlé des limites de la province de Rio de Janeiro et avoir fait connoître sa division naturelle en deux sections principales, *Serra-Acima* et *Beira-Mar*, nous devons présenter ici quelques autres classemens de territoire que les besoins de l'administration ont fait adopter.

Six *comarcas* ou districts se partagent la surface de cette province (*voyez* pl. 1).

La partie de Beira-Mar en contient quatre : Goytacazes, Cabo-Frio, Rio de Janeiro, Ilha-Grande;

Et la partie de Serra-Acima, deux : Cantagallo, et Parahyba-Nova.

Goytacazes est le district le plus oriental : borné au Nord par le Rio Cabapuana, au Sud par le Macahé, à l'Ouest par la Serra de Goytacazes, au Nord-Ouest par la province de Espirito-Santo, il se termine au Sud et à l'Est par l'Océan.

Rio de Janeiro. Description. Divis. politiq.

Cabo-Frio, district contigu au précédent, n'en est séparé que par le Rio Macahé. Les montagnes dos Orgaõs forment sa limite septentrionale; il a l'Océan à l'Est et au Midi, et à l'Ouest les montagnes qui séparent le versant des eaux qui, dans ce district, se dirigent à l'Est de celles qui coulent dans le sens opposé.

On trouve, immédiatement après, le district de *Rio de Janeiro :* ses limites à l'Ouest sont la rivière de Taguahy et la baie de Marambaya ; au Nord, les montagnes dos Orgaõs et de Manga-Larga; les eaux de la mer baignent sa partie méridionale.

Plus à l'Ouest encore se voit le district de *Ilha-Grande,* dont l'extrémité occidentale touche à la province de San-Paulo, celle du Nord à la Serra do Matto-Grosso, et celle du Sud, à la mer.

Serra-Acima, ainsi que nous l'avons dit, n'est partagée qu'en deux seuls districts : la rivière Piabanha les sépare. *Parahyba-Nova* est le district le plus occidental et confine ainsi à la province de San-Paulo ; celui de *Cantagallo* est limitrophe du district de Goytacazes.

Dans la nomenclature que je vais donner des villes et des villages de la province de Rio de Janeiro, je me bornerai à faire connoître leur emplacement respectif. Plus tard je reviendrai sur ce qu'ils peuvent offrir d'intéressant sous le rapport de la topographie et des relations commerciales.

DISTRICT DE GOYTACAZES.

Villes et villages

San-Salvador dos Campos, ou simplement *Campos.* Ce bourg, capitale du district de Goytacazes, est situé sur la rive droite du Parahyba, à 7 lieues de l'embouchure de ce fleuve et à moins de 2 lieues au-dessous de celle du Muriahé.

San-Joaõ da Praia, bourg appelé aussi *San-Joaõ de Parahyba,* est bâti comme le précédent, sur la rive droite du Parahyba, à une lieue seulement de son embouchure.

Sant-Antonio étoit anciennement une aldée d'Indiens Garulhos, fondée par les jésuites; elle se trouve à une lieue au-dessus de Campos, sur la rive gauche du Parahyba, très-près de l'embouchure du Muriahé.

Rio de Janeiro. Description. Villes et villages.

San-Fidelis. C'est une aldée d'Indiens Coroados, située sur la rive droite du Parahyba, presque sur la limite du district de Cantagallo.

Aldeia Coroados. Ainsi que son nom l'indique, cette aldée est peuplée, comme la précédente, d'Indiens Coroados; elle gît sur la rive gauche du Parahyba, près de la limite méridionale de la province de Espirito-Santo.

Nossa Senhora das Neves, paroisse (1) et probablement aussi aldée; située sur le bord septentrional du Rio Macahé, à 5 lieues de son embouchure.

Aldeia Garulhos. Cette aldée est à 2 lieues dans l'Ouest de la paroisse de N. S. das Neves, et placée comme elle sur les bords de la rivière Macahé.

Capibari, situé sur une presqu'île au Sud et sur les bords du lac Feia. Je n'ai pu savoir précisément ce qu'est ce lieu, que les cartes originales dont j'ai fait usage indiquent à cette place : je présume que ce doit être un village ou un hameau occupé par des pêcheurs.

DISTRICT DE CABO-FRIO.

Cabo-Frio, bourg, capitale du district de même nom, fondé en 1515, étoit, plus anciennement, une aldée occupée par des Indiens Tupinambas et Tamoyos. Il gît à 9 milles environ au Nord-Nord-Ouest du cap Frio et sur le côté méridional du goulet qui conduit au lac Araruama

San-Joaõ de Macahé, ou simplement *Macahé,* bourg situé à l'embouchure et sur le bord méridional de la rivière de ce nom.

San-Joaõ da Barra, bourg sur la rive gauche du Rio San-Joaõ, près du bord de la mer.

Nossa Senhora de Nazareth de Saquarema, ou seulement *Saquarema.* Ce bourg est bâti sur une langue de terre entre la mer et le lac Saquarema.

(1) Ces paroisses, au Brésil, sont des parties de pays assez étendues, prenant ordinairement leur nom de la principale église, qui sert ainsi de chef-lieu aux différentes habitations, fermes ou maisons de campagne qui se trouvent aux environs, et parfois même autour de l'église.

San-Pedro dos Indios, aldée d'Indiens Goytacazes fondée par les jésuites, en 1629, sur la rive septentrionale du lac Araruama.

Aldeia-Velha, sur la rive gauche de la rivière de ce nom, à 4 milles de son embouchure dans le Rio San-Joaõ.

Nossa Senhora dos Remedios, aldée ou paroisse bâtie au bord de la mer, un peu au Nord de la petite île dos Francezes et à une lieue environ dans le Nord-Ouest du cap Frio.

San-Sebastiaõ de Araruama, paroisse à l'extrémité occidentale et sur les bords du lac Araruama.

Santa-Anna (1), probablement paroisse, située sur la petite rivière Capibari et à 3 lieues de son embouchure dans le lac Jurturnuaïba.

Ipuca, au confluent du Rio d'Aldeia-Velha et du Rio San-Joaõ, paroîtroit être une aldée, d'après l'indication des cartes que j'ai consultées.

Sapiamba, au Nord et sur la rive du lac Araruama, doit être aussi un village, par les mêmes considérations que ci-dessus.

Collegio, situé presque à la source de la rivière Una; seroit-ce un ancien collége des jésuites dont la chapelle seulement existeroit encore aujourd'hui? c'est ce que je n'ai pu vérifier.

DISTRICT DE RIO DE JANEIRO.

San-Sebastiaõ do Rio de Janeiro, plus communément appelé *Rio de Janeiro*, ville capitale de la province de ce nom et de tout le Brésil, aujourd'hui siége du gouvernement, est bâti sur le bord occidental et à moins d'une lieue de distance de l'entrée de la baie de Rio de Janeiro, et fut, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, fondé en 1567.

Praia-Grande, bourg dans l'Est de la ville précédente, au bord de la mer, et sur la côte orientale de la baie de Rio de Janeiro.

Nossa Senhora de Sant-Amaro de Marica, ou plus simplement *Marica*, bourg sur les bords du lac du même nom, à l'extrémité Sud-Est du district de Rio de Janeiro.

Macacu, bourg considérable créé en 1697, bâti sur une hauteur au

(1) Il y a, dans la province de Rio de Janeiro, plusieurs autres églises isolées ou paroisses qui portent le même nom. (*Voyez* la carte, pl. 1.)

Rio de Janeiro. Description. Villes et villages.

confluent des rivières Macacu et Cacerebu, à 3 lieues dans le Nord-Est de la baie de Rio de Janeiro.

Nossa Senhora da Piedade de Magé, ou *Magé*, bourg sur la rive gauche de la rivière de même nom, à une demi-lieue à-peu-près de son embouchure dans la baie de Rio de Janeiro.

Villa-Nova de San-Jose del Rey, ou simplement *Villa-Nova*, bourg érigé en 1772, étoit plus anciennement une aldée connue sous le nom de *San-Barnabé;* gît à 6 milles au Sud-Sud-Ouest du bourg de Macacu, et à 5 milles de la baie de Rio de Janeiro.

San-Lorenzo, aldée, fondée en 1567, sur le bord de la mer et dans une anse de la baie de Rio de Janeiro, très-près de Praia-Grande; étoit autrefois peuplée exclusivement d'Indiens.

San-Gonçalo de Amarante, ou *San-Gonçalo*, village peu éloigné du bord oriental de la baie de Rio de Janeiro, dans l'Est de l'île do Governador.

Porto das Caixas, ou *Caixas*, ancien village d'Indiens sur les bords de Rio da Aldeia, à 4 milles au Sud de Macacu.

Tamby, paroisse sur la rive gauche de Rio da Aldeia, à distance presque égale de Macacu et de Villa-Nova.

San-Joaõ de Itaborahy, ou *Itaborahy*, paroisse considérable à 4 milles dans l'Est de Villa-Nova; se trouve à peu de distance de la bande droite de la petite rivière Varge (1) : c'est le chef-lieu du canton nommé *Tapacora*, dont nous aurons plus tard occasion de parler encore.

Nossa Senhora da Conceiçaõ (de Tapacora), paroisse située au confluent des rivières Seco et Bunito, dans l'Est-Sud-Est de Macacu, presque sur la limite orientale du district de Rio de Janeiro.

Santissima Trinidade, paroisse à sept milles au Nord-Nord-Est de Macacu, entre les deux petites rivières Pinto et Entulho (2).

Nossa Senhora de Ajuda de Guapi, ou *Guapi*, paroisse à 4 milles à l'Ouest de Macacu, et à distance égale au Nord-Est de Magé, sur la rive droite du Guapimirim.

(1) Le nom de cette rivière n'a pu être écrit sur notre carte (pl. 1); mais la rivière elle-même s'y trouve marquée; elle vient déboucher, près de Caixas, dans celle *da Aldeia*.

(2) On n'a pu, faute de place, écrire le nom de ces rivières sur la carte.

San-Nicolas de Suruy, ou *Suruy*, paroisse sur la bande occidentale de la rivière du même nom, et à 4 milles du point où elle débouche dans la baie de Rio de Janeiro.

Nossa Senhora da Piedade de Inhumirim, ou *Inhumirim*, paroisse située au confluent de la rivière du même nom avec celle de la Cruz, connue aussi sous le nom de *Rio Iguamirim*.

Nossa Senhora da Guia de Pacobaïba, ou *Pacobaïba*, paroisse au bord de la mer, près l'embouchure de la petite rivière du même nom, vers la partie septentrionale de la baie de Rio de Janeiro.

Porto da Estrella, village au confluent des rivières Inhumirim et Saracuruna, à une lieue de l'embouchure de la première dans la baie de Rio de Janeiro.

Nossa Senhora do Pilar, paroisse sur les bords du canal qui réunit la rivière Maraby avec l'Inhumirim, à une lieue de la partie Nord-Ouest de la baie de Rio de Janeiro.

San-Joaõ de Meriti, paroisse? (1) sur la rive gauche de la rivière de ce nom, à une lieue environ de son embouchure, située elle-même dans l'Ouest de l'île do Governador.

Sant-Antonio de Jacutinga, paroisse? sur la rive gauche de la rivière Sarapui, et à 7 milles environ du point où elle se jette dans la baie de Rio de Janeiro.

Iguaçu, village? sur les bords de la rivière du même nom, et à 11 milles de son embouchure dans la baie de Rio de Janeiro.

Marapicu, village? situé à une lieue dans l'Est du point où la petite rivière Caboçu se jette dans le Rio Guandu.

Santa-Cruz, maison royale, autrefois ferme des jésuites, sur les bords du Rio Guandu, et à 4 milles de son embouchure dans la baie de Marambaya.

Sepatiba, ancienne aldée sur le bord de la mer, dans la baie de Marambaya, et à 2 milles à l'Est de l'embouchure du Rio Guandu.

Guaratiba, village? situé près de l'extrémité orientale de la baie de Marambaya.

(1) J'indique ici et ailleurs, par un point de doute, l'incertitude où je suis que le lieu désigné soit réellement ce que je l'ai supposé être, c'est-à-dire, une paroisse, un village.

Rio de Janeiro. Description. Villes et villages.

Jacarépagua, village? à une demi-lieue au Nord du lac Comorin.

Botafogo, petit village, bâti sur les bords du *saco* ou baie de Botafogo (*voy.* pl. 2); on peut le considérer comme étant une extension du faubourg du Catete, au Sud de la ville de Rio de Janeiro, auquel il se réunira sans doute un jour.

Matta-Porcos, village très-voisin et dans l'Ouest-Sud-Ouest de la ville de Rio de Janeiro, sur le bord des marais de San-Diego.

San-Francisco-Xavier, paroisse? dans l'Ouest-Sud-Ouest et à 2 milles de la ville de Rio de Janeiro.

San-Christovaõ, maison royale située dans l'Est et à 2 milles et demi de l'extrémité occidentale de la ville de Rio de Janeiro. Il existe aussi, sur le bord de la mer, et à un mille environ de distance dans l'Est-Nord-Est de cette maison royale, une chapelle sous l'invocation de San-Christovaõ, qui étoit autrefois une maison des jésuites.

Nahauma, paroisse? ou peut-être seulement chapelle, dans le Nord-Ouest et à une lieue de la maison royale de San-Christovaõ.

Nossa Senhora de Penha, paroisse ou chapelle à moins d'un mille du bord de la mer, en face et dans le Sud-Ouest de l'île do Governador.

DISTRICT DE ILHA-GRANDE.

Parati, bourg considérable, créé en 1660, dans une plaine sur le côté occidental de la baie de Cairuçu, entre la rivière Patitiba et celle plus grande dont ce bourg tire son nom.

Angra dos Reis, bourg maritime de grandeur médiocre, situé en face et au Nord de Ilha-Grande.

Mangaratiba, bourg sur le bord de la mer, à l'entrée septentrionale de la baie de Marambaya. A peu de distance au Nord de Mangaratiba, se trouve une aldée d'Indiens connue sous le nom d'*Aldeia dos Indios;* on n'a pu, à cause de la petitesse de l'échelle, en marquer la position sur la carte.

Nossa Senhora dos Remedios, paroisse? sur le bord de la mer, à l'embouchure de la rivière Mambucaba, et vers la partie septentrionale de la baie de Cairuçu.

Différens groupes de maisons se font déjà remarquer sur Ilha-Grande; celui qui se trouve sur les bords de l'anse Habraham forme déjà un petit village qui, selon les apparences, obtiendra bientôt un plus grand développement.

DISTRICT DE PARAHYBA-NOVA.

San-Joaõ Marcos, bourg situé sur la rive droite de la petite rivière das Araras, au Nord et au pied de la Serra do Matto-Grosso.

Rezende, nommé anciennement *Campo-Alegre*, bourg sur la rive méridionale du Rio Parahyba, assez près de la limite orientale de la province de San-Paulo.

Sacra-Familia, paroisse au Nord de la Serra da Manga-Larga, et à 4 lieues vers le Sud-Est du point où le Rio Piray se jette dans le Parahyba.

Jesus-Maria-Jose, paroisse sur les bords d'une petite rivière, à 8 milles au Sud du Rio Parahyba, et 13 milles à l'Ouest du Rio Piambanha.

Registo do Parahyba, nommé aussi quelquefois seulement *Parahyba*, village sur la rive gauche du Rio Parahyba, à 5 lieues au Sud-Ouest du confluent de ce fleuve avec le Rio Parahybuna.

Valença, aldée d'Indiens convertis, située à 3 lieues environ dans l'Ouest-Nord-Ouest du Registo do Parahyba.

Nossa Senhora da Conceiçaõ, aldée? sur le bord septentrional du Parahyba, et à 2 lieues du confluent de ce fleuve avec le Parahybuna.

Santa-Anna. Il existe deux chapelles de ce nom dans le district de Parahyba-Nova; ce sont aussi probablement des paroisses : la première est sur les bords du Rio Piray, à 9 lieues de son embouchure; la seconde près du Rio de Santa-Anna, au pied et au Nord de la Serra de Tingua.

DISTRICT DE CANTAGALLO.

San-Pedro de Cantagallo, ville bâtie sur les bords du Rio Negro, à 2 lieues au Sud-Est du Parahyba.

Rio de Janeiro. Description. Villes et villages.

Nouveau-Fribourg, bourg, chef-lieu de la colonie suisse, sur les bords de la rivière das Bengalas, au pied et à l'Ouest de la Serra de Goytacazes.

San-Jose de Leonissa, paroisse sur la rive droite du Parahyba, et en face de l'embouchure du Rio da Pomba.

Aldeia da Pedra, aldée d'Indiens Coroados sur la rive droite du Parahyba, et à l'embouchure du Rio Negro.

San-Sebastiaõ (de Cantagallo), paroisse sur la rive droite du Parahyba, et à 7 milles au-dessous de l'embouchure du Rio Negro.

San-Gonçalo, paroisse sur la rive droite du Parahyba, et à 4 milles au-dessus de l'embouchure du Rio Grande. Il est probable que les trois dernières paroisses dont nous venons de parler, sont composées, en très-grande partie, d'Indiens qui ont embrassé le christianisme.

On trouvera marqués sur nos cartes (pl. n.os 1 et 2), plusieurs lieux dont je n'ai pas fait mention dans ce qui précède; ce sont pour la plupart des sucreries appartenant soit à des particuliers, soit aux moines de San-Bento (Bénédictins), qui ont de si grandes richesses au Brésil. Quelques chapelles isolées, des paroisses peut-être, et de petits villages, n'auroient point été omis, si les renseignemens recueillis à leur égard eussent été moins vagues. Le long des routes, il y a quelques *vendas* (auberges ou hôtelleries), dont je n'aurais pu donner la liste sans me perdre dans de trop minutieux détails. Dans tout le reste, j'ai fait mon possible pour être exact, et cependant je suis loin de croire que ce travail ne laisse rien à desirer.

§. V.

Observations de Météorologie et de Physique.

J'éviterai de me livrer à des digressions scientifiques qui paroîtroient déplacées dans cette partie de notre ouvrage : j'ai seulement jugé utile d'esquisser ici le tableau de la constitution atmosphérique et physique d'un pays que nous nous sommes proposé d'examiner sous ses divers rapports.

TEMPÉRATURE.

Météorologie.

Le sol de la province qui nous occupe, sillonné de courans d'eau nombreux, hérissé de hautes montagnes, entrecoupé de vallons et de marais, doit être par cela même assujetti à de grandes variétés de température. En effet, celle dont on y jouit dans les régions élevées est parfois, malgré leur position intertropicale, peu différente du climat des zones tempérées; la chaleur est beaucoup plus intense dans les lieux bas; et, sur les plages voisines de l'Océan, l'air est fréquemment rafraîchi par des brises périodiques. Il est enfin certaines localités, celle par exemple où est établie la colonie du Nouveau-Fribourg, dans lesquelles on aperçoit de temps à autre de la glace: elle se montre moins rarement au sommet des monts les plus élevés, qui pourtant ne le sont point assez pour devenir le séjour de glaces éternelles. M. le comte de Gestas m'a assuré que sur la montagne dos Orgaõs, et à 830 mètres au-dessus du niveau de la mer, on trouve fréquemment des plaques de glace d'une ligne d'épaisseur: cependant, selon M. Eschewege, il ne neige jamais au Brésil; la grêle même y est rare, et tombe toujours sous la forme de cubes à angles tronqués, de la grosseur d'un œuf de pigeon ou un peu moins.

Les observations thermométriques que nous avons faites à l'air libre et à l'ombre, au mouillage de *l'Uranie*, depuis le 6 décembre 1817 jusqu'au 29 janvier 1818, c'est-à-dire, en cinquante-trois jours, nous ont donné:

Pour température moyenne de décembre, 24d,11; de janvier, 23d,60 centigrades (1).
Pour maximum ..... 26,67 ..... 25,76.
Et pour minimum ..... 22,05 ..... 21,95.

Le maximum avoit lieu à midi en décembre et à deux heures du soir en janvier; le minimum, à quatre heures du matin; et la température égale à la moyenne, à huit heures du matin.

A terre, nous avons trouvé la même heure pour l'instant du minimum; la température égale à la moyenne arrivoit à huit heures du soir, et le

(1) A moins que je ne prévienne du contraire, les températures que je rapporterai dans cet ouvrage seront toujours mesurées sur l'échelle centigrade.

Rio de Janeiro. Description. Météorologie.

maximum à deux heures du soir, ce qui diffère des résultats qui avoient été trouvés en rade.

Dix jours complets d'observations, du 20 au 30 juin 1820, prises dans les mêmes circonstances, à bord de *la Physicienne*, nous donnèrent:

Maximum		$23^{d},8$;
Minimum		18 ,5;
Moyenne		20 ,7;
Époque	du maximum	2^{h} du soir;
	du minimum	4^{h} du matin;
	de la moyenne	8^{h} du soir;

Ces observations, ainsi que le petit nombre de celles que nous recueillîmes à terre, ont duré trop peu de temps pour nous permettre d'en déduire avec une parfaite exactitude les températures moyennes du mois et de l'année; c'est pourquoi j'ai cru devoir rechercher des résultats obtenus par d'autres observateurs.

Bento Sanches Dorta, dans son Mémoire sur les observations astronomiques et météorologiques faites à Rio de Janeiro pendant les années 1786, 1787 et partie de 1788, entre à cet égard dans d'assez grands détails. Nous les avons examinés avec soin; et par leur comparaison avec nos propres documens, il nous a été facile de conclure une série de quantités moyennes un peu différentes de celles que donne l'auteur (1), et que nous allons présenter ici. Nous y joindrons les résultats de quelques observations qui nous ont été communiquées à Rio de Janeiro, et qui se rapportent aux années 1813 et 1814: nous les avons soumis aussi à nos calculs, et avons déduit des uns et des autres la température moyenne du mois et de l'année, par des considérations que nous développerons ailleurs.

(1) M. Dorta, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (*Memorias de mathematica e physica da academia real das sciencias de Lisboa*, t. III, part. 1.re), n'observoit que huit fois par jour, savoir, à 6^{h}, 8^{h}, 10^{h} du matin, midi, 2^{h}, 4^{h}, 6^{h} et 10^{h} du soir. Il est évident que la moyenne conclue de ces observations a dû donner un résultat trop fort, puisqu'on n'a, pour ainsi dire, pas tenu compte des températures de la nuit. J'exposerai, dans la partie *Météorologique* de notre voyage, les combinaisons et les calculs qui m'ont conduit aux températures exactes; il suffisoit d'en prévenir ici pour que l'on ne pensât pas qu'il y a eu erreur dans la réduction au thermomètre centigrade, que nous avons faite, des nombres donnés par M. Dorta.

TABLEAU des températures moyennes (thermomètre centigrade) *conclues pour différens mois des années 1786, 1787, 1788, 1813 et 1814, à San-Sebastiaõ de Rio de Janeiro.*

ANNÉES des OBSERVATIONS.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	TEMPÉRATURE MOYENNE de l'année.
1786.	25d,37.	26d,15.	25d,98.	23d,38.	21d,17.	20d,43.	19d,09.	20d,60.	19d,84.	21d,51.	22d,60.	24d,67.	22d,57.
1787.	26 ,44.	27 ,39.	25 ,31.	23 ,25.	19 ,90.	20 ,00.	18 ,90.	19 ,30.	21 ,40.	23 ,09.	23 ,13.	24 ,95.	22 ,75.
1788.	27 ,52.	26 ,01.	25 ,18.	23 ,79.	21 ,45.	//	//	//	//	//	//	//	22 ,99.
1813.	//	25 ,11.	25 ,30.	22 ,30.	21 ,18.	19 ,53.	18 ,91.	18 ,82.	20 ,09.	21 ,51.	23 ,82.	24 ,91.	22 ,23.
1814.	27 ,22.	28 ,52.	28 ,53.	19 ,03.	21 ,98.	21 ,67.	19 ,69.	21 ,64.	21 ,91.	21 ,95.	//	//	23 ,46.
Moyenne générale.	26 ,64.	26 ,64.	26 ,06.	22 ,35.	21 ,14.	20 ,41.	19 ,15.	20 ,09.	20 ,81.	22 ,01.	23 ,18.	24 ,04.	22 ,80.

Rio de Janeiro. Description. Météorologie.

Quelque variation qu'on observe dans le tableau précédent, entre les températures moyennes successives des divers mois de l'année, on aperçoit aussi que les températures des années elles-mêmes diffèrent très-peu l'une de l'autre; la moyenne générale de toutes ces températures annuelles répond à $22^{d},80$.

L'époque la plus chaude de l'année appartient, comme on voit, aux mois de janvier et de février, dont la température moyenne est égale à $26^{d},64$; juillet est au contraire le mois le plus froid, sa température moyenne n'étant que de $19^{d},15$: d'où il suit que la plus grande différence de ces températures mensuelles moyennes est de $7^{d},49$; cependant il y auroit plus de différence si l'on considéroit les températures partielles extrêmes.

On a reconnu qu'il existoit en général ici une variation presque continuelle dans la température horaire de l'air, en sorte qu'on voit souvent en peu d'heures le thermomètre monter ou descendre de plusieurs degrés. Jamais, m'a-t-on assuré d'ailleurs, le thermomètre à l'ombre ne s'est élevé à plus de 34^{d} dans la ville de Rio de Janeiro.

BAROMÈTRE.

Il auroit fallu de longues séries d'observations barométriques, pour pouvoir présenter, avec une suffisante exactitude et de convenables détails, l'exposé des phénomènes qui se rapportent aux pressions de l'atmosphère. Ce que nous avons déduit de nos propres expériences nous apprend qu'il existe à Rio de Janeiro deux marées barométriques, dont les périodes sont :

Pour le maximum, 10^{h} du matin et minuit;
Pour le minimum, 3^{h} du matin et 4^{h} du soir.

Les époques de la journée où la hauteur du baromètre répond à la moyenne, sont cinq heures du matin et midi. Enfin cette hauteur moyenne, en vingt-quatre heures, telle que nous l'avons conclue par l'ensemble de nos expériences, est elle-même égale à $765^{mm},87$. La valeur moyenne de l'oscillation du baromètre le matin étoit $1^{mm},31$; et celle de l'oscillation du soir, $2^{mm},49$: ces résultats se rapportent au mois d'août 1820.

Rio de Janeiro. Description. Météorologie.

VENTS.

On sait que dans les pays situés entre les tropiques, les vents suivent, près de terre, une marche réglée et périodique, connue sous le nom de *brise de terre* et de *brise de mer*. Pendant les deux séjours que nous avons faits à Rio de Janeiro, nous avons bien remarqué cette succession des vents, mais nous avons trouvé aussi qu'elle n'avoit pas lieu avec une parfaite régularité : il étoit assez ordinaire, il est vrai, que la brise de terre soufflât le matin et celle de mer le soir; mais parfois on voyoit aussi l'une ou l'autre durer pendant la journée entière, ou même suivre un ordre tout-à-fait inverse.

Dans la première période de notre séjour en rade, du 7 décembre 1817 au 28 janvier 1818, les vents ont soufflé de tous les points de l'horizon, quoique plus souvent du Sud-Sud-Est au Sud-Sud-Ouest que des autres rumbs. Les plus forts ont régné principalement du Sud-Est au Sud-Ouest.

Du 21 juin au 12 septembre 1820, ce furent ceux du Sud-Ouest, du Sud-Est et du Sud, qui furent les plus fréquens, tandis que les plus forts soufflèrent du Sud-Est et du Sud. Les calmes eurent lieu plus souvent pendant cette seconde relâche que pendant la première.

Les vents, accompagnés d'orage ou de pluie, ont été ceux de Sud, de Sud-Sud-Ouest et de Sud-Ouest.

Le mauvais temps qu'amène le vent de Sud-Ouest s'annonce par un petit nuage léger, flottant, entre sept et neuf heures du matin, aux environs de la montagne de Tijouca, sur-tout depuis mai jusqu'en août, qui est la saison où le temps est ordinairement le plus serein.

Quand le vent est à la pluie avec des vents de Sud-Ouest, on n'a pas vu d'exemple qu'il se remît au beau lorsque la brise passoit du Sud-Ouest au Nord; mais si, dans les mêmes circonstances, la brise tourne au Sud-Est et à l'Est, la pluie dure long-temps.

Presque tous les orages de Rio de Janeiro se forment dans le Nord-Ouest de la baie; ils marchent parallèlement aux montagnes dos Orgaõs; et lorsque la nue est arrivée au Nord-Est et que le vent saute au Nord ou au Nord-Est, les orages sont terribles; ils le sont davantage

Rio de Janeiro. Description. Météorologie.

encore quand ils ont pris naissance dans les montagnes dos Orgaõs mêmes et par un vent de Nord, ce qui du reste est très-rare. Quelquefois ils avortent, à cause de la brise de mer, qui les retient à une lieue de la ville.

On a des exemples d'orages d'une extrême violence. Le 12 janvier 1817, il y en eut un qui ne dura que vingt minutes, mais si intense et arrivé tellement à l'improviste, qu'il fut cause des plus grands malheurs. On estime à deux cent vingt le nombre des personnes qui périrent en rade dans de petites embarcations, par la force du vent. D'autres fois, les pluies énormes qui accompagnent ces orages les rendent désastreux. M. Eschewege rapporte qu'au commencement de 1810, on en ressentit un de ce genre, qui emporta des portions de terrains couverts de forêts, et des masses de rochers énormes, sur l'île de Taquariuça, dans la baie de Marambaya (*voyez* pl. 1).

M. Dorta, que nous avons déjà cité, ayant eu la facilité d'observer, pendant long-temps, les vents à Rio de Janeiro, donne le tableau ci-après du nombre de fois où les principaux vents ont soufflé pendant l'année 1787; on y voit que ceux de Sud-Est et de Nord-Ouest ont été les plus fréquens, et les vents d'Est au contraire les plus rares.

TABLEAU de la direction des vents et du nombre de fois qu'ils ont soufflé pendant l'année 1787.

(Les observations ont eu lieu huit fois en vingt-quatre heures.)

VENTS.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	TOTAUX.
Nord.....	2.	11.	13.	20.	12.	24.	19.	20.	18.	16.	1.	9.	165 fois.
Nord-Est.....	2.	12.	14.	11.	9.	21.	16.	27.	20.	2.	13.	29.	176.
Nord Ouest....	58.	69.	57.	58.	58.	67.	70.	71.	54.	55.	54.	67.	738.
Sud.....	17.	14.	5.	19.	40.	31.	16.	32.	14.	10.	32.	16.	246.
Sud-Est.....	66.	76.	92.	69.	39.	56.	50.	61.	87.	97.	85.	77.	855.
Sud-Ouest....	17.	9.	35.	31.	55.	6.	29.	8.	27.	55.	42.	44.	359.
Est.....	10.	0.	7.	6.	1.	2.	7.	14.	2.	4.	0.	2.	55.
Ouest.....	12.	17.	25.	25.	34.	33.	41.	15.	18.	9.	13.	4.	246.

PLUIE, HUMIDITÉ.

La ville de Rio de Janeiro est, par sa position, sujette à-la-fois à une forte température et à une très-grande humidité.

On a vu, en 1811, après un été très-chaud, les pluies commencer dans le mois de février et durer pendant cent jours consécutifs. L'eau tomboit avec une telle abondance, qu'on ne pouvoit distinguer les objets à trois pas; il se formoit des torrens par-tout, et les montagnes, malgré la rapidité de leur pente, étoient en quelque sorte couvertes d'une nappe d'eau.

On ne sauroit ici assigner une époque fixe à la saison des pluies: tantôt elles sont plus fréquentes en été qu'en hiver, tantôt elles le sont plus en hiver qu'en été. Il paroîtroit cependant que mars, avril et mai doivent être regardés comme les mois où il pleut davantage, tandis que juin, juillet et août sont en général aussi ceux où il pleut le moins: mais je le répète, il est fort difficile de se former à cet égard une opinion certaine.

En 1814, la pluie dura deux fois, en février et en mars, pendant onze heures consécutives, avec la violence des plus grands orages: l'eau, dans le rez de chaussée des maisons, s'éleva par-dessus les tables; les mulets furent à la nage dans les écuries, et l'on eût dit enfin que la ville entière étoit au milieu d'un lac.

La fréquence de ces copieuses averses, la nature du sol qui se refuse souvent à l'infiltration des eaux, les marécages qui en résultent, doivent avoir et ont en effet une influence fâcheuse sur la salubrité du pays. Nous n'approfondirons point maintenant cet important sujet, nous réservant d'y revenir plus tard, lorsque nous parlerons des maladies propres à ces climats. Nous compléterons donc ce qui nous reste à dire sur l'état hygrométrique de Rio de Janeiro, par le résumé de quelques observations faites sur ce point, en 1786 et 1787, par M. Dorta (1); nous avons mis dans des colonnes spéciales le nombre de jours de pluie pour chaque mois de l'année, ainsi que la quantité d'eau tombée, mesurée en pouces et lignes, et celle qui s'est évaporée naturellement.

(1) *Voyez* Mémoires cités.

Rio de Janeiro. Description. Météorologie.

TABLEAU du nombre de jours de pluie et de la quantité d'eau tombée et évaporée pendant les années 1786 et 1787, à San-Sebastiaõ de Rio de Janeiro.

MOIS.	ANNÉE 1786.			ANNÉE 1787.		
	NOMBRE de jours de pluie.	QUANTITÉ D'EAU tombée.	QUANTITÉ D'EAU évaporée.	NOMBRE de jours de pluie.	QUANTITÉ D'EAU tombée.	QUANTITÉ D'EAU évaporée.
Janvier.....	18.	11po 8l,40.	3po 8l,40.	11.	5po 8l,5.	9po 3l,0.
Février.....	6.	5. 7,35.	5. 7,35.	7.	5. 5,5.	12. 8,0.
Mars.....	11.	3. 7,95.	3. 7,95.	17.	9. 6,5.	8. 6,0.
Avril.....	10.	2. 2,00.	2. 2,00.	9.	3. 2,8.	8. 1,0.
Mai.....	9.	1. 7,10.	1. 7,10.	14.	2. 6,4.	3. 0,0.
Juin.....	5.	2. 2,10.	2. 2,10.	5.	0. 2,8.	4. 5,6.
Juillet.....	15.	2. 5,30.	0. 7,50.	10.	1. 9,0.	3. 7,2.
Août.....	10.	2. 0,60.	1. 0,70.	7.	1. 0,5.	4. 3,5.
Septembre....	15.	4. 1,55.	0. 5,40.	12.	0. 7,0.	4. 3,0.
Octobre.....	15.	3. 8,60.	1. 3,50.	15.	3. 1,0.	7. 1,4.
Novembre.....	18.	4. 1,00.	4. 4,70.	15.	2. 3,5.	5. 7,0.
Décembre.....	16.	6. 8,00.	7. 8,75.	15.	3. 1,5.	7. 6,0.

Le tableau suivant est également tiré du Mémoire de M. Dorta; il renferme l'indication des quantités d'eau tombées et évaporées depuis 1782 jusqu'en 1787.

ANNÉES.	QUANTITÉ D'EAU tombée.	DIFFÉRENCES.	QUANTITÉ D'EAU évaporée.	DIFFÉRENCES.
1782.	47po 1l,55.		35po 5l,20.	
		— 0po 3l,0.		— 5po 7l,13.
1783.	46. 8,55.		29. 8,07.	
		+ 9. 5,10.		— 6. 4,57.
1784.	56. 3,65.		23. 3,50.	
		— 1. 3,02.		+11. 8,79.
1785.	55. 0,63.		35. 2,29.	
		— 6. 7,03.		+ 0. 3,86.
1786.	48. 3,60.		35. 6,15.	
		— 8. 8,60.		+43. 5,55.
1787.	39. 5,00.		79. 1,70.	

Rio de Janeiro. Description.

Nous présenterons dans cet article un résumé succinct des principales observations de physique que nous avons faites à Rio de Janeiro pendant nos deux relâches successives.

Magnétisme.

Déclinaison de l'aiguille aimantée. En décembre 1817, nous trouvâmes, par un assez grand nombre d'observations, que la déclinaison de la boussole étoit de 2° 21′ 39″,8 Nord-Est ; elle fut de 3° 41′ 12″,5 en août 1820 : d'où il paroîtroit que l'augmentation, en un peu moins de deux ans, a été de 1° 19′ 32″,7, ce qui semble bien rapide. Il est vrai que les premières observations ayant été faites au pied de la montagne de la Gloria et les autres dans le faubourg du Catete, on peut croire que cette différence de situation a eu quelque influence sur les résultats obtenus, résultats qui d'ailleurs s'accordent parfaitement entre eux. (*Voyez*, pour de plus grands détails, la partie de ce voyage qui a spécialement le *Magnétisme* pour objet.)

Inclinaison de l'aiguille aimantée. Une différence bien moins considérable se fait remarquer entre les inclinaisons de l'aiguille. Trois cent vingt observations, prises au commencement de janvier 1818, donnèrent 14° 37′ 50″,2 ; et dix-neuf cent vingt observations, au mois d'août 1820, 14° 45′ 27″,2, quantités qui ne s'écartent l'une de l'autre que de 7′ 37″. L'observateur étoit au Sud de l'équateur magnétique, ce qu'indiquoit la position élevée de l'extrémité septentrionale de l'aiguille.

Observations du Pendule.

Oscillations du pendule. Les expériences relatives à la forme du globe terrestre, dont nous avons rendu ailleurs un compte détaillé, furent exécutées à Rio de Janeiro à deux époques différentes : elles nous ont appris que le pendule battant à Paris la seconde sexagésimale, ou qui donnoit sur ce point 86400 oscillations en vingt-quatre heures solaires moyennes, en faisoit à Rio de Janeiro 86305″,473 ; d'où nous avons conclu que la longueur du pendule sexagésimal, à cette dernière station, étoit égale à $0^{m},99167496$, et celle du pendule décimal à $0^{m},74028138$.

Marées.

Marées. Les personnes que cette classe de phénomènes pourra intéresser, trouveront, dans la partie *Nautique* de ce Voyage, les détails les plus circonstanciés sur les expériences que nous avons faites à Rio de Janeiro ;

Rio de Janeiro. Description. Marées.

en conséquence, nous nous bornerons à dire ici que l'*établissement des marées*, ou, comme l'on dit ordinairement, l'*établissement du port*, est à Rio de Janeiro de $2^h 5 8'$.

Le plus grand *marnage* de la mer, c'est-à-dire, la plus grande différence verticale observée entre une haute mer et une basse mer consécutives, a été de 1 mètre $\frac{2}{10}$, dans le voisinage de la syzygie; et le plus petit marnage, égal à $0^m,3$, est arrivé lorsque la lune étoit près de ses quadratures.

§. VI.

Géologie et Minéralogie.

Dans un pays qui, comme Rio de Janeiro, présente un sol couvert d'épaisses forêts, où les défrichemens sont encore rares, où la main industrieuse de l'homme a commencé à peine à entamer la masse rocheuse dont les montagnes se composent, l'étude de la géologie et de la minéralogie offre à l'observateur les plus grandes difficultés. Ce n'est pas seulement, comme on sait, à la surface de la terre, qu'il peut rechercher les indices des faits qu'il lui importe de connoître ; il faut qu'il pénètre dans les flancs mêmes des montagnes; et souvent, pour nous livrer à ce genre d'investigations, il ne nous a été permis de porter nos regards que sur des fragmens de ces montagnes entraînés par des éboulemens et dans quelques cavités ou crevasses que la nature y a creusées.

Nous allons consacrer un paragraphe à l'exposé de nos remarques sur cette matière; nous y joindrons quelques documens analogues qui nous ont été communiqués, et d'autres, en petit nombre, qui sont dus à nos prédécesseurs.

Géologie.

Géologie. « La charpente entière de la contrée qui nous occupe, dit M. Quoy, et nous pourrions l'assurer également peut-être de toute la partie du Brésil qui avoisine le rivage de la mer, est en général composée de gneiss (1). Ici cette formation primordiale a cela de particulier, que, dans les lieux où les montagnes ne s'unissent point entre elles, elles

(1) On assure cependant qu'une carrière de pierres calcaires a été découverte depuis peu aux environs du cap Frio.

présentent constamment des pitons isolés l'un de l'autre, irrégulièrement disposés, et plus ou moins arrondis à leur sommet et dans leurs contours. Observées à une élévation d'où l'on puisse en embrasser l'ensemble, elles font voir dans leur arrangement les plus grands rapports avec celui des aspérités que nous avons rencontrées, en certains pays, dans le voisinage de volcans éteints.

» Ces formes arrondies nous paroissent tenir évidemment à la nature même de la roche, à sa décomposition lente, et à l'isolement des montagnes. Lorsque les parties constituantes du gneiss sont fines et très-compactes dans toute leur masse, les influences atmosphériques ne peuvent agir qu'uniformément et par degrés pour en opérer la désagrégation; les angles et les arêtes s'usent d'abord les premiers par la décomposition facile des feld-spaths; ensuîte les surfaces les plus larges sont atteintes : mais il est rare qu'on voie cette roche se déliter en gros blocs comme celles qui sont formées par des schistes, du calcaire, &c. Si les montagnes sont isolées, cette action a lieu également sur toute leur surface, d'où proviennent ces formes coniques et à dômes qu'elles affectent si souvent au Brésil. Cela est si vrai, que celles qui sont en chaîne continue ne se montrent point sous le même aspect; elles sont irrégulières et découpées angulairement, comme on le voit dans les montagnes dos Orgaõs.

» En pénétrant dans la baie de Rio de Janeiro, on est frappé d'abord de l'étroitesse de son entrée et du peu de profondeur qu'y ont les eaux de la mer. De chaque côté sont des massifs de gneiss coupés perpendiculairement comme des murs, principalement dans l'Ouest, où se trouve le cône énorme dont nous avons parlé déjà sous le nom de *Paõ de Assucar.*

» Souvent marécageux, sur-tout à l'embouchure des rivières, les contours de la baie sont hérissés de collines et de pitons isolés, entourés à leur base d'une terre argileuse, rougeâtre, mélangée de fragmens de quartz. Dans une petite anse, non loin du fort Santa-Cruz, on voit de gros blocs de gneiss entassés les uns sur les autres, et affectant la forme rhomboïdale.

» La montagne du Corcovado, la plus élevée de celles qui avoisinent immédiatement la capitale, présente, du côté de la mer, des escarpemens

Rio de Janeiro. Description. Géologie.

perpendiculaires, et, vers la ville, des pentes qui, quoique très-roides, permettent cependant qu'on y gravisse. Toute cette partie est couverte d'une végétation vigoureuse et pressée, telle qu'est ordinairement celle des tropiques, et qui ne laisse à nu que les endroits où la terre végétale n'a pu se fixer, ce qui est rare : dans ce dernier cas, il est possible de se convaincre que ces masses diverses qui surchargent le sol de leur énorme poids, ne forment qu'un tout homogène et continu, sans aucune trace de couches. Quelquefois il arrive cependant que des fentes accidentelles, plus ou moins régulières, sillonnent le gneiss et lui donnent une apparence de stratification. On a un exemple de cette disposition dans l'Ouest de la ville, au Sud du chemin qui conduit de Matta-Porcos à San-Francisco-Xavier (*voy.* pl. 2); la montagne, entièrement décharnée, forme comme un mur sur lequel les grands végétaux ne peuvent croître.

» La pente orientale du Corcovado est coupée par des ravins nombreux et profonds, dans chacun desquels coule un petit ruisseau susceptible de tarir dans les grandes sécheresses. Le gneiss dont cette montagne se compose, pris à son sommet et à l'endroit où l'aqueduc commence, est à petits grains; il se délite très-facilement par l'action des météores et se sépare en plaques minces et fragiles (1).

» De la décomposition de ces roches résultent des amas considérables de leurs parties constituantes, accumulées à leur base dans quelques endroits, et notamment dans le lieu que traverse l'aqueduc.

» La ville de San-Sebastiaõ renferme dans son enceinte plusieurs petites montagnes ou collines isolées, dont quelques-unes sont exploitées pour les constructions; ce qui permet d'en étudier la structure dans leur intérieur même. Celle en particulier qui se trouve dans le faubourg du Catete, derrière le coteau de la Gloria, est formée de gneiss porphyroïde avec grenat, dont la couleur, généralement blanchâtre, est agréablement veinée par de petites couches de quartz, de feld-spath et de mica.

(1) « La force d'agrégation de ces pierres, dit M. Gaudichaud, est si foible en quelques endroits, le long de l'aqueduc du Corcovado sur-tout, que la pioche y entre avec autant de facilité que dans le sable. Les veines de quartz sont dans le même état de décomposition, si l'on veut admettre toutefois que l'agrégation de ces roches ait jamais été parfaite. »

Rio de Janeiro. Description. Géologie.

Cette dernière substance étant noire, forme des stries de cette couleur; mais ce sont les veinules de quartz qui dominent. Les grenats sont petits, nombreux, assez généralement globulaires, tandis que la roche elle-même est homogène, très-dure, et offre une cristallisation serrée, sans fissures. Un filet d'eau ayant filtré vers la base de la colline, a décomposé un petit espace qui se délite en feuillets minces qui sont, pour ainsi dire, pourris. »

« Quelques-unes des pierres qui servent en ville à la construction des maisons, à celle des remparts et des fortifications, paroissent, selon M. Gaudichaud, tenir le milieu entre les granits et les gneiss, et sont formées en grande partie de feld-spath, de schorl, de mica noir et d'une forte quantité de petits grenats rosés; elles sont toutes coupées par des veines de quartz très-blanc, disposées en tous sens, et formant avec l'horizon des angles de 70 à 80 degrés. Cette sorte de pierre, qui est peu compacte, très-cassante, est en même temps facile à étudier, en ce que ses principes constituans sont presque tous distincts, d'où résulte son peu de solidité.

» Les plages de la rade que j'ai vues, continue M. Gaudichaud, sont formées de sable blanc, cristallin, brillant, provenant, à ce qu'il paroît, du granit ci-dessus. Ce sable seroit grisâtre comme les pierres dont il provient, si le mica noir qui leur donne en grande partie cette couleur, étant de nature beaucoup plus tendre, ne se divisoit à l'infini, »

« L'île élevée das Cobras, et la colline sur laquelle est bâti le couvent des Bénédictins (San-Bento, *voyez* pl. 3), reprend M. Quoy, sont de gneiss porphyroïde à gros grains, avec de grands cristaux ronds ou ovalaires de feld-spath rose. Cette roche est très-dure, résiste bien à l'air, et fait un bel effet en architecture, où on l'emploie quelquefois.

» De l'autre côté de la rade et derrière la ville de Praia-Grande (*voyez* pl. 2), se trouve une petite montagne en partie formée de ce gneiss, mais dont les grains de feld-spath, plus volumineux, semblent indiquer avec quelle rapidité la cristallisation s'est faite.

» On remarque la même constitution géologique sur les îles nombreuses que contient la vaste baie de Rio de Janeiro; elle est particulière aussi aux montagnes de Tijouca, voisines de l'habitation de M. le comte de Gestas, à celles da Estrella et dos Orgaõs.

Rio de Janeiro. Description. Géologie.

» Nous avons traversé ces dernières dans la partie qui conduit à la colonie suisse du Nouveau-Fribourg : la route, avant d'y arriver, parcourt un espace occupé par de petites plaines le plus ordinairement maréca-geuses, et par de nombreuses montagnes isolées et peu hautes. Toutes celles de ces éminences que nous avons eu occasion d'observer d'assez près, sont de gneiss, à l'exception d'une seule que l'on rencontre avant d'arriver à Santa-Anna (1) : celle-ci est conique et formée d'une roche feld-spathique compacte, remplie de stries ferrugineuses, et qui, lors-qu'on la brise, se divise en fragmens rhomboïdaux. La rivière de Macacu, dans les environs de Santa-Anna, coule sur un fond de sable quartzeux.

» Arrivé à la chaîne dos Orgaõs, j'estimai que la direction générale de ces montagnes a lieu du Nord-Est au Sud-Ouest. Toute la partie qui regarde le littoral est abrupte ; celle qui est à l'opposite se compose d'une série d'autres montagnes qui diminuent d'élévation à mesure qu'on avance dans l'intérieur. Par-tout elles sont couvertes de la végétation la plus vigoureuse et la plus gigantesque, ce qui nuit beaucoup aux re-cherches du géologue. Dans ces régions constamment chaudes et hu-mides, quelle que soit la profondeur des ravins et la roideur de leurs pentes, la surface du sol est par-tout revêtue d'arbres et de plantes. Ce n'est que dans les sentiers étroits par lesquels on gravit sur ces mon-tagnes, dans les torrens qui les traversent, ou dans les endroits où il s'est fait de grands éboulemens, qu'on peut reconnoître la base fonda-mentale du terrain : elle est peu variée ; par-tout on retrouve le gneiss. Nous en avons rapporté des échantillons pris à diverses hauteurs : quel-ques-uns contiennent du grenat vert ; d'autres constituent un granit por-phyroïde à cristaux de feld-spath limpide. Dans une portion de rocher qu'un éboulement avoit laissée à découvert, on remarquait des filons que de gros grains de quartz, mélangés avec de larges plaques de mica, distinguoient de l'ensemble de la roche.

» Dans des gorges resserrées qui sans doute servirent autrefois de lit à des torrens, nous vîmes d'énormes blocs entassés les uns sur les autres, qui avoient roulé du sommet de la montagne. Quelques-uns affectoient la forme de parallélipipèdes arrondis sur les bords ; d'autres étoient presque

(1) *Voyez* pl. 1, par 45° 12′ de longitude.

sphériques, et leur superficie se détachoit par plaques minces et friables : on eût dit des boules de basalte. Ces configurations diverses sont produites par l'action des torrens et par les influences atmosphériques.

» Après avoir passé le premier poste militaire (1), on trouve des masses éparses et arrondies de granit qui sont très-rugueuses et comme déchiquetées à leur surface. Cette particularité dépend de ce que le quartz et le mica ayant disparu les premiers par l'effet de la décomposition, ce qui n'arrive pas ordinairement, le feld-spath est demeuré seul en petits cubes saillans.

» Les morceaux de mica blanc, aussi larges que la main, que nous avons rapportés, avoient été pris dans un terrain décomposé et réduit en argile rougeâtre, très-tenace.

» Ce n'est que dans le lit de la rivière Batatal, près de l'habitation du colonel Ferreira (2), que nous vîmes des schistes bleuâtres en cailloux roulés : nous n'en avons point rencontré en place.

» La chaîne dos Orgaõs présente assez fréquemment de larges bassins en forme d'entonnoir, qui n'ont qu'une ou deux issues. Cette disposition se fait remarquer près de la ferme de M. Lorenzo (3), ainsi que dans le canton qui a été assigné au Nouveau-Fribourg. Dans ce dernier lieu, il existe un amas considérable de pegmatite dont on s'est servi pour blanchir les maisons en guise de chaux.

» Malgré la rapidité avec laquelle les météores aqueux, joints à l'action de la chaleur, décomposent les roches ; malgré cette abondante végétation qui, toujours active, se renouvelle sans cesse, les montagnes de la ville de Rio de Janeiro ne sont en général revêtues que d'une couche assez légère de terre végétale, et très-souvent on aperçoit les racines des grands arbres ramper à la surface du sol. Cette particularité tient à la roideur des pentes et à la multiplicité des torrens, auxquels il est si facile de se former sur les éminences couronnées de bois qui fixent les nuages.

» Lorsque les montagnes sont abruptes et peu élevées, les eaux, ne

(1) Il est indiqué par un point rond à jour, sur la route et dans le Sud-Est du Morro dos Canudos, par 44° 55′ ½ environ de longitude (*voyez* pl. 1).

(2) *Voyez* pl. 1, par 45° 7′ de longitude.

(3) *Voyez* pl. 1, par 45° de longitude.

Rio de Janeiro. Description. Géologie.

trouvant pas dans le gneiss des fissures pour s'y infiltrer et sortir à la base sous forme de fontaines, glissent à la surface et subissent une active évaporation à l'époque des grandes chaleurs. C'est ce qui a lieu à la source voisine du Corcovado; elle diminue tellement en été que les eaux qui en proviennent et qu'un immense et bel aqueduc conduit à la ville, ne peuvent plus alors suffire aux besoins des habitans. Nous avons eu quelquefois occasion de remarquer cette intermittence d'écoulement dans les eaux qui jaillissent des terrains granitiques. »

Après avoir suivi M. le docteur Quoy dans son exploration des montagnes dos Orgaõs, nous emprunterons à M. Eschewege (1) quelques détails géologiques sur les parties de la province de Rio de Janeiro qu'il a eu particulièrement occasion de parcourir.

Les monticules voisins de l'embouchure de la rivière Inhumirim, sont, d'après cet habile minéralogiste, composés en grande partie de granit à petits grains, et souvent de gneiss. La terre glaise qui couvre une portion du sol est un assemblage de diverses substances; c'est ainsi que l'on trouve d'abord une terre rouge mêlée de limon, et à une plus grande profondeur encore une couche d'argile propre à faire des tuiles et des briques.

Si nous avançons vers les montagnes dos Orgaõs, en suivant le chemin qui va de Porto da Estrella à Minas-Geraes (2), nous remarquerons constamment que le granit ou le gneiss forme la base du sol. On rencontre un gneiss d'un blanc grisâtre accompagné de feld-spath et quelquefois de quartz, sur les bords du Rio Piabanha; et, près de l'habitation d'Antonio Luiz, un sol composé de terre et de roches arrondies, espèces de boulets fort gros et qui ne paroissent pas être d'une substance homogène; on y distingue entre autres du gneiss par couches concentriques, sur-tout à peu de distance des montagnes voisines de Fagundes.

Aux environs de Governo, le quartz se montre sans mélange et en grande quantité; et peu avant d'arriver au Rio Parahyba, on franchit le sommet d'une montagne composée de pierres verdâtres à petits grains. Le gneiss que l'on rencontre non loin des bords du fleuve est d'un grain

(1) *Voyez* Journal von Brasilien.
(2) *Voyez* pl. 1.

très-fin, et souvent contient des particules de fer et quelques parcelles d'or jaunâtre.

Les pierres vertes dont nous venons de faire mention reparoissent encore à un quart de lieue au-delà et vers le Nord du Registo do Parahyba: mais lorsqu'on est à Farinha, on ne voit plus ni rochers ni pierres; tout est couvert d'une terre épaisse et argileuse qui vraisemblablement repose sur une masse de gneiss. Cette présomption est fondée sur ce que l'on rencontre çà et là des fragmens de cette roche près du ruisseau de Farinha et sur différens points de la rive opposée. A Payol, le granit à petits grains se montre de nouveau dans un vallon profond; et de là jusqu'aux bords du Rio Parahybuna, c'est le gneiss; il y a même, près du rivage, de grandes masses de cette roche qui contiennent beaucoup de quartz et un peu de feld-spath.

Entre la ville de Rio de Janeiro et le bourg d'Angra dos Reis, à cinq lieues environ à l'Ouest de la première, et à peu de distance de l'hôtellerie nommée *Lamarão* (*voyez* pl. 1), se déploie un vallon large seulement d'un quart de lieue, où les montagnes offrent de gros amas de pierres consistant en une sorte de porphyre laminaire. « Peut-être, dit M. Eschewege (1), auquel nous empruntons ces détails, ce porphyre se trouve-t-il par accident sur le sommet de ces hautes montagnes; car, à quelques pas de là, je ne rencontrai plus que du gneiss, même à l'état de décomposition. »

Une montagne à pente roide, contenant une espèce de grès par couches de deux pieds et demi d'épaisseur, propre à aiguiser les outils, se fait remarquer près de Sepatiba (2); et, dans le voisinage, la petite île Pescaria ne présente qu'un sol inculte et sec, partagé en deux parties, dont la première recèle du grès en masses, et l'autre du grès en lames, semblable pour la forme à de l'ardoise.

De Mangaratiba à Angra dos Reis, en face de l'île Cutiassu, la côte renferme quantité de masses de granit à grain fin, d'un gris blanchâtre, mélangé de quartz, formant quelquefois des saillies; ce granit contient aussi de petites pierres en forme de nids d'oiseaux.

(1) Journal von Brasilien.

(2) *Voyez* pl. 1, par 46° 12′ de longitude.

Rio de Janeiro. Description. Géologie.

Les montagnes auprès d'Angra dos Reis se composent des mêmes roches primitives dont il vient d'être fait mention, disposées en couches qui se manifestent par raies tantôt blanches, tantôt noires. A l'Ouest, près de la côte, une montagne de quartz et de sable se dirige vers le Nord; on y remarque diverses crevasses contenant une terre argileuse et du quartz, uni à des pierres dont les unes sont noires et les autres brunes avec des particules de fer.

La pointe de la *Cruz das Almas* (1) est composée de rochers de quartz et de sable, se prolongeant en une langue de terre étroite, formée de couches horizontales de deux pieds à deux pieds et demi d'épaisseur; on y trouve aussi des crevasses avec des pierres ferrugineuses.

Il y a des pierres de la même nature au lieu nommé *Sapinhatuba*, dans le voisinage d'Angra, tandis qu'on voit dans les grandes masses de granit des pierres d'aimant qui, selon l'expression de M. Eschewege, paroissent se trouver là comme par hasard.

Au pied et au Sud des montagnes de Matto-Grosso, sur les bords du ruisseau Ariro, on rencontre en grande quantité de gros blocs de roches qui, quand on les frappe avec un marteau, font entendre un bruit sonore. Mais il n'est pas facile de reconnoître les élémens qui concourent à la formation de ces montagnes, attendu que, dès leur naissance, elles sont couvertes d'argile : souvent c'est le granit qu'on y entrevoit, et parfois aussi c'est le gneiss mélangé de pierres ferrugineuses; et comme des roches de la même espèce apparoissent encore dans le Nord de Matto-Grosso, entre les petites rivières de Passa-Quatro et Passa-Vinte, il est très-probable que la masse entière de cette chaîne n'a pas une autre composition.

Minéralogie. *Minéralogie.* On vient de voir, par les remarques qui précèdent, que la province de Rio de Janeiro renferme du fer. L'auteur de la *Corografia Brazilica* dit positivement qu'on y trouve des mines excellentes de ce métal : il est à présumer que l'on pourroit effectivement en extraire; mais je n'ai pas ouï dire ailleurs qu'aucune exploitation de ce genre ait eu lieu.

L'existence des mines d'or est plus positive : indépendamment des

(1) On entend par *Cruz das Almas*, les croix plantées dans la campagne, à l'embranchement des routes, sur des éminences, et sur les caps, ou les pointes avancées dans la mer, afin d'engager les passans à prier pour les ames du purgatoire.

paillettes que roulent les eaux du Parahybuna et des filons aurifères que la montagne dos Tres-Picos récèle, on a découvert cette précieuse substance dans le district de Cantagallo, où une exploitation régulière fut établie en 1785. Cette mine, dans l'espace de quatre ans, rendit à la couronne, pour le *quint* seulement qui appartient au Roi, un peu plus de 10000 cruzados ou 25000 francs. Il paroît que le produit en est aujourd'hui beaucoup moindre.

Rio de Janeiro. Description. Minéralogie.

Quelquefois on recueille des pierres précieuses à peu de distance de la ville de Rio de Janeiro : ce sont des améthystes, des chrysolithes et des aigues-marines; on a vu de ces dernières près de la rivière Iguaçu (*voyez* pl. 1) qui étoient fort belles.

Le granit pourroit offrir des blocs d'un seul morceau et de plusieurs centaines de pieds de hauteur, propres à faire de magnifiques obélisques.

Mais diverses sortes de terres argileuses procurent à l'industrie des ressources non moins utiles : tels sont le véritable *kaolin* et le *hoat-ché* dont les Chinois se servent pour fabriquer leur excellente porcelaine; le *petun-sé*, qui est, comme on sait, une substance vitrifiable; des argiles avec lesquelles on fabrique des poteries blanches, des rouges, d'autres enfin qui, noires d'abord, deviennent blanches au feu; et quoique les ouvrages faits avec ces argiles soient pour la plupart opaques, il en est cependant quelques-uns qui ont de la transparence.

On assure qu'on pourroit extraire de la tourbe près de la ville de Macacu, et même qu'il existe de la houille sur divers points dans l'intérieur de la province; mais aucune exploitation de ce genre n'a encore été faite. Il n'en est pas de même du sel marin, qu'on rencontre en quelques endroits sur les bords du lac Araruama, et qui est pour les habitans l'objet d'un commerce avantageux.

§. VII.

Fertilité du sol, Productions végétales.

Nous nous occuperons, dans ce paragraphe, de quelques considérations générales sur la fertilité du sol et ses produits usuels, laissant au laborieux

Rio de Janeiro. Description. Fertilité du sol.

et savant rédacteur de la partie *Botanique* de notre Voyage, le soin d'envisager cette matière sous des rapports plus élevés et plus étendus.

Une des choses qui surprennent le plus l'Européen qui arrive pour la première fois au Brésil, c'est la beauté et la vigueur de la végétation dont la terre est couverte. Depuis le marais fangeux, jusqu'au sommet le plus élevé des montagnes, par-tout on aperçoit une verdure brillante, perpétuelle; et si quelquefois des rochers de granit paroissent dénués d'arbres sur quelques points, c'est que leur pente, naturellement trop rapide, ne peut retenir l'humus qui pourroit s'y former et que les pluies entraînent à leur base. Cette circonstance d'ailleurs s'observe rarement, et la baie de Rio de Janeiro, peut-être, est le lieu où l'on en voit le plus d'exemples. La terre rend au centuple la semence qu'on lui confie, sans qu'il soit même nécessaire de la préparer par de grands travaux; et ses produits sont d'autant plus riches, que le sol offre par-tout une couche de terreau très-épaisse et de la meilleure qualité.

« S'il est impossible de déterminer d'une manière générale quelle est l'épaisseur de cette couche productive, dit M. Gaudichaud, on peut assurer du moins qu'elle n'est jamais au-dessous de trois pieds, et que, le plus communément, elle paroît être de cinq à six pieds et même davantage. On conçoit que c'est au fond des vallées que l'humus s'amoncelle en plus grande quantité; cependant la végétation n'est pas moins active sur les montagnes; et, ce qui étonne, c'est que les arbres qui tapissent celles-ci sont, pour la plupart, non-seulement d'une hauteur considérable, mais chargés de milliers de plantes parasites qui y puisent constamment les principes nécessaires à leur existence. Les phénomènes de cette reproduction exubérante s'expliqueroient peut-être, si l'on réfléchissoit qu'au sein de ces forêts touffues il se forme une couche sans cesse renouvelée de fleurs, de fruits et de rameaux, dont la chute successive y entretient, outre la terre végétale, produit habituel de leur décomposition, une humidité et une chaleur salutaires, indépendantes des influences atmosphériques.

» On trouve, ce me semble, une autre cause de cette fécondité prodigieuse dans la contexture même des rochers dont les montagnes se composent : ils sont tous de nature essentiellement granitique, et l'on sait

qu'en général les pierres de ce genre ne se laissent que très-difficilement pénétrer par l'eau. On peut donc en tirer cette conséquence, que celle qui vient se condenser en tout temps à leur surface, ne pouvant s'infiltrer à travers les couches solides qu'elles lui opposent, est forcée de s'écouler entre la masse rocheuse et la terre superposée; et que cette terre étant continuellement humectée, les racines des arbres qu'elle nourrit reçoivent en abondance l'un des principes les plus essentiels à leur développement. »

Rio de Janeiro. Description. Fertilité du sol.

Les couches d'humus, à Rio de Janeiro, sont colorées en noir par les détritus des végétaux, à un pied ou un pied et demi de profondeur dans les terrains de première qualité. Très-douce au tact, extrêmement perméable à l'eau, cette terre contient un peu d'argile, mais ne se durcit, après les pluies, que lorsque la pression a été forte et répétée. Cela n'a pas lieu dans les terrains de moindre qualité; au bas des montagnes, les pluies tassent le sol, parce qu'il renferme une plus forte proportion d'argile. Les fonds ruraux les plus estimés contiennent ordinairement dans leur sein de grosses roches qui paroissent y fixer l'humus et y entretenir une fraîcheur vivifiante.

Nulle part on ne rencontre de landes ni de savanes dans la province de Rio de Janeiro; les champs cultivés y sont nombreux, principalement dans les endroits où le transport des produits peut être effectué par eau. Originairement, les forêts couvroient le sol entier; et aujourd'hui encore, lorsqu'un terrain défriché est abandonné pendant quelque temps à lui-même, les arbres y croissent en abondance. Mais ce qui paroît assez curieux, c'est que ces nouveaux arbres, ainsi que les plantes herbacées qui y naissent spontanément, ne ressemblent en rien aux végétaux dont ce terrain fut primitivement dépouillé : ce sont des fougères, des arbres à bois tendre pour la plupart, dont les analogues ne se rencontrent point dans les forêts vierges. Lorsqu'il se fait un second défrichement, à une distance assez considérable de celui-là pour que les semences ne puissent être transportées de l'un à l'autre par les vents, le même phénomène s'y reproduit.

Product. végét.

La variété des arbres, dans un espace fort circonscrit, est véritablement extrême; et quoique, dans une forêt, il y en ait beaucoup de la

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

même famille, jamais cependant on ne les voit réunis dix à douze l'un à côté de l'autre; à peine parfois en trouve-t-on deux ou trois. On peut estimer à soixante ou même quatre-vingts le nombre de grands végétaux d'espèces différentes qu'il est probable de rencontrer dans un quart de lieue carré de forêt, sans compter les plantes herbacées et les lianes, qui y sont toujours aussi en grand nombre.

On exploite, dans les forêts vierges, les bois pour la marine et pour les grandes constructions civiles. Ceux qui ont cru dans des terrains défrichés sont, pour la plupart, à cause de leur peu de dureté, moins estimés que les autres, et employés seulement alors à faire des chevrons de charpente ou des palissades de clôture.

Les bois convenables à l'architecture navale comprennent en général ceux qui sont propres à la mâture, aux courbes et aux bordages. Pour le premier objet, il y en auroit une immense quantité d'excellens, si l'on se bornoit à les juger sur leurs dimensions et sur leur forme; mais comme ils sont extrêmement lourds, et même plus que notre chêne d'Europe, ils offrent de graves inconvéniens. On a trouvé une sorte d'*oleo* qui, ployant autant que le sapin, ne laisseroit rien à desirer, si sa pesanteur spécifique étoit moins considérable. L'*arco verde*, le *louro* ou laurier, et quelques autres, se prêtent encore au même usage, et, malgré le défaut que nous venons de signaler, on est souvent forcé de s'en servir.

Si les bois de mâture ne réunissent pas toutes les qualités requises, il faut avouer qu'on a une surabondance de richesse pour tout le reste. Le *paroba vermelha*, l'*oiticica*, le *sicupira-merim*, et tant d'autres qu'il seroit trop long d'énumérer, fournissent des courbes admirables et du plus fort échantillon; le *vinhatico*, l'*angelim*, le *jacaranda*, l'*oleo amarello*, l'*arco verde*, le *pohimaju*, &c. &c., des bordages énormes et incorruptibles; enfin, on fait des poulies avec le *jatauba*, l'*oiticica*, l'*arco verde*, le *sicupira-merim*, &c., dont la dureté et la durée le disputent au *gaïac* lui-même.

La plupart de ces bois, et quantité d'autres encore, sont employés à la charpente des maisons, au charronnage, à la tonnellerie, à la menuiserie et à l'ébénisterie même: mais il y a des bois à grains plus fins, plus serrés, d'une couleur plus agréable, qui conviennent mieux à ce

dernier usage ; tels sont sur-tout le *gandaru*, le *biriba*, le *roxo fino*, l'*iririba*, le *páo da rainha*, et le *páo brazil*. Ces deux derniers cependant, étant fort recherchés pour la teinture, et par cette raison fort chers, sont rarement employés par les ébénistes.

Je n'ai pu donner, dans ce qui précède, qu'une énumération fort imparfaite des principaux bois employés à divers usages dans les ateliers de Rio de Janeiro. La table suivante, dont les élémens m'ont été communiqués par des personnes aussi instruites que respectables (1), mettra le lecteur à même de se faire une idée plus complète et plus exacte des ressources immenses que possède, sous ce rapport, la province qui nous occupe.

(1) M. le comte Aymar de Gestas et D. Francisco Maximiliano de Souza, capitaine de vaisseau.

TABLEAU des principaux bois employés à des usages économiques dans la province de Rio de Janeiro.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS VULGAIRES DES BOIS.	DIMENSIONS du tronc. Hauteur.	DIMENSIONS du tronc. Diamètre.	COULEUR ET QUALITÉ des bois.	OUVRAGES auxquels LES BOIS SONT EMPLOYÉS.	REMARQUES.
		Mèt.	Déc.			
1.	ANGELIM.....	33.	27.	Bois d'une grande durée.....	Sert, dans l'architecture navale, à faire des bordages, des mèches de gouvernail ; et, dans l'architecture civile, des charpentes.	L'angelim est appelé aussi *Audira* et *Andurababujari* : il y en a un très-grand nombre de variétés.
2.	ARACO PIROCA.....	9.	4.	Pores très-serrés.....	On fait de ce bois des mâts d'embarcations pour la marine ; et ailleurs divers ouvrages de menuiserie et des palissades.	Cet arbre a beaucoup de variétés, quelquefois avec des dimensions un peu moindres que celles indiquées ci-contre.
3.	ARCO-VERDE.....	20.	7.	Bois d'un grain fin et d'une grande durée, n'etant pas sujet à être piqué par l'artison.	La consommation de ce bois est considérable sur-tout dans la marine, où il est employé à faire des quilles, des mâts, vergues, bordages, rouets de poulies, &c. ; et, dans les usages civils et militaires, des charpentes, chariots, affûts de canons, &c. On s'en sert, en un mot, à presque toute espèce d'usages, et même à faire un charbon qui est fort estimé.	Se trouve dans toutes les forêts du Brésil, et reçoit différens noms selon les lieux, tels que *Ipé*, *Guiraparika*, *Uruparí*, *Talajupoca*, *Pimba*, *Araparí*, *Upeuna*, *Arec de pipa*. On donne aussi les noms d'*Ape*, d'*Assu*, et de *Mariquitia*, à l'*Arec de pipa preto*. Les variétés de cet arbre sont immenses, et diffèrent un peu entre elles en grandeur et en qualité.
4.	BIRIBA.....	17.	8.	Pores très-serrés ; n'est pas facile à être piqué des vers.	Mâts de petites embarcations ; excellentes planches pour le soufflage des navires.	En raison de sa dureté, ce bois se travaille assez difficilement.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS VULGAIRES DES BOIS.	DIMENSIONS du tronc. Hauteur.	Diamètre.	COULEUR ET QUALITÉ des bois.	OUVRAGES auxquels LES BOIS SONT EMPLOYÉS.	REMARQUES.
		Mèt.	Déc.			
5.	BOAPEBA.....	//	//	Bois jaunâtre, de peu de durée.	Peu employé en charpente, parce qu'il est sujet à se piquer. Fait d'excellent charbon.	Arbre de grande dimension; on en distingue trois espèces.
6.	CACHETE.....	//	//	Bois blanc, tendre, leger et de peu de durée.	Sert à faire des planches *à couvert*; très-employé pour faire des portes et des fenêtres de maison.	Il remplace le sapin de nos climats.
7.	CANGIRANA.....	//	//	Bois de couleur rouge, tirant sur le brun; incorruptible sous l'eau.	Propre à la charpente et à la menuiserie.	Arbre de moyenne grandeur.
8.	CÈDRE.....	20.	7.	Bois incorruptible et léger, ayant de grands pores et une odeur aromatique.	Sculptures, moulures, caisses de voitures, et quantité d'autres ouvrages analogues.	On ne sait pour quelle raison les constructeurs ont cessé d'employer ce bois au bordage des navires. Le Cèdre de la province de San-Paulo ploie comme un fil.
9.	COPAHU.....	//	//	Aubier gris, cœur rougeâtre, grain très-grossier. Dure peu.	Sert à faire des charpentes.	
10.	CUPIIBA.....	13.	7.	On travaille ce bois avec assez de facilité; mais il est sujet à être piqué par l'artison.	Convenable sur-tout à la construction des planchers inférieurs des maisons, et à faire des caisses à sucre.	Ce bois de charpente est une variété de l'*Oleo amarello*, dont il sera parlé plus bas; on l'appelle aussi *Oleo femea*. Il est peu estimé.
11.	EMBIRRA.....	//	//	Bois blanc, tendre et de peu de durée.	L'écorce épaisse de cet arbre sert a faire des liens et des cordes grossières; le bois est de trop mauvaise qualité pour être travaillé.	Grand arbre.
12.	EMBIU.....	//	//	Bois jaune extrêmement dur et ressemblant au buis.	Employé à divers ouvrages économiques peu importans.	Arbre de moyenne grandeur.
13.	ESPINHEIRO AMARELLO	15.	7.	Bois excellent.....	Sert à la construction des navires; on l'emploie aussi pour l'artillerie et la menuiserie.	L'Espinheiro porte aussi les noms de *Jauba*, de *Tapchiba* et de *Tauba*; il y en a plusieurs variétés.
14.	GAÏAC.....	//	//	On connoît généralement la dureté de ce bois, dont on fait un grand usage dans nos ateliers en France.	On en tire des varangues et des courbes pour les vaisseaux; des moyeux de roues, des brancards de voitures, &c.	Le Gaïac est une espèce d'*Aipé*, arbre dont il existe un assez grand nombre de variétés, n'offrant entre elles de différence que dans la couleur et le plus ou moins de dureté de leur bois.
15.	GANDARU.....	//	//	Bois à grain fin.....	Meubles et autres ouvrages délicats d'ébénisterie.	
16.	GORABU.....	//	//	Aubier blanc, cœur d'un beau violet, bois très-fort et assez dur, mais de peu de durée à l'air et sous l'eau.	Employé à divers ouvrages de menuiserie de peu d'importance.	
17.	GOYABEIRA DO MATTO	//	//	Bois rougeâtre, à grain fin et dur.	Sert à la charpente, à la menuiserie et à l'ébénisterie.	Arbre de moyenne grandeur.
18.	GRAPEA PUNHA.....	//	//	Bois dur, jaunâtre, à grains croisés et serrés.	Est employé dans le charronnage, surtout pour les pièces courbes d'avant-train.	

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS VULGAIRES DES BOIS.	DIMENSIONS du tronc. Hauteur.	DIMENSIONS du tronc. Diamètre.	COULEUR ET QUALITÉ des bois.	OUVRAGES auxquels LES BOIS SONT EMPLOYÉS.	REMARQUES.
		Met.	Dec.			
19.	GROSSEIAREITE.....	//	//	Bois très-estimé.....	Fort bon dans la construction navale ; fournit des pièces de tour d'un grand échantillon.	
20.	GUARAHIM.....	//	//	Bois de peu de durée et se piquant facilement.	Peu employé en charpente, mais destiné plutôt à la menuiserie grossière.	Très-grand arbre.
21.	GUIRY.....	18.	9.	Bois de couleur violette sombre.	On tire du tronc de cet arbre diverses pièces propres à la construction des petites embarcations, ainsi que des bois de charpente ; sert également à la menuiserie.	Nous avons noté ici la plus grande hauteur à laquelle parvienne cet arbre ; mais il en existe de moins élevés et de moins gros.
22.	INHABATAN.....	22.	//	.....	Sert à faire des mâts pour de petits navires.	
23.	IRIRIBA.....	//	//	Bois jaune, nuance de rouge, et d'un grain plus fin que celui de *Vinhatico*.	Employé pour la charpente, la menuiserie et l'ébénisterie.	Très-grand arbre ; on en distingue deux espèces, dont une a le bois un peu plus jaune que l'autre.
24.	ITAPICURO.....	//	//	Bois à grain fin, susceptible de recevoir un assez beau poli ; ressemblant beaucoup au *Vinhatico*.	Excellent bois pour les ouvrages de menuiserie.	Vient de la province de Pernambuco, et reçoit indistinctement les noms d'*Itapicuro*, *Itapicura*, *Tapicura* et *Tupicuru*. C'est un très-grand arbre ; il y en a deux espèces.
25.	JACARANDA.....	22.	18.	Le *Jacaranda gabiuna* donne un bois noir, nuancé de brun et souvent de rose ; il est très-dur, et cependant assez poreux ; l'odeur en est agréable. Le *Jacaranda tan*, d'une teinte plus claire et plus rougeâtre que le précédent, a aussi un bois plus dur.	Très-bon et très-beau pour faire des meubles ; aussi est-il fort employé en ébénisterie et en menuiserie. Il sert également dans la construction navale, principalement à faire des bordages.	La grandeur de cet arbre est variable ; on en trouve souvent qui n'ont pas plus de 13 mètres de hauteur sur 9 décimètres de diamètre.
26.	JAQUETIBA.....	26.	15.	Bois rougeâtre, de peu de durée.	Sert principalement à faire des caisses à sucre.	C'est le plus grand arbre des environs de la ville de Rio de Janeiro.
27.	JATAUBA.....	22.	7.	Bois très-compacte et susceptible de recevoir un beau poli.	Les constructeurs l'emploient à faire des bordages ; on en fait aussi des cylindres de moulins à sucre et des roues ; dans les maisons, il sert à divers ouvrages d'ameublement.	
28.	JETAHY AMARELLO...	22.	7.	Bois de couleur jaune ; on le scie facilement.	Arbre important pour les constructions civiles et pour la marine. Sert principalement à faire des barres d'arcasse pour les vaisseaux, des poulies, des roues de machines, et des pièces de charpente pour les maisons.	
29.	JETAHY PRETO.....	22.	7.	Bois incorruptible et que l'artison pénètre difficilement.	On fait un bon usage de ce bois pour des bordages et pour des quilles de navires.	Le Jetahy preto est une variété de l'arbre précédent.
30.	JETUHYPEBA.....	22.	18.	.....	Employé à la construction des petits navires ; on en tire des courbes pour les autres ; les menuisiers en font aussi usage.	
31.	LANDIM.....	9.	5.	.....	Mâts de petites embarcations et pirogues ; solives pour charpente, douves de tonneaux et caisses à sucre.	Cet arbre porte aussi le nom de *Landy*.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS VULGAIRES DES BOIS.	DIMENSIONS du tronc. Hauteur.	DIMENSIONS du tronc. Diamètre.	COULEUR ET QUALITÉ des bois.	OUVRAGES auxquels LES BOIS SONT EMPLOYÉS.	REMARQUES.
		Mèt.	Déc.			
32.	LOURO (Laurier)....	//	//	Bois léger, moelleux et facile à travailler; ne le cédant point au *Vinhatico* sous le rapport de ses qualités.	Plusieurs espèces sont employées dans les arsenaux du roi: on fait de ce bois des mâts et des vergues pour la marine, parce qu'il est grand, léger et ne brise pas facilement: il fournit d'excellentes planches pour le soufflage des navires; on en fait aussi des avirons et des douves de tonneaux.	Il existe un nombre presque infini de variétés de cet arbre, dont la plupart ont un tronc énorme. Celle nommée *Salsafras* répand une odeur aromatique fort agreable.
33.	MASSERANDUBA.....	26.	26.	Bois compacte et excellent.....	Est employé dans la construction navale, à faire des quilles, des brions; et dans l'architecture civile, des charpentes très-précieuses.	Arbre d'une extrême grandeur: se rencontre dans la province d'*Ilheos*.
34.	MANGUE BRAVO .... (Manguier sauvage).	20.	10.	.....	Poutres de charpente, soliveaux, planches et manches d'outils.	Le Mangue bravo se nomme aussi *Guaparambo* et *Guaparaïba*. Il en existe un assez grand nombre de variétés, dont trois ne s'élèvent pas à une grande hauteur.
35.	MANGALO	//	//	.....	Employé dans l'architecture navale et civile.	Fournit des pièces d'une dimension considérable.
36.	MERENDIBA.....	//	//	Très-dur, de couleur rougeâtre, à grains fins.	Excellent bois de charpente et de menuiserie.	Grand arbre à belle tige.
37.	MORERENGA.....	//	//	Bois fort estimé.....	Employé dans la menuiserie.....	Cet arbre est de Bahia; on lui donne également les noms de *Muserengue* et de *Mulerenga*.
38.	MURTA (myrte).....	11.	4.	Pores très-serrés; susceptible de recevoir un beau poli, mais ayant le défaut de ne pas durer long-temps.	Les menuisiers en font usage.....	On trouve cet arbre dans la province de Rio de Janeiro, mais principalement dans celle de *Para*; sa grandeur, sa couleur et sa consistance varient selon les lieux.
39.	OITICICA	26.	22.	Facile à travailler.....	Employé dans l'architecture navale, à faire des courbes, des poulies, &c.	Quelques-uns de ces arbres n'ont qu'un tronc de 20 mètres sur une épaisseur de 7 décimètres.
40.	OITI.....	11.	9.	Bois de couleur jaune et à fibres grossières.	Fort utile dans les ouvrages hydrauliques, pour les pirogues et les bordages de fond des navires, à cause de sa durée dans l'eau.	Cet arbre est particulièrement désigné sous le nom d'*Oiti corroya*; il en existe plusieurs variétés.
41.	OLEO AMARELLO....	33.	53.	C'est un des bois de charpente les plus estimés; il est incorruptible, très-huileux et peut acquérir un beau poli. Sa couleur est d'un rouge brun et sa dureté moyenne.	Les arsenaux du roi font une grande consommation de ce bois; on s'en sert dans celui de la marine pour des mâts, des gouvernails, des vergues, des bordages, &c., et dans celui de terre, pour des machines, des affûts d'artillerie, des roues de chariots, &c.; dans la construction civile, on l'emploie à faire des charpentes et des portes: les menuisiers et les ébénistes en font des meubles précieux, parce qu'il est joli et dure beaucoup.	Peu d'arbres peuvent lui disputer la grandeur, la beauté et l'utilité; c'est un arbre droit, qui ombrage les plus hautes montagnes. On le nomme aussi *Oleo de Cupahiba* ou *de Capahuba*; il y en a plusieurs autres variétés, indépendamment du *Copiiba* dont nous avons parlé plus haut. L'*Oleo vermelho* diffère peu de l'*Oleo amarello*; mais l'*Oleo branco* est plus élastique et a plus de consistance. Beaucoup sont loin de parvenir aux dimensions qui viennent d'être indiquées pour l'Oleo amarello.
42.	PÁO BRAZIL.....	13.	22.	Bois rouge, d'un grain fin....	On connaît son utilité dans la teinture, les ouvrages de marqueterie et la médecine même.	Cet arbre se trouve abondamment dans les forêts vierges du district de Cabo-Frio.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS VULGAIRES DES BOIS.	DIMENSIONS du tronc. Hauteur.	DIMENSIONS du tronc. Diamètre.	COULEUR ET QUALITÉ des bois.	OUVRAGES auxquels LES BOIS SONT EMPLOYÉS.	REMARQUES.
		Mèt.	Déc.			
43.	PÁO DA RAINHA....	13.	5.	Bois à grain fin.....	Quoique ce bois soit un des meilleurs et des plus jolis pour la menuiserie et l'ebenisterie, comme il est cher, on le reserve pour la teinture.	Le Pao da rainha se nomme aussi *Madeira da rainha*, *Itirapitanga* et *Brazilete*. Il y en a plusieurs varietes.
44.	PÁO DE TENTE.....	//	//	Bois dur, un peu veine	Sert à la charpente des edifices et a la menuiserie.	Grand arbre. Sa graine est rouge et noire, et sert a faire des colliers pour les femmes.
45.	PÁO FERRO.....	13.	10.	Bois d'un brun obscur, presque noir; grain fin, fort serre; pesanteur specifique tres-considerable.	On l'emploie dans les charpentes et dans la construction navale.	L'arbre auquel les Portugais donnent le nom de *Pao ferro* reçoit au Bresil ceux d'*Ibiraeta* et d'*Antenilha*: mais il y a une tres-grande quantite de bois de charpente auxquels on donne abusivement le même nom, et qui different cependant tous par la couleur et par la pesanteur specifique; quelques-uns même sont si legers, qu'il peut paraître etrange de leur voir appliquer le nom de *Pao ferro* [bois de fer]. On fait, au reste, assez peu d'usage de la plupart de ces bois, parce que, malgre leur dureté, ils sont tres-sujets a être piques par l'artison. L'espece dont nous donnons ici les dimensions se trouve dans le district de Rio de Janeiro, pres du village de Guaratiba. (*Voy.* pl. 1.)
46.	PAROBA VERMELHA..	20.	7.	Bois dur, à grain fin, couleur de chair, nuancée de jaune et de rouge; de longue durée sous l'eau et à l'air. Il se travaille facilement.	Tres-employé dans la construction navale, pour les courbes de grande dimension et pour toute espece de charpente; on en fait aussi des douves de futailles.	Cet arbre, appelé aussi *Uperoba*, fournit un des meilleurs bois de charpente que l'on connaisse; on le trouve en abondance dans presque toutes les provinces du Bresil. Il en existe plusieurs varietes. Peu avant 1818, on tira d'un *Paroba* de la forêt de Macacu, une piece destinee à former le brion d'un vaisseau de 80 canons; elle n'avait aucun defaut.
47.	PEREA.....	22.	//	Bois d'un blanc cendre, dur et compacte; tient mal les clous, a moins qu'ils ne soient barbeles.	Recherche pour fournir des courbes et autres pieces propres a la construction navale.	
48.	PEQUIM.....	18.	6.	.....	Sert, dans la construction des vaisseaux, a faire des courbes et des bordages.	Cet arbre est appele aussi *Pequi* et *Piqui*.
49.	PINDAHYBA.....	13.	9.	Bois blanc et peu compacte..	On fait de ce bois des mâts pour les chaloupes, principalement pour celles de baleiniers.	
50.	PINHAA.....	18.	6.	.....	Des racines de cet arbre, on tire des courbes, et du tronc, diverses pièces pour la construction des navires et des maisons.	
51.	POHIMUJU	33.	55.	Bois de couleur jaune d'œuf, avec des veines noires ou grises. Sa durée et son adherence intime avec le fer l'ont fait comparer au bois de *Tek* d'Asie.	Cet arbre est employe pour le bordage et le soufflage des navires. On y trouve parfois des parties veinées, que les ébenistes et les menuisiers recherchent pour leurs travaux.	Ce bois est un des plus estimés pour l'architecture navale.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS VULGAIRES DES BOIS.	DIMENSIONS du tronc. Hauteur.	DIMENSIONS du tronc. Diamètre.	COULEUR ET QUALITÉ des bois.	OUVRAGES auxquels LES BOIS SONT EMPLOYÉS.	REMARQUES.
		Met.	Déc.			
52.	RABUGE.....	//	//	Bois difficile à travailler.....	Employé sur-tout dans la construction des navires.	Il existe tant de variétés d'arbres de ce nom, qu'on est tenté de croire qu'il a été imposé par les charpentiers à quantité de bois difficiles à travailler, dont ils ne savoient pas les noms; il paroît que la plus grande partie sont des *Jaracandatams* ou *Caboventos*.
53.	ROXO.....	10.	7.	Le *Roxo fino* peut recevoir un beau poli.	Sert à la construction des navires et à faire des charpentes de maisons. Le *Roxo fino* est recherché pour les ouvrages délicats de menuiserie et d'ébénisterie.	On en compte trois variétés, dont une est beaucoup plus grande que celle-ci.
54.	SAPUCAÏA.....	23.	26.	Bois d'un violet clair, dur et pesant.	Dans l'architecture navale, on en fait des mâts pour les petites embarcations; et dans l'architecture civile, des charpentes pour les édifices: donne aussi d'excellent charbon et de fort bon bois à brûler.	Il y a plusieurs variétés de cet arbre, mais servant d'ailleurs aux mêmes usages.
55.	SICUPIRASSU.....	22.	8.	Bois de couleur violet grisâtre; on le travaille avec facilité et les clous s'y conservent bien. Lorsqu'il n'a pas été coupé dans une saison convenable, il est peu estimé des constructeurs de vaisseaux.	Convient au bordage des navires et à d'autres travaux de construction navale; mais on l'emploie plus fréquemment dans la construction des maisons.	Sicupirassu est la contraction de *Sicupira-assu*.
56.	SICUPIRA-MERIM....	22.	10.	Bois de couleur violet grisâtre; liber d'un jaune clair, avec des veines rouges. Adhère parfaitement aux clous; est assez dur et pesant.	Entre tous les arbres employés dans les arsenaux, le *Sicupira-merim* est sur-tout recherché des constructeurs, moins parce que son bois résiste le mieux à l'action du temps et de l'humidité, que parce qu'en raison de sa configuration naturelle, il fournit toute sorte de courbes propres à la marine, et qu'enfin son adhérence aux clous est la plus parfaite. On en fait aussi des roues de machines et toute espece de poulies.	La manière d'écrire le nom de *Sicupira* varie beaucoup: ainsi *Secupira*, *Sipipira*, *Sepipira*, *Sucupira*, *Supipira*, sont des mots synonymes. Le Sicupira-merim n'est qu'une variété du Sicupira-assu ou Sicupirassu. Il existe encore un grand nombre de variétés du même arbre, qui servent également à la construction des vaisseaux ou aux charpentes de maisons.
57.	TAPINHOA.....	13.	//	Incorruptible et de moyenne dureté; grain assez fin, couleur verdâtre.	Très-employé en tonnellerie et en construction navale, principalement pour le bordage et le soufflage des vaisseaux.	On appelle aussi cet arbre *Tapinhoam*; il se trouve dans toutes les forêts du Sud du Brésil.
58.	TATU.....	//	//	Bois gris, assez dur.....	Bon pour charpentes.....	Arbre de moyenne grandeur.
59.	TRIPTRAPE.....	9.	9.	.....	C'est un bon bois de charpente. Les naturels l'emploient à faire des pirogues et des palissades.	Le Triptrape est une espèce de Chêne du Nord; on en distingue vingt-trois variétés, dont la plupart se trouvent au Brésil.
60.	VINHATICO.....	22.	18.	Incorruptible dans l'eau et hors de l'eau; bois jaune très-poreux et assez léger.	Très-employé au bordage et au soufflage des vaisseaux, ainsi que pour les ouvrages de menuiserie et d'ébénisterie; dans l'intérieur, on en fait des pirogues d'une seule pièce: enfin il sert à une foule d'autres ouvrages.	Cet arbre existe dans presque toutes les provinces de l'Amérique portugaise, et c'est un des plus grands arbres qu'on y rencontre; on en a trouvé à Bahia qui avaient 22 mètres de circonférence, mais ils étaient pour la plupart creux en dedans. On en tire des planches d'une largeur extraordinaire. Celui qui croît sur les îles voisines de la côte est le plus estimé pour les ouvrages délicats, mais il est très-rare. On en distingue plusieurs variétés.

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

Plusieurs des bois qui viennent d'être le sujet des notes précédentes, ont été soumis à l'examen attentif d'un officier habile, D. Carlos Antonio Napion, auquel nous allons emprunter, pour compléter ce qui nous reste à dire sur les arbres forestiers de Rio de Janeiro, quelques-unes des réflexions que ses expériences lui ont suggérées.

On conçoit qu'une foule de causes influent sur l'essence d'un même bois de charpente, et qu'il doit en résulter de grandes difficultés, quand on veut en soumettre à l'expérience et déterminer avec précision les principales propriétés. Mais un obstacle qui n'est peut-être pas moindre, c'est l'ambiguité qui règne, au Brésil même, dans la nomenclature de ses différens bois; on n'y est souvent d'accord, ni sur le mot, ni sur l'objet auquel on l'applique; et des dénominations parfois tout opposées en Europe, viennent encore accroître la confusion. Une synonymie complète seroit à cet égard un travail fort utile; mais il n'a pas encore été tenté, et il ne s'exécutera probablement jamais. Quoi qu'il en soit, ce qui intéresse le plus dans la pratique, c'est de connoître les qualités physiques de ces bois, sous les noms qu'ils ont le plus communément à Rio de Janeiro, et tels qu'ils sont employés dans les arsenaux du gouvernement et dans le commerce.

Nous avons réuni ci-après, dans un tableau, le résultat des recherches de D. Napion à cet égard. Sur trente-six espèces différentes de bois qu'il a étudiées, quelques-unes sont d'Europe (1), et les autres proviennent des forêts vierges du Brésil.

On a indiqué, dans la colonne n.° 7, la force des bois, c'est-à-dire, les poids, exprimés en livres, sous lesquels ils ont cassé. Chaque échantillon soumis à l'expérience étoit un prisme d'une longueur constante, ayant un pouce carré de base; la distance entre les deux supports sur lesquels il posoit librement, étoit de 33 pouces et 7 lignes. Les plançons avoient été coupés, autant que possible, suivant la direction des fibres, et les poids destinés à les rompre posés exactement au milieu de leur longueur et de l'espace qui se trouvoit entre les supports.

Les flèches de courbure, indiquant les limites de la flexion du bois au moment de la rupture, furent soigneusement mesurées avec une

(1) Leurs noms, sur ce tableau, ont été écrits en italique.

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

échelle divisée en lignes : les résultats de ces mesures ont été portés dans la colonne 8, et font connoître l'élasticité des bois.

Leur pesanteur spécifique est indiquée dans la 9.e colonne. Elle a été déterminée avec exactitude, en se servant d'eau distillée et d'une excellente balance hydrostatique : le thermomètre de Réaumur étoit entre 11 et 13 degrés (14 à 16d centigrades) au-dessus du point de la congélation; et la hauteur du baromètre, de 30 pouces anglais (762 millimètres) environ.

Les nombres de la 10.e colonne font connoître la dureté des bois, c'est-à-dire, la quantité dont un clou de dimension déterminée s'y enfonçoit à l'aide d'un coup de marteau constant; et ceux de la 11.e, l'effort, en livres, qu'il a fallu employer pour arracher un même clou enfoncé successivement de 3 lignes exactes dans chaque plançon.

On remarquera, dans les cinq premières colonnes de notre tableau, différens numéros d'ordre : ceux de la colonne 1 sont relatifs à la force des bois, et sont classés suivant les valeurs de cette force elle-même, c'est-à-dire que la moindre force correspond au plus petit numéro, et la plus considérable au plus grand; dans la 2.e colonne, sont rangés de la même manière les nombres relatifs à l'élasticité des bois; enfin ceux des colonnes 3, 4 et 5, se rapportent respectivement, suivant la même progression, à la pesanteur spécifique, à la dureté et à la résistance des clous.

Ces numéros permettent d'établir avec facilité les relations qui existent entre les diverses propriétés observées. Ainsi l'on voit d'abord qu'à quelques exceptions près, la force des bois de charpente augmente comme leur pesanteur spécifique : la cause des exceptions que l'on remarque provient sans doute de la disposition irrégulière des fibres du bois.

L'élasticité des plançons, au contraire, paroît n'avoir aucune analogie simple, ni avec la force du bois, ni avec sa pesanteur spécifique, ni avec sa dureté; mais la résistance des clous et la dureté des bois marchent à-peu-près dans l'ordre même de la force des échantillons.

En examinant la colonne des pesanteurs spécifiques, on trouve que les bois du Brésil sont en général plus lourds que ceux d'Europe, et que plusieurs excèdent même la pesanteur de l'eau. Nous ne recherche-

rons pas ici la raison de ce phénomène, qui certainement n'est pas dû seulement au climat, puisque une grande partie des bois de charpente des régions septentrionales de l'Amérique ont la même propriété. Il est vrai, dit le savant officier dont nous tirons ces remarques, que M. de Buffon a trouvé que la pesanteur spécifique du chêne étoit supérieure à celle de l'eau; mais on doit observer qu'il fit ses expériences, comme il le dit lui-même, sur un bois de chêne encore vert. Deux expériences faites plus tard, en France, firent voir que la pesanteur spécifique du bois de chêne est à celle de l'eau comme 0,857 : 1; et dans celles qui eurent lieu à l'arsenal de Turin, la plus grande pesanteur spécifique du même bois fut trouvée de 0,912.

La dureté et la grande force dont les bois de charpente du Brésil sont généralement doués, doivent, en beaucoup de cas sans doute, les faire préférer à ceux d'Europe; ces derniers cependant étant ordinairement plus élastiques et moins pesans, on est obligé parfois de leur donner aussi la préférence.

TABLEAU des principales propriétes physiques de différens bois de charpente employés dans les arsenaux du Brésil, d'après D. Carlos Antonio Napion.

NUMÉROS DANS L'ORDRE DES VALEURS de la force.	de l'élasticité.	de la pesanteur spécifique.	de la dureté.	de la resistance des clous.	NOMS VULGAIRES des BOIS DE CHARPENTE.	RÉSULTAT DES EXPÉRIENCES. FORCE.	ÉLASTICITÉ ou flèche de courbure.	PESANTEUR spécifique.	DURETÉ.	RÉSISTANCE des clous.	REMARQUES.
1.	19.	3.	5.	7.	*Aulne*.....	220,75.	24.	0,537.	3,715.	41,13.	
2.	9.	18.	16.	20.	*Liége*.....	224,75.	20.	0,809.	1,600.	75,13.	D'apres l'Annuaire du Bureau des longitudes, la pesanteur spécifique du liege n'est que de 0,240; mais il est evident que c'est de l'ecorce et non du bois de liége qu'on a voulu parler.
3.	20.	1.	1.	1.	*Pin de Riga* (liber).....	236,75.	24.	0,420.	5,689.	14,13.	C'est le *Sapin femelle* des Français.
4.	17.	4.	4.	2.	*Pin sauvage*.....	237,81.	23.	0,569.	4,065.	25,13.	
5.	2.	11.	13.	14.	Oleo amarello.....	241,75.	14.	0,690	1,888.	63,13.	
6.	27.	8.	6.	5.	*Piu de Pederneira*.....	254,72.	28.	0,657.	3,192.	29,90.	*Pin* de la forêt de Leira.
7.	13.	17.	14.	15.	Mangue bravo.....	280,75.	22.	0,803.	1,784.	66,13.	ou *Manguier sauvage*.
8.	36.	9.	12.	13.	*Orme*.....	286,50.	60.	0,665.	2,094.	60,10.	L'Annuaire cité plus haut donne 0,800 pour la pesanteur spécifique du bois d'Orme.

NUMÉROS DANS L'ORDRE DES VALEURS					NOMS VULGAIRES des BOIS DE CHARPENTE.	RÉSULTAT DES EXPÉRIENCES.					REMARQUES.
de la force.	de l'élasticité.	de la pesanteur spécifique.	de la dureté.	de la résistance des clous.		FORCE.	ÉLASTICITÉ ou flèche de courbure.	PESANTEUR spécifique.	DURETÉ.	RÉSISTANCE des clous.	
9.	22.	7.	7.	9.	*Châtaignier*.....	286,75.	25.	0,617.	3,081.	50,90.	
10.	33.	6.	9.	8.	Triptrape.....	288,75.	36.	0,612.	2,990.	50,50.	Espece de *Chêne du Nord.*
11.	3.	5.	3.	3.	*Pin de Riga*.....	310,25.	16.	0,573.	4,153.	26,50.	*Sapin mâle* des Français.
12.	10.	2.	2.	6.	Cupiiba.....	312,50.	20.	0,530.	4,293.	33,50.	Espèce d'*Oleo.*
13.	25.	10.	8.	10.	Vinhatico.....	316,75.	27.	0,672.	3,044.	51,13.	
14.	11.	12.	10.	11.	Gurandirana.....	320,75.	20.	0,690.	2,955.	52,13.	Arbre venant de Bahia ; il est rare, et d'ailleurs peu recherché.
15.	35.	20.	19.	18.	*Frêne*.....	326,75.	40.	0,823.	1,385.	70,50.	La pesanteur spécifique de ce bois est, d'après l'autorité mentionnée ci-dessus, de 0,845.
16.	29.	15.	24.	22.	Murta.....	338,75.	29.	0,740.	1,280.	77,13.	ou *Myrte.*
17.	34.	14.	11.	12.	*Hêtre*.....	349,75.	36.	0,707.	2,468.	54,13.	Cette pesanteur spécifique est 0,852 d'après les tables de l'Annuaire déjà citées.
18.	26.	19.	17.	4.	Pequim.....	356,75.	27.	0,822.	1,407.	29,50.	
19.	30.	27.	20.	19.	Louro.....	386,75.	29.	0,960.	1,342.	73,13.	ou *Laurier.*
20.	1.	26.	21.	25.	Caroba vermelha.....	386,75.	13.	0,941.	1,332.	88,13.	Bois de charpente peu estimé.
21.	14.	22.	23.	26.	Landim.....	407,75.	22.	0,892.	1,280.	90,13.	Vient de l'île Sainte-Catherine, sur la côte méridionale du Brésil.
22.	31.	13.	//	//	*Noyer*.....	412,75.	30.	0,695.	//	//	
23.	28.	16.	15.	16	Paroba.....	424,75.	28.	0,786.	1,697.	66,50.	
24.	4.	29.	31.	27.	Araça piroca.....	443,75.	17.	0,988.	0,642.	91,13.	
25.	32.	25.	22.	21.	Mangue	470,75.	31.	0,926.	1,301.	76,50.	ou *Manguier.*
26.	12.	24.	27.	29.	Páo ferro.....	470,75.	21.	0,911.	0,880.	97,90.	ou *Bois de fer.* C'est le plus pesant de ceux qui portent le même nom.
27.	7.	32.	34.	33.	Gandara.....	472,50.	19.	1,108.	0,617.	129,13.	
28.	23.	28.	32.	24.	Roxo.....	480,75.	25.	0,981.	0,630.	86,13.	
29.	6.	21.	18.	17.	Espinheiro.....	484,75.	18.	0,846.	1,396.	70,13.	
30.	15.	33.	28.	30.	Angelim.....	489,25.	22.	1,119.	0,803.	98,10.	
31.	8.	23.	25.	23.	Sicupira.....	541,37.	19.	0,903.	1,114.	79,90.	
32.	5.	31.	26.	32.	Morerenga.....	568,75.	17.	1,076.	0,897.	112,13.	Cet arbre est de Bahia.
33.	21.	34.	30.	28.	Rabuge.....	605,50.	24.	1,166.	0,659.	93,50.	
34.	18.	36.	35.	//	Itapicuro.....	646,75.	23.	1,263.	0,379.	//	Vient de Pernambuco.
35.	24.	30.	29.	34.	Páo da rainha.....	784,75.	26.	1,040.	0,675.	134,50.	C'est le *Brésillet.*
36.	16.	35.	33.	31.	Arco verde.....	808,25.	22.	1,215.	0,623.	109,13.	

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

Après avoir présenté les détails principaux que nous avons pu réunir sur les grands végétaux qui peuplent les forêts de la province de Rio de Janeiro, nous allons nous occuper des arbres qui produisent des fruits propres à la nourriture de l'homme, et nous en ferons l'objet du tableau qui suit :

TABLEAU des principaux Fruits de la province de Rio de Janeiro.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS VULGAIRES.	ÉPOQUE DE LA MATURITÉ du fruit.	DÉTAILS PARTICULIERS.
1.	ABRICOT.....	.....	On a fait beaucoup de tentatives, mais sans succès jusqu'à ce jour, pour naturaliser l'abricotier à Rio de Janeiro ; M. de Gestas, à qui l'on doit le plus grand nombre d'expériences à cet égard, continue ses essais et ne désespère pas encore de réussir.
2.	ARARAS.....	De mai à juillet....	Espèce de goyave dont on distingue trois variétés ; celle appelée *Araras da pedra* est la meilleure.
3.	BACOPARI.....	Mars et avril.....	Petit fruit jaune presque rond, d'un goût acide et sauvage.
4.	BANANE.....	Pendant toute l'année.	On en distingue de deux espèces à Rio de Janeiro ; elles y croissent en abondance, et sont cultivées principalement dans la paroisse de Suruy, dont elles font la principale richesse.
5.	CAMBUNCA.....	Abondant pendant le mois de mars seulement.	Fruit de la grosseur d'une orange tangerine et de la même couleur, ayant une peau lisse très-épaisse sous laquelle est une espèce de gelée transparente, aigrelette, fraîche et très-saine ; intérieurement est un gros noyau rond. L'arbre est assez grand et de la famille des myrtes.
6.	CAJUS.....	De décembre à mars, abondamment.	Fruit de la grosseur et à-peu-près de la forme d'une poire ordinaire, mais presque aussi gros par le haut que par le bas, d'une couleur jaune, rouge et verte ; extrêmement juteux, mais presque toujours âpre à la gorge. La noix qui se trouve à la partie extérieure et postérieure du fruit, contient une bonne amande dont la coque est remplie d'une huile extrêmement corrosive. L'arbre vient assez grand, mais il est laid.
7.	COIN.....	De février à mai.....	On en récolte en abondance de très-beaux et de très-bons.
8.	CERISE.....	.....	Nous ne pourrions que répéter ici, pour la cerise, ce qui a été dit plus haut pour l'abricot (*voyez* n.° 1) ; il est douteux qu'on puisse jamais parvenir à naturaliser ce fruit.
9.	COCO.....	Pendant toute l'année.	Les cocotiers sont généralement en petit nombre dans la province de Rio de Janeiro, parce que souvent un insecte en attaque le bourgeon, ce qui nuit à leur multiplication : il en existe cependant un assez grand nombre de variétés, dont les fruits sont petits et de différentes formes ; les nègres en sont friands et les recherchent beaucoup.
10.	CITRON AIGRE....	Pendant presque toute l'année.	Fruit très-petit, mais abondant.
11.	CITRON DOUX ...	De juillet à novembre.	Il y en a beaucoup et de très-beaux.

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS VULGAIRES.	ÉPOQUE DE LA MATURITÉ du fruit.	DÉTAILS PARTICULIERS.
12.	CACAO.	. . . . .	Cultivé en petite quantité, et principalement au Jardin des plantes : la vigueur et la belle venue des arbres que j'y ai vus prouvent que le climat leur convient parfaitement. Quelques personnes, dit-on, ont essayé cette culture avec succès dans le district de Goytacazes; mais il paroît qu'elle n'a jamais été soignée autant qu'elle méritoit de l'être.
13.	CAFÉ.	. . . . .	Cultivé avec avantage et avec un développement successif depuis environ une quarantaine d'années (en 1826). Cette plante utile fut introduite et naturalisée à Rio de Janeiro par les soins d'un magistrat dont le nom n'a pas été conservé, mais qui existoit sous le gouvernement du comte Bobadella ; elle est aujourd'hui prodigieusement multipliée, et forme une des cultures les plus productives du pays.
14.	FIGUE.	Pendant presque toute l'année.	Les figuiers sont parfaits à Rio de Janeiro ; mais ils ont un ennemi dans un insecte qui les fait souvent périr. On y a plusieurs espèces de figues ; cependant elles sont assez rares, par la raison que je viens de dire. Le sol qui paroît leur convenir le mieux est celui des environs d'Angra dos Reis, dans le district d'Ilha-Grande (*voyez* pl. 1).
15.	FRUTA DO CONDE.	. . . . .	C'est la *Pomme cannelle* ou l'*Atte* de nos colonies; dans l'intérieur de ce fruit se trouve une crême blanche délicieuse.
16.	GOYAVE.	De mars à mai.	Ce fruit est très-abondant à l'époque indiquée ci-contre ; quelques goyaviers même donnent du fruit toute l'année.
17.	GURMICHAMO . . .	De novembre à janvier.	Ayant la grosseur et la couleur d'une cerise, ressemblant aussi à ce fruit par le goût : le gurmichamo contient une, deux et quelquefois trois graines ou pepins de la grosseur d'un petit pois. On en récolte abondamment.
18.	JABUTICABO. . . .	De juin à septembre..	Fruit d'une espèce de myrte, ressemblant à de gros grains de raisins noirs ; peau épaisse, âcre ; noyau assez gros ; peu de chair à manger, et d'un goût médiocre. Croît sur les branches de l'arbre et non aux extrémités, ainsi que le Cambunca (*voyez* plus haut n.° 5) ; il est abondant.
19.	JACA	. . . . .	Fruit énorme ; écorce raboteuse ; pulpe d'une saveur douce, un peu nauséabonde, avec de petites amendes. Croît sur le tronc et les branches de l'arbre, qui est fort grand.
20.	JAMBOSIER	. . . . .	Le fruit de cet arbre, qui croît ici naturellement, a l'odeur de la rose, et est agréable à manger.
21.	MANGUE.	De novembre à février.	Fruit d'excellente qualité, quoique rarement tel à Rio de Janeiro, où il a une forte saveur de térébenthine ; de la grosseur d'une orange aplatie, un peu tirée de côté et plus grosse vers le haut ; peau fine ; fond vert tacheté de rouge du côté que le soleil a frappé, avec des points noirs ; saveur sucrée et aromatique quand les fruits sont bons ; gros noyau plat, enveloppé d'une espèce d'étoupe. Grand et bel arbre.
22.	MARACUJAS.	Pendant presque toute l'année, mais surtout de septembre à décembre.	Grenadille ou fruit de la Passion, de la grosseur d'un œuf d'oie ; pointu par les deux bouts; rempli d'une espèce de gelée, avec de petites graines; le tout d'un goût aigrelet.
23.	MÛRE.	. . . . .	Quoique je mette ici le mûrier dans la classe des arbres fruitiers, ce n'est cependant pas pour son fruit qu'il a été introduit au Brésil ; on en destinoit la feuille à la nourriture des vers à soie ; ceux qu'on avoit plantés au Campo de Santa-Anna (*voyez* pl. 3) et dans le district de Goytacazes, avoient fort bien réussi ; cette culture a été négligée, comme beaucoup d'autres, par l'incurie des habitans.
24.	ORANGE.	De mars en novembre.	C'est un des fruits les meilleurs et les plus abondans à Rio de Janeiro. Il y en a de diverses espèces : l'*Orange celeta* est la plus grosse ; on distingue encore l'*Orange embigo*, l'*Orange da China*, dont on a deux variétés ; l'*Orange tangerine*, ayant également deux variétés, et l'*Orange da terra*, de deux variétés aussi.

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS VULGAIRES.	ÉPOQUE DE LA MATURITÉ du fruit.	DÉTAILS PARTICULIERS.
25.	PITANGUE.....	De septembre à novembre, et quelquefois aussi de juin à juillet.	Il y en a de deux especes : la *petite Pitangue* est de la grosseur d'une grosse noisette tres-aplatie, avec dix cannelures bien marquees ; sa couleur est pourprée, son noyau assez gros, sa chair fondante, fort acide et souvent âcre. L'arbrisseau qui fournit ce fruit est un petit myrte en buisson qui croît en plaine dans les endroits sablonneux. L'autre espece, ou la *grosse Pitangue*, est de meilleur goût ; sa forme est celle d'un melon à côtes tres-marquees ; sa couleur est d'un rouge jaunâtre. Ce fruit est fort rare.
26.	POMME.....	De fevrier à mai.....	Ce fruit est assez rare à Rio de Janeiro. Pendant long-temps même on n'eut que des produits d'une saveur peu agréable : c'est à M. le comte de Gestas qu'est due une plus complète reussite ; il obtient aujourd'hui des pommes aussi bonnes que celles de France, et qui sont monstrueuses.
27.	POIRE.....	.....	On n'a pu encore cultiver ce fruit avec succes.
28.	PÊCHE.....	De janvier à mars....	Ce fruit, qui se recolte ici en grande abondance, est en général d'une saveur mediocre ; on en distingue de plusieurs especes deja depuis long-temps introduites dans le pays.
29.	PRUNE.....	.....	C'est à M. le comte de Gestas qu'est due la naturalisation de ce fruit, cultivé avec succes dans sa belle habitation de Tijouca.
30.	PRUNE-MONBRIN.	De fevrier en avril...	Fruit plus gros et plus long que le *Bacopari* (voyez plus haut n.° 3) ; d'ailleurs ayant un goût analogue et un peu âcre. Contient un gros noyau.
31.	RAISIN.....	De decembre à mars.	Il y en a de plusieurs especes ; le *Muscat* est bon, mais cher. La vigne prospere, sur-tout dans le territoire du bourg d'Angra dos Reis.
32.	SAPUCAIA	.....	Nous avons deja vu figurer le sapucaia dans les bois de charpente : son fruit est de la grosseur d'un coco, mais affecte differentes formes, selon les especes ; le brou est plus dur que celui de notre noix ordinaire, et renferme un assez grand nombre d'amandes excellentes au goût.
33.	TAMARIN.....	De decembre à mars..	Le tamarinier est un grand arbre qui produit, comme l'on sait, des gousses dont les graines sont enveloppees d'une pulpe d'une saveur douce, legerement acide. Ce fruit se trouve ici en abondance ; mais il y est toujours cher.

Je n'ai pu, dans ce qui précède, noter l'*ananas*, puisqu'il n'est pas le produit d'un arbre. Ce fruit croît facilement et avec abondance, et l'on en a, depuis décembre jusqu'en avril, quatre espèces qui sont ici généralement médiocres.

Nous placerons dans une catégorie analogue, le *melon*, la *pastèque* et la *fraise*. On trouve peu de variétés du premier de ces fruits, qui est ordinairement de bonne qualité et mûrit depuis octobre jusqu'en avril ; il est assez cher. La pastèque vient à la même époque et avec profusion ; mais

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

il y en a rarement de bonnes. La fraise conserve, au contraire, le doux parfum, la délicieuse saveur qu'on lui connoît en Europe; et c'est encore à M. de Gestas que Rio de Janeiro est redevable de ce fruit si agréable.

Passant maintenant en revue les plantes alimentaires qui croissent dans la même province, soit spontanément, soit par les soins de l'homme, nous remarquerons d'abord parmi les premières, l'*igname*, racine dont on distingue plusieurs espèces, toutes très-bonnes à manger; ensuite plusieurs plantes de la famille des *aroïdes*, dont la substance, nullement vénéneuse, est recherchée des habitans : le *chou caraïbe*, entre autres, est estimé; on en mange la racine; et les feuilles, accommodées comme nos épinards, ont une saveur non moins agréable.

La racine de *manioc*, très-répandue par-tout, est un des alimens les plus précieux des indigènes : il y en a de différentes sortes qu'on cultive avec soin dans tous les districts de la province; la farine qu'on en extrait sert principalement à la nourriture des nègres esclaves.

Trois espèces de *patates douces* et la *pomme de terre* viennent aussi fort bien; on préfère néanmoins, comme étant de meilleure qualité, les pommes de terre qu'on y exporte de la Grande-Bretagne.

Nous n'oublierons pas de citer encore ici le *chou palmiste*. L'arbre qui produit cette substance alimentaire estimée abonde dans les forêts. Le chou palmiste se mange, soit cru et en salade, soit accommodé de diverses manières, dans le genre à-peu-près de nos cardons, avec lesquels il a bien aussi quelque similitude de goût.

Tous les légumes d'Europe, dont il nous paroît superflu de transcrire ici la liste, se trouvent en abondance à Rio de Janeiro. Les choux-fleurs cependant sont rares; et les artichauts ne réussissent pas, sans qu'on ait trop pu savoir quelle en est la cause. Les navets sont très-mauvais; et les ognons, quoique beaux, se conservent peu, ce qui les rend par conséquent fort chers.

Le haricot est une des plantes les plus généralement cultivées dans la province; il y en a de beaucoup d'espèces qui réussissent parfaitement, ce qui doit se dire également du riz et du maïs. A l'égard du blé, on en récolte fort peu, et l'on tire la plus grande partie de celui qui s'y consomme des provinces voisines de Minas-Geraes et de Rio-Grande.

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

Épices. Au nombre des épices indigènes, il faut placer le piment, et les fruits du *pindahiba* (1), qui sont piquans, aromatiques, et dont on fait aussi usage, dans le pays, pour l'assaisonnement des mets.

La cannelle, le girofle et le poivre ne sont encore cultivés qu'au jardin botanique; mais il seroit possible qu'ils devinssent pour les habitans un objet de spéculation utile. La vanille réussiroit très-bien. Déjà quelques agriculteurs du district de Goytacazes en retiroient d'avantageux produits, lorsque le peu de soins donnés à la récolte firent dédaigner cette substance par les acheteurs, et bientôt après la firent repousser totalement du commerce.

Plantes médicinales. Le jalap, la bardane, l'ipécacuanha, employés si fréquemment dans nos pharmacies, croissent ici à l'état sauvage. La racine et la feuille du *pari-paroba*, quoique moins connues en Europe, ne sont pas pour cela d'un usage moins salutaire. Autrefois les jésuites en envoyoient d'immenses provisions en Portugal, sans doute parce qu'ils s'étoient assurés eux-mêmes de l'efficacité de ce médicament, employé au Brésil dans les maladies de poitrine.

Parmi les plantes médicinales ou celles qui simplement usuelles ont cependant des propriétés hygiéniques, nous ne devons pas oublier de citer l'*herva de bicho*, qui se donne en lavement pour rafraîchir le sang; l'*herva tostaõ* et l'*herva grossa*, qui sont sudorifiques et pectorales; l'aristoloche odorante; l'*herva de Santa-Maria*, qu'on applique avec succès sur les plaies; le plantain, le romarin, dont il y a des quantités prodigieuses; le thé, qui pourroit si facilement, et en très-peu d'années, rapporter pour plusieurs millions de francs, mais que, jusqu'à ce jour, on s'est borné à ne considérer que comme un objet de simple curiosité; enfin le tabac, dont la qualité parfaite donneroit lieu aussi à un commerce très-productif, si les habitans vouloient accorder à la culture de cette plante l'attention que son importance exige.

L'écorce de quelques arbres fournit encore des médicamens estimés: tel est entre autres le *quinquina*, ou plutôt le *faux quinquina*. L'arbre d'où l'on tire cette écorce fébrifuge, croît abondamment dans les forêts,

(1) *Voyez* ce mot, ci-dessus, dans le tableau des arbres propres à la charpente.

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

notamment aux environs de Farinha (1); la récolte en a lieu pendant les mois de septembre et d'octobre, à l'instant de la sève montante. Dès que l'écorce a été enlevée de dessus l'arbre, on la fait sécher au soleil, et on l'emballe pour l'exportation.

On assure que les bains pris dans la décoction âcre et astringente du liber du *sicupira-merim* (2), guérissent les maladies provenant du défaut de transpiration; et que cette décoction, bue en tisane, convient au traitement des affections vénériennes récentes et des maladies cutanées. Le suc extrait du liber broyé du même arbre, est employé avec succès à prévenir l'irritation que cause la morsure de la couleuvre *sararaca;* et si l'on réduit en poudre le liber et la racine de l'*angelim-cha* (3), et qu'on la prenne intérieurement avec de l'eau, on obtient, ajoute-t-on, un puissant antidote contre la morsure du serpent *jararacoussou.*

Les sucs de quelques plantes augmentent encore la liste des médicamens du règne végétal; tels sont le sang-dragon, le camphre, cultivé seulement au jardin botanique, et les baumes connus sous les noms de *copahu* et *du Pérou.* Ce dernier est une résine noirâtre que l'on retire d'une liane; il s'en récolte beaucoup du côté de Campos (*voy.* pl. 1). Le baume de copahu (4) provient d'un grand arbre appelé *oleo de capahuba,* dont nous avons parlé plus haut, et qui se rencontre fréquemment dans toutes les forêts vierges de Rio de Janeiro : pour l'extraire, on fait une incision jusqu'au cœur de l'arbre (5); il en sort alors une si grande quantité d'huile, qu'en deux ou trois heures on peut en recueillir douze livres; et même, si l'on couvre la partie entamée avec de la cire ou de l'argile, on peut en retirer de nouveau une plus grande quantité. Cette huile, qui a une forte odeur de térébenthine, est digestive, adoucissante et guérit les blessures, et la morsure venimeuse de quelques reptiles; employée extérieurement à oindre les lépreux, elle diminue, dit-on, l'âcreté

(1) *Voyez* pl. 1, par 45° 44′ de longitude.

(2) *Voyez* ce mot dans le tableau des bois de charpente.

(3) Variété de l'*angelim. Voyez* ce mot dans le tableau cité.

(4) Le lecteur s'étonnera sans doute, comme moi, que le baume dont il s'agit ne soit pas le produit de l'arbre même nommé *copahu;* mais les détails que je transmets ici m'ont été très-particulièrement affirmés par une personne digne de foi.

(5) On prétend même que ce doit être pendant la conjonction de la pleine lune de janvier.

de leur sang. On a en outre l'huile de palma-christi, dont les propriétés médicamenteuses sont bien connues. Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

Plantes employées dans les manufactures et dans les arts. Indépendamment des bois dont nous avons parlé plus haut, et qui sont habituellement employés au Brésil, il existe un grand nombre de plantes propres aux usages économiques, dont il nous reste à donner ici la liste. La canne à sucre, généralement cultivée, sert à alimenter les nombreuses sucreries qui, sous le nom d'*engenhos*, sont répandues dans la province qui nous occupe, et en font la richesse.

On se procure le tan nécessaire à la préparation des cuirs, soit par l'écorce de la *canna fistula* [canéficier], soit par celle d'un arbrisseau nommé *manja;* la première, selon M. Eschewege, est la plus estimée. M. Lamarche cite aussi la feuille du palétuvier.

Le bambou, que l'industrie de l'homme sait transformer en une multitude d'ustensiles utiles, se trouve sur un grand nombre de points; quelques-uns atteignent à des dimensions si considérables, que les colons s'en servent à faire des échelles pour poser les tentures dans les plus grandes églises.

Le sol des districts de Cabo-Frio et de Goytacazes est très-propre à la culture de l'indigo; cependant cette culture, jadis si productive, est aujourd'hui presque abandonnée. Au nombre des productions végétales qui servent à la teinture, on doit citer le bois de brésil, le brésillet et le *roxo*, qui, convenablement employés, donnent une couleur rouge plus ou moins brillante; le bois de *jetahy amarello* et l'écorce du *sapucaïa*, qui fournissent, l'un une teinture jaune, l'autre une teinture noire.

D'après l'auteur de la *Corografia brazilica*, la gomme ou plutôt la résine copal se trouveroit dans cette province; mais ce n'est pas la seule de ces substances qui mérite de fixer notre attention. Sur le tronc et la racine du *jatauba*, arbre que nous avons cité ailleurs, se rencontrent souvent de grands morceaux d'une résine figée, transparente, qui, se dissolvant bien dans l'esprit de vin, répand une odeur balsamique, douce, a un goût âcre, légèrement amer, et forme un excellent vernis. On peut encore obtenir une résine compacte et sans odeur, en faisant une entaille dans l'écorce du *vinhatico*.

Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

Au premier rang des plantes textiles se place naturellement le coton. Il y en a sept variétés : celui de Maranhaõ (Maragnan) rend le plus, c'est-à-dire que, sur trois livres de coques, on a une livre de duvet; les autres ne donnent qu'une livre sur quatre. On le cultive peu cependant à Rio de Janerio, parce qu'il y réussit mal.

La culture de la ouate est également fort négligée; celle du lin l'est plus encore, quoique l'expérience ait prouvé que cette plante pouvoit fort bien se développer dans le district de Parahyba-Nova.

On extrait de l'écorce du *sapucaïa*, arbre dont nous avons parlé plusieurs fois, une filasse propre à faire des câbles pour les navires; celle du *biriba* fournit une sorte d'étoupe qui est d'un usage universel ici pour le calfatage des navires. Le cotonnier donne également une substance propre à faire des cordes, de l'étoupe, &c.; mais comme, en écorchant ainsi l'arbre, on le fait mourir, et que les cordes ont elles-mêmes assez peu de force, on s'en procure rarement par ce procédé.

L'huile extraite de l'*oleo de capahuba*, citée déjà pour ses propriétés curatives, n'est pas employée avec moins de succès dans la peinture.

L'analyse chimique a fait connoître que les semences de coton se composent (1) d'une fécule mucilagineuse et d'une huile particulière, dans des proportions qui ne sont pas toujours les mêmes, mais qu'on peut fixer approximativement à une partie d'huile et huit de fécule. Cette huile, très-bonne à brûler, donne une lumière claire, avec peu de fumée et de charbon. L'expérience, il est vrai, n'a été faite jusqu'ici qu'en petit, la fabrication en grand paroissant offrir des difficultés; mais au Brésil on préfère avec raison l'huile de palma-christi, qui est beaucoup plus facile à préparer et plus abondante.

On obtient aussi de l'huile du fruit d'un arbre nommé *batiputa* dans le pays, et en outre de deux espèces de *mandobim*, huile qui est agréable pour la table. Le cocotier et plusieurs espèces de palmiers en donnent encore avec abondance. Celle de *pichy-y* est bonne à manger et fort recherchée par les habitans de l'intérieur; elle s'extrait de la pulpe du fruit: l'amende fournit un excellent suif. L'huile de *gergelim* est excellente. On en retire enfin de l'*oiticica* et des fruits de quelques autres plantes.

(1) *Voyez* le journal portugais *o Patriota*.

Fourrages. Il ne nous reste plus, pour achever ce paragraphe, qu'à dire un mot des fourrages. On en distingue de trois espèces principales. Et d'abord nous citerons l'herbe de Guinée, plante dont le nom indique assez l'origine, et qui sert de base à la nourriture des grands bestiaux; on n'a reconnu à ce fourrage aucun inconvénient. Rio de Janeiro. Description. Product. végét.

Le *capim da colonia*, ou simplement le *capim* (1), apporté de *Colonia del San-Sacramento*, sur les bords de Rio de la Plata, fournit également un bon fourrage, quoique moins estimé que le précédent; il est, par cette raison, peu cultivé depuis l'introduction de l'herbe de Guinée.

Il existe en outre une sorte de graminée à feuilles larges, trop courte pour servir de fourrage, mais propre à former de très-bons pâtis.

Les plaines de Campos contiennent beaucoup de pâturages: les plus recherchés, au rapport de M. Eschewege, se trouvent sur la lisière des forêts récemment coupées ; les mulets aiment, en effet, à brouter les jeunes pousses des arbres, d'autant plus de leur goût que la feuille est plus tendre et plus petite.

Nous devons mettre encore au nombre des bons fourrages les graines de maïs, les cannes à sucre et les troncs de bananiers, quoique rarement de telles substances soient employées à cet usage, si ce n'est à bord des navires.

§. VIII.

Productions animales.

Une énumération complète des animaux qui peuplent les champs, les forêts et les eaux de la province de Rio de Janeiro, ne sauroit entrer dans le cadre de cette relation historique; nous nous bornerons donc, comme nous venons de le faire pour les productions végétales, à parler plutôt des animaux utiles ou nuisibles à l'homme, que de ceux qui ne sauroient intéresser que par leur rareté ou par la nouveauté de quelques caractères scientifiques.

Mammifères. En général les bœufs (2) sont en petit nombre, et ne

(1) Il y a en plusieurs variétés.

(2) Les bœufs, les chevaux, mulets, moutons, chèvres, et les chiens eux-mêmes, ont été introduits au Brésil par les Européens.

Rio de Janeiro. Description. Prod. animales.

suffisent pas à la consommation des boucheries et aux besoins du service que les sucreries exigent. Goytacazes et Cantagallo sont néanmoins les districts qui en nourrissent le plus grand nombre et les plus beaux; on en voit fort peu au contraire dans ceux d'Ilha-Grande et de Parahyba-Nova. Les chevaux, à cause de la grande humidité du sol, qui leur est contraire, réussissent assez mal par-tout; et cependant c'est dans les plaines marécageuses de Campos qu'on en élève davantage. Les mulets sont généralement préférés comme moins délicats et capables de mieux résister à la fatigue et aux intempéries atmosphériques. On a remarqué que les mulets de Rio de Janeiro ne sont ni aussi forts ni aussi beaux que ceux qui proviennent des provinces de Minas-Geraes et de Rio-Grande : ils ne sont pas non plus aussi abondans ; c'est pourquoi on en conduit beaucoup, ainsi que des bœufs, pour satisfaire aux besoins et à la consommation des habitans de la capitale.

Un des ennemis les plus redoutables des chevaux et des mulets, c'est l'espèce de chauve-souris appelée *vampire.* Si l'on n'use des plus grandes précautions, ces quadrupèdes volans s'introduisent pendant la nuit dans les écuries, s'attachent à la veine jugulaire des bestiaux, et leur sucent souvent une assez grande quantité de sang pour les faire périr, sans que les victimes paroissent souffrir et fassent aucun mouvement pour repousser ces atteintes meurtrières. On conçoit que les bestiaux qui parquent en plein air, comme il arrive si ordinairement dans les pays chauds, doivent être les plus exposés. Les hommes eux-mêmes, les enfans sur-tout, ne sont pas toujours à l'abri des attaques nocturnes de ces êtres difformes et malfaisans ; c'est alors au gros orteil qu'ils s'attachent.

Les chèvres et les brebis dégénèrent rapidement; leur viande est peu estimée, et l'on peut dire même qu'elle est presque entièrement dédaignée, à cause de sa qualité inférieure. Les porcs, peu nombreux d'ailleurs, ont également une chair assez désagréable ; ce qui doit être attribué, je pense, au genre de nourriture auquel ils sont soumis.

Il est très-difficile de conserver des chiens à Rio de Janeiro : aussi y en a-t-il très-peu ; ces animaux sont sujets à une sorte de gale et de toux qui les tue promptement.

Les chats domestiques ne réussissent pas mieux; la plupart meurent étiques. Mais il y a dans les bois un chat sauvage fort joli. Rio de Janeiro. Description. Prod. animales.

Dans le nombre des mammifères indigènes, ceux qu'on rencontre le plus souvent à Rio de Janeiro sont une espèce de chevreuil, nommé *viado;* le paca, dont la chair est blanche, mais un peu fade au goût; plusieurs espèces de cochons sauvages ou de petits sangliers (1), et une espèce de lapin très-bon à manger. Les onces, d'après Mawe, sont les animaux féroces les plus communs du district de Cantagallo: on en voit, dit-il, de diverses couleurs; quelques-unes sont noires, d'autres d'un brun rougeâtre. Les tapirs n'y sont pas rares; et, dans les forêts, se trouvent diverses espèces de singes, entre autres l'atèle arachnoïde, dont on mange la chair, qui est assez estimée, et bonne, dit-on, pour la phthisie. Ces animaux vont en troupe, et font entendre dans les bois une espèce de mugissement très-fort et très-lugubre. Ils s'assemblent en grand nombre sur les arbres les plus élevés, dit Eschewege (2); alors ils font leur cri avec une espèce d'accord qui ressemble au chant des Juifs dans une synagogue; un seul singe commence, et les autres répètent en chœur cette singulière symphonie : la couleur de ces animaux est d'un blanc sale, comme celle de la laine non lavée; ils ont la taille d'un grand chien de chasse. Plusieurs autres, tels que l'alouate ou singe hurleur, le sajou, le tamarin, le marikina, &c., se montrent aussi en foule dans les bois; mais, comme cela doit être, ils fréquentent plus rarement les parties voisines des lieux habités. Les coatis, les cabiais et les tatous sont des animaux qui se laissent souvent apercevoir. Quelquefois, sur le Corcovado, montagne voisine de la capitale, se voit l'aï, singulier animal du genre des paresseux. « On a dit beaucoup de choses sur son organisation et le peu de vivacité de ses mouvemens, observe M. Quoy; et de graves personnes qui les ont observés sur les lieux mêmes, ont commis à leur égard de bien grandes erreurs.

» Tous les livres, en effet, annoncent que l'aï met plusieurs jours à grimper avec effort sur l'arbre dont les feuilles doivent lui servir de nourriture. Nous en avons eu un à bord de *l'Uranie* qui a vécu plusieurs jours,

(1) Eschewege dit en avoir rencontré par milliers dans les montagnes de Matto-Grosso.

(2) *Voyez* Journal von Brazilien.

Rio de Janeiro. Description. Prod. animales.

et tout l'équipage a été à portée de voir qu'il ne lui falloit pas plus de vingt minutes pour arriver à la cime d'un mât de 100 pieds de hauteur; il en descendoit avec non moins de promptitude : ce qui fait du moins supposer qu'il ne se laisse pas tomber du haut des arbres, après en avoir mangé les feuilles, comme on l'a encore tant de fois répété. Ses mouvemens sont lents sans doute, et son organisation, qui lui rend le marcher excessivement pénible, semble tout-à-fait étrange dans ces contrées, où les animaux sont généralement remarquables par leur vivacité; mais lorsqu'il est pressé par la faim, il grimpe assez rapidement. Il nage même fort bien, ainsi que nous avons eu occasion de nous en assurer.»

Cétacés. Les baleines se montrent parfois près des côtes du Brésil, mais moins nombreuses aujourd'hui que par le passé, à cause de la pêche continuelle qu'en font tant de navires réunis de différentes nations.

Oiseaux. Au Brésil, comme dans nos climats, les oiseaux les plus intéressans et les plus utiles sont ceux que l'homme a su réunir et fixer autour de sa demeure. Le canard, la pintade et la poule commune, apportés par les Européens, se trouvent par-tout, mais avec plus d'abondance peut-être dans les districts d'Ilha-Grande, de Parahyba-Nova et de Goytacazes, que dans les autres. Le dindon, placé ici sur sa terre natale, acquiert des dimensions qu'on lui voit rarement ailleurs : sa chair est délicate, savoureuse et fort recherchée. Le *jacu*, gallinacée de la grosseur d'une poule, est un manger délicieux : cet oiseau s'apprivoise facilement, et devient même quelquefois incommode par sa familiarité. Une espèce de paon appelé *jacutinga*, plusieurs perdrix, le *macuco*, et une grande variété de pigeons, n'offrent pas une nourriture moins estimée et moins salubre.

Les tables peuvent s'enrichir aussi d'excellentes bécasses, de bécassines, rales, grives, poules d'eau, sarcelles, &c. Ces dernières sont rares, particulièrement aux environs de la capitale.

Si l'on s'enfonce plus avant dans la solitude des forêts, on ne sait ce qui attache le plus, ce qui porte le plus à une douce rêverie, ou cette variété immense d'oiseaux reflétant les plus vives couleurs, ou le chant mélodieux et sonore de quelques espèces. « Quand il n'y auroit, dit M. Quoy, que la nombreuse famille des tangaras et celle des cardinaux pour orner les forêts de leur éclatant plumage, on ne pourroit se

lasser d'en admirer la richesse. Mais les loriots, les fauvettes, les gobe-mouches, &c. &c., semblent vouloir compenser par leur nombre ce qui leur manque du côté de la parure. Les arbres qui entourent les habitations ont aussi leurs hôtes aimables : qui peut ne pas admirer l'oiseau-mouche, qui, à chaque instant du jour, vient, paré des plus riches couleurs de la nature, plonger son bec effilé dans le calice des fleurs du bananier et du papayer !

» Parlerai-je de l'ani au plumage noir, que des naturalistes ont mis au nombre des pies, mais qui en est si éloigné par ses mœurs paisibles ? Cet oiseau vit en société, composée de deux ordinairement, quelquefois de quatre ou de six membres ; aussitôt que l'un d'eux se pose sur une branche, les autres viennent s'y ranger à la file et tout auprès comme s'ils étoient frères. S'il est vrai, comme on l'assure, que cette réunion subsiste durant la saison même des amours, on ne sauroit que s'étonner d'un aussi singulier exemple de sociabilité. »

Le toucan, dont le bec énorme est si nuisible à quelques plantations, est recherché pour la parure des femmes, à cause de l'élégance de son plumage, qui, noir en dessus, est sous le ventre d'un jaune doré mélangé de rouge. Diverses espèces de perroquets et de perruches, tout en plaisant aux yeux par la bigarrure de leur robe, sont pour les agriculteurs, dont ils ravagent les récoltes, de véritables fléaux. Les aras, les amazones, ces rois de l'espèce, ne se trouvent guère que dans les parties les plus sauvages, et particulièrement vers celles qui avoisinent le Rio Parahyba.

« Les oiseaux de rivage et de mer, dit M. Quoy, ne sont pas moins nombreux. Les martins-pêcheurs ont une parure plus belle que ceux d'Europe. A l'embouchure des rivières se trouve le héron blanc ; le jacanas dans les prairies arrosées ; tandis que les baies de la côte sont couvertes de frégates qui du haut des airs fondent sur le poisson qu'elles enlèvent sans plonger, et de fous bruns qui chaque jour viennent du fond des rades pêcher à leur entrée. A peine cet oiseau vorace a-t-il aperçu sa proie, que, rapetissant ses ailes, alongeant et roidissant le cou, il s'abandonne à sa pesanteur, et en plongeant semble un trait qu'on aurait lancé ; il sort aussitôt de l'eau sans être mouillé et commence de nouveau son exercice.

Rio de Janeiro. Description. Prod. animales.

» Une autre espèce d'oiseau, très-commune dans les parages de Rio de Janeiro, quoiqu'elle n'y appartienne pas spécialement, c'est le vautour noir, qui a les plus grands rapports de forme avec le dindon, quoique un peu moins gros. Très-ombrageux quand il vole, il l'est beaucoup moins auprès des bêtes mortes dont il fait sa pâture: son odeur est infecte. Il paroît surprenant qu'un oiseau dont la masse est si lourde et les ailes fort peu longues, puisse se soutenir en l'air aussi long-temps qu'il le fait et voler avec autant de légèreté.

» Nous citerons encore l'épervier anomal, compagnon parasite des troupeaux de bœufs; il les débarrasse des ricins qui leur sucent le sang: excessivement craintif, il fuit l'homme de très-loin.»

Reptiles. On ne cesse de prémunir les personnes qui voyagent au Brésil contre la morsure des reptiles. Les lézards (1) sont les plus communs; mais on sait combien ils sont innocens et craintifs : le *jacaré* ou crocodile américain, qui se rencontre fréquemment dans la vase à l'embouchure des rivières, est lui-même très-peu redouté, quoiqu'il atteigne parfois à huit et neuf pieds de longueur. Les serpens seuls seroient à craindre; mais ils sont heureusement en petit nombre. « Pendant nos courses réitérées pour l'histoire naturelle, dit M. Quoy, dans les bois les plus épais, et par conséquent les plus favorables pour servir d'asile à ces reptiles, nous avons été à même d'apprécier ce qu'on dit de leur multiplicité, que la crainte a probablement exagérée ; car six seulement s'offrirent à nos regards: sur quatre que nous pûmes saisir, trois étoient des couleuvres; un seul étoit venimeux, c'est la vipère brésilienne, et encore je crois qu'il faut aller au loin pour la trouver. Je pris celle-ci dans les montagnes voisines de Porto da Estrella : elle est très-dangereuse; quelqu'un m'a assuré avoir vu périr un homme quatre heures après en avoir été mordu. Un coup de bâton que je lui donnai l'excita à mordre; je lui

(1) Des lézards de quatre à cinq pieds de longueur, de forme hideuse, ayant une peau lisse de couleur grise, se tiennent ordinairement sur le bord des rivières, mais ne sont nullement dangereux; la chair en est blanche, délicate, savoureuse, et fort recherchée sur les tables brésiliennes. « C'est l'vne des bonnes viandes que i'ay mangé en l'Amérique, dit Jean de Léry; » vray est que du commencement i'auais cela en horreur; mais après que i'en eus tasté, en » matiere de viandes, ie ne chantois que lézards. » (*Histoire d'vn voyage faict en la terre dv Brésil*, pag. 147, édit. de 1585.)

en présentai le bout, dans lequel elle enfonça ses crochets aigus en dardant son venin, dont le jet suivi me porta à en estimer la quantité à plus de six gouttes.

Rio de Janeiro. Description. Prod. animales.

» Ainsi, malgré cet exemple, nous pouvons rassurer sur la crainte des serpens ceux qui voudront parcourir les environs de la ville de Rio de Janeiro. Des personnes dignes de foi, qui se sont avancées assez loin vers l'intérieur, disent qu'elles n'en ont pas rencontré davantage. Le *boa constrictor,* énorme couleuvre qui répand à si juste titre l'effroi, qui enlace les hommes et les animaux, les brise, les ramollit et les avale, est un de ces fléaux heureusement fort rares. »

Le serpent nommé *'souroucoucou* (identique peut-être avec la vipère brésilienne) est le plus dangereux ; il se trouve à Tijouca près de Rio de Janeiro. On cite encore le *preguicoza* et le *jararacoussou.* Il y a aussi une assez grande variété de couleuvres, mais qui ne sont que peu ou point venimeuses. Le serpent à sonnettes a été trouvé sur le revers septentrional de la Serra do Matto-Grosso, et sur d'autres points aussi.

« Le reptile le plus hideux qui existe peut-être, observe M. Quoy, c'est le crapaud cornu : large naturellement comme la forme d'un chapeau, il double son volume en s'enflant à volonté, et semble menacer en dressant les appendices charnus qu'il porte au-dessus de chaque paupière. Si on l'irrite, il ouvre une gueule énorme, en faisant entendre un son criard, et se retourne de tout côté pour mordre. Il est difficile de ne pas s'amuser de sa colère, qui du reste n'a rien de dangereux. »

Poissons. On distingue à Rio de Janeiro deux sortes de poissons de mer : les uns dont on peut manger sans risques, et les autres dont la chair se digère difficilement. On appelle les premiers *poissons de malade ;* parmi ceux-ci, les espèces suivantes sont les plus estimées : l'*anchova*, qui, pour la forme et la taille ressemble assez à notre alose commune ; le *rodobaldo*, espèce de *bar,* très-rare ; le *garuba*, espèce de vieille, poisson très-gros et très-court, dont la chair ressemble un peu à celle du merlan. La *corvina* de la grande espèce, ou le *drum,* est excellente et fort rare ; celle de la petite, au contraire, est abondante mais médiocre. L'*inchada* est un poisson plat en forme de lozange, quelquefois mauvais, d'autres fois excellent ; il a dans le ventre un os de la forme exacte d'une tête et d'un

Rio de Janeiro. Description. Prod. animales.

bec de bécasse. Le mulet, se trouve en grande abondance; les grands sur-tout sont excellens : il en est de même du *lingoado*, espèce de pleuronecte, du sous-genre des soles, qui est assez rare.

La chair des poissons de la seconde sorte, sans être précisément aussi malsaine que quelques personnes l'ont annoncé, est uniquement, comme nous l'avons dit, d'une digestion laborieuse. Tels sont le *melro*, très-gros poisson, d'un goût médiocre ici, quoiqu'il soit excellent à Bahia; la *cavalla* (espèce de maquereau), grand poisson d'une chair compacte, ressemblant un peu à celle du thon pour le goût; l'*olhete;* le *marimba* et l'*olhos de caxoro*, deux espèces de rougets délicieux; plusieurs espèces de squales et de raies (la rhinobate sur-tout) fort bonnes à manger; des anguilles, beaucoup de sardines, et quelques espèces de la famille des salmones, telles que curimates, hydrocins, saurus, &c. Il s'y trouve encore beaucoup de labres, trichiures, gals, pimélodes, murènes, serans, percis, &c.

On n'a pas remarqué qu'il y eût de saisons où certaines espèces se montrassent d'une manière plus particulière, ou qu'il existât des poissons vénéneux; mais il est d'expérience que, lorsque les vents soufflent du Nord, avec chaleur et apparence d'orage, la pêche dans la baie de Rio de Janeiro est extraordinairement abondante, sur-tout en corvinas.

Les lacs voisins de la côte contiennent aussi beaucoup de poissons de différentes sortes, qui sont pour les riverains l'objet d'une exploitation considérable et avantageuse. Il y en a aussi dans la plupart des rivières, et notamment dans le Parahyba, le Pequequera, le Rio-Negro, le Macahé (1), &c. &c. La petite rivière das Bengalas, assure-t-on, n'en contient presque pas; doit-on attribuer leur rareté à la présence des loutres qu'on y rencontre ?

Coquillages et crustacés. Il existe peu de variétés de coquillages à Rio de Janeiro: les huîtres et les moules, à la vérité, s'y trouvent en abondance, mais les premières sont petites, fades, et par conséquent peu estimées. Il n'en est pas de même des langoustes, des crabes, et autres crustacés qu'on pêche dans la baie, et qui sont de fort bon goût. Sur quelques points on rencontre aussi des tourlourous ou crabes de terre.

Insectes. Nul pays peut-être n'offre une plus grande variété d'insectes

(1) *Voyez* pl. 1.

que celui qui nous occupe. Quelle multiplicité de formes! quels reflets! quelle bigarrure de couleurs! La nombreuse classe des papillons semble devoir, à elle seule, en épuiser les combinaisons brillantes.

Mais les autres familles d'insectes, plus nombreuses encore, ne le leur cèdent point pour l'élégance et l'éclat des teintes. « A peine en effet, dit M. Quoy, y a-t-il un arbre, un buisson qui ne soit animé par des charançons du plus riche aspect, des capricornes, ou d'énormes sauterelles aux ailes rouges, qu'on prendroit de loin pour des oiseaux. Le plus grand nombre de ces êtres éphémères fuient l'obscurité des forêts et recherchent le soleil, pendant que d'autres ne se plaisent que dans l'ombre. A cet égard, je signalerai une petite mouche à deux ailes, très-malfaisante, qu'on trouve principalement sur les montagnes humides, et qu'en brésilien on nomme *bourachoude :* elle s'attache particulièrement aux mains; sa trompe, presque imperceptible, a tant de force, qu'elle fait promptement venir le sang, qui s'extravase autour de la piqûre; plus de dix jours après on en conserve les marques, qui ressemblent à des grains de moutarde dont la peau seroit parsemée; une démangeaison longue et insupportable l'accompagne toujours. » Les moustiques, insectes ressemblant beaucoup aux cousins de notre Europe, mais beaucoup plus gros, sont un fléau non moins incommode (1); elles se montrent dans le voisinage des lieux humides, et la nuit sur-tout; on se garantit de leurs blessures en recouvrant les lits d'une enveloppe de gaze bien close nommée *moustiquière.*

On donne ici le nom de *bicho* à un insecte presque microscopique, mieux connu dans nos colonies de la Guiane et des Antilles sous celui de *chique.* « C'est, dit M. Gaimard, le *pulex penetrans* de Linnée. Latreille présume que ce doit plutôt être un *acare,* et que dès-lors il appartient à la famille des *tiques.* Quoi qu'il en soit, son attaque est fort désagréable; il pénètre dans le tissu de la peau, à la plante des pieds, et quelquefois, mais plus rarement, aux mains et aux autres parties du corps, s'y nourrit et y dépose ses œufs. Son introduction a lieu sans aucune sensation doulou-

(1) « Ces petits mouchillons, dit Jean de Léry (*ouvrage cité,* pag. 170), piquent si viue-» ment, voire à trauers les légers habillemens, qu'on diroit que ce sont pointes d'esguilles. » Partant vous pouuez penser quel passe-temps c'est de voir nos sauuages tous nuds en estre » poursuiuis : car claquans des mains sur leurs fesses, cuisses, espaules, bras et sur tout leur » corps, vous diriez lors que sont chartiers singlans les cheuaux auec leurs fouëts. »

Rio de Janeiro. Description. Prod. animales.

reuse et sans changement de couleur à la peau. En peu de jours la chique commence à se développer et à se rendre sensible par une démangeaison d'abord légère, plus vive ensuite, et qui finit par devenir insupportable. On ne voit dans le principe qu'un petit point noir sur la partie qui sert de retraite à ce parasite incommode. Mais ce qui est singulier, c'est que souvent il arrive que la démangeaison se fait sentir au côté opposé à celui où l'animal a manifesté sa présence. Au point noir succède une petite tumeur rougeâtre, ou de la couleur même de la peau, lorsque l'insecte est logé profondément; elle acquiert en peu de temps le volume d'un pois, si l'on ne se hâte de le détruire. En ouvrant la peau qui recouvre cette tumeur, on reconnoît facilement une espèce de sac ou de kyste, d'une couleur noire ou brunâtre (1), et contenant un nombre infini de globules ovales, qui ne sont autre chose que les œufs de l'animal.

» Tout le traitement consiste à déloger l'insecte : on se sert d'une épingle pour percer la peau, mettre le sac à découvert, et le cerner soigneusement en évitant de le crever. Le seul moyen de détruire la chique est d'emporter tout le sac; car, même s'il ne restoit aucun œuf dans la plaie, la présence seule du kyste ou de ses débris suffiroit pour exciter une inflammation érysipélateuse, et faire naître un ulcère de mauvaise nature. Les nègres sont très-adroits à cette opération, qui peut être faite par la personne affectée, et que les chirurgiens ne pratiquent jamais. Après l'extraction, on applique sur la petite plaie du tabac en poudre, de l'onguent basilicon, de la pommade mercurielle, de l'onguent gris, ou même du plâtre. On peut, m'a-t-on dit, au moyen de l'onguent basilicon, faire dessécher et mourir l'insecte sans causer aucune suppuration; mais il faut avoir soin, pour cela, d'employer ce remède de fort bonne heure. On préconise l'eau mercurielle, ou nitrate de mercure dissous dans l'eau; on en fait usage en perçant le kyste avec une épingle trempée dans cette dissolution.

» Lorsque, par négligence, on laisse long-temps séjourner ce kyste sous l'épiderme, il s'ouvre spontanément, et donne lieu à une plaie sur laquelle

(1) « M. Gournier, qui a vu beaucoup de chiques à Caïenne et aux Antilles, assure que le sac en est toujours blanc et transparent. »

Rio de Janeiro. Description. Prod. animales.

les œufs se répandent. De nouveaux insectes ne tardent pas alors à se loger dans les parties voisines, et il se forme d'autres ulcères dont la guérison est très-difficile, quelquefois même impossible. On observe que les personnes qui déjà ont ressenti cette incommodité, sont plus disposées à l'éprouver de nouveau. Celles qui transpirent beaucoup des pieds, y sont, au contraire, moins sujettes. Il est constant que la chique recherche de préférence l'épiderme endurci de la plante des pieds et le voisinage des ongles; dans le cas où l'insecte auroit établi son domicile sur la partie supérieure du pied, ce qui est rare, à moins d'une excessive incurie, les ulcères ne feroient que précéder la carie des os et la chute des orteils.» Pour éviter les inconvéniens que l'invasion d'un tel ennemi occasionne, il sera toujours prudent d'user de beaucoup de propreté, et de se faire visiter les pieds, même les mains, tous les deux ou trois jours, par une personne accoutumée à extraire ces insectes; opération qui, faite à temps, ne cause pas la moindre douleur. On assure que la chique est sur-tout très-commune dans les endroits sablonneux et parmi la poussière des maisons depuis long-temps inhabitées; elle fuit au contraire les lieux humides.

Au nombre des insectes incommodes ou nuisibles que la province de Rio de Janeiro renferme, « on peut citer encore, dit M. Fabré, quelques petits scorpions (1) et bêtes à mille pattes; une grosse araignée, nommée *araignée-crabe,* dont la morsure douloureuse n'est même pas sans danger; la punaise, le ravet ou cancrelas, la mouche domestique, et la cantharide, qui y est assez multipliée.»

Diverses espèces de fourmis causent souvent aussi de grands désastres: telle est entre autres le termite connu sous le nom de *coupim;* lorsqu'il s'introduit dans les maisons, il y construit des galeries ou chemins couverts avec une admirable rapidité. Ces fourmis pénètrent-elles dans les malles, dans les armoires, elles coupent le linge, les livres, le bois même, d'une manière désolante; le dégât qu'elles causent est extrême et se fait très-promptement. On a vu quelquefois des maisons s'écrouler par suite des dégradations faites à la charpente par ces petits animaux. Au reste, la valeur d'un grain d'arsenic suffit pour détruire ou chasser tous les coupims

(1) Beaucoup plus petits que ceux de Provence, ces scorpions ne laissent pas, comme l'a expérimenté de Léry (*ouvr. cité,* pag. 170), « d'auoir leurs pointures venimeuses et mortelles. »

Rio de Janeiro. Description. Prod. animales.

qui peuvent être dans une maison : mais ce préservatif ne réussit pas pour les autres fourmis.

Après une forte pluie, et quelquefois sans cause apparente, on voit des essaims d'une espèce particulière de fourmis, appelées dans le pays *fourmis de correction*, arriver dans les maisons au nombre de plusieurs millions; elles piquent fortement si on les excite; dans le cas contraire, elles ne font pour ainsi dire que passer avec une activité extraordinaire et un bruit remarquable. Elles saisissent parfois sur leur route des cancrelas et les entraînent.

La fourmi *carregadeira*, le désespoir des agriculteurs, peut dans une nuit dépouiller un oranger de toutes ses feuilles; elle attaque aussi d'autres arbres. Ces fourmis sont en telle abondance du côté de San-Paulo, qu'on a été obligé d'abandonner plusieurs cantons très-fertiles, parce qu'elles minoient le terrain, coupoient les racines des plantes, dévoroient les semences, au point qu'il eût fallu un nombre prodigieux de bras pour les combattre et les détruire : ce sont de vrais fléaux.

Nous ne citerons plus qu'une très-petite fourmi, fort incommode, parce qu'elle attaque tous les comestibles et particulièrement les confitures. L'exiguité de ces insectes leur permet d'entrer dans les armoires les mïeux fermées : le meilleur moyen de s'en préserver est d'isoler les caisses où l'on craint qu'elles ne s'introduisent, en en plaçant les pieds dans des vases remplis d'eau; on a vu cependant quelquefois ce moyen être en défaut.

Quant aux abeilles particulières à ces climats, « n'estans pas sem-
» blables à celles de par-deça, dit de Léry (*ouvrage cité*, pag. 167), ains
» ressemblans mieux aux petites mousches noires que nous auons en
» esté, principalement au temps des raisins, elles font leur miel et leur
» cire par les bois dans des creux d'arbres, esquels les sauuages sçauent
» bien amasser l'vn et l'autre. »

La cochenille, introduite, comme nous l'avons dit, à Rio de Janeiro sous le gouvernement de D. Luiz de Almeida, fut cultivée d'abord avec succès dans le district de Cabo-Frio; mais ceux qui s'occupoient de la récolte de ces précieux insectes en ayant altéré le produit par un mélange frauduleux de farine de manioc, furent cause de la ruine entière de cette branche de commerce, dont on ne s'occupe plus aujourd'hui.

CHAPITRE VII.

Des Peuples sauvages de Rio de Janeiro, à l'époque de l'arrivée des Européens.

Si les matières ne sont pas nouvelles,
la disposition en est nouvelle.
PASCAL, *Pensées.*

Nous nous proposons d'examiner rapidement, dans ce chapitre, quels étoient les peuples qui habitoient la province de Rio de Janeiro lors de l'arrivée des Européens sur ces rivages; les mœurs qui les distinguoient, leur religion, leur industrie, et le gouvernement auquel ils étoient soumis. Cette esquisse a pour but, ainsi que nous l'avons fait pressentir ailleurs, de fournir, plus tard, un point de comparaison qui puisse faire juger des progrès de ces sauvages vers la civilisation, objet de tant de soins et de tant de tentatives. Nous en puiserons les principaux traits dans la curieuse relation de Jean de Léry, qui, exacte dans les faits que nous avons pu vérifier nous-mêmes, a dû pour le reste nous inspirer une juste confiance.

§. I.er

De l'homme considéré comme individu.

Il seroit assez difficile de fixer avec précision, pour chaque partie des districts de Rio de Janeiro, la demeure des nations indiennes qui y étoient établies. Cette demeure n'étoit pas fixe; les sauvages en changeoient suivant leurs besoins, leurs caprices ou leurs craintes: et ce qui tend encore à environner un tel sujet de ténèbres, c'est que les noms primitifs adoptés par ces indigènes ne leur ont pas été conservés; les Européens ont cru devoir y en substituer de nouveaux, dérivés des habitudes ou des inclinations de chaque peuplade. Dois-je me flatter d'avoir pu toujours reconnoître l'identité des unes et des autres de ces dénominations?

Les auteurs les plus anciens qui aient écrit sur le Brésil, nous repré-

Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

sentent cette vaste contrée comme occupée, dans sa partie orientale, par deux classes distinctes d'Indiens: les uns, demeurant près des côtes maritimes, avoient une langue commune, ou du moins des idiomes peu différens, des mœurs et des usages semblables; les autres, à une seule exception près, vivoient éloignés de la mer, leurs tribus étoient multipliées, et chacune parloit une langue particulière.

Dans la première catégorie doivent être rangés les *Tupinambas* ou *Toupinambas* et les *Tamoyos* (1), dont les peuplades nombreuses occupoient les districts d'Ilha-Grande, Rio de Janeiro, Cabo-Frio et les îles qui en dépendent (*voy.* pl. 1); nous y comprendrons encore les *Garulhos* (2), qui habitoient entre le Rio Macahé et son affluent le Rio San-Pedro, et les *Touaïats* ou *Margaïats*, fixés au Nord du fleuve Parahyba, à l'extrémité la plus orientale de la province. Cette nation, connue aujourd'hui sous le nom de *Puris* [ennemis], s'étendoit, dit-on, en remontant la côte jusqu'au port de Espirito-Santo.

L'exception dont nous venons de parler, relativement aux peuples de la seconde classe, s'applique aux *Ouétacas*, *Goytacas* ou *Goytacazes* (3), qui, partagés eux-mêmes en trois hordes ennemies, les *Goytacas-Guassu*, les *Goytacas-Moppi*, et les *Goytacás-Jacorito* (4), peuploient la portion du district de Goytacazes comprise entre le Parahyba et la rivière Macahé; peut-être pénétroient-ils aussi dans la partie septentrionale du district de Cantagallo.

Il est assez probable que les régions montueuses des districts de Rio de Janeiro, de Cantagallo et de Parahyba-Nova, étoient dévolues aux tribus farouches des *Ouéanems* et des *Caraïas*; tandis que les *Parahybas*, nation autrefois considérable, se tenoient vers les parties les plus voisines du fleuve, et les *Sacarus* (5) dans les montagnes dos Orgaõs.

(1) Jean de Léry appeloit les Toupinambas *Tououpinambaoults*, et les Tamoyos *Toupinenkins*.

(2) Notre carte n.° 1 indique une aldée de Garulhos sur les bords du Macahé, dans le district de Goytacazes.

(3) Expulsés par les Portugais, en 1630, du riche territoire qu'ils possédoient, les Goytacazes se trouvent incorporés aujourd'hui avec les *Coropos* et les *Coroados*, dont nous parlerons plus particulièrement ailleurs.

(4) Voyez *Corografia Brazilica*.

(5) Nation qui paroît être aujourd'hui entièrement éteinte.

Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

Avant d'aller plus avant, nous résumerons le petit nombre de faits transmis par de Léry sur les *Oüétacas*, sauvages si farouches et si étranges, dit-il, qu'ils ne peuvent demeurer en paix avec personne ni entre eux. « Que s'ilz sont pressez et poursuyuis de leurs ennemis (lesquels cependant ne les ont iamais sceu dompter), ilz courent si viste et vont si bien » du pied que non seulement ils euitent en ceste sorte le danger de mort, » mais mesme aussi, quand ils vont à la chasse, ils prennent à la course » certaines bestes sauuages, especes de cerfs et biches. »

Ces barbares d'ailleurs alloient entièrement nus; mais, contre la coutume des autres Brésiliens, ils ne coupoient pas leurs cheveux et les laissoient flotter de toute leur longueur et fort bas. Leur bravoure étoit telle, que, malgré les attaques continuelles des peuplades dont ils étoient environnés, jamais ils n'ont pu être vaincus ni expulsés du petit territoire qu'ils occupoient. « Et au surplus comme chiens et loups, ajoute de Léry, » mangeans la chair crue, mesme leur langage n'estant point entendu » de leurs voisins, doyuent estre tenus et mis au rang des nations les » plus barbares, cruelles et redoutées qui se puissent trouuer en toute » l'Inde occidentale et terre du Brésil. » Expressions qui supposent évidemment la coutume de l'anthropophagie répandue, ainsi que nous allons le voir bientôt, chez les peuplades environnantes.

Ce que nous avons à dire encore des habitans primitifs de Rio de Janeiro, convient au plus grand nombre de ceux qui couvroient la surface de cette province, et particulièrement aux Toupinambas et aux Tamoyos, parmi lesquels de Léry est resté assez long-temps pour les bien connoître.

Constitution physique.

Leur stature étoit égale à celle des Européens. Avec une constitution plus forte, plus robuste et plus replète, ils étoient moins sujets que nous aux maladies, et atteignoient souvent à l'âge avancé de 100 et 120 ans; il étoit rare cependant que leurs cheveux devinssent gris ou blancs. Du reste, leur peau étoit basanée plutôt que noire, et leur force physique très-remarquable.

Maladies.

La maladie la plus dangereuse qu'on ait observée chez eux se nommoit *pian:* « laquelle, dit de Léry, combien qu'ordinairement elle se prenne et » prouienne de paillardise, i'ay néanmoins veu auoir à des ieunes enfans. »

Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

Ce mal contagieux occasionnoit une éruption de pustules plus larges que le pouce, qui se répandoient par tout le corps : il étoit réputé incurable. Leurs autres incommodités n'avoient rien de bien digne d'être noté.

§. II.

De l'homme vivant en famille.

Occupations.

Ici, comme par-tout où les lumières de la civilisation ne sont point venues adoucir les mœurs, la femme étoit chargée des plus constans et des plus rudes travaux. La culture de la terre, la préparation des alimens, la fabrication de divers ustensiles, et en voyage le transport du bagage, tel étoit son lot : l'homme avoit pour le sien la confection de ses armes et de quelques ornemens de plumes ; enfin, la guerre, la chasse, et la pêche, à laquelle souvent les femmes prenoient part.

Nourriture.

La nourriture ordinaire des habitans se composoit de végétaux, de gibier, poissons, lézards, sans en excepter le jacaré, de crapauds et de serpens ; la chair humaine, qu'ils dévoroient à de certaines époques, étoit plutôt pour eux un moyen d'assouvir leur vengeance qu'une nourriture habituelle et justifiée par le besoin.

Parmi les végétaux, on doit citer le maïs et deux espèces de racines nommées par eux *maniot* et *aypi* (1). Ils les accommodoient de plusieurs manières, et en faisoient aussi, par une cuisson prolongée, des massettes dures et compactes, sorte de biscuit propre à être porté à la guerre.

Rarement faisoient-ils bouillir leurs viandes : ils les préféroient rôties ; et à cet effet, ils se servoient de grandes grilles en bois, de trois pieds en carré, élevées d'une quantité presque égale au-dessus du sol et nommées *boucans*.

Il est assez curieux de trouver dans le *caouin*, liqueur enivrante dont ils étoient fort avides, de singuliers et bizarres rapports de fabrication avec l'*ava* ou *kava* de quelques îles du grand océan. Voici, en effet, comment ils le préparoient : après avoir coupé en tranches menues les racines dont il est fait mention plus haut, on les faisoit bouillir dans de

(1) Ces racines sont l'une et l'autre des variétés du *manioc*.

grands vases de terre, jusqu'à ce qu'elles fussent ramollies; des femmes prenoient ensuite successivement ces rouelles, les mâchoient (1), et les plaçoient dans d'autres vaisseaux, où elles les faisoient bouillir de nouveau jusqu'à suffisânte cuisson. On versoit enfin le tout dans de vastes terrines, où, après l'avoir laissé cuver un temps convenable, on le conservoit pour la consommation. Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

Un semblable breuvage, et par les mêmes procédés, se faisoit aussi avec la graine de maïs.

Pendant leurs fêtes, les sauvages en buvoient des quantités presque incroyables; « et de fait ie les ay veu, dit de Léry, non-seulement trois » iours et trois nuicts sans cesser de boire, mais aussi après qu'ils estoyent » si saouls et si yures, qu'ils n'en pouuoyent plus (d'autant que quitter » le ieu eust été pour estre reputé effeminé et plus que *schelm* entre les » Allemans), quand ils auoyent rendus leur gorge c'estoit à recom- » mencer plus belle que deuant. »

Quoique hommes et femmes allassent habituellement nus, cependant les premiers portoient, les jours de cérémonies et de combat, certains ornemens de plumes, tels que robes, bonnets, bracelets, &c., arrangés avec beaucoup d'art. Les femmes avoient au contraire une aversion particulière pour toute espèce de vêtemens, singularité qui a paru inexplicable. L'un et l'autre sexe s'épiloient toutes les parties du corps, jusqu'aux paupières et aux sourcils, les cheveux exceptés toutefois; mais dès leur plus jeune âge, les hommes se faisoient tondre le bas et tout le tour de la tête, en sorte qu'il ne restoit sur le sommet qu'une calote de cheveux qu'on laissoit pendre un peu en arrière. Parfois ils y lioient des ailes d'oiseaux de diverses couleurs, ou la partie jaune de la peau du toucan, collée de part et d'autre au-dessus des oreilles. Vêtemens, parures.

Un usage général chez les hommes étoit de se percer la lèvre inférieure, et quelquefois aussi, mais rarement, les joues. Dans leur jeunesse ils y mettoient des os blancs polis, taillés en rond; dans l'adolescence, des pierres vertes (2) de même forme.

(1) De Léry et ses compagnons ont essayé de faire du *caouin*, en pilant les racines au lieu de les mâcher, et n'ont jamais pu réussir.

(2) Espèces d'émeraudes.

Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

Parmi les ornemens des hommes, nous citerons encore un grand croissant d'os blanc poli, qu'ils pendoient à leur cou; des colliers de coquillages, d'autres faits avec les dents de leurs ennemis, et quelques-uns d'une espèce de bois très-noir; des pendans d'oreille aussi d'os blanc; des jambières composées de fruits secs enfilés, contenant intérieurement de petites pierres et résonnant comme des grelots; enfin divers ouvrages en plumes, tels qu'une sorte de grande houppe ronde en forme de cône tronqué, qu'on suspendoit en bandoulière aux reins, avec une corde en coton.

Les plus grands guerriers, pour montrer combien ils avoient tué d'ennemis, massacré et dévoré de prisonniers, s'incisoient les bras, les cuisses et autres parties du corps; et pour rendre ces marques plus apparentes, ils les teignoient en noir, ce qui formait alors un tatouage indélébile.

Souvent ils se peignoient la peau de diverses couleurs; ou bien, après avoir haché très-menu de petites plumes rouges, et s'être frotté d'une certaine gomme, ils se couvroient en entier de ce duvet, ce qui leur donnoit l'air le plus étrange.

La coiffure des femmes étoit moins compliquée que celle des hommes; elles laissoient pendre leurs cheveux de toute leur longueur, sans les couper en aucune manière. Jamais elles ne perçoient ni leurs lèvres ni leurs joues; mais elles portoient à leurs oreilles, largement trouées, d'énormes pendans « blancs, ronds et aussi longs, dit de Léry, qu'vne moyenne » chandelle de suif: quand elles en sont coiffées, cela leur battant sur » les espaules, voire iusques sur la poictrine, il semble à les voir vn » peu de loin, que se soyent oreilles de limiers qui leur pendent de costé » et d'autre.» A leurs bras elles portoient aussi de grands bracelets d'os blancs polis.

Rarement les voyoit-on comme les hommes se barbouiller le corps, les bras et les jambes; seulement elles aimoient à peindre sur leurs joues des volutes ou spirales de couleurs nuancées, et n'oublioient point de marquer d'une teinte bien apparente la place de leurs sourcils et de leurs cils.

L'attrait qu'elles avoient pour le bain est digne de remarque; et tel jour, on pouvoit les voir s'y plonger plus de douze fois successives.

Leurs maisons, longues d'environ cent cinquante pieds, mais beaucoup moins larges, arrondies par le haut, figuroient assez exactement une tonnelle de nos jardins. Plusieurs naturels habitoient sous le même toit; et quoique sans séparation qui pût borner la vue, chacun y avoit son rang à part, le mari, ses femmes et ses enfans séparés. Ordinairement ils ne restoient pas au-delà de cinq à six mois dans un même lieu; passé ce terme, ils emportoient par pièces leurs maisons, et alloient les établir à un quart de lieue et même à une demi-lieue plus loin. Ils pensoient que ce changement étoit nécessaire à la santé, et que, s'ils faisoient autrement que leurs ancêtres, ils mourroient. Rio de Janeiro. Habitans primitifs. Habitations.

Une méthode simple et ingénieuse qu'ils suivoient pour préserver des insectes leurs ornemens de plumes, se réduisoit à les placer dans des tubes en bambous, bouchés ensuite avec un tampon d'étoupe imprégné et recouvert de cire.

Leur manière d'allumer le feu ne différoit point de celle qu'il est assez curieux de retrouver chez tous les peuples sauvages, et qui consiste dans le frottement de deux morceaux de bois dont un est tendre et l'autre dur. Au reste, leur amour pour le feu étoit extrême, et rarement les voyoit-on arrêtés dans un lieu sans en avoir, sur-tout la nuit.

L'usage de fumer le tabac n'étoit répandu que chez les hommes; ils se servoient, à cet effet, d'espèces de cornets faits de feuilles, qu'ordinairement ils portoient suspendus au cou.

§. III.

De l'homme réuni en société.

Nous n'avons aucune donnée, même approximative, sur le nombre d'individus dont chacune des nations brésiliennes étoit composée: mais on sait que les sauvages habitoient dans des villages qui renfermoient parfois jusqu'a six cents ames réunies; que ces villages, extrêmement multipliés, éprouvoient de fréquens changemens de place, et néanmoins conservoient toujours le même nom. Population.

Les Toupinambas et les Tamoyos, remarquables, dit-on, par la justesse Caractère, mœurs.

Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

de leur esprit, avoient un caractère cruel et vindicatif; du reste, généreux, reconnoissans et hospitaliers, ils étoient amis sûrs et dévoués, autant qu'ennemis implacables.

A l'instar de leurs voisins, et poussés de même par un instinct féroce à l'anthropophagie, ils ne tenoient aucun compte de l'âge ni du sexe des prisonniers faits à la guerre, qui tous étoient tôt ou tard dévorés par eux dans d'abominables festins.

Nul ne pouvoit prendre en mariage ni sa mère, ni sa sœur, ni sa fille, non plus que la sœur ni la fille de son *atour-assap*, c'est-à-dire, de l'ami intime qui avoit mis ses biens en commun avec les siens. Mais il étoit permis aux hommes d'avoir autant de femmes qu'ils vouloient : « mesmes, faisant de vice vertu, dit de Léry, ceux qui en ont » plus grand nombre sont estimez les plus vaillans et hardis; et en ay veu » vn qui en auuoit huict desquelles il faisoit ordinairement des contes à » sa louange. »

Toute la cérémonie du mariage consistoit à connoître la volonté de la fille ou veuve, et à obtenir le consentement du père, ou, à défaut, celui de son plus proche parent.

L'adultère des femmes étoit tellement en horreur, que, si l'une d'entre elles osoit cohabiter avec un autre que son mari, celui-ci avoit le choix de la tuer ou de la répudier avec ignominie. Mais avant d'être mariées, elles pouvoient, sans encourir le moindre blâme, s'abandonner au premier venu.

On pourroit croire que l'état de nudité complète dans lequel vivoient les indigènes des deux sexes, étoit bien capable d'enflammer leurs sens et de les porter à la lubricité; le contraire cependant a été observé. « Et » partant, ie maintien, dit de Léry, que les attifets, fards, fausses per- » ruques, cheueux tortillez, grands collets fraisez, vertugales, robbes sur » robbes, et autres infinies bagatelles dont les femmes et filles de par- » deça se contrefont et n'ont iamais assez, sont sans comparaison cause » de plus de maux que n'est la nudité ordinaire des femmes sauuages. »

Amusemens.

Une coutume générale chez eux étoit de s'assembler tous les jours pour danser; les jeunes hommes, parés à leur manière, passoient souvent les nuits à courir de maison en maison en sautant en cadence,

soit en rond, soit à la file l'un de l'autre : mais jamais les femmes ni les filles ne se mêloient avec les hommes ; lorsqu'elles se livroient à l'exercice de la danse, c'étoit toujours à part. Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

On a affirmé que les Toupinambas n'avoient point de religion. Si l'on entend par ce mot la connoissance d'un unique et suprême régulateur de toutes choses, sans doute l'assertion sera exacte; mais si on l'applique à des notions fantastiques d'êtres surnaturels et puissans, on ne sauroit nier qu'ils n'eussent une croyance religieuse et même une sorte de culte extérieur. Sans parler du tonnerre, qu'ils redoutoient beaucoup et nommoient *Toupan*, ils croyoient à l'immortalité de l'ame et à de malins esprits qui les tourmentoient durant leur vie et nuisoient souvent à leurs affaires. Religion.

Après la mort, disoient-ils, les ames des braves qui ont sacrifié à leur vengeance et mangé beaucoup d'ennemis, vont derrière de hautes montagnes, où elles dansent, dans de beaux jardins, avec celles de leurs aïeux; tandis qu'au contraire les ames des lâches et des efféminés sont condamnées à habiter avec *Aygnan* (le diable), auprès duquel elles sont perpétuellement tourmentées.

Tous les trois ou quatre ans, une sorte de jongleurs, nommés *Caraïbes*, réunissoient dans un village les sauvages d'une même peuplade, et procédoient à la solennité religieuse que nous allons décrire. D'abord la foule se divisoit en trois parties; les hommes dans une maison, les femmes dans une maison voisine, et les enfans dans une troisième, avec défense expresse aux uns et aux autres d'en sortir. Ces préliminaires une fois réglés, les Caraïbes entroient dans la maison des hommes, et tous ensemble commençoient à parler fort bas; puis ils chantoient d'un ton élevé : les femmes répondoient d'abord à ces chants d'une voix tremblotante; mais criant bientôt de toutes leurs forces, elles sautoient avec violence jusqu'à écumer et tomber par terre comme des épileptiques. Les enfans chantoient et dansoient de même. Cérémonies religieuses.

Ces hurlemens étoient suivis d'une courte pause, à laquelle succédoient des chants doux et cadencés. Les hommes dansoient alors en rond, ayant au centre leurs Caraïbes richement parés de robes, bonnets et bracelets de plumes, et tenant dans chaque main un *maraca* (1), « à

(1) Le *maraca* étoit un instrument composé d'une calebasse de la grosseur d'un œuf d'au-

Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

» fin, disoyent-ils, nous apprend de Léry, que l'esprit parlast puis après » dans icelles; pour les dedier à cest vsage, ils les faisoyent sonner à » toute reste. »

Prenant ensuite des feuilles de tabac sec, allumées et attachées au bout d'un bâton de quatre à cinq pieds de long, ils soufloient à plusieurs reprises la fumée sur les sauvages, en leur disant : « A fin que vous sur- » montiez vos ennemis, receuez tous l'esprit de force (1). » Ces cérémonies duroient plus de deux heures.

Leurs chants contenoient des lamentations sur la perte de leurs anc êtres, des espérances sur la vie future, des menaces contre leurs ennemis, et une tradition grossière du déluge. Cet usage, chez des peuples privés de l'écriture, de conserver dans des espèces de compositions rhythmiques la mémoire des faits mémorables de leur histoire, mérite sur-tout d'être remarqué.

Ces solennités finies, les Caraïbes alloient de village en village, faisoient orner des plus belles plumes trois ou quatre *maracas*, lesquels ensuite étoient fichés en terre dans l'intérieur de chaque maison. On servoit à manger et à boire, pendant quinze jours, devant ces simulacres, qui prenoient, croyoient-ils, leurs repas pendant la nuit. « Après cest ensor- » celement, dit de Léry, les sauvages ont vne opinion si estrange de » ces *maracas* (lesquels ils ont presque tousiours en la main), que leur » attribuant quelque saincteté, ils disent que souuentesfois, en les son- » nans, vn esprit parle à eux. » Ils étoient d'ailleurs persuadés qu'il leur fût arrivé malheur s'ils eussent mangé des mets offerts à ces *maracas*.

Mort. Sépulture.

A la mort de l'un d'entre eux, ils faisoient autour du corps des lamentations générales et bruyantes; les femmes sur-tout hurloient plutôt qu'elles ne crioient; et jusqu'à ce que le corps eût été enlevé, elles ne manquoient point de rappeler les faits et gestes du défunt et de citer des traits à sa louange.

Ceci duroit ordinairement une demi-journée; leurs morts n'étoient pas

truche vidé, traversée par un bâton d'un pied et demi de longueur, et contenant intérieurement de petites pierres. Nos Brésiliens avoient souvent cet instrument à la main dans leurs fêtes; et en le remuant, ils en tiroient un son « bruyant, plus fort, dit de Léry, qu'vne vessie » de pourceau pleine de pois. »

(1) De Léry, pag 285.

gardés davantage : on les enterroit ensuite debout dans une fosse circulaire où l'on jetoit parfois quelques colliers, ornemens de plumes et autres objets qui leur avoient appartenu. Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

Dès la nuit suivante, on mettoit sur la fosse de grands plats de farine, des viandes crues et des vases remplis de *caouin;* ce qui se continuoit journellement, jusqu'à ce que le corps fût complétement putréfié; attention, selon eux, propre à distraire le malin esprit, qui n'auroit pas manqué de dévorer le cadavre, si on ne lui eût pas donné d'autre nourriture.

§. IV.

Industrie.

Chaque chef de famille avoit, dans le voisinage de son habitation, un terrain destiné à la culture de quelques végétaux utiles : l'entretien en étoit simple, et, comme nous l'avons dit, abandonné aux femmes. Agriculture.

Quelques dindons à l'état domestique rôdoient autour de la demeure, mais ne recevoient aucun soin particulier.

Les hommes seuls s'occupoient de la chasse, tuoient le gibier avec leurs flèches, ou le prenoient dans des chausse-trapes et d'autres piéges qu'ils construisoient avec assez d'art. Chasse.

Parfois la pêche se faisoit aussi à coups de flèches; mais plus fréquemment c'étoit à la ligne qu'elle avoit lieu : dans ce cas, une sorte d'épine naturelle cueillie dans les bois, faisoit l'office d'hameçon. Les sauvages pêchoient à-la-fois sur les lacs, sur les rivières et à la mer. Des radeaux de cinq pieds de long sur deux de large leur servoient à naviguer sur les eaux calmes; ailleurs ils employoient des barques faites d'écorce d'arbre, et de diverses grandeurs. Pêche.

Rien n'étoit plus important pour eux que la confection de leurs armes de guerre. Le feu leur servoit à abattre les arbres; des pierres aiguës et tranchantes, à les dépecer et à les écarrir. Le *tacapé* ou casse-tête, composé d'un bois noir ou rouge fort dur, avoit cinq à six pieds de longueur, et se terminoit, à une de ses extrémités, par un disque lenticulaire, tranchant sur les bords comme le taillant d'une cognée. Cette arme Fabrications diverses.

Rio de Janeiro. terrible entre les mains d'un sauvage se manioit à-peu-près comme nos sabres.

Habitans primitifs.

L'arc des Toupinambas, de six pieds de longueur, fait des mêmes bois que le *tacapé*, avoit une extrême roideur, et telle même qu'un Européen n'eût pu parvenir à le bander. A l'égard des flèches, dont le fût étoit un roseau, elles étoient armées, soit d'os pointus, soit d'éclats de bambou affilés, ou de l'aiguillon barbelé d'une queue de raie.

Indépendamment des barques employées à la pêche, il y en avoit d'autres pour la guerre, plus grandes, mais faites aussi d'écorce, et pouvant contenir jusqu'à quarante ou cinquante personnes; aucune de ces barques ne portoit de voiles; on les manœuvroit avec des pagayes doubles qu'on tenoit par le milieu. Ces pirogues, faciles à conduire, s'enfonçoient peu dans l'eau, mais n'eussent soutenu ni un fort vent ni le choc des lames. Cependant on a vu des flottes de soixante de ces pirogues parcourir jusqu'à vingt-cinq ou trente lieues, le long de la côte, pour aller chercher l'ennemi.

Pour finir ce qui, dans cet article, a du rapport avec la guerre, nous n'avons plus à citer qu'une espèce de grand cornet servant à donner le signal aux troupes; une flûte faite avec l'os du bras ou de la cuisse d'un ennemi, et dont ils jouoient lorsqu'ils étoient en marche, pour s'exciter à la vengeance; enfin, des rondèles en cuir de tapir dont ils se couvroient en combattant pour parer les coups de flèches.

Passant à des fabrications d'un genre différent, nous citerons les poteries variées de formes et de dimensions, dont la plupart, vernies intérieurement, et quelquefois ornées de dessins assez agréables, pouvoient résister au feu.

Ils faisoient de menus ustensiles de ménage avec des bambous et des calebasses, et des coffrets avec la carapace du tatou. Les femmes tressoient des coffins de plusieurs grandeurs et des paniers variés.

Nous remarquerons encore l'adresse de celles-ci à filer le coton, à faire des cordes, des hamacs en filets ou en toile grossière. Le métier qu'elles employoient pour ce dernier objet étoit placé verticalement et d'un mécanisme fort simple; elles commençoient à tisser par le bas.

La méthode pour faire le sel consistoit à retenir l'eau de la mer dans des fosses, et à la laisser évaporer ensuite naturellement.

§. V.

Gouvernement.

Les Toupinambas et les Tamoyos, assure de Léry, vivoient dans un état d'égalité parfaite : les vieillards seuls, à cause de leur expérience, étoient chargés du commandement à la guerre; c'étoient eux qui prescrivoient le lieu du rassemblement, qui dirigeoient la marche des troupes, donnoient l'exemple pendant l'action; et dans ces circonstances, leur autorité étoit assez bien respectée.

Si quelque dispute particulière survenoit, les deux champions vidoient leur querelle sans empêchement; mais s'il arrivoit que l'un des contestans fût blessé, celui qui avoit porté le coup étoit traité de la même manière par un des plus proches parens de l'offensé : « tellement, selon » de Léry, que, pour le dire en vn mot, c'est vie pour vie, œil pour » œil, dent pour dent, &c. »

Toute l'action du gouvernement se montrant donc ici à la guerre, nous allons en suivre les développemens et en montrer les conséquences.

Ce n'étoit pas pour agrandir leur territoire, pour s'enrichir des dépouilles de leurs voisins, que ces barbares prenoient les armes; le desir de la vengeance étoit leur seul mobile. Leur haine étoit implacable et inextinguible. Jamais dans leurs combats ils ne se faisoient de quartier; quiconque tomboit vivant entre leurs mains étoit assuré d'être assommé et mangé.

Les villages, en général, n'étoient défendus par aucune espèce de fortifications, si ce n'est toutefois ceux de l'extrême frontière, qu'on entouroit d'une palissade en madriers de six pieds de hauteur. Les avenues et les chemins qui y conduisoient étoient tortueux et semés de chevilles pointues en bois plantées à fleur de terre. L'ennemi, venant à s'y engager de nuit, comme c'étoit leur coutume, éprouvoit un grand embarras

Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

« Ceux de dedans, dit de Léry, qui sauent les destroits par où ils » peuuent aller sans s'offenser, sortans dessus, les rembarrent de telle » façon que, soit qu'ils veulent fuïr ou combattre, parce qu'ils se piquent » bien fort les pieds, il en demeure tousiours quelques vns sur la place, » desquels les autres font des carbonnades. »

De Léry a vu une armée de Toupinambas composée de huit à dix mille combattans, sans compter les femmes, destinées à porter le bagage et les vivres. Le commandement étoit partagé entre les guerriers à-la-fois les plus âgés et les plus braves. Ces troupes n'observoient d'ailleurs aucun ordre, si ce n'est que les plus vaillans étoient à l'avant-garde, et que tous marchoient assez serrés.

La première attaque avoit lieu ordinairement par surprise; on détachoit les plus hardis et les plus habiles pour aller en embuscade dans les bois, où souvent ils restoient cachés pendant vingt-quatre heures, et se trouvoient bien dédommagés quand ils parvenoient à enlever quelques-uns de leurs ennemis pour servir à leurs abominables régals.

Surprenoient-ils un village ennemi, ils en massacroient tous les habitans sans pitié, et jetoient ensuite tout entiers sur leurs *boucans* les hommes, les femmes et même des enfans à la mamelle.

Quand les deux armées en venoient aux mains, le combat étoit cruel et terrible. Une distance de demi-lieue les séparoit encore, qu'ils commençoient à pousser des hurlemens affreux qui alloient en redoublant à mesure qu'ils se rapprochoient. Arrivés à deux ou trois cents pas, ils se lançoient des nuées de flèches, et les blessés eux-mêmes ne laissoient pas d'avancer avec un si merveilleux courage, un si grand acharnement, que, tant qu'ils pouvoient remuer bras et jambes, ils combattoient opiniâtrément sans reculer ni tourner le dos. Dès qu'ils étoient assez près, ils se chargeoient les uns les autres à coup de *tacapés* avec une inconcevable furie; la mêlée quelquefois ne duroit pas moins de trois heures.

Les prisonniers faits à la guerre étoient nourris des meilleures viandes : on donnoit des femmes aux hommes; mais, ce qui est assez singulier, quoiqu'il soit possible de l'expliquer cependant, on ne donnoit point de maris aux femmes : le vainqueur ne faisoit même pas difficulté d'accorder sa propre fille ou sa sœur en mariage à son captif. On gardoit

ensuite, plus ou moins de temps ces malheureuses victimes du sort des armes : « tant y a néantmoins, dit de Léry, qu'après les auoir en- » graissez comme pourceaux en l'auge, ils sont finalement assommez et » mangez. »

Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

Avertis du jour fatal, hommes, femmes et enfans arrivoient en foule des villages voisins. On commençoit d'abord à danser et à boire du *caouin* pendant la matinée ; et le déplorable objet de cette horrible solennité, bien convaincu de sa destinée prochaine, étoit emplumassé comme les autres, sautoit et buvoit comme eux, n'étoit pas enfin celui qui montroit le moins de joie. Après s'être ainsi régalé et avoir chanté six ou sept heures durant, deux ou trois des plus estimés de la troupe s'emparoient de lui et le lioient par le milieu du corps avec des cordes, sans qu'il fît la moindre résistance, quoiqu'on lui laissât les bras libres. Pendant quelque temps, on le promenoit en cet état dans le village : mais il ne baissoit pas pour cela la tête ; au contraire, il montroit une audace et une assurance incroyables, se vantoit de ses prouesses passées, du nombre de parens de ses vainqueurs tués et dévorés par lui, et assuroit que les siens vengeroient un jour sa mort.

Dès que le prisonnier avoit été tué, ce qui se faisoit ordinairement d'un seul coup de *tacapé* assené adroitement et avec force derrière l'oreille, s'il arrivoit qu'on lui eût donné une femme, « elle se mettant auprès du » corps, dit de Léry, fera quelque petit dueil : je di nommément *petit* » *dueil*, car... après que ceste femme aura fait ses tels quels regrets et ietté » quelques feintes larmes sur son mari mort, si elle peut, ce sera la » premiere qui en mangera. Cela fait, les autres femmes et principale- » ment les vieilles (lesquelles plus conuoiteuses de manger de la chair » humaine que les ieunes, solicitent incessamment tous ceux qui ont » des prisonniers de les faire vistement ainsi depescher), se presentans » auec de l'eau chaude qu'elles ont toute preste, frottent et eschaudent » de telle façon le corps mort, qu'en ayant leué la premiere peau, elles » le font aussi blanc que les cuisiniers par-deça scauroyent faire vn co- » chon de laict prest à rostir. »

Le corps étoit ensuite dépecé par quartiers ; et « ces barbares, ajoute » de Léry, à fin de tant plus inciter et acharner leurs enfans, les prenans

Rio de Janeiro. Habitans primitifs.

» l'vn aprez l'autre, ils leur frottent le corps, les bras, cuisses et iambes » du sang de leurs ennemis. »

Quand la chair du prisonnier ou des prisonniers mis sur le *boucan* étoit cuite, les assistans se réjouissoient à l'entour : « auec œillades et » regards furibonds, ils contemplent les pieces et membres de leurs en- » nemis; quelque grand qu'en soit le nombre, chacun, s'il est possible, » auant que de sortir de là, en aura son morceau. » Tout, jusqu'aux intestins, étoit dévoré par eux : « i'excepte toutesfois la ceruelle, dit de » Léry, à laquelle ils ne touchent point. »

Les ossemens, réunis ensuite en tas dans leurs villages, étoient considérés comme des trophées de leurs victoires, des gages de leur vaillance, qu'ils aimoient à montrer avec orgueil.

Si « les femmes qu'on auoit baillées aux prisonniers demeurent grosses » d'eux, les sauuages qui ont tué les pères, allegans que tels enfans sont » prouenus de la semence de leurs ennemis (chose horrible à ouïr et » encore plus à voir), mangeront les vns incontinent après qu'ils seront » naiz : ou selon que bon leur semblera, auant que d'en venir là, ils » les laisseront deuenir un peu grandets. »

CHAPITRE VIII.

De la Colonie portugaise de Rio de Janeiro.

DÉTOURNONS nos yeux d'un aussi dégoûtant spectacle, triste fruit de la dégradation de l'homme, et reposons-les sur des objets plus satisfaisans et plus doux. La colonie européenne que les Portugais ont établie sur ces bords, va se présenter ornée des avantages qu'elle doit à une civilisation déjà ancienne : nous la suivrons dans ses développemens successifs, en l'envisageant sous les rapports de l'étude de l'homme physique, des mœurs, des usages, de l'industrie et du régime politique; ce sera la matière de ce chapitre.

§. I.er

Diversité des races; vie physique; maladies.

Diversité des races.

Chose étrange! la race indigène, jadis si multipliée, forme aujourd'hui la plus petite partie, la partie la plus misérable des habitans de ces contrées. On a déjà pu en pressentir les causes; mais, devant les développer nous-mêmes ailleurs, nous nous bornerons ici à cette seule remarque.

Des Portugais ou descendans de Portugais, plusieurs familles suisses, beaucoup d'esclaves africains du Congo, de Benguela, de Cabinde et d'Angole, quelques métis provenant du croisement des Européens, soit avec les naturels du pays, soit avec les nègres (1); tels sont les élémens divers dont la population de Rio de Janeiro se compose : car nous ne saurions ranger dans une catégorie distincte le petit nombre de marchands ou d'ouvriers des autres nations qui, abandonnant le sol de la patrie, sont venus porter sur ce point leur industrie ou leur fortune.

Vie physique.

On sait que l'action des climats équatoriaux accélère singulièrement

(1) Il m'a paru que les *métis* d'Européens et d'indigènes étoient plus particulièrement nommés *mamelucos* dans le pays; et qu'on réservoit le nom de *mulato* [mulâtre] pour les métis d'Européens et de nègres.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

le développement des facultés vitales : aussi n'est-il pas rare de voir ici les garçons parvenir à la puberté à l'âge de quatorze, treize et douze ans; les filles à celui de onze, dix et neuf; on a même vu des exemples de filles nubiles à huit ans et neuf mois. De cette maturité précoce, il résulte que les jeunes personnes ont atteint tout leur éclat à l'âge de quatorze ou quinze ans; à seize elles commencent à se faner, et à vingt ans on leur en donneroit trente.

In growth a women, though in years a child,
As childhood date within our colder clime,
Where nought is ripened rapidly save crime (1).

Lord BYRON, *the Island.*

L'époque de la puberté étant toujours en rapport avec la durée de la vie, on doit trouver et l'on trouve en effet peu de vieillards à Rio de Janeiro; dans les parties montueuses du Brésil, où la chaleur est moins forte et l'air plus pur, les exemples de longévité sont beaucoup plus multipliés. On a cependant observé quelquefois, dans cette province, des individus âgés de cent ans et même au-delà, mais ces phénomènes ont toujours eu lieu chez des personnes renommées par la régularité de leur vie et par leur tempérance.

Si l'aptitude à devenir mères est plus hâtive chez les femmes du Brésil, elles sont au contraire en général moins fécondes que dans les climats tempérés d'Europe. « L'usage quotidien des bains tièdes, dit M. Gaimard, et une extrême propension à l'amour physique, les énervent; d'ailleurs l'état habituel de transpiration où les tient la haute température de l'atmosphère est bien peu favorable à la conception. Les mêmes causes déterminant la mollesse des organes, rendent les accouchemens plus faciles; et par une conséquence naturelle, l'hémorrhagie utérine est plus dangereuse et a souvent des suites funestes. »

Causes des maladies.

Ici les causes qui prédisposent le plus aux maladies sont : l'humidité du sol; la présence de nombreux marais; dans l'été, une chaleur excessive; les variations quelquefois brusques de la température; tous les excès qui tiennent à la dissolution des mœurs; l'usage assez général des

(1) « Femme par sa taille, enfant par les années, selon la date de l'enfance dans nos climats » plus froids où rien que le crime ne mûrit rapidement. »

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

boissons chaudes théiformes, l'abus de certains alimens et des bains de pieds chauds; la malpropreté des habitations, et des rues sur-tout, poussée, même dans les quartiers les plus fréquentés de la capitale, à un excès presque incroyable; la petitesse et la construction mal entendue des maisons, dont la façade ordinairement étroite et la profondeur considérable (*voy.* pl. 9.) contribuent à gêner la circulation de l'air; tel est encore le défaut d'exercice, principalement chez les femmes, &c. En considérant l'action puissante des causes que nous venons d'énumérer, on ne sera plus étonné que des endémies et des épidémies meurtrières viennent assaillir de temps à autre les habitans de Rio de Janeiro.

« La nourriture ordinaire de la classe peu fortunée, qui est très-nombreuse, dit M. Gaimard, consiste en farine de manioc, viandes de mauvaise qualité, morue, stockfisch, salaisons et poissons à demi putréfiés: aussi les individus qui la composent sont-ils sujets aux dartres et gales rebelles, à l'éléphantiasis et aux diverses affections du système cutané, maladies ordinaires aux peuples ichthyophages.

» Les changemens subits de température occasionnent souvent des dysenteries épidémiques dans ce pays humide et chaud, et l'on a vu, en quelques circonstances, la répercussion de la sueur produire des coliques atroces.

» Des fruits non mûrs, des alimens indigestes et trop irritans, sont une nouvelle cause de dysenteries, d'affections saburrales, d'érysipèles, &c.

» La chaleur, relâchant tous les tissus, débilite l'estomac; la digestion ne s'exécute plus qu'imparfaitement; il se forme une disposition leucophlegmatique; les jambes deviennent œdémateuses, le corps s'infiltre, des hydropisies se manisfestent; ou l'érysipèle, se joignant à l'engorgement des membres inférieurs, concourt, après de trop fréquentes récidives, à la production de l'éléphantiasis.

» Souvent les fièvres intermittentes et rémittentes les plus intenses font des ravages sous le climat brûlant et humide de Rio de Janeiro, à cause des exhalaisons putrides de la vase, et du gaz hydrogène sulfuré et carburé qui s'en dégage. »

Mais ce n'est pas le seul fait de l'habitation près d'un marais qui en rend le voisinage si insalubre, puisqu'on sait, par l'intéressant et curieux

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

mémoire de M. Gaetano Giorgini (1), que la qualité délétère qui les fait sur-tout redouter, a lieu éminemment, lorsque, pendant les fortes chaleurs, l'eau de la mer pénètre dans les marais d'eau douce. La ville de Campos, après les crues du fleuve Parahyba, se trouve particulièrement entourée de marais de ce genre; aussi est-elle tourmentée souvent par de cruelles épidémies. M. le docteur Tavares nous apprend, dans sa thèse inaugurale (2), que les habitans des plaines de Campos, ceux des bords du lac Feia, conservent habituellement une physionomie triste; qu'ils sont bouffis, pâles, en quelque sorte étiolés, éminemment lymphatiques, chargés d'un faux embonpoint, indolens, sombres, d'un aspect sinistre, et indifférens pour améliorer leur sort. Ce tableau, qui n'est certainement pas chargé, confirme parfaitement l'idée que nous avons voulu donner de l'insalubrité de ces parages marécageux.

En 1808, la ville de Campos éprouva, à la suite d'une crue considérable du Parahyba, une fièvre bilieuse des plus meurtrières. La population en fut tellement dévastée, que tel malheureux, après avoir donné la sépulture à toute sa nombreuse famille, périssoit quelquefois lui-même, privé des derniers devoirs, faute d'un parent ou d'un ami pour les lui rendre. M. Tavares, qui nous fournit ces détails (3), annonce avoir été lui-même témoin de ces scènes de terreur et de mort.

Nature des maladies.

En général, les maladies tant endémiques qu'épidémiques à Rio de Janeiro, étant celles qui proviennent de l'atonie du corps humain; les circonstances qui tendroient à affoiblir les organes doivent être considérées comme autant de causes prédisposantes à ces maladies. Celles qu'on observe le plus fréquemment sont les fièvres intermittentes, les fièvres dites *adynamiques* et *ataxiques*, que les localités font devenir plus intenses; les fièvres bilieuses, catarrhales et rémittentes de tous les types; la variole, l'érysipèle, la gale, les dartres, la lèpre, l'éléphantiasis, l'œdème des membres inférieurs; les ulcères atoniques; la syphilis, et principalement l'ophthalmie vénérienne; les scrophules; l'hépatite, la

(1) *Voyez* Annales de chimie et de physique, t. XXIX, année 1825.

(2) Intitulée : *Considérations d'hygiène publique et de police médicale, applicables à la ville de Rio de Janeiro;* Paris, 1823.

(3) *Loco cit.*

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

phthisie tuberculeuse ; la dysenterie, le scorbut, l'hydropisie ; les hémorrhoïdes, les hydrocèles, les sarcocèles, les vers intestinaux, et les maladies convulsives, le tétanos sur-tout.

La plupart de ces maladies sont telles qu'on les observe en Europe ; mais assez souvent elles offrent des particularités dans l'invasion et l'intensité des symptômes. Les mêmes moyens, à-peu-près aussi, sont mis en usage pour les combattre. Nous nous bornerons à faire connoître les différences les plus remarquables et à relater ce qui tient plus particulièrement au climat.

Variole. « La variole, dit M. Gaimard, est très-commune, sur-tout en septembre, octobre et novembre; rarement elle est discrète. Il en existe une espèce particulière très-dangereuse, nommée par les médecins brésiliens *variole lisse.* Les symptômes qui la distinguent sont les suivans : d'abord les pustules sont très-peu élevées et à peine sensibles au tact; la peau offre une espèce de lueur, accompagnée de tuméfaction, sur-tout au visage. A mesure que les pustules prennent de l'accroissement, elles sont toutes déprimées dans le centre, où il ne se fait point de suppuration, mais où se montre la gangrène. Il n'y a pas lésion du système nerveux ni altération des facultés intellectuelles; même il est excessivement rare d'observer le délire, les soubresauts des tendons; &c.

» Tout le corps paroît couvert d'une croûte, ou bien prend une couleur noire qui annonce la gangrène. En différens endroits, de petites vésicules soulèvent l'épiderme, augmentent de volume, s'unissent entre elles et n'en forment bientôt qu'une seule très-considérable qui contient jusqu'à trois livres d'une sérosité transparente et rougeâtre.

» Cette sérosité ne se coagule point par l'ébullition; l'acide sulfurique ne cause aucun précipité; l'acide nitrique détermine un trouble avec un précipité blanchâtre très-abondant. L'ammoniaque la trouble légèrement aussi; l'acétate de plomb liquide y occasionne un précipité très-léger et blanchâtre. Cette sérosité n'a pu être soumise à l'action de l'acide hydrochlorique ni des autres réactifs, dont on étoit dépourvu à l'instant: introduite sous la peau d'un chien, au moyen d'une lancette, elle ne produisit aucune éruption.

» Les vésicules séreuses dont je viens de parler, s'élèvent plus par-

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

ticulièrement sur les genoux, le dos du pied et de la main : chacune de ces parties est bientôt couverte entièrement par une seule vésicule; une hémorrhagie sympathique de la membrane buccale se manifeste; l'hémoptysie et l'hématémèse surviennent, et le malade succombe sans altération de son entendement.

» Cette maladie mérite-t-elle bien le nom de *petite vérole!*... Je m'abstiens de toute réflexion à cet égard, continue M. Gaimard, et je joins à la courte description que je viens de faire, l'autopsie d'un variolique mort à l'hôpital de la Miséricorde, due à un médecin italien attaché à cet établissement.

» Le larynx, la trachée-artère et les bronches étoient d'une couleur naturelle et sans altération de tissu, mais remplis d'un sang fluide, qui conserva, pendant près de deux heures, un reste de chaleur. Les poumons n'étoient pas engorgés dans leur parenchyme; le cœur étoit dans l'état naturel; les intestins seulement avoient une couleur un peu noirâtre. La cavité cérébrale ne fut pas ouverte.

» Les vomitifs sont très-employés, pour le traitement de cette maladie, dans la vue de débarrasser les premières voies, de prévenir la complication gastrique, et de favoriser l'éruption par la sueur. On se sert très-fréquemment de la mixture saline composée de Sylvius, qui n'est autre que le citrate de potasse joint à une infusion de menthe, avec deux grains de tartrate antimonié de potasse, d'après la pharmacopée générale de Portugal : cet éméto-cathartique est répété deux ou trois jours de suite. L'ipécacuanha n'est guère employé, s'il n'y a pas de dysenterie. On administre ensuite la limonade de quinquina (c'est une infusion de kina uni à des écorces de limon), la décoction de kina mêlée à celle de *fedegosa* ou bien de serpentaire de Virginie : on termine la cure au moyen de bains.

» Quant à l'ophthalmie qui complique la variole, on emploie la teinture de safran, et l'on s'en sert pour humecter les yeux, lorsque les pustules sont parvenues à la période de dessiccation.

Vaccine. « Il existe un comité de vaccine à Rio de Janeiro, composé du premier médecin du Roi, qui en a la présidence, de trois chirurgiens et d'un inspecteur. On vaccine, dit-on, deux fois la semaine, dans une maison

désignée à cet effet; mais d'après ce que j'ai vu, poursuit M. Gaimard, je puis bien assurer que ce n'est pas au Brésil que la découverte de Jenner trouve de zélés propagateurs. »

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Cependant la vaccine réussit assez à Rio de Janeiro, quoique moins bien qu'à Bahia. A la vérité, le virus vaccin est conservé avec une très-grande négligence; et de plus il est rare qu'il ne soit pas infecté de gale ou d'autres maladies encore plus dégoûtantes; d'autres fois il n'est que la petite vérole même, ce qui change alors la vaccination en inoculation (1).

Érysipèles. Suivant le docteur Antonio Joaquim de Medeiros (2), ces éruptions n'épargnent personne ici, pas même les nouveau-nés. Ceux des habitans qui n'éprouvent pas cette incommodité sont en très-petit nombre; et à tel point, que beaucoup d'entre eux ne la regardent pas comme une maladie: la plupart du temps ils se traitent avec des remèdes domestiques, sans avoir recours aux gens de l'art. De ce mauvais régime, il résulte bientôt de nouveaux désordres justement à redouter à Rio de Janeiro; car l'érysipèle se termine fréquemment par la gangrène et la mort, ou laisse à sa suite des infirmités.

« Cette maladie, selon M. Gaimard, revient presque toujours après qu'on en a été affecté une première fois. Elle est ordinairement symptomatique et dépend du mauvais état des premières voies; il peut arriver aussi qu'elle se manifeste après une suppression de transpiration. Elle attaque plus généralement les jambes et le scrotum, comme dans les fièvres gastro-adynamiques d'un caractère insidieux; la tendance à la gangrène est très-grande, et fréquemment suivie de l'éléphantiasis, du sarcocèle et des hydropisies. Lorsque l'érysipèle affecte les jambes, et ce cas est le plus fréquent, il se manifeste avec une douleur très-vive des glandes inguinales, qui se propage ensuite le long de la partie interne du membre abdominal jusqu'au gros orteil; le malade y éprouve une contraction qu'on diroit produite par une corde tendue : cette espèce de cordon, sensible quelquefois au tact et même à la vue, tantôt ressemble à un chapelet dont les grains glanduleux sont séparés par des intervalles

(1) Le Journal universel des sciences médicales, année 1816, confirme la vérité de cette observation.

(2) *Voyez* le journal *o Patriota*.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

assez réguliers; tantôt il est continú et sans apparence de granulation; tantôt enfin il est en zigzag et comme entortillé. Le malade ne peut se mouvoirqu'avec de très-vives douleurs; les extrémités deviennent roides et immobiles. Un ou deux jours après qu'on a ressenti cette tension douloureuse, l'érysipèle paroît au genou, mais plus souvent encore à l'articulation tibio-tarsienne. La première fois qu'on est affecté d'un érysipèle, il agit avec plus de violence : lors des invasions subséquentes, ses symptômes diminuent peu à peu d'intensité, et cependant les effets en deviennent plus fâcheux quant aux suites et à la durée. Lorsqu'une personne a éprouvé une ou plusieurs atteintes de ce mal, les parties affectées contractent une sorte d'habitude, une disposition particulière et permanente à en devenir de nouveau le siége; elles tombent dans un affoiblissement et une insensiblité qui sont les précurseurs de l'endurcissement du tissu cellulaire, ou d'un œdème chronique, ou bien de tous les deux à-la-fois, comme cela a lieu dans l'éléphantiasis.

» La sécrétion muqueuse des premières voies, cause fréquente de l'exanthème érysipélateux, paroît dépendre des mauvaises digestions occasionnées par la chaleur du climat, qui irrite la peau et la prédispose, par le genre de nourriture des habitans, ou bien par la suppression de l'exhalation cutanée, d'où dérive une exhalation plus forte de la muqueuse intestinale. Mais quelle est, parmi ces différentes causes, celle qui a le plus d'influence sur l'appareil digestif et par suite sur l'érysipèle?

» Si je considère la chaleur, je vois des parties du Brésil plus chaudes que Rio de Janeiro, telles que Bahia et Pernambuco, où, d'après les renseignemens qui m'ont été donnés, on n'observe pas aussi fréquemment la maladie dont il s'agit. La nourriture est presque par-tout la même, si-toutefois elle n'est pas plus mauvaise dans les autres contrées de ce vaste pays. On a cru que les eaux pouvoient être la cause cherchée : mais à Pernambuco, où le terrain est bas et limoneux, l'eau est moins pure qu'à Rio de Janeiro, où elle coule sur un sol de première formation. Quant à la répercussion de la sueur, il paroît d'abord que les variations de l'atmosphère se font sentir dans tout le Brésil, et que dès-lors l'affection érysipélateuse ne devroit pas être endémique seulement à Rio de Janeiro; cepen-

dant on doit convenir que cette dernière ville est plus exposée que toute autre aux grands changemens de température. Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

» Pour l'érysipèle benin, on n'emploie nul traitement. Dans l'érysipèle plus intense, on a coutume de donner des vomitifs dans des infusions diaphorétiques ; ainsi on administre deux ou trois grains de tartre antimonié de potasse dans l'infusion de sureau. Lorsque la fièvre érysipélateuse est accompagnée de symptômes adynamiques, on a expérimenté qu'on retiroit quelque avantage de la décoction de racine de fédégose unie à l'acide citrique. Le sulfate de magnésie est employé à la dose de trois onces matin et soir. Nous remarquerons que les sudorifiques donnés prématurément rendent l'érysipèle plus intense.

» Cette maladie affecte fort souvent aussi le scrotum, avec des symptômes presque semblables à ceux qui l'accompagnent lorsqu'elle a son siége aux jambes : il y a, de plus, démangeaison forte, ardeur d'urine, ischurie ; l'hydrocèle par infiltration en est la suite ordinaire, et la terminaison gangréneuse a lieu souvent. Dans ce cas, presque toujours mortel, on pratique des incisions, on fait des fomentations avec la décoction de kina, &c.

» L'érysipèle facial est plus rare que les deux espèces précédentes.

» Je termine en faisant observer que toutes les inflammations tendent plus à la nature érysipélateuse qu'à la phlegmonneuse, et qu'il suffit de la moindre cause externe ou interne pour produire cette affection. On en trouve un exemple dans l'extraction des *chiques*, dont nous avons dit précédemment un mot dans le chapitre VI.

Gale. » La gale, très-fréquente à Rio de Janeiro, n'est ni aussi contagieuse ni aussi dangereuse qu'en Europe. Les pustules en sont ordinairement fort grosses et répandues sur toute la surface du corps. Un médecin brésilien, docteur de l'université de Coimbre, m'a assuré avoir vu cette éruption se manifester au visage : ce qui a dû me surprendre beaucoup, attendu que, dans tous les pays connus, cette partie du système cutané est toujours exempte de l'affection psorique; je ne sache pas qu'aucun auteur ait jamais fait une telle observation.

» Les médecins du Brésil ne croient guère à l'existence du sarcopte de la gale. Ils ne donnent aucun traitement pour cette maladie, dans la

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

crainte de fâcheuses rétropulsions. Pour quelques cas rares, ils emploient les bains de mer et l'onguent rosat uni à la fleur de soufre.

Lèpre. » Les diverses espèces de lèpres s'observent à Rio de Janeiro, et sur-tout celle qui a reçu le nom d'*éléphantiasis* ou lèpre tuberculeuse. Je n'ai rien à ajouter aux descriptions aussi savantes qu'exactes du docteur Alibert. J'ai vu à l'hôpital civil les deux variétés appelées par ce médecin célèbre, *lèpre tuberculeuse léontine* et *lèpre tuberculeuse éléphantine.*

» Les affections de cette nature sont regardées comme incurables. On se borne à l'emploi des remèdes palliatifs, tels que les bouillons de reptiles, les infusions de lierre terrestre, de véronique, les décoctions de salsepareille, de gaïac, de douce-amère, &c., les bains sulfureux, émolliens, aromatiques, les antimoniaux, l'usage des viandes nutritives, l'exercice modéré, &c. &c.

» On se sert, dans le pansement des ulcères, des teintures d'aloës, de myrrhe, de térébenthine et de succin; de l'onguent styrax, de quinquina en poudre et en décoction; d'un mélange d'alcool affoibli, de lessive de potasse, et d'hydro-chlorate d'ammoniaque, &c.

Ulcères. » Les ulcères atoniques sont d'une difficile guérison dans un pays où la foiblesse du tissu est extrême. Ceux qui accompagnent l'éléphantiasis et les diverses affections cutanées, sont regardés comme au-dessus des ressources de l'art. Les dartres lépreuses dégénèrent en ulcères à bords calleux, contre lesquels le traitement rationnel est sans succès.

Syphilis. » Cette maladie est très-commune et d'une nature plus mauvaise que celle d'Europe. Il est difficile d'en obtenir la cure radicale. Dans les cas les plus heureux, elle est suivie d'un état de débilité générale qui est toujours fort long-temps à se dissiper. »

Lorsque les médecins ne peuvent guérir la syphilis, les malades se livrent à des charlatans nommés *secrétistes*, qui ne les guérissent ordinairement pas davantage.

Phthisie tuberculeuse. La maladie du poumon, connue au Brésil sous le simple nom de *tubercule*, enlève beaucoup de personnes à Rio de Janeiro, et l'on peut assurer qu'un tiers du peuple de cette ville meurt de cette maladie.

Le docteur Medeiros, auquel nous empruntons cette remarque (1), a aussi observé que toutes les fois que des symptômes indiquoient qu'il se fût extravasé des liquides dans la cavité de la poitrine, les malades mouroient, malgré l'emploi des médicamens les plus puissans prescrits par les traditions de la médecine. Rio de Janeiro. Description, Colonie portug.

Dysenterie. « Elle est endémique à Rio de Janeiro, dit M. Gaimard, et s'y montre constamment en été, saison pluvieuse dans cette partie du globe; souvent même alors elle règne épidémiquement : mais elle n'est pas aussi dangereuse qu'à Batavia, à Timor, aux Moluques, &c. Les causes principales de cette maladie me paroissent être d'abord la chaleur et l'humidité du climat, qui déterminent une transpiration excessive, et, par suite, l'atonie des organes cutanés et digestifs; en second lieu, les variations de l'atmosphère, les eaux stagnantes, l'usage de fruits non mûrs, d'alimens indigestes, la malpropreté du corps et des vêtemens, &c. &c.

» Cette maladie commence par un flux diarrhéique, précédé de borborygmes et de tranchées; le malade éprouve une chaleur âcre et mordicante à l'anus; les déjections alvines sont sanguino-muqueuses; la fièvre est très-lente; le pouls abattu; un affoiblissement général prive le malade de tout appétit, et lui inspire une grande aversion pour les médicamens; la mort ne lui paroît plus redoutable, il la desire même. On a remarqué que les dysentériques dont les selles sont très-fétides n'échappent jamais. Ceux qui vomissent des matières jaunes ou acides, guérissent plus facilement que les autres; mais la convalescence de ces maladies est ordinairement longue.

» Au début de la maladie, on administre des vomitifs avec le tartre antimonié de potasse et l'ipécacuanha; assez souvent, les médecins brésiliens emploient, dans la première période, des purgatifs très-âcres et irritans, et même des astringens très-énergiques. Lorsque la dysenterie est devenue chronique (ce qui doit arriver presque constamment avec de tels moyens), ils font usage de la teinture de roses, selon la pharmacopée de Londres, à la dose de six onces en trois fois; de l'infusion d'arnica, de serpentaire, en y joignant un gros

(1) *Voyez* le journal *o Patriota.*

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

de tormentille en poudre; de l'opium, à la dose de deux ou trois grains.

» Dans les diarrhées chroniques opiniâtres, contre lesquelles tous les autres moyens avoient été infructueux, un médecin italien attaché à l'hôpital de la Miséricorde a employé avantageusement, m'a-t-il dit, la gomme-kino à la dose d'un gros dans l'infusion de petite centaurée, ou bien des bols dans lesquels il faisoit entrer un gros de gentiane et autant de gomme-kino. L'usage de tous ces astringens ne peut que donner lieu plus fréquemment à des hydropisies consécutives.

Hydropisie. » Ainsi que nous venons de le dire, l'hydropisie est souvent produite par le traitement peu rationnel dont se servent la plupart des médecins brésiliens dans la première période de la diarrhée et de la dysenterie. Ils mettent d'ailleurs en usage, comme en Europe, les hydragogues, les diurétiques, les sudorifiques, les stimulans et les toniques. Il seroit peut-être à desirer qu'une sagacité vraiment médicale présidât toujours au choix qu'ils font de ces divers moyens.

» Les charlatans vantent beaucoup les frictions sur le bas-ventre avec l'huile de crapaud; ils prétendent que cette application attire les eaux au dehors comme *l'aimant attire le fer.* Belles explications physiologiques!

Hydrocèle. » Dans l'hydrocèle par épanchement, on se borne presque toujours à la cure palliative. Si quelquefois on tente la guérison radicale, c'est en incisant la tunique vaginale, et, dans quelques cas très-rares, par le procédé de l'injection. L'hydrocèle par infiltration est on ne peut pas plus fréquente; les fomentations d'eau-de-vie camphrée sont le remède que les Brésiliens emploient avec le plus de succès.

Sarcocèles. » Les sarcocèles sont réputés incurables; on en voit d'un volume extraordinaire.

Manie. » La manie se montre à Rio de Janeiro, sur-tout dans la saison des chaleurs. On m'a cependant assuré que les causes morales la produisoient plus souvent encore que l'influence solaire. On voit une salle de maniaques à l'hôpital de la Miséricorde; les médecins y emploient le même traitement pour toutes les espèces de manie, presque sans distinction. On commence par appliquer deux ventouses scarifiées

à la nuque, et, immédiatement après, un large vésicatoire au même endroit. On donne ensuite une infusion de réglisse avec douze gouttes de teinture thébaïque; après cela viennent les purgatifs, la manne, le sulfate de soude, le tartrate acidule de potasse, &c., les vomitifs, et sur-tout la mixture saline composée. On donne le nom de *miracles* aux guérisons obtenues à l'aide de ces moyens : on n'a pas tort.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Tétanos. » Sous ce climat brûlant, les blessures faites par des instrumens piquans sont fréquemment suivies d'affections tétaniques : une complication aussi fâcheuse est généralement mortelle. »

Le meilleur remède contre le tétanos est, dans l'opinion des habitans, la térébenthine appliquée extérieurement et très-chaude sur la blessure; si la plaie étoit petite, il faudroit y introduire un peu de charpie imprégnée de ce remède.

Coqueluche. On remarqua pour la première fois, en 1797, dit le docteur Medeiros (1), la coqueluche ou toux convulsive chez les enfans. Jusqu'alors cette maladie avoit été inconnue au Brésil.

Époques et intensité des maladies. En automne et en été, suivant la même autorité, règnent les fièvres bilieuses, les dysenteries et la petite vérole; en hiver et au printemps, les fièvres catarrhales, les hémoptysies, les rhumatismes et les affections nerveuses.

« Ces diverses maladies attaquent plus particulièrement les nègres, dit M. Gaimard, et chez eux elles parviennent à un plus haut degré d'intensité, qui revêt même un certain caractère de malignité. On n'en est pas étonné, lorsqu'on sait que les principales causes de ces affections agissent presque constamment sur cette classe infortunée : habitations plus étroites et plus malsaines, plus mauvais alimens, malpropreté encore plus dégoûtante, débauche excessive et continuelle; en un mot, tout le cortége de la misère crapuleuse.

» Les femmes et les enfans, à raison de leur vive sensibilité, de la délicatesse de leur peau et de la foiblesse de leurs organes, sont plus souvent affectés de tétanos, de maladies cutanées et de scorbut. »

Moyens prophylactiques. Nous avons dit qu'il faut regarder comme une cause active de débilité l'usage général et quotidien des bains

(1) *Loco cit.*

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

tièdes, régime si contraire à l'hygiène dans un pays où tant de causes étrangères concourent à énerver le corps. Le docteur Gomez (1) a remarqué que les pêcheurs, qui joignent à un travail salutaire la pratique des bains froids, sont exempts de la plupart des maladies que nous venons de décrire. On ne sauroit donc trop recommander ce double usage dans les pays où l'insalubrité du climat porte par tant de causes à l'affoiblissement de la fibre.

« Les moyens porphylactiques qu'on pourroit indiquer au gouvernement brésilien, consisteroient, selon M. Gaimard, à travailler avec un zéle éclairé au desséchement des marais, à donner un écoulement facile aux eaux bourbeuses et croupissantes, à faire assainir les villes en y facilitant la circulation de l'air et sur-tout l'effet des brises périodiques, en faisant enlever soigneusement les immondices et les matières animales putréfiées, en ne permettant l'inhumation des morts que dans des cimetières suffisamment éloignés de la ville, en faisant niveler et paver les rues, &c. : ils consisteroient, en un mot, à se conformer aux lois de l'hygiène publique. Alors, sans doute, les maladies endémiques et épidémiques deviendroient plus rares et pourroient même disparoître peu à peu.

» Si un ministre, dirigé par l'amour du bien public, prend la résolution d'exécuter un jour les différens travaux dont nous venons de tracer l'aperçu, il aura certainement bien mérité de son pays; et si, au moyen d'utiles institutions, il peut parvenir à faire régner la propreté dans les rues de la capitale, dans les maisons et chez tous les individus, il n'acquerra pas moins de gloire, dans une aussi belle entreprise, que n'en obtint jadis le fils d'Alcmène en nettoyant les étables d'Augias. »

§. II.

Rapports domestiques : nourriture, vêtemens, habitations, &c.

Nourriture.

La manière de vivre des colons portugais se rapproche beaucoup de celle qui est suivie dans la mère-patrie : nous n'aurons donc que de

(1) *Voyez* le journal *o Patriota.*

légères observations à faire à cet égard. Selon M. Fabré, « les Brésiliens ne font ordinairement que deux repas, où l'abondance des mets a coutume de régner plutôt que l'élégance du service. » J'allai une fois dîner chez l'évêque, et fus d'abord un peu surpris de voir que nous étions placés autour d'une table fort grande, quoique le nombre des convives fût peu considérable; mon étonnement redoubla, lorsque, sans m'offrir d'aucun mets, on me servit une portion copieuse de chacun : je me trouvai bientôt ainsi entouré de huit à dix assiettes remplies, dont on me laissa le choix d'user selon mon goût et ma volonté. Cet usage, qui seroit déplacé et peu agréable dans un climat froid, n'avoit réellement ici aucun autre inconvénient que d'exiger plus de place autour de chaque convive : il paroît être général dans les familles portugaises.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

L'abus des liqueurs fortes, dans un pays où il n'est pas rare de voir régner tous les genres d'excès, est fort répandu; les personnes les moins aisées usent sur-tout d'une sorte d'eau-de-vie de canne appelée ici *cachaça* [tafia], qui abrutit et change le moral de l'homme plus encore que les autres liqueurs spiritueuses.

La sieste se fait toujours après le repas; elle est, pour ainsi dire, sacrée dans toutes les classes, et dure de deux à trois heures au moins.

Nous avons fait connoître plus haut les denrées de toute espèce qui s'offrent ici à la consommation du pauvre et du riche; par défaut de soins cependant la qualité n'est pas toujours unie à l'abondance. La viande de boucherie en est un exemple, car presque toujours on l'a de mauvaise qualité. Les bestiaux sont fournis à la ville par un entrepreneur qui, étant privilégié et ne craignant pas la concurrence, s'arrange de manière à gagner le plus possible sur son marché.

Voici comment se fait l'exploitation des boucheries. Dans un espace entouré de barrières, sont placés les bœufs que l'on doit tuer, au nombre de trente, quarante, cinquante et même plus; des noirs esclaves, une douzaine environ, tous armés de haches, se placent pêle-mêle avec les bœufs; à un signal donné, ils les frappent avec leurs haches sur le cou, derrière les cornes : la bête tombe presque toujours au premier coup; mais, s'il le faut, on lui en assène un second; le nègre

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

alors tire une espèce de stylet et le plonge dans le cœur de l'animal. Quelquefois cependant il ne fait pas cette dernière opération ; toujours est-il de fait qu'on s'occupe fort peu de faire saigner les bœufs lorsqu'ils ont été assommés, d'où résulte nécessairement une viande noirâtre et de mauvaise mine.

« Le manioc, base de la nourriture des nègres, ne se prépare point, comme quelques personnes le pensent, dit M. Gaudichaud, en râpant, lavant et faisant cuire les racines tuberculeuses de ce végétal. Une telle pratique seroit totalement contraire aux lois de la chimie, qui prouve que, par cette action de la chaleur, il y a décomposition de la fécule, conversion de ce principe immédiat des végétaux, de nature insoluble dans l'eau froide, en un corps particulier qui se rapproche beaucoup de l'état gommeux, et qui jouit de la propriété de se dissoudre en toutes proportions dans l'eau froide.

» Je ne puis non plus affirmer que ce soit en lavant, ratissant et râpant ces racines crues, les mettant dans des sacs et les soumettant à la presse, qu'on obtient cette substance amylacée, puisque je ne l'ai pas vu préparer; mais, outre que ce procédé est à-peu-près conforme à celui qu'indiquent les ouvrages de nos savans naturalistes français, il a également beaucoup d'analogie avec les procédés chimiques employés pour obtenir les fécules en général, et, de plus, il m'a été donné par un propriétaire brésilien très-instruit, qui l'emploie journellement pour obtenir la nourriture de ses nègres.

» Voici son procédé tel qu'il me l'a communiqué : « La récolte faite, » dit-il, on lave, on ratisse et l'on râpe les racines; on les renferme » dans un sac fait de rotang ou de roseau, qu'on soumet à l'action » d'une forte presse. Par ce moyen, on enlève toute l'eau de végétation » qui recèle le principe vénéneux de cette substance; on écrase le gâteau » qui résulte de cette pression, et on le fait sécher au soleil ou à la » chaleur d'un four.

» L'eau de végétation est reçue dans un grand baquet : on la laisse » reposer pendant cinq à six heures; on décante avec beaucoup de pré- » caution, et l'on trouve au fond du vase une grande quantité de fé- » cule très-blanche, entièrement semblable à celle de la pomme de terre.

» On la lave à plusieurs reprises par les moyens ordinaires, c'est-à-dire, » à grande eau, par le repos et la décantation, et on la met sécher. » Cette dernière fécule est tenue de côté pour l'usage des propriétaires » eux-mêmes, et remplace dans leur cuisine la fécule de pomme de » terre, et ce qu'on nomme *fleur de froment* dans les nôtres. »

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

« La première de ces farines, ou la *cassave*, poursuit M. Gaudichaud, constitue la nourriture habituelle des esclaves. Ils en font des espèces de bouillies avec de l'eau chaude, ou la mangent après l'avoir simplement délayée avec un peu d'eau froide ou de bouillon. »

Vêtemens.

A la ville, les personnes riches suivent assez exactement les modes de France et d'Angleterre, tout en se conformant aux saisons pour la nature des étoffes. Quelque chaud que soit le climat, le drap pendant les mois d'hiver est souvent supportable, sur-tout le soir. Quelques Brésiliennes conservent l'ancien costume qu'elles avoient adopté, qui consiste en une sorte de manteau qui couvre la tête et dont le devant est orné de dentelles; ce qui se rapproche de la mantille espagnole, que les Portugaises n'ont pas.

Le besoin de se préserver de la chaleur dans des maisons en général mal aérées, dispose à s'y tenir habituellement dans un négligé peu d'accord avec l'exacte pudeur : il n'est pas rare en effet que les femmes se montrent chez elles avec un simple jupon et une chemise, qui, fort large par le haut, retombe souvent des épaules sur les bras, soit involontairement, soit par un manége trop outré de coquetterie.

A la campagne, on s'affranchit plus facilement encore des entraves de la parure : les hommes y sont ordinairement vêtus d'une chemise, d'un pantalon en toile légère et affublés d'un chapeau à larges bords, soit en paille, soit en feutre; lorsqu'ils marchent ou qu'ils travaillent la nuit, ce qui arrive aux chasseurs et à ceux qui se livrent à la pêche, ils ont coutume d'y ajouter une veste, soit en coton, soit en drap, selon la qualité ou l'aisance de l'individu.

Un campagnard brésilien qui veut monter à cheval attache à ses pieds nus de grands éperons *en argent;* et dans le costume simple et léger que je viens de décrire, il parcourt hardiment de grandes distances.

Tous ont à la ceinture un stylet aigu orné de diverses manières. Cet

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

usage, qui a pris naissance en Portugal, donne lieu à de fréquens assassinats, qui arrivent souvent à la suite de rixes peu importantes.

A Mangaratiba (1), selon M. Eschewege (2), le costume ne diffère guère de celui qui est usité en Portugal. Les femmes portent des manteaux courts dont les manches de diverses couleurs descendent plus bas que les mains : celles qui veulent se distinguer ont un manteau pareil, de couleur jaune de soufre, bordé d'un velours noir, large et parsemé de quelques ornemens en argent. D'autres manteaux, garnis de la même étoffe, laissent presque tout le visage découvert. Les femmes les plus riches suivent les modes de la capitale.

L'habillement des négresses esclaves est sur-tout d'une excessive simplicité : il se borne à un méchant jupon, avec une chemise, ou même une sorte de fichu qui retombe carrément sur la poitrine; car presque jamais elles n'ont de camisole. Celui des esclaves mâles se compose uniquement aussi d'un *langouti* ou d'un caleçon en coton, rarement d'une veste. Ce sont pour la plupart des guenilles d'une saleté dégoûtante. Les uns et les autres n'ont ni chaussure ni rien pour se couvrir la tête.

Habitations.

Sans doute il y a des maisons bien bâties à Rio de Janeiro; quelques édifices même se feroient distinguer en Europe par leur solidité et leur élégance : mais ce sont des exceptions, et nous ne voulons en ce moment nous occuper que de généralités.

Ordinairement les maisons de la capitale n'ont qu'un étage; il y en a peu qui en aient deux, et un moindre nombre encore qui en aient trois. Celles qui ont trois fenêtres de face, ou deux fenêtres et une porte, sont distribuées ainsi que l'indique le dessin que nous en donnons (pl. 9); cette distribution est la même, quelle que soit la quantité des étages. S'il arrive qu'il y ait sur le devant une fenêtre de plus, les pièces, dans ce cas, sont plus grandes, ou bien il y a un petit cabinet à côté du salon. En général, toutes les maisons sont faites sur ce principe, d'avoir un grand salon toujours sur la rue, et le reste de l'appartement distribué en alcoves et en corridors. Je pense qu'on peut attribuer un tel vice de construction à deux causes. La première tient aux mœurs et aux habi-

(1) Bourg dans le district d'Ilha-Grande; *voy.* pl. 1.
(2) Journal von Brazilien.

tudes des citadins, qui, passant la majeure partie de leur vie à dormir, à se promener, à regarder par la fenêtre et à recevoir quelquefois leurs amis, n'ont, au fait, besoin que de leur salon et de leur alcove. La seconde cause provient de la cherté des terrains dans l'intérieur de la ville; l'élévation de leur valeur engage les acquéreurs à y bâtir beaucoup de logemens dans le moindre espace possible, en ne leur donnant, en conséquence, que la largeur strictement nécessaire pour que, tant bien que mal, la lumière puisse arriver du devant au derrière de l'édifice. Pour faire une habitation jolie et commode, il faudroit employer le terrain de quatre des maisons ordinaires de Rio de Janeiro, et cependant le prix de location ne seroit guère augmenté alors que du double.

Ce mauvais système, adopté par les habitans long-temps avant l'arrivée de la cour au Brésil, a été maintenu par la nécessité de bâtir promptement, et à portée des affaires, un grand nombre de logemens pour les personnes qui arrivoient en foule du Portugal et des différentes contrées du Brésil.

Presque toutes les maisons sont construites en pierre; les collines abondantes en granit qui avoisinent la ville, fournissent pour cela d'excellens matériaux. Le mortier est composé de chaux de coquillage, de sable de mer, ou de terre grasse, dans des proportions qui varient et dépendent des vues plus ou moins économiques du propriétaire. L'usage veut que celui-ci dirige ses ouvriers à sa guise: de là dérivent les irrégularités sans nombre qui déparent les édifices; on en a vu de très-avancés où l'on avoit oublié l'escalier. Cette partie de la maison est ordinairement la plus défectueuse; parfois ce sont de vrais casse-cous. Le défaut de bons architectes donne lieu journellement à une foule d'accidens trop souvent funestes aux ouvriers, aux locataires et même aux passans.

Le gouvernement a ouvert enfin les yeux sur cet abus; et l'intendant de police a fait des réglemens de prudence, qui, par malheur, n'ont été suivis que dans le commencement, comme il arrive dans les pays où les lois sont exécutées avec mollesse.

Les planchers des maisons reposent presque par-tout sur des poutres d'une grosseur démesurée et beaucoup trop rapprochées; ce que les propriétaires affectent par ostentation, pour montrer qu'ils n'épargnent

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

rien. Les plafonds sont en bois; les toits, couverts en tuiles qui ont 2 pieds de long, 7 à 8 pouces de large et 6 lignes d'épaisseur, et scellées lourdement avec du mortier, sont ainsi surchargés d'un poids énorme. Lorsqu'il pleut, il est rare que l'eau ne pénètre pas de tout côté, parce que les tuiles sont mal jointes, brisées çà et là par l'incurie des couvreurs, et que les conduits destinés à recevoir les eaux du faîte, n'ont pas assez de pente, ou sont construits en mauvais matériaux; car presque jamais on ne se sert de plomb laminé pour cet usage.

Les portes sont grossièrement travaillées, mal ajustées; les serrures mauvaises, sans loquets ni verroux. Actuellement les fenêtres ont presque par-tout des vitres; mais quelquefois ce sont encore des châssis à claire-voie grillés, ainsi que le représente notre dessin (pl. 9).

Meubles et ustensiles.

L'ameublement et le décor des maisons se rapprochent beaucoup des modes européennes: ils consistent en meubles, rideaux, corniches, &c. &c., en peintures de mauvais goût, en dorures, mais en petite quantité; on n'y voit point de chambranles de cheminée; rarement des tentures, à moins qu'elles ne soient en papier, dont on a commencé à faire usage depuis que la France en envoie à bas prix. Quoiqu'on ait ici beaucoup de nos meubles, la plupart y sont cependant encore inconnus. Presque tous les gens du commun se servent d'une espèce de canapé appelée *marqueza* [marquise]: les pauvres la recouvrent en bois ou en cuir; les gens aisés, en rotin ou en maroquin: c'est un siége le jour, et un lit la nuit. On a peu de fauteuils et de tapis, mais beaucoup de lits de camp, des nattes, sur lesquelles les femmes des classes inférieures s'asseyent, et des tabourets assez élevés appelés *mochos*.

Quelques personnes couchent comme nous dans des lits; d'autres n'ont qu'une natte et un oreiller placés sur une marquise, sans matelas ni draps.

On se sert peu d'armoires; on a, pour serrer le linge, des commodes, des coffres, des malles, et quelques paniers qu'on nomme *gougas*.

Presque tous les meubles que fabriquent les menuisiers du pays consistent en chaises, tables, lits et commodes; celles-ci sont presque toujours marquetées et de très-mauvais goût. Le bois le plus en usage

Description Rio de Janeiro. Colonie portug.

est le jacaranda gabiuna pour lits, commodes, chaises; l'oleo pour les chaises et marquises, et le vinhatico pour les tables à manger.

Il n'existe aucune différence essentielle entre le lit des jeunes enfans et celui des personnes adultes, si ce n'est la dimension.

Le goût des glaces, depuis qu'on en apporte de France, semble s'introduire chez les gens aisés; il en est de même des meubles élégans, tels que consoles, pianos, tables à jeu, &c.; on remarque même, dans des maisons opulentes, des lustres et des candelabres. En général toutes les classes d'habitans ont le goût du luxe, goût qui ne peut qu'augmenter par la vue des objets fabriqués en France, qui leur plaisent beaucoup.

Les personnes du commun préparent leurs alimens dans des vases en terre cuite, dont la plupart ne sont pas vernissés; la forme la plus ordinaire qu'on leur donne est celle d'une sphère un peu aplatie, ouverte aux trois quarts de sa hauteur, ayant deux simulacres d'anses et un fond arrondi, qui est cause que la marmite se renverse souvent avec une extrême facilité; d'autres poteries, qui viennent de Bahia, ont un manche. On emploie quelques ustensiles en fer blanc, mais peu en cuivre. Les Anglais envoient beaucoup d'objets de ménage en fer fondu et battu, comme marmites, bouilloires, casseroles et poêles à frire. Les viandes sont mises à rôtir plus ordinairement au four qu'à la broche.

On dresse les mets sur de la faïence en terre de pipe, dont les Anglais apportent d'immenses quantités; les riches ont aussi de la porcelaine de Chine. Les boissons et les fruits se servent comme en Europe; les verres, les bouteilles, &c. viennent sur-tout d'Angleterre. Les autres ustensiles de table ne diffèrent point des nôtres; mais beaucoup de Brésiliens trouvent plus commode de manger avec les doigts.

L'éclairage chez le bas peuple se fait au moyen de mauvaises lampes en fer battu ou en fer blanc, dans lesquelles on brûle de l'huile de baleine, ou bien avec de la chandelle. Outre ce dernier article de luminaire, les classes plus relevées consomment aussi de la bougie; et l'usage des quinquets apportés de France acquerroit sans doute plus de vogue, si la difficulté de se procurer de l'huile épurée n'y mettoit obstacle.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

§. III.

Rapports moraux et sociaux : détails sur les villes et les villages ; population, mœurs, religion, usages particuliers, &c.

Détails sur les villes, &c.

Ville capitale. San-Sebastiaõ de Rio de Janeiro, presque entièrement bâti dans une plaine humide et marécageuse, qui paroît avoir été occupée jadis par la mer, est au pied de collines et de montagnes dont quelques-unes s'élèvent dans l'intérieur même de la ville, tandis que les autres lui servent de limites au Sud et comme de défense naturelle (pl. 3). Cinq collines de forme oblongue la bordent aussi du côté du Nord ; celle du centre est la plus élevée et la plus étendue. Vue de la rade, cette cité présente un aspect non moins agréable qu'imposant.

La ville, proprement dite, peut avoir un mille carré de surface ; mais si l'on vouloit y comprendre les faubourgs de *Lapa* et du *Catete*, qui s'étendent au Sud (1), ainsi que celui de *Villa-Nova* [Quartier-Neuf], à l'Ouest, son développement seroit beaucoup plus considérable.

Ce dernier faubourg commence au Campo de Santa-Anna, et se prolonge, à travers le vaste marécage de San-Diego, jusqu'au pont de bois qui communique au village de Mata-Porcos (pl. 2) ; mais, à l'exception des parties qui avoisinent le plus la ville, il y a peu de maisons encore dans ce faubourg ; ce qui est dû sans doute aux craintes qu'inspire une localité aussi malsaine.

A l'arrivée du roi au Brésil, on voulut dessécher ce marais ; on le coupa, en conséquence, par une chaussée assez belle ; des saignées furent faites, des terres rapportées et quelques habitations construites : mais par une fatalité déplorable, des travaux aussi importans n'ont jamais pu être achevés ; ce qui en existe même est devenu plutôt nuisible qu'utile à la salubrité publique. Les nègres, en effet, qui, sous la surveillance d'une police insouciante, sont chargés du nettoiement de la ville, ont trouvé fort commode de profiter du chemin nouvellement

(1) Le premier, jusqu'au coteau de N. S. da Gloria ; le second, jusqu'au ruisseau de Cajue. (*Voy.* pl. 2.)

construit, pour aller porter dans ces terrains encore humides les immondices et les animaux morts qu'ils ramassent. La marée y pénétrant journellement favorise une décomposition que n'accélère déjà que trop la chaleur de l'atmosphère, et l'on conçoit que cette retraite alternative des eaux laisse tout le reste du temps à découvert une vase noire et putride mélangée des plus dégoûtans débris (1).

On construit, au contraire, beaucoup d'habitations dans les terrains situés au Sud de ce marais, parce que le sol y est moins déprimé : aussi est-on porté à croire que Mata-Porcos ne sera bientôt plus qu'un faubourg de Rio de Janeiro.

En général, les rues de la capitale, tirées au cordeau, se coupent à angle droit; quelques-unes sont assez larges et garnies de trottoirs; du reste, elles sont très-mal pavées et sans pente suffisante pour l'écoulement des eaux : d'où il suit que, lorsque les pluies sont abondantes, il se forme une multitude de petites mares que l'ardeur du soleil seule peut dessécher. « Les rues Direita et do Ouvidor (pl. 3), sont les plus régulières et les mieux ornées, dit M. Gabert; on y trouve les plus riches magasins de la ville. Les autres offriroient aussi un assez joli coup d'œil, si, à côté de maisons hautes et élégantes, on n'en voyoit de chétives et de très-mal bâties. Il y a des réverberes dans toutes les rues, mais ils sont fort éloignés les uns des autres.

Un quadrilatère irrégulier et oblong, espèce de Champ de Mars, que nous avons déjà signalé sous le nom de *Campo de Santa-Anna,* se voit sur le côté occidental de la ville. En 1820, un jardin agréable occupoit encore une partie de cette vaste place, où il ne reste plus aujourd'hui qu'un bâtiment de plaisance appartenant à la Couronne. Les autres places les plus remarquables et les plus régulières sont celle do Paço [du Palais], dont la demeure du roi forme une des faces, et qui se termine à la mer par un fort beau quai de granit; celle do Rocio (2), où sont la salle de spectacle de San-Joaõ et le petit théâtre; enfin celles do Capim, ou place au foin, de San-Francisco de Paula, de San-Domingo, da

(1) *Voyez*, à ce sujet, les *Considérations d'hygiène publique, &c.*, déjà citées, de M. Tavares.

(2) Au milieu de cette place est situé le *Pelourinho*, ou gibet destiné particulièrement à l'exécution des criminels d'extraction noble.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Carioca (1), da Ajuda et da Lapa. « Dans la saison des pluies sur-tout, observe encore M. Gabert, toutes ces places, à cause des immondices dont elles sont remplies et du peu de soin qu'on prend de les nettoyer, sont autant de réduits infects très-nuisibles à la santé des habitans. » Le lieu des exécutions des hautes justices est placé au bord de la mer, dans la partie Nord de la ville, et un peu dans l'Ouest du couvent de San-Bento; enfin, il y a encore sur le rivage la praia ou plage de D. Manoel, où se tient le marché aux légumes, et celle dos Mineiros (2), affectée au débarquement des marchandises qui viennent de la province de Minas-Geraes.

La ville est divisée en sept paroisses (3) groupées autour des principales églises, savoir: la *Capella Real,* qui est la cathédrale, et réservée à la famille royale et aux gens attachés au service du Roi; *Sé Velha* [ancienne cathédrale], *San-Jozé, Nossa Senhora de Candelaria, Santa-Rita, N. S. do Rosario*, et *Santa-Anna,* église qui donne son nom à la grande place dont nous avons parlé plus haut.

Outre ces églises paroissiales, on peut remarquer encore celles de San-Francisco de Paula, do Bom-Jesus, de San-Pedro, de N. S. da Boa-Morte, désignée quelquefois aussi sous le simple nom *do Hospicio;* de San-Francisco de Assis; da Cruz, affectée particulièrement aux militaires; de Santa-Luzia, sur le bord de la mer, et celle de N. S. da Gloria, bâtie dans un site très-pittoresque sur le penchant du coteau du même nom (*voy.* pl. 2). Nous ne parlerons pas des chapelles de moindre importance que notre plan n.° 3 indique suffisamment; celles qui appartiennent à des confréries sont sur-tout en assez grand nombre.

Il y a, en outre, plusieurs couvens, dont trois, ceux de San-Bento (4), de Sant-Antonio et de Santa-Thereza, placés sur des hauteurs, offrent

(1) *Carioca,* mot indien composé de *cari* [maison] et de *oca* [pierre].

(2) On appelle *Mineiros*, à Rio de Janeiro, les habitans de Minas-Geraes.

(3) Divers quartiers de la ville ont reçu des noms particuliers: tels sont ceux de *Vallongo*, de *Pedra da Praina* et de *Vallonguinho;* c'est dans ce dernier que sont les marchés pour la vente des nègres.

(4) Ce couvent, qui est très-vaste, a été transformé en caserne depuis notre départ du Brésil; les moines, en petit nombre, qui l'habitoient, se sont retirés dans une maison qu'ils possèdent sur l'île do Governador; mais ils ont conservé leur église.

un coup d'œil très-agréable et très-pittoresque. « Toutes ces églises, dit M. Labiche, sont décorées avec plus de profusion que de goût : cependant la capella real est fort jolie ; les dorures y sont fraîches, seulement un peu trop multipliées. Chez les bénédictins (San-Bento) il y en a encore davantage, mais fort ternies à cause de leur vétusté. Cette dernière chapelle n'est pas moins remarquable par la richesse des effets consacrés au culte, dont la plus grande partie est en argent massif. »

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Le palais du souverain n'est autre chose que l'ancienne demeure des vice-rois, à laquelle les bâtimens du couvent *do Carmo* et ceux du *Senado da camara* (1) ont été joints par des passages ou galeries suspendues. La partie la plus orientale de l'édifice est une maison à un étage seulement, ayant vingt-quatre fenêtres latérales sur la place do Paço et neuf de front du côté de la mer : c'est de ce côté qu'est l'entrée principale. Le rez-de-chaussée du premier corps de logis est occupé (2) par les gardes du roi et divers bureaux ; au-dessus sont les salles de réception du prince. Ce palais, comme on voit, n'a réellement de remarquable que son extrême simplicité.

Le plus ancien édifice de Rio de Janeiro est, dit-on, la *Casa da Misericordia* [maison de la Miséricorde], située au pied d'une colline, à peu de distance de la pointe do Calhabouço. Un hôpital qui en fait partie « est ouvert, dit M. Gaimard, aux malades de toutes les races et des deux sexes, ainsi qu'aux femmes enceintes. Les étrangers n'y sont admis qu'en payant.

» Les salles de cet hôpital, vaste et mal percé, sont d'une effrayante

(1) En quittant ce local, le *Senado da camara*, ou Chambre municipale, s'installa dans un bâtiment attenant à l'église paroissiale de N. S. do Rosario : il est allé s'établir plus tard dans un édifice disposé exprès sur le Campo de Santa-Anna (*voy.* pl. 3).

(2) Le lecteur ne doit pas perdre de vue que notre description se rapporte aux années 1818 et 1820. Depuis l'indépendance du Brésil, l'empereur, ayant fixé sa résidence à sa maison de campagne de San-Christovaõ (pl. 2), ne s'est réservé ici que trois salles ; le reste a été abandonné à la grande chancellerie (placée préalablement en *w*, pl. 3) et aux secrétaires d'état.

A la même époque, la portion du palais qui jadis avoit appartenu au Senado da camara, fut affectée à la *Chambre des députés;* tandis que le *Sénat* brésilien, ou *Camara do senado*, comme on l'appelle, alla tenir ses séances dans un hôtel qui, en 1820, étoit occupé par le ministre de la marine, comte dos Arcos. (*Voy.* en e', pl. 3.)

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

malpropreté. On diroit qu'on a voulu en interdire l'accès à l'air et à la clarté du jour : à peine voit-on de loin à loin, et tout-à-fait au haut des murs, quelques fenêtres tellement étroites qu'on les prendroit pour des lucarnes. Les lits des malades sont renfermés dans de petites chambres en bois qui occupent les parties latérales de chaque salle, et qui n'ont aucune communication avec les chambres voisines.

Là, d'impures vapeurs la vie environnée,
Par un air corrompu languit empoisonnée.

DELILLE, *la Pitié.*

» Aussi, dans ces réduits infects, ne respire-t-on, en quelque sorte, que des miasmes délétères capables d'asphyxier les infortunés qui croient trouver en ce lieu et la santé et les soins que leur état exige. On n'y connoît pas les vrais moyens désinfectans dus à la chimie moderne. A peine y emploie-t-on quelques fumigations aromatiques; encore n'ont-elles lieu qu'à l'instant où les médecins et les chirurgiens font leur visite; car c'est pour eux et non pour leurs malades qu'on emploie ces moyens infidèles qui masquent les mauvaises odeurs sans les détruire. »

L'hôpital militaire, placé dans l'ancien collége des jésuites, et sur la hauteur un peu au-dessus de la Casa da Misericordia, ne mérite pas les mêmes reproches que celui de ce dernier établissement. « Les salles (1), mieux aérées, dit M. Gaimard, offrent aussi un peu moins de saleté. Ce seroit toutefois un parallèle outrageant pour les moindres de nos hôpitaux de France, si l'on osoit les comparer au premier hôpital de la capitale du Brésil. »

Indépendamment des hôpitaux dont nous venons de parler, il en existe plusieurs autres qui appartiennent à des *terceiros* ou membres de confréries particulières : on en verra l'emplacement sur notre planche n.° 3, ainsi que celui du lazaret destiné principalement à recevoir les nègres, à leur arrivée de la côte d'Afrique.

On avoit établi aussi un hôpital pour les lépreux dans une maison des jésuites à San-Christovaõ : plus tard, cet hôpital fut transporté

(1) Des salles supplémentaires pour les convalescens sont établies aujourd'hui dans les bâtimens du *château*, forteresse dont nous parlerons dans un autre paragraphe.

dans la baie, sur une petite île au Nord de celle das Cobras; retiré enfin de ce lieu, il a été installé définitivement dans l'ancien couvent do Bom-Jesus, sur une autre île de la rade, mais plus éloignée de la ville. (*Voy.* pl. 2.)

Au nombre des établissemens remarquables par leur importance ou leur destination, nous devons citer encore l'évêché, qui couronne une colline escarpée peu éloignée du couvent de San-Bento; la prison de la ville, au pied de la même colline; l'hôtel des douanes; celui de la banque; la bourse, monument élégant qu'on doit aux talens d'un architecte français, M. Grangeant (1); l'arsenal de l'armée, appelé *Calhabouço*, parce qu'il s'y trouve effectivement des cachots destinés à la punition des nègres; les bâtimens divers qui appartiennent à l'arsenal de la marine (2); une maison de détention nouvellement construite à l'extrémité occidentale de la ville, près du marais de San-Diego; l'hôtel des monnoies et du trésor public (3); des catacombes ou plutôt un charnier attenant à l'hôpital dos terceiros de San-Francisco de Paula; un cabinet d'histoire naturelle; une école des beaux-arts (4); une école militaire, une bibliothèque et une imprimerie royales; enfin le palais de justice et quelques autres édifices plus ou moins considérables, indiqués pl. 3 de notre atlas.

On pourra prendre, sur la pl. 7, une idée de l'architecture extérieure (5) du théâtre de San-Joaõ, et du goût qui a présidé à sa construction (6). La salle est cependant assez agréable dans l'intérieur, quoiqu'elle soit trop grande pour la ville; aussi ne se remplit-elle que les jours de grande fête. Celle du petit théâtre, ou *theatrino*, n'étoit pas ouverte en 1820: ce sont ordinairement des amateurs qui y jouent.

(1) Ce bâtiment, depuis 1820, a été cédé à la douane, qui y a mis ses bureaux.

(2) Un bassin pour le radoub des vaisseaux a été commencé sur l'île das Cobras, et l'on a fondé une cale de construction dans l'arsenal de la marine, depuis notre départ de Rio de Janeiro. (*Voy.* pl. 3.)

(3) Le ministre des finances a son logement dans ce même hôtel.

(4) On verra, sur le plan n.° 3, qu'en 1824 l'école des beaux-arts avoit été transférée dans un local différent de celui où elle étoit en 1820.

(5) De nouvelles casernes ont été établies à Rio de Janeiro depuis la déclaration d'indépendance du Brésil; d'autres ont été changées de place, particulièrement celle de cavalerie, qui, de la place do Rocio, a été transportée auprès des écuries du roi. (*Voy.* pl. 3.)

(6) Le théâtre de San-Joaõ, bâti depuis l'arrivée du roi au Brésil, a été fait, dit-on, sur le modèle de celui de San-Carlos à Lisbonne.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Divers établissemens, connus sous le nom de *trapiches* (1), servent sur le bord de la mer au débarquement et à l'emmagasinage des marchandises. Quelques-uns ont des destinations spéciales : tels sont le trapiche de Barros, où arrivent les cuirs de Rio-Grande, et celui d'Antonio-Leite, où l'on dépose le sucre qui vient de l'intérieur (2) du Brésil, &c.

On compte dix fontaines dans la ville, et ce nombre suffit à peine aux besoins des habitans. L'une d'elles, située sur le Terreiro do Paço [Place du Palais] a la forme d'une tour, et sert particulièrement aux vaisseaux qui veulent faire aiguade : celles *das Marrecas*, dans la rue dos Barbonios; *do Largo de Moura*, sur le quai; de *Carioca*, sur la place de ce nom; *da Gloria*, *do Passeio publico* [du jardin public], de *Mata-Cavallos*, ainsi que la fontaine à pompe qui tire ses eaux du seul puits qu'il y ait ici, abreuvent le quartier oriental de la ville. La fontaine du Campo de Santa-Anna et celle *da Lagoa da Sentinella*, dont les eaux arrivent, par des tuyaux souterrains, de la rivière ou plutôt du ruisseau de Tijouca, servent au quartier opposé.

Aux exceptions près que nous venons de faire connoître, ces fontaines sont alimentées par un aqueduc (3) très-beau, construit en pierre et à grands frais, dont notre planche n.° 6 présente la perspective. Digne des Romains par sa solidité et son importance, cet aqueduc commence à la montagne du Corcovado (pl. 2), et se développe, sur une longueur de près de six milles, jusqu'au centre de la ville. « La prise d'eau, dit M. Labiche, a lieu à un ruisseau qui, après être tombé en cascade, se réunit, dans un réservoir pratiqué pour cet objet, au filet d'eau d'une source voisine. Là commence une voûte de cinq à six pieds de hauteur sur environ deux

(1) *Trapiche*, magasin et cale ordinairement couverte où l'on débarque, à l'aide d'une grue, les marchandises qui arrivent par mer. Quelquefois, comme cela a lieu au trapiche de la marine, sur l'île das Cobras, la cale et les magasins ne sont pas réunis; mais alors ces derniers sont dans le voisinage.

(2) A la vérité, la plupart de ces denrées de l'intérieur arrivent à dos de mulet jusqu'aux bords de la baie de Rio de Janeiro; mais là des barques s'en chargent et les transportent à la ville. Nous reviendrons sur cet objet, lorsque nous parlerons du commerce particulier à ces contrées.

(3) Avant la construction de cet utile aqueduc, les habitans étoient obligés de se pourvoir d'eau hors de la ville et à une assez grande distance.

pieds et demi de large, ayant des ouvertures latérales de distance en distance. Cette voûte recouvre, dans presque toute sa longueur, un canal d'environ huit pouces de large sur six de profondeur, auquel on a ménagé une légère inclinaison, et qui vient déboucher près du couvent de Santa-Thereza : il devient ensuite souterrain, et descend, en passant sous le couvent, jusqu'à un double rang d'arcades qui le supportent et le conduisent à un nouveau réservoir ou château d'eau, voisin du couvent de Sant-Antonio. De ce point partent les tuyaux de distribution qui vont aux différentes fontaines. »

« Le canal dans lequel coule l'eau, dit M. Quoy, est construit avec une espèce de pierre calcaire à grains serrés, ressemblant au marbre; mais comme il n'y a pas de pierre de ce genre au Brésil, il a fallu la faire venir de Lisbonne. On a craint apparemment que l'eau ne se chargeât de particules nuisibles de granit, si l'on eût employé cette roche : cependant avant d'arriver au dernier réservoir, l'eau a tout le temps de contracter les propriétés malfaisantes qu'on auroit eu en vue d'éviter. Au reste, quoiqu'on ait été tenté d'attribuer à cette cause les coliques et les diarrhées que beaucoup d'Européens ont ressenties en arrivant à Rio de Janeiro, je trouve que rien n'est moins prouvé que cette opinion, puisque parmi diverses personnes de notre équipage qui en furent atteintes, quelques-unes n'avoient encore fait usage que de l'eau apportée d'Europe. »

Dans la partie Sud-Est de la ville, un jardin public, petit, mais assez bien dessiné, est encore embelli par une jolie terrasse donnant sur la mer.

Trois routes principales partent de la ville : elles ne sont praticables pour les voitures que jusqu'à un petit nombre de milles de distance; encore, dans un aussi court intervalle, sont-elles fort mal entretenues. Les deux plus importantes ayant leur origine au Campo de Santa-Anna, servent aux communications avec les provinces de Minas-Geraes et de San-Paulo. Celle qui passe au Sud du marais de San-Diego se nomme *la vieille route;* l'autre, *route de Cidade-Nova* ou *chemin de San-Christovaõ* (1) : elles se réunissent au village de Mata-

(1) C'est en effet par-là que l'on passe pour aller à la maison royale de ce nom.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Porcos (pl. 2). La troisième enfin traverse le faubourg du Catete et Botafogo, puis se rend au jardin des plantes et à la manufacture à poudre voisine du lac de Rodrigo de Freitas.

Campos. Ce bourg, chef-lieu du district de Goytacazes, est situé dans un des cantons les plus fertiles du Brésil : son aspect est agréable, ses rues régulières, ses maisons propres et assez bien bâties. En outre de la cathédrale, on y remarque une Casa da Misericordia, deux confréries, un hôpital et plusieurs églises, un séminaire pour l'éducation des jeunes gens, un palais de justice, auquel tiennent les prisons, enfin des écoles de plusieurs degrés, dont les maîtres sont payés par le gouvernement.

C'est un lieu florissant par son commerce, qui est considérable, ainsi que nous le ferons cônnoître plus particulièrement dans un autre paragraphe de cette histoire.

San-Joaõ da Praia est un bourg moins grand que Campos. Les maisons, construites en bois et en terre, sont basses et à un seul étage. On n'y remarque qu'une seule église fondée par les jésuites, qui est bâtie sur un rocher isolé près de la mer. Les rues ne sont pas pavées. Tous les navires qui, arrivant de la mer, veulent remonter le Parahyba jusqu'à Campos, sont obligés, par les réglemens des douanes, de passer devant San-Joaõ da Praia, quoique le bras du fleuve qui baigne ce banc soit peu profond et que le véritable chenal de navigation se trouve plus au Nord. Ce bourg est un des points où l'on visite les marchandises venues de Minas-Geraes, afin de prévenir la contrebande d'exportation de l'or et des pierres précieuses.

Cabo-Frio. Quoique composé de deux quartiers séparés par un assez grand intervalle, ce bourg n'est cependant pas fort étendu. Le quartier principal est le plus éloigné de l'Océan; dans son enceinte se trouve une colline, au sommet de laquelle est la chapelle de N. S. da Guia, d'où l'on découvre une grande étendue de terre et de mer. L'autre quartier, nommé *Passagem*, parce qu'il est près de l'entrée du goulet qui conduit au lac Araruama, est défendu par le fort San-Mattheus.

Les maisons de Cabo-Frio, généralement construites en pisé ou en bois, sont basses, peu élégantes, et placées, l'une par rapport à l'autre,

sans beaucoup de régularité. Tout s'y ressent un peu de l'origine de ce bourg, qui n'étoit primitivement qu'une simple aldée de sauvages convertis.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Les habitans aiment passionnément la pêche, dont ils font leur principale et leur plus lucrative occupation. Le poisson est leur nourriture ordinaire.

Macahé. Bourg composé aussi de maisons basses en bois et en terre, dont quelques-unes cependant sont propres et jolies; toutes sont disséminées sans beaucoup d'ordre sur les bords de la rivière et sur la lisière des forêts voisines. Le commerce des bois et la pêche sont les occupations principales des habitans.

Marica. Les rues de ce bourg sont régulières, mais non pavées; les maisons n'y ont qu'un seul étage.

Macacu occupe, en longueur, un fort grand espace sur les bords de la rivière du même nom; mais la largeur de ce bourg est très-peu considérable.

Magé n'est qu'un bourg médiocre, érigé en 1789 avec le titre de comté. Un pont de bois construit ici sur la rivière facilite les communications des habitans riverains et des commerçans. Des barques d'un assez fort tonnage peuvent remonter jusqu'à ce point.

Porto da Estrella. Les voyageurs qui vont de Rio de Janeiro à Minas-Geraes, et réciproquement, ainsi que ceux qui des autres provinces de l'intérieur apportent leurs denrées à la capitale, s'arrêtent pour se reposer à ce village, qui d'ailleurs a peu d'étendue.

Parati. Bourg important, et renommé sur-tout par ses eaux-de-vie, réputées les meilleures de celles qu'on fabrique dans cette partie du Brésil.

Angra dos Reis. Ce bourg est le plus ancien de la province; l'air y est pur et salubre. « En 1596, dit M. Eschewege (1), on posa la pre-» mière pierre de cette petite ville; mais les ruines qui portent le nom » de *Villa-Velha* doivent faire penser que les Européens avoient plus »anciennement quelque établissement sur ce point. » On a construit pour la défense de ce poste, et des deux côtés de la hauteur, des fortifications qui, en 1809, tomboient en ruine.

(1) *Voy.* Journal von Brazilien.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Le nombre des alambics destinés à la fabrication des eaux-de-vie n'est nulle autre part plus grand dans la province ; aussi le commerce y est-il considérable.

San-Joaõ de Marcos. A peine y a-t-il cent maisons dans ce bourg, qui cependant est le chef-lieu du district de Parahyba-Nova. Les communications entre ce point et le bourg de Rezende sont difficiles, à cause des montagnes et du mauvais état des chemins.

Registo do Parahyba. On a établi au petit village de ce nom un poste militaire, chargé de visiter les passe-ports et de prévenir la contrebande de l'or et des diamans qui proviennent de Minas-Geraes. Là se trouve aussi un bac pour traverser le fleuve : douze mulets chargés peuvent, dit-on, y passer à-la-fois.

San-Pedro de Cantagallo. Par édit du mois de mars 1814, la paroisse du Santissimo-Sacramento fut érigée en bourg sous le nom de *San-Pedro de Cantagallo,* et devint le siége d'une administration judiciaire. Les habitans et tous ceux du voisinage préfèrent l'agriculture à l'exploitation des mines, à laquelle ils se livroient anciennement.

Le *Nouveau-Fribourg* (1) étoit, en 1820, composé d'une centaine de jolies maisons bien alignées, chacune avec un jardin attenant. L'architecture en étoit modeste et simple, comme il convient à un établissement naissant ; des charpentes revêtues d'une argile blanchie composoient les murs, et les toits étoient couverts en tuiles.

Aldées des Indiens. Nous ne nous occuperons pas maintenant des villages indiens : les détails en seroient d'ailleurs bornés et très-uniformes ; mais devant parler, dans notre IX.e chapitre, de ce qui se rapporte aujourd'hui à cette classe spéciale de Brésiliens, nous nous bornerons à y renvoyer le lecteur.

Population. *Nombre des individus.* Il n'y a jamais eu de recensement complet et exact des habitans de la province de Rio de Janeiro ; aussi les résultats que nous allons rapprocher, quoique puisés aux sources les plus respectables, ne doivent-ils être admis qu'avec discrétion et con-

(1) Nous présenterons de plus grands détails sur cette colonie suisse lors de notre seconde relâche à Rio de Janeiro, époque à laquelle elle fut visitée par notre chirurgien-major, M. le docteur Quoy.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

sidérés plutôt comme des données approximatives que comme des renseignemens qui ne laissent rien à desirer.

Southey rapporte (1) qu'en 1749 on comptoit à Rio de Janeiro 24 397 communians ; en 1792, George Staunton (2) donnoit à cette ville 43 000 habitans, parmi lesquels 40 000 nègres et seulement 3 000 blancs. D'autres documens également fournis par Southey nous apprennent qu'en cette même année on y eut 1 552 morts, dont 282 moururent dans les hôpitaux; de ce nombre, 706 étoient des esclaves ou des pauvres qui furent enterrés par la Casa da Misericordia. Il y eut aussi 1 648 naissances. Au commencement de 1808, la ville de Rio de Janeiro avoit environ 60 000 ames; mais depuis cette époque, qui fut celle de l'arrivée du roi, la population a beaucoup augmenté. D'après les recherches faites sur les lieux par M. d'Almeida (3), elle n'étoit pas au-dessous de 130 000 ames (4) au commencement de 1818. Un mémoire dont je dois la communication aux bontés de M. Sumter, ministre des États-Unis d'Amérique à la cour du Brésil, établit qu'il y avoit alors dans la province entière, 255 000 personnes libres et 120 000 esclaves, formant un total de 375 000 ames : à quoi il faudroit ajouter encore un petit nombre d'Indiens non civilisés ; peut-être seroit-ce beaucoup que d'estimer ces derniers à 1 500 ou 2 000 individus.

Nous avons trouvé encore, dans le mémoire cité de M. Sumter, un tableau général de la population du Brésil (5) en 1818: cette pièce,

(1) Historia of Brazil.

(2) Relation de l'ambassade du lord Macartney en Chine.

(3) Petit-fils du célèbre vice-roi du Brésil, marquis de Lavradio. Son instruction et son obligeance extrême nous ont été bien souvent utiles dans nos recherches sur Rio de Janeiro, ainsi que nous aurons plusieurs fois encore occasion de le rappeler.

(4) James Henderson, dans la relation de son voyage au Brésil, publiée en 1821, estime que la population de Rio de Janeiro est de 250 000 ames; évaluation évidemment exagérée, si on la rapporte à la ville toute seule. Schaeffer, en 1823, la portoit au taux exorbitant de 210 000; MM. Spix et Martius, dans la note manuscrite qu'ils ont fournie à M. A. Balbi, et que ce dernier a bien voulu me communiquer, ne comptent cette population qu'à 120 000 ames, ce qui est beaucoup plus près de la vérité. Ces mêmes savans pensent également que la province entière a 420 000 habitans; et M. Balbi lui-même donne à la ville, à la fin de 1826, 140 000 individus.

(5) Ce mémoire m'a été remis en 1820; et comme l'auteur cite l'Histoire du Brésil de M. de Beauchamp, publiée en 1815, j'ai cru ne pas m'écarter beaucoup de la vérité en fixant à l'année 1818 l'époque du dénombrement dont il s'agit.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

il est vrai, sort un peu du cadre que nous nous sommes tracé; mais comme elle est importante et que la source d'où elle provient est très-digne de confiance, nous ne croyons pas devoir en priver le lecteur.

RÉSUMÉ de la population (1) *des évêchés* (2) *du Brésil, conformément aux états remis au Desembargo do paço (Cour souveraine), et à la Meza da consciencia e ordens (Bureau des affaires ecclésiastiques et des ordres militaires), par les prélats, &c.*

NOMS DES DIOCÈSES.	POPULATION		SOMMES.	REMARQUES.
	LIBRE.	ESCLAVE.		
Para.....	121 286.	51 840.	173 126.	
Maranhaõ (Maragnan).....	261 220.	201 176.	462 396.	
Pernambuco.....	455 248.	192 559.	647 807.	
Bahia.....	419 482.	173 476.	592 958.	La ville de *Todos os Santos*, chef-lieu de la province de Bahia, contient à-peu-près 80 000 habitans.
Rio de Janeiro.....	505 543.	200 506.	706 049.	
San-Paulo.....	260 379.	122 622.	383 001.	En 1766, la population de la province de San-Paulo, les Indiens civilisés compris, étoit à peine de 62 000 ames.
*Matto-Grosso.....	33 806.	13 280.	47 086.	
*Goiaz.....	21 250.	16 000.	37 250.	
Minas-Geraes.....	456 675.	165 210.	621 885.	
TOTAL de la population connue.	2 534 889.	1 136 669.	3 671 558.	
Indiens sauvages.....	800 000!	//	800 000!	Il est impossible de rien dire de précis à ce sujet; je crois cependant que l'estimation que je donne n'a rien d'exagéré (3).
TOTAL GÉNÉRAL de la population du Brésil.....			4 471 558.	

(1) Un tableau presque identique m'a été remis, plus tard, par M. d'Almeida; il contenoit de plus cependant la population de Matto-Grosso, celle de Goiaz, et quelques remarques que j'ai cru devoir ajouter au tableau ci-dessus, sans être bien sûr toutefois que Matto-Grosso et Goiaz forment réellement des diocèses particuliers. Il est, au reste, évident que la province Cisplatine, qui n'a été réunie au Brésil que postérieurement à 1820, n'est pas comprise dans ce dénombrement. M. Balbi, d'après un tableau officiel rédigé, dit-il, lors du retour du roi à Lisbonne en 1821, porte la population générale du Brésil, moins toutefois celle de la province Cisplatine, seulement à 3 617 900 individus, dont 843 000 blancs, 426 000 de sang mêlé, 1 728 000 nègres esclaves, &c. &c.

(2) Il resterait sans doute à circonscrire les limites de ces diocèses; mais je ne possède aucun document précis à cet égard.

(3) MM. Spix et Martius, dans la note manuscrite citée plus haut, estiment le nombre des sauvages du Bresil à 1 000 000.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Pour terminer ce qui regarde plus particulièrement la province qui nous occupe, nous n'avons que bien peu de chose à ajouter à ce qui précède. Selon la *Corografia brazilica*, et d'après un dénombrement fait peut-être en 1808, le bourg de Marica contiendroit environ 800 ames; Macacu, y compris ses faubourgs, 810; Angra dos Reis, au rapport de M. Eschewege (1), en avoit 10000 en 1810; Mangaratiba, 3000; Campos, au dire de Southey (2), avoit (en 1808?) 1139 familles (3) qui, en les supposant composées, l'une dans l'autre, de cinq personnes, font 5695 individus. D'après la même autorité, il y auroit 3000 habitans sur l'Ilha-Grande; enfin, au rapport de M. Quoy, on comptoit, en 1820, de 1600 à 1700 ames dans le Nouveau-Fribourg.

Détails particuliers. Le mélange des castes nègres et indiennes avec les Européens, très-fréquent dans les premières années de l'établissement de la colonie, est aujourd'hui plus rare. Le nombre des gens de couleur des deux sexes l'emporte cependant toujours beaucoup sur celui des blancs.

Les hommes, sous le rapport de la constitution physique, ne nous ont offert aucune particularité digne de fixer l'attention. A l'égard des Brésiliennes créoles, « elles sont en général petites, dit M. Gabert, ont peu d'expression dans les traits, et point du tout cette vivacité qu'on aime tant à rencontrer chez les femmes des parties méridionales de la France. Les négresses, à la couleur près, sont beaucoup plus jolies : elles ont presque toujours des formes régulières, une taille fine et dégagée, un port agréable, des yeux beaux et vifs, une démarche assurée et gracieuse. Parmi les métisses, on trouve aussi des femmes très-bien faites. »

L'espèce de nègres esclaves dont on rencontre le plus à Rio de Ja-

(1) Journal von Brazilien.

(2) Hist. of Brazil.

(3) La *Corografia brazilica*, au lieu de 1139 familles, indique 1139 ames, quantité bien foible comparée à l'étendue de la ville de Campos. D'ailleurs, le prince de Neuwied, dans la relation de son voyage au Brésil (en 1815), dit positivement que la population de Campos est *à-peu-près* de 5000 habitans; il ajoute qu'il y en a 24000 dans tout le district.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

neiro provient d'Angole et de Benguela. Les Brésiliens ont cru pendant long-temps, à ce qu'on assure, devoir leur donner la préférence, à cause de la patience qui les distingue et de la facilité avec laquelle ils supportent les travaux les plus pénibles. Mais peut-être cet accroissement de leur nombre tient-il uniquement aux facilités pour s'en procurer que les établissemens portugais, dans ces royaumes africains, fournissent au Brésil. Les Angolais proprement dits sont brutaux; éminemment paresseux, ils travaillent avec une grande nonchalance; ce sont les plus lents de tous les nègres. Ils apprennent le portugais avec beaucoup de facilité: cette aptitude naturelle leur est commune avec les Benguelais. On a remarqué que ces derniers sont plus disposés que les autres esclaves à s'enfuir de chez leurs maîtres. Généralement très-dispos, vifs, fort gais, sans rancune, les Cabindais sont aussi pourtant assez paresseux, parce que, dans leur pays, ce sont presque toujours les femmes qui s'occupent des gros ouvrages: néanmoins, en les prenant au-dessous de vingt ans, et en les dirigeant bien, on peut les employer à tout; ils se font éminemment distinguer par leur adresse. Les nègres du Congo ont à-peu-près les mêmes qualités et les mêmes vices: il en est peu qui soient de haute taille. Les individus de cette nation (ou de ces nations, car ils sont subdivisés à l'infini), forment des dessins bizarres en se tatouant sur diverses parties du corps, mais rarement au visage. Les nègres de Mosambique passent pour être de fort bons travailleurs; ils conviennent sur-tout aux professions de matelot, de batelier, &c. &c.: mais ils ont la réputation d'être excessivement menteurs.

On a remarqué à ce sujet que presque tous les nègres contractent plus de défauts par leur séjour à Rio de Janeiro, qu'ils n'en avoient en arrivant de leur pays. Ces funestes progrès sont dus aux tableaux de dépravation qu'ils ont journellement sous les yeux, dans la capitale, et à la mauvaise compagnie qu'ils y hantent. Rien n'est tenté par l'administration pour ramener ces malheureux à de meilleures mœurs, soit par de sages réglemens de police, soit par les bienfaits de l'éducation.

A très-peu d'exceptions près, les Mosambiques conviennent aussi bien que les Européens à tous les genres de services; cependant on a recueilli peu de marques de leur dévouement pour leurs maîtres; chez

eux, le simple attachement est même une chose assez rare. Cette indifférence est due sans doute en grande partie à la manière dont ils sont traités, aux mauvais principes qu'on leur donne, et sur-tout à la contagion de l'exemple.

Au nombre des élémens dont la population de Rio de Janeiro se compose, rien, sans contredit, n'est plus digne de piquer la curiosité que la présence d'individus de cette nation cosmopolite, désignée en France sous les noms impropres d'*Égyptiens* et de *Bohémiens* (1), et connue ici, comme en Portugal, sous celui de *Ciganos* (2). Dignes descendans des *Parias* de l'Inde, d'où il ne paroît pas douteux qu'ils tirent leur origine, ainsi que s'attache à le prouver M. Grellmann dans ses curieuses recherches sur cette matière (3), les Ciganos de Rio de Janeiro affectent comme eux l'habitude de tous les vices, une propension à tous les crimes. La plupart possesseurs de grandes richesses, étalant un luxe considérable en habillemens et en chevaux, particulièrement à l'époque de leurs noces qui sont très-somptueuses, se plaisent communément au milieu de la débauche crapuleuse et de la fainéantise. Fourbes et menteurs, ils volent tant qu'ils peuvent dans le commerce; ils sont aussi de subtils contrebandiers. Ici, comme par-tout où l'on rencontre cette abominable race d'hommes (4), leurs alliances n'ont jamais lieu qu'entre eux. Ils ont un accent et même un jargon particuliers (5). Par une bizarrerie tout-à-fait inconcevable, le gouvernement tolère cette

(1) Les Espagnols les connoissent sous le nom de *Gitanos,* qui, ainsi que celui de *Gipsies* que leur donnent les Anglais, est une corruption du mot *Égyptien.* En Allemagne, on les appelle *Zigeuner; Heyden* [païens], en Hollande; *Zingani,* en Italie, &c. &c.

(2) C'est du Portugal qu'ils sont venus au Brésil.

(3) *Voyez* Die Zigeuner, &c., dissertation d'Heinrich Moritz Gottlieb Grellmann, traduite depuis peu en français, sous le titre d'*Histoire des Bohémiens,* &c.

(4) Elle est répandue à-la-fois en Asie, dans les parties septentrionales de l'Afrique, ainsi que dans tous les états de l'Europe, principalement en Espagne, en Italie et en Allemagne. Par des calculs modérés, Grellmann a trouvé qu'en 1783 on ne pouvoit pas en porter le nombre, en Europe, à moins de 7 à 800 000 individus. Cet essaim de vagabonds a commencé à s'y introduire en 1417, c'est-à-dire, peu après les fameuses et sanglantes guerres de Tamerlan dans l'Inde; dix ans plus tard, ils parurent en France, où ils sont au reste moins répandus qu'ailleurs, si ce n'est peut-être en Alsace et sur-tout en Lorraine.

(5) Ce langage offre des similitudes frappantes et multipliées avec les langues indiennes. (*Voyez* Grellmann, *ouvr. cité;* A. Balbi, Atlas ethnographique, *tab. VI,* et introd. *t. I, ch. 3.*)

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

peste publique : deux rues particulières leur sont même affectées dans le voisinage du Campo de Santa-Anna; elles portent le nom de *rua* et de *travessa dos Ciganos* (*voy.* pl.. 3).

Caractère et mœurs des habitans.

Spirituel, bienfaisant, jaloux, sensuel et orgueilleux, tels sont les traits les plus saillans du caractère de l'habitant de Rio de Janeiro. Chez les gens de basse extraction, et ceux de la classe moyenne qui, malheureusement en fort grand nombre, ont été mal élevés, l'ignorance présomptueuse, le goût de la paresse, l'esprit de vengeance, la cupidité et le libertinage sont les vices dominans. Parmi les personnes du haut rang, on en compte de fort respectables et de fort instruites, notamment en littérature et en mathématiques.

Envieux à l'excès des talens des étrangers, la plupart des habitans de Rio de Janeiro saisissent volontiers les occasions qui se présentent de leur témoigner, par toute sorte de tracasseries, les sentimens de malveillance dont ils sont animés contre eux.

Dans les relations d'intimité, auxquelles les étrangers sont très-difficilement admis, du moins à la ville, les créoles brésiliens se montrent, en général, d'un caractère doux et sociable, quoique amis un peu inconstans. Ils sont fort attachés à leur famille, éminemment charitables et hospitaliers ; mais, à côté de ces vertus, on trouve des exemples monstrueux et révoltans en sens contraire.

« Les nègres affranchis ressemblent ici, sous beaucoup de rapports, dit M. Gabert, aux juifs de l'Europe; ils trafiquent, trompent, s'enrichissent comme eux, et la plupart affectent un luxe qui éclipse quelquefois celui de leurs premiers maîtres. »

L'oisiveté entraîne souvent les personnes riches aux turpitudes et aux excès d'un libertinage effréné, auquel un tempérament ardent et une nourriture excitante ne les rendent que trop enclins. Dans les orgies qu'ils aiment et recherchent avec fureur, il n'y a plus pour eux ni âge, ni sexe, ni caractère : de telles gens, on le conçoit, doivent préférer la mauvaise compagnie à la bonne.

En général, les femmes se conduisent beaucoup mieux, quoiqu'il y ait cependant parmi elles de nombreux exemples de dépravation. L'appétence pour les plaisirs des sens, très-précoce chez les jeunes gens,

leur donne, dans la bonne compagnie, un maintien timide et embarrassé. La même timidité, le même embarras, se remarquent chez les demoiselles; mais on doit l'imputer au peu d'habitude qu'elles ont de vivre dans le monde.

L'espèce de reclusion dans laquelle elles sont tenues fait que rarement un homme trouve l'occasion de parler à la personne dont il recherche l'alliance, avant de l'avoir demandée en mariage. Lorsque les parens de la jeune fille ne sont pas trop sévères, il peut parfois causer avec elle, mais toujours en leur présence. « C'est sur-tout aux églises, dit M. Gabert, que l'amour s'insinue le plus facilement auprès des dames et agit avec plus de mystère. Le théâtre leur offre moins de liberté, parce qu'étant renfermées dans une loge avec leur famille, nulle personne étrangère à celle-ci ne peut, sous aucun prétexte, y être admise : les jeunes amans n'ont alors que leurs seuls yeux pour interprètes. »

« Les mariages, selon M. Gaimard, ont lieu le plus ordinairement à quinze ans pour les hommes et à treize pour les femmes. Ces dernières, par conséquent, deviennent mères de fort bonne heure ; mais elles perdent prématurément aussi cette noble prérogative de leur sexe : semblables à ces arbres que l'avare jardinier force par des moyens factices à produire leurs fruits avant la saison fixée par la nature, et qui, bientôt épuisés, finissent par demeurer stériles.

» Si l'un des époux se rendoit coupable d'un crime d'état, d'un adultère, &c., le divorce pourroit avoir lieu. D'après les lois, la polygamie seroit punie de l'exil; mais on n'en cite aucun exemple au Brésil, où, par suite du débordement des mœurs, chaque homme est libre d'avoir autant d'esclaves et de concubines que bon lui semble.

» Les incestes sont assez rares; mais, au rapport du père San-Payo, les adultères sont fréquens.

» On compte dans la ville un fort grand nombre de filles publiques; ce sont, pour la majeure partie, des personnes de couleur libres. Un costume particulier les distingue : ordinairement elles sortent vêtues de noir, enveloppées d'un manteau noir aussi, et se font suivre d'un ou de plusieurs esclaves, selon l'état de leurs finances. Les femmes entretenues n'y sont pas moins multipliées; il en est même que des person-

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

nages d'un haut rang ont à leurs gages. Au reste, ces femmes, à bien peu d'exceptions près, ne jouissent d'aucune considération, et ne sont admises que dans la société des gens du peuple. »

« Ce qui m'a beaucoup étonné, dit M. Laborde, c'est de voir exécuter sur le grand théâtre des danses lascives et obscènes : un soir, entre autres, j'y fus spectateur d'un exercice de ce genre connu dans nos colonies de l'Inde sous le nom de *chéga ;* on redemanda cette danse trois fois de suite; et à chaque reprise, les figurans y mettoient plus d'action, des gestes plus animés, plus expressifs..... J'avoue franchement, au reste, que cette scène bouffone m'amusa beaucoup. Mais j'étois sur-tout émerveillé de l'espèce de ravissement qui se peignoit sur toutes les figures des dames et même des demoiselles qui garnissoient encore les loges. » Je dois ajouter cependant que beaucoup de personnes, soit par une honnête pudeur, soit par respect humain, ont soin de se retirer avant que ces jeux indécens commencent.

D'après ce qui m'a été assuré par des gens dignes de foi, il paroît-troit que peu de villes contiennent un plus grand nombre de contrebandiers, de voleurs et même d'assassins, que Rio de Janeiro. Les meurtres y sont extrêmement communs : l'ivrognerie, la jalousie et la propension au vol sont, dans les basses classes du peuple, des causes sans cesse renaissantes d'événemens tragiques. L'usage qu'ont les Brésiliens de porter toujours un stylet à leur ceinture, ainsi que nous en avons fait plus haut la remarque, ne facilite que trop ces déplorables désordres.

Les habitans de Campos passent pour avoir l'humeur singulièrement litigieuse, et la plupart, dit-on, dépensent annuellement en procès une grande partie de leur revenu. « L'assassinat prémédité est plus fréquent chez eux, » dit M. Tavares (1), que le simple meurtre; et l'on trouve parmi ces hommes » d'un caractère froid, plus chagrins que colères, plus susceptibles de ven- » geance que d'emportement, des personnes absolument intraitables. »

Education. *Allaitement.* Nous avons peu de chose à dire sur l'éducation physique. « Les femmes, en général, ainsi que le remarque M. Gaimard, font nourrir leurs enfans par des négresses. Quelques dames portugaises de distinction ont voulu se soustraire à un usage qui leur interdisoit les

(1) Dans la *Thèse* déjà citée.

vraies fonctions maternelles; mais on assure que la foiblesse de leur santé ne leur a pas permis de terminer ce qu'elles avoient si glorieusement entrepris. Les étrangères seules allaitent leurs enfans. Rio de Janeiro. Description, Colonie portug.

Instruction. Passant du premier âge à celui où le développement des facultés intellectuelles est susceptible de s'opérer, nous allons faire connoître ce qui se rapporte à l'instruction publique.

Les écoles primaires sont assez multipliées : on y apprend aux enfans à lire, à écrire, et le calcul, en suivant une certaine méthode allemande qui consiste à faire, en quelque sorte, chanter les leçons (1).

On comptoit dans la capitale, à notre arrivée à Rio de Janeiro, deux séminaires ou colléges pour les jeunes gens : celui de San-José et celui de San-Joachim. « Les dépenses du premier, dit M. Gaimard, sont à la charge du roi et de l'évêque; le gouvernement paie les maîtres de français, d'anglais, de mathématiques et de chimie; l'évêque, les professeurs de latin, de philosophie, d'histoire, de géographie, de théologie dogmatique, &c.

» Le séminaire de San-Joachim a été supprimé, dans le mois de janvier 1818, par le roi, *d'accord avec l'évêque*, ce sont les expressions de l'ordonnance royale, à cause de quelques déréglemens qui s'y étoient glissés et du peu d'instruction qu'on y recevoit (2).

» En général, les études se sont beaucoup améliorées depuis l'arrivée du roi. On enseigne maintenant, dans quelques écoles publiques (3), le latin, le grec, le français, l'anglais, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques, le dessin et le commerce. Il y a, en outre, trois académies ou écoles spéciales, savoir, une pour la marine, une autre destinée à former des officiers du génie et de l'artillerie, une troisième médico-chirurgicale.

» Toutes les écoles publiques sont en vacances depuis le 21 décembre jusqu'au 8 mars, à cause des grandes chaleurs.

(1) Depuis la déclaration de l'indépendance, une école d'enseignement mutuel a été établie.

(2) Selon l'auteur de la *Corografia brazilica*, on n'y enseignoit que le latin et le plein-chant. Lors de la suppression de ce séminaire, les troupes nouvellement arrivées de Portugal y furent logées; mais, depuis le départ de celles-ci, il a repris sa première destination, pour l'instruction des jeunes orphelins, auxquels il est particulièrement affecté.

(3) Et même *gratuites*, selon que me l'a assuré M. d'Almeida.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

» Les parens qui desirent donner une éducation très-soignée à leurs enfans, les envoient à Coimbre, à Paris ou à Londres. »

L'école de la marine (*academia real dos guarda-marinhas*) a été transportée de Portugal à Rio de Janeiro en 1808. Il est nécessaire de savoir la langue française pour y être admis. Le cours complet dure trois ans (1), et comprend la théorie et la pratique, ainsi qu'il suit; savoir :

- **Cours complet.**
  - **Théorie.**
    - Mathématiques pures.....
      - Arithmétique et algèbre,
      - Géométrie,
      - Calcul différentiel et intégral.
    - Mathématiques appliquées.
      - Application de l'algèbre à la géométrie,
      - Mécanique,
      - Astronomie,
      - Optique,
      - Navigation,
      - Construction des vaisseaux.
  - **Pratique.**
    - Usage des instrumens d'astronomie et de navigation,
    - Manœuvre des vaisseaux,
    - Grément, arrimage et apparaux,
    - Canonnage et maniement du fusil.
  - **Beaux-arts**
    - Dessin,
    - Escrime.

L'établissement, situé à l'angle Nord-Ouest du couvent de San-Bento, a un observatoire qui étoit, en 1820, sous la direciton du chef d'escadre Maria Telles, mais auquel il manquoit beaucoup de choses utiles.

Vingt-quatre heures avant de subir l'examen, qui a toujours lieu à la fin des cours, et avant que les candidats puissent entrer dans l'armée active, on fait tirer d'une urne, à chaque élève, deux numéros qui renvoient à pareil nombre de questions sur chaque science, et on lui laisse ensuite un jour tout entier pour se préparer à y répondre.

Malgré de tels secours, il n'est encore sorti de cette école que peu de sujets distingués; ce qu'il faut attribuer sans doute autant à l'inapplication des jeunes gens qui y sont admis, qu'à la difficulté même de s'adonner avec fruit à l'étude dans un lieu d'enseignement où ne règne

(1) Les jeunes gens destinés à être pilotes ne sont obligés qu'à suivre les leçons des deux premières années. (*Voy.* A. Balbi, *Essai statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve*, t. II.)

pas l'ordre convenable : les élèves, n'étant pas casernés, se conduisent en effet presque uniquement à leur guise.

On doit à D. Rodrigo de Souza-Coutinho, comte de Linhares et ministre de la guerre, la création, en 1810, d'une école royale militaire. Voici le tableau synoptique de l'enseignement qui y est professé, et dont la durée est au moins de sept ans.

- **Enseignement distribué en sept années.**
  - **Mathématiques.**
    - pures.
      - Arithmétique et algèbre,
      - Géométrie,
      - Calcul différentiel et intégral.
    - appliquées.
      - Application de l'algèbre à la géométrie,
      - Géométrie descriptive,
      - Mécanique,
      - Astronomie,
      - Optique,
      - Géodésie.
  - **Art militaire.**
    - Tactique,
    - Fortification,
    - Attaque et défense des places,
    - Artillerie.
  - **Sciences naturelles.**
    - Physique,
    - Chimie,
    - Zoologie,
    - Botanique,
    - Minéralogie.
  - **Arts du dessin.**
    - Épures.
      - de fortifications,
      - de machines.
    - Paysage.
  - Langues française et anglaise.
  - **Escrime.**

Ces leçons ont pour base les ouvrages de Bezout, d'Euler, Lacroix, Legendre, Monge, Bossut, Francœur, La Caille, Lalande, Biot, Puissant, Haüy, Fourcroy, Chaptal, Gay de Vernon, Cuvier, Linnée, Werner, &c., ouvrages dus pour la plupart, comme l'on voit, à des auteurs français, mais traduits en langue portugaise. L'académie de marine puise presque exclusivement aussi les élémens de ses cours dans les œuvres de Bezout, de Lacroix et de La Caille.

Quoique l'école médico-chirurgicale ait encore besoin de grandes améliorations, elle a cependant, selon M. d'Almeida, d'assez bons professeurs ; les leçons qu'on y donne sont relatives à l'anatomie, aux opé-

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

rations chirurgicales, à la physiologie, à la pathologie et à la clinique (1).

Dans le pavillon le plus occidental du jardin public, on fait depuis quelque temps, pendant l'été, un cours d'agriculture et de botanique ouvert à tout le monde : cette utile innovation est due au père Leandro do Sacramento, religieux carme aussi estimable par son caractère que par ses connoissances étendues comme professeur.

Nous devons placer au nombre des établissemens d'instruction publique ceux qui sont connus sous le nom de *recolhimentos*, et destinés aux filles. On en compte trois à Rio de Janeiro : celui da Misericordia, attaché à la maison de ce nom ; celui de la rue dos Barbonios, qui dépend du même établissement ; enfin le recolhimento do Parto (pension de Notre-Dame de Délivrance), où l'on tient, en outre, en reclusion des femmes et des filles, non pas précisément de mauvaise vie, mais qui ont donné quelque grave sujet de mécontentement à leurs parens ou à leurs maris.

Comme moyens propres à faciliter l'instruction (2), nous citerons encore le muséum ou cabinet d'histoire naturelle, contenant de nombreux et beaux échantillons de minéraux, quelques médailles, &c.; l'école des beaux-arts, et la bibliothèque royale. Celle-ci a été formée des livres que le roi a apportés de Lisbonne, réunis à ceux du comte da Barca, son ministre de l'intérieur; elle se compose de soixante-dix mille volumes, classés et rangés avec beaucoup d'ordre dans des salles séparées, qui dépendoient jadis de l'hôpital dos terceiros do Carmo; une de ces salles ne contient que des ouvrages français. Cette bibliothèque, que le roi a rendue publique, est sous la direction d'un religieux.

La bibliothèque particulière de l'évêque est considérable et bien choisie ; sous ce dernier rapport, celle du père San-Payo mérite aussi d'être citée, mais elle renferme une bien moins grande quantité de volumes.

Religion.

La religion catholique romaine est la seule que professent les Portu-

(1) J'ai extrait en partie ces détails sur l'enseignement suivi à l'école militaire et à l'école médico-chirurgicale, d'une note de M. A. Balbi, qui lui avoit été remise par l'un des professeurs du premier de ces établissemens.

(2) Peut-être pourroit-on ranger dans ce nombre la gazette de Rio de Janeiro, qui paroît une fois par semaine. Il y avoit autrefois un journal politique et littéraire, plein d'intérêt, nommé *o Patriota*, et que nous avons eu souvent occasion de citer; mais depuis long-temps il a cessé de paroître.

gais brésiliens. Au milieu des abus monstrueux que l'ignorance, la dépravation des mœurs et l'amour effréné des richesses ont fait éclore à Rio de Janeiro, on y trouve cependant des personnes d'une piété douce et éclairée; mais, il faut l'avouer, elles sont en petit nombre. Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Les pratiques extérieures du culte, trop souvent prises pour la religion elle-même, font rechercher avec une sorte d'avidité tout ce qu'elles offrent d'attraits à une mondaine curiosité. Aussi les cérémonies solennelles, les processions brillantes, les feux d'artifice tirés, soit de jour, soit de nuit, à la porte des temples ou devant une madone, sont-ils plus goûtés par le vulgaire ignorant et superstitieux, que les préceptes d'une morale austère et évangélique.

Le clergé, en général nombreux, mérite dans la même proportion le blâme et les éloges. L'évêque est à-la-fois capellaõ mór [grand aumônier] du royaume et suffragant de l'archevêque de Bahia. Chaque paroisse est desservie par un nombre suffisant de vicaires et d'habitués qui tous sont payés par le roi, car ils ne perçoivent point la dîme. Les monastères seuls ont des dotations particulières.

Couvens. On compte ici trois couvens d'hommes, savoir, des bénédictins, des franciscains et des carmes; et deux de filles, les carmélites déchaussées de la réforme de Sainte-Thérèse, et les franciscaines de la Ajuda. Il y a, de plus, trois hospices : le premier, pour les moines du tiers-ordre de Saint-François, destinés à servir d'aumôniers sur les vaisseaux de guerre; le second, pour les missionnaires italiens, dont les uns prêchent au Brésil tandis que les autres vont en Afrique; le troisième enfin reçoit les capucins chargés de faire la quête pour les couvens de la Terre sainte (1).

Si l'on admet, avec l'auteur d'un ouvrage ascétique célèbre (2), que le vrai religieux doit vivre dans la retraite, se nourrir pauvrement, travailler beaucoup, parler peu et se maintenir dans une régularité parfaite, on sera obligé de convenir que le nombre des religieux est bien petit à Rio de Janeiro, quoiqu'il y ait beaucoup d'individus qui en portent le titre.

Les bénédictins sont les plus riches : vingt-trois moines seulement

(1) L'admirable institution des sœurs hospitalières n'existe point à Rio de Janeiro.
(2) Imitation de Jésus-Christ, *liv. I.er*

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

demeurent à la ville; les autres sont disséminés dans la province, où l'ordre possède un très-grand nombre d'habitations (1), des métairies, des sucreries importantes, de vastes cultures, quantité d'esclaves, &c. &c. Ces moines font même, dit-on, avec l'Inde un commerce étendu. Chez eux, on ne retrouve point cette haute instruction qui rendit jadis leur ordre si célèbre en France : le soin de faire fructifier encore leur excessive fortune, de rechercher avec empressement les délices d'une vie molle et sensuelle, voilà ce qui les occupe; à peine daignent-ils parfois sauver, par respect humain, les dehors de la bienséance. *Maximas virtutes jacere omnes necesse est, voluptate dominante.* (Cicero, *de Finibus, &c.* l. II.)

Nous n'avons recueilli aucune donnée sur le nombre des carmes ni sur leur régime intérieur. Depuis que leur couvent a été réuni au palais du souverain, ils habitent l'ancien séminaire da Lapa.

On compte au couvent de Sant-Antonio une soixantaine de franciscains. Ces religieux, parmi lesquels il y a quelques hommes instruits, ne possèdent aucun bien, ne vivent que du produit des quêtes qu'ils font et des offrandes qu'on leur apporte. Mais tout annonce que la règle de ce couvent n'est rien moins qu'austère : les moines, en effet, obtiennent facilement de leur supérieur la permission de sortir le soir et de rentrer à toute heure de la nuit!...

A côté de ce relâchement, on admire la régularité des filles carmélites de Sainte-Thérèse, qui, au nombre de vingt-une, ont la réputation d'être très-vertueuses. Vivant en communauté, se servant elles-mêmes, personne ne peut les voir, encore moins pénétrer dans leur retraite.

Il en est autrement des trente religieuses franciscaines de la Ajuda : quoique cloîtrées, elles ont chacune, à ce qu'on assure, plusieurs esclaves qui les servent dans des logemens séparés, où il leur est permis de recevoir des visites; en sorte qu'elles sont maîtresses chez elles et presque indépendantes. « Dans ces choses-là, comme l'observe judicieusement » Mézerai, on en dit souvent plus qu'il n'y en a; mais aussi il y en a » souvent plus qu'on n'en dit. »

En outre des religieuses, on reçoit encore à la Ajuda de jeunes

(1) Dont quelques-unes sont des couvens. Tous dépendent de l'abbaye de San-Bento de Lisbonne.

demoiselles que leurs parens y placent jusqu'à l'époque de leur mariage, et quelquefois jusqu'à un âge assez avancé.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Établissemens de charité. Parmi ces établissemens, on remarque d'abord les trois confréries de *terceiros* de San-Francisco d'Assis, de N. S. do Carmo et de San-Francisco de Paula : cette dernière est la plus considérable (1). Chacune de ces confréries a ses fonds particuliers, son église et son hôpital, où l'on reçoit gratis ceux des frères qui sont pauvres et malades; elles ont aussi une maison pour leurs vieillards réduits à la misère.

Mais l'institution de ce genre la plus belle et la plus digne d'éloges, est, sans contredit, celle qui est connue sous le nom de *Santa Casa da Misericordia*. L'époque où elle prit naissance en Portugal remonte, assure-t-on, à l'année 1520. Un moine dominicain en eut la première idée (2) : le roi Emmanuel le Fortuné et sa femme Éléonore d'Autriche (3) l'encouragèrent beaucoup, de manière qu'en peu de temps les bienfaits s'en répandirent, non-seulement dans tout le royaume, mais aussi dans ses colonies. Le but que se proposent les membres de cette pieuse association, c'est *d'élever, d'instruire et de soulager le plus possible les individus des classes pauvres et souffrantes.* « Il suffit d'être malheureux ou infirme pour en » être assisté, dit Murphy (4). Leur charité ne se borne pas à accueillir » les affligés, elle va encore les chercher et leur porter des consola- » tions et des secours dans leurs asiles particuliers. » Le roi, les princes, tous les seigneurs de la cour, ainsi qu'une foule de gens d'un rang moins éminent, appartiennent à cette association; et c'est un spectacle bien touchant que de voir, dans les réunions, le plus petit artisan assis à côté du grand seigneur, avoir tous les deux le même droit de voter, de décider, &c., jouir enfin là d'une égalité parfaite. Les sommes d'argent, très-considérables, dont la confrérie dispose, sont appliquées à l'entretien des établissemens suivans, savoir : 1.° *un hospice pour les enfans*

(1) Nous ne parlons pas de quelques autres moins importantes, formées par des soldats, par des nègres, &c. &c.

(2) La majeure partie de ces détails m'ont été fournis par M. d'Almeida.

(3) Mariés en 1519; Emmanuel mourut en 1521.

(4) *Voyez* Murphy, *Voyage en Portugal, &c.*, fait pendant les années 1789 et 1790.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

trouvés (1) ; on y apprend aux garçons un métier et ensuite on les établit : à l'égard des filles, on les marie aussi et on leur donne une dot ; 2.° *un recolhimento* (2) *pour les orphelins* abandonnés, des deux sexes, nés dans le mariage et de parens blancs ; on les établit et on les dote de même que les enfans trouvés : 3.° *un hôpital pour les pauvres*, comme les autres confréries.

Les membres de la confrérie s'imposent le pieux devoir de *faire enterrer les pauvres*, à quelque race d'habitans qu'ils appartiennent ; ils s'occupent aussi de *l'amélioration du sort des prisonniers*, et procurent des secours pécuniaires et autres aux plus nécessiteux. « Aussitôt qu'un criminel est » condamné à la mort, dit Murphy (*op. cit.*), ils ne l'abandonnent plus ; » ils le consolent, l'encouragent, et l'accompagnent au lieu de l'exécu- » tion, où ils l'exhortent au repentir. Leur humanité ne s'arrête pas à » ces soins, elle s'étend jusqu'au tombeau et même par-delà, car ils re- » cueillent le corps de la victime, qu'ils ensevelissent avec décence, et » ils font dire un certain nombre de messes pour le repos de son ame. » Ils se comportent de même envers les personnes qui meurent dans » l'indigence. » On peut dire ainsi que le malheureux, depuis sa naissance jusqu'après sa mort, est l'objet des soins de ces hommes vraiment charitables.

« Les fonds de la Casa da Misericordia, assure M. Requin, sont administrés par une réunion de personnes nommées chaque année, et choisies ordinairement parmi celles dont la probité est la mieux reconnue et qui jouissent de quelque aisance. »

Enterremens. L'habitude assez générale de donner la sépulture aux morts dans les églises fait qu'à Rio de Janeiro on ne voit presque pas de cimetières. On doit cependant remarquer celui de la Casa da Misericordia (pl. 3), où sont inhumés les malades qui meurent dans l'hôpital de cet établissement, quelques esclaves et les corps des suppliciés. Ce cimetière, comme le fait observer M. Tavares (3), a les graves inconvé-

(1) Fondé en 1738 ; depuis lors jusqu'en 1792, ou en cinquante ans, cet hospice a reçu 4716 enfans ; ce qui fait un terme moyen annuel d'environ 87. (*Voy.* Southey, *Hist. of Braz.*)

(2) *Recolhimento*, pensionnat ou lieu de *refuge* destiné aux femmes. C'est une sorte de couvent où l'on ne fait pas de vœux ; mais où l'on jouit de l'avantage de vivre en communauté, sous une règle déterminée, à laquelle on prend l'engagement de se soumettre.

(3) Dans *la thèse* plusieurs fois citée.

niens d'être sur un sol bas et humide, au vent des habitations (1) et dans l'intérieur de la ville même (2).

Un autre petit enclos, appelé *cemiterio de N. S. da Saude*, assez convenablement situé au Nord de la ville, sert à enterrer les esclaves. Les Anglais ont établi aussi, pour ceux de leur religion, un cimetière particulier dans le voisinage de l'anse ou *saco de Gamboa;* mais je n'ai pu connoître assez exactement les positions de ce cimetière et du précédent, pour les indiquer sur le plan de la ville: on en verra facilement la situation approchée.

« Les enterremens ont presque toujours lieu la nuit, dit M. Gaimard. Le corps est mis dans une voiture attelée de deux chevaux; un prêtre l'accompagne. Lorsqu'on est arrivé à l'entrée de l'église, les principaux des parens ou amis qui assistent au convoi portent le cercueil dans l'intérieur et le déposent sur un catafalque entouré d'une quantité de cierges plus ou moins grande, selon l'opulence de la famille. Il est inutile de faire observer qu'il n'est question ici que des obsèques des gens riches; car les *armadors* ou tapissiers chargés de dresser et de décorer l'estrade funèbre, de couvrir de tentures l'église et la maison du défunt, ont coutume d'exiger pour cela des sommes exorbitantes. Là, comme chez nous, le pauvre est transporté sans éclat et sans pompe à sa dernière demeure. »

Le couvent de Sant-Antonio est le lieu ordinaire de sépulture des princes et des princesses (3). On ne leur érige aucun mausolée; mais chaque corps est déposé dans un caveau particulier (4). Au reste, quiconque peut et veut en faire les frais, a la faculté de jouir de la même prérogative. Quelquefois, ainsi que M. Eschewege dit l'avoir vu à Angra dos Reis (5), le corps est inhumé dans de la chaux vive; après quoi on mure en brique l'ouverture du caveau qui le renferme.

(1) Par rapport à la brise du large.

(2) Selon Southey (*Hist. of Braz.*), les corps morts sont entassés les uns sur les autres dans ce cimetière, tous sans cercueil, et recouverts à peine de quelques pouces de terre; méthode plus pernicieuse encore que l'enterrement dans les églises.

(3) Cependant la Reine de Portugal, mère de Jean VI, a été inhumée dans l'église du couvent de la Ajuda.

(4) Les princes sont embaumés, mais non pas les princesses; les évêques et quelques autres grands dignitaires ecclésiastiques le sont également en qualité de princes de l'église.

(5) *Voy.* Journal von Brazilien.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Il y a auprès de plusieurs églises (1) des espèces de petites cours que les maisons voisines cernent de toute part, et où l'on enterre quelquefois les esclaves, ainsi que les personnes qui ne peuvent pas payer leur sépulture dans des tombes et des caveaux particuliers. Les fosses où on les dépose sont bien souvent recouvertes à peine d'un peu de terre. Les ossemens déplacés sont ensuite amoncelés à l'air libre dans ces mêmes enceintes ou renfermés dans une pièce souterraine ou contiguë à l'église, appelée *casa dos ossos* [caveau des os]. Quelques-uns de ces foyers pestilentiels ont cependant été déjà supprimés.

Les usages suivis pour le deuil diffèrent peu de ceux qui s'observent en France, si ce n'est que les ascendans le prennent aussi pour leurs descendans. Quant aux veuves, elles ne doivent jamais le quitter, ni orner leurs coiffures de plumes, de fleurs, &c., à moins qu'elles ne se remarient; ce qui, dit-on, arrive rarement.

Usages particuliers. Amusemens.

Chez les Brésiliens riches de Rio de Janeiro, l'emploi du temps est d'une nature assez monotone. A neuf heures ils se lèvent, déjeûnent à dix, se livrent à leurs affaires jusqu'à trois heures, dînent alors, font ensuite une longue *sesta*, et prennent à huit heures le thé en famille. Lorsqu'il leur arrive d'aller passer la soirée en société, ils partent à sept heures et rentrent chez eux à onze, à moins qu'il n'y ait un bal, qui, dans ce cas, se prolonge jusqu'à deux ou trois heures du matin.

Tous les jours, les personnes titrées vont à la cour, soit à midi, soit à huit heures du soir, pour faire leur *baise-main* au roi, et reviennent ensuite au logis reprendre leur train de vie accoutumé.

Un des vices habituels parmi les gens des classes inférieures, c'est la paresse : ils ne se lèvent pas avant huit heures, laissant autant que possible travailler leurs nègres. Une de leurs récréations favorites est de regarder, de leurs fenêtres, les passans dans la rue. Du reste, les femmes sur-tout sont d'une excessive saleté; elles se meuvent nonchalamment dans leurs maisons, au milieu de leurs négresses. Le soir, il n'est pas rare de les voir occupées, sur le seuil de la porte, à peigner leurs maris, tandis que ceux-ci, à demi étendus sur une natte, chantent en s'accompagnant de la guitare.

(6) *Voy.* Tavares, *Thèse* citée.

(1)

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

L'exercice de la promenade est rare, sur-tout pour les nobles, et n'a jamais lieu qu'à la fin du jour. Le jardin public n'est fréquenté que par les étrangers; mais jamais on n'y voit de femmes. En général, on préfère aller prendre l'air sur les quais, sur la place do Paço et celle du Campo de Santa-Anna. D'après l'ordre adopté pour ces promenades, la plus jeune fille va devant, les autres viennent ensuite par gradation d'âge, puis la mère, les tantes, les hommes, enfin les esclaves, et tout cela rangé sur une seule ligne, car jamais homme ne donne le bras à une femme. Quelquefois des négrillons ou de petits mulâtres privilégiés, entremêlés parmi les enfans blancs, font partie de cette bizarre procession.

« Qui ne verroit Rio de Janeiro que de jour, dit M. Gabert, seroit tenté de croire que la population n'y est composée que de nègres. Les gens comme il faut, à moins d'un motif extraordinaire ou de devoirs religieux, ne sortent guère que le soir, et c'est alors sur-tout aussi que les femmes se montrent; pendant le jour, elles restent presque constamment chez elles et partagent leur temps entre le sommeil et la toilette. Le théâtre et les églises sont les seuls endroits où un étranger puisse jouir de leur présence. »

Les réunions de société sont fréquentes, bruyantes, et toujours on y voit de belles parures, pour lesquelles les Brésiliens ont un attrait particulier; mais les hommes s'y tiennent séparés des femmes (1). Au bal, l'usage veut que ce soit le maître de la maison qui désigne aux messieurs les dames avec lesquelles ils doivent danser, et qui les conduise lui-même auprès d'elles.

Ce sont ordinairement les danses françaises et anglaises que l'on exécute dans les salons. Ailleurs on préfère bien souvent les danses lascives nationales, qui sont fort variées et se rapprochent beaucoup de celles des nègres d'Afrique. Cinq ou six sont très-caractéristiques; le *landum* est la plus indécente; viennent ensuite le *caranguejo* et *los fados*, au nombre de cinq : celles-ci se dansent à quatre, six, huit, et jusqu'à seize personnes; quelquefois elles sont entremêlées de chants très-libres; il y a des figures de plusieurs sortes, toutes très-voluptueuses.

(1) Dans certaines familles de haut parage, les demoiselles ne peuvent voir d'hommes en société que leur père, leurs frères, leurs cousins germains ou des parens d'un degré aussi rapproché; mais cet usage portugais est très-peu observé au Brésil.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Mais en général ces danses ont plutôt lieu à la campagne qu'à la ville. Au reste, les jeunes filles répugnent rarement à y prendre part ; et quand on doit danser à deux, c'est la femme qui vient inviter le cavalier.

L'époque anniversaire de la naissance est une de celles qui sont le plus universellement fêtées en famille ; ce jour-là on reçoit la visite, les vœux et les félicitations de ses amis, comme on le fait en France le premier jour de l'an. On ne manque pas non plus d'inviter les visiteurs à venir le soir prendre le thé, qui est servi toujours avec magnificence, et accompagné d'une profusion de gâteaux, de fruits, de confitures, &c.; car les Brésiliens visent beaucoup en pareils cas à la somptuosité.

Ainsi que nous l'avons dit, les habitans de Rio de Janeiro ne suivent pas le théâtre avec beaucoup de régularité : les acteurs, il est vrai, sont pour la plupart fort médiocres; ils jouent alternativement des pièces portugaises, françaises et italiennes, opéras, tragédies, comédies, ballets, &c. Dans la musique instrumentale, il y a cependant des talens distingués.

Pendant le carnaval, il n'y a point de mascarades; mais les gens du peuple se jettent à la tête des boules de cire remplies d'eau ; versent sur les passans de l'eau dans laquelle on a délayé de la farine, &c. Ce n'est que dans les grandes circonstances qu'ont lieu les combats de taureaux; ceux de coqs sont au contraire fréquens et très-recherchés par les gens de la basse classe, sur-tout à la campagne. On ne compte guère que trois billards particuliers en ville; on joue, mais rarement, aux dames, à une espèce de trictrac nommé *gamaõ*, aux cartes et aux dés : on peut dire au total que les habitans n'ont pas le défaut du jeu.

On voit dans les mains des enfans peu de joujous; ils n'ont pas non plus beaucoup d'inclination pour les jeux d'adresse; leur principal amusement est de faire du bruit et de se peloter avec leurs nègres.

Luxe.

Il y a dans la ville des domestiques de luxe blancs, et d'autres de couleur, soit libres, soit esclaves : le nombre en est variable comme les fortunes ou les vues particulières de chaque famille; mais les premières maisons n'en ont pas moins de quarante. La plupart des domestiques blancs sont de très-mauvais serviteurs, très-insolens sur-tout et peu fidèles, quoique leurs vols soient d'une nature différente de ceux des noirs. On

leur reproche avec raison les abus de confiance, les gains illicites qu'ils font sur les achats et sur les ventes, l'habitude de recéler les objets dérobés par les nègres; car ceux-ci se bornent à s'approprier furtivement ce qui leur tombe sous la main.

Il est du grand ton que les nègres n'entrent point dans les salons; on veut y avoir des domestiques blancs, ou tout au moins des mulâtres.

Les *fidalgos* ou gentilshommes du premier ordre ont seuls le droit de faire mettre des galons sur les manches de leurs domestiques; les autres leur donnent des livrées plus simples.

Dans les repas d'apparat, ordinairement à un seul service, l'abondance des mets est toujours excessive; mais l'ordonnance de la table est sans goût et sans symétrie: le dessert sur-tout est très-considérable; on ne donne cependant que du vin de Porto et l'on n'a aucun autre vin étranger.

Le luxe des pierreries est quelquefois poussé à l'extrême chez les femmes; il suffit, pour en donner une idée, de citer la famille *Carneiro-Leaõ*, à la vérité une des plus riches du pays : quand toutes les personnes qui la composent sont réunies, on n'estime pas à moins de six millions les diamans que portent les dames. On conçoit que les bijoux en or doivent être aussi fort répandus. Les Brésiliennes, particulièrement, ont l'habitude de porter au cou et aux bras des chaînes de ce métal très-longues et très-fines, ornement assez gracieux.

A Campos, les habitans sont renommés pour la somptuosité de leur mise; mais, ce qui est assez remarquable, c'est que, même chez les gens les plus riches, cet étalage de parure contraste d'une manière choquante avec le peu d'élégance de leurs habitations et un ameublement plus que médiocre. Dans la capitale, au contraire, les richesses mobilières, dans certaines maisons, sont souvent accumulées avec profusion, quoique sans goût et sans discernement.

§. IV.

Littérature, Sciences et Beaux-arts.

Dans un pays où le climat autant que les habitudes portent à la nonchalance et à la mollesse, où tant d'institutions utiles, nécessaires même,

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

restent encore à créer, on ne doit pas s'attendre à ce que l'étude des lettres, des arts et des sciences soit portée à un très-haut degré de développement. Cependant quelques Portugais distingués par leur mérite dans plus d'un genre, sont venus s'établir au Brésil; sans doute animés par leur exemple, les colons chercheront bientôt à marcher sur des traces aussi honorables; et par-là se trouveront démenties ces assertions sévères qui m'ont été répétées bien souvent, « que les Brésiliens, pour la plu-» part, ne sentent ni l'importance de l'instruction, ni l'avantage d'avoir » de bons livres. »

Nous avons déjà cité la capacité et les talens de l'évêque D. José Caetana Coutinho, du père San-Payo, prédicateur du roi, de D. Leandro do Sacramento, professeur de botanique et d'agriculture. A cette liste un peu courte on doit néanmoins ajouter les noms du père Manoel Ayres de Cazal, auteur de la *Corografia brazilica;* de Silvestre Pinhero Ferreira, métaphysicien distingué; du major Joaõ Gomes, directeur du jardin botanique, &c., enfin, s'il faut en croire la renommée, la plupart des professeurs de l'école militaire et de celle de la marine.

On compte, dans la capitale seule, plus de six cents médecins ou chirurgiens, et quatre-vingt-deux droguistes-apothicaires. Malgré cette surabondance de personnes appartenant à l'art de guérir, on peut être, dans un cas urgent, quelquefois vingt-quatre heures avant de pouvoir se procurer les secours dont on a besoin, à moins qu'on ne soit *abonné*, ce qui n'est pas toujours facile, sur-tout aux étrangers.

M. le comte da Barca, qui avoit lui-même beaucoup d'instruction et qui étoit passionné pour les sciences et les beaux-arts, fit, à l'arrivée du roi, de grands efforts pour répandre le goût de l'étude parmi les Brésiliens : c'est à lui principalement qu'est due la fondation des chaires supplémentaires de médecine, de chirurgie et de botanique, dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent. Le projet favori de ce ministre distingué étoit d'établir une académie des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts (1); mais ne trouvant pas autour de lui tous les sujets

(1) Nous avons parlé ailleurs d'une académie de médecine et de physique qui fut fondée à Rio de Janeiro sous la vice-royauté de D. Almeida, en 1771; mais cette société fut dissoute en 1778, époque du retour de ce vice-roi en Europe.

dont il avoit besoin pour la composer, il appela à Rio de Janeiro plusieurs artistes et littérateurs français, parmi lesquels figuroient MM. Lebreton, Taunay, peintre de genre et de paysage, Debret, peintre d'histoire, Taunay fils, sculpteur, et Grangeant, architecte, dont les deux premiers étoient membres de l'Institut de France. Une pension leur fut accordée par le roi; mais le comte da Barca étant mort bientôt, l'académie ne s'est jamais réunie, et les membres déjà choisis ont fini même par se disperser, après avoir éprouvé beaucoup d'injustices et de dégoûts (1).

On cite encore, dans la classe des architectes, quelques mauvais imitateurs italiens dénués de goût, et auxquels on reproche de brouiller et de confondre tous les ordres. Les Portugais entendent cependant à merveille tout ce qui se rattache à la conduite des eaux, et particulièrement la construction des aqueducs.

Parmi les nationaux, ceux qui s'occupent de peinture ne jouissent d'aucune réputation, si ce n'est, dit-on, un certain José Leandro, qui ne manque pas de coloris, mais qui est mauvais dessinateur. Il y a aussi un petit nombre de fort médiocres graveurs en taille-douce.

A l'époque de notre séjour à Rio de Janeiro, on ne comptoit dans la ville que la seule imprimerie royale. Précédemment, il y avoit eu aussi un imprimeur français; mais, à sa mort, son établissement fut détruit. L'impression est médiocre et assez chère : le prix d'une feuille en caractère *cicero*, tirée à mille exemplaires sur un papier très-commun, coûte 7 200 reis, ou 45 francs.

L'architecture navale paroît être assez bien entendue; cependant on construit peu de navires à Rio de Janeiro, non point parce qu'il y manque de bois convenables, mais parce que l'usage a prévalu que les constructions se fissent principalement à Bahia. Le vaisseau de 74 canons *le San-Sebastiaõ*, que nous avons vu en rade, étoit, à l'époque de notre séjour, le seul vaisseau de cette grandeur qui fût sorti des chantiers de la capitale; ses batteries très-vastes n'avoient pas moins de six pieds sous barreaux: quoique âgé de trente ans, il étoit encore considéré comme neuf.

(1) M. Taunay fils, par exemple, ayant fait une statue pour un ouvrage public, on lui en contesta le paiement, sous le misérable prétexte qu'étant pensionné par le gouvernement, il devoit travailler gratis, &c. &c.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Au nombre des horlogers français et anglais qui se sont établis à Rio de Janeiro, il en est dont l'habileté est recommandable. Je citerai, parmi les premiers, M. Triquet, qui, s'étant chargé de nettoyer une des montres marines de Berthoud embarquées sur *la Physicienne*, s'en acquitta fort bien : ce chronomètre ensuite se comporta jusqu'en France avec une grande régularité.

De tous les arts d'agrément cultivés par les Brésiliens et les Portugais, la musique est celui qui a pour eux le plus d'attraits, et dans lequel aussi ils réussissent le mieux. Nous avons entendu souvent avec admiration la musique de la chapelle royale, dont presque tous les artistes étoient nègres, et dont l'exécution ne laissoit rien à desirer. Un célèbre compositeur, Marcos Antonio Portugal, venu de Lisbonne avec le roi, étoit le surintendant de cette institution musicale, qui lui doit, ainsi qu'à un Allemand, M. Neucum, aujourd'hui à Paris, les ouvrages les plus distingués de son répertoire.

On citoit encore quelques compositeurs de moindre force, entre autres un mulâtre, l'abbé José Mauricio, qui a du mérite. Mais pour l'exécution, rien ne m'a paru plus étonnant que le rare talent, sur la guitare, d'un autre mulâtre de Rio de Janeiro, nommé Joachim Manoel. Sous ses doigts, cet instrument avoit un charme inexprimable, que je n'ai jamais retrouvé chez nos guitaristes européens les plus distingués. Le même musicien est aussi auteur de plusieurs *modinhas*, espèces de romances fort agréables, dont M. Neucum a publié un recueil à Paris.

Nous avons entendu parler souvent d'une école de musique destinée particulièrement à former des nègres dans la pratique des instrumens et du chant, et à laquelle S. A. R., aujourd'hui empereur du Brésil, qui a cultivé lui-même cet art avec de grands succès, accordoit une protection spéciale. Cette institution, assure M. A. Balbi (1), ainsi que toutes celles qui, établies au Brésil avant l'arrivée du roi, se rattachent à la civilisation et à l'instruction du peuple, est due aux jésuites. La ferme de Santa-Cruz, qui leur appartenoit, devint, à la suppression de cet ordre célèbre, propriété de la couronne. Heureusement l'école dont il s'agit ne fut pas détruite. La première fois que le roi et sa cour entendirent la

(1) *Essai statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve*, tom. II, pag. CCXIII.

messe à cette maison royale, ils furent étonnés de la perfection avec laquelle des nègres des deux sexes en exécutèrent la musique, tant vocale qu'instrumentale. Sa Majesté, frappée des avantages qu'elle pouvoit retirer de cet établissement, y augmenta les moyens d'instruction, tant littéraire que musicale; et l'on vit bientôt sortir de cette école, des chanteurs et des joueurs d'instrumens très-habiles et dignes de figurer parmi les musiciens de la chapelle royale. On cite sur-tout deux négresses qui, par la beauté de leur voix, l'art et l'expression de leur chant, pourroient soutenir la lutte avec les premières virtuoses de l'Europe.

L'art de la danse est peu cultivé à Rio de Janeiro, quoiqu'il y ait, à ce qu'on assure, quelques maîtres français assez bons. Les danses du pays ont un caractère particulier que nous avons fait connoître ailleurs, et auquel les principes de notre chorégraphie sont presque entièrement étrangers.

Il n'entre guère non plus dans l'éducation des Brésiliens d'apprendre l'escrime : un Français ayant jugé à propos d'ouvrir une école de ce genre, n'a pas du tout réussi.

§. V.

Industrie agricole et manufacturière.

Plusieurs causes importantes se sont opposées jusqu'ici et s'opposeront encore long-temps à ce que la province de Rio de Janeiro soit bien cultivée. On doit mettre au premier rang l'ignorance où sont presque tous les Brésiliens des vrais principes de l'agriculture; leur aversion pour tout ce qui donne de la peine, exige des soins ou seulement une surveillance assidue; le mauvais état des chemins, quelquefois même leur manque total, et par conséquent de grandes difficultés pour la circulation des produits; la nécessité d'abandonner les travaux des champs à des nègres aussi indolens et moins éclairés encore que leurs maîtres; enfin la répartition d'un sol d'une vaste étendue entre un petit nombre de propriétaires insoucians.

« Les concessions immenses de terrains favorablement situés, dit M. Quoy, que certaines personnes ont obtenues du roi dans l'origine,

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

et dont on ne cultive qu'une foible partie, ont beaucoup nui à l'établissement des fermes agricoles, parce que les cultivateurs se sont trouvés forcés de s'éloigner de plus en plus des rivages de la mer, du bord des rivières et des routes praticables. On ne voit qu'avec peine la grande quantité de terres incultes qui existent aux environs de Rio de Janeiro, et même autour de la rade, où sont, sans contredit, les lieux les mieux placés pour la facilité du transport des récoltes. Mais c'est bien pis quand on s'avance à quelques lieues dans l'intérieur du pays, puisque à peine trouve-t-on, sur une surface de plusieurs lieues carrées, un petit nombre d'arpens de terre en culture. »

Quel dommage qu'un si beau pays ne soit pas exploité par une nation active et intelligente! car telle est la température de ce climat, qu'à côté des productions du nouveau monde pourroient croître la plupart de celles de l'ancien continent.

Outils, ustensiles, &c. — Les procédés les plus répandus pour diminuer le travail, bonifier les produits, sont souvent ici ignorés ou dédaignés (1). La houe à long manche est l'outil le plus commun et à-peu-près le seul à l'aide duquel on remue la terre, soit dans la grande, soit dans la petite culture. La charrue est presque inconnue, et n'est employée que sur quelques terrains anciennement défrichés; dans ce cas, c'est la charrue à un soc et sans roues dont on se sert. Pour la coupe des bois, on a des haches, des serpes et serpettes de différentes sortes, depuis huit jusqu'à dix-huit pouces de longueur, et, dans quelques jardins, des ciseaux pour tondre les haies. Citer encore l'emploi de caisses, de vases, de pots à fleur, d'arrosoirs uniquement en fer blanc, d'échelles, de claies pour passer les terres, de vans en roseau très-bien faits, ce sera compléter, à bien peu près, l'énumération des outils et des ustensiles qui composent le bagage du laboureur et du jardinier.

Quand les chemins le permettent, ce qui n'a guère lieu qu'aux

(1) Parlant ici en termes généraux, nous sommes loin de vouloir comprendre dans nos allégations les belles cultures du Jardin botanique, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Mais ce que nous avons omis de dire, c'est que ce jardin doit son origine à un Français, qui fut appelé de la Guiane par M. le comte de Linharès, pour fonder ce nouvel établissement sur le pied de la *Gabrielle* de Caïenne.

environs et même assez près de la capitale, on se sert, pour voiturer les récoltes, de charrettes de deux sortes : les unes, à roues pleines fixées à l'essieu, sont attelées de deux, quatre, huit ou dix bœufs, et font en roulant un bruit effroyable; les autres, de plus petites dimensions, ont des roues à rais, et une ou deux bêtes suffisent alors pour les traîner. Mais plus communément les produits de la terre voyagent à dos de mulet. Les brouettes brésiliennes sont remarquables par leur imperfection, ce qui justifie suffisamment sans doute la préférence qu'on donne aux paniers pour les transports à bras.

Engrais. — Dans cette enfance de l'art, le soin d'amender les terres a éte fort négligé. Même à peu de distance de la capitale, ce n'est que dans ces derniers temps qu'on s'est avisé d'utiliser les excrémens des bestiaux. On consacre aujourd'hui au même usage, des bagaces de cannes à sucre qu'on a laissées pourrir en tas, mais non dans des fosses. La paille étant fort rare et le fourrage fort cher, peu de personnes donnent de la litière à leurs animaux domestiques; de là résulte une assez grande rareté des engrais produits de cette manière.

Opérations de culture. — Pour mettre un terrain vierge en culture, on commence par abattre avec la hache les bois qui le couvrent; on les brûle sur place, sans déraciner en aucune sorte les troncs, qu'on a coutume de laisser saillir d'une certaine hauteur hors du sol; on gratte ensuite plutôt qu'on ne fouille la terre avec la houe, et l'on sème ou l'on plante aussitôt; la Providence fait le reste. Il n'est pas rare qu'après deux récoltes successives, on laisse un champ long-temps en jachère.

Les plantations de cafeyers se font dans les terrains montueux; elles y réussissent fort bien et donnent un fruit de bonne qualité, peu estimé cependant en Europe, à cause de la manière vicieuse dont il est récolté et mondé : sa couleur se perd faute de soins; beaucoup de grains sont cassés, parce que l'usage des machines propres à les dépouiller de leurs enveloppes est presque inconnu au Brésil; c'est à l'aide du pilon et du mortier qu'ils détachent la pulpe et brisent la coque du café; et cette opération se fait avec si peu d'intelligence, que le grain finit souvent par être réduit en pâte.

M. le comte de Gestas, qui s'est adonné avec autant de soin que de

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

succès à la culture des arbres fruitiers dans sa belle propriété de Tijouca, a toujours eu soin de couper la tête et d'élaguer les racines de ses arbres avant de les transplanter : la végétation, par ce moyen, reprenoit tout de suite son cours; tandis qu'en suivant la méthode brésilienne, qui consiste à laisser intactes l'une et l'autre de ces extrémités, la plupart des arbres meurent quand on les replante, sur-tout si on ne le fait pas dans la saison favorable, qui est de mai à septembre. Il peut arriver que, même en les confiant de nouveau à la terre en temps opportun, la sève, ne reprenant pas assez promptement son cours, occasionne au tronc des plaies qui finissent par le faire périr.

Récoltes. — Celles du maïs, des haricots, du manioc, du café et de la canne à sucre, sont les plus importantes pour les habitans, mais ne nous ont offert aucune particularité remarquable. On fait sécher les épis de maïs en tas et au soleil avant de les mettre en magasin; on les égrène ensuite sur une grille en bois en frappant dessus avec un bâton.

Clôtures. — Il est rare que les grandes propriétés soient encloses au Brésil; les petites, sur-tout dans le voisinage de la capitale, sont en général entourées de haies épineuses; un mimosa du Cap de Bonne-Espérance est plus particulièrement recherché pour cet usage. Pendant les deux années que les haies de ce genre mettent à se former, on fait autour de l'héritage un fossé avec des palissades.

Animaux nuisibles. — Ainsi que nous l'avons dit dans le paragraphe consacré aux productions animales, les agriculteurs ont dans les fourmis un ennemi aussi actif qu'incommode; il faut y ajouter encore une sorte d'abeille fort redoutée, qui dévore les jeunes pousses de certains arbres, particulièrement celles des orangers.

Éducation des bestiaux. — Presque tout ce qui tient à l'éducation des bestiaux est abandonné aux chances de la nature ou à l'incurie des nègres : aussi pourroit-on signaler bien des améliorations à faire dans cette branche intéressante de l'économie rurale. Les grands animaux domestiques sur-tout sont excessivement négligés, malgré l'utilité dont ils pourroient être. Des personnes éclairées croient qu'avec des soins convenables, le mouton, dont on fait ici peu de cas, offriroit par sa toison d'intéressans produits.

Les volailles ne sont pas l'objet de plus d'attention. La manière de chaponner les poulets par l'extraction des testicules est inconnue; on y supplée, mais rarement, par la compression de ces organes, opération dont les nègres sont exclusivement chargés, comme de tant d'autres. Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

On pourroit élever aussi des abeilles domestiques, des cochenilles, des vers à soie; ces entreprises utiles, tentées à diverses reprises avec avantage, ont toujours fini par être abandonnées.

Il ne se fait ici aucune chasse importante et régulière. Le chevreuil se prend à l'affût, principalement en hiver, et l'on se procure aussi par la chasse au tir quelques autres espèces de quadrupèdes et des oiseaux estimés. Les gens de couleur s'occupent seuls de cet exercice; les blancs, en général, croiroient en s'y livrant s'assimiler aux nègres. Chasse.

Les chiens d'arrêt sont inconnus à Rio de Janeiro; le roi seulement et les princes ont quelques chiens courans, mais qui ne leur servent guère.

Certains piéges, nommés *mondeos*, sont employés dans les bois très-fourrés: ce sont des palissades légères établies ordinairement près d'un ruisseau, et dans lesquelles ont été ménagées des ouvertures à trente ou quarante pieds d'intervalle l'une de l'autre, afin que le gibier puisse s'y introduire. En face de ces ouvertures est un énorme *quatre de chiffre* qui soutient des madriers assez lourds pour écraser l'animal qui s'y engage. La détente a lieu aussitôt que celui-ci appuie sur un plancher léger qu'on recouvre de feuilles afin de mieux en cacher la présence.

On dresse aussi, pour prendre les bêtes fauves, des chausse-trapes ou de simples fosses recouvertes par des feuilles et de petits branchages qu'on a soin de placer dans les chemins que l'on suppose devoir être suivis par ces animaux.

Quoique le poisson abonde dans la baie de Rio de Janeiro, on peut dire cependant que la pêche n'y est pas aussi active qu'elle devroit l'être. Sur quelques points de la côte extérieure et sur les bords de certains lacs, cet exercice est pour les habitans une occupation favorite et lucrative. Ils font sur-tout usage de la ligne; les filets sont rarement employés. Pêche.

Lorsque les pêcheurs prennent du poisson au-delà de ce que la consommation de la journée exige, ils le font sécher quelquefois pour servir

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

ensuite à la nourriture des nègres; mais je n'ai jamais ouï dire qu'il en fût salé sur la côte pour le répandre dans le commerce d'exportation.

Pendant l'été, on *tourne* assez fréquemment sur la rade des tortues de bonne qualité, du poids de 15 à 20 kilogrammes [30 à 40 livres].

Une compagnie privilégiée a été établie depuis long-temps à Rio de Janeiro pour la pêche de la baleine; mais cette entreprise est exploitée avec tant de maladresse et d'impéritie, que les produits qui en résultent sont de bien peu de conséquence. Le principal établissement pour cette pêche est à l'île Santa-Catharina [Sainte-Catherine]; Rio de Janeiro n'est qu'un dépôt. On dit des choses très-incohérentes sur les bénéfices qui résultent, pour les actionnaires, de ce genre de spéculation.

Arts, métiers, manufactures.

Emploi des métaux et des pierres fines. — A l'origine des colonies du Brésil, la recherche des mines d'or et leur exploitation offrirent bien plus d'attrait à la cupidité que les richesses éventuelles de l'agriculture. Quelques fortunes s'étant élevées comme par enchantement, chacun voulut puiser à cette source d'opulence; et le Gouvernement lui-même, pour prix de la protection qu'il accordoit aux mineurs, exigea sa portion des bénéfices. De là naquit la fraude, et par suite les moyens coercitifs qu'il fallut déployer pour la prévenir.

La province de Rio de Janeiro fut la moins bien partagée en mines de ce genre; on ne rencontra de l'or exploitable que dans le district de Cantagallo (1). Ces mines étoient riches à la vérité; mais elles furent si vîte épuisées, que, d'après le rapport de Mawe, *le quint* appartenant au Roi suffisoit à peine, en 1810, pour payer les personnes chargées de le percevoir. C'étoit au reste par le simple lavage des terres qu'on

(1) Quelques-uns des ravins qui, au rapport de Mawe, se rencontrent fréquemment dans ce district, contenoient jadis de l'or, dont la découverte fut due à des *grimperos* (gens qui courent le pays en cherchant de l'or par contrebande). La richesse des couches métalliques, et la fertilité du pays d'alentour, attirèrent une société d'aventuriers qui se mit sous les ordres d'un chef habile. Ce ne fut qu'environ trois ans après que le Gouvernement, ayant été informé de ce rassemblement, envoya des espions pour reconnoître exactement le lieu où il s'était établi. Ceux-ci, pendant leurs recherches, furent attirés vers ce lieu par le *chant d'un coq;* d'où est venu le nom de *Canta-Gallo,* que porte cette région.

Les nombreux colons qui affluèrent bientôt sur ce point trouvèrent que les *grimperos* avoient enlevé le plus net du minerai, et tournèrent graduellement leur attention vers l'agriculture. (*Voyez* le Voyage de John Mawe au Brésil.

obtenoit le minerai ; on le fondoit de suite en lingots, et on le portoit à la capitale, où il étoit alors transformé en monnoie. La province de Minas-Geraes fournissoit et fournit encore cependant la plus grande partie des métaux employés à ce genre de fabrication ; mais Rio de Janeiro est la seule ville du Brésil où il y ait un hôtel des monnoies ; les travaux qui s'y exécutent ne sont guère remarquables que par le peu d'élégance des poinçons. Je ne dirai rien des procédés métallurgiques, que je n'ai pas été à portée de connoître.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

C'est encore dans la même ville que se trouve réunie la majeure partie de l'industrie manufacturière de la province. On y comptoit en 1820 beaucoup d'orfévres, plusieurs batteurs et tireurs d'or, une fabrique de galons et de franges en or et en argent, ainsi qu'un grand nombre de bijoutiers. « Ces ouvriers, dit M. Lamarche, connoissent assez bien leur métier ; ce qui tient sans doute à ce que quantité d'artisans français, allemands et anglais, sont venus depuis quelques années se fixer au Brésil. Un des arts qui m'ont paru le plus avancés est celui du lapidaire : les pierres précieuses sont presque aussi bien taillées qu'en France, et le travail ne coûte pas beaucoup plus cher. »

Dans les bâtimens situés à l'angle Sud-Est du fort da Conceicaõ (*voy.* pl. 3), existent une fonderie et une fabrique royale d'armes où l'on confectionne des fusils, des pistolets et des sabres : deux cents ouvriers y sont employés.

On trouve ailleurs quelques serruriers - taillandiers, d'assez bons couteliers, mais qui vendent un peu cher ; grand nombre de chaudronniers, et des fondeurs capables de mouler des pièces de grandes dimensions.

Emploi de la pierre et de la chaux. — Les maçons sont habiles en général ; les tailleurs de pierre très-adroits, sur-tout quand on les dirige bien ; leur intelligence se fait remarquer dans l'appareillage des pièces même les plus composées et les plus difficiles.

Emploi du verre. — Le verre ne se fabrique point à Rio de Janeiro ; mais il y a beaucoup de vitriers et quelques marchands de miroirs, dont aucun n'a au reste l'habileté nécessaire pour mettre une glace au tain.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Emploi de substances végétales. — A l'exception des cordiers de l'arsenal de la marine, qui sont estimés, ceux qui travaillent pour leur compte dans la ville ont peu de réputation : les câbles dont les vaisseaux se servent sont apportés d'Europe, et l'on ne *commet* au Brésil que les cordages de moindre importance.

Une manufacture de toiles de coton peintes a été établie peu d'années avant 1820, et l'on possède aussi quelques tisserands qui fabriquent des cotonnades grossières à l'usage des nègres.

Staunton, dans la relation du voyage de lord Macartney, cite comme un fait remarquable la simplicité d'un moulin à farine, mu par un courant d'eau rapide, et agissant sur une roue à ailes horizontales, traversée par l'arbre lui-même qui porte la meule. Ce moulin, en effet d'une grande simplicité, est bien plus anciennement connu que ne paroît le croire l'auteur anglais ; Bélidor l'a décrit dans le tome I.er de son *Architecture hydraulique* sous le nom de *moulin de Provence et de Dauphiné*, provinces où depuis longues années cette machine est en usage.

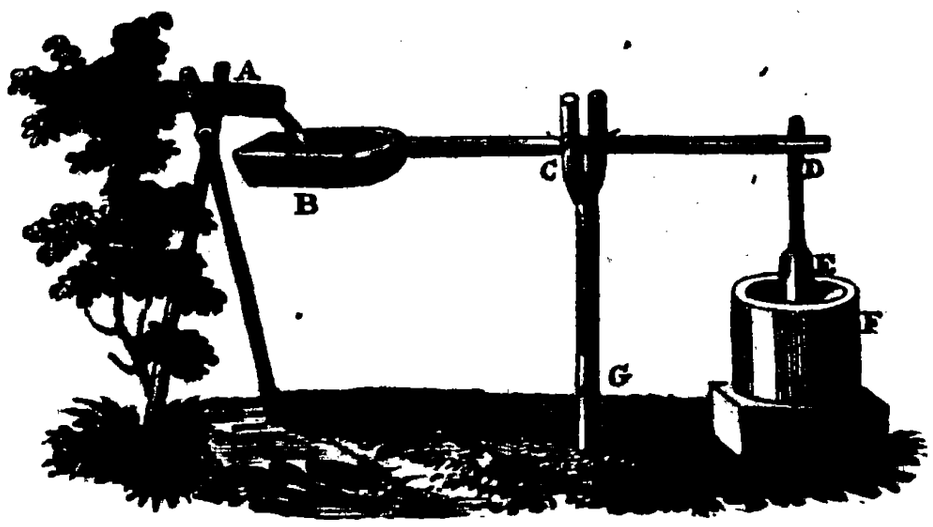
Quoique l'espèce de moulin à vent dont on se sert à Rio de Janeiro ne soit qu'une légère modification de celui qui est généralement connu en France, nous ne l'avons pas examiné avec moins d'attention et d'intérêt. Je ne sache pas qu'il ait été jusqu'ici décrit nulle part. Ce moulin est en tout semblable à celui qu'on emploie à Lisbonne ; il se compose d'un édifice de maçonnerie en forme de tour, ayant depuis dix-sept jusqu'à dix-neuf pieds de hauteur sur seize à dix-huit de diamètre, et des murs de trois pieds environ d'épaisseur. La partie supérieure de l'édifice est terminée par une rangée de pierres de taille, qui sont figurées dans la planche n.° 8 : leur bord extérieur a, sur la maçonnerie, une saillie d'environ neuf lignes ; les pierres de même nature qui encadrent la porte et les fenêtres ont une saillie pareille. Ces fenêtres sont au nombre de trois : la plus grande est au-dessus de la porte, qui est située elle-même dans la direction des vents les moins violens et les plus rares ; les deux autres sont à l'opposite, et font, avec le diamètre qui passe par le milieu de la porte, un angle d'à-peu-près cent vingt degrés ; l'une d'elles, comme le plan l'indique (pl. 8, fig. 5), a une embrasure plus considérable que l'autre, et destinée à recevoir le lit du meunier.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Un peu au-dessus du couronnement de l'édifice et en dedans, se trouvent taillés dans la pierre de forts anneaux où l'on fixe les cordages qui servent à assujettir la toiture; ces anneaux sont indiqués en *a* (fig. 5, 6 et 10). Les pierres de taille dont on a parlé, et qui surmontent le bâtiment, sont également garnies d'anneaux en fer *b* (fig. 6, 7 et 10) dans lesquels on accroche le palan ou l'appareil *b r* (fig. 10) destiné à faire tourner le toit conique. Ces mêmes pierres contiennent à leur partie supérieure une gorge circulaire dans laquelle doivent rouler les galets en métal qui supportent le toit; en dehors de cette rainure, la surface de la plate-forme est surbaissée pour faciliter l'écoulement des eaux et empêcher qu'elles ne pénètrent dans le moulin. La figure 6 montre la disposition de l'engrenage, celle des meules, et le n.° 7, les détails de la charpente qui supporte l'extrémité supérieure *i* de la lanterne. On voit, sous trois aspects différens (fig. 1, 2 et 3), l'installation particulière des ailes motrices, les cordages qui les maintiennent, et ceux qui servent à les manœuvrer. Sans doute on remarquera aussi la simplicité de la voilure et sa forme triangulaire, dont la disposition a quelque rapport avec celle de nos bâtimens à voiles latines. Quand le vent est fort, on ramasse une partie des toiles; et lorsqu'il faut arrêter tout-à-fait le moulin, c'est autour d'une des tiges qui servent à les tendre qu'on les plie elles-mêmes. Si je ne me trompe, cette manœuvre est d'une exécution plus facile que ne l'est celle de nos moulins de France. Il me paroît au reste inutile d'ajouter qu'au Brésil comme ailleurs, on oriente les ailes convenablement au vent régnant, en faisant tourner le toit conique, soit à droite, soit à gauche.

On reproche aux meuniers de Rio de Janeiro de produire une mouture très-imparfaite, inconvénient qui est dû, dit-on, à l'ignorance de ceux qui, piquant les meules, ne savent pas en rendre la surface perpendiculaire à l'axe de rotation. Les pierres qui servent à faire ces meules sont importées de Portugal; quelques-unes cependant se font en granit dans le pays, mais sont peu recherchées, parce qu'elles colorent la farine en gris. Le blutage est presque toujours fait au tamis et à la main par les boulangers eux-mêmes, sans le secours d'aucune machine en grand.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.



Je crois devoir joindre ici la description d'un pilon brésilien que M. le docteur Quoy a remarqué dans une ferme, au milieu des montagnes dos Orgaõs, sur la route de Rio de Janeiro au Nouveau-Fribourg: on en voit le dessin ci-contre. Sur une fourche en bois CG, de sept pieds environ de hauteur, repose une sorte de grande cuiller BD, maintenue à son milieu C par un axe en fer. Un fort pilon DE, fixé à angle droit à l'extrémité opposée de la cuvetté, entre dans un mortier F, de deux pieds de hauteur, et sert à y broyer ou du riz ou du maïs. La cuvette B de la cuiller, placée sous un courant d'eau A, se remplit, et, acquérant par ce moyen une pesanteur plus considérable que celle du pilon qui lui fait contre-poids, s'abaisse, et force celui-ci à s'élever: par suite de cet effet de bascule, l'eau de la cuvette s'épanche, le pilon emporte à son tour l'équilibre, et retombe de tout son poids; mouvement alternatif qui se répète aussi long-temps que l'exige la quantité de grain à triturer. Ce rustique appareil, peu dispendieux, se recommande, comme on voit, par son ingénieuse simplicité.

Les ouvriers charpentiers de Rio de Janeiro, ceux en particulier qu'on occupe à l'arsenal de la marine, sont adroits et intelligens; lorsqu'ils sont bien dirigés, ils exécutent de forts bons ouvrages; mais comme en général ils n'ont point de théorie, il ne faudroit pas les abandonner à eux-mêmes. Les menuisiers et les ébénistes travaillent fort bien aussi; on ne peut guère leur reprocher que de manquer de modèles élégans et du génie inventif qui sait en créer. Les tonneliers, qui sont en grand nombre, excellent dans leur profession. Il n'en est pas de même des charrons; on ne se procure à Rio de Janeiro des roues bien conditionnées qu'en les faisant venir d'Europe.

Emploi des substances animales. — On prépare au Brésil une assez grande quantité de cuirs de bœuf, et l'on apprête aussi, en blanc, les peaux de quelques autres quadrupèdes, et même de serpens; la plupart se débitent sur les lieux et servent à divers usages économiques. Indépendamment

d'une tannerie à quelque distance de la capitale, il y en a une autre assez importante dans la ville même. « Mais elle est loin, dit M. Lamarche, du degré de perfection qu'on remarque dans nos grands établissemens du même genre en France. J'ai compté dans celui-ci de quatre-vingts à cent fosses creusées dans le sol et maçonnées. Toutes les peaux y sont habillées à la chaux, quelques-unes à la jusée, et jamais à l'orge ni au sel. Le tan qu'on y emploie se retire du palétuvier qui contient le principe tannin en abondance. Les feuilles avec leurs pétioles sont écrasées ou plutôt hachées au moyen d'une roue dont la circonférence, garnie en lames de fer, tourne dans une auge en bois où ces feuilles sont placées. Un cheval fait mouvoir cet appareil, qui ressemble assez exactement à celui dont on se sert en Normandie pour écraser les pommes à cidre.

» Les cuirs qui sortent de cette fabrique sont en général très-spongieux, et par conséquent fort inférieurs à ceux de France. Cette défectuosité ne peut provenir que d'un vice de manipulation, puisque les cuirs crus du Brésil, lorsqu'ils ont été tannés en Europe, sont les plus estimés de tous. La vente de produits aussi médiocres ne sauroit être que d'un foible rapport. »

Un petit nombre de tabletiers font avec l'écaille des peignes et divers menus ouvrages.

Emploi de substances mixtes. — On compte dans la ville une multitude de tailleurs portugais, brésiliens, français, anglais et allemands, parmi lesquels il y en a d'assez habiles. Les cordonniers ne sont pas rares non plus, mais la plupart sont mauvais : au reste, on trouve toujours à acheter en ville des chaussures mieux faites, provenant soit d'Angleterre, soit de France. On citeroit ici l'adresse des brodeurs et des passementiers, s'ils ne manquoient trop souvent de goût dans leurs dessins. La profession des tapissiers, particulièrement chargés de la tenture des églises, est, dit-on, extrêmement lucrative ; aussi cette classe d'artisans est-elle très-nombreuse.

A l'exception des guitares, qu'on fabrique assez bien dans le pays, tous les instrumens de musique qui se vendent chez les luthiers sont apportés d'Europe. Quelques tourneurs font au tour à pointe des ouvrages passables, mais peu délicats ; ils travaillent à-la-fois le bois et les métaux ; ceux qui se servent du tour en l'air sont encore plus médiocres.

L'établissement appelé *Trem de guerra*, ou manufacture d'équipemens

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

de guerre, situé dans les bâtimens du *Calhabouço,* renferme des ateliers de divers genres, où des jeunes gens sont admis en apprentissage et reçoivent une solde proportionnée à leur activité et à leur degré d'instruction. Ces apprentis, ainsi que les autres ouvriers du *trem,* sont soumis à la discipline militaire, et dans leurs ateliers se confectionnent tous les objets d'équipement nécessaires aux troupes.

Arts chimiques. — « Quoique l'argile soit abondante aux environs de Rio de Janeiro, on tire néanmoins de l'extérieur, dit M. Lamarche, une partie des briques et des tuiles qui servent dans l'architecture civile. Lorsque les Brésiliens trouvent une argile qui n'a pas, disent-ils, un liant convenable, ils la rebutent : c'est qu'ils ignorent les procédés à l'aide desquels, en débarrassant cette terre d'une partie du sable siliceux qu'elle contient en excès, on pourroit parvenir à lui donner l'adhérence et la ductilité nécessaires. »

Quoi qu'il en soit, on ne laisse pas de fabriquer, sur-tout dans les îles de la rade, une assez grande quantité de poteries communes, ayant en général de petites dimensions, et présentant l'apparence de certains vases étrusques : ces poteries ont cependant le brillant du vernis, parce qu'avant de les cuire, on en polit la surface en les frottant avec une sorte de graine unie et dure. Sur les mêmes points, on fabrique encore, ainsi qu'ailleurs dans la province, et notamment à Sepatiba, beaucoup de tuiles médiocres et de briques défectueuses. On tire de l'intérieur de grands vases en terre cuite, propres à maintenir l'eau fraîche. La matière qui les compose, en effet, étant poreuse et non-vernissée, le suintement, et l'évaporation lente et progressive qui en est la suite, étant soumis à un courant d'air, absorbe une partie du calorique intérieur et produit le rafraîchissement de l'eau. La fabrication de ces vases est très-souvent abandonnée à d'anciens sauvages convertis, réunis aujourd'hui en bourgades. Leur manière d'opérer est des plus grossières : après avoir moulé le vase avec les mains, sans employer la roue, ils en unissent la surface à l'aide d'une petite coquille humectée de leur salive.

La chaux dont on fait usage à Rio de Janeiro provient en grande partie des coquilles de mer qu'on fait brûler : les habitans de Sepatiba se livrent sur-tout à ce genre d'industrie. Nous avons dit ailleurs que la

pierre à chaux est rare dans la province, et qu'on n'en connoît encore qu'une carrière aux environs du cap Frio.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Le charbon de bois se confectionne au Brésil par une méthode mal entendue, qui donne non-seulement peu de produit, mais encore un mauvais charbon. Le meilleur s'obtient avec les bois tirés des forêts vierges, et sur-tout avec le boa-peba, l'arco de pipa, le tapinhoa, le *grauna*, &c. : ce dernier fait un charbon qui s'éteint de lui-même à mesure que le soufflet de la forge cesse d'agir; ce qui fait qu'on l'estime au double des autres, et qu'on l'emploie de préférence à l'hôtel des monnoies pour la fonte de l'or. Le petit charbon sert pour les forges, les fonderies, et se fabrique ainsi qu'il suit : dans un trou carré fait en terre au milieu de la forêt, on jette des morceaux de bois coupés d'une longueur égale à celle de la fosse; on y met le feu, et à mesure que le bois s'enflamme on y en ajoute de nouveau jusqu'à ce que la fosse soit pleine de braise: le tout est ensuite recouvert d'environ quatre doigts de terre, et on laisse le feu s'éteindre de lui-même, ce qui a lieu plus ou moins vîte, selon la saison, l'état de l'atmosphère, la qualité du bois et les dimensions de la fosse. Dès que la combustion a entièrement cessé, on retire le charbon de la fosse, et il est tamisé dans des paniers pour en séparer le poussier et la cendre. Le pied cube d'un tel charbon coûtoit 75 centimes au commencement de 1818.

On a diverses manières de faire le gros charbon qui se rapprochent des bonnes méthodes usitées en France; elles consistent en général à n'allumer le bois qu'après qu'il a été préalablement couvert de terre, en sorte que la combustion puisse être entièrement souterraine. Le charbon de cette espèce se vend généralement 30 p. o/o de plus que le précédent.

Le nombre considérable d'orangers qui prospèrent dans toutes les terres défrichées du Brésil, fournissent des fleurs en abondance, qu'on distille dans le pays, et dont on obtient une eau odorante estimée.

Il a déjà été question, dans cet ouvrage, de la manufacture royale des poudres, établie près du Jardin des plantes et du lac de Rodrigo de Freitas. Cet établissement est dû aux soins et à l'habileté de D. Carlos de Napion, officier général très-distingué. Le salpêtre qu'on y emploie vient en partie d'Angleterre et en partie de la province de Minas-Geraes, où il s'en

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

fabrique de fort bon. Au reste, cette manufacture est conduite avec intelligence et donne d'excellens résultats. On assure que le mélange d'un tiers de poudre à canon avec deux tiers d'une substance végétale très-divisée, telle que la farine de manioc, par exemple, produit un effet plus considérable, que l'emploi de la poudre à canon toute seule, ou du moins ne lui cède en rien; la sciure de bois de cèdre est, dit-on, la meilleure substance pour opérer ce mélange. Ajoutons que la nature même du charbon de bois employé dans cette fabrication, contribue beaucoup aussi à l'excellence des produits.

On extrait de la potasse des cendres du bananier et du figuier sauvage, et sur-tout de celles du palétuvier.

La plupart des habitans un peu aisés de l'intérieur cultivent la canne à sucre; aussi voit-on sur beaucoup de points un nombre considérable de sucreries. L'auteur de la *Corografia brazilica* nous apprend qu'en 1801, dans le seul district de Goytacazes, tant sur les bords du Rio Parahyba que sur ceux du Muriahé, il n'y en avoit pas moins de 280, dont 98 très-développées et très-productives. Le district d'Ilha-Grande, au rapport d'Eschewege, en contenoit 38 en 1810; et d'après Southey, on en comptoit 529 dans la province entière en 1792. Il est présumable qu'elles sont aujourd'hui encore plus multipliées; cependant, n'ayant eu à cet égard aucune donnée positive, je ne me permettrai pas de rien affirmer. Ce qui est certain, c'est que l'art de la fabrication du sucre est encore ici dans l'enfance; les produits, par conséquent, sont d'une qualité médiocre, et ne s'élèvent pas au tiers de ce qu'ils seroient avec une manipulation bien entendue. Tel étoit du moins l'état des choses à l'époque où j'ai quitté le Brésil; depuis lors j'ai ouï dire que quelques améliorations notables avoient eu lieu, et que l'industrie, sous ce rapport, avoit fait des progrès sensibles.

En 1818, on ne connoissoit qu'une seule distillerie d'eau-de-vie de cannes dans la capitale; mais aux environs, plusieurs fabricans trouvoient plus avantageux de distiller que de faire du sucre. « La plus considérable des distilleries que j'aie vues, dit M. Lamarche, a beaucoup coûté au propriétaire et ne lui rapporte que peu : presque toutes ses liqueurs ont un goût empyreumatique dû sans contredit à la manière défectueuse dont la

distillation s'opère. Il paroît que, dans toutes les autres fabriques du même genre, on n'est pas plus avancé sous le rapport de l'art que dans celle-ci. » Cependant on dit qu'un fabricant de Bordeaux a établi à Campos, et sur les meilleurs principes, une distillerie importante, relativement à laquelle il a reçu un privilége pour quatorze ans. En 1792, selon Southey, il y avoit déjà à Rio de Janeiro et dans les environs 201 distilleries : je crois qu'on en a depuis augmenté encore le nombre.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Nous terminerons cet aperçu sommaire sur l'industrie manufacturière de Rio de Janeiro, par quelques détails relatifs à la fabrication du vin d'orange, dont plusieurs personnes tirent un assez bon parti. Après avoir épluché les fruits, et en avoir retiré avec soin toutes les parties amères, on les soumet à une forte pression afin d'en extraire le jus. Pour une barrique de suc, on ajoute environ cent livres de sucre grossier; puis on laisse fermenter le tout pendant quinze jours : passé ce temps, on ferme le tonneau, et on ne tire la liqueur au clair que deux mois après. Ce vin est agréable, et ressemble un peu, pour le goût, à celui de Malaga. J'en ai bu de très-bon chez D. Francisco Maximiliano de Souza, commandant du vaisseau *le San-Sebastiaõ*, ainsi que chez le général Hogendorp ; M. Bouch lui-même m'en a donné quelques bouteilles que j'ai conservées pendant deux ans sans altération.

§. VI.

Industrie commerciale.

Il nous reste à faire connoître quels sont les objets dont s'alimente le commerce d'exportation et d'importation, ses moyens de transport, enfin à présenter le résultat des documens que nous avons pu recueillir sur la classe des habitans qui se livrent au négoce, sur les relations mercantiles, ainsi que sur les mesures et les monnaies employées dans les transactions.

Nous avons déjà parlé de la plupart des objets qui vont être reproduits dans cette section ; mais pour les envisager sous des rapports nouveaux, il étoit difficile d'éviter cette espèce de répétition.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug. Marchandises d'exportation.

Substances minérales. — « Il est défendu, sous peine de déportation, dit M. Quoy, d'exporter l'or en grain provenant des lavages. Ordinairement cet or est porté à la monnaie, réduit en lingots, et peut circuler ensuite ainsi dans le commerce. A cause de cette fonte, le Gouvernement perçoit encore un droit, outre celui du *quint* qu'il retire à l'extraction; » mais il se vend beaucoup d'or en contrebande.

Les topazes et les émeraudes sont aujourd'hui assez rares; les cristaux de roche de toutes couleurs se trouvent au contraire en grande abondance. Les diamans appartiennent exclusivement au roi, et aussi, pourroit-on ajouter, aux contrebandiers; les Anglais en ont le monopole légal. Il y a peu de rubis, beaucoup de chrysolithes et d'aigues-marines; les grenats sont petits mais nombreux, ainsi que les améthystes et les opales. La plus grande partie de ces pierreries est tirée des provinces de l'intérieur, et sur-tout de Minas-Geraes.

Nous nous bornerons à rappeler ici que la pierre à chaux provenant du voisinage de Cabo-Frio est exportée de ce port pour servir aux constructions qui se font sur les côtes voisines: il ne paroît pas que ce genre de commerce ait un grand développement.

Substances végétales. — Les épices et le thé qu'on cultive au jardin botanique, le cacao qu'on y récolte aussi, ou qui provient d'un petit nombre d'autres points, sont encore des produits trop minimes pour faire l'objet d'un commerce de quelque importance; nous pouvons en dire autant de l'indigo, de la vanille, et à plus forte raison de la cochenille, toutes substances, je le répète, dont une industrie active et plus éclairée pourroit retirer d'énormes profits.

On vend en gros, chez les apothicaires-droguistes, l'ipécacuanha noir, 7 à 8 francs la livre; pris au marché, il ne revient qu'à un franc, quoique d'égale qualité. Quelques autres drogues médicinales s'exportent pareillement de Rio de Janeiro; tels sont le faux-quinquina, la salsepareille, la bardane, le jalap, les baumes de copahu et du Pérou, &c.

Les bois de construction et ceux d'ébénisterie sont un objet de commerce des plus intéressans. Le roi se réserve exclusivement la vente du *brésil*, bois précieux pour la teinture, dont le monopole est exploité par une compagnie privilégiée.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

A cause de sa qualité inférieure, le coton des environs de Rio de Janeiro ne s'exporte pas en Europe; il sert sur les lieux à fabriquer des étoffes grossières pour les nègres, pour ceux sur-tout de la campagne, et à faire des sacs. Les cotons du Brésil les plus estimés sont ceux de Pernambuco et de Para.

La vente du sucre et celle du café forment une des branches de commerce les plus lucratives; il en est de même de l'eau-de-vie de cannes, dont cependant une grande partie se consomme dans le pays.

Le riz n'est pas un article moins intéressant; quant aux huiles de palma-christi, de mandobim, de batiputa, de coco, de gergilim et d'autres substances végétales, préparées dans la province, elles s'y consomment aussi en grande partie. Il en est de même du charbon de bois.

Marchandises tirées du règne animal. — M. Bouch m'a assuré que la consommation des bœufs dans les boucheries de Rio de Janeiro étoit de quarante-deux à quarante-huit mille par année; ce qui paroît bien fort: deux mille viennent, a-t-il ajouté, de la partie espagnole de Rio-Grande, et parcourent par terre, avant d'arriver, l'énorme distance de quatre cents à quatre cent cinquante lieues moyennes de France; les autres sont amenés de Minas-Geraes, et font encore un trajet de soixante, soixante-dix, quatre-vingts et cent lieues. Il résulte de là qu'au terme de leur voyage, ces animaux sont d'une maigreur épouvantable; et cependant on les tue presque toujours le lendemain de leur arrivée.

Les mules que l'on conduit dans la capitale, soit de la province même de Rio de Janeiro, soit des pays limitrophes ou plus éloignés, se vendent depuis 4 000 jusqu'à 28 000 reis [de 25 à 125 francs].

Les peaux de bœufs, de moutons, d'onces ou d'autres quadrupèdes indigènes, et même celles de serpens, sont ici l'objet d'un commerce assez considérable. Dans la seule tannerie de M. Joaquim Sequiero, on prépare chaque année environ vingt mille cuirs: les peaux qui ne peuvent être tannées sont séchées et envoyées en Europe. On expédie aussi, et sur-tout pour l'Angleterre, une immense quantité de cornes de bœuf: autrefois on ne faisoit aucun cas de cette matière animale et on la jetoit à la voirie; aujourd'hui encore l'emploi dans les arts en est très-borné à Rio de Janeiro.

Il se fait journellement une grande consommation de poissons secs

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

pour la nourriture des nègres; ce qui rend cette denrée un objet intéressant pour le commerce.

Quant aux graisses et aux suifs, on n'en tire que de foibles avantages, en ce que ce genre de spéculation est presque entièrement abandonné à la province de Rio-Grande.

La compagnie royale à laquelle un privilége exclusif a été accordé pour la pêche de la baleine, est obligée de donner au gouvernement un cinquième de ses profits; mais je n'ai pu me procurer aucun détail positif sur les gains que ce monopole procure aux concessionnaires.

Les tableaux qui vont suivre n'embrassent peut-être pas, avec une exactitude rigoureuse, toutes les productions du pays qui peuvent servir d'aliment aux spéculations commerciales : mais tels qu'ils sont, ils peuvent fournir d'utiles renseignemens à ceux qui s'adonnent aux opérations de ce genre.

TABLEAU des productions livrées au commerce par les districts et quelques-uns des principaux lieux de la province de Rio de Janeiro.

DISTRICTS ET LOCALITÉS.	PRODUCTIONS LIVRÉES AU COMMERCE.	REMARQUES.
District de GOYTACAZES....	Maïs, haricots, tabac, coton, café, riz, blé et sucre; très-peu de cacao, d'indigo et de vanille; plantes médicin. et bois de charpente.	*N. B.* Une partie des denrées portées dans ce tableau se consomme dans le pays.
CAMPOS.....	Le sucre fait le principal commerce des habitans, qui en retirent de grands profits.	
SAN-JOAÕ DA PRAIA.....		
District de CABO-FRIO.....	Manioc, maïs, riz, sucre; beaucoup de bois de construction et de teinture; poissons; pierre à chaux.	
CABO-FRIO.....	Beaucoup de poissons; de la pierre à chaux.	
SAN-JOAÕ DE MACAHÉ...	Maïs, riz, haricots, farine de manioc, et peu de sucre; bois de construction et de teinture.	Le bois est le principal objet de commerce de ce bourg.
SAN-JOAÕ DA BARRA....	Bois et diverses sortes de comestibles.	
SAN-SEBASTIAÕ..... (de Araruama).	Farine de manioc, riz, haricots, sucre en médiocre quantité; beaucoup de poissons.	
N. S. DE NAZARETH..... (de Saquarema).	Maïs, haricots, manioc; beaucoup de poissons.	
District de RIO DE JANEIRO..	Sucre, café, farine de manioc, haricots, riz, maïs, bananes, blé, eau-de-vie de cannes; bois de charpente; légumes potagers; améthystes, chrysolithes, aigues-marines.	
ITABORAHY.....	Beaucoup de farine de manioc, de haricots et de sucre; riz, maïs et café.	
N. S. DA CONCEIÇAÕ....	Quantité de farine de manioc, de haricots, maïs, sucre, et peu de riz.	

DISTRICTS ET LOCALITÉS.	PRODUCTIONS LIVRÉES AU COMMERCE.	REMARQUES.
TAMBY.....	Manioc, maïs et légumes.....	Tamby et Caixas sont les entrepôts des productions qui viennent du canton de *Tapacora* et des paroisses limitrophes; on y embarque plus de sucre que dans aucun autre port des rivières de l'intérieur. Tout ce sucre s'expédie pour Rio de Janeiro.
SAN-GONÇALO.....	Grande quantité de farine de manioc, des haricots, maïs, café, sucre, eau-de-vie de cannes.	
MAGÉ.....	Farine de manioc en abondance, des haricots et du maïs; revenu médiocre en sucre et en riz; peu de café.	
GUAPI.....	Beaucoup de manioc, de riz et de café; peu de sucre; bois de construction et de charpente.	
SURUY.....	Blé, riz, café, et sur-tout des bananes.....	La principale richesse de ce pays est dans la culture des bananes, qui y introduisent annuellement plus de 70 000 *cruzados* [environ 175 000 francs].
PACOBAÏBA.....	Diverses sortes de légumes potagers.	
INHUMIRIM.....	Maïs, et sur-tout du manioc.	
N. S. DO PILAR.....	Manioc, maïs, riz, et beaucoup de légumes potagers.	
MARICA.....	Sucre, farine de manioc, haricots, maïs, et médiocre récolte de café.	
District d'ILHA-GRANDE	Farine de manioc, maïs, riz, haricots, café, sucre, eau-de-vie de cannes, peu d'indigo et de cacao; des bois de charpente et autres.	
District de PARAHYBA-NOVA.	Café, sucre, riz, maïs, manioc, haricots et tabac.	Le cafe et le sucre sont une source de richesse pour ce district.
District de CANTAGALLO....	Sucre, blé, maïs, riz, haricots, farine de manioc, une petite quantité d'or.	

Je dois à l'obligeance de M. A. Balbi la communication des élémens qui m'ont servi à dresser les deux tableaux suivans.

TABLEAU de la quantité de sucre et de café exportée de Rio de Janeiro (1) *pendant les années 1775, 1796 et 1806.*

ANNÉES.	PORT pour lequel le chargement a été fait.	MARCHANDISES EXPORTÉES.	QUANTITÉ D'ARROBAS exportées.	VALEUR DE L'ARROBA en reis.	PRIX TOTAL DE L'EXPORTATION EN REIS.	EN FRANCS.
1775.	LISBONNE.	Sucres...	125 000.	Sucre blanc. 1 200. Sucre brun. 800.	125 000 000 (*).	781 250f 00c
	PORTO...	Sucres...	13 000.	Mêmes prix.....	13 000 000.	81 250, 00.
1796.	LISBONNE.	Sucres...	285 000.	Sucre blanc. 2 450. Sucre brun. 1 250.	527 250 000 (*).	3 295 312, 50.
	PORTO...	Sucres...	305 000.	Mêmes prix.....	564 250 000.	3 526 562, 50.
	LISBONNE.	Café	5 998 1/2	..... 3 300.	19 795 050.	123 719, 06.
	PORTO...	Café	2 456 1/2	..... 3 300.	8 106 450.	51 002, 81.
1806.	LISBONNE.	Sucres...	382 000.	Sucre blanc. 2 200. Sucre brun. 1 600.	725 800 000 (*).	4 536 250, 00.
	PORTO...	Sucres...	//	//	//	//
	LISBONNE.	Café.....	62 247 1/2	..... 4 000.	248 990 000.	1 556 187, 50.
	PORTO...	Café.....	20 000.	..... 4 000.	80 000 000.	500 000, 00.

(1) Quelle que soit l'imperfection de ce tableau, il n'en ressort pas moins, d'une manière incontestable, la progression toujours croissante du commerce du sucre et de celui du café.

(*) J'ai supposé un prix moyen pour chaque *arroba* de sucre, ce qui ne donne qu'une approximation.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

TABLEAU de l'exportation de quelques denrées de Rio de Janeiro, en janvier 1825.

ANNÉE.	MARCHANDISES EXPORTÉES.	QUANTITÉ DE MARCHANDISES exportées.	POIDS EN LIVRES de Hambourg.	POIDS EN ARROBAS.	REMARQUES.
1825.	Sucre.....	2 536 grandes caisses.	3 296 800.	104 963.	D'après Paucton (1), la livre de Hambourg, poids de commerce, vaut 0,9894 de la livre poids de marc, ce qui revient à 0,032845 de l'*arroba* de Rio de Janeiro.
	Sucre.....	102 petites caisses..	//	//	
	Coton.....	334 balles.....	277 220.	9 105.	
	Peaux ordinaires.	30 998 pièces.			
	Peaux choisies...	1 856 pièces.			
	Tabac.....	1 538 rouleaux.			

TABLEAU de la valeur des marchandises exportées de Rio de Janeiro pour le Portugal (2) pendant les années 1796, 1806 et 1819.

Années d'exportation.	VIVRES (*a*).	OR (*b*).	COTON.	CUIRS.	DROGUES (*c*).	BOIS.	TABAC et autres articles (*d*).	ARTICLES étrangers réexportés du Brésil pour Lisbonne.	TOTAL EN REIS.	TOTAL EN FRANCS.
	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.		fr. c.
1796	145 714 532	179 050 520	28 501 600	233 493 628	133 452 240	5 964 130	53 122 390	.....	3 702 181 721	23 138 635,76
1806	210 956 250	85 309 335	26 983 840	1 393 288 480	174 906 300	14 790 400	97 685 885	.....	4 670 310 810	29 189 442,56
1819	85 091 500	236 827	7 494 400	403 737 500	2,889 400	4 389 940	29 612 800	55 444 640.	1 356 851 956	8 480 324,72

(*a*) On entend, sous cette dénomination, le riz, le cacao, le sucre, le café, l'eau-de-vie de cannes, &c. &c.

(*b*) L'or qui appartient au roi n'est jamais compris dans cet article.

(*c*) Tels sont l'ipécacuanha, le faux quinquina, la salsepareille, les baumes de copahu et du Pérou, l'indigo, le bois de Brésil, &c. &c.

(*d*) Le suif, les cornes de bœuf, &c. &c.

N. B. Pour les années 1806 et 1819, on a réuni aux exportations de Rio de Janeiro celles qui proviennent de Santa-Catharina et de Rio-Grande de San-Pedro.

Les valeurs des articles d'exportation compris dans ce tableau, ont été déduites des prix moyens de premier achat, augmentés des droits de sortie, dépenses de commission et fret jusqu'à l'instant de l'embarquement pour le Portugal. Il faut remarquer que tous les objets exportés pour les arsenaux de terre et de mer, l'hôtel des monnoies et les fabriques de la métropole, n'ont été soumis à aucun droit.

(1) *Voyez* Métrologie, ou Traité des mesures, poids et monnoies des anciens peuples et des modernes, par Paucton.

(2) Extrait de l'*Essai statistique sur le royaume du Portugal et d'Algarve*, par A. Balbi, *tom. I.er*

TABLEAU des productions, consommations et exportations du district d'Ilha-Grande, pendant l'année 1809.

DÉTAIL des articles.	PRODUCTIONS.		PRIX DE L'UNITÉ		PRIX TOTAL		QUANTITÉ consommée.	QUANTITÉ exportée.	DIFFÉRENCE.	REMARQUES.
	Poids, mesure et nombre.	Quantité.	en reis.	en francs.	en reis.	en francs.				
SUCRE.....	Arroba..	10 720.	1 000.	6f25c	10 720 000.	67 000f00c	2 040.	4 680.	4 000.	J'ai tiré du *Journal von Brasilien* de M. Eschewege les élemens qui m'ont servi à dresser ce tableau.
CAFÉ.....	*Idem*....	22 000.	2 000.	12,50.	44 000 000.	275 000,00.	325.	15 675.	6 000.	
COTON.....	*Idem*....	120.	1 280.	8,00.	153 600.	960,00.	120.	0.	0.	Ce coton n'étoit pas épluché et contenoit encore des graines.
INDIGO.....	*Idem*....	100.	10 240.	64,00.	1 024 000.	6 400,00.	0.	100.	0.	M. Eschewege dit, en effet, que l'indigo valoit 320 reis la livre.
RIZ.....	Alqueire	10 000.	520.	3,25.	5 200 000.	32 500,00.	1 000.	6 000.	3 000.	
FÉVES.....	*Idem*....	1 300.	640.	4,00.	832 000.	5 200,00.	1 300.	0.	0.	
MAÏS.....	*Idem*....	520.	480.	3,00.	249 600.	1 560,00.	520.	0.	0.	
EAU-DE-VIE (de cannes.).....	Pipas...	840.	28 000.	175,00.	23 520 000.	147 000,00.	75.	551.	214.	
FARINE de manioc.....	Alqueire	80 000.	400.	2,50.	32 000 000.	200 000,00.	74 000.	1 000.	5 000.	
BOIS de construction et planches.	Douzaine.	250.	3 800.	23,75.	950 000.	5 937,50.	50.	100.	100.	
POISSON.....	Millier..	39 000.	320.	2,00.	9 600 000.	60 000,00.	28 800.	1 600.	0.	
AMIDON.....	Arroba..	60.	640.	4,00.	38 400.	240,00.	60.	0.	0.	
BOIS à brûler et fagots.....	Millier..	111.	3 000.	18,75.	333 000.	2 081,25.	0.	111.	0.	
CHAUX.....	Moyo...	80.	4 000.	25,00.	320 000.	2 000,00.	20.	35.	25.	
CUIRS.....	Centaine.	250.	600.	3,75.	150 000.	937,50.	250.	0.	0.	
VALEUR générale des productions.....					129 090 600.	806 816,25.				

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Quoique le tableau ci-dessous, dont je dois la communication à M. Balbi, n'appartienne pas exclusivement à la province de Rio de Janeiro, mais qu'il soit le résultat des exportations du Brésil tout entier, je n'hésite pas, à cause de son importance, à le consigner ici.

TABLEAU des principaux articles exportés du Brésil pour Lisbonne, pendant les années 1818, 1819 et 1820.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	NATURE des MESURES.	QUANTITÉ DES EXPORTATIONS pendant les années		
		1818.	1819.	1820.
Coton	Sacs	28 347.	34 515.	25 802.
Eau-de-vie de cannes	Pipes	3 802.	4 069.	2 831.
Sucre	Caisses	20 393.	22 338.	18 688.
D.°	Caissettes	316.	852.	587.
D.°	Barriques	750.	2 332.	1 909.
Riz	Sacs	77 685.	76 201.	77 256.
Café	D.°	5 643.	9 432.	22 435.
Cacao	D.°	17 320.	13 384.	17 622.
Cuirs secs et salés	Nombres	227 697.	142 321.	201 085.
Cuirs minces tannés [*vaquetas*]	D.°	96 287.	48 590.	53 102.
Cuirs pour semelles	D.°	12 652.	14 635.	10 355.
Mélasse	Barils	2 915.	1 861.	1 778.
Suif	Pains	568.	801.	2 634.
Salsepareille	Paquets	1 478.	1 334.	744.
Tabac	Rouleaux	10 497.	10 362.	4 255.
D.°	Balles	292.	821.	880.
Cornes de bœuf	Nombres	71 400.	104 113.	202 090.

Marchandises d'importation.

A ces tableaux des marchandises employées soit aux consommations du pays, soit à l'exportation, nous joindrons l'indication de celles qu'il paroît le plus convenable d'y introduire dans l'intérêt des spéculateurs et des habitans, ainsi que le détail de quelques importations qui ont eu lieu à trois différentes époques pendant une période de vingt-trois années, depuis 1796.

TABLEAU des principales marchandises propres à être importées à Rio de Janeiro.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.		REMARQUES.
MÉTAUX.....	Fer en barres.....	Quoiqu'on fabrique du fer au Brésil, dans la province de San-Paulo, et qu'il en soit transporté à Rio de Janeiro, cependant les droits payés au fisc, joints à l'imperfection des procédés de fabrication, sont cause que le fer de Suède y revient à meilleur marché, et que l'on y préfère ce dernier.
	Acier *idem.*	
	Cuivre.....	Ces métaux sont ordinairement apportés par des vaisseaux de Lisbonne.
	Étain.....	
ARMES et QUINCAILLERIES.	Armes de guerre et de chasse.	
	Quincailleries.....	Les Anglais en apportent une immense quantité.
	Plomb sous diverses formes.	
ÉTOFFES.....	Étoffes de laine communes.	
	Draps et casimirs.....	Les couleurs bleue et noire sont celles qui conviennent le mieux. Les draps grossiers viennent de Portugal; les draps fins d'Angleterre; les draps de France sont plus estimés, mais plus chers; c'est ce qui fait que ceux d'Angleterre dominent.
	Flanelle.	
	Tissus de coton.....	Une partie est apportée du Portugal; mais ce sont les Anglais sur-tout qui en introduisent une quantité immense. On recherche particulierement les étoffes propres aux échanges sur la côte d'Afrique.
	Toiles de lin.....	Proviennent soit de France, soit de Hollande, soit de Hambourg.
	Étoffes de soie.....	Les étoffes de soie de qualité médiocre viennent de Lisbonne; le reste est apporté de France.
VÊTEMENS ET OBJETS DE MODE.	Chapeaux.....	On préfère ordinairement les chapeaux à cornes, et l'on en apporte de Lisbonne, de France et d'Angleterre.
	Bottes, et souliers d'homme et de femme.	
	Bonneterie en soie et coton.	
	Objets de mode et de fantaisie....	Les objets de mode envoyés de France sont en général préférés; il en est de même de ceux de fantaisie.
	Vêtemens de matelot.	
USTENSILES...	Faïence fine et commune.	
	Verrerie et cristaux.	
	Vaisselle d'étain.	
	Ustensiles de cuisine en cuivre, tôle et fer-blanc.	Il en vient quelques-uns de Lisbonne, et beaucoup d'Angleterre.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.		REMARQUES.
VIVRES	Viandes et poissons secs et salés	On apporte de Rio de la Plata, et de Rio-Grande de San-Pedro, des quantités considérables de viandes séchées.
	Vins et vinaigres	Le vin de Portugal est presque le seul qui soit introduit au Brésil.
	Eau-de-vie	On comprend dans cet article toutes les liqueurs alcooliques.
	Bière et cidre en bouteille	La bière est ordinairement apportée par les Anglais; le cidre par les Anglo-Américains.
	Beurre et fromage.	
	Grains, farines et biscuit	Beaucoup de grains viennent de Rio-Grande de San-Pedro; les Anglo-Américains en introduisent aussi.
	Huiles et cire	On apporte de l'huile de Lisbonne et des établissemens portugais de la côte d'Afrique; la cire vient aussi de ces derniers points.
	Sel	Quoiqu'on fabrique du sel à Rio de Janeiro, il n'y en a cependant point assez; le meilleur qu'on y introduit vient des îles du Cap-Vert.
MEUBLES	Meubles	Ce sont en général des meubles à bon marché qu'il convient d'apporter a Rio de Janeiro; les Français, les Anglais et les Portugais eux-mêmes font ce genre de spéculation.
	Miroirs.	
	Parasols.	
DROGUES	Médicamens.	
	Couleurs pour la peinture.	
	Térébenthine.	
	Gomme	Cet objet est apporté de la côte d'Afrique par les navires portugais.
	Acides.	
OBJETS DIVERS	Plaqué en argent et ornemens d'église.	
	Montres.	
	Lunettes.	
	Mortiers en marbre.	
	Sellerie commune.	
	Cuirs	Nous avons dit que, quoiqu'on prépare des cuirs au Brésil, ceux d'Europe ont une qualité supérieure qui les fait desirer.
	Livres et papiers	Le nombre des livres sur-tout doit être très-limité, et il faut que les papiers, tant ceux de tenture que d'écriture et d'impression, soient d'un prix peu élevé.
MUNITIONS NAVALES.	Bois de mâture et espares.	
	Cordages.	
	Toile et fil à voile.	
	Goudron et résine sèche.	

TABLEAU de la valeur des marchandises importées du Portugal à Rio de Janeiro (1), *pendant les années 1796, 1806 et 1819.*

ANNÉES DE L'IMPORTATION.	VIVRES (*a*).	OR et argent (*b*).	ÉTOFFES en coton de manufactures anglaises.	ÉTOFFES de laine.	TOILES.	SOIERIES.	PRODUITS des fabriques portugaises	PRODUITS de l'Asie (*c*).	MÉTAUX (*d*).	DROGUES (*e*).	ARTICLES divers (*f*).	TOTAL EN REIS.	TOTAL EN FRANCS.
	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.	reis.		fr. c.
1796.	374 367 559.	.....	.....	289 319 101.	504 163 560.	674 13781.	727 330 499.	247 405 205.	176 608 949.	13 274 062.	76 287 320.	2 476 170 036.	15 476 062. 72.
1806.	849 907 309.	7 928 050.	.....	438 681 690.	354 213 267.	84 849 924.	551 729 210.	263 244 105.	283 582 645.	42 296 765.	139 073 920.	3 015 506 885.	18 846 918. 03.
1819.	1 346 544 300.	218 913 120.	1 814 100.	7 742 800.	187 291 020.	11 045 440.	425 166 060.	13 944 130.	196 940 640.	21 855 750.	102 705 200.	2 533 962 560.	15 837 266. 00.

(*a*) C'est-à-dire, la farine, l'huile, les vins, les fruits secs, &c. &c.

(*b*) On comprend dans cet article, non-seulement l'or et l'argent monnoyé, mais encore tous les ustensiles ou bijoux faits avec ces deux métaux.

(*c*) Le riz, le thé, la cannelle, le poivre, les clous de girofle, les drogues médicinales, &c. &c. On doit placer encore ici les objets manufacturés, tels que porcelaine, nankins, indiennes, &c.

(*d*) Non-seulement les métaux en barre et en blocs, mais ceux qui sont travaillés, tels qu'armes blanches et armes à feu, ustensiles de cuisine, instrumens d'agriculture, cloches, &c. &c.

(*e*) Ces drogues consistent en médicamens, couleurs pour la peinture, acides, liqueurs spiritueuses, &c. &c.

(*f*) Tels que goudron, résine sèche, corail, verreries, cristaux, lunettes, miroirs, livres, papiers, parasols, meubles, ornemens d'église, &c.

N. B. Les prix notés ci-dessus, des marchandises importées, ont été calculés en ajoutant au prix moyen d'achat les frais de commission, les droits de sortie du Portugal, et autres menues dépenses jusqu'à leur embarquement pour le Brésil.

(1) Extrait de l'*Essai statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve*, par A. Balbi, tome I.er

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Traite des nègres. Cabinde, Angole, Benguela et Mozambique sont les parties de l'Afrique d'où, en 1818, les Brésiliens tiroient le plus grand nombre d'esclaves. Ce sont de riches négocians qui se livrent à ce genre de spéculation, et qui vendent ensuite les cargaisons tout entières de nègres à des *Ciganos* [Bohémiens] (1), des mains desquels ils passent dans celles des particuliers. Rien n'est hideux comme de voir les espèces de magasins où sont entassés ces esclaves, et le régime plus qu'inhumain auquel les *Ciganos* les soumettent. « J'ai vu ces pauvres créatures, dit M. Gabert, et mon ame en a été déchirée ! J'ai vu la nourriture qu'on leur donnoit; l'animal le plus vil l'eût rejetée, tant elle étoit détestable : et ils étoient obligés de s'en disputer les morceaux ! ! Les deux sexes confondus étoient entièrement nus, n'ayant qu'un morceau de toile ou d'étamine autour de leurs hanches. O pudeur ! dans ces antres d'abomination on craint encore de te faire rougir !.... » Ordinairement assis en cercle, par terre, ces êtres infortunés attendent avec impatience, recherchent même par tous les moyens d'entraînement qu'ils possèdent, que quelque nouveau maître les achète, bien persuadés qu'ils ne peuvent que gagner à un changement de situation que la plus barbare cupidité a pu faire naître et puisse contempler sans horreur !

Si l'on excepte quelques circonstances fortuites, telles qu'une guerre actuelle ou imminente, les prix courans des nègres de première qualité sont :

Pour un de vingt ans.....	800 fr.
Pour un de dix ans ou environ.....	650
Pour un de cinq ans.....	400

Les négresses se vendent à-peu-près le même prix; enfin, si le sujet a quelque métier lucratif, il vaut au moins le double.

Halles et marchés.

Je ne parlerai point ici des magasins où les négocians déposent leurs marchandises, quoiqu'il il y en ait un grand nombre à Rio de Janeiro, appropriés aux différens genres de marchandises ou de denrées qu'ils doivent recevoir; j'entends par *halles* et *marchés* les lieux où se vendent chaque jour au détail les denrées convenables aux consommations de la ville. La plupart des gens qui les approvisionnent sont établis en plein vent; les

(1) *Voyez* plus haut, page 197.

autres sont à peine abrités sous de méchantes baraques recouvertes en paille, et du plus triste comme du plus misérable aspect. Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Tous les six mois une ordonnance de police défend de vendre sur de certaines places; mais il est assez d'usage qu'on ne tienne aucun compte d'une telle prohibition : les infracteurs paroissent savoir très-bien qu'avec un peu d'argent ils esquiveront toutes ces peines comminatoires dont on a l'air de les effrayer.

Transports par terre. — Dans l'intérieur du Brésil, le transport des marchandises se fait presque toujours à dos de mulet pour les grandes distances; dans la ville et ses environs, ce sont les nègres qui portent les fardeaux sur leur tête. Chaque muletier conduit ordinairement un nombre assez considérable d'animaux, et jusqu'à trente ou même cinquante ensemble; il n'est pas rare de rencontrer, en un même jour, sur les routes principales, des convois de plusieurs centaines de mulets chargés, et de grands bestiaux destinés à l'approvisionnement de la ville. Chaque mulet porte un poids de 6 à 12 arrobas [environ 180 à 350 livres], selon que les marchandises sont plus ou moins encombrantes; quelquefois on se sert d'ânes pour le même usage. Le prix ordinaire du transport à dos de mulet, depuis Rio de Janeiro jusqu'à Villarica, dans la province de Minas-Geraes, c'est-à-dire, pour un intervalle de cinquante-cinq lieues moyennes environ, est, d'après Eschewege, de 1,000 reis par chaque arroba pesant [6 francs 25 centimes par 14,7 kilogrammes, ou 42 francs 50 centimes par quintal métrique]; le transport pour le retour, entre les mêmes lieux, n'est, d'après la même autorité, que de 800 reis [5 francs]; différence qui se conçoit, puisque pour ce dernier trajet on a beaucoup moins à monter qu'à descendre. Le mauvais état des chemins empêche qu'on fasse usage de voitures. La négligence du Gouvernement, non-seulement à améliorer ou à entretenir les routes qui existent, mais à en établir de nouvelles, est un des plus grands obstacles qu'éprouve le commerce intérieur. Transport des marchandises.

Nature des chemins. — Il n'est pas rare, même à une très-petite distance de la capitale, de rencontrer des chemins tellement horribles que souvent les mulets se cassent les jambes en y marchant. De là il est facile de conclure que le spéculateur qui desire transporter ses denrées, en est

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

promptement dégoûté par le risque qu'il court de les perdre et de voir périr, en outre, une partie de ses bêtes de somme; chances qui absorberoient, et bien au-delà, les bénéfices à espérer. « J'ai eu occasion de parcourir dans un intervalle de trois lieues, dit M. Quoy, la plus grande et sur-tout la plus importante route du Brésil, celle de Rio de Janeiro à Minas-Geraes, que fréquente continuellement la quantité immense de mulets qui portent aux provinces voisines les denrées dont elles ont besoin, principalement le sel, et qui reviennent chargés de pierreries et de l'or qu'on obtient par le lavage; je puis assurer que cette route royale, sur divers points qui équivalent à deux lieues sur trois, est couverte d'eau, de boue, et remplie de creux, depuis Porto da Estrella, où elle commence, jusqu'au pied des montagnes du même nom. Là seulement se trouve l'origine d'une chaussée pavée qui se dirige à travers les montagnes, et dont la beauté contraste singulièrement avec le chemin qu'on a parcouru précédemment. Enfin, lorsqu'il a plu pendant un ou deux jours, on ose à peine hasarder des mulets sur celui-ci, dans la crainte qu'ils ne se perdent dans la boue avec leurs charges. Il suffiroit cependant de la volonté du Gouvernement pour rendre cette route par-tout aussi belle que la chaussée dont je viens de faire mention. »

Eschewege ne rend pas un compte plus favorable de la route royale qui va de Rio de Janeiro à San-Paulo, en passant par Santa-Cruz (*voy.* pl. 1). « Quoiqu'elle porte le nom de *principale route,* dit-il, elle n'est qu'un mauvais sentier qui, après une grande pluie, n'est pas praticable; par-tout on y rencontre des animaux morts et vivans, des bœufs et des mulets enfoncés dans le bourbier ou gisant entre des roches où ils se sont cassé les jambes (1). »

On doit penser que les routes d'un ordre secondaire ne sont pas moins misérables que celles qui viennent d'être citées; tous les voyageurs qui ont parcouru le Brésil s'accordent à cet égard, et se demandent si c'est à une politique mal entendue ou à une imprévoyance vraiment inconcevable, qu'il faut imputer le maintien d'un état de choses qui a entravé jusqu'ici le développement de la prospérité agricole et commerciale de ce vaste empire. La rareté des ponts sur les rivières, souvent même celle des bacs de passage, vient encore accroître la série des obstacles qui nuisent à la facilité des communications.

(1) *Voyez* Journal von Brazilien.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Auberges sur les routes. — Le défaut absolu d'auberges, car on ne peut pas donner ce nom aux mauvais hangars (1) capables à peine de fournir un abri contre la pluie, non plus qu'à de misérables cahuttes dégoûtantes de saleté, et dépourvues des choses les plus nécessaires à la vie ; le défaut d'auberges, dis-je, n'est pas une des incommodités les moins essentielles que les voyageurs aient à supporter. Eschewege, sur la route royale de Minas-Geraes, décrit ainsi un de ses meilleurs gîtes : « L'appartement qu'on nous des-» tinoit étoit plus sale qu'aucun de ceux que j'aie vus en Portugal ; une » table, une couchette et deux bancs, auxquels il manquoit plusieurs » pieds, faisoient tout l'ameublement de trois chambres. Le toit étoit » troué par-tout, et servoit de repaire à une grande quantité de rats et » de chauves-souris. Le souper consistoit en deux poules cuites avec du » riz et en une bouteille de vin ; la couchette étoit recouverte d'une » simple natte en paille (2). »

A Porto da Estrella, l'un des points les plus passagers et les plus commerçans du voisinage de la rade, « on trouve, dit encore Eschewege (2), une auberge supportable où l'on donne à boire et à manger à force d'argent, et une autre où l'on peut avoir des vivres ; mais il n'y a pas de lits pour coucher. »

Dans les hôtelleries d'un ordre inférieur, on n'a ordinairement pour se restaurer que de la farine de manioc, du maïs, des féves noires, et de temps en temps de mauvais tafia ; c'est tout ce qu'il est possible de se procurer pour de l'argent, encore doit-on le payer fort cher.

Il suit de ce qui précède, que, lorsqu'on veut voyager dans l'intérieur du Brésil, on doit, autant qu'il est possible, se munir (indépendamment des draps de lit, d'un matelas et d'une couverture) des provisions de bouche, des ustensiles de cuisine et même de la bougie dont on peut avoir besoin ; car le défaut de luminaire est, sur toutes les routes de cette vaste contrée, une des contrariétés les plus insupportables pour des voyageurs européens. Peut-être ne sera-t-il pas mal, suivant le conseil de Mawe, de se pourvoir aussi de quelques médicamens.

Portarias. — Les personnes qui voyagent avec l'autorisation du Roi ont

(1) On les appelle *ranchos* dans le pays, comme en Portugal et en Espagne.

(2) *Op. cit.*

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

coutume de se munir d'une espèce de patente, appelée *portaria*, qu'on obtient assez facilement, et par suite de laquelle les habitans sur la route se croient obligés à fournir aux voyageurs les bêtes de somme, la nourriture et le gîte qui leur sont nécessaires, ce que réellement des voyageurs peu délicats exigent souvent gratis. Mawe trouve commode cette manière de voyager; Eschewege, au contraire, y voit de graves inconvéniens, celui entre autres de ne pouvoir obtenir à point nommé les choses dont on a besoin. Il est fort naturel en effet que, parmi ses hôtes, on en rencontre plus d'un qui répugne à donner ainsi sans rétribution ses services ou ses denrées (1).

Je joins ici, pour en montrer seulement la teneur, le texte et la traduction de la *portaria* dont fit usage M. le docteur Quoy dans son voyage à la colonie suisse du Nouveau-Fribourg; cette pièce étoit revêtue du sceau royal.

Manda el rey nosso senhor a todas as authoridades militars ou civel, aquem esta fôr apresentada e seu conhecimento pertencer, que se naõ ponha embaraço algum a livre jornada de Joaõ Quoy, medico e naturalista da curveta de sua magestade christianissima, que vai com permiçaõ viajar a serra da Estrella, e estada de Minas-Geraes, para procurar e collegir productos de historia natural; levando em sua companhia hum caçador francez, por nome Baptista Roland, e hum criado por nome Joze.

Palacio do Rio de Janeiro, em 12 de julho de 1820.

Signé de la main du ministre :

Thomas-Antonio DA VILLANOVA PORTUGAL.

Ordonne le roi notre seigneur à toutes les autorités militaires ou civiles, auxquelles la présente sera montrée, et à qui il appartiendra, de ne mettre aucun obstacle à la libre circulation de Jean Quoy, médecin et naturaliste de la corvette de sa majesté très-chrétienne, lequel, avec notre permission, va voyager dans les montagnes da Estrella et le territoire de Minas-Geraes, à dessein de chercher et de recueillir des productions d'histoire naturelle; menant avec lui un chasseur français nommé Baptiste Roland, et un domestique du nom de Joseph.

Palais de Rio de Janeiro, le 12 juillet 1820.

Transports par eau. — Les transports par eau sont beaucoup plus faciles et moins coûteux que ceux qui se font par terre. Sur la rade de Rio de Janeiro, on se sert de deux espèces de pirogues: les unes, qui sont très-petites

(1) *Voy.* John Mawe, *Voyage au Brésil;* et Eschewege, *Journal von Brazilien.*

et vont à la pagaie, naviguent seulement dans l'intérieur de la baie; les autres, qu'on emploie sur-tout à la pêche, peuvent sortir de la *barre* et même longer assez loin la côte. Ces dernières pirogues ont le bord plus élevé que les précédentes, et vont indifféremment à la rame ou à la voile. On fait aussi usage d'une sorte de grand canot, plus particulièrement destiné à faire des promenades en rade, et à la traversée de Rio de Janeiro à Praïa-Grande et réciproquement.

On a également de grands bateaux à fond plat, de diverses dimensions, appelés *saveiros*, qu'on manœuvre à l'aide soit de deux rames fort lourdes, soit d'une voile quadrangulaire : les plus petits sont des bateaux de passage; les autres servent au transport du bois, des briques et des tuiles. Pour les bois de construction et de charpente d'un volume considérable, qu'on amène des confins de la baie jusqu'à la ville, on emploie de grandes pirogues à voiles carrées, de chaque côté desquelles est attaché un radeau : le tout réuni forme ainsi, comme on voit, une espèce de *train*.

Indépendamment des barques destinées au passage des hommes et des bestiaux, les transports sur les rivières ont lieu soit avec des pirogues, soit avec de petits navires de différens tonnages, selon la profondeur de l'eau et la nature des objets qui circulent par cette voie.

Le service d'exportation par mer, à de petites distances, se fait à l'aide de semaques ou d'autres petits navires; il y en a toujours plusieurs qui mouillent devant la ville. Le prix du fret est d'un *vintem* [2 sous $\frac{1}{2}$] par lieue pour cent livres pesant; les voyageurs paient le même prix pour traverser la rade.

On pourra, dans les tableaux ci-après, dont je dois les élémens à M. Balbi, prendre une idée du nombre de vaisseaux, soit étrangers, soit nationaux, qui naviguent dans les mers du Brésil.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

TABLEAU des navires portugais ou brésiliens qui sont entrés dans le port de Rio de Janeiro, et de ceux qui en sont sortis, pendant l'année 1819.

NATURE des NAVIRES.	PORTS d'où ils sont SORTIS, &c.	DÉSIGNATION de L'ESPÈCE de vaisseau.	NOMBRE DE NAVIRES ENTRÉS. Quantités	NOMBRE DE NAVIRES ENTRÉS. Sommes partielles.	NOMBRE DE NAVIRES SORTIS. Quantités	NOMBRE DE NAVIRES SORTIS. Sommes partielles.	REMARQUES.
BÂTIMENS DE GUERRE.	Portugal et Brésil...	Frégates.....	2.	51.	3.	56.	*N. B.* On a marqué d'un astérisque, dans ce tableau et le suivant, les ports qui appartiennent à la province de Rio de Janeiro. Quelle que soit la contrée d'où ils partent, tous ces navires ont le même pavillon.
		Brigs.....	19.		20.		
		Goëlettes (Escunas).	22.		22.		
		Corvettes.....	5.		6.		
		Flûtes (Charruas)..	3.		5.		
	Europe....	Trois-mâts.....	33.	57.	21.	37.	
		Brigs.....	22.		16.		
		Goëlettes.....	2.		0.		
	Afrique ...	Grands trois-mâts...	19.	54.	15.	55.	
		Petits trois-mâts....	3.		2.		
		Brigs.....	30.		37.		
		Goëlettes.....	2.		1.		
	Asie.....	Trois-mâts.....	4.	6.	6.	7.	
		Brigs.....	2.		1.		
	Amérique méridionale, Brésil excepté...	Trois-mâts.....	3.	53.	4.	52.	
		Brigs.....	19.		16.		
		Goëlettes.....	4.		4.		
		Semaques (sumacas).	27.		28.		
BÂTIMENS MARCHANDS.	Bahia.....		28.	1 092.	22.	1 043.	Navires caboteurs brésiliens.
	* Cabo-Frio		65.		69.		
	* Campos		230.		223.		
	Capitania		37.		38.		
	Caravellas.....		18.		7.		
	* Ilha-Grande		71.		56.		
	Laguna.....		21.		20.		
	* Macahé.....		47.		54.		
	Maranhaõ (Maragnan)..		4.		5.		
	Para		0.		1.		
	* Paratí.....		84.		80.		
	Pernambuco.....		22.		21.		
	Paranagoa.....		26.		26.		
	Rio-Grande.....		108.		105.		
	* Rio de San-Joaõ.....		87.		90.		
	Santa-Catharina (Sainte-Catherine)		24.		26.		
	Santos.....		64.		61.		
	Divers autres ports		156.		139.		
NOMBRE TOTAL de navires entrés et sortis en 1819....				1 313.	.....	1 250.	

TABLEAU des navires portugais ou brésiliens qui sont entrés dans le port de Rio de Janeiro, et de ceux qui en sont sortis, pendant l'année 1820.

NATURE des NAVIRES.	PORTS d'où ils sont SORTIS, &c.	DÉSIGNATION de L'ESPÈCE de vaisseau.	NOMBRE DE NAVIRES ENTRÉS. Quantités	NOMBRE DE NAVIRES ENTRÉS. Sommes partielles.	NOMBRE DE NAVIRES SORTIS. Quantités	NOMBRE DE NAVIRES SORTIS. Sommes partielles.	REMARQUES.
BÂTIMENS DE GUERRE.	Portugal et Brésil...	Vaisseaux de ligne..	2.	59.	1.	50.	*Voyez* le *N. B.* du premier tableau.
		Frégates.....	6.		5.		
		Corvettes.....	6.		3.		
		Brigs.....	15.		15.		
		Goëlettes.....	27.		22.		
		Flûtes.....	3.		4.		
BÂTIMENS DE COMMERCE.	Europe....	Trois-mâts.....	28.	57.	20.	39.	
		Brigs.....	25.		17.		
		Goëlettes.....	2.		1.		
		Semaques.....	1.		0.		
		Pataches (patachos).	1.		1.		
	Afrique....	Grands trois-mâts...	15.	58.	16.	54.	
		Petits trois-mâts....	1.		0.		
		Brigs.....	37.		34.		
		Goëlettes.....	4.		4.		
		Semaques.....	1.		0.		
	Asie.....	Trois-mâts.....	1.	3.	8.	19.	
		Brigs.....	2.		2.		
	Amérique méridionale, Brésil excepté....	Trois-mâts.....	2.	35.	1.	42.	
		Brigs.....	13.		16.		
		Goëlettes.....	4.		7.		
		Semaques.....	16.		18.		
	Bahia.....		19.	319.	18.	343.	Navires caboteurs brésiliens.
	* Cabo-Frio.....		64.		65.		
	* Campos.....		179.		203.		
	Capitania.....		23.		27.		
	Caravellas.....		16.		7.		
	Guaratiba.....		11.		10.		
	Iguepa.....		7.		13.		
	TOTAUX partiels.....		.....	531.	.....	538.	

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

NATURE des NAVIRES.	PORTS auxquels ils appartiennent.	NOMBRE DE NAVIRES ENTRÉS. Quantités	NOMBRE DE NAVIRES ENTRÉS. Sommes partielles.	NOMBRE DE NAVIRES SORTIS. Quantités	NOMBRE DE NAVIRES SORTIS. Sommes partielles.	REMARQUES.
Suite des BÂTIMENS DE COMMERCE.	* Ilha-Grande	73.		71.		
	Laguna	16.		16.		
	* Macahé	46.		45.		
	Mangaratiba	13.		20.		
	Maragnan (Maranhaõ)	0.		1.		
	Para	0.		1.		
	Paramagoa	36.		35.		
	* Parati	65.		69.		
	Pernambuco	28.		29.		
	Rio-Grande	128.		132.		
	* Rio das Ostras	22.		21.		
	Rio San-Francisco	7.	780.	9.	749.	Suite des navires brésiliens caboteurs.
	Santa-Catharina	29.		40.		
	* Rio San-Joaõ	118.		117.		
	Santos	51.		46.		
	San-Matheus	17.		9.		
	San-Sebastiaõ	29.		24.		
	Seara	0.		2.		
	Sepatiba	12.		5.		
	Jagoahi	25.		23.		
	Uhatuba	16.		11.		
	Divers autres ports	49.		23.		
NOMBRE TOTAL des navires entrés et sortis en 1820..		1311.	.....	1287.		

TABLEAU des navires étrangers qui sont entrés dans le port de Rio de Janeiro, et de ceux qui en sont sortis, pendant les années 1819 et 1820.

ANNÉES.	NATIONS auxquelles LES VAISSEAUX APPARTIENNENT.	NOMBRE DE NAVIRES ENTRÉS. De guerre.	NOMBRE DE NAVIRES ENTRÉS. De commerce	NOMBRE DE NAVIRES SORTIS. De guerre.	NOMBRE DE NAVIRES SORTIS. De commerce	REMARQUES.
1819.	Allemands	0.	3.	0.	3.	
	Anglais	15.	159.	16.	175.	
	Paquebots anglais	0.	13.	0.	13.	
	Anglo-Américains	2.	61.	2.	70.	
	Villes anséatiques	0.	4.	0.	2.	
	Danois	0.	2.	0.	2.	
	Espagnols	0.	0.	0.	1.	
	Français	3.	32.	2.	27.	
	Hanovriens	0.	1.	0.	0.	
	Hollandais	2.	14.	2.	13.	
	Prussiens	0.	2.	0.	0.	
	Russes	4.	6.	4.	5.	
	Sardes	0.	1.	0.	1.	
	Suédois	0.	16.	0.	11.	
	TOTAUX en 1819	26.	314.	26.	323.	Total général des bâtimens étrangers entrés en 1819.. 340; et des bâtimens sortis pendant la même année.. 349.
1820.	Anglais	15.	170.	13.	163.	
	Paquebots anglais	0.	10.	0.	11.	
	Anglo-Américains	2.	72.	1.	63.	
	Autrichiens	1.	1.	0.	2	
	Danois	0.	4.	0.	3.	
	Espagnols	1.	0.	1.	0.	
	Français	4.	42.	5.	46.	
	Génois	0.	1.	0.	0.	
	Grecs	0.	0.	0.	1.	
	Hambourgeois	0.	3.	0.	6.	
	Hanovriens	0.	0.	0.	3.	
	Hollandais	4.	7.	3.	7.	
	Prussiens	0.	0.	0.	1.	
	Russes	1.	2.	1.	1.	
	Sardes	0.	2.	0.	2.	
	Suédois	0.	12.	0.	12.	Total général des bâtimens étrangers entrés en 1820.. 354; et des bâtimens sortis pendant la même année.. 345.
	TOTAUX en 1820	28.	326.	24.	321.	

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

RÉSUMÉ du nombre de vaisseaux marchands entrés à Rio de Janeiro depuis 1805 jusqu'à 1820.

ANNÉES.	RÉSUMÉ DU NOMBRE DE VAISSEAUX ENTRÉS.		REMARQUES.
	PORTUGAIS.	ÉTRANGERS.	
1805.	..... 810.		Avant l'arrivée du roi au Brésil, en 1808, il n'était point permis aux navires étrangers du commerce d'entrer à Rio de Janeiro : le premier vaisseau de ce genre arriva en 1807; et depuis lors jusqu'en 1810, le nombre en a été croissant, et paraît devoir se tenir annuellement aujourd'hui entre 350 et 450 vaisseaux.
1806.	..... 642.		
1807.	..... 777.	..... 1.	
1808.	..... 765.	..... 90.	
1809.	..... 822.	..... 83.	
1810.	..... 1214.	..... 422.	
1811.	Pendant ces cinq années, il est entré à-peu-près autant de vaisseaux qu'en 1810.	Il est entré de 1811 à 1815 un nombe de navires à-peu-près égal aussi à celui des navires étrangers entrés en 1810.	
1812.			
1813.			
1814.			
1815.			
.....			
1819.	..... 1313.	..... 340.	
1820.	..... 1311.	..... 354.	

Poste aux lettres et paquebots. — On ne peut pas dire absolument que le service de la poste aux lettres ne soit pas établi au Brésil; mais il est certain que rien n'est plus irrégulier : aussi les personnes qui tiennent à recevoir réponse à leurs lettres, prennent-elles le parti d'envoyer des nègres qui portent et rapportent les paquets à leur destination.

Les paquebots pour l'Europe n'étoient pas organisés d'abord sur des principes beaucoup meilleurs, quand depuis quelques années les Anglais se sont emparés de cette entreprise, qui est aujourd'hui bien montée. Le paquebot se charge des lettres ainsi que de quelques objets de commerce ayant peu de volume. Il arrive et il part un de ces navires tous les mois.

Vigies de la côte. — Autrefois on tenoit, sur plusieurs points de la côte, huit grandes pirogues destinées à porter à Rio de Janeiro la nouvelle des navires aperçus par la vigie du cap Frio; elles sont remplacées

aujourd'hui par des télégraphes, qui remplissent le même objet avec une célérité incomparablement plus grande.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug. Commerçans; rapports commerciaux.

Commerçans. — « Beaucoup de négocians portugais, français, anglais, quelques autres espagnols et anglo-américains, habitent à Rio de Janeiro, dit M. Requin ; cependant les principales maisons de banque, et celles dont le commerce est le plus étendu, sont anglaises. Il y a peu de courtiers et d'agens de change, et ces derniers même ne sont pas reconnus du Gouvernement; on accorde aux autres un bénéfice de 2 ½ p. o/o sur le prix total des marchandises achetées, et c'est le vendeur qui le paie, à moins de conditions contraires.

Intérêt de l'argent. — » L'intérêt légal de l'argent est à 5 p. o/o par an; et quoique, d'après les réglemens, la banque doive escompter les effets de commerce à 6, il n'est pas rare d'éprouver à cet égard d'assez grandes difficultés. Quelques-uns de ses agens, assure-t-on, escomptent pour leur compte particulier les effets qu'on leur présente, au taux ordinaire du commerce, c'est-à-dire, parfois à 12, 15 et 18 p. o/o, et, par un abus inoui, trouvent ensuite les moyens de faire admettre à la banque ces mêmes papiers au taux de 6 p. o/o seulement, et de faire ainsi, par conséquent, un gain illicite très-considérable. »

Les spéculations pour la côte de Mozambique, l'Inde et la Chine, sont les seules où l'on puisse placer son argent à un fort intérêt indéterminé : la loi l'autorise, à cause des risques que l'on court dans cette navigation. On peut compter que, dans les relations commerciales avec Mozambique, les fonds seront employés pendant sept à neuf mois, et qu'on aura un bénéfice de 18 à 24 p. o/o : les voyages de l'Inde durent de douze à quatorze mois ; ceux de Chine, de quatorze à seize; et les bénéfices, dans les deux cas, s'élèvent ordinairement de 20 à 28 p. o/o; sur quoi, ôtant les assurances, les frets, &c., on peut compter sur un avantage net de 18 à 20 p. o/o.

L'intérêt de l'argent, selon le cours du commerce, est, comme on vient de le voir, fort élevé à Rio de Janeiro; aussi un particulier, à moins d'excellentes hypothèques, ne trouveroit-il pas à emprunter au-dessous de 20 p. o/o.

Transactions commerciales. — « Assez ordinairement, dit M. Requin,

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

les marchandises étrangères se vendent ici à long terme, tandis que les produits du pays ne sont livrés qu'au comptant. D'après un privilége établi en faveur des Portugais, il est défendu aux étrangers de faire des envois de marchandises à l'intérieur, du moins en ce qui concerne les denrées du pays; ceux néanmoins qui sont propriétaires sur les lieux, ont la liberté d'expédier, d'une province à l'autre, les produits de leur industrie, le Gouvernement ne se réservant qu'un droit de surveillance, à dessein de prévenir les abus qui pourroient résulter d'une telle permission. Au reste, l'exportation des denrées du sol est permise à quiconque le desire, moyennant l'acquit d'une taxe déterminée; à l'égard des productions exotiques, les navires portugais peuvent seuls importer celles qui viennent de l'Inde et de la Chine. »

Beaucoup d'objets, après avoir été débarqués à Rio de Janeiro, sont ensuite envoyés à Buenos-Ayres, Montévidéo, &c., ou répandus dans les provinces de l'intérieur : tels sont sur-tout les produits des fabriques anglaises.

Les marchandises importées étant ici, en masse, de plus grande valeur que celles qu'on exporte, il en résulte que les négocians sont obligés de compléter leurs échanges avec une portion de leurs espèces monnoyées; c'est en partie pourquoi les pièces d'or de 6 400 reis [40 francs] valent 8 p. o/o de plus à Rio de Janeiro qu'à Lisbonne.

Commerce interlope. — « Un commerce interlope a lieu quelquefois sur les côtes du Brésil, dit M. Requin ; ce sont en général des navires anglais et anglo-américains qui s'y livrent : il a pour aliment principal les bois, dont le monopole a été concédé par le Gouvernement à une chambre de commerce chargée d'expédier en droiture ces bois à Lisbonne, où les autres nations vont s'en approvisionner. »

Compagnies exclusives; banque. — L'or, et sur-tout la poudre d'or de Minas-Geraes, les diamans, le bois de Brésil, la pêche de la baleine, &c., sont exploités par des compagnies privilégiées, qui doivent payer annuellement au roi, soit une somme fixe, soit une redevance proportionnelle aux produits : ce sont des espèces de fermes, auxquelles autrefois le tabac et le sel étoient pareillement soumis.

Si la banque escomptoit, comme elle le doit, les effets de commerce

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

au taux modéré de 6 p. o/o, il en résulteroit pour les spéculateurs et pour le pays des avantages considérables, que de monstrueux abus réduisent trop souvent à peu de chose. Il lui arrive parfois aussi de prêter sur des garanties peu solides. En 1814, afin de diminuer les risques de ses opérations, elle sollicita et obtint un décret qui, en faveur des recouvremens de sa dette active et au préjudice des autres créanciers en concurrence avec elle, établit certaines clauses de préférences, lesquelles, en 1818, furent converties en un privilége spécial. Une telle innovation dans les habitudes commerciales ne paroît ni bien fondée en justice ni conçue selon les principes d'une saine politique. Quoi qu'il en soit, on assure que le dividende de la banque pour l'année 1816 ne fut pas au-dessous de 20 p. o/o; il étoit de 17 p. o/o au moins en 1817.

La banque de Rio de Janeiro est placée sous la protection du roi : elle jouit d'un capital de 1 200 000 000 reis [7 500 000 francs]. Les fonds qu'elle prête au gouvernement sont livrés à 6 p. o/o : quelque modéré que paroisse cet intérêt, les négociations de ce genre n'en sont pas moins très-lucratives pour elle; et des faveurs clandestines la dédommagent amplement, dit-on, de ce prétendu désintéressement.

Compagnies d'assurance. — Il existe, sous la sanction du Gouvernement, plusieurs compagnies d'assurance pour l'Inde et pour la Chine. Depuis la guerre avec Buenos-Ayres, elles assurent à 8 p. o/o et à 6 p. o/o pour Valparaiso, contre tous risques; pour l'Angleterre, la France et l'Espagne, en temps de paix, à 4, 5 et 6 p. o/o : le taux de ces contrats est au reste très-variable. Mais on prétend que le paiement des sinistres est sujet à de fréquentes et interminables chicanes, et qu'il seroit prudent de se faire assurer contre les assureurs eux-mêmes. Aux yeux de ceux-ci, la prévoyance des chargeurs est dictée par une sorte de mauvaise foi, et ils ne négligent aucun moyen de leur opposer la même arme.

Meilleur emploi à faire des fonds. — Une personne qui, d'Europe, voudroit aller s'établir au Brésil et desireroit faire de son argent l'emploi le plus avantageux, devroit commencer par se pourvoir des marchandises du meilleur débit pour les vendre à son arrivée. Mais comme Rio de

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Janeiro est un pays où tout se fait lentement, il ne faut pas trop se hâter non plus de vendre ses marchandises ; ce seroit s'exposer à s'en défaire avec perte. D'ailleurs, comme il peut s'écouler plusieurs mois avant qu'on soit parvenu à faire un établissement convenable et à y réunir les esclaves nécessaires, les fonds qu'on aurait ainsi recueillis prématurément demeureroient oisifs sans objet.

Il conviendroit de diviser une somme de 60 000 francs, par exemple, de la manière suivante : 10 000 francs pour l'acquisition d'une terre aux environs de la ville, et assez proche pour qu'on soit à portée de recevoir protection de la cour; car les vexations des autorités secondaires, dans l'intérieur du Brésil, envers une personne qui n'est pas revêtue d'un titre civil ou d'un grade militaire, sont innombrables : 10 000 francs seroient employés à bâtir, à acheter des outils, des ustensiles, &c.; on consacreroit 20 000 francs pour se procurer des nègres; il convient de donner la préférence aux nouveaux venus, sans exclure cependant ceux des anciens qui seraient notoirement connus pour de bons sujets; il est bien utile aussi d'en avoir quelques-uns qui sachent un métier, tel que celui de charpentier, de maçon, &c. : on garderoit 10 000 francs pour couvrir les premiers frais d'établissement, pour l'entretien des nègres, la nourriture, l'habillement, &c., jusqu'à ce que les cultures rapportassent ; enfin, 10 000 francs demeureroient en réserve pour les cas imprévus, et notamment pour réparer les pertes occasionnées par la mort des esclaves ou des bestiaux, les maladies, &c.

En général, si l'on prend des esclaves du Congo ou de Cabinde, provenant d'une cargaison saine, c'est-à-dire, qui, sur quatre cents individus, n'en aura eu de morts que quatre ou cinq tout au plus pendant trente ou quarante jours de traversée; des nègres gras, de bonne mine, vaccinés en arrivant, soignés et habillés chaudement pendant les premiers jours, on aura peu de pertes à redouter, de celles du moins que produisent les maladies, qui sont d'ailleurs peu fréquentes à Rio de Janeiro, lorsqu'on n'habite pas dans le voisinage des marais.

Quant au genre de culture qu'il faut adopter, le choix dépend des localités où l'on veut s'établir. A trois ou quatre lieues de la ville, par terre, l'herbe de *capim*, les légumes, les fruits, le bois, le charbon et le

lait, sont d'excellens produits; de quatre à dix lieues, ce seroient le charbon, les fruits, les légumes secs, et le café. Au-delà de dix lieues, on pourroit entreprendre des cultures plus en grand, parce qu'on auroit eu avec plus de facilité des terres d'une qualité probablement supérieure, qu'on disposeroit de plus d'espace, que le local seroit plus favorable. Mais à moins qu'on ne pût communiquer par mer avec la ville, supposition étrangère aux données que j'établis ici, on rencontreroit là d'immenses difficultés à vaincre pour procurer à ses denrées un écoulement avantageux : à cette distance, en effet, il ne seroit pas aisé de fonder son établissement à proximité d'une rivière navigable; on auroit à parcourir des chemins affreux d'où les mulets eux-mêmes ont peine à se retirer, à défricher des portions de forêts vierges, &c.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

On doit se persuader qu'à moins de faire l'acquisition d'un domaine rural où l'on établisse sa demeure habituelle, ou bien qui soit tout au plus à quatre lieues de la ville, et qu'on puisse visiter deux ou trois fois par semaine, on verra ses intérêts rapidement péricliter. En vain espéreroit-on trouver à Rio de Janeiro une personne qui eût la probité et les talens nécessaires pour être à la tête d'une habitation. Le parti le moins hasardeux seroit d'instruire et de dresser promptement quelque esclave fidèle en qui l'on auroit remarqué l'intelligence suffisante pour diriger et commander les autres; méthode excellente, mais rarement suivie ici, tant il est rare de trouver des nègres capables d'inspirer de la confiance. Eh! comment ces hommes posséderoient-ils ces vertus privées, que la religion seule fait naître, lorsque leurs maîtres s'occupent si peu de leur en inculquer les principes, et, au lieu de les édifier par de bons exemples, ne leur donnent que trop souvent celui de la dépravation?

La culture du capim, pour la nourriture des chevaux et des mulets, est et sera long-temps une excellente spéculation pour les propriétaires qui ne sont éloignés de la ville qu'à une distance qui permette d'aller et de revenir en moins d'une journée. La culture des légumes secs n'est fructueuse qu'en grand et dans de très-bonnes terres, qui sont rares auprès de la ville; on en trouve de première qualité, pour le café, sur les montagnes qui la dominent. Avec des avances convenables, on peut avoir, au bout de cinq à six ans, une plantation de café en plein rapport; l'exploitation

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

suffisamment développée de cette branche d'économie agricole promet des bénéfices d'autant plus certains, qu'on n'auroit à redouter qu'une concurrence presque insignifiante; il n'y avoit pas en effet, en 1818, de propriétaire qui eût vingt mille pieds de café.

Pour le sucre, les terres voisines de Rio de Janeiro sont assez médiocres. D'ailleurs cette culture est une de celles pour lesquelles il faut le plus de fonds, à cause de la quantité de nègres qu'on y emploie, des machines, de la raffinerie, &c.

L'indigo et la cochenille, dont les Brésiliens ne savent point tirer parti, offriroient à un agriculteur habile de lucratives récoltes.

On pourroit encore acheter des bois vierges au bord de quelque rivière navigable, et y établir des moulins à scie pour faire des planches.

Une petite embarcation montée par des esclaves à soi, et destinée à faire le commerce de cabotage sur la côte du Brésil, pourroit compter sur un heureux succès, attendu que le commerce est encore aujourd'hui (1818) un très-bon moyen de s'enrichir promptement : je dis *aujourd'hui*, parce que j'ai cru observer que tant de personnes avoient placé leurs fonds de cette manière, qu'il en étoit résulté une baisse considérable dans les profits. On a vu précédemment que des capitaux employés dans le commerce de l'Inde et de la Chine sont susceptibles de rapporter un intérêt d'une assez grande importance; et si l'on opère soi-même, c'est-à-dire, si l'on va sur les lieux, on doit s'attendre à d'énormes bénéfices.

Toute fabrication d'objets destinés à la consommation générale promettrait à l'entrepreneur un débit assuré. Nous citerons entre autres les tuiles, la poterie grossière, la brique, les carreaux, &c., dont la qualité est ici des plus médiocres; les toiles grossières, les étoffes de laine et de coton pour l'habillement des nègres, &c.; la chandelle et le savon; enfin l'huile à brûler, et sur-tout celle du palma-christi, plante qui croît ici avec facilité, et dont cependant on fait peu d'usage, quoique très-propre en outre à entrer dans la composition du savon.

Le Gouvernement brésilien accueille généralement avec égards tous les étrangers : il est sur-tout favorablement disposé envers les Français, et les habitans leur témoignent, en haine des Anglais, une prédilection marquée. Tout Français qui se fera distinguer par une bonne tenue et

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

une conduite louable, sera sûr d'avoir des appuis à la cour; il obtiendra même des priviléges que les Portugais n'ont pas, un accès facile auprès des gens en place, &c.

Je terminerai ces détails, que je dois à la complaisance de M. le comte Aymar de Gestas, par diverses indications relatives à l'économie domestique, qui ne m'ont point paru être sans utilité. On a vu qu'un bon nègre, en débarquant d'Afrique, doit coûter de 700 à 900 francs au plus; lorsqu'il sait travailler, il vaudra de 900 à 1 000 francs; et s'il est charpentier ou maçon, 1 600 francs environ. On paiera pour un excellent mulet 160 francs; pour un bœuf d'attelage, 120 francs; pour la journée d'un nègre libre, propre à travailler la terre, de 20 à 25 sous: enfin, on peut estimer de 180 à 200 francs par an l'entretien d'un nègre esclave, à qui l'on donne pour nourriture de la farine de manioc, de la viande ou du poisson sec; des fruits, comme bananes, oranges, &c., et, pour vêtement, deux chemises, deux culottes en laine grossière, une couverture, et quelques médicamens s'il est malade.

Mesures et monnoies.

Les tableaux qui vont suivre, et que nous destinons à faire connoître la valeur des mesures et des monnoies du Brésil comparées à celles de France, se rapporteront,

1.° Aux mesures linéaires;

2.° Aux mesures agraires ou de surface;

3.° Aux mesures de capacité, tant pour les grains et les matières sèches, que pour les liquides;

4.° Aux poids;

5.° Aux monnoies.

Nous allons présenter d'abord les élémens qui ont servi de base à la formation de ces tableaux, et dire de quelle manière ils ont été discutés.

Mesures linéaires. — M. Ciéra, régent des études au collége royal des nobles à Lisbonne, avoit comparé jadis le pied de France avec le *palmo* de Lisbonne, d'où il avoit déduit la valeur du palmo de 96 lignes $\frac{2}{10}$ du pied de roi: cette valeur est rapportée dans la Métrologie de Paucton. Mais des documens plus récens et plus exacts (1) ont été obtenus par

(1) J'en dois la communication à l'obligeance de M. Verdier, auteur du Mémoire sur les mesures portugaises, imprimé à Paris, en 1815, dans l'*Observador lusitano*.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

M. Ciéra, fils du précédent, qui a évalué la valeur du degré du méridien terrestre à 50505 brasses portugaises; et puisqu'on sait que ce degré vaut également 5 130 740 toises françaises, ou 10 000 000 de mètres, il a été facile de déterminer la relation de toutes les mesures linéaires de Portugal avec celles de France, ayant les unes et les autres des rapports connus.

La *legoa*, de 18 au degré; la *legoa maritima*, de 20, et la *milha maritima*, de 60 au degré, ont été calculées directement de la longueur connue du quart du méridien terrestre. Ceux du *fathom*, du *yard* et du *foot* anglais ont été extraits des tableaux de comparaison des mesures anglaises avec les mesures françaises, tableaux calculés avec beaucoup de soin et qui paroîtront dans une autre partie de cet ouvrage.

Les mesures de longueur qu'on emploie à Rio de Janeiro sont les mêmes que celles de Lisbonne. Pour les grandes distances, on se sert de la legoa, qui est la lieue de Portugal; de la legoa maritima et de la milha maritima pour la marine. La *braça* [brasse terrestre] se divise en 2 *varas* ou 10 *palmos*; la *vara* [verge, ou aune du commerce] vaut 5 *palmos*; le *covado* [coudée, autre espèce d'aune] vaut 3 *palmos*; le *palmo* [palme] se divise en 8 *pollegadas*; le *pé* [pied] en 12 *pollegadas*; la *pollegada* [pouce] en 12 *linhas* [lignes].

La *vara* sert pour mesurer les toiles, rubans, galons, &c., et elle se subdivise en 1/2, 1/3, 1/4, 1/6, 1/8, 1/12, 1/16.

Le *covado* s'emploie pour la mesure des draps, des étoffes de laine, ainsi que pour les lainages, quelques toiles et autres marchandises de fabrication étrangère; ses subdivisions sont les mêmes que celles de la *vara*. En 1760, dit-on, quelques mesures anglaises ont été introduites dans la marine portugaise; ce sont le *fathom* [brasse], qui vaut 6 pieds anglais ou 2 yards; le *yard* [verge] de 3 pieds anglais, enfin le *foot* [pied].

Suivant M. Verdier, le *pé* et ses subdivisions auroient été apportés en Portugal, en 1640, par des ingénieurs français. A Rio de Janeiro, on se sert de préférence du palmo et du pied anglais.

Mesures agraires ou de surface. — Pour mesurer la superficie du sol, on emploie au Brésil la *braça quadrada* [brasse terrestre carrée], qui

vaut 100 *palmos quadrados* [100 palmes carrés]; les surfaces de très-grande étendue se mesurent par la *legoa quàdrada* [lieue carrée de 18 au degré].

Mesures de capacité et de solidité. — Les mesures de capacité sont aussi variées au Brésil qu'il y a de provinces ou même de municipalités, et ces mesures diffèrent encore de celles du même nom employées à Lisbonne (1).

1.° *Pour les matières sèches.* — Le *moyo* est une mesure idéale qu'on emploie à Rio de Janeiro pour les grains et pour la chaux; elle se subdivise en 12 sacs 1/2 de 2 *alqueires* chacun.

L'alqueire est lui-même une mesure idéale. On se sert du demi-alqueire [*meio alqueire*], qui est plus maniable et se compose ordinairement d'une caisse quadrangulaire en bois garnie de deux anses.

J'ai déterminé avec beaucoup de soin à Rio de Janeiro les dimensions d'un demi-alqueire : chacun de ses côtés avoit $0^{met},3444$; sa hauteur ou profondeur $0^{met},1666$; d'où j'ai conclu que sa capacité en litres étoit $19^{l},7606$. M. Requin, ayant de son côté mesuré un autre demi-alqueire, trouva qu'il avoit $12^{po}\ 11^{li}$ de côté, sur $6^{po}\ 5^{li}$ de hauteur, ce qui donne en litres $21^{l},2296$ de capacité; quantité qui ne diffère guère de la précédente, puisqu'il ne s'agit pas ici d'une exactitude scrupuleuse. J'ai cru devoir, en conséquence, adopter en nombre rond 20 litres pour la valeur du demi-alqueire, quantité qui est à-peu-près, comme on voit, la moyenne des deux résultats que nous avons obtenus : 40 litres sera donc la valeur de l'alqueire. Ses multiples et ses subdivisions ont été obtenus à l'aide des considérations précédentes et de celles qui vont suivre.

Le demi-alqueire se subdivise en deux parties qu'on nomme *quartas*, et chaque quarta en deux *meias quartas*. Il y a encore des subdivisions en usage chez les détaillans; mais elles sont fort arbitraires, et se règlent plutôt sur le prix qu'ils veulent retirer de leur marchandise que sur aucun

(1) Il ne résulte, pour le Portugal, aucun inconvénient de cette diversité de mesures, puisque toutes les marchandises qui proviennent du Brésil, et même les bois de teinture, se liquident, en Portugal, par le poids. A l'égard des bois de construction, on les évalue d'après leur mesure cubique, ou à la pièce, suivant le cas.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

rapport de grandeur: c'est ainsi qu'il y a des mesures pour un *vintem*, pour deux, &c., et pour telle ou telle espèce de grains ou de légumes : ces petites mesures sont en bois.

La *saca* [sac], qui s'emploie généralement dans le commerce pour mesurer le café et le riz, contient, dans le premier cas, 2 alqueires 1/2, et 3 dans le second.

Le charbon se vend au panier et au sac, mesures qui diffèrent en grandeur, et en prix par conséquent. Mais tout cela est très-arbitraire : la cuisine du roi a son panier; celle du ministre, son panier; telle ou telle forteresse, son panier, &c.

A l'égard du bois de charpente, il se vend *à la vue* et selon la qualité ; il n'y a pas de prix fixe. Le bois de chauffage se vend généralement par talourdes ou fagots ayant à-peu-près trois pieds de long sur un pied d'épaisseur : seize de ces paquets se nomment *talha* [taille].

2.° *Pour les liquides.* — Le *quartilho* est ici l'unité de mesure que j'ai évaluée. Après avoir exactement rempli d'eau une de ces mesures, j'ai versé cette eau dans un cylindre étalon ayant intérieurement $0^{mèt}$, 111 de diamètre, et $0^{mèt}$, 137 de hauteur; et comme le volume d'eau provenant du quartilho n'est monté dans le cylindre qu'à une hauteur de $0^{mèt}$, 108, j'en ai conclu pour la capacité du quartilho 1^{lit}, 0451.

Quatre *quartilhos* font ce qu'on nomme une *canada*. Chaque quartilho se subdivise en demies et en quarts, et en d'autres mesures qui sont aux liquides ce que les petites mesures arbitraires dont nous venons de parler sont aux grains.

Les transactions du Brésil avec le Portugal donnant lieu à l'emploi des mesures de capacité de Lisbonne, nous dresserons aussi un tableau particulier de leurs valeurs. M. Verdier a bien voulu nous procurer les élémens nécessaires à ce travail, tant *pour les liquides* que *pour les matières sèches*.

Au nombre des premières, le *tonel* est la plus considérable, et vaut exactement 1 000 litres. Il se subdivise en 2 *pipas* ou 60 *almudes;* l'almude vaut à son tour 12 *canadas*, dont chacune se partage en 4 *quartilhos*, et chacun de ceux-ci en demies et en quarts.

Parmi les mesures *pour les matières sèches*, le *moyo* vaut 15 *fangas*, la

fanga 15 *alqueires*, et chacun de ceux-ci 4 *quartas*. D'après M. Verdier, 75 alqueires équivalent exactement à 60 almudes, ou 1 tonel, et par conséquent aussi à 1 000 litres; d'où l'on conclut enfin que l'alqueire vaut en litres 13^{l},33333, &c. Ce sont ces rapports de l'alqueire avec l'almude et le litre qui ont servi de base à nos calculs.

Poids. — Le système de pesage est établi au Brésil d'après les mêmes combinaisons qu'en Portugal. Paucton, dans sa Métrologie, donne pour valeur de la livre de Portugal, en livre poids de marc de France, 0^{lb},9371, ou 0^{kil},45871593. M. A. Balbi, dans ses Essais statistiques sur le Portugal, donne pour la valeur de cette livre 0^{kil},458. Moi-même, d'après des opérations soignées, faites sur des poids de Rio de Janeiro, je l'ai trouvée de 0^{kil},4706; mais des renseignemens fournis par M. Verdier m'ayant appris que 625 livres portugaises valent exactement 288 kilogrammes, ce qui donne 0^{kil},4608 pour une livre, j'ai adopté cette dernière valeur, qui est d'ailleurs à très-peu près la moyenne entre les trois déterminations précédentes.

Pour les gros fardeaux, on se sert, au Brésil, du *tonel maritimo* [tonneau de mer], qui équivaut à 2 mille *arratels* ou *libras* [livres] portugaises, et du *quintal*, qui vaut 128 arratels ou 4 *arrobas*.

L'*arroba* vaut 32 arratels; l'*arratel* ou *libra*, 2 marcos [marcs]; le *marco* se divise en 8 *onças;* l'*onça* [once], en 8 *oitavas;* l'*oitava* [gros], en 3 *escrupulos* ou 4 *quilates;* enfin l'*escrupulo* [denier ou scrupule], en 24 *graõs* [grains], et le *quilate* [karat] (1) en 18.

La livre dont on fait usage pour les drogues médicinales, n'est que de 12 *onças*, ou 12 onces; les subdivisions de l'once sont au reste les mêmes que celles que j'ai indiquées ci-dessus.

Les pierreries ordinaires se vendent à la livre et ses subdivisions, et les plus précieuses, ainsi que les perles, au karat portugais, qui, selon M. Verdier, vaut exactement 0^{kil},000200, et diffère par conséquent du karat français, dont la valeur, d'après Paucton, est de 0^{kil},0002059, c'est-à-dire, de 3 p. o/o environ plus fort.

Monnoies. — Rien n'est moins régulier sous le rapport du poids et du

(1) Il importe de remarquer que ce *quilate* [karat] n'est pas le même que celui dont on se sert pour peser les pierres fines et les perles; ce dernier vaut exactement 4 graõs portugais.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

titre que les monnoies du Portugal et du Brésil : on assure même que, légalement, le titre des monnoies ne doit pas être égal pour toutes les pièces d'or; que celles de 24 000 reis, de 12 000 reis et de 4800 reis, ont plus de fin que les pièces de 12 800 (1), de 6 400 et 3 200 reis; et celles-ci, à leur tour, plus que leurs subdivisons, qui elles-mêmes diminuent graduellement de titre jusqu'au *cruzado* en or de 400 reis, ou $2^f 50^c$ de France. Il faut convenir d'ailleurs que la petite monnoie, circulant généralement plus que l'autre, perd par suite du frottement une plus grande partie de son poids; ce qui a dû rendre difficile pour nous toute opération directe propre à en fixer les valeurs intrinsèques.

Me réglant donc sur ce qui est d'usage à Rio de Janeiro, j'ai supposé le *franc* au pair de 160 *reis*. Le reis est la monnoie de compte la plus employée; c'est une pièce idéale valant un peu plus, comme on voit, d'un demi-centime de notre monnoie.

Il existe quelques pièces de 5 reis, qui sont fort rares; d'autres, plus communes, se nomment *vintens* [vingtains], et valent 20 reis, ainsi que leur nom l'exprime; on a également des demi-vingtains, des doubles et des quadruples vingtains : ce sont là toutes les pièces de cuivre ayant cours au Brésil.

Les monnoies d'argent et celles d'or sont très-variées; on en trouvera l'énumération et la valeur relative dans la colonne des remarques du tableau n.° 3 ci-après. Nous n'en répéterons pas ici la liste; nous nous bornerons à faire observer que les pièces d'argent de *tres patacas*, valant 960 reis [6^f], ont été fabriquées jusqu'ici avec des piastres d'Espagne, dont on effaçoit à peine l'effigie en les faisant passer sous le balancier; d'où il suit que la valeur nominale de ces pièces est plus forte que leur valeur réelle.

Les grosses sommes s'expriment en *conto de reis*, qui vaut *un million* de reis [6250^f]; en *mil cruzados* de 400 000 reis [2500^f]; en *duas peças*, *dobraõ* ou *dobra* (once d'or portugaise) valant 12 800 reis [80^f]: on se sert sur-tout de la *dobra* dans les comptes relatifs à l'achat des nègres.

(1) Les pièces de 24 000, 12 000 et 12 800 reis, déjà très-rares en Portugal, ne circulent point au Brésil; la *dobra*, ou l'*once d'or*, n'y est donc réellement qu'une *monnoie idéale*, et ne s'emploie que dans l'indication des fortes sommes.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

La banque de Rio de Janeiro tient en circulation des billets de différentes valeurs : il y en a d'un *conto de reis* [1000000 de reis], de 800000 reis, de 400000 reis, de 200000 reis, de 100000 reis, enfin de 90000, 80000, 70000, 60000, 50000, 40000 et 30000 reis.

Au commencement de 1818, les *peças* (demi-portugaises d'or) valoient 5, 6 et même 8 p. o/o au-dessus de leur valeur nominale, en partie à cause de l'énorme extraction qu'en avoient faite les Anglais et le commerce avec la Chine.

N.° 1. *Tableau des mesures de Rio de Janeiro, comparées aux anciennes (1) et aux nouvelles mesures de France.*

MESURES employées dans la province de Rio de Janeiro.		MESURES FRANÇAISES, anciennes. Valeur correspondante.		MESURES FRANÇAISES, décimales. Valeur correspondante.		Remarques.
Mesures linéaires.	Legoa [lieue de 18 au degré]	En toises..	3167^{t} 12346.	En kilomet.	6^{k} 17284.	Les mesures linéaires et les mesures agraires de Rio de Janeiro sont les mêmes que celles de Lisbonne.
	Legoa maritima [lieue maritime de 20 au degré]	*Idem*....	2850 ,41111.	*Idem*....	5 ,55555.	
	Milha maritima [mille maritime de 60 au degré]	*Idem*....	950 ,13704.	*Idem*....	1 ,85185.	
	Braça [brasse terrestre]	*Idem*....	1 ,12876.	En mètres..	2^{m} 20000.	
	Vara [verge *ou* 1/2 braça ; aune du commerce]	En pieds..	3^{pi} 38629.	*Idem*....	1 ,10000.	
	Covado [coudée]	*Idem*....	2 ,03178.	*Idem*....	0 ,66000.	Le covado sert pour les lainages et quelques autres marchandises de fabrication etrangère.
	Palmo [palme, dixième de braça]	En pouces.	8^{po} 12710.	*Idem*....	0 ,22000.	
	Pé [pied]	En pieds..	1^{pi} 01589.	*Idem*....	0 ,33000.	
	Pollegada [pouce]	En pouces.	1^{po} 01589.	En décimèt.	0^{d} 27500.	
	Linha [ligne]	En lignes..	1^{li} 01589.	En centimèt	0^{c} 22917.	
	Fathom [brasse, mesure anglaise pour la marine]	En pieds..	5^{pi} 62805.	En metres.	1^{m} 82821.	
	Yard [verge, mesure anglaise pour la marine]	*Idem*....	2 ,81403.	*Idem*....	0 ,91411.	
	Foot [pied anglais]	En pouces.	11^{po} 25611.	*Idem*....	0 ,30470.	
Mesures agraires.	Legoa quadrada [lieue carrée de 18 au degré]	En arpens.	7460^{ar} 82967.	En hectares.	3810^{h} 39475.	
	Braça quadrada [brasse carrée terrestre]	En tois. car.	1^{t} 27411.	En mèt. car.	4^{m} 84001.	
Mesures de capacité pour les grains et matières sèches.	Moyo	En boisseaux de Paris.	78^{b} 76940.	En hectolit.	10^{h} 00000.	On emploie le *moyo* pour la mesure des grains et de la chaux.
	Alqueire	*Idem*....	3 ,15078.	En litres...	40^{l} 00000.	
	Meio-alqueire [double décalitre]	*Idem*....	1 ,57539.	*Idem*....	20 ,00000.	
	1/4 alqueire, *ou* quarta [décalitre]	*Idem*....	0 ,78769.	*Idem*....	10 ,00000.	
	1/8 alqueire, *ou* meia quarta	*Idem*....	0 ,39385.	*Idem*....	5 ,00000.	
	Saca [sac pour le riz]	*Idem*....	9 ,45233.	En hectolit.	1^{h} 20000.	
	Saca [sac pour le café]	*Idem*....	7 ,87694.	*Idem*....	1 ,00000.	
Mesures de capacité pour les liquides.	Canada	En pintes..	4^{p} 49639.	En litres...	4^{l} 18043.	
	Quartilho	*Idem*....	1 ,12410.	*Idem*....	1 ,04511.	
	1/2 quartilho	*Idem*....	0 ,56205.	*Idem*....	0 ,52255.	
	1/4 quartilho	*Idem*....	0 ,28102.	*Idem*....	0 ,26128.	

(1) La valeur relative des anciennes mesures ou monnoies de France, en mesures ou monnoies décimales, a été conclue des rapports connus entre elles.

MESURES EMPLOYÉES DANS LA PROVINCE DE RIO DE JANEIRO.		MESURES FRANÇAISES, ANCIENNES. Valeur correspondante.		MESURES FRANÇAISES, DÉCIMALES. Valeur correspondante.		REMARQUES.
Poids	Tonel maritimo [tonneau de mer]	En livres..	1882l 71500.	En kilogr..	921k 60000.	Tous ces poids sont les mêmes que ceux dont on se sert a Lisbonne.
	Quintal	*Idem*....	120 ,49376.	*Idem*....	58 ,98240.	
	Arroba	*Idem*....	30 ,12344.	*Idem*....	14 ,74560.	
	Arratel *ou* libra [livre du commerce]	*Idem*....	0 ,94136.	*Idem*....	0 ,46080.	
	Idem (livre poids d'apothicaire)	*Idem*....	0 ,70602.	*Idem*....	0 ,34560.	
	Marco [marc]	En marcs..	0m94136.	*Idem*....	0 ,23040.	
	Onça [once]	En onces..	0on94136.	En gramm.	28g80000.	
	Oitava [gros]	En grains..	0g94136.	*Idem*....	3 ,60000.	
	Escrupulo [denier *ou* scrupule]	En deniers.	0d94136.	*Idem*....	1 ,20000.	
	Quilate [karat]	*Idem*....	0 ,72782.	*Idem*....	0 ,90000.	
	Idem pour les pierres précieuses et les perles.	En grains..	3g76545.	En kilogr..	0k20000.	
	Graõ [grain]	*Idem*....	0 ,94136.	En gramm.	0g05000.	

N.° 2. *TABLEAU des mesures de capacité de Lisbonne, comparées aux mesures de France anciennes et nouvelles.*

MESURES DE CAPACITÉ EMPLOYÉES À LISBONNE.		MESURES FRANÇAISES, ANCIENNES. Valeur correspondante.		MESURES FRANÇAISES, DÉCIMALES. Valeur correspondante.		REMARQUES.
Pour les grains et matières sèches.	Moyo	En boisseaux de Paris.	63b01552.	En hectolit.	8h00000.	Les mesures de capacite portugaises étant differentes de celles qui sont en usage au Bresil, on a cru devoir donner un tableau particulier de la valeur des mesures de capacité de Lisbonne en mesures françaises, pour compléter, autant qu'il étoit possible, le travail que l'on avoit en vue. Nous devons à M. Verdier les élémens qui nous ont servi à dresser ce tableau.
	Meio moyo	*Idem*....	31 ,50776.	*Idem*....	4 ,00000.	
	Fanega *ou* fanga	*Idem*....	4 ,20104.	En litres...	53l 33333.	
	Alqueire (*)	*Idem*....	1 ,05026.	*Idem*....	13 ,33333.	
	1/2 alqueire	*Idem*....	0 ,52513.	*Idem*....	6 ,66666.	
	1/4 alqueire *ou* quarta	*Idem*....	0 ,26256.	*Idem*....	3 ,33333.	
	1/8 alqueire *ou* meia quarta	*Idem*....	0 ,13128.	*Idem*....	1 ,66667.	
	1/16 d'alqueire *ou* quarto de quarta	*Idem*....	0 ,06564.	*Idem*....	0 ,83333.	
Pour les liquides.	Tonel	En muids..	3m73465.	En hectolit.	10h00000.	(*) L'alqueire de Lisbonne ne valant qu'environ 13 litres, est considérablement plus petit que celui de Rio de Janeiro, qui en vaut 40. (*Voy.* le tableau précedent.)
	Pipa	*Idem*....	1 ,86733.	*Idem*....	5 ,00000.	
	Almude	En veltes..	2v 24079.	En litres...	16l 66667.	
	1/2 almude *ou* cantaro	*Idem*....	1 ,12040.	*Idem*....	8 ,33333.	
	Canada	En pintes..	1p 49386.	*Idem*....	1 ,38889.	
	1/2 canada	*Idem*....	0 ,74693.	*Idem*....	0 ,69444.	
	1/4 canada *ou* quartilho	*Idem*....	0 ,37346.	*Idem*....	0 ,34722.	
	1/8 canada *ou* meio quartilho	*Idem*....	0 ,18673.	*Idem*....	0 ,17361.	

N.° 3. *TABLEAU des monnoies de Rio de Janeiro, réduites en monnoies décimales de France.*

MONNOIES EMPLOYÉES DANS LA PROVINCE DE RIO DE JANEIRO.		MONNOIES DÉCIMALES françaises.	REMARQUES.	
MONNOIES de compte, ou idéales, au Brésil.	Conto de reis	6 250f 00c	Conto de reis = 2 500 cruzados = 1 000 000 reis.	
	Mil cruzados	2 500 ,00.	Mil cruzados	400 000.
	Duas peças, *ou* dobraõ, dobra (once portugaise d'or)	80 ,00.	Dobra *ou* dobraõ	12 800.
	Cruzado	2 ,50.	Cruzado	400.
	Reis	0 ,00625.		
MONNOIES d'or portugaises, ayant cours au Brésil.	Peça, *ou* meia dobra (demi-portugaise d'or)	40 ,00.	Peça, *ou* meia dobra	6 400 reis.
	Moeda de ouro (lisbonnine)	30 ,00.	Moeda de ouro	4 800.
	Meia moeda (demi-lisbonnine)	15 ,00.	Meia moeda	2 400.
	Quartino (quart de lisbonnine)	7 ,50.	Quartino	1 200.
	Meia peça, *ou* quarto de dobra (quart de dobra)	20 ,00.	Meia peça	3 200.
	Oitavo de dobra (écu d'or)	10 ,00.	Oitavo de dobra	1 600.
	Oito tostões, *ou* $\frac{1}{16}$ de dobra (demi-écu d'or)	5 ,00.	Oito tostões	800.
	Cruzado novo	3 ,00.	Cruzado novo	480.
MONNOIES d'or du Brésil.	Peça de 4 000 reis	25 ,00.		
	Peça de 2 000 reis	12 ,50.		
	Peça de 1 000 reis	6 ,25.		
MONNOIES d'argent portugaises, ayant cours au Brésil.	Cruzado novo	3 ,00.	Cruzado novo	480 reis.
	Meio cruzado novo, *ou* doze vintens	1 ,50	Meio cruzado novo	240.
	Seis vintens	0 ,75.	Seis vintens	120.
	Tres vintens	0 ,375.	Tres vintens	60.
	Tostaõ (teston)	0 ,625.	Tostaõ	100.
	Meio tostaõ (demi-teston)	0 ,3125.	Meio tostaõ	50.
MONNOIES d'argent du Brésil.	Tres patacas (trois pataques)	6 ,00.	Tres patacas	960
	Duas patacas (deux pataques)	4 ,00.	Duas patacas	640.
	Pataca (pataque)	2 ,00.	Pataca	320.
	Meia pataca (demi-pataque)	1 ,00.	Meia pataca	160
	Quatro vintens (quatre vingtains)	0 ,50.	Quatro vintens	80.
	Seis tostões (six testons)	3 ,75.	Seis tostões	600.
	Tres tostões (trois testons)	1 ,875.	Tres tostões	300.
	Hum e meio tostaõ (un teston et demi)	0 ,9375.	Hum e meio tostaõ	150.
	Tres quartos de tostaõ (trois quarts de teston)	0 ,46875.	Tres quartos de tostaõ	75.
MONNOIES de cuivre du Brésil.	Quatro vintens (quatre vingtains)	0 ,50.	Quatro vintens	80 reis.
	Dous vintens (deux vingtains)	0 ,25.	Dous vintens	40.
	Hum vintem (un vingtain)	0 ,125.	Hum vintem	20.
	Meio vintem (demi-vingtain)	0 ,0625.	Meio vintem	10.
	Quarto de vintem (quart de vingtain)	0 ,03125.	Quarto de vintem	5.

N.° 4. *TABLEAU des monnoies et mesures anciennes de France, comparées aux monnoies et mesures décimales de France et à celles de Rio de Janeiro.*

MONNOIES ET MESURES ANCIENNES DE FRANCE.		VALEUR EN MONNOIES ET MESURES DÉCIMALES DE FRANCE. — Valeur correspondante.		VALEUR EN MONNOIES ET MESURES DE RIO DE JANEIRO. — Valeur correspondante.		REMARQUES.
MONNOIES.	Livre tournois	En francs...	0^{f} 98765.	En reis.....	158^{r} 02415.	1 livre tournois vaut 20 sous.
	Sou	*Idem*....	0 ,04938.	*Idem*....	7 ,90121.	1 sou.....12 deniers.
	Denier	*Idem*...	0 ,00412.	*Idem*....	0 ,65843.	
MESURES linéaires.	Lieue marine *ou* d'une heure (de 20 au degré)	En kilomèt..	5^{k} 55555.	En legoa maritima.	1^{l} 00000.	1 lieue marine vaut 3 milles marins.
	Lieue commune *ou* moyenne (de 25 au degré)	*Idem*....	4 ,44444.	*Idem*....	0 ,80000.	
	Mille marin (de 60 au degré)	*Idem*....	1 ,85185.	En milha maritima.	1^{m} 00000.	
	Perche royale	En mètres..	7^{m} 14647.	En braça terrestre.	3^{b} 24839.	1 perche royale vaut 22 pieds de roi.
	Brasse	*Idem*....	1 ,62420.	*Idem*....	0 ,73827.	1 brasse..... 5 *idem*.
	Toise	*Idem*....	1 ,94904.	*Idem*....	0 ,88593.	1 toise..... 6 *idem*.
	Pied de roi	En décimèt.	3^{d} 24839.	En pé.....	0^{p} 98436.	1 pied de roi..... 12 pouces.
	Pouce	En centimèt.	2^{c} 70700.	En pollegada.	0^{po} 98436.	1 pouce..... 12 lignes.
	Ligne	En millimèt.	2^{m} 25583.	En linha....	0^{l} 98436.	
	Aune de Paris (pour les étoffes)	En mètres..	1^{m} 18845.	En vara.....	1^{v} 08041.	1 aune de Paris vaut 3^{p} 7^{po} 10^{l} 5/6 de roi.
MESURES agraires.	Arpent des eaux et forêts	En ares.....	51^{a} 07200.	En braça quadrada.	1055^{b} 20441.	1 arpent des eaux et forêts vaut 100 perches royales carrées.
	Perche carrée royale	En mèt. carr.	51^{m} 07200.	*Idem*....	10 ,55204.	1 perche carrée vaut 484 pieds de roi carrés.
	Toise carrée	*Idem*....	3 ,79874.	*Idem*....	0 ,78486.	1 toise carrée vaut 36 pieds de roi carrés.
	Pied carré	*Idem*....	0 ,10552.	*Idem*....	0 ,02180.	
MESURES de capacité	pour les grains. — Boisseau de Paris.	En décalitres.	1^{d} 26953.	En alqueire.	0^{a} 31738.	Le boisseau de Paris contient 640 pouces cubes.
	pour les liquides. — Muid de Paris	En hectolit..	2^{h} 67763.	En canada..	64^{c} 05143.	1 muid de Paris vaut 2 feuillettes.
	Feuillette	*Idem*....	1 ,33881.	*Idem*....	32 ,02572.	1 feuillette..... 2 quartauts.
	Quartaut	En décalitres.	6^{d} 69407.	*Idem*....	16 ,01286.	1 quartaut..... 9 veltes.
	Velte	En litres....	7^{l} 43785.	*Idem*....	1 ,77921.	1 velte..... 8 pintes.
	Pinte	*Idem*....	0 ,92973.	En quartilho.	0^{q} 88960.	
POIDS....	Millier	En kilogram.	489^{k} 50585.	En arroba...	33^{a} 19674.	1 millier vaut 10 quintaux.
	Quintal	*Idem*....	48, 95058.	*Idem*....	3, 31967.	1 quintal....100 livres.
	Livre (poids de marc)	*Idem*....	0 ,48951	En libra....	1^{l} 06230.	1 livre..... 2 marcs.
	Marc	*Idem*....	0 ,24475.	En marco...	1^{m} 06230.	1 marc..... 8 onces.
	Once	En grammes.	30^{g} 59412.	En onça....	1^{on} 06230.	1 once..... 8 gros.
	Gros, *ou* drachme	*Idem*....	3 ,82426.	En oitava...	1^{oi} 06230.	1 gros..... 3 deniers.
	Denier, *ou* scrupule	*Idem*....	1 ,27475.	En escrupulo	2^{e} 06230.	1 denier..... 24 grains.
	Grain	*Idem*....	0 ,05311.	En graõ.....	1^{g} 06230.	

N.° 5. *TABLEAU des monnoies et mesures décimales de France, et des mesures anciennes de France, réduites en celles de Rio de Janeiro.*

MONNOIES ET MESURES DÉCIMALES DE FRANCE.		VALEUR EN MONNOIES ET MESURES ANCIENNES. — Valeur correspondante.		VALEUR EN MONNOIES ET MESURES DE RIO DE JANEIRO. — Valeur correspondante.		REMARQUES.	
MONNOIES...	Franc.....	En livres tournois.	1^{li} 01250.	En reis...	160^{r} 0.	1 franc vaut.....	10 décimes.
	Décime.....	En sous...	2^{s} 02501.	*Idem*....	16, 0.	1 décime.....	10 centimes.
	Cinq centimes (*ou* sou).	*Idem*....	1 ,01250.	*Idem*....	8, 0.		
	Centime.....	En deniers.	2^{d} 43001.	*Idem*....	1, 6.		
MESURES itinéraires.	Myriamètre.....	En lieues moyennes.	2^{l} 25000.	En legoa (de 18 au degré).	1^{l} 62000.	1 myriamètre vaut.....	10 kilomètres.
	Kilomètre.....	En toises..	513^{t} 07400.	*Idem*....	0,16200.	1 kilomètre.....	10 hectomètres.
	Hectomètre.....	*Idem*....	51 ,30740.	*Idem*....	45^{b}45450.	1 hectomètre.....	10 décamètres.
	Décamètre.....	*Idem*....	5 ,13074.	En braça..	4,54545.	1 décamètre.....	10 mètres.
	Mètre.....	En pieds..	3^{pi}07844.	*Idem*....	4^{pa}54545.	1 mètre.....	10 décimètres.
	Décimètre.....	En pouces.	3^{po}69413.	En palmo.	3^{po}63636.	1 décimètre.....	10 centimètres.
	Centimètre.....	En lignes..	4^{li} 43296.	*Idem*....	4^{li} 36363.	1 centimetre.....	10 millimetres.
	Millimètre.....	*Idem*....	0 ,44330.	En linha...	0 ,43636.		
MESURES de surface.	Hectare.....	En arpens.	1^{a}95802.	En braça quadrada.	2066^{bc} 11157.	1 hectare vaut.....	100 ares.
	Are.....	En perches carrées.	1^{pc}95802.	*Idem*....	20 ,66112.	1 are.....	100 centiares.
	Centiare.....	En pieds c.	9^{pc}47682.	*Idem*....	0 ,20661.		
MESURES DE CAPACITÉ — pour les liquides.	Kilolitre, ou mètre cube.	En muids.	3^{m}73465.	En canada.	239^{c} 209773.	1 kilolitre, ou metre cube, vaut.....	10 hectolitres.
	Hectolitre.....	En quarts.	1^{q} 49386.	*Idem*....	23 ,920977.	1 hectolitre.....	10 decalitres.
	Décalitre.....	En veltes..	1^{v} 34447.	*Idem*....	2 ,392098.	1 décalitre.....	10 litres.
	Litre, ou décimètre cube.	En pintes..	1^{p} 07558.	En quartilh	0^{q} 956839.	1 litre, ou decimèt. cube.	10 décilitres.
	Décilitre.....	*Idem*....	0 ,10756.	En quarto dequartilho	0^{qq} 382736.		
MESURES DE CAPACITÉ — pour les grains et matières sèches.	Kilolitre.....	En boiss. de Paris.	78^{b} 76940.	En moyo..	1^{m} 00000.		
	Hectolitre.....	*Idem*....	7 ,87694.	En alqueire.	2^{a} 50000.		
	Décalitre.....	*Idem*....	0 ,78769.	En quarta..	1^{q} 00000.		
	Litre.....	*Idem*....	0 ,07877.	En $\frac{1}{2}$ quarta	0^{mq} 20000.		
POIDS.....	Millier métrique.....	En milliers	2^{m} 04288.	En tonel maritimo	1^{tm} 08507.	1 millier métrique vaut	10 quintaux métriques.
	Quintal métrique.....	En quint..	2^{q} 04288.	En quintal.	1^{q} 69542.	1 quintal métrique....	100 kilogrammes.
	Kilogramme.....	En livres..	2^{li} 04288.	En libra...	2^{li} 17014.	1 kilogramme.....	10 hectogrammes.
	Hectogramme.....	En onces..	3^{on} 26860.	En onça...	3^{on} 47222.	1 hectogramme.....	10 décagrammes.
	Décagramme.....	En gros...	2^{g} 61488.	En oitava..	2^{oi} 77778.	1 décagramme.....	10 grammes.
	Gramme.....	En grains..	18^{g} 82715.	En grão...	20^{gr} 00000.	1 gramme.....	10 décigrammes.
	Décigramme.....	*Idem*....	1 ,88272.	*Idem*....	2 ,00000.	1 décigramme.....	10 centigrammes.
	Centigramme.....	*Idem*....	0 ,18817.	*Idem*....	0 ,20000.		

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug

Les nombres qui précèdent suffisent, à la rigueur, pour opérer toutes les réductions des mesures dont il a été fait mention dans nos tableaux : pour en rendre cependant le calcul plus facile, il nous a paru utile de donner les trois tableaux subsidiaires suivans, où l'on trouvera les multiples des valeurs dont on peut avoir besoin, par les facteurs simples depuis 1 jusqu'à 9. Toutes les réductions à faire se réduiront ainsi à de seules additions. En voici un exemple : supposons qu'on veuille savoir combien 74325 arrobas valent de kilogrammes ; nous trouverons (tableau n.° 6) que 7 arrobas valent $103^{kil},21920$;

Par conséquent.....	70000	vaudront.....	$1032192^{k},00.$
On verra de même que...	4000	valent.....	58982,40.
	300	.....	4423,68.
	20	.....	294,912.
	5	.....	73,728.
et, en additionnant tous ces résultats partiels, on aura			$1095966^{k},720$,

qui est la valeur définitive cherchée.

Ce calcul, ce me semble, est plus commode et sur-tout plus prompt que s'il avoit fallu multiplier le nombre proposé 74325 arrobas par $14^{kil},74560$, qui est la valeur de l'arroba en kilogrammes.

N.° 6. *TABLEAU destiné à la réduction d'un nombre de mesures de Rio de Janeiro, en mesures décimales françaises.*

NATURE ET NOM DES MESURES employées à Rio de Janeiro.		VALEUR D'UN NOMBRE DE MESURES EN USAGE À RIO DE JANEIRO, EN MESURES DÉCIMALES FRANÇAISES. 1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	NOM DES MESURES dans lesquelles les réductions ont été faites.
MESURES de LONGUEUR.	Legoa	6,17284	12,34568	18,51852	24,69136	30,86420	37,03704	43,20988	49,38272	55,55555	Kilomètre.
	Legoa maritima	5,55555	11,11111	16,66667	22,22222	27,77778	33,33333	38,88889	44,44444	50,00000	Kilomètre.
	Milha maritima	1,85185	3,70370	5,55555	7,40741	9,25926	11,11111	12,96296	14,81481	16,66667	Kilomètre.
	Braça terrestre	2,20000	4,40000	6,60001	8,80001	11,00001	13,20001	15,40002	17,60002	19,80002	Mètre.
	Vara	1,10000	2,20000	3,30000	4,40000	5,50001	6,60001	7,70001	8,80001	9,90001	Mètre.
	Covado	0,66000	1,32000	1,98000	2,64000	3,30000	3,96000	4,62000	5,28001	5,94001	Mètre.
	Palmo	0,22000	0,44000	0,66000	0,88000	1,10000	1,32000	1,54000	1,76000	1,98000	Mètre.
	Pe	0,33000	0,66000	0,99000	1,32000	1,65000	1,98000	2,31000	2,64000	2,97000	Mètre.
	Pollegada	0,27500	0,55000	0,82500	1,10000	1,37500	1,65000	1,92500	2,20000	2,47500	Décimètre.
	Linha	0,22917	0,45833	0,68750	0,91667	1,14583	1,37500	1,60417	1,83334	2,06250	Centimètre.
	Braça maritima	1,82821	3,65642	5,48464	7,31286	9,14107	10,96928	12,79750	14,62571	16,45393	Mètre.
	Yard (mesure de marine)	0,91411	1,82821	2,74232	3,65643	4,57053	5,48464	6,39875	7,31286	8,22696	Mètre.
	Foot (mesure de marine)	0,30470	0,60940	0,91411	1,21881	1,52351	1,82821	2,13292	2,43762	2,74232	Mètre.
MESURES AGRAIRES.	Legoa quadrada	3810,39476	7620,78951	11431,18427	15241,57903	19051,97378	22862,36854	26672,76330	30483,15806	34293,55281	Hectare.
	Braça quadrada	4,84001	9,68002	14,52003	19,36004	24,20005	29,04006	33,88007	38,72008	43,56009	Mètre carré.
MESURES DE CAPACITÉ pour les grains et les matières sèches.	Moyo	10,00000	20,00000	30,00000	40,00000	50,00000	60,00000	70,00000	80,00000	90,00000	Hectolitre.
	Alqueire	40,00000	80,00000	120,00000	160,00000	200,00000	240,00000	280,00000	320,00000	360,00000	Litre.
	Meio alqueire	20,00000	40,00000	60,00000	80,00000	100,00000	120,00000	140,00000	160,00000	180,00000	Litre.
	Quarto de alqueire	10,00000	20,00000	30,00000	40,00000	50,00000	60,00000	70,00000	80,00000	90,00000	Litre.
	Oitavo de alqueire	5,00000	10,00000	15,00000	20,00000	25,00000	30,00000	35,00000	40,00000	45,00000	Litre.
	Saca (pour le riz)	1,20000	2,40000	3,60000	4,80000	6,00000	7,20000	8,40000	9,60000	10,80000	Hectolitre.
	Saca (pour le café)	1,00000	2,00000	3,00000	4,00000	5,00000	6,00000	7,00000	8,00000	9,00000	Hectolitre.
MESURES DE CAPACITÉ pour les liquides.	Canada	4,18043	8,36086	12,54129	16,72172	20,90216	25,08259	29,26302	33,44345	37,62388	Litre.
	Quartilho	1,04511	2,09022	3,13532	4,18043	5,22554	6,27065	7,31575	8,36086	9,40597	Litre.
	Meio quartilho	0,52255	1,04511	1,56766	2,09022	2,61277	3,13532	3,65788	4,18043	4,70299	Litre.
	Quarto de quartilho	0,26128	0,52255	0,78383	1,04511	1,30638	1,56766	1,82894	2,09022	2,35149	Litre.
POIDS	Tonel maritimo	921,60000	1843,20000	2764,80000	3686,40000	4608,00000	5529,60000	6451,20000	7372,80000	8294,40000	Kilogramme.
	Quintal	58,98240	117,96480	176,94720	235,92960	294,91200	353,89440	412,87680	471,85920	530,84160	Kilogramme.
	Arroba	14,74560	29,49120	44,23680	58,98240	73,72800	88,47360	103,21920	117,96480	132,71040	Kilogramme.
	Arratel, *ou* libra	0,46080	0,92160	1,38240	1,84320	2,30400	2,76480	3,22560	3,68640	4,14720	Kilogramme.
	Marco	0,23040	0,46080	0,69120	0,92160	1,15200	1,38240	1,61280	1,84320	2,07360	Kilogramme.
	Onça	28,80000	57,60000	86,40000	115,20000	144,00000	172,80000	201,60000	230,40000	259,20000	Gramme.
	Oitava	3,60000	7,20000	10,80000	14,40000	18,00000	21,60000	25,20000	28,80000	32,40000	Gramme.
	Escrupulo	1,20000	2,40000	3,60000	4,80000	6,00000	7,20000	8,40000	9,60000	10,80000	Gramme.
	Quilate	0,90000	1,80000	2,70000	3,60000	4,50000	5,40000	6,30000	7,20000	8,10000	Gramme.
	Graõ	0,05000	0,10000	0,15000	0,20000	0,25000	0,30000	0,35000	0,40000	0,45000	Gramme.
	Libra (pour la médecine)	0,34560	0,69120	1,03680	1,38240	1,72800	2,07360	2,41920	2,76480	3,11040	Kilogramme.

N.° 7. *TABLEAU destiné à la réduction d'un nombre de monnoies de Rio de Janeiro, en monnoies décimales de France.*

NATURE ET NOM des MONNOIES employées à Rio de Janeiro.		VALEUR D'UN NOMBRE DE MONNOIES DE RIO DE JANEIRO EN MONNOIES DÉCIMALES FRANÇAISES. 1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	NOM DE L'UNITÉ dans laquelle les reductions ont été faites.
MONNOIES. Monnoie de compte ou ideale.	Conto de reis	6250 ,00.	12500 ,00.	18750 ,00.	25000 ,00.	31250 ,00.	37500 ,00.	43750 ,00.	50000 ,00.	56250 ,00.	
	Mil cruzados	2500 ,00.	5000 ,00.	7500 ,00.	10000 ,00.	12500 ,00.	15000 ,00.	17500 ,00.	20000 ,00.	22500 ,00.	
	Duas peças, *ou* dobra	80 ,00.	160 ,00.	240 ,00.	320 ,00.	400 ,00.	480 ,00.	560 ,00.	640 ,00.	720 ,00.	
	Cruzado	2 ,50.	5 ,00.	7 ,50.	10 ,00.	12 ,50.	15 ,00.	17 ,50.	20 ,00.	22 ,50.	
	Reis	0 ,006	0 ,012	0 ,019.	0 ,025	0 ,031	0 ,037.	0 ,044.	0 ,050.	0 ,056.	
Monnoie d'or portugaise ayant cours au Bresil.	Peça, *ou* meia dobra	40 ,00.	80 ,00.	120 ,00.	160 ,00.	200 ,00.	240 ,00.	280 ,00.	320 ,00.	360 ,00.	
	Moeda de ouro	30 ,00.	60 ,00.	90 ,00.	120 ,00.	150 ,00.	180 ,00.	210 ,00.	240 ,00.	270 ,00.	
	Meia moeda	15 ,00.	30 ,00.	45 ,00.	60 ,00.	75 ,00.	90 ,00.	105 ,00.	120 ,00.	135 ,00.	
	Quartino	7 ,50.	15 ,00.	22 ,50.	30 ,00.	37 ,50.	45 ,00.	52 ,50.	60 ,00.	67 ,50.	
	Meia peça, *ou* quarto de dobra	20 ,00.	40 ,00.	60 ,00.	80 ,00.	100 ,00.	120 ,00.	140 ,00.	160 ,00.	180 ,00.	
	Oitavo de dobra	10 ,00.	20 ,00.	30 ,00.	40 ,00.	50 ,00.	60 ,00.	70 ,00.	80 ,00.	90 ,00.	
	Oito tostões	5 ,00.	10 ,00.	15 ,00.	20 ,00.	25 ,00.	30 ,00.	35 ,00.	40 ,00.	45 ,00.	
	Cruzado novo	3 ,00.	6 ,00.	9 ,00.	12 ,00.	15 ,00.	18 ,00.	21 ,00.	24 ,00.	27 ,00.	
Monnoie d'or du Bresil.	Peça de 4000 reis	25 ,00.	50 ,00.	75 ,00.	100 ,00.	125 ,00.	150 ,00.	175 ,00.	200 ,00.	225 ,00.	
	Peça de 2000 reis	12 ,50.	25 ,00.	37 ,50.	50 ,00.	62 ,50.	75 ,00.	87 ,50.	100 ,00.	112 ,50.	
	Peça de 1000 reis	6 ,25.	12 ,50.	18 ,75.	25 ,00.	31 ,25.	37 ,50.	43 ,75.	50 ,00.	56 ,25.	
Monnoie d'argent portugaise ayant cours au Bresil.	Cruzado novo	3 ,00.	6 ,00.	9 ,00.	12 ,00.	15 ,00.	18 ,00.	21 ,00.	24 ,00.	27 ,00.	Franc, et ses subdivisions decimales.
	Meio cruzado novo	1 ,50.	3 ,00.	4 ,50.	6 ,00.	7 ,50.	9 ,00.	10 ,50.	12 ,00.	13 ,50.	
	Seis vintens	0 ,75.	1 ,50.	2 ,25.	3 ,00.	3 ,75.	4 ,50.	5 ,25.	6 ,00.	6 ,75.	
	Tres vintens	0 ,375	0 ,75.	1 ,125.	1 ,50.	1 ,875.	2 ,25.	2 ,625.	3 ,00.	3 ,375.	
	Tostaõ	0 ,625	1 ,25.	1 ,875.	2 ,50.	3 ,125.	3 ,75.	4 ,375.	5 ,00.	5 ,625	
	Meio tostaõ	0 ,312	0 ,625	0 ,937.	1 ,25.	1 ,562.	1 ,875.	2 ,187.	2 ,50.	2 ,812.	
Monnoie d'argent du Bresil.	Tres patacas	6 ,00.	12 ,00.	18 ,00.	24 ,00.	30 ,00.	36 ,00.	42 ,00.	48 ,00.	54 ,00.	
	Duas patacas	4 ,00.	8 ,00.	12 ,00.	16 ,00	20 ,00.	24 ,00.	28 ,00.	32 ,00.	36 ,00.	
	Pataca	2 ,00.	4 ,00.	6 ,00.	8 ,00.	10 ,00.	12 ,00.	14 ,00.	16 ,00.	18 ,00.	
	Meia pataca	1 ,00.	2 ,00.	3 ,00.	4 ,00.	5 ,00.	6 ,00.	7 ,00.	8 ,00.	9 ,00.	
	Quatro vintens	0 ,50.	1 ,00.	1 ,50.	2 ,00.	2 ,50.	3 ,00.	3 ,50.	4 ,00.	4 ,50.	
	Seis tostões	3 ,75.	7 ,50.	11 ,25.	15 ,00.	18 ,75.	22 ,50.	26 ,25.	30 ,00.	33 ,75.	
	Tres tostões	1 ,875	3 ,75.	5 ,625	7 ,50.	9 ,375.	11 ,25.	13 ,125.	15 ,00.	16 ,875.	
	Hum e meio tostaõ	0 ,937	1 ,875	2 ,812.	3 ,75.	4 ,687.	5 ,625.	6 ,562.	7 ,50.	8 ,437.	
	Tres quartos de tostaõ	0 ,469	0 ,937	1 ,406	1 ,875.	2 ,344.	2 ,812.	3 ,281.	3 ,75.	4 ,219.	
Monnoie de cuivre du Bresil.	Quatro vintens	0 ,50.	1 ,00.	1 ,50.	2 ,00.	2 ,50.	3 ,00.	3 ,50.	4 ,00.	4 ,50.	
	Dous vintens	0 ,25.	0 ,50	0 ,75.	1 ,00.	1 ,25.	1 ,50.	1 ,75.	2 ,00.	2 ,25.	
	Hum vintem	0 ,125	0 ,25.	0 ,375.	0 ,50.	0 ,625.	0 ,75.	0 ,875.	1 ,00.	1 ,125.	
	Meio vintem	0 ,062	0 ,125	0 ,187.	0 ,25.	0 ,312.	0 ,375.	0 ,437.	0 ,50.	0 ,562.	
	Quarto de vintem	0 ,031	0 ,062	0 ,094.	0 ,125.	0 ,156.	0 ,187.	0 ,219.	0 ,25.	0 ,281.	

N.° 8. *TABLEAU destiné à la réduction d'un nombre de monnoies et de mesures décimales de France, en monnoies et mesures de Rio de Janeiro.*

NATURE ET NOM des MESURES ET MONNOIES DÉCIMALES françaises.		VALEUR D'UN NOMBRE DE MONNOIES ET DE MESURES DÉCIMALES FRANÇAISES EN MONNOIES ET MESURES DE RIO DE JANEIRO.									NOMS DES MONNOIES et mesures dans lesquelles les reductions ont été faites.
		1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	
MONNOIES.	Franc	160,00000	320,00000	480,00000	640,00000	800,00000	960,00000	1120,00000	1280,00000	1440,00000	Reis.
	Decime	16,00000	32,00000	48,00000	64,00000	80,00000	96,00000	112,00000	128,00000	144,00000	
	Centime	1,60000	3,20000	4,80000	6,40000	8,00000	9,60000	11,20000	12,80000	14,40000	
MESURES de LONGUEUR.	Myriamètre	1,62000	3,24000	4,86000	6,48000	8,10000	9,72000	11,34000	12,96000	14,58000	Legoa (de 18 au degré).
	Kilomètre	0,16200	0,32400	0,48600	0,64800	0,81000	0,97200	1,13400	1,29600	1,45800	
	Hectometre	45,45450	90,90900	136,36350	181,81800	227,27250	272,72700	318,18150	363,63600	409,09050	Braça terreste
	Decametre	4,54545	9,09090	13,63635	18,18180	22,72725	27,27270	31,81815	36,36360	40,90905	
	Mètre	0,45454	0,90909	1,36363	1,81818	2,27272	2,72727	3,18181	3,63636	4,09090	
	Décimètre	3,63636	7,27272	10,90908	14,54544	18,18180	21,81816	25,45452	29,09088	32,72724	Pollegada.
	Centimètre	4,36363	8,72726	13,09090	17,41453	21,81816	26,18179	30,54542	34,90906	39,27269	Linha.
	Millimètre	0,43636	0,87273	1,30909	1,74545	2,18182	2,61818	3,05454	3,49091	3,92727	
MESURES de SURFACE.	Hectare	2066,11157	4132,22314	6198,33471	8264,44628	10330,55785	12396,66942	14462,78099	16526,89256	18595,00413	Braça quadrad.
	Are	20,66112	41,32223	61,98335	82,64446	103,30558	123,96669	144,62781	165,28893	185,95004	
	Centiare	0,20661	0,41322	0,61983	0,82644	1,03306	1,23967	1,44628	1,65289	1,85950	
MESURES DE CAPACITÉ pour les liquides	Kilolitre	239,20977	478,41955	717,62932	956,83909	1196,04886	1435,25864	1674,46841	1913,67818	2152,88796	Canada.
	Hectolitre	23,92098	47,84196	71,76293	95,68391	119,60489	143,52586	167,44684	191,36782	215,28880	
	Decalitre	2,39210	4,78420	7,17629	9,56839	11,96049	14,35259	16,74468	19,13678	21,52888	
	Litre	0,95684	1,91368	2,87052	3,82736	4,78419	5,74103	6,69787	7,65471	8,61155	Quartilho.
	Décilitre	0,38274	0,76547	1,14821	1,53094	1,91368	2,29642	2,67915	3,06189	3,44462	Quarto de quartilho.
MESURES DE CAPACITÉ pour les grains et matieres seches.	Kilolitre	1,00000	2,00000	3,00000	4,00000	5,00000	6,00000	7,00000	8,00000	9,00000	Moyo.
	Hectolitre	2,50000	5,00000	7,50000	10,00000	12,50000	15,00000	17,50000	20,00000	22,50000	Alqueire.
	Décalitre	1,00000	2,00000	3,00000	4,00000	5,00000	6,00000	7,00000	8,00000	9,00000	Quarta.
	Litre	0,20000	0,40000	0,60000	0,80000	1,00000	1,20000	1,40000	1,60000	1,80000	Meia quarta.
POIDS.	Millier métrique	1,08507	2,17014	3,25521	4,34028	5,42534	6,51041	7,59548	8,68055	9,76562	Tonel maritim.
	Quintal métrique	1,69542	3,39084	5,08626	6,78168	8,47710	10,17253	11,86795	13,56337	15,25879	Quintal.
	Kilogramme	2,17014	4,34028	6,51042	8,68056	10,85069	13,02083	15,19097	17,36111	19,53125	Arratel *ou* libra.
	Hectogramme	3,47222	6,94444	10,41667	13,88889	17,36111	20,83333	24,30555	27,77778	31,25000	Onça.
	Décagramme	2,77778	5,55556	8,33333	11,11111	13,88889	16,66667	19,44445	22,22222	25,00000	Oitava.
	Gramme	20,00000	40,00000	60,00000	80,00000	100,00000	120,00000	140,00000	160,00000	180,00000	Grão.
	Décigramme	2,00000	4,00000	6,00000	8,00000	10,00000	12,00000	14,00000	16,00000	18,00000	
	Centigramme	0,20000	0,40000	0,60000	0,80000	1,00000	1,20000	1,40000	1,60000	1,80000	

§. VII.

Gouvernement.

La reine Dona Maria I.re, en venant, en 1808, établir sa cour à Rio de Janeiro, transporta avec elle de Lisbonne et la forme de son gouvernement et les lois de la monarchie (1).

Bientôt cependant on y introduisit quelques clauses restrictives, pour les approprier aux circonstances particulières de temps et de lieu. Nous n'avons pas la prétention d'envisager ce sujet sous toutes ses faces, et moins encore d'établir un parallèle entre l'ancien et le nouvel ordre de choses; ce travail nous entraîneroit au-delà des bornes que nous nous sommes prescrites : et peut-être d'ailleurs le simple résumé de nos recherches à cet égard paroîtra-t-il lui-même un peu tardif, puisque, depuis la déclaration d'indépendance du Brésil, les principes d'administration qui régissoient cet empire ont dû subir de notables modifications. Toutefois, des documens de cette nature, quelle que soit leur date, peuvent fournir d'utiles matériaux à l'histoire, et être lus avec intérêt par les personnes qui aiment à étudier les mœurs et les institutions des peuples. C'est dans cette persuasion que nous avons jugé convenable de ne point supprimer les détails qui vont suivre; mais en même temps nous nous sommes imposé la loi de les retracer le plus succinctement possible.

Nous passerons successivement en revue, dans cette esquisse, les différens degrés de l'autorité publique, l'organisation des tribunaux de justice, l'administration des finances et l'état militaire. Quoique notre narration ait lieu *au présent*, il est bien entendu qu'elle se rapporte aux temps antérieurs à la révolution qui s'est opérée dans le pays, et, à plus forte raison, aux changemens introduits plus tard dans la constitution portugaise.

Pouvoir souverain. — Le gouvernement du Brésil, ainsi que celui du Portugal, auquel il fut long-temps réuni, est monarchique; et cependant ses

Nature du gouvernement; chefs, hiérarchie.

(1) Par suite de la maladie de la reine, le prince son fils fut chargé, en qualité de régent, de la direction des affaires depuis 1792 jusqu'en 1816, époque où mourut cette princesse.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

formes ont parfois l'empreinte du despotisme. Un *aviso*, c'est-à-dire, un simple ordre du roi ou de la reine, peut, étant transmis par la bouche d'un chambellan de service ou d'un ministre, avoir force de loi. Cet ordre, quand il doit parvenir à un tribunal ou à une personne de haut rang, est ordinairement communiqué par écrit, et conçu ainsi : *Le roi mon maître vous ordonne de faire telle chose.* Au surplus, rien n'oblige le roi à signer ces actes d'autorité. S'il arrive que les *avisos* de la reine contrarient ceux que son époux a envoyés souvent en même temps et sur une même affaire, les *avisos* du souverain ont la préférence.

On voit donc que la puissance du roi et celle de la reine sont pour ainsi dire illimitées; tout ce qui leur passe par la tête, peut, de cette manière, acquérir force de loi, au mépris même des coutumes écrites et en vigueur. Il n'y a d'exception que pour ce qui tient à la succession au trône, et aux autres bases fondamentales de la monarchie.

Il peut ariver que le souverain consente à modifier ses résolutions en déférant aux avis de ses ministres et des autres personnes qui travaillent avec lui; mais sa volonté est toujours prédominante.

On sait que la couronne de Portugal est héréditaire, et passe aux filles et même aux fils naturels, à défaut d'enfans mâles légitimes.

Noblesse. — C'est le roi qui doit veiller à l'entretien des princes et des princesses du sang, et fixer le taux de leur apanage ainsi quil le juge convenable.

« On distingue au Brésil, dit M. Requin, deux sortes de noblesses: l'ancienne, et celle qui a été créée par le roi à son arrivée à Rio de Janeiro. L'ancienne noblesse dédaigne la nouvelle, composée de riches Brésiliens, qui se vengent de cette morgue injurieuse en étalant un très-grand luxe que leurs rivaux ne peuvent pas toujours égaler. »

Les titres en usage sont ceux de duc, marquis, comte, vicomte et baron. On compte peu de personnes qui soient revêtues de celui de duc. Tous sont conférés par le roi, qui peut les ôter selon son bon plaisir, car ils ne sont pas héréditaires, quoique la noblesse le soit.

Tous les nobles et leurs fils aînés, jusqu'aux comtes inclusivement, reçoivent la qualification d'*excellence*; on l'accorde aussi à quelques vicomtes, mais jamais à un baron. Par courtoisie, on traite de même

d'*excellence* la fille aînée d'un homme de qualité. Au reste, une politesse obséquieuse fait volontiers prodiguer ce titre à des gens qui n'y ont aucun droit. Les nobles indistinctement peuvent seuls s'attribuer le titre de *dom ;* celui de *dona* est accordé à toutes les femmes qui sont au-dessus de la basse classe.

Pour peu qu'on soit en faveur à la cour du Brésil, il est facile d'obtenir de sa majesté, non-seulement des pensions et des places lucratives, mais encore des rations de comestibles en nature, que ne dédaignent pas les personnes même les plus riches. On m'a assuré qu'en 1818 il ne se consommoit pas moins de six cent vingt volailles par jour au palais du roi, tant pour sa maison que pour les rations qu'il accordoit à ses courtisans. Ces rations sont de deux sortes, la petite et la grande ; celle-ci peut être évaluée à 500 francs par mois. Voici de quoi étoit composée la grande ration que recevoit tous les jours la gouvernante de l'infant D. Sebastiaõ :

Trois poules;
Dix livres de bœuf;
Demi-livre de jambon;
Deux saucissons;
Six livres de porc;
Cinq livres de pain;
Demi-livre de beurre (il est à remarquer que le beurre est fort rare à Rio de Janeiro);
Deux bouteilles de vin;
Une livre de bougie;
Une livre de sucre;
Du café;
De la pâtisserie;
Des fruits;
Des légumes potagers;
De l'huile et autres assaisonnemens à proportion.

Ministres du roi. — Les ministres du roi sont ordinairement au nombre de quatre et on les qualifie de *ministres et secrétaires d'état;* la dénomination respectueuse d'*excellence* leur appartient de droit, de même qu'aux conseillers d'état, de quelque classe de la société qu'ils soient tirés. Le premier département est celui des affaires du royaume, auquel ressortit tout ce qui en France compose les attributions du ministère de l'intérieur et en partie de celui de la justice; les finances viennent ensuite; puis les affaires étrangères et la guerre réunies; le quatrième département enfin est celui de la marine et des colonies. Il seroit difficile de donner une idée exacte du pouvoir de ces ministres; mais on peut

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

dire que, chacun dans son poste, en exerce un absolu, qui ne reconnoît pour bornes que la volonté du souverain.

« Le roi, dit M. Gaimard, nomme quelquefois un cinquième ministre, appelé *ministre assistant aux dépêches* ou *premier ministre :* il a la prééminence sur ses collègues et peut prendre connoissance de toutes les affaires qu'ils expédient dans leurs départemens respectifs. »

Lors de notre séjour à Rio de Janeiro, en 1817, le ministère des affaires du royaume étoit occupé par S. Exc. Thomas Antonio de Villa-nova Portugal; celui des finances étoit vacant, et les titulaires des deux autres étoient en congé, de sorte qu'un ministre seul se trouvoit, par le fait, chargé des quatre porte-feuilles. On conçoit qu'une excessive lenteur dans la marche du travail devoit être la conséquence d'un tel ordre de choses, et prêter singulièrement aux abus administratifs de toute espèce.

Gouverneurs de province. — Les provinces brésiliennes sont régies par des gouverneurs investis à-la-fois du commandement civil et militaire. Ils ont sous eux des magistrats et des militaires qui composent leur conseil ou *junte.* Ordinairement ils restent trois ans en fonctions, mais ils peuvent être réélus: leur autorité est aussi absolue dans les provinces que celle du roi qui les a investis de sa confiance. Leurs appointemens sont foibles, ainsi que ceux de tous les autres employés du gouvernement; c'est ce qui fait que ceux d'entre eux qui n'ont point de fortune et qui sont probes, cherchent à cumuler plusieurs places pour vivre.

Ancien gouvernement de Rio de Janeiro. — « Autrefois, dit M. Gaimard, la province de Rio de Janeiro étoit, comme les autres provinces du Brésil, sous les ordres immédiats d'un gouverneur revêtu du titre de *vice-roi et de capitaine général de terre et de mer des états du Brésil.* Ce chef suprême étoit président d'une junte ou cour de justice nommée *relaçaõ;* un chancelier, conseiller du roi, et neuf magistrats, composoient ce tribunal, qui avoit des pouvoirs illimités pour toutes les affaires criminelles, mais dont la juridiction dans les affaires civiles étoit très-bornée. On en appeloit pour celles-ci à la haute cour de justice de Lisbonne désignée sous le nom de *casa da supplicaçaõ.* Le vice-roi avoit aussi la présidence

du conseil des finances (*junta da fazenda*). Que l'on joigne à ces premiers magistrats une foule d'officiers subalternes, et l'on aura une idée de l'ancienne administration de cette partie du Brésil. Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

» Ce système de gouvernement fut en vigueur jusqu'au 7 mars 1808, jour de l'arrivée de la reine Dona Maria I.re et du prince régent son fils, depuis roi lui-même: il fallut donner alors une nouvelle forme aux autotités, et créer de nouveaux tribunaux, rendus nécessaires par la présence du souverain.

Tribunaux.—» Par une ordonnance royale du 28 janvier 1808, le prince régent ouvrit les ports du Brésil aux nations étrangères, et fit changer entièrement ainsi le système colonial de l'Amérique portugaise. Lois, tribunaux, administration publique.

» Comme on étoit alors en guerre, on créa, par lettres patentes du 1.er avril de la même année, le tribunal appelé *conselho supremo militar* (suprême conseil militaire), chargé de la décision et de l'examen de tout ce qui seroit relatif à l'armée de terre, à la marine et aux prises. D'après ses attributions, il doit présenter au roi toutes les améliorations qu'il trouve convenables dans la partie du service public qui lui est confiée. Ce conseil est actuellement composé de cinq membres, savoir, quatre amiraux et un lieutenant général; il y a aussi trois maréchaux-de-camp qui ont voix délibérative, mais ne jouissent pas des honneurs accordés aux premiers, qu'on désigne particulièrement sous le nom de *conseillers*. Le secrétaire a droit d'assister aux séances, mais il ne peut émettre d'opinion. Tous les officiers militaires reçoivent leur brevet de ce conseil supérieur, qui se rassemble les lundis et les samedis. La confirmation des arrêts des conseils de guerre lui appartient aussi. Quand il doit s'occuper d'affaires contentieuses ou de prises, il s'adjoint trois magistrats civils du premier rang. Les séances ont lieu alors le jeudi.

» Par lettres patentes du 22 avril 1808, furent créés les tribunaux nommés *meza do desembargo do paço* (cour souveraine) et *meza da consciencia e ordens* (bureau des affaires ecclésiastiques et des ordres militaires).

» Le premier de ces tribunaux est le plus considéré du royaume: il est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un nombre indéterminé de *dezembargadores* (conseillers). Le président doit s'être rendu digne de

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

cette place éminente par ses talens et les services rendus à l'état; il appartient ordinairement à la première noblesse. Le plus ancien des conseillers remplit l'office de grand chancelier du royaume. Tous doivent être des hommes fort instruits et d'une probité reconnue; ils jouissent de beaucoup de prérogatives et de distinctions.

» Ce tribunal est chargé de l'expédition des grâces, des priviléges et des libertés qu'on obtient du roi (1) : il tient ses séances les lundis et les jeudis.

» Lorsqu'un homme condamné à mort en appelle au desembargo do paço, il suffit qu'un membre de ce tribunal dise que le prévenu mérite la vie pour que la peine capitale n'ait pas lieu. Le nom *do paço* (du palais) vient de ce qu'autrefois les magistrats dont il s'agit accompagnoient les rois de Portugal et vivoient presque toujours au palais, afin de pouvoir être consultés à chaque instant sur les affaires publiques.

» La *meza da consciencia e ordens* (bureau des affaires ecclésiastiques et des ordres militaires) est de même composée d'un président et de plusieurs membres nommés *deputados;* il a été établi à l'instar de celui de Lisbonne, qui est particulièrement chargé de tout ce qui concerne les trois ordres de chevalerie *do Christo* [du Christ], de *San-Bento de Avis* [Saint-Benoit d'Avis] et de *San-Thiago-da-Espada* [Saint-Jacques-de-l'Épée] (1). La meza da consciencia e ordens, de Rio de Janeiro, jouit

(1) Selon M. d'Almeida, les attributions du *desembargo do paço*, indiquées par un célèbre jurisconsulte portugais, consistent en ce qui suit :

Filios legitimare, adoptionis adrogationisve et donationis literas confirmare; infames ad honorem et ad famam restituere; in possessionis causâ appellantes in suâ possessione tuere; spoliatos omnes, eos præsertim, qui sunt interpositâ jam appellatione spoliati, restituere; filios emancipare, et veniam ætatis dare; et delicti quibusdam in criminibus illorum regiminis; concedere revisiones sententiarum; quòd bona majoratûs, vel dotalia pro aliis permutentur; et quòd reus sub fidejussoribus se defendat.

« Homologuer les actes de légitimation des enfans nés hors mariage, ceux d'adoption ou » d'adrogation et ceux de donation; prononcer la réhabilitation des personnes qui ont encouru » des peines infamantes; maintenir en possession ceux qui excipent en justice de leurs droits de » propriété; faire rentrer dans leurs biens ceux qui en ont été dépouillés, sur-tout lorsqu'ils l'ont » été quoiqu'ils eussent déjà interjeté appel; émanciper les mineurs; donner des dispenses » d'âge; octroyer des grâces dans certaines affaires criminelles de leur compétence; accorder la » révision des jugemens; autoriser les échanges de majorats et de biens dotaux; admettre les » prévenus à obtenir leur liberté provisoire en fournissant caution. »

(1) L'ordre du Christ date de 1319, et possède la plus grande partie des biens des Templiers. Il est composé de six grands cordons, et d'un nombre indéterminé de commandeurs

des mêmes priviléges, et de plus est chargée de pourvoir aux bénéfices des différens ordres militaires qui sont au Brésil. Le secrétaire actuel, par une grâce spéciale du roi, a voix délibérative au conseil.

» La haute cour de justice, nommée *casa da supplicaçaõ*, fut établie par une ordonnance du 10 mai 1808. Sa juridiction s'étend sur les cas de procédure civile et criminelle, et l'on peut avec raison la regarder, après la meza do desembargo do paço, comme occupant le premier rang dans l'ordre judiciaire (1). Elle est composée du président, *regedor das justiças;* d'un chancelier et de dix-huit magistrats, dont huit sont nommés *aggravistas,* et les dix autres *extravagantes.* C'est devant elle que se portent les appels des décisions de la *relaçaõ* (cour de justice) de Bahia et de

et de chevaliers, portant une croix suspendue à un ruban rouge. L'ordre d'Avis, institué en 1147, spécialement pour récompenser les vertus militaires, est analogue à celui *de Calatrava* d'Espagne, auquel il fut long-temps uni; sa décoration est une croix suspendue à un ruban vert. Enfin, l'ordre de Saint-Jacques-de-l'Épée, dont l'origine remonte à 1175, est destiné sur-tout aux gens de robe; son ruban est violet. Les décorations de ces trois ordres ne peuvent être données qu'à des catholiques. Le nombre des grands-cordons, des commandeurs, &c., est le même pour chacun d'eux.

Il existe un quatrième ordre, qui n'est ni religieux, ni militaire, et que par cette raison on peut donner aux protestans : c'est l'ordre *de la Tour et de l'Épée* [*da Torre e Espada*], dont le ruban est bleu de ciel. Il a été rétabli en 1808, lors de l'arrivée du prince régent au Brésil : comme cet ordre est sans revenu, il n'est pas étonnant que le nombre des grands dignitaires en soit indéterminé.

Les personnes revêtues du grand cordon de l'un des quatre ordres ci-dessus, jouissent du titre d'*excellence.*

(1) Voici, encore d'après M. d'Almeida, ce que dit le jurisconsulte déjà cité, sur la composition et les attributions de ce tribunal :

Supplicationis domus justitiæ negotia et civium omnium lites in ultimâ, ut juristæ loquuntur, instantiâ decidit. Constat ex decem senatoribus gravaminum, decem supra quinque extravagantibus, cancellario, judice cancellariæ, duobus curiæ prætoribus causarum criminalium, et totidem civilium, duobus regiæ coronæ judicibus, et uno coronæ, altero regii patrimonii procuratore, quatuor auditoribus appellationum criminalium, unoque justitiæ promotore.

« La casa da suppliçao connoît en dernier ressort, suivant l'expression des juristes, des » affaires judiciaires et de tous les procès des citoyens. Elle est composée de dix conseillers » juges des appels, de quinze conseillers suppléans, d'un chancelier, d'un juge de la chancel- » lerie, de quatre magistrats dont deux sont chargés de l'instruction des affaires civiles et » deux autres de celle des causes criminelles, de deux juges de la couronne, d'un procureur » de la couronne, d'un autre procureur des domaines royaux, de quatre auditeurs pour les » appels des causes criminelles, et d'un promoteur de justice (procureur du roi.) »

Il est à remarquer que la composition de la casa da suppliçaõ de Rio de Janeiro diffère notablement de celle qu'on vient d'indiquer ici.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

tous les tribunaux supérieurs des divers gouvernemens du Brésil, à l'exception de ceux de Para et de Maranhaõ [Maragnan], qui, à cause de leurs fréquentes relations commerciales avec Lisbonne, préfèrent en appeler à la *casa da supplicaçaõ* de cette dernière ville. Les extravagantes servent d'adjoints aux aggravistas, et leurs fonctions sont à quelques égards les mêmes que celles de nos juges suppléans.

» Plusieurs autres magistrats appartiennent encore à la *casa da supplicaçaõ*. Le *corregedor do crime da corte e casa* assiste aux audiences du roi, et par suite est considéré comme un officier de sa maison : sa compétence ne s'étend que sur les causes criminelles. Le *corregedor do civel da corte* juge spécialement les procès où sont intéressées des personnes de la cour, des nobles et gens privilégiés. Le juge de la couronne, réuni à d'autres officiers de justice, décide sur toutes les affaires qui concernent le domaine royal ; le *procureur du roi* défend les droits du souverain. L'*ouvidor do crime da casa da supplicaçaõ* prend connoissance des causes criminelles alternativement avec le *corregedor do crime da corte e casa*. Le *juge de la chancellerie* s'occupe des malversations des officiers de justice et du paiement des amendes. Le *promotor da justiça* [procureur du roi] intente de son propre mouvement les actions où il n'y a point de parties civiles. Il y a aussi un *guarda-mór*, un solliciteur de justice, &c.

» Le roi, par lettres patentes du 28 juin 1808, créa l'*erario regio* [la trésorerie royale], et le *conselho da fazenda* [conseil des finances].

» Le principal objet de l'*erario regio* est le recouvrement et la distribution des revenus publics. Il est composé d'un président, qui est lieutenant du roi et ministre des finances, d'un grand trésorier, d'un secrétaire général et d'un contrôleur, qui forment la *meza do despacho* [conseil des dépêches].

» L'administration du trésor se divise en six bureaux, dont chacun a pour chef un contrôleur, sous les ordres duquel sont des employés et commis de diverses classes.

» Le premier bureau est chargé de la rentrée des revenus que doivent verser les trésoriers, péagers, administrateurs, provéditeurs, &c., de la province de Rio de Janeiro, et d'en tenir registre.

» Le second reçoit tous les revenus de l'Afrique orientale, de l'Asie

portugaise, des gouvernemens de Minas-Geraes, de San-Paulo, Goias, Mato-Grosso et Rio-Grande de San-Pedro. Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

» Le troisième perçoit ceux qui proviennent de Bahia, de Pernambuco, Maranhaõ [Maragnan], Para, Ceara, Pyauhi, Parahyba, des îles du Cap-Vert, des Açores, de Madère et de l'Afrique occidentale.

» Le quatrième, sous le nom de *directorio geral dos diamantes*, a l'administration de tout ce qui concerne les pierres précieuses de la réserve royale. Les membres qui le composent sont le grand trésorier, le secrétaire et deux contrôleurs.

» Le cinquième a dans ses atributions les nouveaux impôts : il se compose du grand trésorier, du secrétaire et de trois contrôleurs.

» Enfin, le sixième est chargé du paiement des troupes de la garnison de Rio de Janeiro.

» Le *conselho da fazenda* est présidé par le ministre des finances, qui a auprès de lui dix conseillers, dont cinq appartiennent à l'ordre des avocats. Le secrétaire général est chef de deux divisions, nommées, l'une *do expediente do tribunal* (de l'expédition des affaires), et l'autre *do assentamento* (de l'enregistrement) : cette dernière, comme son nom l'indique, tient registre de la comptabilité des salaires et pensions.

» Le conseil des finances préside à l'administration de tous les biens acquis par la couronne ; il est assisté d'un fiscal nommé *procurador da fazenda* (procureur des finances), qui est obligé de requérir tout ce qui convient aux intérêts du roi.

» Le même conseil examine si les personnes qui demandent des récompenses ou des paiemens du trésor public ont des titres suffisans pour les obtenir ; il est chargé de l'adjudication des fermes, de l'apurement des dettes actives et passives ; en un mot, de toutes les branches de l'administration des finances, à l'exception des affaires qui ressortissent à la *casa da supplicaçaõ.*

» Par ordonnance du 23 août 1808, fut instituée la *junta do commercio, agricultura, fabricas e navegaçaõ* [direction générale du commerce, de l'agriculture, des manufactures et de la navigation], composée d'un président, de neuf membres et d'un secrétaire. Cette compagnie a toutes les attributions d'un tribunal de commerce, et de plus son devoir est

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

d'éclairer le gouvernement sur tout ce qui peut servir à améliorer l'industrie et le commerce : elle perçoit certaines taxes imposées sur le sucre, le coton, le tabac, &c., et qui sont destinées à payer ses dépenses intérieures, l'établissement de machines, la réparation des grands chemins et quelques autres objets d'intérêt public. Si le produit de ces taxes ne suffit pas aux besoins, la junte est autorisée à demander au roi des fonds supplémentaires.

» Les membres de cette junte sont choisis parmi les magistrats et les négocians instruits. Un greffier y prend note des causes qui se présentent, en fait l'appel à l'audience et rédige le dispositif des jugemens. Il y a en outre un juge conservateur, un surveillant de la contrebande et un juge des banqueroutiers. La curatelle des biens laissés par des commerçans morts sans héritiers connus, appartient aussi à la même compagnie.

» La *junta da bulla da cruzada* [junte de la bulle de la croisade], est composée d'un président nommé *commissario geral,* de sept membres ecclésiastiques, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un fiscal, d'un juge exécuteur, &c. Cet établissement a pour objet le recouvrement et l'administration des revenus de la bulle. On appelle ainsi la rétribution que paient ceux qui réclament certaines dispenses ecclésiastiques. Ces fonds étoient employés primitivement au rachat des prisonniers faits par les barbaresques, et à entretenir une escadre contre eux : l'application, à ce qu'on assure, en est bien différente actuellement.

» La *bulla da cruzada* est renouvelée par le pape tous les trois ans, moyennant une somme que lui paie le gouvernement portugais. »

Administration publique. — On connoît sous le nom de *senado da camara* un conseil analogue à celui de nos municipalités. A Rio de Janeiro, il se compose d'un président, magistrat de second ordre, de quatre délégués, dont trois nommés *vereadores* (échevins) et le quatrième *procurador do conselho* (procureur du conseil), d'un secrétaire et d'un trésorier. Ce conseil municipal doit veiller, comme en France, à l'administration des revenus de la ville, à son approvisionnement, aux réparations des ponts, des rues, des fontaines, &c. Il fait exécuter ses décisions par deux officiers appelés *almotacels*, chargés de la surveillance spéciale des poids et mesures, de la police des boucheries, &c.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Le président du *senado da camara* reçoit un traitement : sa nomination est faite par le roi, et ses fonctions durent trois ans. Les autres membres du conseil sont électifs; mais ils ont besoin d'une confirmation de la *meza do desembargo do paço :* leurs fonctions sont gratuites et ne durent qu'un an. L'établissement, les franchises, les priviléges, &c. de ces conseils municipaux en Portugal, pourroient, selon M. d'Almeida, de qui je tiens ces détails, être l'objet d'un long et curieux mémoire.

« Il y a dans chaque quartier de la capitale, dit M. Gaimard, un juge des affaires criminelles [*juiz do crime*]. Un magistrat est chargé spécialement aussi des orphelins et de l'administration de leurs biens.

» Les villes et bourgs subalternes sont régis par une autorité militaire et des juges civils nommés *juiz de fóra*, sorte de juges de paix, ou par des *ouvidores* qui administrent la justice au nom du roi.

» Le *corregedor* [bailli ou premier officier de justice] du district [*comarca*] de Rio de Janeiro, doit, chaque année, visiter tous les bourgs soumis à sa juridiction, et veiller à ce que les juges subalternes et les autres officiers de justice remplissent leurs devoirs avec exactitude.

» Il y avoit ordinairement à la cour un *meirinho mór*, ou *grand huissier*, chargé d'administrer les corrections aux princes cadets, et de les emprisonner même selon la gravité du délit. Cet officier se tenoit auprès du roi dans les cérémonies publiques. Le bâton gros et court dont il étoit armé indiquoit la nature de ses fonctions. Depuis la mort du comte d'Obidos, qui remplissoit cet emploi, on n'en a pas nommé d'autres.

» Un comité chargé de veiller à la salubrité publique porte le nom de *provedoria mór da saude* [inspection générale de santé]; il est chargé, sous la présidence du premier médecin du royaume [*physico mór do reino*], de surveiller les médecins, les chirurgiens et les apothicaires, d'examiner la qualité des vivres destinés à l'approvisionnement de la ville, et de s'assurer si les personnes qui exercent l'art de guérir ont les titres et offrent les garanties nécessaires.

» Il y a aussi une *junta da saude publica* chargée de prendre les mesures nécessaires pour préserver le pays des maladies contagieuses qui pourroient y être apportées par les navires. Cette junte est également présidée par le *physico mór*. »

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Lois. — Les lois en vigueur dans le royaume sont si multipliées, souvent si disparates, qu'il est absolument impossible de les connoître toutes. La quantité des *avisos*, seulement seroit capable d'embrouiller et de faire reculer le jurisconsulte le plus habile et le plus infatigable ; et cette complication, pour le dire en passant, donne lieu à des chicanes sans nombre et sans fin. Jamais une ancienne loi n'est abrogée, quoiqu'il s'en fasse de nouvelles qui la contrarient ou qui semblent destinées à la remplacer en tout ou en partie : dans ce cas, c'est la loi la plus récente que l'on suit. Plusieurs codes cependant sont en vigueur dans le royaume; tels sont, le code *Alfonsino*, publié sous Alfonse V, mais dont l'idée première est due au roi Joaõ I; le code *Manuelino*, donné par le roi Emmanuel; le code *Filippino*, rédigé sous les rois Philippe I et II d'Espagne; les *Ordenações do reino*, recueil qui traite d'une multitude d'objets différens, mais sans aucun ordre; enfin la *Collection des lois* rendues, à des époques plus modernes, par les souverains portugais. Il s'en faut beaucoup qu'on trouve dans cette suite de codes l'unité de vues qui simplifie la marche de la jurisprudence et en facilite l'application.

Malgré aussi cette foule d'actes tendant à conserver la fortune et la sécurité des citoyens, il n'est pas rare de voir un homme puissant obtenir par des vexations et des abus d'autorité l'expropriation forcée d'un domaine qu'il convoite. Il en paie un prix, à la vérité, au légitime propriétaire; mais ce prix est tellement bas, qu'il ne paroît être que le palliatif d'une odieuse spoliation.

» Au Brésil, dit M. Gaimard, on confisque, en certains cas graves, les biens des criminels au détriment de leurs enfans, qui en sont privés.»

Les curés des paroisses, soit à la ville, soit à la campagne, sont chargés de la tenue des registres des naissances, décès et mariages. Cependant les étrangers ne sont obligés à cet égard à aucune déclaration devant les autorités du pays; ils s'adressent à leurs consuls respectifs.

A la mort de leurs parens, les enfans partagent ordinairement la succession par portions égales, excepté lorsqu'il y a des *morgados* ou majorats, qui appartiennent de droit à l'héritier du titre. Le père, au reste, peut tester en faveur de qui il veut, à l'exclusion même de ses enfans, lorsque ceux-ci par leur mauvaise conduite méritent cet excès de sévérité.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

« Un trésorier nommé par la couronne, dit M. Requin, est chargé de recueillir la succession des étrangers qui décèdent à Rio de Janeiro. Les produits qui résultent de ces recettes, après qu'il en a été prélevé 5 pour o/o pour les frais et les honoraires du trésorier, sont transmis par ses soins aux parens, ou, s'il y a lieu, aux personnes en faveur de qui les défunts ont testé. »

Les débiteurs sont extrêmement favorisés au Brésil : ce n'est pas sans doute parce que beaucoup de grands personnages ont des dettes; cependant il est des personnes qui ont été tentées de le croire.

Il existe quelques lois particulières sur les esclaves, qui toutes sont à l'avantage des nègres; mais ces lois ne sont jamais exécutées, soit parce qu'on ne les connoît pas, soit parce qu'elles sont tombées en désuétude. D'après leur texte, un nègre qui offre le prix de sa liberté ne doit pas être refusé par son maître.

Châtimens. — « La prison et le fouet sont les punitions ordinaires des nègres : cependant, pour mettre un frein aux caprices des maîtres, dit M. Requin, le gouvernement oblige à demander l'autorisation de faire appliquer la peine; autorisation qui n'est accordée par la police qu'autant que celle-ci en reconnoît la nécessité et la justice. Sur le vu d'un ordre écrit, pour lequel le maître paie un prix tarifé suivant la rigueur de la punition à infliger, le coupable est conduit au lieu nommé *Calhabouço*, où il est mis au cachot, ou bien reçoit un châtiment plus sévère, dans un local destiné à ces sortes d'exécutions. »

« Selon la nature du délit, on lui administre, dit M. Gaimard, depuis deux cents jusqu'à douze cents coups de fouet, mais à plusieurs reprises. Les Brésiliens qui envoient leurs esclaves au *Calhabouço*, sont obligés de payer les frais d'alimens de ceux-ci, et de plus une somme proportionnée au nombre de coups d'étrivières qu'ils doivent recevoir. Toutefois les maîtres sont libres de pourvoir eux-mêmes à la nourriture. »

M. Gabert nous apprend « que si quelque esclave s'échappe de chez son maître, et qu'il soit repris, on le fustige sur la place publique, et ensuite on lui met au cou un cercle de fer et au pied droit une chaîne; ce cercle est garni d'une branche de même métal, dirigée verticalement.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Lorsque le nègre est arrêté après une seconde désertion, il porte un collier avec deux branches perpendiculaires l'une à l'autre. Je n'en ai pas vu, ajoute-t-il, qui en portassent plus de deux, et je ne sais à quelle punition on soumettroit l'esclave qui seroit arrêté après une troisième désertion. » (*Voyez* pl. 7.)

Un nègre esclave qui a commis une faute grave, se sauve souvent de chez son maître, va trouver une personne noble, et la prie d'être son protecteur ou, comme l'on dit, son *parrain*. Ce parrain écrit un billet au maître, pour lui demander la grâce du fugitif, et presque toujours elle est octroyée. En la refusant, on craindroit de se faire un ennemi dangereux.

Les contrebandiers pris en flagrant délit, ce qui est rare, sont déportés pour la vie aux colonies portugaises de la côte d'Afrique, et leurs biens sont confisqués.

Le supplice ordinaire des malfaiteurs est la potence pour ceux qui ne sont pas militaires; les soldats sont passés par les armes, exécution dont il y a peu d'exemples, la grâce étant presque toujours accordée par le roi. Les punitions infamantes sont le carcan, les galères ou plutôt les travaux publics forcés, et la déportation aux colonies portugaises d'Angola et de l'Inde.

Police. — La police du royaume est confiée à un intendant général, qui ne reçoit des ordres que du roi. Il jouit d'un pouvoir étendu, on pourroit même dire arbitraire. Des agens subalternes sont chargés de l'exécution des mesures jugées convenables à la sûreté publique et au maintien du bon ordre. Des gardes à pied et à cheval sont affectés à ce département, et font de fréquentes patrouilles à différentes heures du jour et de la nuit, pour prévenir les délits, et empêcher entre autres les rixes des nègres qui sans cesse encombrent les cabarets. Il est fâcheux qu'on n'ait pas toujours à se louer de la discipline des agens subalternes employés à cet important service.

La police a le droit de faire sans formalités des visites domiciliaires; mais si la mesure concerne une personne titrée ou exerçant un emploi public, on a besoin, pour s'introduire dans son domicile, d'un ordre émané du ministre, du général, ou du supérieur immédiat de cette personne.

Soit par l'imprévoyance des administrateurs préposés aux subsistances, soit par suite de l'inexécution des réglemens, il arrive parfois que les denrées d'un usage journalier montent à Rio de Janeiro à un prix excessif; il suffit, pour les faire doubler de valeur, qu'un ou deux navires caboteurs manquent ou tardent d'effectuer leur retour.

Nous avons déjà parlé de la malpropreté des rues de la capitale, et des inconvéniens qui naissent de l'accumulation des immondices sur certains points. A ces causes d'insalubrité M. le docteur Tavares (1) ajoute celle qui résulte du défaut de plantations sur les grandes places: il y avoit autrefois, dit-il, sur le Campo de Santa-Anna, des arbres qui neutralisoient en partie les émanations putrides qui s'exhalent du *mangue* ou marais contigu à la ville; mais, à l'arrivée du roi, ils ont été détruits, au grand détriment de l'hygiène publique.

A Rio de Janeiro il n'y a qu'une seule prison civile: les prisonniers d'état sont envoyés dans diverses forteresses, et les militaires, outre les salles de discipline des casernes, ont un lieu de détention particulier sur l'île das Cobras. Autrefois la prison publique étoit située près du rivage, et sur un des points les plus salubres de la capitale; le bâtiment, vaste et élevé, en étoit aussi bien distribué que les circonstances et les secours fournis par le gouvernement pouvoient le permettre. Mais la proximité où étoit cette prison de la demeure royale, obligea de la transférer dans un site différent. L'édifice évacué fut réuni au palais par une galerie à la hauteur du premier étage. (*Voy.* en *l* et en *i*, pl. 3.)

Précautions contre l'incendie. — On voit très-peu d'incendies à Rio de Janeiro: la rareté de ce fléau est due en partie au peu d'usage qu'on y fait des cheminées, et sans doute aussi à la qualité particulière des bois de charpente employés en abondance dans la construction des maisons, et qui brûlent difficilement. Aussi existe-t-il dans la capitale fort peu de moyens de prévoyance pour s'opposer aux ravages du feu.

L'espèce de mystère dont le gouvernement brésilien aime à s'environner, rend, en général, fort difficile de connoître avec une suffisante exactitude les détails de l'administration publique. Les finances surtout sont enveloppées d'un voile que des circonstances imprévues per-

(1) Dans la Thèse plusieurs fois citée.

Rio de Janeiro. Colonie portug. Description.

mettroient seules au voyageur de soulever. Cette affectation de dérober les opérations du fisc à la lumière, fait imaginer de graves abus qui peut-être n'existent pas, et porte la malignité à grossir outre mesure ceux qui existent réellement. Ces abus, quels qu'ils soient, je ne m'attacherai point à les signaler: c'est assez si je puis parvenir à donner une idée approximative de la nature des revenus de l'état, de leur quotité, et des services annuels auxquels on les destine.

Fonds perçus par le trésor royal. — La dîme de tous les produits de la terre (1), l'impôt foncier, la taxe sur le loyer des maisons de la ville et de la campagne (2), sont levés par les agens du trésor, qui perçoivent également le *quint* de l'or et de la poudre d'or provenant des mines, les produits de la grande chancellerie, du sceau royal, et certaines retenues (3) sur le traitement des employés. Lorsqu'on délivre un brevet à un officier militaire, on lui retient la moitié du premier paiement qui lui est fait (probablement d'un mois ou d'un quartier de sa solde). La taxe sur les nouveaux esclaves envoyés aux mines, celle sur les passe-ports des personnes qui suivent la même route, les *propinas* ou *pots de vin* qu'il est d'usage d'exiger en sus de tous les marchés conclus avec les fermiers royaux, viennent encore contribuer à emplir les coffres de l'état. Un prélèvement de 1 p. o/o a lieu aussi (peut-être sur les propriétés mobilières) en faveur de l'œuvre pie *[obra pia]*, c'est-à-dire, pour les orphelins et les maisons de correction où l'on reçoit les hommes et les femmes de mauvaise vie, &c. Enfin, on fait à tous les officiers militaires la retenue d'une journée de solde par mois, ou 3 p. o/o à-peu-près par an. La masse que cette retenue sert à former, est connue sous le nom de *monte-pio;* c'est une sorte de caisse des invalides, qui doit fournir aux pensions de retraite des officiers, pensions réversibles aux veuves, aux filles et même aux sœurs des titulaires.

(1) Au Brésil comme en Portugal, la dîme appartient au roi, et les ecclésiastiques séculiers, ainsi que nous l'avons dit au chapitre précédent (p. 205), sont payés sur les fonds du trésor. Les impôts pèsent généralement sur toutes les classes de personnes libres.

(2) Ces deux derniers impôts paroissent être levés assez irrégulièrement. Le tableau n.° 1 n'en fait pas mention, mais on les trouve indiqués sur le budget de 1820.

(3) On appelle ces retenues *donativos* [dons volontaires]; nous en parlerons bientôt plus en détail.

Rio de Janeiro. Colonie portug. Description.

Fonds perçus par la douane. — Le commerce paie à la douane un droit sur toutes les marchandises qui arrivent dans le port ou qui en sortent. Ce droit est de 24 p. o/o de la valeur, sur les articles qui sont importés sous pavillon étranger : les Anglais seuls ne paient que 15 p. o/o, quand les marchandises proviennent de leurs manufactures, et 16 lorsqu'elles ont une autre origine.

Des tarifs, affichés à l'hôtel des douanes, font connoître l'estimation des objets soumis à la taxe ; car c'est d'après l'estimation des employés, et non sur les factures des vaisseaux, qu'on impose les marchandises.

Les vins, eaux-de-vie, bières et huiles sont taxés à leur entrée ; il en est de même de la poudre de guerre. Ce dernier impôt sert à l'entretien du moulin à poudre voisin du jardin des plantes ; tandis qu'une partie de la taxe sur les vins et les autres liqueurs doit compenser les frais de construction et de réparation du grand aqueduc de Rio de Janeiro.

On paie un cruzado par arroba [$19^f,95^c$ par 100 kilogrammes] du tabac en feuilles, et un droit de 9000 reis [$56^f,25^c$] par chaque esclave qui arrive de la côte d'Afrique. Un nègre nouveau, la première fois qu'il est mis en vente après son débarquement, ne doit rien au gouvernement ; mais à la seconde transaction, une des parties contractantes ou toutes les deux, suivant les accords, sont obligées de donner au fisc 5 p. o/o sur la valeur totale du marché.

Il y a un droit de transbordement *[baldeaçaõ]*, de 4 et quelquefois seulement de 2 1/2 p. o/o, sur les marchandises dont l'introduction est prohibée, et qui, par conséquent, doivent être réexportées, ou vendues à condition de réexportation : ce droit n'est exigible qu'après le départ ou la vente des marchandises.

Un impôt de 4 p. o/o, consenti volontairement par tous les nationaux, et qu'on appelle *donativo*, se lève sur toutes les denrées importées et consommées, ainsi que sur les appointemens des salariés de l'état. Destinées dans le principe à la réédification de la ville de Lisbonne, détruite par le mémorable tremblement de terre de 1755, ces sommes n'avoient été offertes au souverain que pour un nombre d'années limité : quoique ce terme soit passé depuis long-temps, le roi ayant demandé que le

Rio de Janeiro. Colonie portug. Description.

même impôt lui fût continué pour servir à la construction de son palais d'*Ajuda*, on n'a pas cessé de le payer.

L'impôt *de guarda costa* (des gardes-côtes) est de 2 p. o/o; il se perçoit sur la valeur de toutes les marchandises importées par les Portugais, et doit servir à couvrir les dépenses des bâtimens de guerre ou gardes-côtes chargés de protéger le commerce brésilien.

Certains droits sont encore prélevés sur le commerce, en faveur des consulats de Lisbonne et de Porto. Il en est de même du loyer de la grue avec laquelle les objets soumis au contrôle de la douane doivent être débarqués. Enfin lorsque les marchandises déposées dans ses magasins y sont restées pendant plus de deux ans, on en fait la vente pour éviter l'excès d'encombrement; le produit est ensuite versé au trésor, où on le garde en dépôt jusqu'à ce qu'il soit réclamé par le propriétaire.

Les taxes d'exportation pèsent sur le café, le coton, le blé, le sel et les esclaves. D'après Mawe, les droits sur les produits exportés varient suivant les ports où l'on se trouve. A Pernambuco, par exemple, le coton est taxé à 600 reis par arroba [$25^{f},43^{c}$ par 100 kilogrammes]; le sucre blanc à 660 reis [$27^{f},97^{c}$ pour 100 kilogrammes]: ce qui revient à-peu-près à un droit de 6 à 10 p. o/o de la valeur, tandis qu'à Rio de Janeiro on ne paie que 2 p. o/o sur celle de toutes les marchandises exportées. D'après le même auteur, cependant, le café en particulier y payoit 80 reis [$0^{f},50^{c}$], sur un prix fixe de 2000 reis par arroba, ou environ 4 p. o/o. Lorsque le prix de cette denrée monte au-dessus de sa valeur fixée (et il étoit d'environ 4200 reis [$26^{f},25^{c}$] en 1819), la douane prélève encore 2 p. o/o sur la différence entre les 2000 reis et le prix courant. Le fisc croit trouver dans ce mode de perception l'avantage de n'éprouver aucune perte quand le prix du café tombe au-dessous de 2000 reis.

Fonds perçus par la meza da inspecçaõ. — Indépendamment des droits déjà perçus par la douane, la meza da inspecçaõ, qui équivaut à notre administration des contributions indirectes, perçoit aussi une taxe sur le sel, sur les eaux-de-vie de cannes, et l'impôt appelé *équivalent de la ferme du tabac*. Ces diverses branches du revenu public sont tantôt affermées, tantôt mises en régie, au moyen d'une contribution imposée aux détaillans, et qui équivaut aux prix de bail obtenus des fermiers. La

même administration concourt également à la levée d'une partie de la contribution appelée *donativo.*

Fonds perçus par les fermiers royaux. — Certains impôts sur le tabac et les eaux-de-vie du pays sont encore mis en ferme; il en est de même de la taxe sur les cartes à jouer, de celle (1) sur les cafés et les cabarets (*botiquins e tavernas*), et du subside littéraire. On appelle de ce dernier nom certain droit sur les vins et les liqueurs spiritueuses, dont le produit sert à payer les maîtres des écoles primaires, &c. La taxe sur la viande de boucherie, celle sur les barques de pêche, le péage des rivières (2), &c., sont encore soumis à la ferme.

Peut-être faudroit-il placer dans la même division les compagnies exclusives chargées de l'exploitation et de la vente des diamans, du bois de Brésil, de l'ivoire provenant de la côte d'Afrique, &c.

Fonds perçus par diverses administrations. — Les produits de la poste aux lettres, ceux de la vente de la poudre de guerre et du papier timbré, ainsi que les revenus de la chancellerie et de la grande maîtrise des trois ordres militaires, sont perçus par des administrations royales: il en est de même de l'impôt sur les ventes d'immeubles, appelé *sisa e meia sisa do templo.* Ce revenu appartenoit autrefois à l'église, d'où lui est venu le nom d'*impôt du temple,* qu'il conserve encore aujourd'hui, malgré une destination de ces fonds toute contraire.

La pêche de la baleine, exploitée, comme nous l'avons vu déjà, par une compagnie privilégiée, soumet ses revenus à la surveillance d'une commission spéciale, qui est obligée de verser au trésor un cinquième du bénéfice total.

Certains fonds, dont le gouvernement dispose, proviennent des dispenses ecclésiastiques, ou, ce qui est équivalent, de la *bulla da santa cruzada,* dont nous avons plus haut fait connoître l'objet.

« Tous les vaisseaux étrangers mouillés sur la rade intérieure de Rio de Janeiro, dit M. Requin, paient un droit d'ancrage de 1 000 reis

(1) Il arrive souvent que cette taxe et la suivante sont perçues par l'administration; la même chose s'applique à quelques autres objets de recette dont il est ici question.

(2) Eschewege, dans son *Journal von Brazilien*, nous apprend que la recette du droit de passe sur les rivières Parahyba et Parahybuna seules, rapportoit en 1810 plus de 17 contos de reis [106 250 fr.], et au-delà de 24 contos [150 000 fr.] en 1811.

Rio de Janeiro. Colonie portug. Description.

[6f,25c] par jour. » Mawe ne le fixe qu'à une piastre [5f,43c]. Mais les navires qui restent en grande rade ne paient rien, avantage dont jouissent aussi les bâtimens de guerre.

En sus des droits de péage dont il vient d'être fait mention, l'administration perçoit aux *registos* (bureaux de visite et d'enregistrement) de Parati et de Parahybuna, diverses taxes sur les marchandises et sur les voyageurs eux-mêmes. Selon Eschewege, ceux qui viennent de Minas-Geraes à Rio de Janeiro sont visités au passage du Parahybuna avec la plus grande sévérité; et lorsqu'on trouve sur eux de la poudre d'or ou des diamans, ils sont sévèrement punis. Mais il est rare que les contrebandiers se laissent prendre de la sorte. Chacun sait que les mesures adoptées pour prévenir la fraude sont insuffisantes; il est même de notoriété que chaque paquebot qui sort de la rade, et chaque vaisseau qui va aux Indes, emporte une assez grande quantité de ce précieux métal qu'ils se sont procurée par cette voie illicite.

Après avoir été visités, les lingots d'or introduits sans fraude sont dirigés vers l'hôtel des monnoies; et le propriétaire reçoit à cet effet un sauf-conduit qu'il est obligé de rapporter ensuite au *registo*, revêtu d'une quittance de recette signée des préposés de la monnoie: sans cette formalité il passeroit pour un contrebandier. Ceux de ces lingots qu'on destine au commerce reçoivent une estampille particulière; les autres sont frappés en espèces pour le compte de la personne à qui l'or appartient; et celle-ci n'est tenue qu'au paiement d'un droit de monnoie dont le gouvernement tire un profit annuel.

Les caisses de finance des provinces brésiliennes et celles des colonies d'Afrique et de l'Inde envoient au trésor l'excédant de leurs recettes; et quoique cette partie du budget soit nécessairement très-variable, elle n'en forme pas moins une branche essentielle des revenus publics.

Recettes extraordinaires. —Nous plaçons dans cette catégorie les fonds qui proviennent de la compagnie du Haut-Douro (1), dont l'objet est d'examiner la qualité des vins de cette province portugaise, d'empêcher qu'ils ne soient falsifiés, d'en taxer le prix, et de diriger la vente qui en

(1) *Companhia geral de agricultura das vinhas do Alto-Douro*, c'est-à-dire, compagnie générale d'agriculture des vignes du Haut-Douro.

est faite aux étrangers; la caisse des défunts et des absens, chargée de recevoir le produit de la vente des biens des personnes qui meurent loin de leur famille, et qu'on remet ensuite à leurs héritiers légitimes; les saisies faites aux *registos;* les ventes éventuelles de diamans; les dépôts de fonds dans les caisses publiques; les dons gratuits (1); les emprunts, &c. &c.; enfin le gouvernement compte encore au nombre de ses bénéfices extraordinaires l'estampillage des piastres espagnoles, qui augmente leur valeur nominale, et la fabrication des *monnoies provinciales* ou de bas aloi. Ces manipulations étranges, dont le seul but est l'obtention d'un produit imaginaire, jettent la plus grande confusion dans le système monétaire de ce pays.

Impôts secondaires. — Beaucoup d'impôts secondaires sont levés au profit de la police et du *senado da camara* [hôtel de ville]; ils ne figurent point sur les budgets, et ne servent qu'à l'entretien des établissemens d'un intérêt local, tels que l'hôpital des lépreux, l'éclairage de la ville, &c. &c.

Dette publique. — Aucune donnée numérique sur ce sujet n'a pu nous parvenir pendant notre séjour à Rio de Janeiro; cependant nous avons ouï dire que la dette passive du Brésil étoit considérable. Des documens présentés aux chambres législatives, et publiés par les feuilles publiques, montrent qu'en janvier 1827 cette dette ne s'élevoit pas à moins de 31 222 593 016 reis [195 141 206^{f},35^{c}].

Budgets du royaume du Brésil. — Il étoit intéressant de joindre aux aperçus généraux qui précèdent, des détails plus circonstanciés sur les dépenses et sur les recettes. Pendant mon voyage, je n'avois pu me procurer ces pièces essentielles; mais M. A. Balbi, étant possesseur de ces précieux documens, a bien voulu me les communiquer et permettre que j'en enrichisse cet ouvrage: ils se rapportent aux années 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819 et 1820. La première est celle où le gouvernement portugais vint s'établir à Rio de Janeiro; et la dernière correspond à l'époque où notre expédition quitta le Brésil pour la dernière fois.

(2) Nous avons dit (*chap. V, pag. 67*) que, lors de la révolte de Pernambuco, les seuls habitans de la capitale firent au roi un don gratuit de 4 à 5 millions de francs, &c.

Rio de Janeiro. Colonie portug. Description.

Afin de ne pas étendre outre mesure un chapitre déjà bien long, je ne donnerai que les budgets détaillés de ces deux années-là, et de simples états récapitulatifs pour les autres. Les originaux écrits en portugais, contenoient, uniquement en reis, l'expression de toutes les sommes; j'ai cru devoir y joindre leur équivalent en monnoie de France, et m'attacher à traduire aussi intelligiblement que je l'ai pu les expressions techniques qui entrent dans le texte de ces tableaux.

N.° 1. *BUDGET du royaume du Brésil pour l'année 1808.*

RECETTE.

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE RECETTE.	FONDS ENTRÉS EN CAISSE. — SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
Fonds perçus par la douane.				
Droits de 24 p. o/o sur toutes les marchandises sèches...	511 416 497.	3 196 353f,11c		
Droits de 16 p. o/o sur tous les articles importés par les Anglais, mais qui ne sont pas du cru de l'Angleterre.....	62 096 448.	388 102 ,80.		
Droits de *baldeaçaõ*, ou de transbordement.....	19 687 254.	123 045 ,34.		
Dimes et *donativo* (don volontaire pour la réédification de Lisbonne).....	66 171 924.	413 574 ,52.		
Impôt sur les vins, bières, huiles à manger, eaux-de-vie du Portugal et poudre de guerre.....	49 222 554.	307 640 ,96.	785 056 352.	4 906 602f,20c
Nouvel impôt sur les vins, bières, esclaves, le café et l'eau-de-vie.....	43 242 652.	270 266 ,57.		
Idem sur le tabac à fumer.....	3 437 500.	21 484 ,38.		
Droits des consulats de Lisbonne et de Porto, maison des Indes et importations de Lisbonne.....	1 962 881.	12 268 ,01.		
Droit des gardes-côtes.....	27 285 650.	170 535 ,31.		
Droit de déchargement à la grue.....	184 480.	1 153 ,00.		
Recouvremens d'espèces provenant des ventes de la douane.	348 512.	2 178 ,20.		
Droits perçus par la meza da inspecçaõ.				
Équivalent de la ferme du tabac.....	13 670 455.	85 440 ,34.		
Impôt sur les eaux-de-vie du Brésil.....	7 944 322.	49 652 ,01.		
Sel vendu pour compte du trésor royal.....	66 521 545.	415 759 ,66.	144 110 545.	900 690 ,91.
Contribution sur le sel.....	15 807 590.	98 797 ,44.		
Donativo (don volontaire, expliqué dans le texte).....	40 166 633.	251 041 ,46.		
Fonds provenant de diverses recettes royales.				
Vente de poudre de guerre.....	139 520.	872 ,00.		
Droits d'ancrage, radoubs de vaisseaux, louage de la *barca d'aguada* (citerne, bâtiment chargé d'approvisionner d'eau les vaisseaux au mouillage), et bateau de passage pour l'île das Cobras.....	1 431 120.	8 944 ,50.	1 930 640.	12 066 ,50.
Vente de bois de construction, faite par l'arsenal de la marine à des particuliers.....	360 000.	2 250 ,00.		
Fonds perçus par la grande chancellerie.				
Droits nouveaux sur les offices, et cartes de sûreté.....	20 038 421.	125 240 ,13.		
Grande chancellerie.....	903 558.	5 647 ,24.	25 759 559.	160 997 ,24.
Sceau royal.....	4 817 580.	30 109 ,87.		
Recouvremens faits par la caisse du trésor royal.				
Donativo des employés.....	9 902 384.	61 889 ,90.		
Droits sur les nouveaux esclaves envoyés aux mines.....	22 971 000.	143 568 ,75.		
Propinas, ou pots de vin royaux.....	200 000.	1 250 ,00.		
Dîmes royales.....	99 592 427.	622 452 ,67.		
Droits sur les sauf-conduits (*guias*) des personnes qui vont aux mines.....	4 174 800.	26 092 ,50.	154 228 300.	963 926 ,87.
Pots de vin sur l'achat des munitions de guerre et sur les *contratos* (baux d'affermage).....	2,553 854.	15 961 ,59.		
Un pour o/o pour l'œuvre pie (*obra pia*).....	207 500.	1 296 ,87.		
Retenue de moitié du premier paiement à l'obtention des brevets militaires.....	14 626 335.	91 414 ,59.		

Suite du *BUDGET de 1808.* (RECETTE.)

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE RECETTE.	FONDS ENTRÉS EN CAISSE.			
	SOMMES PARTICULIÈRES		SOMMES GÉNÉRALES	
	en reis.	en francs.	en reis.	en francs.
Droit de monnoyage perçu par l'hôtel des monnoies.....	79 463 372.	496 646f,07c	79 463 372.	496 646f,07c
Revenus en régie et en ferme.				
Nouvel impôt sur les cafés et les cabarets, administré par les chambres municipales.....	9 022 000.	56 387,50.		
Péage des rivières Ururahi, Macahé, Parahyba et Parahybuna, affermé.....	17 090 354.	106 814,71.		
Péage de la rivière San-Joaõ, et *registo* de la ville de Parati, administrés.....	1 058 550.	6 615,94.		
Impôt pour le chemin de la montagne da Estrella, *dito*....	5 830 800.	36 442,50.	79 700 362.	498 127,26.
Subside littéraire, *dito*	31 786 346.	198 664,66.		
Poste aux lettres, *dito*.....	6 845 182.	42 782,39.		
Pêche royale de la baleine, *dito*	3 000 000.	18 750,00.		
Grande maîtrise (*macsterado*) des trois ordres militaires.....	5 067 130.	31 669,56.		
Revenus extraordinaires.				
Caisse des dépôts.....	280 633 668.	1 753 960,43.		
Fonds de la compagnie du Haut-Douro.....	6 882 445.	43 015,28.		
Dons gratuits et dépôts	1 825 000.	11 406,25.		
Caisse des défunts et des absens.....	54 541 204.	340 882,53.		
Produit des dispenses ecclésiastiques (*bulla da santa cruzada*).....	5 600 000.	35 000,00.	585 942 358.	3 662 139,74.
Vente de papier timbré.....	3 978 525.	24 865,78.		
Recette militaire (c'est probablement la retenue pour la caisse des invalides).....	202 200.	1 263,75.		
Fonds versés par les caisses de province.....	184 771 668.	1 154 822,92.		
Diverses rentrées.....	47 507 648.	296 922,80.		
Recettes diverses.				
Transport de fonds de la caisse du change des lingots d'or, et des biens confisqués aux jésuites.....		450 269,78.		
Produit des lingots livrés par Amaro Velho.....	72 043 165.	143 678,27.		
Produit de l'or en poudre et en lingots reçu par le trésorier de l'hôtel des monnoies.....	22 988 524.			
		744 200,51.		
Fonds livrés par Manoel Martins da Costa Passos, trésorier de l'hôtel des monnoies.....	119 072 081.		401 981 011.	2 512 381,33.
		223 200,60.		
Reçu d'Alcances, receveur et trésorier	35 712 096.	47 021,20.		
Bénéfice sur les piastres d'Espagne et décompte des billets.....	7 523 392.			
	144 641 753.	904 010,96.		
TOTAL de la recette.....			2 258 172 499.	14 113 578,12.
FONDS restant en caisse à la fin de l'année précédente.....			39 731 600.	248 322,50.
TOTAL GÉNÉRAL de la recette en 1808.....			2 297 904 099.	14 361 900,62.

N.° 2. *BUDGET du royaume du Brésil pour 1808.*

DÉPENSE.

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE DÉPENSE.	DÉPENSES. SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
Maison du roi.				
Bureau des paiemens (*pagadoria*). Remis à Joaquim José de Azevedo	43 840 923.	274 005f,77c		
Écuries. Payé au même 55 202 440 reis [345 015f,25c], qui, avec 464 000 reis [2 900f] donnés à la caisse des dépenses du trésor, font	55 666 440.	347 915,25.		
Garde-robe. Remis au même	46 000 000.	287 500,00.		
Intendance des travaux et palais royaux. Remis au même 38 712 040 reis [241 950f,25c], qui, avec 31 574 819 reis [197 342f,62c] pour préparatifs faits au palais, et menues dépenses par la caisse du trésor, font	70 286 859.	439 292,87.	456 724 059.	2 854 525f,37c
Service de la bouche. Remis à José Joaquim de Mattos Ferreira Lucena	124 000 000.	775 000,00.		
Garde royale. Payé à José de Brito	687 515.	4 296,97.		
Pharmacie. Remis à Antonio Esteres de Mendonça	2 240 000.	14 000,00.		
Détail du service. Remis à Francisco José Rufino de Souza Lobato, *porteiro da camara* (garde de la porte de la chambre) de S. A. R., et garde de ses joyaux, 108 570 650 reis [678 566f,56c], qui, joints à 5 431 672 reis [33 947f,95c] remis à divers pour le même objet, font la somme de	114 002 322.	712 514,51.		
Armée.				
Solde des troupes de terre et de mer, hôpital militaire et autres dépenses du trésorier général des troupes, y compris 160 000 000 reis [1 000 000f] remis aux corps détachés à l'île Santa-Catharina, et 4 759 855 reis [29 749f,09c] payés pour l'hôpital par la caisse des dépenses du trésor	431 862 777.	2 699 142,36.		
Achat de chevaux pour le 1.er régiment, et de divers instrumens à l'usage de l'école militaire	3 236 925.	20 230,78.	454 638 515.	2 841 490,72.
Manufacture d'équipemens de guerre (*trem de guerra*)	14 985 585.	93 659,91.		
Fortifications	4 553 228.	28 457,67.		
Magasins royaux et de la marine.				
Soldé au sérénissime seigneur l'infant *almirante general* (grand-amiral)	6 106 666.	38 166,66.		
Recette royale. Remis à Pedro da Costa Leal (reis. 231 188 040.. fr. c. 1 444 925,25.)				
Au même, sans comprendre un paiement de denrées (*generos*) de 69 453 950 reis [434 087f,19c], auquel on a satisfait sans employer des traites sur l'Angleterre (230 760 679.. 1 442 254,24.)	461 948 719.	2 887 179,49.	603 854 176.	3 774 088,60.
Caisse des dépenses. Remis à José de Souza Neto	125 299 671.	783 122,95.		
Navires de guerre. Achat d'un brig	10 499 120.	65 619,50.		

Suite du *Budget de 1808.* (DÉPENSE.)

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE DÉPENSE.	DÉPENSES. — SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
Trésor royal.				
Solde, pensions et intérêts, pour lesquels paiemens Joaõ Carneiro d'Almeida a reçu 362 554 144 reis [2 265 963f 40c], qui, avec 17 969 218 reis [112 307f,61c] payés par la caisse des dépenses du trésor royal, font la somme de	380 523 362.	2 378 271f,01c		
Dépenses administratives (*expediente*) de la douane et de l'hôtel des monnoies	24 736 291.	154 601,82.		
Dito, et réparations de divers tribunaux, y compris les frais de bureau des secrétaireries d'état, divers travaux et le paiement des cédules de la trésorerie (*sedulas*)	22 330 213.	139 563,83.		
Payé à l'administration des diamans (*administraçaõ diamantina*)	381 519.	2 384,49.		
Négociations ministérielles à la cour de Danemarck et au congrès anglo-américain	11 563 480.	72 271,75.		
Musée royal	87 680.	548,00.		
Gratification aux officiers	138 557.	865,98.	633 470 818.	3 959 192f,61c
Poste aux lettres	25 720.	160,75.		
Nouveaux droits	198 800.	1 242,50.		
Travaux faits à la route de la montagne da Estrella	7 600 000.	47 500,00.		
Encaissement des eaux du rio Maracanan	3 200 000.	20 000,00.		
Payé à Manoel Martins da Costa Passos, trésorier de l'hôtel des monnoies	80 842 666.	505 266,66.		
Dito à Amaro Velho da Silva, pour son décompte	57 998 096.	362 488,10.		
Dito à Joaõ Rovi. Per. d'Almeida, pour *idem*	32 013 620.	200 085,13.		
Dito à Francisco Duarte, payeur du trésor royal	11 830 814.	73 942,59.		
Dépenses extraordinaires.				
Gratifications (*ajudas de custo*)	2 776 000.	17 350,00.		
Joyaux de noces (1)	992 000.	6 200,00.		
Supplément de dépenses pour compte de diverses caisses de provinces (*juntas de fazenda*)	63 199 617.	394 997,61.		
Entretien des bâtimens (*fabricas*)	2 218 735.	13 867,09.		
Gratification donnée à l'envoyé extraordinaire à la cour de Londres; traite de Gibraltar relative aux dépenses qu'y fit l'escadre; rafraîchissemens donnés à la frégate espagnole; médailles (2) et autres objets	12 311 284.	76 945,52.	86 29[illegible]636.	539 360,23.
Domaine royal (*proprios reaes*). Achat d'une *chacara* (3) au-delà de la ville (*da banda d'alem*)	4 800 000.	30 000,00.		
TOTAL de la dépense			2 234 985 204.	13 968 657,53.
FONDS restant en caisse à la fin de l'année			62 918 895.	393 243,09.
TOTAL GÉNÉRAL de la dépense en 1808			2 297 904 099.	14 361 900,62.

(1) *Joyaux de noces.* La reine, en mariant de jeunes filles, étoit dans l'usage de leur donner, le jour de leurs fiançailles, quelques bijoux tels que bagues, colliers, &c.

(2) Les médailles dont il est ici question furent frappées à l'occasion de l'arrivée de la famille royale au Brésil, en 1808.

(3) *Chacara* est un mot brésilien qui signifie *maison de campagne.*

N.° 3. *BUDGETS du royaume du Brésil pour les années 1809, 1810 et 1811.*

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX DE RECETTE ET DE DÉPENSE.		SOMMES GÉNÉRALES REÇUES OU DÉPENSÉES					
		PENDANT 1809.		PENDANT 1810.		PENDANT 1811.	
		EN REIS.	EN FRANCS.	EN REIS.	EN FRANCS.	EN REIS.	EN FRANCS.
RECETTE.	Droits perçus par la douane.	810 981 608.	5 063 635f ,05c	927 150 288.	5 794 689f ,30c	852 690 571.	5 329 316f ,07c
	Dito par la *meza da inspecçaõ* (contributions indir.tes).	83 221 861.	520 136 ,63.	37 990 122.	237 438 ,26.	46 466 308.	290 414 ,43.
	Revenus de la grande maîtrise des trois ordres militaires.....	.....	.....	12 655 000.	79 093 ,75.	5 845 000.	36 531 ,25.
	Dito de la chancellerie des trois ordres militaires...	.....	.....	3 464 579.	21 653 ,63.	2 417 455.	15 109 ,09.
	Produits de la grande chancellerie.....	60 549 545.	378 434 ,66.	38 776 741.	242 354 ,63.	29 226 322.	182 664 ,51.
	Dito des nouvelles taxes...	.....	.....	190 539 776.	1 190 873 ,60.	224 068 484.	1 400 428 ,03.
	Recouvremens faits par le payeur du trésor royal ou par celui de l'armée....	168 127 425.	1 050 796 ,41.	149 381 963.	933 637 ,27.	150 125 249.	938 282 ,81.
	Revenus en régie et en ferme.....	227 011 722.	1 418 823 ,26.	115 047 929.	719 049 ,56.	152 931 003.	955 818 ,77.
	Droits perçus par l'hôtel des monnoies.....	113 157 226.	707 232 ,66.	262 900 437.	1 643 127 ,73.	93 823 404.	586 396 ,28.
	Revenus perçus par les magasins royaux.....	13 539 237.	84 620 ,23.	.....	.....	.....	.....
	Fonds versés par les caisses de provinces.....	444 022 123.	2 775 138 ,27.	1 286 927 722.	8 043 298 ,26.	1 249 286 143.	7 808 038 ,39.
	Divers dépôts.....	.....	.....	2 068 098 951.	12 925 618 ,44.	503 175 536.	3 144 847 ,10.
	Recettes extraordinaires..	964 371 436.	6 027 321 ,48.	158 267 016.	989 168 ,85.	381 829 010.	2 386 431 ,31.
	TOTAL de la recette...	2 884 982 183.	18 031 138 ,65.	5 251 200 524.	32 820 003 ,28.	3 691 884 485.	23 074 278 ,04.
	Fonds restant en caisse à la fin de l'année précédente.	62 918 895.	393 243 ,09.	31 694 391.	198 089 ,94.	28 603 751.	178 773 ,44.
	TOTAL GÉNÉRAL de la recette.....	2 947 901 078.	18 424 381 ,74.	5 282 894 915.	33 018 093 ,22.	3 720 488 236.	23 253 051 ,48.
DÉPENSE.	Dépenses de la maison du roi.....	714 054 110.	4 462 838 ,19.	939 577 719.	5 872 360 ,74.	969 821 703.	6 061 385 ,64.
	Sommes payées par le trésor royal.....	457 071 857.	2 856 699 ,11.	397 049 562.	2 481 559 ,76.	365 444 324.	2 284 027 ,03.
	Solde de divers travaux...	.....	.....	123 448 095.	771 550 ,59.	115 510 004.	721 937 ,53.
	Dépenses de l'armée.....	661 012 687.	4 131 329 ,29.	662 503 588.	4 140 647 ,43.	571 927 269.	3 574 545 ,43.
	Dépenses de la marine....	677 976 598.	4 237 353 ,74.	807 005 334.	5 043 783 ,34.	812 160 032.	5 076 000 ,20.
	Dépenses extraordinaires..	406 091 435.	2 538 071 ,47.	2 324 706 866.	14 529 417 ,92	854 553 074.	5 340 956 ,71.
	TOTAL de la dépense..	2 916 206 687.	18 226 291 ,80.	5 254 291 164.	32 839 319 ,78.	3 689 416 406.	23 058 852 ,54.
	Fonds restant en caisse à la fin de l'année.....	31 694 391.	198 089 ,94.	28 603 751.	178 773 ,44.	31 071 830.	194 198 ,94.
	TOTAL GÉNÉRAL de la dépense.....	2 947 901 078.	18 424 381 ,74.	5 282 894 915.	33 018 093 ,22.	3 720 488 236.	23 253 051 ,48.

N.° 4. *Budgets du royaume du Brésil pour les années 1812, 1813 et 1814.*

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX DE RECETTE ET DE DÉPENSE.		SOMMES GÉNÉRALES REÇUES OU DÉPENSÉES					
		PENDANT 1812.		PENDANT 1813.		PENDANT 1814.	
		EN REIS.	EN FRANCS.	EN REIS.	EN FRANCS.	EN REIS.	EN FRANCS.
RECETTE.	Droits perçus par la douane.	738 384 786.	4 614 904f,91c	845 502 690.	5 284 391f,81c	815 908 849.	5 099 430f,31c
	Dito par la *meza da inspecçaõ*.....	42 255 384	264 096 ,15.	43 788 277.	273 676 ,73.	52 828 002.	330 175 ,01.
	Revenu de la grande maîtrise des trois ordres militaires.....	2 620 000.	16 375 ,00.	2 320 000.	14 500 ,00.	2 195 000.	13 718 ,75.
	Dito de la chancellerie des trois ordres militaires...	1 797 821.	11 236 ,38.	1 689 350.	10 558 ,44.	1 716 675.	10 729 ,22.
	Produits de la grande chancellerie.....	32 887 027.	205 543 ,92.	32 714 628.	204 466 ,43.	31 238 695.	195 241 ,84.
	Dito des nouvelles taxes...	266 102 112.	1 663 138 ,20.	234 505 735.	1 465 660 ,84.	226 428 570.	1 415 178 ,56.
	Recouvremens faits par le payeur du trésor royal ou par celui de l'armée....	170 836 076.	1 067 725 ,48.	144 396 914.	902 480 ,71.	188 581 438.	1 178 633 ,99.
	Revenus en régie et en ferme.....	130 386 023.	814 912 ,64.	140 728 214.	879 551 ,34.	120 659 318.	754 120 ,74.
	Droits perçus par l'hôtel des monnoies.....	228 204 836.	1 426 280 ,23.	248 154 258.	1 550 964 ,12.	187 838 775.	1 173 992 ,34.
	Fonds versés par les caisses de provinces.....	778 210 984.	4 863 818 ,65.	1 426 414 311.	8 915 089 ,44.	1 271 305 507.	7 945 659 ,42.
	Divers dépôts.....	422 096 189.	2 638 101 ,18.	.....	.....	.....	.....
	Recettes extraordinaires..	423 760 159.	2 648 500 ,99.	1 771 670 555.	11 072 940 ,97.	1 468 615 751.	9 178 848 ,44.
	TOTAL de la recette..	3 237 541 397.	20 234 633 ,73.	4 891 884 932.	30 574 280 ,83.	4 367 316 580.	27 295 728 ,62.
	Fonds restant en caisse à la fin de l'année précédente.	31 071 830.	194 198 ,94.	28 317 407.	176 983 ,79.	20 420 200.	127 626 ,25.
	TOTAL GÉNÉRAL de la recette.....	3 268 613 227.	20 428 832 ,67.	4 920 202 339.	30 751 264 ,62.	4 387 736 780.	27 423 354 ,87.
DÉPENSE.	Dépenses de la maison du roi.....	992 199 740.	6 201 248 ,38.	981 361 874.	6 133 511 ,71.	927 297 398.	5 795 608 ,74.
	Sommes payées par le trésor royal.....	191 971 205.	1 199 820 ,03.	462 294 037.	2 889 337 ,73.	367 231 104.	2 295 194 ,40.
	Frais relatifs aux tribunaux et autres objets.....	61 097 984.	381 862 ,40.	87 154 754.	544 717 ,21.	82 883 418.	518 021 ,36.
	Solde de divers travaux...	87 664 683.	547 904 ,27.	107 439 013.	671 493 ,83.	114 361 730.	714 760 ,81.
	Dépenses de l'armée.....	521 077 975.	3 256 737 ,34.	665 022 763.	4 156 392 ,27.	773 914 555.	4 836 965 ,97.
	Dépenses de la marine....	637 783 028.	3 986 143 ,93.	714 161 410.	4 463 508 ,82.	713 811 978.	4 461 324 ,86.
	Dépenses extraordinaires(*)	748 501 205.	4 678 132 ,53.	1 882 348 288.	11 764 676 ,80.	1 374 657 467.	8 591 609 ,17.
	TOTAL de la dépense.	3 240 295 820.	20 251 848 ,88.	4 899 782 139.	30 623 638 ,37.	4 354 157 650.	27 213 485 ,31.
	Fonds restant en caisse à la fin de l'année.....	28 317 407.	176 983 ,79.	20 420 200.	127 626 ,25.	33 579 130.	209 869 ,56.
	TOTAL GÉNÉRAL de la dépense.....	3 268 613 227.	20 428 832 ,67.	4 920 202 339.	30 751 264 ,62.	4 387 736 780.	27 423 354 ,87.

(*) Quoique, sur l'original, cet article, pour l'année 1812, eût été porté à 818 501 205 reis, il a été réduit ici à 748 501 205, afin de ne pas être obligé de changer la somme de la dépense totale, et par suite aussi le résultat final de la balance de l'année. L'erreur de 70 000 000 reis [437 500 francs] est évidente; elle existe quelque part dans les recettes ou dans les dépenses, mais je n'ai eu aucun moyen d'en découvrir précisément la source.

N.° 5. *BUDGETS du royaume du Brésil pour les années 1815, 1816 et 1817.*

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX DE RECETTE ET DE DÉPENSE.	SOMMES GÉNÉRALES REÇUES OU DÉPENSÉES					
	PENDANT 1815.		PENDANT 1816.		PENDANT 1817.	
	EN REIS.	EN FRANCS.	EN REIS.	EN FRANCS.	EN REIS.	EN FRANCS.
RECETTE.						
Droits perçus par la douane.	843 636 179.	5 272 726f ,12c	1 067 340 581.	6 670 878f ,63c	1 094 809 251.	6 842 557f ,82c
Dito par la *meza da inspecçaõ*.....	39 490 405.	246 815 ,03.	52 993 180.	331 207 ,37.	55 979 276.	349 870 ,48.
Revenu de la grande maîtrise des trois ordres militaires.....	3 375 000.	21 093 ,75.	2 150 000.	13 437 ,50.	2 585 000.	16 156 ,25.
Dito de la chancellerie des trois ordres militaires...	1 795 121.	11 219 ,51.	1 144 076.	7 150 ,47.	1 362 395.	8 514 ,97.
Produits de la grande chancellerie..... ..	37 789 047.	236 181 ,54.	33 358 364.	208 489 ,78.	26 260 302.	164 126 ,89.
Dito des nouvelles taxes...	219 645 583.	1 372 784 ,89.	234 595 504.	1 466 221 90.	252 745 575.	1 579 659 ,84.
Recouvremens faits par le payeur du trésor royal ou par celui de l'armée.	149 779 500.	936 121 ,88.	180 825 147.	1 130 157 ,17.	186 377 765.	1 164 861 ,03.
Revenus en régie et en ferme.....	103 570 989.	647 318 ,68.	123 643 769.	772 773 ,56.	141 653 566.	885 334 ,79.
Droits perçus par l'hôtel des monnoies	182 602 847.	1 141 267 ,79.	214 864 202.	1 342 901 ,26.	217 170 762.	1 357 317 ,26.
Fonds versés par les caisses des provinces.....	1 346 296 749.	8 414 354 ,68.	1 778 001 823.	11 112 511 ,39.	1 658 542 163.	10 365 888 ,52.
Recettes extraordinaires...	1 969 362 177.	12 308 513 ,61.	2 260 843 857.	14 130 274 ,11.	3 502 623 818.	21 891 398 ,86.
TOTAL de la recette...	4 897 343 597.	30 608 397 ,48.	5 949 760 503.	37 186 003 ,14.	7 140 109 873.	44 625 686 ,71.
Fonds restant en caisse à la fin de l'année précédente.	33 579 130.	209 869 ,56.	21 640 286.	135 251 ,79.	47 568 720.	297 304 ,50.
TOTAL GÉNÉRAL de la recette.....	4 930 922 727.	30 818 267 ,04.	5 971 400 789.	37 321 254 ,93.	7 187 678 593.	44 922 991 ,21.
DÉPENSE.						
Dépenses de la maison du Roi.....	1 029 637 246.	6 435 232 ,79.	1 173 416 445.	7 333 852 ,78.	1 457 956 186.	9 112 226 ,16.
Sommes payées par le trésor royal.....	387 951 878.	2 424 699 ,24.	401 381 526.	2 508 634 ,54.	377 402 729.	2 358 767 ,06.
Frais relatifs aux tribunaux et autres objets.....	108 501 699.	678 135 ,62.	107 911 312.	674 445 ,70.	135 641 516.	847 759 ,48.
Solde de divers travaux...	120 612 180.	753 826 ,13.	110 940 616.	693 378 ,85.	119 143 867.	744 649 ,17.
Dépenses de l'armée.....	843 261 266.	5 270 382 ,90.	965 280 955.	6 033 005 ,97.	1 131 288 476.	7 970 552 ,97.
Dépenses de la marine....	784 956 153.	4 905 975 ,95.	825 177 970.	5 157 362 ,31.	856 435 929.	5 352 724 ,56.
Dépenses extraordinaires..	1 634 362 019.	10 214 762 ,62.	2 339 723 245.	14 623 270 ,28.	3 091 075 703.	19 325 473 ,14.
TOTAL de la dépense...	4 909 282 441.	30 683 015 ,25.	5 923 832 069.	37 023 950 ,43.	7 169 944 406.	44 812 152 ,54.
Fonds restant en caisse à la fin de l'année.....	21 640 286.	135 251 ,79.	47 568 720.	297 304 ,50.	17 734 187.	110 838 ,67.
TOTAL GÉNÉRAL de la dépense.....	4 930 922 727	30 818 267 ,04.	5 971 400 789.	37 321 254 ,93.	7 187 678 593.	44 922 991 ,21.

N.° 6. *Budgets du royaume du Brésil, pour les années 1818 et 1819.*

	DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX DE RECETTE ET DE DÉPENSE.	SOMMES GÉNÉRALES REÇUES OU DÉPENSÉES PENDANT 1818 en reis.	PENDANT 1818 en francs.	PENDANT 1819 en reis.	PENDANT 1819 en francs.
RECETTE.	Droits perçus par la douane	1 549 123 250.	9 682 020f ,31c	1 976 528 046.	12 353 300f ,29c
	Dito par la *meza da inspecçaõ*	46 708 951.	291 930 ,94.	.....	.....
	Revenu de la grande maîtrise des trois ordres militaires	2 915 000.	18 218 ,75.	.....	.....
	Dito de la chancellerie de *idem*	1 793 550.	11 209 ,69.	.....	.....
	Produits de la grande chancellerie	50 520 860.	315 755 ,37.	.....	.....
	Dito des nouvelles taxes	246 241 278.	1 539 007 ,99.	.....	.....
	Recouvremens faits par le payeur du trésor royal ou par celui de l'armée	219 780 715.	1 373 629 ,47.	.....	.....
	Revenus en régie	.....	.....	312 471 803.	1 952 948 ,77.
	Revenus en régie et en ferme	149 891 857.	936 824 ,11.	282 381 974.	1764 887 ,34.
	Revenus perçus par la ferme	.....	.....	175 179 612.	1 094 872 ,57.
	Droits perçus par l'hôtel des monnoies	233 877 150.	1 461 732 ,19.	164 781 133.	1 029 882 ,08.
	Fonds versés par les caisses de provinces	1 956 811 620.	12 230 072 ,62.	1 514 471 635.	9 465 447 ,72.
	Recettes extraordinaires	3 491 751 376.	21 823 446 ,10.	4 247 294 919.	26 545 593 ,24.
	TOTAL de la recette	7 949 415 607.	49 683 847 ,54.	8 673 109 122.	54 206 932 ,01.
	Fonds restant en caisse à la fin de l'année précédente	17 734 187.	110 838 ,67.	43 351 233.	270 945 ,20.
	TOTAL GÉNÉRAL de la recette	7 967 149 794.	49 794 686 ,21.	8 716 460 355.	54 477 877 ,21.
DÉPENSE.	Dépenses de la maison du Roi	1 512 743 340.	9 454 645 ,88.	1 659 143 817.	10 369 648 ,85.
	Sommes payées par le trésor royal	402 811 958.	2 517 574 ,74.	529 224 664.	3 307 654 ,15.
	Frais relatifs aux tribunaux et autres objets	140 439 192.	877 744 ,95.	180 047 855.	1 125 299 ,09.
	Solde de divers travaux	105 211 726.	657 573 ,29.	109 279 309.	682 995 ,68.
	Dépenses de l'armée	938 827 100.	5 867 669 ,37.	1 384 472 950.	8 652 955 ,94.
	Dépenses de la marine	895 257 162.	5 595 357 ,26.	1 165 612 952.	7 285 080 ,95.
	Dépenses extraordinaires	3 928 508 083.	24 553 175 ,52.	3 633 196 632.	22 707 478 ,95.
	TOTAL de la dépense	7 923 798 561.	49 523 741 ,01.	8 660 978 179.	54 131 113 ,61.
	Fonds restant en caisse à la fin de l'année	43 351 233.	270 945 ,20.	55 482 176.	346 763 ,60.
	TOTAL GÉNÉRAL de la dépense	7 967 149 794.	49 794 686 ,21.	8 716 460 355.	54 477 877 ,21.

N.° 6. *BUDGET du royaume du Brésil pour 1820.*

RECETTE.

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE RECETTE.		FONDS ENTRÉS EN CAISSE.			
		SOMMES PARTICULIÈRES		SOMMES GÉNÉRALES	
		en reis.	en francs.	en reis.	en francs.
REVENUS ADMINISTRÉS (*).					
DOUANE.					
Taxe	de 24 p. o/o	238 011 616.	1 487 572f,60c		
Taxe	de 16 p. o/o	106 122 564.	663 266 ,03.		
Taxe	de 15 p. o/o	512 753 710.	3 204 710 ,69.		
Taxe	de 11 p. o/o	30 098 755.	188 117 ,22.		
Taxe sur les vins	portugais	128 970 500.	806 065 ,62.		
Taxe sur les vins	étrangers	208 386 313.	1 302 414 ,46.		
Taxe sur les eaux-de-vie	portugaises	2 229 016.	13 931 ,35.		
Taxe sur les eaux-de-vie	étrangères	31 906 063.	199 412 ,89.		
Taxe sur les huiles	portugaises	1 551 298.	9 695 ,61.		
Taxe sur les huiles	étrangères	5 690 511.	35 565 ,69		
Dito sur les esclaves entrés, 13 688 800 reis [85 555f], et partie de l'équivalent de la ferme du tabac (cette dernière perçue par la meza da inspecçaõ)		27 377 600.	171 110 ,00.		
Taxe nouvelle sur les esclaves		153 999 000.	962 493 ,75.		
Taxe sur les esclaves provenant des ports étrangers de la côte d'Afrique		15 812 250.	98 826 ,56.		
Droit des gardes-côtes		33 716 499.	210 728 ,12.		
Dito de transbordement (*baldeaçaõ*)		6 858 969.	42 868 ,56.		
Dito sur les importations de Lisbonne		101 844 267.	636 526 ,67.		
Dito du consulat de Lisbonne		501 292.	3 133 ,07.		
Dito du consulat de Porto		155 753.	973 ,46.		
Taxe sur le café		38 688 891.	241 805 ,57.		
Droit d'emmagasinage		3 197 716.	19 985 ,72.		
Dito de déchargement à la grue de la douane		1 729 240.	10 807 ,75.		
Dito de la cale et de la grue du blé		850 680.	5 316 ,75.		
Taxe sur le blé		3 588 960.	22 431 ,00.		
Dito sur le sel		19 421 692.	121 385 ,57.		
Droit de réexportation		46 298 929.	289 368 ,31.		
				1 719 762 084.	10 748 513f,02c
DROITS PERÇUS PAR L'HÔTEL DES MONNOIES.					
Droits de monnoyage	des pièces en or	56 034 550.	350 215 ,94.		
Droits de monnoyage	*dito* en argent	85 524 960.	534 531 ,00.		
Droits de monnoyage	de l'argent en morceaux et en lingots	4 337 568.	27 109 ,80.		
Boni sur l'ajustage [*equiparaçaõ*] des monnoies		43 140.	269 ,62.		
Monnoies foibles, rognures et crasse des fontes		2 161 269.	13 507 ,93.		
				148 101 487.	925 634 ,29.

(*) La somme générale des revenus en régie, dont le détail est porté sur ce tableau, n'est réellement que de 1 719 762 084 reis; l'original l'indiquoit de 1 719 823 084 reis, c'est-à-dire qu'il étoit en erreur de 61 000 reis [381f,25c]. La recette totale de l'année, se trouvant affectée de la même faute, a été rectifiée.

Suite du *Budget du royaume du Brésil en 1820.* (RECETTE.)

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE RECETTE.	FONDS ENTRÉS EN CAISSE. — SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
RECETTES DIVERSES.				
Poste aux lettres	14 927 130.	93 294f,56c		
Passage { des rivières	44 225 334.	276 408,34.		
Passage { au *registo* de Parati	444 620.	2 778,87.		
Droit d'ancrage des navires étrangers	12 490 180.	78 063,63.		
Retenue lors de la délivrance des brevets militaires	21 835 272.	136 470,45.		
Nouvelles taxes (probablement *impôt mobilier*)	29 103 142.	181 894,64.		
Anciennnes taxes (même remarque)	7 615 317.	47 595,73.		
Grande maîtrise des trois ordres militaires	1 865 000.	11 656,25.		
Chancellerie de *idem*	2 610 318.	16 314,49.	364 701 681.	2 279 385f,51c
Retenue sur les pensions payées par l'État (*tenças*)	765 000.	4 781,25.		
Droits sur les esclaves et sur les sauf-conduits des personnes qui vont aux mines	13 117 920.	81 987,00.		
Impôt foncier	137 289 311.	858 058,19.		
Bateau de passage pour aller sur l'île das Cobras	80 560.	503,50.		
Vente du papier timbré	36 332 577.	227 078,61.		
Pêche royale de la baleine	42 000 000.	262 500,00.		
REVENUS EN RÉGIE ET EN FERME.				
Dîme royale sur le sucre, perçue par l'administration	97 265 093.	607 906,83.		
Dito sur les menus fruits de la terre (*miunças*), *idem*	8 984 420.	56 152,63.		
Dito sur *dito*, en régie	81 506 640.	509 416,50.	262 857 939.	1 642 862,12.
Droit du temple sur les ventes d'immeubles (*sisa e meia sisa do templo*), en régie	735 120.	4 594,50.		
Dito affermé	74 366 666.	464 791,66.		
REVENUS PERÇUS PAR LA FERME.				
Droit sur la viande fraîche (*carne verde*)	39 386 620.	246 166,37.		
Subside littéraire, y compris le dernier quartier de l'année précédente	40 700 000.	254 375,00.		
Équivalent d'une partie de l'impôt sur le tabac en poudre et sur l'eau-de-vie du pays	21 963 770.	137 273,56.		
Impôt sur le tabac a chiquer et en rouleau	23 333 332.	145 833,33.		
Dito sur les cartes à jouer	10 000 000.	62 500,00.		
Dîme des chancelleries	8 016 667.	50 104,17.		
Taxe sur les cafés et les cabarets, y compris 1 600 000 reis [10 000f] arriérés des années 1815 à 1817	17 041 669.	106 510,43.	167 096 605.	1 044 353,78.
Bail des barques de pêche	5 030 760.	31 442,25.		
Donativos des officiers, y compris 100 000 reis [625f] arriérés	154 333.	964,58.		
Pots de vin sur les baux d'affermage	783 238.	4 895,24.		
Dito pour la Santa-Casa da Misericordia	12 116.	75,73.		
Un pour cent pour l'œuvre pie (*obra pia*)	674 100.	4 213,12.		
FONDS VERSÉS PAR LES CAISSES DE PROVINCES.				
De Bahia	473 380 000.	2 958 625,00.		
De Pernambuco	489 259 292.	3 057 870,57.		
D'Angola	68 440 225.	427 751,41.		
De Maragnan (Maranhaõ)	456 530 776.	2 853 317,35.		
De Minas-Geraes	5 469 410.	34 183,81.		
De Goa	8 139 588.	50 872,43.	1 551 475 981.	9 696 724,88.
De San-Paulo	11 681 880.	73 011,75		

Suite du *BUDGET du royaume du Brésil en 1820.* (RECETTE.)

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE RECETTE.	FONDS ENTRÉS EN CAISSE. — SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
De Goiaz	500 000.	3 125f,00c		
D'Alagoas	2 474 810.	15 467 ,56.		
De Ceara, y compris 14 000 000 reis [87 500f], en remboursement d'avances faites	35 600 000.	222 500 ,00.		
RECETTES EXTRAORDINAIRES.				
Supplément extraordinaire fourni par la banque du Brésil.	1 155 000 000.	7 218 750 ,00.		
Remis par William Young	28 000 000.	175 000 ,00.		
Idem par Samuel Phillips	40 000 000.	250 000 ,00.		
Solde d'argent dû par le vicomte de Rio-Seco	1 040 000.	6 500 ,00.		
Restitutions	332 800.	2 080 ,00.		
Caisse des défunts et absens	84 623 032.	528 893 ,95.		
Fonds envoyés de Lisbonne pour servir aux travaux d'encaissement du Rio Maracanan	2 800 000.	17 500 ,00.		
Quint sur la poudre d'or	9 725 968.	60 787 ,30.		
Vente de poudre de guerre	1 599 000.	9 993 ,75.	1 544 977 839.	9 656 111f,49c
Remboursement des sommes prêtées au nonce, depuis le 25 novembre 1819	1 320 000.	8 250 ,00.		
Sommes livrées par la caisse des invalides (*monte-pio*), pour le maréchal d'armée Gaspar José de Mattos	537 039.	3 356 ,49.		
Remboursement des avances faites au desembargador Bartholomeo Paulo Alvares da Costa	1 000 000.	6 250 ,00.		
Produit de la vente de 15 000 *quilates* [karats] de diamans bruts	120 000 000.	750 000 ,00.		
Sommes tirées de la caisse de réserve	99 000 000.	618 750 ,00.		
BÉNÉFICES DIVERS.				
Piastres espagnoles de 900 à 910 reis [5f,62c à 5f,69c] chacune, destinées à être frappées en monnoies provinciales	1 883 381 360.	11 771 133 ,50.		
Rentrées provenant de la transformation des piastres d'Espagne en pièces de 960 reis [6f]	1 820 317 920.	11 376 987 ,00.		
Dito pour la fabrication de différentes monnoies d'argent	910 540.	5 690 ,88.		
Dito provenant d'argent en morceaux et en barres	25 455 595.	159 097 ,47.	3 956 655 083.	24 729 094 ,28
Dito provenant des barres de cuivre frappées à l'hôtel des monnoies, en espèces de 10, 20 et 40 reis	223 802 144.	1 398 763 ,40.		
Dito provenant des lingots d'or reçus des administrateurs préposés aux *registos*, et remis à l'hôtel des monnoies pour être frappés en pièces de 4 000 reis [25f]	2 787 524.	17 422 ,03.		
TOTAL de la recette			9 715 628 699.	60 722 679 ,37
FONDS restant en caisse à la fin de l'année précédente			55 482 176.	346 763 ,60
TOTAL général de la recette en 1820			9 771 110 875.	61 069 442 ,97

N.° 7. *Budget du royaume du Brésil pour l'année 1820.*

DÉPENSE.

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE DÉPENSE.			DÉPENSES. SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
MAISON ROYALE.						
Service de la bouche			436 000 000.	2 725 000f ,00c		
Dépenses ordinaires. Payé au *Porteiro* de la chambre du roi et garde des joyaux de la couronne	167 225 592r..	1 045 159f,95c				
Dépenses extraordinaires	28 000 000...	175 000 ,00.				
Remis au grand aumônier	1 226 200...	7 663 ,75.	203 651 792.	1 272 823 ,70.		
Dito à Luiz Ribeiro	7 200 000...	45 000 ,00.				
Garde-robe. Dépenses ordinaires	38 400 000...	240 000 ,00.				
Dépenses extraordinaires	36 853 773...	230 336 ,08.	75 253 773.	470 336 ,08.		
Trésorerie [*thesouraria*] de la maison du roi: salaires, loyer de magasins et de maisons, y compris 3 443 449 reis [21 521f,56c] pour le local de la bibliothèque royale et autres	111 132 706...	694 579 ,41.				
Pour les écuries du roi, y compris 20 000 000 reis [125 000f] de dettes anciennes, et réparations exécutées	273 957 480...	1 712 234 ,25.	385 090 186.	2 406 813 ,66.		
Intendance des palais royaux.						
Solde de divers travaux, y compris les salaires d'ouvriers, 12 000 000r [75 000f] pour réparations faites à la trésorerie royale, et 468 000r [2 925f] pour luminaire de San-Sebastiaõ			88 693 480.	554 334 ,25.	1 706 035 630.	10 662 722f,69c
Dépenses de la chapelle royale			83 030 537.	518 940 ,86.		
Maison de la reine			54 166 000.	338 537 ,50.		
Autres dépenses de la maison royale.						
Fournitures d'argenterie et de linge pour le service de la table du roi (*vestidos para huma mantearia*), y compris 601 560 reis [3 759f,75c] pour une fourniture déjà faite	13 395 950r..	83 724f,69c				
Oratoire particulier du roi	1 070 750...	6 692 ,19.				
Infirmerie des domestiques	8 468 400...	52 927 ,50.				
Garde royale	5 824 464...	36 402 ,90.				
Travaux faits à la maison royale de Boa-Vista (lieu connu aussi sous le nom de *San-Christovaõ*), y compris le manége, le moulin et les gages des ouvriers anglais qui y ont travaillé	86 360 580...	539 753 ,62.				
Pharmacie	45 136 460...	282 102 ,88.				
Joyaux de noces pour les domestiques	2 688 000...	16 800 ,00.				
Bougie	18 840 000...	117 750 ,00.				
Fret des chevaux amenés de Lisbonne	3 581 065...	22 381 ,66.				
Remises faites à S. A. S. la princesse dona Maria Thereza	4 800 000...	30 000 ,00.	380 149 862.	2 375 936 ,64.		
Escompte de billets de la douane pour diverses dépenses de la maison royale	7 856 215...	49 101 ,34.				

Suite du *BUDGET du royaume du Brésil pour l'année 1820.* (DÉPENSE.)

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE DÉPENSE.	DÉPENSES. SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
Remboursement de diverses dépenses faites pour la maison royale par le vicomte de Rio-Seco.....	175 901 786r..	1 099 386f,16c		
Droits de divers genres acquittés.....	226 192...	1 413 ,70.		
Achat de terrain pour réunir à la campagne royale de Boa-Vista.....	3 500 000...	21 875 ,00.		
Gratification à un musicien pour la composition d'une messe.....	100 000...	625 ,00.		
Droits payés pour acquisition de terres par S. M. la reine.....	2 400 000...	15 000 ,00.		
TRÉSOR ROYAL.				
Paiemens faits par la grande trésorerie, la trésorerie générale des salaires et la caisse des appointemens.				
Au secrétaire d'état des affaires du royaume.....	15 192 615r...	94 953f ,84c		
Au secrétaire d'état des affaires étrangères et de la guerre.....	10 027 500...	62 671 ,88.		
Au secrétaire d'état de la marine.....	15 590 002...	97 437 ,51.		
État (*folha*) de traitemens des employés du trésor.....	42 866 046...	267 912 ,79.		
Au conseil des finances.....	29 941 016...	187 131 ,35.		
Cour souveraine (*desembargo do paço*) et bureau des affaires ecclésiastiques et des ordres militaires (*meza da consciencia e ordens*).....	21 295 967...	133 099 ,79.		
Cour d'appel (*casa da supplicaçaõ*)....	32 842 527...	205 265 ,79.		
Hôtel des monnoies.....	19 783 612...	123 647 ,58.		
Douanes.....	12 659 674...	79 122 ,96.		
Professeurs royaux.....	10 912 481...	68 203 ,01.		
Grande chancellerie et chancellerie des trois ordres militaires.....	5 733 350...	35 833 ,44.		
Bureau des grâces.....	1 000 000...	6 250 ,00.		
Poste aux lettres.....	2 005 053...	12 531 ,58.		
Bureau des dépêches maritimes.....	1 997 460...	12 484 ,12.		
Intendance générale des matières d'or.	2 695 652...	16 847 ,83.		
A divers qui ne sont pas portés sur les états.....	7 071 075...	44 194 ,22.		
État de l'inspecteur général (*provedor mór*) de santé, et directeur de la vaccine.....	5 930 000...	37 062 ,50.		
	237 544 030.	1 484 650f ,19c		
Pensions.....	148 598 923.	928 743 ,27.		
Pension aux religieux du monastère do Desaggravo (de la Réparation).	3 200 000.	20 000 ,00.		
Œuvre pie (*obra pia*).....	17 502 982.	109 393 ,64.		
Portions congrues, appointemens, &c.....	18 960 050.	118 500 ,31.		
Intérêts de l'ancien emprunt.....	20 458 806.	127 867 ,54.		
Dito pour le compte de la capitale.....	1 512 339.	9 452 ,12.		
			447 777 130.	2 798 607f ,07.
Frais de bureau des tribunaux, et autres dépenses.				
Secrétairerie d'état des affaires du royaume, 4.e quartier de 1819, et 1.er, 2.e et 3.e de la présente année.....	11 780 058.	73 625 ,36.		
Secrétairerie d'état des affaires étrangères, &c., pour les mêmes époques.	12 923 050.	80 769 ,06.		
Idem.....	14 583 370.	91 146 ,06.		
Trésor royal.....	12 769 366.	79 808 ,54.		

Suite du *BUDGET du royaume du Brésil pour l'année 1820.* (DÉPENSE.)

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE DÉPENSE.	DÉPENSES. SOMMES PARTICULIÈRES, en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES, en francs.	SOMMES GÉNÉRALES, en reis.	SOMMES GÉNÉRALES, en francs.
Hôtel des monnoies, y compris 6 980 000 reis [43 625f 00c] pour achat de sublimé corrosif (*solimaõ*)	25 391 494.	158 696f,84c		
Poste aux lettres	1 410 960.	8 818 ,50.		
Chancellerie des trois ordres militaires	1 014 262.	6 339 ,14.		
Cour souveraine, bureau des affaires ecclésiastiques, &c.	1 347 710.	8 423 ,19.	163 774 869.	1 023 592f,93c
Conseil des finances	2 559 840.	15 999 ,00.		
Bureau des dépêches maritimes	583 000.	3 643 ,75.		
Taille des diamans	7 057 965.	44 112 ,28.		
Académie de dessin, pour le modèle nu	480 000.	3 000 ,00.		
Imprimerie royale	4 000 000.	25 000 ,00.		
Salaires, journées et menues dépenses pour la douane	56 025 631.	350 160 ,19.		
Paiement de diverses rentes	11 848 163.	74 051 ,02.		
TRAVAUX PUBLICS.				
Encaissement des eaux du Rio Maracanan; fontaine, y compris 3 000 000 reis [18 750 francs] pour les conduits en pierre	48 000 000.	300 000 ,00.		
Travaux faits à la douane	5 755 676.	35 972 ,97.		
Dito à l'hôtel des monnoies	14 336 760.	89 604 ,75.	81 540 716.	509 629 ,47.
Grand aqueduc de Rio de Janeiro	5 432 080.	33 950 ,50.		
Jardin public	4 800 000.	30 000 ,00.		
Télégraphes	3 216 200.	20 101 ,25.		
ARMÉE.				
Caisse générale des troupes, paiemens et liquidations des mois de janvier à mars de la présente année.				
État-major	32 573 705r	203 585f,66c		
Caisse générale des troupes et secrétariat du conseil supérieur militaire	3 736 134	23 350 ,84.		
Bataillons de grenadiers, chasseurs et fusiliers	27 603 847	172 524 ,04.		
Régiment d'artillerie	18 011 644	112 572 ,78.		
Dito de cavalerie	11 174 647	69 841 ,54.		
Corps du génie	8 028 812	50 180 ,08.		
Volontaires royaux. (Une partie ayant déjà été payée.)	5 407 066	33 794 ,16.		
Division auxiliaire du Portugal	43 206 361	270 039 ,76.		
Garde royale de police	12 954 482	80 965 ,51.		
Infanterie et cavalerie de milices	9 027 224	56 420 ,15.		
Officiers d'artillerie et des forteresses	2 276 133	14 225 ,83.		
Places détachées	10 498 280	65 614 ,25.	996 744 774.	6 229 654 ,84.
Pensions et caisse des invalides	6 187 839	38 673 ,99.		
Dépenses extraordinaires	1 817 052	11 356 ,58.		
Professeurs de l'école royale militaire	1 535 476	9 596 ,73.		
Militaires en retraite, vétér. et réformés	11 203 535	70 022 ,09.		
Détachemens à divers *registos*	848 746	5 304 ,66.		
Solde des suisses, y compris 1 311 200r [8 195 francs] en faveur de ceux qui sont disséminés en divers lieux de la colonie, et autres	38 904 320	243 152 ,00.		
Paiemens non encore liquidés et pour solde desquels le trésorier général a reçu des fonds cette année, non compris ce qui a été payé à la brigade des soldats de marine	751 749 471	4 698 434 ,19.	1 670 730 616.	10 442 066 ,35.

Suite du *BUDGET du royaume du Brésil pour l'année 1820.* (DÉPENSE.)

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE DÉPENSE.	DÉPENSES. SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
Achat de chevaux et de bêtes de trait pour l'artillerie à cheval, et solde des conducteurs.....	5 392 395.	33 702f,47c		
Arsenal de l'armée, y compris 3 000 reis [18f,75c] pour frais de douane, et 25 875 reis [162f,72c] pour divers objets relatifs au service du roi.....	390 624 508.	2 441 403,18.		
Paiemens de traites venues de Montevideo.....	9 694 266.	60 589,16.		
Travaux aux casernes et aux forteresses.....	30 725 740.	192 035,87.		
Dito aux hospices et aux bâtimens de San-Joaquim.....	3 714 000.	23 212,50.		
Casernes du Campo de Santa-Anna	8 915 320.	55 720,75.		
Supplément de solde accordé à divers officiers.....	5 712 920.	35 705,75.		
Hôpital militaire et école médico-chirurgicale.....	70 135 417.	438 346,36.		
Bois à brûler et sel pour les troupes et pour la marine.....	5 681 385.	35 508,66.		
Fourrage pour les chevaux du 1.er régiment de cavalerie..	14 225 820.	88 911,37.		
Achat de poudre de Lisbonne et d'Angleterre.....	106 409 176.	665 057,35.		
Munitions de guerre et fourniture de vivres pour la place de Montevideo.....	22 754 895.	142 218,09.		
MARINE ROYALE.				
Au payeur de la marine, pour solde, salaires d'ouvriers et autres menues dépenses.....	735 432 900.	4 596 455,63.		
Articles divers pour les magasins, payés par le trésor royal.	176 941 675.	1 105 885,47.		
Solde arriérée du corps des soldats de marine et de la marine royale, payée par le trésorier général des troupes...	323 968.	2 024,80.		
Réglement de compte payé par le trésor royal.....	1 882 064.	11 762,90.		
Solde du brig *l'Alfred;* reste du compte d'achat des navires *Gentil-Americana*, *Successo*, et à-compte pour le navire *l'Orestes*.....	50 411 106.	315 069,41.		
État de traitement des employés de l'intendance de marine et des magasins, acquitté par le trésorier général des salaires.....	16 752 034.	104 700,21.	1 034 581 746.	6 466 135f,91c
Aumôniers de l'armée royale, payés par le trésorier général des salaires.....	2 894 000.	18 087,50.		
Solde de dépenses relatives à l'escadre du Sud.....	8 000 000.	50 000,00.		
Indemnités d'embarquement.....	41 453 333.	259 083,33.		
Loyer du local de la bibliothèque des gardes de la marine.....	490 666.	3 066,66.		

Suite du *BUDGET du royaume du Brésil pour l'année 1820.* (DÉPENSE.)

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE DÉPENSE.	DÉPENSES. SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.				
Supplément payé à la douane par le trésor royal.....	183 000 000.	1 143 750f,00c.		
Intérêts et amortissement de différens emprunts faits à la douane.....	56 781 250.	354 882,81.		
Supplémens, et dépenses faites par les caisses de province..	63 400 000.	396 250,00.		
Dépenses diverses des employés supérieurs des secrétaireries d'état, y compris 600 000 reis [3 750f] pour le département des affaires du royaume.....	7 920 000.	49 500,00.		
Avances sur les salaires et pensions.....	10 229 370.	63 933,56.		
Payé au conseiller Leonardo Pinheiro de Vasconcellos....	6 000 000.	37 500,00.		
Pour les détenus de la prison ecclésiastique et des forteresses.	8 450 180.	52 813,63.		
Pharmacies des provinces.....	839 820.	5 248,88.		
Administration royale de la pêche de la baleine.....	6 571 500.	41 071,87.		
Remise de fonds et solde d'objets pour le muséum royal...	2 080 000.	13 000,00.		
Remboursemens faits par la caisse des défunts et absens....	11 774 540.	73 590,88.		
Fret d'objets venus de Lisbonne et d'autres lieux.....	1 147 962.	7 174,76.		
Payé au conseiller Manoel José Sarmento.....	60 000 000.	375 000,00.		
Dépenses relatives aux négociations ministérielles dans les cours étrangères.....	22 075 545.	137 972,16.		
Addition aux dépenses diverses.....	5 741 666.	35 885,41.		
Louage de maisons.....	5 689 247.	35 557,79.		
Remboursement [*repozições*] de sommes reçues de trop...	1 363 070.	8 519,19.		
Payé à compte sur d'anciennes dettes.....	4 221 011.	26 381,32.		
Dépenses en faveur des habitans d'Ericieira (1), et achat de terrain pour les mêmes.....	16 000 000.	100 000,00.		
Dito nécessitées par les Indiens Botocoudes.....	146 400.	915,00.	788 145 227.	4 925 907f,67c
Publication des bulles d'évêques par la nonciature.....	611 400.	3 821,25.		
A-compte sur l'emprunt en faveur de la colonie des Suisses.	2 600 000.	16 250,00.		
Transport de fonds à la caisse de réserve.....	30 000 000.	187 500,00.		
Achat d'instrumens.....	150 000.	937,50.		
Remis à Francisco Manoel pour payer le passage du valet de chambre (*moço da camara*) Manoel José Gregorio.....	272 000.	1 700,00.		

(1) *Ericieira* est une petite ville de Portugal, en Etramadure. Mais est-ce bien ce dont il est ici question ! Et ne pourrait-on pas conjecturer qu'il s'agit de secours accordés à un établissement de nouveaux colons qui auroient reçu ce nom-là !

Suite du *BUDGET du royaume du Brésil pour l'année 1820.* (DÉPENSE.)

DÉTAIL DES ARTICLES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE DÉPENSE.	DÉPENSES. SOMMES PARTICULIÈRES en reis.	SOMMES PARTICULIÈRES en francs.	SOMMES GÉNÉRALES en reis.	SOMMES GÉNÉRALES en francs.
A Jeronimo Pereira, pour ce qui lui étoit dû sur l'héritage du comte da Barca	845 330.	5 283f,31c		
Fonds assignés (*consignaçaõ*) pour la filature et la fabrique des tissus de coton	2 800 000.	17 500,00.		
A-compte pour l'achat d'une maison de campagne (*chacara*)	3 000 000.	18 750,00.		
Dito pour la maison de feu le comte da Barca	4 000 000.	25 000,00.		
Ornemens d'église	633 484.	3 959,28.		
Prime d'assurance, à Londres, pour la galiote *l'Andorinha*	525 103.	3 281,89.		
Objets nécessaires à l'extraction des diamans, et paiement de lettres de change	11 952 604.	74 703,78.		
Dépenses relatives à la vaccine, pour le compte de Theodoro Ferreira de Aguiar	2 300 000.	14 375,00.		
Soldé à Samuel Philips et compagnie pour deux lettres de change qui ne furent pas payées à Maragnan [Maranhaõ]	20 000 000.	125 000,00.		
Dito pour articles relatifs a l'ancienne fabrique de tissus, qui est détruite	1 000 000.	6 250,00.		
Paiement d'une lettre de change tirée de Londres par José Ancelmo Correa	3 600 000.	22 500,00.		
Supplément fourni au trésor public de Portugal en argent et en lettres de change	220 000 000.	1 375 000,00.		
Remboursement des droits de douane au comte d'Amerval, pour marchandises par lui expédiées	4 064 605.	25 403,78.		
Aux mécaniciens prussiens	1 759 140.	10 994,62.		
Gratification à Grangeant, architecte	2 000 000.	12 500,00.		
Commission mixte relative au trafic des esclaves	1 600 000.	10 000,00.		
Frais remboursés à dona Luiza Perpetua Carneiro	1 000 000.	6 250,00.		
DÉPENSES POUR LA FABRICATION DES MONNOIES PROVINCIALES, &c.				
Solde des piastres espagnoles	1 810 416 960.	11 315 106,00.		
Refonte de *dito*, et de pièces anciennes, à l'hôtel des monnoies	1 893 282 860.	11 833 017,88.		
Dito d'argent en morceaux et en lingots qu'on a frappés en monnoies	25 455 595.	159 097,47.	3 870 305 182.	24 189 407f,39c
Dito de barres et or en poudre venus de Parahybuna	2 413 127.	15 082,04.		
Paiement en à-compte des barres en cuivre	138 736 640.	867 104,00.		
TOTAL de la dépense			9 762 891 116.	61 018 069,48.
RESTE en caisse à la fin de l'année (1)			8 219 759.	51 373,49.
TOTAL GÉNÉRAL de la dépense			9 771 110 875.	61 069 442,97.

(1) Voyez la note de la page 305.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

En réunissant maintenant sous un même point de vue le résumé des tableaux qui précèdent, on sera mieux à portée d'apercevoir les variations auxquelles les finances brésiliennes ont été soumises pendant la période de temps que nous avons embrassée. A ce resumé seront jointes les sommes des recettes et des dépenses de cet empire pendant l'année 1826, et l'évaluation approximative de celles de l'année suivante, telles que les feuilles périodiques les ont publiées.

N.° 9. *TABLEAU COMPARATIF des Recettes et des Dépenses générales du Brésil depuis 1810 jusqu'en 1827.*

DÉSIGNATION. DES BUDGETS.	RÉSUMÉ DE LA RECETTE, en reis.	RÉSUMÉ DE LA RECETTE, en francs.	RÉSUMÉ DE LA DÉPENSE, en reis.	RÉSUMÉ DE LA DÉPENSE, en francs.	BALANCE OU DIFFÉRENCE de la recette à la dépense, en reis.	BALANCE OU DIFFÉRENCE de la recette à la dépense, en francs.
Budget de 1808.	2 258 172 499.	14 113 578f,12c	2 234 985 204.	13 968 657f,53c	+ 23 187 295.	+ 144 920f,59c
1809.	2 884 982 183.	18 031 138 ,65.	2 916 206 687.	18 226 291 ,80.	— 31 224 504.	— 195 153,15.
1810.	5 251 200 524.	32 820 003 ,28.	5 254 291 164.	32 839 319 ,78.	— 3 090 640.	— 19 316,50.
1811.	3 691 884 485.	23 074 278 ,04.	3 689 416 406.	23 058 852 ,54.	+ 2 468 079.	+ 15 425,50.
1812.	3 237 541 397.	20 234 633 ,73.	3 240 295 820.	20 251 848 ,88.	— 2 754 423.	— 17 215,15.
1813.	4 891 884 932.	30 574 280 ,83.	4 899 782 139.	30 623 638 ,37.	— 7 897 207.	— 49 357,54.
1814.	4 367 316 580.	27 295 728 ,62.	4 354 157 650.	27 213 485 ,31.	+ 13 158 930.	+ 82 243,31.
1815.	4 897 343 597.	30 608 397 ,48.	4 909 282 441.	30 683 015 ,25.	— 11 938 844.	— 74 617,77.
1816.	5 949 760 503.	37 186 003 ,14.	5 923 832 069.	37 023 950 ,43.	+ 25 928 434.	+ 162 052,71.
1817.	7 140 109 873.	44 625 686 ,71.	7 169 944 406.	44 812 152 ,54.	— 29 834 533.	— 186 465,83.
1818.	7 949 415 607.	49 683 847 ,54.	7 923 798 561.	49 523 741 ,01.	+ 25 617 046.	+ 160 106,53.
1819.	8 673 109 122.	54 206 932 ,01.	8 660 978 179.	54 131 113 ,61.	+ 12 130 943.	+ 75 818,40.
1820.	9 762 891 116.	61 018 069 ,48.	9 715 628 699.	60 722 679 ,37.	+ 47 262 417.	+ 295 390,11.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1826.	7 578 473 132.	47 365 457 ,07.	7 427 213 633.	46 420 085 ,21.	+ 151 259 499.	+ 945 371,86.
Évaluation approxim. 1827.	6 300 000 000.	39 375 000 ,00.	11 219 088 669.	70 119 304 ,18.	— 4 919 088 669.	— 30 744 304,18.

N. B. Dans les deux dernières colonnes de ce tableau, le signe + montre que la recette a été plus forte que la dépense; c'est l'inverse lorsqu'on a mis le signe —.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug. État militaire.

Si nous eussions voulu donner un travail complet sur l'état militaire du Brésil, il auroit fallu d'abord y employer beaucoup de temps, et de plus avoir été en position de recueillir des renseignemens précis et irrécusables, renseignemens qu'il est toujours difficile de puiser à de bonnes sources, sur-tout pendant la courte durée d'une relâche.

Tout ce que nous avons à dire en conséquence sur cette matière, se réduit à quelques notes dont nous sommes redevables, en grande partie, à l'un de nos compatriotes, M. le comte d'Escragnole, aujourd'hui officier supérieur très-distingué de S. M. l'empereur du Brésil.

Lorsque nous quittâmes en dernier lieu cette contrée, les différens corps de troupes qui composoient la garnison de Rio de Janeiro étoient les suivans :

Trois régimens d'infanterie de ligne, composés presque entièrement de nègres et de mulâtres;
Deux régimens de ligne portugais;
Un bataillon de chasseurs;
Un escadron de cavalerie, composé de huit compagnies;
Un régiment d'artillerie;
Quatre régimens de gardes urbaines ou de milices.

Ces derniers étoient parfois tenus de faire le service de la place, mais seulement lorsque les troupes de ligne se trouvoient employées ailleurs, ce qui étoit rare.

Le tableau suivant fait connoître quelle étoit, d'après l'ordonnance, la composition d'un régiment d'infanterie de ligne, ayant deux bataillons, chacun de cinq compagnies dont une de grenadiers. L'indication de la solde allouée à chaque individu, par jour ou par mois, et par année, est relatée en reis et en francs.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

TABLEAU de la composition et de la solde d'un Régiment d'infanterie de ligne, au Brésil.

DÉSIGNATION DES GRADES.		MONTANT DE LA SOLDE, PAR JOUR OU PAR MOIS, en reis.	en francs.	Remarques.	PAR AN, en francs.
Grand état-major.	1 Colonel	65 560.	409f,75c	Par mois.	4 917f,00c
	2 Lieutenans-colonels	50 000.	312 ,50.	*idem.*	3 750 ,00.
	2 Majors	36 000. 9 000.	281 ,25.	*idem.*	3 375 ,00.
Petit État-major.	2 Adjudans	15 000. 9 000.	150f,00c	*idem.*	1 800f,00c
	1 Payeur	15 000.	93 ,75.	*idem.*	1 125 ,00.
	2 Quartiers-maîtres	15 000.	93 ,75.	*idem.*	1 125 ,00.
	2 Sergens de brigade	140.	0 ,87.	Par jour.	317 ,55.
	2 Sergens quartiers-maîtres	140.	0 ,87.	*idem.*	317 ,55.
	2 Porte-drapeaux	70.	0 ,44.	*idem.*	160 ,60.
	1 Chapelain	12 000.	75 ,00.	Par mois.	900 ,00.
	1 Chirurgien-major	15 000.	93 ,75.	*idem.*	1 125 ,00.
	4 Aides-chirurgiens	135.	0 ,84.	Par jour.	306 ,60.
	2 Armuriers	135.	0 ,84.	*idem.*	306 ,60.
	1 Maître de musique	70.	0 ,44.	*idem.*	160 ,60.
	8 Musiciens	70.	0 ,44.	*idem.*	160 ,60.
	1 Tambour-major	70.	0 ,44.	*idem.*	160 ,60.
	1 Caporal-tambour	70.	0 ,44.	*idem.*	160 ,60.
	2 Fifres	30.	0 ,19.	*idem.*	69 ,35.
	Gratification pour les musiciens	48 000.			300 ,00.
Composition d'une compagnie.	1 Capitaine	20 000.	125 ,00.	Par mois.	1 500 ,00.
	1 Lieutenant	15 000.	93 ,75.	*idem.*	1 125 ,00.
	2 Sous-lieutenans	12 000.	75 ,00.	*idem.*	900 ,00.
	1 Premier sergent	135.	0 ,84.	Par jour.	306 ,60.
	4 Seconds sergens	120.	0 ,75.	*idem.*	273 ,75.
	1 Fourrier	100.	0 ,62.	*idem.*	226 ,30.
	6 Caporaux	80.	0 ,50.	*idem.*	182 ,50.
	6 Anspessades	75.	0 ,47.	*idem.*	171 ,55.
	128 Soldats	70.	0 ,44.	*idem.*	160 ,60.
	2 Tambours	70.	0 ,44.	*idem.*	160 ,60.

RÉCAPITULATION.

Grand état-major	5.
Petit état-major	32.
Dix compagnies à 152 hommes chacune	1 520.
TOTAL	1 557.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Des trois régimens brésiliens qui appartenoient à la garnison de Rio de Janeiro, il n'y restoit, en 1818, que les dépôts; le reste avoit été envoyé à Pernambuco pour réprimer certains désordres. Ces régimens, dans leur état le plus florissant, n'ont jamais été au complet et n'ont pu offrir au-delà de six cents hommes disponibles et tout au plus huit cents effectifs. La cause principale d'un déficit aussi considérable provient de deux vices essentiels : le premier, la non-exécution des ordonnances sur le recrutement; l'autre, l'insuffisance des fonds alloués pour l'habillement des troupes.

La loi de recrutement veut à la vérité qu'on ne lève aucun individu au-dessous de l'âge de dix-huit ans, aucun qui ne soit parfaitement sain et qui n'ait une taille d'au moins cinq pieds deux pouces. Mais les commandans de district chargés du recrutement, ou plutôt de faire paroître devant les recruteurs les hommes de leur arrondissement que la loi soumet à être soldats, ont soin d'en écarter, soit par des motifs d'intérêt personnel, soit par affection ou condescendance, tous ceux qui par leur fortune ou leur position sociale leur paroissent capables de reconnoître d'une manière quelconque cette faveur. De pauvres misérables, malingres pour les trois quarts ou mal conformés, sont seuls jugés dignes de porter les armes.

Les colonels de régimens reçoivent sans objection ces pitoyables recrues. Sans doute ils seroient en droit de les refuser; mais il faudroit prendre la peine d'écrire au ministre de la guerre, dévoiler la partialité coupable des commandans de districts, et courir par conséquent les risques de s'attirer le ressentiment de gens plus riches et plus puissans qu'eux : car, pour le dire en passant, le défaut capital de toutes les branches de l'administration brésilienne consiste à éviter tout ce qui peut faire de l'éclat et à ne compromettre personne. D'ailleurs, fidèle au précepte, *naõ fazer novidade* [repousser toute innovation], un chef de corps pense que rien n'est plus convenable que de suivre les erremens de ses prédécesseurs, et d'admettre dès-lors comme eux, sans y regarder de trop près, des hommes qui languissent sous les drapeaux, qui meurent au bout de quelques mois, ou qui, lorsqu'ils sont un peu dispos, désertent à la première occasion.

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Différentes lois successives ont fixé la durée des engagemens. D'après les unes, l'homme qui contracte un enrôlement volontaire obtenoit son congé au bout de huit ans; ce terme est de deux ans plus court d'après les autres: mais toutes ces lois n'ont jamais eu en vue que l'homme qui entre de plein gré au service. Ceux que le sort, ou plutôt la volonté de ses interprètes, contraignoit à faire partie des cadres de l'armée, devoient s'attendre à y demeurer toute leur vie, à moins que des infirmités graves ne vinssent impérieusement commander leur réforme. Ce dernier cas arrivant, on leur laissoit, pour prix de leurs plus beaux jours consacrés à la défense de la patrie, la liberté d'aller mendier leur pain. Le roi D. Joaõ VI, si digne du beau surnom de *Père de ses peuples*, garantit enfin un meilleur avenir à ces hommes intéressans qui font la gloire et la sûreté de l'état tout en répandant leur sang à son service. Désormais les soldats portugais et brésiliens ne seront plus exposés à la misère; des retraites, des établissemens d'invalides leur assureront une existence honorable; on ne les verra plus, à la honte de leur pays, étaler de glorieuses cicatrices et les lambeaux de leur noble uniforme, pour émouvoir la pitié de leurs concitoyens et obtenir d'eux quelques oboles.

La seconde cause de l'état incomplet des corps de l'armée du Brésil est celle-ci: le soldat reçoit une paie de 70 reis [$0^f,44^c$] par jour, plus 20 reis [$0^f,12^c \frac{1}{2}$] qui doivent entrer dans la caisse militaire de chaque corps pour former la masse d'habillement. Ces 20 reis sont payés par l'état, sur le pied de six cents hommes par régiment; il en résulte que les colonels, qui sont chargés, conjointement avec les conseils d'administration, de l'habillement des troupes, ont intérêt à ce que leurs soldats ne dépassent pas ce nombre ou même n'y atteignent pas. Effectivement, il seroit impossible d'habiller quatorze cent quatre-vingts hommes avec ce qu'on a cru devoir allouer pour en habiller six cents.

Il paroîtroit au reste que cet affoiblissement numérique des corps de troupe entre dans les vues du gouvernement, car jamais aucune mesure coërcitive n'oblige leurs chefs à les tenir au complet. Aussi n'est-ce que le plus tard possible que ceux-ci s'occupent de combler les déficits provenant de décès et désertions; et il n'est pas rare qu'un régiment qui

devroit être composé de quinze cent cinquante-sept hommes, en ait souvent à peine quatre cents.

Voici en définitive comment on fournit à l'habillement des troupes, et quels sont les fonds destinés à cet objet :

Dans chaque régiment, les 20 reis pour chaque homme, en comptant le régiment à six cents hommes, font par jour la somme de	12 000 reis....	75f ,00c	
Deux soldats licenciés par compagnie, et laissant leur solde et leurs rations au profit de la caisse militaire, font pour vingt soldats, à 70 reis l'un.....	1 400	8 ,75.	
Plus, vingt rations de farine, évaluées à.....	1 000	6 ,25.	
Deux sous-officiers licenciés de même, dont on peut évaluer les appointemens et les rations à.....	640	4 ,00.	
Ce qui fait un total par jour de.....	15 040	94 ,00.	

qui, multipliés par 365, font par an 5 489 600 reis [34 310f].

Sans pouvoir présenter ici une évaluation exacte du nombre des soldats qui composoient la garnison de Rio de Janeiro en 1818, nous estimons que ce nombre n'excédoit pas quatre mille cinq cents hommes de troupes réglées, et deux mille hommes de gardes urbaines, sans compter les gardes de police, espèce de guet ou de gendarmerie à pied et à cheval.

Les principales vertus du soldat portugais étoient la subordination et la sobriété : le monde entier fut jadis témoin de sa bravoure et de sa valeur, qui se montrèrent avec tant d'éclat dans ces entreprises aussi heureuses que hardies, couronnées par la conquête de nombreuses et riches possessions en Afrique, en Asie et en Amérique. Une longue paix avoit assoupi le courage de cette nation ; il se réveilla pour secouer un joug étranger. Mais au lieu des Castro, des Albuquerque, des Pacheco, des Souza, &c., les cohortes de la Lusitanie n'eurent plus à leur tête que des Anglais : généraux, colonels, la plupart enfin des officiers supérieurs, leur avoient été imposés par le gouvernement britannique. Le soldat portugais conserva sa valeur, perfectionna même sa tenue militaire et apprit à manœuvrer avec plus de précision ; mais il perdit une partie de son caractère national, devint exigeant et souvent mutin : les chefs étrangers qui commandoient les troupes, et qui avoient sans doute intérêt à capter l'amitié et la confiance de la force numérique de la nation,

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

les habituèrent à des réclamations continuelles, et leur firent bientôt perdre ainsi cette docilité sans bornes qui les avoit jusqu'alors distinguées, et qui souvent leur assura la victoire. Des officiers portugais fort instruits m'ont témoigné combien ils éprouvoient de regrets de voir ce relâchement propagé par les hommes qui avoient servi à cette époque.

Arsenal de l'armée. — L'arsenal de l'armée est placé sous la direction d'un officier général, qui est en même temps président du conseil chargé de l'inspection des magasins royaux d'artillerie et de la fabrique des poudres; les autres membres de ce conseil sont un intendant, trois adjoints, un secrétaire, &c.

Fortifications. — « La forteresse la plus importante, dit M. Lamarche, est celle de Santa-Cruz, que l'on découvre à droite en entrant dans la baie. Elle a la forme d'un fer à cheval; la partie circulaire qui fait face à l'Ouest présente deux batteries échelonnées. La première, qu'on pourroit regarder comme une sorte d'enveloppe, a dix embrasures et se termine par deux espèces de bastions, d'un étage un peu plus élevé; chacun de ceux-ci a quatre embrasures, mais celui du Sud est le seul qui soit armé. La seconde batterie n'est défendue que par un parapet au-dessus duquel on peut apercevoir la volée de treize canons de 18 ou de 24: un troisième parapet domine cette batterie, de la même manière que celle-ci domine la première; mais on n'y voit aucune bouche à feu. Sur le côté Sud du fer à cheval dont nous venons de parler, et sur le prolongement du troisième parapet, treize autres canons se montrent encore. Le côté du Nord diffère de celui du Sud. L'enveloppe seule, où la batterie extérieure, se prolonge jusqu'à la saignée qui a été faite dans l'Est du fort pour l'isoler du continent : sept à huit canons défendent cette partie de la forteresse.

» Santa-Cruz est dominé par une montagne conique qui tient elle-même à une hauteur plus élevée. La crête de la première et la gorge qui la sépare de la seconde étoient fortifiées autrefois. Maintenant on n'y voit plus que les ruines des anciennes fortifications et quelques pièces d'artillerie enfouies dans les décombres. Ainsi qu'on vient de le dire, le fort de Santa-Cruz est séparé du continent par une tranchée faite dans le roc vif, mais pas assez profonde pour que l'eau de la mer extérieure

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

communique par-là avec celle de la rade. Ce fort est, au reste, d'une construction vicieuse; les canonniers de la deuxième batterie sont exposés au feu direct des vaisseaux qui voudroient forcer l'entrée de la rade, et ceux de la première le sont au ricochet des boulets qui frapperoient contre le mur de celle-là. De plus si l'ennemi s'emparoit des hauteurs voisines, le fort Santa-Cruz seroit promptement obligé de se rendre. Sur beaucoup de points ses murs sont lézardés.

» En tout, cette forteresse ne contient pas quatre-vingt-dix pièces de canon, et, dans ce nombre, dix-sept seulement sont montées sur des affûts; les autres sont tout simplement placées sur des potences : on assure même qu'une partie des boulets ne sont pas de calibre. La garnison permanente du fort ne s'élève pas au-delà de cent soixante hommes, la plupart éloignés de leurs corps pour inconduite, et quelques artilleurs : les régimens de ligne casernés à Rio de Janeiro y entretiennent des détachemens qui sont relevés chaque mois. On s'occupoit, en 1818, à faire de nouvelles batteries dans ce fort.

» L'île Lage que l'on trouve immédiatement sur la gauche après avoir dépassé Santa-Cruz, présente un fort hexagonal dont chacune des faces a six embrasures; mais celles de ces faces depuis le Sud-Est jusqu'au Sud-Ouest par le Sud sont les seules qui soient armées. Cette île n'étoit pas fortifiée à l'époque où du Guay-Trouin s'empara de Rio de Janeiro. En 1818, elle paroissoit contenir de vingt à trente pièces de canon.

» Dans le Sud-Ouest de ce fort, sur le continent, on en voit encore trois autres dont les feux se croisent avec ceux de Santa-Cruz. Le premier ou le plus extérieur, construit dans la gorge qui sépare le Pain de Sucre [Paõ de Assucar] d'une colline plus au Nord, est appelé fort *San-Joaõ*; il est armé de dix-huit bouches à feu, dont quatorze sont dirigées vers le Sud-Est et quatre au Sud-Ouest et à l'Ouest-Sud-Ouest. Le fort voisin, nommé *San-Jose*, bâti sur le revers d'une colline, paroît être fort négligé. Celui de San-Theodozio, construit à la pointe Nord-Est de la même colline, est le plus intérieur : il a deux batteries échelonnées, dont l'une est munie de sept canons et l'autre de cinq.

» On peut reprocher à ces ouvrages les mêmes défauts qu'à ceux de Santa-Cruz; les canonniers ne sont nulle part à l'abri. Ainsi cette partie

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

du système de fortification de Rio de Janeiro, loin d'avoir été améliorée depuis du Guay-Trouin, a au contraire déchu; car l'amiral français assure avoir trouvé dans les deux premiers forts quarante pièces de gros calibre et seize dans le troisième.

» A l'extérieur de la rade, il y a encore d'autres ouvrages, garnis de plusieurs pièces de canon, et destinés à protéger les gorges de montagnes qui y aboutissent. Voilà en quoi consistent les fortifications qui défendent l'approche de la baie.

» Après avoir dépassé l'île Lage, on découvre d'abord le fort Villegagnon, construit, comme nous l'avons dit plus haut, par un officier français ainsi nommé, et qui est également sur une île. Il est quadrangulaire et a huit canons du côté de l'Est, dix-sept au Sud et seize au Nord; quoique la face de l'Ouest n'ait point d'artillerie, elle pourroit en recevoir. C'est de ce côté-ci qu'est la porte d'entrée du fort. Un fossé peu profond et toujours à sec, sur lequel est jeté un pont-levis, isole ce bâtiment du reste de l'île.

» Vis-à-vis, dans l'Est, et sur une presqu'île très-pittoresque, il existoit autrefois une fortification; il n'y a plus aujourd'hui qu'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon-Voyage. (*Voy.* pl. 4.)

» A l'opposite, au Nord-Ouest de Villegagnon, on voit, sur la pointe do Calhabouço, un bastion en ruine où il reste encore cinq pièces d'artillerie : l'enceinte sert de dépôt pour les boulets et les canons.

» A partir de là, on ne trouve plus du côté de la ville d'autres points fortifiés que l'île das Cobras. Les moyens de défense élevés sur celle-ci consistent en un système de courtines liées les unes aux autres, au Sud et à l'Est, par des bastions et des redens, et au Nord par des redens seulement : le côté de l'Ouest, qui fait face à la ville, n'est pas fortifié. Presque tous ces ouvrages d'ailleurs sont désarmés; il n'y reste plus qu'une vingtaine de pièces d'artillerie destinées à rendre les saluts aux bâtimens de guerre qui mouillent sur la rade.

» Enfin les feux de deux batteries dans l'Est de l'île das Cobras, peuvent croiser ceux de cette île : la première contient dix canons; je ne sais pas s'il y en a de montés dans la deuxième, qui est à la pointe Sud de Praia-Grande. Quant aux autres fortifications dont parle du Guay-

Trouin dans ses Mémoires, elles n'existent plus ou sont désarmées : tels sont entre autres le fort da Conceiçaõ, et le château qui domine la ville à l'Ouest de la pointe do Calhabouço. » (*Voy.* pl. 3.)

Rio de Janeiro. Description. Colonie portug.

Forces navales. — L'état des forces maritimes, à l'époque de notre séjour à Rio de Janeiro, se réduisoit à un ou deux vaisseaux armés sur la rade, quelques autres en mauvais état dans le port, et un petit nombre de bâtimens légers.

L'arsenal de la marine, situé, comme nous l'avons dit, à l'Ouest de l'île das Cobras, n'avoit pas non plus un grand développement. La direction en appartenoit à un intendant, ayant sous ses ordres un inspecteur qui étoit en même temps capitaine de port, et à un surintendant. Il n'y avoit ni cale de construction, ni bassin pour les radoubs, quoique la nature ait tout fait pour faciliter ces établissemens utiles ; mais, en 1824, on installa un chantier de construction dans l'Est du couvent de San-Bento, et l'on commença, à la partie Nord-Ouest de l'île das Cobras, une *forme* ou bassin pour le radoub des vaisseaux de guerre. (*Voy.* pl. 3.)

Parmi les bâtimens affectés au service de la marine, on remarque quelques bureaux pour l'administration et pour le commandant du port ; trois hangars destinés à mettre à couvert les canots du roi ; trois autres où sont déposées les vieilles mâtures et où l'on en confectionne de nouvelles ; enfin un atelier de forge contenant huit feux. Plus loin, dans le Nord-Nord-Ouest de la ville et près d'un quai du commerce, il y a un magasin où sont réunis les chanvres bruts : au rez-de-chaussée, on les espade et on les peigne ; à l'une des extrémités est une goudronnerie pour les fils de caret. On serre dans l'étage au-dessus les filins neufs et le chanvre non encore travaillé. Les fils de caret et les cordages sont filés et *commis* en plein air ; il n'y a pas d'autre corderie.

On fait aussi, à Rio de Janeiro, quelques cordages avec des lanières de cuir, qu'on emploie de préférence pour amarrer les canots : ces cordages pourroient, ainsi que le pense M. Lamarche, être utilement employés pour drosses de gouvernail.

CHAPITRE IX.

Des Peuples indigènes actuels de la province de Rio de Janeiro.

On se rappellera (1) qu'à l'arrivée des Européens, les sauvages du Brésil, livrés à tous les excès d'une nature dégradée, se montrèrent plus d'une fois redoutables aux colons. De prudens missionnaires parvinrent à s'emparer de la confiance de ces barbares, à les catéchiser, à les réunir dans de petites aldées; et dès cet instant, on vit successivement s'adoucir leurs mœurs féroces, l'habitude du travail et la pratique des arts mécaniques se développer parmi eux, enfin un grand nombre prendre part aux travaux des Portugais et les aider dans leur exploitation agricole.

Mais cet état de choses fut de peu de durée : un système nouveau succéda à celui qui avoit produit des fruits si salutaires, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir des conséquences naturelles et funestes d'une conduite si peu mesurée et si peu sage. Près de soixante et dix ans se sont écoulés depuis lors : nous nous proposons d'examiner ici quel développement a pris, pendant une aussi longue période, la population indigène, les progrès qu'elle a faits vers la civilisation, et les espérances qu'il est raisonnable de concevoir pour l'avenir.

Dans un premier paragraphe, nous parlerons des *Indiens civilisés*, ou de ceux qui, depuis long-temps convertis au christianisme et établis dans des aldées fixes, sont entièrement soumis aux Portugais, dont ils ont adopté plusieurs usages, et en particulier celui des vêtemens. Nous comprendrons dans le deuxième les *Indiens à demi civilisés*, qui, baptisés et réunis aussi dans des habitations stables, conservent cependant encore la plupart de leurs inclinations primitives, et sur-tout un amour prononcé pour l'indépendance. Les *Indiens encore sauvages* seront l'objet du troisième paragraphe. Enfin nous hasarderons dans le quatrième quelques *réflexions générales.*

(1) *Voyez* plus haut chapitre V.

Rio de Janeiro.

Habitans indigènes actuels.

§ I.er

Des Indiens civilisés.

Les indigènes de la province de Rio de Janeiro, les plus anciennement convertis au christianisme, habitoient aux environs de la capitale dans les villages de San-Lorenzo, San-Barnabé (aujourd'hui Villa-Nova), San-Gonçalo, Caixas, Sepatiba, &c. Mais ces Indiens sont maintenant en très-petit nombre; leur race presque entière s'est fondue dans celle des Portugais. San-Lorenzo, d'après le prince de Wied-Neuwied (1), est le seul point parmi ceux qu'on vient de citer, où l'on en trouve encore dont le sang se soit perpétué sans mélange. « Ils conservent leurs traits caractéristiques, dit cet illustre voyageur; leur taille est moyenne, souvent médiocre; le corps des hommes est bien proportionné, ramassé et musculeux; la peau, comme celle de tous les habitans primitifs de ces contrées, rougeâtre ou d'un jaune brun; la face large, assez osseuse; les yeux souvent obliques, et cependant le visage bien fait; les traits forts, les lèvres généralement épaisses, les mains et les pieds petits et d'une forme délicate; la barbe, chez le plus grand nombre, est dure et peu fournie. »

Indiens de San-Lorenzo.

Des cabanes faites avec des morceaux de bois entrelacés et garnis d'argile, avec une toiture en feuilles de cocotier, composent leurs habitations. Des nattes de roseaux, et quelquefois des hamacs en filets, pour tout coucher; de grands vases en terre, qu'ils fabriquent eux-mêmes très-grossièrement, pour mettre leur eau, d'autres plus petits pour la cuisine; quelques écales de coco et des calebasses dont ils font des cuillers et des assiettes; un arc, des flèches et quelquefois un fusil pour la chasse; divers objets d'habillement et de parure d'une excessive simplicité : telles sont toutes les richesses mobilières que renferment ces rustiques demeures (2).

San-Pedro dos Indios, dans le district de Cabo-Frio (pl. 1), est un

Indiens de San-Pedro.

(1) *Voyez* le Voyage au Brésil, du prince Maximilien de Wied-Neuwied, *tom. I.er*

(2) *Ibidem, loco cit.*

Rio de Janeiro. village d'anciens Goytacazes. Il a une église assez grande et plusieurs rues; mais les maisons ne consistent qu'en des huttes en terre; les habitans, ainsi que ceux des cases disséminées dans les environs, ont pour chef immédiat un *capitaõ mór* [capitaine major] de leur nation, qui ne porte aucun signe distinctif. A l'exception des ecclésiastiques, on ne trouve là que peu de Portugais.

Habitans indigènes actuels.

La physionomie de ces Indiens, leurs meubles et leurs ustensiles, sont les mêmes que ceux des habitans de San-Lorenzo. Comme ces derniers aussi, ils préfèrent la langue portugaise à leur ancien idiome, qu'ils ne savent même plus qu'imparfaitement. Ils regardent avec un souverain mépris ceux de leurs compatriotes qui vivent encore à l'état sauvage, et leur donnent le nom de *tapuyas*, barbares. On retrouve à San-Pedro dos Indios un grand nombre de coutumes des habitans primitifs de ces contrées; comme eux il font du *caouin*, et emploient les mêmes procédés pour préparer le manioc, &c. Ils imitent d'une manière grossière les danses que les Portugais leur ont apprises, et s'accompagnent de la guitare. La paresse est leur défaut capital.

Quoique ces Indiens fassent profession de la religion chrétienne, la plupart ne vont que rarement à l'église et seulement par respect humain. Superstitieux et ignorans à l'excès, ils défigurent par une foule de préjugés et de pratiques absurdes la croyance qu'on leur a inculquée (1).

Indiens des bords du Macahé.

On dit qu'il existe près de la source de la rivière Macahé une ou deux aldées d'anciens Garulhos; nous n'avons rien recueilli de précis à ce sujet; nous ignorons même s'il se rencontre encore sur ce point d'autres habitans de race primitive.

Indiens de Cabo-Frio, Campos, &c

Le bourg de Cabo-Frio, qui fut, dans le principe, une aldée de Tupinambas et de Tamoyos, San-Salvador dos Campos, dont la population première se composa de Goytacazes, et l'aldée d'Indiens Garulhos de Sant-Antonio, n'en contiennent plus aujourd'hui.

Indiens voisins de Mangaratiba.

Eschewege parle (2) d'une aldée d'Indiens, voisine du bourg de Mangaratiba, qui contient environ trois cents habitans. Un capitaõ mór en est le chef. Selon le même auteur, tout ce district étoit jadis habité par des

(1) *Ut suprà.*
(2) *Journal von Brazilien.*

sauvages (1); mais les Portugais les ont chassés peu à peu pour se débarrasser de ces hôtes incommodes. La langue que parlent ces Indiens est la portugaise; fort peu d'entre eux se servent de leur idiome maternel. Ils ont la taille petite, les yeux noirs, le visage large, écrasé et maigre, les cheveux longs. Ils ont pour le travail une forte antipathie : assis auprès du feu, sous leurs misérables cahutes, ils passent le temps dans une oisiveté si complète, qu'à peine ont-ils le courage de se mouvoir pour aller chercher les vivres nécessaires à leur subsistance. On a vu cependant quelques-uns de ces Indiens, embarqués sur des navires du roi, s'y montrer assez bons matelots.

Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

§. II.

Indiens à demi civilisés.

San-Fidelis et Aldeia da Pedra, sur les bords du Parahyba, sont, au rapport du prince de Wied-Neuwied (2), des aldées de Coroados et de Coropos (3), fondées naguère par des capucins italiens. Les habitans de ces villages sont beaucoup moins civilisés que les Indiens dont il a été question dans le précédent paragraphe: à peine ont-ils commencé à se défaire de leurs usages et de leur caractère sauvage. On retrouve dans leur constitution physique les traits qui distinguoient jadis les peuplades maritimes de cette province, ainsi que la plupart des habitudes que nous avons décrites au chapitre VII, et sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Leurs cabanes, leurs armes et leurs ustensiles sont aussi les mêmes; mais depuis leur réunion en aldées, ces Indiens se revêtent des habillemens que les Européens leur fournissent, et qui consistent en chemises, caleçons et jupes de toile de coton. Ils préfèrent en général aussi le portugais à leur langue maternelle.

Aucune industrie européenne n'a pris faveur parmi eux : leurs soins

(1) Eschewege ne dit pas à quelle race ils appartenoient; il est possible que ce fût aux Tupinambas.

(2) *Voyez* son Voyage au Brésil.

(3) Il paroît à-peu-près certain que les Coroados sont les descendans des anciens Goytacazes; les Coropos seroient-ils le reste de la tribu des Garulhos! C'est ce qu'on n'oseroit affirmer.

Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

se bornent uniquement à la chasse, à la culture d'un petit nombre de plantes usuelles, à la fabrication de leurs arcs, de leurs flèches, et de quelques poteries grossières; c'est-à-dire que leur manière de vivre et leurs inclinations n'ont rien perdu de la rudesse de celles de leurs ancêtres.

Deux autres aldées d'Indiens dont la civilisation n'est pas plus avancée, sont établies près du confluent des rivières Parahyba et Parahybuna : ce sont *Nossa Senhora da Conceiçaõ* et *Valença*. Leur population est un mélange d'indigènes issus de diverses races, qui pour la plupart ont été initiés à la foi chrétienne, mais parmi lesquels il se trouve quelques païens (1).

Nous placerons dans la même catégorie les aldées de San-Jose de Leonissa, de San-Sebastiaõ et de San-Gonçalo (de Cantagallo), situées sur la rive méridionale du Parahyba, et habitées par des Coroados. Il est probable que les usages et les mœurs qui les distinguent, diffèrent, peu de ceux des Indiens de la rive opposée, qui ont la même origine et paroissent être soumis au même régime politique. Voici ce qu'Eschewege (2) nous apprend de ces derniers :

« Les formes extérieures des Coroados sont peu agréables; leur taille varie de la petite à la moyenne; leurs cheveux flottent dans toute leur longueur, qui n'est pas d'ailleurs considérable; leurs joues sont proéminentes, leur nez recourbé; leurs yeux noirs, très-petits, mais pleins de feu; la coupe presque triangulaire de leur figure a la plus grande analogie avec celle des juifs.

» Leur goût presque invincible est de rester couchés dans leurs hamacs tant qu'ils ont de quoi manger. Toujours on trouve dans leurs cabanes une grande marmite sur le feu, remplie de maïs, de calebasses et d'autres végétaux, cuits sans aucun assaisonnement; chacun y puise à mesure que la faim le presse.

« Les enfans et les femmes âgées vont nus; les hommes portent un simple caleçon en toile de coton et les jeunes femmes un jupon court de même étoffe. Tous aiment beaucoup à fumer le tabac, à se peindre

(1) *Corografia Brazilica.*
(2) *Journal von Brazilien.*

des ronds sur les joues et des figures de quadrupèdes, d'oiseaux et d'autres objets sur diverses parties du corps. Mais ce qui fait leurs délices, c'est de se réunir pour boire le *caouin*, espèce de liqueur spiritueuse qu'ils savent faire : ces sortes de galas, animés par le jeu et la danse, durent aussi long-temps qu'il y a de quoi boire. L'eau-de-vie, que les Portugais leur vendent malgré les défenses formelles du gouvernement, a pour eux sur-tout un attrait inexprimable. Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

De grands désordres naissent souvent de ces orgies. Au reste, tout s'y passe comme nous l'avons décrit, chapitre VII, en parlant des anciens habitans.

« Lorsque ces Indiens n'ont plus rien à manger, ils abandonnent leurs aldées et vont à la chasse dans les forêts avec leur famille. Les femmes portent leurs plus jeunes enfans dans une espèce de filet attaché sur le front et pendant derrière le dos; elles sont en outre chargées des marmites, des hamacs, des diverses provisions de bouche que l'on se procure, et font en un mot l'office de bêtes de somme. Les hommes ne portent que leurs armes, c'est-à-dire, un arc et des flèches de plusieurs grandeurs. Pendant ces excursions, ils ont toujours du feu avec eux; sans le feu, ils ne dorment ni dans leurs cabanes, ni en plein air.

» Les maladies les plus communes chez les Coroados sont la diarrhée, la jaunisse et la phthisie. Ils ne font usage d'aucun remède intérieur, pas même de l'ipécacuanha; des saignées, des bains froids, tels sont surtout les moyens curatifs qu'ils opposent à une partie des affections morbides dont ils sont atteints. Ainsi, pour la rougeole et les fièvres, c'est en plongeant le malade dans l'eau froide qu'ils s'imaginent le rendre à la santé : or, on conçoit qu'un traitement pareil ait, au contraire, communément une issue funeste. Ils ont beaucoup de plantes auxquelles ils attribuent des propriétés efficaces pour la guérison des ulcères et des plaies.

» La salive est, selon eux, un topique excellent contre les douleurs; à cet effet, plusieurs personnes excrètent la leur sur la partie malade, et l'on fait ensuite des frictions avec ce liniment.

» Pour la saignée, ils se servent d'une flèche dont la pointe très-aiguë est en cristal de roche : les femmes sur-tout se font ainsi tirer du sang

Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

périodiquement; il n'est pas rare de voir dans l'eau quantité de femmes réunies avec un seul homme qui leur rend ce bon office avec beaucoup de dextérité.

» La petite vérole, dont ils connoissent la malignité au moins par ouï-dire, leur cause une frayeur si grande, que lorsqu'un Portugais veut en écarter de sa maison quelques-uns, il a besoin seulement, pour les faire fuir à toutes jambes, de leur annoncer qu'un des siens est affecté de cette terrible maladie (1). »

§. III.

Des Indiens sauvages.

Tout porte à croire que les parties du district de Parahyba-Nova les plus éloignées des établissemens européens, contiennent encore quelques débris de tribus sauvages. Nous ignorons cependant les noms par lesquels on les désigne; et comme aucun voyageur ou historien moderne ne fait mention de ces hordes, il est naturel de présumer qu'elles sont très-peu nombreuses.

Elles doivent l'être encore moins au milieu des forêts vierges du district de Ilha-Grande. Eschewege laisse implicitement conjecturer l'existence de ces barbares, lorsqu'il parle (2) des Indiens établis dans le voisinage de Mangaratiba.

Mais il ne paroît pas que les districts de Rio de Janeiro et de Cabo-Frio en conservent de traces; celui même de Goytacazes n'en possède que vers ses limites du Nord-Est (3), près de la rive gauche du fleuve Parahybuna : on les nomme *Puris.* Ce sont des tribus nombreuses répandues surtout dans les forêts limitrophes de Espirito-Santo et de Minas-Geraes.

Des Coroados indépendans se montrent sur divers points du district de Cantagallo. A proprement parler, ce que nous savons sur cette classe

(1) *Journal von Brazilien.*

(2) *Op. cit.*

(3) Il se pourroit aussi qu'il y en eût quelques vestiges dans les montagnes qui séparent le district de Goytacazes de celui de Cantagallo.

d'Indiens est le résultat d'observations faites uniquement sur ceux qui vivent à l'Ouest de Rio da Pomba (*voy.* pl. 1), et l'on n'oseroit affirmer que les mêmes détails conviennent rigoureusement aux peuplades errantes de Cantagallo : toutefois l'identité des noms que les Portugais leur donnent, le voisinage des localités qu'ils habitent, autorisent à croire que toute différence entre eux, s'il en existe, est de foible importance et mérite peu de fixer l'attention.

Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

Ces sauvages, on le conçoit, doivent offrir de nombreuses similitudes avec les Coroados à demi civilisés ; aussi ne reviendrons-nous point sur la plupart des remarques que nous avons faites en parlant de ces derniers. C'est toujours même constitution physique, mêmes armes, mêmes ustensiles de ménage, même industrie, bornée à la culture d'un petit nombre de végétaux et à la fabrication de quelques poteries; mêmes parures, mêmes fêtes, mêmes réunions pour boire le *caouin ;* même équipage de chasse; indifférence égale pour l'amélioration de leur sort et penchant non moins invincible à fuir le travail.

Mais autant ces hommes sont nonchalans et paresseux dans leurs cabanes, autant ils sont vifs, endurans, courageux à la chasse et à la guerre (1) : rien ne paroît leur coûter alors, et il n'est pas rare de les voir parcourir quinze et même vingt lieues par jour, au travers de sentiers si étroits qu'un Européen les distingueroit à peine.

Quoique vivant depuis environ un demi-siècle en assez bonne intelligence avec les Portugais, les Coroados néanmoins n'ont pour eux aucune affection ; ils nourrissent même un ressentiment secret des mauvais traitemens et des vexations continuelles qu'ils en ont éprouvés.

Leurs aldées ou villages ne se composent que d'un petit nombre de cabanes dont les unes sont ouvertes de deux côtés et les autres sont fermées. Chaque cabane sert à abriter une ou deux familles, qui couchent dans des hamacs.

Ces Indiens ont l'habitude d'aller entièrement nus, quoique, par suite d'échanges faits avec les Portugais, un petit nombre se procurent parfois quelques vêtemens grossiers. Les hommes se tatouent l'avant-bras, ce qui contribue, disent-ils, à leur faire tirer de l'arc avec plus de justesse.

(1) Ces détails sur les Coroados nous sont fournis par le *Journal von Brazilien.*

Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

Une des beautés qu'on prise le plus chez les femmes consiste à avoir le bas des jambes très-mince : aussi, dès l'enfance, les leur serre-t-on très-fort avec des liens vers cette partie.

La plupart de ces Coroados n'entendent point le portugais et n'ont aucune connoissance de la religion chrétienne. Leurs mœurs se ressentent de la barbarie dans laquelle ils vivent. Il règne parmi eux une abominable polygamie, ou, pour parler plus exactement, l'union des sexes, à l'instar des brutes, n'y connoît aucune règle : il n'est pas rare qu'un Coroados soit à-la-fois le père, le frère et même le gendre de son fils. On voit souvent aussi le père et la mère battus par leurs enfans, lorsque ces derniers sont les plus forts. Hospitaliers envers leurs amis, ils sont implacables et féroces dans leurs inimitiés; ce n'est qu'en dévorant les membres de l'offenseur que leur vengeance peut être assouvie.

La religion des Coroados ne paroît pas différer beaucoup de celle des anciens Tamoyos (*voy.* chapitre VII). Ils croient à l'immortalité de l'ame, et pensent que chaque homme trouvera dans l'autre monde ce qu'il a laissé dans celui-ci; que les méchans seront obligés de parcourir sans cesse les forêts; enfin que les défunts ne goûteront de repos dans aucun endroit, s'ils n'ont pas été ensevelis dans leurs propres demeures. Voilà pourquoi on a tant de peine à les forcer d'habiter sur un point fixe; car chez eux, lorsqu'un chef de famille meurt, on lui brise les bras et les jambes, et il est placé ainsi dans un grand vase en terre, qu'on enfouit au centre même de sa cabane; on dépose auprès de lui, dans la fosse, les armes dont il s'étoit servi : la cabane est abandonnée ensuite, et l'on va en établir ailleurs une autre.

Les Puris, selon Eschewege (1), sont plus beaux, ont une constitution plus robuste que les Coroados, quoique dans les combats ces derniers remportent souvent sur eux la victoire : les traits de leur visage sont plus doux et plus agréables; mais leurs yeux sont sans expression et leurs regards stupides. Les Puris que le prince de Wied-Neuwied a rencontrés sur la rive septentrionale du Parahyba, en face de San-Fidelis (*voyez* pl. 1), étoient petits ou trapus : ce qui paroît confirmer l'opinion

(1) Les faits rassemblés sur les Puris, dans cet article, sont empruntés du *Journal von Brazilien*, de M. Eschewege, et du *Voyage au Brésil*, du prince de Wied-Neuwied.

que ces Indiens forment plusieurs tribus distinctes, et même ennemies entre elles. Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

Une cure singulière faite sur une femme Puris, qui paroissoit presque morte, est rapportée par Eschewege. Plusieurs Indiens, étant allés chercher une pierre plate et très-large, allumèrent du feu tout autour, et la chauffèrent assez fortement. Ensuite on plaça dessus la malade accroupie; et plusieurs femmes, qui avoient fait chauffer de l'eau dans de grands vases, s'étant rangées en cercle, prirent de cette eau dans leur bouche et en jetèrent continuellement sur la pierre chaude : la malade, promptement enveloppée de vapeur, commença bientôt à transpirer d'une façon extraordinaire. Lorsque les sueurs eurent duré quelque temps, on l'enveloppa pour la ressuyer, et elle s'en alla guérie, du moins en apparence.

Ce qui est fort remarquable, c'est que les liqueurs spiritueuses dont les Coroados se montrent si avides, sont en horreur aux Puris (1). Ces derniers font cuire leurs viandes dans des fours semblables à ceux des insulaires du Grand-Océan; en quoi il diffèrent des Tamoyos et des Tupinambas, qui les faisoient griller sur des boucans.

L'opinion générale est que les Puris sont cannibales et mangent leurs ennemis. Il paroît cependant que leur naturel est moins féroce que celui des Botocoudes (2).

On retrouve chez les femmes Puris l'usage de se serrer le haut et le bas des jambes; mais en se mariant, elles se débarrassent de ces espèces d'entraves. Elles ont en commun avec les hommes l'usage de se barioler le corps de diverses couleurs et d'une manière bizarre.

(1) *Journal von Brazilien.*

(2) Nation étendue et barbare, anciennement connue, avons-nous dit ailleurs, sous le nom d'*Aymures*. Éminemment anthropophages, les Botocoudes habitent les vastes plaines de Minas-Geraes, Espirito-Santo, Porto-Seguro et Ilheos : aucune différence physique très-notable ne les distingue des autres peuplades brésiliennes. Un ornement qui leur est propre consiste à placer à leur lèvre inférieure, fendue à cet effet, un disque en bois, ayant ordinairement de 2 pouces et demi à 3 pouces, mais parfois jusqu'à 4 pouces 4 lignes de diamètre. Les Portugais donnent à ce disque le nom de *botoque* [bonde], d'où est venu celui de *Botocoudes*, par lequel ces Indiens sont aujourd'hui généralement désignés. Ils se font aussi un trou au lobe de chaque oreille, et y introduisent une rondelle en bois qui, remplacée de temps en temps par une autre graduellement plus grosse, finit par donner à l'oreille une extension démesurée. Leur coiffure ressemble entièrement à celle des anciens Tamoyos, c'est-à-dire qu'ils conservent une couronne de cheveux au sommet de la tête, tout le reste étant soigneusement rasé.

Rio de Janeiro.

Habitans indigènes actuels.

Le prince de Wied-Neuwied, qui confirme ces divers détails, ajoute que les Puris se font quelquefois raser la tête; que d'autres ont les cheveux coupés seulement au-dessus des yeux et de la nuque, et que quelques-uns se rasent aussi la barbe et les sourcils: mais chez le plus grand nombre, la barbe, en général peu fournie, ne forme qu'un léger entourage autour de la bouche, et pend à-peu-près de trois pouces au-dessous du menton.

Leurs cabanes, que le même voyageur a eu occasion d'examiner, sont de la plus grande simplicité : un hamac attaché à deux troncs d'arbre, surmonté d'une perche placée longitudinalement, à laquelle sont supendues du côté du vent de grandes feuilles de palmier, en composent toute l'ordonnance. Ces huttes étant petites et exposées de toute part aux injures de l'air, ceux qui y logent, lorsqu'il fait mauvais temps, se tiennent serrés les uns contre les autres et assis dans les cendres autour du foyer. On conçoit qu'une telle demeure doit être abandonnée sans regret: aussi, quand la contrée ne fournit plus les vivres nécessaires, voit-on les Puris se transporter dans une autre où le gibier est plus abondant.

Une insensibilité farouche est un des principaux traits du caractère moral de ces sauvages : les événemens gais ou tristes les affectent peu; ni la joie ni les souffrances ne produisent sur eux aucune impression vive; on les voit rarement rire. Leur affaire la plus importante est de pourvoir à leur nourriture et de faire taire un appétit glouton qui sans cesse les aiguillonne. Ils mangent goulument, et leurs yeux fixes expriment le plaisir qu'ils y trouvent : cependant ils sont susceptibles de supporter long-temps la faim.

Selon Eschewege, les Puris sont très-reconnoissans envers leurs bienfaiteurs et montrent un grand attachement pour leurs amis; ils sont courageux, désintéressés, tempérans, mais prompts à se fâcher; et capables, dans un premier mouvement, de se porter aux derniers excès de la violence.

Le prince de Wied-Neuwied a trouvé chez les Puris des preuves manifestes d'une croyance religieuse : comme les anciens Tamoyos, ils admettent l'existence de divers êtres puissans et invisibles (1), mais ne

(1) *Voyez* plus haut, chapitre VII.

font point usage de ces *maracas*, sorte d'instrumens magiques, que les Coroados sauvages ont conservés chez eux.

Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

§. IV.

Réflexions générales.

Long-temps même avant l'expulsion des jésuites du Brésil, les rois de Portugal s'occupèrent avec sollicitude de l'amélioration du sort des Indiens de ces contrées. Il seroit facile d'accumuler ici de nombreuses citations de lois et d'ordonnances réglementaires rendues dans ce louable dessein. Cependant la plupart de celles qui ont paru, sur-tout depuis un siècle, prescrivoient des voies d'exécution si peu assorties au caractère et aux mœurs des peuples qu'on vouloit civiliser, qu'il n'a pu en résulter que les fruits les plus amers. Dans l'art de gouverner les hommes, savoir ce qu'on doit faire est beaucoup; mais connoître les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour réussir, est un problème non moins délicat et non moins difficile.

Nous avons vu, dans notre cinquième chapitre, que le système des missions fut remplacé brusquement par celui des directeurs civils. Les personnes appelées à remplir ce dernier emploi, devoient, avons-nous dit, être, d'après le vœu des ordonnances (1), *éminemment intègres, zélées, prudentes et vertueuses.* Témoin de l'état des choses en 1813, M. Eschewege va nous apprendre à quel point les intentions du souverain ont été remplies.

« L'avarice extrême des directeurs, dit-il (2), s'attache par tous les moyens possibles à duper et à tromper les pauvres Indiens. Il est très-rare de trouver au Brésil des hommes qui, agissant par le seul sentiment de la charité, soient dignes d'occuper des places aussi importantes. Ces directeurs se servent des Indiens qu'ils doivent protéger, comme de leurs esclaves; ils leur font donner des coups de bâton, et vendent leurs biens quand il leur plaît. Ces malheureux non-seulement ont à redouter les vexations et les injustices des directeurs, mais encore celles des Portu-

(1) *Voyez* plus haut, *pag. 61.*
(2) *Journal von Brazilien.*

Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

gais leurs voisins, qui leur font donner la torture pour le plus léger motif, ou qui chassent même de leurs propriétés ceux qui sont parvenus à en acquérir de quelque importance. On les a vus empoisonner des familles entières d'Indiens, en assommer publiquement, ou leur communiquer sciemment des maladies dangereuses pour les faire mourir. Ont-ils dessein de s'approprier les denrées que les Indiens leur proposent en échange, ils les enivrent avec de l'eau-de-vie, et profitent de cet état d'ivresse pour les voler.

» Des ecclésiastiques ignorans et cupides contribuent eux-mêmes à retarder la civilisation des Indiens. Au lieu de les instruire avec douceur des préceptes de la religion, et de leurs devoirs sociaux, ils refusent de baptiser les enfans et d'enterrer les morts, lorsqu'on ne les paie pas d'avance: aussi a-t-on vu souvent de ces infortunés, n'ayant à donner en paiement qu'un poulet ou une pièce de gibier, se priver de leur subsistance pour satisfaire à des devoirs de piété. Doit-on beaucoup s'étonner, d'après cela, que ces hommes refusent les secours de la religion, et préfèrent d'enterrer leurs morts dans les forêts plutôt que dans le cimetière d'une église chrétienne?

» Le gouvernement, en permettant aux Portugais de s'établir dans les aldées, avoit l'espoir d'en accélérer la civilisation; mais ces nouveaux hôtes, que l'avarice des directeurs fit mal choisir, s'approprièrent peu à peu les terres des Indiens: d'où il arriva constamment que la population indigène de ces aldées diminua, tandis que celle des Portugais, au contraire, y alloit en augmentant.

» Ces abus scandaleux n'ont point été ignorés du roi; mais en vain a-t-il cherché à y apporter d'efficaces remèdes: l'immoralité de la plupart des directeurs, et les faux principes de ceux qui étoient en relation d'affaires avec les Indiens, furent une source toujours active de déprédations et de désordres.

» La junte spéciale établie à Villarica (1) dès l'arrivée de la famille royale au Brésil, fut autorisée à mettre en œuvre tous les moyens qu'elle croiroit propres à conduire à de plus heureux résultats (2). Cette junte

(1) Capitale de la province de Minas-Geraes.

(2) Elle reçut le titre de *Junta da conquista e civilisaçaõ dos Indios, do commercio e navegaçaõ*

débuta par ordonner la formation de six divisions de soldats, composées chacune de six cents hommes, et fit paroître une déclaration de guerre en règle contre les Botocoudes : d'après le manifeste, la guerre devoit durer jusqu'à ce qu'on eût conquis leur pays, et que ces mangeurs d'hommes fussent soumis aux lois sages du gouvernement portugais. Les commandans de ces six divisions eurent ordre, en même temps qu'ils pénétreroient dans la contrée, d'ouvrir des routes larges et de les entretenir, afin de recevoir avec plus de promptitude et de facilité les avis et les secours qu'on pourroit avoir à leur envoyer des ports de mer voisins.

Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

» Mais les résultats sont loin d'avoir répondu à l'attente du gouvernement. Les dépenses nécessaires à l'entretien de ces divisions de soldats furent considérables (1); et cependant le pays des Botocoudes, qui contient un espace d'environ douze cents lieues carrées, couvert de forêts impénétrables, n'est ni conquis, ni soumis; aucune route non plus n'a été ouverte, et la navigation du Rio Doce est toujours accompagnée des mêmes dangers. « On pourroit demander quels seront les » fruits de ces dispositions nouvelles : mon avis, dit Eschewege, est » qu'on a tout perdu; qu'il n'y a point de dédommagement à attendre » pour l'argent qu'on a dépensé si mal à propos, et que jamais on ne » parviendra à éteindre la haine implacable qui existe aujourd'hui entre les » Botocoudes et les Portugais. »

Mais la conduite qu'on a tenue envers les Puris mérite-t-elle plus d'éloges ? c'est ce qui nous reste à examiner.

« La tribu guerrière et sauvage connue sous ce nom, lasse d'être persécutée par les Portugais, demanda la paix quelques années avant 1813, et elle lui fut accordée (2). On ne put venir à bout cependant de forcer ces Indiens à demeurer dans un lieu fixe et à s'y occuper de cultures régulières et suivies. Dans l'espoir d'arriver plus sûrement à ce but, on

do Rio Doce, ou Junte de la conquête et de la civilisation des Indiens, du commerce et de la navigation du Rio Doce. Le Rio Doce, qui sert de limite aux provinces maritimes de Espirito-Santo et de Porto-Seguro, a son embouchure par environ 19° ½ de latitude méridionale.

(1) Eschewege assure que ces dépenses n'ont pas été au-dessous d'un million de cruzados [250000 fr.] par an.

(2) Ces détails sont également empruntés du *Journal von Brazilien*.

Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

engagea, par des présens, quelques-uns d'entre eux à sortir de leurs forêts; et, après les avoir mêlés avec des hommes civilisés, on les conduisit à Villarica. Beaucoup de maladies furent pour eux la première conséquence de ce changement de climat et de nourriture. Ensuite, la junte avoit recommandé de ne pas diviser les familles; tout le contraire eut lieu : les enfans furent placés chez des habitans riches de la ville; mais aucun de ceux-ci ne voulant recevoir d'Indiens adultes, on prit le parti de faire entrer ces derniers séparément chez des gens pauvres, qui ne les reçurent que dans l'espoir d'avoir ainsi des esclaves à bon marché. La tristesse et le désespoir s'emparèrent bientôt de ces malheureux Puris : les mauvais traitemens, et un travail forcé auquel ils n'étoient pas accoutumés, les accablèrent, et la plupart moururent de chagrin; d'autres se sauvèrent dans les forêts, où d'impitoyables soldats eurent la cruauté de leur donner la chasse comme à des bêtes fauves. Peu de ces Indiens eurent le bonheur de regagner le sol natal, pour raconter à leurs compatriotes les indignités dont ils avoient eu à souffrir. Leur premier acte de vengeance fut de massacrer le directeur, qui le premier les avoit excités à quitter leur pays; des plantations florissantes furent détruites, et, après avoir encore sacrifié plusieurs autres victimes à leur rage, un très-grand nombre d'entre eux retournèrent dans les bois. »

Plus récemment quelques Puris ont été réunis sous les ordres d'un certain capitaine Marlier, nommé par la junte pour être un des directeurs : cet officier a de bonnes intentions et a conçu des espérances d'amélioration; mais n'est-il pas à craindre que des hommes moins probes et moins bienveillans ne lui succèdent et ne renversent promptement ce frêle édifice élevé à l'humanité?

Par-tout les divisions de soldats chargés de la garde des propriétés coloniales exercent les plus grandes cruautés envers les Puris : on les guette comme des singes ou des perroquets, et l'on tire sur eux sans pitié lorsqu'ils dérobent quelques épis de maïs dans les plantations. Eschewege rapporte (1) que des soldats, après avoir tué ainsi quelques femmes, poussèrent la barbarie jusqu'à vouloir faire périr par le feu un enfant qu'elles portoient; une jeune Portugaise, témoin de cette scène

(1) *Journal von Brazilien.*

et épouvantée du sacrifice atroce qui alloit la terminer, supplia qu'on lui permît de se charger de ce petit malheureux, et elle ne l'obtint qu'en payant une somme de 4800 reis [30 francs]. Ces bandits, indignes du nom de militaires, se livrent sans cesse à un trafic aussi infame; et de pareils attentats, dont la connoissance échappe sans doute à l'autorité, restent impunis. Rio de Janeiro. Habitans indigènes actuels.

Des combinaisons non moins révoltantes ont eu lieu plusieurs fois dans le dessein de détruire en masse une grande quantité de Puris. Un riche propriétaire, dont l'habitation étoit peu éloignée du lieu où ces Indiens s'étoient récemment établis, proposa à un de leurs directeurs de faire mêler du vert-de-gris dans leur nourriture, afin de s'en débarrasser pour toujours. Le directeur d'un autre district pensoit que le moyen le plus sûr d'anéantir tout-à-coup ces sauvages, étoit d'introduire chez eux la petite vérole (1), maladie, comme on sait, presque toujours mortelle pour les hommes de couleur!

Nous ne multiplierons pas davantage ces détails, affligeans à-la-fois sous les rapports religieux et politiques; il suffit d'avoir montré le terme déplorable auquel ont dû conduire les fausses mesures que nous avons signalées.

Jadis la population indigène de la province de Rio de Janeiro étoit nombreuse et puissante; les premiers voyageurs qui ont abordé sur cette terre l'affirment expressément (2), et l'histoire rapporte des faits qui viennent à l'appui de cette assertion. On sait que la ville de Rio de Janeiro fut bâtie, sous la direction des jésuites, par des Indiens convertis (3); que la tribu des Tupinambas pouvoit mettre sur pied des armées de huit à dix mille hommes (4), et celle des Tamoyos, des flottes portant de deux à trois mille guerriers (5); que, dans une seule bataille, cette dernière peuplade perdit dix mille combattans (6); enfin que les Goytacazes étoient assez nombreux pour résister aux

(1) *Journal von Brazilien.*
(2) *Voyez* le Voyage de Jean de Léry, et plus haut, *pag. 151.*
(3) *Voyez* plus haut, *pag. 48.*
(3) *Ibid. pag. 158.*
(4) *Ibid. pag. 150.*
(6) *Ibid. pag. 49.*

Rio de Janeiro. puissans Tamoyos, qui, selon de Léry, n'avoient même jamais pu les vaincre (1).

Habitans indigènes actuels.

Aujourd'hui ces diverses races n'offrent plus que de misérables et bien foibles débris, que ce seroit peut-être évaluer bien haut en les portant en masse à deux mille ames (2). Qu'est devenue l'abondante population primitive de ces contrées? Je ne répondrai pas que les Européens l'ont dévorée; et cependant c'est à leur arrivée, à leur présence seule qu'est due la ruine de ces diverses peuplades. Des guerres cruelles et acharnées, d'immenses émigrations, l'esclavage, les travaux pénibles, les mauvais traitemens, les vexations, l'usage immodéré des liqueurs fortes, le libertinage, les avortemens volontaires, furent et sont encore en partie pour elles des agens actifs de destruction.

Arrêtera-t-on cette progression de maux? reviendra-t-on à des erremens plus humains, plus philosophiques? rien n'est moins probable. Aigris par d'innombrables et longues persécutions, par de perfides déceptions sans cesse répétées, les Indiens sont devenus inaccessibles à la confiance, et les promesses des Européens n'exercent plus sur eux aucun empire! L'aversion des Botocoudes, peuples féroces et belliqueux, s'est ranimée avec une nouvelle énergie; les Puris ne sont guère mieux disposés; les Coroados, plus corrompus, n'offrent pas eux-mêmes de grandes chances à de nouvelles tentatives de régénération. Cependant il n'est pas douteux qu'un système de modération et de loyauté, combiné par des hommes sages et éclairés, et mis en pratique par des gens choisis avec discernement, pourroit faire prendre aux dispositions des indigènes une tournure moins fâcheuse: si, par exemple, de vertueux missionnaires étoient de nouveau appelés à faire entendre au milieu de ces hommes grossiers des paroles de paix et de bienveillance, qui oseroit désespérer que la persuasion n'opérât ici un de ces effets miraculeux si fréquemment proclamés dans l'histoire de ces ministres de l'évangile?.. Mais non, ces moyens ne seront point employés: on persévérera dans les voies de rigueur; la guerre deviendra éternelle et ne cessera qu'avec l'extinction totale des tribus belliqueuses et fières à qui

(1) *Voyez* plus haut, *pag. 147.*
(2) *Ibid. pag. 193.*

la Providence avoit légué de temps immémorial la possession de ces riches contrées.

Habitans indigènes actuels.

M. Eschewege pense qu'on pourroit, dès aujourd'hui, tirer un grand avantage des Coroados, en les organisant en corps de soldats, service auquel ils lui paroissent très-propres : sans vouloir juger du mérite de ce projet, j'objecterai que cette organisation ne sauroit être la même que celle de nos troupes européennes ; qu'on devroit l'adapter aux habitudes de ces Indiens, en s'attachant à les réformer peu à peu ; qu'on devroit les instruire dans leurs aldées ; les rapprocher autant que possible des lois éternelles de la civilisation et de l'ordre ; leur accorder des encouragemens propres à élever leur ame, au lieu de les abrutir par l'abus de perfides boissons. Mais jamais rien de salutaire en ce genre ne s'opérera, tant que les subalternes mis en contact avec eux ne seront pas des hommes honnêtes et raisonnables, tant qu'on n'éloignera pas ou qu'on ne réprimera pas par de sévères châtimens les Européens méchans et pervers qui se font un honteux plaisir d'irriter ces malheureux, et de rendre par-là impossibles les avantages que la bonté paternelle du souverain voulut leur procurer ; qui semblent, en un mot, avoir pris pour devise ces paroles, placées par Milton dans la bouche du prince des ténèbres :

To do ought good never will be our task;
But ever to do ill our sole delight (1).

Paradise lost, book 1.

(1) « Nous ne ferons jamais le bien ; nous ne nous plairons qu'à mal faire. »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU PREMIER VOLUME.

LIVRE II.

DU BRÉSIL A TIMOR INCLUSIVEMENT.

CHAPITRE X.

Traversée de Rio de Janeiro au Cap de Bonne-Espérance ; séjour dans cette colonie.

1818. Janvier. La navigation de *l'Uranie*, du Brésil au Cap de Bonne-Espérance, ne fut accompagnée d'aucun événement nautique digne de fixer l'attention. Après nous être élevés par une latitude assez méridionale pour trouver les vents nécessaires à la route que nous avions à faire, nous nous dirigeâmes de manière à passer au Nord, quoique hors de vue des îles de Tristan da Cunha, et venir reconnoître la côte d'Afrique, dans le voisinage du lieu de notre destination. Mais cette traversée, favorable sous tant de rapports, devint funeste à l'un de nos plus habiles officiers, et fut ainsi pour nous une source éternelle de regrets.

Février. D'une constitution foible et délicate, M. Laborde avoit un zèle pour le service qui s'allioit souvent fort mal avec l'état de ses forces physiques. Étant de quart, le 14 février au soir, il força sa voix en commandant la manœuvre, et cracha aussitôt un peu de sang. D'abord on n'en conçut qu'une légère inquiétude : mais le lendemain, une hémorrhagie violente s'étant déclarée, on s'aperçut que cet officier s'étoit rompu un vaisseau dans la poitrine. Les moyens d'usage, employés aussitôt par nos médecins, ne purent arrêter la marche de la maladie ; le soir, les crachemens de sang se renouvelèrent, et ils eurent lieu dès-lors constamment deux fois par jour, à des époques à-peu-près réglées.

Dans la nuit du 21, l'oppression commença à se faire sentir, et le

1818. Février. mal avoit fait des progrès si effrayans, que le lendemain matin, dès les dix heures, il n'y avoit plus aucun espoir !.....

« Le malade lui-même, dit M. Quoy, conservant toutes ses facultés intellectuelles, fut des premiers à juger de son état, mais avec une force d'ame et un courage d'autant plus grands, que cet infortuné jeune homme paroissoit beaucoup tenir à la vie. Il prit la main du commandant, celle de chacun de nous, et nous fit ses adieux, ainsi qu'aux principaux de l'équipage; il mit ensuite ordre à ses affaires, demanda et reçut M. l'abbé de Quélen, qui lui administra les derniers sacremens.

» L'homme affoibli graduellement, sous le toit domestique, par une maladie longue et douloureuse, s'éteint familiarisé pour ainsi dire avec l'idée de sa destruction inévitable. Mais combien plus cruelle est l'approche de ce moment fatal pour celui qui, isolé sur le vaste Océan, se voit inopinément frappé à la fleur de l'âge d'une atteinte mortelle, et succombe sans être entouré des tendres et consolantes sollicitudes des personnes qu'il chérit le plus! Privation qui n'est pas la moins pénible de toutes celles que le marin s'impose l'obligation de subir! « La perte de la vie n'a » rien de redoutable pour moi, disoit M. Laborde, en nous tendant la » main..... Mais laisser dans l'affliction mes bons parens, mes amis; ne » plus les revoir : c'est le plus grand, c'est l'unique de mes regrets ! »

» Les souffrances de son agonie furent poignantes et prolongées : il m'en exprimoit la violence en me serrant la main de temps en temps. Enfin, par une de ces faveurs de la Providence, qui semble vouloir dérober aux sens du mourant l'horreur de sa position, sa tête se perdit, et il n'eut presque plus de connoissance jusqu'au lendemain, 23 février 1818, où il cessa de vivre, vers les six heures du matin. »

Telle fut la fin prématurée de Clair-Léonard-Théodore Laborde (1). L'amabilité de son caractère l'avoit rendu cher à tous ses camarades; son instruction variée, son habitude des observations et du calcul, un talent remarquable pour le dessin, en faisoient un sujet précieux dans une expédition scientifique, où tant d'occasions de les rendre profitables

(1) Né à Lorient, il passa fort jeune à l'Ile-de-France avec sa famille, entra de bonne heure dans la marine, où il parvint au grade d'enseigne de vaisseau. Il mourut à l'âge de vingt-huit ans, après en avoir passé quinze au service.

devoient se présenter. Nous donnâmes universellement des larmes à sa mémoire, et partageâmes par avance les angoisses auxquelles sa famille, qui l'attendoit à l'Ile-de-France, seroit livrée lorsque nous lui apprendrions une perte aussi inattendue et aussi déchirante. Mais, dit l'immortel auteur de Paul et Virginie, *les projets de plaisir, de repos, de délices, d'abondance, de gloire, ne sont pas faits pour l'homme foible, voyageur et passager.* 1818. Février.

Ce fut au milieu de ces tristes pensées que nous aperçûmes enfin les hautes terres du Cap de Bonne-Espérance. Contrariés par une brume épaisse qui s'éleva bientôt, nous ne pûmes cependant arriver au mouillage de la baie de la Table que le 7 mars dans l'après-midi. Mars.

Peu s'en fallut que les ridicules difficultés qui nous avoient repoussés de Ténériffe ne se renouvelassent ici : nous en fûmes heureusement quittes pour une quarantaine de trois jours, après lesquels, les ordres du gouverneur étant arrivés, on nous laissa la faculté de descendre à terre.

L'accueil que nous fit le lord Charles Sommerset, gouverneur de la colonie, fut des plus gracieux. Il nous offrit toutes les facilités possibles pour l'exécution des travaux scientifiques dont nous étions chargés, et nous engagea même à nous avancer dans l'intérieur de la colonie, où nos remarques, embrassant un plus vaste théâtre, pourroient offrir aussi plus d'intérêt. Malheureusement, la courte durée du séjour que nous devions faire au Cap de Bonne-Espérance ne nous permit point d'accepter cette dernière faveur.

Grâces à l'obligeance de M. Delettre, négociant français, résidant depuis longues années au Cap, où je l'avois connu dans un précédent voyage, nous pûmes nous procurer tout de suite un local propre à l'établissement de notre observatoire ; nos instrumens y furent transportés sans délai, et nous nous livrâmes assidument à nos expériences habituelles du pendule et des phénomènes de l'aiguille aimantée.

Le 13 mars, MM. Quoy et Gaimard, accompagnés de plusieurs personnes de notre état-major, du docteur Mund, botaniste prussien, et de quelques autres habitans du Cap, firent une course d'histoire naturelle. Partis de la ville à cinq heures du matin, ces messieurs arrivèrent à dix heures au sommet de la montagne de la Table, après s'être reposés à diverses reprises. Cette promenade eût été pour eux tout-à-fait agréable,

1818. Mars. sans une brume épaisse et une pluie continuelle qui les empêchèrent d'être témoins du beau spectacle dont on jouit ordinairement de ce point de vue élevé. Ils furent consolés toutefois de ce contre-temps, par l'intérêt des remarques et des collections qu'ils se trouvèrent à portée de faire.

Constance, ce coteau renommé dont on tire un des meilleurs vins du monde, devoit, à plus d'un titre, piquer la curiosité de nos observateurs; il devint aussi l'objet d'une excursion de la part de MM. Quoy, Bérard et Gaimard. « Nous montâmes à cheval à neuf heures du matin, dit ce dernier, et, tout en nous avançant vers le terme de notre petit voyage, nous nous amusions à faire la chasse aux oiseaux, soit sur la route, soit dans les champs voisins. J'avois un cheval assez fougueux, qui se montroit rétif et témoignoit son impatience à chaque coup de fusil qu'il entendoit. Je venois de tuer une pie-grièche, lorsque à environ une demi-lieue de Constance, et après avoir dépassé les premières vignes que l'on rencontre, je fus attiré dans un champ labourable par une multitude de souïmangas, de promérops, &c. A peine eus-je fait feu sur un des plus beaux de ces oiseaux, que mon cheval, doublement effrayé par le bruit de l'explosion et par la vue d'un large fossé qui se trouvoit à ma droite, partit comme un trait et me jeta à plusieurs pas de distance sur un terrain sablonneux et heureusement peu dur. Je ne fus pas blessé de cette chute; et enfourchant de nouveau mon ombrageuse monture, je rejoignis mes compagnons de voyage. Bientôt nous aperçûmes la propriété de M. Cloète, nommée *le Grand-Constance :* elle est facilement reconnoissable à une allée de très-grands arbres, et à ces mots, *Groot-Constancia*, écrits sur la porte d'entrée. Nous ne tardâmes pas à arriver à la ferme de M. Colyn, connue sous le nom de *Petit-Constance.* De longues allées de chênes y conduisent.

» Notre premier soin, après avoir salué M. Colyn, fut de visiter ses vignobles. Il voulut bien nous donner un de ses gens pour nous accompagner. Les vignes que nous parcourûmes sont entourées d'allées de chênes et de pins, et les ceps, plantés à quatre pieds de distance les uns des autres sur des lignes droites, ne sont pas soutenus par des échalas. Toutes les années, on les taille, et l'on pioche le terrain d'alentour, qui est de nature sablonneuse. Nous vîmes çà et là quantité de pêchers,

d'abricotiers, de pommiers, de poiriers, de citronniers, &c. &c., et de petits carrés où l'on cultivoit des plantes potagères. 1818. Mars.

» A notre retour, M. Colyn voulut absolument nous faire goûter les diverses espèces de vin qu'il récolte, consistant en vin de Constance proprement dit, blanc et rouge, en vin de Pontac, de Pierre et de Frontignac (1).

» Le vin des autres localités, qui porte le nom particulier de *vin du Cap*, est fait avec un raisin muscat de couleur paille fumée, qui m'a paru préférable pour le goût au muscat de Provence.

» Nous venons de dire qu'il y a deux qualités de vin de Constance, le blanc et le rouge; elles proviennent l'une et l'autre de raisins muscat de couleurs différentes. Le Pontac, d'une teinte très-foncée, est le produit d'un raisin noir fort sucré, ressemblant assez à un de nos raisins de Provence doux et fade. Le vin de Pierre est blanc; il se rapproche, par le goût, du vin de Lunel, mais nous parut avoir un bouquet préférable à ce dernier, dont nous avions apporté une bouteille à Constance, pour servir de terme de comparaison: il est vrai que le nôtre étoit échauffé. M. Colyn, qui le goûta, le trouva bon cependant, mais inférieur au sien. Le raisin qui donne le vin de Pierre est blanc et doux; c'est l'*uni-blanc* des Provençaux.

» Généralement on préfère, au Cap, le Frontignac à tous les autres vins qui se récoltent sur le coteau de Constance; on lui trouve un fumet plus fin et plus suave; aussi l'alfraame en est-elle payée plus cher: sa couleur est blanche et un peu terne. Quant à moi, le vin de Constance, blanc ou rouge, indifféremment, est de tous celui que je préfère.

» Le cellier de M. Colyn est grand et commode; nous le visitâmes à l'instant où l'on s'occupoit à fouler le raisin. Je demandai quelques renseignemens sur la préparation du Constance; voici ceux qui me furent fournis.

(1) Le prix du vin de Constance, dit Barrow (*second Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, t. 2, p. 61, trad. franç.), est au Cap de 70 à 80 risdales [383 fr. 60 cent. à 438 fr. 48 cent.] le demi-tonneau, qui devroit contenir vingt gallons d'Angleterre [quatre-vingts bouteilles de France], mais qui n'en contient pas plus de dix-huit, souvent même pas plus de seize. D'après le même auteur (t. 2, p. 63), le prix moyen du demi-tonneau ou de l'alfraame étoit, pendant les années 1799 à 1802, de 74 risdales 87/100 [410 fr. 29 cent.].

1818. Mars.

» D'abord on égrappe les raisins en les frottant sur une espèce de claie à jour ; les grains tombent dans un baquet, et sont portés ensuite dans une cuve, où quatre hommes les foulent aux pieds. Le moût, d'une saveur agréable et sucrée; est mis dans un grand tonneau, où il reste une quinzaine de jours, plus ou moins ; on le verse alors dans des barriques, où il fermente pendant le même espace de temps à-peu-près ; puis on le transvase trois ou quatre fois. Dans les meilleures années, on ne récolte tout au plus, au grand et au petit Constance, que 800 alfraames de vin (1).

» Après nous avoir fait déguster les différentes qualités de vins qui ornoient sa cave, M. Colyn nous conduisit à la maison qu'il habite, dont les appartemens, décorés avec goût, sont dans le genre hollandais. Au dîner qu'il nous fallut accepter, on nous servit du bouc sauvage coupé en tranches desséchées, de la largeur d'une pièce de 10 sous : je n'en goûtai que pour m'en abstenir bien vîte, et donnai la préférence à un excellent pouding, à des fraises au vin de Constance, et à des biscuits qui nous faisoient oublier le mauvais pain hollandais.

» Quelque enchantés que nous fussions de l'obligeante réception dont nous étions l'objet, il fallut penser au retour et prendre congé de notre hôte. Il nous engagea à revenir le voir; mais nous ne pûmes que foiblement lui exprimer notre gratitude pour toutes les politesses dont il nous avoit comblés.

» Nous nous arrêtâmes un instant sur la route pour jeter un coup-d'œil sur la ferme de M. Cloète. Cette agréable propriété a un certain air de grandeur qu'elle doit probablement aux arbres de haute futaie qui l'entourent. Il étoit nuit lorsque nous arrivâmes au Cap. »

Je ne suivrai pas nos infatigables naturalistes dans les courses multipliées que l'amour de la science leur fit entreprendre; encore moins chercherai-je à entretenir le lecteur des occupations plus monotones,

(1) On croit généralement, dit Barrow (*loc. cit.*), que ce dernier (le vin de Constance) se recueille seulement dans les deux fermes de ce nom; on se trompe : le raisin qui le donne, *la muscadelle*, est dans toutes les vignes..... Il produit même un vin égal, sinon supérieur au Constance, dont le seul avantage est de se vendre six fois plus cher, tant le nom a de pouvoir en toutes choses!

quoique non moins utiles, auxquelles nous nous livrions à notre observatoire. Il suffira de donner plus bas le court résumé des unes, et de renvoyer pour les autres aux ouvrages spéciaux sur l'histoire naturelle qui accompagnent cette relation. 1818. Mars.

Nous devons de sincères actions de grâces au gouverneur, non-seulement pour les facilités de toute espèce qu'il nous a accordées dans nos recherches scientifiques, mais encore pour les prévenances personnelles dont nous avons été l'objet. Plusieurs fois nous sommes allés le voir, tant à la ville qu'à sa campagne de *Nieuw-Land*, et constamment nous avons trouvé, près de lui et de sa famille, cette aisance et ces agrémens sociaux qui sont ordinairement l'apanage des personnes bien nées.

Je ne puis m'empêcher de citer ici la connoissance que j'ai faite de M. le colonel Ware, homme plein de mérite et d'instruction. Cet officier, qui parle parfaitement le français, passe à sa campagne de *Sans-souci* tout le temps que son service de quartier-maître général lui laisse de libre. Il s'y occupe de l'étude des lettres, partage avec sa femme l'éducation de deux aimables enfans, et se délasse enfin de ses études en donnant quelques momens à l'agriculture (1) et à l'adminis-

(1) L'agriculture, dans la colonie du Cap, est réputée être assez mal entendue. Barrow en fait connoître la cause, dont l'importance me paroît mériter que je la signale ici.

Au Cap de Bonne-Espérance, dit-il (*op. cit.* tom. 2, pag. 188), les biens ne restent pas long-temps dans la même famille; il est rare que les enfans d'un colon soient établis, parce qu'ils ont tous un titre égal à l'héritage de leur père : les droits qu'en certains pays la primogéniture donne, sont ici entièrement inconnus; telle est la loi de la colonie. Elle est équitable, sans doute; mais elle a de fâcheuses suites : elle rend le propriétaire indifférent sur l'état de ses possessions; au lieu de les améliorer, il prête son argent, achète des esclaves et des bestiaux; il fera même l'acquisition de quelques domaines, mais pour en retirer un profit immédiat, et non pour les bonifier. Pourroit-il se conduire autrement! il n'a ni l'ambition de laisser un nom après lui, ni le desir, si naturel à l'homme, d'être remplacé par un autre soi-même sur les lieux qui le virent heureux, quand la nature lui ordonnera de les quitter. Le dernier possesseur des fermes de Constance, le vieux *Cloète*, fait seul exception à cette remarque. De simple trompette, devenu gros propriétaire, il donna tous ses soins à la culture de ses biens, et, sur le point de mourir, il en fit le partage entre ses enfans. Son Constance favori fut pour le fils qui portoit son nom; de plus il voulut, par son testament, que ce domaine passât directement, dans la ligne mâle, à celui qui auroit son nom de baptême, ou collatéralement à celui de ses plus proches parens qui au nom de *Cloète* joindroit ce même prénom. Il en résulte que Constance est (en 1798) la terre la mieux entretenue qui soit dans la colonie.

Peut-être y a-t-il peu de pays où la propriété change de mains aussi fréquemment. Non-

1818. Avril. tration éclairée d'une jolie petite ferme qu'il a fait bâtir près de son habitation.

Ayant achevé les diverses opérations scientifiques qui étoient l'objet de notre relâche au Cap de Bonne-Espérance, nous nous occupâmes, dès le 1.er avril, de nos dispositions d'appareillage. Mon intention étoit de mettre sous voiles sur-le-champ; mais le calme étant survenu, je profitai de l'inaction forcée qui en fut la suite, pour aller rendre visite au capitaine de la marine russe, M. Otto de Kotzebue, qui vint aussi bientôt lui-même à bord de *l'Uranie.* Cet officier, commandant le brig *le Rurick,* avoit mouillé le matin en rade du Cap, et achevoit un voyage autour du monde, entrepris dans l'intérêt des sciences : sa relation ayant été mise au jour, il seroit superflu d'en entretenir plus longuement le lecteur.

Un vent forcé, et directement contraire à la route que nous devions suivre, succéda au calme, en sorte que nous ne pûmes mettre en mer que le 5 avril à deux heures du soir : nous nous dirigeâmes aussitôt vers l'Ile-de-France.

Remarques sur le Cap de Bonne-Espérance.

Peu de pays ont été plus souvent visités que le Cap de Bonne-Espérance; peu aussi ont donné lieu à un plus grand nombre de relations. Quelques-unes, particulièrement celle de M. Barrow, sont remplies de détails aussi exacts que curieux; et nous ne pouvions, dans la courte durée de notre relâche, entourés comme nous l'étions sur-tout d'obligations fort assujettissantes, donner à nos recherches historiques assez de précision pour ajouter beaucoup de faits réels à ceux qui sont déjà

seulement les biens sortent de la famille à la mort des parens, quand les héritiers trouvent à les vendre pour en partager le produit entre eux, mais il semble y avoir une manie universelle d'acheter, de vendre, de changer. Le gouvernement en a bien su tirer avantage, lorsqu'il a imposé un droit de 4 p. o/o pour chaque mutation d'un immeuble. Au Cap, les deux tiers des biens sont vendus aux enchères, où l'huissier les charge encore d'une taxe de 2 p. o/o, dont 7/8 pour le gouvernement et 1/8 pour lui; de sorte que les droits payés, en transférant une propriété, s'élèvent à 6 p. o/o de sa valeur. Si l'on y ajoute les frais du timbre et des contrats, on verra qu'en quinze ventes le gouvernement peut envahir tout le capital; et des habitans assurent qu'ils ont vu le cas arriver. J'y achetai moi-même un petit domaine qui, depuis huit ans, a changé six fois de maître, et a payé trois fois 6 et trois fois 4 p. o/o; en tout, 30 p. o/o de sa valeur. Cette fureur de vendre et d'acheter fait, des droits de transport et d'enchère, une des plus fertiles branches du revenu public.

connus ; le tenter, c'eût été s'exposer à empreindre nos travaux d'un caractère de légèreté impardonnable ; aussi avons-nous préféré de faire le sacrifice des notes vagues qu'on peut si facilement recueillir pendant le cours d'une conversation, et ne nous attacher qu'à ce qui paroissoit moins indigne de fixer l'attention des lecteurs instruits. 1818. Avril.

Je donnerai donc simplement ici le résumé de nos expériences de physique, et des remarques sommaires sur la température habituelle, la constitution géologique des montagnes qui entourent la ville, les maladies régnantes, le système monétaire, enfin sur diverses perceptions fiscales et commerciales.

Température. — Nos observations thermométriques accoutumées, faites à bord de *l'Uranie* depuis le 8 mars jusqu'au 4 avril, nous ont donné les quantités suivantes : Météorologie.

Température de l'air.	Température moyenne +	18d,0 (centigrades).	
	Maximum observé.....	30 ,8.....	Le 27 mars, à 3h du soir.
	Minimum *idem*.....	11 ,8.....	le 25 mars, à 5h du matin.
	Maximum moyen.....	21 ,5.....	Répondant à 1h du soir.
	Minimum *idem*.....	15 ,3.....	——— à 4h du matin.
Température de la mer à sa surface.	Température moyenne +	14 ,0.....	Conclue de 28 jours d'observations.
	Maximum moyen.....	14 ,9.....	Correspondant à 2h du soir.
	Minimum *idem*.....	13 ,2.....	——— à 2h du matin.
	Maximum observé.....	21 ,5.	
	Minimum *idem*.....	10 ,5.	

Étant parvenu à me procurer quelques observations météorologiques faites au Cap de Bonne-Espérance pendant les années 1810, 1811 et 1812, j'ai cherché, par des moyens dont je rendrai compte dans la partie Météorologique de ce Voyage, à en déduire les températures moyennes des mois et celles des années : en voici le tableau, qui montre généralement que janvier est le mois le plus chaud, juin le plus froid de l'année, et avril celui dont la température approche le plus de la température moyenne.

TABLEAU des Températures moyennes (thermomètre centigrade) *conclues pour differens mois des années 1810, 1811 et 1812, au Cap de Bonne-Espérance.*

ANNÉES des OBSERVATIONS.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	TEMPÉRATURE moyenne de l'année.
	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
1810.	24d,31.	24d,48.	21d,66.	19d,61.	16d,59.	13d,98.	14d,28.	15d,09.	14d,97.	16d,76.	19d,89.	22d,12.	18d,64.
1811.	22 ,75.	21 ,25.	22 ,11.	19 ,29.	15 ,00.	14 ,47.	14 ,96.	16 ,02.	17 ,64.	18 ,17.	22 ,53.	22 ,42.	18 ,88.
1812.	26 ,11.	23 ,93.	21 ,66.	18 ,99.	15 ,61.	14 ,41.	14 ,67.	16 ,24.	//	//	//	//	19 ,23.
Moyenne générale.	24 ,39.	23 ,22.	21 ,81.	19 ,30.	15 ,73.	14 ,29.	14 ,64.	15 ,78.	16 ,30.	17 ,46.	21 ,21.	22 ,27.	18 ,92.

Vents. — C'est une chose assez bizarre, que pourtant l'usage a consacrée, de ne pas indiquer dans les journaux météorologiques la direction vraie des vents, mais seulement l'azimuth apparent dans lequel ils soufflent, rapporté au méridien magnétique. Si l'erreur qui en résulte peut être insignifiante dans les lieux où l'aiguille aimantée s'écarte peu du méridien terrestre, on ne sauroit la regarder comme telle au Cap de Bonne-Espérance, par exemple, où l'on va voir que sa déclinaison est de plus de 26°.

Pendant toute la durée de notre relâche, non-seulement les vents du Sud ont régné le plus fréquemment, mais aussi ils ont été les plus forts; leur permanence quelquefois s'est prolongée au-delà de deux jours consécutifs. Après ceux-ci, les vents de Sud-Est et de Sud-Sud-Ouest ont soufflé avec le plus d'intensité, et se sont fait sentir particulièrement la nuit; pendant le jour, au contraire, les vents de Nord-Ouest dominoient, et généralement ils étoient foibles. Ceux de l'Est, du Nord-Est et du Sud-Ouest ont été les plus rares.

Magnétisme et pendule.

Magnétisme. — Nous avons trouvé pour la déclinaison de la boussole, à notre observatoire, 26° 23′ 31″ Nord-Ouest; et pour l'inclinaison, 50° 47′ 3″, la pointe Nord de l'aiguille étant la pointe élevée.

Oscillations du pendule. — Le pendule, qui, réduit au niveau de la mer

et à + 20[d] de température centigrade, faisoit à Paris 86400 oscillations en vingt-quatre heures moyennes, faisoit au Cap de Bonne-Espérance, dans les mêmes circonstances, 86343[osc],547. La latitude de l'observatoire étoit de 33° 55′ 15″ Sud. 1818. Avril.

« Quelque nombreux que soient les écrits qu'on a publiés sur le Cap de Bonne-Espérance, il n'est peut-être aucun pays moins connu sous les rapports géologiques. Malheureusement ce que nous avons à en dire ne remplira pas cette lacune. Si le temps ne nous eût pas manqué, nous nous serions sur-tout proposé de faire connoître en détail les hautes éminences qui couvrent la péninsule du Cap proprement dit; mais, bien loin de là, nous devons nous borner à décrire succinctement la montagne de la Table. Géologie

» Ce nom lui vient de sa configuration : en effet, coupée presque perpendiculairement du côté de la ville, elle est en même temps aplatie au sommet. On estime sa hauteur à 1163 mètres. Une petite portion de sa base ayant été mise à découvert par un courant d'eau, laisse apercevoir qu'elle est formée d'un granit grossier si peu homogène, qu'en certains endroits il est presque entièrement décomposé. Cette roche est recouverte de phyllade bleu foncé, presque noir, à grains fins et serrés avec de larges veines de quartz très-blanc; on voit parfois de petits filons de granit traverser le phyllade.

» Toute la partie supérieure de la montagne est composée de couches horizontales et puissantes d'un grès blanc quartzeux très-brillant.

» Les grandes masses du centre sont homogènes; mais quelques-unes de celles du sommet ont leurs parties constituantes si peu liées, que le moindre choc les fait tomber en poussière. C'est sans doute à de brusques changemens de température, à l'action des nuages et des eaux pluviales, que cette roche doit sa friabilité; et ce principe d'une dissolution assez active est attesté par le sable qui remplit le ravin par lequel on arrive au sommet de la montagne, et par les gros grains de quartz dont elle est couverte à sa surface.

» Ça et là on rencontre des fragmens de grès ferrugineux. Les dales de phyllade bleu, susceptibles d'un beau poli, et dont on se sert pour paver le perron des maisons, proviennent de la petite montagne appelée *Croupe du Lion*.

1818. Avril. » La base de *la Table* est jonchée de grosses boules de grès, usées et arrondies par le temps, qui proviennent des éboulemens de la partie supérieure ; quelques-unes sont ferrugineuses. En nous rendant au sommet de la montagne, nous avons trouvé, à moitié chemin, deux morceaux de grès isolés, contenant du fer hydraté terreux; et tout-à-fait au pied, à la sortie de la ville, des amas de fer hydraté terreux en petits globules, réunis par quelques particules d'argile, à quelques pouces de la superficie du sol.

» Des bois entiers de protéas couvrent les flancs de cette montagne, dont le sommet, presque toujours humide, est riche en graminées et en végétaux divers. » (*M. Quoy.*)

Maladies. « Selon le docteur Hussey, médecin en chef de la colonie, les maladies ordinaires sont au Cap les fièvres inflammatoires, les ophthalmies, les flegmasies aiguës du foie, des poumons et de la plèvre, et la dysenterie. Ce médecin n'a vu, depuis dix années, qu'un seul exemple de fièvre intermittente. Le 1.^er^ février 1812, la petite vérole se manifesta au Cap, et fut d'abord très-meurtrière: les moyens prophylactiques les plus vigilans et les plus rationnels furent mis en usage avec succès. Cette maladie, qui étoit devenue épidémique le 14 mars, disparut le 9 juillet suivant.

» Le comité de vaccine, composé du médecin général, qui en est le président, de chirurgiens vaccinateurs, et d'un secrétaire chargé de l'enregistrement, existe depuis 1811. On vaccine deux fois par semaine dans la ville du Cap, le mardi et le vendredi ; c'est dans une des salles de l'établissement consacré aux bureaux du gouvernement, que cette opération a lieu. Lors de la naissance d'un enfant, les parens sont obligés d'en faire la déclaration au fiscal, qui en donne connoissance au comité de vaccine. La mère doit, autant qu'il est possible, accompagner son enfant, et le soumettre huit jours après à la visite des membres du comité, afin qu'ils puissent examiner si la vaccine a bien réussi, et, dans ce cas, se procurer la facilité de perpétuer le virus en le communiquant de bras à bras.

» L'ancien hôpital, exclusivement destiné autrefois au traitement des esclaves et des naturels du pays, n'est plus occupé maintenant que par

les bureaux de l'administration anglaise. Un hôpital militaire, situé non loin des lignes de fortification, sur le chemin de Constance, est assez bien tenu. Il n'existe pas d'hôpital civil au Cap; un pareil asile pour les malades et les malheureux infirmes seroit bien plus utile qu'une maison d'orphelins, dans un pays où ces derniers sont peu nombreux. 1818. Avril.

Monnoies. — » D'après Sparmann, la risdale, en 1775, valoit un peu plus de 4 livres tournois. En 1810, l'escalin correspondoit à 12 sous de France; la risdale à 8 escalins ou 4 livres 16 sous; la piastre d'Espagne à 12 ou 14 escalins; notre pièce de 5 francs à 5 escalins, et celle de 6 francs à une piastre; le louis d'or de 24 livres, à 6 risdales; le quadruple d'Espagne, à 25, 26 et quelquefois 30 risdales. A l'époque de notre séjour au Cap, en mars 1818, l'escalin valoit 6 sous de France; la risdale, 2 francs; la pièce de 5 francs, 14 escalins; l'écu de 6 francs, ainsi que la piastre, 20 escalins; et le louis d'or de 24 livres, 10 risdales. On nous a assuré que la banque du Cap tient en circulation de très-grandes valeurs en papier-monnoie. Monnoies.

Droits du fisc. — » Toutes les ventes se font ici à l'enchère et au plus offrant. Les Anglais paient au gouvernement un droit de 6 p. o/o; mais les étrangers ne sont pas traités d'une manière aussi favorable: pour avoir la faculté de vendre leurs marchandises, ces derniers sont obligés de payer 15 p. o/o à la douane, et 5 1/2 p. o/o sur les frais de vente; encore ne peuvent-ils recevoir le prix de leurs marchandises qu'au bout de trois mois; s'ils vouloient être soldés de suite, il faudroit éprouver une nouvelle perte de 3 p. o/o. Le courtier par l'entremise duquel l'affaire a été conclue, touche un droit de 5 p. o/o de commission. Ainsi, tout navire étranger qui arrive au Cap pour y vendre sa cargaison, doit s'attendre à supporter les frais suivans; savoir : Droits du fisc.

15 p. o/o à la douane,
5 1/2. de frais de vente,
5.... de commission,
3.... d'escompte,
2.... pour voiturage, emmagasinage, hommes de journée.

c'est-à-dire, 30 1/2 p. o/o en tout. » (*M. Gaimard.*)

CHAPITRE XI.

Traversée du Cap de Bonne-Espérance à l'Ile-de-France; Séjour dans cette colonie.

1818. Mai. Nous arrivâmes en vue de l'Ile-de-France un mois exactement après avoir quitté l'extrémité australe de l'Afrique, et parvînmes, le soir du même jour, au mouillage devant le Port-Louis.

Quelques instans avant de jeter l'ancre, le pilote étoit monté à bord, et nous avoit prévenus de ne pas communiquer avec la terre sans avoir préalablement reçu la visite du commissaire de santé, que nous ne devions point, au reste, attendre avant le lendemain. Poursuivi déjà plusieurs fois par cette fatale formalité de quarantaine, allois-je éprouver encore ici quelque retard du même genre? Cette pensée me contrarioit d'autant plus, que j'étois très-impatient d'embrasser un frère dont j'étois séparé depuis vingt ans, et qui, venoit-on de m'apprendre, étoit à la veille de se rendre au Bengale, où l'appeloient des affaires d'intérêt. Ce devoit être, hélas! pour ne plus le revoir!.....

Cependant le 6, de très-grand matin, le canot de la santé arriva. Mon frère accompagnoit le vieux médecin, M. Lavergne. Je leur sus gré à l'un et à l'autre de leur empressement, quoique je ne pusse pas me méprendre sur celui des deux qui en avoit tout le mérite. La communication avec la terre m'ayant été accordée sur ma déclaration, j'envoyai sur-le-champ un officier saluer le gouverneur, l'instruire de la nature de ma mission, et traiter du salut.

Je priois mon frère de me faciliter les moyens de trouver, sans délai, un local convenable à l'établissement de mon observatoire, lorsqu'il m'apprit que mes desirs à cet égard avoient été prévenus; que le grand-juge commissaire de justice, M. George Smith, informé déjà de la relâche de *l'Uranie*, me faisoit offrir sa maison, qu'il n'habitoit point maintenant, parce qu'il vivoit à la campagne. Quelque touché que je fusse d'une prévenance aussi aimable, due en entier d'ailleurs au bienveillant intérêt que M. Smith accordoit à mon frère, je ne voulus néanmoins pas accepter

avant de m'être assuré par moi-même si l'emplacement convenoit aux diverses observations que nous avions à exécuter. Le reste de cette journée-là fut consumé en formalités d'étiquette. 1818. Mai.

A onze heures et demie, nous saluâmes le pavillon anglais de dix-neuf coups de canon, qui nous furent exactement rendus; après quoi l'état-major de *l'Uranie* et moi nous allâmes faire visite à M. le général Hall, gouverneur par intérim de la colonie; nous en reçûmes les politesses d'usage, et nous revînmes à bord.

Le 7, je descendis à terre pour voir M. Smith. Ce magistrat aimable m'attendoit chez lui : son accueil fut gracieux, et plein de cette politesse exquise qui dénote à-la-fois un cœur affectueux et un parfait usage du monde.

Après m'avoir fait parcourir celles des parties de sa maison qu'il jugeoit pouvoir être utiles, soit à l'établissement de nos instrumens, soit à mon logement et à celui des officiers qui devoient prendre part aux travaux de l'observatoire, il me renouvela l'assurance que je ne le gênerois point, même dans la supposition où j'occuperois sa maison toute entière, parce qu'il lui suffiroit d'y conserver un simple pied à terre pour se reposer lorsqu'il voudroit passer quelques instans à la ville.

Convaincu que je ne commettois aucune indiscrétion, et voyant d'ailleurs que tout étoit à souhait pour l'objet principal que nous avions en vue, j'acceptai l'offre de M. Smith, et donnai aussitôt l'ordre d'apporter du bord les instrumens nécessaires à nos travaux scientifiques. Mais lorsque je voulus y faire venir aussi mon cuisinier et mes domestiques, M. Smith s'y opposa. « Vous avez accepté ma maison, dit-il, » et en homme d'honneur vous ne pouvez rétracter votre parole. Dans » ce marché tout l'avantage est de mon côté. Cependant si vous croyez » qu'il m'est dû quelque reconnoissance, je vous prie de me la témoigner » en permettant que je sois votre premier maître d'hôtel. J'ai un cuisi- » nier passable et un assez nombreux domestique. Vous serez toujours, » au reste, le maître d'appeler plus tard votre cuisinier, si vous ne » trouvez pas le mien à votre gré. »

Ici s'engagea une lutte de générosité et de délicatesse; je résistai longtemps : mais mon frère m'ayant assuré que je désobligerois beaucoup le

1818. Mai. grand-juge si je n'acceptois pas à-la-fois chez lui la table et le logement, je jugeai convenable de céder.

M. Smith néanmoins ne se tint pas entièrement satisfait; il exigea encore que mon secrétaire, et les deux officiers de service à l'observatoire, prissent place chaque jour à sa table.

Comblé de tant de marques de bienveillance et de bonté, je me tranquillisois par la persuasion de n'être pas long-temps à la charge de notre digne et respectable hôte : vain espoir! l'indispensable nécessité nous contraignit, comme on va le voir, de prolonger notre séjour au-delà du terme prévu. J'en témoignai tout mon regret à M. Smith, en le conjurant de me dégager de ma promesse; mais il repoussa cette demande avec une aimable véhémence; et loin de s'attrister avec moi du contre-temps dont je lui parlois, il fit éclater de la manière la plus expressive toute la joie qu'il en ressentoit. Il seroit difficile de dire jusqu'à quel point je fus touché d'une conduite aussi délicate et aussi noble; mon cœur en fut pénétré; et c'est aujourd'hui pour moi un devoir sacré d'en exprimer hautement toute ma gratitude. Hélas! celui qui me l'inspira ne pourra recevoir ici bas mon hommage! La mort, en privant la magistrature d'un homme qui l'honoroit par ses talens et par son caractère, m'a enlevé un ami qui m'étoit infiniment cher!.....

De touchans souvenirs et des regrets bien légitimes m'ont entraîné malgré moi dans une excursion que son motif fera facilement excuser; je me hâte de reprendre le fil de ma narration.

Pendant qu'à l'observatoire nous nous occupions de nos travaux accoutumés, on visitoit à bord toutes les parties du vaisseau, pour le mettre promptement en état de reprendre la mer. On ne tarda pas à s'apercevoir que quelques feuilles de cuivre du doublage étoient enlevées de l'avant, près de la flottaison. D'abord on crut qu'il seroit possible de les replacer en rade; mais des plongeurs chargés de reconnoître plus exactement le mal, nous donnèrent enfin la douloureuse certitude qu'il se prolongeoit jusqu'à la quille, et que non-seulement un grand nombre de feuilles de doublage manquoient absolument, mais que beaucoup d'autres encore étoient percillées comme de la dentelle. Une avarie aussi grave, presque au début d'un long voyage et dans des mers où les

tarets (1) sont très-multipliés, m'imposoit la fâcheuse obligation de faire abattre le navire en carène pour le réparer, et de prolonger par conséquent mon séjour à l'Ile-de-France bien au-delà du temps qui m'avoit été fixé. 1818. Mai.

Les chantiers de M. Piston nous ayant offert tous les avantages desirables, tant pour l'économie des dépenses que pour la perfection et la célérité du travail, les marchés nécessaires furent passés, et l'on hala sans délai la corvette dans le Trou-Fanfaron, où, après l'avoir déchargée, on procéda aux réparations nécessaires.

Ceux qui ne suivent pas les progrès des sciences physiques, se demanderont peut-être d'où a pu provenir la détérioration d'une aussi grande quantité de feuilles de cuivre. Nous l'attribuâmes d'abord nous-mêmes à la qualité inférieure de celles qui nous avoient été fournies; mais on a su depuis, par les belles expériences que sir Humpry-Davy publia en 1824 (2), qu'il ne falloit pas la chercher ailleurs que dans la corrosion du cuivre par l'eau de mer, corrosion développée précisément par la pureté même du métal; car le cuivre allié, ou seulement mis en contact intime avec une petite portion d'étain, de zinc, &c., n'est pas exposé à cet inconvénient.

Une conséquence immédiate des expériences dont nous venons de parler, a été la pensée de doubler les vaisseaux, non pas en cuivre pur, mais avec des feuilles de bronze dont l'alliage contiendroit quatre-vingts parties de cuivre sur vingt parties d'étain. M. d'Arcet, de l'académie des sciences, à qui l'on doit cette idée, a proposé de substituer aussi aux clous de cuivre rouge, employés pour le bordage des bâtimens, des clous fondus avec l'alliage précité. Ceux-ci seroient beaucoup plus durables que les premiers; et l'on sait en effet que les clous antiques de bronze retrouvés dans la Méditerranée, étoient encore en fort bon état après des siècles, tandis que le cuivre pur est promptement détruit par la seule action de l'eau de mer.

(1) Sorte de vers marins qui piquent les bois immergés. En quelques mois, ces vers peuvent pénétrer dans la membrure d'un vaisseau qui n'est pas doublé en cuivre; et même, malgré le doublage, ils parviendroient à la quille et de là aux varangues, si le cuivre ne recouvroit pas la quille en entier.

(2) *Voyez* les *Annales de chimie et de physique*, par MM. Gay-Lussac et Arago; mai 1824, tom. 26, pag. 84.

1818. Mai.

Non-seulement ces clous résisteroient mieux à l'action corrosive de la mer que ceux en cuivre forgé (1), mais ils coûteroient moins cher, seroient plus vîte fabriqués, et résisteroient davantage sous l'effort du marteau. Quant à leur pointe, il seroit facile de la rendre flexible en lui faisant subir l'opération de *la trempe* (2), et l'on conserveroit à la tête et à la tige du clou toute la dureté que présente l'alliage dont il s'agit.

Si l'on vouloit fabriquer les feuilles de doublage et les grands clous des vaisseaux avec du bronze, il conviendroit d'employer à cet usage les vieux canons hors de service, et de réserver les métaux neufs et purs pour la fonte des pièces d'artillerie; on auroit ainsi de bons clous et de bons canons. Les vieilles monnoies en métal de cloche pourroient être encore employées au même usage.

Tandis qu'on travailloit aux réparations de *l'Uranie*, M. Smith voulut que nous allassions visiter sa campagne de *Bagatelle*, située dans un des quartiers les plus agréables de l'île, celui de Mokâ. Perspective ravissante, riche végétation, cascade, rien n'y manque pour en former un séjour délicieux, sur-tout lorqu'un propriétaire affable et bien né en fait les honneurs.

Nous prolongeâmes notre promenade en nous rendant aux plaines de Willems, à la belle habitation de M. Saulnier, qui nous avoit invités à y passer quelques jours, et qui nous accueillit avec tout ce que la prévenance la plus ingénieuse peut imaginer de gracieux.

On a souvent célébré le caractère hospitalier des habitans de l'Ile-de-France. Dans aucun pays, peut-être, cette noble vertu n'est poussée à un plus haut degré : l'étranger, celui sur-tout qui a connu le froid égoïsme d'un si grand nombre de nos villes européennes, s'étonne de se voir reçu

(1) Les grands clous en cuivre forgé, tels qu'ils sont employés au bordage des vaisseaux, coûtoient, en 1813, 6 fr. 23 cent. le kilogramme; ceux en bronze coulé ne coûteroient au plus que 2 fr. pour un poids égal.

(2) La trempe du bronze, ainsi que M. d'Arcet nous l'a démontré, produit un effet contraire à celle de l'acier.

Des expériences sur des clous en bronze de neuf pouces, ainsi préparés, ont été faites à Cherbourg, par M. Cachin, ingénieur en chef des travaux maritimes, et ont donné les résultats les plus satisfaisans.

avec tant d'aménité et comme une ancienne connoissance; il cherche à s'expliquer les causes de cette effusion bienveillante dont il est tout-à-coup devenu l'objet : bientôt il peut se croire au milieu de sa famille chérie; et son cœur, ouvert aux plus aimables impressions, aux sentimens de la plus tendre reconnoissance, ne sauroit oublier jamais ces momens de bien-être et de joie qu'il se retrace toujours avec délices! 1818. Mai.

J'eus le bonheur de revoir, à l'Ile-de-France, plusieurs de mes anciens amis, et de me lier avec quelques personnes que je n'avois point encore connues. Que ne puis-je leur payer nominativement ici le tribut de ma profonde gratitude pour le touchant intérêt qu'ils m'ont si constamment témoigné! Plusieurs d'entre eux ont facilité mes recherches sur le beau pays qu'ils habitent; et j'aurai, par la suite, plus d'une occasion de citer les noms de MM. Delisse, savant pharmacien et mon ancien compagnon de voyage dans l'expédition du capitaine Baudin; Maure, agent de change très-distingué; Thomy Pitot, que la mort a trop tôt enlevé aux lettres, qu'il cultivoit avec tant de succès; et Mallac, juge à la cour d'appel, non moins recommandable par les précieuses qualités de son cœur, que par les ressources d'un esprit vif et cultivé.

Indépendamment des réunions particulières chez nos amis, où tous les agrémens et les plaisirs d'une société choisie nous étoient offerts, nous assistâmes aussi au bal du gouverneur et au repas de corps des officiers du 22.e régiment, donnés à l'occasion de la fête de Sa Majesté Britannique. Juin.

Plus tard eurent lieu les courses de chevaux. D'après le goût bien connu des Anglais pour ce genre d'amusement, ils en ont amené la mode à l'Ile-de-France. Ces exercices annuels durent ordinairement trois jours, et ont lieu sur un vaste terrain appelé le *Champ de Mars*, à l'une des extrémités de la ville. Comme moyen de réunion, c'est une grande affaire pour les dames, le bon ton étant d'y venir chaque jour avec une toilette différente et d'y briller autant qu'on le peut. Les familles les plus aisées font construire des tribunes ou loges couvertes et un peu élevées, à l'effet de mieux jouir du spectacle. M. Smith avoit eu le soin d'en faire préparer une à notre intention; nous vîmes tout de là très-commodément : mais j'avoue que l'assemblée occupa mes yeux autant que les Juillet.

1818. Juillet.

courses (1), quoique l'intérêt de celles-ci fût encore augmenté par l'importance exorbitante des paris.

Je n'avois pas encore aperçu ailleurs autant de mulâtresses : le luxe qu'elles affichent passe toute mesure; il efface même souvent celui des blanches. Ces mulâtresses, en général jolies, admirablement bien faites, sont la plupart entretenues par des blancs jeunes ou vieux, et même, à la honte des mœurs, par des hommes mariés, qui portent chez ces créatures une aisance dont parfois leur famille légitime est privée : les exemples de ce désordre sont malheureusement trop multipliés. Les blanches détestent les femmes de couleur; aussi la ligne qui les sépare dans toutes les cérémonies est-elle extrêmement tranchée : aux courses, on appeloit *la galerie brune*, le côté où se tenoient ces dernières; à l'église, elles ont aussi des places distinctes; et les registres de l'état civil ne sont pas les mêmes pour les blancs et pour ceux qui ne le sont pas. Ainsi, la blancheur de la peau est ici une véritable noblesse, qui sépare plus que ne le fait la noblesse d'extraction en Europe.

Par suite de l'enchaînement naturel des plaisirs, les courses furent l'occasion d'un bal auquel toutes les dames de Port-Louis se portèrent avec empressement; et, malgré l'extrême chaleur, les salons se trouvèrent de bonne heure encombrés de monde. Une quantité de fort belles personnes, parées avec autant d'élégance que de goût, rendirent cette réunion très-brillante.

Je ne parlerai d'une séance de la *Société d'émulation*, à laquelle j'assistai, qu'afin de rendre hommage au zèle des habitans pour le progrès des connoissances utiles, et de manifester tout l'intérêt que cette réunion d'hommes aimables et instruits m'a inspiré. On lui doit déjà d'importans travaux; ceux qui ont pour objet le perfectionnement de l'agriculture coloniale, ont mérité l'attention du gouvernement.

Vers les derniers temps de notre séjour dans cette île, nous adres-

(1) M. Pellion, en rendant compte, dans son journal, de ses propres impressions dans cette circonstance, s'exprime ainsi : « Les courses auxquelles nous assistâmes, sont bien, selon moi, la chose du monde la plus insipide et la plus mesquine. Trois ou quatre chevaux montés par des hommes habillés comme polichinelle, sont les champions qui concourent au prix. J'ignore quel est ce prix; mais j'ai jugé qu'il devoit être de peu de valeur, parce que les cavaliers ne se pressoient guère de le remporter. »

sâmes, sous le couvert du ministre de la marine, à MM. les professeurs du Muséum d'histoire naturelle à Paris, plusieurs caisses contenant les échantillons d'objets des trois règnes que l'expédition avoit recueillis jusqu'alors. 1818. Juillet.

J'ai resserré le plus qu'il m'a été possible le récit de particularités dont le charme principal se rattache peut-être uniquement à nos sensations personnelles ; mais pouvois-je me défendre de payer aux estimables habitans de l'Ile-de-France ce léger tribut de la reconnoissance de mes compagnons de voyage et de la mienne !

Enfin les réparations de *l'Uranie* venoient d'être achevées, le vaisseau se rendoit en rade, et nous avions pris congé de nos amis, quand M. le capitaine Purvis, commandant la frégate anglaise *la Magicienne*, nous offrit un déjeûner à son bord, le 15 juillet, la veille même du jour où nous devions appareiller : nous l'acceptâmes, avec le regret de n'avoir plus le temps de lui rendre la pareille. Ce prétendu déjeûner fut un ambigu très-bien servi à trois heures après midi. Les officiers de *l'Uranie* étoient les seuls Français invités ; le reste des convives se composoit de familles anglaises de la ville. Le repas fut gai, quoiqu'il y eût bien quatre-vingts personnes ; M^me^ Purvis, qui voyageoit avec son mari, en fit les honneurs. La soirée se termina par un bal qui eut lieu sur le pont.

Je ne pourrois que difficilement peindre l'amertume de mes regrets, lorsque le lendemain il me fallut quitter mon respectable ami, M. Smith : il resta à bord jusqu'à ce que nous fussions sous voiles, et ce ne fut pas sans verser des larmes que nous nous séparâmes. C'est une douceur inappréciable que de rencontrer, dans un voyage tel que le nôtre, des personnes de mérite ; mais il faut s'en séparer : c'est le revers de la médaille !

J'avois été prévenu par M. le chef d'administration de l'île Bourbon, que j'y trouverois dans les magasins du Gouvernement les vivres de campagne nécessaires au ravitaillement de *l'Uranie*, sans qu'il fût nécessaire de les acheter à grands frais à l'Ile-de-France ; nous dirigeâmes en conséquence la route pour nous rendre dans cette colonie française.

CHAPITRE XII.

Remarques sur l'Ile-de-France.

La quantité des renseignemens que mes compagnons de voyage et moi nous avons recueillis pendant notre séjour à l'Ile-de-France, est si considérable, qu'il m'eût été facile de donner un fort volume sur cet intéressant pays, objet déjà des travaux de tant de savans voyageurs. J'ai cru devoir suivre un plan moins vaste, et, mesurant des yeux l'espace qui me reste encore à parcourir, abandonner des détails d'une importance secondaire, pour ne mettre sous les yeux du lecteur qu'un choix de ce que nos journaux renfermoient de plus neuf et de plus curieux. Je ne dirai donc rien de l'histoire de la colonie (1), qui présente à son origine des détails de mœurs si attachans; ni de sa géographie, de ses productions naturelles, des variations de son état politique et civil, des progrès de son agriculture et de son industrie manufacturière, sujets qui prêteroient à des développemens nombreux. Six paragraphes seulement seront consacrés aux matériaux que j'ai jugé convenable de mettre en ordre : le premier contiendra le résumé des observations de météorologie et de physique; le second, celles de géologie; le troisième traitera de la constitution physique des habitans et de leurs maladies; le quatrième, de la population, des mœurs et des usages; le cinquième, des relations mercantiles; le sixième enfin, de l'administration coloniale.

§. I.er

Observations de météorologie et de physique.

Température. Nos observations thermométriques, faites à terre à l'air libre et à l'ombre, ont duré depuis le 13 juin jusqu'au 9 juillet 1818. La plus forte

(1) Qu'il me soit cependant permis de relever une erreur bien souvent répétée, même dans les meilleurs ouvrages. « L'Ile-de-France, y est-il dit, fut nommée primitivement par les Portugais, île *da Cerno*, ou *Dacerno*, c'est-à-dire *île des Cygnes*. » Il suffit d'ouvrir le premier dictionnaire portugais venu, pour se convaincre de la méprise; *da Cerno* ni *Dacerno* n'ont aucun sens en portugais : ce seroit *ilha dos Cirnes*, ou, selon une orthographe plus moderne, *dos Cisnes*, qui signifieroit *île des Cygnes* dans cette langue. Au fait, *do Cirne* fut le nom qu'on imposa.

température a été de 31^{d},5, le 13 juin à midi; la plus foible, de 19^{d},0, le 2 juillet à deux heures du matin. Le maximum moyen, égal à 24^{d},94, répond à midi, et le minimum moyen, de 21^{d},47, à quatre heures du matin; enfin la moyenne des températures observées est 22^{d},78.

A bord, au mouillage et en rade, quelques jours d'observations, faites du 6 au 14 mai, ont donné pour maximum moyen de la température de l'air, 28^{d},2, à une et deux heures du soir; et pour minimum moyen, 24^{d},6, à cinq heures du matin.

Aux mêmes époques, la température de la mer à sa surface donnoit pour maximum moyen, à midi, 25^{d},7; et pour minimum moyen (à six heures du matin, huit heures du soir et minuit), 24^{d},3.

J'ai tiré des registres qu'a bien voulu me communiquer avec une extrême bonté M. Lislet-Geoffroy, correspondant de l'académie royale des sciences, les élémens qui m'ont servi à conclure, par une méthode qui sera expliquée ailleurs, les températures moyennes dont le tableau suivant renferme les résultats.

Tableau des Températures moyennes (thermomètre centigrade) *conclues pour différens mois des années 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1803 et 1804, au Port-Louis de l'Ile-de-France.*

ANNÉES des OBSERVATIONS.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	TEMPÉRATURE moyenne de l'année.
1787.	28^{d},68.	28^{d},07.	26^{d},33.	25^{d},52.	23^{d},58.	//	20^{d},17.	21^{d},50.	22^{d},09.	23^{d},49.	27^{d},32.	28^{d},30.	24^{d},72.
1788.	//	//	//	//	22 ,47.	21^{d},45.	21 ,92.	21 ,19.	22 ,39.	24 ,88.	26 ,59.	27 ,62.	25 ,02.
1789.	27 ,53.	27 ,50.	29 ,05.	27 ,88.	25 ,02.	20 ,94.	21 ,31.	20 ,88.	22 ,02.	23 ,82.	25 ,13.	26 ,72.	24 ,82.
1790.	28 ,81.	28 ,49.	27 ,34.	26 ,63.	24 ,31.	21 ,90.	21 ,50.	19 ,94.	22 ,20.	22 ,53.	24 ,31.	27 ,49.	24 ,62.
1791.	28 ,97.	27 ,86.	26 ,82.	26 ,38.	24 ,64.	22 ,35.	21 ,51.	22 ,20.	23 ,90.	24 ,32.	25 ,91.	27 ,11.	25 ,16.
1792.	28 ,36.	28 ,54.	27 ,82.	26 ,13.	23 ,80.	23 ,89.	22 ,88.	21 ,95.	23 ,00.	//	//	//	25 ,28.
1803.	//	//	//	//	//	21 ,00.	21 ,30.	20 ,56.	21 ,74.	21 ,96.	24 ,82.	28 ,29.	24 ,56.
1804.	28 ,54.	29 ,08.	27 ,99.	26 ,60.	24 ,59.	21 ,82.	20 ,78.	20 ,92.	21 ,34.	22 ,14.	//	//	24 ,63.
Moyenne générale...	28 ,48.	28 ,26.	27 ,56.	26 ,52.	24 ,06.	21 ,91.	21 ,42.	21 ,14.	22 ,33.	23 ,45.	25 ,68.	27 ,59.	24 ,85.

Météorologie et physique.

La seule inspection de ce tableau fait voir que la température moyenne de l'Ile-de-France, déduite de huit années d'observations, est de $24^{d},85$; les plus grands écarts de cette moyenne générale avec les températures moyennes particulières de chaque année, sont :

Dans un sens... $+ 0^{d},43$.

Et dans l'autre.. $- 0,29$.

Ainsi la somme de ces variations ne dépasse guère $\frac{7}{10}$ de degré du thermomètre centigrade.

Nous remarquerons encore que janvier est en général le mois le plus chaud de l'année, août le moins chaud, et mai celui dont la disposition atmosphérique approche le plus de la température moyenne de l'année.

Ce qui précède se rapporte à la ville de Port-Louis; mais, dans les quartiers plus élevés de l'île, la température se trouve sensiblement différente : ainsi à Moka, par exemple, à 221 toises d'élévation, on a vu quelquefois en juillet, c'est-à-dire, en hiver, le thermomètre descendre à $+ 2^{d}$ Réaumur [$+ 2^{d},5$ centigrade]. En janvier 1792, la température moyenne du mois, que j'ai conclue des observations faites dans le même quartier par M. de la Biolière, a été de $+ 25^{d},28$ centigrade: or nous avons vu plus haut qu'elle étoit alors au Port-Louis de $28^{d},36$; la différence a donc été de $3^{d},08$.

Baromètre.

Vingt jours d'observations complètes, faites avec deux baromètres, l'un à niveau constant de Fortin, l'autre à siphon de Gay-Lussac, nous ont donné les résultats suivans, qui sont les moyennes de ces deux séries, obtenues du 15 juin au 10 juillet 1818, savoir :

Marées barométriques..
- Pour le maximum, 10^{h} matin et 10^{h} soir;
- Pour le minimum, 5^{h} matin et 4^{h} soir;
- Valeur moyenne de l'oscillation du matin $= 1^{mm},10$;
- Valeur moyenne de l'oscillation du soir.. $= 0,91$.

La hauteur moyenne-moyenne conclue de toutes nos observations s'est trouvée de $764^{mm},42$; on a eu des valeurs presque égales à celle-ci, à trois heures du matin et à huit heures du soir.

Toutes ces observations ont été corrigées, comme il convient, des erreurs de température, de capillarité et du zéro de l'instrument, et

ont eu lieu à une hauteur de $4^{p}\ 8^{po}\ 5^{l}$ [$15^{m},495$] au-dessus du niveau moyen des eaux de la mer. Météorologie et physique.

Nous devons encore à M. Lislet-Geoffroy les élémens qui nous ont servi à dresser le tableau suivant, résumé d'une série nombreuse d'observations hygrométriques qu'il a faites, pendant six ans, trois fois par jour et aux mêmes heures, avec un hygromètre en baleine, de Goubert. Les moyennes des observations de chaque mois font voir que la plus grande humidité a lieu ordinairement en septembre; elle décroît ensuite assez uniformément jusqu'en avril, époque où l'humidité de l'air paroît être à son minimum, pour aller en croissant ensuite jusqu'en septembre. Une seule anomalie se fait remarquer; elle arrive au mois de mars: car, pour que la progression d'humidité fût régulière, il faudroit que pendant ce mois elle fût exprimée par une quantité moindre que $13^{d},52$, tandis qu'elle est au contraire beaucoup plus forte. Humidité.

Les moyennes générales, qu'on a prises pour chaque colonne, ont pour but de faire ressortir la relation d'humidité qui existe entre les différens mois. On a tenu compte, par un calcul particulier, des valeurs correspondantes aux époques où les observations ont été interrompues.

TABLEAU des Hauteurs moyennes de l'hygromètre, observées au Port-Louis de l'Ile-de-France, par M. Lislet-Geoffroy, pendant les années 1787, 1788, 1789, 1790, 1791 et 1792.

DATES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	MOYENNE de l'année.
1787.	$13^{d},24.$	$15^{d},66.$	$13^{d},46.$	$13^{d},57.$	$15^{d},31.$	//	$18^{d},34.$	$17^{d},34.$	$18^{d},11.$	$18^{d},07.$	$16^{d},54.$	$14^{d},82.$	$15^{d},91.$
1788.	//	//	//	//	16 ,48.	$16^{d},56.$	18 ,44.	18 ,86.	20 ,60.	15 ,17.	15 ,54.	18 ,70.	16 ,82.
1789.	16 ,08.	17 ,06.	18 ,68.	11 ,14.	12 ,87.	16 ,50.	15 ,92.	16 ,00.	16 ,23.	17 ,19.	17 ,11.	12 ,45.	15 ,60.
1790.	13 ,56.	13 ,13.	14 ,83.	11 ,53.	12 ,75.	14 ,16.	15 ,08.	15 ,79.	17 ,14.	16 ,98.	16 ,35.	14 ,27.	14 ,63.
1791.	14 ,27.	9 ,14.	11 ,44.	10 ,78.	12 ,72.	14 ,96.	13 ,63.	14 ,82.	16 ,26.	18 ,26.	16 ,15.	15 ,26.	13 ,97.
1792.	13 ,15.	12 ,59.	15 ,23.	16 ,58.	16 ,38.	14 ,26.	15 ,06.	16 ,06.	18 ,16.	//	//	//	15 ,72.
MOYENNES générales...	14 ,06.	13 ,52.	14 ,73.	12 ,72.	14 ,42.	15 ,29.	16 ,08.	16 ,48.	17 ,75.	17 ,13.	16 ,34.	15 ,10.	

Météorologie et physique.

Le climat de l'Ile-de-France est en général sec; mais dans le quartier militaire, et celui de Moka qui l'avoisine, l'humidité est assez remarquable; ce qui doit être attribué à la plus grande élévation de ces points, qui est d'environ 200 toises au-dessus du niveau de la mer, quoique leur distance de Port-Louis soit seulement de 4 milles à vol d'oiseau. Il ne paroît pas que le voisinage des bois, d'ailleurs peu nombreux dans ces quartiers, en soit la véritable cause.

La rosée est très-rare près des bords de la mer; il n'en est pas de même dans les parties hautes de l'île, où elle est souvent abondante.

M. Lislet-Geoffroy a tenu note, pendant plusieurs années, du nombre de jours où il a plu à l'Ile-de-France, comme aussi de la quantité de lignes d'eau tombée chaque mois. Il a été facile de conclure de ces remarques, qu'on peut compter annuellement au Port-Louis :

1.° Sur soixante-dix-neuf à cent vingt-neuf jours de pluie;

2.° Sur la chute de 351 à 905 lignes d'eau;

3.° Que février sera le mois où il pleuvra le plus souvent, et septembre celui où il pleuvra le moins;

4.° Qu'il tombera aussi plus d'eau en février et moins d'eau en septembre que pendant les autres mois de l'année;

5.° Que les mois où il pleut le plus seront décembre, janvier, février, mars et avril, et ceux où il pleut le moins, juin, juillet, août, septembre et octobre;

6.° Que la quantité moyenne d'eau qui tombe en un jour, est la plus grande en décembre, janvier et février, et la plus petite pendant les mois de juin à octobre.

Vents; ouragans.

L'Ile-de-France est située sur la bande des vents alizés du Sud-Est; et quoique ces vents n'y soufflent pas toute l'année sans interruption et surtout sans varier d'intensité, ce sont ceux-là néanmoins qui dominent en général. Seize années d'observations de M. Lislet-Geoffroy, que j'ai soumises à l'analyse, m'ont appris que la direction des vents dominans sur ce point doit être répartie ainsi qu'il suit :

En Janvier.....	Sud-Est. variables.	En Mars.....	Sud-Est. Nord-Ouest.
— Février.....	Sud-Est. Est.	— Avril.....	Sud-Est. Est-Sud-Est.

En Mai.....	Sud-Est. Est.	En Septembre...	Sud-Est. Est.
— Juin.....	Sud-Est.	— Octobre.....	variables. Sud-Est.
— Juillet.....	Sud-Est. Est.	— Novembre...	Sud-Est. Nord-Ouest.
— Août.....	Sud-Est. Est.	— Décembre....	Sud-Est. Nord-Est.

Les vents alizés sont le plus complètement établis à l'Ile-de-France dans les mois de mai, juin, juillet, août et septembre; mais c'est en octobre, puis en janvier, que l'on doit en général s'attendre à trouver des vents variables. L'influence des brises de terre et de mer se fait ordinairement sentir près de terre; quelquefois néanmoins le vent alizé prend le dessus, et nous l'avons vu nous-mêmes souffler une fois forte brise pendant soixante-douze heures de suite. Nos remarques particulières nous ont également appris que les vents de la bande de l'Ouest sont rares à l'Ile-de-France, quoiqu'ils le soient moins cependant que ceux du Nord.

Pendant les fortes chaleurs, c'est-à-dire, depuis décembre jusqu'en mars, des ouragans impétueux désolent presque annuellement ces contrées, et deviennent pour la colonie de véritables fléaux. Les plus violens dont on ait conservé la mémoire, sont ceux de 1760, 1761, 1766, 1772, 1773, 1786, 1789, 1818 et 1824. L'ouragan de cette avant-dernière époque fut un des plus désastreux : les signes précurseurs accoutumés n'eurent point lieu cette fois; aussi les marins du port et les habitans des campagnes négligèrent-ils de prendre les précautions que la prudence conseille lorsqu'on est menacé d'un coup de vent. Peu de navires renforcèrent leurs amares; aucun habitant ne songea à couper les tiges de manioc pour en sauver les racines; et lorsque à la fin du jour (le 28 mars), l'ouragan commença ses ravages, tout le monde étoit dans la plus complète sécurité. La force du vent, toujours croissante, et la descente rapide du mercure dans le baromètre, ne laissèrent bientôt plus de doute sur l'imminence du fléau dont on alloit éprouver les terribles effets. Cette scène de destruction et d'horreur eut lieu pendant la nuit: quarante navires à l'ancre, au nombre desquels se trouvoit une frégate anglaise, échouèrent et se crevèrent sur la côte, ou éprouvèrent d'autres

Météorologie et physique.

graves avaries; l'un de ces bâtimens, qui sombra au mouillage, eut son capitaine et presque tout son équipage noyés. Heureusement les plus fortes rafales ne soufflèrent point pendant que les vents étoient dans la direction même de l'entrée du port; sans cela tous les navires qui y étoient et leurs équipages eussent infailliblement péri!.....

» Dans l'intérieur de l'île, quantité de personnes, tant propriétaires qu'esclaves, furent écrasées sous les débris des maisons qu'elles habitoient. Les champs furent ravagés, les récoltes détruites, et quantité de familles ruinées. Les effets, déjà si déplorables, des ouragans de 1761 et 1786, ne peuvent être comparés aux désastres de celui de 1818; les faits suivans donneront une idée de son étonnante énergie. La salle de spectacle du Port-Louis est un fort grand édifice : sa forme est celle d'un T, dont la tête se compose d'un avant-corps considérable, puisque la partie postérieure formant la queue du T, a seule cinquante-trois pieds de largeur sur quatre-vingt-deux de longueur. Si cet édifice eût été brisé par la tempête, on auroit pu attribuer cet événement à la manière dont il étoit construit; mais, ce qui est à peine croyable, cet immense arrière-corps de trente-quatre pieds de hauteur, surmonté d'un comble en charpente, et lié en outre avec l'avant-corps qui forme la façade, glissa de près de cinq pieds sur son soubassement!.....

» Dans une batterie voisine de la grande rivière, deux pièces de canon de gros calibre, montées sur des affûts de marine, furent tournées, par le vent, en sens contraire de la direction qu'elles avoient la veille.

» Une maison, bâtie en pierres depuis long-temps, assise sur une base considérable et n'ayant qu'un rez-de-chaussée, sembloit devoir être l'asile le plus sûr qu'on pût choisir pour se mettre à l'abri de tout malheur; elle avoit résisté, sans éprouver le plus petit dommage, à tous les ouragans depuis 1786, époque de sa construction. Celui-ci la renversa : une famille intéressante fut comme enfouie sous les débris de cette vaste maison, au moment où, effrayée, elle cherchoit à en sortir; le père et la mère, cruellement blessés, eurent la douleur de voir un de leurs fils écrasé à leurs yeux! Telles sont les scènes d'effroi dont le souvenir attestera long-temps, dans la colonie, la violence de la tempête qui les a produites!

» On observa, le lendemain de ce coup de vent, que les eaux avoient par-tout un goût saumâtre ; la pluie elle-même, pendant sa durée, avoit aussi une saveur salée. » (*M. Quoy.*) Météorologie et physique.

Je terminerai la relation succinte d'un aussi triste événement, par le tableau des variations qu'éprouvèrent les instrumens météorologiques et les vents, pendant sa durée.

Tableau des Observations météorologiques faites au Port-Louis de l'Ile-de-France, lors de l'ouragan de 1818.

DATES.	HEURES.	ÉTAT DES INSTRUMENS MÉTÉOROLOGIQUES. THERMOMÈTRE centigrade.	BAROMÈTRE métrique (1).	HYGROMÈTRE de Saussure.	VENTS, ÉTAT DU CIEL ET REMARQUES.
1818.					
28 Février.	7h 0′ matin.	26d,2.	759mm,06.	85d,5.	Le matin, les vents variables de l'Est au Sud-Est; temps couvert dans cette partie. Dans l'après-midi, vents par rafales, ciel couvert; orage dans le Sud-Ouest; à quatre heures et demie, pluie; le vent fraîchit ensuite.
	6. 0. soir...	29 ,2.	754 ,55.	"	Orage et pluie.
	Minuit.....	"	745 ,52.	"	
1.er Mars.	1h 0′ matin.	27 ,5.	748 ,68.	"	L'intensité du vent augmente; forte pluie.
	2. 0.....	"	738 ,76.	96 ,0.	
	3. 10.....	"	733 ,34.	"	Vents violens du Sud au Sud-Sud-Est.
	3. 33.....	"	730 ,86.	"	L'ouragan croît encore en force; les vents se rapprochent de l'Est.
	4. 9.....	"	726 ,57.	"	
	5. 0.....	"	718 ,68.	"	
	5. 20.....	"	"	"	Ils soufflent avec fureur de l'Est à l'Est-Nord-Est.
	6. 5.....	27 ,5.	715 ,27.	96 ,0.	Passent ensuite au Nord-Est, puis au Nord; le baromètre tend alors à remonter.
	7. 15.....	"	720 ,25.	"	Les vents passent au Nord-Ouest, et diminuent de force; pluie par grains.
	11. 20.....	"	744 ,62.	"	Vents au Nord-Ouest, joli frais.
	6. 0. soir...	"	752 ,29.	"	Le beau temps est revenu.
	7. 30.....	"	754 ,55.	"	

(1) Les hauteurs barométriques consignées ici, et qui sont dues comme le reste de ces observations à M. Lislet-Geoffroy, ont été rapportées, par des comparaisons soignées, aux indications d'un excellent baromètre à siphon, de Gay-Lussac, que nous avions à bord de *l'Uranie*.

Les trombes sont rares à l'Ile-de-France, mais ne sont pas sans exemple : on en vit une lors de l'ouragan dont nous venons de rendre compte. Ce Trombes.

Météorologie et physique.

météore fut aperçu d'abord au quartier de Flacq; il avoit la forme d'un énorme cylindre opaque, semblable à une colonne de fumée; il sembloit qu'en dedans il y eût des flammes. Cette colonne avoit un mouvement rapide de rotation sur son axe, et un autre non moins vif de translation; elle enlevoit tout ce qui se trouvoit sur son passage, plantes, arbres, maisons; et souvent on pouvoit apercevoir des fragmens de ces différens objets tenus en suspension dans son intérieur même. Au rapport des habitans, cette trombe commença ses effets destructeurs à la pointe aux Pimens; puis, après avoir parcouru un des grands diamètres de l'île, elle s'échappa en mer, du côté de Flacq, laissant par-tout sur sa route des traces de sa fatale puissance.

Grêle.

On ne citoit, en 1817, qu'un seul cas de grêle tombée à l'Ile-de-France; il avoit été observé le 10 novembre 1799, aux plaines de Wilhems et au quartier de Moka; on en eut un nouvel exemple, en 1824, pendant un coup de vent très-remarquable.

Pendule.

Le pendule, qui, dans le vide, ramené au bord de la mer, et à + 20^{d} de température centigrade, donnoit à Paris 86 400 oscillations en vingt-quatre heures solaires moyennes, donnoit, dans les mêmes circonstances et le même temps, 86 310^{oc},086 au Port-Louis de l'Ile-de-France, par 20° 9′ 59″ de latitude méridionale.

Magnétisme.

Nous avons eu pour déclinaison de l'aiguille aimantée 12° 46′ 25″,7 Nord-Ouest, et pour son inclinaison, 55° 6′ 45″, la pointe élevée de l'aiguille étant la pointe Nord.

M. Lislet-Geoffroy avoit trouvé que la déclinaison de la boussole étoit,

En 1783, de..... 12° 45′
En 1785, de..... 12. 40.
En 1786, de..... 12. 36.
Et en 1787, de..... 12. 38.

Bernier, dans le voyage de Baudin aux Terres-Australes en 1801, observa 13° 15′ Nord-Ouest;

Flinders, en 1805, trouva, à un mille Nord-Est de la ville, 11° 42′ 30″ Nord-Ouest;

Et King, en 1821, 12° 0′ Nord-Ouest.

Ces deux derniers résultats sont, à ce qu'il semble, un peu foibles;

mais il paroît certain que ces navigateurs, non plus que MM. Lislet et Bernier eux-mêmes, n'auront pas corrigé, par le retournement, la déviation de l'axe magnétique de leur boussole. Météorologie et physique.

Une assez longue série d'expériences faites par nous à l'entrée du Trou-Fanfaron, fixe *l'établissement des marées* sur ce point à $1^h\ 13'$. Le plus grand *marnage* de la mer, ou la plus grande différence de niveau entre une haute-mer et la basse-mer consécutives, a été de $0^m,768$, et le plus petit marnage de $0^m,057$. Marées.

Je dois à l'obligeance de M. Delisse les détails qui vont suivre, sur un genre intéressant de recherches qui ont fait l'objet particulier de ses études. Cependant cet habile chimiste ayant perdu, lors de l'incendie du Port-Louis, les notes qui contenoient l'analyse des eaux de plusieurs rivières de l'île qui nous occupe, il n'a pu me remettre qu'un simple aperçu de son travail: je le transcris textuellement ici. Analyse des eaux.

« Les eaux des rivières de l'Ile-de-France diffèrent en général très-peu des eaux potables des autres pays; presque toutes coulent dans des ravins plus ou moins profonds, sur un sol rocailleux, ou entre d'énormes rochers de basalte, formant de fréquentes cascades. Tous ces courans d'eau ont leur origine dans les forêts qui couvrent les montagnes, et sont battus dans leur course en tombant de cascade en cascade. En général, ces eaux sont agréables au goût: un caractère particulier qui les distingue, c'est le carbonate de magnésie, qu'on y trouve en plus ou moins grande quantité. Toutes les rivières de l'île sont peu considérables; il y en a peu qui puissent donner plus de trois mille pouces d'eau; il en est beaucoup qui n'en donnent pas cinq cents.

» L'eau qui descend de la montagne du Pouce est celle qui contient le plus de carbonate de magnésie: on le retrouve plus ou moins aussi dans les autres; ici, néanmoins, il est plus coloré, à cause de la présence du carbonate de fer. Cette eau contient aussi un peu de muriate de soude; évaporée à siccité, elle laisse un résidu deux fois plus considérable que ne le fait l'eau de la Grande-Rivière.

» Celle-ci, l'une des plus abondantes de l'île, est conduite en grande partie à la ville par un aqueduc: elle est le produit de deux rivières qui viennent du quartier de Moka, et d'un troisième courant qui a sa source

Météorologie et physique.

dans les plaines de Wilhems. La somme des hauteurs des cascades que parcourt la Grande-Rivière avant d'arriver à la prise d'eau de l'aqueduc, est d'environ deux cents toises. Une livre de cette eau, évaporée à siccité, ne laisse que six grains de résidu composé de carbonate de magnésie, de muriate de soude et d'alumine carbonatée; les réactifs n'ont pu y faire reconnoître la présence du fer : c'est la meilleure eau qu'on boive dans la colonie.

» Celle de la rivière du Tombeau tient le second rang, pour la pureté, parmi celles qui avoisinent le Port-Louis ; son résidu est de dix grains, par livre, de substances différant très-peu, par leur nature, de celles de la Grande-Rivière.

» J'ai analysé, sans y trouver rien de caractéristique particulier, l'eau de la rivière des Pamplemousses, qu'un habitant riverain me pria d'examiner, en me disant que plusieurs de ses esclaves qui en faisoient usage étoient attaqués de coliques néphrétiques : il m'apporta même plusieurs pierres trouvées dans la vessie des porcs qui avoient été élevés au bord de cette même rivière ; une d'elles étoit presque entièrement formée d'oxalate de chaux et d'ammoniaque, joints à du phosphate de chaux disposé par couches distinctes ; le phosphate de chaux formoit le noyau ; j'y trouvai très-peu d'urée. Rien dans cette eau ne me parut d'ailleurs avoir été la cause directe de la maladie. La rivière des Pamplemousses, dans le voisinage de l'habitation dont il s'agit, coule sur un lit rempli de joncs et de conferves ; elle a très-peu de vîtesse, et se jette ensuite dans la rivière des Calebasses, dont la réunion porte un peu en dessous le nom de rivière du Tombeau : son cours devient alors plus rapide.

» L'eau de la rivière des Lataniers, dont le lit passe au pied des retranchemens situés au Nord de la ville de Port-Louis, n'est pas potable. Deux livres de cette eau, évaporée à siccité, ont laissé plus de deux cents grains de résidu composé de muriate de soude, de muriate de chaux, de sulfate de soude, de carbonate d'alumine et de carbonate de fer. Dans les grandes sécheresses, cette rivière tarit presque entièrement. Les colons qui habitent sur la montagne des Prêtres, où elle prend naissance, assurent que l'eau en est bonne à sa source ; ce qui doit s'entendre des petits ruisseaux dont la réunion constitue plus bas la rivière elle-même, et qu'elle ne devient mauvaise qu'en passant sur un sol marécageux situé dans

Météorologie et physique.

le trajet : je n'ai pas eu occasion de vérifier le fait ; mais il est constant que, parmi les militaires qui travaillèrent jadis aux fortifications, plusieurs, au mépris des conseils des médecins, s'étant obstinés à faire usage de cette eau pendant la durée de leur travail, eurent de violentes dysenteries, et d'autres, plus tard, des obstructions dans les viscères. Il reste encore un ouvrage intéressant à exécuter ; c'est l'analyse des eaux qui coulent à l'Ile-de-France dans les cavernes.

» Les puits sont ici généralement de deux espèces : vers la partie inférieure de Port-Louis, on trouvera leurs eaux chargées de muriate de soude ; plus près des montagnes qui avoisinent la ville, elles filtrent à travers un sol argileux, et contiennent du sulfate de chaux et du sulfate d'alumine ; enfin, les puits qui sont creusés dans les bancs de pierre compacte, donnent des eaux assez pures : ceux de la maison Ravili et de la maison Lagravelle, par exemple, situés près de la Plaine-Verte, sont abondans et fournissent de très-bonne eau.

§. II.

Géologie.

« L'Ile-de-France, si bien connue sous beaucoup de rapports, dit M. le docteur Quoy, l'est fort peu sous celui de la *géologie ;* et si l'on excepte M. Bory de Saint-Vincent, tous les voyageurs qui ont parlé de cette île, ont passé sur ce sujet, ou n'ont fait que l'effleurer.

» Cette contrée, et le petit nombre d'îlots qui l'avoisinent, sont entièrement le produit des volcans. J'en ai fait le tour ; et nulle part, même dans les plus grandes profondeurs où coulent les rivières, je n'ai trouvé de substance minérale qui n'ait été fondue. A ce premier fait, il faut en ajouter un autre ; c'est celui de l'abaissement du niveau de l'Océan (1), qui, après avoir couvert certaines parties de l'île, a laissé à sec, en se retirant, des bancs de madrépores assez étendus.

» L'Ile-de-France, dont le contour peut être évalué à trente-deux lieues

(1) La présence de divers corps marins au milieu des terres, et à des hauteurs où l'Océan aujourd'hui ne sauroit atteindre, prouve bien sans contredit que les eaux ont recouvert cette partie du sol ; mais le retrait des eaux, ou, comme disent parfois les géologues, l'abaissement

Géologie.

marines, est couverte de montagnes dont les plus élancées ont de 416 à 424 toises de hauteur. Quelle prodigieuse puissance n'a-t-il pas fallu aux feux souterrains pour produire et faire sortir du sein des eaux toute une vaste contrée! Aujourd'hui des débris de matières volcaniques, disséminés de toute part, y attestent seuls ces terribles convulsions de la nature, et l'on aperçoit à peine quelques traces des cratères qui vomirent ces montagnes de lave, dont la surface, décomposée par succession de temps, est recouverte de forêts jusque dans leurs parties les plus élevées! Ce seroit à tort qu'on voudroit supposer au centre de l'île un foyer unique, qui se seroit abîmé sur lui-même, après avoir donné naissance aux terrains d'alentour. Pour étayer une pareille hypothèse, on a dit que les montagnes sont abruptes vers l'intérieur et en pentes inclinées du côté de la mer. Mais cette observation est loin d'être générale : d'ailleurs, plusieurs grandes coulées ne partent pas du centre de l'île; bien plus, il y en a, comme l'a fort bien fait remarquer M. Bory de Saint-Vincent pour l'îlot du Coin-de-Mire, qui prennent leur direction oblique vers l'île principale; et celles-là font nécessairement conjecturer que le gouffre ignivome qui les rejeta de son sein, est maintenant caché dans les profondeurs de la mer (1).

» Il faut donc renoncer à l'idée que ces diverses montagnes, dont quelques-unes sont tout-à-fait isolées, ont reçu d'un centre unique leur existence, et croire qu'elles sont dues à plusieurs foyers séparés, dont, avec quelque attention, nous apercevrons des traces sur divers points.

» On verra les premières et les plus puissantes de ces traces à

du niveau de la mer est-il mis par-là également hors de doute! On peut le supposer; mais il est permis de supposer aussi que, par l'effet très-connu des tremblemens de terre, des portions de terrains, habituellement submergées autrefois, auront été soulevées au-dessus du niveau actuel de l'Océan.

(1) De tous ces rochers épars, le *Coin-de-Mire* est le plus digne de fixer l'attention du géologue : vu du côté de l'Est, il a la forme d'un monticule ordinaire; mais lorsqu'on le double et qu'on l'aperçoit par le Nord ou par le Sud, il présente un bien autre aspect. Coupé à pic du côté occidental, on distingue dans sa cassure qu'il est formé de laves superposées et qui ont coulé les unes sur les autres successivement : ces couches sont très-inclinées de l'Ouest à l'Est; de sorte qu'on ne peut attribuer la formation du Coin-de-Mire qu'aux éjections d'un cratère qui existoit autrefois, au lieu même où nos vaisseaux fendent les vagues. (*Bory de Saint-Vincent*, Voyage aux îles d'Afrique, tome 1, page 153.)

Géologie.

la ville de Port-Louis même, bâtie au fond du plus large cratère qui ait probablement existé. La moitié seule de ses parois subsiste aujourd'hui, et forme un vaste cirque limité par les hauteurs du *Pouce* et de *Piter-bot*, deux montagnes élevées de plus de 400 toises, et, sur quelques points, coupées à pic comme des murs. C'est en rade qu'il faut chercher la continuation des rebords de ce cratère, qui, en s'affaissant sur eux-mêmes, ont disparu sous les eaux en même temps que l'Océan a fait irruption dans son enceinte. Que de temps a dû s'écouler depuis cette époque, puisque déjà des polypes du genre astrée, entremêlés de magiles, ont pu élever sur la lave un vaste banc recouvert par d'autres laves!

» Si l'on vouloit développer davantage l'examen de ces grandes formations ignées et de ces changemens prodigieux dont on n'a plus aujourd'hui d'exemple, il faudroit nécessairement y comprendre l'île Bourbon, qui n'est distante de la première que de trente lieues : un volcan y est encore en activité, et les masses entassées par les éruptions souterraines y sont bien autrement élevées qu'à l'Ile-de-France. Quoique ces îles n'aient plus entre elles aucune terre, il est probable qu'aux époques reculées dont il s'agit, toutes les deux formoient un même ensemble.

» La seconde trace de ces grands soupiraux ignivomes s'est offerte à moi au lieu connu sous le nom du *Grand-Bassin*, situé au point culminant d'une petite chaîne de montagnes d'environ 300 toises de hauteur : c'étoit très-certainement un cratère à contours irréguliers, qui, lorsque le volcan s'est éteint, pouvoit avoir 2 000 toises de circonférence. Sur la gauche du point par où l'on y arrive, il existe des portions de ses parois, très-élevées et couvertes d'arbres. Son enceinte forme un lac d'une profondeur que l'on dit considérable ; au milieu est un petit îlot représentant un de ces cônes que l'on remarque assez souvent dans l'intérieur des volcans à large bouche.

» Sans doute on découvriroit encore à l'Ile-de-France des traces de cratères secondaires, dont l'action a dû contribuer à l'exhaussement de quelques portions du sol. Je n'en connois qu'un de ce genre, situé dans la propriété de M. Frappier, sur les bords de la Grande-Rivière du Port-Bourbon, dans un petit bois, et à quelques centaines de toises du rivage : la mer, pendant les marées un peu fortes, y communique, assure-t-on, par des conduits souterrains. La forme de ce bassin (connu sous le nom de

Géologie. Mare-aux-Loubines) est ronde : il est parfaitement conservé, et autour règne un parapet assez élevé de laves noires, pesantes, quoique poreuses. Il est plein d'eau douce et sert de vivier : on dit que sa profondeur, prise au milieu, est d'environ cinquante pieds.

» L'observation paroît démontrer que la mer, après avoir empiété d'abord sur le sol de l'île, s'en est retirée ensuite (1). Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que, sur divers points, on rencontre des bancs de madrépores très-pressés, élevés à la hauteur de dix à douze pieds, dont les analogues se voient à quelques toises plus loin dans la mer (2). L'hôpital militaire, dans le voisinage du Trou-Fanfaron, est assis sur une semblable couche, supportée elle-même par ces gros blocs arrondis de *lave basaltique*, dont il sera bientôt fait mention.

» Un phénomène propre aux pays brûlés se montre assez communément à l'Ile-de-France; ce sont les cavernes. Une des plus spacieuses, celle de la Petite-Rivière, est dans une plaine, au milieu d'un bois; elle s'ouvre en entonnoir. Sans doute Bernardin de Saint-Pierre a eu raison de dire que cette ouverture semble être un affaissement de la voûte; ce qui indique que l'excavation se prolonge encore beaucoup dans le sens opposé à son entrée. Cette caverne est peu enfoncée sous terre; sa direction, en allant du côté de la mer, est Nord-Ouest : la voûte en est très-belle, et arrondie dans un espace de quelques toises; la lave qui la forme est noire, homogène, compacte, et toute d'une coulée. Dans quelques endroits, on remarque des fissures et de petites stalactites qui ressemblent parfaitement aux bâtons de nitrate d'argent fondu des pharmacies : ces stalactites sont de même nature que la voûte où elles se forment et à laquelle elles pendent. En avançant, le cintre se surbaisse au point qu'on est obligé de se courber pour passer; ailleurs, on est arrêté par des éboulemens.

» Sur chacun de ses côtés, au même niveau, deux moulures de nature volcanique, parfaitement régulières, se prolongent assez loin.

(1) *Voyez* la note de la page 375.

(2) Du côté de la Savanne, on voit une large bande de ces mêmes madrépores, qui s'étend assez loin et est éloignée de plus de cent toises du bord de la mer. Le même phénomène se fait observer aussi, dit-on, dans la plaine des Pamplemousses.

Géologie.

M. Bailly (1) les croit formées par un courant de lave qui auroit passé par cet endroit : je suis d'une opinion contraire; elles sont, selon moi, dues à l'action des eaux qui ont long-temps traversé cette caverne, et qui s'y introduisent encore dans la saison des pluies; c'est ce qu'indique la quantité de cailloux roulés qu'on y trouve, et l'amas d'argile ferrugineuse qui en obstrue le fond. Quoique la pâte de ces substances dévoile leur origine volcanique, cela ne détruit point mon assertion; car dans un pays tout volcanisé, les dépôts que forment les eaux ne peuvent être que d'une nature analogue : j'en ai pour preuve les stalactites mêmes de ces endroits, qui sont semblables aux laves d'où elles suintent. J'ai remarqué qu'on pouvoit détacher des portions de ces moulures, qui sont seulement adhérentes aux parois de la voûte sans faire corps avec elles. Une seule chose embarrasseroit peut-être, c'est que la matière en est poreuse, et qu'il est rare que les pierres qui se forment par dépôt le soient. De la lave en fusion auroit rempli tout l'espace vide, sans dessiner deux reliefs aussi réguliers que ceux dont il s'agit, et qui paroissent évidemment ne devoir leur origine qu'au frottement. Il est probable qu'autrefois ce souterrain avoit une issue à la mer (2).

(1) *Voy.* Péron, *Voyage aux Terres australes*, tome 1.

(2) « Je ne connoissois pas les détails très-minutieux des dimensions de cette caverne rapportés par Bernardin de Saint-Pierre, lorsque je m'occupai de les mesurer, aidé de M. Pellion. Quoiqu'il y ait quelques différences entre nos calculs, nous adoptons, comme étant probablement plus exact, celui qui a déjà été mis au jour et d'après lequel cette caverne auroit 2 050 pieds de longueur.

» Un bon thermomètre centigrade nous indiqua les variations de sa température intérieure, qui est beaucoup plus élevée que celle de l'atmosphère : cet effet tient vraisemblablement au peu d'épaisseur de la voûte, à la couleur noire des pierres qui la forment, et sur-tout à la difficulté du renouvellement de l'air; car, au fond de cette excavation, la chaleur est insupportable. Nous n'y demeurâmes pas assez long-temps pour que nos flambeaux pussent en augmenter sensiblement la température. Voici le tableau de nos observations :

HEURES DU MATIN.	DISTANCES MESURÉES EN PIEDS.	TEMPÉRATURE. (Therm. centigr.)	REMARQUES.
8h 20'.	Au fond de la caverne.	26d,5.	A 7h 30' du matin, le thermomètre marquoit 21d,5 à l'entrée de la caverne et à l'ombre.
8. 28.	A 270l du fond.	29 ,0.	
8. 40.	A 540.....	28 ,0.	
8. 47.	A 810.....	28 ,0.	
8. 54.	A 1080.....	26 ,0.	
9. 7.	A 1350.....	23 ,5.	
9. 12.	A 1620.....	22 ,5.	
9. 20.	A 1890.....	22 ,0.	
9. 32.	A 2058.....	23 ,5.	Nous étions alors de nouveau à l'ouverture de la caverne, et à-peu-près à l'endroit où à 7h 30' le thermomètre marquoit 21d,5.

Geologie. » La direction des montagnes, leur escarpement et leur position près de la mer, annoncent, avant que l'expérience le confirme, que le cours des rivières, qui sont ici en grand nombre, est aussi irrégulier que borné : ce sont plutôt de grands torrens tombant en cascades (1), et roulant leurs eaux, profondément encaissées, au travers des laves. La Grande-Rivière est remarquable sur-tout par la profonde vallée volcanique où elle coule, dont les côtés sont coupés perpendiculairement, et par la chute en cascade d'une portion de ses eaux, chute qu'on ne peut évaluer à guère moins de trois cents pieds de hauteur.

» En général, presque toutes les productions volcaniques de l'Ile-de-France se présentent en grandes masses basaltiques, homogènes et pesantes. Par-tout on trouve à la surface du sol, ou enfouis dans une argile rougeâtre, des blocs considérables arrondis ou rhomboïdaux de dolérite de couleur grisâtre parsemée de grains d'olivine. Dans de certaines coupes de terrains, ces blocs sont en si grande quantité, qu'on ne peut se refuser d'admettre qu'ils n'aient été ainsi entassés par des éruptions.

» Dans les différentes coulées basaltiques, les formes prismatiques sont beaucoup moins communes qu'à l'île Bourbon. Je n'ai vu de basaltes à cet état qu'entre Mahébourg et le Port-Bourbon, au bas d'une montagne voisine, d'où ils sembloient avoir roulé jusqu'au bord de la mer. Les prismes, d'assez petites dimensions, paroissoient avoir appartenu à un filon basaltique : leur hauteur n'étoit que de sept à dix pieds sur une circonférence de douze ou quinze; joints entre eux et articulés, ils avoient subi un commencement de décomposition. On en rencontre d'un diamètre plus grand qu'on emploie au pavage du chemin; mais je n'ai point eu occasion d'examiner la localité où ils se trouvent, qui est, dit-on, voisine de la montagne du Bambou : celle du Pouce a des basaltes en table mince et d'autres en prismes triangulaires très-petits. En général, ces sortes de productions volcaniques sont rares à l'Ile-de-France.

» Dans diverses plaines de l'île, on voit des roches arrondies, ayant depuis un jusqu'à six pieds de diamètre : quelques-unes sont à moitié enfouies dans le sol; d'autres le sont entièrement. Ces roches, qui ont

(1) Celles du Tamarin, du Réduit, de Chimère ou de la Grande-Rivière, sont les plus considérables. La cascade du Réduit, moins élevée que cette dernière, est plus volumineuse.

Géologie.

évidemment subi l'action du feu, pourroient porter le nom de *laves basaltiques*, à cause de leur pâte, qui semble être homogène, et de leur grain fin et serré; la cassure en est brillante comme celle de certains granits; elles sont de couleur grisâtre et parsemées de petits cristaux d'olivine. Lorsqu'on brise ces roches, on les trouve poreuses dans quelques-unes de leurs parties; quelquefois c'est au milieu, d'autres fois à la circonférence; leur surface offre presque toujours des traces de décomposition. Ce sont les meilleures pierres pour bâtir; mais, à cause de leur dureté, on ne peut les exploiter qu'en s'aidant de la mine. On leur donne dans le pays le nom de *pierres froides*.

» Les tuffas volcaniques sont rares. Le plus remarquable se trouve au Port-Louis, à la gauche du Trou-Fanfaron : il est argileux, poreux, très-friable, de couleur grise veinée de noir ou de rouge, selon le degré d'oxidation du fer qu'il contient; il est rempli d'une sorte de boules basaltiques, dont la décomposition rapide à la surface présente des feuillets concentriques; le milieu seul est compacte.

» Les laves de l'Ile-de-France diffèrent de celles de Bourbon, en ce qu'on y remarque infiniment moins de cristaux de péridot. Je ne sache pas non plus qu'on en ait trouvé dont les alvéoles intérieurs fussent tapissés de soufre pur, comme on le voit quelquefois à Bourbon; mais aussi elles contiennent beaucoup de chabasie en très-petits cristaux : c'est notamment en creusant au champ de Lort, limitrophe de la ville de Port-Louis, qu'on en rencontre le plus.

» A l'Ile-de-France, les coulées de matières volcaniques semblent s'être lentement accumulées en couches successives, tandis qu'à Bourbon, elles ont eu, dans certains lieux, une puissance énorme. La montagne qui est à l'Ouest de la rade de Saint-Denis en fournit entre autres un exemple.

» Dans la première de ces îles, on a vu quelquefois des portions de squelettes de crocodiles engagées entre les laves et altérées par le feu, ce qui indiqueroit que quelques-uns de ces animaux se sont laissé surprendre par des coulées de matière en fusion. Maintenant, il n'en existe plus de vivans, ni à Bourbon, ni à l'Ile-de-France. »

A ces observations de M. Quoy, je ferai succéder un petit nombre de remarques qui m'ont été communiquées. Il y a quelques années que, lors

Géologie. de la construction du Réduit, M. Dayot, architecte, en exploitant, au pied de la ~~mon~~tagne du Corps-de-Garde, et sur l'habitation de M. Hugues, une terre calcaire pour en faire de la chaux, trouva des œufs et des os fossiles de tortues de terre : l'intérieur des œufs, enfoncés d'à-peu-près deux pieds dans le tuf, étoit solide. D'autres œufs de la même espèce furent vus aussi à l'état calcaire sur l'habitation Courbon ; ceux-là étoient vides, ou du moins n'étoient remplis que de poussière.

La montagne Blanche, dans le canton de Flacq, n'est, dit-on, qu'un assemblage de tuf calcaire.

Près de celle du Bambou, aux Trois-Ilots, deux mornes élevés chacun d'une centaine de toises, ont une forme conique, et ne sont de même composés que d'un tuf calcaire qui, étant frais, se coupe à la hache, et durcit ensuite à l'air.

M. Delisse m'a assuré qu'on avoit vu, dans quelques pierres de l'île, des écorces d'arbre figurées ; mais il n'a pu m'indiquer sur quelle localité.

Dans une fouille qu'on fit au Port-Louis, lors de la construction du tombeau du général Malartic, on retira du sulfate de chaux cristallisé, qui reposoit sur une surface de glaise, à huit pieds environ de profondeur.

Lorsqu'on creuse le sol dans des endroits très-humides, les laves qu'on en extrait contiennent souvent, dans leurs pores, des cristaux de carbonate de chaux. M. Delisse en a observé lui-même au quartier des Pamplemousses, auprès du ruisseau Pyrame, dans une fouille faite pour l'établissement d'une sucrerie. Des cristaux de phosphate de fer, en groupes de la grosseur d'un œuf, se rencontrent fréquemment aux Trois-Ilots.

Le quartier du Mapou est entièrement privé de rivières ; un habitant voulant se procurer de l'eau de puits, fit creuser le sol jusqu'à quatre-vingts pieds de profondeur sans en trouver de trace. Parvenus à quarante pieds, les ouvriers aperçurent deux canaux naturels, d'un pied de diamètre, placés l'un à côté de l'autre, et dont la direction alloit de l'Est à l'Ouest : ils offroient en petit le même aspect que les cavernes de plus grandes dimensions répandues sur tant de points de l'île ; l'eau paroissoit y avoir passé à une époque fort ancienne.

§. III.

Vie physique ; maladies.

Qualités physiques.

Il seroit superflu de parler ici de la constitution corporelle de la population blanche des deux sexes ; ce sont en général les formes européennes, développées par tout ce que le climat et l'éducation peuvent offrir de plus favorable.

D'une stature communément plus petite que celle des blancs, le créole noir, assez bien pris dans sa taille, est leste, adroit et vigoureux; il a les traits agréables, l'œil vif, exprimant l'intelligence et la douceur; passionné pour les femmes, il ne se livre pas autant que les autres noirs au vice de l'ivrognerie.

Les Yolofs, tant hommes que femmes, sont d'une taille haute et svelte : ils ont l'œil grand et le regard doux, la figure agréable, l'air ouvert, la peau fine et d'un noir d'ébène, de belles dents, la bouche grande, les jambes un peu minces et le pied très-fort. Avec plus de noblesse dans le maintien et dans la démarche que les autres noirs (un petit nombre de Malgaches exceptés), ils dansent aussi le *chéga* avec plus de grâce et d'expression; les femmes sur-tout aiment cet exercice à la folie.

Quoique moins grands que les Yolofs, les Malgaches, ou indigènes de Madagascar, sont cependant mieux faits qu'eux : leur peau est d'une nuance moins foncée, leurs traits agréables, leur regard affable et spirituel; ils sont adroits et fort agiles. On en connoît plusieurs castes, chez lesquelles la couleur, la taille, les formes, les cheveux et le caractère varient singulièrement. Les femmes malgaches sont pour la plupart d'un physique gracieux, d'un caractère bon et timide; elles ont la taille bien prise, la gorge bien faite, quoique peu développée, les yeux beaux, la main délicate, mais le pied grand et plat. Dans la tribu des *Ovas* sur-tout elles sont très-jolies.

Les Caffres ou Mozambiques ont une taille moyenne et souvent ramassée. Forts, sans manquer d'agilité, ils ne sont ni aussi intelligens, ni aussi adroits que les Malgaches; mais ils supportent mieux

Vie physique; maladies.

qu'eux les travaux pénibles, et jouissent d'une santé plus vigoureuse. Les Mozambiques, bien nourris et traités d'une manière équitable, donnent rarement à leurs maîtres des sujets de mécontentement; ils sont préférés à tous les autres noirs pour les travaux de la terre. Leurs femmes, courtes, grosses et mal faites, ont les hanches très-fortes, les reins larges, la gorge volumineuse; quoique l'expression de leur physionomie n'ait rien de dur, il en est très-peu qui soient douées d'une figure avenante. Elles rivalisent pour la force avec leurs maris, et ne sont pas moins propres qu'eux aux ouvrages de fatigue.

Mais rien n'est comparable à la délicatesse et à l'agrément des formes des noirs indiens; parmi ceux du Bengale sur-tout, on en remarque qui eussent pu servir de modèles aux chefs-d'œuvre de la sculpture antique; chez ceux-là l'élégance et la finesse des traits du visage ne le cèdent en rien à la régularité des proportions du corps. Aussi les plus belles mulâtresses sont-elles sans contredit les métisses-bengali. La santé de ces noirs est en général peu robuste, et leurs forces physiques sont en raison inverse des avantages que nous venons de signaler; c'est pourquoi les esclaves indiens sont de préférence employés au service des maisons, dans l'intérieur desquelles ils conviennent fort bien par la douceur de leur caractère et leur aptitude aux arts: mais en général ils sont d'une paresse excessive.

Le créole mulâtre (1) est ordinairement d'une taille égale à celle des blancs; mais il est moins fort. Du reste, comme les créoles de race européenne, il est leste, souple, et supporte aisément les privations et les fatigues.

La tournure des mulâtresses créoles ressemble beaucoup à celle des blanches: presque toutes sont bien faites, ont les yeux beaux et pleins d'expression, le pied régulier, quoique grand, ce qui tient à l'usage qu'elles ont de ne point porter de chaussures pendant les douze ou treize premières années de leur vie; la jambe un peu grèle, petite, mais bien placée; la gorge médiocrement saillante, les bras plutôt maigres que potelés, et les cheveux longs et légèrement bouclés. Dans le nombre,

(1) On appelle ainsi à l'Ile-de-France toutes les personnes de sang mêlé, quel que puisse être le degré de ce mélange. Leur teinte parfois ne diffère nullement de la couleur des blancs; dans ce cas, la seule tradition peut faire connoître la classe à laquelle ils appartiennent.

quelques-unes sont très-blanches, et même il y en a de blondes. On conçoit que le caractère particulier de leur figure doit singulièrement dépendre de celui de la mère qui leur donna le jour. Vie physique; maladies.

Ainsi que cela arrive dans tous les pays chauds, les enfans sont ici pubères de fort bonne heure ; on compte en général que les filles arrivent à cette période de la vie de onze à treize ans, et les garçons de quatorze à seize; mais cette règle comporte des exceptions parfois fort étonnantes. Chez les femmes malgaches, le flux périodique ne se manifeste souvent qu'à une époque très-reculée; dans ce cas, elles deviennent mères sans avoir donné aucun signe de nubilité. Age de puberté.

Il n'est pas rare de voir à l'Ile-de-France des hommes et des femmes de la population blanche arriver à l'âge de soixante-dix et jusqu'à quatre-vingts ans; on en a vu même plusieurs aller au-delà. Dans l'ordre commun cependant, on peut établir que c'est entre cinquante et soixante ans que se termine en cette île la vie de ceux que n'enlèvent pas, dans le cours de leur carrière, des accidens ou des maladies aiguës, maladies devenues depuis quelques années beaucoup plus fréquentes et plus graves qu'elles ne l'étoient précédemment. Durée de la vie.

Les noirs, sauf ceux de quelques castes de l'Inde et de Guinée, n'atteignent point à cet âge aussi souvent que les blancs; ce qu'on doit attribuer à leur excessif libertinage, qu'il ne leur est loisible de satisfaire, à raison de leurs travaux journaliers, que pendant les momens qu'ils devroient consacrer au repos. L'abus des liqueurs fortes, et particulièrement de l'arack, que presque tous les noirs aiment à la fureur, est encore une des causes de leur prompte caducité. Les Malgaches et les noirs de Guinée sont au reste ceux dont l'existence se prolonge le plus.

Les mêmes vices qui abrégent la vie de la plupart des noirs, exercent une influence non moins funeste sur celle des mulâtres.

La fécondité des femmes est plus grande qu'on ne devroit le présumer, eu égard à la chaleur du climat. Il n'est pas rare de voir des blanches avoir deux enfans à-la-fois; les négresses en ont quelquefois trois: on cite même un exemple où l'une d'elles en eut cinq; à la vérité ils ne vécurent que quelques semaines. Mais ce qui est digne d'attention, c'est Fécondité.

Vie physique; maladies.

qu'en de certaines années, les accouchemens de plusieurs enfans à-la-fois ont paru être plus communs que dans d'autres.

On compte peu d'exemples de stérilité; mais les avortemens, chez les négresses, sont fréquens, par une suite nécessaire du libertinage excessif auquel elles se livrent, et qui provient en grande partie lui-même du petit nombre de femmes qui existent dans la colonie, comparé à celui des hommes.

Nature des maladies.

« L'Ile-de-France, dont la population blanche est presque entièrement composée de Français, et qui à diverses époques a été visitée par des hommes instruits et de savans observateurs, est loin d'offrir, sous le rapport médical, le même intérêt que quelques-unes de nos autres relâches.

» Si nous jetons un coup-d'œil rapide sur les différentes maladies que notre séjour dans cette colonie nous a mis à portée d'observer, nous retrouverons toujours celles qui affligent les habitans des pays chauds.

» En général les femmes y sont mal réglées : les Européennes mêmes, après un certain séjour dans le pays, éprouvent la même perturbation; et l'on peut dire que dix-neuf sur vingt sont dans ce cas; il en résulte de nombreuses et parfois de graves incommodités.

» Les fièvres intermittentes, adynamiques et ataxiques, sont peu fréquentes; les fièvres bilieuses le sont davantage. La vaccine, introduite dans cette île depuis 1802, a fait cesser les ravages de la variole (1), qui ne se manifeste que de loin à loin, et à des époques plus reculées encore depuis l'abolition de la traite des noirs. La gale, les dartres, les catarrhes, le croup, la dysenterie, la pleurésie, la péripneumonie, l'hépatite, la néphrite, l'hématurie, le tétanos, les convulsions, la syphilis, l'œdème des membres inférieurs, la lèpre, les sarcocèles et les affections vermineuses : telles sont les maladies qui exercent communément leurs ravages; naguère le choléra-morbus est venu y ajouter les siens.

Affections cutanées. — » Les lésions de l'organe cutané, lésions dont la malpropreté est souvent la cause, attaquent plus particulièrement les noirs. Quelques habitans emploient la décoction de tabac, de graine de lin unie

(1) Les années où la petite vérole a fait le plus de ravages à l'Ile-de-France, sont celles de 1754, 1771 et 1792.

au soufre, pour la guérison des dartres, dont les esclaves sont fréquemment atteints. Vie physique; maladies.

Flegmasies. — » Les flegmasies des membranes muqueuses et séreuses, et celles qui affectent les viscères abdominaux, doivent sans doute fixer l'attention des médecins appelés à exercer leur art dans les régions intertropicales. « On doit, dans ces différentes affections, me disoit le docteur Sauvé, éviter soigneusement l'emploi des excitans, des amers, » des toniques; se borner au traitement antiphlogistique, et recourir » plus souvent qu'on ne le fait à la saignée, qui est, en quelque sorte, » frappée de proscription dans la colonie. Cette évacuation a été cons- » tamment suivie du plus heureux succès dans ma pratique particulière. »

Ophthalmie. — » Les maux d'yeux, que l'on dit être causés par le sphinx à tête de mort (*sph. atropos*, L.), ont été observés plusieurs fois à l'Ile-de-France : des personnes recommandables et instruites m'ont assuré avoir éprouvé elles-mêmes une ophthalmie aiguë, occasionnée par la poussière qui avoit été lancée dans leurs yeux par ce sphinx, vulgairement nommé *papillon aï* ou l'*aï.*

Croup. — » Le croup, inconnu autrefois, règne actuellement dans l'île: déjà beaucoup d'enfans ont succombé à cette cruelle maladie, et l'on compte même des adultes au nombre de ses victimes. La fréquence des affections catarrhales, des flegmasies cutanées, et sur-tout le passage subit d'une température chaude à une température froide et humide, me paroissent les principales causes des épidémies croupales, dont l'apparition trop répétée glace d'effroi tous les habitans. La syphilis héréditaire pourroit-elle influer sur la terminaison funeste du croup?

Dysenterie. — » Aucune maladie n'est peut-être ici plus constante; parfois elle devient épidémique. L'action de la chaleur sur l'organe cutané, et l'étroite sympathie qui existe entre cet organe et la membrane muqueuse du tube digestif, font suffisamment connoître à quelle cause on doit attribuer les diarrhées et les dysenteries des contrées équinoxiales. Dans une dysenterie épidémique observée à l'Ile-de-France, M. le docteur anglais Burke n'a vu périr que quarante individus sur huit cents malades, ou un sur vingt: les moyens qu'il mit en usage pour combattre ce fléau, furent la saignée, les purgatifs, les antimoniaux et

Vie physique; maladies.

l'opium. M. Sauvé s'est fort bien trouvé de l'emploi de l'ipécacuanha administré à des doses peu considérables et souvent répétées. En pareil cas, les soins hygiéniques doivent nécessairement occuper le premier rang.

Hépatite. — » L'inflammation de l'organe biliaire est fréquente. M. Burke, dans le traitement de cette maladie, a coutume de débuter par la saignée; il prescrit ensuite les purgatifs et administre au besoin le muriate mercuriel à la dose de cinq grains et cinq fois par jour: ces moyens lui réussissent pour l'ordinaire, à ce qu'il assure. Les abcès dans la substance du foie sont toujours très-graves, et ne doivent être ouverts qu'en temps opportun, lorsqu'ils sont toutefois accessibles à nos instrumens.

Maladies des voies urinaires. — » Les maladies de cette classe paroissent dépendre ici de la qualité des eaux (1). Il seroit dès-lors bien avantageux pour la science et pour les habitans qu'un habile chimiste fît l'analyse exacte et comparée de celle des rivières et des ruisseaux de cette colonie; malheureusement nous n'avons pu donner plus haut qu'un simple aperçu sur cette matière.

Maladies convulsives. — » Le tétanos est souvent mortel: il provient de l'impression d'un air froid sur la peau tendre et délicate des enfans nouveau-nés, sur les blessures des individus de tout âge et de tout sexe; il est également déterminé par toutes sortes de piqûres.

» Les convulsions et les diverses affections spasmodiques des enfans, presque toujours attribuées à la présence des vers, n'auroient-elles pas mainte fois pour cause la force d'impulsion du ventricule aortique?.... Le sang porté avec trop de violence à l'organe encéphalique occasionne les spasmes et les accidens les plus alarmans, que l'on fait disparoître bientôt au moyen d'abondantes saignées. C'est à un pareil

(1) « Deux maladies qui paroissent être particulières à l'Ile-de-France, appellent toute l'attention du médecin. Ce sont d'abord les affections des voies urinaires, qu'on se contente de traiter avec plus ou moins de succès, sans en rechercher les causes occasionnelles, qu'on soupçonne cependant exister dans l'eau qui sert de boisson; mais on n'a pas encore fait d'expériences suivies à cet égard.

» La seconde maladie, très-cruelle, est une paralysie des membres inférieurs, qui, dans plusieurs cas, prive le malade, en tout ou en partie, de leur usage. » (*M. Quoy.*)

traitement que le docteur Sauvé croit être redevable de la conservation de son fils. Vie physique; maladies.

» L'écorce verte des rameaux du *mourongue* sert à faire des pilules antispasmodiques : on la pile dans un mortier, et on l'administre à la dose de trois gros. Les médecins malabares font usage ici, contre les spasmes, du suc de la racine du mourongue, mêlé avec quelques grains de poivre en poudre. Le même suc, auquel on ajoute quantité égale de celui du gingembre frais, apaise, disent-ils, les douleurs de goutte; il faut pour cela en prendre à jeun trois ou quatre cuillerées à bouche. Ces médecins mêlent ensemble le suc de l'écorce et celui de la racine du mourongue avec du suc d'ail, et donnent ce remède aux personnes attaquées du *junir :* c'est une espèce de tétanos qui crispe les membres et resserre les mâchoires. On sait que, dans les pays chauds, les enfans sont sujets à ce mal pendant les premiers jours de leur naissance, qu'il en fait périr un grand nombre, et qu'on n'a pas encore trouvé de spécifique à lui opposer. Quel inconvénient y auroit-il à tenter celui que je viens de décrire, et dont on doit la publication à M. de Cossigny.

Affections vermineuses. — » Ce sont principalement les noirs qui sont atteints de ces maladies. On a plusieurs exemples de ténias, contre lesquels on s'est servi avec succès des purgatifs drastiques. Il seroit sans doute essentiel d'essayer comparativement le suc frais et le suc concret du papayer. Lorsque les médecins de l'Ile-de-France et ceux de Bourbon prescrivent ce remède, ils ordonnent de prendre de l'huile de ricin immédiatement après.

» M. de Cossigny vante les propriétés anthelminthiques du suc des feuilles de l'arbre de *ben :* « M. Legou de Flaix, dit-il, assure que son » beau-frère, attaqué du ver solitaire, prit ce remède mêlé avec l'eau de » coco, et qu'il rendit ce ver roulé en boule, sans éprouver de malaise. On » peut employer aussi une forte décoction du bois même de cet arbre. »

Hydrophobie. — » Cette maladie étoit inconnue à l'Ile-de-France avant l'arrivée des Anglais; elle se manifesta en 1811 pour la première fois. Là comme en Europe, on n'a aucun exemple bien confirmé de guérison de la rage. C'est en vain qu'on a recours à la saignée jusqu'à défaillance, conseillée par le chirurgien d'un régiment anglais, M. James

Vie physique; maladies.

Gibson, qui assure avoir guéri un hydrophobe par ce moyen, dans les environs de Madras.

» La cautérisation doit être considérée comme le préservatif le plus certain et le plus propre à neutraliser le virus rabide; c'est le seul dont l'expérience ait constaté l'efficacité (1). On peut joindre avec avantage, à la cautérisation, l'administration intérieure de l'alcali volatil, et sur-tout un large emplâtre vésicatoire sur la plaie, qu'il faut élargir si elle est profonde.

» Les mercuriaux, l'opium, le musc, la belladone, l'immersion brusque dans l'eau froide, la décoction du laurier-cerise injectée dans les veines, &c. &c. sont autant de moyens infidèles qu'on doit rejeter.

» Des observations plus détaillées sur la topographie médicale de l'Ile-de-France sont rendues inutiles par l'ouvrage qu'a publié M. le docteur Chapotin (2). L'hôpital militaire de Port-Louis est peu important; situé entre le quai et le Trou-Fanfaron, il est exposé à des émanations infectes que l'on devroit toujours éloigner des établissemens de ce genre. Il y a auprès de la Grande-Rivière un autre hôpital exclusivement destiné aux noirs. » (*M. Gaimard.*)

§. IV.

Population; mœurs; usages particuliers; &c.

Plus de quatre-vingt mille ames résident à l'Ile-de-France, et offrent une réunion d'hommes de presque toutes les contrées du monde. On peut en diviser la masse en trois classes bien distinctes : *la population blanche*, d'environ sept mille individus, y compris les troupes (3), et composée

(1) Il est probable que l'emploi des ventouses appliquées sur-le-champ parviendroit à neutraliser ou plutôt à prévenir l'absorption du virus rabide dans l'économie animale; ce moyen, employé contre les poisons les plus actifs introduits dans des plaies faites à dessein, a eu le plus grand succès.

(2) Sous le titre de *Topographie médicale de l'Ile-de-France.*

(3) D'après M. Gabert, la garnison de l'Ile-de-France, disséminée dans les différentes parties de la colonie, s'élevoit, en 1818, à dix-neuf cents hommes; elle se composoit de mille hommes du 12.e régiment de ligne, de huit cents du 25.e, et de cent hommes d'artillerie.

principalement de Français, de quelques Anglais, depuis la prise de l'île; d'Européens de toutes les nations, de plusieurs Anglo-Américains et de créoles. Population

2.° La seconde classe renferme les *gens de couleur libres*, c'est-à-dire, les noirs et les mulâtres nés libres ou affranchis depuis plus ou moins long-temps, des Indiens et un petit nombre de Chinois.

3.° Enfin la population *esclave*, qui s'élève à un peu plus de soixante-trois mille ames : celle-ci est un mélange de noirs d'Afrique, de Madagascar, de l'Inde, et de créoles de ces diverses races. Les Africains sont, sinon les plus intelligens, du moins les meilleurs comme les plus nombreux.

Le tableau suivant donnera une idée plus exacte de cette population, et de la manière dont elle étoit distribuée peu avant l'époque où nous arrivâmes dans la colonie : on doit compter sur l'exactitude de ce document.

Tableau de la Population de l'Ile-de-France en 1816.

NOMS des QUARTIERS.	NOMS des PRINCIPAUX CANTONS de chaque quartier.	NOMBRE DES INDIVIDUS														TOTAL général dans chaque quartier.
		BLANCS.					DE COULEUR									
							LIBRES.					ESCLAVES.				
		Adultes.		Enfans.		TOTAL.	Adultes.		Enfans.		TOTAL.	Adultes.		Enfans.		TOTAL.	
		Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.		Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.		Noirs.	Négresses.	Négrillons.	Négrites.		
Port-Louis	Port-Louis, Grande-Rivière.	1 145.	665.	479.	637.	2 926.	921.	1 573.	980.	1 079.	4 553.	7 023.	3 017.	1 140.	1 057.	12 237.	19 716.
Pamplemousses.	Montagne-Longue, Peter-Both, Rivière-des-Calebasses, Piton, Bois-rouge, Mapou, Tombeau.....	366.	242.	118.	143.	869.	183.	253.	187.	163.	786.	5 207.	2 247.	929.	886.	9 269.	10 924.
Rivière du Rempart.....	Bois-rouge, Mapou, Poudre-d'or, Plaine Saint-Cloud, Rivière du Rempart, Plaine-des-Roches.....	227.	159.	82.	102.	570.	270.	369.	214.	227.	1 080.	4 686.	1 963.	697.	682.	8 028.	9 678.
Flacq.....	Flacq, Mare aux-Lubines, Quatre-Cocos, Trou-d'eau-douce, Rivière-Sèche, Mare-aux-Fougères, Trois-Ilots, Camp-de-Masque.....	351.	155.	229.	226.	961.	396.	151.	287.	347.	1 181.	4 581.	2 026.	852.	877.	8 336.	10 478.
Port-Bourbon, ou Grand-Port.	Mare-d'Albert, Plein-Bois, Mare-au-Tabac, Cent-Gaulettes, Rivière-Lachaux, Rivière-des-Créoles, Trois-Ilots....	229.	133.	103.	108.	573.	232.	283.	214.	211.	940.	2 867.	1 169.	537.	353.	4 926.	6 439.
Savanne.....	Grande-Savanne, Petite-Savanne.....	89.	41.	26.	23.	179.	56.	60.	38.	49.	203.	2 208.	974.	406.	381.	3 969.	4 351.
Rivière-Noire.	Petite-Rivière, Plaines-Saint-Pierre, Tamarin, Rivière-Noire, Coteau-Rafin, Gorges-du-Cap.	92.	72.	73.	82.	319.	60.	84.	86.	75.	305.	2 877.	1 559.	576.	467.	5 479.	6 103.
Plaines-Wilhems.....	Bas-du-Quartier, Terre-Rouge, Quatre-Bornes, le Bassin, le Vacois. ...	189.	94.	117.	105.	505.	121.	199.	201.	205.	726.	4 807.	1 708.	609.	577.	7 701.	8 932.
Moka.....	Les Pailles, Moka, Terre-Rouge, Quartier-Militaire.....	134.	48.	71.	76.	329.	83.	76.	56.	86.	301.	1 916.	803.	323.	307.	3 349.	3 979.
Totaux.....		2 822.	1 609.	1 298.	1 502.	7 231.	2 322.	3 048.	2 263.	2 442.	10 075.	36 172.	15 466.	2 263.	5 587.	63 294.	

Résumé			
	Blancs		7 231.
	Gens de couleur	libres	10 075.
		esclaves	63 294.
	Total général		80 600.

Population, Mœurs, &c.

On a remarqué que la population des hommes de couleur libres, déjà fort multipliée à l'Ile-de-France, suit une progression toujours croissante; et il est facile de prévoir que cette classe d'individus, qui dès à présent domine par sa force numérique la population blanche, finira tôt ou tard par la maîtriser tout-à-fait. C'est à l'homme d'état à calculer et à prévenir les conséquences funestes pour celle-ci qu'un pareil ordre de choses tend à amener.

A l'augmentation de la population libre, par les naissances, il faut ajouter le produit des affranchissemens, qui, d'après un relevé de douze années, a été d'un sur 432 esclaves; ce qui donne 140 affranchis par an depuis 1804 jusqu'à 1816.

Chez les esclaves, au contraire, la population diminue, par la raison que les femmes de cette classe ne sont pas en nombre proportionnément suffisant; disparité qui devient la source d'un excessif libertinage, au détriment indubitable de la reproduction. Le tableau qui précède montre en effet que, sur 36 000 noirs adultes, il n'y a que 15 000 femmes environ, tandis que, parmi les *libres* (1), 2 000 hommes correspondent à 3 000 femmes. Mais il n'est pas moins digne d'attention que, pour 2 800 blancs, on compte seulemeut 1 600 femmes; il est vrai que la plupart de ceux-ci trouvent auprès des femmes de couleur de nombreuses et complaisantes auxiliaires. On voit qu'il naît généralement, dans la colonie, plus de filles que de garçons; mais la proportion en est plus forte chez les esclaves, puis chez les blancs, que parmi les libres.

Une conséquence à déduire naturellement de l'exposé qui précède, c'est que, depuis l'abolition de la traite des noirs, la plupart des habitations et des usines à sucre manquent de bras et sont souvent mal exploitées. Ce déficit ne pourra aller qu'en augmentant, quand même quelques introductions frauduleuses de noirs échapperoient à l'attention du gouvernement anglais.

Caractère des habitans.

Les blancs créoles sont en général très-portés à l'orgueil; la manière dont on les élève est peu propre à leur faire perdre ce ton de supériorité qu'ils contractent dès l'enfance; accoutumés à se voir obéis par

(1) On donne assez souvent la simple dénomination de *libres* aux personnes de couleur qui ne sont pas esclaves.

Population, Mœurs, &c.

un grand nombre d'esclaves, avant même qu'ils puissent balbutier des paroles de commandement, ils conservent en avançant en âge un caractère entier et hautain, impatient de la plus légère contradiction : la moindre résistance les irrite, la moindre offense excite en eux un ressentiment implacable. Au reste, ces vices, qui sont ceux de l'éducation et de leur position sociale, n'excluent point les qualités du cœur : ils sont bons, hospitaliers, généreux jusqu'à la prodigalité. On les dit un peu trop enclins à l'amour physique et aux infidélités conjugales. La danse, la musique, l'équitation sont les arts pour lesquels ils montrent le plus d'inclination. Ils ont de l'intelligence, de l'adresse, de l'esprit, et de la facilité à s'instruire, mais peu d'aptitude aux travaux pénibles et à ceux qui exigent de la constance ou une longue tension d'esprit. On fera d'un créole un bon marin, mais rarement un bon charpentier; souvent même l'état qu'il embrasseroit par goût lui répugne, s'il y entrevoit quelque obligation gênante.

Les femmes créoles sont douces, bonnes, aimantes, et nulle part on ne trouveroit de mères plus tendres, plus affectionnées, plus dévouées à leurs enfans. Aux grâces du corps, elles joignent l'amabilité et la finesse propres à leur sexe. Comme les hommes, elles cultivent avec prédilection les arts d'agrément, et il en est plusieurs qui y excellent. Mais ici, comme par-tout peut-être, les soins de la toilette tiennent à leurs yeux le premier rang. Peu de dames se mettent avec plus de goût, aucune avec plus de propreté, que les créoles. Elles adoptent avec empressement les modes nouvelles; mais elles ont le bon esprit de ne les point suivre servilement et de les accommoder à leur figure. Il est vrai que cet amour de la mode et de la parure va peut-être trop loin chez quelques jeunes personnes : les fortunes ne sont pas égales à l'Ile-de-France, et cependant on le croiroit à l'uniformité qui y règne dans l'emploi de son bien. Un père ne veut pas que sa fille soit moins élégamment habillée que celle d'un voisin dix fois plus riche que lui; il se sacrifie pour soutenir ce luxe, et l'accoutume de la sorte à ne rien avoir à desirer : aussi murmure-t-elle ensuite, lorsqu'un époux économe refuse de tolérer à son tour une dépense peu proportionnée à ses revenus.

Les mulâtres et les mulâtresses tiennent un peu, pour le caractère,

des blancs créoles. Leur éducation est fort négligée ; par suite, on compte dans cette classe fort peu de bons maris : aussi les blancs qui ont eu des enfans avec des femmes libres, répugnent en général à marier leurs filles avec de-pareils êtres. Fiers, paresseux, adonnés au jeu et aux boissons spiritueuses, ils ont bientôt dissipé le peu d'argent que leurs femmes apportent en dot. De tels ménages sont rarement heureux, et ceux qui font exception sont en petit nombre. Le blanc européen ou créole est soutenu dans ses travaux par l'idée de retourner un jour dans son pays originaire ou natal : le mulâtre, qui n'a point la même perspective, cherche peu à amasser; il a des maîtresses, rend sa femme malheureuse, et ne s'inquiète guère de l'avenir.

Bon, laborieux, propre aux travaux pénibles, quand il est bien nourri, le Mozambique témoigne de l'attachement à sa femme et à ses enfans, pour lesquels il se priveroit de tout. Le Malgache, au contraire, s'imagine que sa femme est obligée de travailler pour lui. Les femmes de la première caste sont portées aux plaisirs de l'amour, mais beaucoup moins que celles des Malgaches, qui s'y livrent avec une inconcevable fureur.

Les noirs, et même les mulâtres libres, contractent facilement le vice de l'ivrognerie; ceux qui boivent habituellement de l'arack (1), s'ils ne s'en privent pas de bonne heure, ne vivent guère au-delà de trente ans.

Les Indiens de la côte de Coromandel sont les seuls hommes de couleur qui aient été introduits libres à l'Ile-de-France. Choisis en général parmi les gens de métier, tels que maçons, tailleurs, &c., ce sont eux qui ont peuplé la division de Port-Louis connue abusivement sous le nom de *Camp Malabar*. La plupart ont pris les mœurs créoles; quelque familles seulement continuent de vivre et de s'habiller à l'indienne. Peu de femmes dans ce quartier vivent en concubinage avec des blancs ou avec des mulâtres; elles se marient à-peu-près toutes : aussi cette population augmente-t-elle beaucoup.

Nulle part peut-être la vanité de la mise n'exerce plus d'empire que

(1) Cette boisson, faite avec le jus de la canne à sucre distillé, est d'un goût qui répugne dans les commencemens : si l'on a le malheur de s'y habituer, on est perdu ; car il est ensuite très-difficile d'y renoncer. On a vu des personnes mourir même, pour avoir voulu se sevrer de cette boisson perfide.

Population, Mœurs, &c.

parmi les gens de couleur ; ils lui sacrifient tout ; les esclaves mêmes ne sont pas exempts de cette manie. Les noirs Yoloffs, libres et chrétiens, affectent aussi beaucoup de luxe dans leur parure : rien n'est si bizarre que de voir des femmes noires comme de l'ébène, vêtues et coiffées à l'instar des Européennes les plus élégantes. C'est au bal sur-tout qu'elles étalent toute la somptuosité de leurs ajustemens.

Filles publiques, concubines.

Il n'existe dans l'île aucune fille publique proprement dite : sans doute un étranger peut louer une négresse esclave ; mais on ne connoît aucune maison où le premier venu puisse aller frapper avec la certitude d'être admis en payant. Les femmes de couleur libres sont, il est vrai, fort adonnées à la galanterie ; néanmoins elles y mettent une sorte de retenue : les engagemens de cœur qu'elles contractent, n'ont lieu qu'avec des hommes qui leur sont connus, et une espèce de stipulation préalable assigne une certaine durée à ces unions illicites.

Dans nos contrées, cet état de concubinage est considéré comme ignominieux : au contraire, il n'a rien que de naturel aux yeux des mulâtresses. L'opinion qui met une si grande distance entre les blancs et les gens de sang mêlé, la loi qui défend le mariage entre eux, tout les porte à embrasser sans scrupule un genre de vie établi par l'usage : c'est donc par un pur sentiment de préférence qu'elles cèdent aux poursuites d'un blanc, à qui elles s'attachent, avec lequel elles desirent avoir des enfans ; car c'est là que tendent tous leurs vœux. Certes, l'intérêt entre bien pour quelque chose dans les liaisons de cette nature ; mais pouvoir dire, *Mes enfans sont blancs*, est la prérogative qui les flatte le plus.

Cependant toutes les filles mulâtresses ne vivent pas ainsi en concubinage : quelques-unes, sur-tout celles qui, comme nous l'avons dit, descendent de parens indiens, se marient avec les créoles mulâtres ; peu sont portées au libertinage. Malheureusement celles-ci ne forment pas le plus grand nombre.

Préférence donnée aux femmes de couleur.

« Les Européens, dit M. Thomy Pitot (1), se trompent, s'ils pensent que la Vénus noire a moins d'adorateurs dans les colonies que sa belle rivale. Il faut convenir, à notre honte, que trop souvent on lui donne la pomme. Soit qu'effrayés des soins longs et assidus qu'il faut rendre

(1) Dans les notes qu'il a bien voulu rédiger à ma demande.

aux créoles blanches, des obstacles qu'il faut surmonter, des risques qu'il faut courir, avant d'obtenir un regard moins hautain que celui dont les étrangers se plaignent presque tous, les créoles et les Européens eux-mêmes vont s'adresser de préférence à ces beautés, vénales à-la-fois et voluptueuses, qui ne donnent la fatigue de soupirer long-temps, ni à l'Adonis qui n'a que des desirs à faire valoir, ni au Midas qui fait briller l'or à leurs yeux. Faut-il l'avouer encore, et ne rendrai-je pas bien sévère le jugement que la morale et la décence porteront contre les colons, si j'ajoute que trop souvent les liaisons passagères formées avec des mulâtresses libres, deviennent de véritables mariages (aux engagemens légal et religieux près), et que l'imprudent qui croit ne former qu'un lien fragile et de peu de jours finit par y rester enlacé le reste de sa vie? Population, Mœurs, &c.

» Plusieurs causes contribuent à cet effet, trop funeste pour la morale publique, pour l'avantage général de la société, et même peut-être pour l'existence future de la colonie : la première est l'attrait irrésistible que tous ceux qui ont habité les colonies reconnoissent à cette espèce de femmes, dont la première pensée fut pour la volupté, dont l'éducation n'eut en vue que la volupté, et qui, par inclination, par besoin et par état, dévouées au culte du dieu des jardins, en font l'unique étude, le seul bonheur et la première gloire de leur vie. Ajoutez à une morale semblable un physique plein d'élégance et de grâces, des formes dont le statuaire grec eût embelli les œuvres de son génie, une démarche pleine de mollesse, un costume séduisant, une propreté exquise, des talens agréables, des soins pleins de tendresse, enfin toutes les qualités du cœur que permet encore l'absence de la pudeur, et le rigoriste le plus sévère concevra du moins, s'il ne l'excuse pas, l'empire que ces femmes exercent et conservent si long-temps sur leurs adorateurs.

» Ce n'est guère qu'à défaut de liaisons avec les blancs que les mulâtresses libres consentent à s'unir aux hommes de leur classe : elles s'honorent bien plus d'être les maîtresses des jeunes colons ou des Européens que les épouses légitimes des libres, dont la conduite, généralement déréglée, ne leur promet guère de bonheur dans leurs ménages.

» On a vu des mulâtresses donner des bals où le luxe étoit poussé beaucoup plus loin que dans ceux qui ont lieu chez les premiers négocians Bals.

Population, Mœurs, &c.

de la ville. Les robes les plus élégantes, les plus beaux cachemires, y paroissent en grand nombre; et souvent une mulâtresse a acheté sans hésiter une parure dont les dames blanches avoient trouvé le prix trop élevé.

» Dans les bals des mulâtresses libres, les blancs seuls sont admis comme danseurs et comme spectateurs, tandis que leurs frères, leurs époux et leurs parens de toutes les classes n'y peuvent assister. Plusieurs de ces Ninons parlent la langue française et l'écrivent même avec pureté. Quelques-unes, depuis la conquête de l'île, ont appris l'anglais, et s'énoncent facilement dans cette langue. La guitare est leur instrument favori, et l'on compte bien peu de pianos ou de harpes dans leur *camp*. Elles chantent généralement assez bien; mais la danse est l'art où elles excellent, et l'on en a vu qui, formées par des maîtres plus habiles, eussent paru sans désavantage auprès des premières danseuses de l'Opéra. Les noirs libres, de leur côté, réussissent généralement bien à jouer du violon. Il en est peu qui ne jouent par routine; mais ils retiennent avec une facilité merveilleuse tous les airs qu'ils entendent, et les exécutent avec une exactitude et une précision remarquables. Ils composent eux-mêmes des contredanses et des valses charmantes, ou varient celles des compositeurs français avec beaucoup de goût. Leurs plus mauvais râcleurs manquent rarement à la mesure, et l'on compte dans l'île plusieurs mé-nétriers qui, à Paris même, redouteroient peu la concurrence.

Réflexions sur les mulâtresses.

» On nomme indifféremment *mulâtresses*, à l'Ile-de-France, toutes les femmes de sang mêlé; quelques-unes cependant sont d'une teinte qu'il seroit difficile à un étranger de distinguer de celle des femmes blanches, dont elles imitent avec le plus grand soin la mise, la démarche et le ton. Dans peu d'années, il est à croire que le *camp* qui leur est réservé contiendra une quantité considérable de ces femmes, que le préjugé colonial empêchera seul de confondre avec les dames créoles.

» Il est impossible de prédire ce qui résultera définitivement de la disparition totale de la nuance qui sépare encore ces deux classes. Les dames blanches, déjà moins irritées des hommages qu'on rend à leurs rivales, finiront-elles par permettre un rapprochement qui leur est encore odieux aujourd'hui, mais que les blancs de la colonie, et sur-tout les Européens, considèrent comme inévitable d'ici à quelques années? Le gouvernement

se mêlera-t-il de cette grande querelle, et autorisera-t-il les mariages entre les femmes libres et les colons blancs ? Il a déjà fermé les yeux sur plusieurs unions de ce genre, formées, il est vrai, par des Européens d'une classe et d'une condition obscures, et j'imagine que, par la force des choses, ce qui est considéré aujourd'hui comme une faveur ou une négligence de la part des autorités, finira par triompher et de la répugnance des blancs et de la volonté première du législateur. Le torrent est encore contenu; mais la digue, ruinée par le temps, laisse échapper déjà quelques filets d'eau et finira par s'écrouler entièrement.

» Je ne pense pas, après tout, que le malheur soit bien grand ; et peut-être vaut-il mieux qu'à mesure que la couleur originelle s'efface, les blancs laissent pénétrer dans leurs rangs la portion de la classe mulâtresse qui, par son éducation et sa conduite, se montrera digne de cette faveur. La disproportion entre les populations blanche et noire diminuera; et peut-être la catastrophe dont le système prétendu philanthropique des Anglais menace les colonies, sera-t-elle évitée ou du moins éloignée, parce que le nombre des personnes intéressées à la prévenir s'accroîtra sensiblement tous les jours. Il y a lieu de croire encore que, pour parvenir à cette distinction, objet des vœux et de la jalousie de la classe des *sangs-mêlés*, l'éducation donnée par les mères à leurs enfans prendra une meilleure direction, et que les mœurs s'épureront graduellement. Déjà encore plusieurs dames créoles sans enfans se sont attachées à de jeunes mulâtresses et leur ont fait donner les meilleurs principes et la plus brillante éducation. Il y a vingt ans que ces enfans n'eussent pu suivre dans la société leurs mères adoptives; mais le préjugé a déjà perdu beaucoup de sa force, et nos dames elles-mêmes ne témoignent plus contre cette introduction une répugnance aussi vive qu'autrefois.

» Une de ces jeunes personnes, aussi aimable et vertueuse que jolie, venoit, peu de temps avant l'arrivée de *l'Uranie*, de se marier avec un homme très-recommandable sous tous les rapports; quoiqu'il ait cru devoir quitter la colonie, où il craignoit que l'opinion ne lui fût défavorable, il n'a pas encore regretté, au milieu de tout le bonheur dont il jouit dans son ménage, le sacrifice qu'il a fait à son intéressante compagne. »

Population, Mœurs, &c. Éducation.

D'après ce que nous avons dit de l'affection des dames créoles pour leurs enfans, on a dû pressentir que les soins les plus minutieux leur sont journellement prodigués dès leur plus tendre enfance : on s'occupe en effet, là plus qu'ailleurs, de ces intéressans rejetons. Aucune espèce d'entraves n'empêche leur constitution physique de se développer avec une entière liberté, sous la surveillance immédiate d'une négresse chargée d'éloigner d'eux tout danger. Pendant long-temps l'éducation d'un créole ne consista guère qu'à favoriser par l'exercice le déploiement de cette souplesse et de cette agilité qui sont pour la plupart comme un don de la nature : dès qu'il savoit tirer un coup de fusil, dompter un cheval, il se croyoit assez instruit. Ceux-là seulement que l'on envoyoit en France pouvoient perdre dans les sociétés de la métropole leurs manières un peu agrestes, et revenir dans leur patrie avec quelques connoissances et des talens. Mais depuis plusieurs années, les moyens d'éducation se sont fort multipliés dans la colonie, et déjà l'on en éprouve de salutaires effets.

Plusieurs colléges particuliers y avoient été établis avec plus ou moins de succès (1), lorsque l'assemblée coloniale, sentant le besoin d'une institution permanente, fonda, le 13 mai 1799, un établissement d'instruction publique sous la dénomination d'*École centrale;* M. le général Decaen, gouverneur de l'île, la réorganisa plus tard sous le nom de *Lycée;* enfin cette institution, modifiée de nouveau par M. le gouverneur Farquhar, le 30 avril 1811, reçut définitivement celui de *Collége colonial,* et resta sous la protection du Gouvernement. Seize professeurs y sont entretenus, tant pour l'enseignement des sciences que pour celui des belles-lettres et des arts libéraux : chaque professeur reçoit 30 piastres [162^{f},90^{c}] par mois, et le proviseur 150 [814^{f},50^{c}].

L'ensemble des bâtimens de ce collége est entouré d'une muraille élevée : dans l'enceinte, on distingue d'abord le bâtiment principal, où se font les classes et où couchent les élèves; à côté se trouvent disséminés çà et là plusieurs bâtimens secondaires, destinés les uns au logement du proviseur et des professeurs, les autres aux cuisines, à la lingerie, au réfectoire, &c. &c. De cette multiplicité de bâtimens, résulte sur-tout

(1) Je dois la substance de ces détails à l'obligeance de M. le proviseur J. Coudray; les réflexions m'appartiennent.

la difficulté d'une surveillance efficace sur les élèves. Au surplus, l'espace entre ces constructions étant fort grand, et l'emplacement dans une position favorable, l'air y arrive de tout côté et y circule librement. Population, Mœurs, &c.

En juin 1818, il y avoit deux cent cinquante élèves à ce collége, savoir, cent pensionnaires ou demi-pensionnaires, et cent cinquante externes : vingt-cinq des premiers étoient élevés aux frais du Gouvernement.

Le prix pour les pensionnaires est de 20 piastres [$108^{f},60^{c}$] par mois; pour les demi-pensionnaires, de 13 piastres [$70^{f},59^{c}$]; et pour les externes, de 5 [$27^{f},15^{c}$] : ces derniers ne prennent aucun repas au collége ; les pensionnaires en font quatre, et les demi-pensionnaires deux seulement. La recette moyenne annuelle est de 32 000 piastres [$173\,760^{f}$].

Sur deux cent cinquante élèves, on compte d'ordinaire que cent travaillent bien; un nombre égal, médiocrement; tandis que cinquante se montrent fainéans ou inappliqués.

Les enfans créoles sont pour la plupart fort doux, faciles à conduire, mais enclins à la paresse : quoiqu'ils aient beaucoup de vanité, l'aiguillon de l'amour-propre s'émousse promptement en eux ; leur esprit ne sauroit se plier qu'avec peine à cette persévérance qui annonce et qui développe les qualités supérieures. Combien on regrette aussi de les voir presque toujours dépourvus de cette innocence qui a tant de charmes dans le jeune âge! Eh! comment conserveroient-ils de la pudeur, ceux qui sont sans cesse en contact dès le berceau avec des esclaves corrompus?

Les parens secondent en général fort mal les maîtres : souvent ils viennent soustraire leurs enfans à de justes punitions, ou bien sollicitent de fréquens congés qui interrompent le cours de leurs études ; et il en est plus d'un qui, dans la dissipation de ces vacances longues et réitérées, oublient tout-à-fait ce qu'ils ont appris.

Une chose très-contraire au maintien de l'ordre, des bonnes études et des bonnes mœurs, c'est de laisser les enfans externes et les pensionnaires en congé, se rendre au collége sans être accompagnés par personne qui puisse veiller sur eux : le moindre inconvénient qui en résulte, c'est de les voir arriver au milieu et quelquefois à la fin des leçons.

Population, Mœurs, &c.

D'après la remarque qu'on a faite que les moustiques ne s'élèvent jamais à soixante pieds au-dessus du sol, on fait au collége coucher les pensionnaires au troisième étage ; par-là on s'affranchit de l'obligation d'avoir des moustiquières à chaque lit.

Le dortoir a pour surveillans, la nuit, deux noirs esclaves : je ne sais si les parens trouvent là une garantie morale suffisante.

Le service de la maison est fait par douze noirs, cuisiniers compris, huit négresses lingères ou blanchisseuses, et par une femme blanche, qui dirige à-la-fois la lingerie et l'infirmerie.

Une des choses les plus utiles que j'aie vues dans le matériel de l'établissement, c'est un grand bassin de soixante-cinq pieds de long sur vingt de large, qui sert à baigner les élèves; on les divise en deux troupes, les petits et les grands, qui y entrent l'une après l'autre.

Les élèves sont obligés de changer de linge tous les deux jours, et plus souvent encore si les parens le desirent.

Après qu'on a soldé toutes les dépenses de la maison, les salaires des employés et des professeurs, les fonds restans sont affectés aux réparations, au développement, ainsi qu'à l'embellissement du collége.

Par ordonnance du 26 août 1811, le gouverneur a décidé qu'il n'y auroit à Port-Louis que trois maisons pour l'éducation des demoiselles blanches. On y enseigne à lire, à écrire, les principes des langues française et anglaise, l'arithmétique, les élémens d'histoire, de géographie et de mythologie, le dessin, la musique, la danse et les ouvrages à l'aiguille. Les jeudis sont consacrés à l'instruction religieuse ; les dimanches, aux offices divins. Le prix pour la pension est de 25 piastres [$135^f,75^c$] par mois; pour la demi-pension, de 15 piastres [$81^f,45^c$]; et pour l'externat, de 6 piastres [$32^f,58^c$]. Les inconvéniens qui viennent d'être signalés à l'égard du collége, sous les rapports de l'ordre et des études, sont les mêmes, ou à-peu-près, dans les pensions de demoiselles.

Diverses maisons d'éducation se sont établies plus récemment, tant pour les garçons que pour les filles de couleur : ce sont des blancs et des blanches qui les dirigent. On dit qu'il en sort des personnes bien élevées ; mais je n'ai obtenu aucun renseignement précis sur le régime intérieur de ces établissemens.

Une personne respectable m'a assuré que l'éducation religieuse est extrêmement négligée à l'Ile-de-France; on va même jusqu'à dire qu'il est des familles qui élèvent leurs enfans dans des habitudes morales indépendantes de tout dogme religieux. Population, Mœurs, &c.

Quant aux noirs esclaves, l'incurie la plus coupable règne sur ce point à leur égard : on s'occupe de leur santé corporelle ; mais peu de maîtres songent à leur inculquer les notions les plus simples de morale et la crainte d'un Dieu vengeur et rémunérateur. Ce n'est pas que naturellement les noirs ne soient très-portés aux idées religieuses ; mais l'instruction leur manque ; aussi la plupart vivent et meurent entourés des pratiques de la plus abjecte superstition.

J'ai déjà dit un mot des plaisirs auxquels se livrent les habitans blancs; prétendre en donner un tableau plus étendu, ce seroit s'exposer à décrire nos mœurs européennes. Ceux des gens de couleur nous fourniront des particularités moins connues, et dès-lors plus capables de piquer la curiosité. Amusemens.

Les noirs aiment beaucoup la musique : ils retiennent facilement nos airs, et les chantent ou les sifflent avec plus de goût et même de sentiment qu'on ne devroit leur en supposer. Ils composent aussi de petits thèmes, presque toujours pleins d'une expression mélancolique, et dont la mélodie plaît à l'oreille européenne la plus exercée : on désigne généralement ces airs sous le nom de *chéga*, ou plutôt *tchéga ;* quelques-uns ne seroient pas désavoués par nos bons compositeurs. Parfois ils y adaptent des paroles cadencées, d'une facture irrégulière sans doute, mais où l'on entrevoit une intention suivie, et souvent même des idées spirituelles. Voici quelques-unes de ces compositions musicales :

CHÉGA DE *MAGASIN-BON-GOÛT ;* AIR MOZAMBIQUE.

Allegretto : Métronome, ♩ n.° 126.



Population, Mœurs, &c.

CHÉGA DE *MAMAN JEANNE*; AIR MOZAMBIQUE.

Allegretto : Métronome, ♩ n.° 132.

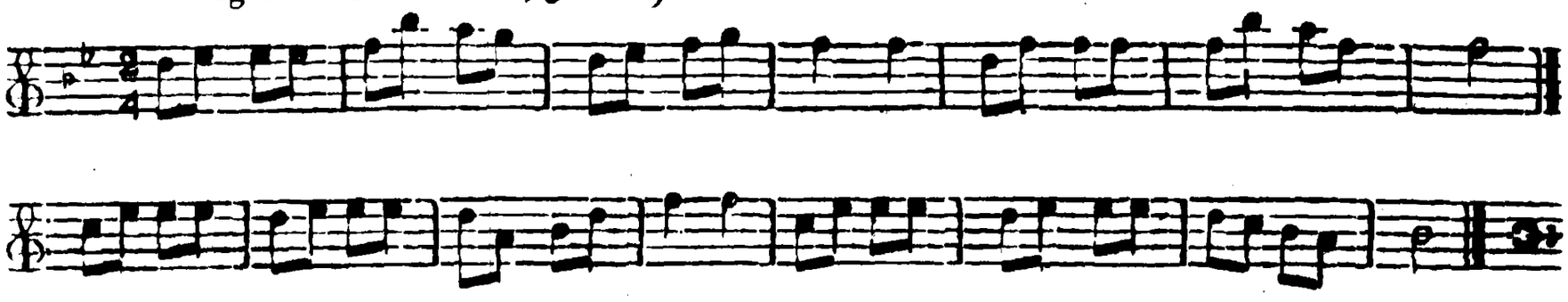


La seconde reprise du Chéga de *Maman Jeanne* se chante aussi de la manière suivante :



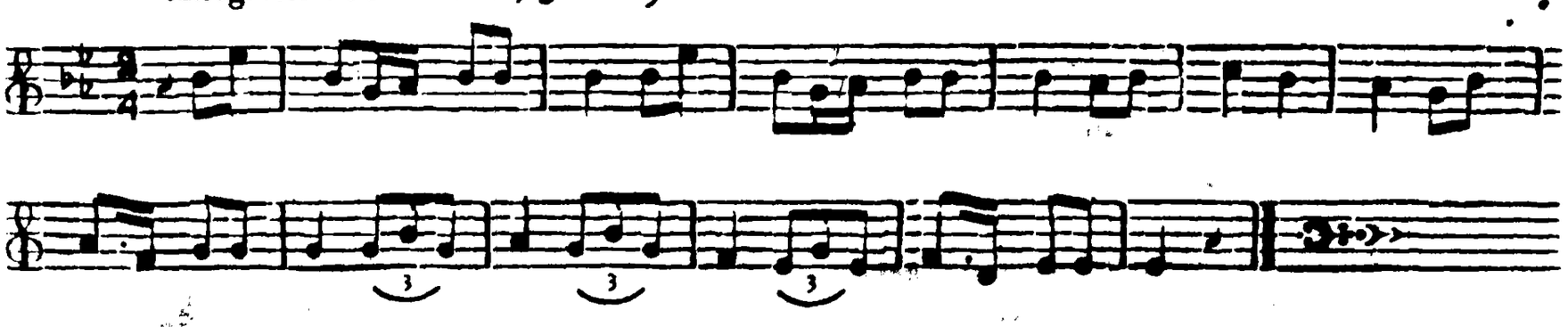
AUTRE CHÉGA MOZAMBIQUE.

Allegretto : Métronome, ♩ n.° 132.



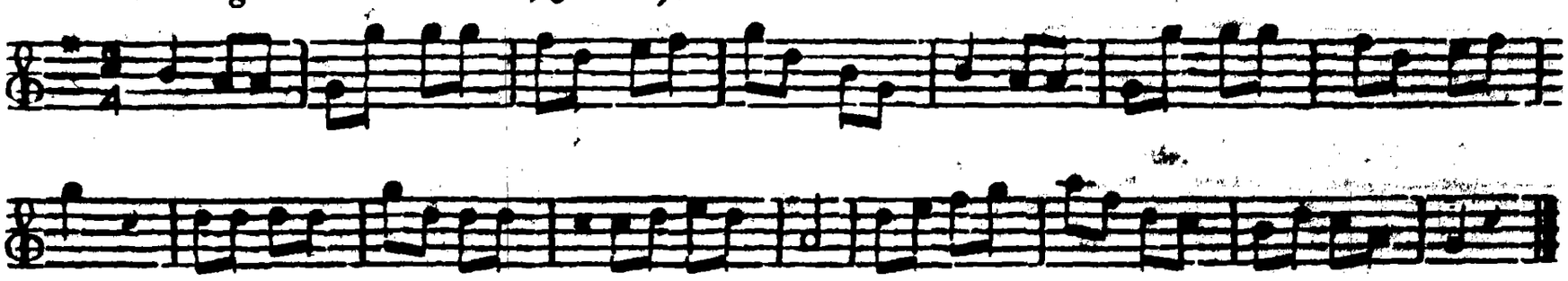
QUATRIÈME CHÉGA MOZAMBIQUE.

Allegretto : Métronome, ♩ n.° 132.



CARI LALO; AIR MALGACHE.

Allegretto : Métronome, ♩ n.° 138.



Population, Mœurs, &c.

Le nom de *chéga* se donne aussi à une danse mozambique, qui pourroit être comparée au *fandango* des Espagnols : on éprouveroit non moins de plaisir à la voir, si elle étoit exécutée par d'autres acteurs, et si les postures voluptueuses qu'ils y affectent ne dégénéroient vers la fin en une indécence révoltante. « On peut, dit M. Pitot, comparer le *chéga* à un petit drame, renfermant tous les progrès, toutes les nuances d'une passion amoureuse, depuis la déclaration première jusqu'au triomphe de l'amant inclusivement. Au milieu d'un cercle nombreux et au son du *tamtam*, s'élancent un noir et une négresse. Leurs premiers pas sont lents, leur figure inanimée, leurs gestes sans expression ; ils marchent l'un vers l'autre, ils s'observent, tournent successivement sur eux-mêmes, s'éloignent et se rapprochent à diverses reprises. Bientôt leurs regards s'animent, leurs mouvemens sont à-la-fois plus rapides et plus tendres, et tous deux, par degrés, finissent par arriver à un état d'ivresse amoureuse dont les spectateurs blancs les moins chastes ne peuvent manquer d'être blessés. Il n'en est pas de même des noirs qui les entourent : le feu de leurs regards, leurs grimaces expressives, leurs trépignemens, leurs cris, tout annonce combien ils prennent part à la scène qui se passe devant eux, et l'impatience avec laquelle ils attendent le moment d'y figurer à leur tour. Souvent, invité par les regards lascifs de la danseuse, que toutes les agaceries de son danseur ne peuvent décider à en venir au dénouement de cette pantomime érotique, un nouvel athlète se présente dans l'arène, et s'empare de la place vainement occupée par un rival malencontreux. Le premier danseur se retire sans humeur, sans dépit, et, rangé à son tour parmi les spectateurs, excite comme eux du geste et de la voix son heureux successeur.

» Ces danses, auxquelles les noirs de toutes les habitations se livreroient volontiers chaque nuit, ne sont permises par les maîtres que le samedi soir, parce que, le dimanche étant consacré au repos, ils peuvent se délasser dans le jour et la nuit suivante des fatigues de la veillée.

» Mais les mulâtresses esclaves et celles des négresses à qui un physique avantageux permet de vendre leurs faveurs à un assez haut prix pour se procurer un costume élégant, dédaignent en général les danses nationales, et n'assistent guère qu'à des bals où la contredanse, la russe et la valse règnent sans partage. Ces réunions ont lieu sur-tout au jour de

Population, Mœurs, &c.

l'an, à l'ouverture des travaux d'une coupe de cannes, à l'époque où cessent ces mêmes travaux, et lors des noces ou du baptême de quelqu'un des membres de la famille de leur maître. Celui-ci ne manque jamais de contribuer aux frais de la fête en fournissant les rafraîchissemens et les vivres nécessaires.

» Des noirs libres des environs, les commandeurs de l'habitation, les ouvriers et les domestiques *de case*, figurent seuls dans ces réunions, dont sont repoussés avec dédain les noirs *de pioche;* la toilette de ces pauvres diables formerait un contraste choquant avec celle, toujours très-soignée, des danseuses. Il n'est pas rare de voir ces négresses, vêtues de satin et de belles mousselines, étaler avec orgueil aux yeux de l'assemblée le tulle, la gaze, les rubans, les anneaux d'or, quelquefois même la dentelle et le schall de cachemire, dont l'achat a souvent absorbé l'entier produit des travaux ou du libertinage de l'année.

» Les amateurs du beau sexe noir vont souvent, dans ces sortes de réunions, faire le choix d'une maîtresse, et, nouveaux sultans, jeter un mouchoir qui n'est presque jamais refusé. »

Langage.

Indépendamment du français, qui forme la base du langage à l'Ile-de-France, une sorte de patois a été inventé par les noirs, qui, ne pouvant se plier à notre syntaxe, prononcer nos mots difficiles, et saisir la valeur propre de quelques-unes de nos expressions, les ont travestis à leur manière. Peu à peu l'usage a fait loi; et peut-être ne seroit-il pas sans intérêt aujourd'hui d'examiner les règles de cette langue créole, qui n'est pas dénuée de charmes.

Dans l'espoir de me livrer un jour à cette étude, j'avois réuni une quantité assez considérable de matériaux que je destinois à être mis en œuvre dans la partie de ce Voyage qui a les langues pour objet; mais cette partie, qui n'a pas été la moins pénible de notre travail, se trouvant déjà abondamment remplie, j'ai été forcé d'abandonner mon premier dessein. Je n'ai pas cru toutefois devoir priver le lecteur d'un petit nombre au moins d'échantillons de ce curieux et singulier idiome, dont il existe plusieurs variétés.

On conçoit en effet que chacune des races de noirs qui existent dans la colonie a dû altérer le français d'une façon particulière, et que ce

nouveau langage a dû se régulariser ou conserver sa rudesse originelle, selon les idées et le degré de culture d'esprit de ceux qui le parlent. On distingue donc le créole mozambique de celui des noirs indiens, malais et malgaches, et plus encore du créole usité, par goût et par habitude, parmi les mulâtres et les personnes riches de l'île. Je donnerai un exemple de ceux de ces dialectes qui diffèrent le plus entre eux : tels sont le créole malgache et le créole des Européens, si je puis m'exprimer ainsi.

Le premier morceau m'a été communiqué par M. Benoni Michel: j'ai cherché à le rendre intelligible au lecteur par une traduction très-littérale, à laquelle j'ai joint quelques notes explicatives; je regrette de n'avoir pu en faire disparoître certaines expressions choquantes; mais elles tiennent absolument au genre.

LE CHASSEUR,

CONTE EN LANGAGE CRÉOLE DE L'ÎLE-DE-FRANCE.

Acoute zaut' (1) *mo parlé! Enne zour ça nous té* (2) *la sasse cerf Grand-Rivière. L'her solé lévé, mo pour alle prend mon poste au pavé; mo passe dréte cote ça grand pié di-bois piant Aughiste conné là; à v'la mo sivre la rivière pour saute l'aut' coté : mo ramasse enne tondre, mo guette li; li encor fimé. Ah ah! qui dou-monde qui té pass' là! N'a pas nous zence-ça, zaut' fait que lévé.*

Écoutez, vous autres, moi va parler! Un jour, comme cela, nous sommes allés à la chasse du cerf à la Grande-Rivière. A l'heure du soleil levant, moi allé pour prendre mon poste au pavé (au chemin); moi passé juste à côté de ce grand pied de bois puant (sorte d'arbre) qu'Auguste connaît là; et voilà moi suivre la rivière pour passer de l'autre côté; moi ramasse un *tondre* (3); moi regarde lui; lui encore fumer. Ah ah! quelle personne a passé là! Ce ne sont pas de nos gens cela, eux autres ne font que de se lever.

Aster (4) *mo baisse en bas pié* (5) *fram-bouése; comm'ça mo trouve la tarace. Comment dou-monde entré dans di-bois* (6) *en montant*

Alors moi baisse sous un framboisier; de cette manière moi trouve la trace (empreinte des pieds). Comment quelqu'un

(1) *Zaut'*, pour *vous autres*, ou *les autres*. *Zaut'* signifie aussi parfois *eux*.
(2) *Té*, pour *été*, ou plutôt *avons été*.
(3) *Tondre*, morceau de bois creusé, rempli de coton charbonné, qui sert d'amadou aux noirs.
(4) *Aster*, à cette heure, alors, maintenant.
(5) *En bas pié*, en bas du pied, dessous, sous.
(6) *Di-bois* pour *du bois*. Ordinairement les noirs joignent notre article au substantif, et

Population, Mœurs, &c.

piti la-ravine là! Mo dir non! marron (1) *même ça, fanigasse! Parié noir madam Lissir, ça qui te couri* (2) *n'a pas lon-tems là. Mo sivré la tarace, mo sivré, mo sivré, sivré, mon fizi en bas mon le-bras; mo marce comment ici comment ça; gros pié di-bois di fer tombé là; mo senti la fimé, mo dire : non, zaut' n'a pas loin! Mo faire dé pas, mo baisse en bas comme ça, mo trouve son la-caze, couvri ensembre* (3) *bacoua marron. Mo dire : non! n'a pas comm' ça, asper* (4) *va! Mo va alle dréte son la-porte même.*

seroit entré dans le bois en montant par cette petite ravine là! Moi dire non! ce doit être un noir marron cela, enfant de g...! Je parie que c'est le noir de madame Lessur, celui qui s'est sauvé il n'y a pas long-temps. Moi suivre cette trace, je la suis, je la suis, je la suis, mon fusil sous mon bras; moi marcher par-ci et par-là : un gros pied de bois de fer est là par terre; moi sentir la fumée, moi dire : non, les autres ne sont pas loin! Moi faire deux pas, moi baisse en dessous comme ça, j'aperçois leur case, recouverte avec du vacouas (5) sauvage. Je dis : Non! il n'en sera pas ainsi, attends, va! Je vais aller droit à leur porte même.

Mo marce, mo commence arrive (6) *proce li même, a v'la mon li-pié marcé la haut* (7) *enne brance sec, li faire* (8) *cararaca; hi-i-i-i-i-i, papa! comment* (9) *cerf, mo dir' vous; our-r-r-r-r-r dans di-bois pa-pa-pa-pa-pa. Mo crié : « Arrête là, zanf...! » Li diré « Non va! na pa toi la zourdi. » Mo parti moi. « Comment! to n'a pas sivré zaut'! — Bon! to pense qui mo béte! Bon morceau* (11)

Je marche, je suis près de les atteindre; mais voilà que mon pied marche sur une branche sèche qui fait cararaca; hi-i-i-i-i-i (signe d'un prompt départ), *papa!* (10) comme un cerf, vous dis-je; our-r-r-r-r-r (signe d'une course rapide) dans le bois pa-pa-pa-pa-pa (bruit des pas précipités); je crie : « Arrête-là, j....f...! » Eux dirent : « Non, va! ce ne sera pas toi aujour-

n'en font ainsi qu'un seul mot; on en voit de fréquens exemples dans ce morceau : comme *la-ravine*, pour *ravine; le-bras*, pour *bras; la-case*, pour *case, maison; li-pied*, pour *pied*, &c.

(1) *Marron* signifie proprement *sauvage.* On donne ici ce nom aux nègres esclaves qui se sauvent de chez leur maître pour aller vivre dans les bois.

(2) *Couri*, courir, partir, se sauver.

(3) *Ensembre*, ensemble, avec.

(4) *Asper*, espère, attends.

(5) Feuille d'une sorte de palmier.

(6) *Commence arrive*, signifie j'arriverai bientôt, à l'instant.

(7) *La haut*, sur, dessus.

(8) *Li faire*, elle fait.

(9) *Comment*, comme.

(10) *Papa.* Nous n'avons pas en français l'équivalent de ce mot créole, qui signifie *monsieur, d'une classe inférieure;* en pareil cas nous dirions *mon garçon.* Ce nom donné par un noir à un autre est toujours un signe de respect; il en est de même du mot *maman* pour les femmes.

(11) *Bon morceau*, un grand nombre, une grande quantité.

dou-monde comm' ça, mo tou sel, mo all' taque zaut' : hé hé! laisse zaut' couri pito! »

d'hui. » Je m'en vais moi. « Comment (dit un des auditeurs), tu ne les as pas poursuivis! — Bon! penses-tu que je sois une bête! Tant de personnes comme cela, moi tout seul, moi aller les attaquer. Hé hé! laisse-les se sauver plutôt! »

Mo alle dans son boucan, mo trouve bon morceau la plime tanke (2), *ensembre la peau batate, mo dir' vous! La plime paye-en-qui, la paye maye en milon. Lon-tems zaut' té là! Mo quitte là, mo sivre la rivière, touzour pour mo alle dans mon poste, mo tende comment dou-monde marce, tsiaka, tsiaka, tsiaka, tsiaka. Aster mo arrêté: mo trouve Marezanne, missié* (3) *Desfontaines là. Li vini, manami* (4), *farau* (5), *ensembre zipe guingan Karikal, pariaka mi dans lé-rein; li arrive proce moi, mo dir' li: « Où to allé, pit...!» Li n'a pas conné* (6) *qui li va fair encor; li fini sézi* (7) *! Aster li dir' moi : « Ah ! mon Dié, papa, mo dimande vous grâce; mo va donne vous ça qui vous voulé ; laisse moi couri. — Vouti* (8) *f.... moi l'camp! Qui mo fair toi moi! » Aster mo laisse li allé, mo dir' li : « Couri. »*

J'entre dans leur *boucan* (1); je trouve quantité de poils de *tenrec*, avec des pelures de patates, je vous l'assure! des plumes de pailles-en-cul, de la paille de maïs en meule. Il faut que les autres (ces gens), aient été là long-temps! Je m'éloigne de là, je suis la rivière, toujours pour me rendre à mon poste; j'entends comme quelqu'un qui marche, tsiaka, tsiaka, tsiaka, tsiaka, tsiaka (imitation du bruit que fait une personne qui marche sur des feuilles sèches). A cette heure je m'arrête : je trouve Marie-Jeanne, de ce M. Desfontaines. Elle vient, mon ami, requinquée, avec une jupe en guingan de Karikal, un paliacat autour des reins; elle arrive près de moi, et je lui dis : «Où vas-tu, p....! » Elle ne sait pas encore ce qu'elle doit faire; elle reste stupéfaite ! Maintenant elle me dit : « Ah! mon Dieu, *papa*, je vous demande grâce; je vais vous donner ce que vous voudrez; laissez-moi partir. — Veux-tu me f... le camp! Que ferois-je de toi, moi! » Alors je la laisse aller, et je lui dis : « Va-t-en. »

Mo sivré touzour sentié pour gagne dans

Moi suivre toujours le sentier pour

(1) Lieu où l'on fait la cuisine.

(2) *La plime tanke*, mot à mot *la plume tanrec*. Les noirs appellent indistinctement *plumes*, les poils, les cheveux et les plumes proprement dites.

(3) *Missié*, monsieur.

(4) *Manami*, mon ami.

(5) *Farau*, élégant; mais plutôt, requinqué.

(6) *Li n'a pas conné*, elle ne connoît pas, elle ne sait pas.

(7) *Li fini sézi* ; littéralement : *elle est finie saisie*, elle est saisie, stupéfaite, interdite.

(8) *Vouti*, veux-tu.

Population, Mœurs, &c.

mon poste. A v'la mo arrive bord la rivière là; mo trouve ça vié noir Moudiawa (1), *missié Carrère là* (2); *li assize bien là haut roce* (3), *la pesse* (4) *madam-céré* (5), *fiou fiou fiou, fiou fiou fiou; mo dir' li : « To fini pri* (6), *papa! — Eh bien! qui li va dire encore! » Mo dir' li : « Amene* (7) *to pagné ici. » Mo guette* (8) *là dans; mo trouve bon zangui* (9), *camaron bon morceau, mo dir' vous! Sifé va* (11), *zourdi là, mo va faire cari moi; mo prend tout, mo mette dans mon boursac: mo laisse li ninque dé* (13) *piti madam-céré même; apré li couri.*

gagner mon poste. Voilà que j'arrive au bord de cette rivière là; je trouve ce vieux noir, Moudiawa, de M. Carrère que vous connoissez; il est assis à son aise sur une pierre, à la pêche des *madame-céré;* fiou fiou fiou, fiou fiou fiou (imitation du bruit que fait la ligne quand on la jette dans l'eau). Je lui dis : « Te voilà pris, papa! — Eh bien! que va-t-il dire encore! » Je lui dis : « Approche ton panier ici. » Je regarde dedans; je trouve de bonnes anguilles, une grande quantité de camarons (10), je vous l'assure! Oui, par ma foi, aujourd'hui même, je vais faire un cari (12), moi; je prends tout, je le mets dans mon bissac : je ne lui laisse rien que deux petits madame-céré; après quoi il s'enfuit.

Mo arrive dans mon poste; mo resté zousqu'à midi, mo n'a pas tendé (14) *na rien; apré mo tendé lé voix li-cien donné* (15). *Enne piti mament mo tendé cote* (16) *Bazile là bas, di-i-i-i-i! Hé! mo dir', là dans sa* (17), *va! Aster, enne piti mament encore,*

J'arrive à mon poste; j'y reste jusqu'à midi sans rien entendre; après j'entends la voix des chiens donner. Un petit moment après j'entends du côté de Bazile là-bas, di-i-i-i-i (imitation de l'explosion d'une arme à feu)! Hé! dis-je, celui-là est dans le

(1) *Moudiawa*, nom d'une caste particulière de noirs Mozambiques.

(2) *Là*, celui que vous connoissez. Plus haut on a : *bord la rivière là*, ce qui signifie, *la rivière que vous connaissez, la rivière dont on a parlé déjà.*

(3) *Bien*, à son aise. *Là haut roce*, sur une roche, une pierre.

(4) *La pesse*, à la pêche.

(5) *Madam-céré*, madame-céré, sorte de poisson ainsi nommé.

(6) *To fini pri*, tu es pris, te voilà pris; ou littéralement *toi fini pris.*

(7) *Amène*, apporte.

(8) *Guette*, regarder, jeter les yeux.

(9) *Zangui*, anguille.

(10) *Camaron*, sorte de crustacé.

(11) *Sifé va*, pour *si fait-va;* oui, par ma foi.

(12) *Cari*, sorte de ragoût de l'Inde fortement épicé.

(13) *Ninque dé*, rien que deux.

(14) *Tendé*, entendu *Na rien*, il n'y a rien, rien.

(15) *Lé voix li-cien donné*, la voix des chiens donner (terme de chasse).

(16) *Cote*, du côté.

(17) *Là dans sa*, celui-là est dans le sac.

Grand-Louis appelle moi; mo prend mon cimin (1), *mo vini.*

sac, va! Alors, un petit moment encore après, Grand-Louis m'appelle; je me remets en route, et je reviens.

Ce petit conte fait parfaitement connoître la nature des idées, la rudesse de langage, et la manière de raconter des noirs de pioche mozambiques. Le morceau suivant, d'une facture plus polie, d'un style aussi plus relevé, est tout bonnement l'imitation libre d'une des fables de la Fontaine. L'auteur, M. François Chrétien, s'est essayé avec le même succès sur plusieurs autres morceaux du même genre, où, tout en conservant la naïveté de l'original, il a su l'exprimer sous une forme aussi agréable que nouvelle.

LE LIÈVRE ET LA TORTUE (2),

FABLE TRADUITE EN CRÉOLE.

Ein' (3) torti avec lièvre été voulé (4) parié
Ein zour qui va mié galoppé (5)
Pour arrivé drette (6) ein li-pié banane :
« Tout d'bon, maman (7) torti, vous y en a trop l'arzent (8),
» Vou l'esprit li marron dans milié la savanne (9).
» Avec moi là vous lité (10) à présent! »
Dir' lièvre avec (11) torti qui coute li tranquille (12).
« N'a pas pèr, mon zami (13); »
Torti répond' li,
» Vous, ça qui blancs appell' di-monde azile (14),

(1) *Cimin*, chemin, route.

(2) Je n'ai pas cru devoir donner ici le texte même de la fable qu'on a imitée et qui est universellement connue en France.

(3) *Ein'*, pour *eine*, signifie *une*; on doit prononcer *ei-ne*.

(4) *Été voulé*, voulurent.

(5) *Mié galoppé*, mieux galopper, marcher avec plus de vitesse.

(6) *Drette*, juste, en droite ligne.

(7) *Maman* signifie *madame*, *d'un rang inférieur*. (*Voyez* la note 10, de la page 408.)

(8) Vous avez trop d'argent.

(9) Votre esprit est allé marron vers le milieu de la savanne, est décampé au milieu des champs.

(10) *Vous lité*, vous voulez luter.

(11) *Avec*, à la.

(12) Qui l'écoute tranquillement.

(13) Je n'ai pas peur, mon ami.

(14) Vous, ceux qui sont blancs, vous appellent gens (*di-monde*) agiles.

Population, Mœurs, &c.

» Moi porte mon la-case, et li réd' mon li-pié (1);
» Mais c'est égal, moi va parié,
» Moi connois comment moi va faire :
» Mésuré vous cimin; chaqu'ein son l'esprit (2). »
Quand fini mesuré, à v'là li té (3) parti.
P'tit papa lièvr' crié li : « Mon commère,
» Emmen' (4) la gazett', prend gard' vous ennuyé!
» Quand vous trouvé galant, n'a pas besoin causé;
» Quand mêm' couroupas (5), vous p'tit frère (6),
» Passé vous à côté,
» Ou bien moi va gagné. »
Et p'tit papa lièvre amisé (7),
Cassé bouquet (8) pross' (9) la rivière,
Dans l'herbe frais (10) roulé, sauté,
Et torti là touzour marcé.
Lièvre à la fin guetté (11)
Li voir torti dans bitte (12).
Li voulé galoppé (13) bien vite,
Mais son nation li trop tourdi (14),
Et li té perdé (15) son pari.

Après un tel essai, il est permis de concevoir la possibilité de reproduire en créole un grand nombre de morceaux de notre littérature. Je

(1) Moi porte ma maison, et lui roide mon pied.
(2) *Chacun a son esprit*, ou, chacun voit les choses à sa manière.
(3) *Li té*, elle été. *Li*, signifie indistinctement *lui* ou *elle*.
(4) *Emmen'*, emportez.
(5) *Couroupas*, limaçon.
(6) *Vous p'tit frère*, votre petit frère. Il y a en effet quelque ressemblance grossière entre une tortue et un limaçon, chargés l'un et l'autre de ce qu'on nomme vulgairement leur maison.
(7) *Amisé*, s'amusoit.
(8) *Cassé bouquet*, cueilloit des fleurs.
(9) *Pross'*, proche de, au bord de.
(10) *Frais*, fraîche.
(11) *Guetté*, regarder.
(12) *Dans bitte*, au but.
(13) *Galoppé*, courir.
(14) *Li trop tourdi*, est trop étourdie, trop légère.
(15) *Li té perdé*, lui été perdu, il a perdu.

pourrois en citer plusieurs autres du même auteur, et c'est à regret que je me vois forcé de les supprimer ici.

Population, Mœurs, &c.

§. V.

Industrie commerciale.

Je dois à M. Maure la plus grande partie des notes qui m'ont servi à rédiger ce paragraphe; et cet habile négociant mérite d'autant plus ma reconnoissance, que, n'ayant point eu le loisir de les réunir pendant mon séjour dans la colonie, il a eu l'extrême bonté de me les expédier plus tard en France. On peut compter sur leur exactitude.

Substances minérales. — La mine de fer est abondante dans l'île; mais le haut prix de la main-d'œuvre empêchera toujours d'y avoir des fonderies : quelques essais dispendieux faits autrefois ont été abandonnés.

Substances végétales. — Plusieurs végétaux fournissent ici d'avantageux produits au commerce : le froment y vient très-bien, et il est de bonne qualité, ainsi que le maïs et l'avoine; mais les habitans aiment peu la culture des céréales. Un arpent de cannes peut donner de deux à six milliers de sucre, qui, vendus à 7 piastres, font au moins 14 piastres, tandis que deux milliers de blé, revenu probable du même terrain, n'en rapporteroient que 10 : encore ne pouvant guère exporter ce grain, on le verroit bientôt tomber à vil prix, s'il étoit cultivé en grand.

Le cacao est d'un petit produit; le tabac réussit, mais il est d'une qualité inférieure à celui de Virginie; le coton (1), le café, le girofle, la muscade, le tamarin même, offrent des avantages plus considérables et plus certains; la culture du safran a peut-être été négligée à tort.

Parmi les bois d'ébène qui sont portés en Chine, le plus recherché est celui qui provient de l'Ile-de-France : il vaut en place d'une piastre à une piastre et demie le quintal; mais il ne paie guère, à ce taux, les frais de transport.

« On trouve naturellement dans les bois, assure M. Delisse, l'arbre

(1) Le coton des Seychelles est beaucoup plus estimé que celui de l'Ile-de-France; on en retire annuellement sept à huit cents balles d'environ trois cents livres pesant chacune.

Population, Mœurs, &c.

qui donne la gomme gutte; mais peu de gens la recherchent. Le tacamahaca y est aussi très-multiplié; la résine qui en découle est connue en pharmacie sous le nom de *résine élémi.*

» Le papayer fournit un suc laiteux qui découle des incisions faites sur l'épiderme des fruits avant leur maturité; et ce suc est un puissant vermifuge, pris à la dose d'une cuillerée à bouche pour un enfant de deux ans. Pour le préparer, on le reçoit dans une tasse où déjà l'on a mis une cuillerée de miel; on mêle le tout, puis on verse dessus quatre ou cinq onces d'eau bouillante et l'on passe à travers un linge serré. Deux heures après l'avoir administré, on donne au malade deux cuillerées d'huile de palma-christi; cette huile se prépare dans le pays par l'ébullition des graines pilées de la plante de ce nom.

» Les forêts nourrissent aussi une espèce d'asclépias que les habitans désignent à tort sous le nom d'*ipécacuanha*. Ils s'en servent comme de vomitif: l'infusion de quatre feuilles fraîches suffit pour un adulte. Les feuilles, les tiges et les racines de cette plante, desséchées et pulvérisées, ensemble ou séparément, ne conservent que très-peu de temps leur propriété émétique; six mois environ après leur préparation, elles ne font plus vomir, elles sont légèrement purgatives; mais, au bout d'un an, on peut les administrer à des doses assez fortes sans qu'elles produisent aucun effet sensible. On recueille encore le *cissampelos pareira*, dont la racine passe pour diurétique.

» Une plante originaire de Batavia, et nommée par les botanistes *cassia alata*, a été introduite depuis quelque temps dans la colonie, où elle est cultivée non-seulement comme dépurative, mais comme très-propre à l'ornement des jardins; elle porte une magnifique panicule, dont les pétales, veloutées, sont de deux nuances de jaune: elle est bisannuelle. Longtemps on a pensé à l'Ile-de-France que cette plante ne pouvoit pas fournir de graines; mais M. Delisse est parvenu à lui en faire rapporter, en posant sur le pistil des fleurs nouvellement épanouies, la poussière retirée de l'anthère d'une autre fleur qui commence à se faner sur la même plante. Il avoit remarqué que les anthères ne prennent pas assez de développement pour que la quantité de poussière séminale fasse ouvrir les capsules, et qu'il faut les ouvrir artificiellement à l'époque où la fleur est sur son déclin. Les

Industrie commerciale.

anthères sont pourvues de très-peu de semence, qui n'arrive à maturité que lorsque le pistil est déjà oblitéré; leurs capsules sont coriaces, et retiennent la poussière captive. Pour faire cette opération, il faut couper transversalement l'anthère en deux parties; on couvre le pistil avec une de ces parties comme avec un éteignoir; une simple juxtaposition suffit pour la fécondation d'un pistil, et la même anthère peut en féconder cinq ou six. »

Substances animales. — Il y a deux tanneries à l'Ile-de-France, où l'on prépare les peaux de bœuf de Madagascar, et celles qui proviennent des boucheries de la colonie: on se sert, à cet effet, de l'écorce du bois de nate, qu'il est facile de se procurer.

La tortue a presque totalement abandonné l'archipel; à mesure que la population du pays augmente, les tortues s'éloignent : le caret, qui étoit autrefois si abondant aux Seychelles, n'y paroît presque plus; la tortue franche y vient encore, mais en petit nombre. Au reste, le produit qui en résulte est de peu de chose. Les tortues franches ne se vendent pas cher : quant à l'écaille, elle ne donne pas annuellement plus de 1 000 à 1 200 piastres, achetée à l'Ile-de-France, ou 5 à 6 piastres la livre, en papier, suivant la qualité.

Substances manufacturées. — Mais c'est la canne à sucre sur-tout qui forme la partie essentielle des richesses de la colonie; peut-être même devroit-on dire qu'elle en est aujourd'hui la seule; car depuis les derniers ouragans, les autres branches de culture, telles entre autres que les girofles et les cafés, ont extraordinairement souffert. L'indigo est d'une qualité très-inférieure; et la culture du pavot, qui a fourni quelques pains d'un excellent opium, ne peut encore être considérée que comme un essai.

Quant au sucre, la quantité qu'on en fait doit dépasser en ce moment ou dépassera bientôt quinze millions de livres pesant : tout le monde se tourne vers cette industrie; les bras seuls manquent.

Sous ce dernier rapport, l'Ile-de-France s'est trouvée dans des conjonctures extrêmement défavorables. Toutes les autres colonies, prévenues d'avance de la suppression de la traite des noirs, se sont approvisionnées en conséquence; elle seule a subi à l'improviste les conséquences de cette mesure. Vingt-cinq années de guerre avoient empêché l'introduction

Industrie commerciale.

des noirs; et les lois prohibitives, mises en vigueur par les Anglais en prenant possession de la colonie, achevèrent d'amener la décadence de cette base essentielle de ses revenus agricoles.

Indépendamment du sucre, on retire encore de la canne une quantité assez considérable d'arack et de rum : la première de ces liqueurs spiritueuses est consommée presque en totalité par les noirs dans la colonie; le reste s'exporte dans l'Inde. La ferme de la vente des aracks a été adjugée pour 30 000 piastres; ce qui suppose une consommation de plus de 100 000 veltes : nous verrons bientôt, en effet, qu'elle n'est pas au-dessous de 429 000, sans compter ce qui va à l'extérieur. Le rum, en général peu soigné, ne se vend guère qu'au prix de l'arack.

Il est assez remarquable que, pendant la dernière guerre maritime, et lorsqu'on s'occupoit en France des moyens de faire du sucre avec du raisin, on faisoit ici des tentatives pour faire du vin avec du sucre.

M. Delisse parvint en effet, en décembre 1809, à imiter le vin muscat de Lunel, de manière à tromper les gourmets les plus exercés. Les substances qu'il employa, indépendamment de l'eau et du sucre, furent les fruits de jamrosas, les ananas et les mangues; la fermentation de ces diverses substances dura pendant dix jours. Le prix d'une barrique de cette boisson revint à 6 piastres [$32^{f},58^{c}$], tout compris, tandis que le vin de Bordeaux valoit alors dans la colonie 180 piastres [$977^{f},40^{c}$] la barrique.

Par des procédés analogues, le même chimiste obtint, l'année suivante, une liqueur alcoolique. Il mit dans une cuve cent livres de sucre, cinquante livres d'ananas pilés, sur environ une barrique d'eau, et laissa fermenter le tout jusqu'à ce que l'aréomètre d'essai de Cartier indiquât $1^{d}\frac{1}{2}$. Le vin qui résulta de cette opération n'étoit pas aussi bon que celui de l'expérience précédente; mais le but de M. Delisse n'étoit pas celui-là : il fit distiller cette liqueur, et en retira sept veltes d'un alcool à 20^{d}, d'une saveur très-agréable, qui lui revinrent, tous frais comptés, à 4 piastres, c'est-à-dire, environ 3 francs la velte : la même mesure d'eau-de-vie de Cognac se vendoit alors de 20 à 25 francs.

L'huile de coco que fournissent quelques-unes des îles qui dépendent

de l'Ile-de-France (Diego-Garcia, Agalega, les Trois-Frères, les îles Salomon, Peros-Bahos et les Six-Iles) est de bonne qualité, et commence à être un objet d'exportation. Londres, en 1819 (1), en a déjà tiré 30 000 veltes; et l'on a écrit d'en envoyer tant qu'elle ne sera pas au-dessus d'une piastre ou une piastre un quart. Toutes ces îles réunies pouvoient fournir en 1820, savoir : Industrie commerciale.

Diego-Garcia, de.....	30 000 à	40 000 veltes.
Agalega, de.....	25 000 à	30 000.
Les Trois-Frères, de.....	5 000 à	6 000.
Pero-Bahos et les Six-Iles, de..	10 000 à	12 000.
Les îles Salomon, &c. de.....	15 000 à	20 000.
En tout, de.....	85 000 à	108 000 veltes,

dont le prix moyen, depuis les demandes, est de 10 à 15 liv. [5^{f} à 7^{f},50^{c}] la velte.

En 1817, l'Ile-de-France fabriquoit déjà une petite quantité d'huile de coco : M. la Pothère, qui se livroit à ce genre d'industrie, avoit douze pilons ou moulins, dont chacun pouvoit produire annuellement environ mille veltes d'huile. J'en ai fait graver un dessin (pl. 9); le mécanisme, qui est facile à comprendre, sera plus particulièrement développé dans l'explication des planches qui doit accompagner l'atlas historique de ce Voyage.

Aux vues générales qui précèdent, le lecteur sera sans doute bien aise de joindre des données numériques plus précises; il les trouvera dans les tableaux suivans.

(1) De 1812 à 1816, la fabrication de l'huile de coco étoit trop peu considérable pour être considérée comme une branche du revenu agricole du pays; aussi n'en est-il pas fait mention dans les tableaux ci-après relatifs à cette période de temps.

Tableau général des productions annuelles agricoles de l'Ile-de-France, de 1812 à 1816.

NOMS des QUARTIERS.	NOMBRE d'emplacem.s dans la ville et les bourgs.	HABITATIONS ou fermes agricoles.	NOMBRE D'ANIMAUX ÉLEVÉS ANNUELLEMENT.							PRODUITS en animaux, bois, légumes, &c., estimés en piastres.	SUPERFICIE totale du sol, en arpens.	ARPENS DE TERRAINS,		DISTRIBUTION DES TERRAINS RECENSÉS EN ARPENS,			
			Chevaux.	Mulets.	Anes.	Bœufs et vaches.	Chevres et moutons.	Porcs.	Têtes de volailles.			concédés.	recensés.	couverts en bois debout.	couverts de savannes.	employés en petites cultures.	employés en grandes cultures.
Port-Louis.....	1 769.	22.	227.	90.	360.	919.	500.	6 000.	0.	0.	24 800.3/4	24 800.3/4	0.	0.	0.	0.	0.
Pamplemousses.....	80.	306.	104.	79.	317.	5 262.	1 580.	6 320.	31 600.	50 000.P.	60 300.	58 669.1/2	41 808.	11 837.	16 695.	1 685.	11 591.
Rivière du Rempart.	0.	345.	80.	40.	345.	1 746.	1 725.	6 900.	34 500.	50 000.	26 500.	23 244.1/2	23 812.1/2	7 913.1/2	3 421.1/2	1 395.1/2	11 082.
Flacq.....	0.	280.	94.	49.	280.	2 139.	1 400.	5 600.	28 000.	20 000.	49 000.	43 633.1/2	42 052.1/2	18 387.1/2	12 044.1/2	1 108.1/2	10 512.
Port-Bourbon, ... (Ou Grand-Port.)	60.	297.	76.	39.	297.	1 778.	1 485.	5 840.	29 700.	42 000.	70 000.		35 431.	19 017.	7 492.	3 348.	5 574.
Savanne.....	0.	76.	54.	45.	91.	629.	395.	3 160.	15 800.	53 200.	63 800.	117 216.	39 590.	28 642.	3 520.	717.	6 711.
Rivière Noire.....	0.	107.	37.	26.	107.	4 016.	835.	3 550.	10 000.	75 000.	47 279.1/4		41 575.	15 898.	14 712.	1 430.	9 535.
Plaines Wilhems...	0.	259.	76.	65.	259.	1 101.	1 295.	5 180.	25 900.	50 000.	55 000.	40 450.	36 117.	20 000.	5 188.	2 400.	8 529.
Moka.....	0.	162.	55.	41.	162.	1 384.	810.	3 240.	16 200.	25 000.	36 000.	32 797.3/4	17 768.	8 859.1/2	5 336.	1 359.	2 213.1/2
Totaux....	1 859.	1 854.	803.	474.	2 218.	18 974.	10 025.	45 790.	191 700.	365 200.P.	432 680.	340 812.	278 154.1/2	130 554.1/2	68 409.	13 443.	65 747.1/2

Suite du *TABLEAU des productions annuelles agricoles de l'Ile-de-France, de 1812 à 1816.*

NOMS des QUARTIERS.	SUCRE.			COTON.		CAFÉ.		INDIGO.		GIROFLE.		CÉRÉALES.		MANIOC.	
	Arpens plantés en cannes.	Produits en sucre (poids de marc).	Produits en arack.	Arpens cultivés.	Produits (poids de marc).	Arpens cultivés.	Produits (poids de marc).	Arpens cultivés.	Produits (poids de marc).	Arpens cultivés.	Produits (poids de marc).	Arpens cultivés.	Produits (poids de marc).	Arpens cultivés.	Produits (poids de marc).
		livres.	veltes.		livres.		livres.		livres.		livres.		livres.		livres.
PORT-LOUIS.....	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	0.
PAMPLEMOUSSES....	1 299.	1 299 000.	10 000.	286.	42 900.	50.	15 000.	23.	575.	134.	26 800.	3 870.	2 902 590.	5 929.	11 858 000.
RIVIÈRE DU REMPART	2 389.	2 500 000.	10 000.	1 053.	80 000.	21.	4 200.	0.	0.	26.	5 200.	3 840.	2 880 000.	3 753.	7 506 000.
FLACQ.....	1 531.	600 000.	80 000.	252.	6 000.	386.	38 600.	288.	5 000.	58.	5 800.	4 150.	3 112 500.	3 847.	7 694 000.
PORT-BOURBON.....	782.	800 000.	30 000.	216.	8 700.	373.	100 000.	186.	5 600.	42.	4 200.	2 648.	1 986 000.	1 327.	2 654 000.
SAVANNE.....	1 895.	610 000.	252 000.	79.	3 000.	640.	53 900.	21.	525.	241.	12 000.	2 581.	1 935 750.	1 254.	2 508 000.
RIVIÈRE NOIRE.....	450.	20 000.	12 000.	3 740.	86 000.	400.	27 000.	0.	0.	36.	1 800.	3 170.	2 377 500.	1 739.	3 478 000.
PLAINES WILHEMS..	2 600.	2 400 000.	50 000.	0.	0.	537.	80 550.	0.	0.	51.	5 100.	3 341.	2 505 750.	2 000.	4 000 000.
MOKA.....	304.	0.	10 000.	6.	300.	41.½.	4 150.	0.	0.	17.	850.	1 249.	936 750.	596.	1 192 000.
TOTAUX....	11 250.	8 229 000.	454 000.	5 632.	226 900.	2 448.½.	323 400.	518.	11, 700.	605.	61 750.	24 849.	18 636 750.	20 445.	40 890 000.

RÉCAPITULATION des produits annuels agricoles de l'Ile-de-France, de 1812 à 1816, de leur valeur moyenne, et des quantités consommées ou exportées.

NATURE DES CULTURES.	NOMBRE D'ARPENS en culture.	QUANTITÉS DE DENRÉES.	ESTIMATION. PRIX COMMUNS et mesures.	ESTIMATION. VALEUR GÉNÉRALE en piastres.	VALEUR EN PIASTRES DE LA QUANTITÉ DE DENRÉES consommées dans l'île.	VALEUR EN PIASTRES DE LA QUANTITÉ DE DENRÉES exportées.
Cannes à sucre.....	11 250a,0.	8 229 000lb	5 piastres le quintal (poids de marc).	411 450p,00c	(1) 111 450p,00c	300 000p,00.
		454 000v	0p 50c la velte.	227 000 ,00.	(2) 214 500 ,00.	12 500 ,00.
Coton.....	5 632 ,0.	226 900lb	0 ,33. la livre.	75 633 ,33.	633 ,33.	75 000 ,00.
Café.....	2 448 ,5.	323 400.	10 ,00. le quintal.	32 340 ,00.	12 340 ,00.	20 000 ,00.
Indigo.....	518 ,0.	11 700.	1 ,00. la livre.	11 700 ,00.	0 ,00.	11 700 ,00.
Girofle.....	605 ,0.	61 750.	0 ,60. *dito.*	37 050 ,00.	450 ,00.	36 600 ,00.
Céréales.....	24 849 ,0.	18 636 750.	1 ,33. le quintal.	248 490 ,00.	248 490 ,00.	0 ,00.
Manioc.....	20 445 ,0.	40 890 000.	0 ,40. *dito.*	163 560 ,00.	163 560 ,00.	0 ,00.
Bois.....	130 554 ,5.	Légumes, bois, volailles, bestiaux, &c.	estimés.....	365 200 ,00.	300 000 ,00.	(3) 65 200 ,00.
Savannes.....	68 409 ,0.					
Cultures diverses.....	13 443 ,0.					
TOTAUX....	278 154 ,0.	.....	En piastres.....	1 572 423 ,33.	1 051 423 ,33.	521 000 ,00.
			En francs.....	8 538 258f,68c	5 709 228f,68c	2 829 030f,00c

(1) On consomme donc dans la colonie 2 229 000 livres de sucre.
(2) Ce qui porte la consommation, dans l'île, à 429 000 veltes.
(3) La valeur du bois d'ébène exporté est estimée à 30 000 piastres.

TABLEAU des importations qui ont eu lieu à l'Ile-de-France en 1816.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	UNITÉS.	QUANTITÉS IMPORTÉES.	VALEUR MOYENNE en piastres.	VALEUR DES DENRÉES consommées.	VALEUR DES QUANTITÉS exportées.
Blé.....	Livre (poids de marc).	2 000 000.	70 000p	70 000p	
Riz.....	*Idem.*	6 000 000.	150 000.	125 000.	25 000p
Salaisons.....	Quart.	10 000.	200 000.	200 000.	
Poissons salés.....	Livre (poids de marc).	120 000.	15 000.	15 000.	
A reporter.....			435 000.	410 000.	25 000.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	UNITÉS.	QUANTITÉS IMPORTÉES.	VALEUR MOYENNE en piastres.	VALEUR DES DENRÉES consommées.	VALEUR DES QUANTITÉS exportées.
Report.....	.....	.....	435 000P	410 000P	25 000P
Beurre et saindoux.....	Livre (Poids de marc).	170 000.	51 000.	51 000.	
Fromage.....	*Idem.*	24 000.	9 600.	9 600.	
Divers comestibles..... ..	*Idem.*	//	40 000.	36 000.	4 000.
Vin.....	Barrique.	6 000.	300 000.	300 000.	
	Bouteille.	90 000.	60 000.	45 000.	15 000.
Bière.....	Barrique.	1 100.	49 500.	49 500.	
Huile d'olive.....	Bouteille.	12 000.	8 000.	8 000.	
Huile de coco.....	Velte.	60 000.	60 000.	60 000.	
Autres liquides.....	*Idem.*	//	7 000.	7 000.	
Vin, eau-de-vie, rum.....	*Idem.*	30 000.	75 000.	50 000.	25 833.
Draps.....	Aune.	20 000.	200 000.	200 000.	
Toilerie de l'Inde.....	Pièce.	250 000.	1 250 000.	525 000.	625 000.
Nankin.....	*Idem.*	75 000.	77 500.	51 667.	25 833.
Bas divers.....	Paire.	15 000.	22 500.	22 500.	
Bottes et souliers.....	*Idem.*	10 000.	25 000.	25 000.	
Chapeaux.....	Pièce.	7 000.	35 000.	35 000.	
Savon.....	Livre (poids de marc).	425 000.	85 000.	85 000.	
Bougie.....	*Idem.*	75 000.	45 000.	45 000.	
Tabac.....	*Idem.*	150 000.	75 200.	75 200.	
Papier.....	*Idem.*	3 500.	17 500.	17 500.	
Fer.....	*Idem.*	500 000.	30 000.	20 000.	10 000.
Plomb et cuivre.....	*Idem.*	130 000.	39 000.	26 000.	13 000.
Clous.....	*Idem.*	75 000.	11 250.	11 250.	
Toile à voile.....	Pièce.	3 500.	42 000.	42 000.	
Cordages.....	Livre (Poids de marc).	389 000.	46 680.	31 120.	15 560.
Brai et goudron..... .	Barrique.	2 096.	20 960.	13 984.	6 976.
Mercerie, quincaillerie.....	//	//	29 040.	21 150.	7 890.
Bijouterie, argenterie, &c...	//	//	420 000.	300 000.	120 000.
Bœufs et génisses.....	Individus.	3 000.	60 000.	60 000.	
Autres animaux.....	*Idem.*	//	25 000.	25 000.	
TOTAUX..... en piastres.....			3 651 730.	2 758 471.	893 259.
TOTAUX..... en francs.....			19 828 893f,90c	14 978 497f,53c	4 850 396f,37c

Industrie commerciale.

PRIX comparatif des denrées achetées à l'Ile-de-France pour la subsistance de l'équipage de la corvette l'Uranie.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PRIX EN 1789.	PRIX EN 1804.	PRIX EN 1807.	PRIX EN 1818.	MESURES.
Pain frais.....	40f	80f	100f	45f,00c	Les 100 kilogrammes.
Viande fraîche de bœuf.	100.	250.	350.	170 ,00.	*Idem.*
Riz créole.....	15f à 20.	20f à 25.	65f à 70.	50 ,00.	*Idem.*
Vin de Bordeaux.....	125. à 150.	150. à 200.	375. à 400.	360 ,00.	La barrique.
Aloses salées.....	//	//	//	90 ,00.	Le baril, pesant 65 kilogrammes.
Charbon de terre.....	//	//	//	12 ,50.	Les 100 kilogrammes.
Charbon de bois.....	//	//	//	8 ,33.	*Idem.*

Il seroit très-difficile d'établir un taux fixe pour la valeur des denrées du marché de l'Ile-de-France; ainsi nos appréciations ne doivent être considérées comme constantes que pour les époques spécifiées. Les variations sont si grandes, si rapides, la hausse ou la baisse si prompte, qu'on tenteroit vainement de parvenir à une estimation tant soit peu rigoureuse, sur-tout pour une foule d'objets qui entrent dans la consommation journalière. L'arrivage ou le retard des vaisseaux fait augmenter ou diminuer les prix; et l'on a vu, quoique rarement il est vrai, des opérations de commerce faites au-dehors influer d'une manière sensible sur le cours vénal des productions du sol et de l'industrie.

Depuis la prise de l'île par les Anglais, les vins de Bordeaux se sont vendus de 40 à 80 piastres [217f,20c à 434f,40c] la barrique (1); ceux de Provence, de 30 à 60 piastres [162f,90c à 325f,80c]. En 1818 et partie de 1819, ces derniers vins se sont soutenus au prix de 40 à 50 piastres [217f 20c à 270f 50c]; quant à ceux de Bordeaux, à l'exception de quelques barriques de qualité choisie, vendues 80 piastres [434f,40c], il ne s'en faisoit alors aucun débit.

Les sucres créoles, avant 1816, coûtoient de 5 à 8 piastres [27f,15c

(1) On voit que je continue de prendre ici la piastre à sa valeur moyenne de 5f,43c.

à 43^{f},44^{c}] le quintal; et le cours, depuis cette année jusqu'à 1819, a été de 6 piastres 1/2 à 8 piastres [35^{f},29^{c} à 43^{f},44^{c}]. Industrie commerciale.

Les cafés avoient varié de 12 à 20 piastres [65^{f},16^{c} à 108^{f},60^{c}] jusqu'à la fin de 1818, où tout d'un coup ils montèrent jusqu'à 45 piastres [244^{f},35^{c}] la balle de cent livres; mais ils redescendirent, en juin et juillet 1819, à 23 et 25 piastres [124^{f},89^{c} à 135^{f},75^{c}], et l'on prévoyoit alors qu'ils devoient tomber encore. La hausse avoit été une conséquence de celle qui avoit eu lieu en France, et des demandes extraordinaires adressées à la colonie, soit par la place de Londres, soit des différens ports de France.

Les cotons, après l'occupation des Anglais, s'étoient tenus entre 45 sous du pays [1^{f},12^{c}] la livre et 4 liv. 15 sous [2^{f},37^{c}]; depuis 1816 jusqu'à 1819, ils furent cotés de 3 liv. 15 sous à 4 liv. 10 sous [1^{f},87^{c} à 2^{f},25^{c}]: les cotons du Bengale se vendoient de 15 à 22 piastres [81^{f},45^{c} à 119^{f},46^{c}] le quintal; ceux de Bombay ou de Surate, de 18 à 24 piastres [97^{f},74^{c} à 130^{f},32^{c}]; ces derniers, au commencement de 1819, tombèrent à 16 et 18 piastres [86^{f},88^{c} à 97^{f},74^{c}].

Autrefois, sous l'administration française, les transports par terre se faisoient à dos de nègres. Il en est autrement aujourd'hui: les routes se multiplient; plusieurs d'entre elles sont assez belles; aussi les habitans des quartiers de la Poudre d'Or, de la Rivière du Rempart, des Pamplemousses, du Piton, de Moka, des Plaines Wilhems, de la Petite Rivière, et même de la Rivière Noire, font transporter toutes leurs denrées à la ville sur des charrettes. Transport des marchandises.

On s'occupoit, en 1819, à percer une grande route de Port-Louis à Mahébourg: tous les forçats indiens envoyés à l'Ile-de-France étoient employés à ce travail, qui étoit déjà fort avancé.

La difficulté d'avoir de belles routes, naît, à l'Ile-de-France, des grandes pluies qui, aux époques des ouragans, entraînent les digues, les chaussées, et en général tous les travaux qui ont pour but de consolider ces importans moyens de communication; il en résulte des frais d'entretien immenses. Les habitans s'aperçoivent néanmoins de l'avantage de pouvoir parcourir plus commodément le pays en voiture. On pourroit, en temps de guerre, transporter au besoin jusqu'à Port-Louis, n'importe

Industrie commerciale.

de quel quartier de l'île, une cargaison entière, et recharger le navire, sans qu'il fût nécessaire de le faire venir à ce port, facilité qui n'existoit pas lors de la prise de l'île. Jusque-là, en effet, des vaisseaux mouillés au Port-Bourbon étoient obligés d'attendre la levée d'une croisière, ou d'exposer dans des péniches leur cargaison par parties, ce qui occasionnoit des frais énormes.

De petites embarcations, de 15 à 80 tonneaux, font les transports par mer le long de la côte : beaucoup d'habitans riverains ont des bateaux à eux; les autres paient un fret. Il n'y a guère que les cantons de la Savanne, du Port-Bourbon, de la Rivière Noire, de Flacq et de la Grande Baie, qui fassent leurs transports par eau; car je ne dis rien du service d'exportation au loin. Quant à la navigation intérieure, la rivière du Grand-Port est praticable pour les bâtimens de 15 à 20 tonneaux, qui peuvent la remonter jusqu'au bel établissement de M. Frappier. Pour les voyages de la Rivière Noire, de la Grande Baie, de la Grande Rivière, &c., où se trouvent des moulins, on emploie de larges bateaux non pontés; ils apportent du bois, de la chaux et les farines de l'arsenal. Les pirogues ne servent que pour la pêche ou pour des transports peu importans, à de petites distances, le long des rivages de la mer.

Monnoies.

Toute espèce de monnoie est reçue à l'Ile-de-France; mais la seule piastre d'Espagne y a un cours régulier, qui varie suivant les besoins. Les monnoies les plus communes sont les piastres d'Espagne, les écus de l'empire, les pièces de 5 francs de France, les piastres anglo-américaines, la roupie sica, la roupie de Pondichéry, la roupie d'Arcate, les fanons, les caches et les petites monnoies appelées *marques*, qui valent 3 sous du pays ou 1 sou 1/2 de France, les goldmohurs du Bengale, ceux de Bombay et de Batavia, les pagodes à l'étoile, celles de Porto-Novo, &c.

	Argent de la colonie.		Argent de France.
La piastre (1) représente.....	10liv	0s...	5f,00c
L'écu de l'empire, les pièces de 5f de France, et les piastres anglo-américaines.....	10.	0....	5 ,00.
La roupie sica.....	5.	0....	2 ,50.
La roupie de Pondichéry et la roupie d'Arcate.....	4.	10....	2 ,25.

(1) La valeur moyenne de la piastre est cependant de 5f,43c; mais l'usage veut qu'on ne la considère ici que pour 5 francs.

		Argent de la colonie.	Argent de France.	Industrie commerciale.
Les fanons		0liv 12s	0f,30c	
		1. 4	0 ,60.	
Ancienne pièce appelée *marqué*		0. 3	0 ,07.	
Cache nouvelle		0. 2	0 ,05.	
La valeur du goldmohur du Bengale est fixée à	9 Piastres.			
Le goldmohur-Bombay, à	7. 1/2.			
La quadruple, à	16.			
La portugaise, à	8.			
La guinée d'Angleterre, à	4. 1/2.			
Le louis de 24 francs, à	4. 1/2.			
Le louis de 20 francs, à	4.			
Le louis de 40 francs, à	8.			
La pagode à l'étoile	16.	0	8 ,00.	
La pagode de Porto-Novo	13.	5	6 ,12.	
Le ducat et le sequin	2. 1/4.			

Il s'agit de savoir maintenant quelles sont les variations qu'éprouvent ces monnoies dans leur circulation journalière. Tant que le gouverneur Farquhar a administré la colonie, il y a eu peu de différence entre les espèces monnoyées et le papier de banque; mais depuis son départ, les choses ont bien changé : son successeur n'a vu que le bénéfice du moment, et a fait monter les traites du gouvernement, soit sur l'Inde, soit sur l'Europe, à une telle prime, que, pour faire les remises nécessaires, il a fallu exporter l'argent de la colonie, où la rareté s'en est fait bientôt sentir. Les valeurs métalliques ont aussitôt monté, les piastres d'Espagne de 8 à 33 p. o/o, et les autres monnoies de 4 à 5, jusqu'à 22 p. o/o. Voilà où l'on en étoit en 1819.

Les espèces ne sont nullement demandées pour les besoins de la place; elles ne servent qu'à l'achat des traites, à la solde des troupes, qui sont toujours payées en argent. A-t-on besoin de faire une remise sur France, sur Londres ou sur l'Inde, on se procure du numéraire, avec lequel on achète une lettre de change sur Londres ou sur l'Inde, à la prime de 1 à 4 p. o/o; d'où il résulte que vous dépensez 24 p. o/o environ : 20 à 22 p. o/o pour achat d'espèces, 1 à 3 et 4 de prime; c'est bien au moins de 24 à 25 p. o/o que l'on perd en papier.

M. Farquhar, en maintenant l'argent à bon marché, en donnant des

Industrie commerciale.

traites à un taux raisonnable, faisoit à-la-fois et le bien du gouvernement, et celui des particuliers. Ceux qui lui ont succédé ont altéré le crédit public en dépréciant eux-mêmes le papier en circulation, et ils n'ont pas semblé s'apercevoir que tôt ou tard ils seroient eux-mêmes fort embarrassés pour le paiement des troupes : en effet, ils vont au jour le jour; et ce n'est qu'avec peine qu'à l'époque des paiemens ils peuvent réaliser en espèces les sommes nécessaires. M. Farquhar vouloit qu'il y eût en réserve permanente au moins 100 000 piastres en pièces monnoyées dans le trésor; cette disposition entretenoit la confiance, et le papier se maintenoit à-peu-près au pair de l'argent. Le gouvernement sera nécessairement obligé de faire venir des monnoies de l'Inde.

Il existe approximativement dans l'île 1 000 000 et quelquefois 1 200 000 liv. (valeur de la colonie) en circulation, soit en papier de banque, soit en papier du gouvernement. On ne montre les espèces monnoyées, soit piastres, soit pièces d'or ou d'argent, que pour les vendre. Les marchandises et les immeubles n'ont pas augmenté en proportion du numéraire; le plus ou le moins de demandes et de consommation, le plus ou le moins de tranquillité intérieure, sont les seules causes des variations qu'ils éprouvent.

Commerçans et commerce.

Il y a à l'Ile-de-France une assez grande quantité de négocians, parmi lesquels sont six courtiers-jurés, qui reçoivent 1/2 p. o/o du vendeur et autant de l'acheteur, et cinq agens de change, qui ont droit à 1/3 ou à 1/4 p. o/o sur toutes les négociations d'effets et de lettres de change.

Le commerce de commission étoit très-lucratif autrefois, et le deviendroit encore si l'Ile-de-France avoit un port franc. On prend depuis 2 1/2 jusqu'à 5 p. o/o de commission sur la vente et autant sur l'emploi; mais de règle, 2 1/2 sur les achats, 1 p. o/o sur les ventes d'espèces, ainsi que pour l'entrepôt des différentes marchandises.

Les opérations en gros se font par l'intermédiaire des courtiers, qui savent où sont les denrées du pays, les offrent aux consignataires et vendent sur montre. Il en est de même des marchandises d'Europe : on annonce la cargaison, les acquéreurs arrivent avec leurs courtiers; on la met en vente partie par partie; chacun fait des offres en fournissant les sûretés nécessaires, et tout se débite ainsi successivement en annonçant

chaque article à haute voix : c'est une sorte d'encan. Avant l'incendie de Port-Louis, il y avoit dans la colonie dix négocians qui achetoient en gros et divisoient ensuite la cargaison par lots aux détaillans : on est obligé aujourd'hui de suivre une autre marche; car il ne reste que bien peu de maisons à qui un consignataire voudroit céder une cargaison entière. Industrie commerciale.

Monopoles. — Le gouvernement afferme la vente des aracks, et le batelage pour le chargement et le déchargement des navires, les fournitures de lest, &c., pour le Port-Louis seulement; ces deux objets produisent annuellement de 50 000 à 60 000 piastres. Il n'existe pas d'autre monopole.

Intérêt de l'argent. — L'intérêt ne varie que de 9 à 12 p. o/o. Les banquiers prennent à 9 p. o/o à huit jours de vue. L'intérêt de la place est communément à 12 p. o/o.

Crédit. — Avant l'incendie de Port-Louis, la place jouissoit d'un grand crédit, et le méritoit : depuis lors, quelques maisons ont soutenu le leur; mais la majeure partie l'ont perdu. La banque en a un très-bon et justement établi; elle est bien administrée. A la suite du fléau que je viens de citer, elle chancela un instant; mais le gouverneur Farquhar la soutint en annonçant que son papier passeroit dans tous les bureaux de l'administration, et en lui faisant l'offre de tenir 100 000 piastres à sa disposition en cas de besoin.

Compagnies d'assurance. — On trouve à Port-Louis trois compagnies d'assurance : une, particulière à l'Ile-de-France, où se font les remboursemens; les deux autres qui servent de succursales aux chambres d'assurance du Bengale : elles remboursent en traites sur Calcutta; ce qui présente un avantage à l'assuré, qui peut, en cas de sinistre, gagner 20 et 22 p. o/o, en négociant les traites sur l'Inde. Les conditions, pour le Bengale, aller et retour, sont 7 1/2 à 8 p. o/o; pour France, 4 p. o/o, et 7 pour le retour; pour l'Amérique, de même 4 et 7; pour la côte de Coromandel et celle de Malabar, 2 1/2 et 4, aller et retour; pour les Seychelles, 2 et 3; pour Londres, 4 et 7.

Banque. — Cette banque a été créée sous le gouvernement de M. Farquhar. Ses dividendes, malgré l'incendie, ont été, année commune, depuis son existence jusqu'en 1819 et toutes pertes compensées, de

Industrie commerciale.

17 p. o/o. Cet établissement est aujourd'hui d'une nécessité absolue; son existence est liée à celle de la colonie, et ses opérations ne pourroient être suspendues sans mettre l'île entière et son gouvernement lui-même dans le plus grand embarras.

Balance commerciale.— Jusqu'à présent la balance commerciale de l'Indé avec l'Ile-de-France ne s'est effectuée qu'avec les espèces de cette dernière colonie, ou avec les traites du gouvernement. La position commerciale de cette île sera toujours défavorable, tant qu'elle tirera de l'Inde ce qui lui est nécessaire; les toiles bleues, le riz et le blé absorberont plus que le montant de ses traites : il faudra donc balancer avec des espèces, qui, enlevées à mesure, ne laissent aucun signe représentatif à son papier-monnoie. C'est là le côté le plus foible de la place.

L'île produit à-peu-près 15 millions pesant de sucre (1), qui, à 7 piastres le quintal, font un total de.....	1 050 000 piastres.
Le gouvernement militaire de la colonie dépense en traites sur Londres ou sur l'Inde, et cela depuis les réformes, environ.....	300 000.
Les cotons et autres articles figurent pour.....	150 000.
TOTAL.....	1 500 000 piastres.
A ces 1 500 000 piastres, montant du revenu de l'Ile-de-France, il faut en ajouter.....	100 000.
pour les îles à coco, à coton, &c., et l'on aura un total général de seize cent mille piastres, ci.....	1 600 000.
En calculant le revenu de la place à cette somme, je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vérité. L'incendie lui a enlevé un capital réel de 7 millions de piastres (2) : cette somme rapportoit annuellement 450 000 piastres, qui auroient pu être ajoutées aux 1 600 000 de son produit territorial; mais on ne peut aujourd'hui la mettre en ligne de compte. Si l'on estime le revenu industriel actuel des capitaux de Port-Louis, à.....	400 000.
on aura pour le total de ses revenus.....	2 000 000 piastres.

(1) Ceci se rapporte à l'année 1819.

(2) Quelques-uns ont voulu faire monter cette perte à 8 millions de piastres; mais d'après l'avis de personnes bien informées, c'est évidemment beaucoup trop.

L'incendie dont il vient d'être plusieurs fois question, eut lieu dans la nuit du 25 au 26.

C'est avec cela que doivent être payées ses dépenses, qu'on peut énumérer de la manière suivante, savoir : Industrie commerciale.

Huit mille barriques de vin à 40 piastres (ou l'équivalant tant en caisses qu'en barriques)	320 000 piastres.
Un million pesant de blé, à 5 piastres le quintal.....	500 000.
Trente mille sacs de riz, à 5 piastres le sac.....	150 000.
Impôts payés par les habitans et consommés sur la place.	400 000.
Vingt mille pièces de toile bleue, à 5 piastres.....	100 000.
Draps, chapeaux, toiles d'Angleterre et de l'Inde.....	200 000.
Huiles, savons et menus objets analogues.....	100 000.
Objets de luxe.	100 000.
Total des dépenses annuelles.....	1 870 000 piastres.

Il convient de remarquer que les quatre ou cinq cent mille piastres d'impôts, quoique payées par les habitans, rentrent dans le revenu, puisqu'elles se dépensent : néanmoins il ne faut pas les porter en compte; mais il est certain que cette somme n'est pas perdue, et qu'une partie au moins profite au pays. Malgré tout, la colonie n'est pas riche. Elle a étonné un moment par ses ressources, durant la dernière guerre; il y avoit alors beaucoup d'argent, que les étrangers y apportoient pour acheter les prises nombreuses que nos croiseurs avoient faites; et payant ses dépenses avec les produits de ces prises, il est tout simple que la colonie prospérât : mais du moment où l'Angleterre décida le blocus de ses ports, il ne fallut pas six mois pour s'apercevoir que cette richesse n'étoit qu'apparente, et que, du moment où les prises n'arriveroient plus, l'aisance disparoîtroit. En effet, lorsque l'île fut à la veille de subir le joug, il ne restoit pas un sou dans la caisse publique, et les habitans se seroient vus sous peu dans l'obligation de payer eux-mêmes les troupes et de faire face aux dépenses du gouvernement, puisque la métropole n'envoyoit rien. L'agriculture étoit nulle : on ne faisoit pas au-delà de 5 millions de sucre; encore ne le vendoit-on que de 4 à 5 piastres le quintal; ajoutez un peu de coton et d'indigo, et voilà tout.

septembre 1816. En quelques heures, trois cent cinquante-un emplacemens, comprenant quinze cent dix-sept maisons du plus beau et du plus riche quartier de la ville, devinrent la proie des flammes. Le génie de la dévastation parut présider à cette affreuse catastrophe !....

Industrie commerciale.

Peu de temps avant l'incendie, le commerce prospéroit, l'agriculture avoit doublé, triplé ses revenus; l'île étoit réellement redevenue florissante. Aujourd'hui encore les campagnes sont en assez bon état : mais un fléau d'une autre espèce, que nous avons déjà signalé, atteint l'agriculture ; les bras manquent, et le temps n'est peut-être pas loin où une partie de l'île restera forcément inculte. Admettons que les grands propriétaires soient capables de maintenir à grands frais dans leurs domaines un nombre suffisant de noirs ; la même ressource manquant aux petites cultures, la ruine de celles-ci deviendra inévitable. On en voit déjà plusieurs, exploitées chacune par vingt ou trente esclaves, être abandonnées ou vendues comme onéreuses, et les noirs cultivateurs passer sur de plus vastes établissemens. Encore quelques années, et c'en est fait de la colonie, si l'on ne trouve moyen d'y combler, par des voies légitimes, les pertes successives causées par l'interdiction de la traite. Des Malgaches ou des Malais, engagés et payés comme ils le sont à Java, ne seroient-ils pas propres à remplir cet objet ?

Plus de facilité donnée au commerce extérieur rendroit la vie à l'industrie mercantile, mais feroit peu pour l'agriculture. L'ouverture de routes nouvelles et la restauration des anciennes, l'introduction des bêtes de trait, ont déjà produit un bien notable; cependant cela ne suffit pas. Espérons que le sort d'un si beau pays ne sera pas laissé à l'abandon; qu'on trouvera des remèdes au malaise qui le travaille, et qu'un gouvernement paternel et éclairé saura prévenir sa ruine entière.

§. VI.

Gouvernement de la colonie.

Attributions du gouverneur.

Depuis que la colonie appartient aux Anglais, le gouverneur en a été le chef unique. Il a sous ses ordres le secrétaire du gouvernement, qui est chargé de la partie administrative, et un commissaire de justice ou grand juge, qui a la direction des affaires judiciaires. Mais le gouverneur peut trancher sur tout, s'il lui plaît d'en prendre la responsabilité. Quoique tous les ordres émanent de lui, le secrétaire du gouvernement

et le grand juge sont ordinairement consultés dans les affaires qui les concernent. Le gouverneur peut nommer à toutes les places par intérim, destituer de même, augmenter les appointemens, les diminuer, lever des impôts ou les réduire; en un mot, il est maître absolu, et il n'y a dans la colonie aucune autorité légale à laquelle on puisse s'adresser contre les actes abusifs qu'il peut commettre. A la vérité, libre à quiconque se croit lésé de faire parvenir ses griefs à Londres; mais les frais énormes qu'il faudroit faire pour arriver seulement à obtenir l'examen de sa réclamation, la crainte de succomber une seconde fois, ces considérations de prudence qui conseillent de ne point lutter ouvertement contre les dépositaires du pouvoir, tout concourt pour étouffer les plaintes et faire supporter avec résignation le préjudice qu'on est convaincu d'avoir souffert. Gouvernement de la colonie.

L'administration civile et l'administration militaire sont indépendantes l'une de l'autre. La solde des militaires est payée par la métropole, sauf la gratification coloniale, qui se paie ici. L'artillerie a aussi ses dépenses particulières, et tire ses traites à part pour y subvenir. Mais la marine sur-tout est la puissance la plus indépendante : elle n'a de compte à rendre ni au gouverneur, ni au commandant militaire; elle ne reconnoît que son amirauté, fait ce qu'elle veut, va, vient, arrive et part sans que personne ait droit d'inspecter ses actes. Les commandans des bâtimens de guerre sont même dispensés du concours des autorités coloniales pour ce qui regarde leur ravitaillement; ils tirent les traites qui leur sont nécessaires, font leurs achats, leurs opérations et remplacemens, paient leurs équipages, et sont soumis, pour la comptabilité de ces divers détails, au contrôle seul de l'amirauté, qui les a commissionnés. Administration.

En outre du secrétaire du gouvernement et du grand juge, il existe encore d'autres officiers publics, tels qu'un auditeur, un trésorier général, un chef des douanes et un receveur général des impositions. Tous les revenus vont au trésor; le montant des traites que tire le gouvernement civil y est versé, et c'est de là que les fonds se répandent dans les différentes branches de l'administration : chacune, à cet effet, a sa feuille particulière. A l'époque des paiemens, chaque chef de service porte cette feuille à l'auditeur; celui-ci examine si les commis sont ponctuellement

Gouvernement de la colonie.

portés pour leurs appointemens respectifs, enfin si la dépense est conforme aux réglemens; et quand tout est dans l'ordre, il signe. Les diverses feuilles ainsi vérifiées sont transmises au secrétaire adjoint du gouvernement, qui les soumet au gouverneur, pour qu'il ait à signer le bon à payer. Ces formalités remplies, le trésorier compte les fonds, non pas à chaque individu, mais à chaque chef de service, qui en fait ensuite la répartition : il en résulte une grande simplification dans les écritures. Les militaires ont aussi leur caisse, leur auditeur, leur trésorier et leur secrétaire, indépendans du gouvernement civil. Tout ce qui concerne celui-ci est payé par son propre trésor, et tout ce qui est militaire, par la caisse militaire. La marine est exceptée, ainsi que nous l'avons dit.

Police. — Il y a un bureau de police qui veille à la sûreté de la ville et au maintien de l'ordre; dans la campagne, des commandans de quartiers sont préposés au même soin : ils ont sous leurs ordres quelques hommes d'un corps de gendarmerie créé par M. Farquhar, et commandé en chef par un officier supérieur.

Appointemens des principaux employés. — On les évalue ainsi pour l'année :

Le gouverneur, à-peu-près.....	40 000 piastres	217 000 francs.
Le grand juge.....	18 000.	97 780.
Le receveur général, traitement fixe..	6 000.	32 580.
Le secrétaire du gouvernement.....	9 600.	52 128.
Le trésorier.....	6 000.	32 580.
L'auditeur.....	7 200.	39 096.
Les chefs de la douane.....	6 000.	32 580.
Les premiers commis, selon leur rang..... de....	720.	3 909.
à.....	2 400.	13 032.
Chaque juge.....	2 400.	13 032.
Un président de tribunal.....	3 600.	19 548.
Le procureur général.....	3 600.	19 548.

Mais les divers employés ayant la faculté de remplir plusieurs places à-la-fois, on doit compter qu'ils ont l'un dans l'autre de 9 600 à 10 200 piastres [52 128 à 55 386 francs] par an. Le chef de la douane a tant pour cent, en sus, sur le prix des marchandises; le receveur général, de même. En définitive, on voit souvent les appointemens fixes doublés

par ces bonifications éventuelles ou par le cumul de fonctions rétribuées à part. Gouvernement de la colonie.

Les taxes sont très-fortes à l'Ile-de-France : nous avons parlé de celles qui se prélèvent sur le batelage et les aracks, qui sont mises en ferme. Les impôts directs donnent 400 000 piastres; à quoi il faut ajouter le timbre, l'enregistrement, les douanes, &c. A cet égard, tout est réglé dans la colonie à l'instar de l'Europe, et l'on peut dire qu'il n'y a pas une source de revenu public qui ne soit mise à contribution. Impôts; douanes.

Les immeubles, la capitation des noirs, voilà sur quoi portent les taxes inférieures. Les terres ne paient pas; mais il y a des corvées dont le produit est appliqué à l'entretien des chemins publics.

Selon que les marchandises importées le sont sous pavillon anglais ou sous pavillon étranger, elles supportent des droits d'entrée différens. Dans le premier cas, le subrécargue affirme sous serment la vérité de la facture qu'il exhibe ; et sur l'estimation qu'elle relate ; on prélève un droit de 6 p. o/o. Dans l'autre cas, les formalités à remplir sont les mêmes ; mais le droit perçu est de 8 p. o/o au lieu de 6.

L'arack étranger paie un droit d'entrée d'une piastre par velte.

On trouvera dans le tableau ci-après le tarif des droits imposés en 1816, époque de notre relâche à l'Ile-de-France, à l'exportation de certaines denrées.

NATURE DES DENRÉES.	DROIT PERÇU PAR QUINTAL,	
	SOUS PAVILLON anglais.	SOUS PAVILLON étranger.
	Piastres. Centiemes.	Piastres. Centiemes.
Sucre.....	0 ,25.	0 ,55.
Café.....	1 ,00.	1 ,60.
Coton.....	1 ,75.	1 ,95.
Indigo.....	4 ,00.	5 ,00.
Girofle.....	2 ,50.	4 ,00.
Ébène.....	0 ,25.	0 ,60.
Écaille.....	1 ,50.	3 ,00.

CHAPITRE XIII.

Traversée de l'Ile-de-France à l'île Bourbon; séjour dans cette dernière colonie.

1818. Juillet. La distance qui sépare l'Ile-de-France de Bourbon, est, comme on sait, très-courte; les vents contraires nous obligèrent cependant à mettre près de trois jours pour la franchir; nous ne pûmes mouiller à Saint-Denis que le 19 juillet, vers six heures du soir. Après être restés huit jours sur cette rade, et cinq à celle de Saint-Paul, où il fallut aller compléter l'embarquement de nos vivres, étant enfin le 2 août en mesure de continuer notre voyage, on remit sous voiles à huit heures et demie du soir, et nous fîmes route pour la baie des Chiens-Marins, à la Nouvelle-Hollande, où nous appeloit la suite de nos opérations.

Je passerai rapidement sur les circonstances, d'ailleurs peu notables, de notre relâche; à peine avons-nous eu le loisir de jeter sur le pays un coup d'œil superficiel. Mais qu'il me soit permis de payer d'abord le juste tribut de notre reconnoissance aux administrateurs de la colonie, ainsi qu'à ceux des habitans qui ont daigné nous accueillir et favoriser nos recherches. M. le chevalier de la Fitte du Courteil, gouverneur, nous donna des témoignages d'intérêt; mais nous eûmes sur-tout à nous louer de l'urbanité de M. le baron de Richemont, intendant de la colonie, qui voulut bien me recevoir chez lui. La briéveté de notre séjour à Saint-Denis, où cet administrateur avoit sa résidence, ne nous laissa jouir que peu de temps des attentions prévenantes de M.me de Richemont, qui, par ses grâces spirituelles, savoit donner du prix même aux moindres choses.

A Saint-Paul, M.me Desbassayns, mère de l'intendant de l'île, et M. de Villèle son beau-frère, ne se montrèrent pas moins empressés à nous faire politesse, et à nous faciliter les moyens d'investigation qui leur parurent devoir nous être utiles.

Quelque précieuse que puisse être une topographie générale de l'île Bourbon, on conçoit que mes prétentions sont loin de vouloir l'entreprendre:

toutefois, parmi les faits que nous avons recueillis, un petit nombre n'étant pas dénués d'intérêt, nous les consignerons dans le paragraphe qui va suivre. 1818 Juillet.

§. I.er

Remarques sur l'île Bourbon.

Observations de physique.

Vents. — La rade de Saint-Denis, située au Nord de l'île, est ouverte presque entièrement aux vents alisés, qui y soufflent parfois d'une manière peu commode et y rendent le débarquement trop souvent impossible. Les mêmes inconvéniens n'ont pas lieu dans la baie de Saint-Paul, qui en est voisine : les brises de terre et de mer y sont en général bien réglées ; dans le jour, on a la brise du large, et, la nuit, celle de la direction opposée. L'époque où elles s'établissent n'est pas parfaitement fixe ; on peut compter cependant que leurs périodes arrivent peu d'heures après le lever du soleil, et peu d'heures après son coucher.

Pendant les mois de juillet et d'août, on y éprouve par intervalle des brises de Sud-Est assez fortes ; on les a vues durer trois jours de suite, sur-tout à l'époque de la Saint-Louis. Rarement éprouve-t-on de ces brises plus de deux ou trois fois dans le cours de l'hiver : l'une d'elles se fit sentir pendant notre séjour, mais la mer ne cessa point d'être belle ; à Saint-Denis, en pareil cas, il m'eût fallu dérader.

Les coups de vent, dans la baie de Saint-Paul, ne commencent jamais à souffler du large ; ils débutent, soit du Nord-Est, soit du Sud-Est ; et lorsque ensuite ils tournent du côté du large, la force du vent est toujours diminuée : c'est ce qu'on remarque sur-tout dans les ouragans.

Il résulte de cette disposition qu'un navire qui seroit à l'ancre et qui ne voudroit pas attendre le coup de vent au mouillage, pourroit toujours appareiller d'assez bonne heure pour gagner le large, manœuvre qui doit être à plus forte raison préférée, quand on est menacé d'une de ces grandes convulsions atmosphériques. On a vu cependant un navire rester à l'ancre sans éprouver d'avarie, lors de l'ouragan de 1818, qui fut si funeste à l'Ile-de-France ; il est vrai qu'il ne se fit pas ressentir avec

Remarques sur l'île Bourbon.

une égale violence à Bourbon. Mais il s'agit ici d'un cas rare qui ne doit pas servir de règle.

Ras-de-marée. — Quelquefois on éprouve des ras-de-marée à Saint-Paul; ordinairement il y en a deux pendant chacun des mois d'avril, mai, juin, juillet et août; en juin sur-tout, il est rare qu'ils manquent d'arriver : mais, dans les autres mois de l'année, on en a eu peu d'exemples, à moins que quelque coup de vent du large n'ait fait refouler les eaux dans la baie. Il importe de remarquer que, dans tous les cas, les navires sont en parfaite sûreté sur cette rade; seulement la houle est très-rude près du rivage, ce qui au reste n'empêche pas de communiquer avec la terre, pourvu qu'on choisisse une embellie : mais on ne pourroit pas décharger les navires. Ajoutons que ces ras-de-marée, qui ne durent pas au-delà de trois jours, sont plus forts le second jour que le premier et le troisième, et l'on a observé aussi que la barre près du rivage est plus mauvaise au lever et au coucher du soleil qu'en tout autre instant de la journée.

Jamais le vent n'est fort pendant les ras-de-marée; on a toujours plutôt du calme, accompagné d'un ciel vaporeux : quand la brise s'élève, les vapeurs se dissipent et le ras-de-marée cesse.

On éprouve aussi des ras-de-marée à Saint-Denis; ils y sont beaucoup plus fréquens qu'à Saint-Paul, et sur-tout beaucoup plus incommodes.

Magnétisme. — De quelques observations faites dans le jardin de l'intendance à Saint-Denis, nous avons conclu que l'inclinaison de l'aiguille aimantée étoit sur ce point de $54° 29' 48''$, au mois de juillet 1817, son extrémité Nord étant la pointe élevée.

Maladies. — « Parmi les maladies qui dominent à l'île Bourbon, on remarque les fièvres adynamiques, rarement les fièvres intermittentes et assez souvent les fièvres bilieuses. Les fièvres catarrhales, occasionnées par les changemens brusques de température, sont quelquefois épidémiques : les catarrhes de la poitrine sont assez communs en hiver.

» Dans le traitement de la gale et des dartres, les fumigations sulfureuses de Gales ont été suivies de bons résultats.

» La dysenterie règne ordinairement dans la saison des pluies, c'est-à-dire, de décembre à mai. Le croup est presque inconnu; mais les maux de gorge gangréneux sont fréquens et funestes. On ne cite rien de

particulier dans les maladies des voies urinaires. L'hydrophobie, dit-on, ne s'est jamais montrée dans la colonie; la lèpre y est rare, la syphilis l'est moins; on cite des exemples assez nombreux d'hydrocèle, mais peu de sarcocèle. Remarques sur l'île Bourbon.

» L'hôpital militaire de Saint-Denis est composé de plusieurs pavillons en bois, séparés les uns des autres, et affectés aux officiers, soldats, matelots, ainsi qu'aux noirs du gouvernement. Lorsque, par une faveur particulière, les noirs appartenant aux habitans y sont admis, on exige de leurs maîtres une rétribution de trente sous [1 franc 50 centimes] par jour. Hôpitaux.

» Depuis la restauration, cet hôpital est desservi par des sœurs de la charité de Saint-Vincent de Paul; elles sont au nombre de six. On ne sauroit trop louer une institution aussi bienfaisante: tout le monde, en effet, connoît le zèle, l'activité, la propreté, la patience et les soins touchans que prodiguent aux malades ces dames respectables; tous les jours nos matelots en reçoivent de nouvelles preuves dans les hôpitaux de la marine. A l'époque, entre autres, où de nombreuses levées appeloient tant de conscrits dans les ports ou à bord des vaisseaux, combien de nostalgiques n'ont dû l'existence qu'aux douces consolations des sœurs hospitalières !... Celles de la congrégation des sœurs de la Sagesse rendent aussi à la marine des services très-importans, qui ne sont peut-être pas suffisamment appréciés. La voix persuasive d'une femme est si puissante sur l'esprit de l'homme malade! » (*M. Gaimard.*)

On sait que l'île Bourbon, lors de sa découverte, n'étoit point habitée: on y envoya d'abord, pour se rétablir, quelques malades fiévreux provenant du Fort-Dauphin de Madagascar; mais ce ne fut guère qu'après le massacre des Français dans ce malheureux établissement, que Bourbon reçut une population permanente. Saint-Paul fut le premier point habité. Population.

Il n'entre pas dans mon plan de tracer ici l'histoire intéressante des progrès de cette colonie, ni de parler des vicissitudes auxquelles elle fut soumise; je ne dirai rien non plus de la manière singulière dont sa population s'est répandue dans certains quartiers, ni des familles qui en ont été la souche, &c.: ces détails et beaucoup d'autres occuperont la plume d'un

Remarques sur l'île Bourbon.

voyageur qui aura été placé dans des conjonctures plus favorables. Quelques notions sur la population actuelle et sur son prodigieux accroissement depuis un siècle, termineront cet article : je les dois à M. Thomas, commissaire de marine d'un mérite distingué.

Le Gentil de la Barbinais rapporte que, lors du voyage qu'il fit à Bourbon, en 1717, on n'y comptoit encore que neuf cents personnes libres, parmi lesquelles six familles blanches seulement, et onze cents esclaves; les derniers recensemens, faits en 1817, après le laps d'un siècle, donnent les résultats ci-après :

Blancs.....	14 790 ames.
Libres (1).....	4 342.
Esclaves.....	49 759.
TOTAL.....	68 891.

Cet accroissement considérable peut être attribué à la salubrité du pays, mais sur-tout à la liberté du commerce, dont cette île a joui pendant un temps considérable.

Portrait des habitans.

Un auteur original dont le manuscrit inédit (2) m'a été communiqué à l'Ile-de-France, trace ainsi le portrait des habitans de l'île Bourbon : « Grands, vifs, bien faits, d'une complexion robuste, adroits tireurs, habiles cavaliers : telles sont les qualités physiques du créole bourbonnais. Fier et orgueilleux, d'un caractère altier, il est très-disposé à traiter tout le monde en égal; généreux, aimant le luxe et la dépense,

(1) Nous avons dit qu'il faut entendre par ce mot les noirs et les mulâtres qui ne sont pas esclaves.

(2) Ce manuscrit est un poëme en sept chants sur l'île Bourbon, écrit d'un bout à l'autre du style le plus ridicule, mais contenant néanmoins une foule de notes qui ne sont dénuées ni d'importance, ni d'intérêt. Le poëte, après avoir fait à sa façon l'apologie de son style, entre en matière; et parlant d'abord de la découverte de l'île par D. Mascarenhas, il continue ainsi :

Et fixant de ces superbes monts
En groupes ramassés les rapides tronçons,
« Sol ignoré, dit-il, il faut que je te peigne,
» Mon nom sera le tien, île de Mascareigne. »
Il opère aussitôt; aidé de son crayon,
De cette île il traça la situation, &c.

Cet écrit bizarre paroît remonter à l'année 1779. En disant que l'auteur étoit créole, je me hâte d'ajouter que Bourbon donna aussi le jour à Parny.

Remarques sur l'île Bourbon.

il ne consulte pas toujours les moyens qu'il a d'y satisfaire; ardent en amour, peut-être a-t-il aussi quelques dispositions à la jalousie. D'un caractère naturellement guerrier et courageux, les Bourbonnais ont plus d'une fois signalé leur bravoure, soit dans nos armées, soit sur nos vaisseaux. » Je ne verrois pas quel changement on pourroit faire aujourd'hui à ce tableau.

Quelques usages.

Les commandeurs d'habitation exercent parmi les noirs des fonctions analogues à celles de chef d'atelier. Ce sont des noirs esclaves comme les autres; mais on leur accorde certaines prérogatives qui, en flattant leur amour-propre et leur intérêt, les rendent plus attachés à leurs maîtres. Dans les anciennes habitations, le titre de commandeur est presque toujours héréditaire; dans les nouvelles, au contraire, on les choisit parmi les noirs les plus intelligens et les plus fidèles. Beaucoup de maîtres leur font apprendre à lire et à écrire : ils viennent alors au secours de l'indolent cultivateur. On leur fait tenir les comptes de dépense, les registres des noirs, &c. Mais trop souvent l'excès d'autorité qui résulte d'une telle confiance, pousse plutôt les noirs à secouer le joug qu'il ne les maintient dans la soumission; aussi a-t-on toujours vu, dans les révoltes, ces commandeurs se mettre à la tête des mutins, les exciter contre leurs maîtres, et tirer ainsi de leur influence le plus funeste parti.

A Bourbon, comme à l'Ile-de-France, et probablement dans toutes les colonies où l'on emploie des esclaves à la culture des terres, il y a des gens qui font métier de leur vendre de l'arack, liqueur, avons-nous dit, pour laquelle ils sont passionnés. Vaincu par cet appât séducteur, le noir qui n'a ni le courage de résister à la tentation, ni l'argent nécessaire pour y céder, vole son maître, et trouve communément dans le cantinier lui-même un recéleur complaisant. Ces larcins multipliés sont notoires : mais les agens subalternes de la police, soit incurie, soit peut-être connivence, secondent trop mollement les propriétaires pour qu'ils puissent s'en garantir. Ceux-ci atteindroient vraisemblablement ce but, s'ils accordoient, à titre de récompense, une ration d'arack à leurs noirs. J'en ai connu qui le font avec succès : leurs noirs sont plus sédentaires et ils ont beaucoup moins de propension à dérober.

Remarques sur l'île Bourbon.

Quoi qu'il en soit, voici un fait dont on m'a garanti la certitude. Un habitant de l'île alla dîner à la campagne chez un de ses amis; le repas fut copieux et bien ordonné. Le convive, à son tour, engagea le maître du logis à venir le voir le lendemain, et mit tout en œuvre pour répondre dignement à la politesse qu'il en avoit reçue. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque au second service il vit paroître précisément le même pâté froid qui avoit été servi la veille sur la table de son ami! On s'informe, on fait du bruit, et l'on apprend enfin que ce pâté ambulant, resté intact la veille, volé ensuite par les noirs et vendu par eux à un recéleur, avoit été revendu par celui-ci au cuisinier de l'hôte qui traitoit. Pour être extraordinaire, cet enchaînement de circonstances ne se rattache pas moins à des faits dont on a tous les jours des exemples.

Terrasses.

J'ai vu, à Saint-Paul, quelques maisons surmontées de terrasses, ou, comme on dit ici, d'*argamasses*. Cette disposition est préférable à celle des toitures ordinaires, à cause des ouragans, qui détruisent celles-ci ou les dégradent d'une façon plus ou moins ruineuse. Le ciment employé pour ces argamasses les rend parfaitement imperméables. Voici comment il se compose : prenez parties égales de sable de rivière (1) tamisé très-fin et de chaux vive; humectez le tout avec un mélange d'eau et de sirop de sucre, dans la proportion de sept litres d'eau et un verre de sirop; pétrissez et pilez ensuite, en l'humectant, cette pâte pour la lier et la réduire à consistance d'une crême un peu épaisse.

Pour mettre ce ciment en œuvre, appliquez d'abord un glacis composé de chaux, gros sable, eau et sirop dans les rapports indiqués plus haut; frottez ce glacis avec des rabots de bois, jusqu'à ce qu'il soit sec (2), afin d'en bien lier toutes les parties et d'éviter les gerçures. Ayez soin, tout en frottant ainsi, d'humecter légèrement le glacis avec votre eau sirupeuse; puis, quand il paroîtra bien sec, vous placerez par-dessus votre ciment fin, de l'épaisseur d'une ligne ou deux, en l'unissant à la truelle, et vous le laisserez sécher, après l'avoir abrité de la pluie et même des fortes rosées.

(1) Au lieu de sable, on peut employer aussi la brique pilée, tamisée avec soin.
(2) Trois jours suffisent ordinairement à Bourbon, à cause de la forte température.

Remarques sur l'île Bourbon. Cultures coloniales.

On connoît le rang distingué que tient le café Bourbon dans les marchés européens; cependant la culture de cette graine précieuse diminue graduellement depuis quelques années. M. Thomas assure que les bois noirs plantés pour servir d'abri aux cafiers sont sujets à une maladie qui en fait périr beaucoup; ils la communiquent aux cafiers, qui succombent à leur tour; et l'on se détermine avec peine à remplacer un arbuste qu'il faut soigner pendant huit à dix ans avant d'en retirer aucun produit.

La culture des cannes à sucre est bien plus lucrative. Voici, à cet égard, le raisonnement qu'un habitant du quartier de Sainte-Marie, M. Routier, faisoit à M. Gaimard :

« Un champ de dix mille gaulettes de superficie (1), pareil à celui » qui sépare mon habitation des bords de la mer, étant régulièrement » planté en cafiers, donneroit un revenu annuel de 300 balles de café. » Le prix de la balle étant de 10 piastres, ou auroit 3 000 piastres de » revenu. Il faut observer que, dans ce quartier, une caféterie ne par- » vient pas avant douze ans au point de perfection.

» La même superficie, plantée en cannes, est susceptible de donner » à la première coupe 300 milliers de sucre, les cannes étant bien » venues; 250 milliers à la seconde coupe, et 200 seulement à la » troisième; ce qui fait, terme moyen, 250 milliers de sucre, à » 90 piastres le millier : en réduisant ce terme moyen à 200 milliers, on » a toujours un revenu de 18 000 piastres [97 740 francs]. On re- » marquera que la première coupe ne peut avoir lieu qu'au bout de » dix-huit mois. Le même champ, planté en maïs et en pois, n'a donné » depuis douze ans qu'un revenu de 700 à 800 piastres [3 801 francs à » 4 344 francs], année commune. »

« Dans ces calculs, le sucre ne seroit-il pas porté à un taux trop élevé? Je dois m'abstenir de toute réflexion, poursuit M. Gaimard, puisque je tiens ces détails d'un habitant respectable, qui doit nécessairement bien connoître le prix des denrées qu'il cultive. »

Une amélioration notable dans la fabrication du sucre, résulte de l'emploi des machines à vapeur. On doit l'exemple de leur introduction

(1) La gaulette est une surface de 15 pieds carrés.

Remarques sur l'île Bourbon.

à MM. Charles et Joseph Desbassayns, colons instruits et agriculteurs distingués, qui en ont fait venir d'Europe à grands frais, mais qui ont été les premiers aussi à recueillir les avantages d'une industrie jusqu'alors inconnue dans la colonie.

M. Gaimard a examiné avec beaucoup d'attention la manière de faire le sucre, et sur-tout les divers procédés économiques mis en usage dans une des sucreries de M. Charles Desbassayns. Voici le compte qu'il en rend lui-même :

« Au lieu des chaudières nommées *rafraîchissoirs*, on fait usage d'une grande table à rebords de 3 à 4 pouces, sur laquelle le sucre, se refroidissant plus promptement, se cristallise aussi plus vîte; ce qui procure, assure-t-on, un bénéfice de 15 à 20 p. o/o sur le procédé ancien, qui consiste à laisser le sucre se cristalliser complètement dans les rafraîchissoirs ordinaires.

» La fabrication du sucre, avec emploi de moulins à vapeur et à cylindres horizontaux, offre plusieurs avantages dont on sentira facilement l'importance : les cylindres horizontaux, étant plus longs que ceux à direction verticale, broient un plus grand nombre de cannes à-la-fois. Une table large sépare les noirs des rouleaux meurtriers entre lesquels on introduit les cannes; par-là on évite les accidens funestes dont ces malheureux ne sont que trop souvent victimes. Le même procédé rend inutile la négresse qui, dans les sucreries ordinaires, est chargée de la réintroduction des cannes sous le cylindre, après qu'elles ont subi une première pression. Une toile sans fin, placée horizontalement à la suite des cylindres, jette les *bagasses* par la fenêtre, sans le secours d'aucun noir, d'où résulte une nouvelle économie; ce que l'on doit toujours considérer comme important dans les usines qui exigent un si grand nombre d'esclaves, et à une époque sur-tout où, la traite des noirs étant défendue, il est parfois si difficile de se procurer les bras dont on a un indispensable besoin.

» Mais doit-on préférer les chaudières en cuivre à celles en fonte de fer?..., *Adhuc sub judice lis est.* Les premières, plus favorables, dit-on, à la cuisson du sucre, peuvent bien certainement devenir dangereuses en plusieurs circonstances. »

Remarques sur l'île Bourbon.

Abondance des denrées à Saint-Paul.

Le quartier de Saint-Paul est regardé comme un des principaux marchés de la colonie, notamment pour tout ce qui est comestible. C'est de Saint-Paul qu'on envoie à Saint-Denis les vivres frais demandés pour l'approvisionnement des navires ; souvent même les bâtimens qui ont mouillé à Saint-Denis, jugent, ainsi que nous l'avons fait, plus expéditif de venir eux-mêmes se ravitailler à Saint-Paul ; on y trouve à-la-fois économie dans les transports, et facilité pour l'embarquement.

Comme par-tout, le prix des denrées est ici variable en raison du nombre et de l'importance des demandes ; en général, la cupidité des vendeurs sait fort bien se prévaloir des circonstances, et ils ne manquent point de doubler, tripler ou quadrupler les prix, lorsqu'ils voient qu'on est obligé ou très-pressé d'acheter.

Voici les prix des denrées tels que nous les avons payés en juillet 1818 :

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PRIX EN FRANCS.	UNITÉS.	REMARQUES.
Moutons	35f ,00c	La pièce.	En général les cabris sont preférés aux moutons pour la bonté de la chair et le bas prix.
Cabris	20 ,00.	*Idem.*	
Chèvres laitières	50 ,00.	*Idem.*	
Dindons	15 ,00.	*Idem.*	
Canards	2 ,70.	*Idem.*	
Poules	2 ,00.	*Idem.*	
Légumes secs	25 ,00.	Le quintal métriq.	C'étaient des haricots du Cap, d'une excellente qualité.
Maïs	15 ,00.	*Idem.*	
Riz créole	45 ,00.	*Idem.*	
Café	75 ,00.	*Idem.*	Le prix de cette denrée est très-variable, en raison de la qualité du café et de l'époque de la vente.
Sucre (cassonade grise)	90 ,00.	*Idem.*	
Pommes de terre	15 ,00.	*Idem.*	Prix également très-variable. A la fin de notre séjour à Saint-Paul, on n'eût pas trouvé à acheter des pommes de terre pour une somme trois fois plus forte.
Son	12 ,00.	*Idem.*	
Foin	7 ,00.	*Idem.*	
Ognons	25 ,00.	*Idem.*	

Remarques sur l'île Bourbon.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PRIX EN FRANCS.	UNITÉS.	REMARQUES.
Œufs.....	10f ,00.	Le cent.	
Choux palmistes.....	0 ,40.	La pièce.	
Choux ordinaires.....	0 ,35.	*Idem*.	Ordinairement ce genre de légume est beaucoup moins cher; mais depuis long-temps les choux se trouvent attaqués ici par un insecte qui les fait mourir, avant qu'ils aient pu atteindre toute leur croissance; cet insecte est, dit-on, une espèce de cochenille.
Saindoux.....	2 ,00.	Le litre.	
Achars de palmiste.....	15 ,00.	Le barillet.	
Bois à brûler.....	19 ,25.	Les 750 kilogram.	
Charbon de bois.....	10 ,00.	Le quintal métriq.	

Commerce.

La France envoie à Bourbon (1) ses vins, ses eaux-de-vie, ses salaisons, ses matières grasses et résineuses, les produits de ses mines et de son industrie manufacturière. L'île reçoit aussi de l'Inde des savons, du riz, des toiles à voile et du sel; les nankins, les thés, les soies brutes, les porcelaines, y sont importés de la Chine; on tire du Golfe Persique et de l'Arabie les bêtes de trait et de somme dont on a besoin.

Le cabotage avec l'Ile-de-France, Rodrigue, les Seychelles, Madagascar et la côte d'Afrique, emploie un nombre considérable de navires.

Le commerce, très-étendu autrefois, a éprouvé, dans les dernières années qui ont précédé la paix, des changemens désastreux. L'occupation de l'île par les Anglais, depuis 1810 jusqu'en avril 1815, a sur-tout été funeste au commerce extérieur, exclusivement exercé par la compagnie des Indes de la Grande-Bretagne.

Cependant, depuis que Bourbon a été rendu à la France, le commerce a repris son ancienne activité; et nous ne pouvons mieux faire que de présenter ici le tableau des importations et des exportations qui ont eu lieu depuis cette époque jusqu'à celle à-peu-près où *l'Uranie* vint y aborder.

(1) Je dois les détails suivans, sur le commerce de Bourbon, à l'obligeance de M. Thomas.

TABLEAU des importations qui ont eu lieu à l'île Bourbon, depuis le 6 avril 1815 jusqu'à la fin de 1817.

NATURE DES OBJETS IMPORTÉS.	UNITÉS.	QUANTITÉ D'OBJETS IMPORTÉS, du 6 avril au 31 decembre 1815.	en 1816.	en 1817.
Vin en barrique	Barrique.	700.	2 058.	1 140.
Vinaigre, bière, cidre, en barrique	*Idem.*	19.	203.	74.
Vin de caisse	Caisse.	2 128.	2 637.	412.
Eau-de-vie, rum, liqueurs et autres spiritueux	Velte.	5 085.	1 600.	630.
Bœuf, lard et poisson salés	Kilogramme.	74 000.	81 400.	15 000.
Huile à manger, à brûler, à peinture	Velte.	6 180.	6 000.	6 200.
Savons de l'Inde et de France	Kilogramme.	30 200.	38 000.	50 000.
Suif et chandelle	*Idem.*	100.	1 950.	2 600.
Riz de Madagascar et de l'Inde, légumes secs	*Idem.*	900 000.	500 265.	600 000.
Farine et biscuit de mer	*Idem.*	2 000.	//	500.
Fromage	*Idem.*	900.	6 328.	6 000.
Beurre, graisse et saindoux	*Idem.*	800.	7 757.	1 500.
Cordages d'Europe et de l'Inde, fil à voile	*Idem.*	26 500.	13 100.	5 000.
Toile à voile d'Europe et de l'Inde	Mètre.	3 900.	800.	2 000.
Goudron, brai sec et gras, résineux	Kilogramme.	15 200.	24 300.	16 000.
Fer en barres, clous, plomb, acier, cuivre	*Idem.*	93 220.	89 500.	65 000.
Quincaillerie, ouvrages en fer et autres métaux	Colis.	50.	100.	120.
Mercerie, draperie, soieries	Caisse.	140.	113.	300.
Toileries de l'Inde et d'Europe	Pièce.	41 182.	70 000.	80 000.
Sucre candi de Batavia, de l'Inde et de l'Ile-de-France	Kilogramme.	104 000.	2 500.	2 500.
Tortues de terre et de mer	Nombre.	2 500.	3 000.	2 000.
Sel gris et blanc	Kilogramme.	114 000.	137 275.	110 000.
Bœufs, génisses, cabris	Nombre.	150.	120.	200.
Usines à sucre, à guildiverie, moulins à vapeur	Kilogramme.	10 000.	33 000.	100 000.
Objets divers d'argenterie, d'orfévrerie, horlogerie, bijouterie, passementerie, ferblanterie, chaudronnerie, chapellerie, cordonnerie, cuirs et peaux, porcelaine, faïence, poterie, ganterie, parfumerie, rubannerie, modes, fleurs artificielles, instrumens de marine, armurerie, papeterie, librairie, objets de bureau, verroterie, verrerie, cristaux, chaux, ciment, pierres à aiguiser, &c.	Colis.	15 000.	37 700.	10 000.
VALEUR estimative de ces objets		2 952 280f,68c	2 962 915f,30c	2 260 000f,00c

Remarques sur l'île Bourbon.

TABLEAU des exportations qui ont été faites de l'île Bourbon, depuis le 6 avril 1815 jusqu'à la fin de 1817.

NATURE DES OBJETS EXPORTÉS.	UNITÉS.	QUANTITÉ D'OBJETS EXPORTÉS,		
		du 6 avril au 31 decembre 1815.	en 1816.	en 1817
Cacao	Kilogramme.	18 490.	19 000.	12 170.
Café	*Idem.*	888 791.	3 160 003.	3 530 567.
Girofle	*Idem.*	100 189.	81 647.	81 490.
Griffes de girofle	*Idem.*	"	10 093.	12 506.
Muscade	*Idem.*	152.	171.	15.
Macis de muscade	*Idem.*		304.	5.
Safran	*Idem.*	72.	139.	50.
Sucre	*Idem.*	20 996.	453 460.	364 228.
Tamarin	*Idem.*	"	5 630.	10 200.
Piment	*Idem.*	"	20.	15.
Gingembre	*Idem.*	"	28.	10.
Blé et grains	*Idem.*	163 152.	474 470.	905 900.
Riz	*Idem.*	500.	392.	100.
Légumes secs et frais	*Idem.*	"	122 376.	50 500.
Ravendsara (sorte d'épice)	*Idem.*	"	76.	20.
Poivre indigène et coton	*Idem.*	10 096.	48 140.	22 980.
Indigo	*Idem.*	3 885.	1 113.	238.
Rum, arack et autres liqueurs	Litre.	686.	5 339.	50.
Miel et confitures	Kilogramme.	500.	454.	250.
Chocolat	*Idem.*	20.	360.	3 500.
Huile de girofle	*Idem.*	30.	52.	10.
Beurre de cacao	*Idem.*	10.	16.	6.
Amandes de pêche	*Idem.*	500.	450.	200.
Planches et bois de construction	Pièce.	1 000.	500.	500.
Achars	Barillet.	50.	50.	30.
Biscuit de mer et de terre	Caisse.	30.	36.	26.
VALEUR estimative de ces objets.	.....	2 192 744f,00c	4 641 388f,44c	4 000 150f,00c

Remarques sur l'île Bourbon.

RÉSUMÉ ET BALANCE COMMERCIALE.

En 1815.....	48 navires, jaugeant	2 730	tonneaux, ont apporté des marchandises pour une valeur de.....	2 952 280f ,68c
1816.....	83.	3 713	.....	2 962 915 ,30.
1817.....	90.	2 990	.....	2 260 000 ,00.
Par conséquent	221 navires, jaugeant	9 433	tonneaux, ont importé pour.....	8 175 195 ,98.
En 1815.....	33 navires, jaugeant	1 206	tonneaux, ont exporté une valeur de.....	2 192 744f ,00c
1816.....	62.	4 280	.....	4 641 388 ,44.
1817.....	66.	3 860	.....	4 000 150 ,00.
Par conséquent	161 navires, jaugeant	9 346	tonneaux, ont exporté pour.....	10 834 282 ,44.

BALANCE.

IMPORTATIONS du 6 avril 1815 à la fin de 1817.....	8 175 195f ,98c
EXPORTATIONS pendant la même période.....	10 834 282 ,44.
DIFFÉRENCE en faveur du commerce de l'île Bourbon.	2 659 086 ,46.

Une partie de cette somme seulement a pu tourner à l'accroissement de prospérité du pays; car les habitans ayant contracté des dettes pendant la dernière guerre, tant à l'Ile-de-France qu'envers des maisons de la métropole, ils ont dû commencer par se libérer.

CHAPITRE XIV.

Traversée de Bourbon à la Nouvelle-Hollande; séjour à la baie des Chiens-Marins.

1818. Août. *L'URANIE*, avons-nous dit, quitta le 2 août la rade de Saint-Paul. Après avoir contourné l'île Bourbon, elle s'avança jusqu'à la hauteur des vents variables, et fit route pour se rapprocher de la baie des Chiens-
Septembre. Marins, à l'entrée de laquelle elle jeta l'ancre le 12 septembre au soir.

Là, M. Gaudichaud prit note d'un fait vraiment digne d'attirer l'attention. Diverses troupes de jeunes baleines, jouant à la surface de l'eau, s'élançoient à 7 ou 8 pieds en l'air, et retomboient avec fracas; ces bondissemens vigoureux et réitérés faisoient écumer la mer à des distances considérables.

Les réparations faites à la corvette pendant son séjour à l'Ile-de-France, nous ayant obligés à la démolition du fourneau de notre alambic, on s'occupa de le reconstruire pendant la traversée. Privés des ouvriers nécessaires à la bonne exécution de ce travail, nous ne parvînmes qu'avec beaucoup de peine à en installer de nouveau toutes les parties. Le travail toutefois se trouvoit terminé lorsque nous arrivâmes au mouillage; mais la distillation n'avoit point encore été commencée, en sorte que, par une singularité bien remarquable et peut-être unique dans les fastes de la marine, nous venions aborder sur une terre aride et dépourvue d'eau douce, au moment où notre provision de cet indispensable liquide étoit entièrement épuisée. La sécurité cependant fut si grande parmi l'équipage, que personne ne témoigna la moindre inquiétude; on ne doutoit point que l'alambic ne pût abondamment suffire à notre consommation, et cet espoir ne fut pas trompé : l'appareil, en effet, allumé le soir même de notre mouillage, donna, pendant la nuit seulement, au-delà de ce qui étoit nécessaire aux besoins de la journée.

Mon dessein étoit d'aller stationner à la rade de Dampier, au Nord de la presqu'île Péron; mais avant de partir pour ce second mouillage, je crus devoir envoyer une embarcation sur Dirck-Hatichs, et j'en donnai

le commandemant à M. Fabré. Cet officier, et M. Ferrand, qui le secondoit, eurent pour mission de fixer la position géographique du cap Levillain, et d'observer son gisement relativement à l'île de Doore. Ils furent chargés, en outre, de chercher et de rapporter à bord la plaque en étain gravée que les Hollandais avoient laissée sur Dirck-Hatichs, à une époque reculée : j'avois vu cette espèce de médaille, en 1801, lorsque j'abordai sur cette île avec la corvette *le Naturaliste.* 1818. Septembre.

Enterrée dans le sable, elle y fût, sans un hasard singulier, restée éternellement ensevelie : nous l'avions fait reclouer alors sur un poteau neuf en bois de chêne ; car nôtre commandant, M. Hamelin, auroit cru commettre *un sacrilége* en la recevant à son bord pour la rapporter en Europe (1). Je n'eus pas le même scrupule. Pensant qu'une plaque aussi curieuse pouvoit être de nouveau engloutie dans les sables, ou bien courir le risque d'être enlevée et détruite par quelque matelot insouciant, je jugeai que sa place naturelle étoit marquée dans un de ces grands dépôts scientifiques qui offrent à l'historien de si riches et de si précieux documens. Je la destinai en conséquence au cabinet de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France, et j'ai eu l'honneur d'en faire la remise, ainsi que le constate le procès-verbal de cette illustre société, du 23 mars 1821.

M. le docteur Quoy fit aussi partie de cette expédition sur Dirck-Hatichs, dans le but d'explorer le pays sous le rapport de l'histoire naturelle. Je fixai à deux jours le terme de l'absence de ces messieurs, et, le 13, ils partirent dans la matinée. Peu de temps après, nous mîmes à la voile nous-mêmes pour nous rendre au mouillage que j'avois désigné pour le lieu de notre rendez-vous.

L'alambic du bord pouvoit, sans contredit, suffire et au-delà à tous nos besoins ; mais, ainsi que déjà j'en ai fait la remarque, il ne nous restoit plus une seule goutte d'eau dans la cale, et il me parut prudent d'en distiller d'avance pour la traversée prochaine : à cet effet, j'engageai notre pharmacien, M. Gaudichaud, à vouloir bien disposer à terre un second alambic qui pût ajouter aux produits de celui du bord. La chaloupe, armée en conséquence, reçut tout ce qui étoit nécessaire à

(1) *Voyez* Péron, Voyage aux Terres australes, partie historique, t. I, chap. 10 (*2.e édition*).

1818. Septembre.

l'établissement de l'appareil, ainsi que les tentes destinées aux personnes préposées à ce service, comme à celui de l'observatoire, que nous avions également tant de hâte de voir établi.

M. Labiche, auquel le commandement de cette embarcation fut dévolu, éprouva de grandes difficultés pour descendre à terre, par suite du peu de profondeur de la mer : il fallut se mettre à l'eau; en sorte que lui et ceux qui l'accompagnoient eurent beaucoup à souffrir du froid très-vif qui se fit sentir après le coucher du soleil. Onze heures et demie du soir étoient sonnées, quand la chaloupe put accoster le rivage et y déposer les divers objets dont elle étoit chargée.

Le 15, dès la pointe du jour, les ouvriers allèrent à la recherche des matériaux nécessaires à l'établissement projeté, tandis que M. Labiche parcouroit les environs pour découvrir l'emplacement qui lui seroit le plus favorable. Ce devoir accompli, il revint à bord, laissant la direction du camp à M. Pellion. Mais, au milieu du jour, lorsque ce dernier, retiré dans sa tente, cherchoit à prendre quelque repos, il fut tout-à-coup réveillé par la sentinelle, qui vint le prévenir qu'une troupe de sauvages se montroit sur la crête de la falaise adossée à notre camp. « Je me rappelai en ce moment, raconte M. Pellion, ce que de modernes voyageurs ont écrit sur les habitans de cette terre inhospitalière, et j'étois loin de penser que j'aurois affaire à des êtres timides, n'exerçant leurs armes que sur les foibles animaux dont ils font leur nourriture. Je me figurois des hommes audacieux et cruels, dans des attitudes fières, accompagnées de gestes menaçans.

» Plein de ces idées, je sortis de la tente avec M. Gaudichaud; et nous préparâmes nos armes pour nous défendre vigoureusement, dans le cas où nous y serions forcés, après être convenus toutefois de ne faire feu qu'à la dernière extrémité : j'intimai mes ordres en conséquence aux hommes de notre escorte. Ces dispositions prises, nous considérâmes attentivement les gens auxquels nous avions à faire face : ils étoient au nombre de neuf, absolument nus, armés de sagaies et de casse-têtes : ils crioient tous à-la-fois dans un langage que nous ne pouvions comprendre; et en nous montrant la corvette, leurs gestes assez expressifs et les mots *iou... cana.... cana.... anana....* assez uniformément articulés par eux,

nous intimoient évidemment l'ordre de nous y retirer. Aux signes d'amitié que nous leur faisions, les cris recommençoient de plus belle. Ne sachant comment les calmer, nous imaginâmes de danser en rond; ce témoignage de gaieté, non équivoque chez tous les peuples, nous réussit à merveille; car nos sauvages se prirent aussitôt à rire et deux d'entre eux à danser comme nous. 1818. Septembre.

» Nous jugeâmes dès-lors qu'ils n'avoient pas d'intentions hostiles, et leur offrîmes une bouteille pleine d'eau et de vin, à laquelle nous joignîmes du lard et un morceau de fer-blanc. Le tout fut déposé, suivant leur indication, au milieu de l'espace qui nous séparoit; ils nous engagèrent ensuite à nous retirer, pendant qu'un des leurs iroit prendre nos présens; ce que nous fîmes, mais pas à une aussi grande distance qu'ils paroissoient le desirer : en cela, je ne crus pas devoir les satisfaire, et persistai à me tenir assez près du camp pour que je pusse, en cas de surprise, y arriver plutôt qu'eux. Vainement, afin de mieux détruire leurs craintes, affectâmes-nous de quitter nos armes, de nous coucher par terre, rien ne put les engager à se rapprocher davantage. Nous fîmes flotter aussi des mouchoirs blancs en signe de paix, ce qui les fit rire. Enfin, las de ces tentatives infructueuses, chacun de nous reprit ses occupations, sans négliger néanmoins de surveiller nos méfians spectateurs : peu à peu ils cessèrent leurs cris et s'assirent presque tous en silence, mais en tenant toujours leurs regards fixés de notre côté.

» Pendant ce temps de repos, l'un d'eux frappoit sur une de ses sagaies avec un bâton : les coups étoient cadencés, comme le seroient ceux d'une de nos marches de tambour; un autre siffloit bien distinctement un air analogue à ceux de nos palfreniers; d'où nous avons conclu que ce peuple a naturellement l'oreille musicienne.

» Ce ne sont pas les seules remarques avantageuses que j'aie faites sur ces misérables habitans. Leurs gestes sont très-expressifs et accompagnent parfaitement le son de leur voix. La bonne intelligence m'a paru régner parmi eux; et lorsque leur nombre se fut augmenté d'une femme avec son nourrisson, je crus m'apercevoir que ces deux êtres plus foibles étoient traités aussi avec plus d'égards. La mère portoit son enfant derrière le dos; il nous sembla même qu'il étoit caressé par les hommes.

1818. Septembre.

» Tandis que nous nous observions ainsi les uns les autres, le nombre des sauvages s'accrut jusqu'à quinze. Cependant, je brûlois d'établir entre eux et nous des rapports plus intimes, qui me permissent d'obtenir des renseignemens sur leur manière de vivre, sur leurs mœurs, leurs usages, et peut-être aussi sur l'état physique du continent qu'ils habitent. J'avois quelques colliers de verre et d'autres menus objets de peu d'importance, que je fis briller à leurs yeux ; j'ajoutai ces présens à ceux que je leur avois déjà faits : mais il me fut encore impossible de les engager à s'approcher de nous pour les prendre ; il fallut se décider à les porter beaucoup plus près d'eux. Le fer-blanc fut ce qu'ils parurent priser davantage ; long-temps ils s'amusèrent à le faire briller au soleil. Celui qui s'empara de la bouteille la tint d'abord inclinée ; mais voyant la liqueur se répandre, il la redressa bien vîte en la regardant tout autour. Quant au lard, nous leur fîmes signe qu'il falloit le faire cuire pour le manger après ; mais ils nous donnèrent à entendre par le même procédé démonstratif, qu'ils s'en frotteroient les bras et les jambes.

» Plusieurs fois ils nous jetèrent leurs sagaies, en nous invitant par gestes à y attacher nos présens et à les renvoyer ensuite ; en même temps ils nous montroient comment il falloit s'y prendre. Nous exécutâmes sans doute gauchement ce qu'ils desiroient, car ils parurent se moquer de nous. Je leur donnai un fichu à plusieurs couleurs vives, et leur indiquai, en le mettant autour de ma tête, qu'il pouvoit leur servir d'ornement : ce cadeau parut leur plaire ; aussi obtins-je en retour une sagaie et une autre de leurs armes.

» Sur ces entrefaites, les hommes que j'avois envoyés en détachement le matin vinrent nous rejoindre. Ils n'étoient encore qu'à la pointe Sud de l'anse où nous nous trouvions, lorsque un coup de fusil partit de ce côté. Le premier mouvement de la plupart des naturels fut de prendre la fuite ; les autres se regardoient avec surprise, conféroient entre eux d'un air inquiet, et paroissoient nous demander la cause de ce bruit inconnu. Nos gens s'étant montrés au même instant, je profitai de cette circonstance pour faire comprendre à ces Indiens que les personnes qui venoient étoient des nôtres, et que l'explosion qui avoit causé leur effroi partoit d'une arme semblable à celle que je tenois dans mes mains. Je

fus bien aise de leur inspirer ainsi un certain respect pour nos moyens de défense, sans leur en faire toutefois éprouver les terribles effets. Ils se rassurèrent; ceux qui avoient fui se rapprochèrent de nouveau, et les cris cessèrent. 1818. Septembre.

» Lorsque tout notre monde fut rentré au camp, quelques échanges eurent lieu encore : mais les sauvages parurent mettre alors plus de défiance dans leur manière d'agir; s'ils avançoient de notre côté, ce n'étoit pas sans avoir préalablement sondé le sol devant eux avec leurs sagaies; ils ne touchoient ensuite qu'avec précaution aux objets que nous leur donnions.

» Un d'entre eux néanmoins se hasarda à descendre sur la plage, mais se tenant toujours à une grande distance. J'allai à sa rencontre, et lui présentai un miroir : il m'invita à le déposer par terre, et ne se décida à venir l'y prendre qu'après que j'eus consenti à m'en tenir suffisamment écarté. Il se montra si content de voir son image, que je crus pouvoir l'engager à me donner en échange une de ses armes; mais il s'y refusa. Ayant alors fait deux pas en avant, il en fit autant en arrière; je reculai, il avança; enfin il se sauva vers les siens. M. Adam, un de nos timoniers, leur donna un caleçon de toile blanche, qu'ils partagèrent de suite en plusieurs morceaux; j'en vis un mettre le sien sur sa tête, sans doute pour singer l'effet du mouchoir dont je m'étois coiffé.

» Plus tard, huit ou dix de ces indigènes descendirent sur la plage; mais comme ils s'approchoient du camp, je marchai de leur côté, suivi de nos hommes, et bientôt ils prirent la fuite. M. Arago arriva sur ces entrefaites, et ne fut pas peu étonné de nous trouver en relation, sinon intime, au moins pacifique, avec les habitans de ces contrées. Il s'approcha d'eux en faisant entendre ses castagnettes; et aussitôt un des sauvages l'accompagna en frappant en cadence sur une sagaie, tandis qu'un des plus vieux de la troupe se mit à danser. La planche n.° 12 de notre atlas représente cet épisode historique, rendu avec autant d'esprit que d'intérêt.

» Ces hommes, plus dignes de pitié que de tout autre sentiment, nous quittèrent au coucher du soleil, en nous faisant entendre qu'ils reviendroient lorsque cet astre reparoîtroit de l'autre côté de la presqu'île. »

1818. Septembre.

Quoique le littoral de la baie des Chiens-Marins eût été exploré avec assez de détail lors de l'expédition du capitaine Baudin aux Terres australes, il restoit encore une lacune importante à remplir dans la partie orientale du havre Hamelin. Je chargeai M. Duperrey de compléter ce travail hydrographique, autant du moins que pourroit le lui permettre le petit nombre de jours que je lui accordois. Il partit le 15 septembre de bonne heure dans la matinée, avec le grand canot de la corvette : M. Dubaut lui fut adjoint.

Instruit par M. Labiche des difficultés qu'il avoit eues à trouver une situation parfaitement convenable à l'installation de nos instrumens de physique, je descendis à terre pour visiter moi-même les lieux, et fixer d'une manière définitive l'assiette de notre observatoire. Une anse un peu à l'ouest de celle où l'on avoit abordé d'abord m'ayant paru préférable, j'y fis transporter aussitôt tout le matériel de notre établissement.

Le même jour, quelques sauvages continuèrent à se montrer du sommet des dunes; mais, plus craintifs encore qu'ils ne l'avoient été la veille, ils refusèrent obstinément, malgré nos démonstrations amicales, de se rapprocher de nous. Enfin, le lendemain, le bruit des armes à feu que nos chasseurs leur firent entendre les ayant tout-à-fait effarouchés, ils finirent par disparoître, et nous ne les aperçûmes plus pendant le reste de la relâche.

Cependant le canot expédié sur Dirck-Hatichs ne revenoit point; sa mission, qui n'avoit dû être que de deux jours, duroit déjà depuis quatre: ce retard me donna de l'inquiétude, et me fit prendre la résolution d'envoyer à sa recherche; la chaloupe fut armée en conséquence, le 16 de très-bonne heure, et mon second, M. Lamarche, se disposa à aller lui-même porter du secours à nos amis. Une indisposition soudaine l'en ayant empêché, M. Pellion, dont le zèle m'étoit connu, le remplaça, et s'éloigna bientôt de nous en forçant de voiles. Heureusement nous ne tardâmes pas à le voir reparoître naviguant de conserve avec l'autre embarcation, qu'il avoit rencontrée en route. Mais je laisse à M. Quoy le soin de rendre compte lui-même de cette petite expédition.

« Pendant notre trajet depuis le bord jusqu'à Dirck-Hatichs, dit-il, notre attention fut attirée par un spectacle aussi nouveau pour nous

qu'il étoit remarquable. A la distance d'un mille de notre embarcation, une baleine énorme, flottant à la surface de la mer, élevoit très-haut la partie postérieure de son corps, et frappoit l'eau de sa queue à coups redoublés; la violence du choc produisoit chaque fois un bruit semblable à celui d'une pièce de canon de petit calibre tirée dans le lointain. L'effroyable agitation convulsive de ce cétacé dura environ une demi-heure, sans qu'il nous fût possible d'en découvrir la cause : aucun de ses ennemis naturels ne se laissoit apercevoir autour d'elle; et cependant on sait que l'espadon, qui est le plus terrible, décèle sa présence par les bonds qu'il fait en assaillant son colossal adversaire. Vraisemblablement notre baleine avoit à se garantir des atteintes d'un ennemi quelconque qui l'attaquoit en dessous. 1818. Septembre.

» Arrivés à terre, à midi, nous y fûmes bientôt installés. MM. Fabré et Ferrand montèrent sur le cap Levillain pour y faire des observations astronomiques, tandis que nos matelots s'occupoient du dîner. Impatient, je me hâtai de parcourir les dunes de sable, en contemplant un pays si nouveau pour moi; plus tard je me réunis à mes compagnons de voyage pour faire avec eux une course vers l'intérieur de l'île. A une chaleur très-forte se joignoit l'incommodité de traverser des broussailles souvent fort épaisses. Nous cherchâmes à prendre des kanguroos, mais ce fut en vain; malgré les trous, les sentiers et les empreintes nombreuses laissées sur le sable par ces singuliers animaux, je fus le seul qui en entrevis deux; encore se glissèrent-ils si rapidement sous des arbrisseaux que je ne pus tirer dessus.

» Après quelques instans de repos, nous profitâmes d'un superbe clair de lune pour parcourir la côte au bord même de la mer. Marchant en silence dans l'intention de surprendre les tortues qui auroient pu se trouver sur la grève, nous n'en vîmes cependant qu'une seule qui, sur le point de sortir de l'eau, fut épouvantée de notre approche. Les squelettes de plusieurs autres et le cadavre de l'une d'elles nouvellement morte, nous indiquèrent que cette plage leur étoit très-familière.

» Nous fîmes ainsi à-peu-près une lieue et demie sur un sable mouvant, quoique humide, obstrué quelquefois par des couches de plantes marines qui, décomposées pour la plupart, laissoient échapper une odeur d'am-

1818. Septembre.

moniaque fort peu agréable. Ce fut de ces amas de plantes que sortirent trois quadrupèdes, gros comme de petits chiens, mais très-bas sur leurs jambes, ayant des formes ramassées, mais point de queue apparente : ils nous parurent fort agiles. L'obscurité m'empêcha de les observer assez pour pouvoir les rapporter, avec exactitude, à quelque espèce connue.

» Des courlis noirs et blancs, des huîtriers noirs, à bec et à pattes roses, pêchoient sur les rochers que la mer laissoit à découvert : nous tuâmes un de ces derniers, et nos matelots prirent beaucoup de crabes jaunes. A l'époque où ils viennent de changer d'enveloppe, ces crustacés sont fragiles et maladifs, et en cet état il est aisé de s'en emparer; leur nombre étoit considérable au point que nous les foulions aux pieds. En plusieurs endroits, nous vîmes des ossemens de baleines à moitié ensevelis dans le sable; je rapportai aussi une mâchoire de morse.

» Le lendemain 14, nous nous dirigeâmes vers le cap de l'Inscription. Le pays que nous parcourûmes dans un assez grand espace, présentoit sur tous les points le même aspect, c'est-à-dire, des sables et des arbrisseaux. La côte, qui d'abord étoit fort basse, nous montra ensuite un pan de rocher assez élevé, et séparé du reste des terres par la mer qui l'entoure entièrement dans les grandes marées. Nous vîmes au sommet une espèce de tourelle ronde, haute de six pieds; c'étoit le nid d'un autour à ventre blanc et à dos gris, construit assez régulièrement avec des branches mortes de mimosa (*voyez* pl. 13) : l'aire en étoit peu profonde, en sorte que l'oiseau pouvoit facilement voir au-dessus des bords; nous y trouvâmes un seul œuf ovalaire, de couleur fauve, avec des plaques brunes, et de la grosseur de celui d'une poule. Au bas du rocher, le sol étoit couvert d'ossemens de quadrupèdes et de débris de poissons, de reptiles, de crustacés, &c. &c. Le genre d'existence de ces oiseaux voraces les force en quelque sorte à vivre solitaires : ils consomment en effet une si grande quantité d'alimens, que plusieurs de leurs familles, réunies sur le même lieu, auroient beaucoup de peine à s'y procurer une nourriture suffisante.

» A partir de ce point, la côte est taillée à pic et s'élève verticalement de 150 à 200 pieds. Les lits de grès qui lui servent de noyau

ne se montrent à nu qu'au sommet; plus bas elles sont recouvertes par de légères couches de sable provenant des éboulemens. 1818. Septembre.

» Afin d'apercevoir plutôt le poteau auquel étoit fixée la plaque d'étain que nous devions rapporter à bord, plusieurs d'entre nous cotoyoient la falaise, tandis que d'autres marchoient plus avant dans les terres, d'où l'on pouvoit embrasser un plus vaste horizon : j'étois de ces derniers, ce qui me procura l'avantage de tuer une très-petite espèce de gobe-mouche, revêtue des couleurs les plus riches et les plus agréables. Bientôt après, les cris de mes compagnons m'avertirent qu'on venoit de trouver l'inscription objet de nos recherches: je me hâtai d'arriver pour contempler ce monument informe par lui-même, mais précieux par les dates et les noms qu'il rappelle. Le poteau où avoit été clouée cette médaille gigantesque étoit détruit, et on ne la trouva elle-même sur le sable qu'en s'aidant de la description fidèle qui avoit été donnée de son gisement.

» Après quelques instans de repos, on se remit en route pour rejoindre l'embarcation : la chaleur étoit forte ; cependant nous hâtâmes notre marche, parce que nous étions à jeun et que nous n'avions avec nous aucun moyen de nous désaltérer.

» Nous arrivâmes assez à temps pour que MM. Fabré et Ferrand pussent aller renouveler à midi leurs observations de la veille sur le cap Levillain. Nous dînâmes ensuite ; après quoi, tous nos effets étant rembarqués, nous nous mîmes en route à six heures du soir pour rallier la corvette. La mer étoit belle, ce qui nous permit d'abord l'emploi des avirons pour nous élever au vent. On mit ensuite à la voile, et nous étions heureusement parvenus jusqu'à moitié à-peu-près de la distance qui nous séparoit de la baie de Dampier, lorsque, sur les dix heures, nous fûmes tout-à-coup assaillis par une brise très-forte et contraire, qui fit grossir la mer de manière à nous donner des inquiétudes. M. Fabré n'hésita pas à faire vent arrière, dans l'espoir de rejoindre le point de la côte que nous venions de quitter; mais la nuit ne nous permettant pas de bien juger notre position, il s'en fallut beaucoup que nous pussions trouver un lieu de débarquement aussi commode que le premier. Engagés parmi les hauts-fonds, et ayant échoué plusieurs fois, nous

1818. Septembre.

ne trouvâmes qu'avec la plus grande peine un point moins difficile où nous pussions enfin débarquer.

» Il étoit alors plus de minuit : notre premier soin fut d'allumer un grand feu pour nous sécher et pour nous dégourdir; car la fraîcheur excessive des nuits, qui succède ici à la chaleur du jour, se faisoit vivement sentir. Nous nous couchâmes sous des touffes de mimosas.

» Le 15, la brise se trouva trop forte encore pour nous permettre d'appareiller de bonne heure, comme nous en avions l'intention. Obligés d'attendre, et sachant que nous ne pouvions nulle part trouver d'aiguade sur la côte, nous avisâmes à différens moyens d'augmenter notre petite provision d'eau : un trou creusé dans le sol nous parut le plus convenable. L'opération se fit au bas d'une dune et dans un enfoncement où la végétation étoit plus active et la terre moins sèche; cependant nous n'obtînmes aucun résultat satisfaisant : ce ne fut par-tout qu'une aridité désespérante; force nous fut d'abandonner ce travail, et de faire, vers onze heures du matin, une nouvelle tentative d'appareillage.

» Parvenus à une lieue de la côte, nous donnâmes dans un banc de poissons du genre des spares-dorades (1), dont nous prîmes une douzaine. Cette pêche heureuse, tout en nous amusant, assura notre nourriture, et nous fit rejeter le chien de mer que nous avions pris, et qui étoit alors notre unique ressource alimentaire.

» Nous continuâmes de naviguer heureusement, comme la veille, jusqu'au milieu à-peu-près du trajet que nous avions à parcourir; mais là encore l'agitation de la mer et la force du vent nous obligèrent à rétrograder. Il fallut donc revenir à terre, où nous essuyâmes, pour y aborder, des difficultés encore plus grandes que celles de la veille. L'aridité du sol étoit aussi plus hideuse ; nous n'eûmes pas même ici la ressource des arbrisseaux qui, la nuit précédente, nous avoient offert un abri : avec les voiles du canot, on fit une tente où nous nous retirâmes, bien décidés à ne plus faire de tentative d'appareillage, à moins que le temps ne s'embellît tout-à-fait; nous étions dans la persuasion qu'on nous enverroit bientôt du bord les secours dont nous avions besoin.

(1) C'est le même qui, dans l'expédition du capitaine Baudin aux Terres australes, avoit été nommé *rouge-bossu*.

» Je m'occupois à empailler quelques oiseaux, lorsqu'il me vint en mémoire que S. Basile, après un naufrage, parvint à se procurer de l'eau douce par l'ébullition de l'eau de mer dont il recueilloit la vapeur avec des éponges. Cette idée nous parut un trait de lumière, et le moyen fut adopté et mis en œuvre aussitôt que proposé. Une casserole pleine d'eau de mer, placée sur le feu, voilà l'alambic; le réfrigérant se composa d'un baril défoncé par une de ses extrémités, posé presque sur la casserole, et suspendu au moyen de piquets; à la partie supérieure de ce baril étoient fixées des éponges qu'on venoit de ramasser sur la grève, où elles se trouvent en abondance. La machine installée, une demi-heure s'écoula avant qu'on en vérifiât les produits, qui furent quatre gouttes d'eau aussi salée que celle qu'on auroit puisée à la mer. Nous ne perdîmes pas courage; cette salure fut attribuée à l'eau de mer elle-même dont les éponges étoient déjà imprégnées, quelques soins que nous eussions pris pour l'en extraire. L'expérience fut renouvelée avec la précaution de descendre ces éponges jusqu'à l'embouchure du baril, afin qu'elles reçussent plus directement la vapeur; rien ne réussit, et deux heures employées à ce travail ne nous laissèrent que des regrets. Je suis loin d'en conclure cependant que la méthode soit essentiellement mauvaise; mais il nous eût fallu des éponges parfaitement dessalées, et probablement aussi une union plus intime du baril avec le vase en cuivre qui portoit directement sur le feu; vase d'ailleurs trop petit lui-même, en raison de la capacité du baril où se répandoit la vapeur. 1818. Septembre.

» Le 16, la mer nous parut si belle, qu'on ne pouvoit douter que le calme ne régnât également au large : l'appareillage eut donc lieu en toute hâte; et quelque temps après notre départ, nous aperçûmes à l'horizon les voiles de l'embarcation qui venoit à notre recherche. Dans la persuasion où nous fûmes qu'elle apportoit ce dont nous avions besoin, nous ne pûmes résister au desir d'épuiser ce qui nous restoit de liquides : notre espoir ne fut pas trompé; tout avoit été prévu, et nos amis avoient poussé la complaisance jusqu'à nous envoyer le linge de corps et les habits dont ils jugeoient que nous pouvions avoir besoin. M. Pellion en particulier, par ses prévenances et ses soins affectueux, contribua beaucoup à nous dédommager des privations dont nous avions eu à

1818. Septembre. souffrir, et nous n'y pensions déjà plus une demi-heure après notre retour à bord. »

J'ai dit que, depuis le 16 septembre, les sauvages ne s'étoient plus montrés à nous, ce qui s'accordoit bien mal avec l'envie que nous avions tous d'étudier leurs mœurs et leurs usages. L'ardeur de M. Gaimard ne put s'accommoder plus long-temps de cette absence, et il résolut d'aller chercher lui-même les indigènes en s'avançant vers l'intérieur de la presqu'île. Son but principal étoit d'examiner avec attention leurs divers moyens de subsistance, et de constater sur-tout si, comme nous le présumions, l'eau de mer étoit leur boisson habituelle. En conséquence, il descendit à terre le 18, armé d'un fusil de chasse, d'un sabre et de deux pistolets de poche. MM. Gabert, Railliard, et Bonnet, maître d'équipage, tous également bien armés, se joignirent à lui; et au milieu du jour, ces messieurs s'éloignèrent de nous : ayant projeté d'effectuer leur retour le lendemain matin de bonne heure, ils crurent ne devoir emporter avec eux qu'une très-petite quantité de vivres.

Le 19, MM. Railliard et Bonnet revinrent seuls de leur course aventureuse, et nous apprirent que leurs compagnons s'étant séparés d'eux au milieu des dunes, ils ne pouvoient fixer précisément l'instant de leur retour. Nous les attendîmes vainement pendant la journée entière; mais le 20, de grand matin, ne les voyant point paroître encore, et concevant sur leur compte les plus justes inquiétudes, je fis partir quelques personnes pour aller à leur recherche. M. Ferrand fut le chef de ce petit détachement, auquel voulut bien aussi se joindre notre dessinateur, M. Arago, et maître Bonnet eut ordre de les diriger sur les traces qu'avoient suivies d'abord nos voyageurs égarés. Deux matelots, chargés d'une ample provision de vivres, emportèrent aussi les vêtemens et tous les autres objets qu'on présuma devoir être de quelque utilité.

Le jour se passa dans une perplexité extrême; et à la nuit, aucune nouvelle ne nous étant encore parvenue, nous nous attendions aux plus affreuses révélations, quand tout-à-coup l'explosion d'une arme à feu, partie du sommet de la dune, attira de ce côté nos regards. Nous aperçûmes alors nos malheureux amis ayant presque l'air de spectres, tant les besoins et la fatigue avoient altéré leurs traits. Chacun s'empressa

autour d'eux; et après leur avoir prodigué les soins suggérés par l'affection la plus cordiale, on voulut connoître le détail de leurs aventures. Ils n'avoient point aperçu le détachement qui étoit allé le matin à leur recherche, ce qui avoit malheureusement prolongé, pour eux, un état de perplexité et de souffrances. Écoutons M. Gaimard. 1818. Septembre.

« A notre départ, le ciel étoit couvert, dit-il, et nous promettoit une course exempte des vives chaleurs que l'on éprouve si fréquemment sur cette terre sablonneuse. Parvenus au sommet d'une dune qui se prolonge parallèlement à la côte, nous aperçûmes au loin un des étangs Montbazin, et nous dirigeâmes nos pas de ce côté. D'épaisses broussailles rendirent la trajet difficile et nous obligèrent à faire de nombreux détours. Plusieurs étangs de formes et de dimensions variées, dont quelques-uns étoient à sec et avoient du sel sur leurs bords, se présentèrent à nos regards : à 2 heures, nous nous arrêtâmes près d'une de ces lagunes pour prendre quelque nourriture; puis nous nous remîmes en marche. Chemin faisant, nous aperçûmes plusieurs cábanes, et les empreintes récentes des pieds de leurs sauvages habitans : ces empreintes avoient de 9 pouces 1 ligne à 10 pouces 1 ligne de longueur, sur une largeur à-peu-près constante de 4 pouces. Un kanguroo grisâtre, de la taille d'un gros lièvre, que nous reconnûmes facilement à l'inégalité de ses jambes et à son mode de progression; de petits gobe-mouches, quelques oiseaux de mer, les traces d'un quadrupède que nous jugeâmes être un chien; tels furent les seuls indices d'animaux qui frappèrent nos regards.

» A 5 heures, le besoin de nourriture nous força à nous arrêter un instant : un morceau de biscuit et un demi-verre d'eau et de vin composèrent tout notre repas.

» Je proposai ensuite à mes compagnons de nous diriger vers l'isthme Leschenault, et j'insistai, peut-être imprudemment, sur les avantages que nous pourrions retirer de cette course, en la prolongeant le plus qu'il seroit possible dans l'intérieur du pays. Le vif desir que j'avois de rencontrer les naturels, me fit perdre de vue que nos foibles provisions de bouche étoient déjà presque entièrement épuisées. Je me rendis néanmoins à l'avis plus prudent de nous borner à compléter le tour de

1818. Septembre.

l'étang près duquel nous étions, pour revenir ensuite au point de départ. Nous marchâmes d'un pas rapide et reconnûmes bientôt que les apparences avoient été trompeuses : en effet, cet amas d'eau qui nous avoit paru être d'une étendue peu considérable, se prolongeoit indéfiniment devant nous en conservant l'aspect le plus monotone. A 8 heures du soir, fatigués et craignant de nous égarer, nous montâmes sur une dune dont le revers nous offroit un abri salutaire contre un vent froid fort incommode. Là, nous allumâmes un grand feu; et après avoir épuisé les dernières provisions qui nous restoient, nous nous livrâmes au repos: l'un de nous toutefois veilloit à tour de rôle pour éviter les surprises et entretenir notre feu.

» Le 19, à 5 heures du matin, tous, d'un commun accord, nous nous disposâmes à rejoindre la corvette. MM. Railliard et Bonnet gravirent sur une des dunes voisines, et après avoir jeté un coup d'œil autour d'eux, ils jugèrent que nous étions beaucoup plus loin de notre camp que nous ne l'avions cru d'abord, et décidèrent que nous devions faire route au Nord-Est pour y arriver par le plus court chemin; ils se dirigèrent en conséquence de ce côté, en nous engageant à les suivre. C'étoit bien mon intention; mais je voulois m'assurer, avant de quitter ce lieu, s'il ne seroit pas possible d'apercevoir les limites de l'étang dont nous avions fort long-temps prolongé les rives. Parvenu au sommet le plus élevé de la dune, je crus reconnoître l'endroit de notre première halte. MM. Railliard et Bonnet étoient déjà à quelque distance de nous : je leur fis part à haute voix de mon opinion; mais je n'entendis pas leur réponse. Je m'approchai alors des bords de l'étang, et me confirmai de plus en plus dans ma première idée. Voici l'endroit où nous étions hier, dis-je à M. Gabert, qui le crut comme moi : et dès-lors il nous parut essentiel de constater la réalité du fait; car si nos conjectures eussent été fondées, deux heures nous auroient suffi pour rejoindre le camp. Nous n'avions plus rien à boire, et à peine nous restoit-il encore le tiers d'un biscuit et une demi-once de sucre, pour notre nourriture commune. Nous regardâmes encore quelque temps autour de nous, tout en cheminant dans la direction qui nous paroissoit être la meilleure; mais, comme si tout devoit compléter notre illusion, un étang desséché,

de forme circulaire, et parfaitement semblable à l'un de ceux que nous avions traversés, vint s'offrir à nos regards. Persuadés dès-lors que nous étions dans la voie, et que nos compagnons de voyage s'égaroient, nous tirâmes un coup de fusil, signal convenu pour le cas de séparation. J'ai su depuis que MM. Railliard et Bonnet entendirent l'explosion, et qu'ils y répondirent; mais aucun son ne frappa nos oreilles. Le même signal fut répété par nous à diverses reprises, et toujours inutilement. Ce fut en vain aussi que nous suivîmes une route oblique, dans l'espoir de rejoindre plutôt nos compagnons : hélas! après une heure d'une marche précipitée et pénible, nous vîmes qu'il falloit renoncer tout-à-fait à l'espoir de nous réunir à eux. Obligés, par l'épaisseur des broussailles, de faire un grand circuit, nous fûmes bientôt incertains sur la direction qu'il falloit suivre. Quant à moi, j'ignorois entièrement le gisement, par rapport à nous, de la baie de Dampier, où notre corvette se trouvoit au mouillage; M. Gabert n'avoit non plus, à cet égard, aucune donnée positive. Avant notre séparation, M. Railliard nous avoit indiqué le Nord-Est comme étant le côté vers lequel nous devions tendre; la difficulté fut de nous conformer à ce conseil. Les obstacles insurmontables qui se succédoient à chaque instant, nous obligeoient à faire mille détours et à revenir sans cesse sur nos pas. Enfin, après avoir marché jusqu'à deux heures et demie du soir, nous aperçûmes une vaste étendue d'eau que nous prîmes d'abord pour la mer : c'étoit une erreur qui ne fut pas de longue durée, car nous eûmes bientôt la douleur de reconnoître le même étang que nous avions déjà vu et longé en partie. 1818. Septembre.

» La chaleur étoit forte, et la soif nous tourmentoit beaucoup : j'avois eu la précaution de me munir de quelques morceaux d'acide citrique; cet acide, mis dans la bouche, nous rafraîchit un instant, et détermina l'afflux de la salive; mais bientôt il occasionna sur notre langue une impression brûlante fort pénible. Vers les quatre heures, je tuai une maûve blanche, que j'ouvris aussitôt : son sang parut tromper un instant notre soif; mais nous n'eûmes pas le bonheur qu'avoit eu M. Riche, naturaliste du voyage de d'Entrecasteaux, qui, égaré à la terre de Nuyts, en 1792, sur le même continent, rencontra une source d'eau douce, sans laquelle il eût probablement succombé.

1818. Septembre.

» Voyant que nous étions complétement égarés, nous prîmes la résolution de contourner l'étang, eût-il vingt lieues de circuit, et de retrouver de cette manière le lieu de notre première halte. Nous exécutions ce projet avec ardeur, lorsque, à cinq heures du soir, nous vîmes tout-à-coup, après avoir franchi une dune, que ce faux étang communiquoit avec la mer, et qu'il formoit, par conséquent, un havre qui se projetoit fort avant dans les terres. La vue de la Gorgone n'eût pas produit un effet plus rapide...

Obstupui, steteruntque comæ, et vox faucibus hæsit.

VIRG. *Æneid.*

» Notre position devenoit de plus en plus difficile et inquiétante. Nous n'avions ni bu ni mangé de la journée; pas une goutte d'eau n'avoit rafraîchi notre bouche brûlante, et constamment nous avions marché à l'ardeur du soleil, parmi des broussailles ou sur le sable; nos jambes étoient ensanglantées, nos forces affaiblies; une terre aride, inhospitalière, objet du courroux céleste, ne nous laissoit envisager de toute part que les horreurs de la soif!... M. Gabert, éclairé par une de ces *illuminations soudaines* dont parle Bossuet, se souvient qu'il a vu le soleil se coucher sur l'île Dirck-Hatichs; il a noté cette circonstance sur le journal météorologique.... Il fut dès-lors résolu que nous nous dirigerions vers l'Ouest, et que, pour arriver plus promptement à la rade de Dampier, nous traverserions le havre que nous venions de découvrir, et qui n'est que le prolongement des étangs Montbazin.

» Mais nous étions trop rapprochés maintenant du point où ce havre communique avec la mer; sa largeur n'eût pu permettre à nos forces épuisées d'entreprendre un pareil trajet; il falloit donc commencer par chercher un lieu plus convenable à nos desseins. La nuit vint bientôt nous surprendre; nous nous reposâmes alors sous quelques arbrisseaux qui pouvoient, au besoin, nous garantir de la pluie. Un froid assez vif se faisoit sentir. M. Gabert étoit pourvu d'une bonne capote et d'un fort vêtement de drap: quant à moi, mon pantalon, mis en pièces par les broussailles, m'avoit abandonné dans le jour; j'étois en caleçon et en veste d'été. A dix heures du soir, le froid étoit insupportable, ce qui nous obligea à nous remettre en route. Nous dirigeâmes nos pas vers le sommet d'une dune de sable qui dominoit toutes les autres; là, nous allumâmes

un grand feu, dans le double but de réchauffer nos membres engourdis et d'avoir un signal propre à faire reconnoître le point où nous nous trouvions, si l'on venoit à notre recherche. Nous fîmes cuire l'oiseau que j'avois tué; mais il nous fut impossible d'en manger un morceau, tant nous étions accablés par la soif et par la fatigue. Je fis aussi, sans en éprouver du soulagement, bouillir de l'eau de mer dans une cafetière pour en recevoir la vapeur, et diminuer la sécheresse de notre palais. Voyant enfin que notre feu alloit s'éteindre, et que nous nous trouvions fort exposés au vent sur le sommet de la dune, nous en descendîmes et cherchâmes un abri, en attendant le jour, sous quelques arbrisseaux touffus. 1818. Septembre.

» Le 20, à 5 heures et demie du matin, M. Gabert, plus matinal que moi, m'éveilla, et nous nous disposâmes aussitôt à traverser à gué le havre Montbazin, qui, en face du point où nous nous trouvions, n'avoit guère qu'une demi-lieue de largeur. Parvenus à-peu-près au milieu de cet espace, nous fûmes contraints, par la grande profondeur de l'eau, de revenir sur nos pas; deux fois, sur d'autres parties, nous essayâmes le passage, et deux fois nos tentatives furent vaines. Chargés du poids de nos armes et de nos habits, vu notre état de foiblesse, nous n'eussions pu entreprendre de faire à la nage un aussi long trajet.

» J'avois eu la précaution de mettre ma poire à poudre dans mon chapeau, et j'eus lieu de m'en féliciter; car M. Gabert, qui avoit négligé d'en faire autant, eut la sienne tellement mouillée, qu'il fut obligé de la jeter. Cependant, le bain prolongé que nous prîmes dans cette circonstance nous rafraîchit et nous désaltéra sensiblement; nous fîmes sécher un instant nos habits, et je mis à profit cet intervalle pour prendre un bain nouveau, qui me rendit presque toute ma vigueur.

» Il ne nous restoit plus d'autre parti à prendre que de suivre les bords du havre Montbazin jusqu'à son extrémité septentrionale, et de nous diriger ensuite à l'Ouest pour atteindre la baie de Dampier et notre camp avant la fin du jour : tel fut le plan que nous adoptâmes. Nous eûmes soin de marcher souvent dans l'eau pour calmer la soif ardente qui nous dévoroit.

» Lorsque l'espoir de revoir notre vaisseau s'affoiblissoit de plus en plus, M. Gabert s'écrioit de temps à autre : « Pourquoi vous ai-je suivi !....

1818. Septembre.

» Quelle malheureuse idée ai-je eue de vous suivre!..Ah! si le commandant » m'avoit refusé la permission de venir avec vous!...» S'il avoit eu l'extrême bonté, lui dis-je en riant, d'accompagner son refus d'un grand coup de pied!... « Oui certainement, je le voudrois bien; plût à Dieu qu'il l'eût fait!...» me répondit-il sérieusement. Cette singulière imitation, dans les déserts de la Nouvelle-Hollande, du *que diable alloit-il faire dans cette galère!* me paroissoit plus piquante que la scène de Molière; elle appartenoit à un drame qui nous intéressoit à juste titre, et dont M. Gabert sur-tout envisageoit le dénouement avec une amertume bien autrement excusable. Qu'il eût voulu alors,

> ..... au toit de ses aïeux,
> Près des objets chéris présens à sa mémoire,
> Coulant des jours obscurs, sans péril et sans gloire,
> N'avoir jamais laissé son pays ni ses dieux!
>
> DE LAMARTINE, *Nouvelles Méditations poétiques.*

» Cependant une idée me tracassoit; le fusil dont j'étois armé ne m'appartenoit pas, il m'avoit été prêté par un de nos amis, qui est l'obligeance même: « Ce brave Pellion, disois-je, va perdre son fusil par mon imprudence. »

» A deux heures après midi, arrivés au fond du havre, nous prîmes quelques instans de repos; M. Gabert, très-fatigué et n'en pouvant plus, abandonna, non sans regret, son fusil, sa giberne, et une corne d'amorce dont il étoit muni. Nous suivîmes le soleil couchant, à travers un nouvel étang desséché et des champs couverts de broussailles qui nous barroient le chemin et n'offroient de toute part à nos regards que la monotonie la plus accablante. Malheureusement encore, éloignés des bords du havre Montbazin, nous étions privés de ces bains salutaires sans lesquels déjà nous eussions indubitablement péri; mais l'espérance nous soutenoit.

» Enfin, nous découvrîmes la mer,... l'île Dirck-Hatichs,... la corvette!.. *Nous voilà sauvés!*.... fut notre première exclamation.... Nous sommes dans les bras l'un de l'autre, et nous tombons à genoux pour remercier Dieu!

1818. Septembre.

» Il étoit presque nuit lorsque nous arrivâmes au camp. Nous marchions encore d'un pas rapide; mais la soif nous accabloit; notre langue aride étoit chargée de cet enduit noirâtre qu'on remarque dans les fièvres adynamiques; nous respirions difficilement et avec douleur; pâles, défaits, les yeux caves, nous paroissions si accablés, que nos camarades furent effrayés de notre état. MM. Labiche, Requin et Railliard, que nous trouvâmes à terre, nous prodiguèrent tous les soins de l'amitié; mais il nous fut impossible de manger : notre soif étoit inextinguible; nous bûmes très-abondamment du thé, de la limonade et de l'eau vineuse : encore nous ménageoit-on beaucoup. »

MM. Gaimard et Gabert passèrent la nuit au camp, et ne revinrent que le lendemain, 21 septembre, à bord de *l'Uranie*. A midi, MM. Ferrand, Arago, Bonnet, &c., furent de retour eux-mêmes à l'observatoire: ils avoient trouvé, sur les bords du havre Montbazin, les débris du pantalon de M. Gaimard, et en avoient conçu beaucoup d'inquiétude; ils partagèrent la joie commune que nous faisoit éprouver l'heureuse issue de la course périlleuse de nos amis.

Le même jour encore, M. Duperrey revint de sa mission dans le havre Hamelin. Les vents avoient beaucoup contrarié ses projets, et l'avoient forcé de borner son examen à la partie occidentale du havre et aux côtes de l'île Faure, d'où il nous avoit rapporté une énorme tortue du poids de 120 livres, qui fut un régal pour nous. La force du vent ne lui avoit pas permis de se charger d'une plus grande quantité de ces précieux animaux. Quant aux observations hydrographiques qui avoient été le résultat de cette course intéressante, j'en ai rendu compte ailleurs.

Jusqu'alors M. Gaudichaud n'avoit herborisé que dans le voisinage ou à peu de distance de notre observatoire : il voulut s'avancer davantage vers l'intérieur des terres; mais en vain chercha-t-il un compagnon de voyage; il lui fallut partir seul. S'étant donc dirigé vers les étangs Montbazin, il mit en fuite, en s'avançant, plusieurs kanguroos. « Ces animaux, dit-il, marchent avec une telle promptitude, que je n'ai pu en distinguer exactement les formes : ils sont plus gros que des lièvres, d'un gris sale, et courent d'une manière si singulière, qu'ils semblent rouler. Je vis également beaucoup de petits rats à poil argenté; leur nombre, à en

1818. Septembre.

juger par celui des trous dont le terrain est criblé, doit être extraordinaire. »

Le 23, dès le matin, notre infatigable botaniste commença une nouvelle herborisation, et se dirigea d'abord vers la partie Nord de la presqu'île, avant de s'enfoncer plus avant dans les bois.

« Parvenu sur une petite éminence, j'y aperçus, dit-il, une espèce de cirque entouré d'arbrisseaux épais, au centre duquel dix ou douze morceaux de bois plantés en rond, rapprochés par le haut, formoient une sorte de dôme de sept pieds de hauteur, dont le sommet seulement étoit chargé de broussailles. Je pris d'abord cette carcasse pour les restes d'une vieille case des misérables habitans de ces contrées; mais après un examen plus attentif, je jugeai impossible que cette charpente eût été employée à un tel usage; il me parut plus vaisemblable que c'étoit une espèce d'échauguette. En effet, un des supports, plus incliné que les autres, m'ayant servi pour monter au faîte, ma vue ne s'y trouva bornée nulle part, et put se porter aux alentours à une grande distance. Là, j'apercevois la corvette au mouillage; ici, une embarcation venant à terre, et l'île Dirck-Hatichs, qui se perdoit à l'horizon; plus loin, le vaste bras de mer qui avoit failli d'être funeste à MM. Gaimard et Gabert, plusieurs étangs desséchés, enfin une étendue prodigieuse de terrains d'une effrayante monotonie. Dès-lors la destination que j'avois supposée à ce singulier échafaudage ne me parut plus douteuse; et une autre particularité, à laquelle je n'avois pas d'abord pris garde, vint me confirmer dans ma manière de voir. Tous les arbrisseaux qui cernoient cette enceinte, formoient autant de berceaux de près de trois pieds de hauteur, devant lesquels étoient de petits tas de cendre et de charbon, chacun desquels indiquoit la place d'un foyer; ces vestiges témoignoient clairement que quelque horde de sauvages étoit venue naguère chercher en ce lieu un abri. Que de pensées vinrent alors s'offrir à mon esprit! Étoit-ce le point de ralliement d'une de ces tribus? et le belvédère, construit au centre, étoit-il la place d'une sentinelle? On peut conjecturer, en effet, que les habitans de ces misérables parages se font la guerre, et le faisceau d'armes dont ils se montrent toujours munis, semble prouver qu'elles leur servent à cet usage autant qu'à la chasse et à la pêche.

» Étoit-ce le théâtre de leurs cérémonies religieuses ? La conscience d'une puissance surnaturelle se retrouve chez tous les hommes sauvages; pourquoi ceux-ci n'auroient-ils pas un culte quelconque, et conséquemment des cérémonies ? Pourquoi ne seroit-il pas permis de croire que cette construction centrale étoit un autel consacré à l'adoration des objets de leur croyance ? 1818. Septembre.

» Ces peuplades ont-elles des chefs, des assemblées, des jeux, des fêtes? on doit le penser : peut-être alors ce point élevé, placé au milieu d'un grand nombre d'individus, devient parfois le siége momentané d'un roi, d'un chef de famille ou de tribu, de deux jeunes époux, d'une victime !..... C'est en faisant ces réflexions que j'arrivai au camp. »

Le 25, on commença à porter à bord les instrumens de notre observatoire, ainsi que les objets de campement qui avoient été descendus à terre; nous disposâmes tout aussi pour notre prochain appareillage, qui eut lieu le lendemain vers les onze heures du matin.

Mon projet étoit de m'approcher des îles de Doore et de Bernier, qui forment la limite occidentale de la baie, et dont la géographie, encore imparfaite, intéresse les navigateurs : en conséquence, je fis diriger dessus, la sonde à la main; mais avant qu'on eût pu distinguer nettement les rivages de ces îles, un banc de sable sur lequel la corvette resta échouée quelques instans, nous força d'abandonner cette entreprise. La prudence voulut que nous missions à l'ancre pendant la nuit. Le lendemain 27, nous remîmes promptement sous voile, et manœuvrant pour sortir de la baie par sa passe septentrionale, nous fîmes route vers l'île Timor.

Mais, avant de nous transporter sur ce nouveau théâtre de nos opérations, il convient de jeter, selon notre coutume, un coup-d'œil sur l'ensemble des principaux faits que nous avons recueillis pendant la relâche : ce sera le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE XV.

Quelques remarques sur la baie des Chiens-Marins.

On concevra sans peine que les rivages désolés qui circonscrivent le vaste enfoncement qui doit nous occuper dans ce chapitre, n'ont pu donner lieu qu'à une bien foible récolte d'objets dignes d'intérêt. Tels qu'ils sont cependant, nous les consignerons dans trois paragraphes, dont les deux premiers se rapporteront à l'étude physique des phénomènes naturels et des productions du pays; le dernier sera relatif à l'homme.

§. I.er

Observations de physique et de géologie.

Vents. En général, pendant notre séjour au mouillage, les vents ont presque constamment régné de la bande du Sud, depuis le Sud-Sud-Ouest jusqu'au Sud-Sud-Est, tantôt bonne brise, et quelquefois forte brise, sans qu'on ait remarqué qu'ils eussent une tendance particulière à souffler avec une intensité plus grande, soit pendant le jour, soit pendant la nuit.

Rarement leur direction a-t-elle atteint le Nord; encore n'a-ce été que pour un espace de temps très-court; une seule fois nous les avons vus, et pendant le jour seulement, au Nord-Ouest, variables à l'Ouest-Nord-Ouest, et assez forts.

Température de l'air. Douze jours complets d'observations de température, faites à l'air libre et au mouillage, du 14 au 25 septembre 1818, nous ont fourni les résultats suivans :

Température moyenne = $18^{d},3$. La moyenne des températures de 7^{h} et la moyenne de celles de 8^{h} donnoient l'une et l'autre une hauteur du thermomètre à-peu-près égale à cette moyenne.

Maximum = $22^{d},6$: il a été observé le 16 septembre à 2^{h} du soir.

Minimum = 14,0 : observé le 23 à 6^{h} du matin.

Le maximum moyen, conclu de l'ensemble de nos expériences, pour

chacune des heures de la journée, s'est trouvée de 19^{d},7; et répondoit, comme le maximum absolu, à 2^{h} du soir. Observations de physique, &c.

On a déduit le minimum moyen de la même manière; il a été de 16^{d},8 pour 5^{h} du matin.

La température de la mer, observée pendant le même intervalle de jours, a donné : Température de la mer.

Maximum 20^{d},6, correspondant au midi du 19 septembre;
Minimum 14 ,0, à 4^{h} du matin.
Maximum moyen a été 18^{d},9, à midi;
Minimum moyen..... 17 ,5, à 4^{h} du matin.
Température moyenne, déduite des douze jours entiers d'observations = 18^{d},4. La moyenne des températures horaires, qui approche le plus de cette température moyenne *générale*, correspond aux observations de 10^{h} du soir.

Comme précédemment, nous nous bornons à donner ici le résumé de nos observations magnétiques les plus essentielles. Magnétisme.

Déclinaison de l'aiguille aimantée 3° 38′ 4″,5, Nord-Ouest;
Inclinaison *idem*..... 54. 52. 45 ,0. La pointe élevée de l'aiguille étant la pointe Nord.

M. le docteur Quoy sera notre principal guide dans ce que nous avons à dire sur la géologie du continent et des îles qui circonscrivent la baie qui nous occupe. Géologie.

« La partie de ce vaste enfoncement où étoit notre observatoire, dit-il, gît par 25° 43′ 21″ de latitude Sud, et 110° 59′ 13″ de longitude à l'Est de Paris. Dans la baie, la mer est par-tout peu profonde, et les bancs multipliés qui l'encombrent y rendent la navigation difficile, souvent même pour les plus foibles embarcations.

» La rade de Dampier appartient à la presqu'île Péron, dont la surface, peu développée, est encore resserrée par l'envahissement de la mer. Ses plages sablonneuses s'étendent au loin; et la couche d'eau qui les baigne est si peu épaisse au large, que souvent nos canots ne pouvoient en approcher, et qu'une partie du trajet devoit être faite à gué. Presque par-tout la côte est élevée de 60 à 100 pieds; coupée à pic dans quelques endroits, elle se termine en pente adoucie dans d'autres, ce qui

Observations de physique, &c.

provient des dépôts et des éboulemens qu'occasionnent les eaux pluviales. La masse des terres se compose d'une substance argilo-quartzeuse de couleur rouge et jaune, que nous avons bien pu observer dans une coupe de terrain disposée en couches minces, très-friables, blanches, noires et rouges, se succédant sans aucun ordre régulier.

» Ces falaises terreuses sont assises sur un grès grisâtre, peu consistant, dont il n'est pas toujours facile de suivre les couches, souvent cachées par les sables, et recouvertes par la mer à chaque marée. L'endroit le plus favorable pour les examiner étoit celui où se trouvoit notre camp. Les grains quartzeux de cette roche sont réunis par un ciment calcaire : elle est ou homogène, ou tellement remplie de débris de coquilles bivalves devenues spathiques, qu'elles forment la plus grande partie de la pierre.

» La plage est jonchée de fragmens et de coquilles entières de bivalves et de madrépores; la mer roule, en outre, de petits galets d'une terre ocreuse, rougeâtre et jaunâtre : ces élémens hétérogènes, réunis au sable, se lient entre eux, et forment des sortes de pouddings grossiers, dont les coquilles finissent par devenir siliceuses. J'ai plusieurs fois observé de ces masses commençant à se former, et il m'est arrivé de trouver adhérentes au rocher, par un de leurs points seulement, des valves de coquilles nullement spathisées, et qui ne me paroissoient pas devoir y tenir. Il est à remarquer que presque toutes les bivalves mortes que nous avons vues ici, perdent leur poli et deviennent noires comme si elles étoient charbonnées.

» On voit, à quelque distance de la mer, dans les dunes, des incrustations tubulaires, quartzeuses, hautes de 5 à 6 pouces, et depuis quelques lignes jusqu'à un pouce de diamètre; nous en avons rapporté des échantillons. En examinant ces tubes avec attention, on voit qu'ils sont composés de grains de sable liés par une pâte calcaire, faisant effervescence dans les acides. Ces tubes ont eu pour moules des tiges de plantes et des racines traçantes, qu'ils ont commencé d'entourer. La substance végétale, ayant été insensiblement détruite, a laissé un espace vide au milieu de ces sortes de cylindres irréguliers : il en est cependant quelques-uns, plus récens, dans lesquels on la rencontre encore, mais comme pourrie.

Observations de physique, &c.

» Je n'ai point été à même d'examiner aucune de ces grandes pétrifications de végétaux tout entiers dont parlent les voyageurs Riche et Péron : un de nos officiers, M. Duperrey, m'a dit en avoir vu sur le penchant des dunes de la baie de l'Attaque (*voyez* l'Atlas hydrographique du voyage, pl. n.° 1) : elles représentoient des arbres tronçonnés à la hauteur de 2 à 3 pieds ; à peine les touchoit-on qu'elles tomboient en morceaux. Leur diamètre pouvoit être de 6 à 10 pouces : ici, il ne restoit aucune trace de substance ligneuse, et il n'y avoit point de trou au milieu des tronçons.

» M. Duperrey rend compte en ces termes, dans son journal, du phénomène dont il avoit été le témoin : « A peu de distance et dans l'Est de » la pointe des Hauts-Fonds, j'observai un fait géologique fort curieux, » consistant en une infinité de troncs d'arbres pétrifiés, situés dans une » petite plaine entourée de dunes de sable. Ces arbres avoient environ » 2 et 3 pieds de hauteur, sur 10 pouces de diamètre; ils étoient per- » pendiculaires au sol, sur lequel ils n'avoient qu'une foible adhérence, » car, en les poussant de la main, on les renversoit avec la plus grande » facilité. Les racines de ces arbres, étant dans le même état de pétrifi- » cation, il ne reste aucun doute sur l'origine de ces masses singulières, » transformées aujourd'hui en une sorte de grès, qui, le plus ordinaire- » ment blanchâtre, est cependant d'un rouge clair en de certains endroits. »

» Quoiqu'on puisse bien concevoir comment ces incrustations ont pu se former, on sera toujours arrêté lorsqu'il faudra expliquer pourquoi elles n'ont lieu que dans certaines localités et sur quelques végétaux, tandis que d'autres plantes qui semblent exposées aux mêmes causes, en sont préservées. Je n'ai trouvé de ces agglomérations que sur la presqu'île Péron, non loin et dans l'Est de notre camp ; elles étoient placées sur la pente d'un monticule sablonneux, très-peu exposé au vent.

» Lorsque, partant du point où étoit situé notre observatoire, on s'avançoit pendant quelque temps dans la direction du Nord-Est (*voyez* pl. 1 de l'Atl. hydrogr.), on rencontroit les bassins de deux étangs salés (1) qui, à l'époque de septembre, où nous nous trouvions, paroissoient avoir été nouvellement mis à sec par l'effet de l'évaporation; ces

(1) Il y a, dans le voisinage de ces deux-là, d'autres étangs connus sous le nom général d'*étangs Monibazin*.

Observations de physique, &c.

bassins sont à-peu-près circulaires, taillés en entonnoir, et d'un diamètre de 300 toises. Le sel dont nous les avons vus tapissés, se trouvoit mélangé avec beaucoup de terre qui se boursoufloit et s'écailloit par l'action du soleil. Par-tout à leur circonférence, et çà et là sur le sol desséché de leur lit, croissoient des *sodas*, isolés des autres végétaux, auxquels ce sol ne convient point.

» Ces étangs sont situés à peu de distance du havre Montbazin, dont MM. Gaimard et Gabert firent si péniblement la découverte ; mais, leur niveau étant plus élevé, ils ne communiquent point avec lui.

« M. Duperrey, qui seul des personnes de notre état-major a pénétré dans le havre Hamelin, situé à l'Est de la presqu'île Péron (*voyez* l'Atl. hydrogr.), rend compte ainsi qu'il suit de ses observations géologiques sur l'île Faure : « La base de cette île m'a paru être un com-
» posé de grès rougeâtre, incrusté de débris de coquilles semblables à
» celles qu'on voit sur le rivage voisin. Sa surface est revêtue d'un
» mélange de grès et de sable calcaire ; mais ce sable seul affecte la
» couleur de la base de l'île, car celui de la grève est gris, et même assez
» blanc dans toutes les parties que la mer submerge périodiquement.

» Aux pointes les plus escarpées, des éboulemens ont déposé sur le
» sable du rivage des roches assez volumineuses, dont la couleur noi-
» râtre me fit penser d'abord qu'elles étoient des produits volcaniques ;
» mais, en les brisant, je m'assurai bientôt qu'elles n'étoient, comme le
» reste, qu'un composé de grès rougeâtre uni à d'autres substances
» calcaires. »

» L'île Dirck-Hatichs, à l'entrée de la baie (*voyez* l'Atl. hydrogr.), a été aussi le sujet de nos recherches. Nous n'avons visité que sa partie septentrionale, que nous abordâmes près du cap Levillain, où la côte est basse et formée de petites dunes de sable. La grève se compose, à la superficie, de coquilles brisées, très-atténuées et mélangées de quartz blanc. Lorsqu'on creuse un peu le sol, on s'aperçoit que les fragmens de coquilles diminuent, et que ceux de quartz augmentent.

» A une lieue plus à l'Ouest, la côte présente des falaises de grès de 150 à 200 pieds de hauteur ; et à mesure qu'on avance, on aperçoit que la mer recouvre, pendant un assez grand espace, des bancs de

grès durs, tirant sur le noir, dans lesquels on trouve quelques fragmens de coquilles. Sur ces couches s'en élèvent d'autres horizontalement jusqu'à plus de 100 pieds de hauteur : celles-ci, formées d'un grès peu consistant, mélangé d'argile tantôt rouge et tantôt jaunâtre, font varier aussi la couleur de la roche. Observations de physique, &c.

» Le grès du cap de l'Inscription, qui forme l'extrémité Nord de l'île Dirck-Hatichs, est beaucoup moins friable. C'est là qu'on voit des globules de calcaire tuberculeux, variant de grosseur, depuis celle d'un noyau de cerise jusqu'à celle du poing, et susceptibles de recevoir un poli assez agréable : on les prendroit pour des pouddings; mais, à mon avis, celui qui croiroit que ces globules œillés ont été roulés, se tromperoit beaucoup; j'attribue leur formation à une sorte de cristallisation.

» Les parties les plus basses de la côte sont composées de dunes de sable blanc qui s'étendent fort avant dans les terres : je les ai observées avec soin, et je n'ai pas vu qu'elles affectassent de direction particulière. Recouvertes en partie de grands végétaux ligneux, elles sont peu susceptibles de varier de formes, à l'exception peut-être de celles qui sont tout-à-fait près du bord de la mer. »

M. Ferrand dit avoir observé sur Dirck-Hatichs, dans les vallées et sur des hauteurs, à 25 toises au-dessus du niveau de la mer, des coquilles marines et des madrépores fossiles.

Pour compléter, autant qu'il dépend de nous, le tableau des connoissances géologiques recueillies jusqu'à ce jour sur la baie des Chiens-Marins, nous ajouterons à l'esquisse qui précède, l'aperçu, donné par Péron, de ses observations sur l'île Bernier, située à l'extrémité occidentale de cet enfoncement.

« Sur cette île, dit ce savant voyageur, le sable du rivage est quartzeux, » mêlé d'une grande quantité de débris calcaires fortement atténués. La » substance de l'île elle-même se compose, dans ses couches inférieures, » d'un grès coquilleux, tantôt blanchâtre, tantôt rougeâtre, déposé par » couches horizontales, dont l'épaisseur varie de 7 à 11 pouces, et qui » toutes, étant très-uniformes, pourroient offrir à l'architecture civile des » pierres de taille en partie ébauchées.

» Les coquilles incrustées dans ces massifs de roches sont presque

Observations de physique, &c.

» toutes univalves; elles appartiennent plus particulièrement au genre » *natice* de M. de Lamarck, et ont les plus grands rapports avec l'espèce de » natice qui se trouve vivante au pied de ces rochers : elles sont sans doute » pétrifiées depuis bien des siècles, car, outre qu'il est très-difficile de les » retirer intactes du milieu de ces grès, tant leur adhésion avec eux est in- » time, on les observe encore à plus de 150 pieds au-dessus du niveau » actuel de la mer.

» Quelque régularité que ces bancs puissent affecter dans leur dispo- » sition générale, ils ne sont cependant pas tous homogènes dans leur » substance. Il est sur-tout une variété de ces roches plus remarquable par » sa structure : ce sont des galets calcaires agrégés dans une terre sablon- » neuse ocracée, qui leur est tellement adhérente, qu'on ne sauroit détruire » cette espèce de gangue sans les briser eux-mêmes. Tous ces galets af- » fectent la forme globuleuse, et se composent d'un grand nombre de zones » concentriques qui se développent autour d'un noyau central d'un grès » scintillant et brunâtre. Ces diverses couches ont à peine quelques milli- » mètres, et offrent des nuances agréables, qui varient depuis le rouge » foncé jusqu'au jaune clair. La contexture de cette brèche lui donne donc » quelques rapports grossiers avec le granit globuleux de l'île de Corse; et, » par ses couches rubanées, concentriques, elle a quelque chose de l'as- » pect des agates onyx; elle est d'ailleurs susceptible de poli, et pourroit » servir à divers objets d'agrément ou de luxe.

» Les bancs des grès divers dont je viens de parler, forment, à bien » dire, la masse entière de l'île; mais sur les roches repose une couche de » sable plus ou moins épaisse, qui se développe sur toute la surface de » l'île, se relevant vers ses bords en une espèce de ceinture de dunes très- » mobiles de 60 à 80 pieds de hauteur. Ce sable, de la même nature que » celui du rivage, est calcaire, et d'un grain très-fin. » (*Voyez* Voyage » aux Terres austr. *Hist.* tom. 1.)

§. II.

Productions.

Toute la partie de la terre d'Endracht que nous avons aperçue, soit avant d'aborder à la baie des Chiens-Marins, soit pendant notre séjour

dans cet enfoncement immense, nous a paru couverte d'arbrisseaux maigres, de petites dimensions, et croissant généralement dans le sable: la terre végétale se trouve cependant sur quelques points, mais elle y est rare et toujours fort légère et mélangée. Par-tout, d'ailleurs, le sol s'est montré à nous entièrement dépourvu d'eau douce; ce qui tient, d'un côté, au peu d'élévation des terres, car aucune montagne n'apparoît aux limites d'un long horizon que dessine une simple ligne bleuâtre, et, d'un autre côté, aux terres sablonneuses, qui absorbent les pluies et les vapeurs sans les condenser ni les retenir. Productions

Presqu'île Péron. — On ne voit, sur la presqu'île Péron, qu'un petit nombre d'arbres tortueux dont les plus élevés atteignent à peine à douze pieds de hauteur, et diverses touffes de frêles arbrisseaux qui semblent, par leur constitution languissante, accuser l'aridité du sol même qui les nourrit. Le terrain paroît convenir beaucoup mieux aux plantes herbacées; aussi en voit-on quelques-unes qui sont fortes et vigoureuses.

« Parmi les différentes espèces d'arbres que nous avons aperçues, la plupart ont l'écorce très-épaisse, et la partie ligneuse fort dure. La couleur de ces bois, qui est assez belle, permettroit de les employer avec avantage à de petits travaux de marqueterie.

» La plupart des arbustes qu'on rencontre sont odorans. Nous en avons distingué un qui avoit la forme d'une bruyère, et dont l'odeur étoit la même que celle du myrte; un autre avoit absolument la feuille de l'absinthe et la saveur de cette plante; quelques-uns exhaloient le parfum du romarin, ou offroient de grands rapports avec le genévrier. Parmi les mimosas, il en est un dont les fruits sont en gousse comme les haricots. » *(M. Lamarche.)*

Ile Faure. — « A peu de distance des rivages de l'île Faure, la végétation n'est pas sans vigueur; mais elle est plus agréable dans le Sud-Est de l'île, où le sol est plus élevé: on trouve là des arbres qui ressemblent au laurier rose, et qui, croissant jusqu'au bord de la mer, offrent, de distance en distance, des bouquets de verdure qu'on est surpris de rencontrer sur un terrain aussi sec et aussi ingrat; ailleurs, on n'aperçoit guère que de maigres et débiles arbrisseaux rampant à sa surface: quelques fleurs, d'une couleur assez vive, venoient de temps à autre cependant égayer notre vue.

Productions.

« Nous trouvâmes, sur la côte orientale, un tronc d'arbre qui, par sa grosseur, ne nous parut pas être le produit de cette île. D'après l'état où il étoit, tout nous fit présumer que la marée l'avoit déposé sur ce point depuis un grand nombre d'années. » (*M. Duperrey.*)

Ile Dirck-Hatichs.—Prévenu contre l'aridité des terres de Dirck-Hatichs, M. Quoy ne s'attendoit pas à y trouver une végétation aussi abondante. « Elle est, dit-il, toute particulière au sol, et composée d'arbres et d'arbrisseaux, je ne dirai pas rabougris, ce qui ne seroit pas le mot propre, mais d'une petite stature. On remarque là diverses espèces de mimosas, vrais arbres, mais qui, n'atteignant guère à plus de dix pieds de hauteur, prolongent horizontalement leurs branches tortueuses jusqu'à vingt-cinq pieds et plus de distance du tronc: c'est à sa dureté que ce bois doit la propriété de résister, long-temps après qu'il est mort, aux causes désorganisatrices de l'atmosphère; on en trouve beaucoup qui, par cette raison, ne peuvent servir que de combustible.

» Parmi les végétaux que j'ai rencontrés, je signalerai un mélaleuca dont les touffes, peu élevées, s'étendent beaucoup horizontalement, et dont le port ressemble assez d'ailleurs à celui des bruyères de nos pays. Un cyperus, diverses espèces d'immortelles, une plante qui a quelques rapports avec l'absinthe, sans en avoir l'odeur: tels sont à-peu-près les sujets dont l'ensemble compose la physionomie végétale de l'île. Sans vouloir faire ici une nomenclature qui se trouvera naturellement dans la partie Botanique du Voyage, nous citerons encore un petit arbrisseau dioïque, à fleurs d'un vert glauque; un fort bel althéa à fleurs d'un bleu tendre; une bourrache, non moins agréable à l'œil, &c. Tous ces végétaux, dont le développement est subordonné au terrain mobile dans lequel ils croissent, se pressent davantage dans les vallons abrités, et quelquefois on a beaucoup de peine à se frayer un passage à travers leurs branches enlacées. Ces voûtes naturelles servent de retraite aux kanguroos, et à quelques autres petits animaux, seuls habitans de ces bords. »

Nous n'avons trouvé nulle part, soit ici, soit à la presqu'île Péron, une seule production alimentaire végétale; car « on ne peut considérer comme telles, selon la judicieuse remarque de M. Gaudichaud, les nombreuses algues que la mer jette sans cesse sur les plages; les sommités

charnues des *mesembryanthemum*, des *salicornia*; un *hibiscus* à feuilles glabres, et un *lepidium* dont l'espèce est assez multipliée. Néanmoins, dans une nécessité absolue, comme celle qui pourroit résulter d'un naufrage, ces plantes seroient à-peu-près les seules dont on devroit faire usage. » Il paroît cependant que les sauvages mangent la gousse d'une espèce de mimosa. Productions.

Le petit nombre de mammifères qui habitent cette triste contrée, et beaucoup d'oiseaux mêmes, sont évidemment forcés de boire de l'eau de mer : la chose est incontestable pour ceux de ces premiers animaux qui vivent sur les îles Dirck-Hatichs, Doore et Bernier, et ils ne paroissent pas avoir d'autre moyen de se désaltérer sur la presqu'île Péron et sur l'île Faure, qui en est voisine. Productions animales.

Le kanguroo à bandes, décrit par Péron, se trouve sur les trois grandes îles situées à l'entrée de la baie; il y a encore sur Dirck-Hatichs une grande espèce de péramèle, et beaucoup de kanguroos-rats, connus sous le nom de *potoroos* par les naturalistes.

Sur la presqu'île, on a vu des kanguroos grisâtres de la taille d'un gros lièvre, des péramèles-bougainville, des phalangers et des chiens sauvages.

La classe des oiseaux offroit un champ moins restreint à l'activité de nos chasseurs : ils tuèrent beaucoup de colombes fort belles, des corneilles, des aigles, des traquets, des pluviers, des passereaux de plusieurs espèces, dont les couleurs sont riches et variées, &c. Les rivages abondent en mauves toutes blanches, en courlis, huîtriers, chevaliers, pélicans, &c. &c.; et l'on voit, sur tous les points de la baie, quantité de plongeons, de pétrels et de fous. M. Railliard croit avoir reconnu des cygnes noirs dans le havre Montbazin : s'il ne s'est pas trompé, ce fait doit être cité comme une singularité bien remarquable dans un pays où nulle part jusqu'ici on n'a pu découvrir de trace d'eau douce.

Le nid de l'aigle, ou autour à ventre blanc, observé par M. Quoy sur l'île Dirck-Hatichs, étoit d'une dimension colossale : nous en avons déjà parlé dans le chapitre précédent, et notre planche n.° 13 en contient un dessin. Cook fait mention d'un nid semblable qu'il vit sur la côte opposée de la Nouvelle-Hollande, et M. Duperrey en a trouvé un aussi dans le voisinage de la pointe des Hauts-Fonds, sur la presqu'île Péron.

« Des poissons de plusieurs espèces, et d'un goût agréable, pullulent

Productions. sur-tout près de l'île Dirck-Hatichs : ils appartiennent, pour la plupart, aux genres tétrodon, chétodon, baliste, thon, spare, &c.; mais le plus délicat est, sans contredit, une espèce de dorade rougeâtre, qui ne vit pas sur tous les points de la baie, mais que nous avons pêchée en grand nombre dans l'Est du récif de Dampier, à l'entrée de la baie, entre Dirck-Hatichs et l'île de Doore. On trouve des raies excellentes parmi les bancs, dans les lieux les plus abrités : quant aux squales ou chiens marins qui ont fait donner à la baie le nom qu'elle porte, on les rencontre en foule par-tout. » (*M. Lamarche.*)

Quelquefois les tortues se montrent sur les plages sablonneuses de Dirck-Hatichs; mais c'est principalement sur celles de l'île Faure, et sur les bancs qui l'avoisinent, qu'on peut en faire une plus ample capture, quand la saison est convenable. Près de l'île Faure aussi, M. Duperrey a vu l'espèce de morse nommée *dugon*.

Les baleines fourmillent à l'entrée de la baie, pendant les mois de juillet, août et septembre.

On a déjà vanté le goût exquis des huîtres de la baie des Chiens-Marins; les rochers de la côte continentale, et ceux des îles qui gisent plus à l'Ouest, en sont tapissés. Quelques serpens ont été vus vivant à terre, et d'autres, de couleurs parfois très-brillantes, se jouoient à la surface des flots.

Je ne citerai ici qu'un seul insecte; c'est une espèce de moucheron, très-incommode, qui nous a singulièrement contrariés pendant nos travaux à l'observatoire.

§. III.

Espèce humaine.

Aucune des îles de la baie qui nous occupe n'est habitée; on ne voit même, sur le continent voisin, qu'une population clairsemée. Tous les indigènes sont de moyenne taille; ils ont les extrémités, sur-tout les jambes, fort grèles, les épaules peu larges, et la tête grosse; leurs traits sont moins épatés que ceux des noirs Malgaches et Mozambiques; ils ont

la bouche grande, les dents belles (1) et les yeux vifs; leur chevelure noire et assez longue est légèrement crépue : ils la tournent autour de leur tête comme un turban; quelques-uns se la peignent en rouge. Espèce humaine.

« La seule jeune femme que nous ayons vue avoit assez d'embonpoint; ses cheveux étoient partagés en deux masses latérales pendant sur les oreilles; sur son dos elle portoit un enfant, retenu par une corde en poil d'animal. Quelques hommes avoient une barbe longue et pointue; la plupart se tatouent sur la poitrine, mais fort peu; chez plusieurs, la peau du ventre étoit plissée au-dessous du nombril. Les individus de l'un et de l'autre sexe affectoient une nudité complète. Un des hommes, plus âgé, et portant une longue barbe, paroissoit avoir quelque autorité sur les autres; sur son front on voyoit un bandeau en peau, où étoient tracées des barres rouges, formant comme une espèce de grillage; cet homme avoit pour ceinture une corde faite aussi du poil de quelque bête, et, sur la tête, une sorte de houpe de même substance.

» Tous ces sauvages, les êtres les plus misérables qui existent peut-être, étoient munis de leurs armes, c'est-à-dire, de sagaies faites avec des bâtons d'un bois dur, de 5 à 7 pieds de long, taillés en pointe aux deux bouts, et de casse-têtes, dont les uns étoient des buchettes assez lourdes, de deux pieds de long au plus, et les autres des morceaux de pareil bois, plats, et coudés dans le milieu.

» Ils lancent leur sagaie en la prenant à poignée de la main droite, au tiers de sa longueur environ, et la faisant glisser sur une petite planche ayant une entaille conique à un de ses côtés, qu'ils tiennent de l'autre main, et qui sert de conducteur au projectile. » (*M. Pellion.*)

« Leurs cabanes, disséminées sur les divers points de la presqu'île que nous avons parcourus, tantôt isolées et tantôt groupées au nombre de quinze tout au plus, étoient toutes établies sur le haut des dunes, à l'abri d'un monticule de sable, ou simplement de quelque broussaille. Elles se composent de plusieurs morceaux de bois naturellement cintrés, dont une des extrémités repose à terre, et la seconde va se joindre au sommet avec celles du côté opposé, de manière à former, par leur réunion, un demi-cercle

(1) Quelqu'un a cru remarquer qu'une des dents incisives supérieures manquoit à tous ces sauvages; on n'ose cependant pas l'affirmer.

Espèce humaine.

très-irrégulier de quatre pieds de hauteur environ. Plusieurs morceaux de bois ajustés de la sorte et à la suite les uns des autres, sur un espace de 6 à 7 pieds, forment la charpente de l'édifice, que recouvrent ensuite des rameaux chargés de feuilles, et entrelacés dans ces divers supports; des cabanes du même genre, vues par M. Duperrey près de la pointe des Hauts-Fonds, étoient divisées, par une cloison, en deux parties inégales : on ignore pour quels motifs. Au lieu de ces constructions, ce sont parfois tout simplement les branches inclinées de plusieurs arbrisseaux très-fourrés qui servent de demeure aux indigènes. Mais on a peine à concevoir que ni les unes ni les autres de ces cahuttes grossières puissent garantir leurs malheureux habitans contre les rigueurs du froid, les rayons brûlans du soleil, la violence des orages, ni même contre l'invasion des pluies ordinaires.

» En général, nous avons vu un foyer à l'ouverture de chaque cabane; il y en a aussi parfois dans l'intérieur. Autour de ces foyers, on rencontre, soit des débris de poissons, soit des restes de crustacés, de tortues, d'oiseaux mêmes, ainsi que des gousses de mimosa et des coquillages, parmi lesquels nous n'avons point vu l'huître si délicieuse de ces parages. » (*M. Gaudichaud.*)

Il est donc certain que la mer fournit aux habitans de la presqu'île Péron la base de leur nourriture habituelle; mais il n'est pas moins hors de doute qu'elle leur fournit également leur boisson; à cet égard, l'habitude a dû rendre nulles chez eux les qualités malfaisantes de l'eau de mer, si toutefois l'usage de cette eau est réellement dangereux.

§. IV.

Inscription hollandaise.

J'ai déjà dit qu'en faisant enlever la plaque d'étain laissée sur l'île Dirck-Hatichs par d'anciens navigateurs, mon intention avoit été de soustraire un document historique précieux à une perte probable et prochaine, et qu'à mon retour j'en avois fait la remise au cabinet des médailles de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. de Pougens, l'un de ses

Inscription hollandaise.

membres les plus distingués, ayant eu l'obligeance de la lui présenter en mon nom, je crois devoir transcrire ici la lettre que j'eus l'honneur de lui écrire à ce sujet, le 23 mars 1821, et dont l'Académie voulut bien entendre la lecture.

MONSIEUR,

« L'expédition du capitaine Baudin, qui relâcha en 1801 à la baie » des Chiens-Marins, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, » trouva, sur la pointe Nord d'une des îles qui gisent à l'entrée de la baie, » une plaque circulaire en étain, sur laquelle étoient grossièrement gravées » deux inscriptions hollandaises. Cette plaque étoit plus qu'à moitié en- » sevelie dans le sable, et près des restes d'un vieux poteau où tout in- » diquoit qu'elle avoit été clouée dans le principe. On crut alors devoir » respecter ce monument, qui offroit la preuve irrécusable de la visite, » sur ces bords, des premiers navigateurs hollandais. On disposa donc » un nouveau poteau, et la plaque d'étain, y ayant été reclouée, fut re- » placée sur le point même où on l'avoit prise.

» Péron, dans la rédaction qu'il a donnée du Voyage aux Terres aus- » trales, fait mention du fait que je viens de relater, et donne la traduction » des inscriptions dont il s'agit. Ayant eu occasion de visiter les mêmes » parages, pendant le voyage autour du monde que je viens de ter- » miner, j'ai voulu savoir si la plaque hollandaise étoit toujours au même » lieu. On a eu beaucoup de peine à la retrouver : on n'en apercevoit d'abord » aucune trace; le poteau étoit tout-à-fait détruit, et la plaque, jetée par » le vent à quelque distance, eût été bientôt entièrement recouverte » par le sable, si je ne l'eusse fait ramasser et porter sur le vaisseau.

» Faire reclouer cette plaque sur un nouveau poteau, c'eût été s'ex- » poser à la perdre tout-à-fait : pensant néanmoins qu'il seroit intéressant » pour l'histoire de conserver cette espèce de médaille, j'ai cru devoir » l'apporter en France, et je viens vous prier, Monsieur, de vouloir bien » l'offrir, en mon nom, à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

» J'ajouterai ici quelques réflexions qui m'ont été suggérées par » l'examen attentif de la plaque dont il s'agit. Les deux inscriptions qui s'y

Inscription hollandaise.

» trouvent, quoique de dates différentes, paroissent cependant avoir été » gravées par la même main. Ainsi donc Willem de Vlamingh seroit » l'auteur de ces deux inscriptions. L'histoire nous apprend que ce navi- » gateur avoit été chargé, par la Compagnie hollandaise, de faire la » reconnoissance de la partie des côtes de la Nouvelle-Hollande com- » prise entre la rivière des Cygnes et le cap Nord-Ouest de la terre » d'Endracht. Le numéro qui est au bas de la plaque pourroit faire pré- » sumer que Vlamingh en a déposé plusieurs autres du même genre sur » les différens points qu'il a visités avant d'arriver à la baie des Chiens- » Marins; et ce fait est d'autant plus probable, que cette baie se trouve » à la fin de l'espace que ce navigateur avoit été chargé d'explorer.

» L'inscription relative au voyage de Vlamingh semble donc avoir » toute l'authenticité desirable; l'autre, au contraire, qui donne l'in- » dication du voyage du capitaine Dirck-Hatichs, n'auroit été faite que » 80 ans environ après le voyage lui-même auquel elle se rapporte. Au » reste, cette inscription n'en est pas moins précieuse; car les faits qu'elle » relate, et qui paroissent avoir été parfaitement connus de Vlamingh (1), » étoient, jusque-là, pour la plupart ignorés par nous. On savoit, il est » vrai, que les Hollandais avoient abordé à la terre d'Endracht en 1616: » l'inscription nous apprend de plus l'époque précise de cet événement, » le nom du vaisseau *l'Endracht*, qui depuis a été imposé à la côte; le » nom du capitaine (Dirck-Hatichs), devenu aussi celui de l'île sur la- » quelle ce navigateur a mis à terre; enfin, elle nous apprend encore » les noms du premier pilote, par l'un desquels (Doores) on désigne au- » jourd'hui une île voisine de la précédente.

» Jusqu'à ce jour, nos cartes ont étrangement défiguré le nom de Dirck- » Hatichs; la plupart l'ont transformé en Dirk-Hartog, et celles du » Voyage de Baudin elles-mêmes, en susbtituant à ces mots ceux de Dirck- » Hartighs, n'ont pas non plus été correctes. Comme rédacteur des » cartes de ce voyage, je paroîtrois devoir être responsable de cette mé-

(1) Je lis dans une traduction manuscrite du Voyage de Vlamingh, que ce navigateur avoit trouvé lui-même sur l'île Dirck-Hatichs une inscription gravée sur étain, qu'y avoit laissée le capitaine de ce nom; la première partie de l'inscription de Vlamingh n'est donc évidemment qu'une simple copie de celle de Dirck-Hatichs.

» prise, si la copie des inscriptions dont il s'agit, et qui n'a point été » faite par moi, eût été collationnée d'une manière plus exacte. Inscription hollandaise.

« J'ai l'honneur d'être, &c. »

L'Académie accepta cet hommage, ainsi que le constate l'extrait suivant du procès-verbal de cette illustre société.

« Le secrétaire perpétuel de l'Académie certifie que ce qui suit est » extrait du procès-verbal de la séance du vendredi 23 mars 1821.

» M. Pougens communique une lettre de M. le capitaine de Freycinet, » laquelle accompagne l'hommage d'une plaque d'étain contenant une » inscription hollandaise, rapportée par ce navigateur de son voyage » autour du monde. L'Académie décide que la lettre de M. de Freycinet » et l'inscription seront transcrites au procès-verbal.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire perpétuel.

Signé : Dacier.

Un examen un peu attentif fait reconnoître que la plaque étoit primitivement un plat d'étain dont on a mis la surface de niveau en abaissant les bords. Son diamètre est de $0^{m},365$, et les lettres ont de hauteur 12 millimètres : toutes ont été frappées à l'aide de trois poinçons seulement, l'un rectiligne, l'autre demi-circulaire, et le troisième légèrement ondulé en forme d's.

Il eût été incommode de faire graver dans leur grandeur originale les inscriptions qu'elle porte ; je les ai, en conséquence, fait réduire avec le soin le plus scrupuleux : on en trouvera la copie exacte sur notre planche n° 14 ; je les transcris ici avec de légères corrections et une traduction littérale.

1616.

Den 25 october, is hier aen gekomen het schip de Eendracht *van Amsterdam : de opper koopman Gilles Miebais, van Luick ; schipper Dirck-Hatichs, van Amsterdam. De 27 dito, te zeil gegaan na Bantam. De onder koopman Janstins ; de opper stuierman, Pieter E. Doores van Bil. Anno 1616.*

1616.

Le 25 octobre, est arrivé ici le navire *l'Endracht,* d'Amsterdam : premier marchand, Gilles Miebais, de Liége; capitaine Dirck-Hatichs, d'Amsterdam. Le 27 du même mois, il remit à la voile pour Bantam : sous-marchand, Janstins; premier pilote, Pieter E. Doores van Bil. Année 1616.

Inscription hollandaise.

1697.

Den 4 february, is hier aen gekomen het schip de Geelvinck, *van Amsterdam : den comander ent schipper Willem de Vlamingh, van Vlielandt ; adsistent Joannes Bremer, van Coppenhagen ; opper stuierman, Michiel Bloem, van sticht Bremen. De hoecker* de Nyptangh : *schipper Gerrit Colaart, van Amsterdam ; adsistent Theodoris Hiermans, van dito ; opper stuierman, Gerrit Gerritsen, van Bremen. De galjoot* het Weeseltje : *gesagh hebber Cornelis de Vlamingh, van Vlielandt ; stuierman Coert Gerritsen, van Bremen. En van hier, gezeylt met onze vlot, den voort shet Zuydlandt verder te ondersoecken, en gedistineert voor Batavia.*

1697.

Le 4 février, est arrivé ici le vaisseau *le Geelvinck*, d'Amsterdam : capitaine commandant, Willem de Vlamingh, de Vlielandt ; lieutenant, Joannes Bremer, de Copenhague ; premier pilote, Michiel Bloem, de la ville libre de Breme. La hourque *le Nyptangh :* capitaine, Gerrit Colaart, d'Amsterdam ; lieutenant, Théodoris Heirmans, du même lieu ; premier pilote, Gerrit Gerritsen, de Breme. La Galiote *la Weeseltje :* commandant, Cornelis de Vlamingh ; pilote, Coert Gerritsen, de Breme. Partis d'ici avec notre flotte pour continuer à explorer les Terres australes, et en destination pour Batavia.

CHAPITRE XVI.

Traversée de la Nouvelle-Hollande à Timor; séjours dans cette île; incursion à l'île Ombai.

La nature des matières qui se rapportent à ce chapitre nous oblige à le partager en plusieurs paragraphes, dont les intitulés feront suffisamment connoître l'objet.

§. I.er

De la baie des Chiens-Marins à Coupang; séjour dans cette colonie.

Après avoir quitté la baie des Chiens-Marins, les côtes de la terre d'Endracht se montrèrent encore jusqu'au 28 septembre au soir; ce fut ensuite sans un seul regret que nous vîmes disparoître tout-à-fait ces terres inhospitalières. Le temps le plus beau, le vent le plus favorable, la mer la moins agitée, nous accompagnèrent jusqu'à l'île Timor. Cette traversée agréable procura à nos observateurs une multitude d'objets nouveaux en histoire naturelle, qui furent pour eux un sujet continuel d'occupations. 1818. Septembre.

Mais des distractions d'un autre genre vinrent bientôt s'offrir à nos regards. Les îles Rottie, Douro, Dako, Noussaé (1), furent aperçues le 7 octobre: leur verdure agréable formoit le contraste le plus frappant avec le sol ingrat que nous venions de quitter, et que tant de souvenirs fâcheux nous retraçoient encore. L'île Douro, sur-tout, que nous rangeâmes à petite distance, présentoit l'aspect le plus gracieux; cette île ne paroît composée que de deux monticules arrondis, recouverts d'une brillante végétation. Octobre.

Le 8 octobre, à midi, nous approchâmes de l'île Simao; en sorte que, le soir même, d'assez bonne heure, nous pouvions découvrir déjà les hautes montagnes de Fatoumé et de Fateléou sur l'île Timor.

(1) *Voyez* planche n.° 15.

1818. Octobre. Le lendemain, nous entrâmes dans la vaste baie de Coupang; et à midi, étant rendus au mouillage, nous laissâmes tomber l'ancre à petite distance du fort Concordia.

L'aspect de ces terres élevées et fertiles sembloit nous rendre à la vie; nous admirions sur-tout ces amphithéâtres toujours verts, au-dessus desquels dominoient des palmiers, arbres pittoresques des contrées équatoriales. Il faut cependant faire une remarque; c'est que Timor et les îles environnantes, quoique assez bien boisées, ne présentent pas ce luxe de verdure qui se déploie sur beaucoup de points par les mêmes latitudes, et même sur la très-petite île Kéra, située à l'entrée de la baie deCoupang. Nous en indiquerons ailleurs la cause en parlant de la fertilité du sol.

Nous ne tardâmes pas à recevoir la visite d'un Anglais qui, se disant être attaché à l'établissement de Coupang, nous apprit que le gouverneur, ou plutôt le résident hollandais, étoit occupé à faire la guerre au raja d'Amanoubang, qui, autrefois tributaire, combattoit aujourd'hui pour son indépendance; et qu'en son absence, M. Tielman, secrétaire du gouvernement, étoit chargé de l'expédition des affaires.

Ce dernier ne voulut point consentir au salut d'usage, sous prétexte que le résident avoit emporté les clefs de la poudrière; mais plutôt, à ce qu'il semble, parce qu'il préféroit conserver sa poudre pour une destination plus utile, ce qui, dans les circonstances où étoit la colonie, me parut une sage précaution.

Le 10, après avoir rendu à M. Tielman la visite que nous devions au chef de la colonie, j'allai voir son respectable oncle, qui étoit la seule personne encore vivante de celles que j'avois particulièrement connues dans mes précédentes relâches à Timor. Ce vieillard parut satisfait de mon attention; et après m'avoir demandé nominativement des nouvelles de la plupart de mes anciens compagnons de voyage, il me parla de ceux de ses amis qui l'avoient précédé dans la tombe. Lui-même étoit alors fort indisposé: sa maladie paroissoit être une sorte de lèpre; il avoit le corps couvert d'une multitude de taches noirâtres d'un pouce à peu près de diamètre, ce qui donnoit à sa peau basanée une apparence tigrée fort extraordinaire.

1818. Octobre.

L'établissement de mon observatoire et le ravitaillement du vaisseau étant les deux choses les plus instantes dont j'eusse à m'occuper, je louai deux maisons, tant pour mon logement et celui de mes officiers, que pour l'installation des instrumens dont nous devions faire usage. Quant au reste, toutes les mesures furent prises pour satisfaire à nos besoins; mais déjà, il étoit aisé de le prévoir, l'état de guerre dans lequel se trouvoit la colonie devoit rendre difficile l'achat des diverses denrées que je demandois.

Ces dispositions préliminaires réglées, chacun de nous se livra à ses occupations habituelles. Dès que la nuit arrivoit, nous aimions à nous réunir chez M. le secrétaire Tielman : sa femme et lui mettoient tout en œuvre pour répandre quelque agrément sur les soirées que nous passions près d'eux. Ordinairement on nous servoit du thé, du café, ou des rafraîchissemens; la conversation rouloit alors sur les mœurs et les usages du pays : de temps en temps, M^me^ Tielman nous faisoit assister à des concerts exécutés par ses esclaves; les sons peu mélodieux d'un violon et d'une flûte qui avoient la manie de ne jouer, en les défigurant, que des airs européens, étoient pour nous un passe-temps assez peu récréatif; mais nous entendions toujours avec un nouveau plaisir une petite Timorienne de douze ans, assez gentille, qui pinçoit avec un goût étonnant une petite harpe. La manière de tenir son instrument excitoit aussi notre attention : assise sur un siége peu élevé, elle couchoit la harpe presque horizontalement sur ses genoux, sans que cette posture singulière nuisît en rien au charme de l'exécution. (*Voyez* pl. 19.) Parfois aussi M^me^ Tielman jouoit elle-même quelques airs sur le piano; et quoiqu'elle s'en acquittât médiocrement bien, nous lui tenions sincèrement compte de sa bonne volonté et de son inépuisable complaisance.

C'est encore à la même personne que je dois d'avoir appris un jeu de combinaison qui ne ressemble à aucun des nôtres, mais qui est assez piquant : il s'appelle ici *tjonka*, ou *tchonka;* on peut en voir un dessin sur nos planches 18 et 25; plus tard j'en donnerai les règles.

Je rencontrai à ces soirées un jeune Chinois fort aimable, qui ne manquoit pas d'une certaine instruction : il parle un peu l'anglais; son air vif et spirituel confirmoit l'idée qu'on a des personnes de cette nation;

1818
Octobre.

son costume, assez agréable, étoit absolument celui que nous voyons sur nos éventails et nos paravens ; il occupoit ici le poste de capitaine chinois.

Quoique M.me Tielman fût métisse, nous aimions à voir en elle presque une compatriote. Née à Java, d'un père français, elle a été élevée à Samarang : la langue de son père lui est cependant tout-à-fait inconnue ; le hollandais et le malais sont celles qui lui sont le plus familières ; et quoiqu'elle entende un peu l'anglais, elle ne le parle pas. Son teint est basané, ses yeux noirs et assez beaux, sa physionomie douce et bienveillante. Suivant l'usage chinois, elle porte les ongles, sur-tout celui du petit doigt, d'une longueur démesurée. Son ajustement, assez bizarre aux yeux d'un Européen, consistoit en un long jupon noir, plissé dans la longueur comme un surplis, avec une large camisole de même couleur, descendant jusqu'aux genoux ; ses cheveux noirs, tout-à-fait plats autour du visage, étoient tantôt relevés en chignon par derrière, et d'autres fois pendoient librement sur ses épaules. On pourra prendre une idée de l'ensemble de ce costume dans la figure du milieu de notre planche 19. Lorsque M.me Tielman sortoit pour rendre des visites de cérémonie, elle s'habilloit à l'européenne, mais toujours en étoffe de soie noire, quoiqu'elle ne fût point en deuil.

Le 13, M. Quoy et quelques autres de nos camarades résolurent d'aller rendre visite au raja Peters de Bacanassi, dont l'habitation étoit alors à trois quarts de lieue de Coupang (1) : ils partirent de très-grand matin pour éviter la forte chaleur . . . . . Mais laissons à M. Quoy le soin de rendre compte lui-même de cette promenade.

« Notre route se fit au milieu des bois, dit-il, et par de très-petits sentiers ; une foule d'oiseaux qui nous étoient inconnus fixoient à chaque instant nos regards. Nous montâmes et descendîmes d'abord par des routes remplies de débris de madrépores ; puis, après avoir traversé la rivière de Bacanassi, nous parvînmes à un carrefour, où nous trouvâmes les plus beaux tamariniers que nous eussions jamais vus ; à leur pied le sol est pavé en pierre, et cette place sert ordinairement de lit aux na-

(1) La capitale du royaume de Bacanassi est un peu plus éloignée du chef-lieu de l'établissement hollandais ; elle est indiquée sur notre carte de Timor (pl. 15), par 21° 12′ de longitude.

turels du pays. Un peu plus loin, nous pénétrâmes dans un superbe bois de lataniers, par un chemin qui nous conduisit à la maison de campagne du raja. 1818. Octobre.

» Sa case, située dans une vaste cour, est construite moitié en terre ou en pierre, et moitié en feuilles de latanier. A notre approche, le prince se leva, et, étant venu au-devant de nous, il nous fit asseoir devant sa porte, sous une galerie, à la mode du pays. Il étoit entouré de plusieurs personnes de sa suite qui lui témoignoient le plus grand respect; on distinguoit parmi elles des guerriers d'une mine et d'une stature imposantes; son petit-fils se tenoit à sa droite, assis sur le même siége. Peters, le doyen des rajas des environs, avoit plus de 80 ans; il a dû être jadis un fort bel homme. Son intention avoit été d'abord de se montrer à nous dans son costume d'apparat; mais, ayant souffert toute la nuit de la poitrine, il lui avoit été impossible, nous dit-il, de s'habiller : ses vêtemens, en conséquence, étoient fort simples; ils se composoient de deux pièces de drap assez sales qui lui couvroient les reins et les épaules, et d'une petite calotte de coton à jour placée sur sa tête.

» La conversation entre nous ne fut pas très-active. Un esclave lui ayant apporté le bétel, j'en pris occasion pour offrir à sa majesté du vin que j'avois dans une gourde de chasse : il accepta; et ayant fait apporter un cabaret d'argent et des verres de cristal, il but un peu de vin qu'il trouva bon, puis passa le reste à son petit-fils, jeune enfant d'une figure vive et intéressante. Nous ne fûmes pas peu étonnés de voir dans cette habitation grossière un tel luxe de service, et des fusils d'Europe très-bien faits et de prix.

» Une chose qui satisfit beaucoup notre hôte, ce furent des images coloriées qu'un de nos compagnons avoit apportées avec lui. Nous crûmes d'abord qu'elles n'étoient propres tout au plus qu'à plaire au jeune enfant, et nous les lui offrîmes; mais le vieillard se les appropria.

» Sa vaste maison, que nous visitâmes, est partagée en deux par une cloison; nous n'y vîmes d'autre ouverture que la porte. Au milieu de l'appartement étoit un foyer, et, sur l'un des côtés, un vieux meuble précieux, entièrement doré, représentant un palais chinois. Une ou deux femmes étoient étendues par terre sur des nattes.

1818. Octobre.

» Nous prîmes enfin congé du vieil empereur, car on lui donne aussi ce titre, et nous regagnâmes la ville en chassant. »

Les chaleurs, qui depuis notre arrivée à Coupang avoient été extrêmement fortes, se firent ressentir, le 14 octobre, avec plus d'intensité encore que de coutume : le thermomètre en plein air, au soleil, et à l'abri de toute réverbération, s'élevoit à-peu-près à 45^{d}; la température de la mer en indiquoit elle-même plus de 28; aussi, quelque soin que nous prissions de nous tenir à l'ombre, et d'établir autour de nous, dans l'appartement, les courans d'air les plus actifs, la température ne nous paroissoit ni moins étouffante, ni moins incommode.

Cresce l' ardor nocivo, e sempre avvampa
Più mortalmente in queste parti e in quelle :
A giorno reo notte più rea succede,
E dì peggior di lei dopo lei vede (1).

Gerusalemme liberata, cant. XIII.

Dès le premier instant, j'avois fait à tous mes compagnons de voyage les recommandations et les injonctions les plus expresses pour les prémunir contre les dangers d'un tel climat; mais, à mon grand regret, j'appris que plusieurs d'entre eux, se jouant des plus sages conseils, avoient affecté de sortir souvent au milieu du jour, malgré l'ardeur extrême de l'atmosphère, et qu'ensuite ils croyoient pouvoir se prémunir contre les suites funestes de cette imprudence, par des boissons abondantes ou l'usage de fruits acides et aqueux.... Étourderie déplorable, dont un grand nombre d'entre eux ne tardèrent pas à se repentir !

Nous savions, dès la veille, que les Chinois de Coupang se préparoient à célébrer une fête religieuse : informés que nous pourrions y assister, plusieurs d'entre nous se rendirent à leur temple; je fus du nombre. Un peu avant le coucher de la lune, toutes les bougies furent allumées; puis on servit, sur des tables placées en face des idoles, divers mets, et entre autres des volailles et des cochons de lait, cuits, à ce qu'il me parut, dans l'eau, et dressés avec un art dont nos cuisiniers français

(1) La chaleur dévorante s'accroît de plus en plus; ses feux dévastateurs portent de toute part l'épuisement et la mort. A un jour affreux succède une nuit plus affreuse, que remplace un jour plus sinistre encore.

approcheroient à peine. Au coucher de la lune, la cérémonie commença: dix à douze Chinois seulement y assistèrent, ainsi qu'un petit nombre de naturels du pays; mais il n'y vint aucune femme. Nous donnerons les détails de cette fête, dans le paragraphe consacré à la religion. 1818. Octobre.

Le 15, MM. Gaudichaud et Fabré, desirant faire une course de chasse et d'herborisation aux environs de Coupang, se mirent en route de fort bonne heure, et se dirigèrent vers le village de Namessey (1). Après avoir dépassé le fort Concordia, ils pénétrèrent dans un petit bois, sur les limites duquel se trouvoient quatre ou cinq tombeaux chinois enveloppés plutôt qu'ombragés par les rameaux de plusieurs énormes figuiers multiplians.

« Un sentier étroit (c'est M. Gaudichaud qui parle) nous conduisit bientôt au bord de la mer, sur une grève de sable fin, au milieu de laquelle des milliers de palmiers formoient un berceau impénétrable aux rayons du soleil. A peine eûmes-nous fait quelques pas sous ce dôme de verdure, que nous distinguâmes Namessey, composé d'une multitude de petites cases, à la porte desquelles les paisibles habitans étoient groupés autour d'un déjeûner.

» En nous dirigeant vers la cabane qui avoit le plus d'apparence, nous vîmes toutes les femmes rentrer à la hâte pour se dérober à nos regards.

» Craignant de paroître importuns à cette famille, nous allions nous retirer, quand un des hommes vint au-devant de nous pour nous inviter à approcher. Nous trouvâmes là, assis sur des nattes, trois vieillards qui, tout en continuant de manger leur riz cuit à l'eau et de petits poissons, nous offrirent des rafraîchissemens que nous acceptâmes. L'expression de notre reconnoissance, et quelques cadeaux que nous fîmes, établirent promptement entre nous les relations les plus amicales. Bientôt nous vîmes arriver plusieurs personnes des cases voisines; des enfans les suivoient; quelques vieilles femmes, poussées par la curiosité, ne tardèrent pas à en faire autant; enfin cinq ou six jeunes filles, enhardies par l'exemple, vinrent augmenter le cercle qui se formoit autour de nous. Une de ces dernières, remarquable par la régularité de ses pro-

(1) *Voyez* pl. 15, par 121° 14′ de longitude.

1818. Octobre.

portions et sa belle prestance, et qui, comme ses jeunes compagnes, cherchoit à éviter nos regards, attira mon attention particulière : je voulus être le premier à lui offrir des perles fausses, des bagues, et autres bijoux de la même nature, que ses grands yeux noirs sembloient convoiter. Sur ces entrefaites, M. Fabré, qui l'avoit distinguée aussi, se débarrassant de la foule où des opérations mercantiles l'avoient engagé, s'empressa d'accourir et de lutter avec moi de générosité pour plaire à cette Vénus timorienne : les perles les plus riches en couleurs, tout ce qu'il avoit de plus joli parmi ses articles d'échange, rien n'étoit assez beau pour parer le cou, les bras et les doigts de l'objet de notre commun hommage...

» Le père, ou peut-être le maître de cette charmante fille, lui dit quelque chose à l'oreille que nous ne comprîmes pas d'abord, mais qui lui fit prendre un petit air boudeur qui l'embellissoit encore à nos yeux; peu après les mêmes mots lui furent de nouveau adressés avec un ton plus sec et plus impératif, que répétèrent à l'envi divers autres individus des deux sexes : nous vîmes alors la jeune fille abaisser un peu sa pagne, et se découvrir ainsi davantage le sein. Elle ne rougissoit pas, sa couleur naturelle s'y opposoit; mais sa physionomie exprimoit d'une manière touchante le trouble de la pudeur offensée. Il étoit évident dès-lors que l'ordre réitéré avec tant d'insistance, n'avoit eu d'autre but que d'exiger d'elle cette complaisance indécente : une nouvelle particularité vint, peu de temps après, achever de nous en convaincre.

» Quelques vieilles femmes ayant remarqué l'impression agréable que les charmes de cette jeune fille avoient produite sur nous, ne tardèrent pas à en amener d'autres ayant la gorge presque entièrement découverte, et elles espéroient sans doute qu'éblouis à l'aspect de tant de charmes étalés à nos regards, nous donnerions à notre générosité un nouvel essor, et que celles-ci obtiendroient d'aussi riches cadeaux que ceux dont nous avions comblé leur belle compagne. Mais ce groupe de jeunes nymphes, d'ailleurs fort gentilles, nous parut tout au plus digne de composer la cour de la déesse qui venoit de recevoir nos offrandes. Quoi qu'il en soit, il étoit aisé de reconnoître, à tout ce manége, qu'il ne tenoit qu'à nous d'acquérir à juste prix le droit de jeter le mouchoir; et en effet, dès que

nous eûmes pris congé de cette population officieuse, le père de notre adorable Timorienne vint nous accoster, et, par des signes non équivoques, fit comprendre qu'il nous la livreroit si nous lui donnions un fusil. » 1818. Octobre.

La guerre que soutenoient les Hollandais contre le souverain d'Amanoubang, avoit nécessité, près de Coupang, l'établissement d'un camp assez considérable, auquel chacun des rois alliés de la Compagnie avoit été obligé d'envoyer son contingent et de venir lui-même à la tête de ses troupes. L'un d'eux, chef du royaume de Denka, sur l'île Rottie, étoit de ce nombre; mais forcé de quitter l'armée par raison de santé, il étoit revenu à Coupang, accompagné du raja de la petite île Dao (1) et de quelques-uns de leurs officiers. Le 16, M. Tielman nous engagea à venir faire visite à ces deux princes : nous les trouvâmes réunis dans une même maison fort modeste, construite selon l'usage du pays.

Le raja de Denka; qui se nommoit *Bao*, étoit vêtu d'une grande robe d'indienne, et avoit pour marque distinctive de sa dignité une canne de jonc à pomme d'or ; il étoit âgé de cinquante ans, bien fait, d'une physionomie douce et prévenante, et paroissoit doué d'une très-robuste constitution.

Kotté, son fils aîné, en costume de guerrier, portoit deux bracelets en cuivre, un gilet rouge, deux gros colliers en or, un sabre élégant, et un fusil double dont les canons se vissoient sur la culasse. Son second fils Mano l'accompagnoit aussi, et étoit un de ses ministres. Ce dernier, d'une physionomie spirituelle, répondoit avec précision aux diverses questions que nous lui adressions par l'organe de M. Tielman; car le malais que l'on parle à Coupang ne lui étoit pas familier. Nous obtînmes, dans cette conversation, divers renseignemens intéressans qui trouveront leur place plus tard dans d'autres divisions de cette histoire.

Bao, dit-on, étoit dans sa jeunesse d'un caractère violent, emporté, cruel; mais craignant que de pareils défauts ne lui fissent commettre des injustices, il abdiqua le souverain pouvoir en faveur d'un de ses frères. Cependant, par la suite, les Hollandais ayant été mécontens du prince régnant, forcèrent Bao à reprendre la couronne ; et depuis lors, le peuple

(1) *Voyez* pl. 15, par 10° 34′ de latitude.

1818. Octobre.

qu'il gouverne, et les Hollandais qui le protégent, sont très-satisfaits de son administration, ainsi que de son caractère, dont il est parvenu à se rendre le maître.

Naké-Tetti, raja de Dao, paroissoit avoir soixante ans; près de lui étoit son premier ministre. Nous devons au crayon de M. Arago le portrait de ces deux rajas; on peut les voir planche 16.

Le 18 octobre, pendant une partie de chasse, MM. Gaimard et Gaudichaud remontèrent la rivière de Coupang, et, après avoir gravi une montagne fort abrupte et boisée, ils arrivèrent près d'une belle propriété qu'on leur dit appartenir à un raja qui se trouvoit alors à la guerre (1).

Ils virent à gauche de cette habitation, des monumens qui attirèrent leur curiosité : d'un côté c'étoient deux tombeaux en pierre, sur l'un desquels on lisoit une inscription hollandaise; et plus loin une maison en paille, de forme irrégulièrement conique.

A côté de l'un des tombeaux, se trouvoit un arbre dégarni de feuilles, portant à l'extrémité de ses branches deux têtes de mort privées de l'os maxillaire inférieur, et encore garnies d'une longue chevelure. Malgré la difficulté de se faire entendre, ces messieurs apprirent cependant des habitans voisins que ce tombeau étoit celui d'un de leurs rajas, et que les têtes placées au sommet de l'arbre avoient appartenu à des prisonniers faits à la guerre, soit par le raja lui-même, soit, ce qui est plus vraisemblable, par quelqu'un des siens; elles avoient été mises là comme un trophée ou un hommage rendu à ses manes.

Quant à la maison conique, dont le toit descendoit presque à terre (*voyez* pl. 29), on la qualifia de *rouma pamali*, maison sacrée, maison des morts. « Nous y pénétrâmes, dit M. Gaudichaud, malgré les cris et les signes multipliés de ceux des naturels qui étoient autour de nous, et sans qu'aucun d'eux osât en faire autant. Nous nous doutâmes bien que ce devoit être là un des lieux de leurs cérémonies religieuses, un de leurs temples; mais nous agîmes comme si nous n'eussions compris ni leurs gestes, ni leurs cris.

» Ce cône de paille étoit soutenu par des pieds diversement sculptés,

(1) C'étoit probablement la demeure du raja de *Stolo*, royaume dont il sera parlé plus tard.

représentant des crocodiles, des lézards, &c. Deux grandes tables rondes, supportées par des pieux, en formoient tout l'ameublement. » 1818. Octobre.

M. Bérard, chargé de faire la géographie de Coupang, jugea comme moi qu'une course à l'extrémité orientale de la baie de Babao seroit nécessaire à la perfection de ce travail; je mis en conséquence le grand canot de la corvette à ses ordres, et lui fis fournir un pilote du pays pour le diriger au milieu des hauts-fonds qu'il pourroit rencontrer. Il partit, le 20 octobre, accompagné de MM. Gaimard et Gaudichaud, qui devoient profiter de cette occasion pour augmenter leurs collections d'histoire naturelle, et de MM. Requin et Dubaut, adjoints bénévoles de nos observateurs. L'embarcation quitta *l'Uranie* à trois heures et demie du matin, et, après quelques stations que nécessitèrent les opérations de M. Bérard, elle arriva, non sans difficulté, sur une plage sablonneuse voisine du village de Babao.

« A peu de distance du lieu de notre débarquement, raconte M. Gaimard, un crocodile nous parut endormi : d'abord nous le prîmes pour une pièce de bois; mais à mesure que nous approchions, nous reconnûmes parfaitement toutes les parties de cet affreux reptile. Décidés, mes collègues et moi, à agir de concert, nous nous avançâmes précipitamment; mais à peine fûmes-nous arrivés à la distance d'une portée de fusil, que nous vîmes le monstre se mouvoir avec lenteur, et se retourner pour gagner la mer dont il n'étoit éloigné que de quelques pieds. Nous fîmes feu sur lui, et quoique nos balles l'eussent atteint, l'animal ne laissa pas de continuer sa retraite, et bientôt il disparut tout-à-fait.

» Après cette déconvenue, nous prîmes la route du village de Babao, et fîmes halte chez un Chinois, dont la femme, assez jolie, et bien moins sauvage que les Chinoises de Coupang, nous prépara du thé excellent. Diverses bagatelles offertes à ces bonnes gens parurent les dédommager amplement de la peine que nous leur avions donnée. »

Quelques momens de repos ayant suffi pour réparer leurs forces, M. Gaimard et quelques-uns de ses compagnons continuèrent leur route le long de la plage, avec l'intention de pénétrer dans l'intérieur des marais, et de se procurer un crocodile. Ils ne tardèrent pas à en apercevoir un dont ils estimèrent la longueur à 25 pieds, et un autre qui en avoit de

1818. Octobre.

15 à 18, mais hors de la portée de leurs armes; enfin, après bien des fatigues, après s'être mis parfois dans la vase jusqu'aux hanches, ils furent obligés de renoncer à leur projet. « Quant à moi, dit M. Gaudichaud, je profitai de ce temps pour herboriser, et visiter, autant qu'il m'étoit possible, le petit bourg de Babao. Ce lieu est entouré de canaux et de fossés qui, communiquant avec la mer, paroissent destinés à sécher le pays : malheureusement, par suite de quelques fausses mesures ou de travaux incomplets, ces saignées dans les terres n'ont servi réellement qu'à rendre l'humidité plus grande, à cause des inondations qui arrivent à chaque forte marée. Pareil effet n'auroit pas lieu, si l'on établissoit deux écluses, dont toute la manœuvre consisteroit à lever l'empellement à marée basse, et à le fermer à marée montante : mais ces expédiens, malgré leur simplicité, sont encore au-dessus de la conception des habitans de ces contrées. »

Quittant enfin Babao à huit heures du soir, nos amis furent de retour à minuit à bord de la corvette. Cette course est la dernière de celles qui, ayant eu lieu à Coupang, puissent offrir quelque intérêt au lecteur; car je n'insisterai pas sur une incursion que fit M. le docteur Quoy sur la petite île Kéra, située à l'entrée de la baie, dans l'intention d'en examiner les productions naturelles.

Toutes nos observations terminées, et bien que les soins de M. Tielman n'eussent pu réussir à nous procurer l'acquisition complète des objets de ravitaillement qui nous étoient nécessaires, je n'en fis pas moins faire tous les préparatifs de départ : l'état sanitaire de l'équipage m'y engageoit fortement, car déjà cinq dysentériques étoient sur les cadres, et il y avoit tout lieu de redouter que les circonstances fâcheuses dans lesquelles nous vivions n'augmentassent encore le nombre des malades. En conséquence, le 23 octobre, après avoir pris congé de la famille Tielman, nous remîmes sous voiles pour continuer notre navigation.

1818.
Octobre.

§. II.

Traversée de Coupang à Dillé.

Mon intention, en quittant Coupang, étoit de prolonger rapidement de l'Ouest à l'Est la côte septentrionale de Timor, d'en faire la géographie, et de me rendre, sans relâche intermédiaire, à l'île Vaigiou, où nous appeloit la suite de nos travaux. Mais les obstacles que les courans, les calmes et les vents contraires vinrent opposer à notre marche, ainsi que le nombre toujours croissant de nos malades, m'obligèrent plus tard à modifier ce plan, ainsi qu'on le verra par la suite.

« Cotoyant à une assez petite distance, le 24 octobre, les rivages de l'île que nous venions de quitter, chaque pointe, en la doublant, nous offroit un paysage nouveau et graduellement varié, qui, s'affoiblissant peu à peu, ne disparoissoit enfin que pour faire place à un autre site plus ou moins pittoresque, plus ou moins embelli par les couleurs brillantes de la nature.

» Là, c'est une jolie maison enfoncée sous des milliers de palmiers, dont les têtes réunies, et entrelacées en quelque sorte, forment une voûte impénétrable à l'ardeur du soleil; ici, une chaîne de montagnes dont le prolongement va se confondre au loin avec le vague de l'atmosphère; au-delà, une plaine plus ou moins sinueuse, bornée à l'horizon par des montagnes couvertes de verdure, dont les pitons gigantesques semblent former comme de nouvelles montagnes au-dessus de la ligne irrégulière des vapeurs : ailleurs, la fumée qui s'exhale dans l'air indique les places où les naturels ont allumé des feux; l'imagination croit y distinguer ou le camp d'un raja, ou une ville, ou un village, ou simplement une chaumière. Quelquefois enfin, le terrain, quoique toujours couvert de verdure, n'offre plus, au lieu de ce tableau riant, que des précipices, des montagnes diversement déchirées, dont l'aspect sauvage fatigue l'œil et glace le cœur; on ne cherche plus à y voir des hommes, ni de ces Astérina, de ces Canda, de ces Sana charmantes, qui, malgré leur bétel, ont fait battre le cœur à plus d'un de nos compagnons.

» Les sensations ont changé avec le tableau; elles ne vous laissent

1818. Octobre.

plus que des idées tristes et fatigantes : la pensée se porte avec effroi sur le sort des navigateurs qu'un pilote inhabile ou la tempête pourroit faire naufrager sur cet affreux rivage ; on semble partager les angoisses du malheureux qui, échappé à la fureur des vagues, périt sous la dent venimeuse des serpens ou du féroce crocodile. Tout-à-coup le vent, qui a fraîchi, vous fait doubler un cap ; et de même qu'au théâtre le jeu des machines transforme en un clin d'œil le désert le plus aride en un jardin fleuri, presque aussi rapidement la nature fait ici apparoître successivement à vos yeux ses plus hideuses horreurs et ses beautés les plus magnifiques et les plus suaves. » (*M. Gaudichaud.*)

De forts courans, portant à l'Ouest, nuisirent notablement à notre route ; en sorte qu'il ne nous fut permis de doubler Goula-Batou que le 26. Naviguant entre cet îlot et Timor, nous pûmes apercevoir, par conséquent, au fond d'une baie agréable et peu profonde, la petite ville de Sétérana, bâtie sur la limite des possessions hollandaises et portugaises.

Le 27, nous passâmes devant la rade de Léfao. En cet endroit, le rivage a un aspect enchanteur : là ce sont des touffes de verdure qui contrastent fortement avec la couleur jaunâtre du sol ; ailleurs, des bois de mélaleuca qui projettent autour d'eux, par la teinte blanchâtre de leurs troncs, des nuances modifiées elles-mêmes par les reflets du soleil couchant. Tous ces objets, dessinés en quelque sorte sur un fond sombre formé par le massif des montagnes, composoient un admirable tableau, que la marche du navire et la nuit vinrent bientôt soustraire à nos regards.

Nous distinguâmes, le 28, l'établissement portugais d'Atapoupou, voisin de Batouguédé, et fûmes fort surpris d'y voir flotter le pavillon hollandais ; particularité dont nous n'eûmes l'explication que pendant notre séjour à Dillé.

Le 29 vit commencer pour nous une des plus longues et des plus déplorables séries de difficultés que nous ayons éprouvées pendant le voyage. Lorsque nous fûmes parvenus à la partie la plus étroite du canal d'Ombai, les courans redoublèrent de violence, et les brises devinrent si foibles ou si contraires, qu'on peut dire avec justesse qu'à peine suffisoient-elles pour nous faire regagner le chemin perdu pendant le calme.

A la vérité, nous étions soumis à l'influence des marées; mais le jusant, qui portoit à l'Ouest, étant beaucoup plus fort et de plus longue durée que le flot, nous n'en pouvions tirer aucun avantage, puisqu'il nous étoit impossible de mettre à l'ancre: si à cet état de choses on ajoute que le calme s'établissoit généralement lorsque le courant renversoit du côté de l'Ouest, on concevra fort bien le peu de succès de nos efforts pour nous avancer dans le sens de la route que nous voulions faire. Ces contrariétés furent pour nous d'autant plus insupportables, que la chaleur étoit extrême, et que la dysenterie, maladie cruelle contractée à Coupang, faisoit à bord de plus rapides progrès. Nous restâmes dans cette situation pénible pendant dix-neuf jours! 1818. Octobre.

Le défaut de vent nous retenant, le 2 novembre, près des rivages d'Ombai, je ne pus résister au desir de faire visiter la partie la plus voisine de cette île, dont l'aspect étoit d'ailleurs fort gracieux. MM. Bérard, Gaudichaud, Gaimard et Arago, chargés de cette mission, partirent dans le grand canot, abordèrent heureusement au village de Bitouka (*voyez* pl. 15), et furent de retour à bord vers les onze heures du soir. Cette petite excursion, dont je rendrai compte dans le prochain paragraphe, eut tout le succès que nous pouvions en attendre, et fut pour nous un motif de distraction agréable. Novembre.

Le 3, le navire baleinier *l'Océan*, de Londres, quittant le mouillage de Batouguédé, d'où il nous avoit aperçus le 28 octobre, manœuvra pour se rapprocher de nous: son capitaine, M. Benjamin Hammat, vint bientôt à bord de *l'Uranie*. Occupé à faire la pêche de la baleine dans ces parages, il en connoît fort bien les principales localités: aussi obtins-je de sa complaisance un assez grand nombre de renseignemens, tant sur les opérations qui faisoient l'objet spécial de son voyage, que sur le littoral de Timor et d'Ombai. Nous profitâmes de l'inaction forcée à laquelle nos navires furent souvent réduits, pour nous visiter mutuellement plusieurs fois; notre navigation eut lieu de conserve jusque devant Dillé.

Pêche de la baleine.

Dans les mers qui environnent les îles à épices, Timor, et cette portion de l'Océan qui gît entre l'archipel d'Asie et les côtes de la Nouvelle-Hollande, dit Crawfurd (1), abonde le cachalot nommé improprement

(1) *History of the Indian archipelago*, by John Crawfurd, tom. III.

1818. Novembre.

touchée, qu'elle se retourne à l'instant et reste morte sur le coup. Quelquefois, n'étant que blessée, elle nage à la surface des eaux et entraîne à sa suite la baleinière, à laquelle elle est liée par la corde fixée à l'instrument meurtrier : le pêcheur, dans ce cas, saisit promptement un second harpon et le lance comme le premier. Mais s'il arrive, ce qui est le cas le plus fréquent, que la baleine plonge ou *sonde* verticalement, il faut alors que la ligne soit filée avec assez de vîtesse pour que l'impulsion donnée par le cétacé ne puisse pas compromettre l'embarcation. Si cette corde s'engageoit (1), il faudroit qu'elle fût coupée de suite; la même manœuvre seroit indispensable, si la ligne, sortie de la goujure où elle doit se maintenir de l'avant du bateau, venoit en travers et risquoit ainsi de le faire chavirer.

» On a presque toujours deux lignes ajustées bout à bout, formant une longueur totale de 480 brasses; cependant, lorsqu'il arrive que ce n'est point assez, on est obligé d'en laisser aller le bout : cette circonstance a été calculée d'avance; la bouée, garnie de son pavillon comme d'un signal, est fixée à l'extrémité de la ligne et doit servir plus tard à la faire retrouver.

» Lorsqu'on peut juger, par la rapidité avec laquelle sonde d'abord la baleine, que le cas ci-dessus aura lieu, on cherche à la fatiguer en ne filant (2) la corde qu'à retour (3) et de manière que l'avant de l'embarcation, sur lequel passe la corde, soit quasi à fleur d'eau.

» On n'est pas moins attentif à faire rentrer la ligne lorsqu'on y remarque un peu de mou (4), comme aussi à l'arroser pendant qu'on la file; car, sans cette dernière précaution, elle pourroit prendre feu.

» La baleine, affoiblie, remonte bientôt à la surface de la mer pour respirer; et la corde ayant été abraquée à mesure, l'embarcation se trouve alors tout près de l'animal. Le harponneur s'arme aussitôt de sa lance, et le frappant à coups redoublés au défaut de la tête (5), ne tarde pas à

(1) S'embrouilloit.
(2) Lâchant.
(3) En ne cédant qu'en partie à l'effort; en résistant de temps à autre.
(4) Lorsqu'on remarque qu'elle n'est pas tendue.
(5) Selon M. Gaimard, les harponneurs, armés de la lance, visent toujours au cœur autant qu'il est possible, en frappant un peu au-dessus de la nageoire pectorale.

lui donner le coup mortel. Bientôt on voit en effet le sang sortir de ses évens, signe certain de sa mort prochaine : ce sang qui s'échappe ainsi du colosse, est suivi promptement de la destruction totale de ses forces ; il se renverse sur le flanc ; les mouvemens précipités de sa nageoire latérale indiquent seuls en lui un reste d'existence ; enfin, dès qu'il a exhalé le dernier souffle, on le remorque le long du navire, sur le côté duquel, par le moyen des caliornes du grand mât, on le suspend de manière qu'il puisse être facilement retourné à mesure qu'on le dépouille de sa chair. 1818. Novembre.

» Plusieurs hommes, placés sur des galeries extérieures, commencent à le dépecer par zones circulaires avec leurs grands couteaux : son lard est ainsi taillé par morceaux de forme prismatique, qu'une personne préposée à cet effet pique avec une énorme fourchette emmanchée, et jette sur le vaisseau. On porte ces morceaux sur le *cheval* pour y être hachés et mis ensuite dans les chaudières ; et lorsqu'ils ont rendu toute l'huile qu'ils contiennent, on s'en sert pour alimenter le feu : les os servent au même usage. »

A mesure qu'on retire le blanc de baleine ou l'adipocire de la tête du cétacé, on le jette dans d'énormes caisses en cuivre étamé, pour être ensuite fondu plus à loisir, et conservé dans des vases de même nature arrimés au fond du vaisseau.

Le fourneau destiné à fondre ces substances pour les transformer en huile et les clarifier, est placé sur le pont ; cette huile est ensuite vidée, à l'aide de grandes cuillers et d'une manche en toile qui sert de conduit, dans les barriques qu'on a disposées dans la cale pour la recevoir.

Le fourneau particulier du navire *l'Océan* étoit en briques et placé en arrière du mât de misaine, au tiers à-peu-près de la distance qui le séparoit du grand mât ; il avoit 7 pieds 3 pouces de long (dans le sens de la largeur du navire), 4 pieds 6 pouces de large et 4 pieds 1 pouce de hauteur. Une plate-forme en bois, parallèle au pont, dont il n'étoit séparé que par un intervalle de 8 pouces de hauteur, lui servoit de base ; ce qui avoit permis de ménager en dessous un bassin, qu'on remplissoit d'eau toutes les fois que le feu étoit allumé, à dessein d'isoler les parties du

1818. Novembre.

baleine à sperma-ceti. Les Anglais, les Anglo-Américains et quelques bâtimens français exploitent ce genre d'industrie, qui emploie annuellement 3 210 hommes (1), et produit, dans cette période de temps, selon le même auteur, une valeur totale de 26 750 000 francs [1 070 000 liv. sterl.].

D'après le récit du capitaine Hammat, 80 navires anglais sont régulièrement occupés à cette pêche; mais les Anglo-Américains n'en emploient pas moins de 100, soit dans la mer des Moluques, soit dans le grand Océan. C'est ordinairement aux environs de Célèbes et de Timor que le capitaine Hammat avoit coutume d'établir sa croisière; il lui falloit environ vingt mois pour compléter sa cargaison, qui exigeoit la capture de 85 à 100 cachalots. Or, si l'on admet, ce qui ne doit pas s'écarter beaucoup de la vérité, que la quantité totale des navires employés à cette pêche soit de 190 (2), et la moyenne du nombre des baleines nécessaires à chaque cargaison de 90, on trouvera que 17 000 environ de ces animaux deviennent annuellement victimes de la cupidité de l'homme!

Les plus grands cachalots que le capitaine Hammat ait pris, avoient 64 pieds français de longueur. Les cétacés de cette dimension peuvent fournir 100 barils d'huile et 24 barils d'adipocire (3). Les femelles sont inférieures aux mâles pour la taille; elles ne donnent pas au-delà de 18 ou 20 barils de cette dernière substance, qui, comme on sait, se trouve dans une cavité particulière de la tête de l'animal.

« L'opération de harponner la baleine, dit M. Pellion, n'est pas sans difficulté, et exige autant d'adresse que d'habitude; aussi un bon harponneur est-il un homme fort recherché. Il est rare qu'on frappe la baleine de dessus le vaisseau même; on se transporte de préférence, pour cet objet, sur des embarcations légères, douées d'une marche supérieure, et nommées *baleinières :* il y en a plusieurs sur les navires, et chacune

(1) Un tel nombre suppose de 120 à 140 navires pour un équipage moyen de 23 à 27 hommes.

(2) Ce nombre seroit fort, d'après ce qui précède, si l'on ne faisoit attention que Crawfurd paroît n'avoir eu en vue que les navires qui font la pêche dans l'archipel d'Asie.

(3) Ces barils contiennent 31 galons et demi, et le galon environ 4 pintes françaises. On trouve, en calculant plus exactement, que 24 barils font 3 075 pintes [2 859 litres]; et 100 barils, 12 812 pintes ou 11 913 litres.

est armée de sept avirons, dont un sert de gouvernail. Deux harpons placés sur la fourche (1), et garnis de leur ligne ; trois autres déposés dans leurs étuis le long du vaigrage ; une lance dressée aussi sur la fourche, et deux tenues en réserve ; une hache, un couteau, une bouée avec son signal, une ou deux lignes de 2 pouces 1/2 disposées dans une baille, un bidon et un gamelot : tels sont les instrumens dont sont munies ces sortes d'embarcations (2).

» Les baleinières cherchent d'abord à prolonger l'animal de la tête à la queue : le harponneur est de l'avant du bateau, les avirons sont levés, le patron (3) est attentif. Le harponneur saisit sur la fourche le premier harpon ; il juge la distance, commande le mouvement que le bateau doit suivre, et, fixant l'œil sur le point qu'il veut frapper (4), il lance à l'instant son fer avec toute la force de son bras ; c'est ordinairement aux environs de la nageoire pectorale que le harpon est dirigé. L'instant où la baleine est frappée est fort dangereux : à peine se sent-elle piquée, qu'elle s'agite avec fureur ; et plus d'une fois on l'a vue, d'un coup de son énorme queue, lancer fort haut dans les airs et la baleinière et les malheureux pêcheurs dont l'adresse et la promptitude n'ont pu les garantir de sa violence.

Malheur au nautonnier, dans ce moment funeste,
Si l'aviron léger n'emportoit ses canots
Loin de l'orage affreux qui tourmente les flots !
Tout s'éloigne, tout fuit ; la baleine expirante
Plonge, revient, surnage ; et sa masse effrayante,
Qui semble encor braver les ondes et les vents,
D'un sang déjà glacé rougit les flots mouvans.

Esmenard, poëme de *la Navigation*.

» Il peut se faire, continue M. Pellion, que la baleine soit si bien

(1) Sorte de chandelier à deux branches placé sur le côté de l'embarcation pour entreposer et tenir à portée du harponneur les instrumens dont il doit faire usage.

(2) Le navire *l'Océan*, avant son départ d'Angleterre, avoit à bord cent cinquante harpons ; ceux que nous avons vus étoient triangulaires et parfaitement affilés. Une sorte de couteau, armé d'un long manche, sert à dépecer les baleines : on en embarque aussi plusieurs pour cet objet.

(3) On nomme ainsi le timonier de ces petites embarcations.

(4) On ne harponne point le cachalot sur la masse énorme que forme son museau, parce que, quoiqu'il n'y ait pas d'os, la peau y est si dure que le fer n'y pénétrerait pas.

1818. Novembre.

vaisseau qui, sans cette précaution, eussent pu être trop fortement chauffées. L'appareil entier, contenant deux chaudières en potin, étoit soutenu et solidement fixé sur le pont par des courbes en fer qui avoient 4 pouces d'épaisseur à leurs extrémités et 8 pouces à l'endroit de la courbure : la partie de ces courbes qui s'appuyoit contre le fourneau, avoit 3 pieds de long; la partie fixée sur le pont n'en avoit que 2 et 1/2. Le fourneau, aux trois quarts et au quart de sa hauteur, étoit entouré de deux plates-bandes en fer de 6 lignes d'épaisseur sur 2 pouces de large; le tout au besoin pouvoit être recouvert d'une grande caisse en bois propre à empêcher l'eau de pluie de tomber dans les chaudières. Quant à celles-ci, chacune avoit une capacité de 130 galons anglais ou 461 litres et 1/2. Le poids total de l'appareil s'élevoit à 7 tonneaux environ.

Aux deux extrémités latérales du fourneau, se trouvoient de grands vases prismatiques ou réservoirs en cuivre, de 3 pieds 5 pouces de long sur 3 pieds de large et 4 de hauteur. Ces vases, destinés à recevoir l'huile à mesure qu'elle étoit fondue dans les chaudières, d'où elle s'écouloit naturellement par les ouvertures pratiquées à cet effet, présentoient, au tiers supérieur de leur hauteur, une espèce de passoire où s'arrêtoient les parties hétérogènes et non liquides.

Quoique *l'Océan* fût réellement jaugé à 243 tonneaux, le poids ordinaire de sa cargaison ne s'élevoit pas au-delà de 230.

Au rapport du capitaine Hammat, l'huile de cachalot se vendoit à Londres, lors de son départ (en 1816), 120 liv. sterl. [3 000 fr.] le tonneau (1); sa cargaison entière à ce compte devoit valoir 27 600 liv. sterl. [690 000 fr.], somme sur laquelle 10 600 liv. sterl. [265 000 fr.] étoient affectés aux dépenses de l'armement et du voyage; 17 000 liv. sterling formoient donc le bénéfice net, qui se distribuoit ensuite d'après les bases suivantes :

(1) Autrefois on séparoit à Londres l'adipocire de l'huile extraite du lard de cachalot. La première de ces denrées valoit alors 12 à 15 livres sterling de plus par tonneau que l'autre, et on les vendoit à part : mais les fabricans mêlant ensuite ces deux substances, les pêcheurs ont trouvé plus expédient de faire le mélange eux-mêmes, à leur retour, et de n'établir qu'un seul prix moyen du tout. C'est au moins ce qui résulte des notes que j'ai recueillies.

		L. sterl.	Francs.	1818. Novembre.
A 1	capitaine commandant du navire $\frac{1}{14}$	1 214.	30 350.	
A 1	premier lieutenant $\frac{1}{28}$	607.	15 175.	
A 1	second lieutenant $\frac{1}{50}$	340.	8 500.	
A 3	patrons d'embarcations, pour chacun $\frac{1}{100}$, et pour les trois	510.	12 750.	
A 6	matelots de 1.re classe, pour chacun $\frac{1}{130}$, et pour les six	785.	19 625.	
A 10	matelots de 2.e classe, pour chacun $\frac{1}{150}$, et pour les dix	1 133.	28 325.	
A 2	mousses : il ne leur revenoit aucune part sur la cargaison ; on leur accordoit seulement les vêtemens et la nourriture.			
Ainsi, pour 24	hommes d'équipage, il falloit	4 589.	114 725.	
en sorte que les armateurs n'avoient pour eux que		12 411.	310 275.	
somme qui, ajoutée à la précédente, fait réellement		17 000.	425 000.	

A cet avantage, qui dérive pour le capitaine du prix de sa cargaison, doivent encore être ajoutés certains profits qui ne laissent pas d'être considérables. Il est nourri, et ses armateurs lui donnent, pour fournir au ravitaillement du vaisseau, une certaine somme annuelle : mais il est rare qu'il soit obligé de faire en argent les achats de vivres nécessaires, soit à lui, soit à son équipage ; il y emploie des objets d'échange de peu de valeur. Un buffle, par exemple, qui valoit 5 piastres à Dillé lorsque nous y relâchâmes, pouvoit être obtenu, sur d'autres points moins fréquentés de la côte de Timor, avec une hache d'une demi-piastre. L'économie en faveur du capitaine étoit donc, comme on voit, des neuf dixièmes. Sur l'île Kisser, il avoit eu vingt moutons pour un méchant fusil de pacotille, qu'on estimeroit peut-être trop haut en le portant à 25 francs.

Tels furent les détails que nous recueillîmes à bord du navire *l'Océan*, pendant les mortelles journées de calme et de contrariétés qui nous retinrent si long-temps dans le voisinage l'un de l'autre. Nous avions alors peu d'objets de distraction : las de voir, et presque toujours sous le même aspect, les rivages monotones de l'île Ombai et du cap Batou-Lotié sur Timor, nous saisissions avec une sorte d'avidité les moindres

1818. Novembre.

occasions d'ajouter quelques notes, même imparfaites, aux pages si long-temps arides de notre journal.

Le 15, plusieurs requins pris pas nos matelots nous donnèrent lieu de faire de curieuses remarques sur la force musculaire dont sont doués ces animaux. « J'avois bien remarqué, dit M. Gaudichaud, que, long-temps après sa mort, le requin conserve une contractilité machinale très-considérable; mais jamais je n'aurois pensé qu'un de ces poissons, presque entièrement suffoqué, hissé à bord, fendu de la tête à la queue, vidé de tous ses viscères, et ayant perdu tout son sang, eût encore, étant jeté à la mer une demi-heure après, assez de vigueur pour nager de nouveau avec une vîtesse capable d'entraîner deux hommes qui tenoient la corde à laquelle on l'avoit amarré par la gueule et les ouïes, et pour bondir hors de l'eau ainsi que le font ordinairement les marsouins : c'est cependant ce qui arriva.

» Peu après cette première expérience, l'hameçon, qui avoit été remis à la mer, prit encore un de ces mêmes poissons : quoique beaucoup plus petit, on le soumit aux mêmes épreuves, avec cette différence pourtant qu'on lui coupa les deux nageoires abdominales au ras du corps. Les phénomènes observés dans le premier se renouvelèrent avec peut-être encore plus de force dans celui-ci.

» A ces remarques s'en rattache une autre non moins intéressante, et qui doit dépendre de la même cause; c'est que cette force contractile qui fait que le requin nage et saute long-temps après qu'il a été privé de toutes ses parties vitales, exerce aussi son action avec la même énergie sur les muscles de la mâchoire, et qu'en cet état, sa morsure n'est pas moins formidable que s'il possédoit encore ses facultés naturelles. Nous en avons vu, mutilés de manière qu'on ne pouvoit leur supposer aucun principe d'existence, saisir des paquets de cordages, et ne les lâcher qu'après les avoir fortement endommagés. »

Il y avoit déjà vingt-quatre jours que nous étions dans le canal d'Ombai, moins occupés à faire route qu'à lutter contre des difficultés de toute espèce, dans l'attente qu'une saute de vent favorable ou un orage viendroit enfin faire cesser notre perplexité. Cet événement heureux arriva le 16 novembre : une forte brise d'Ouest s'étant établie à

la suite d'un grain, le capitaine du navire *l'Océan* et moi nous en profitâmes pour sortir des parages diaboliques dans lesquels nous étions comme enfournés. Bientôt nous eûmes doublé le cap Mobéra sur l'île Timor, et la partie Sud de Cambi ; après quoi les courans, venant à se bifurquer, nous devinrent favorables. Mais ce qui montre à quel point sont bizarres et variables les chances de la navigation, c'est qu'un navire anglo-américain, *le Thomas Scattergood*, de Philadelphie, entré la veille seulement dans le canal d'Ombai, en sortit en même temps que nous. 1818. Novembre.

> Or entra nello stretto, e passa il corto
> Varco..... (1).
>
> *Gerusalemme liberata*, cant. XV.

Ce navire se rendoit à Canton et faisoit momentanément ainsi la route que nous suivions nous-mêmes.

Libres désormais dans nos manœuvres, et débarrassés de tous les obstacles qui nous avoient si long-temps arrêtés, nous eussions bien voulu forcer de voiles, et réparer, autant qu'il étoit en notre pouvoir, le temps que nous avions si malheureusement perdu ; mais une considération importante vint nous condamner encore, quoique volontairement ici, à un nouveau délai. Nous n'avions eu à Coupang que peu de rafraîchissemens pour nos malades ; et le nombre de ces derniers ayant, malgré tous nos soins, beaucoup augmenté, une relâche étoit nécessaire pour nous procurer de nouvelles provisions : je choisis celle de Dillé, qui étoit le plus dans notre voisinage, et qui pouvoit nous offrir d'ailleurs plusieurs genres d'intérêt.

Le 17, à midi, nous arrivâmes devant ce chef-lieu des établissemens portugais à Timor : je fis tirer un coup de canon pour appeler un pilote ; il vint assez promptement, et nous mit en mesure d'atteindre, à quatre heures trois quarts, le mouillage desiré.

(1) Alors le vaisseau entre dans le détroit, et en franchit le court intervalle.

1818.
Novembre.

§. III.

Excursion sur l'île Ombai.

J'ai cru devoir renvoyer à un paragraphe particulier les détails de la petite expédition qui, après avoir quitté *l'Uranie* le 2 novembre, alla visiter le village de Bitouka, sur la côte méridionale de l'île Ombai: M. Gaimard, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, faisoit partie du détachement, lui servira ici d'interprète.

« L'embarcation quitta le bord à onze heures du matin, dit-il, et n'arriva à terre qu'à une heure dix minutes. A peine avions-nous touché le rivage, que, munis de nos armes et de plusieurs objets d'échange, nous nous acheminâmes vers un groupe assez nombreux d'indigènes tranquillement assis sous de grands arbres voisins de la côte. Nous leur demandâmes à parler au raja; après quelques instans d'hésitation et une courte conversation entre eux, ils nous adressèrent à un des plus vieux de la troupe, nommé *Sikman*.

» Pour nous rendre ce chef favorable, nous lui fîmes divers présens: un joli collier de verre, entre autres, offert par M. Bérard, parut lui faire grand plaisir. Ayant ainsi, à ce qu'il nous sembloit, disposé favorablement les voies, nous voulûmes savoir s'il ne seroit pas possible d'obtenir des poules en échange de quelques couteaux; le mot *ayam*, dont nous nous servîmes, et qui nous avoit été si utile à Coupang, ne fut pas ici moins intelligible; « *sato ayam*, *sato pisso* [une poule pour un couteau], » leur disions-nous. Mais ils nous firent comprendre qu'ils avoient fort peu de volailles; et bientôt nous eûmes occasion de nous en convaincre par nous-mêmes (1).

» Ayant prié ces insulaires de nous indiquer le chemin qui conduisoit à Bitouka, d'abord ils ne parurent nullement disposés à nous satisfaire; quelques-uns même nous donnèrent à entendre qu'il falloit nous abstenir

(1) Nous savions cependant que, sur divers points de la côte de cette île, on pouvoit se procurer des ignames, des citrouilles, du sucre de palmier, des poules, des cochons, même quelques buffles, et que ces derniers se payoient six couteaux.

Notes sur Ombai.

d'y aller. Nous nous mîmes cependant en route en avançant à petits pas sous l'ombre des arbres, suivis de la plupart de nos Ombayens, au nombre de trente à-peu-près : tous étoient armés d'arcs, de flèches et de kris; plusieurs avoient en outre des cuirasses et des boucliers faits en peau de buffle. Leur air étoit guerrier, et ils ne paroissoient pas beaucoup redouter nos armes : toutefois nous apercevions dans leur contenance quelque chose d'incertain, propre à nous faire craindre qu'ils n'eussent en tête quelques projets sinistres (1).

» Les cuirasses et les boucliers qui étoient suspendus aux branches des arbres fixoient particulièrement nos regards : nous invitâmes nos Ombayens à s'en revêtir; ce que deux d'entre eux firent aussitôt. L'un voulut bien poser pour être dessiné, tandis que l'autre nous donnoit le spectacle d'un combat simulé. Armé de son arc en bambou, il se mit en devoir de lancer des flèches, et nous fit entendre, d'une manière fort expressive, qu'il lui seroit facile d'en tirer un très-grand nombre pendant le temps nécessaire pour charger seulement nos fusils; aussi témoignoit-il attacher un bien plus haut prix à ses armes qu'aux nôtres. Ce raisonnement avoit quelque chose de spécieux, et il est assez remarquable qu'il soit venu à la pensée de peuplades sauvages établies à de grandes distances les unes des autres. Jean de Léry avoit déjà vu les indigènes du Brésil manifester la même opinion. « Voyans souvent, dit-il,

(1) On jugera peut-être que ces craintes n'étoient pas dénuées de fondement. Voici en effet ce qui nous a été raconté par des gens dignes de foi. En 1802 ou 1803, le navire *la Rose*, de Philadelphie, envoya sur la partie orientale de l'île Ombai, une embarcation qui fut enlevée par les habitans et l'équipage retenu prisonnier.

Dix ans plus tard, le capitaine du navire anglais *l'Inacho* étant descendu sur la même île pour y acheter un buffle, mit seul pied à terre, tandis que ses matelots, armés de fusils, restoient dans l'embarcation. Les habitans accueillirent à coups de flèches cet officier, qui reçut, à cette occasion, plusieurs blessures.

Mais voici qui est plus fort encore. Une frégate anglaise ayant envoyé un canot sur la partie orientale de l'île Ombai, pour faire du bois, en novembre 1817, tous les hommes de cette embarcation furent, à la suite d'une rixe, tués et mangés par les habitans. Le surlendemain, un second détachement de matelots descendit, bien armé, pour faire la recherche de leurs camarades; mais ils ne virent que les restes sanglans de plusieurs des victimes, et les débris du canot, qui avoit été fracassé. La frégate ayant relâché quelques jours après à Dillé, son capitaine y fut confirmé dans l'opinion qu'il avoit déjà que les habitans d'Ombai étoient anthropophages. Ces derniers renseignemens nous ont été fournis par M. le gourverneur de Dillé lui-même.

Notes sur Ombai.

» qu'aucuns de nous, en leur présence, abattoyent un oyseau de dessus » un arbre, ou une beste sauvage au milieu des champs, parce princi- » palement qu'ils ne voyoyent pas sortir ny en aller la balle, cela » esbahist bien fort les sauvages; tant y a néantmoins qu'ayant cogneu » l'artifice, et disans (comme il est vray) qu'avec leurs arcs ils auront » plustôt delasché cinq ou six flèches, qu'on n'aura chargé et tiré un » coup d'harquebuze, ils commençoyent de s'asseurer à l'encontre (1). »

» Dès qu'il avoit lancé une flèche, l'Ombayen se jetoit par terre, et se couvroit de son bouclier, comme pour se mettre à l'abri des coups de son adversaire : toutes ses flèches étant épuisées, il quittoit son arc et saisissoit son kris; alors, le bouclier d'une main, et cette arme redoutable de l'autre, il s'élançoit avec rapidité sur son ennemi, en paroissant lui porter des coups terribles : tous ses mouvemens étoient impétueux et assurés ; son œil étinceloit; on eût dit qu'il ne respiroit que les combats et le carnage.

» La cuirasse dont les guerriers se revêtent se nomme *boou ;* elle est en peau de buffle : percée, au milieu, d'un trou pour le passage de la tête, elle descend devant et derrière un peu au-dessous de la hauteur des hanches, et offre ainsi l'image grossière d'une chasuble; sur l'une et l'autre face sont fixées horizontalement un assez grand nombre de coquilles de l'espèce des petites porcelaines; de plus grosses sont disposées au bas en forme de bordure; quelquefois, au lieu de coquilles, ce sont des morceaux d'os ou d'ivoire taillés en forme de dents. L'Ombayen dessiné par M. Arago, étant gaucher, portoit son bouclier à droite et en arrière : ce bouclier, plus long que large, avec une échancrure à sa partie supérieure, étoit un morceau de peau de buffle desséchée et dépouillée de tous ses poils; il se nommoit aussi *boou.*

» Les pointes des flèches étoient ou en bois dur, ou en os, ou même en fer. Ces flèches, étalées en éventail, étoient assujetties, au côté gauche du guerrier, à la ceinture de son sabre ou de son kris.

» La plupart des habitans portoient fixées à la cuisse droite et à la ceinture une multitude de feuilles de latanier tailladées pour laisser passer des bandes des mêmes feuilles, teintes, soit en rouge, soit en noir. Le

(1) *Voyage au Brésil,* par Jean de Léry.

Notes sur Ombai.

bruissement continuel produit par les mouvemens de ceux qui étoient accoutrés de cette singulière parure, augmenté par le contact de la cuirasse et du bouclier; le tintement des petits grelots qui sont aussi des accessoires de leur toilette guerrière, tout cela faisoit un tel vacarme que nous ne pouvions nous empêcher d'en rire : loin de s'en offenser, nos Ombayens n'hésitoient pas à suivre notre exemple.

» M. Arago fit devant eux quelques tours d'escamotage qui les étonnèrent beaucoup. Ils nous assurèrent qu'il n'y avoit aucun établissement portugais ni hollandais dans leur île (1).

» Nous nous acheminâmes enfin directement vers le village de Bitouka, situé sur une hauteur : deux routes y conduisent; les défians Ombayens nous engagèrent à suivre la plus longue, tandis que, prenant eux-mêmes la plus courte, ils arrivèrent avant nous à leurs habitations.

» Ayant aperçu, en passant devant une de leurs cases, une vingtaine de mâchoires d'hommes suspendues à la voûte, je témoignai le desir d'en avoir quelques-unes, offrant en retour mes plus précieux objets d'échange; mais on me répondit : *Pamali* [cela est sacré]. Il paroîtroit dès-lors que ces os étoient des trophées destinés à perpétuer le souvenir de victoires remportées sur les ennemis.

» Les murailles, les voûtes et les planchers des cabanes d'Ombai sont construits avec des feuilles de vacois, de latanier, de cocotier, supportées par des tiges de bambou. L'endroit où couchent leurs habitans est élevé de plusieurs pieds au-dessus du sol, et l'on exhausse encore le lit au-dessus de ce plancher; dispositions que nous avions déjà remarquées à Babao.

» Une poule, du miel, des mangues vertes et quelques cocos, furent les seules provisions alimentaires qu'on nous offrit. Nous échangeâmes nos couteaux, nos colliers et nos pendans d'oreilles contre des arcs et des flèches; mais il nous fut impossible de nous procurer des cuirasses et des boucliers.

(1) Il est possible que la question qui a amené cette réponse ait été mal comprise; ou peut-être les habitans de Bitouka n'étoient-ils point parfaitement informés de l'état des choses sur tous les points de l'île qu'ils habitent. Ce qui est certain, c'est que les Portugais ont deux rajas d'Ombai sous leur dépendance, ainsi que nous le verrons plus particulièrement par la suite.

Notes sur Ombai.

» On faisoit sécher, près de quelques-unes des cabanes, des semences blanches, de la grosseur d'une petite amande, ayant un goût fort agréable.

» Nous ne vîmes pas une seule femme à Bitouka; il paroît que nos guides ne nous avoient devancés que pour les en faire éloigner.

» Nos matelots firent de l'eau à une petite rivière nommée *Ira*, qui est très-voisine du lieu où nous avions mis pied à terre.

» Les montagnes de l'île sont élevées, mais il n'y en a point qui dominent sur les autres d'une manière notable : leurs flancs sont fréquemment sillonnés par des ravins plus ou moins profonds. Les basses terres voisines du rivage ont peu d'étendue, excepté du côté de l'Est, où leur pente est fortement adoucie. Le sol en général paroît volcanique; les laves et les scories que nous avons recueillies le prouvent évidemment; et le dessin de la planche 32 de notre atlas, fait reconnoître des basaltes rangés en prismes verticaux et irréguliers. La terre ne nous a paru nulle part cultivée, quoique en plusieurs endroits la végétation se montrât fort active : on remarquoit sur-tout, parmi les arbres, des cocotiers, lataniers, cassiers, manguiers, et le mélaleuca à tige blanche, dont on extrait l'huile essentielle de *cajeput* ou plutôt de *kayou pouti* [arbre blanc].

» Les cochons et les chiens sont les seuls mammifères que nous ayons aperçus. Les oiseaux paroissent être les mêmes qu'à Timor : ceux qui frappèrent nos regards étoient des tourterelles grises, d'autres à calotte purpurine, des pigeons ramiers, différentes espèces de corbeaux, des oiseaux grimpeurs, &c.

» A en juger par le grand nombre de feux qu'on distinguoit la nuit, tant sur la côte que vers l'intérieur, l'île Ombai doit être très-peuplée. Plusieurs villages se sont établis à l'ombre des bois, qui végètent avec vigueur dans les parties les plus humides; mais un grand nombre d'autres, à notre grande surprise, ont choisi leur emplacement sur la crête des montagnes les plus élevées, où il n'est guère concevable qu'il y ait de l'eau douce : un des plus importans, nommé *Madama*, étoit perché, non loin de Bitouka, à une hauteur considérable.

» En général, les habitans sont ici d'une taille moyenne; plusieurs sont bien faits et fortement constitués; d'autres ont les membres grêles, et paroissent d'une complexion foible. Leur teint noir olivâtre offre diffé-

Notes sur Ombai.

rentes nuances; l'angle facial, chez le plus grand nombre d'entre eux, est moins ouvert que celui des habitans de Coupang; ils ont le nez épaté (quelques-uns cependant l'ont assez bien fait), les lèvres grosses, les dents noircies et en partie détruites par l'usage du bétel, la membrane buccale d'un rouge vif; les cheveux noirs, longs, plats ou crépus, ordinairement réunis en touffe à la partie postérieure du sommet de la tête, à l'aide d'un large ruban d'écorce de figuier : on en voit aussi qui ont les cheveux coupés, et qui sont couronnés d'une espèce de cercle qu'ils nomment *préki*.

» Quelques individus avoient des cicatrices à la poitrine, aux bras et aux tempes; d'autres, des taches dartreuses blanchâtres à la figure et à diverses parties du corps; deux étoient borgnes, et un assez grand nombre offroient des traces non équivoques de la petite vérole.

» Le seul instrument de musique que nous ayons rencontré chez eux, est une espèce de flûte en roseau, dont nous ne les avons point cependant entendus jouer.

» Un des naturels nous demanda si nous étions Anglais : il avoit visité Timor et Manille, et nous dit avoir rapporté de l'île Luçon un miroir auquel il attachoit beaucoup de prix.

» Une remarque déjà faite à Coupang, et que j'ai eu occasion de renouveler ici, c'est que les habitans de ces contrées répètent avec beaucoup d'exactitude et de facilité les mots français qu'ils entendent prononcer.

» Nous ne restâmes à Ombai qu'environ quatre heures : un coup de canon tiré par la corvette fut le signal convenu qui nous rappela à bord; nous y arrivâmes le soir à onze heures. Parmi les curiosités que nous rapportâmes, nous citerons un vase en poterie grossière, dont les naturels se servent pour fabriquer le sel par l'ébullition de l'eau de mer, et une arbalète que nous vîmes entre les mains d'un jeune Ombayen, pareille à celles qui servent aux jeux des enfans dans plusieurs provinces de France. »

§. IV.

Séjour à Dillé.

1818. Novembre. A peine eûmes-nous mis à l'ancre, le 17 novembre, que j'envoyai un de mes officiers saluer le chef de la colonie, et lui faire connoître, avec l'objet de la mission de *l'Uranie*, la nature des besoins qui motivoient notre relâche. Les salves d'usage eurent lieu, le lendemain, en l'honneur des pavillons de nos nations respectives ; et après avoir reçu nous-mêmes un officier d'ordonnance portugais, chargé de nous complimenter sur notre arrivée, nous allâmes tous en corps faire visite au gouverneur, D. José Pinto Alcoforado d'Azevedo e Souza, qui nous accueillit avec une extrême politesse, et me promit de faire réunir, avec toute la célérité possible, les objets de ravitaillement dont nous avions besoin.

Le 19, de bonne heure, quelques observations magnétiques eurent lieu à terre; plus tard je me rendis chez le gouverneur avec ceux de mes compagnons de voyage qui, comme moi, avoient été invités à y dîner. Lorsque nous mîmes le pied sur le rivage, notre courtois gouverneur nous fit saluer de six coups de canon; lui-même, avec une partie de ses officiers, vint au-devant de nous, accompagné d'énormes parasols que portoient des esclaves, afin que nous pussions arriver jusqu'à sa demeure sans être trop incommodés par un soleil brûlant. (*Voyez* planche 30.)

Les avenues du palais étoient élégamment ornées de feuillages et de fleurs. Nous traversâmes d'abord, au bruit de la musique, une grande cour plantée d'arbres et toute entourée de jardins. La troupe étoit sous les armes et formoit la haie; le costume des soldats, dont on peut prendre une idée sur la planche qui vient d'être citée, ne fut pas ce qui nous parut le moins remarquable. Arrivés dans le salon, nous vîmes réunies les dames les plus notables de la colonie : c'étoient les femmes d'officiers portugais, toutes filles de rajas ou issues des grandes familles de race pure ou mélangée, et dont le teint basané l'étoit par conséquent plus ou moins. La plus jolie et la plus jeune d'entre elles, Dona Joanna,

dont on peut voir le portrait, planche 17, étoit l'épouse du capitaõ mór D. Francisco de Assis Monteiro Terros Duraõ, second de la colonie, et commandant de la province de Bellos; elle étoit née à Timor. Toutes ces dames étoient richement vêtues à la mode portugaise, c'est-à-dire, à-peu-près comme on s'habilloit en France il y a quarante ou cinquante ans : leurs cheveux, descendant à plat sur le front, étoient retroussés par derrière en chignon flottant, et attachés sur la tête avec de grandes épingles d'or; elles portoient aussi au cou des chaînes du même métal. 1818. Novembre.

Auprès de chacune d'elles, une esclave accroupie tenoit un mouchoir et le sac à bétel obligé. La plupart de ces suivantes étoient jolies, richement vêtues à la timorienne, et parées de chaînes et de bijoux d'or. Toutes étoient pieds nus : mais leurs maîtresses, qui probablement suivoient le même usage les jours ordinaires, s'étoient chaussées ce jour-là; et elles en paroissoient fort embarrassées. Indépendamment des bas, elles avoient des mules brodées en paillettes ou en soie de couleur. Présumant sans doute que leur toilette ne devoit avoir à nos yeux rien de ravissant, ces dames nous dirent qu'elles avoient fait de grandes demandes d'objets de mode à Macao, et qu'elles les attendoient d'un instant à l'autre avec tant d'impatience, que la vue de *l'Uranie* leur avoit fait battre le cœur, pensant que ce pouvoit être le vaisseau desiré.

Un dîner splendide, d'environ quarante couverts, nous fut servi, partie à la portugaise et partie à la manière anglaise. Une grande profusion de viandes et de ragoûts composa les deux premiers services; on y fit succéder un très-beau dessert, qui consistoit en pâtisseries variées, en confitures de Chine, en fruits superbes et excellens, entre autres les mangues et les ananas, supérieurs, pour la saveur et le parfum, à aucun de ceux que j'eusse déjà mangés, même à l'Ile-de-France et au Brésil. La vaisselle et les cristaux qui décoroient la table étoient dignes du reste: un air de grandeur régnoit par-tout; les esclaves des deux sexes étoient nombreux et servoient bien. On porta avec du vin de Madère les santés des rois de France et de Portugal; le canon fut tiré à chacun de ces toasts, et des musiciens jouèrent pendant tout le repas.

Lorsqu'on eut dîné, le gouverneur, qui est aimable et fort gai, proposa de danser : tout le monde paroissant goûter la proposition, nous

1818. Novembre.

débutâmes par une anglaise ; mais la chaleur étoit si intolérable, et ce genre de danse est si actif, que nous ne pûmes continuer. Plusieurs dames alors se mirent à exécuter de très-jolies danses timoriennes ; et le gouverneur nous prouva, par un menuet dont il se tira à merveille, que, dans sa jeunesse, il dut être un fort bon danseur. Nous ne rentrâmes à bord que très-tard.

Le 20 novembre fut consacré à l'embarquement des vivres que nous avions demandés : ils consistoient en trois cents volailles, plusieurs buffles, six milliers de riz, et du maïs pour nourrir nos bestiaux. Nous complétâmes aussi notre provision d'eau, qui nous fut apportée par des embarcations du pays. Cette eau est bonne, mais peu commode à faire, car il faut la retirer d'un puits. Nous aurions pu reprendre ce soir-là même la mer, si le tabac pour les besoins de l'équipage eût pu m'être fourni assez tôt ; mais il fallut attendre encore jusqu'au lendemain.

Ce retard fut cause que nous reçûmes une nouvelle invitation à dîner de notre bon gouverneur, qui voulut absolument recevoir chez lui celles des personnes de mon état-major qu'il n'avoit pu réunir la précédente fois. Le festin ressembla beaucoup à celui dont j'ai parlé plus haut, tant pour le nombre que pour le rang des convives ; du reste, même profusion, même élégance. En sortant de table, nous accompagnâmes tous le gouverneur, dans un beau jardin qu'il fait cultiver hors de la ville : on y remarquoit des plantations de café et de cannes à sucre qui réussissent très-bien. Pendant que nous étions en marche, des musiciens faisoient entendre de temps en temps, derrière nous, une musique un peu discordante.

Sur beaucoup de points, le terrain de Dillé est humide et même marécageux ; mais les environs en sont pittoresques. Le gouverneur nous montra, sur le penchant d'un coteau, un site charmant qu'il a choisi pour y faire bâtir une maison de campagne. L'aspect général du pays est moins riche que celui de Rio-de-Janeiro ; mais la végétation y paroît fort active, malgré la rareté d'eau courante.

J'avois annoncé au gouverneur que j'appareillerois très-positivement le lendemain matin : cette résolution parut contrarier beaucoup le capitaõ mór, qui comptoit ce jour-là nous recevoir chez lui ; mais voyant

qu'il ne pouvoit me faire changer de résolution, il voulut au moins que nous lui promissions d'aller le soir même prendre le thé chez lui. Nous nous y rendîmes donc à l'issue de la promenade, accompagnés de la société nombreuse avec laquelle nous étions. 1818. Novembre.

Le couvert étoit mis, et l'on servit bientôt, non pas un thé, mais le souper le plus somptueux, où la vaisselle d'argent et les cristaux égaloient ce qu'on peut voir de mieux chez un riche particulier en Europe. Il étoit huit heures; nous avions dîné à quatre : on juge bien ce qui nous manquoit pour faire convenablement honneur à ce beau repas. Aucun de nous ne put manger : mais des toasts devoient être portés, et le furent un peu aux dépens de la tête d'un des assistans, qui devint d'une gaieté extraordinaire.

Le capitaõ mór et sa femme firent avec beaucoup de grâce et d'affabilité les honneurs de cette réunion. On dansa après le souper, et le bal s'anima si bien, qu'il étoit près de minuit lorsqu'on se retira. La majeure partie de MM. les officiers portugais nous accompagnèrent jusqu'aux embarcations. Notre marche, éclairée par un nombre considérable de torches portées par des hommes noirs presque nus, avoit quelque chose de pittoresque et d'imposant.

M. le gouverneur, voulant me donner une marque de souvenir, m'offrit deux petits garçons et deux petites filles esclaves, âgés de six ou sept ans, nés au royaume de Failacor, dans l'intérieur de l'île Timor. Ce seroit, disoit il, une curiosité intéressante en Europe, où cette race n'est point encore connue. Je refusai formellement et sans hésiter; mais, persuadé apparemment que c'étoit par pure politesse, il fit conduire à mon bord ces quatre malheureuses petites créatures, que je me hâtai de renvoyer à terre. En exprimant au gouverneur toute l'étendue de ma gratitude, je tâchai de le convaincre qu'étant, en quelque sorte, au début de mon voyage, la présence sur le vaisseau de quatre enfans aussi jeunes seroit pour moi une surcharge des plus incommodes. Quelque bonnes que fussent mes raisons, il ne s'y rendit pas tout-à-fait : il me fallut, à moins de le désobliger sérieusement, garder un des deux petits garçons. Il fut baptisé à bord sous le nom de *Joseph-Antonio*. Je l'ai fait peindre à Paris à l'âge de quatorze ans, dans le costume même qu'il portoit

1818. Novembre.

lorsqu'il me fut amené, et près de deux ans avant sa mort, occasionnée par une maladie scrofuleuse. Ce portrait, qui est parfaitement ressemblant, se trouve gravé planche 31.

Je reçus, le 22, dans la matinée, la visite d'un officier chargé par le gouverneur de nous faire ses adieux et de nous souhaiter un bon voyage. Bientôt après, le pilote arriva lui-même; et toutes nos dispositions étant faites d'avance, nous ne tardâmes pas à lever l'ancre : il étoit 11 heures 20 minutes quand nous sortîmes de la baie.

Notre relâche à Dillé n'a pas excédé cinq jours; et quoiqu'elle ait été de courte durée, elle n'en fut pas moins profitable pour nous, non-seulement à cause des excellentes provisions dont nous nous munîmes, mais aussi par les renseignemens précieux que nous y avons rassemblés.

C'est ici le lieu de réunir les matériaux divers qui composent l'ensemble de nos recherches sur Timor; mais nous croyons à propos de dire, avant tout, un mot de son histoire, et de faire connoître, au moins sommairement, les principales relations qui ont existé entre ce pays et ceux qui l'entourent : ce sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE XVII.

Essai historique sur l'île Timor.

L'HISTOIRE de Timor antérieurement à la découverte de cette île par les Européens, ne nous est révélée par aucun document authentique; annales, monumens, traditions mêmes, tout nous manque : aussi sommes-nous réduits à ne parler de cette période déjà ensevelie dans la nuit des temps, qu'en nous étayant sur un petit nombre de données assez vagues.

Les peuples qu'y trouvèrent les Européens, ceux qui maintenant l'occupent encore et semblent au premier examen en être les indigènes, réunissent tous les traits caractéristiques des nations d'Asie : d'où l'on seroit porté à conclure que la population primitive de Timor ne dérive pas d'une autre source.

Cependant des recherches plus suivies et plus étendues ont fait découvrir, dans les montagnes de l'île les plus centrales et les moins fréquentées, des nègres à cheveux crépus (1), de mœurs féroces, et d'une intelligence bien inférieure à celle du reste des habitans. Cette race singulière, identique, à ce qu'il semble, avec les papous (2) de la Nouvelle-Guinée, les peuplades de la Nouvelle-Irlande, de la Nouvelle-Calédonie, des îles Andaman, &c., et peut-être aussi avec celles de la Nouvelle-Hollande, de l'île Van-Diémen et même de la Terre-de-Feu, se trouve généralement reléguée au centre des plus grandes îles de l'archipel indien, depuis les Philippines jusqu'à Sumatra et la presqu'île malaise. Ces êtres dégradés ont toujours été vus à l'état sauvage, et en nombre d'autant plus réduit, que la civilisation autour d'eux avoit fait plus de progrès (3). Il ne paroît pas douteux que ce ne soient là les tristes débris de la population véritablement primitive de Timor. Foibles ou trop peu nombreux, ils n'ont pu résister à l'envahissement de nations

(1) *Voyez* Péron, *Voyage aux Terres australes.*

(2) Ce nom de *papou* est une corruption du mot *papua*, dérivé lui-même de *pua-pua*, ou plutôt de *poua-poua*, expression par laquelle les tribus basanées de l'archipel d'Asie désignent la race entière des nègres. (*Voyez* Crawfurd, *History of the Indian archipelago*, t. I.)

(3) Crawfurd, *op. cit.* t. I.

Histoire de Timor.

plus habiles ou plus hardies qui les ont ou détruits tout-à-fait ou relégués dans les parties les moins accessibles. Mais à quelle époque cette migration extraordinaire a-t-elle eu lieu? C'est ce qu'on ne sauroit dire encore, même d'une manière approximative. Sans doute bien des siècles se sont écoulés depuis lors, puisque les documens historiques les plus anciens ne disent rien qui puisse seulement en faire soupçonner la date. Quoi qu'il en soit, ce ne seroit, comme le dit si bien Crawfurd, que par la comparaison des langues, des usages et des mœurs, par l'étude des institutions singulières, de la position géographique et morale des différentes races, qu'on parviendroit à former un jour quelque hypothèse raisonnable sur l'origine des différentes peuplades de l'archipel indien (1).

Maîtres des différentes îles qu'ils couvrent aujourd'hui de leurs tribus nombreuses, ces nouveaux habitans conservèrent-ils des relations avec le continent auquel ils durent leur origine? Il est probable qu'il en fut d'abord ainsi, et qu'à une époque qu'il ne nous est point donné d'assigner, elles s'étendirent jusqu'à Madagascar même, et sans doute aussi à plusieurs îles du grand Océan. Ce qui est certain, c'est que ces relations, si jamais elles existèrent, furent interrompues ensuite, et que, rétablies plus tard, on ne les dut alors qu'à des découvertes nouvelles, suggérées par une disposition particulière des esprits, dont il faut chercher la cause elle-même dans les lois immuables qui régissent le monde.

On ne sauroit s'empêcher d'admettre que ces peuplades envahissantes ne fussent habiles dans l'art de la navigation; mais il n'est pas de notre objet de passer ici en revue les conséquences et les rapprochemens auxquels un si important sujet pourroit conduire : hâtons-nous donc de revenir aux traditions historiques, et particulièrement au petit nombre de faits qui doivent servir de préliminaires à la découverte de l'île Timor par les Européens.

Tout annonce que les relations commerciales de l'archipel d'Asie avec la Chine et le Japon datent d'une très-haute antiquité; celles avec l'Indostan sont plus modernes; et Crawfurd, par des considérations ingé-

(1) Crawfurd, *op. cit.* t. I.

Histoire de Timor.

nieuses, est parvenu à fixer avec assez d'exactitude l'époque à laquelle ce dernier pays commença à recevoir les produits des îles à épices. Suivons en peu de mots son raisonnement.

Lors du périple de la mer Érythrée, ou environ l'an 63 de l'ère chrétienne, le girofle et la muscade, qu'on ne recueille que dans l'archipel d'Asie, n'étoient pas encore apportés dans l'Inde, et par conséquent aucune communication n'existoit à cette époque entre les Indous et le pays des épices. De l'année 176 à l'année 180, le girofle fut importé en Égypte, et par conséquent dans l'Inde, d'où on l'expédioit : ainsi des relations s'étoient certainement établies à cette époque, et même auparavant, puisque le géographe Ptolémée, qui écrivoit vers l'an 130, cite des noms de lieux malais et javanais, sur l'autorité des Indous. Tout ceci conduit à cette considération finale, que les premières communications entre l'archipel d'Asie et les contrées de l'Inde commencèrent de l'an 63 à 180, et probablement dans les premières années du second siècle de notre ère. Il est tout à-la-fois singulier et intéressant d'observer combien ces choses s'accordent avec les récits que les Indous eux-mêmes nous font de la dispersion des adorateurs de Buddha, lors de leur persécution par les brahmines, dans les premier et second siècles de notre ère. Cette dispersion introduisit le culte de Buddha dans l'archipel d'Asie, contribua à en civiliser les habitans, et répandit par-tout sur le globe l'usage jusqu'alors inconnu du girofle et de la muscade (1).

Malgré leur prétention à des relations plus reculées, il n'est nullement probable, ainsi que le remarque encore Crawfurd, que les Arabes aient atteint les pays à épices, ni aucune portion de l'archipel indien, avant d'avoir été convertis à la religion mahométane; car tout ce qu'on trouve, dans ces îles, de relatif aux Arabes, est lié avec leur religion actuelle. Nous sommes donc forcés d'admettre que les navigateurs de cette nation ne s'avancèrent pas plus loin vers l'Est que la côte de Malabar, jusqu'à l'instant où, enflammés du plus vif enthousiasme religieux, ils franchirent enfin le golfe du Bengale, établirent des colonies dans les îles indiennes, et poussèrent leurs opérations mercantiles jusqu'en Chine (2).

(1) Crawf. *op. cit.* t. III.
(2) *Ibid.*

Histoire de Timor.

Le commerce de l'Arabie avec l'Orient se faisoit généralement par les ports de la Mer Rouge et par ceux de l'Océan qui l'avoisinent; et l'on voit les Arabes, depuis 1204, où ils arrivèrent à Achem, jusqu'en 1495, époque de la conversion des Moluques au mahométisme, s'y établir en grand nombre et y développer leurs opérations. Il est peu douteux que l'augmentation de ce commerce, dans les XII.e et XIII.e siècles, n'ait été une conséquence des croisades, qui firent que les nations de l'Orient et de l'Occident se connurent mieux entre elles, agrandirent réciproquemeut leurs idées, donnèrent aux nations de l'Ouest un goût plus prononcé pour les productions de l'Orient, et occasionnèrent par conséquent une plus grande demande de ces denrées dans les marchés de l'Arabie. Ainsi les consommateurs d'Europe ignorèrent jusqu'au XV.e siècle (1), malgré le voyage du Vénitien Marco Polo, le nom et la situation des pays qui produisent ces denrées (2) auxquelles depuis long-temps ils attachoient un si haut prix.

Ce fut en 1498 que la navigation hardie de Vasco de Gama, au-delà du Cap de Bonne-Espérance, vint changer la face générale du commerce, resté presque stationnaire depuis trois mille ans.

Dès-lors les Portugais se précipitèrent à l'envi sur la route que ce navigateur célèbre leur avoit ouverte : ce ne fut toutefois que onze ans plus tard qu'ils atteignirent l'archipel d'Asie, et deux années après encore qu'ils s'établirent à Malacca, dont ils venoient de faire la conquête. Albuquerque, qui y commandoit, expédia une escadre, sous les ordres d'Antonio de Abreu, pour soumettre les Moluques; mais cet officier ne put arriver qu'à l'île d'Amboine.

Une tentative plus heureuse eut lieu en 1521, sous les ordres du capitaine Garcia Henriquez, qui, à sa grande surprise, vit bientôt lui-

(1) Crawf. *op. cit.* t. III.

(2) Il paroît, d'après le D.r Vincent, que les Sabéens et les Gerrhéens, peuples qui habitoient l'Arabie-Heureuse, furent, dès les temps les plus reculés, les facteurs intermédiaires qui alloient chercher les aromates et les autres richesses de l'Orient, pour les vendre ensuite aux Égyptiens et aux Phéniciens, lesquels les achetoient d'eux sans s'informer d'où elles provenoient originairement. Voilà pourquoi les anciens attribuent à l'Arabie-Heureuse beaucoup de productions de l'Inde, et même de la Chine et des Moluques; voilà aussi l'origine de cette richesse et de ce luxe des Sabéens, dont tant d'auteurs grecs et romains font des tableaux si brillans. (*Géogr.* de Ment. et Maltebrun.)

même arriver aux Moluques, et du côté de l'Est, les vaisseaux espagnols de Magellan, qui exécutoient le premier voyage autour du monde. Histoire de Timor.

A cette époque, douze ans s'étoient écoulés depuis l'arrivée des Portugais dans l'archipel indien; et il seroit bien extraordinaire qu'ayant dès 1512 abordé à Célèbes, ils n'eussent point encore découvert l'île Timor, qui en est si peu éloignée, et qui depuis long-temps devoit être fameuse (1) par l'excellence du bois de sandal qu'elle produit. Quelque peu vraisemblable que soit une telle supposition, je n'ai pu cependant trouver la preuve positive du contraire dans les nombreux ouvrages que j'ai consultés (2). Il faut donc laisser l'honneur tout entier de la découverte à Juan Sebastian del Cano, successeur de Magellan, qui, le 26 janvier 1522, vint aborder à la ville d'*Amabam* (3), dans le voisinage de Batouguédé, sur la côte Nord-Ouest de Timor. Quoi qu'il en soit, une circonstance assez importante à noter, c'est que Pigafetta, historien de l'expédition, ne parle nullement de cette île comme d'une nouvelle découverte.

Del Cano resta dix-sept jours sur la côte de cette île; il y fut visité

(1) Les Chinois répandus depuis tant de siècles dans cet archipel, devoient faire déjà, du bois de sandal de Timor, un des principaux articles de leur trafic; et ce qui prouve encore que la valeur de ce bois étoit connue comme objet d'exportation, c'est que les compagnons de Magellan en embarquèrent à Timor, qui leur fut offert par les naturels. (*Voyez* la Relation de Pigafetta.)

(2) Tels sont les suivans : *Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais*, par le P. Lafiteau.

As decadas de Asia, de Joaõ de Barros e Diego do Couto.

Asia portuguesa, de Manoel de Faria e Souza.

Histoire des conquêtes des Portugais dans les Indes orientales, par le P. San-Domingo. Cet ouvrage, écrit en portugais, m'a été communiqué à Timor; je le crois fort rare en Europe.

Collectiones peregrinationum in Indiam orientalem et occidentalem &c., fratrum de Bry et Meriani.

Conquestas de las islas Molucas, por Bartolomeo Leo de Argensola.

Relation de divers voyages curieux, par Melchisédech Thévenot.

Histoire générale des voyages, par Prévost.

Lettres édifiantes.

History of the Indian archipelago, by John Crawfurd.

Historia general de Felipinas &c., por el P. Fr. Juan de la Concepcion.

A chronological history of the discoveries in the South Sea, by James Burney.

Histoire des navigations aux Terres australes, par le président de Brosses.

Beschryvinge van Amboina &c., door Franc. Valentyn.

Primo Viaggio intorno al globo &c., da Ant.° Pigafetta.

(3) *Voyez* planche 15, par 122° 43′ de longitude.

Histoire de Timor.

par un des principaux chefs du royaume de Balibo, et ne put se procurer les rafraîchissemens dont il avoit besoin qu'en le retenant momentanément prisonnier, lui et son fils.

Nous n'entrerons point ici dans le détail de la lutte qui s'engagea plus tard entre les Portugais et les Espagnols, relativement à la souveraineté des Moluques; mais il me paroît intéressant de signaler l'époque de la conquête des Philippines par ces derniers, qui, commencée en 1566, fut singulièrement favorisée par les pieux efforts des missionnaires chargés de convertir les indigènes. On peut assurer, avec Crawfurd, que la bienveillante influence de la religion chrétienne eut, depuis la première période de l'autorité des Espagnols dans ces îles jusqu'à nos jours, le plus puissant ascendant sur la civilisation du peuple et sur sa réconciliation avec ses conquérans; car l'avarice avoit été jusque là et fut toujours depuis le principal ressort de la politique des Européens dans l'archipel d'Asie. Les denrées de ces îles, obtenues sans cesse par des moyens violens, devinrent le point de mire des aventuriers de toutes les nations d'Europe, tandis que les indigènes restèrent en proie à une longue suite de malheurs, dont aucune portion de l'espèce humaine ne fut aussi longtemps la victime. Il est pénible d'avouer qu'un si horrible état de choses existe encore dans la plupart des îles de cet archipel (1).

Aux Philippines, les Espagnols ajoutèrent bientôt la possession des îles Mariannes: Manille fut fondée, et leur commerce prit un développement funeste à celui de leurs rivaux, dont ils acquirent bientôt toutes les possessions dans les mers de l'Inde, par la réunion des couronnes de Portugal et d'Espagne sur la tête de Philippe II. Cet événement porta un coup terrible à la prospérité des colonies portugaises; car, comme le dit Lafiteau, quoiqu'elles fussent toujours administrées par les Portugais, cependant le ministère espagnol fit constamment ses efforts pour les détruire, intéressé qu'il étoit à affoiblir un peuple dont il redoutoit les forces et l'attachement à ses princes naturels: aussi est-ce une espèce de prodige que le Portugal n'ait pas perdu entièrement alors le fruit de tant d'années de dépenses et de travaux (2).

(1) Crawfurd, *op. cit.* t. II.
(2) Lafiteau, *Conquêtes des Portugais.*

Histoire de Timor.

En 1578, de nouveaux compétiteurs avoient paru dans ces parages : les Anglais, sous la conduite de Drake, vinrent toucher à Ternate ; et la fausse politique de Philippe II ayant interdit aux Hollandais l'entrée des ports du Portugal, où jusqu'alors, commerçans tributaires, ils étoient venus acheter les épices pour les distribuer dans le Nord de l'Europe, ils résolurent d'aller chercher ces précieuses denrées à leur source même, et arrivèrent en force dans l'archipel d'Asie. Les avantages immenses qui furent la conséquence de ces relations directes, et la victoire qu'ils remportèrent sur les Portugais près de Bantam, leur inspirèrent la pensée d'organiser cette société fameuse qui, sous le titre de *Compagnie des Indes*, parvint bientôt à un si haut degré de puissance. La conquête des Moluques signala son début ; elle devint le gage de ses brillans progrès, et de la décadence rapide du commerce de ses rivaux.

Par leurs communications successives avec les nations européennes, les insulaires d'Asie avoient été tour-à-tour dupes ou victimes de l'astuce et de l'avarice de celles-ci. Cependant les Portugais, dit Crawfurd (1), malgré les vices et les violences de leur administration, n'avoient pas essayé, comme le firent leurs successeurs, de régler et de limiter l'accroissement d'aucun des objets les plus recherchés du commerce des Moluques, et ils devoient à cette prudente circonspection la prospérité de leurs établissemens. Malacca, renommée comme dépôt commercial sous ses souverains naturels, n'avoit rien perdu, entre leurs mains, de sa réputation : une correspondance active et sans entraves exista toujours entre les îles indiennes, la Chine et le Japon ; mais elle cessa sous l'influence des autres nations européennes. Aussi, pendant la domination des Portugais, qui dura à peine cent ans dans ces îles, et qui depuis près de deux siècles s'est entièrement évanouie, ils y ont laissé plus de monumens de leurs arts, de leur langage, que ne l'ont fait les Hollandais, leurs successeurs, dont l'administration, qui subsiste encore, embrasse une période de temps deux fois plus considérable. Malheureusement pour les Portugais, les cruautés et les vexations de tout genre dont ils accabloient les habitans, les avoient rendus odieux, et leurs compétiteurs furent accueillis par ces derniers avec empresse-

(1) Crawf. *op. cit.* t. III.

Histoire de Timor.

ment. A peine les Hollandais et les Anglais commencèrent-ils à se montrer dans les Indes avec le simple caractère de commerçans, et quoiqu'ils commissent de temps à autre quelques actes de piraterie, que les naturels coururent au-devant d'eux, et leur offrirent leurs denrées.

Mais, après un petit nombre d'années, et aussitôt que les nouveaux venus eurent supplanté leurs devanciers, ils dépouillèrent cette feinte modération qu'ils avoient affichée, et entrèrent eux-mêmes dans un système d'exactions et de mesures vexatoires qui continua toujours à marquer les progrès de leur puissance (1).

La situation politique et commerciale de Timor, antérieurement à cette lutte, ne nous est qu'imparfaitement connue (2) : on sait cependant que cette île étoit depuis long-temps exploitée par les Portugais, qui déjà, en 1525, en retiroient une assez grande quantité de bois de sandal, et qui la tinrent toujours depuis sous leur dépendance. Toutefois le chef-lieu du gouvernement colonial n'étoit pas à Timor, mais sur l'île Floris, dont celle de Solor dépendoit. Lorsque, au commencement du XVII.e siècle, les Hollandais cherchèrent à s'emparer des établissemens du Portugal, la colonie de Solor ne fut point oubliée, et Valentyn (3) nous fournit à cet égard quelques détails, dont nous allons reproduire la substance.

Une division de bâtimens de guerre, aux ordres du capitaine Apolonius Schot, parut, le 17 janvier 1613, devant le fort portugais de Floris (4), le bombarda, ruina une batterie, et mit le feu à une partie des maisons de la ville. Sur ces entrefaites, les assiégés envoyèrent à

(1) Crawf. *op. cit.* t. III.

(2) On m'a assuré, pendant mon séjour à Dillé, qu'Ambéno étoit un des premiers royaumes de Timor où les Portugais eussent pénétré, lorsqu'ils en commencèrent la conquête spirituelle. (*Voy.* pl. 15, par 122° 5′ de longit.)

(3) Valentyn, *Beschryvinge van Amboina &c.*

(4) Il y a ici une grande confusion de noms dans l'auteur qui nous fournit ces détails. Solor est par lui sans cesse confondu avec Floris, île que l'on appeloit aussi alors *la Grande-Solor*, pour la distinguer de Solor proprement dite, ou, comme on disoit à cette époque, de la *Vieille-Solor*. J'ai eu beaucoup de peine à comprendre sous ce rapport la relation de Valentyn, et je n'ai pu m'y reconnoître, à quelques égards, que parce qu'il cite Larentouka au nombre des places capturées à Solor, tandis que nous savons parfaitement, par le récit du capitaine Dampier, que la ville de Larentouka appartient à l'île Floris, qui est la même chose qu'Ende. (*Voyez* a Voyage to New-Holland, &c., in the year 1699, by capt. William Dampier, t. III, part. 2.)

Histoire de Timor.

Timor, pour prévenir du péril où ils se trouvoient, et demander du secours; mais les croisières ennemies en empêchèrent l'arrivée; en sorte qu'après une vigoureuse résistance, et voyant que les Hollandais avoient reçu un nouveau renfort de vaisseaux, le fort portugais fut obligé de se rendre, le 20 avril.

Maître, par cette victoire, de la partie portugaise de Floris et de l'île Solor qui l'avoisine, le capitaine Schot alla sur la côte de Timor. Le 14 juin, il aborda à la ville de Ména (1), appartenant à l'un des plus puissans rois du pays : là, il chargea son vaisseau de bois de sandal; et ayant fait des traités avec plusieurs rois de l'île, il obtint la permission de bâtir un fort à Ména et un autre à Coupang, où il laissa à son départ une suffisante quantité de soldats. En 1616, les Hollandais jugèrent à propos d'abandonner les places qu'ils occupoient à Floris et à Timor; ce ne fut que trois ans après, que, s'étant ravisés, ils y envoyèrent de nouveau quelques personnes pour y diriger les affaires de leur commerce. Le Hollandais Johan d'Hornay remplissait, en 1627, les fonctions de gouverneur à Solor; mais on parvint à découvrir que, par suite d'intelligences dont on ne fait pas connoître la source, il étoit résolu à livrer aux Portugais le fort qu'il commandoit. Des mesures avoient été prises pour l'arrêter, lorsque, prévenu à temps, il se sauva chez ceux par qui on l'accusoit de s'être laissé corrompre, et qui l'accueillirent parfaitement bien: son fils Antonio d'Hornay fut, peu de temps après, nommé commandant de Larentouka, chef-lieu de leurs établissemens à Floris et de tout le territoire qu'ils possédoient à Timor. Plus tard même, la maison d'Hornay devint souveraine d'un royaume de cette île.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1640, époque où les Portugais semblèrent reprendre quelque avantage dans les Indes, par l'avénement du duc de Bragance au trône de Portugal, qui amena la séparation naturelle des colonies portugaises et espagnoles : mais cette lueur dura peu.

Dans cette même année, les habitans de Macassar se révoltèrent contre les Portugais, qui étoient les maîtres de cette place. Le roi de Tolo, nommé *Karrilikio*, de la secte de Mafade (2), vassal des Portugais, mais leur

(1) *Voyez* pl. 15, par 122° 21′ de longitude.

(2) Je n'ai pu savoir précisément ce qu'il falloit entendre par cette secte de *Mafade*, dont

Histoire de Timor.

ennemi juré, se trouvoit à cette époque dans Macassar. Il se mit à la tête des révoltés, rassembla une escadre de cent cinquante navires, portant six à sept mille hommes de troupes, et fit voile pour Larentouka. Il y arriva vers la fin du mois de janvier. Le capitaõ mór Francisco Fernandez, qui y commandoit, surpris par une invasion si subite, n'eut que le temps de se sauver dans les montagnes, avec sa petite troupe. Karrilikio débarqua donc sans résistance, brûla l'église et ravagea tout le pays. Mais les Portugais ne purent voir ces excès sacriléges sans que l'amour de la religion ne leur donnât le courage du désespoir : aussi, quoique en nombre très-inférieur, ils osèrent attaquer l'ennemi, et, après un combat terrible, le forcèrent à se rembarquer précipitamment. Karrilikio passa alors à Timor, où dix ans auparavant les Portugais déjà avoient commencé à prêcher l'Évangile (1) : il voulut soulever les Timoriens contre les Portugais, et les engager à l'accompagner à Larentouka; mais il ne put en venir à bout. Enfin, après trois mois de ravages et de rapines, durant lesquels il forçoit ceux qu'il soumettoit à embrasser sa religion, il retourna à Macassar, en annonçant aux Timoriens qu'il ne tarderoit pas à revenir avec des forces plus considérables : la mort le surprit au milieu de ses projets.

Dès qu'on sut à Floris que Karrilikio avoit quitté Timor, le P. Francisco Antonio de San-Jacintho se décida à y aller, pour consoler les malheureux Timoriens, et continuer à les instruire dans la religion chrétienne. Il partit donc de Larentouka, emmenant avec lui deux autres religieux et soixante-dix soldats, et alla débarquer à Ména, qu'il trouva ravagé. Le roi étoit mort, et sa femme, devenue tutrice de son fils en bas âge, étoit à la tête du gouvernement, avec le titre de reine. L'invasion de

parle San-Domingo d'où j'ai tiré ces détails; j'imagine que c'est une secte indienne de l'islamisme.

Il est très-probable que, long-temps avant cette invasion de Karrilikio, les Malais s'étoient établis sur divers points des côtes de Timor, et que la religion musulmane même y avoit pénétré par cette voie, dès le commencement peut-être du XV.e siècle. Je crois aussi que l'arrivée des Malais ou des Macassarais à Timor est antérieure à l'introduction de l'islamisme, c'est-à-dire qu'elle peut l'avoir précédée au moins de deux siècles.

(1) En 1630, des religieux dominicains, partis de Larentouka, vinrent à Timor pour y prêcher l'évangile. Le roi de Silaban, ville située entre Atapoupou et Batouguédé, fut le premier prince timorien qui se fit baptiser.

Histoire de Timor.

Karrilikio l'avoit obligée à se retirer dans une partie de son royaume située à douze lieues dans les terres: elle s'y trouvoit encore alors. Le P. de San-Jacintho, s'étant rendu auprès d'elle, en fut très-bien accueilli. Il ramena la reine au port de Ména, et par ses soins gagna tellement son amitié, qu'il obtint, en 1641, de la catéchiser et de lui administrer solennellement le baptême. Le peuple suivit l'exemple de sa souveraine.

Le royaume de Léfao étoit alors gouverné par un beau-frère de cette princesse : le raja d'Amanoubang et lui demandèrent à être baptisés par le P. de San-Jacintho, et l'obtinrent également. Pour satisfaire aux nouveaux besoins que faisoit naître cet accroissement de la foi catholique, plusieurs églises furent construites, tant auprès de la côte que dans l'intérieur du pays.

Le religieux Luiz de Paixaõ, qui se trouvoit à Floris (1), ayant eu connoissance des progrès de ses confrères à Timor, résolut de partager leurs travaux; et poussé par un zèle évangélique, il se rendit seul à Coupang, se mêla parmi les naturels, et, en cherchant à les instruire, il fut assassiné. L'année suivante, Francisco Antonio de San-Domingo débarqua à Coupang, s'y établit avec quelques Portugais, et gagna tellement l'esprit des naturels par ses manières douces et insinuantes, que, peu après son arrivée, le raja de Coupang se fit baptiser, ainsi que la plus grande partie de son peuple. Ces rapides changemens firent donner à Timor le nom d'île de *Santa-Cruz*, que les Portugais lui conservèrent long-temps.

Cependant le roi de Véalé, l'un des principaux souverains de l'île, avoit été gagné par Karrilikio à la secte de Mafade. Enthousiaste de sa nouvelle croyance, il voulut l'imposer aux nombreux rajas de son voisinage, qui s'étoient faits chrétiens; et comptant chaque jour sur le retour de Karrilikio, dont il ignoroit la mort, il se mit en campagne, sans s'inquiéter des Portugais. Dans cette perplexité, les rajas chrétiens eurent recours à leurs alliés, qui firent venir des renforts de Larentouka. Quatre embarcations, dont deux armées aux frais des religieux, une à ceux du capitaõ mór Francisco Fernandez, et l'autre à ceux du peuple, partirent

(1) San-Domingo, *op. cit.*

Histoire de Timor

avec quatre-vingt-dix soldats et plusieurs religieux, le 26 mai 1641, et se rendirent à la rade de Ména, où la reine les attendoit. Marchant de là contre le roi de Véalé, suivis d'un grand nombre d'habitans, ils le rencontrèrent près d'une rivière, sur les confins de son royaume, et le défirent complètement. La conséquence immédiate de cette bataille fut la conversion au christianisme de quantité de rajas et de naturels du pays.

La prise de Malacca par les Hollandais eut lieu l'année suivante, et vint porter un coup mortel à la puissance portugaise dans l'Inde; mais elle fut cause aussi que ces derniers s'occupèrent plus sérieusement que jamais de l'affermissement de leur puissance à Timor et à Floris.

Excités par ces progrès de leurs rivaux, les Hollandais reprirent avec une nouvelle ardeur les tentatives d'établissement qu'ils avoient déjà faites dans ces îles. En 1644, ils cherchèrent à s'emparer de Coupang; mais, après un combat long et opiniâtre, ils furent obligés de se retirer, quoique favorisés par un raja puissant des environs. Une seconde attaque eut lieu, la même année, sans plus de succès, par treize cents Hollandais, suivis d'une troupe innombrable de gens de nations étrangères.

Croyant sans doute obtenir de plus grands avantages en attaquant l'ennemi sur un autre point, les Hollandais envoyèrent (1) le général Arnold de Vlamingh van Outshoorn faire un débarquement dans la baie de Coupang, avec une force imposante d'Européens et de troupes indiennes. Ayant mis pied à terre avec son armée, le 27 janvier 1656, il se dirigea vers le village d'Amarassi, où étoient campés les Portugais et leurs alliés, sous les ordres d'Antonio d'Hornay.

Contrarié par la mauvaise saison, et n'ayant d'ailleurs qu'une connoissance très-imparfaite des localités, Vlamingh fut battu dans plusieurs rencontres, qui lui coûtèrent cent soixante-dix soldats européens; enfin, n'espérant plus aucun succès, il quitta l'île, et se retira à l'établissement de Solor. L'intention d'abord avoit été de détruire le fort de Coupang; on jugea préférable par la suite de faire de cette place un des chefs-lieux du commerce des Hollandais, et la régence de Batavia prit des mesures en conséquence. Toutefois, ce ne fut que plusieurs années après que ceux-ci purent s'en dire les tranquilles possesseurs.

(1) Valentyn, *op. cit.*

Histoire de Timor.

Persuadés que de la destruction de Larentouka (1) dépendoit celle des établissemens portugais à Timor, dont cette ville étoit comme l'arsenal, les Hollandais envoyèrent, en 1660, une escadre de vingt-six voiles à Floris ; mais ils ne purent s'en emparer, quoiqu'ils eussent conservé eux-mêmes un centre de leurs opérations et de leur commerce à Solor.

Plus tard, une transaction mit fin aux rivalités qui avoient si long-temps désuni les deux nations; on convint que chacune d'elles garderoit la souveraineté des pays où elles s'étoient établies. Les Hollandais, tout en conservant Coupang, s'engagèrent à fournir tous les ans deux chaloupes armées, aux ordres du gouverneur portugais: l'une, pour transporter les impôts qu'il percevoit à Timor; l'autre, pour défendre les côtes de cette île contre les déprédations que les gens de Macassar avoient coutume d'y commettre. Mais ces conditions ne furent pas exactement observées : profitant de la foiblesse de leurs rivaux, et intéressés d'ailleurs à diminuer une puissance qui leur étoit odieuse, les Hollandais employèrent ces chaloupes, contre l'esprit du traité, à obtenir une prépondérance plus marquée à Timor. Ils bâtirent un fort à Mobéra (2), dans la partie portugaise de l'île; et quoiqu'il ait été démoli ensuite, ils y conservèrent long-temps encore un comptoir utile à leur commerce.

Depuis l'époque où les arrangemens dont il vient d'être question eurent lieu, le siége du gouvernement portugais de Timor fut fixé à Léfao : cette ville devint aussi la résidence de l'évêque, qui, dans des temps plus prospères, avoit demeuré à Malacca.

Pendant ces guerres de deux peuples qui se disputoient la possession d'un pays dont ils n'étoient pas encore les maîtres, et jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, les rajas de Timor, dans la partie du moins que fréquentoient les Portugais, furent plutôt considérés comme alliés que comme vassaux des Européens. Les uns, depuis un temps immémorial, reconnoissoient pour chef suprême le roi de Louka (3), de la maison la plus ancienne de Timor, et demeurant dans la partie orien-

(1) San-Domingo, *op. cit.*

(2) *Voyez* pl. 15, par 122° 56′ de longitude.

(3) Ces détails sont tirés d'un manuscrit portugais écrit par un ancien gouverneur de Timor, et que M. A. Balbi a eu la complaisance de me communiquer.

Histoire de Timor.

tale de l'état ou province de Bellos (1); les autres étoient soumis au roi de Véalé, d'origine étrangère, et ayant sa résidence dans la partie opposée de l'île (2). Plusieurs de ces souverains payoient cependant aux Portugais des droits sur les denrées de consommation, et de foibles taxes sur l'entrée et la sortie des marchandises; sommes qui fournissoient à l'entretien et aux dépenses de la colonie. En cas de guerre, un contingent de troupes étoit aussi fourni, armé, équipé et nourri par leurs chefs immédiats.

Dans plusieurs circonstances, les habitans de Timor se montrèrent très-affectionnés aux rois de Portugal et fidèles à leurs représentans, auxquels ils obéissoient sans contrainte : tant le système primitif de leur administration avoit été modifié. Ainsi, lorsque Vincento Ferreira, qui gouvernoit Timor en 1759, jugea à propos de vendre lâchement Léfao aux Hollandais, et que ceux-ci en eurent pris possession, le roi régnant, révolté d'une lâcheté aussi infame, courut aux armes, et, après avoir passé ces nouveaux possesseurs au fil de l'épée, il remit la place entre les mains du nouveau gouverneur que les Portugais envoyèrent de Goa.

Quoi qu'il en soit, cet attachement des rajas timoriens pour les Portugais fut plus d'une fois altéré. Francisco d'Hornay, devenu roi d'Okoussé, et soutenu par son parent Antonio d'Hornay, arrivé dans ce dessein de Malacca, ne méditoit rien de moins que la destruction de la puissance portugaise à Timor : cependant ces troubles furent apaisés. Il est fort à remarquer que, lorsque les rajas de la province de Bellos sont en guerre, soit entre eux, soit contre les Hollandais ou les Portugais eux-mêmes, leurs troupes marchent toujours sous les couleurs de cette dernière nation.

A la suite d'une guerre de ce genre, qui fit-naître quelques inquiétudes, le gouverneur D. Antonio José Tellos da Silva transporta le siége du gouvernement portugais de Léfao à Dillé : changement funeste, qui contribua beaucoup à la décadence de la colonie; car ce dernier point, dont le seul avantage est un mouillage assez bon, est néanmoins mal arrosé et beaucoup plus malsain que Léfao. C'est là cependant que, par

(1) *Voyez* pl. 15, par 123° 43′ de longitude.
(2) *Ibid.* par 122° 22′ de longitude.

Histoire de Timor.

suite d'une détermination un peu précipitée, furent envoyés plus de douze cents habitans de Léfao, hommes, femmes et enfans.

En 1790, un événement d'un autre genre vint porter un coup funeste au commerce des Portugais (1). Goa, chef-lieu de leurs possessions dans l'Inde, avoit jusqu'à cette époque envoyé en droiture à Floris et à Timor les vaisseaux qui devoient en rapporter les marchandises préparées à l'avance; mais les réclamations et les jalouses menées des colons de Macao, étayées sur une économie mal entendue, firent alors décider que désormais la correspondance commerciale de Timor n'auroit plus lieu qu'avec cette place secondaire, qui eut ainsi seule l'avantage d'une communication directe avec Goa: mesure déplorable, qui contribua puissamment à la décadence de la colonie de Timor!

En effet, la cupidité de la plupart des hommes placés successivement au timon des affaires de cette île, les portant à s'approprier le monopole du commerce de l'intérieur, empêcha toujours que des spéculateurs probes et aisés ne cherchassent à s'y établir; et cette circonstance, jointe à la difficulté extrême des communications, fit qu'il ne vint plus à Timor, le gouverneur excepté, que des gens avilis par les fautes les plus graves, et privés souvent même tout-à-fait d'éducation et de connoissances: cependant, faute de mieux, c'est à de telles gens qu'on fut obligé de confier les premiers emplois de l'administration! De monstrueux abus en furent la suite; le poison enleva quelques gouverneurs trop rigides, ainsi qu'un petit nombre de bons officiers. Enfin une longue série d'exactions et de crimes fit perdre à la nation portugaise le reste d'affection et d'estime que les habitans avoient conservé pour elle: de toute part on refusa de payer les redevances jusqu'alors volontairement octroyées, et bientôt la colonie fut hors d'état de suffire à ses dépenses et de se maintenir sur un pied respectable. Les officiers militaires, réduits à une sorte de détresse, éprouvant à-la-fois des difficultés pour se rendre à Timor et pour en revenir, cherchoient à se dispenser d'y prendre du service, avec le même empressement qu'ils eussent mis naguère à en solliciter (2). Le nombre des ecclésiastiques eux-mêmes se réduisit aussi rapidement:

(1) A. Balbi, *manuscrit cité.*
(2) *Ibid.*

Histoire de Timor.

Solor, ni les autres îles qui en sont voisines, ne purent en obtenir, malgré les demandes réitérées qu'elles en firent; déjà, en 1792, il n'y en avoit plus que huit (1) à Timor, et ce nombre a diminué encore.

Le commerce portugais souffrit beaucoup de ce nouvel état de choses; car les Timoriens, accoutumés à faire leur trafic au moyen des échanges, n'ayant plus chez eux de missionnaires qui les engageassent à transporter leurs denrées à Dillé, préférèrent de les conduire aux points de la côte les plus voisins, où les navires macassarais et hollandais venoient souvent en demander : ces derniers même, profitant du défaut d'embarcations qui empêchoit les Portugais de faire le cabotage le long des côtes de l'île, finirent par s'en approprier en grande partie l'exploitation; enfin, comme si tout eût dû concourir à froisser les colons, leur gouverneur, D. Caetano de Lemos, eut la folle politique de faire supprimer les petites barques dont les missionnaires se servoient pour aller, d'une île à l'autre, vaquer à leur saint ministère. Les Hollandais surent tirer avantage de toutes ces fautes pour accroître et consolider leur puissance (2).

L'établissement de Coupang, devenu progressivement ainsi le centre d'opérations considérables, finit par acquérir une grande prépondérance commerciale. Les Hollandais, il est vrai, n'avoient pas à Timor un aussi grand nombre de royaumes tributaires que les Portugais; mais ils y comptoient sous leur dépendance quelques-uns des territoires les plus productifs, et au-dehors plusieurs îles importantes, entre autres Simao, Rottie, Savu, et une partie de Solor même, qui leur apportoient régulièrement leurs denrées. Coupang néanmoins devoit avoir aussi ses tribulations : en 1793, elle fut tourmentée par un fort tremblement de terre, qui y détruisit les principaux édifices. Quatre ans après, et par suite des guerres allumées en Europe, les Anglais, avec deux brigs, parurent devant le fort Concordia, et le sommèrent de se rendre : le gouverneur ne fit pas le moindre simulacre de défense; et, chose remarquable, la garnison hollandaise étant passée toute entière au service des Anglais,

(1) D'après un calcul approximatif, il ne devoit pas y en avoir moins de soixante-dix en 1772.

(2) A. Balbi, *manuscrit cité*.

Histoire de Timor.

ne fit que changer de drapeau, et continua son service comme auparavant. Mais les Anglais ayant voulu, dit-on (1), traiter le pays comme s'il eût été conquis par la force des armes, les habitans se réunirent, marchèrent contre eux, et les obligèrent à se rembarquer, après leur avoir tué soixante-dix hommes : les Hollandais furent aussitôt rappelés.

Timor, depuis, restoit paisiblement partagé entre ces derniers et leurs anciens compétiteurs, quand bientôt des divisions intestines firent naître de vives alarmes dans la colonie de Coupang.

En 1808, le raja Louis d'Amanoubang, chef d'un des plus puissans et des plus riches royaumes (2) soumis aux Hollandais, lassé de la domination tyrannique qui pesoit sur lui et les siens, leva l'étendard de l'indépendance. Son éducation avoit été commencée à Coupang, où il avoit été baptisé; mais c'est à Batavia même qu'il étoit allé chercher un supplément de connoissances que son activité naturelle lui faisoit desirer, et qui devoit un jour devenir si préjudiciable aux oppresseurs de son pays.

Cet acte d'insurrection fut appuyé par tous les moyens capables d'en assurer la réussite : le raja arma une grande partie de ses sujets de sagaies, de sabres, de haches d'armes et de fusils; il équipa un corps de cavalerie, peu nombreux à la vérité, mais formidable pour le pays, et construisit trois forts afin de protéger ses frontières. Les Hollandais ne se mirent point d'abord en mesure de réprimer par la force ces symptômes de rebellion; ils espéroient sans doute que des négociations et les armes paisibles de la diplomatie suffiroient pour en arrêter les suites : mais l'audace du raja ne fit que s'accroître par ces lenteurs.

Sur ces entrefaites, un événement inattendu vint renverser dans cette île, pour un temps du moins, l'autorité hollandaise. En 1810, une frégate anglaise prit et pilla Coupang, à la faveur de la nuit; mais les vainqueurs voulant agir encore comme l'avoient fait leurs compatriotes en 1797, ils eurent le même sort : les habitans, réunis cette fois par le gouverneur, reprirent la ville et les chassèrent. Ce succès toutefois ne fut que momentané; par suite de la révolution qui avoit incorporé la

(1) Péron, *Voyage aux Terres australes*.

(2) Le royaume d'Amanoubang est un de ceux de Timor où le bois de sandal croît en plus grande abondance.

Histoire de Timor.

Hollande à la France, les Anglais, en guerre avec cette dernière puissance, cherchèrent à lui enlever les colonies qu'elle venoit d'acquérir de la sorte. En 1811, ils se présentèrent donc en force devant Coupang, et s'en rendirent les maîtres: cette fois-ci néanmoins ils crurent devoir se borner à en conserver la suzeraineté, laissant à l'ancienne administration le soin de gouverner le pays; quant à eux, il leur suffit de régir les choses de plus haut, en tenant Timor sous la dépendance immédiate de Batavia, qui étoit aussi en leur pouvoir. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1816, époque à laquelle Coupang fut rendue aux Hollandais, en conséquence du traité de paix de 1814.

Ces événemens avoient empêché qu'on ne s'occupât des préparatifs de guerre désormais indispensables pour ramener le raja d'Amanoubang à l'obéissance. Le gouverneur de Coupang réunit enfin toutes ses troupes et celles de ses alliés, tant à Timor que sur les îles qui en dépendent, et marcha, en 1815, contre le prince rebelle. Cette première expédition ne produisit aucun résultat de quelque importance.

Dans l'année suivante, l'armée alliée se remit en campagne: ayant voulu risquer le sort d'une bataille, elle éprouva un violent échec, qui la força à prendre la fuite; sa perte s'éleva à quatre-vingts hommes, tandis que celle du raja ne fut que de six morts, et de trois prisonniers auxquels, suivant l'usage du pays, on coupa la tête. Le mauvais temps empêcha les deux partis de faire, en 1817, aucun mouvement militaire; mais, en 1818, des démonstrations hostiles s'étant renouvelées, nous apprîmes à notre arrivée à Coupang que les deux armées étoient en présence. Le raja d'Amanoubang avoit, dit-on, six mille combattans, tandis que les alliés, sous le commandement de M. le résident Hazaart, en comptoient au moins dix mille. Quoiqu'on s'attendît de jour en jour à quelque engagement décisif, les parties belligérantes, lors de notre départ, en étoient encore à s'observer mutuellement.

Sur d'autres points, M. Hazaart déployoit une activité plus efficace pour rattacher à son gouvernement quelques-unes des places soumises aux Portugais. C'est ainsi que des émissaires chinois, partis de Coupang, avoient préparé les habitans d'Atapoupou à un changement d'autorité, dont ils leur faisoient espérer de grands avantages. Enfin une embar-

cation légère, convenablement armée, se rendit devant cette ville, et, le 20 avril 1818, trente soldats, descendus sur le rivage, enlevèrent au son du tambour le pavillon portugais, qu'ils remplacèrent par les couleurs hollandaises (1). Quelques soldats métis, qui avoient fait mine d'opposer de la résistance, furent rudement fustigés.

Aussitôt que le gouverneur portugais apprit cet attentat inouï contre le droit des gens, il envoya un officier à Atapoupou, pour se plaindre d'une pareille agression : celui-ci fut bientôt suivi du capitaõ mór, qui, porteur d'une protestation en forme, étoit chargé de demander une conférence au résident lui-même : n'ayant pu l'obtenir, l'acte juridique fut confié à un officier de sa suite, pour aller le notifier à cet administrateur, et y joindre toutes les explications verbales nécessaires. Cette démarche fut encore en pure perte : M. Hazaart se borna constamment à dire qu'il avoit trouvé le pavillon hollandais à Atapoupou, et qu'ainsi ce port lui appartenoit.

Ne voulant pas rompre la paix qui existoit alors entre le Portugal et la Hollande, le gouverneur de Dillé crut devoir s'adresser directement à la régence de Batavia. Indépendamment du nouveau grief dont il demandoit le redressement, il énuméroit dans ses lettres les tentatives du même genre faites à d'autres époques par le même Hazaart, pour s'emparer du fort de Batouguédé ou faire révolter plusieurs rajas soumis à la puissance portugaise. Point de pratiques perfides qui n'aient été mises en œuvre pour parvenir à ses fins : tantôt ce sont des officiers hollandais, tantôt, et le plus souvent, des Chinois, qui sont détachés auprès des rajas qu'on sait être mécontens de la domination portugaise ; on leur remet en secret le drapeau hollandais, et, lorsqu'ils consentent à le recevoir, on en prend acte sur un registre, pour s'en autoriser ensuite comme d'un droit à la possession des places dont il s'agit. Enfin le gouverneur déclare que, forcé de tirer satisfaction de pareilles insultes et de défendre les droits de son souverain, il a déjà réuni sous les armes quatre mille hommes de troupes, et que, s'il le faut, il en équipera huit mille. Il n'en viendra pourtant aux dernières extrémités, ajoute-t-il, qu'après avoir employé

(1) Pendant notre navigation dans le canal d'Ombai, nous avions été étonnés nous-mêmes de voir les couleurs hollandaises arborées à Atapoupou. (*Voyez* plus haut, chap. XVI, §. 11.)

Histoire de Timor.

tous les moyens de conciliation. Il est loin de sa pensée de vouloir inconsidérément troubler la bonne intelligence qui règne entre les gouvernemens de la mère patrie, ni entraver les communications commerciales qui, d'après les traités, peuvent avoir lieu au port franc de Dillé et sur certains autres points de l'île, entre les sujets des deux nations. Il termine enfin par demander à la régence une réparation convenable pour les griefs dont il se plaint, et un dédommagement proportionné aux dépenses et aux pertes que le fisc portugais a supportées par suite de l'inique usurpation commise par le résident Hazaart. A ces lettres étoient jointes des pièces justificatives constatant l'ancienne suzeraineté portugaise sur Atapoupou, Batouguédé et les royaumes dont ces villes dépendent. Ces pièces sont attestées et signées par les princes et par les principales autorités du pays ; je transcris ici la teneur de l'une d'elles :

« Nous, dona Ursula da Costa, reine du royaume de Lékissa, » datos (1), officiers et principaux habitans dudit royaume, attestons » que nous avons toujours ouï dire à nos pères et ancêtres que les » royaumes de Jouanilho et de Fialara furent sans interruption tributaires » de S. M. T. F. le roi de Portugal, depuis l'époque où les Portugais » devinrent seigneurs de Timor, et que lesdits royaumes n'obéirent » jamais à aucune autre nation. Quoique plusieurs fois ils se soient » révoltés, cependant ils n'arborèrent jamais d'autre pavillon que celui » de notre auguste souverain. Nous attestons de même que le royaume » et le port d'Atapoupou ont pour commandans, comme nous le con- » naissons, Bernardo Benjamin Caldeira et Antonio Sebastiaõ; que nous » n'avons jamais ouï dire qu'ils appartinssent au gouvernement de Cou- » pang. Nous savons, il est vrai, que les Chinois de cette dernière ville » qui se sont établis à Atapoupou, ont été plusieurs fois punis et châtiés » comme rebelles par différens illustrissimes seigneurs, comme il arriva » sous le gouvernement de l'illustrissime seigneur Sarmento, en 1794 : » celui qui fit exécuter cette sentence fut le lieutenant général Pedro » d'Hornay ; ainsi que sous le gouvernement de l'illustrissime seigneur » Antonio de Mendoça; et après qu'on les eut fait élargir, lesdits Chinois » restèrent dans le port d'Atapoupou, sans vouloir jamais payer les

(1) *Dato*, titre honorifique dont il sera parlé ailleurs.

» droits royaux de S. M. T. F. C'est ce que nous pouvons attester » comme vrai, et nous le jurons sur les saints évangiles. Fait à Lékissa, » le 16 mai 1818.

» *Signé* Dona URSULA DA COSTA, reine de Lékissa; D. COME ROIZ » PERURA, lieutenant-colonel de Lékissa; D. SALVEDOR ROIZ PERURA, » mestre-de-camp de Lékissa; D. JOAQUIM ROIZ PERURA, sargento » mór de Lékissa; MONE THAÁ, dato de Lékissa; SOLE CRAE, » labo (1) du royaume de Lékissa; LARY LECTO, toumougom (2); » AGOSTINHO CARVALHO, dato de Lékissa; DICAMANY BAU, tou- » mougom de Lékissa; LAEN BOIO, DELETO CRAE, DEMAU QUIA, » LAENSAMA, DOBERE CRAE, BERE HUSSA, toumougoms. »

« Nous soussignés, Dionizio Roiz Perura, mestre-de-camp du » royaume de Motaél (3), et Joaõ Fernandez, lieutenant-colonel et » commandant des milices, attestons qu'il est vrai que la déclaration » ci-dessus a été mise sous nos yeux par la reine et le colonel du » royaume de Lékissa, et tous leurs officiers assignés pour la même » attestation par le greffiér dudit royaume, par ordre de la reine; que » le tout nous a été présenté; et pour la vérité de quoi nous apposons » maintenant notre signature. Dillé, 24 mai 1818.

» *Signé* D. DIONIZIO ROIZ PERURA, mestre-de-camp du royaume de Motaél; JOAO FERNANDEZ, lieutenant colonel des milices. »

« Pour copie conforme à l'original, déposé au secrétariat de ce gou- » vernement, auquel je m'en réfère. Dillé, 20 novembre 1810.

» *Signé* RAYMUNDO J. CARDOSO COUTINHO, lieutenant-colonel, » officier chef du secrétariat. »

» C'est la copie fidèle &c.

» *Signé* JOSÉ PINTO ALCOFORADO D'AZEVEDO E SOUZA, gouverneur » et capitaine général des îles Solor et Timor. »

J'ignore quel effet aura pu produire sur le gouverneur de Java la lecture de toutes ces pièces; je doute néanmoins qu'on en ait tenu grand compte. Peut-être aura-t-on cherché des faux-fuyans, donné des demi-satisfactions, cherché à temporiser; mais, en dernière analyse,

(1) *Labo*, titre honorifique.

(2) *Toumougom*, autre titre honorifique.

(3) *Motaél*, royaume situé au Sud-Ouest de Dillé. (*Voyez* pl. 15, par 123° 7′ de longitude.)

Histoire de Timor.

comme la puissance portugaise dans l'archipel d'Asie est peu redoutée, la réparation éclatante réclamée, à si juste titre, par le gouverneur de Dillé, ne lui aura probablement pas été rendue; il est permis même de croire que le résident et les Chinois de Coupang continueront leurs intrigues, et que la colonie portugaise, déjà si grandement déchue de son ancienne splendeur, perdra sans cesse de ses possessions et de son influence, jusqu'à ce qu'un gouvernement plus attentif et plus nerveux vienne enfin retremper tous les ressorts d'une administration presque oubliée, aujourd'hui de la mère patrie.

Le gouvernement de Dillé pourroit, il est vrai, saper aussi lui-même dans l'ombre la puissance des Hollandais ses voisins; il lui seroit, par exemple, très-facile de favoriser la révolte du raja d'Amanoubang, de lui fournir des munitions, des armes et sans doute encore de puissans alliés. J'ignore s'il aura pris ce parti; ne pouvant, à cet égard, présenter ici que des conjectures, j'aime autant les laisser faire au lecteur. Quoi qu'il en soit, les établissemens portugais à Timor se présentent sous des bases bien plus solides que celles de la colonie hollandaise: les premiers ont sous leur dépendance ou dans leurs intérêts le plus grand nombre et les plus puissans princes du pays, ceux qui peuvent y exercer la plus grande influence; leurs rivaux, au contraire, chez qui tout est vexatoire et mercantile, ne sauroient trouver nulle part ces alliances de famille et ces liens d'une religion commune que les Portugais ont su établir.

TABLE CHRONOLOGIQUE

FORMANT L'APPENDICE DE L'HISTOIRE DE TIMOR.

Ce précis chronologique m'a paru propre à donner une idée exacte de la succession des principaux événemens qui se rattachent à l'histoire de Timor; j'y relate certains faits que je n'ai pas jugés devoir trouver place dans le texte.

Il paraît qu'antérieurement à tous documens historiques, les îles de l'archipel indien, habitées par des nègres dont on rencontre encore des vestiges sur plusieurs, et particulièrement à Timor, furent envahies par des peuplades asiatiques, au teint basané, qui composent aujourd'hui la presque totalité de la population.

Le commencement des relations de l'archipel d'Asie avec la Chine et le Japon remonte à une fort haute antiquité.

I.er SIÈCLE (après J.-C.). Celles avec l'Indostan coïncident probablement avec le premier siècle de notre ère. — Les adorateurs de Buddha, dans l'Inde, persécutés par les brahmines, et, obligés d'émigrer, se répandent dans l'archipel d'Asie, où ils introduisent leur religion, et civilisent les habitans.

II.e SIÈCLE. La fin du second siècle est l'époque où l'Inde commence à avoir des relations commerciales avec les Moluques, et où les épices qu'elles produisent sont introduites par la voie de terre jusqu'en Égypte, et de là en Europe.

IX.e SIÈCLE. Les Arabes se rendent dans l'Inde par mer.

1160. Les Malais de Sumatra émigrent sur la presqu'île de Malacca.

1204. Premier voyage des Arabes dans le grand archipel d'Asie.

1252. Les Malais fondent la ville de Malacca.

1276. Le roi de Malacca embrasse la religion mahométane.

1290. Voyage de Marco Polo, Vénitien, et de ses frères, en Chine; en 1291, ils abordent à Sumatra et à Ceylan, et reviennent à Venise en 1295.

1478. Introduction de l'islamisme à Java.

1495. Introduction de l'islamisme à Ternate.

1498. Vasco de Gama double le Cap de Bonne-Espérance.

1509. Première arrivée des Portugais dans l'archipel d'Asie.

1511. Conquête de Malacca par les Portugais. La même année, ils vont à Amboine, mais ne peuvent atteindre encore les véritables Moluques.

1512. Les Portugais arrivent à Célèbes.

Histoire de Timor

1521. Nouvelle tentative des Portugais pour atteindre les Moluques. Un de leurs vaisseaux y arrive, sous les ordres de D. Garcia Henriquez. — Les Espagnols compagnons de Magellan arrivent aux Moluques.

1522. Le 26 janvier, ils découvrent l'île Timor.

1545. S. François-Xavier, apôtre des Indes, arrive à Malacca; deux ans après, il prêche aussi à Banda, à Ternate et à Amboine, et propage, jusqu'en 1549, la religion chrétienne dans les Moluques.

1571. Fondation de Manille par les Espagnols.

1578. Les Anglais, sous la conduite de sir Francis Drake, arrivent à Ternate et à Java.

1581. Les colonies portugaises dans les mers de l'Inde, à la mort des rois D. Sébastiaõ et D. Henry, tombent sous le sceptre d'Espagne, circonstance qui contribue beaucoup à leur décadence.

1588. Thomas Cavendish, Anglais, en faisant le tour du monde, touche à Java.

1596. Les Hollandais arrivent à Java.

1601. L'usage du tabac est introduit à Java, et se répand bientôt dans les îles voisines.

1602. Première expédition commerciale des Anglais dans l'archipel d'Asie.

1606. Les Macassarais forcent les peuples de Boni et les Wajou (sur l'île Célèbes) à embrasser l'islamisme.

1611. Premier gouverneur général hollandais à Bantam (île Java).

1613. Les Hollandais s'emparent de vive force des établissemens portugais sur les îles Floris et Solor. Ils bâtissent un fort à Coupang et un autre à Ména, sur l'île Timor.

1616. La ville de Japara (sur l'île Java) est pillée et brûlée par les Hollandais. Ils abandonnent leurs forteresses sur Timor ét Floris. — Les Portugais débarquent à Sétérana, sur l'île Timor, et commencent à prêcher l'Évangile. — Le capitaine hollandais Dirck-Hatichs découvre la Nouvelle-Hollande.

1619. Le nom de Batavia est donné par les Hollandais au fort de Jaçatra, dont ils détruisent la ville. Ils reviennent à Timor.

1621. Les Français, sous les ordres du général Beaulieu, officier de la compagnie des Indes, arrivent dans l'archipel d'Asie, avec des présens pour le roi d'Achem (île Sumatra).

1627. Johan d'Hornay, commandant hollandais de l'île Floris, se sauve, et passe au service des Portugais, qui le reçoivent avec distinction.

1630. Des religieux dominicains, partis de Larentouka, viennent à Timor pour y prêcher l'évangile : ils baptisent le roi de Silaban.

1640. Les établissemens portugais de l'Inde sont séparés de ceux des Espagnols, par suite de l'avénement du duc de Bragance au trône de Portugal. — Les Japonais prennent la résolution étrange de se reclure entièrement chez

eux, et de fermer invariablement leurs îles à tous les étrangers (1). — La religion musulmane (secte de Mafade!), est introduite à main armée à Timor par les habitans de Macassar.

1641. Les Portugais reviennent à Timor, et prêchent de nouveau l'Évangile, avec de grands succès, dans le royaume de Ména.

1642. Prise de Malacca par les Hollandais sur les Portugais, ce qui devient une cause efficace du déclin de la puissance de ces derniers dans l'archipel d'Asie. — Un moine portugais s'établit à Coupang, et parvient à catéchiser le roi de ce royaume, qui se fait baptiser. Les Portugais s'établissent sur ce point.

1644. Les Hollandais tentent, à deux reprises différentes, de s'emparer de Coupang, mais sont obligés de se retirer.

1646. Ils prennent possession d'un fort sur l'île Solor.

1656. Les Hollandais reviennent en force à Coupang; ils se dirigent vers le village d'Amarassi, où était le camp des Portugais et de leurs alliés sous les ordres d'Antonio d'Hornay; mais ils sont encore battus et forcés d'abandonner leur entreprise. — La régence de Batavia prend des mesures pour établir à Coupang le principal comptoir de son commerce à Timor.

1660. Attaque de Larentouka (île Floris) par les Hollandais, qui ne peuvent cependant pas s'en emparer.

1688. Les Hollandais parviennent enfin à être paisibles possesseurs du royaume de Coupang et de quelques autres royaumes du voisinage.

1697. Un navire pirate français s'empare du fort de Coupang, pille et brûle la ville, dont il emmène le gouverneur, que l'on conduit sur un autre point de la côte, parmi ses ennemis. Léfao est pillée ensuite par le même pirate.

1699. Arrivée du capitaine anglais Dampier à Coupang le 14 septembre, et à Léfao le 12 octobre.

1701. Les rois de Timor sont indépendans, jusqu'à cette époque, dans la partie de l'île fréquentée par les Portugais.

1759. Vincento Ferreira, gouverneur portugais de Timor, vend Léfao aux Hollandais, qui s'y établissent; mais les habitans les en chassent, et se remettent volontairement sous l'autorité portugaise.

1766. Antonio d'Hornay vient de Malacca, et se réunit à son parent, Francisco d'Hornay, devenu roi d'Okoussé, dans le but d'expulser les Portugais de Timor; mais cette expédition n'a pas de succès.

1769. Léfao, jusque-là chef-lieu de la colonie portugaise à Timor, est abandonnée par le gouverneur, qui va s'établir à Dillé.

(1) C'est un fait très-curieux, qu'on ne trouve plus nulle part aujourd'hui de descendans des Japonais dans l'archipel d'Asie, eux qui, deux siècles auparavant, s'y montroient cependant en si grand nombre.

Histoire de Timor.

1772. Le capitaine français Saint-Allouarn visite la côte Nord-Est de Timor, et mouille à Laga.

1786. Des Chinois de Coupang, venus à Atapoupou, sont punis par l'autorité portugaise, et chassés pour leurs intrigues et leurs méfaits.

1789. Arrivée à Coupang du capitaine anglais William Bligh, le 14 juin; son départ a lieu le 20 août suivant.

1790. Dillé cesse de correspondre directement avec Goa pour les affaires de la colonie, et est astreinte à envoyer d'abord ses lettres à Macao, place secondaire.

1793. Tremblement de terre qui cause de grands désastres à Coupang.

1797. Les Anglais, avec deux brigs de guerre, s'emparent de Coupang, qui est bientôt repris par les gens du pays.

1801. Le capitaine Baudin, commandant l'expédition française aux Terres australes, relâche à Coupang du 22 août au 13 novembre.

1803. Seconde relâche de la même expédition à Coupang, du 6 mai au 3 juin. — Le capitaine anglais Flinders, voyageant en découvertes, relâche à Coupang, du 31 mars au 8 avril.

1808. Révolte du raja Louis d'Amanoubang contre l'autorité hollandaise. — Des Chinois de Coupang, venus de nouveau à Atapoupou, se mutinent et sont punis.

1810. Une frégate anglaise s'empare de Coupang; le gouverneur, de concert avec les habitans, les force à se rembarquer.

1811. Les Anglais, à la fin de cette année, s'emparent définitivement de Coupang.

1814. Les îles Panter et Adenara reconnoissent l'autorité portugaise. Le gouverneur de Coupang cherche à s'emparer de ces îles par ruse à la même époque.

1815. Le gouverneur de Coupang fait une attaque infructueuse contre le raja d'Amanoubang.

1816. Par suite du traité de paix de 1814, en Europe, Coupang est rendu aux Hollandais. — Le résident hollandais de Coupang et ses alliés sont battus par le raja d'Amanoubang.

1817. Le mauvais temps force les deux armées à une suspension d'armes. — Le résident de Coupang s'empare par ruse de la ville d'Atapoupou, et tente aussi de se rendre maître de Batouguédé.

1818. Réclamations du gouverneur de Dillé, à ce sujet, auprès de la régence de Batavia. — Relâche du capitaine anglais P. P. King à Coupang, du 4 au 14 juin. — Tremblement de terre considérable à Dillé. — Relâche de *l'Uranie*, du 9 au 23 octobre, à Coupang, et, du 17 au 22 novembre, à Dillé.

CHAPITRE XVIII.

Description de l'île Timor.

Nous suivrons pour cette description le même plan que nous avons déjà adopté, pour d'autres contrées, dans cette histoire. Dix paragraphes y seront consacrés, et comprendront successivement les faits que nous avons recueillis sur le pays, ses habitans, les mœurs, les usages, l'industrie, le gouvernement, &c.

§. I.er

Détails géographiques.

Limites, dimensions.

L'île Timor, située vers la partie la plus australe de l'archipel d'Asie, a pour limites les parallèles de 8° 20′ et 10° 22′ Sud, et les méridiens de 121° 5′ et 124° 45′ à l'Est du méridien de Paris. Sa plus grande longueur, dirigée à-peu-près du Sud-Ouest au Nord-Est, et plus exactement à l'E. 29° N., est de 82 lieues marines, ou 102 lieues moyennes de France; sa plus grande largeur, perpendiculairement à cette ligne, ne surpasse pas 20 lieues marines = 25 lieues moyennes; sa largeur moyenne est de 15 lieues marines = 19 lieues moyennes de France; enfin sa surface se développe sur 991 lieues marines carrées, équivalentes à 1 548 lieues moyennes carrées.

Montagnes.

Le pays, en général, est montueux, d'un aspect agreste, et entrecoupé de petites vallées. Une chaîne de hautes montagnes prolonge l'île dans le sens de son plus grand diamètre : parmi les plus remarquables, on cite celles de *Fatoumé*, *Fateléou*, *Bolérata*, au Sud-Ouest; les pitons *Tielman* et *Labiche*, plus au Nord; et vers la partie orientale de l'île, le mont *Korrara*, près duquel est un volcan. Il est probable qu'il en existe d'autres qui se distinguent aussi par leur élévation, soit près des rivages, soit dans l'intérieur; mais nos connoissances à cet égard sont loin d'être complètes. Celles que nous venons de nommer sont d'une

Géographie. hauteur très-considérable, hauteur qu'il nous est cependant impossible d'apprécier géométriquement.

Quoique les terres soient très-élevées dans le Sud-Ouest de Timor, on y rencontre plus souvent des plaines que dans la partie du Nord-Est, dont la surface est plus particulièrement inégale et montueuse.

Rivières. Le sol de l'île est médiocrement arrosé par un nombre assez multiplié de rivières, dont aucune toutefois n'a assez de profondeur pour être navigable un peu loin au-dessus de son embouchure. La rivière Nominey (1), la plus avantageuse sous ce rapport, est située au Sud de l'île, vers la partie orientale des possessions hollandaises, dans le voisinage d'Amanoubang : quoiqu'elle soit peu profonde et contienne un grand nombre de bancs de sable, les pirogues et les embarcations d'un foible tonnage peuvent la remonter à une assez grande distance. On voit fréquemment des parcelles d'or dans ses eaux.

La rivière de Coupang est moins digne d'attention par son étendue que par son importance; elle prend sa source à cinq lieues de la ville, dans le royaume de Bacanassi, et roule parfois aussi de petites paillettes d'or. Son lit, jusqu'à son embouchure, se compose de roches alumineuses, dont la pente rapide ne permet pas à la mer de s'avancer, pendant le flot, au-delà d'une ou deux encablures du rivage. Son cours est resserré entre deux bancs de roches madréporiques, taillés à pic, et recouverts d'une immense quantité d'arbres de diverses sortes.

Arrivée à Coupang, elle coule sur un mélange de sable, de cailloux et de vase, et forme, avant de se jeter à la mer, un bassin de 700 pieds environ de longueur, capable de recevoir et de mettre à l'abri, dans toutes les saisons, des bâtimens de 100 à 150 tonneaux. Le seul inconvénient qu'offre ce petit port, c'est qu'on ne peut y entrer de mer basse, et qu'on est forcé d'y échouer pendant le jusant. On pourroit, en creusant un peu le banc qui est à son ouverture, en permettre l'accès aux bâtimens de 200 à 300 tonneaux.

Lorsqu'on vient se ravitailler à Coupang, on peut faire aiguade à cette rivière. Pour cette opération, il convient de choisir l'instant où la mer est presque basse, attendu que plutôt on courroit risque d'avoir de

(1) *Voyez* pl. 15, par 122° 14′ de longitude.

l'eau saumâtre. L'endroit le plus convenable pour remplir les futailles, est à une demi-encablure plus loin, au-dessus du second pont; mais une attention qui est indispensable, c'est de faire remonter les canots jusqu'au point indiqué, quelques heures avant le bas de l'eau; car, à la fin du jusant, la plus petite embarcation ne pourroit même pas atteindre le premier pont. L'eau, en général, en est claire et limpide; cependant elle ne se conserve guère à la mer; elle n'est pas non plus très-salubre, ainsi que nous le montrerons en parlant de l'analyse des eaux. Géographie.

Dans la saison des pluies, les plus petits ruisseaux, et même les ravins, qui restent à sec pendant une partie de l'année, deviennent des torrens impétueux, dont le débordement cause de grandes inondations : les eaux étant alors très-bourbeuses, on est obligé de boire celles que fournissent les fontaines et les puits. Cette coutume de creuser des puits paroît répandue dans toute l'île : nous en avons vu plusieurs à Coupang; à Dillé, on n'a pas d'autre moyen de se procurer de l'eau potable.

Parmi les cours d'eau aurifères, on cite encore la *rivière Chamoro*, dans la partie Nord-Est de l'île, et celle que les Hollandais appellent *Amakonos Kaysser*. J'ignore précisément où se trouve cette dernière, dont le gisement paroît entouré à dessein de quelque mystère; je suppose cependant qu'elle n'est pas fort éloignée de Coupang.

Il y a fréquemment à Timor des marais à l'embouchure des rivières. Les plus considérables sont dans le fond de la baie de Coupang, près de Babao, où les terres sont basses et noyées. Dillé elle-même est bâtie sur un sol marécageux : ce sont les seuls points que nous ayons visités. Mais Dampier, qui aborda en 1699 près de la baie des Bancs-aux-Perles (1), trouva cette partie de la côte fort basse, marécageuse et couverte de mangliers. A l'époque des grandes pluies, où les inondations sont fréquentes, plusieurs terrains qui, près des rivages, restent à sec la plus grande partie de l'année, deviennent alors aussi des marais impraticables.

Il ne paroît pas que les lacs soient fort multipliés à Timor, à moins qu'on ne veuille appeler ainsi les nappes d'eau que forment les habitans. Lacs.

(1) *Voyez* pl. 15.

Géographie. au moyen de barrages construits en travers des rivières, pour avoir plus de facilité à prendre des bains. On parle cependant d'un lac salé, situé près des bords de la mer, à quelque distance dans l'Est de Dillé. Dampier aussi a remarqué sur la côte septentrionale de la baie de Coupang, ainsi que dans une petite anse à l'Est du cap Binino (1), quelques mares d'une eau-douce assez médiocre, où l'on pouvoit, à la rigueur, faire aiguade.

Ports et rades. A l'exception du bassin qui est à l'entrée de la rivière de Coupang, où, comme nous venons de le dire, de petits navires peuvent avoir une parfaite sûreté, il n'existe point de ports proprement dits à Timor; mais il y a plusieurs barachois (2). Il en existe un très-important au Nord de la baie de Coupang, entre la petite île Ticous et un autre îlot plus à l'Est, nommé *Bourou*, ou plutôt *Bourong*. Les côtes de la grande terre le circonscrivent au Nord, et il se termine au Sud par un récif de corail qui joint entre elles les deux petites îles dont il vient d'être question. La passe qui donne accès dans ce bassin est située à l'Ouest et tout auprès de l'île Bourong : on y trouve 3 brasses d'eau, et en dedans un fond régulier de 2 à 3 brasses, tandis qu'en dehors du récif, et presque à toucher les roches, la sonde ne rapporte pas moins de 10 à 12 brasses.

Au Sud de ce barachois, se développe une rade spacieuse, où la tenue est par-tout excellente; le fond y est de vase molle, et le brassiage variable de 3 à 30 brasses, selon la distance où l'on est de terre, et surtout de l'extrémité orientale de la baie.

Lorsque règnent les vents les plus violens de la mousson du Nord-Ouest, le mouillage en face et auprès du barachois de Dampier, par 19 et jusqu'à 20 brasses d'eau, est parfaitement sûr. On est là, en effet, abrité par la côte depuis l'E $\frac{1}{4}$ S. O. jusqu'à l'E. N. E. : les autres vents ne soufflent point ici avec violence; mais, s'ils le faisoient, on seroit si bien fermé par les terres, qu'on ne sauroit jamais y être incommodé par la mer.

Malgré ces avantages, les navires européens préfèrent, pendant la mousson orageuse, aller chercher un abri au Sud de la pointe orientale

(1) *Voyez* pl. 15.

(2) Enceinte formée par des récifs, où les navires peuvent se mettre à l'abri de la mer.

Géographie.

de Simao. Pour atteindre le mouillage de Dampier, dans la baie de Coupang, il faut passer au Nord de Kéra, et ranger cette île de plus près que les terres opposées de Timor. Ce mouillage, il faut le dire, a le grave inconvénient d'être fort éloigné de l'établissement hollandais, où l'on pourroit, au besoin, trouver de si importantes ressources.

Depuis mars jusqu'en octobre, saison des vents du Sud-Est et de la sécheresse, la rade, devant le fort Concordia, doit avoir la préférence. Elle est couverte par la terre depuis le Nord jusqu'à l'Ouest, par l'Est et le Sud, et la tenue y est excellente : on mouille ordinairement à un mille au plus de terre, dans le Nord de l'établissement hollandais, par 17, 20 ou 25 brasses, sur un fond de vase grise ou de sable vaseux.

Le mouillage est praticable aussi, dit-on, dans la baie Bolérata, dans celle qui gît à l'Est du cap Binino, dans les anses de Sétérana, d'Okoussé, de Ména, &c., et probablement encore dans toutes les anses ou baies sablonneuses qui se dessinent sur la côte septentrionale de Timor : mais en général, il faut mouiller très-près de terre, quelquefois même à moins d'un demi-mille, et rarement au-delà du double de cette distance.

Léfao a un assez bon ancrage, depuis 20 jusqu'à 30 brasses d'eau, fond de vase molle ; cependant, sur toute cette côte, celui de Batouguédé est le plus favorable ; il est hanté de préférence par les marins qui font la pêche de la baleine dans ces parages : le motif qui les détermine à ce choix, c'est l'excellence des eaux qu'on y trouve, bien préférables à celles de Coupang et de Dillé.

Cette dernière station offre une rade sûre quand les vents soufflent de terre, et un barachois médiocre, formé par une chaîne de récifs sous-marins, où sont deux passes : celle de l'Ouest sert d'issue aux petits navires qui veulent se mettre à l'abri de la houle du large ; l'autre n'est praticable que pour les pirogues. En dehors, le fond est d'une vase molle dont la couche paroît être profonde. Le brassiage y varie de 11 à 27 brasses.

Quelques mouillages passables se remarquent encore sur la côte à l'Est de Dillé : celui de Fataro est par 4, 5 et 6 brasses ; à Saro, on en trouve 25, fond de vase. Sur tous les rivages de Timor, il sera prudent de faire usage de câbles en fer, à cause des coraux que la sonde n'indique pas toujours.

Près de la côte méridionale, les mouillages paroissent encore moins multipliés et moins favorables. Les rivages furent jugés par Dampier y être en général d'un abord difficile. Ce célèbre navigateur mit à l'ancre

Géographie.

devant la baie des Bancs-aux-Perles, par 14 brasses d'eau, fond de vase molle et noire, à un mille environ de terre. En s'avançant de là au Nord-Est jusqu'au cap Mansay, il ne trouva aucun point où l'on pût jeter l'ancre, à moins de se tenir à demi-lieue ou tout au plus à une lieue de distance de la côte. Les cartes que j'ai consultées indiquent encore dans le Sud un mouillage dans la baie de Louka; et je suppose que, plus au Sud-Ouest, il en existe également un, devant Amarassi.

Divisions politiques.

On partage ordinairement Timor en deux grands états ou provinces : celle du Nord-Est se nomme *province de Bellos*, et l'autre, *province de Vaïkénos*. Leurs communes limites se rattachent, d'un côté, à la rivière Pona, et, vers le Sud, à celle de Taraffa. J'ai trouvé la surface de la première province de 603 lieues marines carrées = 942 lieues moyennes carrées; celle de la seconde, de 388 lieues marines carrées = 606 lieues moyennes carrées. Le plus grand nombre des petits états, ou, comme l'usage veut qu'on les appelle ici, des royaumes de la province de Bellos, et d'une partie de celle de Vaïkénos, sont tributaires ou alliés des Portugais; c'est seulement dans la partie Sud-Ouest de cette dernière province que se trouvent les princes qui reconnoissent l'autorité hollandaise. Entre les territoires qui relèvent de ces deux puissances européennes, se dirige du Nord au Sud la ligne idéale qui les sépare : la ville de Sétérana et cette même rivière Taraffa dont il vient d'être question, en sont les points extrêmes. Les Portugais désignent aussi quelquefois sous le nom général de *Serviaõ*, sans doute par corruption de *Servidaõ* [servitude], la partie de la province de Vaïkénos qu'ils regardent comme soumise à S. M. T. F.; cependant on compte quelques-uns des royaumes de Timor, ou qui sont indépendans, ou qui, après avoir été tributaires, ont secoué le joug. Le nombre, à la vérité, n'en est pas considérable, s'il faut s'en rapporter au peu de renseignemens que nous avons pu nous procurer.

Les tableaux qui suivent comprennent en premier lieu la nomenclature des royaumes rangés sous l'autorité portugaise, puis la liste très-courte de ceux que les Hollandais tiennent sous leur dépendance. L'ordre alphabétique a été adopté pour rendre plus commode la recherche des noms cités dans le texte de la narration : afin d'aider en même temps à trouver avec facilité sur la carte ces mêmes noms, on a inséré à côté de chaque capitale sa position géographique, telle qu'elle nous a été fournie à Timor, c'est-à-dire, approximativement.

TABLEAU des royaumes de l'île Timor, dont quarante-sept étoient tributaires et dix huit alliés des Portugais, depuis plus de deux cents ans, à l'époque de 1818.

PROVINCE TIMORIENNE à laquelle le royaume appartient.	NUMÉROS D'ORDRE.	ROYAUMES DÉPENDANS DES PORTUGAIS. NOMS des capitales.	POSITION approchée sur la carte *. Latit.	Longit.	REMARQUES.
Bellos...	1	ALLAS.....	9°25′	123° 9′	Royaume tributaire des Portugais, et l'un des dix-neuf les plus considerables de Timor.
Idem....	2.	AMBÉNO.....	9.24.	122. 6.	Ce royaume, aussi l'un des plus considérables de l'île, est allié des Portugais.
Idem....	3.	ARTÉKABÉ...	9.10.	123. 3.	Royaume tributaire, et l'un des plus considérables de l'île.
Idem....	4.	Atobato.....	8.53.	123. 1.	Royaume tributaire.
Idem....	5.	Balibo.....	8.55.	122.51.	Royaume tributaire.
Idem....	6.	Bariké.....	8.56.	123.15.	Royaume tributaire.
Idem....	7.	Bébiko.....	9. 3.	123.37.	Royaume tributaire des Portugais, mais placé sous la dependance immediate de l'empereur de Louka (*voy.* ce mot).
Idem....	8.	Bibilouto....	8.46.	124. 6.	Royaume tributaire. Il y a un volcan en activité.
Idem....	9.	BIBISSOUSSO..	9. 1.	123.19.	Royaume tributaire, et l'un des plus considerables de l'île; on y trouve des mines d'or.
Vaïkénos.	10.	BIBOKÉ.....	....	.....	Royaume allié, situé dans la partie Nord-Est de la province de Vaïkenos, entre 122° et 122° 10′ de longitude.
Bellos...	11.	Boibaou.....	8.33.	123. 1.	Royaume tributaire.
Idem....	12.	Daïlor.....	8.55.	123. 8.	Royaume tributaire.
Vaïkénos.	13.	Dakolo.....	....	.....	Royaume allié, situé dans la partie Nord-Est de la province de Vaïkénos, entre 122° et 122° 25′ de longitude.
Bellos...	14.	Damara.....	8.45.	123.10.	Royaume tributaire.
Vaïkénos.	15.	Dériman.....	....	.....	Royaume allié, situé dans la partie Nord-Est de la province de Vaïkénos, entre 122° 5′ et 122° 25′ de longitude.
Bellos...	16.	Dévivaté.....	8.48.	123. 3.	Royaume tributaire.
Bellos...	17.	DILLÉ.....	8°33′	123° 9′	Chef-lieu du gouvernement colonial des Portugais, à Timor.
Idem....	18.	Dotté.....	8.49.	123.38.	Royaume tributaire.
Idem....	19.	Éra.....	8.33.	123.14.	Royaume tributaire.
Idem....	20.	Erméra.....	8.59.	123. 1.	Royaume tributaire.
Idem....	21.	Failacor.....	8.52.	123.22.	Royaume tributaire. Il s'y trouve des eaux minerales sulfureuses. Ce royaume est la patrie de Joseph Antonio, dont le portrait est grave pl. 31. On voit aussi, sur la même planche, le portrait d'un des principaux chefs du même royaume.
Idem....	22.	Fataro.....	8.30.	124.16.	Royaume tributaire.
Vaïkénos.	23.	Fatoméam...	....	.....	Royaume allié, situé dans la partie orientale de la province de Vaïkénos, entre 122° et 122° 25′ de longitude.
Bellos...	24.	Fialara.....	9. 5.	122.48.	Royaume tributaire. On y trouve des mines de cuivre.
Idem....	25.	FONARO.....	9.29.	122.46.	Royaume allié, et l'un des plus considérables de Timor.
Idem....	26.	Founar.....	8.50.	123.14.	Royaume tributaire.
Vaïkénos.	27.	Insana.....	9.27.	122. 6.	Royaume allié.
Bellos...	28.	Jouanilho....	9. 3.	122.34.	Royaume tributaire. La ville d'Atapoupou, plusieurs fois mentionnée dans l'histoire de Timor, appartient à ce royaume.
Idem....	29.	KAÏKASSA....	9.28.	123.38.	Royaume allié, et l'un des plus considérables de l'île.
Idem....	30.	Kaïlako.....	9. 9.	122.53.	Royaume tributaire.
Idem....	31.	Kaïmaou.....	8.47.	123.20.	Royaume tributaire.
Idem....	32.	Kayrouï.....	8.39.	123.41.	Royaume tributaire.
Idem....	33.	Klako.....	8.58.	123.19.	Royaume tributaire. Il y a des mines d'or.
Idem....	34.	KOUTOUBAVA	8.42.	122.49.	Royaume tributaire, et l'un des plus considerables de l'île.
Idem....	35.	Kova.....	9. 1.	122.48.	Royaume tributaire.
Idem....	36.	Laïcoré.....	8.43.	123.23.	Royaume tributaire.

* Excepté la position de Dillé, qui a été fixée avec soin, toutes les autres qu'on a marquées sur ce tableau sont entachées de plus ou moins d'inexactitude. On ne doit les considérer que comme des indices pour trouver avec facilité, sur la carte, les noms dont il sera fait mention dans le texte.

PROVINCE TIMORIENNE à laquelle le royaume appartient.	NUMÉROS D'ORDRE.	ROYAUMES DÉPENDANS DES PORTUGAIS. NOMS des capitales.	POSITION approchee sur la carte. Latit.	Longit.	REMARQUES.
Bellos...	37.	Lakolo.....	8°38′	123°22′	Royaume tributaire.
Idem....	38.	Lakoulouta...	9. 2.	123.29.	Royaume tributaire. On y trouve des eaux minérales sulfureuses.
Idem....	39.	LALÉÏA.....	8.33.	123.37.	Royaume tributaire, et l'un des plus considerables de Timor.
Idem....	40.	Lamakanem..	....	.....	Royaume allié, situe vers la partie Sud-Ouest de la province de Bellos, entre 122° 30′ et 122° 50′ de longitude.
Idem....	41.	Lamassana...	....	.....	Royaume allié, situé dans le voisinage du precedent.
Idem....	42.	Laga.....	8.31.	124. 0.	Royaume tributaire. On y trouve des mines de sel gemme et du salpêtre.
Idem....	43.	Lékissa.....	8.33.	123. 5.	Royaume tributaire.
Idem....	44.	LÉMÉAM.....	8.57.	122.59.	Royaume tributaire, et l'un des plus considérables de Timor. On y trouve des eaux minérales sulfureuses.
Idem....	45.	Lidak.....	....	.....	Royaume allié, situé dans la partie occidentale de la province de Bellos, entre 122° 30′ et 122° 40′ de longitude.
Idem....	46.	LOUKA.. ...	9. 3.	123.43.	Royaume allié, et l'un des plus considérables de Timor. Le roi, ou plutôt l'empereur de Louka, a sous sa domination immediate le royaume de *Bébiko*, qui en est voisin, et se trouve aussi lui-même allié des Portugais.
Idem....	47.	MANOUFAÏ...	9.29.	122.59.	Royaume tributaire, et l'un des plus considerables de l'île. Sa situation géographique, sur la carte, est fort douteuse.
Idem....	48.	Manséréou...	....	.....	Royaume allié, situé dans la partie occidentale de la province de Bellos, entre 122° 25′ et 122° 40′ de longitude.
Idem....	49.	MANOUTOUTOU..	8.30.	123.31.	Royaume tributaire, et l'un des plus considérables de Timor.
Idem....	50.	MOTAËL.....	8.35.	123. 7.	Royaume tributaire, et l'un des plus considérables de l'île.

PROVINCE TIMORIENNE à laquelle le royaume appartient.	NUMÉROS D'ORDRE.	ROYAUMES DÉPENDANS DES PORTUGAIS. NOMS des capitales.	POSITION approchée sur la carte. Latit.	Longit.	REMARQUES.
Bellos...	51.	Naïtimo.....	....	.....	Royaume allié, situé dans la partie Sud-Est de la province de Bellos, entre 122° 25′ et 122° 40′ de longitude.
Vaïkénos.	52.	Nira.....	....	.....	Royaume allié, situé dans la partie Nord-Est de la province de Vaïkénos, entre 122° et 121° 25′ de longitude.
Idem....	53.	OKOUSSÉ....	9°11′	123° 3′	Royaume allié, et l'un des plus considérables de Timor.
Bellos...	54.	RAMÉAM....	9.33.	122.49.	Royaume tributaire, et l'un des plus considérables de l'île.
Idem....	55.	SAMORO.....	9. 3.	123. 7.	Royaume tributaire, et l'un des plus considérables de l'île. On y trouve de l'or et l'huile de pétrole.
Idem....	56.	Saniré.....	8.49.	122.53.	Royaume tributaire.
Idem....	57.	Saro.....	8.26.	124.32.	Royaume tributaire.
Idem....	58.	SUAY.....	9.38.	122.41.	Royaume tributaire, et l'un des plus considérables de l'île. Il est remarquable par ses mines d'or.
Idem....	59.	Titoulouro...	9.31.	122.41.	Royaume tributaire. Une des rivières de ce royaume contient de l'or.
Vaïkénos.	60.	Touloutassé..	....	.....	Royaume allié, situé dans la partie Nord-Est de la province de Vaïkénos, entre 122° et 122° 25′ de longitude.
Bellos...	61.	Touriskay....	8.56.	123.27.	Royaume tributaire. On y trouve des mines d'or.
Vaïkénos.	62.	Véalé.....	9.29.	122.22.	Royaume allié. En 1818, il étoit gouverné par une reine.
Bellos....	63.	VÉMASSÉ....	8.34.	123.48.	Royaume tributaire, et l'un des plus considérables de l'île. Ses productions minérales sont : l'or, le cuivre, l'huile de pétrole et le sel gemme ; il y a aussi des eaux minérales. La planche n.° 17 contient le portrait d'un des principaux chefs de ce royaume, en 1818.
Idem....	64.	Vénilalé....	8.46.	123.48.	Royaume tributaire.
Idem....	65.	VIKÉKÉ.....	9. 7.	123.18.	Royaume tributaire, et l'un des plus considérables de l'île. Le portrait du prince régnant en ce royaume, en 1818, se trouve sur la planche n.° 17.

TABLEAU des royaumes de l'île Timor qui étaient soumis aux Hollandais en 1818.

NUMÉROS D'ORDRE.	ROYAUMES DÉPENDANS DES HOLLANDAIS. — NOMS des capitales.	POSITION approchée sur la carte *. — Latitude.	Longitude.	NOMBRE de guerriers qu'ils peuvent fournir.	REMARQUES.
1.	AMANOUBANG.....	9°53′	122°21′	6 000.	Depuis 1808, ce royaume, qui est de beaucoup le plus considerable de ceux que les Hollandais de Timor avoient soumis à leur puissance, s'est declaré indépendant.
2.	Amarassi.....	10.20.	121.32.	200.	Le royaume d'Amarassi est, relativement à son importance, le dernier de ceux qui composent ce tableau.
3.	Anfoan.....	.....	.....	500.	La position de la capitale de ce royaume ne m'est pas exactement connue; il faut la chercher, je pense, sur la bande septentrionale de la baie de Coupang, entre 9° 35′ et 9° 55′ de latitude, et même, si je ne me trompe, en face de la baie Bolérata, appelee aussi parfois *baie d'Anfoan*.
4.	Bacanassi.....	10.17.	121.12.	500.	Quoique la première autorité de ce royaume porte le titre d'*empereur*, cet état, cependant, est d'une tres-foible etendue.
5.	COUPANG.....	10.10.	121.15.	1 000.	Chef-lieu du gouvernement colonial des Hollandais, à Timor.
6.	Muni.....	.....	.....	300.	La position précise de ce royaume m'est inconnue; je crois qu'on doit la chercher entre 121° 20′ et 121° 50′ de longitude.
7.	Stolo.....	.....	.....	1 000.	Même observation que ci-dessus pour le gisement de ce royaume.

* A l'exception de Coupang, dont la position a été déterminée par des observations astronomiques, les capitales des autres royaumes qui sont placées sur notre carte, ne l'ont été qu'à l'aide de renseignemens approximatifs.

Géographie.

Pour compléter, autant qu'il dépend de nous, le cadre des royaumes qui se rattachent aux gouvernemens portugais et hollandais de Timor, nous croyons devoir présenter ici deux derniers tableaux : l'un contient la liste des royaumes ou des établissemens, étrangers à l'île principale, qui relèvent de la colonie de Dillé; l'autre, du même genre, est relatif au gouvernement de Coupang. J'ai joint à ce dernier tableau quelques annotations de population qui nous seront utiles plus tard.

TABLEAU des royaumes, étrangers à l'île Timor, qui sont sous la dépendance du gouvernement portugais de Dillé.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS DES ROYAUMES.	REMARQUES.
1.	Sika.....	Ces royaumes sont sur l'île Floris, et peut-être en partie aussi sur l'île Solor. Il y a des mines d'or dans celui de Maoubessé. Larentouka est le seul qui soit marqué sur notre carte n.° 15.
2.	Noumba.....	
3.	Larentouka.....	
4.	Maoubessé.....	
5.	Adénara.....	On peut voir sur la carte le gisement d'Adénara, qui appartient à l'île Sabrao. Ce n'est qu'en 1814 que ce royaume a passé sous la dépendance portugaise.
6.	Panday.....	Je suis tenté de croire que le royaume de Panday est sur l'île Panter ; comme le précedent, il n'est allié des Portugais que depuis 1814.
7.	Allor ou Allou.....	Il est probable que ce royaume se trouve sur l'île Lomblem.
8 et 9.	Deux royaumes sur l'île Ombai...	J'ignore le nom de ces deux royaumes; ils gisent, à ce qu'on assure, dans la partie occidentale de l'île.
10 et 11.	Deux établissemens sur l'île Cambi.	Peut-être ne sont-ce que des comptoirs de commerce. L'un des deux est, dit-on, au Nord, l'autre au Nord-Est de Cambi.

TABLEAU des îles, étrangères à Timor, qui dépendent du gouvernement hollandais de Coupang.

NUMÉROS D'ORDRE.	ILES ALLIÉES des Hollandais de Coupang.	REMARQUES.
1.	Dao.....	J'ai supposé que cette île est dans l'Est de l'île Lando; mais je n'ai pu avoir aucune donnée précise à cet égard; je sais seulement que Dao est une petite île voisine de Rottie. En 1818 elle étoit gouvernée par un raja, dont on peut voir le portrait planche n.° 16. Le nombre de guerriers qu'il pouvoit mettre sous les armes étoit de 500.
2.	Kisser.....	Les Hollandais ont un petit établissement dans la partie occidentale de cette île.
3.	Lando.....	Petite île, au Nord de Rottie, et pouvant armer 200 hommes.
4.	Roma.....	On assure que l'île Roma est aussi sous la dépendance du gouvernement hollandais de Coupang.
5.	ROTTIE.....	Ile voisine de Coupang et située au Sud de Simao. Pour les détails, *voyez* le tableau ci-contre.
6.	Savu.....	Située par 10° 30′ de latitude Sud et 119° 25′ de longitude orientale. Cette île est partagée en six royaumes, pouvant fournir, en total, 4 200 guerriers. Savu ne se trouve pas dans le cadre de notre carte n.° 15.
7.	Simao.....	Ile placée à l'entrée de la baie de Coupang; quoique partagée en deux royaumes, elle est gouvernée, dit-on, par un seul raja.
8.	Solor.....	La partie de l'île Solor dont les Hollandais ont la suzeraineté, peut fournir un contingent de 5 000 hommes de guerre. Une partie de cette île appartient aussi aux Portugais.
9.	Wetter.....	Un établissement hollandais se trouve, assure-t-on, à l'extrémité orientale de cette île.

N. B. Puisque nous avons été conduits à parler ici de l'île Rottie, il ne sera pas hors de propos d'ajouter que cette île, dont la position respective avec Timor peut se voir sur la planche 15 de notre atlas, a 42 lieues marines carrées = 65,6 lieues moyennes carrées de surface; que par conséquent la surface de Timor est à celle de Rottie :: 23,6 : 1.

Nous pourrons faire usage ailleurs de ces nombres.

DÉTAILS DE L'ÎLE ROTTIE.

NUMÉROS D'ORDRE.	ROYAUMES ALLIÉS DES HOLLANDAIS. Noms des capitales.	Position approchée sur la carte *. Latit.	Longit.	NOMBRE de guerriers qu'ils peuvent fournir.	REMARQUES.
1.	Baka.....	10°44′	120°47′	500.	
2.	Balba.....	10.43.	121. 4.	300.	
3.	Boikay.....	10.49.	120.58.	//	
4.	Déla.....	10.49.	120.32.	300.	
5.	DENKA.....	10.46.	120.45.	3 000.	On peut voir, sur la planche n.° 16, le portrait du raja qui gouvernoit ce royaume en 1818.
6.	Denkadalé...	10.47.	120.34.	//	
7.	Diénou.....	10.46.	120.59.	100.	
8.	Doupao.....	.....	.....	100.	Le royaume de Doupao, dont je n'ai pu connaître exactement la position, se trouve, je pense, dans la partie Sud-Ouest de l'île Rottie.
9.	Kéka.....	10.51.	120.54.	200.	
10.	Karbassa.....	10.41.	120.53.	500.	
11.	Lénanok.....	10.45.	121. 3.	100.	
12.	Lobé.....	10.55.	120.45.	//	
13.	OYNALÉ.....	10.49.	120.36.	2 000.	
14.	RINGOU.....	.....	.....	3 000.	Je suppose que ce royaume gît aussi dans la partie Sud-Ouest de l'île.
15.	Talay.....	.....	.....	200.	Le royaume de Talay doit être voisin du précédent.
16.	Tarmano....	10.44.	120.50.	1 000.	
17.	THIÉ.....	.....	.....	2 000.	Royaume probablement situé aussi dans le Sud-Ouest de Rottie.
	Nombre total de guerriers des quatorze royaumes indiqués de l'île Rottie.....			13 300.	
	Nombre total présumé des guerriers de l'île Rottie.....			16 150.	

* Toutes les positions géographiques marquées sur ce tableau, ne doivent, comme on l'a dit précédemment, être considérées que comme des indices pour trouver avec plus de facilité, sur la carte, les noms dont il sera fait mention dans le texte.

§. II.

Observations de météorologie et de physique.

Les observations de physique qu'il nous a été possible de faire à Timor, ont eu lieu à nos deux stations de Coupang et de Dillé ; nous allons les résumer successivement.

Température. Dans le tableau ci-dessous, nous appellerons *maximum absolu* la plus haute température observée, et *maximum moyen* celui qui appartient à la série des moyennes de toutes les températures, prises heure par heure. Les dénominations analogues, relatives aux minimums, n'ont besoin, d'après ce qui précède, d'aucune explication.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS DE TEMPÉRATURE FAITES SUR L'ÎLE TIMOR EN 1818.

SITUATION DU THERMOMÈTRE.	DÉSIGNATION des RÉSULTATS.	À COUPANG (du 10 au 22 octobre). A terre. Air libre. Therm. centigr.	Époque du phénomène	A bord. Air libre. Therm. centigr.	Époque du phénomène	A bord. Surface de la mer. Therm. centigr.	Époque du phénomène	À DILLÉ (du 18 au 21 novembre). A bord. Air libre. Therm. centigr.	Époque du phénomène	A bord. Surface de la mer. Therm. centigr.	Époque du phénomène
A l'ombre.	Maximum absolu..	35d 7	1h soir.	32d 0	1h et 2h s.	29d 5	6h soir.	31d 5	2h soir..	30d 0	2h soir.
	Minimum absolu...	23 ,0	3 et 4h m.	23 ,7	5 mat.	24 ,5	4 mat.	24 ,5	5 mat.	26 ,0	8 soir.
	Température moy.e	28 ,5	.....	27 ,8	.....	27 ,1	.....	27 ,5	.....	28 ,2	
	Maximum moyen..	34 ,8	1 soir..	30 ,2	3 soir..	27 ,7	4 soir..	30 ,4	2 soir..	29 ,4	2 soir.
	Minimum moyen..	23 ,8	5 mat.	25 ,1	5 mat.	26 ,4	6 mat.	25 ,0	5 mat.	27 ,6	8 mat. 8 soir.
	Heure où la température est sensiblement égale à la moyenne.....	....	8 mat.	....	8 soir..	....	10 mat. 8 soir..	....	5 et 7h s.	....	minuit.
Au soleil.	Maximum absolu..	45 ,3	3 soir..								
	Minimum absolu..	29 ,5	7 mat.								
	Maximum moyen..	42 ,2	2 soir..								
	Minimum moyen..	32 ,0	5 soir..								

Observations de physique.

Si, des observations de température, nous passons à celles du baromètre, nous aurons, pour Coupang seulement, les résultats que voici :

Baromètre.

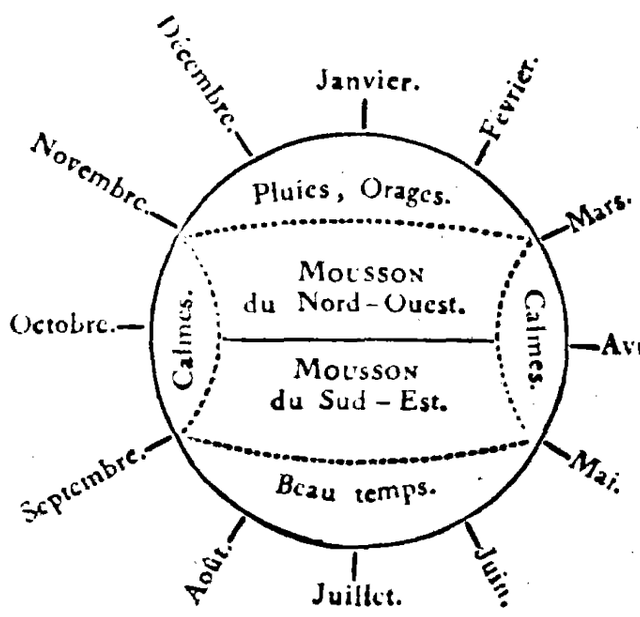
	mm.
Hauteur moyenne du baromètre pendant la durée des observations.	758 ,50.
Maximum du matin à 7^h, le mercure élevé de	759 ,73.
Minimum du soir à 3^h	757 ,09.
Maximum du soir à 11^h	759 ,10.
Minimum du matin à 3^h	758 ,43.

résultats d'où l'on tire :

Période de 7^h matin à 3^h soir, égale	2 ,64.
—— de 3^h à 11^h soir	2 ,01.
—— de 11^h soir à 3^h matin	0 ,67.
—— de 3^h à 7^h matin	1 ,30.

Vents.

On sait que Timor est assujetti à l'influence des moussons, c'est-à-dire, des vents qui soufflent pendant six mois dans un sens, et le reste de l'année, selon une direction opposée. La mousson du Sud-Est, établie depuis avril jusqu'en octobre, est accompagnée de beau temps et de sécheresse ; la saison des orages et des fortes pluies commence en octobre, et finit en avril. Des calmes longs et opiniâtres précèdent ordinairement ces reviremens de mousson. (*Voyez* la figure ci-jointe.)



L'Uranie s'est trouvée à Timor à l'époque où la mousson du Nord-Ouest succède à celle du Sud-Est. Lorsque, étant au mouillage, le calme ne dominoit pas, on étoit soumis à l'influence des brises de terre et de mer : le jour on avoit celle du large, et elle venoit de terre la nuit, ainsi qu'on le voit généralement, près des côtes, dans les régions équatoriales. Les vents qui soufloient avec le plus de force à Coupang, ce que nous avons presque toujours vu arriver de midi à quatre heures du soir, étoient ceux d'E. S. E. d'abord, puis de N. N. O., de N. O. et de Nord ;

Observations de physique.

à Dillé, ils venoient du S. S. O. et du N. E. Mais, je le répète, l'ordre qui s'observe quand la saison est bien établie, se dérange plus ou moins aux approches des changemens périodiques.

Saisons.

Ainsi que l'ont observé le capitaine Dampier (1) et M. de Rosily (2), les vents soufflent très-différemment sur les côtes opposées de Timor. Les vents de Sud, en effet, qui ne sont que foibles sur la côte méridionale, sont très-violens sur celle du Nord; et le mauvais temps, vers les rivages du Sud, déjà très-intense en octobre, ne le devient pas avant décembre sur la bande du Nord.

L'intervalle du 10 avril au 25 juillet est l'époque de la bonne saison dans la partie septentrionale de l'île; les vents y règnent du S.O. au N.E., en passant par le Sud et par l'Est; mais ils ne sont jamais bien forts. A la mi-juillet, ceux du Sud commencent à acquérir de la force, en passant de l'E. S. E. au N. N. E.; forte brise, pendant les mois d'août, septembre et octobre. Après cette période, ils passent au Nord, puis au N. N. E., à l'O. N. O., et soufflent grand frais en janvier, février et mars, qui est le temps des plus grandes pluies et des plus forts orages. Mais, au milieu de ce dernier mois, fin de la mauvaise saison sur la côte Nord-Est, les vents commencent à se rapprocher du Sud, après avoir passé par l'Ouest.

En avril, mai, juin et juillet, qui sont les mois de la bonne saison sur la côte septentrionale de l'île, on observe parfois de petites variations dans les vents, lesquels, à l'époque des nouvelles et pleines lunes, soufflent momentanément au Nord et au N. O., et sont accompagnés d'orages, en général foibles et de courte durée.

Pendant la mousson de Sud-Est, principalement depuis juin et juillet jusqu'en novembre, des brises de terre et de mer soufflent sur la côte septentrionale de Timor; elles se font sentir aussi, mais un peu plutôt et un peu moins tard, sur les rivages du Sud, lorsque le temps est beau.

Entre autres phénomènes météorologiques, nous remarquâmes plusieurs fois, de nuit, près de l'île Ombai, des nuages très-bas et fort

(1) *A Voyage to New-Holland, &c., in the year 1699*, by William Dampier.

(2) *Voyage à Timor* sur la flûte *le Gros-Ventre*, commandée par le capitaine Saint-Allouarn en 1772. (Mss.)

noirs, qui passoient sur nos têtes sans donner de vent. Un soir seulement, pendant le calme, une de ces nuées se fit ressentir brusquement, et cessa de même; le bruit qu'elle occasionnoit étoit semblable à celui que feroient beaucoup de petits pois qu'on jetteroit dans l'eau. Observations de physique.

Tous les soirs, jusqu'au coucher du soleil, nous avons observé à Coupang que le ciel étoit orageux et chargé de nuages dans le N. O.; on entendoit souvent alors gronder le tonnerre, et les éclairs se succédoient avec rapidité. L'orage de la soirée du 13 octobre est cependant le seul qui soit arrivé jusqu'à nous. Il se manifesta vers les trois heures après midi dans le Sud et le S. S. O., et se dirigea ensuite vers le Nord, malgré la violence du vent, qui régnoit de cette partie. La pluie tomba très-abondamment pendant près d'une heure, et le tonnerre ne cessa de gronder qu'au moment où le ciel eut repris son état ordinaire. Humidité.

Les époques où la pluie tombe avec le plus d'abondance, sont, à Timor, les mois de janvier, février et mars. L'humidité, comme on le conçoit, est alors extrême, ce qui occasionne beaucoup de maladies. Quoique nous ayons séjourné à Timor à une époque où la saison sèche finissoit à peine, nos observations hygrométriques nous ont cependant appris que l'humidité habituelle de l'atmosphère est très-considérable. En général, nous avons trouvé qu'elle étoit plus grande à terre qu'à bord; l'époque de son maximum moyen étoit, d'une part, 3 heures du matin, et 6 heures à bord; le minimum arrivoit entre midi et 2 heures du soir.

Pendant notre navigation dans le canal d'Ombai, la brume qui couvroit les terres soit de cette île, soit de Timor, a été parfois assez forte pour nous cacher la vue de la terre, quoique nous en fussions à petite distance.

La rosée et le serein sont forts à Timor, et sur-tout très-dangereux; les habitans mettent le plus grand soin à s'en préserver, précaution que les Européens inexpérimentés ne prennent pas toujours.

Quelques analyses incomplètes ont appris à M. Gaudichaud que l'eau de la rivière de Coupang, trouble, blanchâtre et fade au goût, devient claire et assez *fraîche* lorsqu'elle a été filtrée. Cette eau, selon le même observateur, contient peu de sulfate de chaux, une portion plus forte de sulfate d'alumine, des muriates alcalins et terreux, et beaucoup Analyse des eaux.

Observations de physique.

d'alumine en suspension. Un échantillon de cette eau, apporté en France et soumis à l'analyse par un de nos plus habiles chimistes, M. Bérard (1), a montré qu'elle tient également en dissolution une quantité considérable de matières organiques, ce qui doit en rendre l'usage fort insalubre. Nous reviendrons, dans une autre division de ce Voyage, sur un sujet que nous ne pouvons maintenant qu'effleurer.

Magnétisme.

Les observations magnétiques que nous avons faites à Timor ont fourni les données suivantes :

DÉSIGNATION DES RÉSULTATS.	RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES FAITES			
	À COUPANG.		À DILLÉ.	
	Valeur.	Remarques.	Valeur.	Remarques.
Déclinaison de la boussole.....	0° 13′ 38″	Nord-Ouest.....	0° 36′ 12″	Nord-Ouest.
Inclinaison magnétique de l'aiguille	32. 52. 3.	Pointe élevée Nord.	30. 0. 21.	Pointe élevée Nord.

Dampier, en mai 1700, avoit trouvé à Coupang 0° 15′ de déclinaison Nord-Ouest, ce qui sembleroit prouver depuis lors une variation presque nulle dans la direction azimutale de l'aiguille aimantée. Au reste, la valeur de cette déclinaison étant fort petite ici, il est difficile d'établir à cet égard une conclusion positive entre nos observations et celles des voyageurs qui nous ont precédés.

Marées.

Pendant notre navigation dans le canal d'Ombai, après sur-tout que nous eûmes dépassé le méridien de Léfao, nous observâmes que le vaisseau étoit régulièrement et fortement soumis à l'influence des marées. Le courant portoit vers l'Est deux fois par jour, et renversoit ensuite autant de fois dans le sens opposé. Le flot commençoit à la côte de Timor, pour se rendre ensuite à celle d'Ombai; mais il avoit, dans ce sens, bien moins de durée que le jusant. Au renversement de celui-ci, les eaux, en rebroussant sur elles-mêmes, faisoient un bruit assez fort, tel que l'eussent pu produire des brisans ou l'agitation de l'eau d'une rivière rapide. Ce dernier effet étoit sur-tout remarquable au milieu du canal, où la vîtesse des eaux avoit plus d'intensité.

(1) Frère de l'officier de ce nom embarqué à bord de *l'Uranie*.

Observations de physique.

Malgré l'espèce de compensation qui devoit nécessairement résulter de cette action alternative, il nous est arrivé de nous trouver transportés vers l'Ouest de 41 milles en 24 heures. Il est vrai que la puissance du courant n'étoit pas toujours aussi considérable : nous avons trouvé en 24 jours que son action moyenne étoit de 25 milles dans ce sens, et de 13 milles dans celui du Nord au Sud.

En rade de Coupang, ce mouvement de la mer étoit très-peu sensible, car presque toujours la corvette se trouvoit évitée au vent régnant. Il ne paroît pas non plus que les eaux s'y élèvent au-delà de 9 pieds dans les grandes marées ordinaires. M. Bernier, astronome du Voyage de Baudin aux Terres australes, fixa *l'établissement des marées* dans ce port à $11^h\ 24'$. On assure que, dans le détroit de Simao, le courant, d'ailleurs foible, porte au Nord pendant le flot, et au Sud lors du jusant.

§. III.

Géologie et Minéralogie.

Géologie.

Quelle que soit l'opinion des voyageurs qui, avant nous, ont visité Timor, on ne peut s'empêcher de convenir aujourd'hui que cette île ne soit en grande partie composée de substances volcaniques. La forme générale des montagnes, leur grande élévation, l'examen de quelques roches trouvées sur plusieurs points rapprochés de la côte, sont autant d'indices qui militent en faveur de cette opinion, que démontre complétement ensuite l'existence d'un volcan en activité dans la partie Sud-Est de l'île. Réunissons d'abord les remarques que MM. Quoy et Gaudichaud ont faites aux environs de Coupang.

Derrière la ville de ce nom, l'élévation des terres commence au bord de la mer et parvient bientôt à former des collines d'une hauteur assez remarquable. Leur surface est recouverte de puissans massifs de lithophytes du genre *astrée*, qui encombrent aussi par-tout les rivages de la baie. Ces animaux, par leurs produits, ont tellement encroûté le terrain primitif, qu'il est presque toujours fort difficile de le reconnoître. De là l'idée assez naturelle, mais inexacte, que la montagne toute entière est

Ile Timor. Géologie et minéralogie.

due aux travaux des polypiers, ou, en donnant à cette idée plus d'extension encore, que l'île entière leur doit son origine. Cependant, à peine s'est-on avancé de quelques centaines de pas en gagnant les hauteurs, qu'on trouve des couches verticales d'un schiste gris bleuâtre, veiné de quartz; sur le bord de la rivière, des blocs de roches siliceuses de jaspe grossier; et, dans d'autres lieux, du calcaire compacte : substances qui démontrent assez les bases sur lesquelles se sont élevés les zoophytes. Nous ne pouvons indiquer au juste l'épaisseur de leurs massifs, mais nous croyons ne pas l'exagérer en la portant de 25 à 30 pieds.

Les couches de méandrines dont ils se composent sont criblées de grands trous, et présentent des coupures qui ne peuvent avoir été produites que par l'action de la mer, lorsqu'elle couvroit ces zoophytes. Quoi qu'il en soit, cette opération géologique prouve d'une manière irrécusable ou l'abaissement des eaux de l'Océan, ou bien l'élévation des terres au-dessus de leur surface, par suite des secousses volcaniques; elle fournit en même temps une donnée précieuse pour évaluer avec justesse la nature des travaux des zoophytes de même espèce qui existent dans la mer, près des rivages.

Le temple chinois a été bâti sur une roche d'une trentaine de pieds de hauteur au-dessus du niveau de la mer, et qui ne montre aux yeux que des madrépores de diverses espèces, agglomérés ou collés ensemble par un sédiment grisâtre. Le fort Concordia est assis sur un massif tout semblable.

Au Nord du point où nous avions fixé notre observatoire, étoit un monticule élevé de 125 à 150 pieds, recouvert également de masses madréporiques énormes. Enfin en plusieurs autres lieux peu éloignés, et particulièrement dans le grand cimetière des Chinois, situé derrière le fort des Hollandais, on voyoit cette particularité se reproduire d'une manière non moins manifeste.

Cependant, d'après les documens qui nous sont propres et les renseignemens que nous avons recueillis, il ne paroît pas qu'il existe nulle part à Timor de montagnes exclusivement formées de coraux, ainsi que Péron avoit cru pouvoir l'avancer.

Les rivages de la baie sont entièrement madréporiques et généralement fort escarpés; le sable qui s'y trouve est un mélange de détritus de

Ile Timor.
Géologie et minéralogie.

coraux, de coquilles brisées et de quelques grains de quartz. La mer y transporte parfois des ponces noires arrondies, provenant soit de quelques points voisins de l'île, soit des îles environnantes.

« La petite île Kéra, qui est basse et placée à l'ouverture de la baie de Coupang, nous fournit, dit M. Quoy, un exemple du système de formation de plusieurs petites îles du grand Océan par les travaux des madrépores, lorsque ces animaux trouvent, à peu de distance de la surface des flots, une base pour y construire leurs demeures. Forster a fort bien entrevu la manière dont la chose s'opère. En effet, après que ces animalcules ont poussé leur travail jusque près de la superficie de l'eau, et qu'ils découvrent à mer basse, il suffit qu'une tempête agite violemment les ondes, et dépose dans les anfractuosités de ces madrépores des amas de sable, pour que le fond s'élève et donne bientôt naissance à une île. Avec le temps ce sable terreux devient propre à la végétation; et le vent, les courans, les oiseaux (1), concourent pour y porter les germes d'une foule de plantes dont l'accroissement rapide et les débris tendent insensiblement à élever ce sol de nouvelle formation.

» Si les circonstances dont nous parlons viennent à manquer, soit par l'éloignement de quelque grande terre, soit par une direction peu favorable des vents ou des courans, l'île demeure stérile, ainsi qu'on le voit quelquefois sur certains points de la Polynésie. Mais cela ne pouvoit avoir lieu pour l'île qui nous occupe, si voisine de Timor : aussi la végétation y est-elle des plus brillantes.

» Au petit nombre de remarques que nous venons de faire, nous ajouterons qu'en cotoyant Timor d'assez près, nous avons reconnu que les falaises du rivage, depuis Coupang jusqu'à Sétérana, sont madréporiques, et que les mornes élevés où l'on aperçoit des éboulemens, paroissent formés d'un calcaire blanchâtre.

» Après avoir dépassé Léfao du côté de l'Est, le sol change de nature et devient entièrement volcanique. Les montagnes sont d'abord divisées en ravins profonds dont les ouvertures font face à la mer; puis un grand nombre de monticules, qu'on diroit être hachés à leur sommet, se

(1) On pourroit ajouter *les nuées électriques*, qui paroissent être aussi de puissans agens de la nature pour transporter au loin les germes des végétaux.

Ile Timor. Géologie et minéralogie.

réunissent par leur base et s'élèvent au-dessus les uns des autres. Sur les points où ces éminences n'étoient pas recouvertes de plantes desséchées, on reconnoissoit la couleur noire de la lave. Notre équipage même ne se méprit pas sur la nature de ces rivages, qu'il comparoit à ceux de Ténériffe. » Plus à l'Est encore, les terres changent de nouveau d'aspect ; mais nous les avons aperçues à une trop grande distance pour qu'il nous soit permis de hasarder une opinion décisive sur la nature qui leur est propre.

« Le rivage de la mer, sur cette côte septentrionale, est ordinairement pierreux et sablonneux, dit M. de Rosily (1) ; il y a beaucoup de cailloux à feu dont les naturels du pays font des pierres à fusil, quoiqu'elles ne vaillent pas les nôtres. »

Le sol où est bâti Dillé est un terrain d'alluvion, fort marécageux dans la saison humide. Le temps nous a manqué pour examiner la contexture des collines et des montagnes qui l'entourent. De ce point jusqu'à l'extrémité la plus orientale de l'île, les montagnes ont une pente adoucie qui n'indique pas que le sol ait été tourmenté, récemment du moins, par les feux souterrains. Les terres, vers cette extrémité de l'île, étant beaucoup moins élevées que dans sa partie Sud-Ouest, on aperçoit, quand on navigue dans le voisinage, le sommet d'une montagne fort haute et fort remarquable, que nous croyons être le mont Korrara, située dans le royaume de Bibilouto, où se trouve, dit-on, un volcan en ignition. Nous ignorons si ce volcan est le seul qu'il y ait à Timor (2).

Il ne paroît pas que les tremblemens de terre soient rares sur cette île : l'histoire en cite deux fort remarquables, dont un eut lieu en 1793, et l'autre peu de temps avant l'arrivée de *l'Uranie*. Le premier sur-tout causa de grands désordres à Coupang, où l'église et quelques autres bâtimens, construits en pierre, furent renversés.

Or. — Nous avons dit un mot plus haut, des rivières aurifères qui se

(1) Manuscrit provenant du voyage du capitaine Saint-Allouarn à Timor, dont M. le vice-amiral comte de Rosily faisait partie, en qualité d'enseigne de vaisseau.

(2) Il existe aussi deux volcans sur la pointe orientale de l'île Floris, qui jettent continuellement du feu ou de la fumée; l'un des deux est peu éloigné de Larentouka.

Ile Timor. Géologie et minéralogie.

rencontrent à Timor. Cette particularité indique déjà la présence de mines de ce précieux métal, et il y en existe réellement : cependant, elles ne sont soumises à aucune exploitation régulière, et les habitans se bornent à recueillir les paillettes d'or que roulent les eaux de certaines rivières, ainsi que l'or natif que les pluies d'hivernage entraînent des montagnes. Il n'est pas rare de voir des grains ou de petites pépites de ce métal de la grosseur d'un pois et même au-dessus : l'or en est pâle et d'un bas titre; j'en ai rapporté un échantillon, déposé aujourd'hui dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle (1), et provenant d'une des rivières du royaume de Titoulouro. Parfois, selon l'auteur d'un manuscrit portugais (2), on voit à Timor une espèce d'or en feuilles, aussi noir que du jais, lequel, étant fondu avec un poids égal d'argent, reprend sa couleur naturelle : je rapporte ce fait, quoiqu'il soit difficile à expliquer. Les royaumes de Timor qui fournissent de l'or en plus grande abondance, sont ceux de Bibissousso, Klako, Samoro, Suay, Touriskay et Vémassé.

« La production minérale la plus importante de l'archipel indien, dit Crawfurd (3), l'or, considéré sous un point de vue géographique, est peut-être répandu uniformément sur toutes les îles d'Asie : cependant les contrées où l'on en trouve le plus sont celles dont la constitution géologique est primitive. C'est ainsi que les îles qui bornent à l'Ouest et au Nord cet archipel, en sont assez richement pourvues, tandis que, dans la grande chaîne volcanique qui s'étend de Java à Timor-Laot, il est si rare qu'on ne le juge pas même digne d'être récolté. Bornéo, en particulier, est l'île qui en fournit en plus grande quantité; vient ensuite Sumatra; puis, dans une proportion décroissante, la presqu'île malaise, Célèbes et Luçon : tableau où l'on semble voir que la hauteur et l'étendue des régions qui renferment cette substance ont quelque rapport avec sa distribution. On ne perdra pas de vue néanmoins que ces données, pour acquérir un caractère évident de certitude, auroient eu besoin de s'étayer sur des investigations plus vastes. Comment affirmer, par exemple, que telle contrée où la nature paroît s'être montrée avare de ce métal

(1) Dans la collection géologique, n.° 33, catalogue B.
(2) Communiqué par M. A. Balbi.
(3) *History of the Indian archipelago*, t. III.

Ile Timor. Géologie et minéralogie.

précieux, n'en recèle pas en réalité autant que telle autre où c'est à la seule industrie de l'homme, au hasard peut-être, qu'on a dû vraisemblablement l'avantage d'en dévoiler l'existence.

» Eu égard à son gisement géologique, l'or des îles indiennes se trouve, comme dans les autres parties du monde, en veines et en lits minéraux, aussi bien qu'en dépôts d'alluvion. Celui de la première catégorie existe dans le granit, le gneiss, le schiste micacé et le schiste argileux; et celui de la seconde, dans de l'argile et du sable ferrugineux. Le minerai contient toujours une quantité considérable d'argent, et assez généralement aussi un peu de cuivre.

» Une très-petite partie de l'or livré au commerce par les insulaires indiens, est obtenue par le procédé du minage dans les veines et les lits minéraux; on s'en procure aussi en lavant le sable et la vase des ruisseaux ou des rivières aurifères; mais la récolte la plus productive est celle qui se fait en lavant les dépôts d'or dans les terres d'alluvion. La première méthode (inconnue ou du moins tout-à-fait inusitée à Timor) est principalement suivie par les tribus les plus civilisées de l'archipel; la seconde est celle que préfèrent les sauvages; et la troisième est sur-tout pratiquée par les colons chinois répandus dans ces îles.

» Les naturels sont tout-à-fait inhabiles à juger de la qualité du métal qu'ils exploitent : complétement étrangers à tout procédé chimique, ils ne possèdent aucun moyen de séparer l'or pur des matières hétérogènes qu'il contient; ils ne soupçonnent pas même un pareil amalgame. Suivant leur naïve et grossière conception, l'or plus ou moins allié est toujours le même métal parvenu à différens degrés de maturité. »

L'or produit par les îles d'Asie est à-peu-près, dit encore Crawfurd, le huitième de celui que fournit le monde entier. Nous ignorons dans quelle proportion celui de Timor se répand dans le commerce, mais nous savons qu'il est un de ses plus importans objets d'exportation.

Cuivre. — Ce métal est encore ici une production d'un haut intérêt. On le connoît dans le commerce sous le nom sanskrit de *tambaga*, et à Coupang sous le nom malais de *loyan*. Il est très-abondant sur plusieurs points de l'île (1), soit en minerai, soit à l'état natif : celui de cette

(1) Tous ces échantillons de minéraux ont été déposés dans la collection géologique du

Ile Timor. Géologie et minéralogie.

dernière espèce se trouve communément dans les ravins ou au milieu des éboulemens occasionnés par les pluies. Les échantillons de mine de cuivre que j'ai rapportés, provenoient du royaume de Vémassé. Dans celui de Fialara, non loin de Batouguédé, on déterre fréquemment aussi d'assez gros morceaux de cuivre natif, en fouillant seulement à la profondeur de deux pieds (1). Pendant long-temps on n'auroit trouvé ce métal, dans les îles d'Asie, qu'à Sumatra et à Timor; mais, depuis peu, on en a aperçu des traces à Bornéo.

Fer. — L'existence du fer à Timor est encore problématique: des personnes dignes de foi cependant m'ont assuré y avoir vu du minerai de ce métal, et même, si elles ne se sont pas trompées, il y en auroit, au fond de quelques ravins, une quantité assez considérable pour en rendre l'exploitation avantageuse; mais ce qui est certain, c'est qu'aucun essai en ce genre n'a été fait. Jusqu'à présent on n'avoit découvert le fer, dans les îles d'Asie, que sur la presqu'île malaise, à la côte Sud de Bornéo, à Banca et à Billiton (2). Les mines de cette dernière île, qui est petite, rocailleuse et stérile, sont les plus productives de l'archipel; le fer qu'on en extrait est, dit-on, d'excellente qualité.

Soufre. — Il seroit difficile qu'un pays hérissé de volcans éteints ou en activité, ne contînt pas quelques mines de soufre propre à être livré au commerce; je n'ai pas ouï dire cependant qu'aucune exploitation de ce genre ait eu lieu jusqu'à ce jour.

Sel. — Il n'en est pas de même du sel; car, indépendamment des salines ou lacs salés d'où l'on retire cette utile substance, Timor possède des mines de sel gemme; j'en ai rapporté des échantillons, provenant de celles du royaume de Laga. Il y en a encore sur d'autres points, et notamment dans le royaume de Vémassé, où elles sont réputées susceptibles d'un bon rapport.

Muséum d'histoire naturelle. A ma demande, M. le professeur Cordier les a décrits ainsi : « *N.° 36, catalogue B.* — Cuivre natif, en partie amorphe et en partie cristallisé en octaëdres » superficiellement recouverts d'un peu d'oxide rouge de cuivre ou de carbonate vert; il est » mêlé à un peu de gangue, soit calcaire, soit quartzeuse. »

(1) « *N.° 37 B.* — Minerai de cuivre en masse amorphe, composé d'un mélange de sulfure » de cuivre, d'oxide rouge, et d'un peu de carbonate vert (dit *malachite*); il ne contient point » de parties minérales stériles, ce qui semble annoncer des gîtes très-riches. »

(2) Les Anglais se sont fait concéder la propriété de ces deux dernières îles.

Ile Timor. Géologie et minéralogie.

Le lac salé, situé entre Laga et Dillé, passe pour être une source en quelque sorte inépuisable de cette production naturelle. C'est au fond de ce lac que le sel se cristallise ; et, chose remarquable, on a beau en extraire, jamais il ne s'en fait une diminution sensible. Le bassin est peu étendu et n'a pas plus de trois pieds à trois pieds et demi d'eau sur ses bords; mais, au milieu, on n'a pu en mesurer la profondeur. Lorsqu'il arrive, nous a-t-on assuré, qu'un courant d'eau douce ou l'eau de pluie y pénètre, il s'y fait une effervescence, suivie bientôt d'une chaleur telle que personne n'oseroit alors en extraire le sel sans s'aider d'instrumens en bois. Quoique ce fait sorte entièrement des notions reçues, relativement au mélange des eaux douces avec les eaux salées, je n'ai pas cru devoir le passer sous silence.

Salpêtre. — *Huile de pétrole.* — Le royaume de Laga contient aussi du salpêtre ; et l'on trouve dans ceux de Samoro et de Vémassé, de l'huile de pétrole qui y est fort commune; les habitans lui donnent le nom d'*huile de terre,* et s'en servent pour l'éclairage, même parfois comme d'un médicament.

Eaux minérales. — Des eaux minérales sulfureuses existent sur plusieurs points de l'île, et particulièrement dans les royaumes Léméan, Lakoulouta, Failacor et Vémassé. Nous n'avons pu en connoître exactement les principes constitutifs.

Terres argileuses. — Parmi les substances minérales qui doivent être remarquées à Timor, nous citerons encore une sorte de terre glaise propre à faire des poteries grossières, et qui, sur quelques points, sert en effet à cet usage.

Nous avons vu aussi des hommes retirer d'une mine, à Coupang, une espèce d'argile savonneuse grisâtre, mêlée de quelques petits cristaux de sulfate de chaux, et paroissant provenir de la décomposition d'une roche talqueuse ou philadienne ; elle étoit entourée d'une autre substance terreuse qui étoit jaune ; mais on rejetoit la première, tandis que celle-ci étoit conservée avec soin. Je n'ai pu m'assurer de l'usage auquel étoit employée cette matière, qu'on trouve en grandes masses sur les bords de la rivière de Coupang.

§. IV.

Fertilité du sol; productions.

Fertilité du sol.

Lorsque, après avoir abandonné les plaines sablonneuses et stériles de la Nouvelle-Hollande, on vient aborder aux côtes de Timor, on est ravi à l'aspect de la végétation qui décore cette île; mais si, partant de cette dernière contrée, on arrive, par exemple, aux Moluques, l'admiration change d'objet en contemplant les terres magnifiques et riantes qui se développent de toute part : Timor ne peut plus alors soutenir le parallèle, et la haute opinion qu'on avoit conçue d'abord de sa fertilité, s'affoiblit d'une manière sensible. De là cette divergence de jugemens qu'on a portés sur les qualités du sol de cette île, divergence qui n'a eu pour cause, comme on voit, que l'ordre successif des sensations dont l'ame de chaque observateur a été affectée.

Quelle que soit, au reste, l'opinion qu'on adopte à ce sujet, il est certain que Timor, vu de la mer, n'offre pas, en général, ce luxe de végétation qui sembleroit, au premier abord, convenir à sa latitude et aux parages où il est placé. Cette circonstance dérive à-la-fois de la nature particulière de son sol, du peu de largeur de l'île, de la hauteur de ses montagnes et de la pente rapide de leur surface, qui permet peu à la couche végétale de s'accumuler sur leurs flancs.

Près de Coupang, la fertilité n'est bien apparente qu'au fond des petites vallées et dans les endroits arrosés par la rivière, parce que la terre végétale a là une plus grande épaisseur. Ailleurs le terrain, madréporique et schisteux, paroît peu propre à la culture : la couche d'humus y est très-foible, et convient mieux au développement de la prodigieuse quantité de plantes annuelles qui y croissent, qu'à la nourriture des arbres.

Sur les montagnes cependant et dans quelques sites des bords de la mer, M. Quoy a remarqué que la végétation est forte et vigoureuse ; mais, dans le voisinage de l'établissement hollandais, à l'exception de quelques arbustes assez rapprochés les uns des autres, les

Ile Timor. Fertilité du sol.

grands végétaux laissent entre eux beaucoup d'espace. Examiné en détail, le tableau devient plus séduisant : là ce sont des figuiers multiplians, des tamariniers, des manguiers, &c. &c., dont on admire les proportions gigantesques ; ici ce sont les fleurs de certains arbres qui embaument l'air de leur suave parfum.

S'enfonce-t-on d'une lieue seulement dans l'intérieur du pays, la végétation se montre déjà plus active. De vastes champs de riz, entrecoupés de bois touffus, décèlent par-tout un terrain plus substantiel, auquel il ne manque qu'une culture plus soignée et mieux entendue. Si l'on avance encore, les beautés du paysage prennent une autre teinte et deviennent de plus en plus pittoresques. La tige droite et élancée de l'aréquier, les feuilles larges et découpées de l'arbre à pain, les touffes de bambou, la tête étalée du latanier, enfin une foule d'arbres ou arbustes dont les nuances variées se marient sous mille formes, tout ici concourt à composer un enchaînement de sites enchanteurs que l'œil parcourt avec délices.

L'île Kéra, quoique extrêmement peu élevée, n'étale pas, à l'entrée de la baie de Coupang, une fraîcheur de verdure moins remarquable: elle la doit à de nombreux casuarinas, dont les feuilles linéaires imitent de loin celles des pins ; à des médiciniers, à des *ben oleifer*, dont les fleurs jaunes et odorantes donnent naissance à de longues siliques triangulaires, &c.

L'examen des côtes méridionale et orientale de Timor, ne présente rien d'attrayant. Des terres basses en forment le littoral, et le sol, selon le capitaine Dampier (1), y est en général friable, sablonneux et médiocrement fertile, quoique couvert de forêts. Les montagnes sont bigarrées de bois et de savannes : tandis que quelques coteaux étalent une riche parure d'arbres élevés et d'une belle venue, d'autres ne sont parsemés que d'un petit nombre d'arbres de foible apparence. Les savannes, presque mêlées à ces bois, sont rocailleuses et stériles.

Après avoir quitté Coupang en se dirigeant au Nord, et jusqu'à la hauteur du Coin-de-Mire, la côte paroît bien boisée et le coup-d'œil

(1) *A Voyage to New-Holland, &c., in the year 1699.*

Ile Timor. Fertilité du sol.

en est agréable. Mais en avançant au-delà, nous vîmes les montagnes les plus voisines de la mer, quoique boisées, entièrement dépouillées de leur verdure par l'ardeur du soleil : c'étoit alors en novembre. Les terres, à quelques vallées près, conservent, jusqu'au-delà d'Atapoupou, la même empreinte de réprobation. Sétérana et Tobonikan sont les points les plus fertiles ; mais à l'Est de Léfao, le sol, éminemment volcanique, est frappé d'une aridité presque complète, à laquelle participent d'une manière remarquable les montagnes situées derrière Atapoupou. Aussitôt qu'on a atteint Koutoubava, dont les terres environnantes sont basses et par conséquent humides, on jouit du plaisir de reposer sa vue sur une végétation plus active.

A Dillé, le sol est très-fertile aussi ; mais de ce point jusqu'à la limite orientale de Timor, il n'est que médiocrement boisé : c'est la partie la plus étroite de l'île; d'intéressantes cultures y offrent néanmoins l'image de la richesse et de la fraîcheur.

Productions végétales.

Ici notre projet est de ne considérer les *Productions végétales* de Timor que sous leurs rapports économiques. Elles sont en grand nombre et très-diversifiées; les plus importantes étant les plantes alimentaires, nous nous en occuperons d'abord.

Le *maïs*, dans cette série, occupe le premier rang, et forme la base de la nourriture des Timoriens. « Le mot *djagong*, que Crawfurd (1) suppose être purement indigène, est le nom par lequel cette graminée est connue d'une extrémité de l'archipel indien à l'autre (2). Il est donc à-peu-près certain qu'une seule tribu instruisit toutes les autres de sa culture ; et l'on peut assurer, autant qu'un fait de cette nature est susceptible de démonstration, que le maïs étoit cultivé dans les îles d'Asie avant la découverte de l'Amérique, et que par conséquent il est une production naturelle de ces îles. Ce mot *djagong* n'a nulle analogie avec aucun mot des langues de l'Amérique : il est pourtant avéré que, pour désigner les productions exotiques, tant animales que végétales, le nom primitif de l'objet, ou une expression qui en rappelle l'origine, est

(1) *Op. cit.* t. I.

(2) D'après M. de Rosily, les habitans des environs de Laga, sur la côte septentrionale de Timor, dans l'Est de Dillé, appellent le maïs *katakrahé*. (Manuscrit cité.)

Ile Timor. Productions végétales.

invariablement consacré dans les dialectes des insulaires indiens. Il suffit de citer le *poivre* (1), la *mangue* (2), le légume appelé *kadale* (3); la *brebis*, introduite par les Indous; l'*orange* et la *pistache de terre*, venues de Chine; le *café*, apporté d'Arabie; l'*ananas*, le *tabac*, la *pomme de terre* (4) et la *poule d'Inde*, reçus d'Amérique par l'intermédiaire des nations européennes. »

On ne sauroit douter que le *riz* ne fût connu et cultivé des habitans de Timor à l'époque où les compagnons de Magellan firent la découverte de cette île, puisque Pigafetta, leur historien, dit d'une manière expresse qu'ils y en virent de très-beau. Il est fort curieux assurément, ainsi que l'a observé Crawfurd (5), que le riz en grain et le riz en paille portent, à de très-légères variantes près, les mêmes noms (*bras* et *padi*) dans la nombreuse série de langues et de dialectes répandus depuis Madagascar jusqu'aux Philippines; et que ces noms, indigènes l'un et l'autre, n'aient pas la moindre ressemblance avec ceux d'aucun autre langage étranger connu. Près des bords de la mer, on ne récolte à Timor que le riz des marais; il est probable que le riz cultivé dans l'intérieur de l'île est d'une qualité différente.

La classe des *palmiers*, abondamment répandue dans cette île, a plusieurs genres d'utilité. L'importance du cocotier, cultivé dans toutes les îles du grand archipel d'Asie, est connue; il ne se rencontre point à l'état sauvage. « Dans les îlots inhabités, voisins d'îles plus étendues, dit Crawfurd (6), le cocotier croît en grand nombre sur les rivages, mais jamais dans l'intérieur : ce qui montre que les semences y ont été apportées des plus grandes îles par les flots, que ces arbres se sont propagés d'eux-mêmes, et que, dans cette situation, ils ne sont pas indigènes. Par l'un ou l'autre des mots *kalapa* et *nyor*, et quelquefois par les deux, la noix de coco est connue dans toutes les parties de l'archipel

(1) Le nom *lada*, qu'on lui donne dans tout l'archipel, est sanskrit. Crawf. *op. cit.* t. I.

(2) La mangue [*mangga*] paroît avoir été introduite dans l'archipel d'Asie par les Indiens. *Ibid.*

(3) Ce mot est télingais. *Ibid.*

(4) Les Malais la nomment *oubi-Europa*, c'est-à-dire, *igname d'Europe*. *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

Ile Timor. Productions végétales.

indien, depuis Sumatra jusqu'aux Philippines; et même ces noms s'étendent jusqu'à Madagascar et aux îles des Amis (Tonga), ainsi qu'à d'autres portions de l'Océanie (1). Combien il est étonnant de découvrir que ce végétal utile se soit propagé comme à la dérobée sur une étendue de plusieurs milliers de lieues, parmi des centaines de tribus barbares, parlant des langues différentes, et ne se connoissant pas entre elles? Le cocotier croît très-promptement, atteint sa plus grande hauteur et se montre beaucoup plus fécond près des bords de la mer : ses dimensions et la grosseur de ses produits diminuent à mesure qu'on s'avance dans l'intérieur des terres; et sur les plus hautes montagnes, il est longtemps avant de produire; encore ne donne-t-il que des fruits nains. Dans les terres favorables, le cocotier doit être en plein rapport à l'âge de cinq ans.

« La pulpe, à son premier degré de maturation, est employée, sous une grande variété de formes, à la cuisine des naturels; et quand la noix est parvenue à son entier développement, on en extrait une huile qui est la plus estimée de celles dont les insulaires indiens font usage. Fraîchement exprimée, cette huile est pure et sans goût; mais bientôt elle acquiert une rancidité qui ne répugne pas aux indigènes, quoique les Européens la trouvent insupportable. Trop chère pour servir habituellement à l'éclairage, on la réserve presque toujours pour les usages culinaires. »

L'enveloppe fibreuse qui entoure la noix, peut, comme on sait, être convertie en cordages, et la coque ou l'écale du fruit servir à faire une multitude de vases domestiques dont ce n'est point maintenant le lieu de donner le détail.

A ces usages du cocotier, nous ajouterons celui qu'on peut faire encore de la sommité herbacée de son tronc, sorte de *chou* très-délicat, mais que l'on coupe rarement, parce que cette mutilation entraîne la destruction de l'arbre.

L'aréquier, qu'on désigne quelquefois sous le nom de *palmiste*, donne aussi un chou fort estimé : son fruit est un ingrédient obligé du masticatoire connu sous le nom de *bétel;* et la tige droite, haute et légère de

(1) Notamment aux îles Mariannes, où la noix de coco se nomme *niou*.

Ile Timor. Productions végétales.

l'arbre, convient beaucoup et s'emploie souvent à la construction des maisons.

Nous aurons occasion de parler ailleurs du latanier, et de la multitude d'objets utiles que nos insulaires savent tisser avec ses feuilles; du sagoutier, qui fournit aux tribus les plus orientales de l'archipel, une moelle nutritive qui forme la base de leurs repas; enfin, des divers produits économiques qu'on retire ou qu'on pourroit retirer, sous d'autres rapports, de la classe nombreuse des végétaux de Timor.

J'ai pensé néanmoins qu'on ne verroit pas ici sans intérêt un catalogue alphabétique et raisonné de tous ces végétaux, distribués dans le tableau qui suit en diverses catégories, dont la première embrassera les plantes alimentaires; la seconde, les plantes médicinales; la troisième, les bois de construction et de charpente; la quatrième, les plantes propres aux manufactures et aux arts; la cinquième, celles qui sont de pur agrément; la dernière enfin, celles qui conviennent plus particulièrement à la nourriture des bestiaux.

Les élémens qui m'ont servi à composer ces tableaux ont été tirés des journaux de MM. Gaudichaud, Quoy, Gaimard, Lamarche, et de ceux qui me sont propres. Du reste, j'ai cherché à citer exactement les auteurs étrangers dont les remarques m'ont paru devoir rentrer dans le cadre que je m'étois tracé.

TABLEAU des principales productions végétales de Timor propres à des usages économiques.

N.° 1. — PLANTES ALIMENTAIRES.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
1	Ail.....	Cette plante est fort commune à Coupang et à Dillé ; nous pensons qu'elle est indigène à Timor.
2	Ananas.....	Ce fruit, qu'on rencontre à l'état sauvage, est originaire d'Amérique, d'où il a été apporté par les Portugais ; nulle part il n'est meilleur ni plus sain qu'à Dille. Les Anglais le nomment *pine-apple*.
3	Angélique...	Plante cultivée dans quelques jardins ; on croit qu'elle est exotique.
4	Anis.....	Se trouve aussi, en petite quantité, dans les jardins de Coupang : les Chinois en font usage.
5	Anone.....	Il existe de nombreuses espèces de ce genre de plantes. Nous nous bornerons à citer l'*anona squamosa* et l'*anona muricata*, dont le fruit, connu dans nos colonies sous le nom d'*atte*, de *cœur-de-bœuf*, et par les Anglais sous celui de *custard-apple*, est rempli d'une crême sucrée delicieuse.
6	Arbre à pain..	On distingue ici deux variétés de cet arbre, nommé par les naturalistes *artocarpus incisa*, et *soukone* par les habitans de Coupang. Le fruit de l'une contient la semence de l'arbre ; celui de l'autre n'en contient point : ce dernier est le veritable *fruit à pain*, ou *rima*, moins estime que celui qui se trouve chez les insulaires du grand Ocean. L'arbre qui le produit est assez multiplié à Timor, où l'on en voit qui n'ont pas moins de 60 pieds de hauteur et même au-delà.
7	Aréquier.....	Le chou que fournit cet arbre est une des substances alimentaires les plus estimées. (*Voyez* Chou-palmiste, n.° 29.)
8	Arrow-rout..	Il est fort probable que cette plante, nommée *maranta arundinacea* par les botanistes, et qui est repandue dans un grand nombre d'îles voisines, se trouve aussi à Timor; mais nous n'en avons pas la preuve directe. On sait qu'on en extrait une fécule nutritive fort estimee.
9	Arum de Rumphius.	*Voyez* Mahé, n.° 62.
10	Atte.....	*Voyez* Anone, n.° 5.
11	Badamier....	A Coupang, on nomme cet arbre *katapan* : il fournit une amande assez recherchée pour sa saveur.
12	Bananier.....	Il y en a ici de plusieurs variétés : la meilleure donne un fruit long de 7 à 8 pouces, dont la peau est rougeâtre, et qu'on nomme *pisang* à Coupang ; c'est le nom malais : près de Laga, dans l'est de Dillé, on l'appelle *mohou* ; les Anglais le connoissent sous les noms de *plantain* et d'*indian fig*. La banane, comme on sait, est un fruit très-nourrissant et très-salubre ; on en fait un très-grand usage à Timor, soit cru, soit accommodé de diverses manieres. La tige herbacée de l'arbre se donne en fourrage aux bestiaux. (*Voyez* n.° 244.) On trouve aussi, sur la même ile, une ou plusieurs espèces de bananiers sauvages, dont le fruit n'est pas bon à manger ; nous en parlerons plus tard à l'occasion des plantes propres aux manufactures.
13	Bayam.....	C'est ainsi qu'on appelle à Coupang une plante potagère herbacée qui s'y cultive et qu'on mange en *brèdes* (*voyez* ce mot n.° 18). Les naturalistes la connoissent sous le nom d'*amaranthus oleraceus*.
14	Bérengène...	Elle est cultivée dans les jardins de Coupang.

PLANTES ALIMENTAIRES.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
15	Bilimbi.....	Sorte de *carambolier*, nommé *averrhoa bilimbi* par les botanistes. Cet arbre fournit un fruit anguleux et acide, d'une saveur assez peu agréable.
16	Blé.....	Gramen qui paroît avoir été introduit par les Portugais à Timor ; il y est peu cultivé, quoiqu'il réussisse, dit-on, assez bien dans les parties montueuses de l'île.
17	Blé de Turquie	*Voyez* Maïs, n.° 63.
18	Brèdes.....	A Timor, on retrouve l'usage des végétaux herbacés cuits à l'eau, et simplement assaisonnés de sel et de piment, à l'exemple des *brèdes*, si généralement usitées dans nos colonies. Mais au lieu de brèdes proprement dites (*solanum nigrum*), de gombo (*hybiscus esculentus*), d'oseille de Guinée (*hibiscus sabdariffa*) ; de corette (*corchorus olitorius*), de papangay (*cucumis acutangulus*), &c., ils emploient les feuilles tendres et les jeunes bourgeons foliacés et roses du *nounou*, le *bayam*, le *dan-poutoutang*, le *dandone*, le *kayou-kika*, un *melilotus* et une espèce de *sinapis* (*voyez* ces mots), dont les feuilles, qui se développent singulièrement par la culture, ressemblent assez à celles de la *laitue romaine*, et se mangent comme elles en salade. Le nounou est abondamment répandu dans tout l'établissement de Coupang, où il forme des arbres gigantesques ; les autres plantes sont cultivées dans les jardins, à l'instar de l'oseille, des épinards, &c., dans les nôtres.
19	Cacaotier....	Arbuste exotique rare, et que l'on trouve seulement dans quelques jardins.
20	Cafier.....	Plante exotique introduite par les Hollandais à Coupang, où on ne la cultive que fort peu, et par les Portugais à Dillé, où l'on paroît vouloir en faire un objet de spéculation ; elle y réussit fort bien.
21	*Calyptranthes*..	Espèce d'*eugenia* ou de jambier, donnant un fruit de la forme d'une olive.
22	Cannelle	C'est le *laurus cinnamomum* des botanistes, arbre qui croît ici à l'état sauvage, quoique en assez petite quantité : la cannelle qu'il produit et qui est peu exportée, est de bonne qualité ; on la dit inférieure à celle de Ceylan, mais supérieure à celle du Malabar ; on pourroit l'améliorer par la culture. Le gouverneur de Dillé, José Pinto, en a fait faire quelques plantations dont on attend d'heureux résultats.
23	Câprier.....	On trouve par-tout, à Timor, deux espèces de ce bel arbrisseau, dont il seroit possible de tirer parti dans un pays où les condimens connus sous le nom d'*achars* sont ou peuvent devenir une branche de commerce.
24	Carambolier..	Ou *averrhoa carambola* ; arbre qui, ainsi que le *bilimbi*, porte un fruit anguleux et acide, plus gros, mais d'un goût analogue au premier, et comme lui peu estimé. On le nomme *karamela* à Coupang.
25	Cédra.....	Il se trouve aux environs de Dillé, où peut-être il a été introduit par les Portugais.
26	Céleri.....	Cultivé dans quelques jardins à Coupang, et je crois aussi à Dillé.
27	Cerfeuil.....	Même remarque que ci-dessus.
28	Champadak..	*Voyez* Jacquier, n.° 54.
29	Chou-palmiste	On appelle ainsi le bourgeon terminal ou la sommité non développée et mangeable de tous les *palmiers*. Il fournit

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES. NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		un aliment fort salubre et fort estimé, qu'on peut manger soit accommodé, soit en salade: le *chou* de cocotier nous a toujours paru un mets plus délicat que celui des autres arbres de la même famille; celui de l'aréquier est aussi fort bon, et porte plus particulièrement le nom de *chou-palmiste*.
30	Chou-rave . . .	Légume cultivé en petite quantité à Coupang.
31	Citronnier. . .	Répandu en grand nombre par toute l'île.
32	Citrouille . . .	Plante introduite à Timor par les Portugais; on la cultive à Coupang et à Dillé.
33	Cocotier.	Arbre répandu en grande abondance sur toutes les côtes de l'île, où il est généralement cultivé.
34	Cœur-de-bœuf.	*Voyez* Anone, n.° 5.
35	Concombre . .	On en distingue de plusieurs espèces, dont quelques-unes probablement sont indigènes: celles que nous avons remarquées sont le *cucumis anguria* et le *cucumis dudaim*. On le mange indifféremment cru ou bouilli. Cette plante est cultivée.
36	Corette.	L'espèce connue des naturalistes sous le nom de *corchorus olitorius*. C'est un des légumes herbacés que l'on mange en *brèdes*. (*Voyez* ce mot n.° 18.)
37	Curcuma. . . .	Les Français connoissent aussi cette plante sous le nom de *safran de l'Inde* ou de *safran sauvage*; les Anglais l'appellent *turmeric*. On en fait, à Timor, un fort grand usage pour l'assaisonnement des mets, à cause de sa qualité aromatique; elle s'emploie aussi pour teindre en jaune.
38	Dan-done. . . .	Plante herbacée que l'on mange en bredes. C'est une espèce de *cleome*, qui est cultivée.
39	Dan-harissou .	*Heliotropium*, cultivé à Coupang comme plante potagère.
40	Dan - poucou-tang.	Espèce d'*urtica*, cultivée comme la précédente et pour le même usage.
41	Dattier !.	On nous a assuré que le dattier est au nombre des palmiers qui se rencontrent à Timor; mais nous ne l'y avons pas vu.
42	Échalotte. . . .	Plante bien connue; cultivée dans les jardins de Timor.
43	Épices	Il y en a ici de diverses sortes: tels sont le *poivre*, le *girofle*, la *muscade*, la *cannelle*, le *gingembre*, le *piment* (*voyez* ces mots). Les Hollandais, d'après le système de prohibition qu'ils ont adopté, ne permettent pas à Coupang la culture des épices des Moluques; mais on est moins réservé à Dillé.
44	Figuier.	Plusieurs espèces de figuiers sont répandues avec profusion sur les diverses parties de l'île, et présentent, pour la plupart, des formes colossales; nous ne citerons ici que les figuiers multiplians, connus à Coupang sous les noms de *goudao* et de *nounou*: les botanistes leur donnent ceux de *ficus indica* et *f. religiosa*. Ce sont les seuls qui fournissent une substance alimentaire: cependant leurs fruits ne se mangent point; mais on fait usage des bourgeons colorés et des jeunes feuilles cuites à l'eau. Nous considérerons plus tard les figuiers sous d'autres rapports, en parlant des plantes médicinales, des bois de construction, des plantes employées dans les arts, et de celles qui servent à l'agrément des paysages.
45	Girofflier.	Il résulte d'un manuscrit portugais écrit par un ancien gouverneur de Dillé, et dont je dois la communication à M. Balbi, que, quelque temps avant l'année 1799, le girofle fut découvert à Timor. Le document dont il s'agit annonce que ce girofle est semblable à celui que l'on cultive dans la province de Maragnan, au Brésil. *Ha pouco tempo*, y est-il dit, *se descobrio o cravo semelhante ao do Maranhao.*

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES. NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
46	Gingembre. . .	Cette épice se trouve ici en abondance; les habitans en font grand usage, tant à Coupang, où on la nomme *alia*, qu'à Dillé, et probablement aussi sur les autres points de l'île.
47	Giraumont. . .	Il y en a un petit nombre dans les jardins de Coupang, où cette plante est cultivée.
48	Goyavier . . .	La goyave ou gouyave est très-abondante à Timor. On croit que ce fruit est originaire du Pérou, et qu'apporté d'abord aux Philippines par les Espagnols, il a été ensuite introduit à Timor, où il s'est naturalisé. On le mange cru ou cuit; mais c'est en confitures qu'il est le plus agréable.
49	Grenadier. . . .	Le fruit de cet arbuste est assez multiplié à Coupang et à Dillé; il y est cependant moins bon qu'en Europe, d'où il a été transporté.
50	Haricot.	Diverses variétés de haricots croissent à Timor; on les y cultive avec soin: celle qui porte le nom botanique de *phaseolus vulgaris*, et que les habitans désignent par celui de *bouchi* ou *bountchi*, est d'une grande délicatesse. Nous avons aussi observé trois espèces de *dolichos*: le *d. sacriformis*, le *d. catjang* et le *d. pruriens*; il paroît constant que le *dolichos catjang* est cultivé dans l'intérieur de l'île.
51	Herbes potagères..	On trouve, dans les jardins de Coupang, une partie de nos plantes potagères d'Europe; mais la culture s'en fait avec tant de négligence et d'incurie, qu'il est assez difficile de pouvoir s'en procurer: à cet égard, on a plus de facilités à Dillé. Nous relatons dans ce tableau toutes celles que nous avons pu connoître; les choux palmistes doivent être rangés dans cette classe.
52	*Hyptis*.	Cette labiée odorante est recherchée des navigateurs, à cause de ses feuilles, dont on fait une boisson théiforme, tonique et fort agréable au goût.
53	Igname.	Il existe un très-grand nombre de variétés de cette plante dont on peut se procurer les racines, soit à Coupang, soit à Dillé; cependant la saveur n'en est pas agréable, et le cède de beaucoup, sous ce rapport, à la patate douce, dont nous parlerons bientôt.
54	Jacquier. . . .	Arbre connu aussi sous le nom de *faux arbre à pain*: c'est l'*artocarpus jaca* des botanistes. On sait que les fruits de cet arbre, qui sont d'une grosseur monstrueuse, ne croissent que sur le tronc et les plus grosses branches: on a vu des jacqs former la charge complète d'un homme. Les habitans en consomment de fort grandes quantités. Ce fruit, à Coupang, se nomme *sossak*.
55	Jambolana. . .	Arbre du genre *calyptranthes*, fournissant un drupe bon à manger. Nous parlerons de nouveau de cet arbre au n.° 149, à l'article des bois de construction.
56	Jambos.	On distingue à Timor plusieurs variétés de jambos; l'un donne un fruit rouge, l'autre l'a noir: ce sont des *eugenia*; leurs fruits sont à-peu-près insipides, et, par cette raison, peu recherchés des Européens.
57	Kayou-kika. . .	C'est un arbre de 40 à 50 pieds de hauteur, dont les feuilles offrent un légume potager fort agréable; les habitans les mangent en *brèdes*. J'ignore son nom botanique.
58	Latanier	Nous ne citerons ici cet arbre qu'à cause du *chou* qu'il fournit, comme tous les palmiers, et qui forme une nourriture si estimée. On trouvera de nouveaux détails sur cet arbre, aux articles des bois de charpente, et de ceux qui s'emploient dans les arts. (*Voyez* n.°s 155 et 207.)
59	Légumes	Soit qu'on entende seulement par-là les *herbes potagères* (*voyez* ce mot, n.° 51), soit que l'on veuille y comprendre aussi les plantes légumineuses propres à la nourriture de l'homme, il s'en trouve de diverses sortes à Timor.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES. NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
60	Lentille (sorte de).	Peut-être est-ce plutôt une certaine espèce de *haricot*; on cultive cette plante à Coupang, où on l'y nomme indifféremment *katchang* et *dalle* (peut-être par corruption de *kadale*); c'est un grain fort délicat.
61	Limonier....	Cet arbuste produit des fruits estimés, qui ont été signalés par les premiers navigateurs qui aient abordé sur cette île; il paraît naturel d'en conclure qu'il y est indigène.
62	Mahé.....	Plante à tubercule énorme, nommée *arum rumphii* par notre botaniste, M. Gaudichaud. Le suc en est d'une âcreté extraordinaire (*voyez* n.° 127); cependant, après avoir fait subir à ce tubercule une forte ébullition, ou seulement une maceration convenable dans l'eau, on peut l'employer, sans danger, à la nourriture des bestiaux et sur-tout des porcs. Il est probable qu'en traitant le mahé comme on fait du manioc, on parviendrait à en extraire une fécule salubre, même pour la nourriture de l'homme.
63	Maïs.....	*Zea maïs* est le nom botanique de cette plante, connue à Coupang sous le nom malais de *djagong*, et, aux environs de Laga, sous celui de *katakrahé*, qui est timorien.
64	Mandarine...	*Voyez* Oranger, n.° 76.
65	Manguier....	C'est un des plus beaux arbres de l'île; nous en parlerons de nouveau à l'article des bois de construction. Sous le rapport alimentaire, on lui doit des fruits du parfum le plus aromatique. Il est facile de s'en procurer abondamment. On connoît plusieurs espèces de mangues, parmi lesquelles nous en avons trouvé qui étaient préférables, pour le goût, à celles de l'Ile-de-France. Il paraît que ce fruit a été introduit dans l'archipel d'Asie par les Indiens. Le manguier sauvage se trouve aussi à Timor; mais son fruit a une odeur de térebenthine insupportable.
66	Manioc.....	C'est le *jatropha manihot* des botanistes. Les Portugais de Dillé s'adonnent depuis peu à la culture de cette plante alimentaire.
67	*Melilotus officinalis.*	Plante herbacée, et l'une de celles qu'on cultive ici pour être mangées en brèdes; nous ignorons son nom vulgaire.
68	Melon d'eau..	*Voyez* Pastèque, n.° 81.
69	Melon musqué	On dit que ce fruit agréable a été introduit dans l'archipel d'Asie par les Portugais; il est cultivé à-la-fois à Coupang et à Dillé.
70	Millet.....	La culture du millet est fort répandue dans les possessions portugaises de Timor.
71	Moutarde....	On cultive, dans les jardins de Timor, une espèce de *sinapis* ou de moutarde de Chine, qui ressemble beaucoup à la laitue romaine. On peut, avons-nous dit déjà (n.° 18), la manger en salade, ou accommodée de différentes manières, et notamment en *brèdes*.
72	Muscadier...	Il y a plusieurs espèces de muscadiers à Timor; tous sont de grands arbres qui atteignent parfois jusqu'à la hauteur de 50 pieds. Une des variétés qui se trouvent ici, est très-remarquable par la nature particulière de son fruit, dont le brou est tomenteux et velouté. La muscade de Timor, moins parfumée peut-être que celles des Moluques et de la Nouvelle-Guinée, a cependant un goût très-suave. Les Hollandais, par suite d'un ancien système, en défendent chez eux la culture, qui pourroit en améliorer la qualité; mais il serait facile aux Portugais de Dillé d'en faire un commerce spécial. Nous reparlerons plus bas de cet arbre, à l'article des bois de construction. (*Voyez* n.° 159.)
73	Navet.....	Une espèce de navet, appelée *ouasse* à Coupang, se trouve dans quelques jardins.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES. NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
74	Nounou.....	C'est le nom donné par les naturels de Coupang au figuier banian. (*Voyez* ce mot, n.° 44.)
75	Ognon.....	On trouve à Timor deux espèces d'ognons, le rouge et le blanc: ce dernier est petit, peu âcre, et, comme il se conserve aussi le mieux à la mer, les marins doivent le rechercher pour leurs approvisionnemens; les ognons rouges, au contraire, se pourrissent vite. Cette plante est, dit-on, indigène de l'archipel d'Asie: cela paraît évident, du moins pour ces derniers, que l'on désigne en malais sous le nom de *bawang méra* [ognon rouge]; celui de *bawang pouti* [ognon blanc], étant le nom spécifique de l'ail.
76	Oranger.....	Plusieurs espèces d'orangers existent à Timor, et le navigateur qui y aborde trouve facilement à s'approvisionner de leur fruit délicieux. L'orange la plus estimée est la mandarine ou orange de Chine, dont le nom indique suffisamment l'origine. La pamplemousse, orange monstrueuse par ses dimensions, est un fruit indigène qui n'est pas sans agrément: son écorce, qui est fort épaisse et passablement amère, sert à faire des confitures estimées; mais il faut un peu d'art pour les bien préparer.
77	Palmier.....	Il y en a de plusieurs espèces à Timor: les uns, comme le *cocotier*, fournissent un fruit agréable; les autres, comme le *sagoutier*, une moelle nutritive du plus haut intérêt; tous enfin, dans la sommité en quelque sorte herbacée de leur tronc, la substance alimentaire précieuse et salubre connue sous le nom de *chou-palmiste* (*voyez* ce mot, n.° 29). Nous avons déjà présenté, en tête de ces tableaux, quelques réflexions générales sur les palmiers; nous en parlerons plus tard encore aux articles des bois de charpente et des bois employés dans les arts.
78	Pamplemoussier.	*Voyez* Oranger, n.° 76.
79	Papayer.....	La papaye paraît être un fruit exotique: c'est une espèce de figue plus intéressante à connaître, à cause de ses propriétés médicales, que comme un utile comestible. Nous en reparlerons au n.° 123.
80	Papangay....	Nom donné, à Coupang, au *cucumis acutangulus*, sorte de plante herbacée cultivée pour être mangée en *brèdes*. On la connoît, sous le même nom de *papangay*, à l'Ile-de-France: ce qui pourroit faire croire qu'elle n'est pas indigène à Timor.
81	Pastèque.....	Elle est appelée aussi melon d'eau. Il paroît que ce fruit est indigène; on le trouve dans les jardins de Coupang et de Dillé.
82	Patate.....	La patate douce, dont il est ici question, est originaire d'Amérique, d'où elle a été apportée par les Européens. C'est une racine nutritive fort agréable au goût, cultivée à Coupang et à Dillé, où l'on peut s'en procurer avec facilité pour l'usage des navires.
83	Persil.....	Nous avons rencontré cette plante dans les jardins de Dillé et de Coupang.
84	Piment.....	Les quatre ou cinq espèces de piment (*capsicum*) qu'on récolte à Timor, sont connues dans nos colonies sous le nom de *piment enragé*. C'est le condiment, en quelque sorte obligé, des mets dont font usage la plupart des habitans de l'archipel d'Asie. On le trouve en abondance dans toutes les parties de l'île.
85	Poivre.....	Cette plante, le *piper nigrum* des botanistes, n'est pas indigène à Timor; mais elle est cultivée dans quelques jardins de Coupang; il paroît qu'elle est elle-même originaire de l'Inde, puisque le nom *lada*, sous lequel on la connoît généralement, est sanskrit. (*Voyez* Bétel, n.° 101.)
86	Pois.....	On en cultive de différentes espèces: une entre autres, qui a les deux lobes dentés, est fort agréable au goût; on la mange, en général, verte avec la gousse.

PLANTES ALIMENTAIRES.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
87	Pomme de terre..	Les Hollandais, depuis quelques années, ont introduit à Timor une pomme de terre jaune, petite et de bon goût ; mais elle y est fort peu cultivée.
88	Potiron.....	Quelques-uns de ces fruits sont cultivés dans les jardins de Coupang, et probablement aussi dans ceux de Dillé.
89	Pourpier.....	On en connoît deux espèces, dont une seule est cultivée : c'est le *portulacca oleracea* des botanistes.
90	Radis.....	Le radis blanc est le seul que nous ayons vu cultivé à Coupang : il y est d'excellent goût, et paroît être une production exotique.
91	Raisin.....	*Voyez* Vigne, n.° 99.
92	Rima.....	*Voyez* Arbre a pain, n.° 6.
93	Riz.....	Nous en avons vu de deux variétés à Coupang : le *riz macassar*, qui est oblong, et le *riz bougis*, qui a une forme ronde. Nous reviendrons sur ce sujet en traitant de l'agriculture. (*Voyez*, ci-apres, §. VIII.)
94	Safran de l'Inde	*Voyez* Curcuma, n.° 37.
95	Safran sauvage	On le nomme, à Coupang, *koui di tani*. (*Voyez* n.° 37).
96	Sagoutier....	Connu des botanistes sous le nom de *sagus rumphii*: il se trouve ici en assez grand nombre. C'est un des moins élevés, mais aussi des plus gros de la famille des palmiers. Il ne nous a pas paru que les habitans de Timor fissent un grand usage de la moelle nourriciere qu'il contient, ainsi que cela a lieu chez les habitans de la partie la plus orientale de l'archipel d'Asie.
97	Sauge !.....	Est-il bien vrai que la sauge existe à Coupang et soit cultivée dans ses jardins ! C'est ce qui nous a été assuré ; mais nous n'avons pu nous en convaincre par nous-mêmes.
98	Tamarinier...	Les dimensions gigantesques de cet arbre le rendent très-propre à l'architecture navale (ainsi que nous le dirons dans la troisième division de ces tableaux). Sous le rapport alimentaire, il fournit un fruit acide et d'un goût agréable, bien connu en Europe par ses propriétés médicamenteuses : on en peut faire aussi de fort bonnes confitures.
99	Vigne.....	La vigne, importée à Timor, mais cultivée à Coupang avec négligence, y donne nécessairement de très-foibles produits. On nous a dit que, sur la côte Nord de l'île, les Portugais, plus soigneux, en obtiennent deux récoltes par an.

N.° 11. — PLANTES MÉDICINALES.

100	Aréquier	Le fruit de cette espèce de palmier est généralement employé à Timor comme un ingrédient indispensable à la préparation du bétel. (*Voyez* ce mot, n.° 101.)
101	Bétel.....	C'est une espèce de poivre nommé *siri* à Coupang, ainsi que chez les Malais ; on le cultive uniquement pour ses qualités styptiques et aromatiques, et il entre, comme la noix d'aree, le tabac, la chaux et le gamber ou gambir, dans la composition du masticatoire qui porte lui-même le nom de *bétel*, mot dérivé du télinguais. Le *gamber*, dont il vient d'être parlé, est l'extrait de la feuille d'une plante du même nom, qui, réduit à l'état concret, se vend en petits pains cubiques, et se mêle, par petites parties, avec le bétel, pour lui donner à-la-fois un goût amer et astringent. Les plus jeunes feuilles fournissent le gamber le plus blanc et le plus estimé. Je n'ai pas ouï dire que cette plante fût cultivée à Timor.

PLANTES MÉDICINALES.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
102	Balisier.....	Appelé aussi *faux safran*, et *canna indica* par les botanistes ; cette plante est cultivée à Coupang.
103	Banglé.....	C'est le nom que les habitans de Coupang donnent à une racine médicinale qu'ils emploient dans certaines de leurs maladies : nous en ignorons précisément les propriétés et le nom botanique.
104	Canéficier....	*Voyez* Cassier, n.° 106.
105	Cardamome..	On assure que cette plante carminative se trouve dans les jardins de Coupang.
106	Cassier.....	Les cassiers, ou canéficiers, sont très-communs à Timor ; il y en a de plusieurs espèces : l'une donne la casse des boutiques ; une autre, dont les fleurs sont roses, porte des siliques longues, noires et arrondies, mais sans pulpe succulente dans l'intérieur ; une troisième espèce, par l'élégance de son port, la couleur et la suavité de ses fleurs, doit être placée parmi les plantes d'agrément. (*Voy.* n.° 227.)
107	Coriandre....	Cultivée dans les jardins de Coupang, où on la nomme *katoumber*.
108	Dok.....	Deux espèces de racines amères, nommées *dok*, se trouvent à Timor : l'une est blanche et l'autre rouge. On les dit fort bonnes pour guérir la fièvre, et les habitans s'en servent à cette intention.
109	Fenouil.....	Plante exotique cultivée dans les jardins de Coupang.
110	Figuier multipliant.	L'écorce des figuiers multiplians (*ficus indica* et *ficus religiosa*) est employée avec succès dans le traitement des maladies syphilitiques.
111	Frangipanier..	Les qualités médicamenteuses de la racine de cet arbre sont connues dans nos pharmacies.
112	Ghintane pouti.	On nomme ainsi, à Coupang, une graine médicinale ; mais nous ignorons quelle est la plante qui la produit, et ses propriétés.
113	Ghintane-itan.	Graine que les médecins de Coupang emploient pour faire des frictions dans certaines maladies ; c'est tout ce que nous avons pu en savoir.
114	Gomouti.....	Ce palmier fournit, comme le sagoutier, une substance médullaire dont on extrait de la fécule, quoique moins estimée et plus difficile à obtenir. La liqueur qu'on en retire se nomme *touak*, nom que l'on donne quelquefois aussi à l'arbre. (*Voy.* ce mot, n.° 224.) A l'inverse du cocotier, le gomouti se plaît mieux sur les montagnes que sur le bord de la mer ; il aime cependant les lieux humides. (*Voy.* Crawfurd, *op. cit.*) Cet arbre est très-multiplié, dit-on, dans l'intérieur de Timor. L'enveloppe charnue de son fruit est vénéneuse.
115	Kadaoumé...	Graine carminative qu'on recueille aux environs de Coupang, et probablement aussi sur d'autres points de Timor.
116	Kayou-oular..	Littéralement *arbre au serpent* : c'est le *clerodendrum inerme*, dont le bois, très-amer, est réputé, dans le pays, comme un des meilleurs spécifiques contre les fièvres intermittentes, qui, dans ces régions, moissonnent en si peu de temps les étrangers, et sur-tout les Européens nouvellement arrivés.
117	Kayou-pouti..	L'arbre qui porte ce nom ici, comme dans d'autres îles de l'archipel d'Asie, est le *melaleuca leucadendron* des botanistes. Il y en a de trois sortes, dit Crawfurd (*op. cit.*), deux grandes et une petite : les feuilles de cette dernière donnent, par la distillation, une huile fortement essentielle dont on fait usage en médecine, quelquefois intérieurement comme d'un puissant sudorifique, mais plus fréquemment à l'extérieur comme une utile embrocation. Cette huile essentielle est connue en Europe sous la dénomination corrompue de

PLANTES MÉDICINALES.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		cajeput, pour *kayou-pouti* (*voyez* le n.° 154). Elle a une couleur verdâtre et s'emploie avec avantage contre les maux de dent qui désolent les habitans de Timor. Cette substance est fort chère et fort estimée dans l'Inde. Les kayou-poutis sont très-multipliés à Timor, ainsi que sur l'île Ombai.
118	Kenkiour....	Racine médicinale qu'on trouve à Coupang, mais dont nous ignorons les propriétés spécifiques.
119	Konkouas....	Bulbe médicale dont dont on fait également usage à Coupang.
120	Mahé.....	Le sue du tubercule de cette plante est excessivement âcre et vénéneux; cependant les bestiaux en mangent la chair sans danger, après une macération convenable. (*Voyez* ci-dessus, n.° 62.)
121	Melaleuca....	*Voyez* Kayou-pouti, n.° 117.
122	Palma-christi.	*Voyez* Ricin, n.° 129.
123	Papayer.....	Cet arbre fournit une substance laiteuse qui est un puissant vermifuge.
124	Pau-solder....	On donne ce nom à une sorte d'écorce d'arbre importée de Simao, et dont la décoction, unie à l'arack, est regardée, à Coupang, comme un excellent vulnéraire. Il n'est pas bien sûr que l'arbre qui produit cette substance se trouve également à Timor.
125	Pau-solder-frea	*Buttneriacée* du genre *guazuma*? Les Hollandais de Coupang la regardent comme un puissant fébrifuge.
126	Plantes médicinales.	Indépendamment de celles dont ce tableau contient la liste, on assure qu'il existe à Timor un nombre considérable de plantes propres à la guerison des maladies; jusqu'ici elles ont été peu étudiées par les Europeens.
127	Poisons végétaux.	Il existe, dit-on, à Timor, une sorte d'arbre qu'il est impossible d'approcher sans danger, à cause des exhalaisons empoisonnées qui en sortent. L'île produit probablement encore d'autres plantes vénéneuses; celle qu'on nomme *mahé* n'est pas une des moins remarquables. (*Voyez* ce mot, n.° 62; *voyez* aussi le n.° 114.)
128	Poulassari....	Écorce anthelminthique, dont se servent les médecins de Coupang.
129	Ricin.....	Plante connue aussi sous le nom de *palma-christi*, à Coupang, où on la cultive, elle s'appelle *damarindé*, ou *damar-indé*.
130	Safran (faux).	*Voyez* Balisier, n.° 102.
131	Tabac.....	Introduit originairement par les Portugais, le tabac est aujourd'hui tout-à-fait naturalisé dans l'île; les habitans en font généralement usage, principalement comme masticatoire. Il est de fort bonne qualité, et l'on peu facilement s'en procurer pour les besoins des équipages qui relâchent soit à Coupang, soit à Dillé, soit même sur d'autres points de la côte septentrionale de l'île. Ce sont les Chinois qui se livrent à cette culture et à la préparation de ses produits.
132	Trouasse.....	Nom donné, à Coupang, à une feuille purgative.

N.° III. — BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHARPENTE.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
133	Arbre à pain.	Bois de dimensions considérables et très-propre à la construction navale.
134	Aréquier....	La tige de cet arbre convient à la construction des maisons, à quoi il est fréquemment employé par les Timoriens.

BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHARPENTE.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
135	Bambou.....	L'une des plantes les plus utiles et les plus répandues de Timor: les habitans l'emploient à une foule d'usages économiques, et particulièrement, les plus forts, à faire des mâts et des vergues pour leurs pirogues et même pour de plus grandes embarcations; on s'en sert aussi, dans l'architecture civile, à la construction des maisons. Nous parlerons encore du bambou à l'occasion des plantes propres aux arts. (*Voyez* le n.° 177.)
136	Ben.....	Cet arbre, appelé *mourongue* à l'Ile-de-France, et par les botanistes *hyperanthera moringa*, est droit, svelte, d'une grande élégance, et propre aux charpentes.
137	Bessak.....	Très-bon bois pour le bordage des vaisseaux; l'arbre qui le produit est grand et droit.
138	Bois de construction.	Nous appelons ainsi tous les arbres qui sont propres à l'architecture navale. Il en existe de plusieurs sortes à Timor: les principaux sont le *tek*, le *casuarina*, l'*eucalyptus*, le *tambour*, le *manguier*, le *tamarinier*, quelques *figuiers*, le *foula*, le *kabessak*, le *bonak*, &c. (*Voyez* ces mots, n.° 140, 142, 146, 147, 148, 150, 156, 165, 166 et 167.) En général, les arbres de la plus grande dimension ne se trouvent pas pres des rivages de la mer; il faut s'avancer à l'interieur.
139	Bois rouge....	Les habitans nomment cet arbre *kayou-méra*, traduction littérale du nom que nous lui donnons nous-mêmes. Il ne paraît pas que ce soit autre chose que le *sappan* ou *brésillet* des Indes (*cæsalpina sappan*). Son bois est très-propre à former des barrots de navire ou des poutres pour les maisons; il est rare cependant de trouver des échantillons de plus de 25 pieds de longueur sur 2 pieds d'ecarrissage. Comme ce bois est lourd, dur et d'une couleur agréable, il seroit aussi très-propre à être employé dans des ouvrages plus delicats, ainsi que nous le dirons, n.° 182, dans la prochaine division de ces tableaux. Le bois rouge se trouve en assez grande quantité à Timor.
140	Bonak.....	Arbre d'environ 50 pieds de hauteur sur un diametre de 12 à 20 pouces; son bois n'étant pas très-lourd et étant assez flexible, peut, dans quelques cas, être employé à faire des mâtures.
141	Cassier.....	Parmi les diverses espèces de cassiers que l'on trouve à Timor, il en est une que nous avons déjà signalée pour l'élégance de son port (*voyez* le n.° 106), et qui seroit fort bonne à fournir des bois de charpente; sa tige est droite et très-élevée.
142	Casuarina....	Les premiers navigateurs qui abordèrent sur cette île, prirent constamment le casuarina pour un pin; il est vrai que ses feuilles linéaires imitent assez bien, de loin, celles de ce dernier arbre: mais leurs bois different éminemment; celui du *casuarina* est rougeâtre, dur et pesant. On connoît les propriétés de l'autre.
143	Cèdre?.....	On donne ici le nom vulgaire de *cèdre* à un arbre qui n'en est probablement pas un; mais dont le bois offre quelque ressemblance avec celui du cèdre proprement dit. Il est d'une contexture légère, et paroît fort commun dans l'île; on l'emploie à la menuiserie dans les parties intérieures des navires.
144	Champaka...	Arbre nommé par les botanistes *michelia suaveolens*, et pouvant fournir, dit-on, des bois propres à la charpente. (*Voyez* n.° 228.)
145	Déras.....	Légumineuse en arbre, du genre *erythrina corallodendron*; on peut l'employer aussi à des travaux de charpente.
146	Eucalyptus...	Les arbres de ce genre ne sont pas rares à Timor. Leur bois peut être utile dans la construction navale.

BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHARPENTE.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
147	Figuier.....	On en distingue de diverses espèces et de dimensions monstrueuses, qui pourroient peut-être servir utilement à la construction des navires. (*Voyez* n.os 44, 74, 110 et 230.)
148	Foula.....	Bois très-dur et propre à fournir des courbes pour de grandes embarcations.
149	Jambolana...	Nommé *calyptranthes jambolana* par les botanistes. C'est un bois très-dur, propre à servir à la charpente.
150	Kabessak.....	Le kabessak offre des bordages excellens pour les œuvres-vives des vaisseaux, attendu, dit-on, que les vers ne l'attaquent pas.
151	Kananga.....	Arbre propre à fournir des bois de charpente.
152	Kapot.....	C'est le grand arbre nommé *bombax* par les botanistes.
153	Kayou-méra..	*Voyez* Bois rouge, n.° 139.
154	Kayou-pouti..	Ainsi que nous l'avons dit dans la division précédente de ces tableaux, n.° 117, cet arbre est le *melaleuca leucadendron;* il y en a deux grandes variétés, dont une ne croît que sur les montagnes. Ce bois étant incorruptible, il est probable qu'il conviendroit très-bien à la construction navale. On distingue aisément les kayou-poutis, dans les forêts, par la blancheur de leur écorce, qui a quelque ressemblance avec celle du bouleau, d'où est venu son nom commercial et vulgaire de *kayou-pouti*, qui signifie littéralement *bois blanc*.
155	Latanier.....	Il y en a de deux espèces, dont nous avons parlé (n.° 58), à l'article des *plantes alimentaires;* leur tige est utilement employée à la construction des maisons de ces contrées. Leur bois, à la vérité, est dur, difficile à travailler; mais il résiste à la pourriture, et les insectes le piquent rarement.
156	Manguier....	Arbre de grande dimension, très-propre à l'architecture navale. On construit ici de grandes pirogues creusées dans un seul tronc de manguier.
157	Mimosa.....	Différentes espèces de cet arbre, par leurs dimensions, paroissent convenir à l'architecture navale.
158	Mourongue...	*Voyez* Ben, n.° 136.
159	Muscadier....	Cet arbre, de grande dimension, seroit propre à fournir aussi de fort bon bois de charpente, et peut-être même des pièces pour l'architecture navale.
160	Palmiers.....	Leurs tiges sont fréquemment employées, à Timor, pour la construction des maisons.
161	Pin !.....	Quoique plusieurs navigateurs aient cru apercevoir des pins à Timor, cet arbre n'y existe probablement point; c'est le *casuarina* qu'on a pris pour un pin. (*Voyez* n.° 142.)
162	Rima	*Voyez* Arbre à pain, n.° 133.
163	Sappan.....	*Voyez* Bois rouge, n.° 139.
164	Takamahaka.	Le takamahaka peut fournir au constructeur de vaisseau des courbes et des bordages.
165	Tamarinier ..	Les fortes dimensions auxquelles parvient cet arbre, le rendent très-propre à la construction navale.
166	Tambour (bois de).	C'est l'*ambora tambouriisa* des botanistes.
167	Tek.....	Bois renommé, et qui tient, sans contredit, le premier rang parmi les bois de construction et de charpente. On s'en sert spécialement, à Timor, pour la confection des cercueils qui doivent être placés dans les caveaux funéraires.
168	Tsiampaka...	Espèce de *michelia*, dont les dimensions annoncent un arbre propre à fournir de bons bois de charpente.

N.° IV. — PLANTES PROPRES AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
169	Abaca !.....	Sorte de bananier sauvage, fournissant une substance textile fort estimée pour la confection des cordages. Il existe des bananiers sauvages à Timor; mais nous ne sommes pas bien sûrs que celui qui se nomme *abaca* aux Philippines soit du nombre.
170	Acajou !.....	Il y a ici plusieurs bois rougeâtres: l'acajou, comme on l'assure, est-il de ce nombre! c'est ce qui nous a paru douteux. (*Voyez* n.os 182 et 218, les mots *Bois rouge* et *Sappan.*)
171	Apocynées...	Deux espèces de lianes de cette famille se trouvent abondamment près de Coupang; ce sont le *dischidia bengalensis* et le *d. nummularia;* leurs racines servent à faire une boisson agréable et estimée. L'une de ces lianes a la feuille large, l'autre l'a étroite; toutes les deux sont laiteuses, ont une tige grimpante, une écorce épaisse, crevassée et tendre à-peu-près comme celle du liége.
172	Arbre à savon.	*Voyez* Savonnier, n.° 220.
173	Asclépias	Une espèce d'asclépias, dont les feuilles sont cotonneuses, fournit un duvet dont on fait, dans le pays, des oreillers et parfois aussi des matelas.
174	Ati.	*Voyez* Pistache de terre, n.° 213.
175	Bahou.....	On donne ce nom à l'*hibiscus tiliaceus*, espèce d'arbre qui arrive jusqu'à la hauteur de 30 à 40 pieds, et dont l'écorce fournit une substance textile précieuse pour la confection des cordages; elle a beaucoup de rapport avec le chanvre de nos climats, quoique peut-être elle ait un peu moins de force. Cet arbre est nommé *balibago* à Manille, et *pago* aux îles Mariannes; quelques naturalistes l'ont désigné sous celui de *balimbago*.
176	Balaban	*Voyez* Kayou-pouti, n.os 117 et 154.
177	Bambou.....	Nous avons déjà parlé du bambou, n.° 135, dans ses rapports avec l'architecture navale et la construction des maisons; les habitans de Timor l'emploient aussi à une foule d'autres usages, relatifs soit à l'économie domestique, soit à la guerre.
178	Bananier sauvage.	*Voyez* Abaca, n.° 169.
179	Bois de campêche!	Il est douteux que le véritable bois de campêche soit à Timor; mais on y trouve un bois dont la couleur, d'un brun rougeâtre, a de grands rapports avec celui-là, et s'emploie comme lui à la teinture: son écorce sert encore à tanner les cuirs.
180	Bois de citron.	On doit faire une différence entre le bois de citron et celui de citronnier; le premier, d'une couleur jaune, est un fort joli bois d'ébénisterie.
181	Bois de rose ..	Bois susceptible de recevoir un beau poli, d'une couleur agréable, très-propre à être employé dans l'ébénisterie: on l'appelle à Dillé *kayou-djatan*, et *páo rosa* (nom portugais); on assure qu'il s'en transporte beaucoup en Chine.
182	Bois rouge ...	Ainsi que nous l'avons dit dans notre n.° 139, le *bois rouge* ou *kayou-méra*, de Timor, est une espèce de brésillet, ou peut-être le bois de sappan lui-même: on s'en sert ici pour la teinture; mais il peut utilement aussi être employé dans l'ébénisterie.
183	Bombax.....	Cet arbre n'est pas le cotonnier, mais bien l'*arbre à coton;* on le nomme *kapot* à Coupang. C'est un grand arbre, et le même probablement qui donne la ouate.
184	Brésillet.....	*Voyez* Bois rouge, n.° 182.
185	Calebassier...	Arbre assez multiplié dans l'île: son fruit est petit, et ne sert guère qu'à renfermer la chaux en poudre qui entre dans la composition du masticatoire nommé *bétel* (*voyez* n.° 101).
186	Camphre.....	Péron (*Voy. aux T. austr.*) dit qu'on recueille le camphre dans l'intérieur de Timor; mais qu'il y est d'une qualité inférieure à celui de Bornéo.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES PROPRES AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS. NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
187	Canne à sucre.	On cultive des cannes à sucre à Coupang, et plus encore à Dillé. Peut-être ces espèces particulières sont-elles exotiques ; il ne paroît pas douteux cependant que l'île n'en fournisse aussi quelques-unes d'indigènes. Jusqu'ici les habitans se sont bornés à mâcher la tige de cette plante, et je ne sache pas qu'ils se soient livrés jamais à aucune manipulation pour en extraire du sucre; mais les Portugais de Dillé alloient le tenter.
188	Coryphe ! . . .	Dampier donne, dans ses Voyages, la description d'un palmier qu'il a vu à Timor, et qui est singulier en ce qu'il perd toutes ses feuilles à un certain âge. M. Gaudichaud pense que ce n'est autre chose que le coryphe du Malabar (*corypha umbraculifera*, Linn.). Ses fruits, disent les naturalistes, sont environ 14 mois à mûrir, et un seul arbre en produit plus de 20 000, mais une fois seulement, vers l'âge de 35 à 40 ans : il dépérit ensuite peu à peu. On emploie ses feuilles, comme celles des autres palmiers, pour la confection de divers ouvrages d'économie domestique.
189	Cotonnier. . . .	Le coton est indigène à Timor, et même on y en distingue de plusieurs sortes : l'une d'elles, selon Crawfurd, forme une variété particulière. On le récolte presque par-tout sur cette île, et particulièrement dans l'intérieur.
190	Curcuma.	Ou *safran d'Inde* ; sert, dans les arts, à donner une belle couleur jaune.
191	Damar	C'est peut-être le *damar-indé*, ou *ricin*. Le fruit huileux de cette plante sert à enduire les petites baguettes en bambou, entourées de coton, qu'on emploie à Timor pour l'éclairage des maisons. Le fruit du *koussambi* sert au même usage.
192	Ébène	Les habitans de Coupang nomment cet arbre *kayou-arang* [bois de charbon] ; on le dit commun dans les forêts de l'intérieur de l'île. Entre les mains des Chinois, il forme un utile objet d'exportation.
193	Falona.	Grand arbre ainsi nommé par les habitans de Coupang. Son écorce est blanchâtre, ses feuilles en cœur et ses fruits capsulaires ; il sécrète une gomme blanche, transparente, sans saveur, très-dissoluble dans l'eau, et pouvant remplacer avec avantage la gomme arabique. Les graines qu'il produisent le goût de la noisette.
194	Fok.	Arbrisseau qui croît naturellement à Timor, mais que M. Gaudichaud répute exotique : c'est un indigotier. Les habitans en retirent une teinture bleue ou noire, selon le degré d'intensité qu'ils donnent à la couleur.
195	Giroflier.	On peut, comme on sait, extraire du girofle une huile essentielle fort agréable.
196	Kayou-amboin.	On appelle ainsi, à Coupang, un arbre dont les racines servent à faire une espèce de bière nommée *larou*.
197	Gourde.	Cette cucurbitacée est cultivée à Coupang, où son fruit desséché sert à divers usages domestiques.
198	Indigotier. . . .	*Voyez* Fok, n.° 194.
199	Jonc.	*Voyez* Rotin, n.° 217.
200	Kamouni	Petite espèce d'oranger, dont les fruits, rouges et gros comme des avelines, ont le goût aromatique de l'écorce d'orange. Cet arbuste ne croît, dit-on, que dans l'intérieur de l'île. Son bois, extrêmement dur, servoit autrefois à faire des massues et même certains outils, à une époque où les habitans ne connoissoient pas le fer. Sa couleur est noire ; mais l'aubier, qui est très-épais, affecte à-peu-près celle du buis : les couches en sont minces, et si serrées qu'à peine peut-on les distinguer. Il paroît que le kamouni ne devient jamais très-gros, et que sa croissance est extrêmement lente ; quoique grêle, son tronc est souvent crevassé et tortueux.
201	Kanari.	Arbre indigène, croissant ordinairement dans les mêmes pays que le sagoutier : on le trouve à Timor. Crawfurd (*op. cit.*) assure qu'il ne vient point dans les îles occidentales de l'archipel d'Asie. Ce grand et bel arbre produit une noix de forme oblongue et de la grosseur à-peu-près de celle de nos climats. Sa chair fournit en abondance une des meilleures huiles à manger de l'archipel.
202	Kapot.	*Voyez* Bombax, n.° 183.
203	Gomouti.	Palmier dont on retire une filasse noire ressemblant à du crin ; on en fait des cordes. Il produit aussi une substance fort douce au toucher, qui sert à calfater les navires, mais dont les Chinois se servent en guise d'amadou.
204	Kayou-méra. .	*Voyez* Bois rouge, n.° 182.
205	Kayou-pélé. . .	Fort joli bois veiné, propre à l'ébénisterie ; on le trouve à Coupang.
206	Koussambi . . .	*Voyez* Damar, n.° 191.
207	Latanier.	Une multitude de petits ouvrages utiles se fabriquent habituellement à Timor avec la feuille du latanier ; des chapeaux, des bonnets, des paniers, des vases de formes variées, des boîtes de toutes grandeurs, des toitures, &c. &c.
208	Lobak.	L'écorce de cet arbre, qui croît de préférence sur l'île Simao, sert à teindre en rouge.
209	Manglier.	Il existe plusieurs espèces de mangliers à Timor, principalement dans les marécages qui, sur un grand nombre de points, bordent les rivages de la mer. L'écorce peut s'employer au tannage des cuirs.
210	Morinde.	La racine de cet arbre, nommé à Coupang *bankoudou*, sans doute par corruption de *mangkoudou*, qui est le mot malais, sert à teindre en rouge.
211	Ouatier	*Voyez* Bombax, n.° 183.
212	Palétuviers . . .	Arbres de la famille des mangliers (*voyez* ce mot, n.° 207).
213	Pistache de terre. .	C'est l'*arachis hypogæa* des botanistes, nommée *ati* à Coupang. Crawfurd dit que cette plante a été apportée de Chine dans l'archipel d'Asie, où elle est fort utile par l'huile qu'on en retire.
214	Plantes textiles.	Indépendamment du *cotonnier*, du *bombax*, du *lahou* et du *gomouti*, dont nous avons parlé plus haut, il est probable que l'*abaca* se trouve aussi à Timor ; les feuilles de l'ananas pourroient fournir encore une filasse soyeuse très-forte ; le *cocotier* donne celle qui sert à faire les cordages de *kair* ; mais tout annonce que Timor, comme la plupart des îles qui l'avoisinent, possède d'autres richesses végétales du même genre.
215	Résine (arbres à)	Les îles d'Asie en fournissent de diverses sortes, et il est à croire qu'à cet égard Timor n'est pas moins bien partagé. L'arbre à pain donne une gomme-résine dont on peut tirer un utile parti dans les arts.
216	Roseau à canne	Les habitans de Coupang nomment *rotan*, avec les Malais, cette plante, qui n'est pas encore connue des naturalistes ; nos matelots se sont procuré plusieurs échantillons de sa tige, connue en France sous le nom de *jonc*.
217	Rotin	Il s'en trouve ici de diverses grosseurs, portant toutes à Coupang, de même que le *roseau à canne*, le nom de *rotan*, qui, ainsi que le remarque Crawfurd, ne doit pas être écrit *rotang*, comme le font, par erreur, quelques personnes. Les rotins servent à fabriquer une multitude d'ouvrages d'art, non moins agréables qu'utiles.
218	Sappan.	*Voyez* Bois rouge, n.° 182.
219	Sandal	Trois variétés de bois de sandal existent à Timor : le blanc, qui est le plus recherché dans le commerce, le jaune et le rouge ; ce dernier est le moins estimé. On ne trouve le sandal que dans les parties élevées de l'île, où il croît en abondance et forme une des principales richesses du pays. Le sandal étant très-parfumé, on en extrait une huile essentielle odorante, recherchée sur-tout des Chinois. Son bois

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES PROPRES AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS. NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		s'emploie, dans l'ébénisterie et la tabletterie, à une foule d'ouvrages précieux. Il ne paroît pas que cet arbre devienne jamais fort gros; car, parmi les nombreux échantillons que nous en avons vus dans les magasins des principaux négocians de Timor, il étoit fort rare d'en trouver qui eussent 7 pouces de diamètre au gros bout. A Coupang, les habitans du pays appellent ce bois *tchendâna* : c'est le mot malais. Selon Crawfurd, *äikamenil* en seroit le nom indigène : nous n'avons pu vérifier cette assertion.
220	Savonnier. . . .	On l'appelle aussi *arbre à savon*. C'est une espèce d'aloès, ou mieux encore un arbre de la famille des *sapindus*, dont le suc exprimé des fruits sert à laver le linge.
221	Tanner (écorces propres à).	*Voyez* Bois de campêche *et* Manglier, n.os 179 et 209.
222	Taron	Nom que les habitans de Dillé donnent à un arbre dont les feuilles, mêlées avec de la chaux, produisent une bonne teinture bleue. Il ne paroît pas que cet arbre curieux soit encore connu des naturalistes.
223	Teinture (plantes pour la).	Les Timoriens possèdent plusieurs plantes propres à teindre en rouge, bleu, noir et jaune. *Voyez*, plus haut, *Bois de campêche*, *Bois rouge*, *Curcuma*, *Fok*, *Lobak* (n.os 179, 182, 190, 194 et 208). Il est probable qu'il en existe beaucoup d'autres qui ne nous sont pas encore connues.
224	Touak	On donne quelquefois au *gomouti* (*voy.* ce mot, n.° 114), le nom de *touak*, qui appartient plus particulièrement à la liqueur sucrée qu'on en retire comme des autres palmiers, et qui est appelée *toddy* par les Anglais. Il existe une grande quantité de ces arbres dans la province de Vaikenos. (*Voy.* planche, n.° 15.)
	N.° V. PLANTES D'AGRÉMENT.	
225	Balsamine. . . .	Fleur cultivée dans quelques jardins de Coupang, où elle paroît être exotique.
226	Barleria	Plante révérée des Malabares, des Chinois et, à ce qu'il paroît aussi, des peuples de l'archipel d'Asie, qui en ornent leurs tombeaux.
227	Cassier	Les arbres de ce genre sont très-communs à Timor : on les recherche pour la douceur du parfum de leurs fleurs, dont les unes sont jaunes, et les autres roses; l'époque de leur floraison est en octobre et novembre.
228	Champaka. . .	Arbre dont les fleurs ont une odeur suave, très-pénétrante.
229	Déras	Les belles couronnes de pourpre dont les branches de cet *erythrina* sont chargées, font du déras un arbre d'un très-agréable aspect.
230	Figuier-banian.	La forme pittoresque de cet arbre, très-commun à Timor, le fait admirer dans les paysages. Nous en avons vu d'une grosseur extraordinaire, dont les branches n'abritoient pas moins d'un arpent de terrain.
231	Fleurs odoriférantes.	Elles ne sont pas rares à Timor, et les dames timoriennes recherchent avidement celles sur-tout qui exhalent l'odeur la plus forte. Les couleurs qui dominent sont le rouge d'abord, et le jaune ensuite; tandis que le bleu, si fréquent dans les climats tempérés, ainsi que Crawfurd en fait la remarque, se trouve fort rarement ici. Les fleurs d'Europe, transportées dans ces climats, diminuent bientôt de taille et perdent leur parfum; circonstance d'autant

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES D'AGRÉMENT. NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		plus singulière, que quelques-unes de celles qui sont indigènes fournissent des parfums suaves fort intenses. (Voyez *Champaka*, *Frangipanier*, *Giroflier*, *Kamouni*, *Kananga*, *Magouri*, *Mogorium*, *Négasari*, n.os 228, 232, 233, 234, 237, 239 et 240.
232	Frangipanier..	Les femmes de Coupang se servent ordinairement des fleurs parfumées du frangipanier pour orner leurs cheveux ou se faire des guirlandes qu'elles portent en écharpe.
233	Giroflier.	La fleur de cet arbuste, lorsqu'elle est épanouie, n'est pas moins propre que celle du *magouri*, du *mogorium*, &c., à parfumer la coiffure des dames timoriennes.
234	Kamouni.	Les fleurs de cet arbre sont aussi employées à la parure des dames timoriennes.
235	Kananga	On extrait des fleurs odoriférantes du kananga, et même, dit-on, de ses feuilles, une essence des plus agréables. Les Timoriennes se servent de cette fleur pour l'ornement de leurs cheveux.
236	Lianes.	Considérées comme objet d'agrement, les lianes offrent à Timor un grand nombre de plantes d'un effet très-pittoresque; les Chinois en placent ordinairement quelques-unes autour de leurs tombeaux.
237	Magouri.	Fleur charmante, qui exhale le plus doux parfum.
238	Médicinier. . . .	Cet arbre, d'un aspect agréable, courbe jusqu'à terre ses rameaux couverts de larges feuilles.
239	Mogorium . . .	Espèce de jasmin d'une odeur délicieuse; les femmes timoriennes en font un usage fréquent dans leurs parures.
240	Négasari	Fleur non moins parfumée qu'agréable à la vue.
241	Oranger	Les fleurs odorantes de cet arbuste servent aussi à la parure.
242	Poincillade. . .	On en distingue ici de deux variétés, dont l'une a la fleur jaune, et l'autre l'a rouge.
243	Tsiampaka . . .	Espèce de *michelia*, donnant une fleur d'une odeur suave.
	N.° VI. FOURRAGES ET PLANTES POUR LA NOURRITURE DES BESTIAUX.	
244	Bananier.	Sa tige fournit un aliment herbacé fort propre à la nourriture des bestiaux; les marins en embarquent souvent pour cet usage.
245	Canne à sucre.	Les moutons, les chèvres, les chevaux et les bœufs la mangent avec avidité.
246	Mahé.	Nous avons parlé de la racine vénéneuse de cette plante : après une macération convenable, elle devient une nourriture excellente pour les porcs. Probablement on pourroit l'employer avec un égal succès à la nourriture des autres bestiaux. (*Voyez* n.os 62 et 120.)
247	Maïs.	Les chevaux, les moutons et les bœufs mangent avec plaisir la graine de cette graminée, qui est pour eux un aliment salubre. (*Voyez* n.° 63.)
248	Pâturages. . . .	Ils sont très-multipliés à Timor, et ne conviennent pas moins à la nourriture des chevaux qu'à celle des autres bestiaux herbivores. Les plantes dont ils se composent nous sont encore pour la plupart inconnues.

Ile Timor. Productions animales.

Nous renfermerons dans des tableaux semblables à ceux qui précèdent, les remarques que nous avons à présenter sur le petit nombre d'animaux de Timor qui, par leur importance dans l'économie domestique, le commerce, ou seulement par leurs qualités malfaisantes, peuvent intéresser les habitans. Il auroit été facile de grossir beaucoup cette liste, relativement sur-tout aux poissons, aux crustacés, aux coquillages et aux insectes; mais c'eût été commettre un empiétement sur le domaine de l'histoire naturelle proprement dite, et nous avons dû nous l'interdire.

Le tableau qui va suivre a été dressé sur les notes de MM. Quoy, Gaimard, Lamarche et les miennes. J'ai suivi dans sa disposition l'ordre que voici : I. *Mammifères;* II. *Oiseaux;* III. *Poissons;* IV. *Crustacés;* V. *Testacés, mollusques* et *polypes;* VI. *Quadrupèdes ovipares* et *reptiles;* VII. *Insectes.*

TABLEAU des principales productions animales de l'île Timor.

N.° 1. — MAMMIFÈRES.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
1	Babi-roussa...	Ou, mot à mot, *cochon-cerf.* Cet animal existe, m'a-t-on dit, dans l'intérieur de Timor.
2	Baleine.....	Celle que nous avons vue le plus communément dans ces parages, est le *cachalot bosselé*, nommé ainsi par nos naturalistes; elle est plus connue sous le nom vulgaire de *baleine à sperma-ceti.* On la pêche quelquefois en dehors et en face de la baie de Coupang. On sait que l'*ambre gris* se trouve parfois dans le corps de certains cétacés. Cette substance étant fort rare, ne se vend, dit-on, pas moins, à Londres, de 18 shillings [22 fr. 50 c.] l'once; il peut arriver que les navires baleiniers fassent deux ou trois voyages sans en rencontrer. Le second officier du navire *l'Océan*, que nous vîmes dans le canal d'Ombai, ayoit eu le bonheur de recueillir, une fois, 50 livres de cette précieuse substance, dans un cachalot pris auprès des îles Goula-Bessi.
3	Bœuf.....	Animal introduit dans l'île par les premiers Européens qui se sont fixés sur ces rivages; il y est plus rare que le buffle, mais n'y réussit pas moins bien.
4	Brebis.....	*Voyez* Mouton, n.° 16.
5	Buffle.....	Trouvé par-tout ici en grand nombre, soit sauvage, soit domestique, et paraissant indigène à Timor. Lorsqu'il n'est pas privé, sa férocité est très-redoutable, quoique moins, dit M. Lamarche, que celle du buffle de la presqu'île de Malaca. Sa chair, qui a de grands rapports avec celle du bœuf, est loin cependant de la valoir. On a cru remarquer qu'elle n'est pas saine pour les Européens nouvellement arrivés à Timor.

MAMMIFÈRES.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
6	Cachalot bosselé.	*Voyez* Baleine, n.° 2.
7	Cerf.....	D'après M. Tielman, le cerf seroit assez multiplié à Timor, quoiqu'il soit rare aux environs de Coupang: on le dit plus commun sur l'île Simao.
8	Chat.....	Les chats, introduits par les Européens, sont la plupart redevenus sauvages et ont beaucoup multiplié. On en cite de deux espèces. J'en ai possédé un fort privé, dont les oreilles étoient presque aussi longues que celles d'un lièvre.
9	Chauve-souris.	Il y en a de plusieurs espèces: les plus communes sont de la tribu des *céphalotes*, dont les habitans aiment à manger la chair.
10	Cheval.....	Les chevaux, fort répandus dans l'île, où la plupart vivent à l'état sauvage, sont très-petits. J'ignore si leur introduction est due aux Européens, et même si ce ne seroit pas le climat qui les auroit fait dégénérer. Les Timoriens les prennent au lacet; ils les domptent, les montent avec assurance, et, sans qu'ils soient ferrés, les font gravir sur des montagnes presque inaccessibles aux hommes eux-mêmes.
11	Chèvre.....	Cet utile quadrupède présente ici trois variétés: la chèvre de la Chine, dont le nom fait suffisamment connoître l'origine, et dont les poils sont longs, doux et épais; la chèvre membrine, dont la chair est estimée, et qui se montre en plus grand nombre dans l'intérieur; enfin une troisième, plus rare, qui paroît indigène.

MAMMIFÈRES.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
12	Chien.....	Les diverses espèces de chiens qu'on voit ici sont en général assez foibles. Les habitans de l'île Savu sont, dit-on, très-friands de leur chair.
13	Cochon	Réduit ici à l'état domestique, le cochon de Chine est une des espèces les plus répandues et les plus utiles. Le cochon sauvage, aussi très-multiplié, devient souvent l'objet d'une chasse facile pour les habitans.
14	Couscous.....	On en connoît de deux espèces à Coupang, le blanc et le noir.
15	Mouton.....	Le mouton de Timor diffère essentiellement des nôtres et n'est point, à ce qu'il paroît, un animal indigène; plus petit, il porte, au lieu de laine, des poils longs à-peu-près comme ceux de nos barbets, quoique frisant beaucoup moins. Les insulaires timoriens nourrissent de grands troupeaux de ces animaux utiles.
16	Rat.....	Nous ne citons cet animal qu'à cause de ses qualités malfaisantes. Il y en a de blancs et de noirs.
17	Roussette	*Voyez* Chauve-souris, n.° 9.
18	Sanglier.....	Peut-être n'est-ce autre chose que le cochon sauvage; il pullule dans ces contrées. (*Voyez* n.° 13.)
19	Singe.....	Animal fort multiplié à Timor, où l'on en distingue de plusieurs espèces. Les habitans en recherchent la chair, qui, assurent-ils, est d'un goût fort agréable.

N.° II. — OISEAUX.

20	Aigle	Ceux que nous avons vus étoient de la petite espèce.
21	Alcyon.....	Un des oiseaux les plus remarquables de Timor, dit M. Quoy, est l'espèce d'hirondelle connue sous le nom d'*alcyon*, dont le nid gélatineux est fort recherché des Chinois, et forme un intéressant objet de commerce.
22	Autour	C'est l'autour à plastron blanc.
23	Bengali.....	Timor nourrit diverses espèces de bengalis, oiseaux d'un plumage agréable, mais qui, volant par troupes de plusieurs milliers, occasionnent des dégâts considérables dans les plantations de riz.
24	Buse.	
25	Caille.....	Oiseau assez commun à Timor, où l'on en connoît de trois espèces.
26	Calao.....	On en cite de deux espèces, dont une est très-commune.
27	Calfat.....	Oiseau remarquable par la bizarrerie de son chant.
28	Canard domestique.	Il paroît ici exotique. Les espèces que les habitans élèvent sont au nombre de deux, toutes, en général, fort chères, en raison de la préférence que les Chinois leur accordent. A Coupang, huit poules équivalent au prix d'un canard.
29	Canard sauvage.	On le voit en troupes nombreuses à Coupang.
30	Chevalier....	Oiseau qui se tient habituellement sur les rivages sablonneux de l'île.
31	Choucari vert.	Les habitans de Coupang le nomment *kakraya*.
32	Colombar.	
33	Colombe.....	Il y en a de plusieurs espèces.
34	Corbeau.....	Même remarque que ci-dessus.

OISEAUX.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
35	Corbi-calao.	
36	Courlis.....	Oiseau de rivage qui, sur certains points, se voit en assez grande quantité.
37	Crabier.....	De deux espèces, les blancs et les noirs.
38	Drongo.	
39	Échassier	Cet oiseau de rivage se voit sur-tout en grand nombre sur les plages de l'île Kéra.
40	Épervier.....	L'épervier à longue queue vient souvent près des navires mouillés en rade de Coupang, enlever, à la surface de l'eau, les immondices qu'on y jette.
41	Étourneau ...	Son plumage a la couleur de l'acier bruni.
42	Faucon.	
43	Fauvette.	
44	Fou	Oiseau pélagien assez multiplié.
45	Frégate.....	Même remarque.
46	Gobe-mouche.	Quelques espèces ont un plumage très-brillant.
47	Grimpeur....	Nommé *koak* à Coupang.
48	Gros-bec.....	Ceux que nous avons vus étoient d'une petite espèce.
49	Guépier	C'est le guépier à longs brins.
50	Héron.....	Plusieurs espèces.
51	Hirondelle ...	*Voyez* Alcyon, n.° 21.
52	Hirondelle de mer.	De deux espèces.
53	Kakatoè.....	Le kakatoè blanc à huppe jaune est le plus commun; mais on nous a assuré que le noir se trouve aussi dans l'intérieur de l'île.
54	Langrayen ...	Son vol est semblable à celui des hirondelles de nos climats.
55	Lori	*Voyez* Perroquet, n.° 65.
56	Martin-pêcheur.	Nommé à Coupang *boutong maka-ikan* [oiseau mangeur de poisson].
57	Mauve.....	En grand nombre sur les rades.
58	Méroze.....	Plusieurs espèces.
59	Merle.....	Vu par Dampier à Timor.
60	Milan.	
61	Moucherolle..	Plusieurs espèces.
62	Oie.....	Oiseau fort rare à Timor, et ne se trouvant que dans les basses-cours de quelques Européens.
63	Passereau	Très-multiplié.
64	Perdrix.....	La perdrix grise est la seule espèce que nous ayons vue.
65	Perroquet....	Oiseau connu à Coupang sous le nom de *lori*, donné aussi à la perruche, et présentant plusieurs variétés, toutes ornées des plus agréables couleurs.
66	Perruche.....	En grand nombre et de diverses espèces.
67	Philédon.	
68	Pie-grièche...	Plusieurs espèces.
69	Pigeon	Même remarque.
70	Pluvier.....	Vu à Coupang seulement.

OISEAUX.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
71	Poule d'eau...	Vue à Coupang.
72	Poule domestique.	Le coq et la poule domestique sont fort multipliés dans l'île; une espèce a la peau, la chair et même les os noirs, mais n'est pas moins bonne à manger.
73	Poule sauvage.	On assure qu'elle n'est pas rare dans les bois voisins de la côte, où elle forme une variété distincte de notre poule domestique; son cri peut assez bien se rendre, dit-on, par le mot *kokrik*.
74	Promérops...	De trois sortes.
75	Sarcelle.....	Oiseau aquatique qui se rencontre par troupes nombreuses à Timor.
76	Soui-manga.	
77	Tourterelle...	Il y en a de plusieurs espèces, dont quelques-unes très-remarquables par la beauté de leurs couleurs : toutes sont ici fort communes.
78	Vanneau.	

N.° III. — POISSONS.

79	Anguille.	
80	Baliste.	
81	Blénie.	
82	Chétodon.	
83	Cotte.	
84	Diacope.	
85	Diodon.	
86	Cyprin rouge.	
87	Gouramy....	M. Tielman avait, à sa maison de campagne, près de Coupang, un vivier rempli de ce poisson délicieux.
88	Glyphisodon.	
89	Holocentre.	
90	Labre.	
91	Lutjan!	
92	Mulet.	
93	Murène!.....	On y en distingue de deux sortes.
94	Perche.	
95	Pleuronecte.	
96	Poissons(variés)	Indépendamment des poissons dont nous donnons ici la liste, il en existe encore à Timor un grand nombre d'espèces indéterminées dont les noms vulgaires mêmes ne nous sont pas connus.
97	Raie.....	Le nombre de raies que l'on trouve, sur-tout dans la baie de Coupang, est très-considérable; on n'en cite pas moins de huit espèces distinctes.
98	Requin.....,	Poisson encore plus multiplié que les raies; onze espèces ont été observées, dont quelques-unes offrent de très-fortes dimensions.

POISSONS.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
99	Scombre.....	Deux espèces.
100	Scombéroïde..	Trois espèces.
101	Serpène	Deux espèces.
102	Sidjan.	
103	Squale	*Voyez* Requin, n.° 98.
104	Tétrodon....	De trois espèces.
105	Espadon.....	Nommé par les naturalistes *xiphias gladius*, et par les habitans de Coupang *ikan vétan*.

N.° IV. — CRUSTACÉS.

106	Bernard-l'hermite.	On en trouve un grand nombre d'espèces variées, principalement sur l'île Kéra.
107	Chevrette....	*Voyez* Crevette, n.° 109.
108	Crabe.....	Un grand nombre d'espèces de crabes se voient à Timor et fournissent un aliment de fort bon goût.
109	Crevette....	Une espèce fort estimée se pêche dans la rivière de Coupang.
110	Écrevisse	L'écrevisse ordinaire se trouve aussi dans la rivière de Coupang, et probablement encore dans la plupart des courans d'eau douce de Timor.
111	Homards.....	Fort gros et fort estimés.
112	Homardien.	
113	Langouste....	Très-abondante, particulièrement dans la baie de Coupang.
114	Pagure.	

N.° V. — TESTACÉS, MOLLUSQUES ET POLYPES.

115	Bénitier.....	Quelques-uns de ces coquillages ont de si gigantesques dimensions, qu'une seule de leurs valves peut être employée en guise d'auge pour donner à boire aux bestiaux.
116	Burgos.....	On trouve particulièrement ici de grands burgos donnant une belle nacre chatoyante, utile comme objet d'ornement.
117	Coquillages...	Timor fournit un grand nombre de coquillages bons à manger; ceux qui sont les plus estimés sont les moules, les huîtres, les patelles et les pétoncles. (*Voy.* n.°s 118, 121, 124 et 125.)
118	Huître comestible.	Il y en a de trois sortes, ainsi que le remarque Dampier : l'huître longue; l'huître commune, que l'on trouve abondamment sur les rochers; et une troisième, très-grande, plate et bossue, qui n'est pas facile à distinguer des rochers sur lesquels elle se fixe : trois ou quatre de ces dernières, étant cuites, peuvent suffire au repas d'un homme.
119	Huître perlière.	Peu commune à Timor; et d'ailleurs les perles ayant ici de très-petites dimensions, on néglige d'en faire la pêche.
120	Lépas.....	Coquillage nommé *bia sabla* à Coupang.
121	Moules.	
122	Nautile chambrée.	La grande nautile chambrée se trouve en abondance à Coupang; les habitans s'en servent pour la fabrication de divers petits ustensiles de ménage.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
		TESTACÉS, MOLLUSQUES ET POLYPES.
123	Ovule.....	Ce coquillage, de la forme à-peu-près et de la blancheur d'un œuf de poule, est employé souvent par les Timoriens, soit en totalité, soit par fragmens, comme objet d'ornement.
124	Patelle.	
125	Pétoncle.....	Dampier dit en avoir trouvé d'aussi grosses que la tête d'un homme : deux ou trois pourroient suffire pour un repas. Elles sont très-grasses et agréables au goût.
126	Poulpe.....	Polype de mer assez commun dans ces parages.
127	Seiche.....	*Voyez* Poulpe, n.° 126.
128	Tripang.....	Mollusque nommé par les naturalistes *holothurie* et par les Portugais *bicho de mar*. Il est l'objet d'un commerce étendu, et se trouve principalement sur les hauts-fonds qui entourent Timor, comme sur les bancs du voisinage, où il s'en fait une pêche annuelle et régulière.
		N.° VI. — QUADRUPÈDES OVIPARES ET REPTILES.
129	Boa.....	*Voyez* Serpens, n.° 138.
130	Caret.....	*Voyez* Tortue, n.° 140.
131	Couleuvre....	On en connoît de trois espèces. (*Voyez* Kissao, n.° 136.)
132	Crocodile....	Cet animal, le plus gros et le plus redoutable de tous les reptiles, est très-commun à Timor; on le trouve communément à l'embouchure des rivières, et dans les lieux marécageux voisins du bord de la mer. Ils infestent ordinairement les marais de Babao. M. Tielman nous a assuré que les plus grands crocodiles de ces parages n'ont jamais au-delà de 12 à 15 pieds de longueur.
133	Dragon.....	Espèce de lézard qui, sautant de branche en branche à l'aide de ses membranes latérales ressemblant à des ailes, a reçu le nom de *dragon volant*.
134	Gecko.....	Lézard nommé *tokkaye* par les habitans de Coupang, et réputé dangereux à cause de sa morsure, qui d'ailleurs, dit-on, n'est pas venimeuse. Le gecko aime à se loger dans les toitures de feuillage qui couvrent les maisons; et dès que la nuit arrive, il commence son grognement, qu'il continue par intervalles.
135	Grenouille...	Deux espèces.
136	Kissao.....	Nom que l'on donne à Coupang à l'un des serpens les plus dangereux de l'île. Sa couleur est brune; il a environ 3 pieds de longueur sur 1 pouce de circonférence; sa morsure n'est pas mortelle, mais elle produit une très-vive inflammation : telle est du moins l'opinion reçue dans le pays. Je crois que c'est une espèce de couleuvre.
137	Lézard.....	Reptile dont il y a une très-grande variété à Timor.
138	Serpens.....	Il existe à Timor, dit-on, des serpens monstrueux et non moins gros que le corps d'un homme; les habitans les nomment *boa*, et les Portugais *cobra da madeira*. Le gouverneur de Dillé nous a assuré en avoir vu qui n'avoient que 25 pieds de longueur, et dont la grosseur n'excédoit pas celle du bras d'un homme. M. Tielman prétendoit au contraire qu'il n'en existoit pas ayant au-delà de 12 pieds de longueur. On en trouve de gris tachetés de noir, et de 18 pouces de longueur; plusieurs sont d'un vert tendre, d'autres d'un vert foncé, et moins gros que le petit doigt : ces derniers atteignent jusqu'à la longueur de 4 pieds. Dampier en a rencontré de jaunes, qui avoient 4 pieds de long et étoient aussi gros que le bras d'un homme; il en cite un autre pas plus gros qu'un tuyau de pipe ordinaire et de 5 pieds de long : ce dernier, dit-il, est vert par tout le corps, et a une tête plate et rouge, de la grosseur du pouce. Il est probable que d'autres serpens encore existent à Timor; les habitans prétendent qu'il y en a dont la morsure est promptement mortelle.
139	Serpent de mer.	Quelquefois, lorsque la mer est calme, on en voit qui nagent à la surface des flots.
140	Tortue.....	Dans la baie de Coupang et sur les plages voisines de l'île Rottie, on trouve des tortues de mer de plusieurs sortes, telles que le *caret* et la *tortue franche*. La première est celle qui donne l'écaille : la chair ne s'en mange pas; mais on recherche ses œufs, qui sont estimés. Au dire des habitans, il se trouveroit aussi à Timor des tortues de rivière.
		N.° VII. — INSECTES.
141	Abeille.....	Ce précieux et utile insecte est très-multiplié à Timor, où il niche de préférence sur l'arbre appelé *kayou-pouti*; vingt essaims parfois sont établis sur le même arbre. Le miel et la cire qu'ils produisent sont une des principales sources de richesse chez les habitans.
142	Araignée....	Une araignée célèbre, nommée *panto-méra* à Timor, est citée comme fort dangereuse, à cause de sa morsure, qui, disent les naturels du pays, pourroit être mortelle, si l'on n'y appliquoit promptement certaines herbes qu'ils connoissent, et qui sont propres à en neutraliser le venin.
143	Blatte.....	*Voyez* Cancrelas, n.° 144.
144	Cancrelas....	Insecte aussi nuisible qu'il est incommode, et pullulant ici avec une effrayante facilité. Il est sur-tout redoutable aux marins par les dégâts très-graves qu'il leur occasionne.
145	Fourmi.....	Une sorte de petite fourmi rouge, très-multipliée à Timor, est un fléau non moins redoutable. Elle dévore tout ce qui est à sa convenance, avec une inconcevable rapidité; en sorte qu'on est obligé d'isoler sur des tables ou dans des armoires dont les pieds reposent dans des auges remplis d'eau, les objets que l'on veut conserver. Cette espèce de fourmi est fort commune dans les maisons.
146	Guêpe.	
147	Lampyre....	Probablement c'est le *lampyris japonica* de Thunberg. Lorsque, après une journée brûlante, on respire la fraîcheur du soir sous le feuillage légèrement agité du tamarinier ou du figuier banian, on voit, au milieu de l'obscurité, voltiger cet insecte, qui ressemble assez bien alors à une petite étoile errante.
148	Mante.....	On trouve communément à Timor une grande mante verte, qui n'a pas moins d'un pied de longueur. Il y en a aussi de quelques autres espèces.
149	Mouche.....	C'est la mouche commune.
150	Moustique...	Insectes extrêmement incommodes, et très-multipliés à Timor.
151	Papillon.....	Plusieurs beaux papillons ont été vus par nous à Timor : cette classe d'insectes y est nombreuse et variée.
152	Punaise.....	Indépendamment de la punaise de lit, qu'on nomme *kouteu tampat tidor*, à Coupang, il y en a encore quelques autres espèces.
153	Sauterelle....	Trois espèces.
154	Scolopendre..	Ou *bête à mille pattes*, connue à Coupang sous le nom de *rayé-rayé*. Cet insecte n'est pas rare à Timor, et sa piqûre y est venimeuse.
155	Scorpion.....	Le scorpion de Timor, petit et peu venimeux, ressemble à celui de nos provinces méridionales de France.

§. V.

De l'homme considéré comme individu.

Diversité des races.

La population de Timor se compose, 1.° de nègres à cheveux crépus, qui en sont les véritables indigènes; 2.° des hommes jadis leurs conquérans, que tout annonce être de race asiatique, qui ont la peau basanée et les cheveux lisses; 3.° de colons chinois, portugais et hollandais; 4.° enfin des métis résultant du croisement de ces différentes souches.

Les hommes de la race nègre, avons-nous dit déjà (1), sont peu nombreux, et ne se voient guère que dans les parties de l'île les plus agrestes et les plus reculées; mais il n'en est pas de même des métis provenus du mélange de ces derniers avec les Indiens de la seconde espèce, qui, je pense, forment dans l'intérieur une partie notable de la population. Je tire mes argumens de la comparaison que j'ai faite du jeune Antonio, né dans le royaume de Failacor (2), avec le papou de la Nouvelle-Guinée, dont sir Stamford Raffles (3) et après lui Crawfurd (4) ont donné le dessin. Le profil de l'un et de l'autre, ainsi que la forme du crâne, présentent évidemment les mêmes caractères; seulement, chez l'habitant de la Nouvelle-Guinée, les cheveux sont crépus et la couleur d'un brun foncé, tandis que le Timorien a les cheveux lisses et la peau d'une teinte moins sombre : effets nécessaires du croisement des deux races dont il s'agit (5).

(1) Chap. XVII, p. 521.

(2) Son portrait se trouve gravé planche n.° 31.

(3) *History of Java*, t. II, p. ccxxxvj.

(4) *History of the Indian archipelago*, t. I.er, p. 17.

(5) Gemelli Carreri, dans la relation de son *Voyage autour du monde*, t. V, p. 65 et 67, dit, en parlant des hommes de race nègre qui se trouvent aussi aux îles Philippines : « Les » noirs qui vivent dans les rochers et les bois épais dont l'île de Manille (Luçon) est » pleine, n'ont ni lois, ni lettres, ni autre gouvernement que celui de la parenté, parce que » tous obéissent au chef de la famille. Quelques-uns de ces noirs ont les cheveux crépus comme » ceux d'Angola; d'autres les ont longs..... L'opinion la plus reçue est que les noirs ont » été les premiers habitans de ces îles, et qu'étant naturellement poltrons, ils ont laissé prendre

Ile Timor. De l'homme comme individu.

Remarquons encore une circonstance essentielle. Antonio étoit esclave; aussi n'est-il pas étonnant de le voir dériver de la race abjecte des papous (1): mais les conquérans, maîtres du pays, doivent offrir des traits d'un tout autre caractère. Ici la preuve vient à l'appui de ma supposition. Les chefs timoriens de l'intérieur, ceux-là mêmes du royaume de Failacor, ont des figures d'un type bien opposé à celle d'Antonio: j'ai été à portée d'en faire la remarque sur les individus eux-mêmes; et les portraits fort ressemblans de quelques-uns d'entre eux (2), contenus sur notre planche n.° 17, porteront aussi, je l'espère, la conviction dans l'esprit du lecteur.

Parmi les individus de la race asiatique, les uns habitent l'île de temps immémorial, les autres sont des descendans des Malais de Célèbes (principalement des Macassars et des Bougis), des naturels de Solor et de quelques autres îles du voisinage.

Les colons chinois sont facilement reconnoissables à leur teint olivâtre, quoique peu foncé; à la saillie des pommettes, au front aplati, aux yeux étroits et fendus obliquement, aux paupières supérieures comme gonflées et tombantes, à la barbe grêle, aux cheveux noirs et droits, et presque toujours aussi à la longueur excessive de leur queue.

Quant aux métis européens, leur couleur originelle s'est tellement perdue chez le plus grand nombre par les mariages successifs avec les femmes du pays, qu'il est souvent impossible d'en apercevoir la moindre trace.

Qualités physiques.

Coupang est principalement peuplé de colons malais; il se trouve aussi quelques hommes de cette race sur un petit nombre de points de la côte septentrionale de Timor, tandis qu'il n'y en a aucun sur la côte opposée. Leur taille est au-dessus de la moyenne: ils ont des formes régulières, quoique leur constitution soit parfois peu vigoureuse. On en voit qui, à la couleur près, sont des modèles de beauté; en revanche il y en a de fort laids. Avec un teint d'un jaune animé, des

» les côtes à ceux qui sont venus de Sumatra, Bornéo, Macassar et d'autres pays, et se sont » retirés dans les montagnes. »

(1) Nous appelons ainsi la race nègre de l'archipel d'Asie.

(2) *Voyez* particulièrement les figures 1, 2, 3 et 5 de cette planche.

Ile Timor. De l'homme comme individu.

cheveux beaux, longs, durs et noirs, et des yeux bien fendus; ils ont un maintien aisé, une démarche grave et même un peu fière (1). L'expression de leurs physionomies varie d'individu à individu, et n'a rien de cette uniformité monotone de traits qui caractérise ordinairement les nègres d'Afrique.

Les Timoriens de l'intérieur présentent un aspect plus farouche, peut-être à cause de leur peu d'habitude de voir les étrangers. Nos planches 17, 30 et 31 peuvent donner une idée de ceux des habitans de cette classe que nous avons vus à Dillé. Les jeunes gens avoient un air plus ouvert, et les enfans nous ont toujours paru agréables par leur vivacité et leur espiéglerie; le jeune fils du raja Klaco se faisoit sur-tout remarquer sous ces deux rapports. (*Voyez* pl. 17.)

Quelques Timoriennes sont jolies, mais il faut avouer que ce n'est pas le plus grand nombre; beaucoup de jeunes filles cependant ont des formes agréables et une démarche gracieuse. « On a souvent préconisé les charmes des femmes de Rottie; en effet, celles qui accompagnoient Bao, l'un des rois de cette île, et que nous eûmes occasion de voir à Coupang, justifioient pleinement la réputation de leurs concitoyennes : grandes et bien faites, elles avoient une physionomie régulière, à-la-fois douce et imposante; on pouvoit toutefois leur reprocher une sorte de timidité ou de fausse honte qui donnoit à leur maintien un air de gaucherie difficile à définir. » (*M. Duperrey.*)

L'usage qu'ont les Timoriens de ne point porter de chaussure, procure une très-grande flexibilité à leurs pieds, et leur permet de s'en servir pour jeter parfois au loin des pierres avec beaucoup de force.

Ils montent sur les cocotiers avec une adresse et une promptitude surprenantes, sans s'aider de la pression des genoux, et sans embrasser l'arbre avec les bras, mais en le touchant seulement des pieds et des mains. Il est vrai qu'on a pratiqué presque par-tout de légères entailles au tronc de l'arbre, ce qui leur fournit d'utiles points d'appui. A côté de ces preuves d'agilité, nos Timoriens en donnent tous les jours d'une indolence et d'une paresse poussées à un degré souvent inconcevable. Quoique mous et efféminés, ils jouissent de l'heureux privilége de braver

(1) *Voyez* pl. 18 et 21.

Ile Timor. impunément l'ardeur du soleil, puisqu'on les voit souvent, tête nue, courir les champs à toutes les heures du jour.

De l'homme comme individu.

Durée de la vie. La durée moyenne de la vie à Timor, varie de 50 à 70 ans. L'oncle de M. le secrétaire Tielman, qui n'avoit que 63 ans, étoit déjà considéré comme un vieillard fort caduc. Nous avons vu, il est vrai, à Dillé, le raja de Vénilalé âgé de 90 ans; mais on citoit cette longévité comme une exception. Il paroît, au reste, que les exemples de ce genre sont moins rares dans l'intérieur de l'île que près des côtes, où l'air est en général moins salubre.

Age de puberté. Dans ces climats, comme dans toute la zone torride, les enfans deviennent adultes de fort bonne heure. Péron (1) cite des exemples de filles déjà nubiles à 9 et même 8 ans : ce n'est pas cependant le plus grand nombre, et nous croyons qu'on peut fixer l'époque moyenne dont il s'agit, de 12 à 13 ans pour les filles, et jusqu'à quinze pour les garçons.

Durée de l'allaitement. « C'est à un an que les mères timoriennes ont coutume de borner la durée de l'allaitement; mais il n'est pas rare de leur voir présenter le sein à leurs nourrissons jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de deux ans, et même davantage, pour peu qu'ils s'y complaisent. Les femmes métis européennes allaitent aussi elles-mêmes leurs enfans, quand leur santé, habituellement foible et délicate, le leur permet. » (*M. Gaimard.*)

Fécondité. Les exemples de stérilité sont ici fort rares, et le nombre des enfans qui naissent dans une famille est ordinairement de 4 ou 5, quoique les accouchemens difficiles donnent lieu à d'assez fréquens accidens. Lorsque ces cas arrivent, les mères succombent presque toujours, ainsi que leurs enfans. Sans doute il est superflu de dire que, quoiqu'il y ait quelques sages-femmes dans le pays, nous les avons constamment trouvées dépourvues de toute espèce d'instruction.

Maladies. Les maladies qu'on peut appeler dominantes à Coupang et à Dillé sont les fièvres intermittentes, la variole, la gale, les dartres, les fleg-masies des membranes muqueuses, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite, l'asthme, la syphilis, la lèpre, la phthisie pulmonaire et les ulcères vénériens, lépreux et atoniques.

Fièvres. — « En 1816, dit M. Quoy, une fièvre pernicieuse ravagea

(1) Voy. aux Terr. austr. *Historiq.*

Ile Timor. De l'homme comme individu.

Coupang et ses environs. Les malades mouroient en trois ou quatre jours. C'est dans ces sortes de maladies, dont la cure est le triomphe de la médecine, qu'une personne de l'art pourroit soustraire bien des victimes à la mort; mais il n'existe personne à Timor qui soit digne du titre de médecin.

» La situation de la ville, au bas d'une colline, dans un enfoncement qu'arrose une rivière, est avantageuse sous le rapport de la fraîcheur et de la fertilité; mais on est porté à croire que les eaux de cette rivière, et celles que des particuliers réunissent en petits étangs sur ses bords, doivent entretenir une humidité peu favorable à la pureté de l'air. L'humidité naturelle à ces régions est déjà bien assez grande pour être nuisible, sans que des causes locales viennent encore en augmenter l'intensité.

» On éprouve le matin une chaleur suffocante, que des vents légers et réguliers qui soufflent du large, rendent, il est vrai, plus supportable le reste de la journée : quoi qu'il en soit, il ne seroit pas prudent à un Européen de s'exposer en plein midi à l'ardeur du soleil, et d'y faire de longues courses; bientôt il deviendroit victime de son imprévoyance.

» Peut-être doit-on attribuer les fièvres intermittentes et pernicieuses qu'on voit régner trop souvent à Coupang, aux marais du pourtour de la baie, qui, quoique assez éloignés, n'y répandent pas moins leurs miasmes délétères, à l'aide des brises dont je viens de parler. Ainsi les vents de N. E., en passant sur les marais de Babao, emportent avec eux et disséminent au loin le germe de ces fièvres meurtrières, déplorables fléaux de ces contrées.

» Au premier aspect, on ne jugeroit pas la ville de Coupang malsaine, car les alentours en sont secs et élevés : c'est en y séjournant quelques jours que l'on parvient à connoître à quel point le voisinage de la rivière est nuisible, sur-tout aux Européens qui sont forcés de demeurer longtemps à proximité de ses bords. »

A Dillé, les marécages qui entourent la ville sont des foyers, tout aussi directs et non moins actifs, d'émanations morbifères. Il n'en est pas de même vers l'intérieur de l'île, dont les habitans s'accordent à vanter la salubrité; suivant eux, les régions littorales sont seules exposées à ces pernicieuses influences : aussi, dès que les colons européens éprouvent quelque indisposition grave, ils se hâtent de s'éloigner des rivages, et

Ile Timor. De l'homme comme individu.

parviennent par cette précaution à combattre avec plus de succès le mal dont ils ont ressenti les atteintes.

Pendant la courte durée de notre relâche à Coupang, une seule fièvre intermittente se manifesta parmi les hommes de notre équipage ; elle avoit le type tierce. La femme du secrétaire M. Tielman, un Anglais et deux métis hollandais, souffroient, près de nous, d'une fièvre du même caractère.

Péron nous a parlé (1) d'une sorte de fièvre nerveuse nommée *febris timorensis* par Bontius, et à laquelle seroient sujets plus particulièrement les individus employés à couper le bois de sandal.

Comme Timor, la plupart des îles du grand archipel d'Asie doivent aux marais d'eau douce qui communiquent avec la mer (2), cette disposition fiévreuse épidémique qui enlève annuellement tant de victimes. Le même phénomène a été observé au Brésil ; il l'est encore tous les jours à Madagascar, où un trop grand nombre de nos compatriotes ont perdu la vie par cette cause. L'un des plus intéressans sous tous les rapports, feu J. Albrand, a remarqué que le traitement de ces fièvres intermittentes par le *quinquina* ou la *quinine* donnés à haute dose, ne produit, *sur ce point du moins*, de guérison radicale que lorsqu'on s'astreint à suivre scrupuleusement les quatre conditions suivantes :

1.° Que ce médicament soit donné pendant l'intermittence ;

2.° Que le malade garde le remède : l'heureuse découverte de la quinine réduit à rien cette difficulté,

3.° Qu'il soit administré à la dose d'*une once* pour le quinquina, et de *dix grains* au moins pour la quinine ;

4.° Que cette dose, partagée en autant de prises qu'on voudra, soit donnée *toute entière* au malade pendant une seule intermittence, c'est-à-dire, entre la fin d'un accès et le commencement d'un autre.

L'omission d'une de ces quatre conditions, poursuit Albrand, rend l'effet du remède nul (3).

(1) Voy. aux Terr. austr. *Historiq.*

(2) *Voyez* le Mémoire de M. Gaetano Giorgini, cité dans le chap. VIII de cette histoire, t. I, p. 64.

(3) *Voyez*, sur cette matière, le journal intitulé *le Globe*, du 29 septembre 1827, d'où cet article a été tiré.

Ile Timor. De l'homme comme individu.

« En évitant soigneusement de coucher à terre, les navigateurs, suivant la remarque de M. Gaimard, seroient beaucoup moins en butte aux émanations délétères qui s'échappent des marais. La funeste propriété de ces eaux croupissantes, connue dès la plus haute antiquité, est mentionnée dans les poésies galliques; les chants des Bardes nous apprennent que « le marécageux Lano portoit la mort parmi les nations. » (*Fingal*, chant 1.er)

Maladies cutanées. — Les maladies cutanées sont très-communes à Timor; la malpropreté et la honteuse incurie des habitans perpétuent chez eux la *gale*, les *dartres* et la *lèpre*. « L'usage salutaire qu'on a remarqué chez les Malais de se frotter le corps avec de l'huile de coco, est loin d'être général, dit M. Quoy; il est au contraire négligé par le plus grand nombre d'entre eux.

» Quoi qu'il en soit, une foule de ces insulaires sont atteints d'une espèce de lèpre écailleuse qui, occupant d'abord quelques points sur le corps, finit par le couvrir presque en entier. Quelquefois des taches unies ensemble, et semblables à celles que les auteurs nomment *éphélides*, contrastent par leur blancheur avec le fond noir cuivré de la peau de ces peuples, et la rendent ainsi toute bigarrée. On voit de ces lèpres suppurer : les plaies sont alors bordées d'une croûte épaisse, en sorte que rien n'est plus hideux que l'aspect de ces pauvres malades traînant avec eux leurs maux incurables. Je dis incurables, car les soins prolongés et méthodiques de médecins instruits seroient indispensables pour combattre avec quelque espoir de succès la malignité de ces ulcères, et il n'existe dans l'île aucun médecin de cette espèce (1).

» Pendant la courte durée de notre séjour à Coupang, de tous côtés il

(1) On peut dire qu'à Timor tout le monde se mêle de médecine, et que personne n'y entend rien. Presque toujours ce sont des vieillards, hommes ou femmes, sans aucune éducation, qui se livrent à cette profession. Les médicamens dont ils font usage sont tirés du règne végétal: nous en avons cité plus haut un petit nombre. A Coupang, il y avoit un médecin malais à qui le gouvernement hollandais fournissoit quelques médicamens, tels qu'opium, kina, ipécacuanha, tartrate antimonié et tartrate acidulé de potasse, teinture de gentiane, &c. Mais tout cela étoit administré sans le moindre discernement; néanmoins, comme ces médecins prétendent que Dieu leur inspire l'application à faire de tel ou tel remède, selon que l'état du malade l'exige, ils passent aux yeux des habitans pour des êtres surnaturels. On assure toutefois qu'ils savent guérir un bras coupé à l'armée et d'autres blessures graves.

Ile Timor. De l'homme comme individu.

venoit des malades demander mon secours. J'eus la satisfaction de guérir ceux qui n'avoient que des fièvres intermittentes, et de donner des conseils et des médicamens aux personnes dont les affections morbides n'étoient pas de nature à obtenir une guérison aussi prompte. »

On croit que la *petite vérole* a été introduite par les Arabes dans l'archipel d'Asie, où elle exerce d'affreux ravages. Une variole épidémique, nous a-t-on assuré, occasionna, vers la fin du dernier siècle, une grande mortalité à Coupang.

Syphilis. — « Pigafetta raconte que les compagnons de Magellan, lorsqu'ils firent la découverte de Timor, trouvèrent que beaucoup d'habitans étoient affectés du *mal de Saint-Job :* est-ce la syphilis qu'il a entendu désigner par cette expression ou bien la lèpre? Ce qui est certain, c'est que la maladie vénérienne est fort répandue sur cette île, où, comme on le pense bien, elle n'est soumise à aucun traitement éclairé et suivi.

Catarrhes. — « L'air chaud excite une transpiration abondante; l'air froid et humide des nuits ferme les pores de la peau : il en résulte que les humeurs, ne pouvant trouver leur issue par l'organe cutané, se portent sur les parties les moins résistantes; de là naissent les catarrhes, la phthisie pulmonaire, la diarrhée, la dysenterie et autres infirmités plus ou moins graves. » (*Gaimard.*)

Maladies des enfans. — Selon Péron (1), les enfans de Coupang sont souvent attaqués de scrofules et du carreau, dont presque toujours ils deviennent les victimes.

Crawfurd affirme, au contraire (2), que le vice scrofuleux est rare dans l'archipel d'Asie; il attribue les maladies les plus fréquentes et les plus dangereuses des enfans dans ces parages, à des *vers intestinaux,* dont la production est due à un trop grand et trop constant usage de végétaux et de fruits crus.

Dysenterie. — « Notre séjour à Coupang, dit M. Gaimard, quoique de courte durée, a été funeste à l'équipage de *l'Uranie.* Quelque temps après notre départ de cette station, nous avions à bord douze hommes affectés de la dysenterie : chez six d'entre eux elle s'étoit déclarée pen-

(1) Voy. aux Terr. austr. *Historiq.*
(2) *Hist. of the Ind. archip.* t. I.

dant la relâche, et chez trois autres, deux ou trois jours après que nous eûmes remis en mer. Heureusement cette cruelle affection ne prit pas un caractère contagieux.

Ile Timor. De l'homme comme individu.

» On ne peut disconvenir que la dysenterie de Timor, qui attaque en peu de temps une si grande quantité d'individus, ne soit, pour les Européens particulièrement, un fléau aussi funeste que le typhus et la fièvre jaune.

» Cependant Péron (1), ayant remarqué que les naturels du pays sont rarement en proie à cette maladie, a cherché à se rendre compte des moyens à l'aide desquels ils s'en préservent (2). Cet observateur a cru reconnoître que la méthode prophylactique des Timoriens consistoit à se frotter le corps avec l'huile de coco et à faire usage du bétel. Les frictions huileuses, en effet, ont l'avantage d'empêcher les transpirations excessives, qui affoiblissent promptement les habitans des contrées équatoriales, tandis que le bétel, excitant puissamment les organes salivaires et gastriques, ainsi que tout le tube intestinal, les préserve de cette dangereuse atonie, cause essentielle d'une nutrition imparfaite. Péron conseille l'emploi du même régime aux étrangers. Parmi ces derniers, ceux qui viennent fixer leur séjour dans cette île feroient peut-être bien d'imiter ces peuples; mais l'Européen qu'une courte relâche appelle à Timor, pourra-t-il facilement se résoudre à adopter l'huile de coco et le bétel, ce dernier sur-tout, qui rend si dégoûtant l'aspect des Timoriens?..... Des conseils plus faciles à suivre et non moins utiles seroient de ne pas imprudemment s'exposer à l'ardeur du soleil et à la fraîcheur des

(1) *Loc. cit.*

(2) Les réflexions suivantes de Crawfurd porteront peut-être quelque lumière sur l'objet qui nous occupe. « Ce qui doit le plus frapper les Européens, dit-il, c'est le peu de disposition du peuple (de l'archipel d'Asie) pour les maladies inflammatoires, pour cette longue suite de maux si fréquens et si funestes dans ce qu'il nous plaît d'appeler *climats tempérés :* ils en sont préservés par la flexibilité de leurs fibres. La différence de leur constitution et de la nôtre est frappante, lorsqu'on remarque les effets produits sur les uns et sur les autres par des accidens violens ou des opérations chirurgicales. Ils se rétablissent parfaitement d'affections aiguës, sous lesquelles un Européen eût succombé; mais si le même accident, tel, par exemple, qu'une opération chirurgicale, arrive aux deux lorsqu'ils sont affoiblis par la maladie et que la tendance-inflammatoire n'est plus à craindre pour l'Européen, alors la vigueur de constitution de ce dernier lui permettra souvent de supporter une blessure qui, certainement, eût été fatale au naturel d'un climat si chaud. » (*Hist. of the Indian archip.* t. I.)

Ile Timor. De l'homme comme individu.

nuits; d'éviter le moindre écart dans la manière de vivre, de s'interdire la jouissance même modérée des plaisirs de l'amour; de s'abstenir de la plupart des fruits, des limonades, orangeades, des liqueurs fortes, pris en trop grande quantité, de l'usage habituel du thé chaud; en un mot, de fuir autant qu'il est possible tout ce qui peut débiliter l'appareil digestif, et donner lieu à ces suppressions de transpiration dont nous avons plus haut signalé le danger. Il faudroit encore joindre à une nourriture fortifiante et prise en quantité modérée, des bains froids et des soins excessifs de propreté.

» La réunion des causes que j'ai indiquées, et de quelques autres peut-être que l'imperfection de nos instrumens météorologiques nous empêcha d'apprécier, cette réunion, dis-je, me paroît nécessaire pour la production de la dysenterie. On conviendra facilement que la haute température seule de l'atmosphère ne la détermine pas, puisque, dans l'établissement portugais de Dillé, on ne connoît presque pas cette redoutable maladie. Il est donc bien important, dans un examen étiologique, de se défaire de tout esprit de système, de toute manière de voir exclusive, d'étudier avec soin les localités, et de suivre enfin rigoureusement les conseils que nous donne l'immortel auteur du Traité de l'air, des eaux et des lieux. »

REMARQUES ET RÉFLEXIONS

SUR LA DYSENTERIE QUE L'ÉQUIPAGE DE *L'URANIE* A CONTRACTÉE À TIMOR (1).

« Distraits par l'aspect riant des côtes verdoyantes de Timor, nous eûmes bientôt perdu le souvenir de la triste baie des Chiens-Marins et de ses sables. Mais nous n'ignorions pas que, si nous allions trouver des vivres frais à Coupang, nous avions aussi à nous prémunir contre les désastreuses maladies qui sont propres à ces contrées. Involontairement, nous nous rappelions ce qu'avoient souffert de la dysenterie l'expédition de Baudin et les navires que la nécessité avoit forcés de relâcher dans cette île; nous nous flattions qu'en n'y demeurant qu'un temps

(1) Par M. le docteur Quoy.

Ile Timor. De l'homme comme individu.

fort court et en prenant des précautions minutieuses, nous pourrions tous échapper à ce terrible fléau : vain espoir!

Insuffisance des avertissemens donnés. — « On ne sait que trop combien les matelots font peu de cas des avis qu'on leur donne pour la conservation de leur santé, lorsque, soustraits momentanément à une rigoureuse discipline, ils ont la liberté de se livrer à la fougue de leurs penchans ; on sait aussi combien plus encore il est difficile de contenir un équipage dans un état de modération convenable, sur-tout si des travaux demandent la présence de plusieurs individus à terre.

Précautions prises. — » Au nombre des précautions qui furent prises, on eut le soin, autant qu'il étoit possible, que les grands travaux du bord cessassent à dix heures du matin et reprissent seulement à quatre heures du soir. Dans cet intervalle, qui étoit celui de la grande chaleur, le service des embarcations demeuroit aussi suspendu. Mais les maladies semblent se jouer de la prévoyance humaine, et sévissent parfois aussi bien contre l'homme tempérant qui met toute son application à les éviter, que contre celui qui brave avec témérité leurs atteintes. Cette désespérante vérité, reconnue des médecins, et dont nous allons encore fournir des preuves, ne détruit cependant pas le principe d'hygiène, mais fait que beaucoup de personnes s'abandonnent à une espèce de fatalisme sur leur santé.

Examen topographique. — » Les détails contenus dans les paragraphes qui précèdent, nous dispensent de revenir ici sur la disposition physique et topographique de Coupang, et sur les causes d'insalubrité qui y exercent leur influence. Ajoutons seulement à ce qui a été dit que nos corps étoient bien plus vivement impressionnés par la chaleur que ne le marquoient les instrumens météorologiques. Nous ne pouvions faire un pas sans être baignés de sueur, et une soif inextinguible, entretenue par le défaut de sécrétion des glandes salivaires, nous tourmentoit continuellement. Exposés depuis à l'action de températures non moins élevées, jamais nous n'avons ressenti le malaise insupportable causé par cet état permanent de sécheresse de la bouche.

Plan de ce mémoire. — » Mon intention n'est point d'entrer dans des détails journaliers d'une maladie aussi connue que la dysenterie. Je tra-

Ile Timor. De l'homme comme individu.

cerai seulement, d'une manière rapide, les symptômes que les latitudes, jointes aux localités, développent. Il en sera de même du traitement, que ces mêmes causes font varier; et l'on verra combien, dans les contrées équatoriales, les résultats de cette affection peuvent être funestes.

Début de la maladie. — » La dysenterie commença de se manifester à bord le lendemain de notre arrivée à Coupang, et attaqua en rade un homme de notre équipage qui n'étoit point allé à terre. Bientôt plusieurs individus en furent atteints.

Symptômes. — » Chez les uns l'inflammation fut très-vive dès le début: des douleurs aiguës dans le colon, des selles fréquentes contenant beaucoup de sang, des épreintes continuelles, tourmentoient ces malades; l'un d'eux rendoit le sang presque pur, qui lui couloit involontairement le long des cuisses; dès le deuxième jour, l'abattement et la foiblesse étoient extrêmes. Chez les autres, les symptômes se montroient moins alarmans, et cependant il est à remarquer que cette circonstance étoit particulière à ceux qui succombèrent ou qui furent très-long-temps à guérir: alors un flux de matières jaunâtres, sans qu'il y eût de sang, des douleurs sourdes mais tolérables dans le bas-ventre, fatiguoient ceux qui en étoient atteints, plutôt qu'ils ne les faisoient souffrir; aussi plusieurs eurent-ils l'imprudence de supporter leur mal sans en avertir, malgré les recommandations faites expressément à cet égard.

Nombre de malades. — » Nous mîmes à la voile avec six dysentériques; de nouveaux se déclarèrent à la mer, et de ce nombre étoit un de nos officiers (M. Labiche). Nous cotoyâmes Timor, et, parvenus dans le détroit d'Ombai, nous éprouvâmes cette longue suite de contrariétés dont il a déjà été rendu compte.

Situation dans le canal d'Ombai. — » Entourés de tout côté par des terres élevées, n'ayant devant nous qu'une étroite ouverture par laquelle nous devions sortir; portés alternativement, par nos manœuvres, tantôt sur la côte de Timor et tantôt sur celle d'Ombai; accablés par une chaleur qui dépassoit quelquefois 30^{d} centigrades; fatigués par des calmes et des torrens de lumière, nous étions là comme dans un four, et certes la comparaison n'a rien d'exagéré : nos corps, abattus par des sueurs excessives, pouvoient à peine se soutenir; une plus longue

durée de cet état eût pu avoir pour nous les suites les plus funestes.

Ile Timor. De l'homme comme individu.

» Toutes ces causes contribuoient à exaspérer la dysenterie, dont douze personnes étoient atteintes. Une relâche de quelques jours à l'établissement portugais de Dillé, nécessitée par le besoin de renouveler les vivres frais que nous avions consommés, n'apporta aucun soulagement à la position de nos malades; seulement le nombre n'en augmenta pas.

Situation après notre départ de Dillé. — » Pendant cette courte station, les symptômes inflammatoires se maintinrent à-peu-près au même degré de force chez quelques-uns, et empirèrent chez d'autres. Tous les moyens que nous employâmes pour les guérir au commencement, et les combattre lorsqu'ils devinrent plus intenses, ne les empêchèrent pas d'avoir une issue funeste pour trois personnes, qui succombèrent peu de jours après notre départ de Dillé. De ce nombre fut le jeune Bernard, bon matelot, qu'un excès de zèle porta à taire son mal et à continuer son service: il fut même une fois envoyé dans un canot, par une très-grande chaleur, sur la côte d'Ombai. Enfin, sa maladie s'aggravant, il s'alita, pour mourir bientôt en éprouvant des douleurs intolérables.

» Nous n'avions point à espérer de retour à une température moins chaude et plus favorable; car, nous dirigeant vers l'équateur, il falloit s'attendre à des chaleurs augmentées par les calmes qui règnent dans cette saison près des îles Moluques. C'est à une telle influence qu'il faut attribuer la prolongation du caractère inflammatoire que conserva la maladie. Les selles étoient toujours fréquentes, sanguinolentes et plus ou moins douloureuses. Cet état, qui se maintint pendant plusieurs mois chez cinq personnes, nous indiqua que l'élévation de la température avoit fait passer la maladie à l'état chronique. En effet, quelles que fussent les douleurs abdominales qu'occasionnoient des écarts de régime ou des variations atmosphériques, les malades étoient tourmentés par une faim dévorante; et leurs corps, d'une maigreur excessive, se recouvroient habituellement, malgré les bains, de cette croûte terreuse qui est un des caractères de la maladie parvenue à ce point.

Situation après l'arrivée à Rawak. —» Enfin, après une traversée de 25 jours, nous arrivâmes aux îles des Papous. Rawak, sur laquelle nous

Ile Timor. De l'homme comme individu.

mouillâmes, est placée sous l'équateur. Sa rade, entourée de collines boisées, séparées par un petit marais, est humide et foiblement abritée des vents du large. Ce lieu, si malsain d'ailleurs, ne pouvoit qu'être favorable à nos dysentériques. Un seul, M. Labiche, d'une constitution très-délicate et profondément atteint, ne s'en trouva pas bien ; nous eûmes la douleur de le perdre quelques jours après avoir remis sous voile.

» Quant aux autres, dont le rétablissement fut retardé par notre longue navigation presque sans cesse sous la ligne équinoxiale, ils guérirent tous après diverses alternatives de mieux et de pis. Mais ce n'est qu'après notre relâche aux îles Mariannes qu'il ne resta plus à bord de traces de cette maladie, c'est-à-dire, sept mois et au-delà après son invasion. Sur 12 malades qu'il y eut à soigner, nous en perdîmes 4.

Traitement employé. — « Dès le début, le traitement général s'accommoda à la nature des symptômes : les émolliens à l'intérieur, les bains, les lavemens, les fomentations, furent d'abord employés pour apaiser les vives douleurs. On ne se servit point de la saignée, parce que les malades, affoiblis déjà par les fatigues de plus d'une année de navigation, tomboient le second jour, à la suite d'évacuations excessives, dans une extrême prostration. A ces moyens étoit joint l'opium, comme spécifique sous forme de laudanum, et en lavemens, puis en frictions sur l'abdomen. Nous en obtînmes de bons effets ; il procura entre autres la guérison inespérée du nommé Hamelin, ouvrier d'artillerie, âgé de 48 ans, d'une constitution maigre, et usé par un long séjour dans les pays chauds et par l'abus des liqueurs alcooliques. Le lendemain de notre arrivée à Coupang, et sans être allé à terre, il fut atteint d'une diarrhée qui, le troisième jour, prit tous les caractères d'une violente dysenterie. De vives douleurs se manifestèrent dans la région colique, et des selles fréquentes affoiblirent considérablement le malade. L'inflammation augmenta, la fièvre se déclara, et le sang qu'il rendoit par les selles coula presque pur et involontairement le long des cuisses.

» Cet homme fut mis à l'usage de l'eau de riz gommée; des potions ou extraits de laudanum, à la dose de six à huit gouttes, lui furent administrées sept ou huit fois le jour, et on lui fit des frictions opiacées sur le bas-ventre. Insensiblement les symptômes s'amendèrent ; et le

vingtième jour depuis l'invasion de la maladie, Hamelin fut convalescent.

Ile Timor.

» Tous n'eurent pas le bonheur d'éprouver ainsi de bons effets de l'opium : quelques-uns ne purent le supporter; et quoiqu'il produisît toujours du calme pendant son action, une fois qu'elle étoit achevée, les symptômes reparoissoient avec la même force, quelquefois même avec plus de violence, par la propriété qu'on connoît à ce médicament d'exciter le système sanguin. On fut donc obligé d'en cesser momentanément l'usage, et de faire la médecine des symptômes, en ne l'administrant que comme palliatif lorsque les douleurs devenoient intolérables.

De l'homme comme individu.

» Cependant, toutes les fois que le permit l'idiosyncrase des individus, il devint la base du traitement, tant dans les premières périodes de la maladie, que lorsqu'elle passoit à l'état chronique. Dans ce dernier cas, l'opium supprimoit presque entièrement les selles de la nuit, si fatigantes pour les malheureux qu'elles privent du sommeil, en les forçant d'être à tout moment sur le siége.

Situation avant d'arriver aux Mariannes. — » Pendant la traversée de Rawak aux îles Mariannes, nous avions encore quatre dysentériques qui éprouvèrent les anomalies les plus bizarres, par diverses causes : la plus ordinaire étoit les indigestions, qu'on ne pouvoit guère empêcher, parce que, comme on sait, il reste toujours, dans un navire, des vivres après le repas de l'équipage, et que les matelots ne savent pas en refuser à leurs camarades malades. Les variations de l'atmosphère, les calmes, les chaleurs, les grains subits et les brises variables, modifioient aussi la maladie, l'exaspéroient ou la diminuoient tour à tour, sans que les médicamens y apportassent un changement fixe en mieux; souvent même on les cessa, pour en reprendre l'usage quelque temps après.

Terminaison de la maladie. — » Notre séjour à terre aux îles Mariannes, dans un pays sain; l'usage de légumes frais et de quelques fruits du pays (1), joints à des prises d'opium en décoction, terminèrent enfin cette redoutable maladie.

(1) M. Quoy permit à ses dysentériques de manger de la crême de coco et des oranges bien mûres; à Timor même il ne crut pas devoir refuser à quelques-uns l'usage des mangues. C'est le fruit le plus salubre qu'on y puisse trouver; il y est d'ailleurs d'une bonne qualité : son odeur balsamique, constante dans tous les fruits de l'arbre, est moins variable dans ce

Ile Timor. De l'homme comme individu.

Observation d'une dysenterie suivie d'entérite, augmentée par des causes locales, et terminée par la mort. — » Lenok, matelot, âgé de 30 ans, éprouva une diarrhée qui lui fit rendre, plusieurs fois en vingt-quatre heures, des matières jaunâtres sans apparence de sang : il fut plusieurs jours dans cet état, sans se plaindre, et même, lorsqu'il vint au poste des malades, ses souffrances étoient modérées; cependant il ressentoit des épreintes au fondement. Quinze jours se passèrent sans que le mal augmentât; mais il ne diminua pas non plus par l'administration de l'opium à l'intérieur et en frictions sur le bas-ventre. Ce jeune homme n'étoit pas trop abattu, et il se levoit dans le jour. On ajouta de la décoction de quinquina à sa tisane de riz, sans que ce moyen produisît quelque effet : le mal augmenta peu après notre sortie du détroit d'Ombai. Les douleurs abdominales sur-tout se firent fréquemment sentir; elles se calmèrent un peu d'abord par l'effet des lavemens opiacés, mais pour revenir plus fortes ensuite.

» Le trente-deuxième jour de la maladie, la foiblesse étoit extrême, accompagnée de fièvre et de vomissemens de matières vertes et amères, qui durèrent jusqu'au lendemain. La douleur occupoit tout le bas-ventre et s'étendoit jusqu'à la région hépatique. Les selles étoient devenues sanguinolentes, pourries et fétides.

» Le trente-cinquième jour, le pouls étoit petit et vif; les douleurs cessèrent; une sueur froide couvrit la face et la poitrine. Le malade avoit la parole brève, et disoit ne plus souffrir. Les selles étoient toujours nombreuses; et c'est en sortant de dessus le siége pour rentrer dans son lit, que ce pauvre jeune homme expira.

» L'autopsie, faite le lendemain, montra le colon traverse enflammé à l'extérieur, et adhérent aux parois de l'abdomen, qui avoit aussi participé à la phlogose de l'intestin : celui-ci, beaucoup augmenté de volume, étoit sphacélé et rempli de matières noires et pourries. L'iléum, qui paroissoit sain, contenoit cependant un mucus noirâtre. On n'a pu étendre les recherches jusqu'au rectum, qu'on a aussi supposé être affecté.

» Le scalpel qui servoit à faire l'ouverture, changea de couleur et

pays qu'ailleurs; on a reconnu, par exemple, qu'à l'Ile-de-France il ne se rencontre quelquefois pas, sur le même manguier, deux fruits qui se ressemblent pour le goût et pour l'odeur.

devint noirâtre, ce qui tient probablement au dégagement d'un gaz hydrogéné.

Ile Timor. De l'homme comme individu.

Dysenterie chronique, compliquée d'anasarque et d'ascite, guérie. — » Bourdier, matelot, âgé de 25 ans, d'une constitution assez forte, quoique pâle de figure, demeura plusieurs jours à terre à Timor, et se livra avec excès aux plaisirs vénériens. Il revint à bord avec une dysenterie qui se manifestoit par des symptômes assez graves; les selles étoient nombreuses et contenoient beaucoup de sang. D'abord on employa, pendant quelques jours, l'opium uni aux antiphlogistiques, qui n'apportèrent presque point de soulagement, ce qui nécessita la cessation du premier moyen et la continuation du second.

» Après un mois de cet état, la maladie devint chronique : il fallut alors revenir à l'emploi de l'opium, de la thériaque, du diascordium, ou bien de la décoction de quinquina, selon l'occurrence. C'est à-peu-près à cette époque que le malade commença à commettre des intempérances, souvent réitérées, dans le manger. De là les variations en bien ou en mal qui eurent lieu dans son état, depuis l'invasion de la maladie jusqu'à l'instant où, regardé comme guéri, il sortit du *poste* (1), après y être resté 109 jours. Mais peu de temps après il y rentra de nouveau, en rendant du sang par les selles.

Il suffit de dire enfin que, par suite de sa voracité, les pieds lui enflèrent, ainsi que la figure et successivement tout le corps. Le bas-ventre contenoit plusieurs pintes d'eau lorsque nous arrivâmes aux îles Mariannes. Il souffroit horriblement, et plusieurs fois je crus qu'il n'avoit que peu de jours à vivre : malgré cela, lorsque ses douleurs lui donnoient quelque trève, il ne s'occupoit qu'à se procurer des alimens, disant lui-même que, puisqu'il n'avoit aucun espoir d'en réchapper, il ne devoit rien se refuser. Son caractère irascible n'écoutoit aucun avis salutaire. Durant les premiers jours de notre relâche aux Mariannes, il eut de fréquentes indigestions, ce qui ne l'empêcha pas de supporter assez bien les divers changemens de place qu'il fallut lui faire subir. Malgré son état misérable, malgré tout ce qu'il faisoit constamment pour en augmenter la gravité, les eaux du bas-ventre s'écoulèrent peu à peu; l'anasarque dis-

(1) On appelle ainsi l'hôpital provisoire établi sur un vaisseau.

Ile Timor. De l'homme comme individu.

parut aussi de la même manière; les selles redevinrent naturelles, et Bourdier recouvra la santé 146 jours après sa première sortie du poste, c'est-à-dire, en tout, après huit mois et demi d'hôpital.

» L'observation dont nous venons de rendre compte prouve combien la nature a de ressources; car certes, je n'ose pas attribuer une guérison aussi inespérée à l'usage de l'acétate de potasse, mêlé à de l'eau de pourpier, qui fut administré durant quelques jours dans le dernier temps de la maladie, quoiqu'on ait reconnu, en plusieurs cas, les bons effets de ce médicament. Il faudroit plus d'un fait du même genre pour y reconnoître le seul agent d'une pareille cure.

Non-contagion de la dysenterie. — » Heureusement pour notre équipage, la dysenterie ne fut point contagieuse; car comment pouvoir s'en préserver à bord d'un navire où les hommes sont presque toujours en contact, et où le service médical, pour être bien fait, exige des personnes qui en sont chargées les plus grands soins et une présence continuelle parmi les malades, ne fût-ce que pour surveiller les infirmiers. Tout cela ne peut se faire sans être exposé à de fréquens attouchemens et aux miasmes qui se dégagent du lit des malades. S'il y avoit eu la moindre disposition à la contagion, l'infirmier eût été des premiers attaqué; car, obligé chaque jour de vider et de nettoyer les bailles d'aisance, il le faisoit, quoi qu'on eût pu lui dire, constamment sans user d'aucun moyen préservatif. Moi-même je ne laissais passer aucun jour sans vérifier, par l'état des digestions, quels étoient les progrès du mal, ne prenant d'autre précaution que d'avoir un mouchoir devant les organes de la respiration, et encore pas toujours. Cependant la maladie ne m'a point atteint.

» Peut-être ce que nous avons été à même d'observer pourra-t-il servir un jour à la solution de la question, encore indécise, de la contagion ou non-contagion de la maladie qui nous occupe.

» Nous ajouterons que, bien qu'on ne doive rien négliger pour rechercher les causes prochaines de la dysenterie, soit dans les localités auxquelles elles appartiennent, les latitudes, l'air, les eaux, les alimens, &c., soit dans le tempérament des individus, leur manière de vivre, &c., nos observations ne sont encore ni assez avancées, ni

assez profondes, et nos instrumens de physique pas assez perfectionnés, pour nous dévoiler, à cet égard, les secrets de la nature. Ile Timor. De l'homme comme individu.

Causes de la dysenterie. — « Si quelqu'un étoit tenté d'admettre la chaleur comme seule cause occasionnelle de la dysenterie dans les régions équatoriales, nous lui dirions qu'aux îles Moluques, aux îles des Papous, placées sous la ligne, la chaleur et l'humidité sont aussi fortes qu'à Timor, et que cependant nous n'y éprouvâmes aucun symptôme de cette phlegmasie; qu'il en a été de même aux Mariannes, où nous fîmes un long séjour, et où plusieurs de nous, obligés de faire à pied et à l'ardeur du soleil de grandes courses, n'éprouvèrent aucune indisposition.

» Lorsque nous quittâmes les îles Sandwich pour nous rendre au Port-Jackson, des pluies fréquentes entretinrent à bord beaucoup d'humidité : c'est à cette circonstance que j'attribue la réapparition de la dysenterie, dont trois hommes de l'équipage furent attaqués. Pour cette fois, la température peu élevée de l'atmosphère, jointe à des vents assez forts, rendit la maladie bénigne; et cependant, au début, les symptômes inflammatoires parurent assez graves; les selles glaireuses, accompagnées de sang, s'évacuoient avec de vives épreintes et des douleurs abdominales très-fortes. L'opium et les mucilagineux firent avorter et guérirent radicalement cette maladie en peu de temps, quoique les personnes qui en étoient attaquées eussent eu l'imprudence de taire leur mal pendant trois ou quatre jours. Le tempérament sanguin d'un seul individu nécessita l'emploi des bains entiers et des fomentations. Il est à remarquer que tous étoient des jeunes gens, dont le plus âgé avoit à peine 18 ans.

Marche à suivre dans le traitement de la dysenterie. — « La dysenterie, quoique bien reconnue depuis long-temps pour une inflammation de la partie inférieure du tube intestinal, n'avoit pas été néanmoins soumise à un traitement plus rationnel. Aussi est-ce seulement depuis qu'un homme de génie (M. Broussais) a jeté un si grand jour sur les inflammations en général, que celle-ci a pu être combattue par des procédés vraiment méthodiques. Avant cette époque, en effet, que de vacillations dans les idées sur l'emploi de telle ou telle substance, sur l'époque de la maladie

Ile Timor. De l'homme comme individu.

où il convenoit de le prescrire! Et tout cela parce qu'aucune règle sûre, aucune théorie physiologique satisfaisante, n'étoient venues éclairer le praticien sur la cause réelle d'une affection dont le système curatif se réduit maintenant à quelques formules simples.

» En Europe, lorsque la dysenterie n'est pas compliquée, c'est-à-dire, lorsqu'elle se borne à l'inflammation du colon et ne devient pas entérite, il est rare qu'elle résiste aux moyens que l'art peut lui opposer : mais il n'en est pas de même dans les climats brûlans qui avoisinent l'équateur ; là souvent la maladie fait des progrès si rapides, qu'en peu de jours, au lieu d'une colite qu'on croyoit avoir à traiter, on a une vraie entérite. C'est ce qui nous est arrivé, au moins pour la moitié des hommes que nous avons eus à soigner.

» Quoi qu'il en soit, la modification qu'on doit apporter au traitement dans les pays chauds, consiste à agir avec plus d'action et de persévérance, à ne perdre jamais de vue et à faire surveiller avec soin des malades toujours insoumis lorsqu'il s'agit d'une diète rigoureuse, diète qu'il est si facile d'enfreindre à bord des vaisseaux.

» Nous disons qu'il faut agir avec énergie ; d'abord à cause de la disposition du mal à devenir intense, et parce qu'il est rare qu'un matelot, malgré les recommandations les plus fortes, vienne s'en plaindre dès l'origine. Cette sorte d'amour-propre mal entendu a été plus d'une fois funeste à ces hommes précieux ; il en résulte que c'est presque toujours une colite de plusieurs jours qu'on a à traiter.

» Le malade sera mis à la diète la plus rigoureuse ; les tisanes seules tiendront lieu d'alimens pendant tout le temps que les symptômes inflammatoires se maintiendront élevés : ces tisanes doivent être celles d'orge, de riz, d'eau gommée ou sucrée, sans addition d'aucun acide, si ce n'est vers la fin de la cure, qu'on pourra en faire usage pour diminuer la fadeur des boissons. Il faut en même temps appliquer à l'anus un plus ou moins grand nombre de sangsues, selon l'intensité du mal et la force du sujet ; y joindre la saignée au bras, si l'homme est robuste et d'un tempérament sanguin. L'action de ces premiers moyens sera favorisée, 1.° par des bains seulement tièdes (il est des parages où l'eau de la mer a une température convenable, sans qu'on prenne la peine de la chauffer) ;

2.° par des fomentations de graine de lin sur l'abdomen, dans l'intervalle des bains; 3.° enfin par des demi-lavemens préparés avec la même substance.

» Comme il est rare que l'irritation qui se fait sentir au fondement ne s'étende pas dans la région du colon, on appliquera, en même temps qu'à l'anus, 8 ou 10 sangsues sur les points douloureux de l'abdomen. C'est ainsi qu'on prévient souvent une inflammation générale des intestins. Si ces moyens apportent du soulagement, on s'abstiendra le lendemain de toute médication, pour la reprendre les jours suivans, plus ou moins forte, dans le cas où la maladie, n'étant pas enrayée, continueroit de s'accroître; et à moins qu'elle ne soit très-grave, il sera toujours bon de mettre un jour d'intervalle entre les saignées. Ce précepte, applicable principalement aux pays chauds, est motivé par les sueurs abondantes qui, jointes aux boissons aqueuses, jettent promptement le malade dans une débilité et un malaise fort pénibles à supporter.

» La saignée au bras ne doit être pratiquée qu'une fois dans les sujets robustes, et tout au plus deux; mais il convient que les sangsues à l'anus et sur le trajet du colon soient appliquées tant qu'il y aura des symptômes d'irritation. Il est un cas cependant où l'on doit s'en abstenir, même au début de la maladie; c'est lorsqu'elle se juge d'elle-même par une crise hémorrhagique, et que le malade rend du sang pur et coulant par les selles : si, après cet écoulement de bon augure, il y avoit encore de l'irritation au colon, on deyroit se servir de sangsues.

» Ne pouvant donner ici qu'un aperçu du traitement général de la dysenterie, qui, à l'époque où nous sommes, demanderoit un ouvrage *ex professo* fait selon les principes de la médecine physiologique, nous nous bornerons à dire que la diète et les saignées locales ne doivent être continuées qu'autant qu'on entrevoit l'espoir d'enlever la cause de la maladie; car si, par l'effet de ces moyens, de mortelle qu'elle eût été, elle passe à l'état chronique, il faut alimenter le malade et cesser les saignées, pour essayer de les reprendre, mais moins fortes, quelque temps après.

» L'alimentation se fait d'abord par de légers bouillons; puis on donne du riz, des panades, des confitures, enfin du poulet, que maintenant

Ile Timor. De l'homme comme individu.

on peut toujours avoir à bord des vaisseaux, à l'aide des préparations d'Appert. Au nombre des fruits des tropiques qui peuvent être permis, nous ne connoissons que l'atte, la crême de coco et la mangue.

» Cette seconde période de la dysenterie, où la maladie est parvenue à l'état chronique, est celle pendant laquelle l'alimentation maintient assez long-temps les forces, et répare les pertes occasionnées par les selles, en général fréquentes et toujours plus ou moins sanguinolentes. Un tel état ne peut durer; car, par suite de l'irritation de l'extrémité du tube intestinal, les alimens, ne faisant que passer par l'estomac, sont rendus à moitié digérés, d'où résulte une faim insatiable. L'évacuation augmente, et le malade meurt étique ou hydropique.

» Lorsqu'on a, pendant un temps, suspendu toute médication, on peut, comme nous l'avons dit, essayer quelques sangsues à l'anus, 4 ou 5 seulement, pour ne pas causer trop d'affoiblissement; on les réappliquera peu de jours après, si les selles diminuent et que le malade s'en trouve bien. C'est alors qu'il faut faire usage de l'opium en lavement ou en potion. Il calme, diminue les selles, et donne ainsi plus de repos au patient; car la nécessité d'aller si souvent à la selle est un des plus terribles tourmens causés par cette cruelle maladie.

» Si l'on juge que le mal est limité à une petite surface du colon ou du rectum, on essaiera aussi l'emploi des rubéfians appliqués sur l'abdomen; des bains froids, et, à l'extérieur, des préparations légèrement astringentes, dont il faudra étudier les effets avec soin. On pourra permettre alors l'usage de quelques-uns des fruits astringens des colonies intertropicales.

» Cet état chronique de la dysenterie, si bien marqué dans les climats tempérés, et qui peut durer un an et plus, est souvent à peine indiqué dans les régions où de très-fortes chaleurs se joignent à une excessive humidité pour faire avancer la maladie vers une terminaison quelconque. Ces causes la rendent toujours redoutable sous les tropiques, et l'on aura plus de chances de succès à mesure qu'on s'en éloignera.

» Malheureusement on ne peut se flatter de posséder toujours, à bord des vaisseaux, le remède le plus énergique et le plus efficace pour la guérison de la colite : nous voulons dire les sangsues. Lorsqu'on est

Ile Timor.

De l'homme comme individu.

arrivé dans les lieux où cette maladie sévit, ces animaux sont morts, ou bien ils ne sont plus en assez grand nombre pour fournir aux besoins; car, bien que la dysenterie ne soit pas contagieuse, il est rare que plusieurs individus n'en soient pas atteints en même temps. Et ce qui n'est pas moins fâcheux, on n'a pas encore trouvé ces annélides en grand nombre dans les régions où la dysenterie est le plus commune. Nous avons été dans ce cas. L'opium alors est le médicament qui, au début de la maladie, nous a paru le plus efficace (1): dans deux circonstances, il a même complètement enrayé le mal; nous étions à la vérité alors, comme nous l'avons déjà dit, par une latitude assez froide. Mais dès qu'on s'aperçoit que l'opium augmente les symptômes inflammatoires, il faut en cesser l'usage, et se borner à la diète, aux bains, aux boissons, aux fomentations émollientes, &c.

» Quoique les préceptes que nous présentons ici ne soient que généraux, toute personne, même étrangère à la médecine, peut en suivre la liaison, en apprécier jusqu'à un certain point la justesse, et voir combien ils diffèrent de ceux qui avoient été proposés jusqu'à ce jour, où l'on ne trouvoit qu'incohérence et incertitude. Le fondateur de la médecine physiologique, en faisant mieux connoître le caractère et la marche des phlegmasies intestinales, a donc naturellement aussi éclairé leur traitement. »

» *Réfutation du système de Péron.* — « On ne peut assez être en garde contre les fausses théories; et lorsqu'elles ont de l'influence sur la vie des hommes, c'est un devoir de les combattre. Par ces motifs, nous ne saurions passer sous silence le moyen que conseille, pour se préserver de la dysenterie des pays chauds, un savant au mérite duquel nous nous plaisons à rendre d'ailleurs la plus éclatante justice. Péron, dans son Mémoire sur cette matière (2), dit que les naturels de Timor se préservent de la dysenterie par l'usage du bétel, des bains et des frictions d'huile de coco; il laisse croire même que c'est au premier de ces deux moyens qu'il a dû de ne pas en être atteint: mais la chaux vive, le tabac, le poivre-bétel, le gamber et la noix d'arec, qui entrent dans la composition de ce masticatoire, sont les styptiques et les astringens les plus

(1) Je pense que le magnétisme animal pourroit être utilement employé. L. F.

(2) Voy. aux Terr. austr. *Histor.*

Ile Timor. De l'homme comme individu.

violens que l'on connoisse : comment donc peut-on conseiller de porter de telles substances sur la muqueuse intestinale de personnes qui n'y sont pas habituées, et par une latitude sur-tout où la chaleur la plus intense viendroit encore en augmenter les effets inflammatoires et destructeurs. Heureusement qu'un instinct plus fort que toutes les théories repousse naturellement l'emploi d'une telle pratique chez les Européens qui arrivent dans ces régions. Bien plus, nous pensons que ce moyen est, pour ainsi dire, impossible; car, dès qu'on essaie de faire usage de ce dégoûtant masticatoire, la bouche se contracte, et l'on croiroit qu'elle va se fermer tout-à-fait sous la violente influence de son astringence et de sa rudesse.

» Relativement aux frictions huileuses, elles ne sont rien moins que générales à Timor, ainsi que nous avons pu nous en assurer. L'usage des bains, fréquent chez les personnes riches, n'est pas non plus commun chez le peuple.

» Péron se trompe donc lorsqu'il attribue en partie au bétel l'état de santé des habitans de cette île. Sans doute on peut être entraîné à en croire l'usage indispensable pour exciter la sécrétion du canal intestinal, lorsqu'on n'a vu que Timor : mais les habitans des Mariannes, qui n'usent que fort peu d'un masticatoire presque semblable, ne craignent pas la dysenterie; ceux des îles Carolines, si joyeux, si bien portans, qui ont de si belles dents, ne connoissent pas plus cette maladie que le bétel; et cependant ces peuples habitent sous des latitudes bien chaudes; les Carolinois sur-tout, dont la plupart des îles sont madréporiques et peu élevées au-dessus du niveau de l'Océan : on peut ajouter que l'eau qu'ils boivent est saumâtre. Je pourrois citer aussi les naturels des îles Sandwich, de Taïti, et de tant d'autres archipels du grand Océan qui habitent en dedans des tropiques.

» Enfin j'accumulerois au moins autant de preuves pour convaincre de l'inutilité du bétel comme préservatif de la dysenterie, que Péron en a cité pour soutenir son système. Disons plutôt que ce bizarre usage tient autant à la perversion du goût qu'à l'oisiveté des peuples indiens, et qu'il s'est insensiblement répandu en Orient, comme le tabac en Europe. On ne sauroit trop cependant attaquer la fausseté de la

théorie que Péron a émise, et qui a pu porter naguère le chirurgien-major d'une frégate française à faire distribuer du bétel à l'équipage, comme moyen prophylactique de la dysenterie.

» Si, moins malheureux que l'expédition du capitaine Baudin, qui a vu périr presque tous ses dysentériques, il n'en est mort que quatre sur douze à bord de *l'Uranie*, nous le devons sur-tout au séjour moins long que nous avons fait dans ces parages meurtriers; et nous osons croire que si, plus favorisés, nous eussions pu franchir tout de suite le détroit d'Ombai et nous éloigner rapidement de ces îles, aucun de nos malades n'eût peut-être succombé. »

§. VI.

De l'homme vivant en famille.

Nourriture

La sobriété des habitans de Timor a déjà été remarquée. Les végétaux, le maïs sur-tout et le riz, font la base de leur nourriture : ils y ajoutent du poisson, presque toujours sec ou salé, des coquillages ou d'autres productions marines, de la chair de buffle, des volailles, des singes et même des chauves-souris, &c. &c.; et ceux qui ne sont pas mahométans, du sanglier et du porc : en général cependant ils recherchent peu les viandes; ils leur préfèrent plusieurs plantes potagères, accommodées en *brèdes*, c'est-à-dire, cuites à l'eau, salées et pimentées seulement. Le coco, la banane, la mangue, les oranges, sont les fruits dont ils font le plus d'usage; l'ananas est moins répandu, et se trouve placé de préférence sur les tables des Européens ou celles des voluptueux Chinois. Enfin diverses racines nutritives, le sagou et d'autres végétaux dont la liste a été déjà donnée, complètent leurs richesses alimentaires.

Plus sensuels et plus habiles dans les préparations culinaires, les colons chinois accommodent leurs mets de beaucoup de manières aussi recherchées qu'agréables; les confitures, les sucreries, les liqueurs, et les divers ingrédiens qui irritent l'appétit sans le satisfaire, se voient toujours abondamment chez eux. On sait que leur boisson favorite est le

Ile Timor. De l'homme en famille.

thé; ils en font un très-fréquent usage, ainsi que de diverses liqueurs alcooliques.

La cuisine, quoique assez épicée, est plus modeste chez les indigènes, car l'art des ragoûts ne s'est point encore introduit dans leur régime. L'eau, le lait de coco, et parfois le suc fermenté ou même non fermenté de quelques palmiers, composent, sous les noms de *kalou*, de *touak*, &c., leurs boissons habituelles. M. Paquet a vu apprêter un mets favori des naturels. Après avoir concassé du maïs et l'avoir mis sur le feu avec de l'eau, dans une marmite en terre, ils y ajoutent de la râpure et du lait de coco; puis, quand le mélange a suffisammeut bouilli, ils y versent une sorte de mélasse provenant du suc épaissi de palmier; le tout, bien mélangé, est servi ensuite sur de petits plateaux tissés en feuilles de latanier. « Cette préparation, dont on voulut me régaler, dit M. Paquet, me parut affreuse; à peine en eus-je introduit dans ma bouche une petite quantité, que je la crachai, en donnant tous les signes du plus profond dégoût. » Je n'ai pas pris de cette friandise une opinion plus favorable que la sienne.

Manière de servir les mets. — Chez les Timoriens, la manière de servir les mets est aussi simple que celle de les préparer. Le riz, les viandes rôties, dressés sur des plateaux semblables à ceux dont on vient de parler, ou laissés dans les vases mêmes qui ont servi à la cuisson, sont disposés sur des nattes, autour desquelles chacun s'accroupit, l'usage des tables n'étant admis que dans les maisons de métis européens et de quelques rajas. A leurs repas de cérémonie, les Chinois déploient plus de magnificence: ils ont des chaises, des tables, et leurs mets, coupés en petits morceaux, sont contenus dans une multitude de petits bols en porcelaine, où chacun prend ce qui lui convient, en faisant usage des baguettes bien connues qui remplacent chez eux nos fourchettes et nos cuillers. Leurs femmes mangent à part.

Nombre des repas. — Rien ici n'est réglé ni sur le nombre ni sur l'époque des repas; on mange quand l'appétit aiguillonne, et, comme on s'accommode de peu, l'apprêt des mets n'a jamais besoin d'être calculé long-temps d'avance. On peut dire cependant que la plupart des Timoriens font trois repas par jour, mais plus ordinairement deux, savoir, à 11^{h} du

matin et à 7^h du soir ; ils mangent seuls avec leurs femmes et leurs enfans, et n'admettent leurs frères et leurs proches parens à ces réunions qu'à l'occasion des fêtes qui ont lieu de temps à autre dans l'intérieur des familles. Ile Timor. De l'homme en famille.

Vêtemens des indigènes. — Il paroît que les peuples de Timor vivoient jadis dans un état de nudité à-peu-près complète. Lorsque les compagnons de Magellan abordèrent aux environs d'Atapoupou, ils virent encore, ainsi que le rapporte Pigafetta (1), les hommes et les femmes entièrement nus : celles-ci avoient aux oreilles de petits anneaux d'or suspendus avec des fils de soie, et aux bras plusieurs bracelets d'or et de cuivre qu'elles multiplioient parfois depuis le poignet jusqu'au coude; les hommes portoient autour du cou des ornemens d'or de forme ronde, et à la tête des peignes en bambou, garnis également de ce précieux métal ; il y en avoit qui s'attachoient aux oreilles des morceaux de calebasse sèche. Quelque précis que soit le texte de Pigafetta, j'ai peine à croire qu'alors les Timoriens des deux sexes ne se couvrissent pas au moins de l'étoffe en écorce de figuier dont les tribus les plus sauvages des îles d'Asie se ceignent généralement le milieu du corps, et que l'on connoît dans nos colonies sous le nom de *langouti.* Vêtemens.

Aujourd'hui l'usage des étoffes tissées est répandu chez les peuplades plus civilisées qui habitent à peu de distance des rivages, ou qui ont des relations commerciales avec celles-ci. A Coupang, le principal vêtement des Malais consiste en une pièce d'étoffe de coton qu'ils appellent *sarung*, et que nous nommons *pagne* (2) : elle a six à huit pieds de long, sur environ trois de large ; quelquefois les deux extrémités, cousues ensemble, forment une espèce de jupon que portent également les hommes et les femmes ; seulement le sarung de celles-ci descend plus bas. Ce vêtement n'est retenu par aucun cordon; on le plie et on le contourne simplement à la hauteur des hanches. Il y a des sarungs de diverses couleurs, fabriqués tant à Timor que dans les îles voisines ; quelques-uns sont mélangés de soie et fort agréables sous les rapports du dessin et du tissu.

(1) Voyez *Primo Viaggio intorno al globo.*

(2) Nous appliquons le nom général de *pagne* à toutes les étoffes fabriquées, de quelque manière que ce puisse être, par les peuplades non civilisées.

Ile Timor. De l'homme en famille.

Les pagnes noires, entourées de larges bordures de couleurs vives, ordinairement rouges, nous ont paru être plus particulièrement affectées aux guerriers. Une autre pagne, d'environ 4 pieds de largeur, dont les extrémités sont également cousues, forme la seconde pièce du costume timorien : les hommes s'en drapent de diverses manières, selon qu'ils ont chaud ou froid, ou qu'ils veulent se garantir de la pluie; on la voit ainsi tantôt jetée élégament en écharpe, tantôt développée en guise de manteau, ou bien encore relevée au-dessus de la tête. Quelques-uns, au lieu du *sarung*, ont adopté une sorte de caleçon, à l'instar peut-être des Européens, mais dont les plus longs ne descendent que jusqu'aux genoux. (*Voyez* pl. 21.) Les enfans vont nus jusqu'à l'âge de 9 ou 10 ans.

Presque tous les hommes se suspendent à l'épaule gauche un mouchoir en forme de sac, dont les quatre bouts réunis sont liés ensemble, et décorés, soit avec des anneaux d'écaille de tortue, soit avec d'autres bijoux plus ou moins riches (1), suivant le goût ou les facultés de chacun. C'est là que l'on serre les diverses substances propres à la préparation du bétel.

Des quantités plus ou moins grandes d'anneaux d'ivoire, de cuivre, d'argent et même d'or, aux bras et au bas des jambes, sont un ornement commun aux deux sexes. (*Voy.* pl. 18 et 20.) Mais ce sont les hommes seulement qui ont à la ceinture l'espèce de poignard nommé *kris*, ou du moins le couteau à gaine qui en tient la place : cet usage est général.

La plupart relèvent leurs cheveux en touffes bizarrement ébouriffées, et les maintiennent avec un peigne en bambou et un mouchoir, ou bien avec un ligament léger en feuille de palmier : ceux qui sont mahométans préfèrent le premier moyen, qui figure le turban. (*Voyez* pl. 18, 21, 22 et 28.) Les Timoriens qui vont à la guerre, ou qui sont exposés à rester long-temps au soleil, ont coutume de se coiffer de bonnets tissés en feuilles de palmier, d'une forme variable. (*Voy.* pl. 16 et 23.)

Les femmes portent aussi, comme les hommes, une seconde pagne, dont la pose varie à leur gré, mais qui, pour l'ordinaire, leur entoure le corps au-dessus de la gorge, de manière à laisser les épaules et les bras entièrement nus. (*Voy.* pl. 16, 18, 20 et 21.) Cette seconde pagne

(1) Sur la pl. 18, on voit un sac de ce genre suspendu à la muraille.

Ile Timor.

De l'homme en famille.

se fixe absolument comme le sarung. A la maison, les femmes restent habituellement le sein découvert, à moins qu'un étranger ne soit présent: leurs cheveux, qu'elles aiment à orner de fleurs odoriférantes, relevés et tournés en spirale derrière la tête, sont assujettis avec un peigne en corne ou en écaille; elles vont toujours nu-tête. Les esclaves des riches métis ajoutent, les jours de cérémonie, à leurs vêtemens ordinaires, une sorte de camisole dont notre planche 19 offre le modèle; mais les mâles seulement portent avec cela un pantalon. Le gouverneur de Dillé avoit affecté aux siens le costume qu'on peut voir planche 31.

Le vêtement habituel des rajas n'a pas une forme distincte de celui des gens du peuple; dans les occasions d'apparat, ils mettent en outre une camisole blanche, une ceinture noire rayée de rouge, et par-dessus le tout, une grande robe d'indienne à fleurs. Près de Dillé, on en voit qui ont adopté le costume portugais, ou au moins quelques-unes de ses parties, telles que le pantalon et le chapeau, objets qui coûtent cher parmi eux, et qui par conséquent sont fort recherchés. (*Voy.* pl. 17 et 30.) Les rajas de l'intérieur s'ornent le front d'une sorte de diadème en nacre de perle et en lames d'or, artistement travaillé; d'autres ont des croissans aussi en or, de 12 à 15 pouces d'ouverture, placés sur un des côtés de la tête, ou bien encore des plaques circulaires de la même matière, mais de 8 à 10 pouces de diamètre seulement, qui leur pendent sur la poitrine; enfin, il en est qui portent en guise d'écharpe des serpens d'or en filigrane, d'un travail remarquable pour ces contrées.

L'usage d'aller nu-pieds est général pour les deux sexes parmi toutes les classes d'habitans; cependant les personnes qui sont obligées de faire de longues routes par des chemins pierreux, se tressent des espèces de sandales en feuilles de latanier, qu'elles attachent avec des lanières de même substance.

Vêtemens des Chinois. — Le costume des Chinois timoriens se compose de pantalons et de longues jacquettes en coton, presque toujours blanches, car le blanc, dans toutes les îles d'Asie, est leur couleur favorite (*voyez* pl. 21): il y en a qui ont aussi des vestes noires, fermées, soit à l'aide de cordons, soit avec de petits boutons, qui sont en or pour les riches (*voy.* pl. 20). Leur tête est rasée, et il y reste seulement au sommet une

Ile Timor. De l'homme en famille.

mèche de cheveux, laquelle, étant tressée, peut descendre jusqu'à la chute des reins, et même beaucoup plus bas (1), ce qui est considéré comme un agrément naturel. (*Voy.* pl. 20, 21, 22, 23 et 27.) Pour se préserver du soleil, ils se coiffent de chapeaux tissés en feuilles de latanier, qui ont assez de ressemblance avec les nôtres, mais à bords très-larges, et qui d'autres fois figurent un cône très-évasé à la base, de manière à remplir facilement l'office de parasol ou de parapluie, selon le besoin. Les chaussures, tant au logis qu'au dehors, sont pour eux d'un usage habituel; mais elles ont une forme particulière, et sont fabriquées avec diverses substances où la peau et le cuir ne se trouvent pas toujours.

Les femmes chinoises, les jours ordinaires, se coiffent et s'habillent à-peu-près comme les autres Timoriennes; pour se parer, elles mettent par-dessus leurs pagnes de grandes robes ouvertes, en mousseline ou en indienne, nommées *kabaya*, et qui descendent plus bas que les genoux, ainsi qu'on peut le voir planche 25.

Vêtemens des métis européens. — L'habillement ordinaire des personnes riches, parmi les métis européens de Coupang, consiste en un caleçon ou une belle pagne qui les couvre depuis les reins jusqu'à la moitié des jambes, et en une robe d'indienne. La mise de cérémonie est pour les hommes le costume à l'européenne, rehaussé, en signe de luxe, par des boutons d'or ou d'argent.

Leurs femmes diffèrent fort peu de celles des Chinois dans la manière de se vêtir. En général, elles ont sur une de leurs épaules un mouchoir rouge, à l'un des coins duquel sont fixées, avec une petite chaîne, les clefs de leurs coffres, et qui leur sert à s'essuyer les lèvres sans cesse rougies par une salive imprégnée de bétel. Elles restent pieds nus chez

(1) C'est à tort que quelques voyageurs ont cru voir dans cette singulière coiffure un objet de superstition. Voici ce que du Halde, dans sa *Description de la Chine* (t. II), nous apprend à ce sujet : « Autrefois ils (les Chinois) soignoient fort leurs cheveux, et ils étoient si jaloux de » cet ornement, que lorsque les Tartares, après la conquête de leur pays, les obligèrent de se » raser la tête à la manière des Tartares, plusieurs aimèrent mieux perdre la vie que d'obéir en » ce point aux ordres de leurs conquérans, quoique ces nouveaux maîtres ne touchassent point » aux autres usages de la nation. Ils ont donc maintenant la tête rasée, excepté par derrière, » où au milieu ils laissent croître autant de cheveux qu'il en faut pour faire une longue queue » cordonnée en forme de tresse. »

elles; mais faut-il aller à une fête, rendre ou recevoir des visites de cérémonie, elles s'empressent de chausser des bas et des souliers à talon. Ile Timor. De l'homme en famille.

Les étoffes de soie brochées en or et les mousselines brodées ne sont pas exclues de leur toilette; cependant elles préfèrent les tissus dont le fond est rouge laque ou tout-à-fait noir. (*Voy.* pl. 19.) A ces parures il faut ajouter des colliers d'or, des bracelets, des boucles d'oreille et des bagues, fabriqués quelquefois dans le pays, mais plus ordinairement tirés de Batavia, qui est le Paris des îles d'Asie.

Les usages suivis à Coupang en ce qui concerne le vêtement et la parure, ne nous ont offert à Dillé aucune différence notable. La fig. 4 de la planche 17 donnera une idée du costume d'apparat des dames de ce dernier lieu qui appartiennent à la classe éminente. Ici les principaux employés du gouvernement ont une tenue en général plus régulière et plus soignée.

Les habitations du peuple ne sont à Timor que de simples cabanes basses et misérables, reposant presque toujours directement sur le sol. Des bambous, des tiges et des feuilles de palmier, tels sont les matériaux qu'ils mettent en œuvre, et qui ont du moins l'immense avantage de mieux isoler de la chaleur que la pierre et la brique que recherchent les Européens. Aux dimensions près, les demeures des rajas sont construites de la même manière: elles se composent presque toujours de diverses constructions agglomérées. Une galerie extérieure couverte, ou, comme on le dit dans l'Inde, une *varangue*, entoure le corps-de-logis principal; c'est là qu'on se tient pendant le jour: quelquefois on se met aussi sous de vastes hangars où la circulation de l'air est plus libre et plus facile. En général les cuisines sont placées dans un bâtiment isolé, ainsi que le logement des esclaves et celui des étrangers. (*Voy.* pl. 18, 20, 21, 22 et 28.) Habitations.

Dans les parties les plus humides de l'île, où l'on a davantage à redouter l'invasion des reptiles, les maisons timoriennes sont construites sur des pilots qui élèvent le plancher depuis 2 jusqu'à 10 pieds et plus au-dessus de terre. On y monte alors par une échelle, qui se retire la nuit; et les habitans, tout-à-fait isolés par cette précaution, y reposent comme dans un asyle inaccessible. Les piliers ou poteaux qui la sou-

Ile Timor. De l'homme en famille.

tiennent sont plus ou moins forts, plus ou moins multipliés, selon l'étendue de l'édifice et la richesse du propriétaire. Le seul étage dont la maison se compose a pour base un parallélogramme rectangle, dont la longueur est à-peu-près double de la largeur. On le divise en trois compartimens : celui du milieu sert de salon ; c'est aussi où se trouvent les portes d'entrée principales. Aux deux extrémités, les chambres à coucher ne reçoivent le jour que par la pièce centrale, qui elle-même n'a point de fenêtre. Quelquefois, à l'extrémité d'une des galeries extérieures, on remarque un cabinet destiné à serrer divers objets de ménage. Les distributions que nous venons d'indiquer ne sont pas au reste tellement constantes que chacun ne puisse les varier selon ses caprices ou ses besoins.

Maisons des colons chinois. — Mieux construites et plus solides que celles des indigènes, les maisons chinoises ont presque toutes des fondations en pierre élevées jusqu'à la hauteur de 4 à 5 pieds au-dessus du sol, et terminées par une bâtisse en torchis, en clayonnage de bambou ou en côtes de feuilles de palmier. La plupart sont couvertes en tuiles, et entourées d'une varangue, où les marchands étalent ce qu'ils ont à vendre. On n'en voit point d'élevées sur pilotis, et elles se composent toutes d'un rez-de-chaussée unique, à moins qu'on ne veuille considérer comme un étage cette sorte de soupente ou de galetas qui se remarque aussi dans quelques maisons timoriennes. (*Voy.* pl. 18 et 21.)

Maisons des colons européens. — Telles sont encore, à peu de chose près, les habitations des colons et des métis européens riches. Les édifices en pierre n'appartiennent guère qu'aux premières autorités du gouvernement colonial ; et même nous avons vu à Dillé celui qu'occupoit le capitaõ mór, entièrement construit à la manière du pays.

La plupart de ces maisons sont précédées d'une cour entourée d'arbres. Deux larges galeries ouvertes, dont le toit est soutenu par des poteaux ou par des colonnes, règnent sur le devant et à la partie postérieure de l'édifice. Élevées quelquefois de plusieurs marches au-dessus du sol, ces galeries sont terminées à chaque extrémité par un cabinet qui sert de magasin ; trois pièces, dont celle du milieu est la plus grande, composent l'intérieur.

Ile Timor. De l'homme en famille.

La galerie antérieure est considérée comme la pièce principale; c'est celle en effet où se reçoivent les visites, où l'on mange, où la famille se réunit: elle est aussi la plus ornée.

La chambre du milieu, entourée de canapés en canne recouverts de nattes, sert à faire la méridienne; les maîtres de la maison couchent dans les chambres latérales, et l'on réserve la galerie postérieure pour les ouvrages relatifs au service.

Cette dernière donne presque toujours sur un jardin ou sur une cour, où sont bâties les cuisines et les cases des esclaves.

Meubles.

L'ameublement des maisons timoriennes ne se fait distinguer ni par la diversité ni par le nombre des objets : quelques bancs, des nattes, rarement des fauteuils, même dans les parties de l'île que les Européens fréquentent; tel est à-peu-près tout ce qu'on y trouve. Les personnes adultes et les enfans couchent presque toujours à terre sur des nattes, surtout dans les maisons construites sur pilotis; dans les autres, on évite l'humidité pernicieuse du sol en dressant contre les parois de la maison, et à un pied et demi de hauteur, des espèces de couchettes en bambou, recouvertes de plusieurs nattes posées l'une sur l'autre, en ayant soin que celle du dessus soit la plus fine. L'oreiller n'est communément aussi qu'une natte roulée sur elle-même; mais on remplace quelquefois celle-ci par des traversins fort minces, en coton ou en ouate. (*Voy.* pl. 18.) Le berceau des petits enfans se compose d'un cadre en bois, foncé en rotin ou en toile, et suspendu au moyen de quatre cordons qui, partant des angles du cadre, se réunissent ensuite par leurs extrémités. (*Voy.* pl. 20.)

Les pagnes dont on s'est vêtu pendant le jour, sont les seules couvertures dont on fasse usage la nuit. Les tables sont rares, et celles que l'on remarque dans quelques maisons, ne sont autre chose que des planches simplement dégauchies, que supportent quatre pieux fichés en terre.

Les colons chinois et européens tirent de Canton, de Macao ou de Batavia, une partie de leurs meubles les plus élégans et les plus commodes, tels que chaises, fauteuils et canapés foncés en rotin, tables, guéridons, coffres, rarement des miroirs et des cristaux. Ces derniers objets sont uniquement possédés par les gens opulens : c'est aussi sur leurs

Ile Timor. De l'homme en famille.

canapés que ceux-là se font dresser des lits, qui consistent en une simple natte, ou en un mince coussin de ouate, toujours également recouvert d'une natte pour intercepter la chaleur qu'il feroit éprouver : de petits traversins ou oreillers, que chacun dispose à sa convenance, complètent la garniture de la couche où le riche va goûter les douceurs du sommeil. L'usage des moustiquaires en mousseline n'est pas non plus étranger à plusieurs.

Ustensiles de ménage.

On peut diviser en cinq espèces les ustensiles domestiques qu'emploient les habitans de Timor :

1.° *Ustensiles propres à la cuisson des mets.* — De ce nombre sont les poteries grossières qu'on fabrique dans le pays. Elles ont la forme d'une bombe dont l'ouverture ou la lumière seroit extrêmement agrandie, et par cette raison elles ne peuvent s'employer devant le feu qu'en les posant sur trois pierres disposées en trépied; quand on les destine à d'autres usages, comme à mettre du miel, du sirop, &c., il faut qu'elles aient été préalablement et convenablement garnies en rotin ou en feuilles de latanier. (*Voy.* pl. 18.) On se sert aussi, pour cuire les mets, principalement près des bords de la mer, d'une sorte de bassine à deux anses, en fer extrêmement mince, apportée de Chine, et nommée *tatchou*, à Coupang; elle tient lieu à-la-fois de nos poêles et de nos casseroles. On peut en voir la forme sur notre planche 20.

2.° *Ustensiles où l'on sert les alimens.* — Quelques soucoupes ou bols en porcelaine, également de Chine; des vases en bois et en coco; des plateaux de diverses formes, tissés en feuilles de latanier; des cuillers faites en corne de buffle, en écales de coco et en coquillages : tels sont les objets qu'emploient les Timoriens pour servir leurs alimens.

3.° *Vases destinés à conserver l'eau.* — De petites jarres en terre cuite, des tronçons de bambou, des vases d'une capacité parfois assez grande, faits avec une seule feuille de latanier, artistement pliée et assujettie (*voy.* pl. 18, 21 et 22); des baquets cylindriques creusés dans un seul morceau de bois, les valves gigantesques du coquillage nomme *bénitier*, sont les ustensiles où se conserve la provision d'eau nécessaire aux besoins domestiques.

4.° *Ustensiles pour l'éclairage.* — Chez les personnes riches, la bougie

Ile Timor. De l'homme en famille.

est le principal moyen d'éclairage : celles d'une fortune plus modeste brûlent de l'huile de coco dans une fraction de la noix elle-même, ou dans des espèces de lampes en fer introduites par les Portugais ; les mèches sont faites avec l'écorce intérieure d'une espèce d'arbre (1), écorce qu'on emploie aussi pour le calfatage des navires. Mais le vulgaire se procure généralement de la clarté la nuit dans ses habitations, en brûlant des éclisses de bambou entourées de coton trempé dans la substance huileuse du *damar* (2) et du *koussambi :* ces éclisses, d'environ un pied de longueur, peuvent durer une demi-heure ; mais il faut les moucher souvent. Cette pratique rappelle la simplicité des sociétés primitives, et l'on reporte involontairement sa pensée sur un expédient encore plus simple employé, de temps immémorial, par nos montagnards de quelques contrées de France : « La chaumière, dit un » auteur moderne (3), étoit éclairée par la flamme des morceaux de » sapin qu'une vieille faisoit brûler dans une petite niche creusée dans » le mur, et dont elle rejetoit ensuite les charbons sur le foyer voisin. » On conçoit qu'un tel luminaire est loin de donner une clarté très-égale et très-intense. Les Timoriens, lorsqu'ils sont en marche la nuit, s'éclairent avec des torches composées des feuilles sèches du latanier.

5.° *Ustensiles divers.* — Les mortiers et les pilons en bois, destinés à dépouiller le riz de sa bale ou glume, sont, dans tous les ménages, un ustensile de première nécessité : il en est de même des plateaux qui servent à le vanner, et des sacs en vacois où on le recueille après cette opération. La planche 20 de notre atlas fera connoître la forme de ces objets ; et l'on verra, sur la planche 22, le moulin grossier, mais simple, qui sert à moudre le maïs.

La feuille de vacois et celle de latanier, colorées de diverses façons, ou conservées à leur état naturel, servent à tisser une multitude de nattes, de chapeaux, de bonnets, de boîtes, de coffrets, de paniers, de sachets, de plateaux, dont on trouvera une énumération détaillée et de nombreux

(1) Peut-être l'écorce du *mélaleuca* ou du *kayou-pouti.*

(2) Ou peut-être du *damar-indé ;* dans ce cas, ce seroit le *palma-christi* ou *ricin.* (*Voy.* les Tableaux, p. 581, au mot *Ricin.*)

(3) Marchangy, dans *Tristan le voyageur*, t. VI, p. 338.

Ile Timor. De l'homme en famille.

dessins dans la relation du Voyage aux Terres australes (1). Le bambou sert à faire de petits étuis, qui, ornés de sculptures et de dessins réguliers assez agréables, sont employés à renfermer la noix d'arec, le gamber, la feuille de bétel, &c., qui entrent dans la composition du masticatoire connu lui-même sous le nom de *bétel*; de petites calebasses servent enfin à contenir la chaux qui fait également partie de ce mélange.

Occupations domestiques.

« A en juger par la grande affluence des individus qui, du matin au soir, encombroient la cour de notre observatoire, et qui, pour des épingles, des aiguilles, des boutons, de petits couteaux, &c., alloient nous chercher au loin des oiseaux, des coquilles, des lézards, des insectes, ou autres objets que nous leur demandions, il paroîtroit, dit M. Gaimard, que les occupations ordinaires des Timoriens sont peu étendues. » Lorsqu'ils ne sont mus ni par un sentiment de curiosité, ni par l'aiguillon de la vengeance, ils donnent la plus grande partie de leur temps au repos, qui est, on peut le dire, leur inclination dominante; inclination que la chaleur excessive du climat rend en effet concevable : c'est sur leurs femmes qu'ils laissent peser les embarras et les travaux du ménage; ce sont elles qui font les paniers et les nattes, qui battent le riz, qui vont chercher l'eau à la rivière, préparent les alimens, tissent les étoffes, &c. &c. Les hommes, il est vrai, fabriquent exclusivement leurs armes et leur coiffure guerrière; on en voit même, de temps en temps, quelques-uns s'occuper nonchalamment à faire des étuis, des sachets pour le bétel, ou d'autres menus ouvrages.

Les personnes riches, les rajas, et particulièrement les métis européens, portent encore l'indolence à un plus haut degré : tout ce qui est un peu pénible reste abandonné au soin des esclaves. Les femmes mêmes d'un certain rang s'occupent peu; on les voit sans cesse chiquer le bétel avec une langueur et un flegme qu'un Européen a de la peine à concevoir. Jamais elles ne se livrent à l'exercice de la promenade, si ce n'est, le soir, pour aller au bain, devoir prophylactique indispensable ici, et qu'elles mettent beaucoup d'empressement à remplir. Le nombre considérable de leurs esclaves rend d'ailleurs tout-à-fait superflus les soins qu'elles seroient tentées de donner à leur ménage.

(1) *Voyez* Péron, Voyage aux Terres australes, *Historique*, 2.e édition.

Ile Timor. De l'homme en famille.

La manière d'être des Chinois et leur grande activité forment le contraste le plus singulier avec l'apathie du reste des habitans. Forgerons, charpentiers, orfévres, cultivateurs, commerçans, brocanteurs, &c., appartiennent presque tous à cette population infatigable et industrieuse. Leurs femmes sortent fort peu, et sur-tout ne se montrent que rarement aux étrangers.

Usages particuliers.

Méridienne. — Pour dépenser le temps, non moins peut-être que pour se soustraire aux fatigues du jour, les habitans de toutes les classes ont en général l'habitude de faire la méridienne, depuis midi jusqu'à trois heures. En revanche, ils se couchent tard et se lèvent matin, seuls instans où l'on puisse jouir de la fraîcheur de l'atmosphère.

Propreté. — C'est un usage universel chez tous les habitans de l'archipel d'Asie de se baigner journellement, usage conseillé non moins par la propreté que par l'hygiène. Les hommes en particulier ont grand soin de se faire laver fréquemment les cheveux avec une eau de lessive; à cet effet, ils se placent sur le dos, ainsi qu'on l'a représenté pl. 20; et quand l'opération est finie, ils se frottent la tête, et souvent même tout le corps, avec la râpure huileuse d'une vieille noix de coco.

Longueur des ongles. — Quelques personnes riches ont emprunté des Chinois l'usage de laisser croître leurs ongles à une longueur démesurée, ce qui est regardé comme un agrément : il est permis de douter que c'en soit un; mais on ne sauroit se dissimuler que ces excroissances superflues et incommodes doivent rendre presque inhabiles à tout travail les doigts qui en sont armés.

Dents d'or. — A cette bizarre coutume, nous ajouterons celle qu'ont adoptée certains rajas de revêtir une ou plusieurs de leurs dents incisives d'une lame d'argent ou d'or. Déjà Péron (1) l'avoit remarquée; mais n'ayant pu découvrir par quel procédé le métal étoit plaqué, il crut qu'un mastic particulier, dont il regrettoit de n'avoir pu connoître la composition, servoit à l'assujettir sur l'émail même de la dent. D'après M. Gaimard, tout le secret se borne à percer la dent et le métal, et à fixer celui-ci avec de petites goupilles de la même matière, dont on rive les pointes par derrière. M. Duperrey, sans s'appuyer sur

(1) Voy. aux Terr. austr. *Historiq.* t. 1, p. 322.

Ile Timor. De l'homme en famille.

aucune observation qui lui soit propre, révoque en doute la perforation de la dent, et pense qu'on peut obtenir plus simplement le même résultat, en introduisant les goupilles entre cette dent et les deux latérales.

Témoignages d'amitié. — Une des plus grandes marques d'amitié qu'une femme puisse donner à celui qu'elle affectionne, c'est de détacher soit la guirlande de fleurs odorantes qui orne ses cheveux, soit le collier ou l'écharpe de même nature dont elle a paré son sein, et de lui en faire présent.

Péron (1) a retrouvé ici l'usage de changer de nom, qui est en vogue dans un si grand nombre d'îles du grand Océan.

Non plus que dans les autres parties de l'archipel d'Asie, le baiser, tel que nous le donnons en Europe, n'est point usité à Timor; le témoignage d'affection équivalent consiste à s'appliquer nez contre nez, en aspirant avec force, ce qui revient, en quelque sorte, à se flairer mutuellement.

Bétel. — Mais le penchant le plus irrésistible et le plus répandu, que les habitans passent une grande partie de leur vie à satisfaire, c'est celui de chiquer le bétel. Hommes, femmes et enfans savourent avec délices ce singulier mélange, qu'ils regardent comme un préservatif contre les maux de dents, quoiqu'il paroisse, en réalité, produire un effet tout opposé. Ce masticatoire se compose de feuilles de bétel; de noix d'arec, de tabac, depuis l'époque où cette plante a été introduite dans l'archipel d'Asie, de chaux vive et de gamber. Les proportions approximatives de 100 parties de ce mélange sont, d'après M. Gaudichaud, ainsi qu'il suit :

Tabac.....	50.
Noix d'arec.....	25.
Poivre-bétel.....	20.
Chaux.....	3.
Gamber.....	2.
	100.

formule qui se modifie nécessairement suivant le goût et les habitudes de chaque individu.

(1) Voy. aux Terr. austr. *Historiq.* t. I.

Ile Timor. De l'homme en famille.

Le masticatoire de même nom, dont on fait usage à Dillé, ne diffère de celui de Coupang qu'en ce qu'ici on se sert des feuilles du poivrier-bétel, tandis qu'à Dillé on préfère ses fruits encore verts.

« Ce composé bizarre est tellement astringent, dit M. Quoy, que je ne pouvois le supporter qu'avec peine dans ma bouche; il colore la salive et les lèvres en un rouge de sang, noircit les dents d'abord, et finit par les détruire tout-à-fait. » Le très-petit nombre de Timoriens qui ne chiquent pas le bétel ont les dents fort belles; quelques jeunes filles, entre autres, paroissent être persuadées que des lèvres colorées par la simple nature sont un attrait plus piquant qu'une bouche sanguinolente et qui exhale une odeur infecte.

Par suite de l'habitude dont il s'agit, chacun porte ou fait porter par les gens de sa suite, soit le sac à bétel, soit la cassette où sont contenus les divers ingrédiens qui entrent dans cette préparation. Les *toumougoms* ou premiers officiers des rajas, et les esclaves des riches, sont chargés de cette fonction.

Cigares. — Les cigares que quelques hommes fument à Dillé, car nous n'avons pas remarqué que cet usage fût encore introduit à Coupang, sont faites de tabac pur, entouré d'un morceau de feuille de bananier; le *bon genre* veut que l'esclave allume la cigare, et qu'il en fume deux ou trois gorgées avant de la présenter à son maître.

§. VII.

De l'homme réuni en société.

Villes et villages.

Si l'on excepte un nombre peu considérable de maisons de campagne bâties dans le voisinage des villes, et presque toutes occupées aujourd'hui par les colons européens, on ne voit guère à Timor d'habitations isolées: presque toutes sont groupées en villes et en villages, ainsi que l'exige, dans ce pays à demi civilisé, le besoin de se prêter un mutuel secours contre l'invasion subite d'un parti ennemi.

Ces habitations agglomérées conservent entre elles de larges espaces, et sont disposées sans aucune symétrie; presque toujours elles sont en-

Ile Timor. De l'homme en société.

tremêlées de plantations d'arbres, qui offrent à-la-fois d'agréables ombrages et des fruits utiles à la consommation journalière.

Coupang et Dillé, quoique bâtis suivant le même système, se rapprochent cependant, à quelques égards, des villes de nos climats, par le tracé grossier d'un petit nombre de rues, et par les fortifications, non moins grossières, qu'on y remarque et que nous examinerons ailleurs. Quelques maisons plus élégantes s'y font aussi apercevoir; ce sont celles des principaux colons, des employés du gouvernemen, des Chinois les plus aisés; ces dernières sont réunies dans un quartier particulier, remarquable par sa propreté et l'ordre qui y règne. Nous parlerons bientôt des églises et des temples, dont l'architecture d'ailleurs n'a rien que de fort simple.

Coupang renferme environ quatre cents maisons ou cabanes, jetées sans aucune régularité sur un sol inégal. Quelques murs en pierre sèche séparent les propriétés l'une de l'autre; d'autres fois les aspérités seules du sol marquent ces limites, ou bien ce sont des palissades en bambou, ou encore des haies vives qu'une riche végétation entretient sans cesse. Il n'y a qu'une seule rue dans le quartier chinois qui ne soit pas ainsi palissadée.

La rivière partage la ville à-peu-près par le milieu. « Deux ponts à bascule, dit M. Lamarche, servent à communiquer d'une rive à l'autre; ils sont exclusivement en bois, même les gonds et les rosettes des panneaux : à cet effet, on a ménagé dans les madriers sur lesquels s'opère la rotation, une saillie employée dans l'un à former les gonds, et dans l'autre les rosettes; ces ponts néanmoins sont assez solides : leur mécanisme est le même que celui de la plupart des ponts-levis de nos places fortes; on les lève chaque fois qu'un navire entre en rivière ou en sort. »

Population. *Nombre d'individus.* — Jamais aucun recensement exact et régulier n'a été fait de la population de Timor; ce qu'on raconte même du nombre des guerriers que l'île peut fournir, loin de mériter une entière créance, n'est au plus qu'une grossière estimation. Voici ce que nous pouvons conclure de nos propres recherches.

D'après le témoignage que j'ai recueilli de l'un des principaux rajas de Rottie, l'île de ce nom est partagée en 17 royaumes, 14 desquels pourroient mettre sous les armes 13 300 guerriers; en les portant proportionnellement

Ile Timor. De l'homme en société.

à 16 150 pour les 17 royaumes, je ne crois pas m'écarter beaucoup de la vérité. La surface de l'île Rottie étant à celle de Timor (1) comme 1 : 23,6, si l'on veut admettre que les guerriers y soient entre eux dans le rapport des surfaces des îles, nous aurons 16 150 × 23,6 = 381 140 pour le nombre de ceux que Timor peut fournir.

Or, le nombre d'hommes propres à porter les armes étant donné, quelle doit être la population de la contrée? En France, on compte à-peu-près 4 pour 1 ; mais il est probable qu'ici ce rapport seroit trop grand ; en adoptant celui de 3 : 1, qu'il est facile de montrer être plus convenable (2), nous aurions, pour la population générale de Rottie, 48 450 ames, et pour celle de Timor, 1 143 420.

Ce dernier nombre, comme on voit, vient d'être déduit en procédant du petit au grand, en sorte que la moindre erreur sur l'estimation des guerriers de Rottie a dû en produire une considérable sur celle de la totalité des habitans de Timor. Essayons une autre combinaison.

L'Histoire de Java, de sir Stamford Raffles, nous apprend que, d'après un recensement fait, par ordre du gouvernement anglais, en 1815, la population de cette île s'élevoit à 4 396 611 individus. Sa surface, d'après la même autorité, est de 44 104 *statute-miles* carrés, équivalens à 5 779 lieues moyennes (de 25 au degré) carrées : ainsi, en supposant que la population de Java soit égale à celle de Timor pour un même développement de surface, nous trouverons, pour le nombre d'habitans de cette dernière île, 1 178 039 individus (3), quantité à laquelle nous nous tiendrons définitivement, mais qui est un peu plus forte que celle qui précède (4). On voit donc que c'est 760 individus $\frac{4}{5}$ par lieue moyenne carrée.

(1) *Voyez* plus haut, pag. 557.

(2) Sur un nombre donné d'habitans, on admet, en France, que la moitié à-peu-près est du sexe féminin; partageant encore cette moitié en deux portions égales, l'une contiendra les enfans et les vieillards, et l'autre les hommes propres à porter les armes.

A Timor, en raison de la chaleur du climat et de la rapide croissance des enfans, moins du quart de la population doit être affecté aux vieillards et aux enfans non adultes; si l'on admet que la différence soit le 12.e du total, on aura justement les $\frac{4}{12}$ ou le $\frac{1}{3}$ pour celui des guerriers, ainsi que nous avons cru convenable de l'admettre dans notre calcul.

(3) Nous avons dit ci-dessus (pag. 547) que la surface de Timor étoit, en nombres ronds, de 1 548 lieues moyennes carrées; elle est plus exactement de 1 548$^{l.c.}$,44 (lieues moyennes carrées.)

(4) La surface de l'île Rottie, ainsi que nous l'avons vu, étant de 65$^{l.c.}$,625 (lieues moyennes

Ile Timor. De l'homme en société.

La ville de Coupang contient 2 750 habitans, classés ainsi qu'il suit :

Métis d'Européens et Malais chrétiens.....	550.
Malais musulmans ou idolâtres.....	500.
Chinois.....	200.
Esclaves, pour la plupart idolâtres.....	1 500.
	2 750.

et celle de Babao, 1 500 ames seulement, savoir :

Malais ou Timoriens libres.....	1 000.
Esclaves.....	500.
	1 500.

Nous ne savons rien de précis sur la population de Dillé, si ce n'est qu'il s'y trouve quelques habitans blancs, tandis que nous n'avons vu sur les autres points de Timor que des gens de couleur.

On assure que la population est plus considérable et les individus doués d'une constitution plus robuste dans les montagnes que près des bords de la mer. On attribue cet avantage au bon air qu'on y respire et à la pureté des eaux.

Classification des habitans. — La population générale de l'île peut se partager en deux classes principales : les partisans de la *maison de Louka* et ceux de la *maison de Véalé* (1). Les premiers ont tant de vénération pour les rois de la famille antique de Louka, qu'ils conserveroient précieusement un fauteuil ou un banc sur lequel un des rois de cette race se seroit assis; les autres révèrent, et adorent en quelque sorte comme des dieux, les rois de la famille de Véalé. Cette division, purement morale, indique un état politique de l'île qui n'existe plus aujourd'hui.

carrées), on aura pour sa population déduite de celle de Java, 49 927 individus; le nombre total des guerriers de ses dix-sept royaumes sera $\frac{49\,927}{3} = 16\,642$. J'avois conclu (pag. 557) qu'il s'y en trouvoit 16 150 seulement; d'où l'on voit en définitive qu'au lieu de *supposer* que les trois royaumes de Boïkay, Denkadalé et Lobé, peuvent armer 2 850 hommes, c'est probablement 3 342 qu'il eût fallu dire, ou 492 hommes de plus : par-là nos deux calculs sur la population de Timor eussent été d'accord.

(1) *Voyez* ci-dessus pag. 533.

Ile Timor. De l'homme en société.

En revenant à l'état actuel des choses, nous partagerons la population en quatre classes de personnes. Dans la première sont les *datos*, comprenant les rajas ou rois, et les *toumougoms* (1), parmi lesquels ces souverains choisissent leurs ministres, ainsi que les chefs de villes et de villages : tous les datos, dans les royaumes soumis aux Portugais, prennent le titre de *dom*.

La deuxième classe est celle du *peuple :* elle fournit les soldats, soit des régimens du roi, soit de la milice ou des auxiliaires; ces derniers ne marchent que quand le souverain ou leur colonel immédiat le leur ordonne; mais, à cet égard, le roi prend toujours préalablement conseil des datos, des toumougoms et des anciens du peuple (2). Les hommes de cette catégorie paient le tribut ou les impôts.

La troisième classe comprend les *étrangers* et les habitans qui sont d'une origine étrangère, tels que Malais (3), Chinois, Portugais, Hollandais et les personnes venues des îles voisines. Les gens de cette classe ne sont pas obligés de payer le tribut; mais ils doivent défendre le roi en cas d'attaque. Des *kapitans* ou capitaines spéciaux sont les chefs immédiats de ces divers fragmens de la population.

La quatrième classe est celle des *esclaves.* Ceux-ci peuvent, étant affranchis, passer soit dans la deuxième, soit dans la troisième classe.

A l'égard des datos et des toumougoms, quand ils sont faits prisonniers à la guerre, ils deviennent esclaves; et s'ils recouvrent ensuite leur liberté, il ne leur est plus possible de rentrer dans leur caste primitive; ils redescendent dans la deuxième classe, c'est-à-dire, dans celle du peuple ou des soldats payant tribut.

Diversité des langues.

Indépendamment du malais, qui n'est parlé que sur quelques points des côtes par les étrangers, on distingue à Timor deux langues principales : celle des Bellos, dans la partie Nord-Est de l'île, et celle des Vaïkenos, dans le Sud-Ouest; mais il y a une multitude de dialectes, et

(1) En malais *touinănggoung* et *toumănggong.*

(2) Je pense que ce sont ces *anciens du peuple* qui portent le titre de *labo.* (*Voyez* ci-dessus pag. 541.)

(3) Il existe des Malais à Coupang, à Okoussé, à Manoutoutou, et probablement aussi sur un petit nombre d'autres points de la côte Nord-Ouest de Timor : il n'y en a pas à celle du Sud, ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, pag. 590.

Ile Timor. De l'homme en société.

l'on peut dire, à la rigueur, que chaque royaume a le sien (1) : quelques-uns, dit-on, diffèrent beaucoup entre eux. Nous ne nous étendrons pas davantage ici sur ce sujet.

Caractère et mœurs des habitans.

Qualités morales des Timoriens. — Bons, craintifs et hospitaliers, quoique voisins inquiets et turbulens, tel est le caractère des habitans de l'intérieur de l'île, à l'exception toutefois de ceux de la partie orientale, et probablement encore des montagnards du centre et du Sud-Ouest, qui sont réputés méchans et peu sociables. Le Timorien est au reste barbare dans ses inimitiés; trompeur habile à la guerre, quoique en général il aime la vérité. « Son courage consiste plutôt à souffrir avec patience qu'à braver le danger. Mais le desir de la vengeance, passion innée chez tous les hommes, et qu'une civilisation perfectionnée peut seule affoiblir, est le trait le plus saillant du caractère de ces insulaires. A peine sont-ils capables de pardonner une injure, et le ressentiment qu'ils en nourrissent est toujours de longue durée. Dans un état de société où il n'existe aucune administration régulière de la justice, où la sauve-garde de la vie, de la propriété, de l'honneur même de chaque homme, dépend à un haut degré de son propre bras, nous hésiterions presque à prononcer si cette passion est une vertu ou un vice; en effet, sans ce moyen naturel de répression, cette société ne pourroit pas subsister. Toutes les tribus du grand archipel d'Asie, sans exception, sont plus ou moins dominées par ce penchant funeste (2). »

Leur jugement est sain, quoique borné, et leur intelligence remarquable. Le jeune Timorien (pl. 31) que le gouverneur de Dillé me força d'embarquer avec moi, avoit environ huit ans lorsqu'il vint à bord de *l'Uranie;* il n'entendoit alors pas un mot de français, ni de portugais, ni même de malais. Il s'accoutuma promptement à la vie du vaisseau, et témoigna peu de regret de quitter son pays. Il montroit le plus grand zèle pour apprendre à servir, et il y arriva très-vîte. La facilité avec laquelle il parvint à parler français est surprenante; mais il oublia sa langue maternelle avec non moins de promptitude, ce qui est peut-être plus surprenant encore. Ses dispositions pour les arts d'imitation étoient pro-

(1) Le capitaine Dampier avoit déjà fait la même remarque.

(2) *Voyez* Crawfurd, *op. cit.* t. I.

digieuses ; on lui montra à écrire en quelques jours, et il eût pu devenir un excellent dessinateur. Malheureusement, dès qu'il fut en France, des gens fort empressés, et qui, j'imagine, ne sentoient par la portée du mal qu'ils faisoient, lui firent comprendre qu'étant *libre*, il pouvoit à son gré faire tout ce qui lui passeroit par la tête. Sa mort, en le préservant de bien des fautes, m'a épargné à moi d'affligeantes contrariétés.

Ile Timor. De l'homme en société.

Qualités morales des Malais. — Le Malais de Coupang est méfiant, courageux, guerrier intrépide et féroce ; fort attaché à ses usages, il supporteroit difficilement un maître qui forceroit ses habitudes et feroit peser sur lui un joug trop lourd à supporter ; mais paresseux et sans ambition, il s'est facilement plié au joug des Hollandais, qui n'exigent de lui ni impôt direct, ni corvée. La nonchalance et presque la haine du travail, l'amour de la vengeance, la cruauté poussée parfois jusqu'à l'anthropophagie (1), un fort penchant au vol, sont les traits les plus caractéristiques de leur naturel. « Lorsqu'ils ne peuvent atteindre leur ennemi le jour, ils lui portent souvent des coups dans l'ombre et à la dérobée. Nous avons vu, à Coupang, un enfant de treize à quatorze ans ne pas prendre ces dernières précautions, et plonger le couteau qu'il portoit à son côté dans le sein d'un homme qui le menaçoit (*voyez* pl. 21). Ces sortes de crimes ne peuvent être jugés qu'à Batavia, où l'on envoie le coupable. » (*M. Quoy.*)

» Quant aux qualités de l'esprit, dit M. Pellion, les Malais m'ont paru posséder une finesse de jugement et de conception qui m'a surpris, dans quelques circonstances où j'ai été en position de les étudier. »

Peu portés en général aux plaisirs de l'amour, ils le sont fortement à la jalousie : les Mahométans sur-tout. Aussi est-il fort difficile d'être admis à la société des femmes ; c'est au moins ce que MM. Duperrey et Paquet ont remarqué.

Qualités morales des Chinois. — De tous les peuples étrangers, les Chinois sont ceux qui se sont établis en plus grand nombre dans l'archipel d'Asie ; ce qui doit s'entendre des hommes seulement, puisque, d'après les lois de la Chine, il est défendu aux femmes d'émigrer. « Ces

(1) *Voyez* Péron, Voy. aux Terr. australes, t. I, 2.e édition.

Ile Timor. De l'homme en société.

colons, selon Crawfurd (1), peuvent être signalés à-la-fois comme entreprenans, fins, laborieux, luxurieux, sensuels, débauchés et pusillanimes. » Ils sont pour la plupart livrés au commerce, dans lequel ils se montrent intelligens, experts et judicieux. Leur capacité supérieure et leur activité ont mis entre leurs mains le recouvrement des revenus publics, dans presque toutes les portions de l'archipel placées sous la dépendance, soit des naturels, soit des Européens : ce sont eux encore qui se chargent d'une grande partie du trafic avec les états éloignés qui environnent ces parages (2).

S'il est vrai qu'ils fournissent les meilleurs ouvriers et les plus expéditifs pour les ouvrages en bois et en fer, il faut dire aussi que nulle part on ne sauroit trouver des gens moins consciencieux. Le constant appât du gain ou d'un avantage évident doit indispensablement leur être offert lorsqu'on veut qu'ils remplissent leurs engagemens, sans quoi ils cherchent toujours à les éluder (3). On les a souvent comparés aux Juifs ; en effet, on découvre en eux la même cupidité, la même astuce, la même propension à tromper ; aussi sont-ils également méprisés des habitans, dont ils escroquent l'argent ou les denrées, et des Hollandais, qui leur font payer presque tous les frais des établissemens qu'ils administrent. Malgré les hypocrites démonstrations de politesse qu'ils affectent, leur physionomie est généralement empreinte de ce caractère indéfinissable qui inspire la méfiance.

Les femmes des Chinois se montrent peu en public. « Celles que j'ai vues, dit M. Paquet, avoient un air touchant de candeur et de bonté ; timides et réservées, elles tenoient constamment les yeux baissés, en présence des étrangers qui les regardoient ; enfin, toutes leurs manières dénotoient la vertu. »

Éducation.

En 1818, il existoit, à Coupang, trois écoles : une de Chinois, où l'on instruisoit vingt écoliers ; une école chrétienne de Malais, avec dix écoliers : on leur apprenoit à lire et à écrire, et particulièrement le haut-malais, qu'on leur faisoit étudier dans la Bible. La troisième école, consacrée aux métis hollandais, n'avoit que huit écoliers. La rétribution exigée

(1) *Op. cit.* t. I.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

des élèves étoit très-peu de chose; et même ceux qui appartenoient à des parens pauvres étoient instruits gratuitement. Ile Timor. De l'homme en société.

Indépendamment de ces établissemens d'instruction primaire, il y avoit encore dans la ville un maître de harpe; c'étoit un homme libre de Macassar qui avoit été instruit lui-même à Banda.

Les personnes les plus distinguées, parmi les métis hollandais, vont ordinairement finir leur éducation à Batavia; là elles prennent une teinture légère de calcul, de commerce et de musique. Plusieurs d'entre elles, à Coupang, jouoient passablement de la guitare, de la harpe et du piano. Parmi les esclaves des maisons opulentes se trouvoient encore quelques joueurs d'instrumens, formés soit à Java, soit à Timor même.

Plusieurs écoles élémentaires existent aussi à Dillé; ordinairement ce sont les prêtres catholiques qui les tiennent.

Croyance. — La religion la plus généralement répandue à Timor n'est qu'un pur paganisme. L'extrême crédulité de ces peuples, et le défaut absolu de culture et d'instruction, les rendent superstitieux au degré le plus étonnant; mais, ainsi que le dit S. Augustin, *la superstition est un instinct religieux qui ne se trompe que dans son objet, et non pas dans sa croyance.* Les Timoriens croient aux songes, aux augures, aux jours heureux et malheureux, aux sorts jetés à la naissance, aux dons d'un talent surnaturel, aux sorciers, aux enchantemens, aux charmes, aux talismans et aux amulettes. Il n'y a pas une forêt, une montagne, un rocher ou une caverne, qui ne soit supposée être la demeure de quelque être invisible. Selon eux encore, les bois, les eaux et l'air sont peuplés de bons et de mauvais esprits, objets de crainte ou d'adoration (1); quelques-uns sont réputés habiter dans le corps de certains animaux, tels que le crocodile, par exemple, auquel, à Coupang, on rend un culte superstitieux. Religion des Timoriens.

Avant l'arrivée des Arabes et des Européens, la religion des peuples de l'archipel d'Asie avoit par-tout un même caractère. Ils ne connoissoient point le vrai Dieu, mais soutenoient que chaque province a ses démons chargés d'en tourmenter ou protéger, selon leur bon plaisir, les habitans, et dont, pendant le danger ou l'affliction, ceux-ci ne

(1) *Voyez* Crawfurd, *op. cit.* t. I.

Ile Timor. De l'homme en société.

manquoient jamais d'invoquer l'assistance (1). En parlant des indigènes de Java, qui ont une religion toute semblable, Crawfurd entre dans des détails qui font exactement connoître la mesure de leur crédulité. « Les *Banaspati*, dit-il (2), sont de mauvais esprits qui habitent de grands arbres, et qui errent tout autour, pendant la nuit, pour faire du mal; les *Bărkasahan*, de mauvais génies répandus dans l'air, et allant çà et là, sans avoir aucune habitation fixe. Ils nomment *Dămmit* de bons génies qui, sous forme humaine, sont les protecteurs tutélaires des maisons et des villages; *Prayangan*, d'autres génies qui, prenant la forme de belles femmes pour ensorceler les hommes, produisent la folie : ceux-ci habitent les arbres, et se plaisent sur-tout au bord des rivières. Les *Kăbo-Kămalé* sont de mauvais génies du sexe masculin : ils se montrent ordinairement sous la forme d'un buffle, mais prennent aussi, quand ils le veulent, celle des maris pour tromper leurs femmes. Ils ont encore de malins esprits, portant le nom de *Wéwé*, qui, sous l'aspect de femmes gigantesques, enlèvent les enfans. Les *Dadungawan* enfin protégent les habitans des forêts, et particulièrement les animaux féroces et les chasseurs.

On regarde comme sorciers, à Timor, tous les étrangers qui ont les cheveux rouges, et on leur attribue la plus grande puissance. Les vieilles femmes qui se mêlent de donner des remèdes, sont aussi réputées habiles dans l'art des maléfices et des conjurations. N'est-il pas singulier de voir, dans tous les temps et chez presque tous les peuples, les vieilles femmes en possession d'une pareille renommée? Les Malais de Coupang appellent ces sorciers *swangghi*, du chinois *souan-li* [supputer le bonheur], et l'on a pour eux une vénération mêlée de crainte.

Plusieurs Timoriens ont des fétiches, ou divinités tutélaires, auxquels ils adressent leurs vœux : une pierre, un arbre, tel est ordinairement l'objet de ce culte. D'autres portent sur eux certains colliers ou certaines combinaisons de substances, capables, disent-ils, de les préserver de tout malheur, et auxquels, par conséquent, ils attachent un très-haut prix. Ordinai-

(1) *Voyez* Valentyn, *Beschryvinge van Amboina* &c.
(2) Crawfurd, *op. cit.* t. I.

rement ces amulettes se composent de morceaux d'étoffe ou de fer, d'os d'animaux, de cheveux, &c.

Selon Pigafetta (1), les naturels croient que, lorsqu'ils vont couper du bois de sandal, le démon leur apparoît sous diverses formes, pour leur demander les choses dont il a besoin, et qu'épouvantés de cette apparition, ils en restent ordinairement malades pendant plusieurs jours. Des gens moins prévenus eussent pu présumer, sans doute, que leur maladie n'étoit occasionnée que par les miasmes délétères mêmes qui s'exhalent de cette espèce de bois.

Une concrétion dure et solide qui se forme quelquefois dans l'intérieur des noix de coco, est considérée par eux comme un talisman précieux, capable de rendre inaccessible aux voleurs la maison qui en est munie. La même superstition est attachée aux calculs biliaires du corps humain : protégé par un pareil trésor, le guerrier peut impunément s'exposer dans les combats; il est sûr que sa pierre le met au-dessus de tout danger (2).

Culte. — Les prêtres timoriens, à-la-fois devins et aruspices, sont au nombre de quatre dans chaque ville : le plus ancien est le chef. Ils lisent l'avenir dans les entrailles des victimes; les poulets sont les animaux qu'ils consultent le plus souvent, mais ne sont pas les seuls. Les devins sont consultés dans toutes les affaires de quelque importance; avant de déclarer la guerre, de livrer une bataille, comme aussi pour en connoître l'issue, &c. &c. Leurs fonctions sont héréditaires. Quand le grand-prêtre monte à cheval, l'usage des selles est interdit à tous ceux qui l'accompagnent, lui seul ayant alors le droit de monter un cheval sellé. Ce cas excepté, l'interdiction des selles, m'a-t-on assuré, n'existe jamais à Timor (3).

Temples. — Dans chaque ville un peu importante, on remarque une maison de forme conique, recouverte en feuilles de palmier, et soutenue par des poteaux dont les extrémités inférieures représentent, gros-

(1) *Primo Viaggio intorno al globo,* &c.

(2) *Voyez* Péron, Voy. aux Ter. austr., t. IV, 2.e édition.

(3) Je dois avouer que l'explication qui m'a été donnée à ce sujet ne m'a jamais paru fort intelligible.

Ile Timor. De l'homme en société.

sièrement sculpté, l'animal principal de l'adoration (1) : on la nomme *rouma pamali* [maison sacrée]. Elle est à-la-fois la demeure des aruspices, et le lieu dans lequel est déposé le trésor du roi; c'est là aussi que se font les cérémonies d'un intérêt général : l'entrée en est habituellement fermée au public, excepté aux prêtres et au raja. Les têtes des prisonniers pris les armes à la main, se déposent encore dans ce temple; là on en retire la cervelle, on les suspend à des arbres, et cet horrible trophée décore parfois le tombeau des rajas que l'on veut honorer. Dans le premier cas, ces têtes sont exposées pendant neuf jours à la rouma-pamali, et le peuple, qui alors a le droit d'y entrer, se livre, durant ce temps-là, à des divertissemens outrageans pour les vaincus.

Est-il question d'une entreprise très-importante, on consulte les entrailles des victimes, cérémonie à laquelle les rajas seuls sont admis à assister. De même, quand l'armée revient d'une expédition heureuse, elle se rend au temple; le raja la précède, et y présente l'offrande des têtes de prisonniers qu'il a rapportées. Dampier avoit déjà remarqué cet usage, et il en fait mention dans ses voyages.

Cérémonies aux grandes époques de la vie. — Il est assez ordinaire que les enfans des rajas soient portés à la rouma-pamali à l'instant de leur naissance; ils y reçoivent un nom qui est bien rarement le même que celui de leurs parens : on ne manque pas, à cette occasion, d'interroger les entrailles des victimes, pour savoir quel sera le sort futur du nouveau-né.

De même lorsque un raja meurt, il est porté à la rouma-pamali, où il reste exposé pendant plusieurs jours à la vénération du peuple.

Nous ignorons si les unions conjugales sont consacrées par quelque pratique religieuse; mais quoi qu'il en puisse être, il n'est pas douteux, selon Crawfurd (2), que l'institution du mariage est universellement répandue dans l'archipel d'Asie. C'est sans exception à prix convenu qu'un homme s'achète une compagne : cependant les femmes ne sont traitées ni avec rudesse ni avec dédain; elles mangent avec leurs maris et vivent avec

(1) A Coupang ce sont des crocodiles.
(2) *Op. cit.* t. I et III.

eux sur le pied d'une égalité parfaite, qu'on a peine à concevoir en considérant l'état de civilisation peu avancé de ces peuplades.

« Toutefois, la polygamie et le concubinage sont tolérés, et ce sont les personnes titrées ou opulentes qui ont coutume d'user de cette licence. Dans le cas de polygamie, la femme du premier mariage est toujours de fait et de droit la maîtresse de la famille. Personne ne voudroit donner sa fille pour qu'elle devînt la seconde ou la troisième épouse d'un homme de sa condition; d'où il suit que, généralement parlant, aucune femme que la première n'est d'un rang égal à celui de son mari.

» Outre le concubinage licite, dans lequel la concubine est une personne de bas étage et la simple servante de la femme légitime, il y a généralement trois sortes de mariages en usage. Le premier, et le plus commun, se conclut en payant au père ou au protecteur de la jeune femme une somme convenue dont le montant varie selon les usages locaux et la fortune des parties. Dans quelques tribus, lorsque l'entier acquittement des stipulations d'intérêt est accompli, la femme devient explicitement la propriété, ou, en d'autres termes, l'esclave du mari, qui peut la vendre et disposer d'elle ainsi qu'il le juge à propos. Mais elle a droit d'être considérée comme l'égale de celui-ci, et peut même demander le divorce, s'il a négligé de satisfaire de tous points à ses engagemens, ou s'il survient entre les deux familles quelque motif sérieux de divisions et d'inimitiés.

» La seconde espèce de mariage est aussi une affaire de négoce. Cest un homme qui sacrifie sa liberté personnelle pour devenir le mari d'une fille dont la condition est plus relevée que la sienne. En aliénant de la sorte son indépendance, il est reçu dans la famille de son beau-père, qui peut disposer de lui comme il lui plaît, et même le vendre comme esclave.

» Quoique la troisième sorte d'union, fréquemment observée chez les Malais, les Javanais et les peuplades civilisées de Célèbes, ait encore pour base un prix d'achat, payé au préalable par le mari, l'égalité des rangs en établit naturellement une entre lui et sa compagne dans le partage de l'autorité conjugale. »

Les habitans chrétiens ou idolâtres de Coupang ne prennent en général qu'une seule femme; mais l'extrême condescendance de celle-ci la

Ile Timor. De l'homme en société.

porte à ne s'inquiéter nullement du commerce habituel du mari avec ses esclaves.

Les alliances, ainsi que nous le verrons ailleurs, sont un des élémens principaux de la force des rois timoriens, et l'on y procède de la manière suivante. Quand un raja a pris la résolution d'envoyer demander pour lui ou pour son fils la main de la fille d'un raja voisin, il en fait publier l'annonce dans tout le royaume. Le message est accompagné d'un présent, qui consiste en une lance, un sabre et un croissant de bon or. Aussitôt que l'union est conclue, on rassemble dans les états du mari une grande quantité d'or, des sabres, des lances et des buffles, qui doivent être donnés en cadeau au père et aux parens de l'épouse. Ceux-ci offrent à leur tour au mari et à ses proches quelques pagnes du pays, des porcs, et les esclaves qui doivent suivre la princesse. Lorsque le mariage a lieu entre des souverains de royaumes considérables, on voit fréquemment le nombre des buffles s'élever à plus de cent.

Le lien du mariage n'est pas indissoluble, et le mari qui a des griefs contre sa femme a le droit de la renvoyer à son père ou à ses parens, qui peuvent à leur tour la remarier à un autre : cependant les cadeaux donnés de part et d'autre ne se restituent point.

Il est rare que les hommes du peuple aient plus d'une femme; mais les formalités préliminaires, à la somptuosité près, sont les mêmes pour eux que pour les riches.

Sépultures. — Au nombre des diverses coutumes qui sont communes à tous les insulaires du grand archipel d'Asie, il n'en est pas de plus universelle que la vénération pour les tombeaux des ancêtres. Le corps des personnes opulentes est ordinairement renfermé dans un cercueil en bois de tek ou de cèdre, dont tous les joints sont exactement bouchés avec un mastic d'une composition particulière. S'agit-il d'un roi ou d'un autre grand personnage, on peut, si on le juge convenable, garder dans une chambre de la maison les dépouilles mortelles du défunt ainsi ensevelies, jusqu'à ce que le temps les ait consumées. Celui qui les feroit porter en terre, fût-il roi lui-même, seroit obligé de faire les frais des largesses d'usage à toute la parenté, frais dont l'importance y fait regarder deux fois. En effet, nul homme marié ne peut être inhumé sans que

Ile Timor. De l'homme en société.

tous ses parens aient été invités à venir pleurer sur sa tombe. Tous se font un devoir de s'y rendre; et les parens de la veuve y sont en outre conduits par un motif d'intérêt; car s'ils sont tenus d'apporter des pagnes et des porcs, la famille du mort doit en revanche un tribut de buffles et d'or, pareil à celui qu'elle avoit déjà fait à l'époque du mariage. S'il arrivoit que la cérémonie funèbre eût lieu sans que tous les parens fussent rassemblés, ou sans que du moins ils y eussent donné leur consentement, il faudroit payer, en forme d'amende, une certaine quantité d'or et de buffles à ceux qui se seroient trouvés absens, faute d'avoir été prévenus. L'or et les pagnes sont distribués aux assistans; les buffles, les porcs, les volailles, &c. servent à les régaler. La cherté toujours excessive de ces funérailles fait qu'il se passe souvent plusieurs années avant qu'elles puissent avoir lieu. La même chose se pratique parmi le peuple, c'est-à-dire qu'on y est libre également de conserver chez soi le corps d'un membre de la famille qui vient à décéder, ou de le faire inhumer en se résignant à supporter des dépenses relativement fort lourdes aussi.

Les morts sont enterrés, tantôt près de la cabane qu'ils habitoient de leur vivant, tantôt en pleine campagne ou dans un cimetière commun. Il y a des rajas sur la fosse desquels on élève des tombeaux en pierres sèches, même en maçonnerie dans les lieux où les Européens et les Chinois ont transporté leur industrie. A Coupang, quelques personnes ont des caveaux uniquement réservés à leur famille. Mais les monumens funèbres les plus ordinaires consistent en un petit tertre dressé sur la fosse, figurant au sommet un parallélogramme, et que quelques pierres soutiennent tout autour. Des offrandes de riz, de maïs et d'eau sont faites sur ces tombes, et renouvelées à de certaines époques, sans doute dans la persuasion que le malin esprit, rencontrant là une pâture facile, ne cherchera point à tourmenter l'ame du défunt. Nous avons vu sur quelques-uns de ces tombeaux des vases remplis de cendres, dans lesquels on brûloit des parfums de temps à autre.

Religion des Malais.

La plus grande partie des Malais de Timor qui n'ont pas embrassé le christianisme, sont musulmans, si l'on peut appeler de ce nom des hommes dont la croyance est basée sur un mélange absurde de dogmes

Ile Timor. De l'homme en société.

empruntés aux sectateurs de Mahomet, aux chrétiens, aux Chinois, et même aux anciens idolâtres du pays; qui boivent sans scrupule des liqueurs enivrantes, et qui n'observent avec quelque ponctualité aucun des préceptes de l'islamisme, si ce n'est celui qui prescrit l'abstinence de la viande de porc.

M. Lamarche a remarqué que les Malais venus de l'île Solor sont de tous les habitans de Coupang ceux dont les principes religieux s'écartent le moins des lois du Koran; et cependant, entre autres superstitions, ils ont une confiance aveugle dans des espèces d'augures et d'aruspices qu'ils consultent sur leurs plus chers intérêts. M. Tielman nous a assuré qu'il n'y a point aujourd'hui de mahométans dans l'intérieur de Timor.

Le culte de ces Malais se borne à quelques prières récitées par routine, principalement après la mort et lors de l'enterrement de quelqu'un de leurs co-religionnaires.

La polygamie existe parmi eux, et c'est encore là un des préceptes du Koran auxquels ils sont fidèles. Les rajas ont autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir; et les particuliers en ont aussi en raison de leur fortune. Quoiqu'elles se tiennent renfermées dans des espèces de harems, il ne paroît pas qu'on les y soumette à une clôture rigoureuse; nous en avons vu sortir quelquefois sous la surveillance de leurs maris, sur-tout pour aller au bain.

Ils ont pour les morts une vénération égale à celle des autres classes d'habitans de Timor; comme ceux-ci ils ont des cimetières dans le voisinage des villes, et des monumens funéraires d'une forme analogue, qui se distinguent seulement par certains morceaux de bois de la hauteur d'environ deux pieds, fichés en terre à chaque extrémité du tertre érigé au-dessus de la fosse, mais sans que nous ayons pu deviner l'objet de cette espèce de décoration.

Religion des Chinois.

Quoiqu'il y ait de fort nombreux détails à donner sur la croyance et le culte religieux des Chinois, je suis tellement borné par le cadre de cet ouvrage, qu'on me pardonnera de ne traiter ici qu'avec rapidité un sujet plein d'intérêt.

Sans rappeler que la religion chrétienne fut prêchée en Chine, lors du

premier siècle de notre ère, par les disciples de l'apôtre S. Thomas; que, plus tard, elle fut réintroduite dans cet empire à la suite des successeurs de S. François Xavier; sans parler non plus du petit nombre de musulmans et même de juifs qui s'y trouvent comme perdus au milieu d'une population immense, nous nous bornerons à relater ce qui, dans cette portion de l'Asie, porte un type plus particulier et plus digne de remarque.

Ile Timor
De l'homme en société.

Trois sectes principales divisent les opinions religieuses des Chinois: la *secte des lettrés*, qui tient le premier rang et conserve la plus ancienne idolâtrie; la *secte des sorciers*, qui s'occupe principalement de la guérison des maladies par des pratiques magiques; enfin celle des *adorateurs de Fo*, la plus nouvelle de toutes, et principalement répandue parmi le peuple.

Confucius (1) est regardé comme le fondateur de la première secte, dont l'origine remonte à cinq cents ans environ avant la naissance du Christ (2). L'idée de ce philosophe et de ses disciples (3) est que toutes choses sont produites par le ciel, comme premier principe, ce qu'on ne doit point entendre du vrai Dieu, mais du ciel même, ou de sa vertu particulière. Outre cet esprit suprême, ils reconnoissent les esprits du soleil, de la lune, des étoiles et de la terre; ensuite, plus secondairement, ceux des quatre saisons de l'année, du froid, du chaud, des vents, de la pluie, de l'eau, de la sécheresse, des montagnes, des fleuves, des collines, des lieux élevés, des plaines, ainsi qu'une multitude d'esprits inférieurs auxquels, comme à tous les autres, ils rendent un culte (4).

(1) Ce nom est une corruption de la phrase *Koùng foū-tseu*, qui signifie littéralement *le docteur Koùng*. (Voyez l'*Essai sur la langue et la littérature chinoises*, par M. Abel-Rémusat.)

(2) Confucius, en effet, vint au monde 550 ans avant Jésus-Christ, et vécut 73 ans; il étoit contemporain de Pythagore.

(3) Ces détails sur la religion des Chinois sont tirés, en très-grande partie, d'un manuscrit inédit, intitulé *Opusculum de sectis apud Sinenses et Tunkinenses, autore Adriano à Sancta-Thecla, missionario apostolico in regno Tunkini*; septembre 1750. M. Abel-Rémusat, membre de l'institut, et célèbre professeur de chinois, a bien voulu me prêter cet important ouvrage, et me permettre d'en faire quelques extraits.

(4) Le culte des esprits, chez les Chinois, dérive d'une tradition fort ancienne, perpétuée par la secte des lettrés, qui professa le culte des esprits, des génies ou des anges, sans cependant l'avoir institué dans l'origine.

« Quand je vois dans les prophètes, dans l'Apocalypse et dans l'Évangile même, dit

Ile Timor. De l'homme en société.

Les lettrés ont aussi un culte spécial pour leur maître; le premier sacrifice qui eut lieu en son honneur date de deux siècles avant l'ère chrétienne : ils adorent encore soixante-douze de ses disciples. Le culte des morts, plus moderne, ne fut établi qu'en 1168.

Ils révèrent en outre un esprit tutélaire et régulateur du lieu qu'ils habitent; cet esprit est ordinairement celui d'un personnage que ses services ont tellement élevé, qu'on l'honore comme le protecteur et le maître du pays. Quelquefois cependant c'est un homme fameux par son impiété, ou bien quelque animal, des arbres mêmes, ou d'autres objets inanimés, auxquels se rattache le souvenir d'un événement extraordinaire. Ainsi l'on voit des villes qui adorent l'esprit d'un tigre; c'est pourquoi, quelques jours avant le sacrifice, on fait enlever secrètement un pauvre, que l'on tue ensuite au jour fixé, pour offrir sa chair à l'esprit, parce que les tigres tuent, déchirent et dévorent les hommes : ailleurs c'est l'esprit d'un chien qui jouit de cet honneur, &c. Enfin il n'est pas rare que l'esprit tutélaire soit celui de quelque femme ou fille qui s'est rendue célèbre.

Les artisans et les marchands, qui ne forment qu'une seule corporation en Chine, adressent des vœux communs à l'inventeur du commerce et en particulier à celui qui le premier exerça leur profession : l'image de l'un et de l'autre est conservée, peinte sur du papier, sous la figure d'un vieillard.

Les femmes ont une vénération particulière pour un esprit nommé *roi de la cuisine*, représenté, selon leur croyance, par les trois pierres

» le savant de Maistre, *cet ange des Perses, cet ange des Grecs, cet ange des Juifs, l'ange* » *des petits enfans qui en prend la défense..... ; l'ange des eaux, l'ange du feu, &c.*, je re- » connois dans ces paroles une espèce de médiation des saints anges : je vois même le fon- » dement qui peut avoir donné occasion aux païens de distribuer leurs divinités dans les élé- » mens et dans les royaumes pour y présider; car toute erreur est fondée sur une vérité dont on » abuse, et dont elle n'est qu'une vicieuse imitation.....

» On s'en apercevra sur-tout en méditant sur le paganisme, qui étincelle de vérités, mais » toutes altérées et déplacées; de manière que je suis entièrement de l'avis de ce théosophe qui » a dit, de nos jours, que *l'idolâtrie étoit une putréfaction.*

» Quant à ceux qui s'obstineroient à voir, ici comme ailleurs, des imitations raisonnées, il » n'y a plus rien à leur dire : attendons le réveil! (J. de Maistre, *Éclaircissemens sur les sacrifices.*)

ou briques qui soutiennent la marmite où se préparent les alimens. Elles lui présentent une offrande, le premier jour de chaque année, et lui demandent son assistance pour la cuisson et la préparation des mets de toute la famille. Ile Timor. De l'homme en société.

Elles adorent encore des esprits en différens lieux où s'élèvent, soit un monticule, soit un arbre extraordinaire par sa forme ou ses dimensions. En passant devant le premier, elles l'invoquent sous le nom de *maître de la petite montagne*, et lui promettent une offrande pour obtenir qu'il leur fasse faire des marchés avantageux; promesse qu'elles effectuent à leur retour, en déposant sur cette éminence une motte de terre et quelques cahiers de papier doré ou argenté. Si c'est un arbre, qu'elles croient animé par un esprit féminin, elles lui demandent protection pour leurs affaires ou leur salut, suspendent des couronnes de fleurs à ses rameaux, et laissent à sa base des cahiers de papier doré ou argenté, des vases, des baguettes de parfum, &c.

En Chine, il n'existe qu'un temple qui soit dédié à l'esprit du ciel. L'empereur et un petit nombre des premières personnes de sa cour sont les seuls qui puissent y entrer, et qui soient jugés dignes d'y offrir des sacrifices (1). Ce prince sacrifie aussi à la terre dans un temple particulier; et, par l'entremise des ministres et des plus grands dignitaires de l'empire, aux montagnes et aux fleuves, aux quatre saisons de l'année, au froid et à la chaleur, au vent, à la pluie, &c., ou plutôt aux divers esprits qui y président, et dans leurs temples différens.

Ceux des esprits tutélaires qui occupent le rang le plus distingué ont un temple particulier; les autres n'en ont point, mais se plaisent dans un endroit commun qui leur est assigné.

Chaque ville ou bourgade offre aux esprits protecteurs et maîtres du pays, au moins trois fois par an, un sacrifice qui s'accomplit les premiers jours de l'année, et que l'on nomme *offrande des prémices.* Dans le onzième mois, l'offrande prend le nom de *prière du bonheur,* et on la considère comme un acte de reconnoissance pour les bienfaits reçus dans

(1) Cependant l'empereur n'est pas le seul qui sacrifie au ciel; ses sujets le font eux-mêmes une fois l'an; seulement, le lieu du sacrifice est par-tout où il leur plaît, mais jamais dans un temple.

Ile Timor. De l'homme en société.

le courant de l'année. Mais lorsqu'une ville est en proie à une épidémie, ou qu'elle souffre d'autres calamités, on offre à l'esprit tutélaire un sacrifice appelé *l'éloignement du malheur;* on lui sacrifie encore, lorsqu'on a besoin de pluie, et que l'on craint pour les productions de la terre, &c.

Ne pouvant parler en détail ici du culte accordé à tous ces esprits (1), nous nous bornerons à présenter sur ce sujet un petit nombre de remarques.

Les sacrifices que les lettrés font à Confucius, aux esprits tutélaires et aux autres esprits, ainsi qu'aux morts, se ressemblent généralement quant aux dispositions principales. Dans tous, on voit un autel, une table carrée, un prêtre officiant, quelques aides, des prêtres chargés des détails, et d'autres personnages qui prennent part à la cérémonie. On offre de la chair d'animaux tués et d'autres mets; on verse sur une poignée de paille du vin ou de la liqueur de riz distillée; on fait des libations, on se prosterne, on lit la formule de l'offertoire; les parfums fument (2), des cahiers de papier argenté ou doré sont brûlés (3); enfin on assiste à un festin joyeux. Les Chinois croient que les esprits sont présens à ces sacrifices, et qu'à cet effet ils se plâcent dans les tableaux qu'ils emploient la plupart du temps, et qu'ils appellent *la demeure de l'esprit;* ils accompagnent son arrivée et son départ de certaines cérémonies. Une autre croyance, c'est que les esprits agréent les offrandes et en jouissent; ils pensent enfin qu'ils ont le pouvoir de distribuer des biens à ceux qui les invoquent et qui leur sacrifient.

Les animaux ne sont point immolés pendant la célébration même de

(1) Le manuscrit du P. de Sainte-Thècle contient, à cet égard, de fort grands développemens, dans lesquels je regrette de ne pouvoir entrer.

(2) Ces parfums sont fixés à de petites baguettes, plantées elles-mêmes dans un vase, soit rond, soit carré, placé devant l'idole. Doit-on voir dans ces vases, ordinairement en laiton, le type de ces *trépieds sacrés* fameux dans l'ancienne Grèce comme objets d'un culte particulier! ou bien faut-il l'apercevoir dans la *table d'or à quatre pieds,* qui se trouve dans le temple unique, en Chine, où l'empereur sacrifie à l'esprit du ciel, et dans lequel, ainsi que le dit le P. de Sainte-Thècle, ne se voit aucune autre image, aucun tableau. (*Voy.* Hager, *Panthéon chinois.*)

(3) Ils s'imaginent que ces papiers dorés et argentés se changent en or et en argent dans l'autre monde, dans l'intérêt de ceux qui les ont brûlés et sacrifiés en l'honneur des esprits. (*Voy.* du Halde, *Descript. de la Chine*, tom. III.)

la solennité; on les égorge d'avance, sans aucune cérémonie, et on les apporte en cet état, ou souvent même coupés en morceaux : ce n'est donc point un sacrifice proprement dit, mais une simple oblation. Le cheval, le buffle, la chèvre, le porc, le coq et le chien sont les seuls animaux dont la chair soit habituellement offerte dans ces grandes occasions.

Les lettrés sont divisés d'opinions sur la présence des esprits dans les sacrifices. Les uns prétendent que la présence est réelle, les autres, qu'elle est seulement allégorique et figurative; ceux-ci s'appuient sur le témoignage de leur maître Confucius, qui dit, dans un de ses ouvrages, qu'*on sacrifie aux esprits comme s'ils étoient présens*. Mais c'est une croyance commune que les esprits sont présens aux sacrifices; c'en est une encore non moins générale, qu'ils se réjouissent des offrandes, et qu'ils en savourent la substance (1).

Parmi les sacrifices, il faut compter aussi ceux qu'on adresse au souverain et au gouverneur, de leur vivant. A l'égard du premier, les Chinois s'acquittent plusieurs fois dans l'année de ce devoir religieux, avec toute la solennité convenable. Cette cérémonie devroit, à la rigueur, avoir lieu à chaque nouvelle et pleine lune; mais souvent on n'y procède qu'à des intervalles plus éloignés.

Des offrandes simples ou accompagnées d'un sacrifice ont lieu en l'honneur des morts. Celles de la première espèce se répètent chaque jour, depuis le moment du décès jusqu'à celui de l'inhumation du corps, qu'on a coutume de tenir à l'écart, durant plusieurs mois, dans un coin de la maison. Les mêmes offrandes recommencent ensuite aux trois premiers jours des années suivantes et au renouvellement de chaque saison : elles consistent alors en mets dont on invite une seule fois l'ame du défunt à se repaître; il ne s'y fait aucune sorte de libations, on s'abstient de réciter le chant sacré, &c. Si le corps est dans la maison, on joint aux offrandes une bandelette flottante de soie blanche, fixée à un morceau de bois; s'il a été porté en terre, elles sont mises devant un tableau où le défunt est figuré, et où l'on se persuade que son ame est présente. Ainsi, au retour

(1) Plusieurs de ces usages sont analogues à ceux des Hébreux, dans l'ancienne loi; il ne suffit de fixer l'attention sur ce point, laissant à ceux qui voudront s'occuper de ces matières, à faire les rapprochemens qu'ils jugeront à propos.

Ile Timor. De l'homme en société.

des funérailles, c'est devant un pareil tableau pompeusement orné, qu'on fait une oblation accompagnée d'un sacrifice, dont nous sommes encore forcés de supprimer ici les curieux et nombreux détails.

La cérémonie terminée, tous les assistans, et en première ligne les parens du mort, vont prendre place à des tables disposées d'avance; une table distincte pour le défunt est servie devant son tableau. Les convives font ensuite honneur au festin.

Un philosophe chinois, né 565 ans avant Jésus-Christ, et nommé vulgairement *Lao kioun* [le vieux prince] (1), fut le fondateur d'une secte assez semblable, a-t-on dit, à celle des épicuriens (2). Quoi qu'il en soit de cette ressemblance, ses disciples se livrent à la magie et à l'art de guérir par des sortiléges. Ils prétendent que les morts et certains esprits malfaisans envoient aux hommes des maladies et des infirmités. Il se vantent de pouvoir évoquer les uns et chasser les autres, afin de mettre obstacle aux effets de leur malveillance. Pour y parvenir, une foule de pratiques superstitieuses sont mises par eux en œuvre. Tantôt on offre des mets à ces êtres fantastiques, on brûle en leur honneur du papier doré et argenté, en prononçant des prières à grands cris; tantôt, pour les contraindre à prendre la fuite, on cherche à les effrayer par des vociférations et des clameurs, en invoquant contre eux les tigres noirs. Suppose-t-on que c'est l'ame d'un défunt qui vient tourmenter le fils ou le neveu qu'il a laissé sur la terre, et ce dans le but d'être délivrée par lui des peines de l'enfer, une conjuration spéciale a lieu en pareil cas.

Enfin, toutes les opérations magiques, telles que l'art de jeter ou de détourner les maléfices, la composition des philtres, les différentes branches de la divination, sont du ressort de cette secte de sorciers. On compte aussi parmi eux des espèces de pythonisses : les fonctions de celles-ci sont quelquefois remplies par des hommes, qui pour cela prennent des habits de femmes, exigent qu'on leur en donne le nom, et s'arrachent la barbe jusqu'à la racine.

(1) On lui donne encore, presque indistinctement, les noms suivans : *Lao tsee*, *Lao tou*, ou *Lao tseu* [le vieillard], *Lao tien* [le vieux ciel], *Lao tan* [vieillard aux longues oreilles]. Cette dernière qualification fait allusion à la grandeur réelle de ses oreilles.

(2) Cette comparaison est du P. du Halde (*op. cit.* tom. III).

Ile Timor. De l'homme en société.

« Quelques sorciers, dit le père Adrien de Sainte-Thècle, peuvent » donner des détails sur l'état des trépassés. Pour cela ils placent un » homme ou une femme au milieu du lieu où ils sont, *les tourmentent par* » *des fumigations et différens gestes, jusqu'au point de leur faire perdre con-* » *noissance, et de les laisser en quelque sorte pour morts.* La personne soumise » à ces pratiques, recouvrant les sens après un certain laps de temps, » raconte tout ce que le secours du démon lui a fait voir dans le tombeau, » dans l'enfer ou dans le ciel, relativement à la condition du défunt; » elle dit quels lieux ont été le partage de l'ame au sortir du corps, » quel usage elle a fait en route des cahiers de papier doré ou argenté » qu'on lui avoit mis à la main. *Rendue à elle-même, cette personne se sent* » *fatiguée, défaillante et épuisée par son extase.* Or, on voit dans cette extase » une image de celle qui saisit les serviteurs de Dieu par la puissance » de la grâce. »

Les Chinois de la secte des sorciers croient, comme les lettrés, aux esprits tutélaires, et leur rendent un culte; ils adorent aussi, de toute antiquité, d'autres esprits. Le principal objet de leur vénération est *Lao kioun*, qu'ils regardent comme leur maître, et à qui ils donnent encore le titre de *roi vertueux*, *roi le plus antique.* Une fois par an, sans époque fixe, ils célèbrent à son honneur un service solennel, sur un autel élevé dans leur maison, sans tableau ni image quelconque, et en observant les cérémonies qui accompagnent l'un des sacrifices à l'esprit tutélaire; ou bien ils passent toute la nuit et tout le jour à prier, font une simple offrande, et se conforment du reste aux rites usités dans le culte de Fo. Dans la légende qu'ils récitent pour le sacrifice, ils louent Lao kioun de son intelligence, de sa prudence dans les choses spirituelles; le félicitent de ce qu'il réside dans tout le monde et le gouverne tout entier; de ce qu'il étend sa puissance sur les esprits et leur donne ses ordres. Ils lui offrent des mets et toute sorte de présens; lui disent qu'ils attendent avec respect qu'il mange, et travaille à éloigner le vent et la pluie; enfin ils le prient d'écarter loin d'eux tous les maux, de leur accorder le bonheur, la réussite dans les affaires et une bonne réputation.

Ils révèrent aussi beaucoup douze esprits, qui occupent tour à tour, chaque année, le premier rang, et se succèdent dans le gouvernement

Ile Timor. De l'homme en société.

des choses humaines, comme dans le pouvoir de nuire, ce qui leur a fait donner le nom de *gouverneurs malfaisans.*

Plusieurs autres esprits sont encore l'objet de leur culte, et reçoivent une offrande de mets, deux fois par mois, les jours de nouvelle et de pleine lune.

Les tireurs d'horoscope, appelés *souan ming* [qui supputent la destinée] (1), tiennent un rang considérable dans la secte des sorciers. Leur principale occupation consiste à déterminer l'heureuse ou la funeste situation d'un édifice, et sur-tout d'une sépulture. Si par hasard ou méchamment il arrive qu'un voisin bâtisse sa maison de manière qu'un angle du toit soit dirigé vers le flanc de celle d'un autre habitant, il n'en faut pas davantage pour que celui-ci se figure que tout est perdu ; le ressentiment qu'il en conçoit est porté à un degré d'exaspération qui ne peut être calmé que par la destruction du fatal édifice, et qui éclate d'abord par un procès. Si les juges ont assez de sens pour ne point donner gain de cause au plaignant, il pense alors qu'il n'a rien de mieux à faire, pour neutraliser en partie les maux qu'il croit prêts à fondre sur les siens et leur postérité, que de placer au haut du comble de sa propre habitation un monstre ou dragon en terre cuite, qui jette un regard terrible sur l'angle maudit, ouvre une gueule énorme, enfin se tient en attitude de dévorer le méchant esprit qui doit venir de ce côté-là (2).

On consulte aussi les devins sur les événemens futurs de la vie, sur la mort, sur la santé, les maladies, la richesse ou la pauvreté, et sur les emplois que l'on postule. Lorsqu'on perd quelque chose par un vol, on va demander au devin où s'est enfui le voleur ; si c'est du côté de l'Orient ou de l'Occident, du Midi ou du Nord ; en sorte que, parmi ceux que l'on soupçonne, malheur à celui dont la maison se trouve située dans la direction indiquée par le devin!

(1) Nous avons vu plus haut (pag. 636), que les Malais de Coupang appellent les leurs *souañgghis* [qui supputent le bonheur], expression tout-à-fait synonyme, et empruntée évidemment des Chinois. Ce n'est pas le seul rapprochement qu'il y auroit à faire des usages et des préceptes religieux chinois, avec ceux des Timoriens : mais ces similitudes devant résulter de la simple comparaison des faits que nous avons relatés ou que nous relaterons encore, je n'ai pas cru devoir m'appesantir davantage sur cet important objet.

(2) Du Halde, *op. cit.* tom. III.

Ile Timor. De l'homme en société.

Certaines lignes tracées d'une manière bizarre, des pièces de monnoie qu'ils jettent en l'air pour avoir croix ou pile, les cinq sens de la personne qui consulte, les élémens, les noms de douze animaux destinés à énumérer les années, les jours et les heures, telle est la matière des principaux thèmes d'où ils prétendent déduire les causes des sympathies ou des antipathies des choses et des personnes. Par exemple, ils observent quels jours sont nés l'homme et la femme déjà unis ou destinés à l'être; et, voyant que le premier est né *le jour du chat* et la femme *le jour du rat*, ils prononcent qu'ils ne doivent pas s'unir ou qu'ils doivent se séparer, parce que le chat prend le rat et le mange. Mais si l'un étoit né le jour du buffle et l'autre le jour de la chèvre, comme ces animaux sympathisent, l'union des consultans ou leur cohabitation pourroit avoir lieu. Ils font des raisonnemens semblables pour la divination par les élémens, &c.

La secte de Fo, qui prit naissance dans l'Inde au onzième siècle avant Jésus-Christ, eut pour fondateur le célèbre *Bouddha* (1), nommé *Pat* ou *Pëhât* chez les Anamites ou les Cochinchinois, et *Fo* en Chine. Sa doctrine écrite, dit-on, sous la dictée de deux esprits, démons ou génies, ne s'introduisit chez les Chinois que l'an 70 de notre ère. Ses sectateurs professent deux doctrines: l'une extérieure, relative au culte des idoles; l'autre, qui est intérieure, contient l'explication de la première, et n'est au fond qu'un pur athéisme : celle-ci n'est révélée qu'à un très-petit nombre d'adeptes.

Ils enseignent aussi la métempsycose (2). Dans tout être humain, il y a, disent-ils, trois ames : une seule accomplit la métamorphose; la seconde reste dans le tombeau; la troisième descend aux enfers, et, après y avoir subi sa peine, elle monte au ciel et se réunit à d'autres.

Les esprits tutélaires (3), et un nombre prodigieux d'idoles, divisées

(1) Cette secte de Bouddha, persécutée par les brames, modifia plus tard sa doctrine; mais c'est de sa religion primitive qu'il est ici question.

(2) Les disciples de Fo persuadèrent sans peine à un peuple simple et crédule que leur maître étoit né huit mille fois, qu'il avoit passé successivement dans le corps de différens animaux, et paru sous les figures de singe, de dragon, d'éléphant, &c. : aussi ces différentes bêtes furent-elles adorées en plusieurs endroits. (Du Halde, *ibid.* t. III.)

(3) Les sectateurs de Fo regardent les esprits tutélaires, dit du Halde (*op. cit.*), comme

Ile Timor. De l'homme en société.

en trois hiérarchies, en tête desquelles se trouve celle du fondateur, sont l'objet de leur vénération. Ils rendent aussi des devoirs religieux à ce qu'ils appellent les ames orphelines abandonnées, ames qui, selon eux, sont si foibles, que, ne pouvant descendre à terre, elles demeurent sur les plantes et les arbustes : pour qu'elles puissent se conforter un peu, on asperge ces végétaux deux fois par mois avec du bouillon de riz ; bouillon qui est toujours très-léger, sans quoi ces ames, qui ont le gosier extrêmement étroit, ne pourroient s'en nourrir.

Par-tout on voit en Chine des temples consacrés à Fo; chaque bourg a le sien, et les villes un peu considérables en ont deux. Les autels sont ornés d'idoles en bois peint ou doré; au milieu est une table où l'on brûle des baguettes odoriférantes placées dans un petit vase. Une cloche suspendue en l'air est frappée à coups de marteau sur sa surface extérieure, à l'époque des offrandes solennelles, aux nouvelles et sur-tout aux pleines lunes.

Quantité d'hommes et de femmes consacrés au culte de Fo habitent dans le temple des idoles; les femmes se vouent au célibat. Le vêtement des uns et des autres est brun ou noir; tous ont la tête rasée, et ne vivent que de riz et d'autres productions de la terre, s'abstenant même de manger du poisson et des œufs. Cinq préceptes doivent être observés : ne point tuer d'animaux, ne point voler, ne point commettre d'impureté, ne point mentir et ne pas boire de vin. C'est, comme on voit, moins ce qu'il faut faire que ce qu'il faut ne pas faire.

Les offrandes aux idoles se font, dans leurs temples respectifs, aux époques des nouvelles et pleines lunes; elles se composent de riz cuit, de différens fruits, et sur-tout de petites figures de couleur jaune, mais jamais de viandes. Devant leurs statues brûlent un grand nombre de baguettes odoriférantes et quelques bougies; on place sur les marches de l'autel des cahiers de papier doré et argenté, qu'on brûle ensuite dans le vestibule du temple.

les pères nourriciers du peuple; ils les distinguent en différentes classes : il en est qui président au soin des campagnes et des terres cultivées, et qui reçoivent des offrandes de grains; d'autres, chargés de la tutelle des villages, doivent veiller à la santé des habitans, et maintenir la paix parmi eux : l'intérieur des maisons, les contrées désertes et montagneuses, les villes environnées de murailles et de fossés, sont aussi placés sous la protection d'esprits spéciaux.

Ile Timor. De l'homme en société.

Après avoir mis sur l'autel tous les comestibles dont l'offrande se compose, on bat le tambour et l'on joue des instrumens dans le but d'engager les esprits dont les idoles sont le symbole, à descendre dans leurs statues pour assister à la cérémonie.

Deux fêtes principales ont lieu chaque année pour la délivrance des ames qui sont en enfer, ce que les Chinois des autres sectes regardent à-la-fois comme ridicule et méprisable; car, selon eux, celui qui a recours à de semblables prières pour son père ou pour sa mère, les déshonore, puisqu'il les croit pécheurs.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut (p. 492), nous assistâmes pendant notre séjour à Coupang à une cérémonie qui eut lieu au temple chinois, le jour de la pleine lune (1); mais, avant de donner le détail de cette solennité, il est à propos de jeter un coup d'œil sur le temple lui-même.

Bâti sur une plate-forme, près des bords de la mer, il offre un développement de 35 pieds de large sur 60 pieds de côté. La porte principale s'ouvre à deux battans, et fait face au rivage, sans affecter d'orientation selon un des quatre points cardinaux (2). En dehors, et du même côté, règne une galerie ou varangue de 4 pieds de largeur.

Lorsqu'on entre dans le temple par cette porte, on rencontre d'abord, à gauche, les tamtams et les tambours (3) dont on joue pendant les cérémonies. Devant soi, et à 15 pieds au delà de l'entrée, est un espace quadrangulaire, ayant 8 pieds dans le sens de la longueur du bâtiment, et 14 dans la direction perpendiculaire à celle-là. Un grenadier y est planté; et pour que cet arbre puisse profiter des influences atmosphériques, le toit est ouvert au-dessus de lui. Un petit temple en porcelaine, figuré

(1) La pleine lune y eut lieu à 1^{h} 43′ de l'après-midi, le 14 octobre 1818.

(2) Ce fait est remarquable, puisque, d'après ce que nous apprend du Halde (*op. cit.*), non-seulement la maison sacrée, mais toutes les maisons chinoises en général, doivent toujours regarder le midi. (*Voy.* aussi Hager, *Panthéon chinois.*)

La porte du temple de Coupang est sensiblement tournée vers le Nord-Ouest. On peut voir la disposition générale du bâtiment dans le plan particulier contenu sur la carte n.° 2 de notre Atlas hydrographique.

(3) Ces tambours se composent d'un cylindre en bois de latanier, creusé intérieurement, et recouvert d'une peau parcheminée, sur laquelle on frappe avec les mains. Le son qu'ils rendent est sourd, et point harmonieux.

Ile Timor. De l'homme en société.

sur un rocher de même substance, est suspendu à une de ses branches; c'est la demeure de l'esprit auquel l'arbre est consacré. Plus loin, en face de cet arbre, est érigé l'autel principal, à droite duquel se trouve un autel plus petit, que nous désignerons sous le nom d'*autel de droite;* un autre, plus petit encore, vient à la suite de celui-là et tout au fond du temple; enfin on voit derrière l'autel principal une niche fort ornée, dans laquelle est logée une statue de femme grossièrement sculptée. Le dessin que M. Arago a donné (pl. 26) de l'intérieur de ce temple, suppose l'observateur placé au bord du terrain où est planté l'arbre; les trois autels et la niche dont il vient d'être question, les fanaux, les candelabres et les lustres servant à l'éclairage y sont assez visibles.

L'autel principal est double; et lors du sacrifice, une table carrée se pose encore en avant du plus petit des deux, qui est en même temps le plus avancé du côté de la porte. L'autel de droite, au contraire, est unique; néanmoins, pendant la célébration du sacrifice, on place de même une table carrée en face de celui-là : c'est sur ces tables que sont déposés les mets consacrés; des nattes déployées sur le sol en avant de ces tables servent de tapis de pied aux officians.

A droite et à gauche de l'arbre, deux portes latérales communiquent, l'une au logement des bonzes, et l'autre à une école destinée à l'instruction littéraire des enfans chinois.

Les deux autels du centre se touchent immédiatement : l'un et l'autre supportent des vases et certaines figures en porcelaine, parmi lesquelles on remarque celle d'un homme qui tient un serpent dans sa main; les autres représentent des lions, ou plutôt des chiens, semblables à ceux qui sont dessinés sur la planche du *Panthéon chinois* de Hager. Derrière ce double autel, un châssis de peu de largeur, placé horizontalement et garni de pointes en fer, est destiné à recevoir les cierges ou bougies. Sur l'autel de droite, on voit aussi le simulacre d'un chien et celui d'un coq en porcelaine; mais ce qui paroît être ici l'objet principal de l'adoration, c'est un tableau qui occupe le centre de l'autel, et représente un vieillard accompagné d'une jeune fille : c'est, sans aucun doute, d'après les détails qui précèdent, le tableau consacré à l'esprit protecteur de la *corporation des artisans et des marchands.* Un vase mis en face

de ce tableau, sert à recevoir les baguettes odoriférantes qu'on brûle pendant les cérémonies.

Sur l'autel qui occupe l'angle droit du temple, et se trouve par conséquent derrière l'autel de droite, un tableau beaucoup plus grand est chargé de caractères chinois, dont malheureusement nous n'avons pas eu la copie exacte; des inscriptions sont tracées à droite et à gauche de ce tableau : en face, sur l'autel même, il y a un vase carré pour les baguettes odorantes, un vase rond qui doit contenir d'autres baguettes garnies de petites banderoles, et une espèce de falot recouvert en papier : les autels du centre et de droite sont ornés de grands flambeaux garnis de cierges.

La décoration de la niche pratiquée au fond du temple, est, comme nous l'avons dit, très-soignée : cette niche n'est séparée de l'autel du milieu que par l'espace nécessaire pour qu'on puisse circuler avec facilité. La statue qu'elle renferme est celle d'une femme très-grosse, assise sur une espèce de trône élevé; tout annonce que c'est l'image d'un esprit tutélaire : les prêtres chinois me l'ont désignée sous le nom de *gnogna deos*, mot à mot, en malais, *dame dieu* ou *déesse;* mais le kapitan chinois m'a assuré que *matchéou-po* en étoit le véritable nom. Devant cette figure se trouvoient aussi placés deux vases en cuivre, l'un carré et l'autre rond, ayant la même destination que ceux dont nous avons déjà parlé.

Différens cadres renfermant des inscriptions, et des tablettes chargées de légendes ou sentences, sont placés çà et là au pourtour du temple, où l'on voit aussi quelques figures de dragons; sur la gauche est un grand coffre où l'on serre les objets du culte. Enfin, au plafond, et au-dessus du double autel du centre, est tracée une inscription chinoise en gros caractères, dont nous regrettons de ne pouvoir présenter le sens. La phrase suivante, tirée d'une des inscriptions, m'a été dictée dans le temple par un des prêtres chinois : *Béo méou tchouk tiane héou kioun*, ce que notre célèbre sinologue M. Abel Rémusat pense devoir être restitué ainsi : *Miao miao tchou thian héou kium*, c'est-à-dire : *le prince du ciel, habitant dans un temple excellent.*

Passons maintenant aux détails de la cérémonie (1) dont nous avons

(1) Les habitans lui donnent le nom de *sambadjan*, par corruption du malais *sambayang*, qui signifie *prière* ou *cérémonie religieuse*.

oooo

Ile Timor. De l'homme en société.

été les témoins. Les préparatifs en commencèrent le 13 octobre au soir; le temple resta illuminé toute la nuit; et le lendemain, à quatre heures du matin, un peu avant le coucher de la lune, la fête commença. Dix à douze Chinois seulement et un petit nombre de Malais y assistèrent; mais il n'y vint aucune femme. Sur les tables placées en face des autels du centre et de droite, furent placés, comme offrande, des coqs et des cochons de lait bouillis, des gâteaux, des confitures, &c.

Deux bonzes à genoux sur des coussins posés sur la natte devant l'autel du centre, firent une courte adoration; ils allumèrent des baguettes odorantes et en mirent dans la gueule des figures de chiens ou de lions placées sur cet autel et devant la statue de la déesse; ils en portèrent aussi sur l'arbre du milieu du temple, ainsi qu'au-dehors sur l'esplanade.

A cette première adoration en succède une autre, toute semblable, devant l'autel de droite. Des libations de thé sont faites ensuite avec de petites tasses placées sur les deux autels; suivent des génuflexions et des prières articulées à demi-voix, tant devant l'autel du milieu que devant celui de droite. On porte des cahiers de papier doré au pied de l'arbre sacré; les officians vont faire de nouvelles génuflexions devant l'autel du milieu et devant celui de droite, toujours au bruit du tambour. Les libations recommencent aux deux autels, et l'on fait sur celui du milieu une offrande de papier doré que l'on va porter immédiatement à l'un des angles gauches du carré où est planté l'arbre. La même offrande se répète à l'autel de droite, avec la seule différence que les papiers dorés sont portés à l'un des angles du côté droit du carré: le feu est mis ensuite, au son du tamtam, à tous ces papiers: c'est le moment où l'on dit l'offertoire, qui se récite avec nombre de génuflexions devant les deux autels. A tout cela succèdent des libations de liqueur sur les cendres des papiers brûlés à gauche, et de quelques gouttes de thé sur l'autel du milieu. Les prêtres font les mêmes libations du côté droit, et reviennent enfin devant l'autel du centre pour y prier à diverses reprises, tantôt debout, tantôt à genoux, ce qui se répète encore devant l'autel de droite.

Ainsi se termina la cérémonie: elle nous laissa fort surpris de la froide indifférence avec laquelle tous les assistans avoient regardé les simagrées qui s'exécutoient sous leurs yeux; les bonzes eux-mêmes n'avoient pas

montré le moindre recueillement; et tout annonçoit qu'une routine machinale seule les avoit fait agir. Ile Timor. — De l'homme en société.

Les mets qui avoient figuré sur les autels des esprits ayant été retirés, on les servit sur d'autres tables placées près de la porte d'entrée, et les bonzes qui avoient officié se disposèrent à faire honneur au repas. Avant tout, ils eurent la politesse de nous inviter à y prendre part; mais sur notre refus, ils se mirent à manger eux-mêmes et à boire du thé. Le reste des viandes fut partagé ensuite, et porté chez chacun d'eux sur de grands plateaux.

L'un de ces prêtres chinois me donna deux bouts de bougie rouge, restes de cierges qui avoient brûlé pendant la cérémonie, et m'assura qu'en les allumant en cas de danger, cela me porteroit bonheur. La même pensée a germé dans nos contrées européennes. En Provence, à l'époque de la Chandeleur, « chaque mère de famille, dit Marchangy (1), revient » de l'église avec une bougie allumée, et l'on regarde comme un pronostic » fâcheux si elle vient à s'éteindre dans le trajet. Cette bougie bénite » reste suspendue au coin du lit, et on l'allume aux temps d'orage, aux » accouchemens et dans toutes les circonstances difficiles. »

Indépendamment de la cérémonie dont nous venons de rendre compte, nous vîmes encore, le même jour, un Chinois dresser un petit autel près du rivage, brûler des baguettes odorantes, des cahiers de papier doré; puis, de trois tasses de thé qu'il avoit remplies sur cet autel, en jeter deux et boire la troisième: cela fait, il éteignit les flambeaux, et remporta chez lui tout l'attirail dont il s'étoit servi.

Il résulte du précis que nous venons de présenter des trois principales religions des Chinois, et des cérémonies dont nous avons rendu compte, 1.° que le sacrifice isolé au bord de la mer s'adressoit à l'esprit du ciel; 2.° que la cérémonie plus pompeuse qui eut lieu dans le temple, se fit en l'honneur de plusieurs esprits tutélaires, dont l'un, bien évidemment, étoit, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'esprit protecteur des artisans et des marchands. Si je ne m'abuse, tout tend à nous prouver que la religion professée par le plus grand nombre

(1) *Tristan le Voyageur*, t. VI, et *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, t. III.

Ile Timor. De l'homme en société.

de Chinois de Coupang est celle des lettrés. Nous avons décrit le seul temple qu'on y trouve; ainsi l'on ne peut admettre que quelques-uns d'entre les habitans suivent la secte de *Fo*, qui, comme on l'a vu, ne sauroit admettre pour offrandes que des productions végétales.

Mais nous ne sommes pas aussi sûrs que la secte des sorciers n'ait point ici un certain nombre de partisans; nous avons trouvé chez les Malais une partie des idées des Chinois sur les devins et sur les enchanteurs, qu'ils désignent par un nom tout-à-fait chinois. Nous n'oserions en dire davantage sur cette matière, que le temps et les circonstances ne nous ont pas permis d'approfondir autant que nous l'eussions desiré.

On sait, d'après le P. du Halde (*op. cit.*), qu'on ne donne point de dot aux filles à la Chine : les parens du mari futur conviennent avec ceux de l'épouse, d'une certaine somme qu'ils paieront pour arrêter le mariage; et cette somme s'emploie à acheter les habits et les ustensiles que la jeune femme emporte le jour de ses noces : c'est ce qui se pratique sur-tout parmi les gens du peuple; car les grands et les personnes riches dépensent beaucoup plus que ne valent les présens qu'ils ont reçus. L'argent donné ainsi est cependant destiné à l'achat de la femme.

Selon les lois, dit l'auteur qu'on vient de citer, et pour ne pas manquer de postérité, il est permis, en cas de stérilité de l'épouse, de prendre des concubines, sorte de femmes subalternes et subordonnées à la première (1). Il est probable, quoique nous n'ayons pu recueillir aucune donnée à cet égard, que les Chinois de Coupang suivent la même règle, si conforme d'ailleurs à ce qui se pratique chez les Timoriens.

Nous glisserons rapidement sur les sépultures, sujet qui pourroit nous entraîner dans des détails prolixes. Le respect des Chinois pour les morts est bien connu : les tombeaux qu'ils leur élèvent à Coupang ont déjà été décrits et dessinés dans la partie historique du Voyage aux Terres australes, et nous en donnons nous-mêmes, sous le n.° 27 de notre atlas, un dessin dû au crayon de M. Arago. A Coupang, comme en Chine,

(1) On connoît, ainsi que le fait remarquer J.h de Maistre, le préjugé des Hébreux sur l'importance du mariage, et l'ignominie attachée à la stérilité; on sait que, dans leurs idées, la première bénédiction étoit celle de la perpétuation des familles.

Ile Timor. De l'homme en société.

les inhumations dans la ville sont interdites, elles ont lieu, autant qu'il est possible, sur des éminences voisines.

Dans le choix qu'un fils fait du terrain pour la sépulture de son père (1), il doit prendre garde qu'il y ait la moindre probabilité qu'un chemin passera un jour sur ce terrain, ou qu'on puisse jamais y bâtir une ville, y creuser un canal pour l'écoulement des eaux, &c. Mais une attention qu'on se fait un devoir rigoureux de ne point négliger, c'est de faire constater si l'emplacement à préférer est dans une exposition heureuse, si le jour où l'on se propose de procéder à l'enterrement sera un jour propice ou malencontreux. Selon l'avis des experts en ce genre, on maintient ou l'on change les dispositions qu'on avoit faites d'abord.

Les cercueils des personnes aisées (2) sont faits d'un bois épais capable de se conserver long-temps, et si bien enduits de résine et de bitume en dedans, et de vernis en dehors, qu'ils n'exhalent aucune mauvaise odeur. La famille est libre de les garder plusieurs mois et même plusieurs années à la maison, sans qu'on puisse l'obliger à les inhumer. Lorsque enfin le jour des obsèques est fixé, on en donne avis à tous les parens et amis du défunt, qui s'empressent d'y assister : la cérémonie, toujours très-pompeuse, se termine par un repas splendide. Il est facile de remarquer combien encore en cela les usages des Chinois diffèrent peu de ceux des Timoriens.

A Coupang, les tombeaux chinois sont construits avec un soin extrême sur un coteau voisin de la ville : ils se composent d'un caveau fermé par une pierre unique couverte d'inscriptions gravées dont les lettres ensuite sont revêtues de diverses couleurs ou de dorures. De très-grands tamariniers et des lianes nombreuses ombragent ces monumens, près desquels se voient fréquemment suspendues à des branches, et ordinairement dans des paniers de feuilles de latanier, les offrandes faites par les parens à l'esprit ou à l'ame du défunt. Ce cimetière, à l'instar de ceux des Timoriens, n'est point enclos de murs.

J'ai fait copier trois des épitaphes qui décorent ces tombeaux; on les trouvera à la fin de ce volume. Quoique leur lecture ait offert de grandes

(1) Du Halde, *op. cit.* t. III.
(2) *Ibid.*

Ile Timor. De l'homme en société.

difficultés, provenant pour la plupart, à ce qu'il paroît, de l'incorrection de la copie, M. Abel-Rémusat, qui a bien voulu les examiner, les a trouvées curieuses, en ce qu'elles portent une date prise des années du règne des empereurs de la Chine; ce qui prouve, contre l'opinion reçue, que l'autorité de ces souverains n'est pas méconnue des colons chinois de Timor.

« Les couleurs dont sont marquées les différentes parties des phrases » ont rapport aux objets signifiés : le bleu, aux défunts; le jaune ou l'or, » aux choses relatives au gouvernement; le rouge, aux personnes vivantes; » et, suivant toute apparence, le vert à des idées astrologiques (1). Voici » ce qu'on a pu déchiffrer d'essentiel :

» N.° 1. *Hoang thsing*, auguste dynastie *Thsing* (celle des Mandchous).

» *Khian-loang, keueï mao :* (1783), au milieu de l'automne, un heureux matin.

» (Tombe d'une femme de la famille *Kouo*, &c. Le reste ne peut se lire.)

» N.° 2. Huitième année *Kia-khing :* (1803), au commencement du printemps, &c.

» (Tombeau d'une femme, &c., érigé par son gendre, &c.)

» N.° 3. Dix-huitième année *Kia-khing :* (1813), en été, un heureux matin, on a enseveli, &c.

» (Tombeau d'un lettré, dont on ne peut lire le nom.)

» On voit, par ces épitaphes, que le nom de la dynastie chinoise occupe » la partie supérieure n.° 1; le nom du règne, l'année, le mois et le jour » des funérailles, la première ligne à droite.

» Le titre, le nom et le surnom du défunt, avec un court éloge, la » partie moyenne, en un signe ou deux; et les noms et qualités de ceux » qui ont élevé le tombeau, la dernière ligne (à gauche), laquelle est » toujours plus courte par respect. » Je dois ces explications à l'inépuisable complaisance de M. Abel-Rémusat.

Religion chrétienne.

La religion chrétienne, arrivée à Timor avec les Portugais, étendit jadis sa doctrine dans tous les royaumes où ces intrépides conquérans pénétrèrent. Le zèle des ecclésiastiques qui les accompagnoient répandit

(1) Les parties qui portent une autre teinte sur le dessin, répondent aux lettres dont la couleur étoit effacée.

chez les néophytes l'instruction avec les principes de la foi. Les missions étoient desservies par un moine dominicain dans chaque petit royaume, et par deux dans les plus grands. Le nombre des églises qui furent bâties, dans ces temps de ferveur, s'éleva à plus de cinquante; quelques-unes, et celle de Coupang entre autres, changèrent plus tard de destination, par suite des conquêtes des Hollandais. Mais ce qui porta sur-tout un notable dommage au catholicisme, ce furent ces mesures, fatales sous tant de rapports, qui, ayant mis l'administration portugaise sous la dépendance immédiate de la colonie secondaire de Macao, firent refluer à Timor une multitude de gens avilis et dégradés, comme nous l'avons dit plus haut. (*Voy.* pag. 535.)

La débauche et les mauvaises mœurs devinrent la suite inévitable de ce système : bientôt l'erreur se mêla à la vérité; les superstitions, long-temps combattues, reprirent leur empire; l'instruction fit place à l'ignorance; la foi se corrompit; les pratiques absurdes du paganisme remplacèrent, chez le peuple, celles d'un culte épuré, qui parvint rapidement à cet odieux et ridicule mélange qui ne montre presque que l'idolâtrie sous l'écorce du christianisme.

Jadis un évêque résidoit à Timor, et avoit avec lui un grand nombre d'ecclésiastiques; mais, en 1818, il ne restoit plus qu'un seul de ceux-ci à Dillé; les autres étoient morts, et il ne s'en trouvoit aucun dans l'intérieur de l'île. Combien est loin le temps où la plus grande punition que les gouverneurs pouvoient infliger aux rajas révoltés, étoit de ne pas leur envoyer les missionnaires qu'ils réclamoient d'eux avant toutes choses!

Cependant les métis portugais de Timor se montrent encore très-fortement attachés à la religion catholique. Heureux si cette lueur, quoique vive, ne finit pas bientôt par s'éteindre tout-à-fait au milieu des ténèbres de l'ignorance et de la contagion du mauvais exemple!

Les Hollandais, comme le remarqua jadis Péron (1), s'occupent moins de religion que de leur commerce; et quoiqu'ils aient une sorte de temple à Coupang, il ne paroît pas qu'ils le fréquentent avec assiduité.

Ce lieu de réunion des religionnaires bataves n'est autre chose qu'un des anciens magasins de la Compagnie des Indes, établi dans le fort Con-

(1) Voyage aux Terres australes.

Ile Timor. De l'homme en société.

cordia. Autrefois il existoit un temple plus régulier; mais un tremblement de terre l'ayant détruit, il n'en reste plus maintenant que les ruines. Comme l'église catholique de Dillé, d'une architecture fort simple, n'a point de clocher, la cloche destinée à appeler les fidèles à la prière est posée sur des poteaux à hauteur d'homme, de manière à pouvoir être tintée extérieurement avec un marteau : on a vu que la même pratique est suivie en Chine par les sectateurs de Fo.

Les mariages, chez les métis hollandais riches, sont accompagnés de fêtes brillantes, où beaucoup de luxe est déployé; festins somptueux, réunions bruyantes, danses, rien n'y est épargné. L'usage veut qu'avant la célébration de la noce, le mari fasse construire une maison : chacun de ses amis lui envoie, à cette occasion, une branche d'arbre ornée de fleurs et chargée de présens, qui consistent pour l'ordinaire en pagnes, mouchoirs, gâteaux de riz, noix d'arec, feuilles de bétel, &c. Ces branches se plantent devant la maison nouvelle, au son des instrumens, et l'on exécute alentour plusieurs danses. Celui à qui ces présens sont offerts donne en retour une fête, où un grand nombre d'individus des deux sexes sont invités.

Ainsi qu'il étoit anciennement d'usage en France, les dames métisses portugaises prennent le deuil à dater du décès de leur époux, et le conservent tant qu'elles ne se remarient pas; on en voit même qui font le vœu de ne jamais contracter d'autre alliance, et qui en conséquence portent à leur cou, même du vivant de leur mari, une médaille de *fidélité de veuve* : Dona Joachim (pl. 17) étoit de ce nombre.

Jungor, Paule, tuo, sic discessura cubili.
In lapide hoc uni nupta fuisse legar,

PROPERCE, [illegible] XI, lib. IV.

Amusemens.

Nous placerons les réunions de société au nombre des passe-temps les plus recherchés des habitans de Timor. Les métis européens se visitent le soir. Chiquer le bétel, boire du thé, causer de choses futiles ou d'aventures amoureuses, telles sont les occupations qui retiennent souvent les convives jusqu'au milieu de la nuit. Quelquefois les esclaves chantent en chœur en s'accompagnant du tambour timorien et du tamtam chinois. Il

Ile Timor. De l'homme en société.

n'est pas rare non plus que certains jeux de cartes ou de combinaisons viennent ajouter à la diversité des amusemens. La réunion a lieu habituellement sous la grande varangue qui sert de péristyle à leur demeure.

Le charme des communications familières n'a pas moins d'attraits pour les indigènes; c'est sous l'épais feuillage d'un grand arbre qu'ils ont coutume de se rassembler. Des danses de divers caractères, des chants langoureux, les combinaisons du *tchonka*, sont les récréations qu'ils préfèrent et auxquelles ils se livrent avec le plus de constance. Mais là comme ailleurs, sans bétel le plaisir languiroit.

C'est au bétel, je l'ai déjà dit, que semble attachée toute leur existence. Parmi les preuves du grand cas qu'ils font de ce régal de prédilection, bornons-nous à en citer une : quelque dégoût qu'elle soit capable d'inspirer, je l'ai jugée trop caractéristique pour la passer sous silence. Un supérieur veut-il donner à son subordonné une marque signalée de sa bienveillance, il lui présente un reliquat de chique, qu'il retire de sa bouche; et celui-ci le met avec empressement dans la sienne, en témoignant par ses démonstrations combien il se tient honoré d'une telle faveur (1). La jeune fille envoie un semblable cadeau, enveloppé d'une feuille de bananier, au jeune homme qu'elle préfère; une esclave fidèle est chargée du message; et celle-ci rapporte en échange à sa maîtresse un gage d'amour du même acabit.

Danse. — Les Timoriens ont pour la danse un goût décidé : cet exercice, sur lequel ils savent répandre les agrémens de la diversité, consiste bien moins pour eux dans le mouvement cadencé des jambes, que dans celui des bras et du corps. La plupart de leurs danses sont lentes et graves; quelques-unes représentent certaines actions de la vie, comme des guerres, des chasses, &c.; toutes ont de la grâce, de la noblesse, et exigent parfois beaucoup de souplesse, ou même, ce qui est ici plus rare, de la vivacité. Tantôt c'est la voix qui règle l'exécution des figures, tantôt c'est le son bruyant du tambour malais et du tamtam, &c. Nous avons été témoins d'une danse de caractère : d'abord, tous les figurans se tiennent par la main et sur une seule file; la personne qui est à la tête chante des paroles, dont le refrain est répété en chœur; une autre, armée d'un bambou, a

(1) *Voyez* Crawfurd, *op. cit.*

Ile Timor. De l'homme en société.

l'air de remplir les fonctions de chef d'orchestre et de coryphée, et frappe rudement le danseur qui trouble l'harmonie de l'ensemble : successivement la file se replie en différens sens autour des tambours placés au centre; les pas, d'abord peu précipités, sont bientôt accompagnés d'une agitation convulsive et burlesque du corps et des bras, agitation tellement fatigante, que les acteurs finissent par demeurer haletans et couverts de sueur.

Les jeunes filles aiment beaucoup certaines rondes monotones pendant lesquelles les danseuses ne font qu'une demi-révolution pour revenir ensuite sur elles-mêmes. Ces rondes, quoique moins animées que celles de la Basse-Bretagne, qui ne le sont cependant guère, ont au reste avec elles beaucoup de ressemblance.

Péron (1) donne la description de plusieurs pantomimes timoriennes fort agréables, que nous ne reproduirons pas ici. Parmi celles que nous avons vues, nous nous bornerons à citer un petit drame érotique où tout est gracieux et décent. « Une jeune fiancée reçoit en dansant les vœux successifs de plusieurs prétendans qui lui expriment la violence de leur amour, lui offrent pour la séduire divers objets précieux, et finissent par jeter sur elle le mouchoir qu'ils ont tenu jusque-là à la main : ce mouchoir, s'il n'est pas de la personne aimée, est aussitôt repoussé avec dédain. Leur fortuné rival arrive enfin : il débute par les mêmes démonstrations; mais combien est différent l'accueil affectueux qu'il reçoit ! Le reste du drame n'est qu'une sorte de répétition des premières scènes; seulement les rivaux s'y montrent alors ensemble; la jeune fille cherche parmi eux le bien-aimé, et le comble des marques de sa tendresse; elle repousse au contraire avec mépris et même avec colère ceux qui l'obsèdent encore d'un amour qui n'est point partagé. Signes du plus grand désespoir de la part des amans rebutés, transport d'ivresse, ravissement de l'amant heureux : tel est le dénouement. » (*M. Gaudichaud*).

Musique. — La musique timorienne, en général d'une facture simple et peu rapide, porte le caractère de la nonchalance innée des habitans. Ils ont des airs à plusieurs parties, où les voix d'hommes et de femmes sont agréablement mariées. Ceux qui accompagnent leurs danses sont

(1) Voy. aux Ter. austr. t. IV, 2.e édition.

Ile Timor. De l'homme en société.

parfois fort mélodieux. J'ai entendu en 1801, des guerriers, groupés en rond, chanter d'une voix grave et lente, tandis que des femmes réunies au centre chantoient aussi à des intervalles notés, en faisant entendre des accens plaintifs qui contrastoient par la vîtesse du mouvement : la finale se composoit de fortes acclamations des hommes, dont l'harmonie mâle produisoit un bel effet. Je regrette de n'avoir pu alors noter cet air, dont il ne me reste aujourd'hui qu'un souvenir imparfait. L'Atlas du Voyage aux Terres australes, 2.e édition, contient quelques modèles de musique timorienne. Les habitans, lorsqu'ils travaillent, chantent presque sans cesse, sur-tout si l'occupation à laquelle ils se livrent exige le concours de plusieurs individus et une sorte de simultanéité d'action, comme quand il leur faut pagayer dans une pirogue, porter en commun de lourds fardeaux, battre le riz, &c., de même aussi pour s'encourager l'un l'autre à l'ouvrage. *Nec solum in iis operibus, in quibus plurium conatus, præeunte aliqua jucunda voce, conspirat; sed etiam singulorum fatigatio quamlibet se rudi modulatione solatur.* (Quint. *Inst. orat.* lib. 1, cap. 10.)

Quelques violons et des basses fabriqués dans le pays même; des harpes apportées de Batavia, et dont la forme particulière se trouve indiquée dans notre atlas (pl. 19); quelques flûtes traversières; des espèces de clairons venus peut-être de Chine; un petit nombre de pianos, de fabrique anglaise, et des guitares : tels sont les instrumens qui se voient ici chez les riches métis européens. Les indigènes ont le tambour timorien et le tamtam chinois; une sorte de flûte à bec, dont l'embouchure est singulière et le son fort doux; un instrument à cordes, en bambou, nommé *sousounou* à Coupang, et *akadou* à Dillé; une sorte de guimbarde aussi en bambou, et des mirlitons en feuilles de latanier; enfin l'instrument appelé *bobre* à l'Ile-de-France, espèce de monocorde consistant en un arc en bois tendu par un fil métallique; on joue de ce dernier en frappant sur la corde avec une petite baguette, ce qui produit des sons foibles, dont on peut cependant accroître un peu ou varier l'intensité, soit en modifiant la force du coup, soit en faisant agir la baguette tantôt au centre, tantôt aux extrémités de la corde. Cet instrument sert à faire danser et même à accompagner le chant, dont il dessine bien le rhythme.

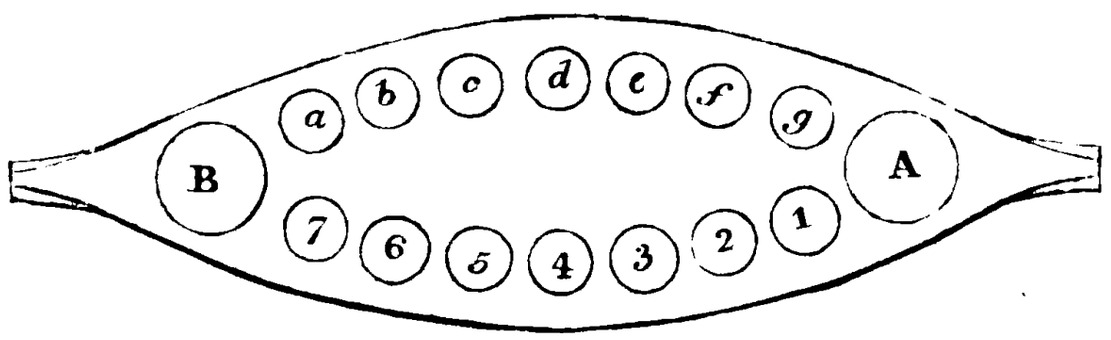
Jeux. — Nous ne dirons rien ni des combats de coqs, et des paris qui

Ile Timor. De l'homme en société.

en sont la suite, ni des jeux de cartes ou autres importés de l'Europe ou de la Chine. L'espace qu'il nous est permis de consacrer à cette matière, sera convenablement rempli par la description d'un jeu de combinaison fort en vogue à Timor, où il est appelé *tchonka* ou *tjonka*. Connu dans l'Inde et même à l'Ile-de-France, où les Malabares qui l'y ont introduit le nomment *panangouni*, ce jeu est aussi répandu, je crois, dans certaines provinces russes.

L'instrument qui sert à le jouer consiste en une table ou en un petit meuble de bois qu'on peut placer sur ses genoux; plusieurs cases hémisphériques y sont creusées, et sont destinées à recevoir des billes ou de petites coquilles. On donne au tchonka des formes plus ou moins élégantes; mais un parallélipipède en bois pourroit suffire.

Voici celle qui est la plus ordinaire :



Deux grandes cavités également hémisphériques, A et B, nommées *roumas* ou magasins, se trouvent placées à chaque extrémité du tchonka; la capacité doit en être calculée de manière que l'une et l'autre puissent contenir la totalité des billes dont on fait usage. Chacun des joueurs a son rouma à droite (1), et devant lui une série de cases plus petites, en nombre arbitraire, que, pour fixer les idées, nous supposerons être de sept (2).

Chacune de ces petites cases est garnie d'un nombre de billes égal à celui de la série (3). Les deux partners commencent la partie en même temps. A cet effet, ils prennent dans la main droite toutes les billes qui

(1) *Voyez* dans l'Atlas les planches n.os 18 et 25.

(2) Nous avons vu des tchonkas où le joueur n'avoit devant lui que six cases, d'autres où il en avoit neuf; mais, ainsi que je l'ai dit, ce nombre est tout-à-fait arbitraire. Cependant, comme il sera facile de le concevoir, les combinaisons du jeu sont d'autant plus difficiles qu'il y a une plus grande quantité de cases.

(3) Ces billes ont environ $\frac{3}{4}$ lignes de diamètre.

sont dans une de leurs cases propres, *ad libitum*, en exceptant toutefois la case de l'extrême gauche : on en verra plus tard la raison. Partant ensuite de cette case, le joueur dépose, en allant de gauche à droite, une bille dans chaque case qu'il rencontre; y compris son rouma, et il continue de la même manière dans les cases de son adversaire, qu'il parcourt alors de droite à gauche, jusqu'à ce qu'enfin sa dernière bille ait été posée. Arrivé à ce point, il relève toutes les billes qui se trouvent dans la case où est cette dernière bille, et il continue à parcourir, dans le sens prescrit, le reste des cases de son adversaire, puis les siennes propres, et ainsi de suite.

Il faut remarquer qu'on ne doit point, en passant, mettre des billes dans le rouma de son adversaire.

Lorsqu'il arrive qu'un des joueurs place sa dernière bille dans une case vide, il doit s'arrêter et rester là comme en prison; mais pour se dédommager, il prend, à titre de *consolation*, toutes les billes qui se trouvent vis-à-vis de celle-là, et les met dans son rouma. L'autre joueur alors continue seul la partie, jusqu'à ce qu'un hasard pareil le constituant prisonnier à son tour et aux mêmes conditions, son adversaire recouvre la liberté.

Dans cette lutte préliminaire, on a marché en aveugle; il s'agit maintenant d'avoir recours aux combinaisons. Pour recommencer à jouer, il vous est loisible de prendre les billes dans celle de vos cases qu'il vous plaît; mais si, en distribuant ces billes ainsi qu'il a été dit, la dernière tombe dans votre rouma, comme vous ne devez pas relever les billes qui s'y trouvent, vous êtes en droit de recommencer à prendre des billes dans une autre case à votre choix. Cette circonstance de finir sa distribution dans son rouma, est une des plus avantageuses du jeu; aussi l'habileté consiste-t-elle à la faire naître le plus souvent possible. Elle peut survenir au commencement de la partie, c'est-à-dire, avant que l'un des partners ait été obligé de suspendre son jeu : elle donne lieu aux mêmes conséquences.

Après tout, il n'est pas toujours facile de placer sa dernière bille dans le rouma : y arriver directement est rare; le faire par une suite de coups tient à un calcul fort compliqué : aussi est-ce là que la routine du joueur et sa sagacité doivent venir à son aide. En thèse générale, lorsqu'on recommence à jouer, il est avantageux de prendre des billes dans celle de ses cases où elles sont le plus amoncelées.

Quand vous devenez prisonnier une seconde fois, votre adversaire reprend le jeu ainsi que vous l'aviez fait vous-même, et vous vous relevez ainsi successivement jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de billes dans les cases, et que toutes aient passé dans les roumas. Alors celui qui a le plus de billes a gagné la partie; et si l'on est convenu de jouer à tant la bille, on règle son compte en conséquence.

Tel est le jeu de tchonka *à partie simple.* On peut aussi le jouer *en parties liées,* et voici comment.

Nous avons supposé que chaque joueur avoit sept cases devant lui, non compris son rouma; par conséquent on aura mis, en commençant le jeu, sept billes dans chaque case, ou quarante-neuf devant chaque joueur. Admettons qu'à la fin de la première partie, le joueur M ait gagné vingt billes au joueur N, celui-ci n'aura plus que vingt-neuf billes dans son rouma; à la seconde partie, N ne pourra donc *charger* que cinq cases, en mettant cinq billes dans chacune, et il en restera quatre dans son rouma. Cette nouvelle disposition oblige alors à ne regarder le tchonka que comme composé de cinq cases de front au lieu de sept. Le joueur M *chargera* donc de son côté cinq cases à cinq billes chaque, et l'on commencera le jeu sans faire aucune attention aux cases vides. Pour le reste on se conforme aux règles données pour jouer la première partie.

Si le joueur M a continué d'être favorisé, et qu'il ait encore gagné neuf billes au joueur N, celui-ci n'en aura plus que vingt dans son rouma.

Veut-on continuer le jeu? Le joueur N ne pourra charger avec ses vingt billes que quatre cases à quatre billes chaque. M en fera autant de son côté, et l'on continuera le jeu comme si le tchonka n'avoit que quatre cases de front. On voit comment on pourroit continuer en ne chargeant que trois cases, &c.

Il y a une troisième manière de jouer le tchonka, qui suppose plus d'habileté encore que les deux autres; mais elle exige que chaque joueur ait son tchonka particulier. Le but qu'on se propose alors consiste à relever toutes les billes du jeu, dans le plus petit nombre possible de coups, et en suivant les règles données plus haut, à l'exception toutefois d'une seule que l'on viole dès le début, en commençant par lever les billes devant soi, *dans la case la plus à gauche,* ou ici dans la case

n.° 7. Si on les distribue selon l'ordre prescrit, la première sera mise dans la case n.° 6, et la dernière tombera dans le rouma: vous êtes donc en droit de lever les billes dans celle de vos cases qu'il vous convient. Mais ici le talent du joueur consiste à combiner ses coups de manière, 1.° à ne se mettre jamais dans l'impossibilité de jouer (ce qui auroit lieu si la dernière bille qu'il a dans la main arrivoit dans une case vide); 2.° à éviter de suivre une fausse marche qui, lui faisant jouer un trop grand nombre de coups, tourneroit à l'avantage de son adversaire.

Il est à propos de dire que, dans cette partie comme dans les deux autres, on ne doit point mettre de billes dans le rouma de gauche.

Cette dernière manière de jouer au tchonka rentre tout-à-fait dans le domaine des combinaisons, et peut être soumise à un calcul numérique. Je donne plus bas un tableau qui contient le résultat de ce calcul. On a affecté un numéro à chacune des cases du tchonka; et l'on voit, dans les chiffres du tableau, l'indication de la case où il faut puiser chaque fois qu'on a mis dans son rouma la dernière bille qu'on avoit en main. Ainsi les chiffres qui font face au nombre 7 de la première colonne, donnent à connoître qu'on doit lever, en commençant le jeu, les billes de la case n.° 7; au second et au troisième coup, celles de la case n.° 1; au quatrième, celles de la case n.° 3, et ainsi de suite.

J'ignore comment ce tableau a été formé; mais les personnes accoutumées au calcul de ce genre de combinaisons pourront facilement concevoir la manière d'en dresser un semblable. Celui-ci m'a été communiqué à Coupang; j'en ai plusieurs fois fait usage, et j'ai trouvé qu'il répondoit bien au but. Malheureusement la copie qui m'en reste a été faite avec peu de soin; et j'ai lieu de croire ou plutôt je ne puis douter qu'il s'y est glissé des erreurs. Tel qu'il est cependant, il m'a paru propre à en faire connoître les élémens, et à mettre sur la voie ceux qui auroient envie de le rectifier. J'ai négligé moi-même d'écrire sur mes notes ce que signifient les chiffres qui sont portés dans la première colonne de gauche. et j'ai eu tort en cela de compter sur ma mémoire; il est possible que quelques méditations sur cet objet le fassent concevoir à ceux qui auront à leur disposition plus de loisirs que je n'en ai moi-même.

Ile Timor. De l'homme en société.

TABLEAU indicatif de l'ordre dans lequel les billes du tchonka doivent être successivement levées, pour arriver à la fin du jeu avec le plus de promptitude possible.

INDICATION DES TOURS !	NUMÉROS DES CASES DU TCHONKA DONT LES BILLES DOIVENT ÊTRE SUCCESSIVEMENT LEVÉES.	REMARQUES.
7 djalan (*).	7 1 1 3 5 3 1 1 4 5 4 3 7 1 2 3 5 1 1 1 3 5 7 3 4 1 6 4 5 3 7 2 4 6 4 5 4 3	(*) Ce mot *djalan*, qui est malais, signifie *aller, marcher, partir pour un voyage*, et peut-être ici, par extension, un *tour* (au jeu).
6	7 2 4 6 2 4 2 1 3 5 3 2 2 5 4 2 7 2 1 2 3 1 6 1 2 6 4 5 1 1	
5	2 1 2 1 7 1 4 1 3 1 6 2 1 1 4 1 : 2 : 3 : 2 2 4 6 3 5 1 1 : 5 6 7 4 1 6 2 4 2	Je crois me rappeler que ces chiffres, séparés l'un de l'autre par deux points, indiquent qu'on peut indistinctement lever les billes dans l'une ou dans l'autre des cases que le numéro représente ; cependant, je ne voudrois pas l'affirmer.
4	3 2 2 7 5 2 1 1 1 4 1 3 1 7 1 2 1 6 3 4 1 6 1	
3	7 4 6 4 1 1 3 5	
2	7 5 4 5 2 4 3 1 6 6	
1	5 4 5 2 4 3 1 5 6 1 2 6 2 3 1	
	7 6	

§. VIII.

Industrie agricole et manufacturière.

Agriculture.

Quelque grossiers que soient les procédés de culture chez les peuples les moins civilisés, ils offrent toujours à l'observateur des points de comparaison dignes de son intérêt; il se plaît à méditer sur l'énorme distance qui se trouve entre les expédiens que le génie encore brut de l'homme parvient à lui suggérer, et ces inventions admirables qu'il est capable de produire lorsqu'il a acquis tout son développement au sein d'un état social perfectionné. Les habitans de Timor, ainsi que nous l'avons dit, composent en grande partie leur nourriture de produits végétaux; et ce-

Ile Timor. De l'homme en société.

pendant on va voir que les moyens qu'ils consacrent à leur reproduction sont bien loin d'être parfaits.

Outils. — Un simple piquet de bois dur, médiocrement gros, et pointu à l'une de ses extrémités, est le seul outil qu'on emploie pour façonner les terres de l'intérieur, même celles qui sont destinées à recevoir la semence des céréales. Il fait aussi fonction de pioche. A Coupang et dans les environs, la houe à long manche, que les Européens y ont introduite, sert à-la-fois pour la culture du riz et pour celle des plantes potagères; cependant D. José Pinto, gouverneur de Dillé, a fait venir de Macao, et même confectionner à Timor, pour l'usage de ses domaines, d'autres instrumens aratoires semblables à ceux d'Europe.

Engrais. — Les colons chinois, qui dirigent ici la plupart des cultures les plus productives, emploient quelquefois comme engrais le fumier de cheval et celui de buffle, sur-tout dans les plantations de tabac, qui se font régulièrement en juillet ou en août : mais rarement, dans un pays où le terrain propre à l'agriculture est surabondant (1), se donne-t-on la peine d'amender le sol; on aime mieux défricher un nouveau champ.

Les terrains destinés à la culture du riz de marais, exigeant des conditions d'arrosage difficiles à rencontrer, sont, avec les jardins potagers, les seules propriétés particulières ; pour le maïs, chacun est libre d'envoyer ses esclaves en semer où bon lui semble; jamais, à cet égard, il n'y a de contestation.

Travaux de culture. — Les procédés de défrichement sont à Timor d'une extrême simplicité; ils ont seulement l'avantage d'être expéditifs. Dans les terrains boisés, on fait consumer par le feu, après les avoir coupés, les arbres et leurs racines; dans les autres, on a recours au même expédient pendant la sécheresse, pour les débarrasser des herbes et des broussailles qui couvrent leur surface. Telle est la disposition unique donnée aux champs qui, à la saison humide suivante, doivent recevoir les plantations de maïs. On procède à la préparation des rizières avec plus de soin : des troupeaux de buffles sont avant tout envoyés sur le ter-

(1) Il n'y a pas une île dans l'archipel d'Asie tout entier, dont la cinquième partie soit occupée; et dans la plupart, la centième partie des terres n'est pas encore en culture. (Crawfurd, *op. cit.* t. III.)

Ile Timor. De l'homme en société.

rain, pour y écraser par leurs piétinemens les plantes et les mauvaises herbes; le sol est nettoyé ensuite avec la houe, avant d'y semer le riz (1). Quand celui-ci est assez grand, on le transplante; opération qui se fait ordinairement quarante jours après le semis. Trois mois plus tard encore, le riz macassar est bon à couper, tandis que le riz bougis exige un mois de plus. On commence à semer cette graminée dans la saison pluvieuse, c'est-à-dire, en janvier.

Dans toutes les parties de l'archipel d'Asie (2), on récolte deux espèces distinctes de riz : l'une croît sans l'immersion préalable de la semence dans l'eau; cette immersion est indispensable pour l'autre. Ces espèces diffèrent très-peu, soit quant à la configuration du grain, soit quant à la qualité : cependant le riz de marais se vend généralement plus cher; le grand avantage qu'il y a de le cultiver ne vient donc que de ce qu'il rapporte plus de grain. A Java, on distingue deux variétés importantes de chacune de ces espèces : le grain de l'une est gros, productif et délicat, mais n'arrive à une complète maturité qu'au bout de sept mois; le grain de l'autre est plus petit, moins agréable et moins abondant, mais la moisson s'en fait deux mois plus tôt; on cultive constamment celle-ci dans des terres substantielles, où l'on ne retire qu'une récolte dans l'année; celle-là en donne deux, et vient dans des terres bien arrosées, et de qualités supérieures. Ces variétés, mais plus particulièrement le riz de marais, sont partagées en un grand nombre de sous-variétés, telles que celles dont le grain est rond ou long, celles dont la couleur est noire, rouge ou blanche, &c.

J'ignore si toutes ces qualités de riz croissent à Timor; nous n'en avons observé que de deux sortes, le *riz macassar,* qui est oblong, et le *riz bougis,* dont le grain est arrondi. (*Voyez* pag. 580.)

Après les Chinois, les Malais sont, de tous les habitans de Timor, ceux qui entendent le mieux les travaux agricoles, quoiqu'ils s'en occupent avec leur indolence accoutumée. Mais, à proprement parler, ce

(1) Il m'est démontré que Péron avoit eu des renseignemens inexacts sur le mode de culture du riz, dont il parle dans le troisième volume du Voyage aux Terres australes (*pag. 403 et 404, 2e édition*).

(2) *Voy.* Crawfurd, *op cit.* t. I.

sont les esclaves, chez les uns comme chez les autres, qui supportent le poids du labeur; les femmes de cette classe sur-tout en ont dans leur lot la part la plus pénible; les hommes se chargent tout au plus de conduire les bestiaux qui doivent donner la première façon au sol (1).

Récoltes. — Le maïs, qui est une des ressources les plus importantes de Timor, y est cependant confié à des terres d'un très-foible rapport. Selon Crawfurd, on pourroit, dans un bon terrain, obtenir quatre cents et même cinq cents pour un; tandis que, dans un mauvais sol, on ne retire quelquefois pas au-delà de soixante à soixante-dix fois la semence.

Quand le riz a été coupé, les femmes piétinent dessus ou le battent pour en extraire le grain, que l'on conserve ensuite sans le dépouiller de sa glume, qui le préserve contre les atteintes de la chaleur et de l'humidité de l'air. On sait en effet qu'en cet état, le riz est, pour ainsi dire, inaltérable, et qu'on peut le garder très-sain pendant un grand nombre d'années. Le dépouiller de cette enveloppe et le vanner font partie des attributions des femmes, qui s'en occupent dans leur ménage au fur et à mesure du besoin. Un pilon et un mortier en bois sont les ustensiles consacrés à cet usage : deux et quelquefois trois d'entre elles procèdent à la trituration des capsules du grain, en frappant en cadence. (*Voyez* pl. 18.)

Le riz, cultivé dans un sol vierge dont on a brûlé les arbres, les broussailles et les mauvaises herbes, peut, dans de favorables circonstances, rendre de vingt-cinq à trente pour un; celui de montagne, dans une terre arable ordinaire, quinze pour un, et c'est ce qu'on regarde comme une bonne récolte. Quoi qu'il en soit, diverses causes, telles que la constitution atmosphérique, la qualité du sol, le soin donné à la culture, l'espèce même du grain, concourent à rendre cette donnée fort douteuse (2).

Les plantes légumineuses, qui forment une partie essentielle de la nourriture des habitans, le tabac, qui a pris rang parmi leurs plus pressans besoins, sont soumis à des procédés agronomiques dont la simplicité rus-

(1) Les travaux de la charrue, de la herse et de la bêche, ainsi que tout ce qui se rapporte à l'importante opération de l'irrigation, sont exécutés, à Java, par les hommes; mais les travaux plus légers de semer, de transplanter, de moissonner et de battre le grain, appartiennent presque exclusivement aux femmes. (Crawfurd, *op. cit.* t. I.)

(2) *Voyez* Crawfurd, *ibid.*

Ile Timor. De l'homme en société.

tique seroit peu propre à piquer la curiosité. Des détails sur la culture du café offriroient sans doute plus d'intérêt, mais les circonstances ne nous ont pas permis de l'étudier. Nous nous bornerons donc à rappeler que les premiers plants de ce précieux arbuste, introduits à Timor en 1795, y furent déposés en terre par les mains de dona Francisca Varquem, épouse du major Joaõ-Baptista Varquem, alors gouverneur portugais de Timor; ils provenoient de Rio de Janeiro, et existent encore très-grands et très-vigoureux, à Dillé, dans le jardin du gouvernement.

Éducation des bestiaux. — Il seroit peut-être exact de dire que la nature se charge ici de tous les frais et de tous les soins qu'une telle industrie comporte. A Coupang comme à Dillé, l'incurie des habitans est, à cet égard, complète. Les abeilles mêmes, dont le produit est si important et si utile, vivent à l'état sauvage et nichent dans les bois. Aussi la récolte n'exige-t-elle des habitans que la peine d'aller chercher le miel et la cire qui y abondent.

Chasse.

Le buffle (1) et le cochon sauvage, le cerf, et peut-être aussi le babi-roussa, sont les animaux à la chasse desquels les Timoriens se livrent le plus ordinairement : des lances et des gourdins d'un bois très-dur, sont les armes qu'ils emploient sur-tout à cet effet. La chasse des singes et celle des oiseaux se font avec la sarbacane et les flèches de bambou, dont les habitans se servent avec beaucoup d'adresse. Ils tuent aussi de grandes chauves-souris en les frappant avec des bâtons, dans les retraites où elles se réfugient la nuit : cette dernière chasse se fait aux flambeaux.

Pêche.

En général, les habitans de Timor ne sont pas réputés être de fort habiles pêcheurs. Quelques hommes cependant, venus de Solor et de Macassar, sont des marins assez expérimentés, et se livrent à la pêche avec plus de succès; il n'est pas rare même de les voir attaquer la

(1) Dans le quatrième volume du Voyage aux Terres australes, Péron a décrit la manière dont les Timoriens chassent le buffle. Trente ou quarante hommes se mettent en campagne à-la-fois; chacun est armé de plusieurs bâtons gros et courts, avec lesquels ils assomment l'animal qu'ils attendent dans une embuscade; étourdi de tant de coups, il tombe, et ce moment est saisi pour lui percer les naseaux, et y fixer une corde double fort longue, qui, attachée aussi aux cornes, sert aux chasseurs à se rendre facilement maîtres de lui, quoiqu'il devienne furieux aussitôt qu'il a repris ses sens.

baleine, genre d'industrie que leur disputent, avec une activité si grande et si soutenue, les Anglais et les Anglo-Américains. Le moyen grossier qu'ils emploient pour l'extraction de l'huile doit nécessairement entraîner la perte d'une grande quantité de cette substance : il consiste à couper le cétacé par morceaux, que l'on suspend ensuite au soleil à des arbres; des vases placés en-dessous reçoivent la partie fluide qui en dégoutte.

La pêche des tripangs leur fournit un résultat plus avantageux et plus certain. Ce sont les Macassarais et les gens de Coupang qui s'en occupent avec le plus d'assiduité. Cent navires de vingt à cinquante tonneaux quittent Célèbes toutes les années pour se livrer à cette pêche importante. Dans ce nombre, vingt font la pêche sur les rivages de Timor, de Simao, de Rottie et de quelques îles ou bancs voisins; plus de quarante s'avancent, pour le même objet, jusques aux côtes septentrionales de la Nouvelle-Hollande. Macassar ensuite est le marché où viennent se réunir tous les produits de ce genre qui ont été recueillis, et on les exporte de là presque en totalité en Chine. Un navire de vingt tonneaux, armé de vingt-cinq hommes d'équipage, est considéré comme ayant fait un bon voyage, dit Crawfurd (*op. cit*), lorsqu'il rapporte 7 000 *pounds weight* [3 173 kilogrammes] de tripangs (séchés).

Sur les côtes de Timor, et par-tout où les localités le permettent, les habitans ont établi des enceintes ou parcs (1) pour retenir le poisson qui y entre avec la marée. Ils font usage aussi d'éperviers, sur-tout à l'embouchure des rivières ou près des plages sablonneuses, de la seine, du filet à deux bâtons, et enfin du trident, sur les fonds vaseux et peu profonds, où se prennent les poulpes et les raies. Les habitans réussissent mal à la pêche avec la ligne, sans doute parce qu'il leur est difficile d'avoir de bons hameçons. La plus grande partie du poisson qu'ils pêchent est séché, et plus rarement salé, seuls moyens qu'ils aient de le conserver pour l'approvisionnement de leurs maisons, de leurs navires et de leur commerce. En général on mange ici peu de poisson frais; le poisson sec, au con-

(1) « Quelques-uns de ces parcs sont construits en pierres sèches, laissant entre elles de nombreux interstices; d'autres sont faits avec des pieux, rapprochés les uns des autres et disposés de manière que le poisson ait la facilité de pénétrer dans l'enceinte et beaucoup de peine à en sortir. » (*M. Lamarche.*)

Ile Timor. De l'homme en société.

traire, est d'une consommation aussi universelle, parmi les insulaires indiens, que l'est la viande dans nos contrées (1).

Leurs procédés pour la pêche de la tortue, des crustacés et des coquillages, ressemblent à ce que nous pratiquons nous-mêmes.

Arts chimiques.

Vin de palmier. — Le vin de palmier, nommé *kalou* et *touak* à Timor (2), et *toddy* par les Anglais, s'extrait assez généralement de tous les arbres de la famille des palmiers, mais plus particulièrement du cocotier, du latanier et du gomouti, auquel, dans le pays, on donne même aussi quelquefois le nom de touak. Pour obtenir cette liqueur, dès que les bourgeons de la fructification commencent à paroître, on les frappe pendant trois jours successifs avec un petit bâton, dans la vue de déterminer l'afflux de la sève vers la partie blessée (3). Le bourgeon est alors coupé à peu de distance de sa base, et la liqueur qui en découle est reçue dans des pots en terre cuite, des bambous ou d'autres vases. Dans le principe, elle est claire et a une saveur douceâtre qui plaît assez, et lui fait donner alors par les Malais le nom de *manis* [sucrée]; peu de temps après, elle devient trouble, blanchâtre, aigrelette, et tourne promptement à la fermentation vineuse, ce qui lui communique aussi une propriété enivrante : dans cet état, on en consomme de grandes quantités à Timor. Cette liqueur n'est pas désagréable à boire, mais l'usage en est dangereux, sur-tout pour les Européens, qu'il prédispose à la dysenterie et à la fièvre. Au bout de très-peu de temps, le kalou tourne à l'aigre tout-à-fait, et fournit un vinaigre médiocre. Si l'on distille la liqueur avant cette altération, on en obtient un alcool recherché des habitans, quoiqu'il flatte moins le goût que le tafia ou l'arack.

Les liqueurs spiritueuses de ce dernier nom s'obtiennent ordinairement par la distillation de la canne à sucre ou de ses produits. Mais les Chinois de Coupang les dénaturent en y incorporant de l'anis : c'est alors une sorte d'anisette, dont la vente est pour eux l'objet d'un privilége important et exclusif.

Arack de Batavia. — Le fameux arack de Batavia, qui est aussi un

(1) *Voyez* Crawfurd, *op. cit.*
(2) *Touak* est le nom malais.
(3) *Voyez* Crawfurd, *op. cit.* t I.

produit des alambics chinois, se fait avec un mélange de mélasse, de vin de palmier et de riz réunis, dans les proportions suivantes (1); savoir :

Mélasse.....	62.	lesquelles 100 parties en donnent 25 $\frac{1}{2}$ d'arack.
Vin de palmier.....	3.	
Riz.....	35.	
	100.	

Le procédé de fabrication consiste à faire d'abord bouillir le riz dans de l'eau; après l'avoir laissé refroidir, on y ajoute une certaine quantité de levain, et l'on presse le tout dans des paniers placés à cet effet sur une ou plusieurs cuves pendant huit jours, afin d'en extraire le liquide qui flue abondamment. Celui-ci est ensuite retiré, et mêlé avec la mélasse et le vin de palmier qu'on a d'avance combinés ensemble. Le mélange reste dans de petits vases un jour seulement, puis est transvasé dans de larges cuves où on le laisse fermenter pendant sept jours. La fermentation terminée, on place la liqueur dans l'alambic, et, selon le degré de distillation qu'elle subit, on obtient en définitive les aracks des première, seconde et troisième qualités du commerce.

Bière. — Les habitans de Coupang font encore une boisson spiritueuse nommée *larou*, avec la racine d'un arbre qui, dit-on, est le *kayou-amboin.* On commence par enlever l'écorce de cette racine; puis on la coupe en morceaux de trois à quatre pouces de longueur, qu'on met dans un vase rempli d'une suffisante quantité d'eau; on y ajoute une certaine dose de sirop ou de sucre de palmier : le tout reste à fermenter l'espace de six à huit heures. La même racine peut servir pendant plusieurs mois de suite; il en faut environ deux poignées pour faire sept à huit pintes de bière. La première semaine, la liqueur qu'on obtient est trop forte, et n'est point potable; on la jette ordinairement : mais elle acquiert ensuite un goût vineux légèrement amer. Les matelots la préfèrent à notre bière d'Europe. Pour conserver long-temps cette racine, on doit, après l'avoir ratissée, la mettre en petits paquets et la tenir à l'air ou dans un endroit très-sec. Cette espèce de bière seroit d'une ressource précieuse pour nos équipages européens; car on la dit être un fort bon antiscorbutique. Quand on la laisse fermenter plus de sept à huit heures, elle s'aigrit; et si

(1) *Ibid.*

Ile Timor. De l'homme en société.

on la met au soleil, elle fournit, au bout d'une semaine, d'assez bon vinaigre.

Sucre. — Le sucre et la mélasse dont les Timoriens font usage, et qu'ils apellent *goùla* (1), se retire du vin de palmier par l'action du feu. On a d'abord un sirop noirâtre ou mélasse d'une saveur particulière, mais qui n'est pas désagréable; et l'on peut la réduire par un plus fort degré de cuisson, en un sucre très-brun, ayant la consistance de la graisse, et un goût assez approchant de celui du sucre d'orge. C'est uniquement là le sucre dont la population indigène fait usage, car on ne connoît point à Timor le sucre de canne, quoique la plante qui le procure n'y soit pas rare. Quand *l'Uranie* relâcha à Dillé, le gouverneur portugais venoit de réussir à faire du rum, et il attendoit à chaque instant de Macao, disoit-il, les appareils nécessaires à la manipulation méthodique de ce précieux roseau; projet sur lequel il fondoit de grandes espérances.

Huile de coco. — Pour faire l'huile de coco, les habitans de Timor commencent par gratter, avec un instrument fait exprès, la chair de la noix séchée ou complétement mûre. A Coupang, cet instrument se nomme *garou-kalapa* [grattoir de coco]: il se compose d'une pièce de bois, ayant ordinairement seize pouces de longueur, six de large et cinq de hauteur, sur laquelle l'ouvrier peut se placer comme à cheval. A l'une des extrémités est un col de deux pouces environ de longueur, auquel est adaptée une molette étoilée, espèce de râpe destinée à mettre en poudre l'amande de coco : une des figures de notre planche n.° 20 montre la position de la personne qui se livre à ce travail. On conçoit qu'il faut commencer par fendre la noix en deux, ce qui se fait à l'aide de l'espèce de coutelas dont les Timoriens sont ordinairement armés. (*Voyez* pl. 28.)

La confection de l'huile exige encore trois ustensiles : une sébile en bois, de dix pouces de diamètre, nommée *passo;* une passoire ou chausse [*kakoussang*], tissée en feuilles de latanier, et dont la forme est conique; enfin, l'espèce de bassine dont nous avons parlé plus haut (§. VI).

Après avoir gratté une quantité suffisante de noix de coco, on en met la râpure, avec de l'eau, dans la sébile, et l'on comprime très-fortement cette

(1) Ce mot, qui signifie *sucre*, est sanskrit.

râpure avec la main; il en résulte une eau laiteuse que l'on verse dans la bassine; on y joint tout le suc qu'une nouvelle et forte pression du résidu peut encore fournir. La bassine, placée alors sur le feu, est soumise à une ébullition de cinq heures : l'eau s'évapore en partie, et l'on ramasse avec une cuiller la substance oléagineuse qui surnage. On peut de la sorte recueillir à-peu-près une demi-pinte d'huile à chaque cuisson, qu'on suppose contenir le produit de cinq cocos. Cette huile, lorsqu'elle est récente, n'a aucun mauvais goût.

Huiles essentielles. — L'huile de kayou-pouti s'obtient en distillant la feuille de l'arbre de ce nom, qui est, ainsi que nous l'avons dit, le *melaleuca leucadendron* des botanistes; les Chinois qui se mêlent ordinairement de cette fabrication, y emploient des alambics en cuivre.

Ils retirent aussi du bois de sandal une huile très-parfumée; mais je n'ai pas une connoissance précise de leur manière d'opérer. Pigafetta (1) a observé que les Timoriens ont soin de ne couper le bois de sandal qu'à une certaine époque de la lune, d'après l'idée qu'ils ont que ce bois subiroit une sensible altération s'ils le coupoient dans un autre moment. Un préjugé semblable subsiste dans plusieurs provinces de France: les paysans y sont persuadés que, pour que des bois quelconques conservent leurs bonnes qualités, il faut en faire l'abattage en vieille lune, c'est-à-dire, lorsque cette planète est arrivée à son dernier quartier; des bois coupés lorsqu'elle se montre sous ses autres phases, ne tarderoient pas, selon eux, à être attaqués des vers.

Teintures. — Les principales couleurs dont les Timoriens font usage pour leurs teintures, sont le rouge sombre, le jaune et le bleu. Ils retirent la première de l'écorce du *lobak*, arbre qui croît plus abondamment entre Dillé et Batouguédé. Le jaune leur est fourni par le *curcuma*. Pour le bleu, ils emploient la feuille d'un arbre appelé *taron* à Dillé, et *taouk* à Coupang, que l'on mêle avec de la chaux : ces mêmes substances, employées à forte dose, servent aussi pour teindre en noir.

Sel. — La fabrication du sel, branche intéressante de l'industrie timorienne, s'opère en faisant évaporer l'eau de mer dans de petits pots en terre cuite. Ce mode de procéder, connu des insulaires depuis un temps

(1) *Primo Viaggio intorno al globo.*

Ile Timor. De l'homme en société.

immémorial, a lieu sur un grand nombre de points des rivages de l'île, mais sur-tout à Osapa-Kitkil, dans la baie de Coupang.

Viandes et poissons secs. — L'opération de sécher le poisson ou la viande, n'est pas d'une moindre importance. D'après le capitaine Dampier, la dessiccation se fait sur des espèces de boucans ou grilles en bois, placées assez haut au-dessus du feu pour que la cuisson des substances qu'on y pose ne puisse s'effectuer; bien souvent aussi on les met sécher au soleil, en les saupoudrant d'une très-petite quantité de sel. La viande ainsi préparée se nomme *dendeng* en malais.

Arts mécaniques.

Charpentage. — Avant l'arrivée des Européens sur ces bords, les Timoriens, également étrangers à l'usage de la vrille et de la scie, débitoient un arbre pour en faire une table. Les colons chinois seuls possédoient toute l'industrie mécanique, qui seroit aujourd'hui encore presque exclusivement entre leurs mains, si un petit nombre de Malais ne s'étoient lancés sur leurs traces pour s'occuper des travaux les plus grossiers. Ceux-ci ne sont pas, il est vrai, des concurrens fort redoutables ni très-actifs; l'art du charpentier et celui du forgeron sont les seuls auxquels ils se livrent. L'existence de ce dernier, à Timor, paroît pourtant dater d'assez loin, et sans doute le besoin de se fabriquer des armes l'y a fait naître: quoi qu'il en soit, la grossièreté du travail n'annonce pas que les ouvriers en ce genre aient fait de rapides progrès. Les Chinois et les Européens ont introduit l'usage de la scie; mais la manière dont les scieurs-de-long placent leurs pièces diffère essentiellement de celle que suivent nos ouvriers. On peut en voir des exemples sur nos planches 22 et 23.

Forges. — Les soufflets de forge sont simples et ingénieux: ce sont ordinairement des cylindres en bambou, placés verticalement, et dont un piston remplit l'orifice; la soupape placée au bas de la machine se trouve en face d'un tuyau beaucoup plus étroit, allant à angle droit du bambou principal à une grosse pierre percée d'outre en outre, laquelle empêche que ce petit tube ne soit brûlé par le feu. Lorsqu'on lève le piston, la soupape s'ouvre; le bambou se remplit d'air, qui est refoulé ensuite avec force par la descente précipitée du piston. Mais afin d'avoir un courant d'air continu, on place deux cylindres du même genre l'un à côté de l'autre; le seul homme qui suffit pour les manœuvrer, a soin

Ile Timor. De l'homme en société.

de baisser toujours un des pistons quand il relève l'autre. Je crois cet appareil d'origine indienne, et je me fonde sur l'examen d'un des bas-reliefs des ruines du temple indien de *Soukouh* sur l'île Java, dont Crawfurd donne le dessin (1) : le soufflet timorien s'y trouve exactement représenté. On trouvera un dessin aussi très-soigné du soufflet dont il s'agit, dans l'Atlas du Voyage aux Terres australes, 2.e édition (pl. 46.)

Rarement les forgerons timoriens ont-ils une enclume ; une grosse pierre dure en fait fonction : les étaux sont encore moins communs chez eux. Les ouvriers chinois sont beaucoup mieux montés en outils : indépendamment de ces pièces essentielles, ils ont des bancs à tirer les métaux, des marteaux, des limes, des estampilles, &c. Le charbon de bois est le seul combustible dont les uns et les autres fassent usage pour les travaux de leur profession.

J'ai vu, chez un orfévre chinois, à Coupang, un soufflet de forge construit sur les mêmes principes que le précédent, mais plus simple à quelques égards. Il se composoit d'une seule caisse prismatique en bois, de cinq pouces en carré, sur un pied et demi de longueur; elle étoit placée horizontalement, et de manière que son milieu correspondît à un conduit creusé dans un massif épais en briques, communiquant avec le foyer. Ce tuyau s'ajustoit encore avec le milieu de la boîte. Une soupape étoit placée aux deux extrémités, tandis qu'un piston, mobile suivant sa longueur, tantôt vers un bout, tantôt vers l'autre, produisoit, à l'aide du jeu alternatif des soupapes, un courant d'air presque continu.

Orfévres. — Ce sont les Chinois seuls qui travaillent l'or à Timor; du moins n'avons nous pas ouï dire que les naturels du pays se livrassent à cette occupation, malgré l'usage qu'ont les rajas de l'intérieur de porter parfois en écharpe des serpens d'or en filigranes. Il n'en est pas de même sur l'île Dao, voisine de Rottie (*voyez* pl. 15), dont les habitans sont en ce genre des ouvriers très-renommés; les chaînes et les bracelets à jour qu'ils fabriquent sont d'une délicatesse et d'une perfection surprenantes.

Tissage des étoffes. — L'art de tisser les étoffes de coton, ou mêlées de coton et de soie, est parvenu à Timor à un degré de perfection qui

(1) *Op. cit.* t. II.

Ile Timor. De l'homme en société.

porte à croire qu'il s'y exerce depuis des temps fort reculés : j'ai rapporté plusieurs pagnes de cette île, non moins remarquables par la régularité du tissu que par l'heureux choix du dessin et des couleurs. La soie qu'on y emploie vient de Chine à l'état brut, et ce sont encore les femmes qui ont la tâche de la mettre en œuvre, comme elles s'occupent aussi de tous les détails du tissage. Elles ne fabriquent aucune étoffe légère, mais seulement celles qui sont épaisses et durables.

Les pagnes de Coupang ont ordinairement le fond blanc et la bordure rouge; celles qui se fabriquent à Rottie et à Savu, sont noires, ou du moins d'un bleu extrêmement foncé. C'est à Rottie, selon M. Lamarche, que l'on fait les plus belles pagnes de couleur de ces contrées. Il est possible que les étoffes soignées de Timor soient plus rares; mais j'ai peine à croire qu'aucune de celles de Rottie puisse les surpasser pour l'agrément et le fini du travail.

D'après les recherches de Crawfurd, les habitans du grand archipel d'Asie auroient possédé l'art de tisser les étoffes bien avant qu'ils eussent communiqué avec les Indous; il regarde même comme probable que cet art a dû faire partie des connoissances d'une tribu particulière d'indigènes. En effet, remarque-t-il, les mots *filer* et *tisser,* ceux qui expriment *le métier de tisserand,* la *navette,* la *trame* et la *chaîne,* sont tous des mots ou des expressions indigènes, et à-peu-près les mêmes dans toutes les langues de l'archipel; par-tout du moins où l'on connoît l'art de fabriquer les étoffes par le tissage. Le métier à tisser des insulaires diffère essentiellement de celui des Indous, quoique les rouleaux pour séparer le coton de sa semence, et le rouet à filer, soient exactement les mêmes. Ce dernier, aussi bien que les matériaux employés à cette manutention, sont connus sous les noms sanskrits de *jantra* et de *kapas;* et il est remarquable que, dans cette langue mère, *jantra* soit le nom générique appliqué à la mécanique. Combien peu avancé étoit donc l'état des arts parmi les habitans de l'archipel indien, puisque leurs instructeurs ont dû leur faire présent d'un nom qui tient à une des plus anciennes inventions manufacturières!

Fabrication de cordages. — Diverses substances textiles servent aux indigènes à fabriquer les cordages dont ils ont besoin, soit pour la marine, soit pour les usages domestiques. Ils emploient aussi au même objet

Ile Timor. De l'homme en société.

des lanières de peau de buffle, qui font des cordes d'une force extraordinaire.

Filets de pêche. — « Mais l'art dans lequel les habitans de Coupang déploient le plus de talent et d'adresse, c'est la confection de leurs filets, et particulièrement de leurs éperviers. Les mailles en sont très-serrées, très-égales et d'un fil fin et fort. Ces éperviers diffèrent de ceux d'Europe en ce qu'ils n'ont pas de contre-mailles, en sorte que les pêcheurs ne peuvent les jeter que sur une plage unie, où l'on puisse les tirer à sec, et dans un endroit peu profond, où il soit possible d'envelopper avec la main le poisson dans le filet, avant de le tirer de l'eau. Les plombs se touchent presque tous; ce qui est indispensable, car, s'ils étoient plus éloignés, les petits poissons pourroient passer sous le *câble* entre deux. A la vérité, ces plombs sont moins pesans que les nôtres, et quelquefois même ce sont de simples fragmens du coquillage nommé *cône* qui remplissent les intervalles, lorsque la garniture de métal est trop espacée. Les plombs, au lieu d'être ronds ou ovoïdes comme nous les faisons, ont à-peu-près la forme d'un fer à cheval, percé, aux deux extrémités, de trous par lesquels passe le câble de l'épervier : ce câble est menu, quoique fort aussi. » (*M. Lamarche.*) Les filets et les lignes de pêche sont tous en coton.

Poteries. — Les Timoriens se bornent à la confection des vases les plus grossiers; ils ne connoissent même pas l'art de les vernisser. Les ustensiles de ce genre qui sont d'un travail plus recherché, viennent de Chine ou d'Europe. Les tuiles mêmes dont quelques Hollandais font usage pour la couverture de leurs maisons, sont apportées du dehors.

Construction navale.

Nature des navires. — On construit à Timor des navires et des bâtimens de mer de différentes dimensions, depuis la pirogue, creusée dans un seul tronc d'arbre, jusqu'à des corocores et à des champans capables de faire le grand cabotage.

On appelle *corocore* et plus rarement *caracore,* dans ces parages, un vaisseau à carène fine, du port de huit à trente tonneaux, pouvant aller à rames et à voile, et portant un seul mât. Le champan, dont le nom est emprunté du chinois, est en général d'une plus grande capacité; il peut aller aussi à rames (1) et à voile; mais les mâts y sont multiples,

(1) On en voit qui arment jusqu'à soixante avirons.

Ile Timor. De l'homme en société.

et placés dans une position verticale. Les corocores ont quelquefois des balanciers, comme on peut le voir sur notre planche 45; d'autres fois, ainsi que la planche 37 l'indique, elles n'en ont point. Quant aux pirogues grandes et petites, elles ont presque toujours un balancier sur l'un et l'autre bord, lorsque sur-tout elles doivent aller à la voile.

« Ordinairement ces embarcations ne sont point pontées; mais pour mettre à couvert les hommes qui les montent, ainsi que les effets qu'elles transportent, on construit une espèce de toit ou de tugue en bambou, dont les montans, qui reposent sur les traverses des balanciers, règnent dans toute leur longueur, ou s'élèvent au centre jusques à quatre pieds ou quatre pieds et demi au-dessus du plat-bord. Des feuilles de palmier superposées ou entrelacées terminent la partie supérieure de cette espèce de plate-forme, assez solidement construite d'ailleurs pour supporter le poids des vingt-cinq à trente hommes qui, dans les grandes corocores, se placent fréquemment par-dessus. (*Voy.* pl. 37 et 45.)

» La rareté du fer a porté les habitans à n'en pas faire usage du tout dans leurs constructions civiles et navales, et ils sont venus à bout de s'en passer.

» Au lieu de clouer, comme nous le faisons, leurs bordages sur une membrure disposée d'avance, ils suppriment cette carcasse et assujettissent les pièces contiguës avec des espèces de gournables ou chevilles en bois qui les pénètrent en partie sur le *champ* (*voy.* pl. 23). Mais, pour empêcher que les flancs du bateau ne se rapprochent par la pression de l'eau, on établit des baus d'espace en espace : leurs extrémités reposent sur des taquets ménagés pour cet objet sur la face intérieure de deux bordages latéraux opposés, qui, en conséquence, ont été taillés plus épais que les autres (*voy.* pl. 24). Ces taquets, percés de haut en bas, ainsi que le sont les extrémités correspondantes du bau qui repose dessus, sont réunis par un fort lien de rotin ou de quelque autre substance textile, bien souvent tirée du brou du coco.

» Cette manière de maintenir les bordages dans la position que le constructeur leur assigne, rend l'emploi de la membrure moins nécessaire chez ces peuples que chez nous; aussi presque tous les bateaux de Timor et des îles voisines n'en ont pas.

» En général, les formes de l'avant et de l'arrière des corocores ne diffèrent guère l'une de l'autre, et sont parfois tellement semblables, qu'on ne peut les distinguer qu'en faisant attention aux gouvernails placés à la poupe. Les grandes corocores, en effet, en ont deux disposés latéralement, de la manière suivante : une planche un peu épaisse, fixée sur le plat-bord, est percée d'un trou assez grand pour que la tête du gouvernail puisse y passer ; cette ouverture fait l'office de jaumière ou d'étambrai ; un gond pris dans la mèche même entre dans une penture ménagée sur l'étambot, et sert à fixer le gouvernail dans la position convenable. Une sauve-garde en corde, semblable à celle de nos canots, a pour but aussi de retenir le gouvernail, dans le cas où un coup de mer, ou bien un échouage, viendroit à le démonter. Pour la commodité du timonnier, une barre ou une forte cheville en bois traverse la tête du gouvernail d'outre en outre, dans le sens de la largeur du bâtiment, et sert à le manœuvrer.

Voilure. — « Les corocores n'ont ordinairement qu'une voile rectangulaire, dont le grément consiste en une drisse et deux bouts de corde placés aux deux *points* inférieurs, destinés à servir alternativement d'écoutes et d'amures. Le mât est en bambou, quelquefois vertical et maintenu par des cordages: d'autres fois, il est incliné de l'avant à l'arrière, de manière à pouvoir remplir en même temps les fonctions d'étai; mais dans ce cas, deux autres bambous, placés latéralement, font l'office de haubans, et se réunissent au sommet en forme de bigues avec celui qui figure le mât. (*Voyez* pl. 37.) Il est rare, mais non pas sans exemple, qu'il y ait quatre bambous réunis.

» La voile se compose quelquefois d'une pagne, ou d'une étoffe grossière du pays; mais elle est plus ordinairement en natte, c'est-à-dire tissée en feuilles de palmier. Quand elle n'est pas déployée, on la roule sur sa vergue, et on l'élonge de l'avant à l'arrière du bateau.

» Sur toutes les corocores que nous avons vues, le mât étoit placé à un tiers de l'avant à l'arrière du navire. Les balanciers, qui sont fort longs, touchent constamment à l'eau, ce qui doit un peu nuire à la marche de ces embarcations; il est vrai qu'elles ont besoin de tels contre-poids, car leur largeur est en général fort petite. J'en ai vu une qui étoit construite

Ile Timor. De l'homme en société.

au cinquième, encore étoit-ce une de celles qui, comparativement à leur longueur, avoient le plus de bau.

Ancres. — « Les ancres sont en bois, et n'ont, comme nos *corps-morts*, qu'une seule patte. Celle-ci entre dans une mortaise pratiquée à l'une des extrémités de la verge; et pour empêcher que ces deux pièces ne fassent entre elles un angle trop ouvert, on les maintient, l'une par rapport à l'autre, dans la position convenable, à l'aide d'une forte ligature, soit en cordage, soit en rotin. Souvent on profite de la forme bifurquée d'une pièce de bois pour avoir l'ancre et sa patte d'une seule pièce : pour ajouter à la stabilité de l'appareil, on charge de pierres ses deux extrémités. Les câbles, le plus communément faits en *kair*, le sont quelquefois aussi avec une espèce de liane particulière à ces contrées. » (*M. Lamarche.*)

Calfatage. — Les colons européens emploient pour le calfatage, à Timor, une résine exotique qu'ils mêlent avec de la chaux, afin de la rendre plus résistante aux impressions des fortes chaleurs. Les coutures sont préalablement remplies, soit avec l'écorce d'une espèce de mélaleuca [kayou-pouti], soit avec de la filasse de coco; un coin de bois dur et une pierre en place de maillet sont les outils qui servent à cette opération. Ceux des naturels qui n'ont point de résine, enduisent les coutures de leurs embarcations avec un mastic composé ainsi qu'il suit: une provision suffisante de mousse ramassée dans les bois, et nettoyée avec soin, est placée, par petites parties à-la-fois, dans des cavités creusées, en nombre plus ou moins considérable, dans une forte pièce de bois, où plusieurs hommes l'y triturent avec des pilons. Quand cette mousse commence à se réduire en pâte, on y ajoute de la chaux, et l'on a soin d'humecter le mélange jusqu'à ce que, par une trituration continuée, elle ait atteint la consistance d'un mortier.

Approvisionnemens. — Les provisions de bouche des marins de ces contrées se composent principalement de noix de coco, de maïs, de riz, de poissons secs et de quelques tranches de buffle boucané; rarement embarquent-ils un petit nombre de volailles; quant à l'eau, ils la conservent dans de grosses tiges de bambou.

Ordinairement ce sont des Chinois, des Malais de Macassar, ou des

gens provenant de cette dernière race, qui commandent les embarcations destinées aux voyages lointains; les Timoriens proprement dits n'ont que peu de goût pour la navigation. Ile Timor. De l'homme en société.

Les champans, destinés principalement au commerce avec la Chine, ont les œuvres mortes en général très-enhuchées, ce qui nuit beaucoup à leur stabilité : on en voit dont la capacité approche de cent tonneaux. Le système d'installation de leur voilure et de leur grément se rapproche tantôt de celui des Européens, tantôt de celui des Chinois.

A l'époque de notre relâche à Coupang, les Hollandais avoient sur le chantier un sloup construit par un charpentier anglais domicilié dans le pays. Le gouverneur destinoit ce navire, qu'on devoit armer de dix canons, à agir hostilement contre les contrebandiers de l'île Savu, parce qu'ils apportoient de la poudre au raja d'Amanoubang, avec lequel, comme nous l'avons vu (chap. XVII), il étoit en guerre. Ce navire, nous a-t-on assuré, devoit coûter 15 000 piastres [81 450 francs environ].

§. IX.

Industrie commerciale.

Si nous voulions ne parler ici que de l'état actuel du commerce à Timor, notre tâche seroit aussi prompte que facile; mais nous pensons devoir examiner les choses sous un point de vue plus étendu, et montrer le but qu'il seroit possible d'atteindre, si l'on vouloit un jour donner à cette importante branche d'industrie l'extension dont elle est susceptible.

Au nombre des objets les plus intéressans d'exportation, doivent être placés l'or et le cuivre, dont on sait qu'il existe à Timor des mines abondantes, et cependant peu exploitées. Marchandises d'exportation.

Le règne végétal offre en première ligne aux spéculateurs le bois de sandal, dont il existe trois variétés, classées en plusieurs catégories qui dépendent de la grosseur des billes. Les Hollandais tirent principalement ce bois de la côte méridionale de l'île. Ce qui, en 1801, valoit 7, 25

Ile Timor. De l'homme en société.

et 30 piastres le pikol, se vendoit 50 piastres à Canton (1), c'est-à-dire près du double. En 1799, une cargaison envoyée de Dillé à Macao produisit un bénéfice de 2 $\frac{1}{2}$ pour un ; enfin, lors de notre séjour à Coupang, vers les derniers mois de 1818, la première qualité de sandal s'y vendoit 15 piastres le pikol, la seconde 9 piastres, la troisième 6, et la racine de ce bois 7 piastres $\frac{1}{2}$: mais ces prix ne sont pas invariables.

« Le sandal des îles indiennes est regardé comme inférieur à celui du Malabar; cependant on n'établit aucune distinction à ce sujet dans les marchés de Chine. Le bois le plus parfumé est celui qui tient le plus près à la racine de l'arbre ; c'est pourquoi les plus grosses billes se vendent le plus cher. A Timor et dans les îles plus à l'Est, d'où, pour la convenance des trafiquans, le sandal est importé à Java, il coûte, en raison de sa qualité, depuis 8 jusqu'à 13 piastres le pikol. A Timor, sans égard toutefois à l'infériorité de qualité, il est de 45 p. o/o moins cher que celui du Malabar; mais en Chine, où est le plus grand dépôt de cet article, on le partage en trois classes, dont les valeurs respectives peuvent être représentées par les nombres 24, 22 et 17. La quantité qu'on en importe chaque année du Malabar en Chine est d'environ 3 000 pikols [181 326 kilogrammes]. Nous n'avons eu jusqu'ici aucun moyen de déterminer la quantité de sandal qui s'exporte annuellement des îles indiennes; mais à Timor seul, les produits n'en sont pas au-dessous de 8 000 pikols [483 536 kilogrammes] (2). »

Dès aujourd'hui, on peut ranger le riz, le maïs, les haricots, le tamarin, &c., parmi les objets d'exportation; cependant le commerce de ces denrées est fort limité, et se borne presque uniquement à l'approvisionnement des vaisseaux qui relâchent à Timor. Le coton, la ouate, les bois d'ébénisterie, le café, le sucre, l'arack, les épices, le kair, et un petit nombre d'autres produits végétaux dont nous donnerons bientôt la liste, seroient susceptibles d'offrir déjà d'intéressans bénéfices, si l'on vouloit se livrer à leur exploitation d'une manière plus

(1) D'après Péron, le bois de sandal ne coûtoit, en 1803, que 25 piastres le pikol en Chine, mais il y auroit valu autrefois jusqu'à 60 et 80 piastres. (*Voyage aux Terres australes.*)

(2) Crawfurd, *op. cit.* t. III.

active; la petite quantité qui s'en récolte est absorbée presque entièrement par la consommation intérieure.

« On peut en dire autant de la plupart des îles d'Asie, en ce qui concerne le coton en laine : celles seulement où la culture a fait le plus de progrès, telles que Java, Bali, Lombok, Mangaraï ou Floris, Boutong, &c., en exportent chez leurs voisins. Or, on remarquera que ces îles appartiennent à la grande chaîne qui forme comme la barrière méridionale de l'archipel, depuis Java jusqu'à Timor-Laot; en un mot, que la production un peu en grand de cette précieuse substance est confinée dans cette portion des îles indiennes dont la constitution géologique se compose de roches secondaires (1). »

On exporte de Timor au Bengale et en Chine de grandes quantités de cire : son prix, en 1818, étoit à Dillé de 20, 25 et 30 piastres le pikol [180, 225 et 270 francs les cent kilogrammes] : la blanche valoit le double. Parmi les îles d'Asie, ce sont Timor et Floris qui en fournissent le plus; il s'en exporte chaque année, de Dillé seulement, selon Crawfurd, 20 000 pikols [1 208 840 kilogrammes], livrés au bas prix de 5 piastres le pikol [45 francs les cent kilogrammes]; tandis que, lorsque les navires de Célèbes l'apportent vers l'Ouest, elle y est vendue, à cause de sa pureté, au taux de 26 à 36 piastres le pikol [de 234 à 323 francs les cent kilogrammes]. Au Bengale, le prix courant en est coté à 45 roupies par *maund*, c'est-à-dire, à un peu plus de 36 $\frac{1}{2}$ p. o/o au-dessus du prix d'achat.

Pour préserver cette substance de l'attaque des insectes et des souris, les habitans ont coutume de creuser en terre, dans leurs magasins, des trous de huit pieds de profondeur et de forme carrée, dont on a soin de paver le fond; les parois en maçonnerie, qui ont dix-huit pouces d'épaisseur, sont élevées au-dessus du sol d'environ un pied; et lorsque la cire a été déposée dans ces trous, on finit d'en remplir la capacité avec de l'eau.

Le commerce des tripangs, qui abondent sur les côtes des Timoriens, seroit pour eux une source importante de richesses, si, au lieu d'avoir recours à l'entremise des spéculateurs de Célèbes, ils apportoient eux-mêmes

(1) Crawfurd, *op. cit.* t. III

Ile Timor. De l'homme en société.

à la Chine ces mollusques si recherchés. Toutes les îles de l'archipel d'Asie, depuis Sumatra jusqu'à la Nouvelle-Guinée (1), en possèdent des pêcheries. Les tripangs, qui se plaisent sur les récifs de corail, fuient au contraire les rivages plats et vaseux : les plus considérables de ces établissemens de pêche, du côté de l'Est, sont donc répartis depuis Célèbes jusqu'à la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, dont la constitution physique convient le mieux à leur développement. Les lieux les plus productifs en ce genre sont les îles Arou et le golfe de Carpentarie, ou plutôt toute la côte Nord-Ouest de la Nouvelle-Hollande, nommée *Măredjé* par les Bougis (2), et *Lam-hai* par les Chinois.

Il y a des tripangs qui atteignent jusqu'à la longueur de deux pieds et à une circonférence de sept à huit pouces : mais un palme de longueur et deux à trois pouces de contour en sont les dimensions ordinaires. La qualité ou la valeur de ce mollusque ne dépend toutefois point de son volume, mais de certaines propriétés spécifiques dont il n'est point donné de reconnoître les signes à quiconque n'a pas acquis sur ce point une expérience consommée; les marchands chinois sont presque les seuls qui passent pour la posséder : aussi est-ce à eux que les pêcheurs indigènes, qui n'y entendent rien eux-mêmes, laissent toujours, en revenant au port, le soin de trier et d'assortir à leur fantaisie les différentes parties de la cargaison. Cette classification est curieuse et singulière. Dans le marché de Macassar, où se trouve le plus grand dépôt de cette denrée, on ne distingue pas moins de trente variétés de tripangs, qui se vendent depuis 5 jusqu'à 70 piastres le pikol [de 45 à 629 francs les cent kilogrammes], et dont chacune est désignée par des noms bien connus. Voici quelques-unes de ces variétés, avec leurs prix ordinaires.

(1) Tous ces détails sur le commerce des Tripangs sont tirés de Crawfurd (*op. cit.* t. III). Depuis 1820, ces pêcheries ont été portées encore plus dans l'Est.

(2) *Bougis*, nom d'un peuple de l'île Célèbes.

NOMS DES VARIÉTÉS de tripangs.	PRIX ORDINAIRES DU PIKOL. En piastres.	En francs.	DES CENT KILOGRAM. En francs.	NOMS DES VARIÉTÉS de tripangs.	PRIX ORDINAIRES DU PIKOL. En piastres.	En francs.	DES CENT KILOGRAM. En francs.
Tatcheritang.....	68.	369f,24c	611.	Djapon.....	12.	65f,16c	108.
Batou-băsar.....	54.	293 ,22.	485.	Mosi.....	9.	48 ,87.	81.
Batou-tăngah.....	22.	119 ,46.	198.	Kawasa.....	5.	27 ,15.	45.
Batou-kătchil.....	14.	76 ,02.	126.	Patchang-goreng..	5.	27 ,15.	45.
Itam-băsar	30.	162 ,90.	270.	Gama.....	12 ½.	67 ,87.	112.
Itam-tăngah.....	15.	81 ,45.	135.	Taikongkong.....	13 ½.	73 ,30.	121.
Itam-kătchil.....	8.	43 ,44.	72.	Măredjé.....	19.	103 ,17.	171.
Toudang.....	24.	130 ,32.	216.	Kayou-djawa.....	26.	141 ,18.	234.
Kounyit.....	9.	48 ,87.	81.	Bankouli.....	20.	108 ,60.	180.
Donga.....	7.	38 ,01.	63.				

On voit, par ce qui précède, que le commerce des tripangs est une industrie dans laquelle aucun étranger ne peut s'immiscer avec quelque sécurité; il reste donc presque entièrement, d'après de vieilles habitudes, entre les mains des Chinois. Cependant la pêche n'en est faite que par les indigènes, qui prennent ces mollusques sur des bancs de corail, ordinairement à la profondeur de trois à cinq brasses. Lorsqu'il y a peu d'eau, on pique quelquefois les individus de la grande espèce avec une sorte de lance; mais la manière la plus usitée est de plonger comme pour la pêche des perles, et de prendre l'animal avec la main. La quantité de tripangs qu'on envoie chaque année de Macassar en Chine, est d'environ 7 000 pikols [423 094 kilogrammes]. Les prix, dans les marchés de Chine, varient depuis 8 piastres jusqu'à 20, 50, 75, 110 et même 115 piastres le pikol [de 72 à 1 033 fr. les 100 kilogr.].

Après le commerce des tripangs, les Chinois attachent un très-haut prix au *dendeng*, qui est, ainsi que nous l'avons dit plus haut, de la chair de cerf, de buffle, de bœuf ou de cochon, séchée et très-légèrement salée : on en prépare de grandes quantités, tant à Coupang qu'à Dillé, qui sont ensuite exportées en Chine. D'après Crawfurd, le meilleur dendeng peut être acheté au prix de 6 piastres le pikol, ou 54 francs les cent kilogrammes.

Ile Timor. De l'homme en société.

Un article non moins avantageux pour le commerce de ces contrées, c'est l'écaille de tortue. L'animal qui la donne se pêche sur les plages sablonneuses de Timor, et plus généralement encore dans les localités où les tripangs abondent (1). La tortue est plus petite vers les parties occidentales de l'archipel que dans celles de l'Est; son écaille y est aussi plus mince, et par conséquent de moindre valeur. Les personnes engagées à la pêche des tripangs s'occupent en même temps de celle de la tortue : cette dernière produit annuellement environ 200 pikols [12 088 kilogrammes] d'écaille, qui, entreposés à Macassar, sont ensuite expédiés de là pour la Chine, où le prix courant va de 300 à 350 piastres le pikol [2 695 à 3 144 francs les cent kilogrammes], c'est-à-dire, à 70 $\frac{3}{4}$ p. o/o de moins que dans le marché de Londres. Cette même écaille est, en partie, réexportée pour l'Europe.

Les nids d'alcyons et les ailerons de requins, dont les Chinois font des gelées qu'ils estiment être un mets délicieux, se recueillent aussi, mais en petite quantité, à Timor. Les peaux et les cornes de buffles, qu'on exporte peu maintenant, pourroient devenir l'objet d'un commerce important; et les chevaux eux-mêmes, quoique petits, seroient entre les mains d'hommes actifs, d'intéressans objets de spéculation.

Dans l'état actuel de l'industrie timorienne, les matières manufacturées que l'île pourroit offrir au commerce d'exportation, ne sont pas en quantité suffisante pour fixer sérieusement l'attention; tout se réduiroit en effet à un petit nombre de pagnes, à quelques bougies, que les Chinois préparent principalement pour l'usage de leurs temples, à un peu d'arack, à du sucre, des nattes, des cordages de kair, &c.

Le tableau suivant montrera, dans un ordre alphabétique, la nomenclature des marchandises qu'on retire aujourd'hui ou qu'on pourroit retirer de Timor.

(1) Crawfurd, *op. cit.* t. III.

TABLEAU des marchandises propres à être exportées de l'île Timor.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES OBJETS d'exportation.	REMARQUES.
1	Ailerons de requins.	Le nombre considérable des requins qui fréquentent les côtes de Timor, rendroit facile l'extension dont est susceptible ce genre de commerce, auquel les habitans de Coupang impriment peu d'activité.
2	Ambre gris...	Substance rare, qui se trouve dans le corps de certains cachalots; parfois on en rencontre cependant aussi sur les côtes de Timor et de Solor, où elle est jetée par la mer.
3	Arack.....	On recherche cette liqueur, lorsqu'elle est fabriquée avec le degré de perfection que les Chinois de Batavia savent lui donner.
4	Arec (noix d').	La grande consommation qui se fait de ce fruit dans tous les pays de l'Inde, permettroit d'en faire une avantageuse exportation.
5	Bambou.....	Plante très-commune à Timor, et très-utile dans toutes les contrées de l'Est. Les Chinois en exportent chez eux.
6	Bestiaux en vie.	La liste de ceux qu'on pourroit exporter se réduit aux bœufs, buffles, chevaux, cochons, chèvres et poules. Nous avons payé de petits buffles une piastre la pièce; et les gros depuis 2 jusqu'à 5 piastres, selon le caprice des Hollandais qui nous les vendoient. Quant aux chevaux, il s'en envoie annuellement un petit nombre à Java. En 1803, pour peu qu'ils fussent passables, ils valoient, à Coupang, 10 risdales [24 francs]; on pouvoit cependant en avoir pour une piastre: mais les plus beaux ne s'y vendoient pas moins de 30 risdales [72 francs]. Il nous semble que ces prix, dans un pays où l'argent est si rare, sont un peu exagérés. Il paroîtra sur-tout surprenant qu'à la même époque et sur le même point, de gros cochons aient été taxés à 2 et 3 piastres [de 11 à 16 francs], ce qui est cher en comparaison des buffles; il est vrai que les porcs sont beaucoup plus recherchés par les marins, comme étant plus faciles à nourrir et moins encombrans à bord des vaisseaux.
7	Bois d'ébénisterie.	Les bois de rose, de citron, d'ébène, de kamouni, le kayou-méra, le kayou-pelé et le sandal, sont déjà employés ou pourroient l'être avec avantage par les ébenistes.
8	Bois de charpente.	Nous comprendrons dans cette classe le bambou, le cassier, le cedre, le champaka, le drasse, le jambolana, le kananga, le kapot, le latanier, le muscadier et le tsianpaka.
9	Bois de construction.	Les plus remarquables sont le ben, le bonak, le casuarina, l'eucalyptus, les figuiers, le foula, le kabessak, le kayou-pouti, le munguier, les mimosas, le takamahaka, le tamarinier et le tek.
10	Bougies.....	Il seroit facile d'en confectionner beaucoup à Timor, où la matière première abonde; mais jusqu'à présent on ne s'en est guère occupé que pour la consommation intérieure, qui est peu considérable.
11	Cachalot.....	Les Anglais et les Anglo-Américains sont ceux qui exploitent le plus aujourd'hui cette branche d'industrie, qui donne pour résultat l'huile de baleine et l'adipocire.
12	Café.....	La culture de cet arbuste réussit si bien à Timor, qu'il seroit facile de lui donner une extension favorable au commerce; jusqu'à présent ce n'a été qu'un objet de pure curiosité.
13	Camphre....	De médiocre qualité; les Hollandais en exportent en petite quantité.
14	Cire (d'abeille).	Selon des renseignemens recueillis à Coupang, la cire jaune valoit, en 1803, sur ce point, 25 piastres le pikol [225 fr. les cent kilogrammes]; en 1818, les prix étoient variables de 20 à 30 piastres [180 fr. à 270 fr. les 100 kilogr.].
15	Cordages....	Il ne s'en fabrique qu'une petite quantité à Coupang; mais on pourroit étendre cette industrie, sur-tout pour les cordages de kair ou de filasse de coco.
16	Cornes de buffles.	Elles seroient précieuses dans les arts, à cause de leurs grandes dimensions.
17	Coton.....	Jusqu'à présent, ce qui se récolte de cette denrée est consommé dans le pays; peut-être cette production n'est-elle pas assez abondante pour fixer encore l'attention des spéculateurs.
18	Cuivre.....	Les Portugais de Dillé en exportent ordinairement une certaine quantité à Macao.
19	Dendeng.....	C'est ainsi, avons-nous dit, qu'on appelle en malais les muscles de buffle, de cerf et de porc séchés; selon Crawfurd, le dendeng de première qualité ne vaut dans les marches de l'archipel indien que 6 piastres le pikol [54 fr. les 100 kilogrammes].
20	Drogues médicinales.	La casse dont nous avons parlé ailleurs, la racine de frangipanier, le bois du *clerodendrum inerme* ou kayou-oular, l'huile essentielle de kayou-pouti, celle de palma-christi, &c., pourroient probablement se répandre avec avantage dans le commerce.
21	Écaille de tortue.	Cette substance est recueillie avec soin, et se vend bien.
22	Épices.....	En 1799, la cannelle de Timor se vendoit, à Goa, 360 seraphins le candil [5 859 francs les 100 kilogrammes]; celle du Malabar n'y valoit, alors, que 80 seraphins [1 300 fr. les 100 kilogrammes]. — A la même époque, on vendit à Goa un candil de muscades timoriennes au prix de 300 seraphins [4 883 francs environ les 100 kilogrammes]. — Le girofle se récolte encore ici en trop petite quantité pour être considéré comme un objet de spéculation intéressant.
23	Esclaves.....	Le prix des hommes faits varie de 30 à 40 piastres [163 à 217 francs]; les femmes, que l'on paie en raison de leur beauté, valent quelquefois jusqu'à 100 piastres [543 fr.].
24	Étoffes.....	A un très-petit nombre près, elles se consomment toutes dans le pays.
25	Étoupes pour calfatage.	La filasse de coco, l'écorce de kayou-pouti et le duvet du goumouti, servent à cet usage. Il me paroît assez probable que quelques-unes de ces substances sont exportées déjà par le commerce: je n'ai cependant à cet égard aucune donnée positive.
26	Feuilles de latanier.	On en exporte annuellement une certaine quantité.
27	Fruits.....	Il s'en vend beaucoup aux vaisseaux qui relâchent dans l'île.
28	Haricots....	Indépendamment de ce qui se consomme dans le pays, et de ce qui est fourni pour le ravitaillement des navires étrangers, je crois qu'on en exporte encore une certaine quantité.
29	Huiles.....	L'huile de coco, celles de palma-christi ou de ricin, de pistache de terre et de pétrole, pourroient faire un intéressant objet d'exportation; peut-être en seroit-il de même des huiles essentielles de sandal, de kayou-pouti, et même de cannelle.
30	Lianes.....	Le rotin, utile à un si grand nombre d'ouvrages, est exporté par les Chinois, peut-être aussi par les Hollandais.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES OBJETS d'exportation.	REMARQUES.
31	Maïs.	Exporte principalement par les vaisseaux étrangers et pour leur approvisionnement ; nous l'avons payé une piastre 1/2 le pikol [9 fr. les 100 kilogrammes.]
32	Miel.	On en exporte beaucoup.
33	Nacre de perle.	J'ignore quelle importance pourroit recevoir ou possède déjà le commerce de cette precieuse substance. Crawfurd nous apprend qu'elle se vend en Chine 14 piastres le pikol [à-peu-près 126 francs les 100 kilogrammes].
34	Nids gélatineux.	Cette denrée valoit, en 1818, à Macassar, 40 piastres le pikol [359 francs les 100 kilogrammes]. Je dois ce renseignement à M. le capitaine baleinier Hammat.
35	Or.	Une petite quantité de ce métal entre dans la composition des cargaisons qu'on expédie en Chine.
36	Parfums.	Il seroit possible de retirer, par la distillation des fleurs suaves qu'on recueille à Timor, d'intéressans parfums.
37	Peaux de buffle.	Matières qu'il seroit fort utile d'exporter ; je ne sais si les négocians de Timor en font l'objet de leurs speculations.
38	Perles.	Genre de commerce presque entièrement nul, peut-être à cause de la rarete ou des qualités inférieures de cette production.
39	Plantes textiles.	Le coton et la ouate pour les étoffes ; l'abaca ! le bahou, le cocotier, et le gomouti pour les cordages ; telles sont les plantes textiles les plus importantes que l'île Timor puisse offrir.
40	Plantes tinctoriales.	Dans cette classe viennent se ranger le bois rouge, une sorte de bois de campêche, les bois de fok, de lobak, de morinde, de tarou et le curcuma.
41	Poissons séchés.	Grand objet d'exportation dans l'état actuel des choses, malgré la consommation que l'on fait de cette denrée dans l'île même. Nous avons vu vendre le pikol de poisson salé à Coupang 7 piastres [63 francs les 100 kilogramm.] ; cependant Crawfurd (*op. cit.* t. III), assure que le prix ordinaire, dans les marches de l'archipel d'Asie, n'est que de 2 piastres par pikol [ou environ 18 francs les 100 kilogrammes] : il paroit que nos marchands nous favorisoient peu.
42	Poteries.	Si l'on mettoit plus d'art dans la confection des poteries, il seroit facile d'en faire ici un objet intéressant de commerce.
43	Riz.	Nous avons acheté du riz en paille à Timor à environ une demi-piastre le pikol. Celui qui étoit pilé et dépouillé de sa glume, valoit de 1 à 3 piastres le pikol [de 9 à 27 fr. les 100 kilogrammes]. Ce qu'on ne vend pas de cette denrée pour l'approvisionnement des vaisseaux, et ce qui n'est pas utile à la consommation intérieure des habitans, est exporté à Batavia ou en Chine ; mais c'est toujours en petite quantité.
44	Sagou.	Cette substance est peu employée pour la nourriture des habitans ; l'extraction qui s'en fait n'est donc pas considérable.
45	Salpêtre.	Je n'ai pas ouï dire qu'aucune portion du salpêtre qu'on trouve dans cette île ait été jusqu'à présent repandue dans le commerce, quelque avantage qui eût pu en résulter pour les habitans.
46	Sandal	Il s'en exporte annuellement d'énormes quantités, dont la plus grande partie va en Chine.
47	Sel	Le sel qui se fabrique à Timor, et celui que la nature y fournit, se répandent depuis long-temps dans le commerce : j'ignore quelle peut être l'importance de cette branche de spéculation.
48	Soufre.	Il ne paroît pas que les habitans aient encore exploité aucune mine de soufre.
49	Sucre.	On exporte un peu de sucre de palmier : si les essais que faisoit le gouverneur de Dillé ont été continués, peut-être les habitans de Timor ont-ils trouvé, dans la vente du sucre de canne, de nouveaux avantages pour le commerce.
50	Tabac	Il ne s'en cultive guère que pour la consommation, et pour fournir aux demandes des vaisseaux qui viennent se ravitailler à Timor.
51	Tamarin.	Le fruit du tamarinier est exporté, soit confit, soit en nature.
52	Tripangs	Les habitans de Coupang recueillent une petite quantité de ce précieux mollusque, qu'ils joignent à leurs cargaisons pour la Chine. On a vu plus haut quels étoient les prix de cette denrée.
53	Végétaux frais.	Ne se vendent, à l'extérieur, qu'aux navires qui relâchent à Timor pour s'y ravitailler : les plus importans de ces végétaux sont les choux-palmistes, les giraumons et autres cucurbitacées, les ignames, les melons d'eau, les ognons, l'ail, la patate douce et le piment.

Marchandises d'importation.

L'empressement des insulaires indiens à se procurer les objets étrangers de luxe, d'utilité et de simple agrément, n'a d'autres limites que les moyens qu'ils possèdent de les acquérir : aussi, dit Crawfurd (1), le trafiquant bien au fait des petits besoins locaux et des fantaisies de ces insulaires, sera sûr de faire avec eux un commerce facile et avantageux. Parmi les principaux articles d'importation, les *étoffes de coton* tiennent le premier rang. La valeur des tissus de ce genre provenant de l'Inde et consommés dans ces îles depuis deux siècles, s'élève à 200 000 piastres [1 086 000 francs]. L'importance du commerce des tissus de coton européens, date de la capture de Java en 1811,

(1) *Op. cit.* t. III.

et sur-tout de l'affranchissement donné au commerce en 1814. Les progrès de ce genre de spéculation, dans le petit nombre d'années qui se sont écoulées depuis lors, ont été d'une rapidité remarquable. Avant 1811, la consommation entière des marchandises de coton européennes n'excédoit pas 5 000 pièces.

« Les principaux tissus de coton qui réussisent ici sont les indiennes ou toiles imprimées, les toiles blanches, les *cambrics* [toiles de coton un peu fortes], les mouchoirs et les velours : les indiennes sont principalement à l'usage de la population indigène, et fournissent par conséquent au débit le plus considérable. Le choix de ces étoffes n'est pas chose indifférente; car le goût que montrent les naturels, tant pour certaines couleurs que pour un genre particulier de dessins, doit paroître aux étrangers aussi fantasque que bizarre, quoiqu'il soit universel. En général, tous ont une aversion décidée pour le noir; et aucune étoffe où cette couleur domine ne pourra se vendre, quelque fin d'ailleurs qu'en soit le tissu. Les couleurs favorites sont le rouge et le vert, puis le jaune et le brun. En un mot, ces couleurs doivent être brillantes, et les dessins occuper, autant qu'il est possible, la plus grande partie du fond, sans être néanmoins amoncelés et confus, ni même trop larges; ceux que les insulaires préfèrent sont les *fleurs courantes* (sorte d'arabesques dont nos planches n.os 25 et 31 pourront donner une idée). La qualité qui les satisfait le mieux est en général celle qui coûtoit à Manchester, en 1820, depuis 1 shilling jusqu'à 1 shilling $\frac{1}{2}$ par yard, [ou dans nos fabriques de Rouen depuis $1^{f},30^{c}$ jusqu'à $1^{f},95^{c}$ le mètre]. Les tissus grossiers ne sont point demandés; mais lorsqu'un certain degré de finesse de l'étoffe a été obtenu, les couleurs et le dessin sont de plus grande conséquence que sa contexture : souvent les indiennes qui réunissent ces conditions se vendent 50 p. o/o de plus que celles qui ne sont pas conformes au goût des naturels. Une très-petite quantité de très-belles indiennes pourra aussi se placer de temps à autre. Les étoffes dont il s'agit sont employées pour robes de femmes et d'hommes : quant aux vêtemens de dessous, c'est-à-dire ceux qui, nommés *sarong*, sont destinés à couvrir les hanches et les parties inférieures du corps, nos fabriques n'en produisent actuellement (en 1820) aucune qui soit propre à cet usage : cependant les

Ile Timor. De l'homme en société.

naturels emploient nos calicots et nos cambrics de coton blancs, mais ils les peignent de leurs couleurs et de leurs dessins de prédilection. Cette branche de commerce, entièrement nouvelle encore, pourra plus tard prendre un développement considérable. Les *madapolams* [perkale très-fine et très-serrée], et sur-tout les toiles de coton de Glascow, sont des objets très-recherchés sur le marché de Java : les Chinois, dont la couleur favorite et nationale est le blanc, en font principalement usage.

» Un article dont les demandes vont toujours croissant parmi les insulaires indiens, ce sont les *étoffes de laine.* Ce seroit une erreur grossière d'imaginer que les tissus de ce genre ne sont point appropriés au climat et aux habitudes des peuples de ces contrées. Et ce qui étonnera peut-être, c'est qu'elles satisfont plus encore aux besoins des naturels qui vivent sous l'équateur ou dans son voisinage, que de ceux qui habitent près des tropiques : chez ces derniers, en effet, la moitié de l'année appartient à un hiver doux, pendant lequel les vêtemens de laine peuvent être *un objet agréable,* tandis que l'autre moitié se compose d'un été étouffant, qui les rend intolérables; sous l'équateur, au contraire, ils conviennent en tout temps, à cause de la fréquence des pluies, du retour périodique et régulier des brises de terre et de mer, et du voisinage des terres élevées qui rafraîchissent l'air. »

Après les étoffes, le fer et les objets de quincaillerie tiennent sans contredit le premier rang; puis les armes et la poudre de guerre, et quelques munitions navales assorties aux besoins des naturels. Le thé (1), le sucre candi, et la porcelaine commune, sont principalement importés par les Chinois. Mais ces détails et quelques autres seront plus

(1) « Le thé a été introduit dans l'archipel d'Asie depuis l'époque la plus reculée de ses relations avec la Chine; l'importation annuelle en est très-considérable : mais le thé noir est *presque le seul* qu'on y consomme, et seulement celui des qualités inférieures.

» Dans les premières périodes du commerce du thé avec les Européens, tout celui qu'ils consommoient leur venoit par l'intermédiaire des îles indiennes. Les Hollandais, qui paroissent avoir pris des Chinois de Bantam l'usage de cette boisson, furent les premiers à l'introduire. Les Anglais sont aujourd'hui les plus grands consommateurs de cette denrée.

» On consomme annuellement aujourd'hui en Europe environ 27 000 000 de livres pesant [11 332 863 kilogrammes] de thé; l'Europe et l'Amérique, ou la race européenne toute entière, 32 000 000 de livres [14 506065 kilogrammes]. Quand nous parlons de la consommation

convenablement placés dans le tableau suivant, qui complétera en même temps ce que nous avons à dire sur le commerce d'importation dans ces contrées.

Tableau des marchandises qui pourroient être importées avec avantage sur l'île Timor.

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS DES OBJETS d'importation.	REMARQUES.
1	Ancres.....	Elles doivent être propres a des navires de petite dimension, et du poids de 6 a 12 quintaux; mais en petit nombre, à cause du peu de debit qu'il y auroit a en faire. Des grapins d'un poids équivalent pourroient remplir le même objet.
2	Bassines en fer.	Ce sont les Chinois qui, depuis un temps immémorial, sont en possession de fournir aux Timoriens ces utiles ustensiles, connus des Chinois sous le nom de *kwalé*, et a Coupang sous celui de *tatcrou*; il est probable que les Européens n'entreroient qu'avec désavantage en concurrence avec eux.
3	Bijoux.....	Des chaines en or, des pendans d'oreille, des bracelets et des bagues pour les femmes, seroient sans contredit bien accueillis.
4	Canons.....	En cas de guerre, un petit nombre de canons de campagne pourroient être reçus avec empressement par les naturels.
5	Clous.....	Il faudroit plutôt un choix de gros clous propres à la construction navale et aux charpentes, que des clous de trop petite dimension.
6	Cordages.....	L'industrie manufacturière des Timoriens n'étant pas encore fort avancée, quelques cordages pour *drisses*, *amures* et *écoutes* de petites embarcations, comme aussi pour le grément de navires de 40 à 50 tonneaux, seroient vus avec interet.
7	Cristaux.....	J'entends par-là des verres, des caraffes, et autres verreries taillées; l'usage commence a s'en introduire a Timor chez les personnes les plus riches; mais ce sont les Anglais qui, jusqu'ici, ont fait ces spéculations.
8	Étoffes en coton	On a vu plus haut ce qu'on pouvoit attendre du commerce de ces etoffes, et quels etoient les couleurs et les dessins capables d'en assurer le debit.
9	Étoffes de laine.	Le drap rouge est, jusqu'ici, en ce genre, ce qui paroit être le plus du goût des habitans.
10	Fer.....	Les barres de fer, depuis 2 jusqu'a 3 pouces 1/2 de largeur, et pas au-delà de 2 pouces 1/2 d'épaisseur, sont celles qui conviennent le mieux aux besoins des insulaires indiens.
11	Fusils.....	Les armes à feu seront toujours fort recherchées des rajas timoriens.
12	Hameçons...	Un assortiment d'hameçons de grosseurs variées, sans être trop petits, pourroit fort bien se placer.
13	Houes.....	On en fait, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, un usage assez borné pour la culture du riz et celle des jardins.
14	Lunettes d'approche.	Un petit nombre de ces instrumens, d'un prix modéré, mais bons cependant et bien construits, se vendroient facilement.
15	Miroirs.....	Il faudroit quelques miroirs de petite et de moyenne dimension, mais d'une fabrication soignée, pour soutenir la concurrence que présenteroient les produits anglais.
16	Porcelaine commune.	Probablement il seroit difficile aux Européens de donner les porcelaines a un aussi bas prix que le font les Chinois, et de connoître aussi bien qu'eux les formes et les dimensions qui conviennent aux habitudes et aux besoins des naturels.
17	Poudre de guerre.	C'est un des objets le plus vivement demandés par les rajas de Timor, et que les colons européens leur accordent avec le plus de répugnance.
18	Quincaillerie.	Il faudroit sur-tout quelques outils de charpentier, de menuisier et de forgeron; de la coutellerie fine et grossiere; quelques serrures, charnieres, vis assorties, &c.
19	Résine.....	Le brai sec convenable au calfatage des navires auroit probablement un assez bon debit.
20	Sabres.....	Si la construction des lames et des poignées de sabre se rapprochoit de ce qui est depuis long-temps en usage dans l'archipel indien, peut-être la vente en seroit-elle plus assuree. (*Voyez*, pour ces modèles, *the History of Java*, by Stamford Raffles, tom. II.)
21	Savon.....	Quelques Timoriens et Chinois de Coupang ont accueilli avec empressement le savon que nous leur avons donné, et dont ils comprenoient bien l'usage.
22	Soie brute....	La consommation de cet objet a Timor est peu considérable; les Chinois, d'ailleurs, sont depuis fort long-temps en possession de le fournir.
23	Sucre candi...	Les personnes riches seulement en font usage pour le thé.
24	Thé.....	Les colons européens et les Chinois sont les seuls qui emploient cette denrée, dont le trafic par conséquent est assez limité.
25	Verroteries...	Les perles de verre, de couleurs assorties, tant compactes que soufflées, plaisent beaucoup aux naturels, qui en font des colliers et des pendans d'oreille.

N. B. Je n'ai pas porté l'*opium* sur cette liste, parce que les Timoriens, contrairement aux autres peuples de l'archipel d'Asie, n'en font aucun usage. La connoissance de cette drogue a été introduite par les Arabes, lors de leurs premiers voyages dans ces contrées.

de l'Europe, la Grande-Bretagne est le pays qu'il faut considérer principalement, parce qu'elle consomme, à elle seule, 22 000 000 de livres [9 972 919 kilogrammes] de tous les thés vendus en Europe, et les $\frac{11}{16}$ (ou à-peu-près les $\frac{2}{3}$) de tout celui qui est employé par la race européenne. » (Crawfurd, *op. cit.* t. III.)

Ile Timor. De l'homme en société. Transport des marchandises.

Dans un pays où sont à peine tracés quelques sentiers étroits, on doit concevoir que l'usage des voitures à roues pour la circulation des marchandises est entièrement inconnu. Les chevaux et les bœufs servent ordinairement pour le transport des grands fardeaux, tandis que les petits sont portés sur la tête ou les épaules des esclaves. Nous en excepterons toutefois les objets qui, recueillis près des bords de la mer, sont de préférence confiés à des pirogues ou à des bâtimens d'un foible tonnage, dont on voit un grand nombre tout le long de la côte. Chaque soir on retire sur la grève les embarcations légères dont on s'est servi pendant le jour; les autres restent à l'ancre dans le voisinage, ou bien entrent, lorsqu'il y a lieu, dans les petits ports naturellement formés à l'embouchure des rivières.

Commerçans et commerce.

Les Chinois, avons-nous dit, sont d'infatigables brocanteurs; les Hollandais mettent plus d'habileté dans leur négoce; mais, spéculateurs non moins instruits, les Portugais nous ont mis sur-tout à portée d'apprécier leur rondeur en affaires, et, quelquefois même, leur désintéressement. Dillé est le centre des opérations commerciales de ces derniers. Autrefois leurs missionnaires établis dans l'intérieur de Timor engageoient les indigènes à porter les plus précieux produits de leur sol dans les magasins du gouvernement colonial; aujourd'hui moins surveillés, et sollicités d'ailleurs par les Chinois, qui ont des émissaires de tous côtés, ils préfèrent envoyer leurs marchandises à la ville maritime la plus voisine, où les Hollandais, les Malais et les Chinois eux-mêmes viennent les chercher, pour ensuite les porter à Coupang, d'où elles sont expédiées plus tard à Batavia.

Commerce des Portugais. —Depuis que Dillé ne correspond plus directement avec Goa, toutes les exportations annuelles de la première de ces places ont lieu à l'aide de quatre navires, dont un est portugais et va directement à Macao (1), deux autres sont anglais et le dernier anglo-américain. Les cargaisons de ces navires se composent de cire, bougie, sandal, tripangs, or, cuivre, tamarin, esclaves, &c. Il seroit facile d'y ajouter du sagou, du café, du sucre, du rum, du tabac sur-tout, qui se

(1) Autrefois, deux vaisseaux portugais de 300 tonneaux alloient annuellement de Goa à Dillé, pour y faire leur chargement.

récolte en si grande quantité à Dillé; des cornes et des peaux de buffle, de la casse, de la cannelle et des muscades: c'est à quoi l'on pourra arriver un jour. Le vaisseau de Macao donne en retour des étoffes de coton de l'Inde, des instrumens en fer, ainsi que quelques autres menues marchandises; et, après un séjour à Timor de deux mois ou deux mois et demi, il en repart avec son chargement. Jadis on prescrivoit à ce navire de passer à l'île Floris; mais, depuis l'année 1790 environ, cette escale n'a plus lieu. Les vaisseaux que le commerce appelle à Dillé commencent à y arriver à la fin de mars, et aucun n'y demeure plus tard que la fin d'août, à cause de la violence des vents pendant la mousson du Nord-Ouest, dont les calmes précurseurs se font sentir dès le mois de septembre.

Il nous a semblé que les Portugais n'avoient pas un nombre suffisant de petites embarcations pour aller le long de la côte chercher les productions indigènes qu'on peut s'y procurer; c'est donc principalement par terre que leurs arrivages ont lieu. Les Hollandais et les Chinois savent habilement profiter de cette pénurie de transports maritimes pour développer à leur profit un genre d'opération qui n'est pas moins facile que lucratif.

Commerce des Hollandais. — Un seul brig de 120 à 130 tonneaux transporte toutes les années de Coupang à Batavia les diverses marchandises indigènes qui ont été réunies pendant le cours de l'année dans les magasins de la compagnie. De même que le vaisseau portugais, celui-ci arrive à Timor à la fin de la mousson du Nord-Ouest, et profite de la fin de celle du Sud-Est pour faire son retour à Java. Sa cargaison se compose de bois de sandal, de cire, d'esclaves, de nids gélatineux, de tripangs, d'ailerons de requins, de chevaux, bambous, rotins, feuilles de latanier, &c.

Commerce des Chinois. — Plusieurs champans ou jonques de la Chine font annuellement le commerce de Timor avec Canton, et partent directement, soit de Coupang, soit de Dillé, soit de tout autre point de la côte septentrionale de l'île. Les marchandises qu'ils exportent sont les mêmes que celles dont les Portugais et les Hollandais composent leurs chargemens; mais ils donnent en échange du thé, du sucre candi, du fer,

Ile Timor. De l'homme en société.

des outils, de la porcelaine commune, de la soie, et quelques objets d'une moindre importance. L'introduction de la poudre et des armes à feu par cette voie, est prohibée par les Hollandais et sévèrement surveillée.

Mesures et monnoies.

Mesures de longueur. — Les Timoriens, comme presque tous les peuples connus, emploient pour mesures de longueur des quantités prises des diverses parties du corps humain, telles que la brasse, le pied, le doigt, &c. : mais aucune de ces mesures n'est fixe ; chaque individu, chaque ouvrier en invente pour son usage et les subdivise à sa guise, en sorte qu'il est tout-à-fait impossible d'établir entre elles et les nôtres aucun rapport constant.

On a l'habitude de compter ici les mesures géographiques, ou de grandes distances, par journées de marche d'homme ou de cheval. Ainsi de Coupang à Amanoubang, par exemple, on estime qu'il y a trois jours de marche à pied et deux jours de marche à cheval; il faut donc en conclure que la journée à pied est de *huit lieues* à-peu-près, et celle à cheval de *douze*. Crawfurd ne compte la première que de six à sept lieues : rien, comme on voit, n'est plus vague.

Mesures de surface. — S'il est vrai que la mesure des surfaces ait pris naissance chez les peuples agriculteurs, on sera peu étonné que ces sortes de mesures soient tout-à-fait inconnues à Timor, où la propriété territoriale est tellement incertaine, qu'il seroit permis d'en méconnoître tout-à-fait l'existence.

Mesures de capacité. — Ordinairement les peuples européens portent avec eux, dans leurs colonies, les usages de la mère-patrie ; mais la nécessité de se faire entendre des populations indigènes doit leur faire adopter aussi les idées qui, depuis un temps immémorial, sont suivies par les nations qu'ils fréquentent : telles sont, par exemple, celles qui, dans l'archipel d'Asie, se rapportent aux mesures de capacité et aux poids. Nous citerons, à l'égard des premières, le *tchoupa*, le *koulah* et le *gantang*, qui servent à mesurer les matières sèches et les liquides. Peu d'exactitude règne dans leur détermination, ainsi que nous l'ont appris les recherches auxquelles nous nous sommes livrés pour avoir leur valeur relative en mesures françaises.

Marsden, dans son Dictionnaire malais, assure que la capacité du

tchoupa est presque exactement égale au quart du galon anglais (de celui sans doute qui sert en Angleterre à mesurer les matières sèches); nous en avons conclu que la capacité du tchoupa est d'un litre et 10 centilitres.

Le *koulah* se compose d'une branche de bambou, que Crawfurd dit être d'une capacité égale à celle du galon anglais (1), valant conséquemment, d'après ce qui précède, 4 litres 40 centilitres; et puisque le même auteur veut que le *gantang* soit double du koulah, celui-ci vaudra donc à son tour 8 litres 80 centilitres.

Poids. — L'incertitude qu'on remarque dans les mesures de capacité se retrouve en grande partie dans les mesures de pesanteur, qui sont en général d'origine chinoise. Le *bongkal*, nommé plus fréquemment par les Chinois *tahil*, est la dixième partie du *kati*, égal lui-même à la centième partie du *pikol* (2); il faut enfin 30 pikols pour faire un *koyan*.

D'après Crawfurd (3), le pikol est égal à 133 livres $\frac{1}{3}$ anglaises, *avoirdupois*, ce qui revient en mesures françaises à 60 kilogrammes 442 grammes : cette valeur, et les rapports exprimés plus haut, nous ont servi à déterminer celle du tahil, du kati et du koyan.

Mais ce seroit une erreur de croire que ces différens poids ont dans toutes les parties de l'archipel la valeur rigoureuse que nous leur donnons ici; des différences souvent fort grandes s'y remarquent : celles du pikol et du kati cependant sont les moins sujettes à variation.

La valeur du pikol, que nous venons de fixer, diffère un peu de celle

(1) Marsden, au contraire (*op. cit.*), veut que le gantang soit la même mesure que le koulah, et que leur capacité commune soit égale à la huit-centième partie du koyan, qui est une mesure de pesanteur dont nous parlerons bientôt.

Il dit encore que la quatrième partie d'un *koulah*, d'un *bambou* et d'un *gantang*, mesures qu'il considère toutes les trois comme égales, sont équivalentes à un poids d'environ une livre et demie de riz, poids anglais (sans doute avoirdupois); le koulah, selon lui, peseroit donc 6 livres, poids anglais, ou 2 kilogrammes 720 grammes. Or, pour que cela fût d'accord avec ce qui précède, il eût fallut que ces 6 livres ou 2 kilogrammes $\frac{7}{10}$ de riz, pussent occuper une capacité de 8 litres $\frac{8}{10}$, ce qui est évidemment impossible, puisque, par une expérience facile à répéter, on trouve que 8 litres $\frac{8}{10}$ de riz de la Caroline pèsent au-delà de 7 kilogrammes au lieu de 2 kilogrammes $\frac{7}{10}$; et, si l'on suppose qu'il s'agisse du riz de Piémont, près de 6 kilogrammes 1/2.

(2) Nous verrons plus bas que 5 pikols valent 500 livres hollandaises; il nous faudra donc en conclure que la *livre* hollandaise et le *tahil* sont la même chose, du moins dans les possessions hollandaises de l'archipel d'Asie.

(3) *Op. cit.* t. I.

Ile Timor. De l'homme en société.

que nous avions conclue nous-mêmes pendant notre séjour à Coupang; M. Requin, en effet, ayant comparé le poids d'un nombre déterminé de pikols de riz, avec leur valeur en poids français, s'assura que le pikol étoit exactement de 56 kilogrammes, c'est-à-dire, d'environ 4 kilogrammes 1/2 de moins que la valeur donnée plus haut. Mais les pesées de part et d'autre ont-elles été faites avec la même exactitude? c'est ce dont nous n'oserions répondre.

Dans une relâche précédente à Coupang, lors du voyage de Baudin aux Terres australes, nous avions trouvé que le pikol valoit 125 livres, poids de marc, c'est-à-dire, 61 kilogrammes 188 grammes, quantité qui ne diffère plus que d'environ $\frac{7}{10}$ de kilogramme de celle que nous avons définitivement adoptée.

Le pikol étant ainsi fixé à 60 kilogrammes 442 grammes, nous conclurons de ce qui précède que la valeur du koyan est égale à 1 813 kilogrammes 260 grammes. Cependant rien n'est moins fixe, puisque, en effet, il y a des koyans de 20 pikols, d'autres de 27, de 28 et même de 40: la valeur que nous avons donnée tient le milieu entre ces extrêmes. Nous ferons remarquer encore que les Hollandais, aimant beaucoup à égaliser les mesures des indigènes avec les leurs propres, regardent volontiers le koyan comme équivalant à un *last* de la Compagnie (1), qui est lui-même de 3 000 livres hollandaises ou 1 813 kilog. 260 gram.

D'après Marsden encore (2), le *koyan* est particulièrement employé pour l'estimation des cargaisons de navires, et sa valeur diffère selon les localités. Sur la côte occidentale de Sumatra, il est de 800 *koulah* (3) ou d'un nombre égal de galons anglais, en quoi Marsden est d'accord avec Crawfurd. Mais à Palembang, le koyan de riz est de 48 pikols = 6 400 livres d'Angleterre (avoirdupois) = 2 901 kilogrammes 213 grammes. Divisant ce dernier nombre par 48, nous retombons justement sur 60 kilogrammes 442 grammes, valeur adoptée plus haut pour celle du pikol.

Quelquefois on se sert, pour peser le poivre, du *bahara*, qui est un poids arabe dont la valeur propre est indéterminée. Il vaut, dans quelques parties de l'archipel, 396 livres (avoirdupois), ou 179 kilogrammes

(1) *Voyez* Valentyn, *Beschryvinge van Amboina*, &c.
(2) *Diction. malais.*
(3) *Voyez* plus haut le mot *koulah*, aux mesures de capacité.

513 grammes; et dans d'autres 560 livres, équivalentes à 253 kilogrammes 856 grammes. A Timor et à Amboine, d'après Valentyn (1), le bahara est égal à 5 pikols, ou 500 livres hollandaises, c'est-à-dire, à 302 kilogrammes 210 grammes. Ile Timor. De l'homme en société.

Pour peser les grandes masses, les Portugais de Dillé emploient le *candil*, valant 1 000 livres de Portugal, 460 kilogrammes 800 grammes. A Coupang, on se sert, pour le même objet, du *last*, qui est, comme nous l'avons déjà dit, de 30 pikols = 1 813 kilogrammes 260 grammes, ou un peu moins de deux tonneaux de mer français.

« Dans l'opération délicate de peser l'or, dit Crawfurd (2), la seule des productions indigènes qui ne soit pas susceptible d'être appréciée par nombre ou par blocs, doit se trouver l'origine de l'usage des poids chez les indigènes eux-mêmes. Les grains de riz sont encore employés quelquefois à peser l'or dans le voisinage des mines de Sumatra; tout imparfaits que sont ces moyens, ils n'ont point été jusqu'ici généralement remplacés par les méthodes plus exactes que les étrangers ont introduites. »

Monnoies. — Les monnoies ayant cours à Timor, du moins dans les parties de l'île que les Européens fréquentent, sont la piastre espagnole et la roupie de l'Inde: dans les possessions portugaises, on se sert du *xerafim* [séraphin], monnoie de compte, et du pardaon; les Hollandais font plus spécialement usage de la risdale, qui se prend ici pour $2^f\ 40^c$, ce qui est à-peu-près aussi la valeur de la roupie; enfin du *duit*, petite pièce de monnoie représentant 1 centime et 1/3, argent de France.

D'après l'amiral Rosily, la piastre vaudroit 2 pardaons $\frac{1}{2}$; à ce compte le pardaon seroit à très-peu près de 2^f. Le dictionnaire portugais d'Antonio Moraes Silva dit que le pardaon, monnoie de l'Inde, est d'environ 3 tostoes [$1^f\ 87^c,5$]; Goes le fait égal à 300 reis [$2^f\ 27^c$]; et Fernando Mendez croit que 400 000 pardaons valent 90 000 cruzados, c'est-à-dire, qu'un pardaon est égal à $0^f\ 67^c,5$: cette dernière détermination étant évidemment erronée, nous prendrons la moyenne des trois autres, et nous aurons pour valeur du pardaon $2^f\ 04^c,8$, ou à très-peu près 2^f.

(1) *Op. cit.*
(2) *Op. cit.* t. I.

Ile Timor. De l'homme en société.

Nous terminerons ce paragraphe par le tableau général des valeurs numériques que nous avons définitivement adoptées.

TABLEAU général des mesures, poids et monnoies employés sur l'île Timor.

NATURE DES MESURES.	NOMS DES MESURES.	VALEUR EN MESURES FRANÇAISES.	REMARQUES.
MESURES DE LONGUEUR.	Doigt	.....	Ces mesures sont à-peu-près égales à celles que nous connoissons en France sous la même dénomination.
	Pied	.....	
	Brasse	.....	
	Jour de marche à pied	6 à 8 lieues.	Valeurs approximatives.
	Jour de marche à cheval	10 à 12 lieues.	
		litre. centil.	
MESURES DE CAPACITÉ.	Tchoupa	1 ,10.	Servent pour les matières sèches et pour les liquides ; mais ces valeurs sont sujettes à d'assez grandes variations, selon les localités.
	Koulah	4 ,40.	
	Gantang	8 ,80.	
		kilog. gram.	
POIDS.	Bongkal, ou tahil	0 ,060.	
	Kati	0 ,604.	Égal ici à la livre hollandaise.
	Pikol	60 ,442.	
	Koyan	1813 ,260.	Valeur égale à celle du *last*, donnée ci-après.
	Bahara	302 ,210.	La valeur du bahara est, pour ainsi dire, indéfinie ; nous indiquons approximativement celle qu'on lui donne à Amboine et à Coupang.
	Candil	460 ,800.	Poids en usage dans les possessions portugaises de Timor.
	Last (de la Compagnie)	1813 ,260.	Les Hollandais ont égalisé cette mesure avec celle du koyan.
		centig. milli.	
	Grain de riz (poids pour l'or)	2 ,365.	J'ai trouvé, par plusieurs expériences, que 100 grains de riz de la Caroline pèsent 2 grammes et 365 millièmes de gramme.
		francs. cent.	
MONNOIES.	Xerafim, ou séraphin	75 ,00.	Monnoie employée quelquefois à Dilié et dans les possessions portugaises de l'Inde, au moins comme monnoie de compte.
	Piastre espagnole	5 ,43.	Je donne sa valeur moyenne.
	Roupie de l'Inde	2 ,50.	J'ai supposé que c'étoit la *roupie sica*.
	Risdale	2 ,40.	Monnoie dont on ne fait guère usage que dans les établissemens hollandais ; je note ici la valeur qu'elle a à Coupang.
	Pardaon	2 ,00.	Monnoie de l'Inde, particulièrement connue à Dilié.
	Duit	0 ,01.	Rigoureusement ce seroit 0^{f} ,01^{c},3. On ne connoît cette petite monnoie que dans les dépendances hollandaises de Timor, telles que Coupang, &c.

Ile Timor.
De l'homme en société.

§. X.

Gouvernement.

Nous nous proposons d'examiner dans ce paragraphe, autant du moins que peuvent le permettre les connoissances restreintes que nous possédons, la constitution sociale des indigènes de Timor, en ce qui est relatif à l'autorité souveraine ou à ses délégués; aux lois, aux châtimens, aux finances, à l'état militaire et politique. Nous jetterons ensuite un coup-d'œil rapide sur l'administration coloniale des Portugais et sur celle des Hollandais dans cette contrée.

Chefs, hiérarchie.

Nature du gouvernement.—Le pouvoir suprême à Timor est placé entre les mains d'un assez grand nombre de rajas ou de rois, qui exercent sur leurs sujets une autorité absolue et presque despotique. Cette dignité, héréditaire dans la famille de celui qui en est revêtu, est généralement considérée comme étant de droit divin et indélébile : de là sans doute le respect extrême que les Timoriens professent pour ces princes. Quand un raja passe devant quelques-uns de ses sujets, ils doivent s'asseoir par politesse, et, s'ils veulent lui parler, mettre la main devant leur bouche pour que leur haleine ne le souille point; il en est qui vont jusqu'à donner à leur souverain le nom de *fils de Dieu*. Les Malais de Coupang, quoique fort attachés aux leurs, sont moins prodigues envers eux de témoignages d'humilité.

L'ordre de succession à la couronne n'est pas le même pour tous les royaumes. Dans les uns, ce sont les frères du souverain qui règnent après lui, par ordre de primogéniture; s'il ne laisse point de frères, c'est son fils aîné qui succède, ou, à défaut de celui-ci, le fils du frère aîné du raja. Dans d'autres états, le fils aîné du roi défunt hérite de la souveraine puissance; et s'il est mineur, la reine gouverne en son nom. Mais si le roi est décédé veuf, ou que la régente vienne à mourir durant la minorité, le trône passe au membre de la famille royale qui est élu par le peuple. Les femmes sont en général exclues de la successibilité à la couronne :

Ile Timor. De l'homme en société.

cependant il paroîtroit que cette règle, dans certaines parties de l'île, n'est pas sans exception.

La noblesse à Timor est véritablement héréditaire dans des familles privilégiées, quoiqu'à la rigueur le titre porté par les individus soit entièrement à la nomination du souverain. Nous avons déjà dit (§. VII) que les *datos* occupent le premier rang, que les *toumougoms* viennent ensuite, et que parmi eux le roi choisit tous les hauts fonctionnaires de son royaume, particulièrement ses ministres, ou plutôt ses conseillers, puisque ceux-ci n'ont réellement aucune autorité politique. La noblesse inférieure porte, je crois, la dénomination particulière de *labos* (*voyez* plus haut p. 631).

Selon Crawfurd (1), le mot *dato* ou *datou*, dans le sens littéral, veut dire *grand père*, ou, par une légère inflexion, *ancien* ou *aîné;* pris au figuré, il signifie *seigneur* et *chef*. Dans quelques endroits des pays malais, dit Marsden (2), ce mot paroît être plutôt un titre de magistrature, et alors le nombre des personnes qui le portent est limité à quatre.

Législation.

Lois et administration de la justice. — Dans un pays où l'écriture n'est connue que d'un très-petit nombre d'habitans qui appartiennent sur-tout à la classe des étrangers, il est naturel que la législation consiste dans la tradition des usages et des coutumes locales, modifiés peut-être par quelques unes des idées qu'ont introduites les mahométans et les Chinois. En général les lois (3) et la religion, ainsi que l'a déjà remarqué Crawfurd, sont toujours ici inséparables. Rarement le souverain administre-t-il la justice en personne; mais il s'en mêle quand il le juge à propos.

Délits et châtimens. — Les délits contre la propriété sont, parmi les insulaires de l'archipel d'Asie, les plus fréquens de tous (4). La violation de la foi conjugale est considérée comme un crime très-

(1) *Op. cit.* t. III.

(2) *Dictionnaire malais.*

(3) Les lois des insulaires indiens garantissent les dépôts, principalement ceux qu'ont faits des voyageurs. Quand un étranger arrive dans un village, il doit s'adresser lui-même au chef, et consigner ses marchandises à sa charge. Si elles sont perdues, le village est responsable. Le propriétaire même d'une maison est, en vertu de la loi ou de la coutume, responsable des marchandises de l'étranger qui dort sous son toit, pourvu que ces marchandises aient été dûment consignées à ses soins. » (Crawfurd, *op. cit.* t. III.)

(4) « Si quelqu'un entre dans un village à une heure indue, dit une ancienne loi javanaise,

grave (1) : dans le cas de flagrant délit, le mari peut tuer son épouse infidèle et l'homme qui l'a séduite, sans être passible d'aucune punition : hors cette circonstance, le suborneur est tenu de payer une amende au mari outragé; et s'il est dans l'impuissance de le faire, il devient son esclave : quant à la femme, libre au mari de la renvoyer chez ses parens, et de la priver même de ses enfans; il n'est pas non plus sans exemple qu'elle reçoive préalablement une vigoureuse correction conjugale.

Tantôt le viol est puni de mort, tantôt d'une amende considérable ou de la simple fustigation, selon la qualité respective de la personne insultée et du délinquant.

Celui qui s'est rendu coupable d'assassinat est condamné à payer à la famille une somme plus ou moins forte (2); lorsqu'il est insolvable, on le vend comme esclave.

Si un homme coupe des arbres appartenant à un autre, sans son consentement, dit l'ancien code de Java (3), il sera condamné à l'amende, et forcé de rendre le double de ce qu'il aura pris; si le délit est commis de nuit, le coupable doit être puni de mort.

« Chez les habitans de l'archipel indien (4), les châtimens ont plutôt le caractère d'une violence arbitraire que celui d'un raffinement de cruauté, comme on le voit chez les Indous et les Chinois; mais on remarque en même temps qu'on y fait bien moins de cas de la vie humaine que ne paroîtroient l'indiquer les lois des deux peuples que nous venons de citer, et particulièrement celles des Chinois.

» La mort est la punition d'une multitude de petites offenses; elle est même souvent ordonnée avec une légèreté et une sorte de badinage qui sont révoltans pour les hommes civilisés. Lorsqu'un criminel est

et qu'il ne réponde pas pendant trois fois à l'appel qui lui est fait, il sera considéré comme un voleur. » (Crawfurd, *op. cit.* t. III.)

(1) « Excepté parmi les Javanais, dont les mœurs sur ce point, dit Crawfurd, ressemblent beaucoup à celles des nations qui vivent entre l'Indostan et la Chine. »

(2) Chez les anciens Germains, le meurtre s'expioit aussi par une amende, dont partie appartenoit au roi ou à l'état, et le reste à la personne offensée, si elle avoit survécu, ou, dans le cas contraire, à ses parens. (Robertson, *Hist. of Charles the fifth*, t. I.)

(3) *Voyez* Crawfurd, *op. cit.* t. III.

(4) *Ibid.*

Ile Timor. De l'homme en société.

appréhendé, la première chose que l'on fait toujours est de le priver de son kris.

» La méthode la plus commune d'infliger à quelqu'un une mort violente, c'est de le poignarder; et cela se fait même dans les exécutions légales. La strangulation ou la décapitation ne se pratiquent jamais.

» Au reste, les punitions varient considérablement, selon le caractère et les habitudes des différentes tribus; mais les amendes et la mort sont les châtimens les plus fréquens, et les simples punitions corporelles le sont beaucoup moins.»

Les Timoriens libres qui, ayant commis quelque délit, ne sont pas jugés mériter la peine capitale, sont faits esclaves; c'est aussi, dans les guerres perpétuelles que tant de petits états se font entre eux, ce qui a coutume d'arriver aux prisonniers qui n'ont pas été pris les armes à la main.

Esclavage. — « Dans toutes les îles de l'archipel d'Asie, les esclaves peuvent être rangés en quatre catégories distinctes : les prisonniers de guerre, les débiteurs hors d'état de se racheter (1), les criminels condamnés à la servitude, et des insulaires étrangers dérobés à leur famille lorsqu'ils étoient encore en bas âge; nous disons étrangers, car il seroit très-difficile de garder de tels esclaves dans le pays même où leur enlèvement auroit eu lieu. »

Nous avons fait souvent une remarque qui n'a pas échappé non plus à Crawfurd; c'est que les esclaves, chez les insulaires indiens (2), sont en général traités avec bonté, même avec tendresse, et considérés plutôt comme les enfans de la maison ou des domestiques favorisés, que comme des êtres d'une condition servile et abjecte.

Successions civiles. — A la mort d'un homme, sa succession appartient

(1) « Ce sont des gens qui, volontairement ou d'après les lois de leur pays, hypothèquent leurs services pour un certain temps ou pour toute leur vie, à dessein d'acquitter quelques obligations dont ils n'auroient aucun autre moyen de se libérer. Leur condition est, dans le fait, une sorte d'esclavage mitigé. » (*Crawfurd*, t. III.)

(2) « L'esclavage, dit encore l'auteur que nous venons de citer, n'est pas admis parmi les Javanais; la raison en est qu'on peut s'y procurer le service des personnes libres, sans qu'il en coûte sensiblement davantage. Il y a cependant des esclaves à Java, mais ils sont étrangers à l'île. »

de droit à son frère aîné, ensuite au second frère, puis au troisième, &c.; après quoi elle revient au fils aîné du défunt. On est maître cependant de disposer de ses biens en faveur de qui l'on veut; mais comme il n'y a point de notaires dans le pays, le testateur doit avoir soin de faire connoître publiquement sa volonté (1), précaution qu'il a toujours soin de prendre de très-bonne heure.

Finances.

Les monnoies n'ont guère cours à Timor que sur les points centraux des colonies européennes; par-tout ailleurs les salaires et les tributs se paient en nature. Le dixième du produit des terres est à-peu-près, chez toutes les nations de l'Orient (2), la quote-part exigible par le souverain; ces taxes ne portent que sur les cultivateurs, et nullement sur d'autres classes du peuple. On lève aussi des contributions extraordinaires qui pèsent sur la totalité des habitans; c'est, par exemple, à la naissance, au mariage et au décès de quelque membre de la famille souveraine, ou d'un chef éminent en dignité.

Les salaires des hommes titrés consistent dans une quantité déterminée de denrées ou d'autres productions du sol; il en est de même des tributs que les naturels paient, soit aux Portugais, soit aux Hollandais, et qui consistent principalement en bois de sandal, en cire, en esclaves, or, cuivre, et, accidentellement aussi, en denrées qui peuvent être demandées pour les besoins de leurs établissemens.

Les taxes de consommation dans ces contrées sont d'une institution beaucoup plus récente, dit Crawfurd, et dues probablement à l'exemple des Chinois. La première tentative faite pour taxer le commerce étranger s'est réduite à en faire le monopole, et ce principe est encore adopté par la plupart des gouvernemens indigènes de l'archipel. Il nous a paru que les gouverneurs de Dillé et de Coupang se conduisoient eux-mêmes d'après ces principes; *la contrebande* a dû en être et en est encore bien souvent la conséquence.

État militaire.

Il seroit difficile de donner avec exactitude le nombre d'hommes que

(1) D'après le Code Justinien, la loi romaine refusoit d'accepter un écrit autographe comme pièce de comparaison, dans une vérification d'écriture, à moins que l'authenticité n'en eût été attestée par des témoins présens à la rédaction.

(2) *Voyez* Crawfurd, t. III.

Ile Timor. De l'homme en société.

chacun des rois de Timor peut mettre sous les armes en cas de guerre; cette question tient à celle de la population, sur laquelle, comme on l'a vu plus haut, nous n'avons eu que des notions assez incomplètes. Les Portugais croient que la province de Bellos peut au besoin leur fournir 40 000 guerriers, dont 3 000 armés de fusils, et le reste de sabres (1), de boucliers (2), lances, sagaies ou javelots (3), arcs et flèches; celle des Vaïkénos, 25 000 hommes, dont 2 000 fusiliers, et les autres pourvus d'armes du pays (4) : le kris est porté généralement par tous les soldats. On dit que le roi de Vikéké (5) peut mettre sur pied, pour son contingent, 6 000 hommes de guerre. Les Vaïkénos ont une cavalerie plus nombreuse que celle des Bellos; ils doivent sans doute cet avantage à la disposition moins montueuse du sol de leur province; mais s'il y a peu de chevaux chez les seconds, ils y sont bien exercés : on y voit encore un grand nombre d'archers très-adroits, dont les arcs et les flèches sont pareils à ceux des habitans de l'île Ombai (*voyez* pl. 35). Quelques-uns de ces cavaliers portent parfois aussi de mauvais pistolets.

A Dillé, nous avons été témoins d'un simulacre de combat timorien dont le gouverneur voulut nous donner le spectacle. Les combattans se montrèrent d'abord armés de javelots, qu'ils se lancèrent réciproquement. Pendant cet exercice, ils furent dans un mouvement continuel, sautant, gambadant, poussant des cris affreux; tantôt se baissant presque jusqu'à terre, puis s'élevant en l'air, ou s'élançant de côté et d'autre, pour dérouter leurs adversaires qui cherchoient à les frapper. Leur adresse et leur agilité sont telles, qu'en se tournant vivement de côté, ils pouvoient arrêter en l'air et même renvoyer à leur ennemi le trait qu'ils en avoient reçu. Ces mouvemens, au reste, s'exécutent avec tant de

(1) Une poignée en corne de buffle, assez bien travaillée, mais d'une forme bizarre, rend le maniement de leur sabre fort incommode.

(2) Ils ont deux sortes de boucliers : les uns sont grands, convexes, ronds, faits avec des peaux de buffle desséchées; les autres, en bois, forment un parallélogramme convexe.

(3) Ils portent ordinairement avec eux six sagaies. Pour lancer ce projectile, ils le tiennent de la main droite et le posent au-dessus de l'épaule du même côté, dans une situation horizontale, le poignet près de la naissance du bras. A l'instant où la sagaie doit partir, ils se frappent fortement avec la main gauche vers la région antérieure de l'épaule.

(4) Des gourdins d'un bois dur, espèces de casse-têtes, sont parfois aussi employés.

(5) *Voyez* pl. 17.

promptitude, tant d'action, tant d'ardeur, qu'on leur voit bientôt ruisseler la sueur sur le corps. Le combat à l'arc s'exécute d'une manière plus posée; nous les avons vus atteindre à un but fort éloigné sans jamais le manquer. A la guerre, les flèches et les kris qu'ils emploient sont souvent empoisonnés. Ile Timor. De l'homme en société.

L'instrument de guerre pour régler la marche ou rassembler la troupe, est un cornet à bouquin en bois, qui rend un son dur qu'on entend de fort loin. Un bonnet en feuilles de latanier, et le désordre de leur chevelure, qui ajoute à l'air farouche qu'ils affectent, sont les seuls signes auxquels on reconnoisse les guerriers.

Par suite du caractère inquiet et turbulent des Timoriens, ils courent aux armes sur le plus léger prétexte (1). Pour eux la guerre n'est qu'une occasion de pillage. Jamais ils ne s'attaquent en bataille rangée : se surprendre mutuellement dans des embuscades ; fondre, dès qu'ils le peuvent, vingt contre un sur un village; égorger tout ce qu'ils y trouvent, hormis les jeunes femmes, dont ils font des esclaves; s'emparer des chevaux, des troupeaux; brûler les maisons, détruire les cultures, et retourner enfin chez eux en désordre et en toute hâte : tels sont le but et la conclusion de leurs exploits.

Si par hasard deux troupes ennemies se trouvent en présence, elles s'attaquent avec furie, mais sans aucun ordre. Les vainqueurs coupent les têtes de tous leurs adversaires restés sur le champ de bataille, et s'en font de sanglans trophées : les hommes pris vivans hors des combats sont faits esclaves, et chaque guerrier, en mémoire de sa victoire, porte au-dessus du coude autant de bracelets d'argent ou d'ivoire qu'il a tué d'ennemis corps à corps.

A la rigueur, un épi de maïs suffit ici à la nourriture d'un soldat pendant trois jours.

Quoique les royaumes timoriens soient en général de peu d'étendue, leurs souverains forment fréquemment entre eux des alliances défensives et offensives. Les relations de famille consolident naturellement État politique.

(1) Quoique les peuples de l'intérieur soient constamment en guerre entre eux, les habitans des bords de la mer paroissent y prendre peu de part. (Dampier, *Voy. to New-Holl. in 1699.*)

Ile Timor. De l'homme en société.

ces sortes de traités; aussi cherchent-ils, autant qu'ils le peuvent, à les multiplier. Il résulte de ce système, que tels rajas dont les états n'occupent pas un grand espace sur la carte, sont cependant des potentats redoutables. S'ils n'entretiennent pas habituellement des ambassadeurs dans les autres cours, ils y en envoient quand les circonstances l'exigent : c'est ordinairement un toumougom qu'on choisit pour remplir ces fonctions.

Administration portugaise.

Soit qu'on examine le nombre des royaumes qui sont alliés ou tributaires des Portugais, soit qu'on étudie la forme administrative de leur colonie sur ces bords, on est obligé de convenir que les Portugais ont à Timor une importance bien plus grande que les Hollandais ; et cette importance acquerroit sûrement plus d'étendue, si l'on pouvoit revenir sur les abus administratifs que nous avons déjà signalés.

Le gouverneur de Dillé prend le titre d'*illustrissime seigneur, gouverneur et capitaine général des îles Solor et Timor.* L'officier qui occupoit ce poste, lorsque nous visitâmes ces contrées, étoit D. José Pinto Alcoforado d'Azevedo e Souza, chevalier profès de l'ordre du Christ, et lieutenant colonel d'artillerie. « Sur les cinquante à soixante officiers qui étoient sous ses ordres, dit M. Lamarche, trois seulement avoient des grades supérieurs : l'un, sous le titre de *capitaõ mór,* commandoit en chef la province de Bellos et la portion de celle des Vaïkénos soumise au Portugal : c'étoit proprement la seconde autorité de la colonie. Un autre, D. Raymundo José Cardoso Couttinho, étoit chef du secrétariat de Dillé : habitant de Timor depuis vingt-cinq ans, il en connoissoit parfaitement la statistique ; nous lui devons plus d'un renseignement précieux.

Sur la quantité d'officiers dont il vient d'être parlé, un petit nombre résident habituellement à Dillé; les autres sont répandus dans les diverses parties de l'île où le besoin du service l'exige. A l'époque où nous visitâmes ces lieux, les Portugais entretenoient, dit-on, sur la côte, une quarantaine de postes militaires, commandés par des officiers ou des sous-officiers; et à quelques lieues de distance dans l'intérieur, ils avoient un camp d'observation de 2 000 hommes, où plusieurs officiers portugais étoient employés. Ce camp, destiné à tenir les Hollandais en échec, devoit aussi repousser au besoin par la force les empiétémens continuels

qui paroissent faire ici l'objet de la politique familière à ces derniers (1).

Ile Timor. De l'homme en société.

Nous nous sommes convaincus que le gouverneur portugais exerçoit une influence beaucoup plus grande sur les rois ses tributaires que ne le faisoit le chef de la colonie de Coupang. Chez les premiers, tout est mené militairement; les rajas alliés sont traités avec une distinction que les Hollandais trop souvent leur refusent. Ici on leur accorde des grades, des titres, qui, en les honorant à leurs propres yeux, cachent du moins la dépendance dans laquelle on les tient : chacun d'eux porte le titre de *comte* et a le brevet de colonel; sous ses ordres immédiats se trouvent un commandant de la cavalerie, un lieutenant-colonel, un major, un capitaine-commandant, un capitaine en second, et deux officiers subalternes; de plus, quand un des rajas a rendu à l'état quelque service signalé, on l'élève au grade de brigadier ou de maréchal de camp.

En cas de guerre entre ces princes, le gouverneur est l'arbitre né des contestations; il condamne l'agresseur à l'amende ou à toute autre peine, dont la détention dans un des forts de Dillé est ordinairement la plus forte. Mais, dans les relations sociales, lorsque les rajas viennent à Dillé, ils sont reçus à sa table, et entourés de toute la considération qui est due à leur rang.

Administration de la justice. — Toute l'autorité civile et militaire est entre les mains du gouverneur : cependant il y a à Dillé un magistrat chargé d'examiner et de juger les contestations qui s'élèvent entre les particuliers; il doit surveiller aussi tout ce qui est relatif à la perception des droits du fisc, et en rendre compte au gouverneur, de qui il tient sa mission.

Des personnes dignes de foi assurent que Goa est pour les Portugais un lieu de déportation, et qu'ils sont dans l'usage d'envoyer à Timor les plus mauvais sujets que l'on expulse de la première de ces colonies. Dillé, Batouguédé et Okoussé sont plus particulièrement les points vers lesquels on les dirige; et, ce qui est malheureux, c'est qu'on est souvent obligé de prendre dans cette classe perverse les personnes qui doivent occuper les rangs secondaires de l'administration.

Finances. — Indépendamment des tributs qu'ils reçoivent en nature,

(1) *Voyez*, p. 538, ce qui a été dit à ce sujet dans le chapitre précédent.

Ile Timor. De l'homme en société.

les Portugais prélèvent, dans les ports sous leur dépendance, certains droits de douane. Un administrateur et receveur de ces droits est obligé de faire ses versemens au trésor royal de Dillé, de six en six mois, en prélevant seulement pour lui, en sus des émolumens de sa place, un vingtième du produit total. Cet administrateur doit percevoir 5 p. o/o sur toutes les marchandises importées, et 7 sur celles qui sont exportées, comme sandal, cire, vivres, &c; on paie pour chaque buffle 2 pardaons [4 fr.], et moitié pour une tête de porc. Mais il arrive souvent, dans certaines localités, que les droits de douane sont donnés en ferme. L'adjudication s'en fait ordinairement pour trois ans, et le fermier s'oblige à verser ses fonds chaque trimestre dans la caisse royale. Si les paiemens n'étoient pas faits avec exactitude, le bail seroit rompu de droit. Le gouverneur doit accorder au fermier tous les secours que celui-ci peut requérir dans l'intérêt de son bail. En 1809, la ferme de tous les droits de douane des villes maritimes de la côte septentrionale de Timor, depuis Atapoupou, en allant vers l'Est, fut adjugée pour la somme de 800 pardaons [1 600 francs] par an.

Nous avons dit que les tributs des royaumes vassaux du Portugal se paient ordinairement en nature; il est cependant assez d'usage de les estimer en pardaons. Ces espèces de contributions ne sont exigibles qu'après l'année révolue et à l'époque de Pâque. Pour donner une idée de leur importance, nous dirons qu'en 1815 le royaume de Fialara paya 50 pardaons [100 francs] pour son tribut annuel, et celui de Jouanilho, 10 pardaons [20 francs] l'année suivante. Tout cela, comme on voit, est peu de chose. Je n'ai aucune donnée sur la quotité des sommes qui sont payées par les autres royaumes; mais je suis convaincu que tout s'y trouve réglé avec modération. Au reste, rien n'est plus ordinaire que de voir des rajas qui se dispensent de payer cette petite redevance; et peut-être est-ce trop dire que, par cette cause, le dixième seulement des tributs arrive à peine dans les coffres du gouvernement colonial.

État militaire. — Lorsque la colonie portugaise de Timor relevoit directement de Goa, le gouverneur avoit toujours à sa disposition un certain nombre de soldats réguliers, composés en partie d'Européens et en partie de cipayes de l'Inde; ces troupes formoient la garnison des forteresses

établies principalement sur la côte : mais les choses sont aujourd'hui bien déchues ; et la force armée dont le gouverneur de Dillé dispose ne se compose plus que des détachemens fournis alternativement par les rajas, e des *moradores* ou milices du pays, qui sont une espèce de troupe bourgeoise. Ile Timor. De l'homme en société.

Les Portugais avoient jadis un assez grand nombre de fortifications sur la côte septentrionale de Timor, et ils en ont encore quelques-unes (1). Nous ne parlerons ici que de celles de Dillé, les seules que nous ayons pu examiner. « La principale défense militaire de cette place est une batterie établie sur le rivage (*voy.* pl. 30); elle présente vingt-deux embrasures, dont dix-huit seulement sont garnies de canons dans le plus mauvais état; la lumière de la plupart a deux ou trois pouces de circonférence, et les affûts sont en partie pourris : il n'y a que deux de ces pièces, du calibre de trois, en bronze et montées sur des affûts de campagne, qui soient capables de servir; aussi dans toutes les salves faites à notre occasion, ce furent toujours ces pièces que l'on tira. Les autres, portées par des affûts marins, sont pour la plupart du calibre de 6. Cette batterie, flanquée à son extrémité orientale par trois canons du même calibre, n'est pas en meilleur état que le reste. L'enceinte forme un parallélogramme rectangulaire ayant dans un sens 350 pieds environ et 200 dans l'autre. Des murs en pierre sèche ferment cet espace, au milieu duquel s'élève une maison à un étage, dans laquelle jadis logeoit le gouverneur; elle est plus vaste que celle qu'il occupe aujourd'hui, mais moins commode. Le rez-de-chaussée est un magasin, et c'est là particulièrement que se conservent le grément et les ustensiles des canons. Plusieurs cases adossées au mur méridional de ce fort, servent, les unes de prisons pour les militaires, les autres de cuisines, d'ateliers de forge et de charpentage, &c.

» Les murs de la partie Ouest de la batterie, prise extérieurement, sont composés de petit gravier et de sable; des pieux fichés en terre, et un clayonnage en côtes de cocotier et en bambous, leur servent comme d'enveloppe; en sorte que cette ligne de fortification a l'air d'être formée par de grandes caisses cubiques pleines de gravier, entre lesquelles on auroit placé des canons.

(1) On cite entre autres Atapoupou, Manoutoutou, Fataro et Saro.

Ile Timor. De l'homme en société.

» A l'Est de cette première fortification, on remarque un fortin carré qui étonne sur-tout par la matière employée à sa construction : c'est uniquement de la boue tirée d'une mare ou bauge voisine où les porcs viennent se vautrer. Quatre mauvais canons en fer du calibre de 4 en forment l'armement; trois sont dirigés vers l'Est parallèlement au rivage, l'autre au Nord-Ouest. Le terre-plein de ce petit fort, où se trouve un corps de garde ombragé par un toit en feuilles de cocotier, est élevé de cinq à six pieds au-dessus du sol.

» Plus loin dans l'Est-Sud-Est, se voit un grand carré palissadé, dans lequel sont les maisons qu'occupent les officiers et quelques autres employés du gouvernement. » (*M. Lamarche.*)

Le costume des soldats de Dillé (*voy.* pl. 30) consiste en une sorte de camisole ronde, ouverte en partie sur la poitrine comme nos chemises; une pagne en forme de jupon, fixée à la ceinture, et qui descend à peine jusqu'aux genoux; une seconde pagne, qui sert tantôt de manteau, et tantôt se drape aussi autour de la ceinture. Les sergens sont coiffés d'un énorme chapeau à trois cornes; les simples soldats se roulent autour de la tête un mouchoir bariolé pour tenir dressée une grande touffe de cheveux qu'ils fixent ensuite avec une sorte de peigne en bambou. Les uns et les autres ont les jambes et les pieds nus. L'arme distinctive des sergens est un long sabre; les soldats ont des fusils garnis de baïonnettes.

Administration hollandaise.

A Coupang, l'administration hollandaise se composoit, en 1818, d'un résident, M. Hazaart (1); d'un secrétaire général, M. J. M. Tielman; d'un capitaine des *burgers*, d'un garde-magasin commandant du fort; enfin d'un collecteur des impôts et des douanes. Ce dernier, presque toujours, est pris parmi les Chinois établis dans le pays; cette place se donne à l'enchère, et le titulaire doit fournir deux cautions prises parmi les négocians de la ville les plus riches.

Ainsi que cela a lieu chez les Portugais, les rajas soumis à l'influence européenne se divisent en rois soumis ou tributaires, et en simples alliés : mais tous ces souverains n'appartiennent pas à Timor; la plupart habitent les îles voisines. Les Hollandais les tiennent le plus qu'ils peuvent dans une

(1) Les appointemens du résident sont de 200 piastres [1 086 fr.] par mois, ou [13 032 fr.] par an; ceux du secrétaire, de 40 piastres [217 fr.] par mois, ou [2606 fr.] par an.

dépendance sévère, qui nous a généralement paru avoir quelque chose d'avilissant. Quand la Compagnie a lieu de se plaindre d'un raja, elle force les autres à s'armer contre lui, et chacun d'eux est tenu d'envoyer le contingent auquel les traités l'obligent. C'est ce qu'on a fait, ainsi que nous l'avons vu déjà, à l'égard du raja d'Amanoubang.

Les princes les plus puissans portent, comme marque distinctive, un jonc à pomme d'or, sur lequel sont gravées les armes de la Compagnie; les Malais les nomment *radja rotan mas* [rois à canne d'or]: les rois d'un ordre moins élevé n'ont qu'un jonc à pomme d'argent. Tous sont fiers de cette espèce de sceptre, dont on cherche à leur faire valoir l'importance.

Administration de la justice. — Lorsque le sujet d'un raja voisin de Coupang commet un délit, on l'envoie ordinairement au fort des Hollandais pour y être puni. Le résident ordonne le châtiment, qui consiste dans un certain nombre de coups de rotin, qui ne peut pas excéder cinq cents : le patient, il est vrai, peut les recevoir en plusieurs fois; c'est toute la grâce qu'on lui accorde. Pour des fautes plus graves, le coupable est déporté à Solor; mais si c'est un crime punissable de la peine capitale, l'accusé qui l'a encourue est envoyé à Batavia : cette dernière formalité est nouvellement exigée, car, avant 1812, les condamnations de ce genre pouvoient recevoir leur exécution à Timor même.

Finances. — Toutes les taxes sont ordonnées par les Hollandais; elles se paient d'avance et par trimestre, entre les mains du collecteur des impôts et des douanes. Les Malais sont exempts de toute imposition personnelle. Les Chinois seuls, lorsqu'ils ont atteint l'âge de 14 ans révolus, sont obligés de payer au gouvernement hollandais une capitation de six roupies [15 francs] par an : les femmes ne paient rien. La ferme des impôts et des douanes rapporte annuellement aux Hollandais de 7 000 à 8 000 piastres [38 010 à 43 440 francs]. Ce que le fermier reçoit en sus de cette somme lui appartient de droit.

La taxe des douanes consiste en 6 p. o/o sur les marchandises introduites, et 4 p. o/o sur celles qu'on exporte : un pikol de cire, à sa sortie, paie un droit de 4 roupies; c'est environ 17 francs par cent kilogrammes. Les embarcations du pays sont elles-mêmes obligées à un droit d'expédition avant de quitter la rade : on ne paie rien pour droit d'an-

Ile Timor. De l'homme en société.

crage; mais le pilotage d'un brig coûte 25 piastres [136 francs], et celui d'un navire à trois mâts 37 piastres ½ [204 francs].

La Compagnie s'est aussi réservé le droit d'accorder aux particuliers la permission de débiter en détail de l'arack, de la viande, de la bougie, et de tenir maison de jeu. Elle met ces priviléges à prix, et les Chinois en sont presque toujours les adjudicataires. La vente d'un navire ou d'une maison entre particuliers emporte toujours aussi le paiement d'une certaine somme.

Chacun des rois tributaires est obligé de donner annuellement, pour la nourriture de chacun des soldats de la garnison, un cochon, quatre poules et le quart d'un buffle. Cette quotité paroîtroit peu de chose, si l'on ne se rappeloit combien les habitans de Coupang consomment peu de viande, et sur-tout de viande fraîche. Il est inutile de dire que les rajas simplement alliés de la Compagnie, ne sont tenus à aucune taxe; les avantages que les Hollandais retirent de ces alliances résultent donc des relations commerciales qu'elles facilitent avec eux.

Les revenus dont il vient d'être fait mention servent à couvrir, du moins en partie, les dépenses de la colonie. S'agit-il de quelque établissement utile, les habitans riches sont invités à y coopérer de leur bourse : cette rétribution, tout-à-fait bénévole, n'a d'autre mesure que la générosité de celui qui donne. Quelquefois le résident spécule pour son avantage particulier; c'est ainsi que M. Hazaart a fait construire sur la rivière de Coupang, et dans une position avantageuse aux communications, un pont à bascule assujetti à un droit de péage, et pouvant s'ouvrir pour laisser passer les navires.

État militaire. — Il y avoit, en 1818, pour la garde de Coupang, trois compagnies de milice, savoir, une de *burgers* [bourgeois ou miliciens], au nombre de 200 : ce sont des volontaires chrétiens, pour la plupart métis hollandais. Les deux autres compagnies étoient composées de *mardykers* [soldats volontaires], envoyés des îles voisines par les rajas alliés de la Compagnie, ou fournis par ceux de Timor même : dans ce nombre sont compris les esclaves affranchis. En général, les Hollandais n'appellent que rarement les habitans de l'intérieur, dans la crainte que la présence d'une foule indisciplinée ne soit chez eux la cause de quelque désordre.

En un mot, ils ne les demandent qu'en cas d'attaque ou d'un danger imminent. Les peuples du dehors, et sur-tout ceux qu'on a pu soumettre de longue main à une sorte de régime militaire régulier, sont préférés pour la garde habituelle de la colonie.

Lors du séjour de *l'Uranie* à Coupang, la garnison du fort Concordia se composoit de quarante soldats natifs d'Amboine, sous les ordres d'un sergent. Ce service est quelquefois confié à des soldats *bougis*, ainsi nommés d'une peuplade qui habite la partie Sud-Ouest de l'île Célèbes, et dont les hommes louent fréquemment leurs services en cette qualité à la plupart des établissemens européens du grand archipel d'Asie.

L'uniforme de la troupe du fort hollandais consistoit en un habit bleu de roi, avec paremens bleu de ciel, et en un pantalon ordinairement blanc; point de chaussure : on en peut prendre une idée sur notre planche 21; celle du n.° 23 représente la tenue guerrière des corps irréguliers d'indigènes. Les armes de ces derniers ne diffèrent nullement de celles dont ils se servent chez les Portugais de Dillé; leur manière de combattre est aussi la même.

Voici quels sont les appointemens, réduits en francs, des militaires de la garnison du fort.

GRADES.	TAUX APPROXIMATIF DES APPOINTEMENS pour chaque homme.		REMARQUES.
	Par mois.	Par an.	
Sergent.....	70 fr.	840 fr.	
Canonniers.....	30.	360.	Chaque soldat reçoit en sus, chaque mois, 40 livres de riz, 6 bouteilles d'arack, 2 bouteilles de vinaigre et 3 livres de sel.
Soldats.....	20.	240.	

« Le fort Concordia, bâti à l'embouchure et sur le bord occidental de la rivière de Coupang, dit M. Lamarche, a une forme très-irrégulière. La porte d'entrée est à l'angle du Sud-Est; un redan présentant trois embrasures, aujourd'hui sans canons, étoit primitivement destiné à la défendre. Vers le Nord-Est, à l'extrémité du front oriental, un autre re-

Ile Timor. De l'homme en société.

dan est garni de trois canons de 6, dont deux sont dirigés sur le débarcadère, et le troisième sur la courtine.

» Le front du Nord, ou plutôt du Nord-Ouest, qui est le mieux armé, se partage en deux redans qui présentent chacun six canons de 18 et de 12 (1), dont cinq battent le mouillage et un défend le flanc. A l'exception de trois canons de bronze, tous les autres sont en fer, montés sur affûts marins et dans le plus mauvais état.

» A l'angle occidental, où se termine le front précédent, on voit deux canons destinés à défendre la plage et une partie de la campagne voisine de la mer : ces canons ont leur volée sur le parapet.

» Enfin, à l'angle du Sud, il y a encore un bastion, avec huit embrasures, mais sans canons.

» Tous les murs de ce fort sont en pierre, maçonnés à chaux et à sable. Il n'y a point de fossé ; et les seules défenses analogues dont la nature ait fait les frais, sont la rivière du côté de l'Est, et la mer au Nord. La partie circonscrite par les murs est spacieuse, et offre les bâtimens nécessaires pour le logement de 2 à 300 hommes : là, sont encore des magasins divers, une prison et un temple protestant ; ces édifices, à la vérité, sont assez mal entendus, puisque, étant beaucoup plus élevés que les murs du fort eux-mêmes, ils pourroient être renversés avant que les fortifications qui les entourent eussent reçu la moindre atteinte ; mais il se peut qu'en construisant ces maisons, on eût eu déjà la pensée que ce fort n'étoit point en état de soutenir un siége ; il seroit bien plus simple, en effet, de tenter l'escalade du côte de l'Ouest, où les murs ont à peine sept pieds de hauteur au-dessus du sol, que de s'amuser à le battre en brèche.

» D'après ce qu'on vient de dire, il est évident que le fort Concordia ne pourroit offrir même une ombre de résistance que du côté de la mer ; encore une frégate qui viendroit s'embosser à deux encablures de la côte, ce qui est possible, auroit bientôt démantelé la place et fait taire son feu : cette issue du combat seroit nécessairement d'autant plus prompte, que, les parapets étant extrêmement bas, les canonniers auroient été en prise à tous les coups de l'ennemi.

(1) M. Duperrey, dans l'esquisse qu'il a donnée de la ville de Coupang, sur la planche n.° 2 de notre *Atlas hydrographique*, a jugé différemment du calibre de ces pièces.

» Lorsque j'allai visiter ce fort, je n'y trouvai qu'un petit nombre de soldats qui formoient la garde du jour, et peut-être celle de tous les jours; ils se tenoient dans un corps de garde malpropre, occupés à chiquer le bétel. Je remarquai cependant que leurs fusils n'étoient pas en mauvais état. Le factionnaire de la porte d'entrée et un autre placé à l'angle du Nord-Est étoient les seuls qui veillassent à la sûreté de la place. »

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

PREMIÈRE PARTIE.

PRÉFACE..... Pages v.

Noms des personnes composant l'état-major..... xi.

Rapport de l'Académie des sciences, fait au retour de l'expédition..... xiii.

LIVRE PREMIER.

TRAVERSÉE DE FRANCE AU BRÉSIL INCLUSIVEMENT.

CHAPITRE I.er — OBJET DU VOYAGE; PRÉPARATIFS ET DÉPART.. 1 — 12.

Composition de l'expédition; choix des instrumens, page 4. — *Approvisionnemens*, 6.

CHAP. II. — TRAVERSÉE DE TOULON À GIBRALTAR..... 13 — 23.

Description sommaire de Gibraltar, 17.

CHAP. III. — TRAVERSÉE DE GIBRALTAR À RIO DE JANEIRO; RELÂCHE À TÉNÉRIFFE..... 24 — 28.

CHAP. IV. — SÉJOUR À RIO DE JANEIRO (1.re RELÂCHE)..... 29 — 40.

CHAP. V. — ESQUISSE HISTORIQUE DE LA PROVINCE DE RIO DE JANEIRO..... 41 — 72.

Découverte du Brésil, 41. — Découverte de la baie de Rio de Janeiro, 42. — Établissemens des Portugais au Brésil; division du

Brésil en neuf capitaineries, 43. — Établissemens des Français à Rio de Janeiro, 44. — Les Portugais viennent les y attaquer, 46. — Nouvelle attaque dans laquelle la colonie française est entièrement détruite, 47.

Les Portugais fondent la ville de Rio de Janeiro, 48. — Défaite des Tamoyos et Tupinembas, qui émigrent à l'intérieur; attaque de Rio de Janeiro par les Hollandais, 49. — Gouvernement du célèbre Correa de Sa; les colons portugais vont à la chasse aux esclaves; les jésuites s'opposent à ces vexations, ce qui leur suscite un grand nombre d'ennemis, 50. — Insurrection des colons; elle est apaisée; Rio de Janeiro attaqué par le capitaine français du Clerc, 51. — Prise de cette ville par du Guay-Trouin, 52. — Elle se rachète par capitulation, 53.

Ministère du marquis de Pombal, 54. — Travaux des jésuites en faveur des Indiens du Brésil; plaintes des colons, 55. — Le frère du marquis de Pombal nommé gouverneur du Brésil; les jésuites vivement accusés, 56. — Changement notable opéré dans les aldées; plaintes des jésuites, 59. — Conduite de Pombal, 60. — Expulsion des jésuites du Brésil, 61. — Nouveau système pour la civilisation des Indiens, 62. — Dépopulation rapide des aldées, 64. — Gouvernement remarquable du marquis de Lavradio; exploitation des mines d'or; guerre contre les Aymures, 66.

La cour de Portugal se retire au Brésil; avénement de D. Jean VI au trône, 67. — Révolte de Pernambuco; établissement d'une colonie suisse dans la province de Rio de Janeiro, 68.

Retour du roi à Lisbonne; D. Pedro nommé prince régent; révolte de Bahia; lois vexatrices de la mère-patrie à l'égard du Brésil; plaintes de D. Pedro; il reçoit l'ordre de revenir en Portugal; les Brésiliens s'opposent à ce départ; révolte de la garnison portugaise de Rio de Janeiro, 69. — D. Pedro force ces troupes à se rembarquer pour l'Europe, 70.

D. Pedro proclamé *défenseur perpétuel*, et bientôt après *empereur* du Brésil, 71. — Réduction et capitulation de Bahia; projet d'une charte politique; déclaration de guerre contre Buenos-Ayres; reconnoissance du Brésil par les principaux cabinets européens; mort de D. Jean VI; renonciation de D. Pedro à la couronne de Portugal, en faveur de sa fille Dona Maria; ouverture des chambres législatives à Rio de Janeiro, 72.

CHAP. VI. — DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET PHYSIQUE DE LA PROVINCE DE RIO DE JANEIRO..... 73 — 144.

§. I.er *Limites, dimensions, montagnes*..... 73.

§. II. *Rivières, lacs et marais*..... 75.

§. III. *Iles, ports et rades*..... 82.

§. IV. *Divisions politiques : villes, villages, &c.*..... 84.

§. V. *Observations de météorologie et de physique* . . . . . 92.
Température, 93. — Baromètre, 96. — Vents, 97. — Pluie, humidité, 99. — Magnétisme; oscillations du pendule; marées, 101.

§. VI. *Géologie et minéralogie* . . . . . 102.

§. VII. *Fertilité du sol, productions végétales.* . . . . . 111.
Fertilité du sol, 112. — Productions végétales, 113. – Tableau des principaux bois, 115. — Propriétés physiques de différens bois, 123. — Tabeau des principaux fruits, 125. — Épices; plantes médicinales, 129. — Plantes propres aux arts, 131. — Fourrages, 133.

§. VIII. *Productions animales* . . . . . 133.
Mammifères, 133. — Cétacés; oiseaux, 136. — Reptiles, 138. — Poissons, 139. — Coquillages et crustacés; insectes, 140.

CHAP. VII. — DES PEUPLES SAUVAGES DE RIO DE JANEIRO, À L'ÉPOQUE DE L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS. . . . . 145 – 160.

§. I.er *De l'homme considéré comme individu* . . . . . 145.
Habitans primitifs, 146. — Constitution physique; maladies, 147.

§. II. *De l'homme vivant en famille* . . . . . 148.
Occupations; nourriture, 148. — Vêtemens, parures, 149. — Habitations, 151.

§. III. *De l'homme réuni en société* . . . . . 151.
Population; caractère; mœurs, 151. — Amusemens, 152. — Religion; cérémonies religieuses, 153. — Mort; sépulture, 154.

§. IV. *Industrie* . . . . . 155.
Agriculture; chasse; pêche; fabrications diverses, 155.

§. V. *Gouvernement* . . . . . 157.

CHAP. VIII. DE LA COLONIE PORTUGAISE DE RIO DE JANEIRO. . 161 – 323.

§. I.er *Diversité des races; vie physique; maladies* . . . . . 161.
Diversité des races; vie physique, 161. — Causes des maladies, 162. — *Nature des maladies*, 164. — Variole, 165. — Vaccine, 166. — Érysipèles, 167. — Gale, 169. — Lèpre; ulcères; syphilis; phthisie tuberculeuse, 170. — Dysenterie, 171. — Hydropisie; hydrocèle; sarcocèle; manie, 172. — Tétanos; coqueluche. Époques et intensité des maladies; moyens prophylactiques, 173.

§. II. *Rapports domestiques: nourriture, vêtemens, habitations, &c.* . . . . 174.
Nourriture, 174. – Vêtemens, 177. — Habitations, 178. — Meubles et ustensiles, 180.

§. III. *Rapports moraux et sociaux: détail sur les villes et les villages; population, mœurs; religion, usages particuliers, &c.* . . . . . 182.
Détails sur les villes et les villages: Ville capitale, 182. — Campos; San-Joaõ da Praia; Cabo-Frio, 190. — Macahé; Marica; Macacu;

Magé; Porto da Estrella; Parati; Angra dos Reis, 191. — San-Joaõ de Marcos; Registo do Parahyba; San-Pedro de Cantagallo; Nouveau-Fribourg; aldées des Indiens. *Population :* Nombre des individus, 192.— Détails particuliers, 195. — Caractère et mœurs des habitans, 198. — *Éducation :* Allaitement, 200. — Instruction, 201. — *Religion*, 204. — Couvens, 205. — Établissemens de charité, 207. — Enterremens, 208. — Usages particuliers; amusemens, 210. — Luxe, 212.

§. IV. *Littérature, sciences et beaux-arts* . . . . . 213.

§. V. *Industrie agricole et manufacturière* . . . . . 217.

Agriculture, 217. — Outils, ustensiles, &c., 218. — Engrais; opérations de culture, 219. — Récoltes; clôtures; animaux nuisibles; éducation des bestiaux, 220. — Chasse; pêche, 221.

Arts, métiers, manufactures : Emploi des métaux et des pierres fines, 222. — Emploi de la pierre et de la chaux; emploi du verre, 223. — Emploi de substances végétales, 224. — Emploi de substances animales, 226. — Emploi de substances mixtes, 227. — Arts chimiques, 228.

§. VI. *Industrie commerciale* . . . . . 231.

Marchandises d'exportation : Substances minérales; substances végétales, 232. — Marchandises tirées du règne animal, 233. — Tableau des productions livrées au commerce, 234. — Tableau du sucre et du café exportés, 235. — Tableau de l'exportation de quelques autres denrées; tableau de la valeur des marchandises exportées, 236. — Productions, consommations et exportations d'Ilha-Grande, 237. — Articles exportés à Lisbonne, 238.

Marchandises d'importation : Tableau des marchandises propres à être importées à Rio de Janeiro, 239. — Tableau de la valeur des marchandises importées, 241. — Traite des nègres; halles et marchés, 242.

Transport des marchandises : Transports par terre; nature des chemins, 243. — Auberges sur les routes; *portarias*, 245. — Transports par eau, 246. — Tableau des navires portugais ou brésiliens qui sont entrés dans le port ou en sont sortis, 248. — Tableau des navires étrangers, *idem*, 251. — Poste aux lettres et paquebots; vigies de la côte, 252. — Commerçans; intérêt de l'argent; transactions commerciales, 253. — Commerce interlope; compagnies exclusives; banque, 254.—Compagnies d'assurance; meilleur emploi à faire des fonds, 255.

Mesures et monnoies : Mesures linéaires, 259. — Mesures agraires ou de surface, 260. — Mesures de capacité et de solidité, 261. — Poids; monnoies, 263. — Divers tableaux pour la réduction des mesures et monnoies de Rio de Janeiro en celles de France et réciproquement, 266.

§. VII. *Gouvernement* 275

Nature du gouvernement; chefs, hiérarchie : Pouvoir souverain, 275. — Noblesse, 276. — Ministres du Roi, 277. — Gouverneurs de provinces; ancien gouvernement de Rio de Janeiro, 278. — *Lois, tribunaux*,

administration publique : Tribunaux, 279. — Lois, 286. — Châtimens, 287. — Police, 288. — Précautions contre l'incendie, 289.

Finances, 289. — Fonds perçus par le trésor royal, 290. — Fonds perçus par la douane, 291. — Fonds perçus par la meza da inspecçaõ, 292. — Fonds perçus par les fermiers royaux; fonds perçus par diverses administrations, 293. — Recettes extraordinaires, 294. — Impôts secondaires; dette publique; budgets du royaume du Brésil, 295. — Tableau comparatif des recettes et des dépenses générales du Brésil depuis 1810 jusqu'en 1827, 314.

État militaire, 315. — Tableau de la composition et de la solde d'un régiment d'infanterie de ligne, au Brésil, 316. — Loi de recrutement, 317. — Divers abus, 318. — Habillement des troupes; nombre de soldats; vertus du soldat portugais, 319. — Arsenal de l'armée; fortifications, 320. — Forces navales; arsenal de la marine, 323.

CHAP. IX. — DES PEUPLES INDIGÈNES ACTUELS DE LA PROVINCE DE RIO DE JANEIRO..... 324–341.

§. I.er *Des Indiens civilisés*..... 325.

Indiens de San-Lorenzo; Indiens de San-Pedro, 325. — Indiens des bords du Macahé; Indiens de Cabo-Frio, Campos, &c.; Indiens voisins de Mangaratiba, 326.

§. II. *Indiens à demi civilisés*..... 327.

§. III. *Des Indiens sauvages*..... 330.

§. IV. *Réflexions générales*..... 335.

DEUXIÈME PARTIE.

LIVRE II.

DU BRÉSIL À TIMOR INCLUSIVEMENT.

CHAP. X. — TRAVERSÉE DE RIO DE JANEIRO AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE; SÉJOUR DANS CETTE COLONIE..... 343–355.

Remarques sur le Cap de Bonne-Espérance..... 350.

Météorologie : Température, 351. — Vents; magnétisme; oscillations du pendule, 352. — Géologie, 353. — Maladies, 354. — Monnoies; droits du fisc, 355.

CHAP. XI. — TRAVERSÉE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE À L'ILE-DE-FRANCE; SÉJOUR DANS CETTE COLONIE..... 356–363.

CHAP. XII. — REMARQUES SUR L'ILE-DE-FRANCE..... 364-433.

§. I.er *Observations de météorologie et de physique*..... 364.

Température, 364. — Baromètre, 366. — Humidité, 367. — Vents, ouragans, 368. — Trombes, 371. — Grêle; oscillations du pendule; magnétisme, 372. — Marées; analyse des eaux, 373.

§. II. *Géologie*..... 375.

§. III. *Vie physique des habitans; maladies*..... 383.

Qualités physiques, 383. — Age de puberté; durée de la vie; fécondité, 385. — *Nature des maladies:* Affections cutanées, 386. — Flegmasies; ophthalmie; croup; dysenterie, 387. — Hépatite; maladies des voies urinaires; maladies convulsives, 388. — Affections vermineuses; hydrophobie, 389.

§. IV. *Population, mœurs, usages particuliers, &c.*..... 390.

Population, 391. — Caractère des habitans, 393. — Filles publiques; concubines; préférence donnée aux femmes de couleur, 396. — Bals, 397. — Réflexions sur les mulâtresses, 398. — Éducation, 400. — *Amusemens:* Musique, 403. — Danse, 405.

Langage, 406. — Le Chasseur, conte en langage créole de l'Ile-de-France, 407. — Le lièvre et la tortue, fable traduite en créole, 411.

§. V. *Industrie commerciale*..... 413.

Commerce d'exportation: Substances minérales; substances végétales, 413. — Substances animales; substances manufacturées, 415. — Tableau des produits agricoles de l'Ile-de-France, 418.

Commerce d'importation: Tableau des importations qui ont eu lieu à l'Ile-de-France, 420. — Prix de quelques denrées, 422. — Transport des marchandises, 423.

Monnoies, 424. — Commerçans et commerce, 426. — Monopoles; intérêt de l'argent; crédit; compagnies d'assurance; banque, 427. — Balance commerciale, 428.

§. VI. *Gouvernement de la colonie*..... 430.

Attributions du gouverneur, 430. — Administration, 431. — Police; appointemens des principaux employés, 432. — Impôts; douanes; tarif des droits imposés à l'exportation, 433.

CHAP. XIII. — TRAVERSÉE DE L'ILE-DE-FRANCE À L'ÎLE BOURBON; SÉJOUR DANS CETTE DERNIÈRE COLONIE. 434-447.

§. I.er *Remarques sur l'île Bourbon*..... 435.

Vents, 435. — Ras-de-marée; magnétisme; maladies, 436. — Hôpitaux; population, 437. — Portrait des habitans, 438. — Quelques usages, 439. — Terrasses, 440. — Cultures coloniales, 441. — Abondance des denrées à Saint-Paul; prix des denrées, 443. — Commerce, 444. — Tableau des importations, 445. — Tableau des exportations, 446. — Balance commerciale, 447.

CHAP. XIV. — TRAVERSÉE DE L'ÎLE BOURBON À LA NOUVELLE-HOLLANDE; SÉJOUR À LA BAIE DES CHIENS-MARINS. . . . . 448 – 469.

Arrivée à la baie des Chiens-Marins; étrange situation où se trouve l'équipage; envoi d'une expédition sur l'île Dirck-Hatichs, 448. — Mouillage à la rade de Dampier; distillation de l'eau de mer, 449. — Établissement d'un observatoire sur la presqu'île Péron; entrevue avec les sauvages, 450. — Nouvelle exploration du havre Hamelin; détails sur l'expédition envoyée à Dirck-Hatichs, 454. — On rapporte à bord une plaque hollandaise, en étain, gravée, 457.

Incursion sur la presqu'île Péron; situation périlleuse de deux de nos compagnons; on va à leur recherche, 460. — Récit de cette course, 461. — Retour de l'embarcation envoyée dans le havre Hamelin, 467. — Départ de la rade de Dampier; exploration de l'île de Doore; échouage momentané de la corvette; on remet sous voiles pour Timor, 469.

CHAP. XV. — QUELQUES REMARQUES SUR LA BAIE DES CHIENS-MARINS . . . . . 470 – 486.

§. I.er *Observations de physique et de géologie* . . . . . 470.

Vents; température de l'air, 470. — Température de la mer; magnétisme, géologie, 471.

§. II. *Productions* . . . . . 476.

Productions végétales : Presqu'île Péron; île Faure, 477. — Ile Dirck-Hatichs, 478. — Productions animales, 479.

§. III. *Espèce humaine* . . . . . 480.

§. IV. *Inscription hollandaise* . . . . . 482.

CHAP. XVI. — TRAVERSÉE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE À TIMOR; SÉJOURS DANS CETTE ÎLE; INCURSION À L'ÎLE OMBAI . . . . . 487 – 520.

§. I.er *De la baie des Chiens-Marins à Coupang; séjour dans cette colonie* . . . . . 487.

Vue successive des îles Rottie, Douro, Dako, Noussaé, Simao et Timor, 487. — Mouillage à Coupang, 488. — Établissement d'un observatoire; ravitaillement de la corvette; réunions du soir, 489. — Visite à l'empereur de Bacanassi, 490. — Chaleurs excessives; cérémonie religieuse des Chinois, 492. — Course au village de Namessey, 493. — Visite aux rajas de Denka et de Dao, 495. — Examen d'une *rouma pamali* [maison sacrée], 496. — Course à Babao, 497. — Quelques hommes de l'équipage atteints de dysenterie; départ de Coupang, 498.

§. II. *Traversée de Coupang à Dillé*..... 499.

Contrariétés provenant des courans et des calmes, 500. — Incursion à l'île Ombai; rencontre d'un navire baleinier anglais, 501.

Détails sur la pêche de la baleine : Mers où abonde le cachalot, 501. — Nombre de navires employés à cette pêche; produit d'un cachalot; manière de harponner la baleine, 502. — Extraction de l'huile et du blanc de baleine; détails du fourneau, 505. — Valeur de la cargaison; bénéfices, 506. — Remarques sur la force contractile des requins; passage du détroit d'Ombai, 508. — Mouillage à Dillé, 509.

§. III. *Détails de l'excursion sur l'île Ombai*..... 510.

Visite au village de Bitouka, 510. — Observations sur les habitans, 511. — Maisons; productions, 513. — Nouveaux détails sur les Ombayens, 514. — Musique; industrie, 515.

§. IV. *Séjour à Dillé*..... 516.

CHAP. XVII. — ESSAI HISTORIQUE SUR L'ÎLE TIMOR..... 521 – 546.

Obscurité des premiers temps de cette histoire; recherches sur les habitans primitifs de Timor, 521. — Époques des premières relations avec la Chine, le Japon et l'Indostan, 522. — Détermination précise de cette dernière époque; arrivée des Arabes dans l'archipel d'Asie, 523.

Voyage de Marco-Pólo; navigation hardie de Vasco de Gama; établissement des Portugais aux Moluques, 524. — Arrivée de Magellan sur ce point; découverte de Timor, 525. — Les Espagnols font la conquête des Philippines, et y fondent Manille, 526. — Première apparition des Hollandais et des Anglais dans l'archipel d'Asie; prise des Moluques par les Hollandais; réflexions sur leur politique, 527. — Établissemens des portugais à Timor; attaque de Floris et de Solor, puis de Timor, par les Hollandais, 528.

Les habitans de Macassar introduisent, à main armée, l'islamisme à Timor, 529. — Des missionnaires portugais y arrivent peu après aussi, 530. — Le roi de Véalé prend à Timor les armes en faveur du mahométisme; il est vaincu par les troupes portugaises envoyées de Larentouka, 531. — Prise de Malaca par les Hollandais; ils bâtissent un fort à Coupang, 532. — Transaction entre les parties belligérantes; le chef-lieu du gouvernement portugais de Timor est établi à Léfao, 533. — Il est plus tard transféré à Dillé, 534. — Mesure déplorable pour cette colonie; conséquences qui en sont la suite, 535. — Les Hollandais profitent de ces fautes pour augmenter la prospérité de leur colonie de Coupang, 536.

Les Anglais capturent le fort Concordia, 536. — Il est bientôt repris par les indigènes, 537. — Révolte du raja d'Amanoubang contre l'autorité hollandaise; Coupang pillé par une frégate anglaise, 537. — Nouvelle tentative qui met enfin cette place entre les mains des Anglais; elle est définitivement restituée à ses anciens maîtres; guerre contre le raja d'Amanoubang; tentatives des Hollandais pour étendre leur auto-

rité à Timor, 538. — Protestation du gouverneur portugais à ce sujet, 539. — Pièces à l'appui, 540. — Réflexions à ce sujet, 541.

Table chronologique, formant l'appendice de l'histoire de Timor. . . . . 543.

CHAP. XVIII. — DESCRIPTION DE TIMOR. . . . . 547–721.

§. I.er *Détails géographiques* . . . . . 547.

Limites; dimensions; montagnes, 547. — Rivières, 548. — Marais; lacs, 549. — Ports et rades, 550. — Divisions politiques, 552. — Tableau des royaumes de Timor dépendant des Portugais, 553. — Tableau de ceux qui sont soumis aux Hollandais, 555.

§. II. *Observations de météorologie et de physique* . . . . . 558.

Température, 558. — Baromètre; vents, 559. — Saisons, 560. — Humidité; analyse des eaux, 561. — Magnétisme; marées, 562.

§. III. *Géologie et minéralogie* . . . . . 563.

Géologie, 563. — *Minéralogie :* Or, 566. — Cuivre, 568. — Fer; soufre; sel gemme, 569. — Salpêtre; huile de pétrole; eaux minérales; terres argileuses : 570.

§. IV. *Fertilité du sol; productions* . . . . . 571.

Fertilité du sol, 571. — *Productions végétales,* 573. — Plantes alimentaires, 577. — Plantes médicinales, 580. — Bois de construction et de charpente, 581. — Plantes propres aux manufactures et aux arts, 582. — Plantes d'agrément; plantes pour la nourriture des bestiaux, 584.

Productions animales : Mammifères, 585. — Oiseaux, 586. — Poissons; crustacés; testacés, mollusques et polypes, 587. — Quadrupèdes ovipares et reptiles; insectes, 588.

§. V. *De l'homme considéré comme individu* . . . . . 589.

Diversité des races, 589. — Qualités physiques, 590. — Durée de la vie; âge de puberté; durée de la lactation; fécondité, 592.

Maladies : Fièvres, 592. — Maladies cutanées, 595. — Syphilis; catarrhes; maladies des enfans; dysenterie, 596.

Remarques et réflexions sur la dysenterie contractée à Timor, 598. — Insuffisance des avis donnés; précautions prises; examen topographique; plan de ce mémoire, 599. — Début de la maladie; symptômes; nombre de malades; situation dans le canal d'Ombai, 600. — Situation après notre départ de Dillé; situation après l'arrivée à Rawak, 601. — Traitement employé, 602. — Situation avant d'arriver aux Mariannes; terminaison de la maladie, 603. — Observation d'une dysenterie suivie d'entérite, &c., 604. — Dysenterie chronique compliquée, &c., 605. — Non-contagion de la dysenterie, 606. — Causes de la dysenterie; marche à suivre dans son traitement, 607. — Réfutation du système de Péron, 611.

§. VI. *De l'homme vivant en famille* . . . . . 613.

Nourriture, 613. — Manière de servir les mets; nombre des repas, 614. — Vêtemens des indigènes, 615. — Vêtemens des Chinois, 617. — Vêtemens des métis européens, 618. — *Habitations :* Habitations des Timoriens, 619. — Maisons des Chinois; maisons des colons européens, 620. — Meubles, 621. — *Ustensiles de ménage :* Ustensiles propres à la cuisson des mets; ustensiles où l'on sert les alimens; vases destinés à conserver l'eau; ustensiles pour l'éclairage, 622. — Ustensiles divers, 623. — Occupations domestiques, 624. — *Usages particuliers :* Méridienne; propreté; longueur des ongles; dents d'or, 625. — Témoignages d'amitié; bétel, 626. — Cigares, 627.

§. VII. *De l'homme réuni en société* . . . . . 627.

Villes et villages, 627. — *Population :* Nombre d'individus, 628. — Classification des habitans, 630. — Diversité des langues, 631. — *Caractère et mœurs des habitans :* Qualités morales des Timoriens, 632. — Qualités morales des Malais; qualités morales des Chinois, 633. — Éducation, 634. — *Religion des Timoriens :* Croyance, 635. — Culte; temples, 637. — Cérémonies aux grandes époques de la vie, 638. — Sépultures, 640. — *Religion des Malais,* 641. — *Religion des Chinois,* 642. — Secte des lettrés, 643. — Secte des sorciers, 648. — Secte de Fo, 651. — Description du temple chinois de Coupang, 653. — Cérémonies religieuses, 655. — Mariages chinois; sépultures, 658. — épitaphes, 659. — *Religion chrétienne,* 660.

Amusemens : Réunions de société, 662. — Danse, 663. — Musique, 664. — Jeux, 665.

§. VIII. *Industrie agricole et manufacturière* . . . . . 670.

Agriculture, 670. — Outils; engrais; travaux de culture, 671. — Récoltes, 673. — Education des bestiaux; chasse; pêche, 674.

Arts chimiques : Vin de palmier; arack de Batavia, 676. — Bière, 677. — Sucre; huile de coco, 678. — Huiles essentielles; teintures; sel, 679. — Viandes et poissons secs, 680.

Arts mécaniques : charpentage; forges, 680. — Orfévres; tissage des étoffes, 681. — Fabrication de cordages, 682. — Filets de pêche; poteries. *Construction navale :* Nature des navires construits, 683. — Détails de construction, 684. — Voilure, 685. — Ancres; calfatage; approvisionnemens; détails divers, 686.

§. IX. *Industrie commerciale* . . . . . 687.

Marchandises d'exportation : Substances minérales; substances végétales, 687. — Substances animales, 689. — Substances manufacturées, 692. — Tableau des marchandises propres à être exportées de Timor, 693.

Marchandises d'importation : Étoffes de coton, 694. — Étoffes de laine; objets divers, 696. — Tableau des marchandises qui pourroient être importées avec avantage sur cette île, 697. — Transport des mar-

chandises. *Commerçans et commerce* : Commerce des Portugais, 698. — Commerce des Hollandais; commerce des Chinois, 699.

Mesures et monnoies : Mesures de longueur; mesures de surface; mesures de capacité, 700. — Poids, 701. — Monnoies, 703. — Tableau des mesures, poids et monnoies employés sur l'île Timor, 704.

§. X. *Gouvernement* . . . . . 705.

Chefs, hiérarchie : Nature du gouvernement timorien; succession au trône, 705. — Noblesse. *Législation :* Lois et administration de la justice; délits et châtimens, 706. — Esclavage; successions civiles, 708. — Finances; état militaire, 709. — État politique, 711.

Administration portugaise: Formes administratives, 712. — Influence des Portugais sur les indigenes; administration de la justice; finances, 713. — État militaire, 714. — Fortifications, 715. — Costume des soldats, 716.

Administration hollandaise : Formes administratives, 716. — Administration de la justice; finances, 717. — État militaire, 718. — Uniforme des soldats; appointemens des militaires; fortifications, 719.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

ERRATA.

Dans le texte. Page 352, lig. 3, en remontant, au lieu de 26° 23′ 31″ : *lisez* 26° 30′ 31″.

Dans l'atlas. Planche 59, sur les échelles au bas de la carte, au lieu de 12° 12′ · *lisez* 13° 12′.